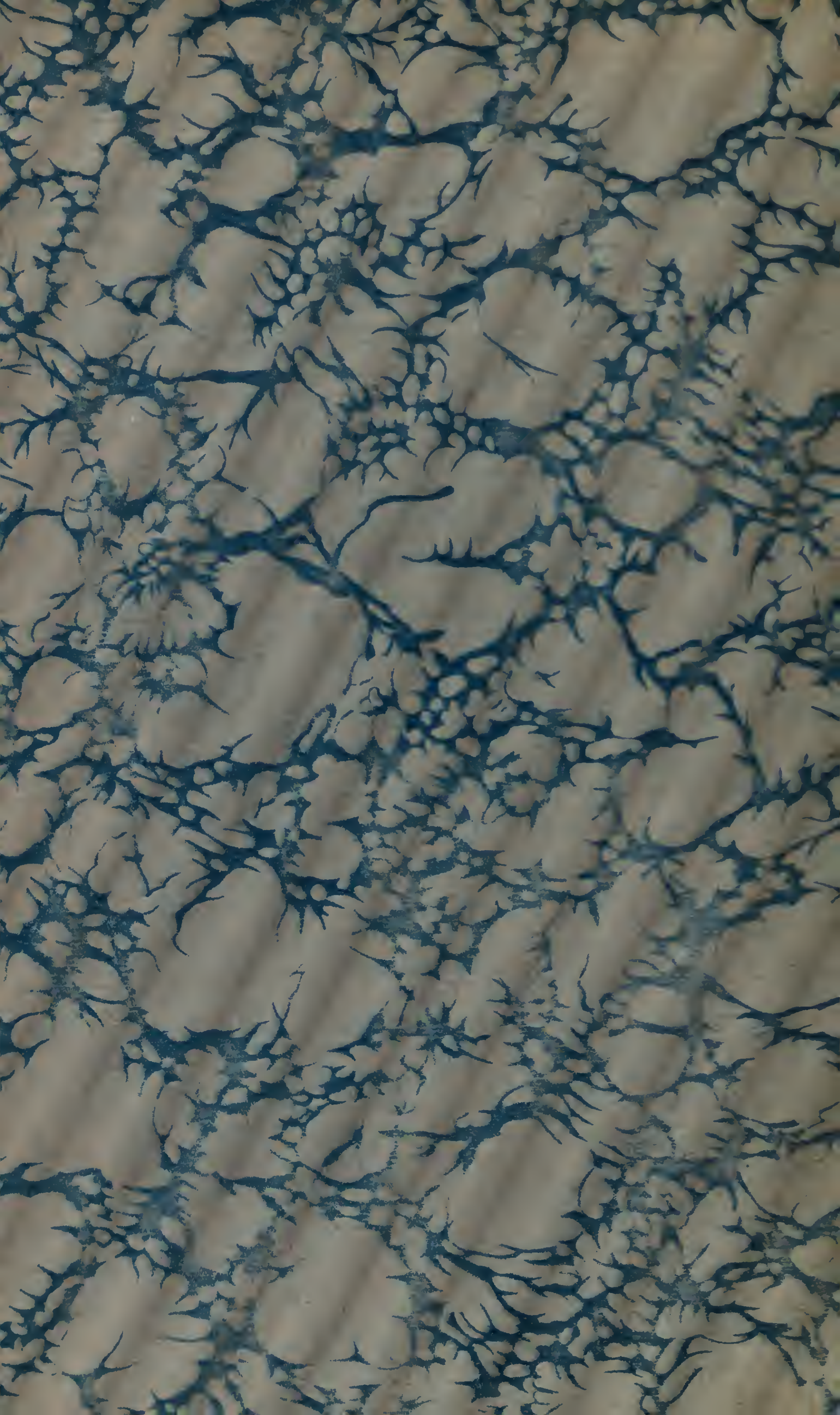
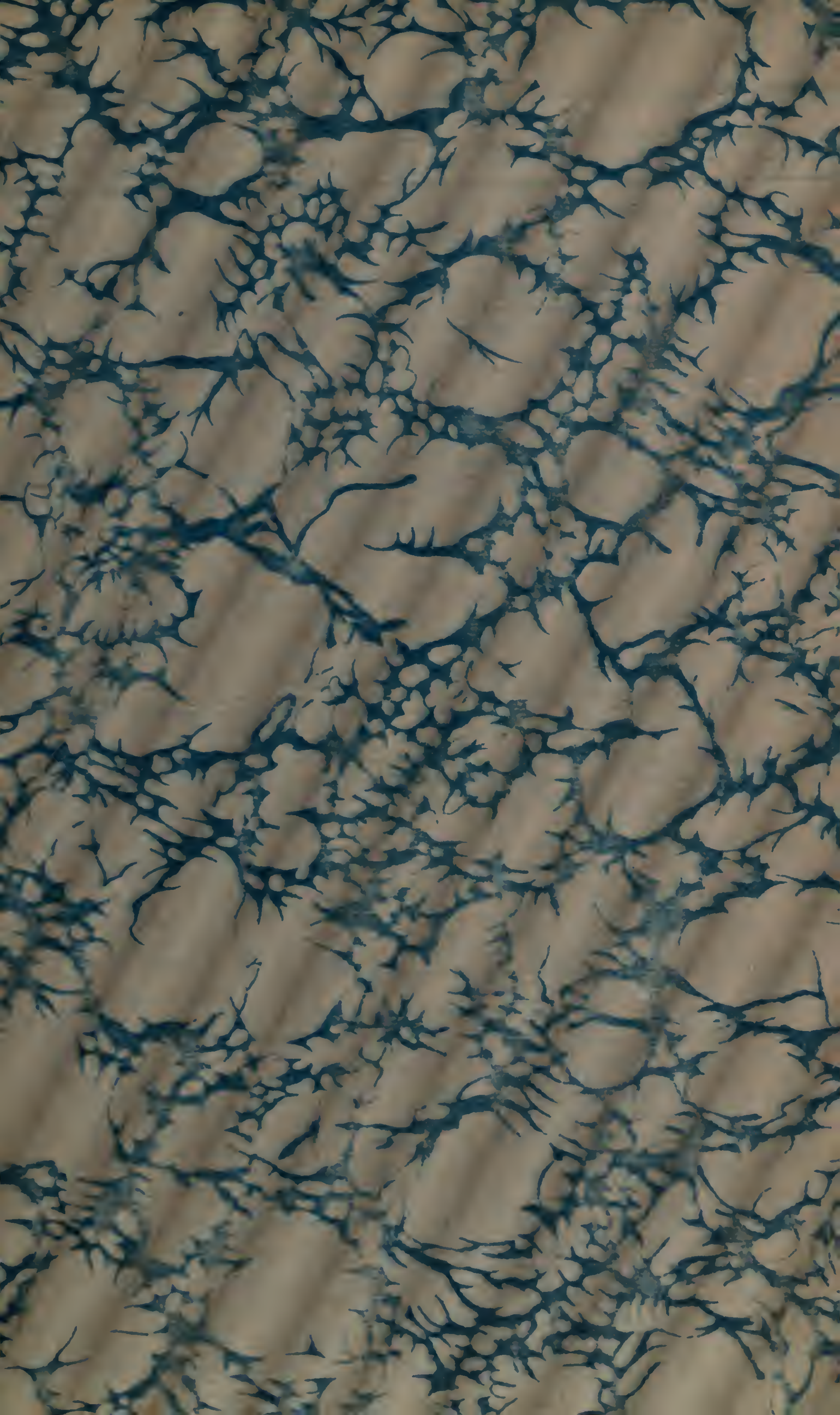




LA

REVUE SOCIALISTE

VIII

LA

REVUE SOCIALISTE

RÉDACTEUR EN CHEF :

BENOIT MALON

TOME VIII

(Juillet-Décembre 1888)



PARIS
LIBRAIRIE DE LA "REVUE SOCIALISTE"
8, Rue des Martyrs
1888

LES PAMPHLETS SOCIALISTES DE LASSALLE (1)

LETTRE OUVERTE

au Comité central de Convocation d'un Congrès général d'ouvriers allemands à Leipzig.

Messieurs,

Vous me demandez dans votre lettre de vous communiquer ma manière de voir sur le mouvement ouvrier et sur les moyens que les travailleurs doivent employer pour améliorer leur sort au point de vue politique, matériel et intellectuel. Vous me demandez aussi de me prononcer sur la valeur de l'Association, comme instrument d'émancipation ouvrière.

Je m'empresse d'accéder à votre vœu, et je crois, étant donnée la nature du sujet, que la forme la plus convenable que je puisse prendre

---

(1) Du grand et trop oublié socialiste allemand, nous avons souvent entretenu nos lecteurs (Voir surtout la *Revue socialiste* du 15 mai 1887) et nous n'avons pas à présenter à nouveau l'éloquent écrivain, le puissant tribun et l'infatigable agitateur qui fut le véritable fondateur du parti socialiste allemand. Mais il est permis de déplorer que l'œuvre théorique socialiste de ce penseur et de ce militant soit si peu connue en France. Un seul de ses ouvrages, *Capital et Travail*, a été traduit en français. Ce n'est pas assez. Aussi nous proposons-nous de publier ici-même ses principaux pamphlets socialistes. Nous commençons aujourd'hui par sa *Lettre ouverte* (*Offenes antwortschreiben*) adressée aux ouvriers de Leipzig. Dans l'*Histoire du Socialisme*, par B. Malon, l'origine de la *Lettre ouverte* est racontée comme suit, tome II, pages 985-986 :

« L'ère dite libérale avait commencé en Prusse en 1858. A partir de cette « époque de nombreuses sociétés progressistes s'étaient formées dans diverses « villes ; elles étaient bourgeoises pour la plupart ; mais il y en avait aussi « d'ouvrières, entre autres celle dite d'instruction populaire formée à Leipzig « avec des tendances très radicales. A ces ouvriers l'isolement pesait. Ils nom- « mèrent une délégation pour se mettre en rapport avec d'autres sociétés « allemandes, à condition que celles-ci accepteraient le suffrage universel pour « base. La délégation se présenta à Berlin, chez Schulze-Delitzsch. Le doyen « de la coopération leur fit comprendre qu'il ne tenait pas à une invasion « ouvrière dans les coteries patriotiques bourgeoises, et il se prononça contre « le suffrage universel direct. Après d'autres visites chez des personnes du « même acabit, les délégués allèrent chez un jeune progressiste, M. Lœwe ; « celui-ci approuva leur démarche et leur conseilla de voir un docteur nommé « *Lassalle* qui avait publié un *Programme des Travailleurs* où étaient admirable- « ment défendus les droits du peuple.

« Les délégués se rendirent chez Lassalle, ils ne le trouvèrent pas ; mais ils « lui écrivirent et bientôt il fut convenu qu'il répondrait publiquement aux

est celle d'une réponse publique. Je vous ferai observer seulement que mon temps étant absorbé en ce moment par un travail impérieux, je devrai m'appliquer à rendre cette lettre aussi brève que possible, ce qui d'ailleurs remplira mieux le but pour vous-mêmes.

Deux manières de voir opposées se sont manifestées parmi vous, lorsqu'en octobre de l'année dernière, époque à laquelle je me trouvais absent, vous avez tenu à Berlin votre première Assemblée générale dont j'ai suivi, dans les journaux, les discussions avec un grand intérêt.

L'une de ces manières de voir était qu'en général vous ne devez pas vous occuper de politique, celle-ci ne présentant pour vous aucun intérêt.

L'autre, au contraire, était que vous devez vous considérer comme une annexe du parti progressiste prussien (Fortschrittspartei) pour l'attirer en avant.

Si j'eusse été alors présent au milieu de vous, je me fusse prononcé également contre ces deux opinions.

C'est considérer les choses à un point de vue absolument mesquin que d'admettre que les ouvriers ne doivent pas s'occuper de politique, car c'est de la liberté politique seulement que l'ouvrier peut attendre la satisfaction de ses premiers *desiderata* légitimes. La question du droit de réunion, dont dépend la libre discussion de vos intérêts et la possibilité par vous de former des cercles et des associations est déjà une question politique ; la législation politique de cette question vous intéresse par conséquent.

Mais ceci dit, le point de vue opposé qui vous amènerait à vous considérer politiquement comme une annexe du parti progressiste n'est pas moins faux et dangereux.

Il ne serait certes pas juste de méconnaitre que le parti progressiste prussien a mérité une certaine reconnaissance et pour la fermeté dont il a fait preuve en maintenant son droit de voter le budget et pour son opposition clairvoyante à la réorganisation militaire prussienne, lors de son conflit avec le gouvernement royal. Néanmoins je combattrai son hégémonie pour les raisons suivantes :

« questions qui lui seraient adressées sur un programme des travailleurs. Et « c'est ainsi que parut, en 1863 le *Offenes Antwortschreiben*.

« A la lecture de cette brochure, la bourgeoisie s'éleva violemment contre « Lassalle ; mais le jeune philosophe, épris de gloire, de la passion du bien « public, puisa de nouvelles forces dans la contradiction et se jeta dans la « propagande la plus active et la plus efficace.

« Telles furent les circonstances qui jetèrent plus avant Lassalle dans « cette vie de luttes fécondes, de succès éblouissants qui dura moins de « trois ans, tant la mort tragique vint vite! et restera néanmoins l'un des plus « radieux épisodes de l'histoire du socialisme. » (Note de la Rédaction).

1° Une subordination de ce genre ne peut convenir au prolétariat, qui dans sa force et son indépendance poursuit un but politique à lui. Il ne peut se montrer aux côtés d'un parti qui, comme le parti progressiste, lutte seulement pour planter et maintenir son drapeau dans la constitution prussienne, pour résister à une transformation partielle de l'organisation militaire, (organisation que l'on ne tente même pas dans les autres pays allemands) et pour conserver le droit de vote du budget (droit que dans certains autres pays allemands on ne conteste pas non plus).

2° Il n'est pas probable par suite que le parti progressiste prussien doive lutter contre le gouvernement avec dignité et énergie jusqu'à la seule issue qui puisse convenir au parti des travailleurs.

3° Il n'est pas certain enfin que si le parti progressiste prussien remportait la victoire sur le gouvernement, cette victoire tournerait à l'avantage du peuple en général ; mais il est beaucoup plus probable qu'elle servirait simplement à maintenir la situation privilégiée de la bourgeoisie ; il est donc extrêmement douteux qu'on allât, en ce cas, jusqu'au suffrage universel direct qui, grâce à sa base démocratique, est le seul fondement réel du légitime intérêt de la classe ouvrière.

Travaillant pour la bourgeoisie seule, le parti progressiste,ne peut donc avoir la prétention d'embrigader la classe ouvrière.

Voilà, messieurs, ce que je vous eusse dit, si j'eusse été là quand vous avez discuté ces questions. Je puis aujourd'hui ajouter, ce que dès cette époque, on pouvait prévoir, c'est que le parti progressiste prussien a perdu complètement, dans ses conflits mesquins avec le gouvernement, l'énergie indispensable pour amener une issue digne et victorieuse. Bien qu'il ait, par le fait, continué à refuser au gouvernement le droit de fixer le budget, bien qu'il ait continué à s'assembler et à discuter les affaires parlementaires de concert avec un ministère déclaré par lui coupable d'usurpation criminelle, ce parti, par le spectacle qu'il donne d'une faiblesse et d'un manque de dignité sans pareils, se rabaisse et rabaisse aussi le peuple par la contradiction qui l'a fait venir en aide au gouvernement et lui tendre la main pour maintenir l'apparence d'un État constitutionnel, qui n'existe plus.

Le parti progressiste, au lieu de déclarer closes les séances de la Chambre aussi longtemps que le gouvernement persistera à laisser ouverts les crédits qui n'ont pas été votés par la Chambre, et de le mettre ainsi dans l'alternative inévitable ou de tenir compte du droit de la Chambre, conformément à la constitution, ou d'abandonner toute apparence d'État constitutionnel et d'agir ouvertement en gouvernement absolu, de prendre sur lui l'excessive responsabilité de tels actes et même de précipiter par là la crise qui, petit à petit,

résulte du franc absolutisme, le parti progressiste, disons-nous, met le gouvernement en situation de posséder en même temps que la réalité d'une puissance absolue les avantages d'un État constitutionnel factice.

Et au lieu de combattre le gouvernement, de dénoncer son absolutisme intolérable, et d'éclairer le peuple sur la non-existence d'un régime constitutionnel, il continue à jouer son rôle de dupe dans cette comédie de constitutionnalisme apparent et à aider le gouvernement dans le maintien de cette duperie, laquelle, ainsi que tout système reposant sur le mensonge, égare les intelligences et a une action dépravante sur les mœurs publiques.

Un semblable parti prouve par là qu'en face d'un gouvernement résolu il est impuissant et le sera toujours. Il montre encore qu'il est absolument incapable de mener les affaires dans le sens du développement, même le plus minime, de la vraie liberté.

Il démontre qu'il n'aspire en aucune manière à s'attirer les sympathies des couches démocratiques de la population, et qu'il n'a nulle notion, nulle compréhension du genre de point d'honneur politique dont doit s'imprégner la classe ouvrière.

Il a prouvé en un mot qu'il n'est rien autre chose que la fade réédition, sous un autre nom, de l'école abhorrée de Gotha.

Voilà ce qu'aujourd'hui je puis ajouter à ce que j'aurais dit alors.

Je dois de plus vous avertir maintenant, comme je l'eusse fait d'ailleurs alors, qu'il n'y a rien à attendre, pour le réel développement du peuple allemand, d'un parti qui, grâce à son dogme de la suprématie prussienne, s'astreint à voir dans le gouvernement prussien le Messie attendu pour la renaissance de l'Allemagne, tandis qu'à l'exception de la Hesse, il n'y a pas un seul gouvernement allemand qui reste en arrière de la Prusse, quant aux relations politiques; tandis qu'également il n'y a pas, on peut le dire, de gouvernement allemand — en y comprenant même ceux qui sont placés sous l'influence de l'Autriche — qui ne devance la Prusse dans la voie du progrès. Donc, par cela même que chacun de ces États allemands peut avoir la prétention de représenter la classe ouvrière, le parti progressiste est plongé dans une illusion profonde; il s'étourdit, dans sa présomption du bruit que fait le verbiage de son incapacité mise à nu.

De ce que nous venons de dire ressortent avec certitude l'attitude que doit en politique prendre le prolétariat et les rapports qu'il doit entretenir avec le parti progressiste.

La classe ouvrière doit se constituer en parti politique indépendant et prendre comme principal mot de ralliement : suffrage universel direct.

Ce qui peut seulement donner satisfaction à ses vues politiques et

à ses légitimes intérêts, c'est la *représentation des travailleurs dans les corps législatifs allemands*. Le plan de ce parti doit être, au point de vue politique, de commencer une agitation pacifique pour arriver à ce but par tous les moyens légaux. Cela étant, la conduite que doit tenir le parti ouvrier à l'égard du parti progressiste allemand se trace d'elle-même.

Se constituer et se poser partout et toujours en parti indépendant et absolument distinct du parti progressiste, tout en le soutenant sur certains points et certaines questions d'intérêt commun; lui tourner le dos, sans hésitation, agir même contre lui, aussitôt que les intérêts se divisent, et contraindre alors par là le parti progressiste, soit à se développer, à aller en avant et à dépasser son niveau, soit à s'enfoncer de plus en plus dans le marais de la nullité et de l'impuissance dans lequel il patauge d'ailleurs depuis longtemps. Telle doit être la simple tactique du prolétariat allemand à l'égard du parti progressiste.

Voilà donc tout ce que vous avez à faire *au point de vue de la politique*. Venons-en maintenant à cette question autrement intéressante que vous soulevez avec tant de raison, *à la question sociale*. Ce n'est pas sans sourire tristement que j'ai lu dans les feuilles publiques que les discussions sur le *droit de domicile*, le *droit d'émigrer* et sur la *liberté du travail* doivent former en partie l'ordre du jour de votre prochain congrès. Comment, messieurs, vous voulez débattre le droit d'émigrer! Je ne saurais vous répondre à cet égard que par le distique de Schiller :

« *Je me sers déjà depuis longtemps de mon nez pour sentir.*
Mais ai-je sur lui un droit incontestable ?

Il en est absolument de même pour ce qui touche à la liberté du travail. Tous ces débats ont un inconvénient au moins : c'est de venir *plus de cinquante ans trop tard* !

La liberté de domicile et la liberté de l'industrie sont des choses qu'on *décrète* sans bruit dans un corps législatif, mais qu'on ne *discute* plus.

Est-ce que le parti ouvrier voudrait lui aussi renouveler le spectacle d'une assemblée trouvant son plaisir et sa satisfaction à débiter un tas de bavardages sans but. Le *sérieux* et *l'énergie* du prolétariat allemand doivent suffire à l'empêcher de jouer une aussi pitoyable comédie ! Vous voulez fonder des *caisses d'épargne*, des *caisses d'invalides*, des *caisses de secours* et des *caisses contre la maladie* ? Je reconnais volontiers l'utilité relative de ces institutions et l'intérêt qu'elles présentent dans un ordre inférieur et presque insignifiant. Mais séparons complètement l'une de l'autre *deux questions* qui n'ont rien à faire ensemble.

Votre but est-il de rendre plus supportable la misère du travail-

leur ? d'agir contre l'imprévoyance, la maladie, l'âge et les accidents dont est affligé nécessairement ou accidentellement chaque travailleur au sein de la situation habituelle faite à la classe ouvrière ? Est-ce cela que vous voulez ? Dans ce cas, les caisses sus-nommées constituent des moyens efficaces, mais un tel but n'est pas digne de provoquer un mouvement dans toute l'Allemagne, de motiver l'agitation de toute la classe ouvrière. La montagne ne doit pas accoucher d'une si petite souris !

Ce but on ne peut plus étroit, plus insignifiant doit être abandonné aux comités locaux et aux administrations locales qui, bien plus facilement d'ailleurs, peuvent l'atteindre. Mais vous vous proposez d'améliorer la situation de toute la classe ouvrière et de l'élever au-dessus de son niveau actuel.

Cela est et doit être le but ; mais, avant tout, il importe de ne pas effacer *la grande ligne de démarcation* que j'ai tirée entre ces deux ordres d'idées et se garder de les confondre l'un avec l'autre.

Tenez, écoutez sur ce point le professeur Huber, conservateur et royaliste, dans le sens le plus étroit du mot. Il s'est aussi occupé de la question sociale et du développement du mouvement ouvrier. Je le citerai volontiers dans le cours de ce travail, parce qu'au point de vue politique il se place tout à l'opposé de moi ; il en est de même au point de vue économique. On doit par suite écarter tout soupçon de ma part d'attribuer à des tendances politiques préconçues le peu de valeur que j'attache à la coopération, puisque le professeur Huber, aussi éloigné du libéralisme que de mes opinions politiques pense de même. Il apporte ainsi sur le terrain économique un témoignage véridique et empreint de l'impartialité nécessaire ; tandis que tout adhérent à l'école libérale est contraint, sur ce terrain, de tromper les ouvriers et de se tromper lui-même, afin de maintenir l'accord entre la réalité et ses propres tendances.

« Sans méconnaître, dit dans sa *Concordia* le professeur Huber, les avantages relatifs des caisses d'épargne, de secours et de maladie, jusqu'à la limite où ces avantages se manifestent, on doit avouer que ces bonnes choses produisent de mauvais résultats, en tant qu'elles obstruent la route du mieux. »

Et certes, elles n'auraient pas exercé à un tel degré ces graves préjudices et ne se seraient pas mises en travers des meilleures choses si elles n'avaient pas accaparé à leur profit les plus grandes forces, les forces du mouvement général allemand le plus important, et si, ainsi que le font observer différents journaux, et que le proclame votre lettre elle-même, les organisations de Schulze-Delitzsch, banques de crédit et d'avances, sociétés de matières premières, sociétés de consommation etc. n'étaient données comme capables de changer le sort de la classe ouvrière.

Ici je me permets de réclamer plus encore votre attention : On peut considérer Schulze Delitzsch à un triple point de vue :

En politique, il appartient à ce parti du progrès que nous avons apprécié plus haut ; de plus il a la prétention d'être un économiste national théoricien, de ce chef, il se tient exclusivement sur le terrain de l'école libérale ; il en partage l'aveuglement, les illusions et les erreurs.

Les conférences qu'il a faites jusqu'à présent aux travailleurs berlinois sont une preuve frappante que l'exposition des conclusions de son école ne concorde en rien avec les prémisses qu'elle a posées. Mais votre but ni le mien ne sont ici de faire la critique des conférences de Schulze Delitzsch, ni de faire ressortir toutes les illusions, ni de relever toutes les fausses conclusions qui sont communes à Schulze et à toute l'école libérale. Il me faudra d'ailleurs revenir ultérieurement sur les points principaux de ces théories.

4° Schulze Delitzsch a, à certains égards, une nature pratique qui va au-delà de son point de vue théorique.

Il est le seul membre du parti progressiste, qui ait fait quelque chose pour le peuple, et on doit d'autant plus lui en savoir gré.

Seul debout dans un temps des plus difficiles, il est devenu, grâce à son infatigable activité, le père et le fondateur des associations allemandes et il a imprimé à la coopération en général une impulsion qui a eu les plus sérieuses conséquences ; c'est un service que je considère comme tellement grand, que, bien que je sois son adversaire au point de vue théorique, je lui ai écrit qu'en pensée je lui serrais chaleureusement la main. Rendre hommage à la vérité et à la justice en ce qui concerne un adversaire, est le premier devoir de l'homme ; mais un principe dont doit surtout s'imprégner profondément le prolétariat, c'est que dès aujourd'hui déjà, dans la question d'un mouvement ouvrier allemand, il faut examiner *si l'on doit entendre les associations coopératives dans son sens ou dans le mien.*

L'ardeur chaleureuse avec laquelle je pose la question ne doit pas nous empêcher de l'étudier en critiques sévères.

Les associations de Schulze Delitzsch, les banques de crédit et d'avances, les sociétés coopératives de matières premières et de consommation peuvent-elles améliorer la situation de la classe ouvrière ? A cette question, la réponse doit être résolument négative.

Il sera facile de le prouver brièvement pour les banques de crédit et d'avances, comme pour les associations de matières premières ; les unes et les autres ne profitent qu'à ceux qui opèrent pour leur propre compte, petits fabricants, petits commerçants ou ouvriers en chambre. Quant à la classe ouvrière proprement dite, quant aux

prolétaires de la grande industrie, n'ayant pas de petites entreprises, ils n'ont rien à voir à ces deux genres d'associations.

De telles associations ne sont donc utiles que pour le petit commerce et la petite industrie. Mais, même à ce point de vue, veuillez prêter grande attention à deux choses importantes :

1º Vu les nécessités de la production moderne, la grande industrie prend, de plus en plus la place de la petite industrie et, par suite, de nombreux travailleurs sont contraints, au lieu de continuer leur industrie privée, de s'employer dans la grande production. L'Angleterre et la France, qui nous surpassent dans le développement économique, en sont la preuve, à un beaucoup plus haut degré encore que l'Allemagne, qui pourtant fait chaque jour dans ce sens de grands progrès.

Il ressort de là que les associations de crédit, d'avances et de matières premières de Schulze-Delitzsch, si elles viennent même en aide aux travailleurs, ne sauraient être utiles qu'à une très petite minorité dont le nombre se restreint chaque jour, de plus en plus par le développement incessant de notre industrie qui, grâce au mouvement de la civilisation, rejette continuellement hors de la petite industrie un nombre toujours plus grand de travailleurs.

2º En conséquence les sociétés de crédit et de matières premières sont absolument impuissantes à protéger les travailleurs encore libres contre la concurrence de la grande production. Comme preuve de ce que j'avance je vous citerai le témoignage du professeur Huber : « Hélas, dit celui-ci (après avoir étudié les associations de crédit et de matières premières de Schulze-Delitzsch et leur avoir rendu justice comme je l'ai fait), l'hypothèse se pose qu'il n'est *absolument pas prouvé* que par ces moyens la concurrence de la petite industrie contre la grande *soit rendue possible.* » Mais j'entends vous convaincre mieux encore que par ce témoignage.

Jusqu'où peut aller l'efficacité des sociétés de crédit et des associations ayant pour but de procurer la matière première au meilleur marché et dans les meilleures conditions possibles ? Elles peuvent mettre sur le même pied le travailleur qui ne possède rien et l'artisan aisé qui dispose d'un petit capital pour faire aller sa petite industrie. En un mot, elles peuvent tout au plus mettre le travailleur sans ressources dans la même situation que le petit patron qui peut momentanément faire ses affaires avec son propre capital. Seulement, le fait indubitable est que ce petit patron même, n'est pas de force à soutenir la concurrence du gros capital, et ne peut pas lutter contre la grande industrie, tant à cause des économies de tous genres que cette dernière peut réaliser qu'à cause du mince profit dont elle peut se contenter, opérant sur de plus grandes masses.

Nous en concluons que les associations de crédit et de matières

premières pouvant, en général, tout au plus mettre les petits artisans dans la même situation que les maîtres ouvriers qui possèdent un capital suffisant, et, étant démontré que ces derniers eux-mêmes ne sauraient supporter la concurrence avec la grande industrie, l'inanité des institutions de Schulze-Delitzsch est manifeste (1).

Ces associations ne sauraient que prolonger le combat meurtrier dans lequel sera fatalement vaincue la petite industrie destinée à faire place à la grande industrie. On ne fait donc ainsi que prolonger les tourments de cette agonie et retarder inutilement le développement de notre civilisation. C'est là tout le résultat qu'elles obtiennent, eu égard à la petite industrie et au petit commerce, tandis que, d'un autre côté, elles ne sont d'aucune aide pour la croissante masse ouvrière jetée dans la grande industrie.

Voyons maintenant les sociétés de consommation.

Ces associations sont également complètement impuissantes à amener l'amélioration du sort de la classe ouvrière. Trois raisons qui, à proprement parler, n'en font qu'une, vont vous le démontrer.

1° L'ouvrier est surtout exploité comme producteur, la société de consommation ne l'aide que comme consommateur ce qui est peu de chose. Il y a pourtant amélioration de ce chef. Tous les hommes sont égaux devant le vendeur, pourvu qu'ils paient ; mais, par suite de la difficulté qu'il a à payer, le travailleur voit s'élever un nouveau nuage qui n'a rien à faire avec le mal d'exploitation dont il souffre ; je veux parler du préjudice qu'il subit en étant contraint d'acheter en détail ce qui est nécessaire à ses besoins, et en devenant ainsi la proie des petits fournisseurs.

Sous ce rapport, les sociétés de consommation donnent aide et protection aux ouvriers, mais l'amélioration produite n'est pas assez

(1) On peut dire qu'au point de vue de l'achat des matières premières, l'aide d'une association donne au petit fabricant cet avantage d'acheter au prix de gros, et même il est plus avantagé sous ce rapport que le petit fabricant isolé qui ne profite pas de cette facilité estimée par le professeur Huber à 20 ou 30 pour cent. Mais cela, comme nous l'avons vu, n'empêche pas M. Huber de convenir que les associations de matières premières ne peuvent pas soutenir la concurrence avec les fabriques de grande production. C'est tout naturel, car se procurer en gros les matières premières ne forme qu'un élément isolé des frais de production et de fabrication de toutes sortes très-réduits pour l'industrie en grand. Mais, entre celui qui jouit de l'aide d'une association de matières premières, et l'ouvrier maître qui a son propre capital, pour sa petite fabrication, l'avantage s'égalise tout au plus en ce que ce dernier n'a à payer aucun intérêt de son capital, et que, en dehors de cela, pour chaque article dont il a besoin, il peut se mettre, quant à l'achat, en relations avec les meilleures sources, tandis que les associations de matières premières ne peuvent pas pour tous les articles, surtout pour les articles accessoires, développer la même connaissance des matières ni le même ensemble de vues. (Note de Lassalle).

importante pour rendre supportable la triste situation du salariat.

2° La loi de fer des salaires sous la domination de l'offre et de la demande, est la suivante : *le salaire moyen du travail est toujours réduit à la stricte limite de l'entretien de la vie, à ce qui, chez un peuple, est nécessaire à la conservation de l'existence et à la reproduction de l'espèce.*

C'est le point autour duquel gravite le va et vient du salaire quotidien, lequel ne peut jamais longtemps descendre au-dessous de cette moyenne ni longtemps monter au-dessus.

Il ne peut pas, pour une période durable, s'élever au-delà, car alors cette situation meilleure et plus facile du travailleur amène une augmentation de mariages et un surcroît de procréation, d'où accroissement de la population ouvrière, et par suite, offre de bras plus grande, qui fait de nouveau tomber le salaire au-dessous de la période passagère, dans laquelle le travailleur avait plus de bien-être. Le salaire ouvrier ne peut pas non plus tomber, d'une façon durable, au-dessous de ce qui est indispensable à l'existence ; car en ce cas, par l'émigration, par le célibat, par le *moral restreint*, et enfin par la misère, est produite une diminution du nombre des ouvriers, diminution qui, vu l'offre plus restreinte des bras, ramène le salaire à son état primitif.

Le véritable salaire ouvrier moyen réside dans le mouvement qui le ramène toujours à sa ligne verticale, à laquelle il doit revenir, se tenant tantôt au-delà de celle-ci (période de prospérité pour le travail en général ou pour quelque branche isolée du travail) tantôt en deçà, (période de besoin général, et de chômage plus ou moins complet, de crises, etc.) Le cercle qui réduit le salaire moyen à ce qui est nécessaire chez un peuple à la conservation de l'existence et à la propagation de l'espèce est donc, je vous le répète, la cruelle loi d'airain qui ploie l'ouvrier sous les tristes conditions économiques actuelles.

Cette loi ne peut être niée par personne. Je pourrais vous citer à l'appui autant de témoignages qu'il y a d'hommes célèbres dans la science économique. Notons même que c'est surtout l'école libérale qui a découvert et démontré cette loi.

Messieurs, il faut avant tout vous imprégner profondément, très-profondément de ce qu'est cette cruelle loi d'airain et faire partir de ce point toutes vos combinaisons et toutes vos pensées. A ce propos, j'indiquerai aux travailleurs un moyen infaillible pour éviter toute illusion et toute erreur.

A quiconque vous parlera de l'amélioration du sort des ouvriers, posez d'abord et avant tout la question suivante, à savoir *si votre interlocuteur reconnait cette loi d'airain, oui ou non.* S'il avoue ne pas la reconnaître, vous devez alors de prime abord vous dire

que votre interlocuteur ou bien veut vous tromper, ou bien est dans la science de l'économie politique d'une inexpérience blâmable, car comme je vous l'ai déjà fait remarquer, il n'y a pas dans l'école libérale elle-même, un seul homme qui la nie. Elle est reconnue par Adam Smith et Say, Ricardo et Malthus, Bastiat et John Stuart Mill. Tous sont d'accord pour l'admettre ; il y a parmi les hommes de science unanimité sur ce point.

Au contraire, si celui qui vous parle de la situation des ouvriers a reconnu cette loi, en réponse à votre question, demandez lui *comment il entend l'éliminer* et, s'il ne donne pas satisfaction à cette demande, tournez-lui simplement le dos. C'est un bavard qui a l'intention de vous duper ou qui se trompe lui-même et essaie par son pathos de vous éblouir.

Examinons un instant de plus près l'effet et la nature de cette loi. Elle dérive de ceci ; Du fruit du travail (production) on commence par séparer une partie à partager entre les travailleurs ; c'est ce qui est nécessaire au maintien de leur existence (salaire).

Tout le surplus de la production (le produit net du travail) revient aux entrepreneurs. C'est par suite de cette cruelle loi d'airain que votre part de travailleurs est de plus en plus réduite, en raison des progrès de plus en plus rapides de la productivité de l'effort humain. Pour vous, le strict nécessaire, pour les entrepreneurs tout le reste, la part de plus en plus grosse. Cependant, certains produits tombant à un bon marché extraordinaire, grâce à de très-grands progrès dans la productivité, il peut arriver que, par suite de cette modicité du prix, vous tiriez, comme consommateurs, un certain avantage indirect du bon marché croissant.

Mais cet avantage ne vous profite pas, en tous cas, en votre qualité de producteurs ; il n'augmente pas votre quote-part dans le produit brut du travail, il n'a trait qu'à votre situation comme consommateurs, et il améliore également, en tant que consommateurs, la position des entrepreneurs et de tous ceux qui ne prennent pas part au travail, et cela à un degré beaucoup plus sensible que n'est le cas pour vous, puisqu'ils consomment d'avantage.

Cet avantage dont vous jouissez comme hommes et non pas comme travailleurs est d'ailleurs vite amoindri par l'inexorable loi d'airain.

Le salaire avons nous dit, revient toujours à la limite de ce qui constitue les nécessités strictes d'existence pour chaque époque.

Toutefois, cette limite peut, par une coïncidence de circonstances données, s'être déplacée à diverses époques, et il peut arriver même que si l'on compare entre elles différentes périodes, la situation des travailleurs se trouve un peu améliorée.

Cette minime amélioration, survenue dans le cours des siècles et des générations, est toujours le point sur lequel s'appuient tous

ceux qui veulent vous jeter de la poudre aux yeux et qui, fidèles à la méthode de Bastiat, vous rabachent toujours des déclamations aussi nulles que vides.

Prêtez une grande attention à mes paroles, messieurs : Je dis que les considérations précédentes peuvent amener à reconnaître que le minimum nécessaire à l'existence a un peu monté, si l'on établit une comparaison avec les autres générations, et aussi que la situation de la classe ouvrière s'est légèrement améliorée. S'il en est vraiment ainsi, si réellement la situation générale de la classe ouvrière s'est améliorée à diverses périodes, le découvrir, messieurs, constitue une recherche très-difficile et très-embrouillée, une recherche beaucoup trop savante pour ceux mêmes qui ne sont capables que d'à peu près, et qui veulent continuellement vous leurrer dans leurs conférences, où ils racontent ce qu'était le prix du coton au siècle dernier, et où ils font observer que de nos jours vous faites beaucoup plus usage de vêtements de coton que jadis et autres lieux communs, véritables clichés que l'on peut copier dans toutes les compilations.

Mon but n'est pas de me livrer à une telle recherche, car je dois prendre pour règle de conduite, non seulement de ne vous présenter ici que des certitudes absolues, mais aussi, ce qui est tout à fait facile, de ne vous donner que des conclusions plausibles.

Supposons donc qu'une semblable amélioration se fasse sentir dans les conditions vitales de la classe ouvrière, et que la situation de celle-ci s'améliore sans interruption à travers les générations et les siècles ; il n'en est pas moins vrai qu'on cherche à escamoter la question et à vous mettre dans une fausse voie, en vous présentant tout autre chose.

On vous trompe, messieurs. Lorsque vous parlez du sort de la classe ouvrière et de son amélioration, vous avez la prétention légitime de comparer votre sort à celui de la bourgeoisie actuelle et vous prenez avec raison la mesure des habitudes d'existence des deux classes à chaque époque.

En effet, si votre sort s'est amélioré, parce que le minimum des besoins de la vie habituelle s'est modifié, si l'on admet que le sort des travailleurs d'il y a 100, 200 ou 300 ans ait été beaucoup pire que ne l'est celui des travailleurs d'aujourd'hui, quelle valeur cette affirmation a-t-elle pour vous et quelle satisfaction pouvez-vous en retirer? Rien de plus que ce fait acquis, que vous vous trouvez dans de meilleures conditions que les boschimanes et les sauvages anthropophages.

La question est autre.

Les satisfactions humaines tiennent aux conditions d'existence, aux besoins indispensables inhérents aux mœurs d'une époque ou,

ce qui revient au même, aux moyens de se procurer des satisfactions au delà des besoins indispensables habituels d'une époque donnée. L'accroissement des stricts besoins de la vie amène aussi des souffrances et des privations qui n'ont pas pu être connues aux époques antérieures. Quelle privation subit le boschimane s'il n'achète pas de savon? Quel sacrifice est-ce pour le sauvage anthropophage, s'il ne peut pas porter un vêtement convenable? Quelle souffrance éprouvait, avant la découverte de l'Amérique, le travailleur s'il manquait de tabac? Quelle privation subissait, avant l'invention de l'imprimerie, l'ouvrier s'il ne pouvait pas se procurer un livre utile?

Les souffrances et les privations humaines sont donc essentiellement relatives, et sont en raison inverse des moyens de satisfaction des besoins ressentis. En d'autres termes, la situation de toute classe se mesure toujours par la comparaison avec les autres classes de la même époque.

S'il se confirmait que le niveau des besoins de l'existence aux différentes époques s'est élevé, qu'autrefois des satisfactions, maintenant devenues indispensables, n'étaient pas connues, et que, par suite, les privations et les souffrances que l'on éprouve aujourd'hui étaient ignorées, votre situation comme hommes serait dans ces derniers temps, toujours restée la même. Vous avez toujours dû pâtir dans la situation la plus infime autour des indispensables nécessités de la vie, quelquefois un peu plus misérables, quelquefois un peu moins; tantôt un peu au-dessus, tantôt un peu au-dessous des besoins cuisants.

Votre condition comme hommes est donc restée la même, car cette condition humaine ne doit pas être comparée à la condition de l'animal dans la forêt vierge, du nègre d'Afrique, du serf au moyen âge, ou du travailleur d'il y a plusieurs siècles. On ne peut établir de comparaison qu'entre votre situation et celle de vos contemporains des autres classes.

Pendant qu'on vous trouble en vous parlant du passé et qu'on veut chercher à détourner votre esprit de cette loi cruelle qui vous retient attachés au rang inférieur par rapport aux nécessités de la vie sociale moderne, on escamote simplement la véritable question, en faisant devant vous un examen historique, très-problématique, sur le sort de la classe ouvrière dans les époques antérieures. On se garde même de faire remarquer que l'avilissement des prix ne frappe que les produits industriels peu achetés par le travailleur, tandis que les produits alimentaires, qui constituent votre grande consommation, ne sont pas soumis à la tendance de baisse des prix. Cette recherche en arrière enfin n'aurait de valeur que si elle avait un caractère d'universalité; or, elle est des plus difficiles; elle demande la plus

grande circonspection et devrait d'autant plus être laissée aux savants de profession, que ceux qui la font à votre intention, n'ont pas seulement dans les mains le matériel nécessaire à cette besogne.

3° Revenons maintenant à la question, et demandons-nous quelle influence peuvent avoir sur la situation de la classe ouvrière, après tout ceci, les sociétés de consommation ? La réponse sera maintenant très simple.

Aussi longtemps que seuls des groupes isolés de travailleurs formeront des sociétés de consommation, la situation pénible des associés sera légèrement améliorée, je l'ai reconnu.

Mais aussitôt que les associations de consommation se généraliseront, la loi d'airain amènera forcément cette conséquence que le salaire diminuera dans la proportion où sera diminué le prix des moyens de subsistance, par la suppression des intermédiaires.

Les sociétés de consommation ne peuvent donc jamais aider efficacement la classe ouvrière prise en masse; elles ne sont utiles que dans le cercle restreint de travailleurs qui les a fondées, ne constituent qu'un soulagement en sous-ordre, valable seulement aussi longtemps que l'exemple de ces travailleurs n'aura pas été suivi par tous. De jour en jour, au fur et à mesure que les associations de consommation se répandent, et embrassent une plus grande masse de travailleurs, le minime soulagement qu'elles procurent s'annule de plus en plus, même pour ceux des travailleurs qui font partie de ces associations, jusqu'au moment où l'avantage qu'ils en retirent arrive à zéro, ce qui a lieu lorsque les associations de consommation comptent dans leur sein presque la totalité de la classe ouvrière. (1)

Peut-il être sérieusement question pour le prolétariat de jeter ses vues sur un moyen qui ne peut nullement l'assister en tant que classe et qui n'est d'un minime secours à ses membres isolés qu'à la condition de n'être employé que par une petite minorité.

Si les travailleurs consentaient à accepter une telle bataille contre des moulins à vent, ils reculeraient indéfiniment l'instant de leur émancipation.

Je vous ai maintenant indiqué, expliqué, disséqué le système complet d'organisation de Schulze-Delitzsch ; je vous ai prouvé son insuffisance et j'ai établi *que le principe de l'association individuelle et partielle des travailleurs n'est pas en état d'agir efficacement pour l'amélioration du sort de la masse ouvrière.*

---

(1) On peut concevoir, comme le disait Ch. Gide, ici même, le mois dernier, que les bénéfices de la coopération soient employés au rachat de l'outillage ; en ce cas une partie de l'objection de Lassalle tombe. Mais il doit en tout cas rester entendu que cette action socialiste de la coopération ne pourrait être qu'un adjuvant de quantité plus ou moins appréciable, le plus efficace instrument d'émancipation ouvrière restant toujours l'État créditeur, comme le prouve surabondamment Lassalle. (La Rédaction.)

L'association n'est efficace qu'appliquée à la grande production, selon le système moderne.

J'insiste : le seul moyen de mettre à néant la cruelle loi d'airain qui domine la fixation du salaire, c'est d'appliquer en grand le principe d'association, en faisant de la classe ouvrière son propre entrepreneur.

Si la classe ouvrière est son propre entrepreneur, alors tombe cet antagonisme entre le salaire et le gain de l'entrepreneur, et avec elle disparaît le salariat lui-même ; à sa place entre en ligne de compte la rétribution d'après la valeur réelle du travail.

Notez bien qu'on peut arriver à la suppression du bénéfice de l'entrepreneur de la façon la plus pacifique, la plus légale et la plus simple par l'organisation du prolétariat en associations libres de production. Le capital et le travail étant réunis dans les mêmes mains, il ne peut plus être question de la loi qui dans la production actuelle sépare le produit du travail en salaire, basé pour le travailleur sur ses besoins indispensables, et en profits grossissants pour les entrepreneurs. Voilà le grand moyen pour conduire sûrement à l'affranchissement de la classe ouvrière.

Mais comment faire dans l'application ?

Jetez un coup d'œil sur les chemins de fer, les fabriques de machines, les ports de construction, les filatures et les fabriques de coton, etc., etc., pour l'entreprise desquels des millions sont nécessaires ; abaissez ensuite votre regard sur le fond de votre poche vide et demandez-vous si votre situation pourra jamais vous permettre de vous procurer ces énormes capitaux et d'entreprendre pour votre compte l'exploitation de la grande industrie ? Il est parfaitement évident qu'il ne vous sera jamais possible d'arriver à un tel résultat si vous êtes toujours réduits à vos propres efforts.

C'est pourquoi l'État doit se donner la mission de vous rendre cela possible, de provoquer cette grande chose, les associations professionnelles libres des travailleurs, de les développer sous sa protection, de faire de ce développement son plus saint devoir ; bref, de vous donner les moyens et la possibilité de vous organiser et de vous associer.

Et surtout ne vous laissez pas effrayer et tromper par les cris que poussent ceux qui vous disent qu'une telle intervention de l'État annule le principe social de l'*aide-toi toi même*.

Il n'est pas vrai que j'empêche quelqu'un de monter sur une tour à l'aide de ses propres forces, si je lui donne une échelle ou une corde pour qu'il atteigne au faîte ; il n'est pas vrai que l'État empêche la jeunesse de s'instruire en travaillant, si elle lui donne des maîtres, des écoles et des bibliothèques ; il n'est pas vrai que j'empêche quelqu'un de cultiver un champ par sa propre initiative, si je lui donne une charrue pour cela ; il n'est pas vrai que j'empêche

quelqu'un de battre par son propre courage une armée ennemie, si je lui mets dans ce but une arme entre les mains.

Et, bien qu'il soit vrai que, de temps à autre, quelqu'un puisse grimper sur une tour sans corde ni échelle ; quoiqu'il soit vrai que des individus isolés aient pu s'instruire sans maître, sans écoles et sans bibliothèques publiques ; quoiqu'il soit vrai que les paysans de la Vendée aient, pendant les guerres de la Révolution, battu quelquefois sans armes à feu les soldats réguliers, toutes ces exceptions ne détruisent pas la règle ; au contraire, elles la confirment. Par suite, bien qu'il soit vrai qu'en Angleterre quelques groupes d'ouvriers aient pu, dans certaines circonstances, fonder des associations avec leurs propres moyens exclusivement et aient pu améliorer un peu leur sort dans certaines petites branches de la grande production et en un cercle restreint, la règle n'en subsiste pas moins que la direction de l'État seul peut amener la véritable amélioration du sort du travailleur — amélioration que celui-ci a le droit d'exiger. Sur tout, ne vous laissez pas entrainer ni induire en erreur par ceux qui crient au communisme et qui veulent répondre à vos exigences par des discours vides. Soyez absolument convaincus que de semblables individus ont simplement l'intention de vous tromper ou bien ne savent pas eux-mêmes ce qu'ils disent.

Rien n'est plus éloigné du communisme autoritaire que ce crédit social après la réalisation duquel les classes travailleuses conserveraient, tout comme aujourd'hui, leur liberté individuelle, leur manière de vivre individuelle et leur rémunération individuelle de travail. Elles ne tiendraient à l'État qu'en ce que celui-ci les mettrait en possession du capital et des crédits nécessaires à leurs associations productives. L'État a justement pour mission de rendre possibles les grands progrès de la civilisation humaine. C'est à cela qu'il est destiné ; c'est pour cela qu'il existe ; il a toujours fallu qu'il servît à cela. Un seul exemple parmi les cent que je pourrais vous citer (car l'État a toujours fourni son appui pour les canaux, les routes, les postes, les messageries, les banques foncières, les améliorations agricoles (1), l'introduction des nouvelles branches de fabrication etc.) Je ne vous donnerai qu'un seul exemple, mais cet exemple est topique et il est tout près de nous.

---

(1) L'Angleterre, qu'on se plait toujours à citer comme pays où l'État n'intervient jamais, est au contraire fière encore aujourd'hui de l'acte parlementaire de 1833, qui a aboli l'esclavage dans les colonies. Or, cette abolition ne fut faite que par l'intervention de l'État, car elle exigeait une indemnité de 20.000.000 de livres sterling, (500.000.000 de francs).

L'émancipation d'un nombre immense de nationaux soumis à la loi du salaire, doit encore plus intéresser l'État que l'émancipation dans les colonies d'une race étrangère, d'autant plus qu'elle pourrait se réaliser sans nécessiter les sacrifices qu'a exigés l'émancipation des Noirs. (Note de Lassalle).

Lorsqu'on voulut construire chez nous les chemins de fer, l'État intervint dans tous les pays allemands et aussi dans la plupart des pays étrangers, (excepté pour quelques lignes toutes petites ou isolées). On lui demanda pour le moins de garantir les intérêts des actions. (Il dut faire plus encore dans bien d'autres pays).

Cette garantie des intérêts imposait à l'État des conditions léonines. Si les nouvelles entreprises étaient *désavantageuses*, la perte était toute pour lui, c'est-à-dire pour tous les contribuables, et en particulier pour « la classe la plus nombreuse et la plus pauvre ».

Par contre, si les entreprises etaient avantageuses, les forts dividendes etaient répartis entre les grands actionnaires seuls. Il est incontestable que si l'État eut traité avec l'Association des travailleurs, il aurait obtenu des conditions autrement équitables.

Quoiqu'il en soit sans cette intervention dont, comme nous l'avons dit, la garantie des intérêts est peut-être la plus faible manifestation, nous n'aurions pas aujourd'hui sans doute sur le continent un seul chemin de fer !

Voilà le fait indéniable ; il faut ajouter que cette intervention n'a profité qu'aux classes riches et aisées qui disposent exclusivement de tout capital, de tout crédit et de toute influence. Aussi, en cette circonstance, l'intervention de l'État fut-elle exigée par la Bourgeoisie tout entière.

Pourquoi n'y eut-il pas alors de cris de révolte contre la garantie des intérêts ? Pourquoi n'expliquait-on pas alors que la garantie des intérêts menaçait le fameux *aide-toi toi-même* des riches entrepreneurs et des gros actionnaires ? Pourquoi ne repoussa-t-on pas, comme entachées de *socialisme et de communisme*, les dites garanties ?

Simplement parce que l'intervention sociale profitait aux classes riches. En ce cas, l'interventionnisme est toujours le bienvenu. Seulement, chaque fois qu'il s'agit d'une intervention en faveur des classes nécessiteuses, chaque fois qu'il est question de l'avantage des masses, cette intervention devient du communisme, et on ne saurait assez la réprouver.

Répondez donc cela à ceux qui viennent crier contre l'intervention de l'État, et qui prétendent y voir un danger pour l'*aide-toi toi-même*. Dites leur que puisque nous vivons depuis si longtemps dans le socialisme d'État, en faveur des classes riches, il serait temps de faire aussi du socialisme d'État en faveur des classes pauvres. Dites leur encore que quelque importants qu'aient été les chemins de fer comme instrument de civilisation et de progrès, l'affranchissement économique du prolétariat le serait davantage.

Car à quoi servent toutes les richesses entassées et tous les fruits de la civilisation s'ils n'existent que pour un petit nombre et conti-

nuent à constituer un supplice de Tantale pour l'immense Humanité qui attend en vain sa part des produits sociaux? C'est pire d'ailleurs pour cette Humanité que pour Tantale, car ce n'est pas lui qui avait apporté les fruits que convoitait continuellement son gosier assoiffé et affamé.

L'intervention fructueuse de l'État au profit de tous et pour mettre fin à ce tantalisme, constituerait un progrès en avant tel que l'histoire n'en a jamais enregistré de semblable !

Il faut ajouter que par de grandes institutions de crédit dont nous ne pouvons pas ici développer plus en détail le mécanisme, l'État pourrait agir socialement de la manière la plus simple et sans avoir même une responsabilité aussi grande que, par exemple, celle résultant de la garantie des intérêts des chemins de fer (1).

---

(1) Graduellement et avec la plus grande facilité peuvent être créées dans toute la classe ouvrière des associations prospères qui, avec le capital et le crédit nécessaires, se développeraient de plus en plus. Pour le démontrer ici il nous faudrait nous étendre davantage, car il serait nécessaire de nous livrer à un examen théorique et financier des fonctions sociales du capital et du crédit, relativement aux associations ouvrières de production. Du reste, présentement, cet examen du mode d'exécution serait superflu ; il n'acquerra une valeur pratique qu'à l'époque encore indéterminée, où l'on songera à réaliser les justes desiderata des prolétaires. Donc, contentons-nous, en dehors des raisons données, des indications suivantes : Les associations ouvrières créditées par l'État ne pourront embrasser l'ensemble du prolétariat que petit à petit et avec le temps. Elles devront commencer par les branches industrielles qui occupent proportionnellement le plus d'ouvriers avec un moindre capital et qui, par cela même, conviennent le mieux à l'association de production. Elles devront débuter dans les localités et districts qui, par leur genre de manufactures, par la densité de leur population, ainsi que par la bonne disposition de leur population envers l'Association (trois circonstances qui se rencontrent généralement), sont plus que toutes autres dans des conditions favorables.

Aussitôt qu'existeraient un certain nombre de semblables associations, on pourrait de plus en plus facilement en introduire d'autres pour les autres branches d'industrie, attendu que naturellement, toutes les associations se formant avec l'aide de l'État, seraient entre elles dans des relations de crédit. En dehors des relations de crédit, les différents groupes pourraient fonder une Union d'assurance mutuelle destinée à faire disparaitre par la répartition les pertes commerciales qui surviendraient et à les réduire à n'être plus qu'insignifiantes. Enfin, l'Etat n'aurait aucunement à jouer le rôle de producteur direct ou même de directeur ; il n'aurait qu'à autoriser les statuts et assurer aux intéressés la sécurité de l'entreprise par un contrôle suffisant dans la conduite des affaires. La possibilité de la bonne marche et de l'existence prospère des nouvelles associations ne saurait en général être niée que par qui ne connait pas les nombreuses associations de travailleurs existantes, tant en Angleterre qu'en France. Celles-ci, bien qu'elles aient été créées au milieu des circonstances les plus difficiles, sans aide ni protection extérieures, et simplement par les efforts des ouvriers isolés qui les composent, sont parvenues malgré tout à jouir d'une grande prospérité.

Ainsi, sans parler des pionniers de Rochdale, il existait déjà, en 1861, dans

Enfin, Messieurs, qu'est-ce que l'État ? Jetons un regard sur la statistique, et surtout sur la statistique officielle. Je ne veux vous influencer en rien par une appréciation ou un calcul personnel.

Le bureau royal prussien de la statistique officielle, dirigé alors par le professeur Dieterici conseiller intime, publiait en 1851, sur la base des impôts officiels, un calcul indiquant comment, d'après son revenu (1), se divisait la population. Je vous donne ici avec la plus grande fidelité d'expression et de chiffres le résultat de ce calcul. D'après ce document les États prussiens reçoivent de la population :

EN TAXE SUR LES REVENUS

Au dessus de 1.000 thalers (3.750 fr.) — d'un 1/2 % de la population ;
de 400 à 1.000 thalers (de 1.500 à 3.750 fr.) — de 3 1/4 % de la population ;
de 200 à 400 thalers (de 750 à 1.500 fr.) — de 7 1/4 % de la population ;
de 100 à 200 thalers (de 375 à 750 fr.) — de 16 3/4 % de la population.
Enfin au-dessous de 100 thalers (375 fr.) — de 72 1/4 % de la population.

On comprendra la portée de ces chiffres en tenant compte d'après les mêmes données de Dieterici que les unités sont représentées généralement par des familles de cinq personnes.

Le calcul est très facile à faire.

Bien évidemment les choses doivent se passer d'une façon analogue dans les autres États allemands.

Ces chiffres officiels incontestables — quand même ils ne préten-

---

le seul comté de Lancashire 31 associations de production, fabriques dont plusieurs déjà ont donné du capital 30 et 40 %.

Rappelons quelques associations françaises : l'association des ouvriers maçons de Paris réalisa, de 1856 à 1857 un gain de 56 % de son capital ; en l'année 1858 le profit fut de 130.000 fr., dont 30.000 furent portés aux fonds de réserve et 100.000 fr. distribués comme dividendes, à savoir 60 % pour le travail et 40 % pour le capital. (La société a des associés non travailleurs qui ont fourni un capital de fondation d'au moins 10.000 fr.) Les ouvriers lampistes, les ouvriers en meubles obtinrent des résultats à peu près aussi brillants etc. (Voir l'histoire des associations ouvrières dans les ouvrages du professeur Huber, d'André Cochut, de A. Lemercier (études sur les associations ouvrières) et dans d'autres ouvrages, etc.)

Les statuts et règlements de ces sociétés se trouvent dans ces ouvrages, à côté de précieux renseignements pour l'organisation intérieure. Toutes ces sociétés étaient composées de véritables pionniers de l'avenir qui, de leur main calleuse, ont ouvert la route aux résultats pratiques et frappants et ont prouvé malgré les impossibilités qu'ils ont rencontrées en chemin, quel succès on peut prédire à l'association si l'État prête la main pour vaincre les difficultés.

Aveugle qui ne s'aperçoit pas que notre histoire tout entière et les progrès que nous constatons marchent sur cette voie. Les sociétés financières par actions qui embrassent toutes les entreprises ont elles-mêmes frayé le chemin à ce mouvement civilisateur que nous prédisons. (Note de Lassalle).

(1) Dieterici, communications du bureau de statistique 1851, liv. 4. p. 226. Voyez aussi L. III. (Note de Lassalle).

draient pas à une exactitude mathématique, ne représenteraient que la moyenne de la statistique,attendu que chacun diminue volontiers ses revenus en vue des impôts, ce qui d'ailleurs n'établit pas de grande différence comparative — ces chiffres vous disent tout à fait catégoriquement que 72 1/4 °/₀ de la population ont un revenu au-dessous de 100 thalers (375 fr.) et sont donc dans la *position la plus misérable* ! que 16 3/4 °/₀, ayant un revenu de 375 à 750 fr., ne sont guère dans une position meilleure, leur situation est toujours bien misérable ; que 7 1/4 °/₀, avec un revenu de 750 à 1.500 fr., sont encore dans une situation pécuniaire pénible ; que 3 1/4 °/₀, avec un revenu de 400 à 1.000 thalers (1.500 à 3.750 fr.) sont en partie dans une situation supportable, en partie dans une situation aisée, et qu'enfin le 1/2 °/₀ de la population est seul placé sur les hauts degrés de la fortune. Les deux classes qui sont dans la *situation la plus misérable*, la plus complètement opprimée pécuniairement, forment ainsi à elles seules les 89 °/₀ de la population. Et si l'on y ajoute, comme on le doit, 7 1/4 °/₀ pour la troisième classe, relativement indigente et opprimée,vous avez alors 96 1/4 °/₀ de la population qui vivent dans une situation pénible et nécessiteuse.

A vous donc, Messieurs, qui formez les classes souffrantes, appartient l'État, non à nous, classes plus élevées,car c'est vous qui le constituez. *Qu'est-ce que l'Etat*, demandai-je, et d'après ces quelques chiffres, vous voyez d'une façon plus compréhensible que par de gros volumes quelle réponse on doit faire à cette question : *La grande masse des classes les plus pauvres, voilà l'État.*

Et maintenant pourquoi votre grande *Association* — l'État — ne serait-elle pas contrainte d'agir, de façon à faire avancer et à faire fructifier jusqu'à vos *plus petits cercles d'associations*? Cette question, vous devez également la poser à ceux qui pérorent sur l'inadmissibilité de l'intervention de l'État, contre le Socialisme et le Communisme.

Voulons-nous enfin donner une preuve convainquante de l'impossibilité,pour les associations libres,d'amener l'amélioration du sort de la classe ouvrière autrement que par cette intervention de l'État, l'Angleterre, ce pays que justement l'on cite toujours comme réalisant l'amélioration des travailleurs par les associations ouvrières et cela *exclusivement* au moyen de leurs propres forces isolées, nous la fournira.

Si d'ailleurs l'Angleterre, vu certaines particularités de sa situation, pouvait mener à bien une telle expérience, il ne s'ensuivrait pas qu'on pût prouver que la chose fût possible, pour les autres pays.

Mais cette preuve convainquante nous est montrée impossible par

la grande association que l'on s'est plu jusqu'à présent à citer comme marquant le triomphe de semblables opinions. Je parle des «Pionniers de Rochdale».Cette association de consommation,qui existe depuis 1844, crea en 1858 une filature et une manufacture de tissus, avec un capital de 5.500 l. sterling (137.500 fr.).

Par les statuts coopératifs était assurée (en dehors du salaire habituel convenu), aux ouvriers participants, qu'ils fussent ou non actionnaires, *une part égale à celle des actionnaires dans le partage des dividendes*. On était convenu que les bénéfices de l'année seraient partagés également entre le salaire du travail et le capital action.

Le nombre des actionnaires de cette fabrique est de 1.600, tandis qu'il n'y a dans les ateliers que 500 ouvriers occupés. Il se trouve donc que dans l'entreprise un très grand nombre d'actionnaires ne sont pas ouvriers, tandis que, d'un autre côté, tous les ouvriers ne sont pas actionnaires. C'est par suite de cet arrangement qu'éclata un conflit entre les ouvriers actionnaires qui ne sont pas employés dans la fabrique et ceux qui sont en même temps ouvriers et actionnaires (1861), motivé par ce conflit que les ouvriers non-actionnaires recevaient une part des bénéfices résultant de l'entreprise. Les travailleurs actionnaires s'appuyaient simplement sur ce que, d'après le mode général adopté par le monde industriel, le salaire du travail, ainsi qu'on l'avait découvert, était déterminé par l'offre et la demande. (Nous avons vu plus haut par le fait de quelle loi).

« Le conflit, dit à ce sujet le professeur Huber, dans un compte-rendu, fut sans autre forme de procès et de prime abord rendu aigu par une addition statutaire arbitraire ».

La proposition d'une transformation restrictive des statuts fut combattue par les fondateurs et les directeurs de l'association avec beaucoup de bravoure,mais avec un sentiment très peu clair au fond des principes de l'association. Il se trouva en faveur d'un remaniement des statuts dans le sens d'une entreprise purement capitaliste, une majorité des 5/8 des travailleurs actionnaires, et ce ne fut que parce que, d'après le règlement statutaire, il fallait une majorité des 3/4 des voix que, provisoirement, le changement des statuts ne put se faire. « Mais personne, poursuit le professeur Huber, ne s'est flatté que la chose en resterait là. Bien plus beaucoup d'autres causes de luttes intérieures sont dans l'air, dans cette association, dont le développement peut bien amener, dès l'année prochaine peut-être, le renouvellement victorieux de cette proposition, d'autant plus que le parti de l'opposition est décidé à faire agir son influence sur les fonctionnaires de l'association, et alors, ou la majorité absolue déciderait ou les fonctions principales du comité-

directeur tomberaient bientôt dans les mains du parti d'opposition.» Huber ajoute encore : « La plupart des associations de production organisées en fabriques se sont, dès le début, renfermées dans les usages généraux, ouvertement, sans autre réflexion et sans autre idée doctrinaire, quelques-unes seulement ont accepté en faveur du travail le principe coopératif.

Plus loin Huber est obligé de reconnaitre, bien que malgré lui et à contre-cœur, car il est partisan des associations non créditées par l'État « qu'il n'y a aucun doute que cette question n'arrivât très prochainement,dans toutes les autres associations de production où l'on trouve l'antagonisme du capital et du travail,à provoquer un exhaussement. Cet antagonisme résultant de tout *macrocosmos* (c'est-à-dire l'organisation du monde en grand) industriel, se produirait dans le *microcosmos* coopératif, (monde en petit représenté pas les associations de travailleurs). »

Vous verrez, Messieurs, si vous méditez sur ces faits, que la question ne peut se résoudre qu'en grand et non en détail. Tant que le salaire sera déterminé par la loi que nous avons caractérisée plus haut, les petites associations ne pourront se soustraire à son influence dominatrice. Que gagne l'ouvrier à travailler pour des entrepreneurs ouvriers au lieu de travailler pour des entrepreneurs bourgeois ? Rien ! Vous avez seulement multiplié les exploiteurs en les émiettant, ils profitent seuls du produit de votre travail. Mais le travail ni les travailleurs ne sont affranchis.Ce qu'il gagne à cela,le travailleur, je vais vous le dire. La dépravation, la corruption qui en ce cas l'atteignent et changent en exploiteur l'ouvrier dans ses rapports avec l'ouvrier !

En réalité les personnes sont changées, la chose est restée; le travail, cette seule source de tous produits, demeure, après comme avant, soumis au salaire au salaire limité à ce qui est strictement nécessaire à la vie.

Si grande est l'influence bourgeoise sur l'imagination ouvrière que même, les travailleurs actionnaires qui ne sont pas employés dans la fabrique veulent tirer leur profit du travail d'autrui, et devant leur dividende au labeur des ouvriers employés, ils n'en refusent pas moins de donner une partie de leur propre travail, sur lequel autrui pourrait, en vertu du même principe, avoir des droits. Des ouvriers qui n'ont que leur labeur comme moyen et qui nourrissent des idées d'exploiteurs, c'est la charge la plus repoussante sous laquelle on puisse caricaturer un travailleur !

Et maintenant une dernière observation, fort convainquante et décisive.

Vous avez vu que dans cette fabrique des « Pionniers »,500 travail-

leurs sont employés et que 1.600 travailleurs participent au bénéfice comme actionnaires. Il vous sera bien facile de comprendre que ne pouvant pas considérer les travailleurs comme faisant partie de cette classe riche pour laquelle toute question sociale est résolue, dans une fabrique on n'*occupera jamais le nombre de travailleurs nécessaires* pour fournir le capital indispensable à l'exploitation. Il faut ajouter à cela que par suite du développement de l'industrie et des progrès de la civilisation, ces conditions changeront encore tous les jours notablement. Car le progrès de la civilisation consiste justement en cela que, sans cesse, la nature morte, les machines prennent la place du travail humain et que, par conséquent, *il faut toujours une plus grande somme de capitaux pour outiller un personnel donné*. Si donc, dans cette fabrique des pionniers, il est nécessaire pour donner du travail à 500 hommes d'avoir 1.600 actionnaires ouvriers, par suite une proportion de trois actionnaires pour un ouvrier, il faudra toujours plus d'actionnaires proportionnellement au nombre d'ouvriers, à mesure que se développera la grande industrie ; au lieu d'être de 1 à 3 la proportion sera de 1 à 4, 1 à 5, à 6, à 8, à 10, à 20 etc.

Néanmoins restons-en à ce fait que pour fournir l'outillage à 500 ouvriers il faudra 1.600 ouvriers actionnaires et discutons.

Tant que je ne voudrai fonder qu'une, deux, trois fabriques, ce sera bien, cela ne présentera aucune difficulté en théorie (toujours en théorie) et si l'on veut se faire illusion. Je suppose donc, toujours en théorie, le triple, le quadruple du nombre des travailleurs actionnaires. Mais si j'étends à la classe ouvrière tout entière ces associations — et ce ne sont pas seulement de ceux qui veulent s'émanciper qu'il est question ici — si donc, dans le cours du temps, je veux fonder autant de fabriques qu'il en faut pour pouvoir sans exception y employer *toute la classe ouvrière*, où prendrai-je donc dans cette classe 3, 4, 5, 10, 20 fois le nombre de ces ouvriers qui doivent représenter les ouvriers actionnaires et permettre de fonder ces fabriques de travailleurs associés ?

Vous voyez, Messieurs, qu'il y a absolument impossibilité mathématique à affranchir par ce moyen les travailleurs ; qu'on ne peut se laisser aller à une telle illusion que par un travail d'imagination tout-à-fait fantaisiste, ne supportant pas la critique, et que seulement l'aide de l'État peut amener l'abrogation de la loi cruelle qui pèse sur le travail ; loi par laquelle le prolétariat est continuellement opprimé et exploité

Le mouvement ascensionnel ouvrier, étayé sur la force purement atomique isolée du travailleur, a seulement eu le mérite (et ce mérite est immense) d'indiquer d'une façon compréhensible la voie pratique

par laquelle on peut acquérir l'émancipation des travailleurs, épreuve brillante et pratique qui exclut tout doute réel ou simulé sur la possibilité de l'exécution. De cette possibilité résulte pour l'État le devoir de prêter, dans ce but si élevé de la civilisation humaine, aide et protection aux travailleurs.

Je vous ai en même temps démontré que l'État en général n'est rien autre chose que la grande organisation, la grande association des classes travailleuses et qu'ainsi l'aide de l'État, qui rendrait possibles toutes les petites associations, ne serait que l'association *par l'aide-toi toi-même*, le *self-help* social, légitime, complet, naturel et juste que les classes travailleuses, en la personne de leurs membres comme individus isolés peuvent mettre en pratique en s'associant largement.

Donc, encore une fois, *les associations libres individuelles des ouvriers, mais les associations libres individuelles, rendues possibles par l'aide initiatrice et protectrice de l'État*, c'est là le seul moyen de transformer le sort des travailleurs.

Mais comment est possible cet interventionnisme social ? Ici la réponse vous sautera clairement aux yeux. Elle n'est possible qu'avec le suffrage universel et direct. *Si le corps législatif allemand est élu par le suffrage universel direct, alors et seulement alors, vous pourrez décider l'État à remplir son devoir.*

Alors seulement la nécessité de cette intervention s'imposera au corps législatif ; alors seulement les limites, la forme et les moyens en pourront être discutés rationnellement et scientifiquement.

A ce moment, soyez-en convaincus, les hommes qui comprennent votre cause et luttent pour elle sauront, armés de l'étincelant scalpel de la science, être à vos côtés et protéger vos intérêts, et si alors *les représentants de votre cause restent en minorité*, et aussi longtemps que cela existera, vous n'aurez, vous classe des déshérités, à vous en prendre qu'à vous-mêmes, car vous aurez fait de mauvais choix.

Le suffrage universel et direct est donc non seulement votre principe politique, mais le *principe fondamental social*, le principe de toute revendication sociale.

Il constitue le moyen unique d'améliorer le sort matériel de la classe ouvrière.

Que faire pour arriver au suffrage universel et direct ? Jetons ici un regard sur l'Angleterre !

La grande agitation du peuple anglais contre les corn-laws (lois sur les grains) a duré plus de cinq ans. Mais finalement ces lois ont dû tomber et être abrogées, voire même par un ministère tory.

Organisez-vous en une association de travailleurs, dans le but de créer une agitation légale et pacifique, mais infatigable et incessante

pour l'obtention du suffrage universel et direct dans tous les pays allemands. Cette association ne compterait-elle que cent mille travailleurs qu'elle serait déjà une puissance avec laquelle il faudrait compter.

Poussez ce cri d'appel de proche en proche, dans chaque atelier, dans chaque village, dans chaque cabane. Que les ouvriers des villes fassent couler comme un torrent sur les travailleurs des campagnes les hautes pensées et les hautes vues.

Débattez, discutez partout, quotidiennement, sans relâche, sans trêve, sans fatigue, à l'exemple de cette anti-corn-law-league, de cette agitation anglaise contre les lois céréales, et cela pacifiquement, dans les réunions publiques comme dans vos réunions privées. Prêchez la nécessité du vote direct et universel. Plus l'écho de vos voix sera des millions de fois répété, d'autant plus puissante en sera l'invincible pression.

Cotisez-vous pour fonder des caisses dans le but d'entretenir l'agitation. Vous créerez ainsi une puissante force financière, ne feriez-vous que de minimes versements individuels. Ne donneriez-vous par exemple qu'une cotisation hebdomadaire de 1 silbergros (12 centimes 1/2) que cent mille cotisants de l'association réuniraient ainsi annuellement plus de 160 000 thalers (500,000 francs). Fondez des journaux qui chaque jour répètent les désiderata et les exigences de l'état social et donnent les raisons de ces exigences. Répandez dans ce but des brochures par le même moyen.

Avec les fonds de cette caisse, payez des agents de l'association qui porteront vos idées dans tous les coins du pays, qui enfonceront votre appel dans le cœur de chaque travailleur, de chaque villageois, de chaque garçon de ferme. Dédommagez des fonds de votre caisse tous les travailleurs qui ont souffert de dommages ou de poursuites en travaillant au but commun.

Répétez tous les jours la même chose sans vous lasser, encore une fois la même chose et toujours la même chose. Plus ce sera repété, plus cela empoignera autour de vous et aura de puissance pour l'avenir.

L'art tout entier d'arriver à un *résultat pratique consiste à employer à chaque instant toute sa force sur un seul point — sur le point le plus important* — et à ne regarder ni à droite ni à gauche.

Ayez donc l'œil devant vous, soyez sourds pour tous et pour tout ce qui n'est pas le suffrage universel et direct et pour tout ce qui n'y mène pas ou n'y tient pas de près ou de loin. Lorsque vous aurez poussé ce cri d'appel — ce qui peut arriver d'ici à peu d'années — et qu'il aura été vraiment répété par les 89 ou 96 centièmes de la population, lesquels, comme je vous l'ai démontré, constituent les

classes pauvres et déshéritées de la société, alors, comptez-y, la réalisation de votre désir ne se fera pas longtemps attendre. On peut, du côté du Gouvernement et de la Bourgeoisie, se quereller et se fâcher, à propos des droits politiques ; on peut même vous les refuser ces droits politiques, ainsi que le suffrage universel par la lenteur avec laquelle on interprètera le droit politique. Mais soyez absolument sans crainte, Messieurs, il n'y a pas de pouvoir qui puisse vous résister longtemps si vous savez vouloir, puisque vous êtes presque tout le corps social. (1)

Tel est l'étendard que vous devez arborer, avec lequel vous devez vaincre. Il n'y en a pas d'autres pour vous.

Salut et poignée de mains.

Ferdinand LASSALLE.

Berlin, 1er mars 1863.

(*Traduit par Potonié Pierre*).

---

(1) Ceux qui ont assisté au développement du parti démocrate socialiste allemand, peuvent témoigner qu'il a suivi assez fidèlement la tactique recommandée par Lassalle. Toutefois par ce qui a trait au suffrage universel l'intervention populaire n'a pas eu longtemps à s'exercer. En effet lorsqu'il eut inauguré contre le Danemark sa politique de rapine et qu'il se préparait à la continuer contre l'Autriche et contre la France, c'est-à-dire dès 1865. M. de Bismarck octroya le suffrage universel. Ici les prévisions optimistes de Lassalle ont été en défaut. Le suffrage ne saurait valoir plus que l'électeur. Tant que l'électeur sera ignorant, tant qu'il n'aura pas avec la connaissance des réalités et des nécessités de son époque, l'amour du devoir social et la conception des grands intérêts moraux et sociaux de l'humanité, il ne faut pas trop espérer dans le suffrage universel. Et si nous en sommes encore à cette situation dans la France démocratique et républicaine, à plus forte raison en doit il être de même dans l'Allemagne retombée, depuis 1870, en pleine régression absolutiste féodale et militaire. (La Rédaction)

LES INÉGALITÉS AGRAIRES

ET LES

RETARDS DE L'AGRICULTURE EN FRANCE

D'APRÈS LA STATISTIQUE DÉCENNALE DE 1882

Second article

*
* *

Les codes n'ont jamais donné qu'une seule et même définition du droit de propriété, applicable indistinctement aux choses les plus différentes par leur nature, et les plus distinctes par le rôle qu'elles remplissent dans l'activité humaine, savoir : les choses mobilières et immobilières. C'est là une confusion juridique on ne peut plus funeste ; elle a été la source des plus graves erreurs et des plus sérieux abus. Placer la propriété du sol, dont la surface est limitée et la possession indispensable à tous, sur la même ligne que la propriété d'un produit ou d'un corps mobile et modifiable, c'est confondre la base et l'édifice, le contenant et le contenu, l'espace et le temps, l'absolu et le relatif.

De même que le lit d'une rivière et le fond de la mer sont distincts des eaux qui coulent et glissent sur leur surface, de même aussi le sol est-il distinct des roches, des terres, des plantes et des habitations qui s'y appuient, quelle que soit leur origine. Il y a là des éléments juridiques d'une nature absolument hétérogène, qu'il n'est pas permis de réunir sous le rapport des droits et des devoirs qui s'y rattachent, sous peine de ne plus pouvoir distinguer la propriété légitime, de la possession usurpée.

Par sa surface fixe et limitée, **le sol est un monopole**. Il n'est donné à personne d'en créer la moindre parcelle. A ce titre déjà, il devrait être juridiquement et économiquement distingué de tout ce qu'il supporte. Mais si l'on considère le rôle capital qu'il remplit dans la vie humaine, comparativement aux choses mobilières, on verra qu'au point de vue politique et social, il n'est pas moins indispensable de le classer à part dans la définition du droit.

Le sol en effet, est le siège de l'agriculture et de l'industrie ; c'est

l'emplacement de toutes les opérations commerciales, de tous les travaux artistiques et scientifiques ; c'est l'habitat de l'homme, le point d'appui, le support et le dépôt de toutes choses. Nul ne peut s'en passer. Quiconque en est privé, et se trouve en outre dans l'impossibilité de s'en procurer, se voit menacé dans sa propre existence, et devient forcément un perturbateur, un révolutionnaire, un criminel.

Confondre la propriété foncière avec la propriété mobilière, c'est méconnaître l'hétérogénéité des éléments du droit ; c'est laisser la porte ouverte à l'arbitraire législatif ; c'est justifier le vol lui-même par l'impossibilité de préciser les limites des droits, des devoirs, et des obligations sociales.

On conçoit très bien que la propriété d'un objet mobilier, d'un produit, emporte le droit d'en disposer d'une manière absolue, jusques et y compris la destruction même inutile et sans profit ; car la propriété d'un produit ne prive, par elle-même, aucune personne de la possibilité d'en fabriquer un semblable ; mais il n'en est plus de même quand il s'agit de la terre dont la surface est limitée ; ceux qui la possèdent en privent nécessairement les autres, puisqu'il n'est donné à personne d'en produire un simple millimètre carré.

Laisser à un propriétaire foncier le droit d'abus, tel qu'on le laisse à un propriétaire mobilier, c'est-à-dire le droit absolu de condamner la terre à l'inhabitation, à l'inculture, au chômage, c'est lui donner d'abord : le droit d'affamer la population, droit meurtrier s'il en fut jamais ; ensuite le droit d'accaparer, à son profit exclusif, l'un des facteurs de la production et du travail, droit aussi meurtrier que l'autre. Chômage et accaparement, sont les deux grands abus de la propriété terrienne. Je le répète : le sol est un monopole. c'est pour cela qu'il ne peut être l'objet d'un droit absolu et sans réserve; la propriété du sol devrait plutôt se signaler et se définir par les *devoirs* et les *restrictions* qu'elle impose au titulaire, que par les droits et les pouvoirs qu'elle lui confère.

Ayons donc deux définitions du droit de propriété : l'une, comprenant l'us et l'abus, applicable à tout ce qui est mobile et modifiable ; l'autre, prescrivant des devoirs et des restrictions sévères, et applicable à l'emplacement, à l'habitat, c'est-à-dire au sol. Le droit de propriété, en tant qu'ayant le sol pour objet, est inséparable du devoir de l'habiter, de le cultiver, de le faire valoir.

Il faut préciser les devoirs du propriétaire terrien, comme on précise ceux de tout monopoleur. En général, les monopoles artificiels, concédés par l'autorité, sont réglementés et limités par des tarifs, par l'obligation du service, par toutes sortes de devoirs ou restrictions ; tels sont notamment : les monopoles des chemins de fer, entreprises de transports, canaux, offices publics, et autres. *A fortiori*, le

monopole du sol devrait-il l'être également, sous peine de devenir abusif et nuisible. La circonstance que ce monopole est naturel et non institué, ne devrait pas être une excuse à l'exonération de toute obligation, de toute charge, de tout impôt.

Il faut insister sur ce point, car il est capital. Toutes nos misères économiques, politiques et sociales, et spécialement toutes les souffrances de l'agriculture, proviennent originairement d'un vice juridique, d'une fausse définition du droit de propriété. Les juristes ont assimilé entre eux les éléments les plus hétérogènes : les hommes, le sol, les choses mobilières. Sous l'ancien droit, l'homme pouvait devenir une propriété, au même titre qu'un animal, ou un objet quelconque. Son maître avait sur lui droit de vie et de mort. Sous ce rapport, la confusion a cessé, et l'esclavage a été aboli. On a pensé que tous les hommes, même les esclaves, ayant une âme immortelle et même éternelle, il ne fallait plus les confondre avec les animaux, les plantes et les êtres inanimés. Fort bien. Mais s'il y a, relativement à l'habitant de la planète, quelque chose d immortel au monde, ou du moins figurant l'immortalité, faisant naître l'idée d'éternité, n'est ce pas le sol ? C'est par le sol que l'homme dont la vie est si courte, se rattache à l'immortalité, aux générations passées et futures, à toute l'universalité des êtres pensants. C'est par l'espace absolu, dont la base solide est la surface du sol, que la pensée entre dans l'absolu et arrive aux plus hautes conceptions scientifiques. Il y a donc les mêmes raisons juridiques de distinguer le sol des choses mobilières, qu'il y en a eu de distinguer l'homme des objets purement matériels.

Quiconque possède le sol, monopolise tout. Il monopolise l'air, la lumière, l'eau, toute la matière organisée et inorganique. Il monopolise le travail, les subsistances, la vie. Il est maître de tous les êtres animés et inanimés. Comme le dit le Code, la propriété du sol emporte la propriété du dessus et du dessous. Celui qui la tient, est maître de son semblable, si son semblable a le malheur d'être privé de toute portion de terre.

En assimilant le sol aux choses mobilières, nos codes autorisent encore indirectement l'esclavage avec le droit de vie et de mort. Qu'est ce que la faculté d'accaparer le sol et de le condamner au chômage, sinon le droit de vie et de mort sur le prolétaire ? Pour être indirect, ce droit n'en est pas moins aussi cruel et inhumain que l autorité de l'ancien maître d'esclaves.

En fait, le prolétaire moderne dépend autant du propriétaire foncier, que l'ancien esclave dépendait de son maître. Or, cet esclavage moderne, survivant à l'abolition juridique de l'esclavage antique, est le résultat direct de la fausse définition du droit de propriété en tant que s'appliquant au sol. Pour abolir définitivement tout escla-

vage et en prévenir le retour, il fallait d'abord constater qu'il y a une différence essentielle, absolue, radicale, entre le sol et tout ce que le sol supporte ; et ensuite, attacher à la propriété du sol, des devoirs capables d'en prévenir les abus et l'accaparement. A ces conditions seulement, on arrivait à l'émancipation réelle des masses. Ces conditions n'ayant pas été remplies, l'esclavage s'est perpétué jusqu'à nous.

Toutes les nations n'ont pas compris le droit de propriété comme la nôtre ; certains peuples, mûris par l'âge, l'expérience et les malheurs, ont rectifié et redressé la confusion primitive. En Chine, notamment, celui qui laisse sa terre en friche ou en mauvais état, en est privé (1) ; et de plus, il subit un châtiment corporel pour le dommage causé à la société par le chômage. Toute terre inculte et inhabitée est confisquée et expropriée, non seulement sans indemnité pour le propriétaire négligent, mais encore avec une bonne volée de coups de bâtons à titre d'amende. C'est brutal ; mais la brutalité ne vaut-elle pas mieux que l'injustice ?

Oui, le droit de posséder une terre sans l'habiter et l'utiliser, est inique et monstrueux, parce qu'il permet à une classe de privilégiés d'accaparer tout le sol et de se rendre maître de tous ceux qui en sont privés.

Oui, le droit de posséder plus de terre qu'on n'en peut habiter et employer personnellement pour soi et sa famille, est exorbitant et révoltant, parce que, tout ce que les uns possèdent au-delà de leurs besoins, est une privation cruelle et une source de souffrances pour les autres, et souvent la mort pour beaucoup.

Qu'un particulier ait le droit d'accumuler dans sa demeure des montagnes de richesses mobilières, personne ne peut s'en plaindre dès que tout le monde a la possibilité d'en faire autant ; mais que ce même particulier ait également le droit d'enlever à d'autres la possibilité de travailler, de produire et d'accumuler, en leur enlevant leur part d'habitat, leur part de sol, c'est ce qu'on ne peut admettre, et c'est cependant ce qui existe et a toujours existé.

A ces droits meurtriers, il faut opposer le droit social de déposséder le propriétaire absent ou négligent, de confisquer la terre en état de chômage, d'exproprier tout ce qui dépasse la part légitime d'une famille à l'habitat commun. Ainsi le veut la justice. La propriété du sol sans devoirs à remplir, sans impôt à payer, est un meurtre national ; c'est un crime de lèse-humanité.

Pour faire cesser ce crime, la société aurait au besoin le droit d'employer les moyens violents et arbitraires, comme on le fait en

(1) Voir le Code chinois traduit par Félix Renouard de Sainte-Croix. Voir aussi la *Cité chinoise* par M. Eug. Simon. Librairie de la Nouvelle Revue.

Chine. La propriété foncière oisive est un chancre que l'on aurait le droit d'extirper à l'aide d'instruments tranchants, si l'on ne possédait aucun autre moyen de s'en débarrasser. Car la violence vaut encore mieux que l'iniquité.

Heureusement, on peut se dispenser de recourir à la violence. Il serait très facile, en pratique, de faire cesser tous les abus de la propriété foncière, sans porter aucune atteinte à la liberté individuelle. On peut, en effet, évaluer en monnaie, les devoirs du propriétaire. C'est ce que l'on a déjà fait en transformant en taxes les prestations en nature, les services personnels et redevances en produits, etc. Il suffirait donc de taxer suffisamment la terre *sans tenir aucun compte de l'usage que le propriétaire en fait*, pour le forcer : soit à habiter et cultiver son domaine, soit à le délaisser (1). Ainsi serait opérée, par une simple mesure fiscale, la réforme juridico-sociale.

Par l'impôt unique sur la surface du sol, on en empêchera l'accaparement et le chômage, on rendra la terre accessible à tous, on assurera l'égalité agraire et le morcellement parallèle à la population (2).

Par l'impôt unique sur la surface du sol, on libérera le travail, l'agriculture, l'industrie et le commerce de tous impôts, et l'on assurera au travailleur l'intégralité du produit de son labeur.

Il est aussi nécessaire d'exonérer le travail et tous les produits, que de taxer le sol.

Il est aussi indispensable de taxer le sol que de libérer la production et le travail.

L'un ne peut aller sans l'autre ; les deux mesures se complètent et n'en font qu'une.



Les réflexions qui précèdent étaient nécessaires pour expliquer ce qui va suivre. Les vices juridiques que nous venons de signaler n'ont pas seulement eu pour effet d'étendre l'inculture et le chômage sur une vaste partie de territoire, mais encore d'arrêter tout progrès agricole. Si notre agriculture est encore aujourd'hui dans l'enfance

(1) Voir la *Repartition métrique des Impôts*. 2 vol. par Toubeau. Paris, Guillaumin.

(2) M. Daumas a déposé dernièrement au Conseil municipal de Paris, un projet de résolution tendant à l'adoption d'un impôt foncier basé non sur la valeur mais sur le mètre cube. Ce projet est le seul rationnel qui eût jamais été formulé. Il résout non seulement la question des octrois et tout le problème fiscal, mais encore la question foncière ou agraire. Son adoption ferait cesser la scandaleuse spéculation sur les terrains à bâtir, et diminuer la valeur du sol et des loyers. En d'autres termes, l'impôt cubique inaugurerait pratiquement la réforme juridico-sociale.

malgré les progrès accomplis dans les autres branches de l'activité humaine ; si, dans la plupart de nos départements, elle est restée plus voisine de l'état de nature que de l'état de civilisation ; si ses rendements sont à peine supérieurs à ceux des âges primitifs ; si enfin elle se traîne péniblement dans l'ornière de l'ignorance et de la routine, cela provient originairement du vice capital dont le droit de propriété se trouve entaché. La culture extensive ne domine encore presque partout, que parce que les propriétaires sont dispensés, de par nos codes et nos lois, de cultiver intensivement. Ayant le droit de ne pas cultiver du tout, ils ont, *à fortiori*, celui de ne cultiver que le moins possible. Ils ont tous ces droits, et ils en usent et en abusent. Ils ne cultivent pas, ou ils cultivent mal ; ils confient leurs terres à des colons, à des métayers, à des fermiers ou à des salariés, sous des conditions et des charges telles, que tout progrès est arrêté net.

Qu'importe aux grands propriétaires l'inculture et la mauvaise culture ? N'ayant aucun impôt à payer, aucun devoir à remplir, ils sont irresponsables du mal qu'ils produisent. Ils sont même plus qu'irresponsables ; ils sont encouragés à maintenir le chômage de la terre, par les bénéfices qu'ils retirent des millions de prolétaires qui, privés de toute part au sol, sont obligés, pour vivre, d'offrir leurs bras au rabais, et de travailler à vil prix dans les mines, usines et manufactures de ceux qui les ont dépouillés. Les maîtres estiment que le prolétariat est plus avantageux à exploiter que la terre!

Naturellement, les grands propriétaires ne voudront jamais convenir qu'ils sont eux-mêmes responsables des souffrances de l'agriculture. Ils attribuent ces souffrances : tantôt à la concurrence étrangère, tantôt aux impôts. Ils réclament des droits protecteurs ou *compensateurs*, comme ils les nomment aujourd'hui ; ils demandent la réduction ou l'abolition des droits qui écrasent l'agriculture.

Sur ce dernier point, ils ont parfaitement raison. Les droits sur les boissons et les alcools, sur le sucre et le tabac, sur d'autres produits encore, sont absolument funestes à l'agriculture, et il y a nécessité de les abolir ; cela ne fait pas l'ombre d'un doute. Mais, croit-on qu'il suffirait d'abolir tous ces droits pour relever l'agriculture ? Nullement. Tant qu'on exonérera le propriétaire terrien de tout devoir, de tout impôt, il cultivera aussi mal que possible, il fera cultiver par d'autres en leur imposant un tribut onéreux qui sera une entrave, et même il ne cultivera pas du tout. Ce qu'il faut pour rendre la vie aux champs, c'est imposer des devoirs à la propriété terrienne, en taxant le sol sans tenir compte de ce qu'il produit ou ne produit pas.

Du reste, si l'agriculture est écrasée d'impôts, n'est-ce pas parce

que le sol est exonéré ? Ce que celui-ci ne paie pas, retombe forcément sur celle-là. En taxant le sol, on ne libérera pas seulement l'agriculture, on la stimulera et l'encouragera. Taxer la surface, équivaudra à rendre la culture intensive obligatoire.

La taxe du sol ne sera pas seulement une réforme fiscale, ce sera une solution agricole et agraire.

Quant à la concurrence étrangère dont se plaignent nos grands propriétaires, elle n'est pas plus la cause de la faiblesse de notre agriculture, que la concurrence des habitants de la lune. La concurrence étrangère provoque la baisse des prix, c'est incontestable; cette baisse préjudicie aux grands propriétaires et aux grands cultivateurs, c'est encore incontestable. Mais pourquoi la lutte est-elle impossible, sinon parce que nos prix de revient sont trop élevés ? Et si nos prix de revient sont trop élevés, ce n'est évidemment pas à cause de la concurrence étrangère, mais parce que notre système de tenure du sol est onéreux. Le progrès agricole consiste autant à produire à meilleur marché qu'à produire davantage. Mais on n'atteindra ce double résultat, qu'en transformant notre mode de tenure du sol. Le métayage, le fermage et le salariat sont ruineux. La culture extensive et pauvre n'est plus possible dans nos pays ; elle y est trop coûteuse. Quant à la culture intensive, elle ne peut pas être lucrative sous le régime de la grande propriété. La culture intensive en grand est ruineuse ; ses prix de revient sont trop élevés. Cela tient à diverses considérations que nous développerons plus loin. Bornons-nous pour le moment à dire ceci : quand la terre sera totalement aux mains de tous les travailleurs, la petite culture directe développera la production jusqu'à son maximum, en abaissant son prix de revient jusqu'au minimum. Alors, notre agriculture bravera la concurrence étrangère aussi facilement qu'une locomotive brave les vents contraires à sa marche. Ce résultat sera atteint par l'impôt unique sur la surface métrique du sol.

Ceci dit, reprenons notre examen de la statistique décennale de l'agriculture. Sondons jusqu'au fond la plaie qui nous paralyse.

LE FROMENT

De toutes les céréales, dit avec raison M. Tisserand, le froment est la plus importante, la plus riche en matières nutritives ; c'est aussi celle qui se cultive le plus en France. En 1882, il a occupé 7.191.149 hectares, ou la septième partie du territoire ; la production totale s'est élevée à 129.338.676 hectolitres, c'est-à-dire une moyenne de 18 hectolitres à l'hectare.

Ce rendement moyen de 18 hectolitres à l'hectare est supérieur à

la moyenne des rendements obtenus pendant la période décennale de 1874 à 1883, et qui ne s'élevait qu'à 15 hectolitres par hectare.

Nous verrons tout à l'heure ce qu'un tel rendement a de mesquin et d'humiliant pour notre agriculture.

En Belgique, où l'agriculture dans son ensemble, n'est cependant guère plus avancée qu'en France, le rendement moyen par hectare est supérieur au nôtre d'environ 5 hectolitres. Et comme le fait très bien remarquer M. Tisserand (p. 17). « Si en France le rendement était le même qu'en Belgique, nous récolterions 33 millions d'hectolitres de plus chaque année, ce qui porterait notre production moyenne annuelle de froment à 135 millions d'hectolitres au moins, laquelle suffirait largement, *sans le secours d'aucune importation*, à tous les besoins de l'alimentation et de l'industrie du pays. La France aurait même dans ce cas un léger excédent. »

Si notre rendement moyen est inférieur à celui de la Belgique. il est encore bien plus inférieur à celui de l'Angleterre. Celle-ci produit une moyenne de 28 hectolitres à l'hectare. Et cependant l'agriculture anglaise est loin d'être parfaite ; elle est même, dans son ensemble, aussi routinière, parce qu'elle est aussi entravée, que la nôtre.

« Sur la surface restreinte qu'elle consacre à la production du froment, observe M. Tisserand (p. 17), l'Angleterre obtient un rendement par hectare double de celui que nous réalisons en année moyenne, et d'un tiers plus élevé que celui de la Belgique. Avec une production proportionnelle égale, la France pourrait non seulement suffire à ses besoins, mais *fournir à l'exportation* une masse considérable de froment, puisqu'elle arriverait à récolter 201 millions d'hectolitres de blé en moyenne chaque année. »

Ce n'est pas seulement à la Belgique et à l'Angleterre que la France est inférieure par son rendement, elle l'est également à la Hollande, au Danemark, à la Suède et à la Norwège. Et cependant, tous ces pays ne passent pas pour être en avance sur le nôtre.

Les personnes étrangères à l'agriculture, et même les routiniers de l'agriculture, ne manqueront certainement pas d'attribuer les différences de rendements aux différences des terres et des climats. Or, il suffit de constater qu'en France, où ni la terre ni le climat n'ont changé, les moyennes se sont cependant élevées régulièrement à chaque période, pour prouver que le rendement dépend bien moins de la nature du sol et du climat que des procédés de la culture. Pour la période de 1815 à 1820, la moyenne annuelle a été de 10 hectolitres 22 à l'hectare ; tandis que pour la période de 1881 à 1885, elle est de 15 hectolitres 77. C'est un accroissement moyen de 5 hectolitres à l'hectare. Or, il est bien évident que cet accroissement n'est pas dû à un changement de

température. Et si les terres se sont améliorées, c'est par suite des travaux accomplis par les cultivateurs, et non par des causes naturelles. Comme le fait très bien observer M. Tisserand, (p. 62), l'influence des agents naturels parait s'amoindrir dans une certaine mesure devant des efforts soutenus et des cultures plus méthodiques.

Ce qui prouve encore que le rendement dépend moins de la nature du sol que des qualités du cultivateur, c'est la comparaison des chiffres obtenus dans chaque département. En voici le tableau pour les dix premiers et les dix derniers de la liste ; il suffira d'y jeter les yeux pour constater que le nombre d'hectolitres à l'hectare ne correspond nullement aux influences naturelles.

Produit moyen par hectare du froment en 1882.

Moyenne pour la France : 17 hectolitres 98

1	Seine	28. 51	78	Manche . . .	13. 92
2	Seine-et-Marne .	26. »	79	Charente-Infre .	13. 84
3	Seine-et-Oise . .	25. 95	80	Lozère	13. 70
4	Eure-et-Loir . .	25. 69	81	Lot	13. 67
5	Nord	24. 45	82	Bouches-du-Rhône	13. 60
6	Oise	23. 49	83	Cantal	13. 41
7	Loiret	22. 91	84	Basses-Alpes . .	13. 34
8	Somme	22. 69	85	Charente . . .	12. 66
9	Loir-et-Cher . .	22. 43	86	Alpes-Maritimes.	11. 97
10	Yonne	21. 79	87	Corse	10. 16

Ce qui ressort clairement de ces chiffres, c'est que le nombre d'hectolitres obtenu par hectare donne la mesure de la puissance productive du cultivateur, plutôt que de la part fournie par les agents naturels.

Du reste, ne voit-on pas souvent, dans un même département, ou plutôt dans une même commune, deux exploitations voisines donner des rendements très inégaux ? Sur deux terres de mêmes qualités, on constate des écarts considérables ; ici l'on récolte 15 hectolitres à l'hectare, tandis qu'à côté on en récolte 30 ou 40. A quoi cela tient-il ? Évidemment à des différences de culture, de méthode, et surtout de tenure du sol. D'un côté, ce sont de pauvres métayers ou fermiers ; de l'autre, de bons propriétaires, cultivant leur propre fonds. Ici, l'on fait une grande consommation d'engrais ; là, on le distribue avec parcimonie. A droite, on laboure profondé-

ment ; à gauche, on entame à peine la surface. Tel cultivateur fait un bon choix de semence ; tel autre prend sa graine au hasard. L'un des champs est infesté de mauvaises herbes et de plantes parasites ; l'autre est sarclé et nettoyé avec le plus grand soin. Ici, les récoltes sont protégées contre les ennemis naturels, tels que : chasseurs et gibiers, insectes et animaux nuisibles ; là, elles sont ravagées et ruinées avant d'arriver à maturité. Et ainsi de suite.

Ce sont ces diverses manières de traiter la terre et de soigner la plante, qui produisent les écarts de rendements.

Certes, il y a des différences dans la qualité des terres d'un département à l'autre, d'une commune à l'autre, d'une ferme à l'autre. Mais la question serait d'abord de savoir si elles ne sont pas dues aux propriétaires eux-mêmes ? Les terres se détériorent et se dégradent comme les bâtiments, aussi facilement et aussi vite qu'eux si on les néglige et si l'on abuse de la jouissance comme le font souvent les locataires et les usagers des biens communaux. Les troupeaux, les eaux, les destructions systématiques, l'incurie et la négligence, sont autant de causes de ruine du sol. Confiez deux terres égales à deux familles, l'une soigneuse et attentive, l'autre négligente et remplie de vices, les deux terres ne tarderont pas à devenir très inégales. Tandis que l'un des propriétaires aura amélioré, l'autre aura dévasté, dégradé ou simplement laissé détériorer et négligé de faire les travaux nécessaires d'entretien, et les réparations urgentes.

Les inégalités entre les terres sont, plus souvent qu'on ne se l'imagine, dues aux propriétaires eux-mêmes. C'est ce qui a donné naissance au dicton : *Tant vaut l'homme, tant vaut la terre.*

Quant aux inégalités naturelles, elles peuvent facilement disparaître par des travaux d'amélioration. Un bon propriétaire transforme sa terre aussi facilement qu'on bâtit une maison. On dessèche les terrains marécageux, on draîne ceux qui sont humides, on défonce, on laboure profondément, on nivelle, on dépierre, on irrigue, on amende, on fume, et l'on arrive, quelquefois en peu de temps et à peu de frais, à élever à la première classe, une terre naguère stérile.

Tous ces travaux d'amélioration n'exigent même pas toujours beaucoup de capitaux. Un paysan actif et soigneux, obtiendra, quoique pauvre, de bien plus beaux résultats qu'un grand propriétaire riche, même avec ses machines et ses grands capitaux. Donnez à un paysan une terre absolument stérile, il ne tardera pas à la rendre fertile et à l'enrichir par son propre travail. Ce que réclame la terre pour donner de riches moissons, c'est bien moins le capital que les soins éclairés et affectueux. Pour bien récolter, il faut aimer la terre et la plante.

De même que l'on transforme et améliore les terres, de même aussi l'on modifie les plantes de manière à accroître les rendements et les récoltes en qualités comme en quantités. Nous voulons en donner ici une idée, afin de bien montrer que pour faire de la bonne culture, ce sont moins les capitaux qui sont nécessaires, que la justice et l'équité dans le travail et la répartition de la propriété foncière. Quelques exemples suffiront pour convaincre les plus incrédules.

L'un des meilleurs moyens d'améliorer les plantes est incontestablement la *sélection*. Ce moyen est connu depuis longtemps en horticulture ; on commence à l'appliquer en agriculture. Voici en quoi cela consiste :

Dans un champ de blé, par exemple, on choisit les plus beaux épis pour en semer le grain à part dans une terre bien préparée. La première récolte qui en sortira, sera déjà supérieure à la précédente. De nouveau l'on choisit les plus beaux épis de cette récolte améliorée et l'on en obtient une seconde encore supérieure à la précédente. On repète l'opération plusieurs fois de suite et l'on a alors une semence qui, dans une terre bien fumée et bien nettoyée, peut donner des rendements de 50, 60, et même 70 hectolitres à l'hectare, c'est-à-dire le double et le triple des bons rendements actuels. C'est par le même procédé que l'on améliore toutes les céréales, les légumes, les fourrages, toutes les plantes en général. Inutile de faire remarquer qu'en agriculture, le choix de la semence a une importance considérable.

Par la sélection on transforme les plantes pour ainsi dire à volonté. D'une plante sauvage et sans valeur on en fait un produit excellent pour la table ou pour la nourriture des animaux. Beaucoup de nos légumes et fourrages ont été tirés de la sauvagerie par ce moyen. Non seulement on accroît les rendements, mais on améliore les qualités, on perfectionne les sujets, on les rend plus précoces ou plus tardifs, selon les besoins ; de sorte qu'en devançant d'une part l'époque de la maturité, et en retardant de l'autre celle des semis qui suivent immédiatement, on parvient à obtenir deux récoltes par an. C'est ce qui est arrivé en Chine pour le riz.

On voit qu'il est facile de faire de la bonne culture sans avoir fréquenté l'Institut agronomique.

Je veux encore donner ici un autre exemple de la facilité avec laquelle on accroît la production et les récoltes, afin de bien démontrer que la haute culture n'est nullement le résultat d'efforts extraordinaires et exceptionnels, mais est au contraire à la portée de tout le monde, et que ce qui manque à tout le monde pour en faire, c'est un lopin de terre, c'est la justice dans les lois.

Nous avons cité la *sélection* comme l'un des principaux moyens

employés pour transformer les espèces. Un autre moyen, également très important et simple en lui-même, est le *repiquage*, ou transplantation des jeunes sujets. On sème à part sur un petit espace, puis, lorsque la plante commence à se montrer, on la repique ou replante ailleurs. Quelquefois même, on repique plusieurs fois.

Les avantages du repiquage sont nombreux : non seulement la plante repiquée se fortifie et s'améliore, mais celui qui use de ce procédé réalise des économies sérieuses. Il économise l'espace, le temps, la main-d'œuvre, les engrais, l'eau, la surveillance. C'est grâce au repiquage que les maraichers parisiens arrivent à obtenir 8, 10, et jusqu'à 12 récoltes par an. Sans le repiquage, l'horticulture, le jardinage, la culture maraichère, aujourd'hui si prospères et si brillants, seraient encore dans l'enfance.

Or, le repiquage peut s'appliquer aux céréales aussi bien qu'aux fleurs et aux légumes et fourrages. En Chine, où l'Agriculture est aussi avancée que notre culture maraichère, on repique tout, même les céréales, et notamment le riz et le froment. C'est par le repiquage et la sélection que les Chinois sont arrivés à obtenir deux récoltes successives de riz la même année. En Europe, le repiquage du blé est non seulement peu pratiqué, mais même peu connu. On l'a cependant expérimenté, et il a donné de magnifiques résultats. Au lieu de récolter 10 ou 12 grains pour un, on en a obtenu jusqu'à 1.500, 2.000 et même 2.500. Au lieu d'un épi par grain, on en a récolté 50 et jusqu'à 80.

Certes, il serait injuste de reprocher à nos cultivateurs de négliger le repiquage du blé ; encore moins pourrait-on leur conseiller d'en faire. Non seulement ils ne sont pas organisés pour cela, mais le besoin d'une si haute production ne se fait nullement sentir. Quand la France comptera *cinq cents* millions d'habitants, elle aura toute facilité, et même *elle sera obligée* de pratiquer le repiquage des céréales et de faire plusieurs récoltes par an afin de pouvoir nourrir tout son monde. Mais nous n'en sommes pas là ! Avec nos 38 millions d'habitants pour 50 millions d'hectares, nous pouvons nous contenter d'une culture modérée et d'une seule récolte par an. Si l'on dépassait cette limite, nous ne saurions que faire du surplus.

Nous aurions déjà un surplus considérable si nous arrivions à une culture médiocrement intensive sur tout notre territoire ; non seulement nous pourrions nourrir en pain blanc, viande et boissons saines, des millions d'êtres qui, aujourd'hui, sont obligés de se contenter de pommes de terre, de pain de seigle et de châtaignes, mais il y aurait une réserve importante à consacrer à l'accroissement de la population. Au lieu d'une culture médiocre, nous avons l'inculture systématique, et nous récoltons tout au plus ce que la nature nous donne, si même nous n'allons pas jusqu'à contrarier la

nature. Aussi, la misère se tient-elle en permanence à notre foyer, et notre population s'accroit-elle si lentement que bientôt tout accroissement cessera et le déficit apparaitra chaque année ! Alors, nous nous trouverons en pleine décadence sous tous les rapports, car c'est la population qui est la vraie source des richesses matérielles et intellectuelles.

Notre culture est si arriérée, si défectueuse, que tout en consacrant une vaste étendue de terre à la production du blé, nous ne parvenons pas à en récolter suffisamment pour satisfaire aux besoins de notre consommation intérieure. Voici sur ce point les indications fournies par la Statistique décennale :

Production : hectolitres	100.000.000
Importation :	10.000.000
Consommation moyenne	110.000.000

Ainsi, tout en consacrant à la culture du froment une surface assez grande pour nourrir une population double de la sienne, la France ne parvient même pas à se suffire à elle-même ; elle accepte de l'étranger la dixième partie de ce qui est nécessaire à sa subsistance quotidienne et aux besoins de son industrie. Pourquoi cela ? Parce que nos institutions civiles et fiscales paralysent notre activité.

Qu'un pays demande à l'étranger ce que son sol ne produit pas, cela se conçoit ; c'est de l'étranger que nous viennent le riz, le café, le chocolat, le thé et autres produits exotiques. Qu'un pays, pour des raisons économiques, pour profiter des avantages de la division du travail, néglige et dédaigne certaines productions pour se livrer exclusivement à quelques spécialités pour lesquelles il a de l'aptitude, c'est parfait. A l'aide des échanges, on arrive à jouir de tout ce que l'on ne produit pas. La répartition des diverses spécialités agricoles et industrielles entre les nations est une nécessité du progrès. Mais ce n'est nullement pour des causes de ce genre que la France importe du froment, puisqu'elle en cultive une étendue assez grande pour en récolter le double de ce qu'elle consomme, si sa culture n'était pas déplorable. Au lieu de manquer de blé, nous devrions en avoir à exporter sans nullement augmenter la surface cultivée. C'est ce que tous les hommes compétents reconnaissent.

« En élevant très peu son rendement, dit M. Tisserand (p. 23), en le mettant au niveau des pays qui l'entourent, il serait facile à l'agriculture française, non seulement de combler notre déficit en froment, mais même d'avoir un excédent à écouler au dehors. Nos agriculteurs le peuvent, ils le doivent ; ils le doivent d'autant plus qu'ils n'ont pas à s'inquiéter d'atteindre de sitôt le maximum de la capacité de consommation des peuples, car combien d'hommes

encore à la surface du globe (1) *ne connaissent que de nom le pain de froment pur, et le froment lui-même que par le dur labeur nécessaire pour le produire* ».

La France agricole ne parait nullement disposée à entrer dans la voie du relèvement, car son importation en blé augmente sans cesse. Pendant la période de 1831-1841, elle n'importait en moyenne chaque année que 478.000 hectol., tandis que de 1872 à 1881, l'importation annuelle s'est élevée à 10.660.000 hectol.

Mais, diront les protectionnistes, c'est l'étranger qui nous force à acheter son blé, parce qu'il nous le vend meilleur marché que nous ne pouvons le produire.

C'est vrai. Mais pourquoi n'arrivons-nous pas à produire à bon marché? Parce que nous étendons notre culture sur un espace quatre fois plus grand qu'il n'est nécessaire pour arriver à un bon résultat.

Celui qui ne récolte que 10 hectol. par hectare au lieu de 40 hectol. qu'il pourrait obtenir par une autre méthode, est obligé d'acheter ou de louer 4 hectares pour un, de labourer 4 hectares au lieu d'un, de semer 4 hectares au lieu d'un, de faucher 4 hectares au lieu d'un, de dépenser quatre fois plus d'espace, de temps et de travail qu'il n'en faut. C'est ainsi que le prix de revient se trouve quatre fois trop élevé.

Le relèvement des droits de douane ne remédierait nullement à la situation sous ce rapport ; au contraire, le mal ne ferait qu'empirer par la prime que ces droits accordent à la culture extensive. En effet, qu'arriverait-il si, par un droit très élevé, on parvenait à supprimer complètement l'importation? Nos cultivateurs pourraient certainement produire l'excédent nécessaire aux besoins du pays, mais ils n'atteindraient ce résultat qu'en augmentant de quelques centaines de mille hectares, la surface consacrée à la culture du froment. Ce n'est pas en économisant l'espace qu'ils combleraient le déficit, mais en étendant davantage la culture extensive, et en continuant à produire aussi chèrement que possible.

Or, le remède à nos maux consiste au contraire à diminuer l'étendue affectée à la production au lieu de l'augmenter ; il consiste à économiser du terrain en produisant beaucoup plus sur un espace plus restreint ; il consiste à abaisser les prix de revient en économisant, avec le terrain, les labours, la semence, le temps et le travail

Il ne suffirait donc pas d'accroître notre production en blé pour

---

(1) M. Tisserand aurait pu ajouter : « même en France » sans sortir de la vérité !

repousser la concurrence étrangère ; ce qu'il faut surtout, c'est produire à meilleur marché que l'étranger.

Mais on ne parviendra à accroître les rendements et à diminuer les prix de revient que par une transformation complète de notre mode de tenure du sol. La grande propriété est absolument incapable de produire à bas prix. Avec le métayage, le système locatif et le salariat, on ne peut faire que de la culture onéreuse Seul, le petit faire valoir direct, ainsi que nous le montrerons plus loin, peut arriver à résoudre le problème des hauts rendements et du bon marché.

Nous nous sommes étendus assez longuement, un peu trop longuement peut-être pour un simple aperçu,sur la culture du froment. C'est que, ce qui est vrai pour le blé, l'est également pour toutes les céréales, pour toutes les plantes. Tous les végétaux se cultivent, à quelques détails près, de la même façon. Ils ont tous besoin de nourriture, d'eau, d'air et de lumière. Pour toutes les cultures il faut une terre bien préparée par de bons labours, bien nettoyée, bien saine. Pour toutes il faut des engrais, des soins vigilants, du dévouement Sous l'effort de l'homme, toutes les plantes, même les plus sauvages, s'améliorent et se plient à nos exigences. Par la sélection, le repiquage, la fécondation artificielle, l'homme arrive pour ainsi dire à s'élever à la dignité de créateur. D'une plante chétive et méprisée, il en fait un produit volumineux, utile et recherché.

Rien n'est plus intéressant que de suivre tous les progrès culturaux. On peut s'en faire une idée en visitant les expositions d'horticulture et surtout de floriculture. Le jardinier crée des légumes, des fruits et des fleurs qui diffèrent autant de ceux que la nature produit, que les plantes des tropiques diffèrent de celles de la zone glaciale En adoptant les pratiques du jardinage et de l'horticulture, l'agriculture arrivera aux mêmes succès.On peut supputer à l'avance la masse de richesses qui sortira de notre sol,le jour où l'on parviendra à faire régner la justice dans les lois civiles et fiscales.La France bien cultivée,pourrait déjà nourrir actuellement 100 millions d'habitants, ou 2 habitants par hectare, et cela, sans recourir à des procédés nouveaux et exceptionnels, et rien qu'en cultivant ce qui est en friche, et en relevant la moyenne humiliante des rendements. Que serait-ce donc si l'agriculture adoptait les procédés du jardinage et de la culture maraîchère ? Ce n'est pas 2 habitants par hectare qu'elle nourrirait, mais 10 et même plus. Or, en décuplant sa population, elle décuplerait et au-delà ses moyens de production, car, il faut le répéter, c'est la population qui est la source des richesses.

Nous sommes loin de cet idéal !

LA BETTERAVE ET LE SUCRE

Aussitôt qu'un progrès s'annonce en agriculture, attendez-vous à voir apparaître le messager de malheur chargé tout spécialement d'entraver et même d'étouffer dans son germe l'idée naissante : je veux parler du fisc. Ne pouvant s'opposer directement à la marche de l'esprit humain, nos législateurs modernes, dignes descendants des anciens oppresseurs de l'humanité, ont trouvé un moyen ingénieux de remplacer les anciennes barrières élevées sur la route de la pensée, par des obstacles moins despotiques en apparence, mais aussi efficaces en réalité que l'ancienne oppression directe. C'est par les impôts que nos modernes despotes parviennent à tyranniser le travail en général, l'agriculture en particulier. Ceux qui croient à la liberté de la culture, sont des plus naïfs. Nous sommes fatalement et officiellement condamnés à l'inculture systématique et à la mauvaise culture ; n'essayez pas de tromper la vigilance de l'ennemi, vous le rencontreriez dès votre premier pas. L'agent fiscal se dressera devant vous pour vous barrer le passage. Que sont les droits sur les boissons et les alcools, sur le sucre et autres denrées, sinon la condamnation formelle des meilleures industries rurales, l'écrasement de l'agriculture ? Si demain une invention nouvelle surgissait, permettant à l'agriculture de prendre son essor, vous pouvez être certain que l'invention ne tarderait pas à être mise en interdit par quelque impôt bien meurtrier. Nous en avons une preuve dans l'industrie du sucre. A peine eût-on découvert le moyen de fabriquer du sucre avec la betterave, que l'on n'eût rien de plus pressé que d'imposer le nouveau produit de manière à étrangler l'industrie naissante.

Le fisc est mille fois plus détestable que la Censure et le Saint-Office réunis.

Il faut que la puissance du génie humain soit bien grande pour résister à toutes les tyrannies, pour continuer à se manifester malgré les entraves et les obstacles, surtout malgré l'oppression fiscale ! On a beau entraver, vexer, contrarier, tourmenter l'activité par toutes sortes de droits plus inquisitoriaux les uns que les autres, jamais l'activité ne se lasse, jamais elle ne succombe. L'énergie française surtout, conserve toujours du ressort et sait se plier à toutes les exigences avec une patience vraiment admirable. Droits de timbres, d'enregistrement, de succession, d'hypothèques et de greffe, impôts directs et indirects sur la production, la consommation et la circulation, sur la pensée, la parole et les actions, sur toutes les manifestations de la vie depuis la naissance jusqu'à la mort, même sur les mariages et les divorces, tout cela tombe dru comme grêle sur le pays. Le Français ne peut boire, manger, dormir, vaquer à ses

affaires, voyager, se reposer, lire, écrire, étudier, respirer, ni faire n'importe quoi, sans être troublé et harcelé par le fisc. On taxe son habitation, ses meubles, ses vêtements, ses instruments de travail, ses outils, sa nourriture, sa boisson, même ses médicaments, et jusqu'à ses allumettes ; tout sans exception. C'est une torture perpétuelle, un vrai tourment de tous les instants. Et l'on supporte tout patiemment ! L'on s'y fait ; on finit par ne plus s'en apercevoir !

Nous avions, par la découverte de la fabrication du sucre de betterave, trouvé une invention merveilleuse qui nous permettait de tirer de notre sol un produit riche et à bon marché, appelé à devenir d'un usage populaire et quotidien, que nous devions autrefois faire venir à grands frais de pays lointains. Nous eussions dû accueillir l'invention avec prévenance, joie et reconnaissance ; nous eussions dû l'entourer de soins et d'égards, aplanir devant elle les difficultés ; nous eussions dû la protéger, l'encourager, la favoriser, l'aider à marcher et à prospérer. En effet : quoi de plus beau qu'une fabrique de sucre ? Quoi de plus intéressant et instructif que la culture de la betterave avec toutes ses améliorations ? C'est positivement l'une des gloires de l'agriculture française. Or : comment a-t-on accueilli cette gloire ? Par des persécutions abominables.

La culture de la betterave est certainement l'une des plus belles de toute l'agriculture française. Elle est améliorante et intensive tout à la fois. Par les labours profonds, les engrais copieux, les sarclages fréquents et les nettoyages soignés qu'elle nécessite, elle améliore le sol et l'assainit progressivement. Par le choix intelligent des semences, par les sélections judicieuses, par le perfectionnement continuel des opérations culturales, elle propage l'enseignement des bonnes pratiques agricoles et des meilleures méthodes. On peut dire que la culture de la betterave est une école de haute culture intensive et scientifique. L'agriculture aurait tout à gagner à son extension ; elle apprendrait l'art de modifier les plantes en qualité et en volume ; elle profiterait des expériences faites sous ses yeux, des études attentives qui font progresser la production. Bref : nous avions mille raisons de respecter cette admirable culture et de la préserver des atteintes du fisc. C'est le contraire qui a eu lieu. On a frappé le sucre de droits dépassant souvent le prix de revient, puisqu'ils s'élèvent parfois jusqu'à 150 % de la valeur du produit. C'est l'écrasement de l'industrie. Le fisc s'est positivement déclaré l'ennemi acharné de cette belle découverte.

Ce qui aggrave encore la persécution, après les droits payés, ce sont les pertes de temps et les formalités imposées aux industriels pour la perception des droits ; ce sont les vérifications, les perquisitions, les réglementations, les entraves, menaces, contraventions, procès-verbaux, poursuites, procès, amendes et pénalités qui accom-

pagnent forcément la mesure fiscale. Le fabricant est comme enveloppé dans les mailles d'un réseau qui paralyse tous ses mouvements.

Cette privation de liberté dans la fabrication, ces pertes de temps, ces retards et délais forcés, contribuent encore, outre les droits, à augmenter le prix du produit et à le rendre pour ainsi dire inaccessible aux masses.

250.000 hectares environ sont actuellement livrés chaque année à la culture de la betterave à sucre. Si les droits sur le produit étaient abolis, si la fabrication devenait absolument libre, l'étendue cultivée pourrait s'élever jusqu'à 2 millions d'hectares. La consommation du sucre, en effet, est susceptible du plus grand développement. Les classes ouvrières, c'est-à-dire l'immense majorité de la population, n'en consomment guère ; elles en sont empêchées par la cherté du produit, et par l'exiguité de leurs propres ressources. Les classes riches, c'est-à-dire la plus petite partie de la population, en consomment 30 ou 40 fois plus que le prolétariat. Par l'abolition des droits, on déterminerait une baisse de 50 à 80 °/₀ des prix actuels, et la consommation pourrait décupler. Si l'on songe à tous les usages dont le sucre est susceptible dans les ménages, dans les préparations culinaires, dans la confiserie et la fabrication des boissons, des liqueurs, des friandises et des médicaments, on se rendra compte de l'importance qu'est appelée à prendre cette production lorsqu'elle sera libre de tous impôts, et surtout lorsque le prolétariat aura disparu.

En France, la consommation n'est que de 10 kilogr. par tête ; tandis qu'aux États-Unis elle s'élève à 20 kilogr., et en Angleterre à 30 kilogr. Nous avons donc du chemin à faire avant d'atteindre le maximum.

En imposant le sucre, on ne nuit pas seulement à sa production et à l'agriculture, mais aussi à la production de tout ce qui sort des sucreries, notamment de la mélasse, de l'alcool, et surtout de la pulpe servant à l'alimentation des bestiaux. La production de la viande est donc atteinte par contre-coup.

La question du sucre, perpétuellement à l'ordre du jour, n'a qu'une solution possible. C'est la solution de la question agraire elle-même. Elle consiste à supprimer tous les impôts sur le travail, pour les reporter exclusivement sur la surface du sol. En plaçant l'impôt sur le sol au lieu de le placer sur le produit, on stimulera la production au lieu de l'entraver.

CULTURES DIVERSES

En comparant la moyenne actuelle des rendements dans les diverses cultures avec ceux qu'une bonne organisation fournirait, on peut se rendre compte des retards de l'agriculture et des résultats

que l'on obtiendrait si la fiscalité actuelle était remplacée par la liberté absolue de production et l'égalité agraire.

Nous avons déjà vu que la moyenne des rendements est, pour le froment, de 18 hectol. à l'hectare, alors qu'avec un bon choix de semences et une bonne culture on obtient 69 et jusqu'à 75 hectol.

Il en est ainsi pour toutes les plantes.

L'avoine rend 25 hectol. par hectare. On a aujourd'hui des avoines qui, dans une terre bien préparée, rendent plus de 100 hectol. à l'hectare.

Toutes les céréales sont dans le même cas.

Pour la pomme de terre, le rendement moyen est de 7.500 kilos par hectare ; on arrive facilement à 40 et 50.000 kilos. En Belgique, où l'on trouve cependant bien des régions où la culture est tout à fait rudimentaire, la moyenne est de 12.235 kilos. « Avec la surface actuellement cultivée, observe M. Tisserand, si l'intensité de notre production était égale à celle de la Belgique, en d'autres termes, si le rendement par hectare était le même, nous récolterions 63 millions de quintaux métriques de plus. »

Même proportion pour les fourrages. Par une bonne culture et la stabulation du bétail, on arrive à entretenir 4 à 5 têtes de gros bétail à l'hectare, tandis que sur les prés, avec le pâturage, il faut 2 à 3 hectares pour nourrir une seule tête. « Dans les Hautes-Alpes et la Lozère, fait remarquer M. Tisserand (p. 86), il faut près de 2 hectares et demi de fourrages pour l'entretien d'un animal du poids de 500 kilos, parce que dans ces 2 hectares et demi il y a beaucoup de pâtures maigres ; tandis que dans le Pas-de-Calais et le Nord, il suffit tout au plus d'un demi-hectare. Dans ces derniers départements, en effet, la production fourragère est intensive, il n'y a presque plus de pâtures ni de parcours ; on n'y trouve plus que des prairies artificielles et des cultures fourragères à grand rendement. »

De toutes les cultures, celle des fourrages est peut-être la plus arriérée. Aussi, la viande reste-t-elle à un prix si élevé qu'elle est un luxe inabordable pour des millions de familles de travailleurs, surtout dans les campagnes.

On ne peut se faire une idée des progrès qui restent à accomplir dans la production de la viande et des divers produits des animaux, tels que lait, beurre, fromage, cuir, etc., qu'en étudiant les résultats obtenus par la substitution des prairies artificielles et des racines fourragères aux prés naturels. La culture des betteraves fourragères, des carottes, navets, raves, turneps, maïs-fourrages, choux, et autres plantes, décuple déjà les résultats, même en restant dans les limites d'une culture modérée. Que serait-ce si toutes ces plantes étaient cultivées archi intensivement ? Voici des exemples :

La betterave fourragère rend en moyenne 27.000 kilos à l'hectare ;

on arrive aujourd'hui à des rendements de 200.000 à 300.000 kilos.

De même pour le maïs fourrage. Son rendement moyen est de 7.000 kilos ; par une bonne culture on arrive à plus de 100.000 kilos par hectare.

Et ainsi de suite pour toutes les plantes destinées à la nourriture du bétail.

Il en est de même pour les légumes, pour les cultures industrielles, pour la vigne, pour tout.

Les progrès culturaux sont si lents, qu'ils sont à peine sensibles. Parfois l'on se demande même si l'on ne rétrograde pas. Dans certains départements, on convertit des terres labourables en bois et prairies pour n'avoir plus à les cultiver. L'extension des forêts surtout, mérite d'appeler l'attention. Voici les chiffres de la statistique :

En 1840, la superficie boisée est de	8.804.254
En 1862, — —	9.317.200
Augmentation en 22 ans.	512.946
En 1882, la superficie est de 9.455.225 hectares ; mais en y ajoutant la surface enlevée par l'Alsace-Lorraine, on trouve que l'augmentation en 20 ans serait de	581.870
Augmentation réelle en 42 ans	1.094.816

L'extension des forêts n'est pas toujours un progrès, au contraire ; quand le reboisement se fait sur des sols déjà cultivés ou propres à la culture, c'est un recul. Certes, le reboisement des montagnes incultes et incultivables est un bienfait, mais souvent on reboise des terrains favorables à la vigne, à l'arboriculture fruitière, aux cultures fourragères et industrielles. Dans ce cas, il y a plutôt dommage national que profit. La France possède déjà trois fois plus de forêts que n'en réclament ses besoins ; quel avantage y a-t-il à en augmenter encore la surface ?

Je sais bien que l'on me répondra que les propriétaires fonciers sont libres de faire de leurs terres ce que bon leur semble. Ils sont libres de laisser leurs domaines en friche, de les convertir en territoires de chasse, de planter des bois qu'ils ne cultiveront même pas. Mais n'est-ce pas précisément cette liberté qui est la source de tous nos maux ? C'est cette liberté même qui permet la concentration du sol aux mains d'un petit nombre de privilégiés, tandis que l'immense majorité de la population est plongée dans le prolétariat ainsi que nous le prouverons du reste dans la suite de ce travail. La liberté du propriétaire foncier n'est autre chose que la liberté de l'assassinat.

(*La fin au prochain numéro*). TOUBEAU.

UNE CLASSE DE TRAVAILLEURS OUBLIÉS

Je veux ici plaider la cause d'une classe particulière de travailleurs et de salariés : — classe nombreuse, car ses membres se comptent par millions ; — classe misérable, car pour obtenir de quoi ne pas mourir de faim, ils sont assujettis au travail le plus dur, à la chaîne et sous le fouet ; — classe qui a d'autant plus besoin de protection qu'elle est incapable de se défendre elle-même, n'ayant pas assez d'esprit pour se mettre en grève et ayant trop bonne âme pour faire une révolution ; je veux parler des animaux, et en particulier des animaux domestiques.

Il semble que les travailleurs-hommes devraient avoir certains sentiments de confraternité pour les travailleurs-animaux, ces humbles compagnons de leurs travaux et de leurs peines Mais non! et on pourrait croire au contraire qu'ils cherchent à se venger sur eux de l'injustice du sort. Dans notre région du Midi, peut-être plus que dans toute autre, on est dur pour les animaux, et dans cette ville même (Montpellier) on sait bien que les courses de taureaux constituent le divertissement populaire par excellence et que le sang des taureaux et des chevaux, confondu dans l'arène, est comme la monnaie avec laquelle s'achètent les suffrages des électeurs.

He bien ! il faut avoir le courage de dire qu'aussi longtemps que de semblables mœurs régneront, il n'y a pas lieu d'espérer que les hommes réussissent à se faire une idée claire de ce que c'est que la justice, ni bien moins encore qu'ils parviennent à la réaliser dans leurs relations sociales.

Et qu'on ne hausse pas ici les épaules en disant que autre est la justice vis-à-vis de nos semblables, et autre la justice vis-à-vis des animaux. La justice est une, au contraire, une pour tous Tout être en ce monde, par cela seul qu'il sent, qu'il souffre, qu'il travaille, a des droits et des droits qui sont sacrés. A bien plus forte raison quand il s'agit de ces êtres qui font vraiment partie intégrante de la famille, puisqu'ils sont les amis de la maison et les hôtes du foyer.

Nos langues modernes ont un beau mot qui était inconnu aux anciens, ou que du moins ils ne prenaient point dans le même sens, c'est le mot d'HUMANITÉ. Le sens d'abord étroitement circonscrit s'est peu à peu élargi, et l'élargissement progressif de ce terme marque et mesure le développement de l'idée de justice en ce

monde ; on y a fait rentrer successivement tous ceux qui d'abord avaient été laissés en dehors, l'esclave qui n'était qu'une chose, l'étranger dont le nom était synonyme d'ennemi, la femme qui n'était qu'un instrument de reproduction ou de plaisir. Mais il y a encore un pas à faire, et si paradoxale à première vue que paraisse une semblable affirmation, il faut affirmer que les animaux aussi font partie de l'humanité.

Les savants se font forts de nous démontrer que les animaux sont nos frères dans le sens littéral du mot ou tout au moins nos cousins germains, en ce sens que nous descendons, eux et nous, d'un ancêtre commun et que par conséquent le même sang coule dans nos veines. A vrai dire, cette voix du sang n'a pas l'air d'inspirer à nos savants des sentiments très-tendres ; elle ne les empêche pas, en tout cas, de soumettre nos infortunés cousins à d'abominables tortures pour chercher, sous prétexte de vivisection, ce qu'ils ont dans le ventre. Je ne suis pas bien sûr d'ailleurs que cette doctrine soit parfaitement établie ; je ne sais pas trop si les animaux sont nos frères par les lois de l'hérédité et par le fait d'une commune origine ; mais ce que je sais bien, — et cela me suffit, — c'est qu'ils sont nos frères par le fait d'une association indestructible dans le travail et dans la peine, par la solidarité de la lutte en commun pour le pain quotidien.

Que les hommes descendent ou non des animaux, toujours est il qu'avant que l'homme parut sur cette terre, les animaux y étaient déjà. Dans la grande famille des créatures vivantes, ils sont nos aînés ; sans leur aide, jamais nous ne nous serions tirés d'affaires ; ils se seraient fort bien passés de nous, mais nous, nous n'aurions pu nous passer d'eux. Sans le cheval et le chien qui lui ont permis d'atteindre le gibier ou de garder les troupeaux ; sans le bœuf qui lui a permis de labourer la terre et l'a acheminé ainsi par l'agriculture à la civilisation, jamais sans doute l'homme n'aurait pu franchir les premières étapes du progrès : il serait encore à cette heure dans l'affreux dénuement de ces indigènes australiens qui se nourrissent de terre et peut-être au-dessous même de ces pauvres animaux qui lui ont fait la courte échelle et qu'il regarde aujourd'hui avec un orgueil de parvenu !

Ce sont eux qui, de leur chair, nous ont fourni les premiers aliments, de leur peau ou de leur laine, nos premiers vêtements, de leurs os ou de leur corne, nos premières armes. Encore à cette heure, le meilleur de ce que nous avons, c'est à eux que nous l'empruntons. Faibles, frileux et nus, nous leur avons pris leur toison pour nous vêtir, leur fourrure pour nous réchauffer, leur soie pour nous parer ; misérables va-nu-pieds que nous étions, nous leur avons pris leur cuir pour nous faire des chaussures ! Nous les avons dépouillés de tout ce qu'ils portent sur eux comme des voleurs

embusqués au coin d'un bois, pour nous le mettre sur le corps. Nous leur devons tout, ils ne nous doivent rien.

Voilà pourquoi, si la réciprocité des services n'est pas un vain mot, les animaux ont droit à notre pitié : — et ce n'est point assez dire : ils ont droit à notre justice : — et ce n'est point encore assez : ils ont droit à notre respect !

Pour protéger les faibles contre les abus de la force, on ne connait jusqu'ici que deux moyens : l'intervention du législateur ou l'association des faibles entr'eux. — Quand au législateur, il s'est decidé à intervenir en faveur de ces faibles dont nous parlons ici, quoique d'une façon bien timide. La loi dite Grammont qui punit les mauvais traitements envers les animaux domestiques de peines légères, quoique souvent raillée, n'en restera pas moins un des titres d'honneur du XIXe siècle et elle suffira peut-être au regard de la postérité pour racheter bien des défaillances. — Quant à l'association, les animaux ne pouvant y recourir pour leur propre compte et ne pratiquant pas encore les associations professionnelles, c'est à leurs amis qu'il appartenait d'en créer une destinée à les protéger : c'est ce qu'ils ont fait en effet et c'est ainsi qu'est née la *Société protectrice des animaux*, autre sujet de raillerie pour les esprits bornés. Peu importe ! elle représente une grande idée...

Je sais bien quelle est l'objection qu'on ne manque pas de faire. On dit : il y a bien assez à faire pour les hommes qui souffrent, sans aller s'occuper d'abord des animaux ! — Vous vous imaginez peut-être que ceux qui vous tiennent ce langage sont des philanthropes qui ne vivent que pour s'occuper de leur prochain et ne sauraient détourner une minute de leur temps, ou une obole de leur bourse au profit d'une pauvre bête ? — Ah ! bien oui : ce sont pour la plupart des gens qui ne font pas plus de cas de leur semblable que d'un chien, ce qui leur permet en toute sûreté de conscience, de ne pas plus s'occuper des uns que des autres. Qu'on laisse donc de côté ce pitoyable sophisme ! Il faut dire au contraire que si l'on apprenait, par exemple, aux enfants à aimer les animaux, ce serait le meilleur moyen de leur apprendre à aimer plus tard les faibles et les déshérités. Hé sans doute notre premier devoir est d'aimer notre semblable. Qui songe à le nier ? Mais notre semblable n'est pas toujours si aimable, ni si spirituel ! Et voila pourquoi le meilleur moyen de s'exercer à aimer les hommes, c'est encore de commencer par aimer les bêtes.

Charles GIDE.

(*Émancipation*).

LES LOIS SOCIALES AU PARLEMENT

Lenteurs parlementaires ; les ajournements successifs des lois sociales.— Le nouveau plan de travail parlementaire ; le Credit agricole ; omissions : le Ministère du Travail et Projet de Législation internationale du Travail.— Le projet de loi sur les accidents ; absence actuelle de toute législation ; la preuve par l'ouvrier ; le Risque professionnel ; contradiction juridique ; intervention de Basly ; dangers de l'article 22 : ensemble de la loi.— La loi sur le travail des femmes et des enfants ; le travail des femmes ; M. Yves Guyot ; MM. de Mun, Wadington, Millerand et Camélinat.— Conclusions.

Le résultat le plus clair de l'agitation politique confuse de ces derniers temps qui, à un moment, menaçait de prendre les proportions d'une crise gouvernementale, a été de distraire l'attention publique des questions de législation sociale pendantes devant le Parlement. C'est d'autant plus regrettable, qu'une foule de propositions d'ordre économique, trainant depuis des années dans les cartons des commissions, sont rapportées ou à la veille de l'être, de sorte que l'ordre du jour de la Chambre présente un intérêt exceptionnel.

Malheureusement, si les travaux parlementaires ne sont pas activés plus rapidement qu'ils ne l'ont été jusqu'ici, nous risquons de voir ajournés à la fin de la législature prochaine, c'est-à-dire à trois ou quatre ans, la plupart des projets élaborés et étudiés depuis des années.— Car c'est le vice radical du mode de travail usité à la Chambre : une bonne partie du temps consacrée par elle à l'étude dans le sein des commissions, est entièrement perdue par suite de la table rase qu'on fait lors du passage d'une législature à l'autre. Au cours d'une législature, en effet, des projets sont déposés ; ils passent par la filière des commissions, des rapports sommaires, etc.; on les étudie longuement, on arrête et formule les dispositions légales et définitives... Mais le terme de la législature arrive, et la Chambre se sépare sans s'être prononcée. Ces projets sont dès lors comme s'ils n'étaient pas. La Chambre suivante ne reprend pas l'œuvre au point où la précédente l'a laissée. Tout est à recommencer : nouveau dépôt, prise en considération, rapport sommaire, commission spéciale, rapport proprement dit, première délibération... Tel projet de loi, adopté en première délibération il y a cinq ou six ans, n'a pas encore été converti en loi ferme. Le projet sur le travail des femmes et des enfants, par exemple, que la Chambre vient de

voter en première lecture, fut déjà voté une première fois dans les mêmes conditions en 1881 ! S'il ne revient pas en deuxième délibération d'ici la fin de cette législature, il sera ajourné à 1891 ou 1892.

C'est là une situation ridicule, vraiment, qui depuis 1876, a trop longtemps duré, et il y a lieu de s'étonner que personne n'ait encore songé à la faire cesser. Le renouvellement partiel de la Chambre éviterait cette perte de travail périodique, en introduisant la continuité, absente aujourd'hui, dans l'œuvre législative. Même, sans subordonner à cette modification considérable dans le mode de constitution de la Chambre, la réforme indispensable que nous demandons ici, il suffirait, croyons-nous, qu'on modifiât le règlement. Par exemple, qu'on décidât qu'à l'ouverture de toute législature, la Chambre nouvellement élue reprendra l'ordre du jour de la Chambre défunte. Ce serait bien simple ; tous les travaux antérieurs seraient utilisés ; aussitôt reconstituées, les commissions spéciales reprendraient l'œuvre législative interrompue par les élections générales, et tout serait dit.

Mais voilà ! Ces petites modifications de détail, d'ordre pour ainsi dire purement matériel, sont trop simples, pour être adoptées, comme cela, sans donner lieu à des rapports et des discussions interminables. On le voit bien par les lenteurs sans fin dans lesquelles on traine, à l'heure même où nous écrivons ces lignes, le Plan de travail parlementaire présenté par MM. Hanotaux, Millerand, Jaures, etc.

Nos lecteurs savent qu'un groupe de députés, frappé de la quantité de projets de loi, intéressant directement la classe ouvrière, restés en souffrance, proposa, il y a trois mois, une résolution aux termes de laquelle la Chambre consacrerait désormais, exclusivement, deux jours par semaine à la discussion de ces projets. On pouvait croire que cette décision ne soulèverait aucune difficulté. Chaque député, pris individuellement, convient que durant la législature en cours, on n'a rien fait — qu'agiter le pays, mécontenté par le maintien indéfini du *statu quo* social. Il n'y avait donc qu'à voter la proposition Millerand et à se mettre à l'œuvre aussitôt. — Eh bien ! pas du tout. L'urgence du projet a bien été adoptée, mais la résolution elle-même, à l'heure où nous écrivons, n'a pas encore été soumise à l'approbation définitive de la Chambre. On a commencé par la renvoyer à une commission et celle-ci vient seulement d'en distribuer la rédaction définitive, avec les modifications additionnelles qu'elle a cru devoir y introduire.

Voici, en effet, l'énumération des projets pour lesquels l'urgence est demandée :

1° Projets et propositions de lois concernant la responsabilité des accidents dont les ouvriers sont victimes dans leur travail — M. Ricard, rapporteur

2° Ensemble des propositions concernant le travail des enfants, des filles mineures et des femmes dans les établissements industriels.— M. Waddington, rapporteur.

3° Proposition de loi tendant à rendre à diverses catégories de condamnés leur droit de vote et d'éligibilité à l'expiration ou à la remise de leur peine.— M. J. Piou, rapporteur.

4° Chambres d'agriculture.— M. Boysset, rapporteur.

5° Caisse des retraites des ouvriers mineurs et carriers.— M. Audiffred, rapporteur.

6° Propositions de loi sur la législation des faillites.— M. Laroze, rapporteur.

7° Taxe de séjour sur les ouvriers étrangers ou sur les industriels qui les emploient.— M. Pradon, rapporteur.

8° Projet de loi sur la nationalité.— M. Antonin Dubost, rapporteur.

9° Suppression ou transformation de la prestation.— M. Gillet, rapporteur.

10° Société de secours mutuels.

11° Ensemble des propositions concernant l'hygiène et la sécurité du travail dans les usines, ateliers, etc.

12° Projet de loi sur les conseils de prud'hommes.

13° Proposition de loi sur les conseils d'appel des jugements des conseils de de prud'hommes.

14° Proposition de loi sur les prud'hommes commerciaux.

15° Projets de loi sur l'arbitrage.

16° Proposition de loi ayant pour objet de réprimer les atteintes portées à l'exercice des droits reconnus par la loi du 21 mars 1884 aux syndicats professionnels.— M. Lagrange, rapporteur.

17° Enseignement agricole.

18° Proposition de loi relative aux préliminaires de conciliation.— M. Sabatier, rapporteur.

19° Projet de loi relatif à la compétence des juges de paix.— M. Labussière, rapporteur.

20° Projet de code rural.— M. Boreau-Lajanadie, rapporteur.

21° Crédit agricole.— M. de Jouvencel, rapporteur de la commission d'initiative.

22° Proposition relative à la sécurité des personnes sur les chemins de fer.— M. Wickersheimer, rapporteur.

23° Organisation de la représentation commerciale.— M. Renard, rapporteur.

Cette nouvelle énumération contient un plus grand nombre d'articles que celle publiée par nous dans le numéro de mai. Ces articles ne sont-ils pas en trop grand nombre et la multiplicité des sujets dont l'adoption de la résolution nouvelle nécessiterait l'étude, n'est-elle pas faite pour terrifier l'incurable paresse d'esprit de nos représentants? Nous le craignons.

Les projets et propositions de lois, énumérés plus haut, sont d'importance inégale. Ils n'intéressent pas tous, au même titre, la situation économique des travailleurs qu'il faut améliorer sans retard. A cet égard, même, certaines propositions reflètent des idées spéciales, dont l'application, si elle est votée, réserve plus d'un

mécompte à ceux que leurs auteurs prétendent secourir. Tel est pour ne citer qu'un exemple, le projet de crédit agricole.

Voilà bien longtemps, déjà, que la question du crédit agricole est à l'ordre du jour de la Chambre et du Sénat. Depuis quelques années, elle est entrée dans la série des revendications de la masse rurale, où beaucoup de républicains l'ont propagée, sans trop se rendre compte de la nature du problème qu'ils soulevaient. L'illusion du crédit ouvrier, un instant très-répandue dans la population des grandes villes, où proudhoniens et tenants de l'économie politique démocratique la propageaient, a pris fin assez rapidement, faute de terrain solide d'expérimentation. Le capitalisme, en effet, a compris qu'il n'y a aucun coup à tenter de ce côté. Les ouvriers n'ont rien, et où il n'y a rien, comme le roi, le capital perd ses droits. Qui dit crédit, dit usure, intérêt — remboursement des sommes prêtées, majorées de la prime que le capitaliste s'adjuge. Or, comment les ouvriers rembourseraient-ils cette prime ? Sur quoi la prendraient-ils ? On a donc prestement relégué la théorie du crédit ouvrier au rang des utopies.

Pour le crédit agricole, c'est autre chose. Certes, le paysan, le petit propriétaire du lopin de terre qu'ils arrosent de leur sueur, ne sont pas moins dénués que l'ouvrier des villes. Si leur existence ne connaît pas les brusques secousses du chômage, en revanche, elle se passe dans un labeur sans fin, toujours renaissant et d'une stérilite désolante. Mais là, il y a quelque chose de solide, sur quoi le capitalisme peut tabler. De la terre — dispersée, morcelée, « haillons de proprieté », suivant le mot image de la statistique internationale de 1873. Cette terre, percée de fossés, plantée de haies et de bornes, on peut l'unifier en comblant les fossés, en arrachant les bornes et les haies, en créant un champ d'exploitation unique, là où sont établies aujourd'hui une dizaine de chaumières. Donc ! en avant le crédit agricole !

Que les cultivateurs propriétaires prennent garde ! Il s'agit de mobiliser la terre, c'est-à-dire de los en déposséder !

Quelque illusoire que soit, cependant, l'espoir de la petite propriété dans le crédit agricole, il est à désirer que la question soit vidée une fois pour toutes ; qu'une discussion solennelle permette aux socialistes d'affirmer à la Chambre la nécessité de faire un pas de plus dans la voie de la protection sociale, en démontrant que celle-ci seule, peut venir en aide, quoique dans une mesure très restreinte, aux petits proprietaires que l'évolution économique élimine progressivement et que le crédit agricole supprimerait brutalement. Nous croyons donc qu'on a bien fait d'inscrire cette question au rang de celles que la Chambre devrait résoudre dans le plus bref délai.

Mais de nombreuses omissions ont été faites. Nous signalions,

notamment, dans le numéro de mai où nous avons exposé le plan de travail parlementaire primitif, le projet de création d'un Ministère du Travail, organe indispensable, à notre sens, des fonctions sociales protectrices de l'État. Cette institution est d'une importance extrême et nous comptions exposer dans ce numéro les raisons d'ordre théorique et pratique qui nous la font considérer comme la cheville ouvrière de toute législation économique, lorsque nous avons appris que les États-Unis venaient d'instituer un Ministère du Travail. Nous ajournons notre étude à un prochain numéro, pour étudier, avant, sur les documents officiels de Wadington, le fonctionnement et les attributions de ce ministère. Sans doute d'ailleurs, nos coreligionnaires socialistes de la Chambre répareront l'omission malheureuse des premiers auteurs du projet, quand il viendra en discussion.

Nous exprimons le même espoir pour la proposition déposée par Camélinat au début de la législature et relative à une législation internationale du Travail. Nous avons été surpris de ne pas la voir figurer dans la résolution Hanotaux-Millerand. La commission à laquelle elle a dû être renvoyée n'aurait-elle même pas pris la peine de l'examiner ? Cette négligence serait d'autant plus impardonnable, que la nécessité de généraliser dans tous les pays industriels la réglementation légale du Travail se fait de plus en plus vivement sentir. A la Chambre même, au cours de la discussion sur les accidents et sur la protection des femmes et des enfants, de nombreux orateurs ont invoqué cette nécessité, particulièrement ceux qui redoutent que la réglementation du travail limitée à la France, ne cause de sérieux embarras à l'industrie nationale. Nous ne redoutons pas, quant à nous, ces embarras ; mais nous prenons acte de ces déclarations et nous les signalons aux députés socialistes, en les engageant à demander l'inscription de la Proposition Camélinat au rang des projets que la Chambre aura à discuter sans désemparer.

Des divers projets figurant dans la résolution Hanotaux-Millerand, deux ont été l'objet d'une longue discussion et adoptés en première lecture : la loi sur les accidents et le projet de protection des femmes et des enfants.

A l'heure où nous écrivons, la question des accidents est discutée en deuxième lecture et tout tend à faire croire que le projet de la commission sera voté dans son entier, sauf quelques modifications de détail peu importantes. Le principe même de la loi a eu gain de cause devant la majorité et les divergences ne portent que sur des points secondaires — sauf un (art. 22), toutefois, que j'indiquerai plus loin.

Parlons d'abord du principe : il est original et nouveau dans notre

législation. A ce titre, il mérite d'être examiné un peu de près.

Jusqu'ici, à proprement parler, il n'a pas existé de législation spéciale visant les accidents du travail. Quand un ouvrier est victime d'une de ces catastrophes qui se multiplient avec la généralisation des engins mécaniques dans l'industrie, il a pour tout recours contre son patron la demande en réparation du dommage subi, prévue par les articles 1382 et suivants du code civil : « Tout fait quelconque » de l'homme qui cause à autrui un dommage, oblige celui par la » faute duquel il est arrivé, à le réparer (Art. 1382). — Chacun est » responsable du dommage qu'il a causé, non seulement par son » fait, mais encore par sa négligence ou son imprudence (art. 1383). » Le code civil, ici, ne prévoit pas le cas particulier des accidents qui se produisent pour ainsi dire naturellement dans le travail ; car je le répète, et la Chambre, ainsi qu'on le verra, l'a formellement reconnu, l'accident est devenu une circonstance normale inhérente aux procédés industriels de notre époque. Sans doute, les articles 1382 et 1383 précités peuvent s'appliquer aux accidents ; l'article 1384 est même plus explicite, puisqu'il fait incomber à toute personne « la responsabilité des choses qu'elle a sous sa garde. » — « La machine tue et blesse, la machine est au patron ; donc il en répond (Cheysson). »

En effet ; mais l'ouvrier doit se porter partie plaignante et établir la preuve du dommage que la machine lui a causée. Or c'est là une double difficulté — pour ne pas dire impossibilité — à laquelle les victimes des accidents se heurtent aujourd'hui.

D'abord quant à la preuve, il est très-difficile de la faire. Si la victime est tuée, la famille ne peut le plus souvent entreprendre de réunir les éléments de preuve que longtemps après l'accident, alors que toute trace des conditions dans lesquelles cet accident s'est produit est disparue Si la victime est grièvement blessée, l'impossibilité reste la même. — Lorsqu'il peut se livrer à la reconstitution des circonstances de la catastrophe, il se heurte à un autre obstacle : il doit invoquer le témoignage des personnes présentes sur le lieu de l'accident. Or ces personnes sont à la discrétion du patron et il est rare qu'elles consentent à témoigner. Elles ne savent rien, n'ont rien vu. Notre collaborateur, Élie Peyron, de Nîmes, a démontré ici même, avec son autorité d'avocat expérimenté en ces sortes d'affaires, l'impossibilité presque matérielle d'obtenir des dépositions précises des malheureux dont le patronat ferme la bouche.

Mais, même parvenu à établir la preuve, l'ouvrier mutilé n'est pas au bout de ses tribulations, ni près d'obtenir la réparation à laquelle il a droit. Avant de se laisser condamner, le patron épuise toutes les juridictions ; il traine sa victime, d'appel en appel dans tous les prétoires. Il est rare que le malheureux puisse aller jusqu'au

bout. Un arrangement dérisoire,tout au profit du patron et au détriment de l'ouvrier intervient,avant que soient épuisés les expédients de la procédure. Mon ami Fournière a raconté à cet égard, dans la *Revue socialiste*, des faits typiques monstrueux.

Un tel état de choses a provoqué depuis longtemps les réclamations de la classe ouvrière tout entière. Les socialistes de toutes nuances n'ont cessé de réclamer dans leurs programmes l'adoption d'une législation spéciale, proclamant le patron responsable des accidents et plaçant les victimes sous la sauvegarde de la collectivité sociale. Pour que, en effet, la responsabilité patronale soit effective, il faut que la loi spécifie nettement cette responsabilité et en assure l'application par une procédure sommaire. En outre, il convient que le ministère public poursuive énergiquement la répression pénale des accidents.

Le projet de loi accepté par la Chambre des députés satisfait en partie aux revendications socialistes sur ce point. Voici comment il pose le principe général, dans l'article Ier.

« Tout accident survenu dans le travail aux ouvriers et employés » dans les usines, manufactures, chantiers, entreprises de trans» ports, mines, minières, carrières, et en outre dans toute exploita» tion où il est fait usage d'un outillage à moteur mécanique, donne » droit, au profit de la victime ou de ses ayants-droit, à une indem» nité dont l'importance et la nature sont déterminées ci-apres :

» Cette indemnité est à la charge du chef de l'entreprise, quelle » qu'ait été la cause de l'accident.

» Toutefois, il ne sera dû aucune indemnité à la victime qui aura » intentionnellement provoqué l'accident.»

Les principes sociaux sur lesquels les partisans des prescriptions contenues dans l'article 1er se sont basés, se résument dans un mot nouveau, que le projet de loi en question introduit dans notre droit: le *risque professionnel*.

Le travail,ont dit en substance les orateurs défenseurs du système de la responsabilité patronale, comporte des risques d'accidents presque certains, créés par l'emploi généralisé et combiné de la mécanique et de la vapeur. Ces risques, l'ouvrier ne saurait s'y soustraire, parce qu'il n'est pas libre de discuter les conditions du travail, de modifier les procédés industriels en usage. Il est donc de toute justice qu'il ne puisse être rendu responsable des accidents qui l'atteignent, lui qui ne bénéficie pas. comme le patron, des transformations incessantes de l'outillage. Les conditions industrielles modernes comportent un risque professionnel que les prévisions de l'ouvrier ne sauraient supprimer, quelle que soit d'ailleurs sa vigilance. Ce risque professionnel est la base théorique de la responsabilité patronale.

C'est là, certes, la reconnaissance d'un état de choses qu'on ne se serait pas attendu à voir la Chambre proclamer avec cette netteté. La theorie du risque professionnel n'est,en effet,que la constatation pure et simple, depuis longtemps faite par les socialistes, du caractère anti social de la civilisation industrielle. C'est, prise sur le fait, la contradiction flagrante entre les principes généraux de la philosophie révolutionnaire et leur mode de réalisation dans la société moderne issue de la Révolution. La production capitaliste,développée par l'outillage de la vapeur et la centralisation manufacturière du travail, a fait des salariés que la Révolution voulut affranchir, des annexes de la machine, des auxiliaires vivants des moteurs mécaniques. Malheur à l'auxiliaire, si les rouages de la machine se détraquent : ils sautent ensemble et leurs débris de fer et de chair se mêlent, éparpillés sur le sol, que baignent la vapeur brûlante de la chaudière et le sang du chauffeur en miettes. Annexe de la production, chair à machine, voilà ce que consacre la théorie du risque professionnel, en reconnaissant qu'il comporte une moyenne normale annuelle d'accidents, se produisant régulièrement sans aucun recours possible.

L'ancienne législation se refusait à reconnaitre légalement un tel état de choses. Le contrat de salaires posait l'ouvrier et le patron isolément, en face l'un de l'autre, comme deux personnes libres discutant sur un pied d'égalité parfaite. Elle ne voulait pas prévoir qu'étant données les conditions du système de production en vigueur et l'inégalité entre patron et ouvrier, celui-ci avait besoin d'une protection spéciale, dérivant de sa situation même d'infériorité. La théorie du risque professionnel, non seulement reconnait cette infériorité, mais encore elle la consacre, la légalise. Elle crée un nouveau contrat de salaires, aux termes duquel l'ouvrier est reconnu une victime éventuelle de la production, victime évaluable, tarifée à l'avance par la loi. Car la loi qu'on élabore tarife la vie ouvrière à des taux variant suivant la profession et l'éventualité de risques qu'elle présente. Par exemple, l'indemnité due à l'ouvrier mutilé, incapable de tout travail, sera égale aux deux tiers du salaire annuel moyen. De sorte que par le nouveau contrat, le patron achète légalement, non seulement le travail, mais la vie même de l'ouvrier. Quelle contradiction avec l'adage juridique célèbre : les contrats immoraux ne sont pas valables ! — On entend par *immoralité* d'un contrat les clauses dont l'exécution ou la prévision touche à des faits de nature delictueuse. Ici, la nature delictueuse des faits en prévision desquels le patron s'engage, n'est pas douteuse : il s'agit d'homicide, de mutilation, faits qualifiés crimes, alors même qu'ils sont perpétrés involontairement. La contradiction est donc flagrante entre les principes généraux de notre Droit et le nouveau contrat

de salaires nécessités par les faits de notre civilisation économique.

C'est sous la pression trop évidente des faits que les principes généraux ci-dessus analysés ont été adoptés à la Chambre, à une assez forte majorité. M. Frédéric Passy a bien protesté quelque peu contre la législation nouvelle, mais il était visible que l'opinion de la majorité était faite et solidement assise. C'est par acquit de conscience, comme il l'a dit lui-même, qu'il s'est efforcé, d'abord de combattre la loi, ensuite de l'atténuer. M. Yves Guyot lui-même, qu'on s'attendait à voir entrer en lice dans cette question, s'est abstenu — se réservant sans doute pour une discussion où son argumentation sophistique devait trouver plus de crédit.

Mais si la majorité de la Chambre s'est ralliée sans effort à l'idée générale du risque professionnel, les socialistes ont eu assez de peine à l'empêcher d'en atténuer les effets. L'article premier, entre autres, contenait un paragraphe dont l'adoption eut singulièrement nui à l'efficacité de la loi : « Toutefois, il ne sera dû aucune indemnité à la victime qui aura intentionnellement provoqué l'accident », ainsi se termine l'article 1er définitif. Primitivement il ajoutait : « ou » à ceux qui auront encouru du fait de l'accident une condamnation » correctionnelle ou criminelle.» C'est-à-dire à ceux qui, n'ayant pas entièrement observé les règlements, auront causé l'accident. Ici, l'intervention répétée de Basly a fait rejeter la restriction, car, a dit en substance le député socialiste, il n'est pas possible d'observer les règlements, quelle que soit la vigilance de l'ouvrier et sa bonne volonté. Au reste, tout le long de cette discussion, Basly a été admirable de bon sens et de logique. Pied à pied, il s'est efforcé d'élargir la loi et il a eu souvent gain de cause, car son expérience d'ouvrier lui donnait sur ses contradicteurs une supériorité incontestable dont il a su très habilement tirer profit. Malheureusement, la Chambre, suivant d'ailleurs la commission, a laissé plus d'une lacune grave qui, si elles ne disparaissaient pas à la seconde lecture en cours, rendraient son application singulièrement inefficace.

Quand en effet, un accident grave se produit, le parquet doit faire une enquête et poursuivre le patron. Si une condamnation pénale intervient contre le patron, la loi alors autorise l'ouvrier mutilé à le poursuivre en dommages-intérêts, s'il croit que l'indemnité du risque professionnel, variant du tiers aux deux tiers du salaire, et dont le minimum est fixé à 400 francs, n'est pas suffisante.

Dans ce cas, l'indemnité, qui peut dépasser de beaucoup le tarif fixé pour le risque professionnel, ne se cumule pas avec ce dernier. Si, par exemple, le patron est condamné à une pension de 1.000 fr. — et que le risque professionnel de l'ouvrier ne s'élève, calculé sur la moyenne de son salaire annuel qu'à 600 fr., — les 1.000 francs obtenus ne se cumulent pas avec les 600 fr. du risque professionnel.

Mais l'ouvrier poursuivant le patron, s'il est débouté de ses revendications, peut, aux termes de l'article 22, être condamné à rembourser au patron les frais de la procédure sur l'indemnité du risque,qui lui est toujours assurée. Qui ne voit que c'est condamner par avance l'ouvrier à la limitation du tarif fixé par la loi? Si ce tarif que la loi proclame insaisissable, peut subir les frais de la procédure, jamais l'ouvrier ne poursuivra, par crainte de se voir débouté et condamné à payer, sur la maigre indemnité que la loi lui assure, les frais de procès. Nous désirons donc vivement qu'en seconde délibération, la clause restrictive de l'article 22 soit supprimée.

En somme, et pour résumer l'économie de la loi : Les victimes d'un accident auront droit, désormais, à une indemnité, sauf dans le cas — qui ne saurait se présenter — où la victime aurait provoqué intentionnellement la catastrophe. Cette indemnité, acquise de droit, se calculera sur le salaire moyen annuel et variera du tiers aux deux tiers de ce salaire, selon la nature et la gravité de l'accident, sans qu'elle puisse tomber au-dessous de 400 francs pour les hommes et 250 fr. pour les femmes. Il y a, dans cette dernière clause, une injustifiable distinction établie entre l'homme et la femme. M. Yves Guyot, qu'on voit toujours partir en guerre contre toute loi de protection spéciale appliquée aux femmes, eut bien dû,en cette circonstance, essayer d'établir l'égalité du minimum ?...

Mais il ne suffit pas, à notre sens, de décréter la responsabilité patronale, en matière d'accidents. Réprimer est bien ; prévenir eût été mieux. Or, la loi pendante, en créant sous le contrôle de l'État une caisse d'assurances facultative, met les patrons, moyennant le versement d'une faible cotisation, à l'abri des conséquences personnelles de leur responsabilité.C'est là surtout qu'est le côté défectueux de la loi. M. Floquet, président du Conseil, avait proposé l'adoption du système obligatoire. Celui ci aggraverait encore,au lieu de l'atténuer,le système de la Commission.

Sur ce point, nous regrettons que les députés socialistes ne se soient pas inspirés du projet élaboré par Eugène Fournière, et que la *Revue socialiste* a publié au compte-rendu des séances de la *Société républicaine d'Économie Sociale* qui l'avait adopté. Sans doute, il est nécessaire de garantir l'indemnité de l'ouvrier ; de ne pas la laisser à la merci des difficultés commerciales qui, à un moment donné, peuvent rendre le patron insolvable. Le projet Fournière parait à cela, sans néanmoins inciter le patronat à se désintéresser de la vie ouvrière, en s'assurant pour les risques que sa négligence peut lui faire courir. D'une part, le patron était personnellement responsable de l'indemnité ; de l'autre une caisse, comme celle-ci, garantissait l'ouvrier contre l'insolvabilité éventuelle. Avec le projet de loi que nous analysons, le patron sera tenu au verse-

ment d'une cotisation plus forte, mais aussi dégagé de toute responsabilité pécuniaire. Or cette cotisation régulière, calculée à l'avance, l'ouvrier la paiera, car le patron la portera régulièrement aux frais généraux.

Néanmoins, nous le répétons, telle quelle, la loi en délibération est un progrès. Aussi, nous tarde-t-il de voir l'accueil que le Sénat lui fera. Car ses tribulations ne sont pas finies, hélas ! Il y a huit ans qu'elle attend la sanction de la Chambre. Combien de temps attendra-t-elle encore au Sénat, et si celui-ci se décide à la discuter, que restera-t-il d'elle, après ?

Si une majorité s'est trouvée à la chambre pour voter, sans trop lui faire subir de modifications, le projet de loi sur les accidents tel que la commission l'avait présenté, le projet concernant le travail des femmes et des enfants a rencontré une opposition violente et systématique qui a rendu nécessaire une longue discussion d'où il n'est sorti que défiguré, atteint dans ses parties essentielles, mutilé, en lambeaux.

Les lecteurs de la *Revue socialiste* qui ont bien voulu nous suivre depuis la fondation de ce recueil, se rappellent sans doute que nous avons montré les lacunes profondes de la législation sur le travail, dans une étude qui a abouti à un projet de loi ferme, déposé à la Chambre par notre ami Camélinat (1).

Déjà, le projet de la Commission diffère sensiblement du nôtre. Il ne tient pas assez compte des résistances que rencontre dans notre pays tout essai de réglementation sociale et, partant, de la nécessité d'une sanction répressive énergique, pour faire capituler l'hostilité patronale devant les prescriptions de la loi. A notre sens, la Commission abaisse trop l'âge d'admission dans les ateliers, fixé par nous à 14 ans (la Commission le maintient à 12 ou 13, selon que l'enfant possède ou non le certificat d'études) ; elle ne diminue pas suffisamment la durée de la journée de travail des femmes ni des enfants ; elle supprime les commissions locales, que nous maintenions, en y introduisant l'élément ouvrier et l'élément médical, et ne les remplace pas ; elle eut dû, au moins, prescrire la réorganisation du service de l'inspection. La commission, tout en reconnaissant son insuffisance, recule devant les dépenses que cette réorganisation entraînerait. En revanche, elle a compris dans la loi des catégories que nous avions omises. Un grand point surtout était admis : elle se prononçait catégoriquement pour la limitation du travail ordinaire et l'interdiction du travail de nuit aux femmes. Ce dernier point était

(1) Voir notre étude sur le *travail des femmes et des enfants* : *Revue socialiste*, tome III, pp.193, 334, 429, 495 et tome IV, pp.717 et 799.

capital. La Chambre, à une assez forte majorité, l'a repoussé, se contentant de limiter la durée du travail pour les enfants et les filles à 10 heures par jour ; pour les femmes à 11 heures. Encore cette limitation dernière est-elle illusoire, puisqu'on peut faire travailler les femmes la nuit. La loi de 1874 n'est donc pas modifiée. C'est ce que M. Lyonnais, peu suspect d'intransigeance socialiste, a constaté,en s'écriant : « La Chambre ne veut donc pas aller plus loin que l'assemblée de 1874 ! » Camélinat également : « Vous venez de tuer la loi, » dit-il, à l'annonce du vote repoussant l'interdiction du travail de nuit.

Incidemment, la question du travail des adultes avait été soulevée par un amendement de M. Achard, introduisant dans la loi la fixation de la journée. L'amendement fut repoussé par 365 voix contre 162.

Au cours de cette discussion, l'ennemi implacable de la réglementation a été M. Yves Guyot. Nos lecteurs le connaissent. Ils savent quelle richesse de sophismes et de paradoxes il peut déployer, lorsqu'il s'agit de combattre toute loi de protection sociale. Il est l'économie politique faite homme ; ne reculant devant aucun moyen, l'emploi d'aucun argument. Tout lui est bon, pour défendre une thèse. Ayant accommodé les théories de Darwin à la sauce économiste, transporté dans le champ de la vie sociale la lutte sauvage pour l'existence entre individus de la même espèce, qu'on ne rencontre qu'aux derniers échelons de la vie animale, il s'est fabriqué, à son usage personnel, toute une collection de petits aphorismes à l'aide desquels il explique tout, pétrit et triture les chiffres, les statistiques, avec une merveilleuse insouciance de la vérité, une abondance intarissable de faits et de citations. Retors, patient, inépuisable en ressources, sans l'ombre d'un scrupule scientifique, il stupéfie et entraîne tout-à-la fois, par l'apparence de profondeur qu'il sait donner à son masque de sincérité. Avec cela, doué d'un esprit de logique simpliste, ingénieux, subtil, prompt à la riposte, qui va droit devant lui, jusqu'aux extrêmes limites de l'absurde, sans sourciller. Une verve personnelle, une sorte d'humour anglaise, à froid, d'une ironie cruelle, qu'émaillent les saillies de l'esprit français, rehausse le brillant de son vernis scientifique. Son dogmatisme en impose à l'extrême-gauche, où abondent les simplistes, grands amateurs de formules, avides de libéralisme — comme tous les opposants. Aussi la tournure libérale de ses propositions excentriques lui assure les sympathies radicales. On ne le suit pas toujours jusqu'au bout — il est trop avancé, dit-on, il va trop loin — mais on l'écoute. On le croit quelqu'un, pas banal. Au centre, naturellement, à l'Union des gauches, où l'on sait mieux ce qu'économiste veut dire, sur le terrain économique, il ne rencontre pas d'opposition. Quant à la droite,

ou seulement un petit nombre, d'ailleurs très-variable, de députes interventionnistes se rallient autour de M. de Mun, si son libéralisme douanier soulève les rancunes protectionnistes, en revanche, quand il s'agit de lois de protection sociale, on l'applaudit. Car les industriels et grands propriétaires de ce côté de la chambre sont très-libéraux, lorsqu'il s'agit de protéger le travail et de limiter l'exploitation abusive de la classe ouvrière.

C'est donc lui qui a été le leader des malthusiens de droite et de gauche, dans cette discussion. Un détail de son argumentation fera juger de la sincérité de ses procédés et du degré de confiance qu'on peut fonder dans ses renseignements.

Il s'agissait du travail des femmes, dont la commission, d'accord avec les socialistes,demandait la réglementation,au nom de l'intérêt supérieur de la race.— La preuve, affirme M. Yves Guyot, que le travail manufacturier de la femme n'est pas une cause de mortalité ni de dégénérescence, c'est que, en Angleterre, le district où la mortalité est la plus grande n'est pas un district manufacturier,mais agricole, — celui de Stoke-upon-Trent, où il n'y a pas d'usines. — Que venez-vous donc nous parler du travail meurtrier des femmes dans les usines ?

L'argument était singulièrement concluant, n'est-ce pas ? Il produisit sur la Chambre un effet considérable. Quelques députés manifestaient des doutes sur l'exactitude du document. Je garantis mes chiffres, disait M. Yves Guyot, jouissant de l'émotion de ses adversaires...

En effet, le document était exact. Il n'y a pas d'usines, dans le district de Stoke-upon-Trent, et cependant la mortalité y est très-grande. A quelles causes l'attribuer ? M. Yves Guyot se gardait de toute conjecture. Il faisait bien. Les causes, en effet, de la mortalité exceptionnelle de ce district *agricole,* sont indiquées tout au long dans le *First report of the Children's Employment commission* du 13 juin 1863, cité par Marx dans le *Capital.* Il n'y a pas de manufactures à Stoke, mais des poteries — *où travaillent les femmes.* C'est là «une branche d'industrie à côté de laquelle les filatures « de coton peuvent paraître des lieux admirablement sains et agréa- « bles. » — Comme classe, dit le rapport précité, les potiers, « hommes et *femmes,* représentent une population dégénérée au « moral et au physique. Ils sont en général de taille rabougrie, mal « faits et déformés de la poitrine, etc. » — Ajoutons que ce travail a été le dernier réglementé en Angleterre ; la population de Stoke-upon-Trent se ressent donc encore du défaut prolongé de réglementation qui, de bonne heure, protégeait le travail des femmes dans les autres régions.

Camélinat a justement habité Stoke. Il vint le lendemain expli-

quer que l'emploi des femmes dans la poterie est la cause de la mortalité excessive de ce district, invoquée par M. Yves Guyot à l'appui de l'innocuité du travail féminin. Les renseignements complémentaires cités plus haut, en confirmant le témoignage de Camèlinat, disent assez ce qu il faut penser des citations dont M. Yves Guyot est toujours prodigue.

Ce n'en est pas moins lui, qui a eu gain de cause à la Chambre contre la commission et nos amis du groupe socialiste, en faisant repousser l'interdiction du travail des femmes pendant la nuit. Vainement, a-t-on montré tous les pays de grande production, l'Angleterre, l'Allemagne, l'Autriche, l'Amérique, interdire ce travail ; des manufacturiers sont venus réclamer au nom des intérêts sacrés de l'industrie, la chambre a maintenu le travail de nuit.

Dans cette œuvre de mutilation, les réactionnaires de droite se sont rencontrés avec les réactionnaires de gauche, pour perpétuer l'exploitation capitaliste des femmes et des enfants. Mais il serait injuste de ne pas mentionner la part très-considérable prise par M. de Mun à cette discussion et ses généreux efforts pour étendre le plus possible les bienfaisants effets de la loi projetée. Son discours du 11 juin est une des plus belles harangues que jamais puissant orateur socialiste ait fait entendre à la tribune française. Splendeur de la forme, élévation de la pensée, vaste érudition économique, critique saisissante des abus de la production contemporaine, ce discours réunit toutes ces qualités : la force et l'éclat, joints à la noblesse des idées, qui nous l'ont fait lire avec une émotion admirative Je ne puis que le signaler, sans rien citer : tout se tient si bien, chaque partie est si égale à celle qui la précède et à celle qui la suit, que je craindrais de l'affaiblir en le mutilant.

En cette circonstance, M. de Mun a d'autant plus droit à nos félicitations, qu'il a dû, à maintes reprises, se séparer de ses amis politiques de droite.Son attitude lui a même valu un désaveu de M. Freppel, désaveu exprimé dans un langage confus et entortillé, que M. de Mun a subi avec une humilité... stoïque. Nous comprenons le silence résigné de M. de Mun ; sa réponse eut été que les paroles de l'évêque sont la négation du passé social de l'Eglise qui a toujours eu la prétention de tracer aux gouvernements et aux peuples leurs devoirs dans les rapports sociaux. Mais passons.

Parmi ceux qui, a gauche, se sont efforcés de réglementer, dans une mesure plus ou moins large le travail, il convient de citer M. Wadington, le rapporteur. Voilà tantôt huit ans, que l'honorable M. Richard Wadington poursuit l'élaboration d'une législation économique. Nous différons avec lui sur nombre de points, mais nous devons rendre hommage à la constance de ses efforts. Au

cours de la dernière discussion, il s'est multiplié et a défendu son rapport contre les économistes avec beaucoup de vigueur. Sur la question du travail des femmes, particulièrement, il a tenté d'émouvoir la chambre par le tableau de la misérable condition à laquelle le développement industriel asservit l'ouvrière. Ses appels émus à la pitié n'ont pu percer le triple airain d'indifférence égoïste dont la cuirasse a résisté à tous ses coups ; il n'en a pas moins lutté vaillamment contre les appétits insatiables des dévorateurs de travail, auxquels il s'est efforcé d'arracher la femme et l'enfant tant qu'il a pu.

Nous avons parlé de l'amendement de M. Achard tendant à réglementer le travail des adultes. Cette proposition l'honore.

Du côté des socialistes proprements dits, notre ami Millerand est intervenu pour soutenir l'amendement Achard. Il l'a fait dans un langage élevé, avec la hauteur philosophique d'idées que méritait une question si importante. Il a montré notamment, en se plaçant sur le terrain de la Révolution française pour défendre le principe de la protection sociale, que les socialistes ne sauraient trop s'inspirer des traditions primitives du parti républicain, pour combattre avec leurs propres armes les sophistes de la liberté économique, qui n'invoquent la Révolution qu'en dénaturant l'esprit et la portée de sa philosophie.

Camélinat, également, a pris une part active à la discussion. Camélinat appartient à cette génération d'ouvriers socialistes grandie sous l'Empire, qui jeta les fondements de l'Internationale. Elle étudiait surtout les questions de travail et de salaire. L'exil en Angleterre a encore fortifié les connaissances de notre ami en matière de travail. Les ouvriers anglais, en effet, avec lesquels Camélinat a vécu douze ou quinze ans, ne voient qu'un point dans la question économique : celui de la réduction des heures de travail. Mais ils le voient bien et l'ont observé sur toutes ses faces. Camélinat a donc apporté dans la discussion son expérience compétente d'ouvrier, élargie encore par les idées synthétiques de la doctrine socialiste. Aussi, son intervention a-t-elle été remarquable. Malheureusement, elle se heurtait à une fin de non-recevoir préméditée, sur laquelle aucune raison ne pouvait faire revenir la majorité bourgeoise de la chambre.

~~~~~~~~~~~~~~~~

Par cette revue, un peu longue, peut-être, des lois sociales pendantes devant le Parlement, le lecteur a pu voir quel intérêt présenterait l'ordre du jour de la Chambre, s'il était régulièrement poursuivi. Mais il est à craindre que nos députés ne le délaissent bientôt, pour se livrer à leurs discussions oiseuses favorites. Certes, l'esprit profondément rétrograde et anti-social de la majorité ne
~~~~~~~~~~~~~~~~

saurait nous faire illusion sur les conséquences auxquelles pourrait aboutir une législation économique, inspirée par les idées régnantes au Palais-Bourbon. Néanmoins, si pressante est l'urgence d'aborder les problèmes sociaux, que nous préférerions voir la Chambre élaborer de mauvaises lois économiques, plutôt que de voir sa tribune étrangère à l'objet des préoccupations universelles du monde pensant contemporain.

L'évolution économique se précipite, nous pressant de toutes parts. Partout, son action se fait sentir, entraînant les gouvernements les plus rebelles à des concessions protectrices des travailleurs et limitatives de l'exploitation capitaliste. L'Allemagne, l'Angleterre, l'Autriche, la Suisse, l'Amérique ont une législation du travail — législation informe, il est vrai, qui est loin de représenter le minimum de nos revendications socialistes. N'importe ! elle n'en est pas moins le premier pas fait dans une voie où les nations engagées devront continuer de marcher. Toute concession obtenue est une force acquise à la classe ouvrière pour pousser plus loin ses revendications. En France, rien encore n'a été fait; de sorte que c'est dans ce pays, patrie de la Révolution, berceau du Socialisme des Deux-Mondes, que le progrès social semble s'être arrêté.

Que les gouvernants français prennent garde de ne pas prolonger cet arrêt trop longtemps. En France, quand les classes dirigeantes ont fermé les portes de l'avenir au progrès, le peuple les a toujours enfoncées !

Gustave Rouanet.



ARYENS ET SÉMITES

LE BILAN DU CHRISTIANISME ET DU JUDAISME

V

LE DIEU D'ISRAEL.

La volonté, qualité maitresse des Juifs.— La critique du xviiie siècle et l'exégèse actuelle.— L'éternité de la matière dans les cosmogonies accadiennes.— Le chapitre Bereschit, ou la création dans la Genèse. — « Et la terre était tohu bohu ». — M. Renan, le pasteur nomade et le « père Orham ». — De la composition du Pentateuque. — Yhvh. — Développement du Yahvisme. — Baal-Moloch-Yahveh.— La géhenne ou Vallée du fils d'Hinnom. — L'enfer chrétien.— La prostitution sacrée dans le Temple de Jérusalem.— Sodome! — La Circoncision.— Les Prophètes et le Mosaisme.— Synthèse de Yahveh.

Qu'un ramassis de Bédouins partis des déserts de l'Arabie, fixés quelque temps à Our des Chaldéens, puis établis durant de longs siècles — après avoir erré de la Mésopotamie aux confins de l'Égypte, — dans la vallée du Jourdain, finalement dispersés, transportés, exterminés tour à tour par les Assyriens, les Babyloniens, et les Romains; que ces déplorables nomades,dis-je,soient parvenus à infliger au monde aryen et leur religion et le régime d'usure et d'exploitation capitaliste qui leur est propre — voilà certes une étonnante fortune, et que les charlatans de toute robe ont pu facilement présenter et faire accepter comme miraculeuse. Des chercheurs, émancipés au point de vue théologique, comme M. Renan, ont voulu voir là, en ce qui concerne la question religieuse qui nous occupe seule en ce moment, l'accomplissement d'une sorte de mission providentielle : les Sémites, absolument étrangers aux lettres, aux sciences, aux arts, à la philosophie,à la politique et en général à tout ce qui contribue à la grandeur ou au bien-être du genre humain, lui ont donné, en revanche, la religion, considérée à juste titre, comme l'élément caractéristique de cette race (1).

(1) Renan : *De la part des peuples sémitiques dans la civilisation*. Cette idée est ressassée à chaque instant dans tous les ouvrages de cet auteur.

Le fait, comme tel, n'est pas contestable. Mais, pour ceux qui considèrent ce présent comme absolument funeste, le succès d'une telle « mission » ne saurait s'expliquer par sa nature même (1).

La raison s'en trouve au contraire, d'une part dans le caractère même de la religion monothéiste, avec son dogme d'un dieu terrible, unique et tout-puissant, effroi des peuples et soutien des rois ; de l'autre, dans cette ferme et constante volonté, non pas de rendre à chacun le sien, mais de faire triompher *per fas et nefas* leurs idées telles quelles et leur individualité propre, dont les Sémites Juifs nous offrent, d'un bout à l'autre de leur histoire, un éclatant exemple. La volonté — que les nourrissons de l'Eclectisme s'obstinent à confondre avec la chimère du Libre Arbitre, — la volonté est une force immense, dont on méconnait trop l'importance et qui apparait trop souvent comme un élément de perturbation considérable dans l'enchevêtrement des choses humaines. Par la volonté seule, un homme comme Napoléon, qui n'avait « rien dans le ventre », a pu s'imposer un moment à toute l'Europe et, ce qui est plus grave, enrayer la Révolution même. Ainsi le peuple Juif, n'ayant à son actif que sa merveilleuse faculté d'adaptation, en poursuivant à travers les siècles, avec une tenacité imperturbable, l'asservissement du genre humain, est parvenu à lui faire accepter sa religion sanguinaire et ses fables idiotes, comme s'il n'eut cherché qu'à l'abêtir d'abord, afin de le mieux dépouiller.

J'ai dit « fables idiotes » et je maintiens le mot, en dépit des objurgations de nos modernes exégètes, qui d'ailleurs n'auront pas assez de mépris pour ce genre « superficiel » de critique, renouvelé du XVIIIe siècle. Je ne fais pourtant nulle difficulté pour reconnaitre les services rendus à la science religieuse par les chercheurs contemporains, par un Graf, un Noeldelke, un Renan, un Kuenen, un Wellhausen ; je ne cite que l'élite, car leur nombre est légion. Mais je me demande si les intéressés n'en ont pas exagéré la portée. Le point essentiel, par exemple, en ce qui concerne le Pentateuque, était d'établir la date approximative de sa composition. Or, déjà Spinoza (2) avait démontré que cette date, pour ce qui concerne l'ensemble, ne peut être antérieure à Esdras; Astruc (3) avait distingué deux documents d'origine différente, dans les soi-disant livres de

---

(1) Cf. Gelion-Danglar. *Les Sémites et le Sémitisme*, 1882, p. 57 : « de tout temps, la grande fourmilière sémitique s'est chargée d'approvisionner et d'empoisonner le monde de religions.»

(2) Spinoza, *Traité theologico-politique*, chap. 7. Cf. Hobbe, Leviathan, cap. 33.

(3) Astruc, *Conjectures sur les memoires dont il parait que Moise s'est servi pour composer le livre de la genese*. Bruxelles 1757. Ajoutons que Volney, s'il

Moïse ; Voltaire enfin, que ces messsieurs traitent avec le sans-façon des gens qui ne l'ont pas lu, Voltaire était au courant de ces travaux, et c'est une erreur de croire que tout se borne, dans son œuvre, à un amusant badinage ou à de sanglants sarcasmes — d'ailleurs presque toujours mérités.

M. Wellhausen, l'éminent historien d'Israël, est bien étonnant, par exemple, lorsqu'il nous dit que Spinoza trancha trop vite la question de la composition du Pentateuque, devançant de beaucoup les laborieuses investigations de détails indispensables pour un pareil résultat (1). Mais en vérité, le jour où la Bible fut soumise par un homme d'un esprit libre et suffisamment éclairé, au critérium de la raison, elle apparut — pour employer l'expression de d'Holbach « comme une compilation informe, entremêlée d'oracles obscurs et décousus » (2). Les commentateurs d'aujourd'hui, qui ne cessent de prodiguer au dieu de Moïse et à son livre l'assurance de leur respectueuse considération, n'en arrivent pas moins à une conclusion identique ; et des gens comme M. Maurice Vernes, pleins d'une admiration non contenue pour les « impérissables monuments du génie israélite » et qui voudraient introduire dans nos écoles une histoire sainte « laïcisée » (!) n'hésitent pas à nous signaler — comme d'Holbach — les « répétitions, les incohérences et les contradictions » de la Genèse. Je ne conteste pas, encore une fois, l'importance relative des résultats obtenus par les hommes de l'École de Tubingue et par leurs émules ; mais je me demande si ces résultats sont bien en rapport avec l'immensité de l'effort, avec la somme incalculable de travail accumulé, et surtout avec la jactance, plus que cicéronienne, de ces Messieurs. Ils feraient bien de rentrer un peu en eux-mêmes et de montrer plus de justice avec plus de respect, à l'égard des Voltaire et des Spinoza, leurs maitres à tous égards, et leurs prédécesseurs dans une voie où ils n'ont pu que se traîner péniblement à leur suite.

De fait, l'élément le plus sérieux qui se dégage des recherches modernes dans le champ de l'exégèse biblique, provient de la découverte et de la lecture des inscriptions cunéiformes.

On ne peut plus douter aujourd'hui que la cosmogonie de la

---

a eu le tort d'attribuer au grand-prêtre Helkiah la compilation du Pentateuque tout entier, a su rapporter au règne de Josias au moins les chap. 27 et 28 du Deutéronome. Voy. Volney, *Recherches nouvelles sur l'Histoire ancienne*. 1re partie. Ch. VII et VIII. Paris, 1814.

(1) Wellhausen. Ast. *Pentateuch*. in Encyclop, Britan, tom. XVIII. 1885.

(2) D'Holbach, *Le Christianisme dévoilé*, Ch. IX.

(3) Maurice Vernes, *loc. cit.* p. 152,

(4) Le même, art. *Genèse*, in Encyclopédie Lichtenberger.

Genèse, par exemple, n'ait été empruntée aux Accadiens de la Chaldée ; mais remaniée et défigurée par le rédacteur de cette partie du Pentateuque, elle n'apparait plus que comme la copie déplorable d'un remarquable original.

Ce que proclament en effet les briques de Babylone et les fragments, connus depuis longtemps, de Bérose et de Philon de Byblos sur l'origine des choses, c'est le dogme irréfutable de la science de tous les temps, la croyance à l'éternité du monde.

George Smith a découvert, parmi les débris de la bibliothèque de Ninive, plusieurs tablettes contenant les fragments d'une sorte de poème ou d'épopée de la création (1). Ce récit cosmogonique commence ainsi :

> En ce temps là, le ciel en haut n'était pas nommé
> Et la terre en bas, n'avait pas de nom ;
> L'abime (*Apsu*) sans limites fut leur générateur,
> Le chaos de la mer (*Mummu-Tiamat*) fut la mère de toutes choses.
> ...En ce temps-là, aucun des Dieux n'avait encore paru.

Une autre tablette, copie d'un texte composé à une époque très reculée pour le grand temple de Nergal à Cutha, expose des idées analogues et parle de « guerriers à corps d'oiseau et d'hommes à face de corbeau » nourris par le ténébreux Tiamat (2). Tout cela concorde de tous points avec le fragment de Bérose débutant ainsi : « Il y eut un temps où tout était ténèbres et eau, et dans ce milieu s'engendrèrent spontanément des animaux monstrueux et des figures les plus particulières : des hommes à deux ailes et quelques uns avec quatre pattes, des hommes avec des jambes et des cornes de chèvre » (3) etc. De même, la première des cosmogonies dites de Sanchoniaton, reproduites par Philon de Byblos, donne ainsi l'origine du monde : « Au commencement était le chaos et le chaos était ténébreux et terrible, et le souffle planait sur le chaos. Et le chaos n'avait pas de fin, et il fut ainsi durant des siècles de siècles. Et le souffle et le chaos se mêlèrent, et Môt, (l'élément boneux) naquit ; et de Môt sortit toute semence de création et la génération de toutes choses » (4) etc.

Le caractère fondamental de toutes ces cosmogonies peut donc se résumer en ces deux propositions, comme le formule très bien M. Jules Soury :

---

(1) G. Smith : *Chaldean Account of In Genesis*, p. 62 sq.

(2) Sayce : *Babyl relig.* p. 372.

(3) Fragm. Historic. græcor. ed. Didot. 8 II. p. 496. Cf. F. Lenormant, *Essai de commentaire des fragments cosmogoniques de Bérose*. 1871. p. 11.

(4) Philon de Byblos, editeur supposé du problematique Sanchoniaton, *in Fragm. Hist. Græc.* loc cit. t. III. p. 565. Un peu plus loin on lit : « Du vent Kolpia et de sa femme *Baau*, naquirent Eon et Protogonos. »

« 1° Éternité d'une matière primordiale incréée, d'où est sorti l'univers actuel, le Cosmos, avec ses cieux étoilés et son soleil ;

« 2° Génération spontanée, au sein de l'élément humide, dans la boue féconde du chaos, non seulement des dieux, mais avec les dieux mêmes, des premiers êtres vivants, des premiers êtres informes et monstrueux dont la plupart,incapables de s'adapter aux conditions changeantes de l'évolution du monde, périrent ou furent refoulés dans la lutte pour l'existence » (1).

Seulement, faut- il attribuer à ces cosmogonies une origine sémitique ? Je ne le pense pas. Les textes cunéiformes ont beau être écrits en Assyrien, cela n'empêche nullement,dans ce cas-ci, comme dans beaucoup d'autres, de démêler l'origine accadienne à travers les mots sémitiques. Tiamat, par exemple, la mer chaotique et génératrice, est certainement un de ces mots-là ; « il a pourtant une origine accadienne. La croyance qui rapporte à « l'abîme des eaux » l'origine des choses, remonte aux adorateurs du dieu des eaux, Ea, d'Eridou. L'abîme chez eux s'appelait *apzu*, dont ils firent *abzu* et que les Sémites empruntèrent sous la forme *apsu*. Maintenant cet apsu, ou abîme, était adoré plutôt sous le nom de *Zikum*, décrite quelque part dans une tablette, comme « la mère qui a produit le ciel et la terre » (3).De plus, d'après Hommel (4) cette Zikum aurait été honorée dans la Babylonie méridionale dès les temps reculés des prêtres de Tel-loh, sous le nom de Bohu, — nom conservé, comme on vient de le voir, dans les *Phœnikika* de Philon de Byblos, et que nous allons retrouver dans la Genèse.

Cette idée de l'éternité du monde a toujours été,d'ailleurs,profondément étrangère et antipathique à l'esprit de la race de Sem.

La conception cosmogonique propre aux Sémites, c'est au contraire, celle que nous allons voir se dessiner, avec son caractère absolument anti-scientifique, dans le premier verset de la Genèse. Le rédacteur Elohiste n'aurait jamais trouvé, dans les traditions propres des ancêtres hébreux,les éléments d'une théorie quelconque sur l'apparition des êtres : les Sémites, en aucun temps, n'ont pensé, d'eux-mêmes, à ces choses là, qui sont du domaine exclusif de l'esprit, sans intérêt positif et lucratif appréciable. Mais avec ce bon sens pratique qui n'abandonne jamais le Juif, le scribe en question comprit qu'il ne serait pas mal de donner comme préambule à l'histoire de ses congénères,celle du genre humain tout entier,

---

(1) Jules Soury, *Bréviaire du Matérialisme*, p. 11,

(2) Sayce, *loc cit*. p. 374.

(3) W. A. I. II. 54, 181.

(4) *Vorsemitische Kulturen* p. 380.

avec l'exposé de l'origine même de l'univers; non pas,bien entendu, dans un but philosophique, mais pour montrer comment Dieu et la Création tout ensemble n'ont en réalité d'autre objectif que le peuple d'Israël.

Il a donc emprunté aux cosmogonies Accadiennes l'histoire de l'origine graduelle et spontanée des êtres ; mais, en collant sur le tout la fameuse étiquette sémitique : « *Bereschit barà Elohim* etc. — au commencement Dieu créa le ciel et la terre », il a fait complètement disparaitre le caractère évolutionniste des anciens récits pour y substituer la théorie de la création *ex nihilo*, œuvre arbitraire du dieu unique et tout-puissant. En vain a-t-on voulu faire concorder l'ensemble, en disant que *barà* n'a pas le sens de « créer », dans l'acception tout abstraite où nous prenons ce mot aujourd'hui (1). « La création, dit excellemment Reuss,a tiré l'univers du néant ; elle n'a pas consisté en une opération faite sur une matière préexistante, et elle n'est pas le produit d'une émanation qui aurait tiré le monde des réalités, de la substance divine elle-même. Il est vrai que le mot hébreu *barà* que nous traduisons par créer, ne comprend pas, par lui-même, cette notion métaphysique, *mais l'ensemble du récit ne permet pas d'en admettre une autre.* Nous ferons remarquer encore que ce même récit, sans le dire explicitement, a pour prémisse le monothéisme le plus absolu, l'idée d'une personnalité unique et transcendante, laquelle, dans aucun cas, ne se confond avec le monde. » A côté de l'exégète chrétien, voici le rabbin Hirsch qui est exactement du même avis : « *Reschit*,dit-il, exprime le commencement d'une action, aussi bien dans l'espace que dans le temps.... Ainsi se trouve constaté le fait de la création *ex nihilo*,une vérité qui constitue la base de la conscience religieuse que la loi de Dieu a édifiée pour nous. La thèse contraire, celle de l'éternité du monde, qui représente le créateur comme ayant simplement façonné une matière existante et qui a toujours constitué le fond de la conscience païenne, cette thèse n'est qu'un mensonge métaphysique ; elle est de plus extrêmement pernicieuse,destructive de toute moralité,en impliquant la négation de la liberté, pour Dieu aussi bien que pour les hommes » (3). Cet excellent rabbin parle comme un inquisiteur et comme un philosophe « éclectique »; il n'en a pas moins raison dans le fond.

Les Juifs du IVe siècle de notre ère, expriment déjà très nette-

---

(1) Bara a le sens de tailler, de façonner, de faire. Les Septante traduisirent très bien par *epoiese* (*fecit*).

(2) Reuss, *Pentateuque et Josué*, 1879, tom. I. p 276.

(3) S.R.Hirsch,*der Pentateuch ubersetzt und erlautert*.Frankfurt am Mein.(texte, traduction et commentaires) 1867. p. 3.

ment, la même opinion. Voici ce qu'on lit dans un des étranges traités appelés « midrashim » : « Un philosophe disait à « rabbi » Gamaliel : — votre dieu est un grand constructeur, mais il a trouvé d'excellents matériaux à mettre en œuvre. — En quoi consistaient-ils donc ?— En « désert » (tohu), « vide » (bohu), « ténèbres » « vent » « eau » et « abîme ».— Mais, s'écria Gamaliel, en regard de chacune de ces choses, il y a le mot « créer » : pour le « désert » et le « vide » dans Jérémie XLV, 7 ; pour les ténèbres et l'eau, au Psaume 148 ; pour le vent, dans Amos IV, 13 ; et pour l'abîme, dans les Proverbes VIII, 24. » (1)

Rien de plus exact. Pourtant, si le « philosophe en question crût découvrir quelque dix siècles avant certains contemporains, le soi-disant caractère matérialiste ou panthéiste de la cosmologie de la Genèse, c'est en raison de l'étourderie, ou plutôt de l'ignorance du rédacteur « Elohiste », qui a laissé subsister — sans s'apercevoir de la contradiction, — les traces trop manifestes des théories accadiennes. Ce second verset, si intéressant à tous égards, est ainsi conçu : « Et la terre était *tohu bohu* (littéralement, tohu et bohu) et les ténèbres étaient sur le chaos des eaux (*t'hom*) et le souffle d'Elohim planait sur les eaux. »

La première partie se traduit d'ordinaire : « Et la terre était déserte et vide » ce qui n'est pas le sens ; j'ai suivi la version de Voltaire (2) qui reproduit simplement et avec pleine raison les mots *tohu* et *bohu*. Si le premier parait en effet dans d'autres parties de la Bible avec le sens de « désert », il n'en est pas de même du second, qui ne se trouve que dans ce verset (3). « Bohu » en réalité, c'est la Baau des Phéniciens, et originairement la Bahu de Kis, encore adorée sous le nom de Zirkum, à l'origine *apsu*, l'abime humide et primordial dont il a été question précédemment. Quant à *T'hom*, c'est évidemment *tiamat*, la mer, et *Mummu-tiamat* le chaos de la mer, l'abîme primordial dont il est dit dans le fragment d'inscription babylonienne citée plus haut « qu'il fut la mère de toutes choses. »

Il m'est donc absolument impossible de partager l'enthousiasme de M. Renan pour cette « belle page, en-tête obligé de toute histoire sainte. » Mais celle qu'il a écrite lui-même à ce sujet est trop étonnante, trop caractéristique de sa manière pour n'être pas reproduite ici.

---

(1) *Der Midra Bereschit raba* (ou l'explication haggadique de la Genèse, traduite pour la première fois en allemand par A. Wünsche) Leipzig, 1881, p. 4.

(2) V. *La Bible enfin expliquée in* œuvres complètes, éd. Lahure en 35 vol. in-18. tome XXIII p. 61.

(3) Dans Isaïe XXXIV, 11 et Jérémie IV, 23 il ne s'agit que de la reproduction de l'expression de la Genèse.

« Il ne faut pas oublier, dit-il, que le chapitre *Bereschit* a été de la science à son jour. Le vieil esprit babylonien y vit encore. La succession des créations et des âges du monde, cette idée que le monde a un *devenir*, une histoire, où chaque état est sorti de l'état antérieur par un développement organique, était un immense progrès sur une plate théorie de l'univers, conçu comme un agrégat matériel et sans vie. La fausse simplicité du récit biblique, l'horreur exagérée qu'on y remarque pour les grands chiffres et les longues périodes, (1) ont marqué le puissant esprit évolutionniste qui en fait le fonds, mais le génie des Darwin inconnus, que Babylone a possédés il y a quatre mille ans, s'y reconnait toujours. La belle page « au commencement Dieu créa le ciel et la terre » a été comme le froid mistral qui a épuré le ciel, comme le coup de balai qui a chassé de notre horizon les chimères qui l'obscurcissaient (!) Une volonté libre comme celle qu'implique le mot « créa », substituée à dix mille volontés fantastiques, est un progrès à sa manière. La grande vérité de l'unité du monde et de la solidarité de toutes ses parties, méconnue par le polythéisme, est au moins clairement aperçue, dans un récit où toutes les parties de la nature éclosent par l'action de la même pensée et l'effet du même verbe. »(2)

Je ne sais pas si le « manque de critique habituel en France et en Angleterre, aux savants qui s'occupent de sciences physiques, a fait débiter sur ce point beaucoup d'enfantillages »; mais ce que j'affirme, c'est qu'il est impossible de se moquer du monde avec une plus stupéfiante désinvolture. Sans doute le récit de la création biblique porte la trace du génie des Darwin inconnus de Babylone; mais grâce surtout, à l'étourderie du scribe qui a conservé le second verset. Quant au reste, comment voulez-vous établir un rapport quelconque entre la grande théorie darwinienne et cette scène ridicule de prestidigitation où l'on voit Elohim tirer le monde du néant en six jours? Voilà bien mes « respectueux », qui semblent tous se donner le mot pour manquer d'égard à ce qui est vraiment respectable, empressés d'honorer seulement ce qui ne l'est pas. Depuis des siècles, ils ne tarissent pas sur le fameux « Que la lumière soit! Et la lumière fût ». Et la foule ahurie admire de confiance ce « partez muscade! » d'un Robert Houdin monstrueux. De fait, ce n'est ni de la science,

---

(1) « L'horreur exagérée pour les grands chiffres et les longues périodes » est une rare trouvaille, une de ces formules que M. Renan excelle à en découvrir. Mais la vérité pure, c'est tout bonnement que le récit de la création a été disposé en six jours — avec le repos du septième— pour un peuple qui connaissait la semaine et le sabbat. Et depuis les temps les plus reculés ; car cette institution, ainsi que l'a démontré M. Sayce, remonte aux Accadiens, auxquels les Sémites l'ont empruntée (*Babyl. Relig.* p. 76).

(2) Renan, *Israel* A. p. 79-80.

ni de la poésie, mais quelque chose d'incohérent, dans le genre d'un tas de récits émergeant de ce chaos de compilation qu'on appelle la Bible. (1)

Mais tout cela n'est rien au regard du blasphème de l'éminent écrivain à l'adresse du Polythéisme, qui aurait méconnu « cette grande vérité de l'unité du monde et de la solidarité absolue de toutes ses parties »— ce qui est précisément le contraire de la vérité, les religions polythéistes admettant l'éternité du monde et aboutissant par là très nettement au Panthéisme et au Matérialisme — c'est-à-dire à la théorie de l'unité de l'univers et de la solidarité de toutes ses parties ; ce que vous savez mieux que personne, vous qui avez si bien démontré l'incapacité irrémédiable de la race Sémitique, en ce qui concerne l'intelligence de la nature des choses et la science en général.

« Le pasteur nomade, ajoutez-vous, n'eût pas inventé ces étonnants récits ; mais il en a fait le succès » Le pasteur nomade a gâché, une fois de plus, ce qu'il a touché, et,de ces belles cosmogonies, il a construit le conte à dormir debout que l'on sait, une fable idiote, je le répète, un « tohu bohu » dont le chaos primitif ne saurait donner qu'une imparfaite idée ; et c'est le fer et le feu des inquisiteurs chrétiens qui en ont fait le succès.

Cette origine Accadienne du récit de la création dans son contenu primitif, est une des rares découvertes, je le répète, qui soient postérieure au XVIIIe siècle ; encore la gloire en revient-elle tout entière aux assyriologues. Quant à ce qui regarde le dieu d'Israël comme tel, on n'en sait guère plus long aujourd'hui qu'au temps de Voltaire, et on en sait assez. Voltaire lui-même l'appelle, non pas Jehovah, mais Jaho, comme M. de Hartmann. Quant à ses qualités, il ne les apprécie pas avec plus de sévérité que M. Renan, qui n'a pas assez de malédictions, à son tour, pour ce Dieu « jaloux, égoïste et personnel. »

Mais ce nouvel historien d'Israël se sépare bien vite, et très malheureusement, des critiques du grand siècle,en imaginant la théorie la plus étonnante qui se puisse rêver. Abandonnant complètement le terrain scientifique, il suppose que la très réelle prédisposition des Sémites au Monothéisme s'est révélée dès les temps primordiaux, et pour ainsi dire dès l'apparition de cette race. Les adorateurs de Yahveh sont superstitieux et misérables ; mais parlez-moi des nomades leurs prédécesseurs, de ces antiques patriarches des déserts de Syrie « colonnes d'angle de l'humanité,— les trimégistes de l'histoire

---

(1) Combien plus admirable, au point de vue de l'imagination et de la poésie, la splendide interprétation que l'Aryen Milton a donnée de l'original sémitique! Relire dans le VIIe chant du *Paradis perdu*,le récit de la création. (V. 194. sq.)

religieuse ». Ceux-là n'adorent pas l'idole de Moïse, mais un dieu unique, formé par la fusion de dieux sans nom, prototype du « dieu absolu qui aime le bien et hait le mal, du dieu que l'on sert par l'honnêteté du cœur » Ces « pieuses gens » ne veulent appeler l'Etre suprême, résumé en *Elohim*, que *El* ou *El elyon* le dieu très haut ou Shaddaï le dieu tout puissant. Au milieu d'Israël, conçu « comme une sorte de genèse, un rendez-vous de purs », se dresse la figure d'Abraham, un musulman avant la lettre, « un croyant, un héros pieux, une sorte d'Ali, brave, généreux, polygame, galant homme » (1).

On croit rêver. Mais ce n'est pas tout. Savez-vous d'où vint en partie la popularité de ce « galant homme » et de ce « brave homme » identifié avec un fabuleux Orham, roi d'Our, Abraham, c'est-à-dire le Pere Orham, *pater* Orchamus (2) ? Son titre principal, aux yeux de ses pacifiques adorateurs, était d'avoir substitué le sacrifice du chevreau aux sacrifices humains : « quelquefois même, c'est à son fils qu'il substitue un chevreau. » (3)

Voilà comment l'auteur de la *Vie de Jésus* sait se servir de la légende, et comment il nous ramène aux théories de Rousseau, sur l'excellence de l'état de la nature, représenté ici par « ce bel idéal de la vie nomade, qui restera pour Israël « comme une sorte de pôle magnétique, vers lequel il gravitera toujours. » (4) De fait, le progrès religieux consistera à revenir de Yahveh à Elohim, c'est-à-dire au dieu du genre humain. (5)

La critique sérieuse de tous les pays n'a pu que déplorer cette aberration d'un grand esprit, d'un savant de premier ordre, à coup sûr, mais encore plus sceptique qu'idéaliste, et qui s'obstine à vouloir contenter « tout le monde et son père »

Que Movers, dans son ouvrage si justement fameux, ait émis des idées analogues sur l'excellence de l'Elohisme primitif (6), il y

---

(1) Israël I. p. 61, 59 et 109.

(2) D'après Ovide metamorphos. IV 212 ou il s'agit du père de Leucothoé. « Mais, dit M. Renan, l'expression *Pater Orchamus* n'en paraît pas moins avoir été imposée à Ovide par la tradition « *Israël* p.75. Qui diable, se serait attendu à trouver le père de Leucothoé dans cette affaire ?

(3) Ibid. p. 77.

(4) Ibid. p. 110.

(5) Ibid. p. 86

(6) « El est d'abord la divinité suprême et unique, certainement le El elyon de Melchissedec, siegeant au dessus du monde visible comme être lumineux.... Il venge les transgressions de sa loi sur l'humanite sans dieu, mais conserve les bons comme Xisuthros, au temps du deluge. C'est ici le El Shaddai identifié avec le El Elyon de Melchissedec. *Son culte se conserva dans les familles des patriarches Israelites, tandis qu'il s'altérait de plus en plus au contact des religions nationales de la Syrie* » ch. Movers, die *Phoenizier* tom. I. p. 313. Bonn. 1841.

a quelque cinquante ans, c'est là une erreur qui pouvait être excusable à cette époque ; elle ne l'est plus aujourd'hui après les travaux et les découvertes modernes touchant l'âge respectif des divers documents du Pentateuque.

Voici en effet les résultats précis des recherches les plus récentes, touchant cette partie essentielle de la Bible qui renferme la *Thora* (la Loi). Les cinq livres dits « de Moïse » qui composent le Pentateuque, doivent être réunis à « Josué » pour constituer un ouvrage en six parties (Hexateuque), dont on détache aisément le Deutéronome. On peut affirmer avec certitude, pour ce qui concerne ce dernier livre, que sa composition n'est pas antérieure au règne de Josias (vers 621 avant l'ere chrétienne). Parmi les autres éléments, le plus caractéristique constitué par l'œuvre d'un compilateur appelé *Elohiste* — parce qu'il désigne Dieu sous le nom d'Elohim — a trait surtout aux prescriptions relatives aux cultes, aux fonctions des prêtres, aux dimes, (1) etc.

C'est pourquoi cette partie a été désignée par Kuenen et par Wellhausen sous le nom de *Code sacerdotal* (2). Le Deutéronome et le code sacerdotal enlevés, reste le document *jéhoviste*, ainsi appelé à cause du nom de jehovah (Yahveh) sous lequel la divinité s'y trouve désignée, document rédigé selon l'esprit des prophètes et qui se préoccupe beaucoup moins de la Loi et du culte que des traditions et du passé d'Israël (3).

A. Graf, le maitre des auteurs précédemment cités, revient le mérite d'avoir démontré que ces trois documents se sont succédé dans l'ordre suivant : 1. jéhoviste; 2. deutéronome ; 3. Code sacerdotal (Elohiste). (4)

Il est impossible d'entrer ici dans le détail d'un examen plus complet. Je me contenterai d'ajouter, en ce qui concerne les dates, que le code sacerdotal ou lévitique n'est pas antérieur à l'année 444 et à Esdras — qui en est sans doute l'auteur, — et que le jéhoviste ne saurait avoir été composé avant le VIIIe siècle. De plus un fait, demeure incontestable, c'est que nous ne connaissons l'ancien Elohim, ainsi que le fait justement remarquer un critique, que par des documents rédi-

(1) Surtout le *Lévitique*, tout entier, puis *Exode*, XXV-LX (excepté XXXIII et XXXIV), et *Nombres* I-X, XV-XIX, XXV et XXVI.

(2) Kuenen, *de Godsdients van Israël*, Harlem, 1869-70 et *Historisch-Kritische Enleitung in den Büchern des Alten Testament* t. I. p. 62 sq. — Wellhausen, in *Prolegomena zur Geschichte Israëls*, Berlin, 1886, 2e édit. et art. « *Pentateuch* » in *Encyclop. britan.* tom. XXVIII. 1885.

(3) Cf. Noeldeke, *Histoire littéraire de l'ancien Testament* (trad. Jules Soury et Derembourg). Ce « jéhoviste a fait des emprunts à un « premier Elohiste » mais en les modifiant selon ses propres tendances.

(4) K. H Graf, *die geschichtlichen Bücher des Alten Testament.* Leipzig, 1866.

gés selon l'esprit des prophètes. De ce que ceux-ci faisaient effort pour épurer la religion primitive, avons-nous le droit d'en conclure que cette religion était semblable à l'idéal qu'ils proposaient ? « Quelle raison avons-nous, en dehors de ces témoignages intéressés, pour admettre avec M. Renan, que les Jacobélites (Israélites) aient pris aux peuplades voisines les Téraphim, l'offrande des premiers-nés, les Rephaïm, et n'aient pas connu ces superstitions au même titre que les tribus de même race ? (1) » Aucune, en vérité, aussi longtemps, au moins, qu'on se refusera, avec l'unanimité des critiques, à partager les vues spéciales du même M. Renan, qui repousse l'association établie entre le récit Elohiste et le code sacerdotal, et trouve que « l'histoire sainte Elohiste est tout de même d'une belle antiquité. » (2)

De fait, la religion d'Israël n'est qu'un cas particulier, quoique remarquable entre tous, de celle des Sémites. Loin d'avoir débuté par le culte d'un dieu « pur » et unique, appelé El ou Elohim, les congenères d'Abraham et de Jacob adorèrent d'abord les objets naturels, et particulièrement les arbres, les rochers et les pierres, dont l'arbre fameux du jardin d'Eden, les pierres sacrées ou « Bethel » (3) et les Hauts-lieux (*Bamoth*) demeurèrent, jusque dans une phase plus avancée, les vestiges indiscutables. Peu importe qu'ils aient tiré de la Chaldée telle ou telle de ces superstitions, comme celle de l'arbre de Vie ; il s'agit là, en effet, de phénomènes observés chez tous les peuples au début de l'évolution religieuse, et particulièrement dans la période du Naturalisme primitif, auquel appartiennent les faits en question.

Puis vient la phase de l'Animisme, dans laquelle ils commencent à se tailler des idoles plus ou moins grossières, qu'on retrouve jusqu'au temps de David sous le nom du *Teraphim*, très exactement « images des ancêtres décédés (4) » Ce sont ces *bons dieux*-là

(1) *Revue de l'histoire des Religions*, novembre-décembre 1887, tome XVI, p. 357.

(2) D'après l'auteur de la *Vie de Jésus*, le document jéhoviste aurait été rédigé dans le royaume du Nord vers le VIIIe ou le IXe siècle. Le rédacteur se serait servi de deux ouvrages plus anciens, le livre des guerres de Yahveh (*Sepher milhamot Yahveh*) et le livre d'Isachar (titre dont le sens est tout à fait douteux) écrits vers la fin du Xme siècle, au plus tôt. Quant au récit Elohiste, il aurait été composé à Jérusalem au VIIIe siècle, peut-être entre 775 et 750 avant J.-C. M. Renan s'inscrit donc en faux contre les conclusions de Kuenen et de Wellhausen, acceptées par tout le monde, mais qui ruinent complètement sa prodigieuse théorie du « bel idéal » et de l'Elohisme « exquis » du pasteur nomade (Cf. Renan, *Les Origines de la Bible* in *Revue des Deux-Mondes* des 1er et 15 Mars 1886. Voyez aussi son article intitulé « *Philologie Hébraïque* » *Journal des Savants*, 1886, p. 201 sq.

(3) Genèse, XXVIII, 18. V. sur ce sujet, Kuenen, Religion d'Israël, ch. V.

(4) L'assyrien *tarpu*, synonyme de l'accadien *dumme* « faible » est la racine de l'hébreu *Teraphim*, rattaché, comme le remarque le docteur Neubauer, aux

que Rachel ne se fit point scrupule de voler en quittant, avec Jacob, la maison de son père. Elle les mit sous ses fesses, sur le chameau qui lui servait de monture ; et lorsque le vieux Laban s'approcha pour fouiller le bagage des voyageurs, elle s'excusa de ne pas se lever « ayant ce que les femmes ont coutume d'avoir » — et Laban ne trouva pas les « marmousets ». (1)

A quelle époque cette horde d'arabes vagabonds — comme les appelle déjà Voltaire — arriva-t-elle à la conception du Dieu si réellement fait à son image ? Il ne s'agit pas d'une date précise ; mais étant donné que les Israélites ont séjourné successivement en Chaldée, dans la Mésopotamie supérieure et sur les confins de l'Egypte avant de se fixer en Palestine, on peut se demander dans laquelle de ces stations a pris naissance le culte du dieu spécial et unique auquel ils devaient nécessairement arriver, en tant que Sémites, et en sortant de la phase indispensable de l'animisme et du polydémonisme rudimentaire. L'Egypte doit tout d'abord être écartée, et cela de l'avis de tous les hommes les plus compétents parmi les récents historiens d'Israël (2). Quoi qu'en dise M. Renan, elle n'a pas même donné le « veau d'or, l'éternelle pierre d'achoppement des masses », ni, très-probablement, le serpent d'airain « que les puritains détestaient » (3). Il est bien certain que le dieu d'Israël commença d'apparaître avec toute son importance à l'époque de l'établissement définitif de son peuple dans la terre de Kanaan, c'est-à-dire au temps du légendaire Moïse, vers le xve siècle avant notre ère : ce dieu, national et unique, ne pouvait véritablement prendre corps avant que la nation ne fut constituée. Les Abrahamides en avaient-ils déjà quelque notion dans les hautes époques, au moment du séjour en Chaldée ? Nous savons bien que les Phéniciens et les autres Kanaanites tirèrent leur Baal de l'Assyrie et de la Babylonie Sémitique, de même que les Araméens y prirent leur Hadad-Rimmon. C'est à peu près le seul indice, non sans importance, d'ailleurs, qui puisse nous faire croire à une origine analogue pour le dieu d'Israël, au moins sous son nom spécial de Yhvh : car, sous ceux de Baal et de Moloch, cette origine est évidente.

(La suite au prochain numéro). ALBERT REGNARD.

---

rephaïm ou « ombres des morts » et signifiant « les ancêtres morts. » (Sayce, *Babyl. relig.* p. 143).

(1) *Genèse* XXXI. 34. 35.

(2) Ch. Kuenen, *Religion nationale* et *Religion universelle*, traduction Maurice Vernes, 1884. p. 47 — Vellhausen, article *Israël* in *Encyclop. Britan.* Vol. XIII. 1882. — Voyez aussi le très intéressant ouvrage de M. Le Page Renouf : *Lecture ou the origin and grow th of religion ar illustrat by the Religion of ancient Egypt* (Ch. Hibbert Lectures, 1879). p. 245 s. q.

(3) Renan. Israël, I. p. 251.

ÉCOLE DE SOCIOLOGIE

SCIENCE DE L'ÉDUCATION

(Cours professé p. M. Francolin)

Y a-t-il une science de l'education ? Quelle est sa place dans l'echelle des sciences ? Ce qui revient à dire : quel est l'*objet* de l'éducation.

Si les penseurs qui se sont occupés d'éducation s'étaient ainsi posé la question, ils auraient imprimé un mouvement rapide aux progrès de la science pédagogique,et la place de cette science serait depuis longtemps marquée entre celles qui ont pour objet la matière inerte, — industrie, — ou vivante, — agriculture, zootechnie, — et celle qui a pour objet l'ensemble des êtres vivants et pensants, ou *sociotechnie*.

Mais, égarés par des conceptions métaphysiques ou sentimentales, ils ont fait fausse route, que leurs définitions soient signées Bain, Stein, Mill, Fellemberg ou Kant ; et M. Francolin repousse également celles qui visent la formation de l'homme pour son bonheur et celui des autres, et celles qui le font tendre vers un but extra terrestre ; celles qui se préoccupent de soumettre les sentiments et les passions à une direction morale déterminée, et celles qui ne considerent que le développement individuel, et négligent celui de la race.

Toutes ces définitions ont le tort de considérer l'éducation dans ses conclusions au lieu de la prendre dans son objet, qui est la *culture de l'être humain.*

Il ne pouvait en être autrement, car une définition précise, complete ne peut venir qu'apres un examen approfondi de faits dont elle est une synthese quintessenciée.

Or, les faits observés en matiere d'education, d'ailleurs peu nombreux n'ont pas encore été réunis et classés méthodiquement, contrôles et soumis à des experiences répétées qui permettent d'en découvrir les lois. En un mot, la science de l'éducation n'est pas faite.

Ce n'est que très récemment que des savants se sont occupés du développement total de l'enfant, Tain, Egger, Pérez, en France, nous ont fourni quelques renseignements utiles sur la première enfance ; et il faut bien le dire, leurs observations sont beaucoup moins incomplètes que celles que nous fournissent les monographies de *Kussmaul* « observations sur la vie psychique du nouveau-né humain » ; *Genzmer*, « Perceptions du nouveau-né » ; *Ch. Darwin* « Essai sur l'instinct, et nombre d'autres.

Mais, comme l'observation interne n'existe pas pour la période sensitive de l'enfant, les observations externes étant peu nombreuses, nous n'avons pas une somme de renseignements suffisante pour en déduire des principes généraux.

Il faudrait multiplier ces observations et les corroborer par des analyses consciencieuses de cerveaux d'enfants.

Chaque éducateur pourrait, et chaque instituteur devrait dresser, pour chaque enfant un tableau des observations recueillies sur les faits physiologiques ou psychiques dont il est témoin.

Ainsi se comblerait la lacune qui existe entre ce que le physiologiste sait sur le cerveau, et ce que le pédagogue obtient par les exercices relatifs au mode d'action du cerveau.

On n'a point encore appliqué à l'éducation ce procédé scientifique, parce qu'elle n'a été jusqu'ici considérée que comme un art, et l'on sait combien est générale l'erreur qui fait de l'*art* l'antagoniste de la *science* ; combien peu, même parmi les pédagogues, se rendent compte que là où ils ont cru devoir le succès à tel procédé personnel, ils l'ont dû, en réalité, à l'application, consciente ou non, des lois qui régissent les faits de culture.

Tout art a sa phase d empirisme. Le phénomène se produisant, la loi existe sans doute ; mais l'homme cherche à reproduire le phénomène avant de connaître la loi. C'est l'art à l'état d'enfance.

Mais une fois le but qu'on avait particulièrement en vue remplacé par un objet plus général, on entre dans la période scientifique.

C'est ainsi que l'astrologie devient l'astronomie, que l'alchimie est remplacée par la chimie, et ces sciences font dès lors de rapides progrès ; la voie est ouverte à toute science nouvelle. La géologie, par exemple ne compte guère qu'un siècle d'existence et depuis longtemps déjà elle a rang de science.

Ainsi, nous connaissons la constitution, les lois du développement des minéraux, des végétaux, des animaux ; mais chez l'animal humain nous ignorons la façon dont se développe la matière de l'intelligence. Nous ne pouvons qu'employer des moyens indirects pour trouver le lien qui unit tel phénomène moral, et tel accroissement du cerveau.

Pour la fonction du langage, par exemple, nous la savons loca-

lisée dans la troisième circonvolution frontale gauche ; mais où réside l'idée de nombre ? Si nous avions sur les grands calculateurs, H. Mondeux, Grandemange, etc des monographies bien faites, corroborées par l'analyse de leur cerveau, on aurait peut-être pu reconnaitre le siège du langage mathématique. L'éducation directe du cerveau est notre but ; mais elle n'est pas encore réalisable scientifiquement, vu l'insuffisance de nos renseignements. Les rapports entre le phénomène extérieur et l impression produite reste le but de nos recherches. Or, les progrès de toute méthode de culture sont en raison directe de la connaissance de ces rapports.

Comme une même matière se retrouve à tous les degrés de l'échelle des êtres, la culture de l'homme doit s'appuyer sur la culture des êtres antérieurs à l'homme.

Il y a donc lieu d'étudier par quels moyens les forces physiques agissent sur les corps vivants et pensants, en s'éclairant de l'action de ces forces sur les corps inertes, car les moyens d'action, sur la matière dite organique, des forces, des mouvements, des milieux et des êtres sont bornés au mode d'action des forces. Et si l'éducateur ne connaît pas la matière inorganique, il manque de base pour traiter la matière organisée : le cerveau.

En observant les faits de modification, de transformation de la matière, on s'aperçoit que l'évolution de l'industrie humaine est conforme à l'évolution du cerveau ; ce qui nous amène à reconnaitre que le travail industriel doit être à la base de tout programme scientifiquement établi ; mais non point comme l'a compris l'administration officielle de l'instruction publique en introduisant les exercices manuels dans l'école primaire : le travail du bois, le modelage et l'ajustage de petits objets utiles ou amusants ne réalise pas une visée pédagogique.

Ce qu'il faut mettre à la disposition des enfants, c'est d'abord la terre ; puis des matières facilement transformables en outils, ensuite l'outil même, en partant des plus rudimentaires, dont il s'agit, pour l'éducateur de connaitre la sériation d'après les effets à obtenir sur la matière, pression, mouvement, division, assemblage, car il aura lui aussi à vaincre une résistance, à imprimer un mouvement, à réaliser une forme.

Marie Bonnevial.

LE MOUVEMENT SOCIAL

EN FRANCE ET A L'ÉTRANGER

Sommaire. France : Le neuvième Congrès ouvrier. Angleterre : Un Congrès coopératif, les supplices dans les prisons, la misère. Allemagne : Réaction probable. Autriche : Progrès du Socialisme. Belgique : Une adhésion significative. Italie : Le parti ouvrier et les groupements socialistes ; misère croissante et émeutes. Espagne : Misère et émeutes. Suisse : Une belle protestation. Danemark : Un Congrès féminin. Suède : La presse socialiste et les lois de protection sociale. Amérique du Nord : Un ministère du travail.

FRANCE

Le Congrès ouvrier.— Le neuvième Congrès ouvrier annuel, organisé par l'*Union fédérative du Centre* (parti ouvrier possibiliste), a eu lieu salle du Commerce, du 17 au 25 juin. Ont pris part au vote 98 groupes, et 87 groupes ont voté les résolutions suivantes dont nous ne pouvons, faute d'espace, reproduire les prolixes considérants.

Tout d'abord on a voté une déclaration visiblement destinée à donner satisfaction à ceux qui n'approuvent pas la coalition radicalo-possibiliste de la rue Cadet, et qui néanmoins ne veulent pas créer de nouvelle scission dans le parti ouvrier possibiliste.

DÉCLARATION

Le Congrès,

Tout en approuvant les revendications formulées dans la plupart des rapports soumis à son appréciation, et en rendant un hommage bien mérité aux studieux efforts accomplis par les syndicats, groupes corporatifs et cercles d'études sociales, croit qu'il est absolument nécessaire que le prolétariat s'organise sur le terrain de la lutte des classes, sans compromission aucune en vue de la Révolution sociale; car malgré le bien fondé des mises en demeure faites par les travailleurs conscients à la classe possédante et dirigeante, cette dernière ne cédera que devant la force.

Voici maintenant les résolutions votées :

1re QUESTION.— SERVICES PUBLICS

De l'Impôt.

Le Congrès décide :

1° La suppression des octrois et de tout impôt sur les objets de consommation;

2° L'établissement d'un impôt fortement progressif sur le revenu, à partir de 4.000 francs et sur les héritages à partir de 6.000 francs ;

3° L'abolition de l'héritage en ligne collatérale.

Services gratuits et services onéreux.

Le Congrès décide :

Les travailleurs doivent poursuivre la généralisation des services publics et

celle de leur gratuité, car ce double but étant atteint, il en sera fait de la misère et de l'ignorance.

Entreprises privées devant rentrer dans l'ordre des services publics.

Le Congrès décide :

Les communes, les départements et l'État feront rentrer dans l'ordre des services publics tous les monopoles : transports, éclairage, eaux, etc., etc.;

Seront également fondés des greniers, minoteries, boucheries, boulangeries, magasins de produits coloniaux, pharmacies, bazars ; organisés les services de l'habitation, de l'habillement, de l'instruction intégrale (scientifique, morale et professionnelle), de la solidarité, etc., etc.

Consommation et Production.

Le Congrès décide :

Dans l'ordre industriel, il sera établi des chantiers et ateliers qui devront être exploités directement par la commune, l'État, ou bien mis en régie provisoirement entre les mains des syndicats ouvriers ;

Ce mode nouveau remplacera les entreprises privées ou les administrations communales et gouvernementales dans lesquelles le népotisme et le sinécurisme se sont développés au point de devenir un danger public ;

Dans l'ordre agricole, seront créés des groupes communaux socialistes, exploitant en commun et possédant un outillage aratoire perfectionné. Les biens appartenant aux dites communes associées serviront d'embryon à l'organisation nouvelle.

Chacun de ces milieux sera doté d'une école agronomique, d'un champ d'expériences, d'une bibliothèque, d'un musée ;

Semences, engrais, bestiaux, seront fournis à tous les cultivateurs de chaque rayon agricole, à prix de revient, et sous la responsabilité du comité socialiste local. Ces fraternels procédés dissiperont les préventions des travailleurs des champs contre le socialisme et, avant qu'il soit longtemps, ils seront les premiers à reconnaître le bien fondé de nos *desiderata* et à demander que disparaissent bornes et haies, que cesse enfin le morcellement du sol de la République;

La production industrielle et agricole étant ainsi assurée, le département et l'État devront, aidés en cela par les travaux de la statistique, organiser la consommation de façon à ce que les besoins de chacun soient satisfaits.

Halles et marchés.

Le Congrès décide :

Les conseils municipaux pour les départements, les préfectures de police de la Seine et le conseil municipal pour Paris, devront supprimer, en commençant par l'institution des facteurs, toutes les concessions et privilèges ;

Un service public d'alimentation devra remplacer l'organisation actuelle. Pour Paris et les grandes villes, en dehors de l'approvisionnement central, on ouvrira, en se basant sur la population, des comptoirs d'alimentation qui devront livrer leurs produits à prix de revient.

Assistance publique.

Le Congrès décide :

Il sera créé, aux lieu et place de l'assistance publique, un vaste service dit de solidarité sociale.

Il aura pour mission de pourvoir à l'entretien et à l'éducation des enfants, à veiller sur les vieillards, les infirmes et les invalides du travail, à la bonne tenue des hospices, hôpitaux, maisons de retraite, etc., afin que ceux qui ont participé à la création de la richesse publique ne se voient pas contraints à se transformer en mendiants ou à mourir de faim s'ils ont à cœur de demeurer dignes.

Il devra comprendre ces trois phases de l'incapacité humaine : enfance, maladie, vieillesse.

La Société au lendemain de la Révolution.

Le Congrès dit que :

Tout en réservant les modifications que l'avenir peut imposer au programme actuel du Parti ouvrier, il croit que les travailleurs inoccupés devront se hâter — si la victoire n'a pas permis la complète transformation de la propriété — d'organiser les services producteurs, et, à l'aide d'une concurrence implacable, d'anéantir toutes les entreprises privées, afin qu'au plus tôt se puisse établir la production, au compte et sous la direction de l'État communiste, c'est-à-dire la fin de tous les monopoles et le règne de l'égalité sociale.

2e QUESTION.— RÉGLEMENTATION DU TRAVAIL

Mise en régie des travaux municipaux.

Le Congrès décide :

Qu'il y a lieu pour le Parti ouvrier de réclamer et surtout d'obtenir par tous les moyens en sa possession la mise en régie des travaux sans exception à exécuter pour le compte de la commune et de l'État ; mais que seuls les syndicats ouvriers prendront part à l'exécution de ces travaux.

Que la responsabilité individuelle, faisant place à la responsabilité collective, la commune, le département et l'État, traiteront avec les corporations syndiquées sans intermédiaire aucun.

Le minimum des salaires fixés par les chambres syndicales sera garanti par les parties contractantes.

Réduction de la journée de travail.

Le Congrès décide :

Que le parti ouvrier continuera avec la plus grande vigueur la lutte déjà entreprise pour la réduction et la limitation à huit heures de la journée de travail ;

Un minimum de salaires établi d'après la statistique des prix des objets de première nécessité, sera fixé par les chambres syndicales et groupes corporatifs.

Les élus du Parti ouvrier devront réclamer l'introduction dans le cahier des charges de clauses établissant d'une façon exempte de toute équivoque la fixation à huit heures de la journée de travail sans diminution de salaires.

Application des prix de série.

Le Congrès décide :

Que le Parti ouvrier, se conformant au principe primordial de l'égalité sociale, du droit à l'existence, poursuivra comme par le passé la lutte contre l'exploitation de l'homme par l'homme.

Il revendiquera dans les questions de salaires l'intervention de l'État et de la commune, conformément aux principes énoncés plus haut.

Travail des femmes et des enfants dans les prisons et couvents.

Le Congrès décide :

1° Que par une loi de protection, le travail des femmes et des enfants soit réglementé de telle sorte que la femme ne puisse être employée à des travaux pénibles ou au-dessus de ses forces et au-delà d'une journée de huit heures ;

2° Qu'il soit absolument interdit d'employer l'enfant à un travail productif avant l'âge de seize ans, cette période étant nécessaire à son éducation et à son enseignement, de même qu'au développement de ses forces et de son intelligence ;

3° Qu'il soit interdit à toute agglomération, non libre, telle que prisons, couvents ou autres associations, d'exécuter des travaux au-dessous des tarifs des chambres syndicales pour les travailleurs libres de la localité.

Hygiène dans les ateliers et magasins.

Le Congrès décide :

Qu'il soit institué des commissions mixtes d'hygiène pour l'inspection régulière des ateliers, usines, magasins, etc.

Les membres de ces commissions seront nommés dans la proportion des deux tiers par les chambres syndicales et groupes corporatifs et choisis exclusivement parmi les membres de ces organisations.

Le tiers restant à élire sera nommé par les représentants de la commune et composé de médecins, d'architectes et d'ingénieurs qui devront s'occuper plus spécialement du côté scientifique des améliorations à adopter.

Les élus du Parti sont chargés de poursuivre auprès des municipalités la nomination de ces commissions.

Chômages et accidents.

Le Congrès décide :

Que l'État et la commune ont le devoir d'intervenir dans les questions de grèves et de chômage et cela par des subventions dont le montant devra égaler, pour chacun des travailleurs, le salaire supprimé par la cessation du travail ;

Pour les accidents du travail, le Parti ouvrier poursuivra l'adoption de mesures législatives établies sous la complète responsabilité des patrons,sans qu'il soit besoin de faire la preuve que l'accident n'a pas eu lieu par la faute de l'ouvrier.

Ateliers municipaux.

Le Congrès décide :

Le Parti ouvrier déclare qu'il convient que les groupes corporatifs et chambres syndicales soient mis en possession par la commune, de l'outillage et du capital nécessaires à la confection des travaux de la ville.

Lois organiques du travail.

Le Congrès décide :

Le Parti ouvrier poursuivra, avec la plus grande énergie, l'organisation conforme aux principes socialistes du travail dans la commune,le département et l'État.

Suppression du marchandage.

Le Congrès décide :

De demander l'élaboration et l'application d'une loi rigoureuse dans laquelle non seulement les amendes seront indiquées comme moyen de répression mais encore que des pénalités plus graves soient appliquées en cas de récidive ;

La suppression du travail aux pièces ;

La juridiction des prud'hommes appliquée en matière de travail et d'hygiène dans les ateliers.

Création de Bourses communales du travail.

Le Congrès décide :

Que la suppression des bureaux de placement s'impose.

Que doit être abrogée la loi de 1852 et continuée l'organisation de Bourses municipales du travail, lesquelles seront librement administrées par les chambres syndicales et groupes corporatifs.

Que, dans les localités dépourvues de Bourses du travail, il soit ouvert des registres d'offres et de demandes d'emploi à la maison commune ;

Que le livret des ouvriers soit définitivement supprimé.

3me QUESTION. — Instruction professionnelle.

Le Congrès décide :

1° Que l'instruction élémentaire professionnelle, donnée dans les écoles pri-

maires, devant orienter l'enfant dans le choix d'un métier, l'apprentissage patronal doit être graduellement remplacé par l'organisation des écoles professionnelles corporatives ;

2° Qu'il sera créé, par la commune et par l'Etat, des écoles professionnelles corporatives par groupe ou par fédération des professions similaires ; les professeurs seront choisis par les syndicats, et sous leur responsabilité, pour l'enseignement théorique et pratique ;

Ceux-ci, toutefois, pourront s'adjoindre des spécialistes pour certaines catégories de profession et pour complément d'études nécessaires.

3° L'instruction sera donnée à tous les degrés,au même titre et dans la même étendue, à tous sans distinction de classes, de sexe et de nationalité, avec un programme unique, à base encyclopédique, développé graduellement et modifiable selon les exigences de la pédagogie moderne, une instruction dissemblable pour les deux sexes n'étant propre qu'à faire naître l'incompatibilité d'humeur entre eux.

4° Création dans les écoles primaires de bibliothèques corporatives. Création d'un journal de renseignements entre des écoles de professions similaires et où les directeurs de chaque établissement relateraient chaque mois les améliorations apportées à leur outillage et à leur profession.

5° Réorganisation des commissions de surveillance actuelles. Etablissement d'un nombre de membres suffisant à la bonne exécution et application de la loi de 1875; les dits membres choisis pour les deux tiers dans les corporations ouvrières et la fraction ouvrière du Conseil des prud'hommes ; l'autre tiers formé de spécialistes médecins, architectes, ingénieurs, ces derniers nommés par la commune.

Néanmoins, votre commission affirme que ces résolutions pouvant être immédiatement réalisables ne sauraient donner complète satisfaction à tous les desiderata de la classe ouvrière et aux principes exposés dans l'étude de cette question.

Le Congrès conclut à l'instruction intégrale, c'est-à-dire comportant l'enseignement primaire, secondaire, supérieur, professionnel et scientifique, mis à la portée de tous et de toutes et à la charge de la commune et de l'Etat.

Les objets produits dans les écoles professionnelles et qui, quoique imparfaits pourraient recevoir un complément de main-d'œuvre, seront remis aux ateliers municipaux où ils recevront les perfectionnements nécessaires pour être livrés au commerce et à l'industrie

Ils seront ensuite transmis aux bazars municipaux qui effectueront la vente au prix courant.

Résolution finale.

Considérant que la longue patience, la modération et l'esprit de conciliation dont les travailleurs ont jusqu'ici fait preuve dans toutes les revendications, ils ont ôté tout prétexte aux détenteurs du pouvoir de reculer davantage l'examen et la solution de leurs réclamations.

Le Congrès décide :

Le Parti ouvrier devra dès maintenant mettre à l'ordre du jour de ses travaux dans les groupes l'étude des moyens propres à forcer les gouvernants à leur donner satisfaction.

Vœux divers :

Vœu réclamant du pouvoir central l'amnistie des condamnés politiques ;

Vœu demandant l'abrogation de la loi de 1872 contre l'internationale des travailleurs ;

Vœu relatif à la création d'une crise de chômage pour les travailleurs ;

Vœu concernant le scrutin de liste à supprimer et à remplacer par le scrutin uninominal.

Vœu demandant la réorganisation, sur des bases nouvelles, du service des trains ouvriers qui amènent chaque jour dans la capitale des travailleurs suburbains.

Vœu demandant l'interdiction des chantiers aux ouvriers étrangers résidant en France, notamment pour les travaux des forts, n'est pas pris en considération par la commission, qui se borne à émettre l'espoir que les frères de travail de nationalités étrangères ne travailleront pas au dessous des tarifs appliqués aux ouvriers français.

ANGLETERRE

Le Congrès coopératif.— Le grand fait social de ce mois en Angleterre est le Congrès coopératif de Dewsbury. Étaient présents 650 délégués anglais. La France était représentée par M. de Boyve, délégué de la *Fédération des sociétés coopératives françaises* et par M. St Marc Girardin. M. Vansittart Neale, le doyen de la coopération anglaise, dirigeait les débats.

Après diverses discussions d'ordre intérieur et pratique, et après avoir décidé que l'*Union coopérative de la Grande-Bretagne* participera à l'Exposition universelle de Paris (section d'économie sociale) on est passé à la discussion des rapports. Il a été décidé que la moitié des bénéfices serait employée à la formation d'un capital-action de production. Cette initiative qui émane de MM. Holyoake, Hughes, V. Neale, marquis de Ripon, Sedley Taylor, Swalow, est un acheminement vers l'ordre d'idée que Charles Gide développe si brillamment en France.

Dans son compte-rendu publié dans l'*Émancipation*, *le Globe*, et *le Devoir*, M. de Boyve apprécie comme suit cette résolution du Congrès de Dewsbury.

Comme coopérateurs français, nous nous réjouissons de ce vote qui démontre que, par la coopération, on peut arriver pacifiquement à toutes les améliorations sociales.

C'est aussi un encouragement donné à notre *Fédération coopérative nationale* qui, le jour où les 600 Sociétés coopératives de France seront venues à elle, marchera de pair avec l'*Union coopérative de la Grande-Bretagne*.

Nous espérons donc que, dans un sentiment de solidarité, les Sociétés françaises se feront un devoir de répondre à l'appel qui leur sera fait par le trésorier, au nom de la *Fédération nationale*, dont le siège est à Paris, en envoyant leur cotisation.

Les Supplices dans les prisons.— Si en Angleterre, comme sur le Continent, la démocratie pense et agit, les abus légaux persistent. La presse s'est justement émue de révélations récentes faites sur le régime des prisons. Voici quelques révélations sur celle de Pentonville ; elle fera juger du régime. Il y a souvent mort d'homme en quelques mois et c'est même à la suite d'un meurtre de ce genre que

le jury de la ville a visité cette prison. Ce qu'il y a vu dépasse les rumeurs de l'opinion. La torture fonctionne ouvertement dans la prison de Pentonville. Parmi les instruments de torture est le *Tread Mill*. Le *tread mill* est une énorme roue divisée en dix compartiments et que font tourner sans se voir dix prisonniers ; accrochés par les mains à une barre de fer fixée au-dessus de leur tête, ils font mouvoir avec leurs pieds l'infernale machine, et ils ne peuvent s'arrêter dans ce travail d'écureuil, car la mécanique, marchant toujours, leur broirait les jambes.

Un autre instrument de torture est le lit de bois — « *plank-bed* ». De même qu'au *Tread-Mill* le prisonnier y est soumis pendant le premier mois de sa peine. Le « plank-bed » est une planche large de 60 centimètres, placée à 20 centimètres du sol sur un plan légèrement incliné, et qui sert de lit au misérable exténué par le « tread mill ». Ni matelas, ni paillasse, ni traversin sur le « plank-bed »; une mince couverture, qui ne garantit du froid que très-incomplètement.

Ajoutons que la nourriture de la prison de Pentonville ne suffit qu'à empêcher de mourir de faim.

Le chef du jury demande la fin de ces cruautés, de ce système épouvantable, indigne d'une nation civilisée ; et il a raison, car rien n'est aussi horrible que le système pénitentiaire anglais,— c'est la barbarie poussée à ses dernières limites,— et il faut féliciter ce chef du jury, M. John Parnell, d'avoir osé élever la voix au nom de l'humanité.

La Misère.— Voici pour la répression, voyons maintenant pour la misère :

« Il résulte des documents officiels, dit un de nos confrères, que, sur une population de 26 millions d'habitants environ, l'Angleterre et le Pays de Galles comptaient, à la fin de janvier, 778.111 indigents recevant des secours sur les fonds provenant de la taxe pour les pauvres.

Les *workhouses*, ou dépôts de mendicité, contenaient, à la même époque, 200.034 pensionnaires, soit un peu plus d'un mendiant par 130 habitants. Mais comme le séjour dans ces établissements manque absolument de charmes, les indigents ne se décident à y entrer que lorsqu'ils sont excédés par les souffrances.

Ces chiffres portent avec eux de tristes conclusions. Ils nous montrent, une fois de plus, comment l'Angleterre, qui est le pays le plus riche du monde, est aussi celui où la misère est la plus grande, et confirment cet adage de certains économistes, sur lequel Colins appuie avec tant de raison : La richesse et le paupérisme se développent sur deux lignes parallèles. »

Et le mal ne fait que s'accroître.

D'après le bulletin de statistique de Londres, le nombre de pauvres secourus dans la dernière semaine de mai est de 93.943, dont 55.650 dans la ville et 38.263 dans les faubourgs.

C'est une augmentation de 3.375 pauvres sur la semaine correspondante de 1886, et de 7.721 sur celle de 1885.

Pour la seule journée du 31 mai, on a donné des secours à 1.136 malheureux, dont 900 hommes, 206 femmes et 30 enfants au-dessous de seize ans.

Comment voudriez-vous que toutes ces iniquités, grandissantes et toujours plus vivement ressenties, n'aboutissent pas à quelque effroyable cataclysme social ?

ALLEMAGNE

Réaction probable.— Les tragiques péripéties de deux changements de règne en moins de cent jours ont absorbé toute l'attention publique en Allemagne et même en Europe. Toutefois, étant donné qu'après comme devant c'est M. Bismarck qui gouverne et qu'il n'y a rien de changé à la politique extérieure. Il n'en sera pas de même sans doute de la politique intérieure. Elle va être une accentuation de réaction et de répression qui pourrait transformer le parti socialiste légaliste en parti socialiste révolutionnaire. Les amis de la paix et de la justice en Europe n'auraient pas à s'en affliger.

AUTRICHE

Progrès du Socialisme.— En 1868 fut fondée, avec le concours du monde officiel, la *Société ouvrière d'éducation mutuelle* (*Arbeiter-Bildungsverein*). La société qui devait être purement libérale devint rapidement socialiste. Le monde officiel s'empressa de la dissoudre en vertu des lois draconiennes contre le socialisme. Mais l'*Arbeiter-Bildungsverein* est renée de ses cendres et elle célébrait récemment son vingtième anniversaire avec un éclat extraordinaire et en présence de 5.000 travailleurs réunis dans l'immense salle du *Collosseum*.

Le Socialisme fait du reste de rapides progrès dans toutes les parties de l'Empire. Notre ami de Paepe publie à ce sujet d'intéressants renseignements dans la *Société nouvelle*. La propagande est d'ailleurs bien secondée par la presse socialiste qui est redevenue importante

A Vienne paraissent deux journaux socialistes hebdomadaires : *Die Arbeit* (*le Travail*) et *Die Gleichheit* (*l'Égalité*) ; ce dernier est redigé par des hommes dont les connaissances sociologiques sont reconnues unanimement, tels que K. Kautsky, V. Adler et autres.

En Bohême, il y a trois journaux socialistes en langue tchèque.

Le Tyrol autrichien vient aussi d'entrer dans le mouvement socialiste. A Innspruck paraît depuis le 1er janvier un organe socialiste sous le titre de *Volksstimme* (la Voix du Peuple).

La Hongrie est représentée par deux journaux : la *Hlas Sidic* et le *Vek Sobody*.

Notons que ces sept journaux ont à lutter contre un arbitraire implacable ; mais ni condamnations, ni confiscations, ne peuvent avoir raison du dévouement de nos coreligionnaires autrichiens, la semaille est faite sur un terrain toujours plus large et l'Autriche aura sa récolte quand les temps seront venus de la grande moisson socialiste européo-américaine.

BELGIQUE

Une adhésion significative. — Les élections de juin 1888 en Belgique marquent l'écrasement du parti libéral belge qui fut battu outrageusement par le parti catholique ; il n'a pas même sauvé l'honneur. Les censitaires ont refusé de faire une place aux radicaux socialistes, de se prononcer pour l'extension du suffrage et quelques réformes démocratiques; ils ont recueilli les fruits de cette politique vindicative égoïste et dure du doctrinarisme bourgeois ; ils ont essuyé une défaite mortelle et méritée. Mais dans ces élections si funestes au progrès, un fait s'est produit, que nous signalons, vu son importance symptomatique. M. Walthère de Sélys, riche propriétaire foncier de Dinant et fils du président du Sénat belge, s'est présenté avec une profession de foi ainsi conçue :

Je suis socialiste d'ancienne date, oui socialiste — vous avez bien lu ! — (et par dessus le marché, tout à la fois collectiviste et individualiste), et, qui pis est, je m'en fais gloire !

Le mot, comme il arrive presque toujours, est plus gros que la chose. Est socialiste à mes yeux tout homme qui, jugeant notre organisation sociale imparfaite — et qui donc ne la juge pas telle aujourd'hui ? — au lieu de se résigner lâchement au mal, sous prétexte qu'il est nécessaire, s'en indigne et s'applique à y porter remède, non pas par de vains palliatifs, tels que la charité publique ou privée, mais par la réforme des institutions.

Il y a des socialistes de bien des sortes : des socialistes aristocrates qui cherchent le remède dans la restauration des privilèges de classe ;

Des socialistes catholiques qui croient le trouver dans l'établissement de la domination universelle de leur Église (les cléricaux convaincus, qu'ils le sachent ou non, sont tous plus ou moins des socialistes de cette espèce ;

Des socialistes autoritaires et communistes qui veulent tout concentrer, richesse et pouvoir, entre les mains de l'Etat ;

Enfin les socialistes égalitaires et libéraux, dont je suis, qui veulent avant tout la liberté pour chacun, sans autres limites que la liberté d'autrui, mais qui considèrent toute liberté comme illusoire quand l'inégalité entre les hommes dépasse une certaine mesure, et r vent une société où l'autorité et l'inégalité se trouvant réduites au minimum tous travailleraient librement au bien commun et où les seules supériorités reconnues seraient celles du mérite et des services rendus.

M. de Sélys a obtenu 466 voix sur 1.200 votants, et il n'avait pas fait une seule démarche personnelle, même auprès de ses fermiers. Si la lutte avait été préparée de plus longue date dans cet arrondissement, un des candidats cléricaux serait certainement resté par terre et le Socialisme aurait un représentant dans le Parlement belge.

ITALIE

Le Parti ouvrier et les groupements socialistes.— Le parti ouvrier socialiste italien qui s'est fait une place d'honneur au meeting franco-italien de Marseille, le 27 mai dernier, continue vaillamment et efficacement sa propagande, et son journal le *Fascio operajo* enregistre à chaque numéro de nouvelles adhésions de groupes. Pendant ce temps le député ouvrier socialiste, Andrea Costa, porte au Parlement italien, avec une compétence et un éclat extraordinaire, les principales revendications du prolétariat italien et du socialisme moderne.

D'autres initiateurs et groupements socialistes ne restent pas non plus inactifs. C'est ainsi que sur l'initiative de la société ouvrière de Teramo, un Congrès de toutes les sociétés ouvrières des Abbruzzes a eu lieu à Teramo. Ce Congrès, nous apprend le *Secolo*, a été présidé par le député ouvrier démocrate Maffi, de Milan ; il avait pour but la fédération (*affratellamento*) de toutes les sociétés ouvrières abbrusoises et il a parfaitement réussi. C'est un grand acte du socialisme réformiste italien.

D'autre part, les adhérents de la *Ligue des travailleurs d'Alexandrie*, réunis pour étudier la crise ouvrière qui se fait actuellement sentir dans tous les corps de métiers, ont voté à l'unanimité un ordre du jour demandant :

1° La réduction de la durée du travail quotidien ;
2° La suppression du travail *à tâche*.
3° L'égalité de salaire pour la femme et pour l'homme.

La Misère croissante et émeutes.— Comment le Socialisme réparateur ne gagnerait il pas du terrain en Italie ? Depuis que pour plaire à son roi et à M. de Bismarck, Crispi a consommé la rupture commerciale avec la France, la misère, déjà si grande, s'est encore intensifiée, notamment dans le Piémont, le Napolitain et la Sicile.

Voici, en effet, ce que nous lisons dans le *Messagero* :

A San-Cataldo les travailleurs des champs sont dans un état de misère épouvantable. Les journaliers gagnaient, il n'y a que peu d'années encore, de 1 fr. 15 à 1 fr. 50 par journée de travail, actuellement, ils n'arrivent à gagner que 0 fr. 60 à 0 fr. 80 ; et encore manquent-ils souvent d'ouvrage.

La cause de cette crise est celle-ci : tous les mineurs, tous les ouvriers des solfatares, ne trouvant plus dans l'industrie un salaire qui leur permette de nourrir leur famille, sont rentrés dans leurs villages ; il en est résulté une baisse considérable dans le prix du travail. De plus, nombre de propriétaires

ont odieusement abusé de la misère des ouvriers ; on a vu, chose honteuse à dire, des hommes faire *quatorze heures* par jour pour *gagner vingt-cinq centimes*.

Il faut dire cependant que la municipalité a fait effectuer quelques travaux pour donner du pain à ces malheureux, mais ces travaux n'ont guère profité qu'aux entrepreneurs. Nous ne voyons plus que des hommes, dans la force de l'âge, le visage pâle et le regard terne, tendant leurs mains de travailleurs pour recevoir une aumône.

Il en est de même sur tous les points de l'Italie. Voici d'ailleurs qui est plus général :

Le nombre des *pellagreux* mérite une attention particulière. On sait que cette effroyable maladie est la conséquence de l'extrême misère, de la fatigue corporelle excessive et continue, de la mauvaise nourriture, de la malpropreté et de l'habitation dans des demeures humides et malsaines. Or, en 1839, on comptait dans les provinces de Milan, Mantoue, Côme, Lodi, Brescia, Pavie, Sondrio, Bergame et Crémone, 30 282 pellagreux. En 1856, le nombre de ces infortunés s'élevait, dans les mêmes provinces, à 38,777. Le nombre total de pellagreux est d'après le relevé de 1879, de 97,855, soit 15.59 pour mille du chiffre de la population agricole des régions où sévit la pellagre.

Ces chiffres qui nous sont fournis par M. Loesewitz, ancien collaborateur de l'*Association catholique* et auteur d'une belle et savante étude sur la *Législation du Travail*, montrent bien que l'affranchissement national de l'Italie n'a pas été suivi de son affranchissement social et que les conditions économiques du peuple italien ont plutôt empiré.

Nous en trouvons une autre preuve danc ces lignes de De Paepe publiées par la *Société nouvelle* :

Les *latifundia* vont-ils perdre une seconde fois l'Italie ? Les chiffres fournis par l'enquête agraire italienne, sur la répartition de la propriété dans la Péninsule, semblent l'affirmer. En même temps que la grande propriété s'y reconstitue de plus en plus, nous y trouvons le paysan de plus en plus pauvre et obligé d'émigrer. Les 3/5 du terrain productif de l'Italie appartiennent à six cent vingt-six mille huit cent trente-six grands propriétaires ; le reste du sol productif appartient à trois millions cinq cent trente quatre mille cinq cent vingt-sept petits propriétaires, dont près de la moitié (un million six cent cinquante-neuf mille deux cent quatre-vingt-neuf) paient moins de 20 francs d'impôts, et le reste (un million huit cent septante-six mille deux cent trente-huit) possèdent seulement de tout petits lopins dans les montagnes. Ces trois millions et demi de paysans possèdent des lopins si petits qu'ils ne peuvent en tirer de quoi nourrir leur famille, ils les vendent pour pouvoir partir pour quelque lointain pays. La grande propriété, c'est-à-dire les 3/5 du sol productif, s'accroît ainsi tous les jours de ces petits lopins des émigrants, jusqu'à ce que toutes ces propriétés microscopiques soient absorbées par les grandes propriétés ou *latifundia*,

Telle est la triste situation du travailleur italien ; aussi les émeutes de la faim ont-elles éclaté dans ces derniers mois avec une fréquence bien faite pour marquer l'acuité du mal. A Rome, à Messine, en Sardaigne, dans la province d'Aquila, à Catania, à Coltagirone. à Dernalza, à Potenza la force armée a dû sévir contre les affamés et en plusieurs endroits il y a eu des morts et des blessés Que ce

sang des désespérés ne soit pas trop léger à la conscience de M. Crispi et puisse-t-il lui inspirer plus de fidélité à la liberté, plus de clairvoyance politique et plus d'humanité !

ESPAGNE

Misère et émeutes.— En Espagne aussi, misère plus grande et soulèvements fréquents. La misère est telle que dans de nombreux villages on se croirait revenu aux disettes du Moyen-Age. A Madrid à Salamanque, à Grenade, à Cordoue, à Barcelone et dans plusieurs grandes villes d'imposantes manifestations ouvrières se sont formées. En général elles se composent de quatre à cinq mille ouvriers précédés d'un immense drapeau rouge, portant comme inscription : *pain et travail*. Les municipalités effrayées se sont engagées à faire commencer de grands travaux publics. Ce serait un palliatif ; mais la promesse sera-t-elle tenue ?

Rien n'a été fait encore et cependant la faim sévit toujours plus intolérable, plus meurtrière. Le *Cri du Peuple* publie du citoyen José Carbon une lettre ou il est dit :

« La misère, toujours la misère ! Elle est terrible en ce moment en Andalousie. A Séville, les ouvriers, mourant de faim, ont fait des démonstrations dans la rue. La bourgeoisie, qui est la même partout, et qui, partout, emploie les mêmes moyens, a rétabli l'*ordre*... comme on sait.

« A Petrosa, à Quersado, et dans toute la contrée, il n'y a pas de travail pour la dixième partie des bras disponibles. La misère est extrême. A Loya, les ouvriers, avec leurs femmes et leurs enfants, parcourent la ville en demandant : **Du Travail et du Pain !** Beaucoup émigrent en Algérie ou se disposent à le faire.

« A Linares, les administrateurs des mines ont renvoyé leur personnel ; dix chantiers ont suspendu leurs travaux. Le nombre des mendiants, déjà si considérable en Espagne, a centuplé. Ce sont surtout les femmes et les enfants qui vont demander l'aumône. Où en arriverons-nous, si cela continue ? et rien ne fait prévoir un changement.

Tristes manifestations de cette anarchique société capitaliste, dévorée par le ver rongeur de l'égoïsme. Incapable de justice, encore plus d'altruisme, elle ne s'élève même pas aux plus élémentaires notions de la philanthropie ; le *chacun pour soi*, cette maxime odieuse et honteuse du bourgeoisisme contemporain, empire tout, envenime tout. Il faudra bien que cette situation ait une issue ; les peuples sont trop conscients maintenant pour se laisser, jusqu'à extinction, affamer, exténuer, spolier et décimer par ce libéralisme économique menteur qui, monstrueux et inexorable Moloch, torture les générations ouvrières et dévore par millions les victimes prolétariennes.

SUISSE

Une belle protestation.— Ce que nous avons à dire de la Suisse est plus consolant. Le gouvernement véritablement radical de cette

noble République est entré de plein pied dans la voie de protection sociale et vient de voter le principe de l'impôt progressif. Par surcroît, les partis radical et socialiste, ont jeté par dessus bord l'exclusivisme sectaire et se sont fédérés pour l'obtention de réformes économiques muries et sériées. Cela n'ôte rien à l'énergie des socialistes suisses. C'est ainsi que pour répondre aux provocations et aux persécutions policières allemandes, ils ont décidé, après l'expulsion *forcée* de nos coreligionnaires allemands Motteler et Bernstein, de continuer la publication du *Social Demokrat*. A ce sujet une importante manifestation socialiste organisée par les Grutléens a eu lieu à Glaris, le 24 juin. Plus de trois mille citoyens étaient présents.

Après un discours très-énergique du conseiller Curti, qui a mis l'assistance en garde contre une politique d'humiliation vis-à-vis de l'étranger, des remerciements ont été votés au directeur de police Fischer et au conseiller national Curti pour l'attitude qu'ils ont tenue pendant l'affaire de l'expulsion des socialistes allemands et la révélation des menées des mouchards du mameluck prussien Puttkamer.

Il a été, en outre, décidé que l'association, se ferait représenter au congrès socialiste international de 1889.

DANEMARK

Un congrès féminin. — On écrit de Copenhague que la *Société scandinave pour l'amélioration du sort des femmes* tiendra, les 14, 15 et 16 juillet prochain, dans cette ville, un congrès, dont le programme porte les questions suivantes: 1° Le droit de suffrage pour les femmes ; 2° Les femmes et la question de la guerre et de la paix ; 3° La situation des ouvrières ; 4° Les écoles communales pour les filles et les garçons.

Ce mouvement d'amélioration et d'émancipation féminine a à sa tête une femme distinguée, Mme Frédéric Bajer, épouse d'un député progressiste du Parlement danois ; l'activité de la Société s'étend sur tous les pays scandinaves : Danemark, Norwège, Suède et Finlande, et des groupes affiliés existent dans ces différents pays.

SUÈDE

La Presse Socialiste. *Les lois de protection sociale.*— Nous avons consacré récemment dans la *Revue socialiste* une longue notice sur le développement du socialisme en Suède. Depuis le mouvement n'a fait que s'accroître. Ainsi nos coreligionnaires suédois possèdent actuellement quatre journaux socialistes qui sont : le *Social Demokraten,* à Stockholm ; *Arbetet* (le travail), à Malmœ ; *Folkest Rœst* (la Voix du Peuple), à Gœteborg, et *Proletœren* (le

Prolétaire), à Norkœping. Les deux premiers sont rédigés respectivement par Auguste Palm et Danielson, deux des meilleurs propagandistes du socialisme dans le Nord.

Auguste Palm est encore en prison, en train de subir sa peine de cinq mois pour délit de presse, et voilà que Danielson, rédacteur de l'*Arbetet*, est condamné à son tour à un an de détention. Le motif de cette condamnation est que Danielson avait dénoncé un directeur de prison qui avait volé 5,000 couronnes sur le salaire des prisonniers ; le véritable but poursuivi par la justice suédoise paraît être bien plutôt de faire tomber le courageux journal socialiste.

Est-ce pour imiter le démarquage socialiste de M. de Bismarck ? Toujours est-il que le gouvernement suédois a mis à l'ordre du jour un projet de lois sociales qui sera discuté pendant la prochaine cession du parlement suédois.

Le projet est divisé en six parties, dont la première traite de l'assurance obligatoire contre les accidents pendant le travail; les primes d'assurances seront à la charge des patrons.

La seconde partie s'occupe de l'assurance des marins contre les accidents.

La troisième a pour objet l'hygiène dans les fabriques, mines et ateliers, et l'institution du contrôle des ateliers par des inspecteurs officiels.

La quatrième partie du projet concerne les caisses de secours en cas de maladies, la cinquième l'assurance des invalides et des vieillards, la sixième, enfin, propose l'organisation d'une caisse d'assurance d'État (1).

AMÉRIQUE DU NORD

Un Ministère du Travail. — Les studieux des choses économiques suivent avec intérêt, depuis quelques années, les savants et consciencieux travaux du directeur du *Bureau du Travail* (*The Work Office*), M. Caroll Wright. Ces utiles études vont recevoir une impulsion nouvelle, car le *New-York Hérald* annonce que M. Cleveland, président des États-Unis, a signé le décret relatif à la création d'un ministère du travail, chargé de relever des statistiques, de s'enquérir des variations, bonnes ou mauvaises, que subit la production dans l'Amérique du Nord.

Nous applaudissons vivement à cette création, surtout si elle doit n'être pas purement statistique s'occuper aussi des conditions du travail et du sort des travailleurs.

B. Malon.

(1) Nous nous proposions de consacrer une page à la crise agraire en Roumanie et à la crise politique en Serbie, mais la nécessité d'attendre des renseignements complémentaires nous fait ajourner ce travail au prochain numéro.

REVUE DE LA PRESSE

SOMMAIRE. — REVUE D'ÉCONOMIE POLITIQUE, (Jean MESLIER) — REVUE D'HISTOIRE CONTEMPORAINE, (le péril chinois).— LE TEMPS, (Les logements insalubres). — L'ÉCONOMISTE FRANÇAIS, (La question des loyers).— L'HOMME LIBRE, (La haute finance et la guerre). — LE DÉSHÉRITÉ, (Socialisme municipal). — LA TRIBUNE RÉPUBLICAINE, (Législation internationale du travail).

REVUE D'ÉCONOMIE POLITIQUE. — Ce remarquable recueil que dirige avec tant de hauteur de vue M. Ch. Gide, contient dans son numéro de juin, sur le curé Meslier, un très-intéressant article du Dr Carl Gruenberg de Vienne. Nous y reviendrons amplement dans notre prochain numéro. Nous ne pouvons également que mentionner, faute d'espace, un excellent article que notre ami et collaborateur, Gustave Rouanet, vient de publier dans la *Revue d'histoire contemporaine*, sous ce titre : *Le Péril Chinois*.

LE TEMPS où nous remarquons souvent les chroniques à tendances philanthropiques de MM. de Cherville et Hugues Le Roux, publie sous la signature de ce dernier, une lamentable description des habitations pauvres. Après avoir loué l'activité de la *Société philanthropique* qui s'est décidée à s'occuper de la construction de logements pour les pauvres, M. Hugues Le Roux nous décrit d'abord la cité des chiffonniers.

Lisez, braves gens qui niez la question sociale :

Figurez-vous une avenue bordée de deux rangées de cabanes, hautes bien juste de deux mètres, avec des toits en pente, sans gouttière pour l'écoulement des eaux, comme on en voit sur les cabanes à porcs. Poussez la porte, il n'y a pas de carreau par terre, c'est le sol humide. Les chiffons sont entassés dans un coin, les os accumulés dans un autre, triés d'avec la ferraille et les vieux papiers. Bien rarement le locataire a un bois de lit. Il couche sur des tas de chiffons, à côté de sa trouvaille d'ordures. Marié ou non, il a toujours une compagne et des enfants. J'en ai compté jusqu'à neuf dans une cabane qui n'avait que quatre mètres carrés de superficie. Pourtant, le loyer de ces habitations est exorbitant. Trois à quatre francs la semaine, de cent cinquante à deux cents francs par an. Et les propriétaires de ces cités sont intraitables pour les mauvais payeurs. Ils ne perdent pas leur temps à requérir l'assistance de la police, afin d'expulser les récalcitrants. Ils décrochent la porte et la fenêtre, et les enlèvent. La famille, exposée au plein vent, finit par s'en aller d'elle-même.

Et souvent dans ces déménagements les malheureux trop chargés de famille se donnent le mot, comme les parents du petit Poucet, pour abandonner quelques-uns de leurs enfants. La cité les recueille comme des chiens errants, elle appelle ces orphelins des *nègres*. Chaque ruelle a les siens. Ils appartiennent au premier venu qui veut les exploiter.

La vieillesse n'est d'ailleurs pas moins à plaindre que l'enfance dans ces enfers. Toute la route de la Révolte connait un vieux chiffonnier de quatre-vingt-deux ans, le père Métessier, qui porte encore avec fierté la plaque de cuivre qu'on lui a donné sous le second empire, alors que la profession n'était pas libre. Quand on me conduisit chez ce vieux, je le trouvai occupé à panser son pied, qu'un rat avait mordu pendant la nuit. Il me conta qu'il n'avait pas fait de feu depuis sept ans dans sa cabane et que, depuis un an seulement, le bureau de bienfaisance lui donnait chaque semaine un pain de trois livres. Il montrait avec orgueil un certificat du commissariat de police, autrefois délivré un jour qu'il avait rapporté au bureau une pièce d'argenterie. Il me dit, comme je le quittai, cette phrase sans doute proverbiale dans le petit peuple, mais singulièrement éloquente par sa mélancolique résignation :

— Toute ma vie, monsieur, j'ai gagné pas assez pour vivre et trop pour mourir.

Et il ne s'agit pas ici seulement des chiffonniers. Les ouvriers refoulés dans le *Clos Macquart*, la *Cité Doré*, la *Cité Jeanne d'Arc* et ne sont guère plus mal logés, dit amèrement M. Le Roux. Jugez-en.

La Cité Jeanne d'Arc est composée de huit immeubles, divisés en douze cents logements, qui abritent une population de deux mille personnes. Les sombres escaliers de ces bâtisses sont, le soir, plus mal éclairés et d'un passage plus dangereux qu'aucune partie de la voie publique. On y vole, on y assomme et l'on y viole au jour le jour. Pour consentir à loger là, il faut qu'un père de famille soit réduit au dénuement. L'immoralité de ces agglomérations est telle que les mères s'excusent spontanément d'être venues habiter ces demeures.

Or, elles ne sont pas toujours libres d'éviter cet écueil. Vous avez souvent lu sur vos engagements de location, la défense écrite, d'emménager avec des chiens et des perroquets ; eh bien ! il y a nombre de maisons ouvrières où les propriétaires ne tolèrent pas les enfants. C'est le cas dans toutes les maisons de bonne apparence que vous trouverez du côté de Montmartre et de la Chapelle. Pour y être admis au jour du terme, les parents n'avouent qu'un ou deux enfants ; les autres sont prêtés à quelque voisin complaisant ; les jours s'écoulent, on en ramène un en cachette, puis deux, puis toute la famille. Dès que le principal locataire faisant fonction de concierge constate qu'il y a quatre enfants dans le logement, il donne congé.

Cette institution du portier-sous-loueur est une cause de tribulations sans nombre pour les ouvriers. Presque toujours le propriétaire qui veut s'épargner les ennuis d'une perception de loyers difficile confie sa maison au concierge et principal locataire. Celui-ci, que ne retient point le respect humain, ne voit dans l'immeuble dont le sort lui est indifférent, qu'une occasion de faire de gros bénéfices. Il convertit en logement des boutiques, des rez-de-chaussée, des remises ; il divise, il subdivise des chambres ; il élève les prix, il rançonne les ouvriers. Le plus souvent, il tient au rez-de-chaussée un débit de vins et de liqueurs et il supprime l'allée pour rendre le passage nécessaire par le cabaret. On devine aisément quelle exploitation se cache derrière ce commerce.

L'Économiste français, analysant un compte-rendu de M. Picot sur cette brûlante question des logements pauvres, n'est pas moins énergique à signaler le mal.

Tous les hygiénistes dénoncent ce mal et la statistique est là pour nous démontrer combien la mortalité infantile dans les quartiers pauvres contribue à affaiblir l'accroissement déjà si lent de notre population. Ce mal produit les conséquences les plus désastreuses; il blesse l'homme dans sa santé et dans sa race ; il menace l'enfant dans son développement et dans sa moralité ; il le repousse de la chambre infecte et l'amène à vagabonder dans la rue ; il rejette le père vers le cabaret ; il supprime la vie de famille. M. Jules Simon, dans l'*Ouvrière*, lui a consacré des pages éloquentes et il a montré que là où il n'y avait pas de foyer domestique, ne pouvait pas se former « cette solidarité de » douleurs et de plaisirs qui est un des liens les plus forts de la société » humaine. »

« J'ai étudié, disait Auguste Blanqui, avec une religieuse sollicitude, la vie privée des familles d'ouvriers,et j'ose affirmer que l'insalubrité de l'habitation est le point de départ de toutes les misères, de tous les vices, de toutes les calamités de leur état social. Il n'y a pas de réforme qui mérite à un plus haut degré l'attention et le dévouement des amis de l'humanité.

A ces citations décisives, l'orateur en a ajouté une plus terrible encore : en revenant d'une de ses tournées comme rapporteur de la commission des logements insalubres, M. le docteur du Mesnil écrivait : « Ce n'est pas seulement de la vertu, c'est de l'héroïsme qu'il faudrait à tout ce monde pour ne pas contracter dans ces bouges la haine de la société » Là, en effet, est toute la question. Le logement étroit, hideux et malsain aigrit l'habitant, l'excite, lui inspire des colères qui fermentent longtemps dans son cœur et se préparent à faire un jour explosion. Est-il prudent de ne pas chercher à y porter remède ? L'ouvrier, opprimé le plus souvent par l'avidité d'un principal locataire, ne le distingue pas du propriétaire est c'est à la propriété elle-même qu'il en veut. Repoussé du centre par la cherté des prix et par le luxe des immeubles, il vit dans son quartier auprès de voisins qui gémissent avec lui, qui se disent exploités comme lui. C'est aux détenteurs de la propriété qu'il appartient de la réhabiliter à ses yeux. Faut-il donner le logement à titre d'aumône ? Nullement. Il faut seulement que des propriétaires se réunissent et décident entre eux qu'ils tireront des capitaux engagés dans les maisons d'ouvriers un revenu rémunérateur normal, soit 4 0/0 nets. Or, dans la plupart des quartiers ouvriers, le revenu avoué et net de toutes charges est de 7 et 8 0/0 et, si l'on va au fond des choses, on arrive à découvrir que des spéculateurs avides tirent 10, 12 et 15 0/0 de cette honteuse industrie. Il n'est que temps pour les gens sensés d'aviser.

Si étendu et si intense est donc le mal que des périodiques conservateurs, comme le *Temps* et l'*Économiste français*, croient de leur devoir de le signaler. Jusque là très bien. Mais c'est sur le remède que nous ne nous entendons guère. Nos deux importants confrères croient que le mal est guérissable par des sociétés philanthropiques. Nous ne faisons pas fi des sociétés philanthropiques : le bien qu'elles font est toujours du bien ; mais qu'il est petit ce bien devant l'immensité du mal ! Là encore nous demandons l'intervention de l'État ou de la Commune. Intervention d'ailleurs plus que réduite, car il ne s'agit pas d'une solution socialiste, mais simplement d'un

palliatif immédiatement applicable, une goutte d'eau pour le voyageur altéré du désert.

Voici :

Actuellement, par une monstrueuse injustice (qui montre avec quel sans gêne les riches, maîtres de l'État jusqu'ici, mettent la fortune publique au pillage) les logements non loués sont dispensés de l'impôt. N'est-ce pas là une véritable excitation au rançonnement du public par les propriétaires ? Nous demanderions, tout d'abord l'abolition de ce meurtrier privilège. Nous demanderions ensuite que l'on fit comprendre à MM. les propriétaires qui prétendent interdire les enfants et les animaux domestiques ou d'agréments, que le propriétaire a aussi quelques devoirs vis-à-vis de la société, entre autre celui de ne pas se mêler de la vie de ses locataires, s'ils le payent et ne lèsent personne ; que par conséquent aucun de ses engagements léonins, qu'on vous fait signer tout imprimés, n'ait plus cours, que celui qui va louer ne soit plus tenu de répondre à aucune des questions indiscrètes que se permettent de poser les propriétaires ou leurs agents; qu'enfin chaque fois qu'il sera établi qu'un propriétaire se refuse de louer parce qu'il ne voulait ni enfants ni animaux, il y eut plainte en règle et amende fixe.

Mais pour mettre fin aux injustices du prolétariat urbain, il faudra des mesures que seul pourra oser le socialisme triomphant.

L'Homme libre. — Nous souhaitons cordialement la bienvenue à l'*Homme libre*, journal des disciples de Blanqui, paru le 20 juin. Il s'est annoncé comme suit :

Dirigé et rédigé par des membres du Comité révolutionnaire central et de la Ligue de la défense de la République, ayant pour devise : « Ni Dieu ni maître », l'*Homme libre* sera un organe socialiste révolutionnaire, tout au service de la République, de la classe ouvrière et de la Révolution.

Tout en donnant et gardant à l'*Homme libre* l'empreinte et la direction de ses fondateurs actuels, nous avons confiance qu'il saura rallier les forces socialistes éparses, et, de plus en plus élargissant ses cadres, devenir sans exclusivisme, sans étroitesse aucune, l'organe vraiment représentatif du socialisme révolutionnaire.

Nous remarquons dans le premier numéro un article fort bien déduit d'Édouard Vaillant sur la nécessité de l'armement général du peuple.

Après avoir parlé des dangers que fait courir à la paix de l'Europe l'avènement à l'Empire d'Allemagne d'un jeune homme étranger au monde moral contemporain et altéré de gloire sanglante, Vaillant ajoute :

Nous avons d'autres causes d'inquiétude. La coalition monarchique n'est pas seule à rêver la ruine de la République française. La coalition internationale des seigneurs de la banque et du capital qui, bien plus que celui qu'invoque contre nous Guillaume II, gouverne les rois et par eux les peuples, fait

de la guerre l'objet de ses spéculations, et médite d'éteindre en France le foyer du socialisme et de la Révolution.

Le jour de la mort de Frédéric III, que la legende décorait d'une auréole pacifique, la Bourse européenne saluait par la hausse de ses fonds l'avènement de son belliqueux successeur. Cette menace du capitalisme tout-puissant n'est pas moins que le délire guerrier de Guillaume, de bien mauvais augure.

C'est à ce double ennemi qu'il nous faut faire front en désarmant tout d'abord ses alliés secrets, en réduisant à l'impuissance la trahison intérieure, toute prête comme en 1871 à livrer les clefs de la place avec armes et bagages, milliards et territoire, en y joignant encore trente-cinq mille cadavres parisiens en holocauste aux terreurs du capital et pour ouvrir libre voie à la monarchie.

Ce danger, qui peut être le désastre de l'humanité par la disparition de la France, par la ruine de la République ; ce danger auquel dix-huit ans de réaction et d'opportunisme nous exposent, nous devons le conjurer. Il nous suffit de vouloir et nous pouvons éviter la guerre, imposer la paix et entrer enfin dans cette République sociale dont tant d'obstacles jusqu'ici nous ont barré le chemin.

Sans rien changer pour le moment à l'armée active, pourvue en toute hâte des armes et munitions les plus perfectionnées, multiplions les forces de la nation, en les constituant dans leur intégralité. Que le peuple entier, armé, exercé sans cesse, n'ait d'autre préoccupation que sa rapide organisation militaire, que sa défense ! Une armée nationale sédentaire dont territoriaux et réservistes formeront les cadres, doit comprendre sans une seule exception tous les citoyens valides, faire du pays un vaste camp, inaccessible à l'ennemi et donner — c'est la proportion dans la Suisse partiellement organisée ainsi— six millions de soldats derrière ceux de l'armée active.

Nous aurons ainsi,non seulement sauvé le pays de l'étranger,mais aussi la République de la monarchie comme de la dictature et de la réaction. Contre un peuple armé que peuvent intrigues et complots? Que peuvent les résistances du privilège ?

« La France hérissée de prolétaires en armes, disait Blanqui en 1851, c'est l'avènement du socialisme. » Et c'est le mot d'ordre de tous ceux qui veulent rendre tout recul impossible, qui veulent que le peuple,cessant d'être opprimé et dépouillé par ceux qui le dirigent et l'exploitent, fasse lui-même ses destinées.

Ainsi, pour l'émancipation des travailleurs, comme pour le salut du pays et de la République et devant le péril imminent, nous ne cesserons de réclamer, jusqu'à ce que nous puissions l'exiger, l'organisation militaire et l'armement général du peuple.

Le Deshérité. — Une chose nous console dans la crise actuelle c'est que si tous les partis politiques se disloquent (qu'ils dorment en paix ! leur étroitesse, leur intolérance, leur impuissance, les ont rendus dignes du sommeil éternel !) si le désarroi moral est au comble (et c'est là le plus grand mal) le Socialisme gagne toujours, avance toujours ; il tend à se débarrasser de la cagoule sectaire sous laquelle il étouffait, et en plus d'un endroit il s'émancipe des états majors autoritaires,ignorants, haineux, Ce large chemin de la politique expérimentale conduit le socialisme aux riches moissons. Voyez que déjà il s'essaye aux transformations communales et aux réformes économiques à Paris, à Lyon, à St-Étienne, à Roanne, à

Montluçon, à Roubaix, à Rennes, à Charleville, à Nîmes, à Bessèges, à Alger, à St-Amond, à Vierzon, à Toulouse, à Perpignan, à St-Ouen et dans vingt autres villes françaises, partout où il est allé au combat sans se diviser contre lui-même. A St-Étienne notamment le conseil municipal, produit de la coalition radicale et socialiste, va très vite dans la voie réformatrice. Le *Deshérité*, journal socialiste révolutionnaire stéphanois, l'en félicite vivement sous la plume de notre ami et collaborateur J. Delmorès. Voici comment termine notre jeune confrère :

Voyez largement déployé le drapeau des revendications sociales. Constatez, pour notre ville au moins, que l'ère des réformes économiques est enfin venue.

Non plus de népotisme ! Non, plus de fonctionnaire qui peut ne pas travailler et recevoir cependant dix mille francs d'émoluments chaque année !

Non plus du *spectacle navrant* de la *fosse commune !* Mais à ceux-là moins de travail et à ceux-ci plus de salaires ! Et pour tout le *Palais du Travail* dans lequel les salariés ne seront plus la servile marchandise de ceux qui les exploitent, et dans lequel encore tous les patrons pourront voir les travaux de l'administration municipale, adjugés seulement aux ouvriers réunis et syndiqués.

Voilà les améliorations immédiates que peuvent nous donner ceux de nos concitoyens qui méritent notre confiance.

Voilà ce que peuvent établir en quelques jours des élus de bonne foi et de bonne volonté, et voilà aussi ce qui nous montre clairement que le jour où tous les travailleurs sauront bien que l'union seule fait la force et posséderont la conscience de leurs droits, nous saurons vaincre toutes les réactions, blanches ou rouges, en choisissant peut-être tout simplement pour élus ceux qui veulent la marche en avant et ceux qui partagent nos aspirations égalitaires.

Unissons-nous. C'est là que se trouve la porte de l'avenir social.

A l'œuvre ! toujours à l'œuvre !

Depuis que ces lignes ont été écrites le conseil municipal a fondé un *Asile de nuit*. Encore très bien ! voilà de l'humanité et de la bonne politique socialiste.

La Tribune républicaine qui se publie à Nevers et est l'organe des comités radicaux socialistes de la Nièvre, mérite d'être signalée à nos lecteurs par la rectitude de ses principes républicains socialistes. Il n'en pouvait être autrement d'un journal dirigé par notre distingué confrère Ch. Bazelin et dont notre ami et collaborateur Eugène Raiga est le principal rédacteur économique.

Comme nous, la *Tribune républicaine* est d'avis que l'établissement d'une législation internationale du travail est le complément nécessaire des lois de protection sociale en ce moment discutée à la Chambre française.

Aussi l'article sur ce sujet qu'a publié récemment l'*Intransigeant* a-t-il été reproduit intégralement par la *Tribune*, qui la fait suivre de quelques lignes d'adhésion, signées Eugène Raiga, et que nous reproduisons à notre tour.

Nous sommes absolument de l'avis de notre ami Malon. Les lois de protection sociale ne seront réellement efficaces que lorsqu'elles seront également mises en vigueur dans les autres pays de production. On parle toujours du danger de la concurrence étrangère, quand il s'agit, par exemple,de limiter la journée de travail. « Nous voudrions bien protéger les travailleurs, s'écrient nos députés, mais nous craignons de mettre notre industrie dans un état d'infériorité et de la livrer à la concurrence de nos voisins.» Eh bien, que nos législateurs montrent donc une bonne fois que leur bonne volonté n'est pas seulement apparente. Qu'ils prennent l'initiative avec la Suisse, d'entamer les négociations avec les gouvernements voisins et qu'ils nous dotent d'une législation internationale du travail. Il y a entre nations, des ententes pour le commerce. Pourquoi n'y en aurait-il pas pour le Travail ?

Nous pouvons ajouter que notre ami Camélinat et les signataires de sa proposition sont bien décidés à ne pas laisser enterrer leur projet de loi et que bientôt la Chambre va être saisie à nouveau par eux de l'importante question.

L'accueil favorable que le *Conseil national* suisse a fait à la proposition Favon et de Curtins, et la constitution aux États-Unis d'un *Ministère du travail* (dû à l'initiative de Caroll Wright, le savant et sympathique directeur du Bureau du Travail) font penser que ces deux Républiques sont acquises à l'idée d'une *Législation internationale du travail.*

La République française ne peut moins faire, surtout au moment où elle se prépare à célébrer le glorieux centenaire de 1789 et où elle a à sa tête un gouvernement qui affiche des tendances progressistes.

B. Malon.

REVUE DES LIVRES

Les Planches, par Jean Blaize, Librairie illustrée, Paris.

Roman moderne, dit la couverture en guise d'avertissement. Que les naïfs admirateurs d'une bohème trop surfaite et qui n'a que peu affaire ici se le tiennent pour dit : Les mœurs du théâtre, que décrit le « roman moderne » n'ont que de furtives et secondaires ressemblances avec le « roman comique » dont quelques attardés, qui puisent leurs idées de la vie dans les livres et non dans la vie elle-même, s'obstinent à faire le roman-type de la vie des comédiens.

Est-ce à dire que Scarron fît une œuvre d'imagination ? Non : il reproduisit les mœurs des comédiens de son époque avec la plus exacte fidélité. Mais, quoi ! les mœurs ont changé depuis deux siècles.

Point assez, cependant, pour que le Tornador, si magnifiquement campé par M. Jean Blaize, ne soit de tous les temps, sans être pour cela un personnage imaginaire. C'est que celui-là — tout Paris l'a connu — est le comédien idéal, tel que le fit cette profession à part tant qu'elle dédaigna de ressembler aux notaires et aux drapiers ambiants.

J'ai parlé de Tornador, qui n'est pourtant pas le personnage principal, le héros, comme on disait au temps où un auteur ne se fût pas permis de faire pivoter son affabulation autour d'un bonhomme qui n'eût pas été plus grand que nature — tels Jean Valjean, Rodolphe, Dartagnan — et si je parle d'abord de ce génial comédien, c'est qu'à l'insu de l'auteur des *Planches*, on ne voit que lui. Il est si mirifiquement truculent, si magistralement débraillé, si violemment sincère en ses pires outrances de geste et de parole, qu'il rejette dans la pénombre tous ses protagonistes, y compris, je le répète, le héros de l'aventure que nous raconte M. Jean Blaize.

Le sujet de l'œuvre est simple, comme il convient quand il ne doit servir que de cadre à la peinture des mœurs, des idées et des sentiments ; ce qui est le cas pour le très-consciencieux et très-artistique roman de début du poète des *Symptômes*, que n'ont point oublié les lecteurs de la *Revue socialiste*.

Adrien Dul, un jeune ouvrier typographe dévoré par la passion du théâtre, a été élevé par une mère archi-dévote pour qui les *Planches* sont l'antichambre de l'enfer. C'est donc en cachette que Talma — ainsi l'ont surnommé railleusement ses camarades de l'imprimerie de la rue Rochechouart — devra étudier, « déclamant tout bas, tout bas ; indiquant seulement d'un geste, d'un jeu de physionomie, le cri d'une fureur épouvantable, le sanglot d'une douleur atroce, tandis que, dans le profond silence de la nuit, bourdonnait parfois, léger, calme, le ronflement de celle qu'il ne fallait pas éveiller. »

Renvoyé de plusieurs ateliers, à cause de sa préoccupation de plus en plus envahissante, il finit par obtenir une audition du directeur d'un grand théâtre. Accepté par ce subtil Bordenave du mélodrame, qui flaire en lui un artiste d'avenir, il va signer un engagement dérisoire au point de vue des appointements quand une ancienne chanteuse, mariée à un notaire, l'invite à une soirée qu'elle donne. Adrien, prié de dire des vers, transporte l'auditoire féminin ; toutes se mettent en campagne et bientôt il débute au Grand-Théâtre à des conditions superbes.

Mais la notairesse, qui se croit trahie pour une vieille Athénienne au baragoin bizarre et dont la seule passion est le théâtre, se venge en indiquant à la bonne madame Dul la voie de perdition où s'est engagé Adrien. La pauvre dévote se lamente et prie. A la veille de son début, Adrien vient supplier sa mère d'accepter cette vocation qu'il se sent et qui fait toute sa vie. Elle va céder à son fils bien-aimé, mais elle prie et son dieu lui intime l'ordre d'éloigner d'elle l'enfant perdu. Il y a là une page poignante, et tant de nous l'ont vécue dans ce combat du jour et de la nuit que vieux et jeunes se livrent au sein des familles les plus unies, que je défie le plus sceptique de n'en être point ému.

Et, obsession épouvantable de l'art, en cette scène suprême où l'infortunée madame Dul, brisée par l'obstination de son fils, mais non vaincue s'évanouit, un autre sentiment que celui d'une douleur inquiète envahit Adrien : « L'acteur se réveilla dans le fils, et un instant, il étudia la physionomie et la posture de sa mère, qui lui parut d'une beauté idéale dramatique. »

Tout l'artiste est là, et, pour procéder de la fameuse page de l'*Œuvre* où Claude jette sur sa toile les traits de son enfant mort, elle n'en est pas moins saisissante encore qu'attendue.

Mais la mère n'a pas disparu sous la dévote. Mme Dul exige bien que son fils la quitte, pour ne point être damnée, mais dans un sanglot suprême, elle lui crie, tandis qu'il part :

« Change vite... je suis vieille... »

Suit une peinture exacte, sobre et sévère de la vie de coulisses.

Là était l'écueil : On a, en effet, si souvent décrit les mœurs des gens de théâtre; tant de conventions sont établies là-dessus, qu'il fallait éviter à la fois les banalités, les redites ou les fantaisies. Avec un grand bonheur d'expressions et un très-artistique choix d'épisodes, M. Jean Blaize nous a montré l'envers du théâtre tel qu'il est, c'est-à-dire pas si bourgeois que le prétendent les uns et pas si bohême que l'affirment les autres; mais composé de ces deux éléments dont le second, combattu par l'uniformisation moderne, ne cède le terrain que pas à pas.

La Hilda, une étoile du Grand-Théâtre fait des avances au débutant, qui vient d'obtenir un grand succès. Il la dédaigne. Piquée au jeu, elle s'obstine, triomphe enfin, et, dans un souper qu'elle offre à tout le personnel du théâtre, affiche sa conquête avec la dernière impudeur. Mais la Hilda est une gaillarde insatiable. Adrien s'étiole, puis tombe sérieusement malade. Edmée, la fille et l'élève du grand Tornador, qui lui-même a tenté d'arracher Adrien à la pieuvre, vient et enlève le jeune homme qu'à force de soins et d'amour, elle sauve.

Le jour de sa rentrée, Adrien apprend par une trop tardive voisine que sa mère vient de mourir. N'importe, il faut entrer en scène : le public attend.

« Il retouche son visage sali par les larmes » et descend en scène.

A vrai dire, je ne vois pas le lien qui attache entre eux ces deux épisodes majeurs de l'œuvre de M. Jean Blaize. D'un côté, une mère, qui représente la vieille famille de jadis, avec ses préjugés. De l'autre, les conséquences inévitables de la vie de coulisses sous la forme désirable de la trop ardente Hilda.

Sans l'amour sauveur d'Edmée, Mme Dul aurait raison dans son préjugé contre le théâtre qui doit lui ravir son fils, corps et âme, sans profit pour l'art, puisque la Hilda a tout détruit. Or, Edmée est contingente, ici ; elle pouvait sans déranger la logique des faits, ne pas intervenir. Il y a donc deux romans distincts dans *les Planches*, insuffisamment développés tous deux, et c'est dommage.

Mais où l'auteur se ressaisit, c'est dans la peinture des caractères. Ils sont

littéralement observés et littérairement décrits : Tornador est bien l'immense et formidable Créateur de don César et de Robert-Macaire, l'inoubliable Frédérick-Lemaître. Si, comme je le crois, M. Jean Blaize a un peu idéalisé le grand artiste, il ne faut pas lui en vouloir ni même suspecter sa sincérité d'observateur : Il y a des artistes surhumains, et Frédérick fut de ceux-là. Sa fille, Edmée, qui met à la ville un masque de gavroche cynique et trop libre en propos, et recèle dans le plus profond d'elle même des trésors de sensibilité et de dévoûment, est bien curieusement étudiée. Crivier, le cabotin raté, laid et grotesque, qui s'obstine à vouloir jouer les jeunes premiers, et passe sa vie à donner d'infructueuses auditions aux directeurs épouvantés, je l'ai personnellement connu et j'en garantis la ressemblance. Il n'est pas jusqu'au solennel Ballande — mort récemment — qui n'ait sa place et ne soit portraituré d'une manière définitive.

En définitive, le premier début de M. Jean Blaize est un succès — comme pour son héros si minutieusement biographié — ; la voie lui est ouverte et le champ est vaste. Il tiendra à honneur, j'en suis convaincu, d'apporter, dans son prochain livre, une nouvelle brassée de documents pour servir à l'histoire de ce temps, où les idées nouvelles livrent une dernière et décisive bataille à des préjugés que la seule force de l'habitude maintient en place et que l'effort de toutes les bonnes volontés et de tous les talents finira pourtant bien par jeter à bas.

E. Fournière.

L'Agiotage sous la troisième République (1870-1887.) Paris, Savine, éditeur, 18, rue Drouot, prix, 7 fr. les deux volumes.

Édouard Vaillant écrivait récemment dans l'*Homme libre* que les seuls ennemis actuels de la Paix n'étaient pas les monarques et leurs chanceliers, mais que dans le nombre des intéressés au massacre des peuples il faut aussi comprendre « la coalition internationale des seigneurs de la Banque et du « Capital qui fait de la guerre l'objet de ses meurtrières spéculations et qui « médite d'éteindre en France le foyer du Socialisme et de la Révolution. »

Ce n'est que trop vrai ; la politique contemporaine n'est que très humble servante de la Haute Finance, et celle-ci malheureusement ne borne pas sa malfaisance à empêcher l'établissement d'un état définitif de paix. Elle pose ses griffes acérées sur toute la matière et tous les moyens de production et d'échange ruinant de plus en plus les patrons et les petits commerçants, exténuant et affamant les travailleurs ; bref spoliant tous les producteurs, s'appropriant toute l'accumulation de richesse que produit l'activité humaine et développant au grand détriment de la moralité publique le mépris du travail, la soif des gains illicites, la frénésie du jeu et l'esprit de fraude et de tromperie. Une formule, qui est une vérité, caractérise cet état de choses :

Plus s'accroît (par le perfectionnement de l'outillage et la division du travail) *la productivité de l'effort humain, plus grande est, dans le produit, la part du capitaliste, plus réduite relativement la part du travail; ce qui fait que la richesse de quelques-uns et la misère du plus grand nombre croissent sur deux lignes parallèles.*

Tel est le mystère de la grande iniquité capitaliste.

Mais il est des gens qui ne respectent rien, pas même les mystères ; notre ami et collaborateur, Auguste Chirac, est du nombre ; il nous en fournit une nouvelle preuve par la magnifique et attrayante *Histoire de l'Agiotage sous la troisième République* qu'il vient de publier en deux volumes chez Savine. Dans aucune œuvre contemporaine, n'ont été dévoilés, analysés, catalogués et expliqués, flétris avec cette science certaine et cette *maestria* justicière, les tripotages financiers et les intrigues politiques de la bande rapace et malfaisante

des tripoteurs que Chirac a si spirituellement nommée les *Rois de la République*. Parmi ceux-ci viennent en première ligne les Rothschild, les Erlanger, les Hirsch, les Camondo, les Bamberger, les Cahen, les Ephrussi, les Léon Say, les Wilson, aidés dans leur œuvre dévastatrice et spoliatrice, par toute une armée d'agioteurs sans scrupule, de prélibateurs sans honnêteté.

Notons bien que les questions que nous faisons avec Chirac dépassent de beaucoup les limites du monde des voleries financières et des grandes entreprises capitalistes. Avec lui nous parcourons tous les domaines de la politique française et européenne, car MM. de la Haute Finance sont les véritables rois de l'Europe. Ils donnent presque toujours le ton aux gouvernements et presque toujours aussi ils décident de la paix et de la guerre conformément à leurs intérêts qui souvent ne sont pas pacifiques. A preuve la dernière guerre d'Orient dont les origines sont indubitablement anglo-financières. Ici j'ouvre une parenthèse pour dire que la hausse qui a accueilli la mort de Frédéric III est bien faite pour nous donner à réfléchir étant donné le caractère mystique énigmatique et belliqueux de son successeur. Que ceux à qui cette constatation de la main mise des grands financiers sur la direction politique des nations paraîtrait un paradoxe lisent l'*Agiotage sous la troisième République* et ils seront malheureusement convaincus par une accumulation de faits et de preuve.

Du reste l'écrivain à qui nous devons *la Haute banque et la Révolution*, *les Rois de la République*, *la Prochaine révolution*, *la Vénalité dans le Journalisme* et autres œuvres méritoires a traité son sujet avec une science si sûre et d'une plume si déliée et si fine ; son œuvre est semée de tant d'épisodes intéressants et de si curieuses révélations que la lecture en est aussi attachante qu'instructive.

Nous reviendrons sur cet intéressant et important travail. Pour le moment, bornons-nous à souhaiter que tous ceux qui veulent connaître l'histoire politique et financière de ces dix-huit années et avoir le mot des événements en ces temps si troublés fassent la connaissance du nouveau livre de Chirac qui fera rugir ceux que déjà de son temps le vieux Dupin appelait ***loups cerviers*** mais qui soulage bien deux consciences en stigmatisant bien des gredineries et dévoilant bien des pièges.

B. MALON.

Les lois du progrès par R. Federici, ancien député au Parlement d'Italie ; 1 vol. in-8°, traduit de l'italien, 6 francs. (Félix Alcan, éditeur.)

Ce livre est une étude historique sur le développement des nationalités ; l'auteur, ami de la France, ne croit pas que l'Italie puisse trouver sa fortune dans l'imitation des institutions allemandes. Partisan de l'unité italienne, il eut cependant préféré pour son pays la forme fédéraliste plutôt que la concentration des pouvoirs et l'unité du gouvernement. Appuyant son opinion sur de nombreux exemples choisis dans l'histoire, tant parmi les nations anciennes que parmi les modernes, M. Federici montre la répulsion de la société humaine à se réunir en grandes agglomérations, et la fragilité des empires immenses qui, sous leur masse confuse, écrasent et font périr les peuples. Enfin, il émet le vœu qu'au principe de nationalité, qui est le droit d'émancipation des états délimités par la nature, on ne substitue plus les conquêtes c'est-à-dire le droit de force, qui est le retour aux pratiques barbares des siècles passés.

Le socialisme contemporain, par Émile de Laveleye, Félix Alcan éditeur, prix 3f50.

Le savant économiste M. Émile de Laveleye, est un des hommes qui con-

naissent le mieux l'Europe pour en avoir étudié tous les ravages économiques et politiques.

La quatrième édition de son *Socialisme contemporain* qui vient de paraître chez l'éditeur Felix Alcan, contient une nouvelle préface consacrée à une revue des progrès du socialisme, et deux chapitres nouveaux traitant du *Socialisme en Angleterre* et de l'antagonisme entre *l'individu et l'État*.

Nous reviendrons sur cet important ouvrage ainsi que sur la plupart des publications suivantes :

Plaies d'Égypte. *Les Anglais dans la vallée du Nil*, par M. Eugène Chesnel. Marpon et Flammarion, éditeurs.

Ce volume « **Plaies d'Égypte** » est une œuvre attachante, pleine de sincérité et de patriotisme. Il fait vibrer les sentiments intimes du lecteur qui est entrainé invinciblement jusqu'à la conclusion, à travers le récit humoristique de tant de splendeurs accompagnées de tant de misères. Dès les premières pages, on reconnait la plume élégante et spirituelle qui a écrit le « *Mal d'Orient* » devenu le cauchemar du gouvernement turc et la joie des populations qui attendent leur émancipation. **Plaies d'Égypte** sera le châtiment des méfaits britanniques dans la vice-royauté du Nil et la consolation de tous ceux qui en souffrent, indigènes, levantins et européens résidants.

Hume, œuvre Économique avec une introduction par M. Léon Say de l'Academie française. 1 vol. in-32, orné d'un Portrait.

Prix : Broché. . . . . 1 fr. 50
Cartonné . . . . 2 fr.

Avec **Vauban** et **Bentham** déjà parus, ce volume est le troisième de la *Petite Bibliothèque Française et Étrangère* dirigée par M. Jh. Chailley. Guillaumin éditeur.

Une traduction entièrement nouvelle et fidèle permet de suivre la pensée singulièrement profonde d'un écrivain, plus célèbre jusqu'ici comme philosophe et historien que comme économiste, et dans une vivante et très remarquable introduction, M. Léon Say met en relief le mérite exceptionnel de ces *Essais Économiques*, obscurcis par les précédents traducteurs et dédaignés par ceux qui ne pardonnent pas à un homme d'être supérieur dans plusieurs branches de l'activité intellectuelle.

Extinction du Paupérisme, *conséquence du travail-fonction*, par E. de Pompery. Paris, Leopold Cerf, 13, rue Médicis, prix 1 fr.

J. Partiti politici e il partito operajo, per O. Gnocchi-Viani, Alessandria, Ernesto Scofone via Mazzini n° 11, prezzo 20 cent.

Le Razze umane e il diritto nelle questione coloniale, par A. Ghisleri, directeur de *Cuore e Critica*. Savona Tipo-litografia. D. Miralta Prezzo L. 2,50.

Le Associazioni operaje e il socialismo alla Comera, discorsi di Andrea Costa nelle tornate del 18, 19 e 21 maggio 1888. Ravenna tipografia di C. Zirardini prezzo 25 cent.

Manualetto di scienza économica ad usa degli operaj. Firenze P. Vasai editore prezzo 50 cent.

Radical ou anarchiste, par Emile Darnaud. Paris, Bureaux de la Révolte 140 rue Mouffetard, prix 1 franc.

Le Collectivisme. *Organisation du travail*, par Ad. Bonthoux ouvrier scieur, Lyon imprimerie nouvelle, 12, rue Ferrandière, prix 25 cent.

Réflexions philosophiques, par J. Delmorès, Montbrison, Relave libraire prix 20 centimes.

Collectivisme-intégral-révolutionnaire, par E. Boulard. Imprimerie du Jardin des plantes, Ramolini 4, rue Censier, Paris. Prix 1 franc.

La Voix du Peuple, par Jules Jeannin. Le Roy, 145, rue St-Jacques Prix 50 cent.

Devaient paraître dans ce fascicule les comptes rendus de : **La Police des Mœurs**, par Louis Fiaux et les **Symboles** par Maurice Bouchor. Notre ami Fournière qui est chargé de ces comptes rendus nous les a promis pour le prochain numéro.

Vient de paraître le numéro 59 de la **Revue Moderne**. *Les Souvenirs d'un Étudiant*, de M. Pierre Boyer, impressions d'un jeune infirmier volontaire, acteur de la triste épopée de 1870, ouvrent le numero.— Puis ce sont de judicieuses et délicates pages que M. Paul Gregou consacre à l'*Art en 1888*, et au *dernier Salon*, la suite de l'*Orage*, le beau drame d'Ostrovski, une très complète *Chronique littéraire*, de M. Robert Bernier, la fin de l'*Ironie chez Flaubert*, une critique du *Flibustier*, de Jean Richepin, par M. Eugène Morel, la *Vie de Paris*, par Jean Thibaldy, la suite des *Souvenirs d'un Homme de lettres*, par Berrenoir, enfin un artistique compte rendu de la *Première de Callirhoé*, qui complètent ce numéro.

Côté des poètes, un sonnet du sensitif poète Fernand Mazade et un autre à Mme Sarah Bernhardt, à l'occasion de ses dernières représentations de la *Tosca*.

Le numéro de 48 à 52 pages, 50 centimes.

Abonnements : Un an, 11 francs, — Six mois, 6 francs. — Paris, rue des Martyrs, 8.— Lyon, rue de Marseille 3.

Ivan l'Imbécile, par le comte Leon Tolstoï.— Le grand succès des contes bibliques du comte Léon Tolstoï réunis sous ce titre commun et topique: *A la Recherche du Bonheur*, a décidé la Librairie académique Perrin à livrer au public français une nouvelle série de légendes et récits de même allure, aussi pittoresques, aussi grandioses dans leur simplicité que les premiers, et plus caractéristiques encore, on peut dire, de l'état d'âme du grand Russe. Le plus important de ces nouveaux contes « Ivan l'Imbécile » a donné son titre au volume, où se trouvent symbolisées, sous une forme extrêmement colorée et vivante, les idées de Tolstoï sur la guerre, le travail, l'or, la charité, la patience. « *Ivan l'Imbécile* » a été comme *A la Recherche du Bonheur*, traduit par la plume autorisée de M. E. Halpérine.

Le Directeur-Gérant : Benoit Malon.

Guise. — Imp. Baré.

LE PROGRAMME DES TRAVAILLEURS[1]

DE LA RELATION PARTICULIÈRE DE L'ACTUELLE PÉRIODE HISTORIQUE AVEC L'IDÉE DU QUATRIÈME ÉTAT

CONFÉRENCE FAITE A BERLIN LE 12 AVRIL 1862 DANS UNE RÉUNION OUVRIÈRE

PAR FERDINAND LASSALLE

Après avoir déclaré qu'il traitera son sujet d'une manière scientifique et qu'il s'efforcera de faire ressortir la concordance existante entre les aspirations ouvrières et les tendances historiques et économiques de l'époque actuelle, Lassalle entre dans son sujet et le traite comme suit :

Si nous remontons au Moyen-Age, nous retrouvons dans les grandes lignes les mêmes classes qu'aujourd'hui et nous voyons qu'elles forment ensemble la masse sociale ; mais nous découvrons que l'élément dominant est la *propriété territoriale*. La propriété territoriale tient le sceptre et marque de son empreinte toute la vie sociale pendant toute cette longue période. La raison en est bien simple. Elle réside (du moins cette considération semble suffisante) dans l'organisation économique et sociale du Moyen-Age, dans son

(1) Par le *Programme des Travailleurs*, Lassalle entra dans le mouvement socialiste qu'il devait si puissamment marquer de son empreinte. Non pas cependant que le grand agitateur ne fut depuis longtemps rallié au socialisme.

En 1848, nous le trouvons collaborateur de la *Neue Rheinische Zeitung*, avec Karl Marx, Engels, Freiligrath, Schapper, Wolf, etc. La même année il est à la tete de la resistance révolutionnaire de Dusseldorf contre l'état de siège du général prussien Drigalski.

Il fut même condamné de ce chef, le 3 août 1849, à 6 mois de prison. Il se défendit brillamment lui-même, et invoquant courageusement les principes de la Révolution française, il déclara qu'il ne voulait être acquitté que si les juges admettaient que, contre l'oppression, l'insurrection est le devoir du peuple.

Le long procès (finalement gagné par lui) de la comtesse de Hatzfeld, d'importants travaux philosophiques et littéraires et diverses initiatives natio-

mode de production. Le commerce était alors fort peu développé, l'industrie l'était bien moins encore. La principale richesse sociale consistait dans la production agricole, et la propriété mobilière avait peu d'importance, en comparaison de la propriété foncière. Le droit privé (toujours intéressant à consulter lorsqu'il s'agit de déterminer le caractère social d'une époque,) est catégorique là-dessus. Il est basé au Moyen-Age sur l'*inaliénabilité des patrimoines fonciers.*

Par cela, la différence est complète entre la *propriété foncière* et la *propriété mobilière.* La première seule est protégée contre la dilapidation et constitue le patrimoine héréditaire inaliénable.

La conséquence naturelle de cet état de choses fut que la propriété foncière (toute entre les mains de la Noblesse et du Clergé qu'elle faisait tout puissants) était le moteur social dominant.

Vous vous heurterez toujours à ce phénomène, quelle que soit l'institution du Moyen-Age que vous considériez.

Les principales manifestations de cette suprématie de la propriété foncière sont au nombre de quatre : *L'organisation des fiefs, la représentation exclusive dans les parlements impériaux des principautés et de la grande propriété foncière, nobiliaire et cléricale*; enfin, *le mépris de tout travail* ne se rattachant pas à la propriété foncière féodalisée.

Et comme furent persistants les privilèges féodaux dans ce qu'ils avaient de plus inique !

Lorsqu'en 1641 Richelieu voulut exiger du clergé, pour les besoins de l'État, un impôt extraordinaire de 6 millions de francs, il lui fut répondu comme suit par l'archevêque de Sens :

---

nalistes et politiques le tinrent longtemps éloigné du socialisme militant. Il s'en rapprocha, en 1861, par la publication de son important ouvrage : *System der erworbenen Rechte* (*Système des droits acquis*) et par deux brochures *Ueber Verfasungswesen* (*Essence d'une Constitution*) et *Macht und Recht* (*Force et Droit.*)

Enfin, en 1862, il jugea le moment d'intervenir et il entra en ligne par le *Programme des Travailleurs.* Dès lors, dit Émile de Laveleye, « il se livra avec » une activité dévorante à la propagande des idées socialistes. Pendant les » trois années que dura son apostolat actif, il consacra ses jours et ses nuits » à organiser des *meetings,* à prononcer des discours, à écrire des brochures » En ce temps si court, il parvint à faire du socialisme vaguement répandu » dans les masses, un parti politique militant, ayant sa place marquée dans » l'arène électorale. *Il fit en Allemagne à lui seul ce que la Révolution de Février » avait fait en France.* » (Émile de Laveleye : *Le Socialisme contemporain* p. 56-57 de la quatrième édition).

Telle fut l'activité politique inaugurée par le *Programme des Travailleurs* dont une analyse étendue a été publiée dans l'*Histoire du socialisme,* tome III, p.997. Dans la présente traduction, on s'est plus preoccupé du sens que de la littéralité et quelques longueurs ont été élaguées.

(La Rédaction).

« L'usage antique de l'Église, du temps de sa puissance, est que « le peuple contribue de ses biens, la noblesse de son sang ; le « clergé de ses prières, à l'entretien de l'État ».

Les préjuges n'eurent pas la vie moins dure.

Dans les derniers siècles encore, diriger une entreprise industrielle, gagner de l'argent, soit dans le commerce, soit par l'exercice d'un métier quelconque, était regardé comme un déshonneur par les deux classes privilégiées (clergé et noblesse) qui ne considéraient comme source honorable de revenus que ceux provenant des pilleries guerrieres, de l'octroi royal ou de la propriété foncière.

Le clergé et la noblesse n'étaient pas seuls à tout faire dépendre de la propriété foncière.

La fameuse *Guerre des paysans* qui, en 1524, éclata en Allemagne, en embrassant toute la Souabe, la Franconie, l'Alsace, la Westphalie et d'autres parties de l'Empire, se rattacha toujours, malgré ses allures révolutionnaires, aux privilèges de la propriété foncière et fut ainsi, malgré son origine populaire, un véritable mouvement réactionnaire.

Cependant ces paysans brûlèrent les châteaux ; ils combattirent heroïquement les nobles, ne faisant pas de quartiers aux vaincus. N'importe. Encore une fois, malgré ces dehors révolutionnaires, le mouvement au fond était réactionnaire. Les réformes que poursuivaient les paysans, la liberté qu'ils prétendaient conquérir, se bornaient à faire disparaître, entre l'Empereur et l'Empire, la situation privilegiée et exclusive qu'occupaient les princes. En un mot, à obtenir que la propriété libre et indépendante fut aussi représentée au Parlement, ce qui eut donné aux chevaliers et aux paysans propriétaires, le droit à eux dénié jusque-là, d'être représentés.

Vous le voyez, Messieurs, il ne s'agissait que d'une extension du principe retrograde que seule la propriété foncière justifie la participation au gouvernement. Que chacun pût exercer ce droit de participation, simplement parce qu'il est un être raisonnable, ne possédât il aucune propriété foncière, cette pensée ne pouvait venir, même de loin, aux paysans. Le développement intellectuel du temps ne comportait pas la conception d'une idée si révolutionnaire.

Le mouvement des paysans étant complètement réactionnaire devait échouer, et le mouvement correspondant de la petite noblesse que représentait Franz de Sickingen ayant le même caractere devait avoir et eut le même sort.

J'ai insisté sur ce point pour vous montrer, dans le developpement de l'histoire le progres raisonné de la liberté, et cela par un exemple qui a besoin d'être médité pour être compris; d'autant plus que les historiens, loin d'admettre le caractere réactionnaire de la

Guerre des paysans et de reconnaître que c'est à ce caractère qu'est dû son échec, en font un mouvement révolutionnaire. (1)

A toutes les époques, il arrive que des hommes qui n'ont pas les idées très claires prennent pour un nouveau principe révolutionnaire ce qui n'est qu'une réminiscence du passé. Vous voyez même dans cette erreur de prétendus savants et des professeurs renommés.

J'ai pour but en caractérisant l'époque actuelle de vous aider à vous garder de ces faux progressistes, de ces faux révolutionnaires et aussi de vous consoler de l'échec final de certains mouvements populaires qui ne sont révolutionnaires que dans l'imagination de ceux qui les étudient à la légère.

Un mouvement révolutionnaire véritable, reposant sur un principe vraiment nouveau, sur une idée neuve ne peut pas sombrer définitivement. C'est ainsi que se plaît à en juger, pour sa consolation et l'histoire en mains, le penseur digne de ce nom. Si la *Guerre des Paysans* n'était révolutionnaire que dans l'imagination de ses fauteurs, par contre, le mouvement industriel avait réellement le cachet révolutionnaire; aussi la production bourgeoise s'est-elle toujours accrue davantage grâce à l'extension du travail et à l'augmentation qui en résulte de la richesse capitaliste. Cette richesse, en vertu des lois de la production capitaliste, se concentrait naturellement entre les mains de la Bourgeoisie initiatrice et directrice de la production nouvelle.

On fait dater volontiers de la *Réforme*, c'est-à-dire de l'année 1517, la fin du Moyen-Age et le commencement de l'histoire moderne.

Cela est logique par ce fait que graduellement dans les deux siècles qui ont suivi la *Réforme*, s'est accomplie une transformation qui a changé de fond en comble l'aspect de la société et a révolutionné son organisme, si bien qu'en 1789 la Révolution française n'eut pour ainsi dire qu'à légaliser un fait accompli.

En quoi consistait donc cette lente transformation ? Rien n'avait été changé dans la situation légale de la noblesse. Juridiquement les deux classes toutes puissantes étaient toujours la noblesse et le clergé ; la classe opprimée et repoussée légalement était la Bourgeoisie. Mais si *juridiquement* on se trouvait en face du *statu quo*,

---

(1) Les Paysans insurgés du XVI[e] siècle ayant été vaincus, ils devaient être considérés comme n'étant pas entrés dans le tourbillon de l'évolution révolutionnaire par un tenant du fatalisme historique et du matérialisme économique. Toutefois Lassalle force un peu la note pour les besoins de sa cause. *Les Paysans* de Münzer, de Hipler, de Storck, de Corlostadt n'étaient pas si dénués d'aspirations véritablement révolutionnaires. (Voir la note complémentaire qui suit cette étude.) (La Rédaction).

en fait, une transformation immense s'était accomplie dans les relations sociales entre classes.

L'accumulation des capitaux industriels, faisant opposition à la propriété foncière, s'était faite tout entière entre les mains de la Bourgeoisie ; la Noblesse fut diminuée d'autant ; elle en vint bientôt à dépendre de la Bourgeoisie devenue plus riche qu'elle. Elle consentit alors à prendre rang à côté de cette Bourgeoisie, et, foulant aux pieds ses traditions, ne dédaigna pas de se consacrer elle-même à l'industrie qui donnait à la Bourgeoisie la richesse et par suite la jouissance.

Déjà au XVII[e] siècle les comédies de Molière nous montrent un phénomène des plus intéressants : la noblesse d'alors méprisant la Bourgeoisie et en même temps vivant en parasite à ses dépens.

Louis XIV lui-même, le plus hautain des monarques, afin d'amener le juif Samuel Bernard, le Rothschild du temps, à lui souscrire un emprunt, leva son chapeau devant lui lorsqu'il le reçut dans son château de Versailles, ce qui était de sa part concession inouïe.

Lorsqu'au commencement du XVIII[e] siècle, Law, le célèbre financier écossais, fonda ses fameuses *Compagnies commerciales*, le Régent lui-même comptait parmi les directeurs de cette société. Le chef monarchique de la France fut membre d'une société de marchands !

Le Régent fit plus. En août 1717, il lança un édit promulguant que les nobles pouvaient, sans déchoir, s'engager dans le service guerrier de terre et de mer des *Compagnies commerciales* de Law.

Ainsi, sous la pression des temps, la fière et belliqueuse noblesse française en était arrivée à faire de ses membres les commis armés des entreprises industrielles et commerciales de la Bourgeoisie dans le monde entier !.

Allaient de pair avec ce bouleversement des anciennes idées et s'étaient développés d'une façon absolument identique un sentiment de matérialisme, un assoiffement de gain, une âpreté à la richesse qui rendaient toutes choses vénales et faisaient encore plus dissolues (ce qui était beaucoup dire) les mœurs déjà si corrompues des classes privilégiées.

Mais l'égalité montait toujours. On vit, en ces mêmes années, le comte Horn, un des membres les plus notables d'une des premières familles de France, un parent du Régent tout puissant, être roué en place de Grève comme un simple assassin roturier. La duchesse d'Orléans, princesse allemande, écrit dans une lettre, datée du 19 novembre 1719, comment six dames de la meilleure noblesse se présentèrent un jour chez Law, l'homme de France le plus occupé et le plus fêté. Comme il était très difficile de le saisir au passage, elles le guettèrent dans une des cours du bâtiment, afin de

l'entraîner à leur céder quelques-unes de ces actions que la France tout entière s'arrachait et qui avaient à la Bourse une valeur six et huit fois supérieure à leur valeur d'émission.

Celui-ci, très pressé, ne voulait rien entendre. Cependant les dames ne le lâchaient pas, il leur dit enfin : « Je vous demande mille fois pardon, Mesdames, mais je suis pressé d'un petit besoin qu'il m'est impossible de ne pas satisfaire sur le champ. » A quoi les nobles dames répondirent : Eh bien, Monsieur, satisfaites le, devant nous, pourvu que vous nous écoutiez. Et, en effet, elles restèrent là, l'importunant, quémandant.

Si vous me demandiez comment ce développement de l'industrie et, par suite, cette accumulation des richesses par la Bourgeoisie ont été possibles, je devrais vous donner des renseignements complexes qui nous entraîneraient trop loin.

Brièvement je me bornerai donc à vous en dire les raisons principales ; ce sont :

La Découverte de l'Amérique et, par suite, l'influence immense exercée de ce fait sur la production ;

La Découverte de la route maritime des Indes Orientales, conséquence du doublement du cap de Bonne-Espérance. (Auparavant tout le commerce avec l'Extrême-Orient et les Indes devait prendre la route de Suez, par terre).

La Découverte de la Boussole, qui donna au commerce maritime une sécurité, une promptitude qu'il n'avait pas connues encore.

La Canalisation des fleuves, le creusement de canaux à l'intérieur des terres et la construction de routes. Tout cela permit de diminuer les frais de transport d'un grand nombre de produits et par suite facilita la création de nouveaux débouchés.

Viennent ensuite :

Une plus grande sécurité de la propriété roturière ;

Une meilleure organisation de la Justice ;

La Découverte de la poudre à canon, qui permit à la royauté de briser la puissance féodale de la noblesse ;

La Destruction des vieux châteaux forts qui consomma la ruine militaire de la noblesse indépendante ;

La Suppression des Lansquenets et des hommes d'armes auxquels il ne resta d'autre ressource que de chercher du travail dans les ateliers de la Bourgeoisie.

Tous ces faits signalèrent l'évolution rapide de la Bourgeoisie et lui donnèrent sa force irrésistible par la diminution des frais de production et de transport. De l'efflorescence industrielle provinrent rapidement, avec la concentration des capitaux, la généralisation de la division du travail qui à son tour, accrut, doubla, tripla la productivité de l'effort humain et multiplia les richesses bourgeoises.

Ceci nous amène à parler de l'échange que la transformation industrielle devait revolutionner aussi par simple fait de répercussion sociale. La condition de la grande production ce sont les grands debouchés. La recherche des débouchés sera donc la caractéristique de la nouvelle forme de production.

Il y a là, encore une fois, toute une révolution de l'échange.

Au Moyen-Age, le petit nombre de produits coûteux ne pouvait supporter la cherté du transport, on ne produisait qu'en conséquence des besoins de sa propre localité et de ceux d'un petit cercle environnant tres restreint. La demande, connue d'avance, était donc fixée et ne changeait pas. *Demande* et *Offre* étaient resserrées dans des limites prévues. Nous voyons encore dans les petits métiers des vestiges de cette organisation industrielle qui, pour produire, attendait la demande, à l'inverse de la production capitaliste moderne qui va à la recherche de l'acheteur. Mon tailleur attend ma commande pour me faire un habit, le serrurier pour me faire une serrure. Si l'on termine d'avance quelques objets, tout le travail préparé se renferme dans une approximation des besoins connus de la localité; un ferblantier, par exemple, fait un certain nombre de lampes qu'il sait devoir être bientôt absorbées par les besoins de la ville.

Le trait caractéristique d'une société, produisant de cette manière, est la pauvreté ou un bien-être modeste ; mais par contre, on bénéficie d'une certaine fixité, d'une certaine stabilité dans les rapports sociaux.

Actuellement, au contraire, un nouveau mode de production et d'echange est développé qui a brisé les anciennes lisières de la production restreinte à la demande effectuée ou prévue. Ce n'est plus le besoin qui commande la production, c'est la production qui sollicite le besoin. On ne produit plus pour un marché limité; mais pour le monde entier. En un mot, l'ancienne production était déterminée par la *Demande*, la production moderne l'est par l'*Offre*.

Pour forcer la demande, l'offre a besoin du bon marché. Le bon marché est donc l'arme de l'offre, arme par laquelle, d'une part, elle conquiert l'acheteur, de l'autre jette hors du champ de bataille, c'est a dire du marché, les marchandises de même espèce produites aux anciennes conditions et par suite plus chères. Il en résulte qu'en regime de concurrence tout producteur peut espérer, quelle que soit la masse de ses produits, s'emparer des debouchés lorsque sa marchandise est à meilleur marché que la marchandise de son concurrent.

Les traits caractéristiques qui dominent dans une telle société sont un rapide accroissement de richesses et d'autre part un grand revirement de toutes les positions sociales, en même temps que pour chacun une incertitude continuelle pleine de soucis et aggravée par

une répartition très inique des produits entre capitalistes et producteurs. Cette révolution industrielle maintenant dans son plein, se développa lentement, et date de loin.

Déjà, avant la fin du siècle dernier, la propriété foncière était dépouillée de son importance en faveur du nouveau mode de production, qui prenait de l'accroissement chaque jour, créait de nouvelles richesses toujours plus grandes et exerçait une influence énorme, non seulement sur le peuple et sa conduite sociale, mais aussi en grande partie sur la noblesse qu'elle appauvrissait.

La Révolution était déjà au cœur de la société ; elle était entrée en fait dans les rapports sociaux longtemps avant qu'elle n'éclatât en France, et il n'était plus nécessaire, pour lui donner une sanction, que de la proclamer au grand jour. Tel est, du reste, le cas pour toutes les transformations sociales ; jamais on ne provoquera une révolution ; on ne peut la faire entrer dans les faits que lorsqu'elle est passée socialement dans les mœurs et dans les situations.

De même, il est aussi puéril de vouloir endiguer une révolution qui s'est incrustée dans une société et de prétendre s'opposer à son entrée dans les faits que de formuler, contre tel groupe ou tel particulier qui se trouve être l'instrument de la Révolution, le reproche d'être révolutionnaire.

Lorsque la société sue la Révolution par tous les pores, il faut absolument que cette Révolution éclate, qu'elle franchisse l'obstacle législatif et qu'elle envahisse le Parlement. Mais revenons.

Je vous ai parlé tout à l'heure de la division du travail. La division du travail allant toujours en augmentant, on remarqua que les opérations isolées pouvaient être aussi bien et mieux accomplies par des facteurs absolument dénués d'intelligence, en un mot par des machines. En conséquence, en 1775, quatorze ans avant la Révolution française, Arkwright inventa en Angleterre la première machine à tisser le coton.

On peut dire que cette machine était la Révolution elle-même, parce qu'en fait elle incorporait en elle la Révolution qui allait éclater en France. Ceci va être rendu palpable.

Vous avez entendu parler des corporations du Moyen-Age qui étaient indissolublement liées à la vaste organisation économique de l'époque. Le fait qu'elles dépendaient de l'organisme social fit qu'elles subsistèrent autant que l'ancienne organisation elle-même, c'est-à-dire jusqu'à la Révolution française.

Déjà, mais en vain, il avait été question en 1672, au sein du Reichstag allemand, de les supprimer ; précédemment, en 1614, aux États généraux de France, les représentants de la production avaient non moins vainement réclamé la suppression des corporations qui entravaient l'évolution industrielle naissante.

Bien plus, 13 ans seulement avant la Révolution, en 1776, un ministre reformateur français, le célèbre Turgot, ayant supprimé les corporations, le monde féodal du Moyen-Age, noblesse et clergé, considérerent a très juste titre d'ailleurs, que si le privilege industriel était frappé, leurs privileges à eux étaient en danger de mort. Ils protestèrent donc et six mois après l'abolition des corporations, le roi se vit contraint de les rétablir, en révoquant l'Édit qu'il avait porté et en renvoyant le ministre réformateur.

La Révolution put les supprimer, et cela en un jour, par la prise de la Bastille ; tandis que l'Allemagne, depuis 1672, la France depuis 1614, c'est-à dire depuis près de deux siècles, avaient vainement tenté d'y arriver par voie légale.

Vous voyez par là que la voie légale, quelques grands avantages qu'elle présente pour arriver à des réformes, a entre autres inconvenients capitaux, le grand tort de demeurer impuissante pendant des siècles, et vous voyez d'autre part que la voie révolutionnaire, malgré certains mauvais côtés inhérents, a cet avantage précieux et puissant de mener vivement et énergiquement à la solution pratique.

Admettez un instant avec moi que l'institution des corporations se liait indissolublement à l'organisation sociale et aux mœurs du Moyen-Age, et immédiatement vous comprendrez comment et pourquoi la premiere machine d'Arkwright contenait déjà en elle une transformation complète de toutes les relations sociales ; en effet, comment la production par la machine pouvait-elle être possible avec l'institution des corporations dans lesquelles le nombre de compagnons et d'apprentis qu'un maitre pouvait avoir était fixé légalement pour chaque localité ?

Comment l'organisation corporative, pour laquelle la loi réglait exactement chaque branche des différents métiers en la séparant des autres, en stipulant comment chaque patron n'en pouvait entreprendre qu'une seule, de sorte que, par exemple, les tailleurs de Paris et les raccommodeurs ; les cloutiers et les serruriers avaient entre eux, pour fixer la limite de leurs attributions, des procès qui duraient des cent années — comment, dis je, l'organisation corporative, avec ses reglements, aurait-elle pu s'accommoder du machinisme qui nécessite la production en grand, sans soucis des anciennes délimitations de métiers ?

C'est dans ce sens que j'ai dit tout à l'heure que la première machine contenait en elle une révolution, car elle portait en elle toute une transformation économique : l'avènement et le développement de la concurrence, qui est devenu l'universel moteur de la production capitaliste.

Et si je ne me trompe, Messieurs, il existe encore aujourd'hui

plusieurs phénomènes portant en eux un nouvel état de choses qui surgira et se développera. Ces phénomènes ne livrent pas leur secret à un regard superficiel, de sorte que, tandis que l'on s'occupe d'agitateurs insignifiants, les gouvernants eux-mêmes passent devant les phénomènes dont nous parlons sans les remarquer, tout au moins sans les comprendre.

Nous y reviendrons. Déjà vous saisirez facilement la signification de la célèbre brochure que l'abbé Siéyes publia en 1788, un an avant la Révolution française et qui se résume dans ces mots : *Qu'est-ce que le Tiers-Etat ? — Rien ! — Que doit-il être ? — Tout !*

Le sens réel des questions de Siéyes doit être ainsi formulé : Qu'est *réellement* et en fait le Tiers-État ? — Tout ! — Qu'est-il *légalement ?* — Rien !

Il s'agissait simplement de sanctionner légalement ce qui était en fait. Or, ce fut justement là l'œuvre de la Révolution française victorieuse, et ainsi s'explique son rayonnement dans toute l'Europe.

Ce *Tiers-Etat* comprit, en dépit des prétentions contraires des États privilégiés, légalement tout puissants, que son importance était égale à celle de la Nation entière, et il considéra que ses revendications étaient celles de toute l'Humanité. De là l'enthousiasme élevé et fécond qui domine dans cette période de l'histoire. Les Droits de l'homme sont déclarés, et il semble qu'en présence de la libération et de la puissance du Tiers-État, les privilèges légaux aient disparu, comme si toute démarcation légale et tout privilège s'étaient effacés devant la proclamation de la liberté humaine.

Il n'en était pas tout à fait ainsi.

Déjà, tout à fait au début du mouvement, en avril 1789, à l'occasion des votes aux *Etats Généraux* convoqués avec l'assentiment du roi, une feuille nullement révolutionnaire, l'*Ami du roi*, disait : « Qui peut nous dire si le despotisme de la Bourgeoisie ne succé- « dera pas à la prétendue aristocratie des nobles ».

Nous devons revenir sur la question de l'*Ami du roi* et rechercher si la cause maintenant victorieuse du Tiers-Etat est vraiment celle de toute l'Humanité ou si le Tiers-État ne renferme pas dans son sein un *Quatrième Etat* qu'il ne représente plus et qu'il voudrait asservir.

L'ensemble des non-nobles se subdivisait, lorsqu'éclata la Révolution et se subdivise encore aujourd'hui, en deux classes :

1º La classe qui tire totalement ou principalement ses ressources de son travail ; à cette classe appartiennent les salariés des villes et des champs, les artisans et les petits propriétaires cultivant eux-mêmes ;

2º La classe des propriétaires, des capitalistes et employeurs

quelconques dont les revenus proviennent de capitaux mis en activité par le travail d'autrui.

Le fait de la coexistence de ces deux classes, sorties toutes deux de l'ancien Tiers-État, eclaire d'un singulier jour la question que nous nous sommes posée : Le Tiers Etat ou Bourgeoisie que la Révolution amena au pouvoir a-t-il voulu asservir politiquement le peuple et l'a t-il asservi ?

La réponse nous est donnée par les grands faits de l'histoire, et cette réponse est absolument affirmative.

Déjà dans la première Constitution qui procédait de la Révolution française, la Constitution du 3 Septembre 1791, chap. I, sect. I et II, il est fait une différence entre le *citoyen actif* et le *citoyen passif*.

Les citoyens actifs seuls ont le droit de vote et, d'après cette constitution,un citoyen actif est celui qui paie un impôt direct d'une certaine valeur déterminée.

Mais, ce qui est plus important, c'est qu'on excluait ceux qui n'étaient pas reconnus comme citoyens actifs et étaient considérés comme des serviteurs à gages, travaillant moyennant salaire ; c'est ainsi que tous les ouvriers se trouvaient exclus du droit de vote et le *cens*, ce privilège bourgeois, établi.

La *Propriété bourgeoise* était donc devenue dans l'État la condition de suprématie,de même qu'au Moyen-Age l'avait été la *Propriété nobiliaire*.

Le principe du cens domine comme base de toutes les institutions issues de la Révolution française. Nous devons faire une exception pour la très courte période de la République française qui se déroula en 1793 et sombra rapidement. On revint immédiatement après au principe bourgeois du cens qui se développa rapidement,de réactions en reactions.

Dans la constitution de 1814, dans la Charte octroyée par Louis XVIII, à la place de la valeur des trois journées de travail, on fixa à trois cents francs le montant de l'impôt direct, comme condition de droit électoral.

Apres la Révolution de Juillet le cens ne fut abaissé que de cent francs et ce que, sous Louis Philippe et Guizot, on appela *le Pays légal* se composait de deux cent mille individus, s'arrogeant le droit de gouverner plus de 30 millions d'habitants.

Il est bon pour le moment de faire observer qu'il importe peu que ce soit le principe du cens qui exclue du vote ceux qui ne possèdent pas, comme c'était le cas pour la monarchie de Juillet,ou telle autre mesure hypocrite, comme par exemple la loi du 31 mai 1850, qui, par des conditions de domicile, dépouilla trois millions de citoyens de leur droit de vote et constitua un véritable cens électoral ; c'est

toujours le même principe : privilégier la classe bourgeoise et lui donner exclusivement le pouvoir...

En résumé la Bourgeoisie, arrivée au pouvoir par la Révolution française, n'a eu rien de plus pressé que de s'octroyer des privilèges de classe et de faire de la *propriété capitaliste* le pivot de la nouvelle organisation sociale, comme la *propriété féodale* était le pivot de la société du Moyen-Age.

L'assimilation ne s'arrête pas là. J'ai d'abord appelé votre attention sur l'exonération de tout impôt dont bénéficiaient au Moyen-Age les biens fonds nobiliaires. Je vous ai dit que la noblesse, classe privilégiée, cherchait à rejeter sur les classes opprimées et déshéritées des charges publiques.

Or, la Bourgeoisie agit absolument de même ; elle ne peut pas, il est vrai déclarer ouvertement qu'elle s'exempte de l'impôt. Les principes dont elle se réclame, ont surtout cette signification que chacun doit être imposé selon son revenu. Elle doit donc biaiser. Elle biaise par conséquent et s'exempte ainsi, dans une très grande proportion, par la transformation de la plus grande partie des charges publiques en impôts indirects.

Les impôts directs sur la propriété, le revenu, vous les connaissez. Les impôts indirects sont ceux qui frappent les objets de consommation, par exemple le sel, les grains, la bière, la viande, le matériel de chauffage et des choses constituant naturellement ou socialement des nécessités de la vie tels que les frais de justice, de timbre, d'enregistrement, etc. Très souvent l'impôt est inclus dans le prix des choses, sans que l'acheteur remarque ou se doute que les objets sont imposés et vendus plus cher par cela même.

Vous comprenez, Messieurs, que si une personne est vingt fois, cinquante fois, ou cent fois plus riche qu'une autre, elle n'emploiera pas pour cela vingt fois, cinquante fois ou cent fois plus de sel, de pain ou de viande, elle n'en boira pas cinquante ou cent fois plus de bière ou de vin ; elle n'en aura pas, pour se chauffer, besoin de cinquante ou cent fois plus de combustible.

Il en résulte que tout impôt indirect, au lieu d'être proportionné au capital et aux revenus des individus, est payé, pour la plus grande partie, par les classes les plus pauvres de la nation. Ce n'est pourtant pas la Bourgeoisie qui à proprement parler a inventé les impôts indirects ; ils existaient déjà auparavant ; mais elle les a développés et élevés à la hauteur d'un système, et elle a reporté sur eux, en grande partie, la mission de fournir à l'entretien de l'État.

Ajoutons, pour compléter le parallèle, que la Bourgeoisie ne se contente pas de mettre sur le dos des travailleurs les charges publiques, ainsi que faisait la féodalité à l'égard des non-nobles ; mais

qu'en outre, de même que la noblesse méprisait le travail, elle méprise la pauvreté.

Si quelque chiffonnier ou quelque vidangeur devient millionnaire, il peut être assuré de jouir de la plus grande estime sociale ; mais quel dédain n'encourra pas, de la part de la société, tout homme, qui malgré un travail incessant, de quelque nature qu'il soit, n'aura pas derrière lui une fortune bourgeoise.

Cette constatation ne découle pas de ce que vous avez pu apprendre dans ma conférence, mais de ce que tous les jours vous pouvez observer dans la vie...

Poursuivons nos comparaisons.

Au Moyen-Age l'enseignement du peuple (je parle ici de l'enseignement des adultes) était confié au clergé. Ce sont les journaux qui, depuis, se sont chargés de ce soin. Mais grâce aux cautionnements que les journaux doivent déposer et encore plus au droit du timbre, exigé chez nous comme en France, la Bourgeoisie monopolise (1). Ajoutons qu'un journal quotidien est trop coûteux, réclame l'avance de capitaux trop importants, pour qu'on puisse trouver en lui l'éducateur souhaité ; de sorte que la faculté d'agir sur l'opinion publique, de pouvoir diriger le peuple et l'éclairer est bel et bien devenue le privilège des grands capitalistes.

S'il n'en était pas ainsi, Messieurs, vous auriez des journaux meilleurs et tout autres.

Il est intéressant de souligner ici cette tendance de la Bourgeoisie à faire de la presse un privilège du capital. Le 24 Juillet 1789, peu de jours après la prise de la Bastille, c'est-à-dire à l'aurore du pouvoir politique de la Bourgeoisie, les représentants de la Municipalité de Paris publièrent un arrêté (2) prescrivant que l'imprimeur serait déclaré responsable si les brochures et les feuilles volantes étaient rédigées par des écrivains sans moyens d'existence connus. Ainsi, les écrivains, ayant des moyens d'existence notoirement connus, devaient jouir seuls de la liberté de la presse, si récemment conquise ! La propriété apparaît ici comme condition de la liberté de la presse ; elle est même chargée de répondre de la moralité d'un écrivain. Ce n'était là qu'une tendance. L'application nous amena au

(1) Depuis que Lassalle a écrit ceci, le cautionnement et le timbre des journaux ont été abolis en France et dans plusieurs autres pays. Mais en revanche le journalisme s'est industrialisé et plus que jamais est vraie la constatation de Lassalle que le journalisme quotidien, par la masse de capitaux qu'il nécessite, est livré à la classe bourgeoise, et, qui pis est, à la bourgeoisie financière. Il est en tout cas interdit aux prolétaires, sauf de rares exceptions qui confirment la règle. (La Rédaction).

(2) *Histoire parlementaire.* Tome II page 192. Buchez et Roux, éditeurs. (Note de Lassalle).

cautionnement et au timbre et à toutes les ingéniosités de la prohibition bourgeoise.

Nous nous en tiendrons à ces faits importants et caractéristiques, quant aux rapprochements que nous avions désiré faire avec le Moyen-Age.

Vous remarquerez que les deux époques, féodale et bourgeoise, ont ce trait commun de marquer la prédominance d'une classe sur les autres. D'abord le principe de suprématie de la noblesse, la propriété territoriale domine le Moyen-Age et donne son empreinte à toutes les institutions. Cette période s'étend jusqu'à la Révolution française.

Nous avons ensuite la période historique commençant avec la Révolution française. Elle a pour base la grande propriété capitaliste érigée en privilège, marquant de son empreinte toutes les institutions sociales.

Cette période, Messieurs, quelque peu que cela paraisse encore, a déjà pris fin. Le 24 février 1848 est apparue l'aurore d'une nouvelle période historique.

Ce jour-là éclata en France une Révolution marquée par de sanglants combats. La victoire du peuple de Paris fut la victoire de l'Humanité tout entière, de la liberté universelle. Elle amena un ouvrier au Gouvernement provisoire; ce Gouvernement lui-même déclara avoir pour but l'amélioration du sort des ouvriers et proclama le droit de suffrage universel pour tout citoyen français âgé de 21 ans.

Ainsi s'est politiquement affirmée une nouvelle classe.

En 1789 le *Tiers-État* enveloppait encore dans ses plis le *Quatrième État* non arrivé encore à la vie individuelle. Mais ce dernier a grandi depuis et il prétend à son tour à l'hégémonie sociale.

Quelle sera cette hégémonie ?

Le *Quatrième État* n'a pour lui servir de base ni la propriété territoriale comme la noblesse, ni la propriété capitaliste comme la Bourgeoisie, et ne peut par conséquent pas mettre en avant des privilèges et les introduire dans la société.

Par suite, sa cause est bien réellement la cause de toute l'Humanité, sa liberté la liberté de tous, sa puissance la puissance de tous.

Celui qui veut l'avènement du *Quatrième État* ou de l'ensemble des travailleurs à la puissance sociale, celui-là ne fulmine pas contre les autres classes de la société, pour les séparer ; il pousse plutôt un cri de concorde, adressé à tous, et il a pour but l'unité dans l'égalité. Il ne veut ni hypocrisie ni oppression de classes privilégiées : il s'unit à l'appel qu'à jeté le peuple français et *qui doit pour toujours rester le vrai cri populaire*, cri d'amour, même quand il résonne comme un appel de bataille.

L'idée ouvrière doit dominer la Société moderne. Nous allons examiner le *Quatrième État* relativement :

1° A *ses moyens positifs de réalisation* ;

2° A *sa signification morale* ;

3° A *la constitution de gouvernement qu'il renferme en lui-même*.

Nous négligerons les autres côtés sur lesquels nous ne pouvons pas nous étendre aujourd'hui et nous passerons même brièvement sur ceux ci, attendu le peu de temps qui nous reste.

Le moyen positif de réalisation de l'avenement des travailleurs c'est le *suffrage universel*. Non pas cependant que le suffrage universel doive être de suite la baguette magique destinée à vous protéger contre les errements contemporains.

Nous avons vu en France, dans les années 1848 et 1849, deux mauvais choix se succéder. Mais le suffrage universel et direct est le seul qui, avec le temps, puisse réparer de lui-même les erreurs qu'il aura commises : c'est la lance d'Achille guérissant les blessures qu'elle a faites ; il est parfaitement impossible que le corps élu ne devienne pas un jour l'image fidèle du peuple qui l'a choisi.

C'est pour cela qu'en tout temps le peuple doit considérer dans ses exigences le suffrage universel comme son arme de combat politique, comme l'objet de la plus fondamentale et de la plus importante de ses revendications.

Voyons pour la portée morale de l'avènement du prolétariat.

Il pourra venir à l'idée de quelques uns de concevoir la révolution nouvelle comme devant faire passer les anciennes classes dominantes à l'état de classes inférieures et opprimées. Les timorés voient déjà la civilisation sombrant par suite de l'arrivée au pouvoir des Barbares modernes. Cette crainte n'est pas fondée, l'idée sociale du proletariat militant amenerait par son triomphe le progrès le plus elevé et le triomphe moral le plus splendide, qu'ait vu jusqu'à present l'histoire du monde.

Dans les jours terribles de la première République française, en 1793, on croyait que toute classe élevée était immorale et corrompue et que le peuple seulement etait bon et moral. Ce prejugé venait de Rousseau. Dans la nouvelle *Déclaration des Droits de l'homme* que proclama la puissante Convention française, on trouva à l'article 19, les paroles suivantes : « Toute constitution qui ne suppose pas » le peuple bon et le magistrat corruptible est vicieuse. » Vous voyez que c'est justement le contraire de ce qu'on prétend aujourd'hui, à savoir qu'il n'y a pas de plus grand crime que de douter de la bonne volonté et de l'intégrité des pouvoirs constitués, tandis que le peuple est considéré comme une sorte de signe et comme le réceptacle de toute dépravation.

Ce dogme opposé dominait si bien en 1793 que tout homme bien vêtu était par cela même suspect, comme si la moralité patriotique ne pouvait trouver asile que dans le cœur des gens mal vêtus.

Ce fut la période du *sans-culottisme*.

Cette opinion, Messieurs, qui se présente sous une forme trompeuse et absurde, contient cependant un fond de vérité ; elle a été soutenue par le philosophe Fichte, un des plus puissants penseurs de ce siècle.

Fichte déclare catégoriquement, en effet, qu'à mesure que les classes montent, il se produit dans les mœurs un redoublement de corruption. Voici ses propres paroles : « La bassesse individuelle augmente en raison de l'élévation sociale de la classe. »

Fichte, indiquant comme cause de cette corruption l'égoïsme des hautes classes, on doit se demander si l'égoïsme ne domine pas moins dans les classes inférieures que dans les classes élevées.

Oui cela peut paraître, au premier abord, un surprenant non sens que l'égoïsme domine moins dans les classes laborieuses que dans les hautes classes. En effet, ces dernières ont pour elles leur éducation, considérée comme un élément de moralité.

Rien pourtant de plus vrai et en voici la raison :

Depuis longtemps les tendances, les aspirations générales de l'élite de l'humanité ont pour but l'abolition graduelle des privileges et des iniquités sociales qu'ils engendrent. Le désir du *statu quo* qui s'inspire ici de l'intérêt personnel, amène chaque membre des hautes classes, qui ne s'est pas élevé au-dessus de ses intérêts privés, à se montrer dès l'abord ennemi du progrès social, à vouloir accaparer pour lui et les siens toute la culture intellectuelle, toutes les conquêtes de la science et de la civilisation. C'est cette opposition journalière et continue de l'intérêt personnel des classes supérieures contre le développement intellectuel de la nation qui donne naissance à l'immoralité de ces classes. Par ses intérêts, le privilégié vit en pays ennemi et l'ennemi, c'est le peuple lui-même, ce sont les progrès de son temps. Par suite, naît pour lui la nécessité d'agir contre la voix de sa conscience et de son intelligence ou bien d'étouffer cette voix, pour n'entendre plus que celle de l'intérêt personnel.

Cette vie, Messieurs, mène nécessairement à l'abandon complet de toute aspiration idéale, à une profonde insensibilité, au dégoût de tout ce qui est beau et grand, à l'annihilement en soi de tout élément moral intérieur et à un goût passionné pour les jouissances égoïstes, pour les avantages personnels.

Par contre cette antithèse de l'intérêt personnel et de l'intérêt général est résolue dans le sens social par les classes laborieuses.

Il est vrai qu'il y a aussi, et beaucoup trop, de l'égoïsme dans le

prolétariat; mais cet égoïsme est inhérent,là où on le trouve,à l'individu isolé et non pas à la classe.

Un instinct inconscient fait déjà sentir aux prolétaires que, tant que chacun ne pensera qu'à soi-même et ne comptera que sur soi-même, il ne pourra espérer aucune amélioration de son sort.

A mesure que les prolétaires aspireront à une meilleure destinée, à leur relèvement social, l'intérêt personnel disparaîtra ou pour mieux dire il se confondra avec le développement de l'Humanité entière, avec la victoire de l'idée,avec le progrès intellectuel,avec le principe vital de l'histoire elle-même, qui n'est autre chose que l'essor de la liberté et du progrès social. Nous avions donc raison de dire que la cause des prolétaires est la cause de l'Humanité.

Elle se trouve même — la classe ouvrière — dans cette heureuse situation, qu'au lieu d'être comme morte pour l'idée, elle est douée de la plus exquise impressionnabilité, de par son intérêt personnel même. Cet intérêt suivant logiquement les pulsations de l'histoire et se conformant, de par sa nature, au stimulant principe de vie du développement moral universel.

Vous pouvez donc vous abandonner au mouvement en avant de l'histoire,avec toute la passion dont vous êtes capables et demeurer certains que vous êtes d'autant plus moraux que l'intérêt de classe que vous représentez fleurira et se développera dans son sens progressiste pur.

Voilà pourquoi la suprématie du *Quatrième Etat* sera une garantie de moralité, mènera au progrès avec une rapidité dont l'histoire n'a pas encore vu d'exemple. Il y a de plus une autre raison qui se rattache intimement aux considérations que nous avons données et qui en forme la conclusion. Le *Quatrième Etat* n'a pas un but positif et politique de nature autre que celui de la Bourgeoisie progressiste : Le suffrage universel. Mais il a une conception plus haute des devoirs de l'État. Pour la Bourgeoisie, l'État n'a d'autre fonction que de protéger la liberté individuelle et la propriété. La Bourgeoisie ne peut se figurer l'État que sous l'image d'un veilleur de nuit, dont toutes les fonctions se réduisent à préserver du vol et de l'effraction; et malheureusement cette idée ne se rencontre pas seulement chez les libéraux, mais aussi chez beaucoup de démocrates ; et cela parce qu'ils n'ont pas assez réfléchi. Si la Bourgeoisie, conséquente avec elle-même, disait son dernier mot il faudrait qu'elle avouât que s'il n'y avait ni voleurs ni brigands, l'État deviendrait tout à fait inutile.

Le Quatrieme État comprend de toute autre façon le but du gouvernement, il faut même avouer qu'il le conçoit tel qu'il doit être.

L'histoire, Messieurs, présente le spectacle d'une lutte incessante contre la nature, contre la misère, contre l'ignorance, contre la

pauvreté, contre l'impuissance, et, en somme, contre toutes les servitudes qui enserrèrent l'Humanité à son apparition dans l'histoire. La victoire continue, remportée sur les difficultés et les obstacles de toutes sortes, marque le développement historique progressif.

Nous n'aurions jamais marqué un seul pas par un triomphe si nous nous étions cantonnés dans le *chacun pour soi*.

Représentant de la collectivité, l'État ne doit donc pas seulement protéger chacun dans sa liberté personnelle et dans sa propriete, selon l'idée de la Bourgeoisie ; il doit encore faciliter à tous la voie qui conduit à un plus haut idéal moral,à une plus grande puissance intellectuelle et à un croissant bien-être matériel. En un mot l'État est l'éducateur du genre humain et son guide vers la liberté, la justice, la solidarité, le bonheur et l'excellence morale.

Telle est la réelle mission de l'État. Cela est tellement vrai que ce critérium a été plus ou moins réalisé par l'État à travers toutes les époques, par la force même des choses, même sans la volonté de l'État, même contre le vœu des gouvernants, inconsciemment enfin.

La classe ouvrière, par suite de la situation déplorable dans laquelle elle se trouve dans l'isolement de ses membres a le profond instinct que la mission de l'État est et doit être d'apporter au développement de tous le concours social condition *sine quâ non* de tout progrès important. Un gouvernement, s'inspirant de ces principes, susciterait un réveil et un développement intellectuels, et des éléments de bonheur et de liberté tels qu'on n'en trouve aucun par exemple dans l'histoire du monde, et que les périodes célèbres et prospères des temps écoulés ne sembleraient être que l'ombre pâle d'un présent si heureux et d'un avenir plus splendide encore.

Telle est, Messieurs, l'idée gouvernementale qui doit inspirer la classe ouvrière. Elle est aussi différente de la conception bourgeoise que le principe du suffrage universel est différent du cens électoral.

Laissez-moi vous dire en terminant que les temps sont proches, la période historique du Quatrième Etat a été ouverte le 24 février 1848, jour de la proclamation du suffrage universel par la deuxième République française. Nous pouvons nous considérer comme heureux d'être nés dans un temps où s'accomplira ce glorieux travail de l'histoire, travail dont nous pouvons prendre notre part. Mais une toute nouvelle conduite est imposée à ceux qui appartiennent à la classe ouvrière, de nouveaux devoirs leur incombent.

Il n'est rien de plus propre à donner à une classe un haut caractère de moralité et de dignité, que la conscience qu'elle est destinée à devenir la classe dominante et qu'elle doit élever son idéal au sommet moral des siècles, pour en faire l'idée sociale du monde entier.

Que la grande mission du Quatrième Etat absorbe toutes vos

pensées. Il ne vous convient plus de porter la chaîne des opprimés. Ni les amusements stériles des gens sans idées, ni même la légèreté des insignifiants ne doivent être les vôtres désormais. Vous êtes le rocher sur lequel sera construite l'Église des temps présents.

La haute gravité de cette pensée pénétrant dans votre esprit doit remplir tout votre être. Vous devez la considérer comme seule digne d'être le but de votre vie ; vous devez vous y conformer et y aspirer toujours. Que le sérieux moral de cette préoccupation ne vous abandonne jamais, qu'elle vous suive partout dans votre atelier pendant le travail, pendant vos heures de repos, pendant vos promenades, dans vos assemblées, partout enfin.

Plus vous vous enfermerez dans cette grave méditation, plus vous y consacrerez votre être, et plus aussi, soyez-en certains, vous hâterez l'avènement de la justice sociale.

Si parmi vous, Messieurs, il se trouvait deux ou trois hommes chez qui j'aurais été assez heureux d'allumer le feu sacré et d'inculquer cette pensée profondément, comme je la sens moi-même et telle que j'ai tenté de vous l'expliquer, je considérerais déjà cela comme un grand succès et je serais mille fois payé de mes efforts. Puisse-t-il en être ainsi ! et avant tout il faut préserver vos âmes du découragement et du doute auxquels peut facilement conduire un examen insuffisant des événements historiques.

Par exemple, il n'est pas vrai qu'en France la République ait été renversée par le Coup d'État de décembre 1851.

Ce qui ne pouvait pas se maintenir, ce qui s'effondra alors véritablement, ce ne fut pas la République, mais le régime bourgeois qui, par son attentat du 31 mai 1850 contre le suffrage universel, avait rétabli sournoisement le cens électoral : la suprématie du capital. De la sorte fut laissée à l'usurpateur français la possibilité de renverser une république nominale, en provoquant le rétablissement du suffrage universel que le peuple français voulait par dessus tout.

Donc, ce qui ne pouvait pas alors se maintenir en France et qui a été renversé, ce n'était pas la vraie République, c'était la république bourgeoise. Et ainsi, se confirme par l'examen exact de cet événement que depuis Février 1848, un gouvernement qui, sous une forme quelconque, monarchique ou républicaine, veut imposer la dénomination politique du Tiers-État, ne peut plus être supporté en France.

Restez donc forts et ardents dans votre espérance.

Des hautes régions scientifiques, on entrevoit l'aurore du nouveau jour plutôt que du terre à terre de la vie quotidienne. Avez-vous quelquefois, sur une montagne élevée, assisté au lever du soleil ? L'horizon se colore de pourpre pour annoncer le jour nouveau. Des brouillards et des nuages se forment, s'amassent, s'agglomèrent au devant de la lumière qui monte, en voilant momentanément l'éclat ;

mais aucune puissance ne peut mettre obstacle au lever lent et majestueux du soleil qui, une heure plus tard, éclate visible pour tous, dans toute sa splendeur chaude et lumineuse.

Ce qu'est une heure chaque jour dans le spectacle de la nature, dix ou vingt ans le sont dans le spectacle autrement imposant et splendide d'un lever de soleil de l'histoire.

FERDINAND LASSALLE.

NOTE COMPLÉMENTAIRE DU PROGRAMME DES TRAVAILLEURS

Les paysans révoltés du 16me siècle avaient bien quelques aspirations révolutionnaires, quoi qu'ait dit Lassalle, puisqu'ils demandaient en somme l'abolition des privilèges féodaux.

Voici en preuve le résumé des fameux 12 articles de leur programme de soulèvement :

« 1° L'Évangile doit être prêché selon la vérité, et non selon l'intérêt des seigneurs et des prêtres ;

2° Nous ne payerons plus de dîme, ni grande, ni petite ;

3° L'intérêt sur les terres sera réduit à 5 0/0 ;

4° Toutes les eaux doivent être libres ;

5° Les forêts redeviendront à la commune ;

6° Le gibier sera libre ;

7° Il n'y aura plus de serfs ;

8° Nous élirons nous-mêmes nos autorités. Nous prendrons pour souverain celui que bon nous semblera ;

9° Nous serons jugés par nos pairs ;

10° Nos baillis seront élus et déposés par nous ;

11° Nous ne payerons plus le cas de décès ;

12° Toutes les terres communales, que nos seigneurs se sont appropriées, rentreront à la commune.»

(Extrait de la Guerre des Paysans, par Alexandre Weill.

Les paroles enflammées de Münzer ne laissent d'ailleurs aucun doute sur la portée révolutionnaire de la grande révolte :

... Point d'ambage ! tous les seigneurs qui dictent des ordres par leur bon plaisir, parce que cela leur passe par la tête, fût-ce un ordre tout à fait insignifiant, à plus forte raison quand il s'agit de tarif, de péages, de corruption, de favoritisme, de malversation, de gaspillage, sont des brigands, des ennemis du peuple qu'il faut étrangler le plus tôt possible, comme autant de Moab, d'Agag, d'Achab, de Phalaris, et de Néron. L'Écriture ne les nomme pas serviteurs de Dieu, mais serpents, dragons et loups.

... Paysans ! ne craignez rien, soyez unis et ne reculez jamais ! Dès que vous reculez, vous êtes perdus, vous, vos femmes, vos enfants. Que ceux qui craignent la mort restent chez eux. Mille hommes résolus à mourir sont plus forts que cinquante mille indécis. Si vous ne sortez pas victorieux de la lutte, malheur à vous et à vos descendants !

Si *avant* la guerre, vous avez la corvée, avec vos chevaux et vos bœufs, *après* on vous attellera vous-mêmes à la herse et à la charrue ; si *avant* vous avez fait une haie autour de vos champs pour les préserver du gibier, après on vous obligera à nourrir le gibier vous-mêmes ; si *avant* on vous a aveuglés, *après*, on aveuglera même ceux qui vous conduisent ; si *avant*, vous avez été *serfs*, *après* vous serez *esclaves*. On vous vendra, comme on vend un cheval ou une vache. Au moindre souffle vous serez appréhendés au corps comme rebelles, privés d'air et de nourriture, mis à la question, et enfin empalés. Vos filles seront les courtisanes de nos seigneurs, et vos fils, leurs laquais, tiendront les mains à leurs sœurs, pour qu'elles soient violées et jetées après, comme une pelure de citron dont on a exprimé le jus... *Vous voyez bien que vous ne pouvez pas ne pas être vainqueurs !*

Une telle vie est mille fois pire que la mort, la mort préférable à la vie. N'écoutez jamais la voix de ces hommes qui vous prouvent de par l'Évangile que vous avez le droit d'être libres et finissent par vous exhorter à courber la tête sous l'esclavage. Ce sont des demi-hommes qui, de peur de mourir, préfèrent se rendre indignes de vivre.

Un peuple qui n'est pas libre n'est pas digne de l'être.

Soyons d'abord libres, puis nous serons chrétiens selon la loi de Dieu. »

Par *vivre selon la loi de Dieu*, Münzer entendait le communisme, qu'il définissait ainsi : *De la possibilité commune à chacun selon ses besoins*. L'essai du communisme que, sous le nom de *Régime chrétien*, il fit, à Mulhausen, donna un si touchant spectacle de vertu et de fraternité, que les écrivains les plus ennemis du peuple n'ont pas osé le flétrir. (*Extrait de l'Histoire du socialisme t. I. pp. 120-134, par B. Malon*).

Ce que fut la communauté de Mulhausen qui aurait peut-être fait boule de neige si les paysans avaient vaincu et qui, en tous cas, aurait déteint sur les rapports économiques nouveaux, les lignes suivantes nous en donneront une idée :

« Mulhausen offrit alors un spectacle qui vaut qu'on le rappelle dans l'histoire des triomphes de la pensée. Sans qu'une goutte de sang eut été répandue, sans l'intervention de la force, et par l'unique effet de l'entrainement général, tous se mirent en famille, comme au temps des apôtres. Aux moins forts, les moins durs travaux, et à chacun dans la hiérarchie sociale des fonctions conformes à ses aptitudes. Toutes les fonctions étant également honorées et n'aboutissant à d'autre différence que celle des devoirs, absence d'orgueil dans le commandement et obéissance volontaire. Dès lors, aussi, nulle prise pour les brigues, pour la cupidité, pour les rivalités haineuses, pour les sordides ambitions. C'était la famille agrandie. (*Extrait de l'Histoire de la Révolution (note finale du premier volume) par Louis Blanc*).

Que la *Guerre des Paysans* fut vouée à une défaite certaine, étant données la période historique et les circonstances, c'est incontestable ; il ne s'ensuit pas toutefois qu'elle n'ait pas eu au fond un caractère révolutionnaire, c'est-à-dire anti-féodal et égalitaire très prononcé. Il ne faut abuser ni du fatalisme historique rétrograde au fond, ni du matérialisme économique qui est loin de contenir toutes les manifestations de la vie sociale.

(La Rédaction).



STATIQUE SOCIALE

THÉORIE POSITIVE DE L'UNITÉ HUMAINE

L'étude de l'Humanité, ou science sociale, se divise en deux parties : l'une, statique, concerne la nature du grand organisme, dont elle dévoile les lois d'existence ; l'autre, dynamique, a pour objet les lois du mouvement se rapportant à son évolution. Les lois statiques, plus simples, plus générales, plus abstraites, s'appliquent surtout à la morale ; les lois dynamiques, plus compliquées, plus spéciales, plus concrètes, surtout à la politique. Il y a harmonie entre les unes et les autres : elles sont les deux côtés de la même vérité. Cette division, déjà observée dans les sciences préliminaires, revient à représenter le progrès comme le développement de l'ordre, ou, inversement, l'ordre comme manifesté par le progrès. Elle concorde avec la notion biologique qui réduit toute vitalité à une simple évolution.

La coordination de ces deux groupes de lois varie, suivant qu'il s'agit de fonder la science sociale, ou de la systématiser. Dans la *Philosophie*, l'étude dynamique prévalut. Les lois sociologiques étant désormais connues, on doit faire prévaloir l'étude statique dont la dynamique ne sera plus qu'une conséquence. L'ordre humain sera donc considéré ici comme immobile.

C'est dans cet esprit que nous allons successivement exposer la théorie générale de la religion, considérée quant à sa destination et à ses diverses phases préparatoires ; le problème humain, dont la théorie de la propriété fournit le premier degré de solution ; la théorie de la famille, du langage, de l'organisme social, de l'existence sociale, et des limites de variations propres à l'ordre humain.

I

Le commun des esprits attache aujourd'hui au mot *Religion* une signification purement sentimentale. On s'imagine volontiers que le seul office d'une religion consiste à édicter quelques préceptes moraux et qu'elle doit se garder de s'occuper, à quelque titre que ce soit, des choses de l'intelligence ou de la vie active. Cette erreur a sa source dans la situation dégradante des

divers cultes occidentaux, réduits, pour éviter une déchéance complète, à se désintéresser des affaires humaines, pour ne plus conserver qu'un reste d'influence, dû encore plus à l'habitude qu'à la conviction, sur quelques points de la conduite privée.

Il importe au plus haut degré de rejeter cette erreur, et d'embrasser la réalité philosophique du terme *religion*, qui, par sa double étymologie, signifie *régler* et *rallier*.

La religion « constitue pour l'âme un *consensus* normal, exactement comparable à celui de la santé envers le corps. » Nous entendons par ce mot *consensus* une harmonie complète entre les différentes parties de l'existence humaine. De même que le physique implique le moral, la santé implique la religion. Et de même aussi qu'il n'y a pas plusieurs santés, il n'y a pas, dans l'état normal de l'Humanité, plusieurs religions.

Le but de la religion est donc de régler chaque existence tout en ralliant les individus. Or, il y a concordance complète, chez l'homme, entre la vie individuelle et la vie sociale : elles diffèrent seulement en intensité, en durée et en vitesse. D'où il suit que régler et rallier exigent les mêmes conditions. En effet, au point de vue intellectuel, toute doctrine propre à régler un seul entendement peut, par cela même, les régler tous. De là cette grande confiance des novateurs en philosophie, touchant le succès de leur système dans l'avenir. Dans la vie affective, les sentiments bienveillants, qui rallient, sont aussi les plus propres à régler les sentiments personnels. Quant à la vie active, sa discipline surgit de l'unité déjà obtenue dans les opinions et dans les sentiments, privés et publics.

Les religions précédentes l'ont compris incomplètement : le polythéisme rallia beaucoup plus qu'il ne régla ; le monothéisme ne pouvait guère rallier qu'en réglant ; le positivisme réglera et ralliera également.

Tout état religieux exige le concours constant de deux influences: l'une, objective, intellectuelle ; l'autre subjective, morale. La religion, en effet, se rapporte à la fois au raisonnement et au sentiment qui, isolés, ne pourraient créer l'unité. L'intelligence nous fait concevoir une puissance supérieure à laquelle nous devons soumission ; d'autre part, il faut qu'un sentiment puissant domine tout notre être. C'est le sentiment seul qui, aujourd'hui, maintient une certaine convergence au milieu de l'anarchie.

L'appreciation exacte de notre situation fournit à notre esprit les notions suffisantes pour se convaincre de la dependance de l'être envers le milieu. L'étude biologique a, sur ce point, fait la lumière. Nous savons que notre vitalité dépend beaucoup des secours et des stimulants apportés par l'ordre extérieur. Cette certitude de notre dependance envers le monde ne peut cependant suffire pour disci-

pliner nos sentiments, car on n'est réellement soumis qu'envers ce qu'on respecte et ce qu'on aime. Or, considéré dans son ensemble, l'ordre extérieur est trop vaste pour que nous nous fassions une idée nette de son existence, trop puissant par rapport à notre individualité, trop immuable pour que notre réaction sur lui nous soit appréciable. Il nous domine si souverainement que tout sentiment de notre propre valeur s'efface pour ne laisser subsister que celui de notre profonde impuissance. De là, une situation morale, qui, loin de régler nos affections, les comprime. Quelque assurées que fussent nos croyances, elles demeureraient ainsi à l'état de simples éléments philosophiques, propres, au plus, à nous inspirer la résignation, incapables de subjuguer notre cœur.

Il faut donc que notre esprit découvre une puissance extérieure plus voisine, dont les relations avec l'homme soient plus étroites ; dont les attributs généraux soient identiques à ceux qui nous distinguent. Nos penchants sympathiques ne peuvent nous porter à vénérer qu'un être extérieur doué des mêmes inclinations. C'est ce qui explique nos conceptions antérieures, où nous nous sommes toujours efforcés de nous représenter la puissance suprême à notre image, tendance qu'il nous était de plus en plus difficile d'accorder avec notre raison, à mesure que le monde nous était mieux connu.

La religion comporte donc deux offices : d'une part, elle doit convaincre notre esprit de l'existence réelle d'une puissance supérieure ; d'autre part, elle doit nous la faire aimer. Aimer et croire, c'est sur le concours de ces deux conditions que repose l'état religieux. L'harmonie morale s'établit par la subordination de l'égoïsme à l'altruisme ; la cohérence mentale résulte de la foi à la prépondérance du monde extérieur. Lier le dedans, — les sentiments et les pensées, — et le relier au dehors par les actes : « telle est l'issue du grand dualisme entre l'organisme et le milieu, ou plutôt entre l'homme et le monde, ou mieux encore entre l'Humanité et la Terre.»

Concernant à la fois l'esprit et le cœur, la religion a donc une partie intellectuelle, un dogme, où l'ensemble de l'ordre extérieur, cosmologique, biologique et sociologique, est déterminé ; et une partie morale, où sont réglés successivement les sentiments par le culte, les actes par le régime.

Ainsi est embrassée l'existence humaine sous ses trois aspects, scientifique, esthétique et pratique. Le dogme, en coordonnant nos pensées, dirige notre philosophie vers le vrai ; le culte, en systématisant nos sentiments, idéalise dans notre poésie l'instinct du beau ; enfin, le régime, en disciplinant notre activité, propose à notre politique l'accomplissement du bien.

La foi naît, grandit par les connaissances de plus en plus exactes que l'esprit acquiert sur l'ordre extérieur ; mais les penchants

affectifs, privés de relations avec le dehors, ne comporteraient aucune direction normale, s'ils n'étaient précisément modifiés et contenus par les idées issues de la croyance intellectuelle. Quelle que soit l'indépendance organique de nos passions, au fond leur essor suit le cours naturel de nos conceptions théoriques et de nos entreprises pratiques. C'est ainsi que l'ordre extérieur tend à régler nos instincts par les réactions qu'opèrent sur eux nos pensées et nos actes. L'effort de la synthèse universelle doit donc porter d'abord sur l'intelligence, puis sur le sentiment. Elle doit représenter l'ordre général : à l'esprit comme une source de soumission, à l'activité comme un but pratique, au cœur comme un objet d'affection. Jusqu'à ce que l'accord soit établi entre ces trois modes de l'existence, il n'y a pas unité, l'état religieux est imparfait, puisque chacun de ces modes simultanés « subit alors des régimes différents et souvent contraires. »

L'invariabilité relative de l'ordre extérieur constitue pour notre activité un régulateur indispensable. Si nos desseins n'étaient pas contenus par des résistances invincibles, ils s'égareraient en des essais vagues, indéfinis, stériles ou dangereux. Il en est de même pour notre esprit : si les phénomènes de toute nature étaient imprévus, irréguliers, contradictoires, nous n'aurions pas la moindre sécurité, et nos opérations manqueraient de base.

Convaincus que notre destinée est soumise à une fatalité extérieure, notre esprit refoule plus aisément les instincts personnels, qui ne pourraient que tendre à accroître, en nous isolant, notre puissance native. En même temps nos instincts sympathiques s'éveillent, nous songeons à nous unir les uns aux autres pour nous protéger. La nécessité amène avec elle le perfectionnement ; instinctivement nous acquérons quelque aptitude pour adoucir ses rigueurs. « Une grande partie de l'industrie humaine est destinée à nous faire subir avec avantage des lois immodifiables, comme celles des heures, des saisons et des climats, qui excitent sans cesse notre activité collective. » Sous peine de périr promptement, l'homme est forcé d'apprendre à connaître ce qui peut le menacer ou influer sur lui. Ce n'est pas encore de l'amour, c'est la soumission qui y mène.

Si indiscutable pourtant que soit la réalité du monde, il ne faut pas se dissimuler que nous le voyons seulement avec notre intelligence ; ce qu'on a appelé la connaissance en soi est insaisissable. L'esprit cherche partout des analogies pour étayer ses hypothèses et bâtir ses systèmes. Nous voyons la réalité extérieure beaucoup plus nette qu'elle n'est, surtout beaucoup moins complexe. Poussée à l'excès, cette tendance nous entraîne dans un idéalisme sans bornes; mais, sagement restreinte, elle est d'une grande utilité. Les lois sont construites par nous avec des matériaux fournis par l'extérieur;

appréciées objectivement, leur exactitude n'est jamais qu'approximative. Elles sont l'idéal de la science, jamais l'expression de la réalité complete. La loi de la gravitation n'est pas vraie à toute distance, la loi de Mariotte n'est pas vraie à toute pression ; cependant on a pu, sans grave erreur, les prendre pour bases l'une de la mécanique céleste, l'autre de la théorie mathématique de nos gaz.

Notre construction de l'ordre universel résulte d'un concours nécessaire entre le dehors et le dedans. Les lois réelles, c'est à dire les faits généraux, ne sont jamais que des hypothèses suffisamment confirmées par l'observation. Évidemment « si l'harmonie n'existait nullement hors de nous, notre esprit serait entièrement incapable de la concevoir ; mais en aucun cas elle ne se vérifie autant que nous le supposons. Dans cette opération continue, le monde fournit la matière et l'homme la forme de chaque notion positive. Or, la fusion de ces deux éléments ne devient possible que par des sacrifices mutuels. Un excès d'objectivité empêcherait toute vue générale, toujours fondée sur l'abstraction. Mais la décomposition qui nous permet d'abstraire resterait impossible, si nous n'écartions pas un excès naturel de subjectivité. Chaque homme, en se comparant aux autres, ôte spontanément à ses propres observations ce qu'elles ont d'abord de trop personnel, afin de permettre l'accord social, qui constitue la principale destination de la vie contemplative. Mais le degré de subjectivité qui est commun à toute notre espèce persiste ordinairement, d'ailleurs sans aucun inconvénient grave.... Il est donc aussi impossible qu'inutile de déterminer exactement les participations respectives du dehors et du dedans à chaque notion réelle. » De là toutefois une grande difficulté de saisir l'ordre universel : purement objectif, nos observations l'auraient embrassé depuis longtemps ; purement subjectif, nos conceptions l'auraient reflété. « Sa notion exige le concours de deux influences, hétérogènes quoique inséparables, dont la combinaison n'a pu se développer que très lentement. »

On distingue trois sortes de lois naturelles, correspondant aux trois fonctions humaines : aimer, agir, penser. Elles sont morales et subjectives, ou physiques et objectives, ou enfin intellectuelles, à la fois subjectives et objectives.

Dès que la raison humaine s'éveilla, sollicitée par les premiers besoins, elle se dirigea vers l'étude de ces lois. Celles qui attirèrent son attention, ce furent les lois morales, intimement liées aux deux arts prépondérants : la guerre et le gouvernement. Pour conduire les hommes à la guerre, pour les gouverner, il faut les connaitre. Les lois physiques étant ignorées, les lois morales manquent d'appui matériel ; elles sont intuitives, concrètes, instinctives. Ainsi naquirent des notions et des prescriptions empiriques, dont la valeur

réelle, considérable au point de vue pratique ou concret, l'était médiocrement au point de vue abstrait ou théorique. Ces lois ou plutôt ces vues morales, ne tardèrent pas à perdre une partie de leur efficacité, notre activité et notre esprit, excités par les découvertes scientifiques, échappant de plus en plus à leur influence. Les lois physiques qui se révélaient successivement à nous semblaient contredire les lois morales observées par les hommes, ou n'avoir rien de commun avec elles. Les lois intellectuelles seules, en nous dévoilant l'accord profond qui doit régner entre l'ordre moral, moteur et arbitre de notre existence, et l'ordre physique qui détermine les limites générales et les grandes règles de son évolution, pouvaient, une fois systématisées, nous faire concevoir l'enchaînement harmonique des lois du Monde avec les lois de l'Humanité. Or ces lois ne se pouvaient vérifier dans l'évolution si courte d'un seul cerveau, non plus que dans l'évolution collective de quelques générations ou d'un seul peuple. Nombre de raisons s'y opposaient: les contradictions toujours inhérentes à la nature humaine, les préjugés de race, l'état enfantin de l'humanité. Quand celle-ci eût fourni une longue carrière, à travers les diversités des individus et des races, on put saisir les lois constantes de l'intelligence humaine à ses différentes périodes.

La connaissance positive des lois morales et physiques, forcément instituée par des moyens spéculatifs, dont nous ignorions les règles, ne pouvait se former que par degrés, à tâtons pour ainsi dire. Nous allions en avant, guidés par des approximations successives, par des conjectures que nous nous efforcions de faire le plus plausibles, par les analogies que nous trouvions entre des phénomènes voisins. Nous découvrions ainsi l'invariabilité des phénomènes célestes et terrestres. Les plus généraux et les plus apparents, les événements célestes, échappant à notre intervention, durent, par leur régularité, donner les premiers à notre esprit la première notion de l'ordre universel. Mais les phénomènes terrestres, physiques, chimiques, biologiques, étaient moins simples et plus instables ; il fut donc plus difficile de découvrir qu'ils étaient régis par des lois, et quelles étaient ces lois.

Ainsi se révélaient successivement les aspects multiples de l'ordre universel; et chacun d'eux, mis en lumière, éclairait d'une plus vive clarté ceux qui étaient encore obscurs. Les lois astronomiques, une fois démontrées, facilitaient la découverte des lois physiques, qui à leur tour, favorisaient l'explication des lois chimiques sans lesquelles les lois biologiques seraient demeurées impénétrables, et n'auraient pas permis la découverte des lois sociales.

La théorie cérébrale, en dévoilant la fixité et la régularité des opérations mentales, en indiquant la part qu'il fallait faire, dans

chacune de nos conceptions, aux influences de notre imagination, aux impulsions de nos instincts, aux réactions de nos organes, nous permit enfin de dégager nettement de nos observations la grande notion de *loi* ; et en même temps elle nous faisait pressentir la possibilité de modifier, dans une certaine mesure, en suivant une méthode à déterminer, les effets de ces lois. Appréciant exactement en effet, les fonctions intérieures de l'être organisé, nous nous plaçons au vrai point de vue pour déterminer ses relations avec le milieu.

Sur ce point, la découverte de la grande division entre la nature morte et la nature vivante fut capitale. Les organismes végétaux, animaux et humains, sont, nous l'avons constaté, incessamment modifiés, quant à leur composition, par le milieu inorganique d'où ils tirent, directement ou indirectement, les aliments nécessaires à leur existence ; mais, réciproquement, l'être vivant modifie le milieu qui l'entoure, puisqu'il en retire et y verse des produits. Or, « si le milieu n'était pas modifiable en lui-même, une réaction aussi faible que l'est l'influence vitale ne pourrait en altérer la constitution. » « Ces êtres ne font que déterminer au dehors l'exercice d'une propriété sur laquelle repose leur existence. La variabilité normale de l'ordre matériel se rapporte donc à l'existence vitale, mais sans en provenir. » De la notion de l'ordre surgit ainsi la notion du progrès.

Il s'agit par conséquent, pour concevoir parfaitement l'ordre universel, de le considérer à la fois comme immuable et comme modifiable. Cette difficulté logique, s'accroissant à mesure que l'étude scientifique aborde des phénomènes plus compliqués, plus variables, ne se peut dénouer qu'en concevant « le progrès comme le développement de l'ordre. » Le progrès n'est qu'une évolution ; il n'y a jamais de création proprement dite, et tout organisme évolue et progresse. Avant le premier essor des théories astronomiques, les variations dûes au double mouvement terrestre rendaient le spectacle du ciel aussi irrégulier que semble l'être aujourd'hui celui de l'Humanité. De même, avant la systématisation de la science sociale, les variations profondes des phénomènes sociaux les rendaient inexplicables. Pour percevoir une loi, il faut saisir dans l'ensemble des phénomènes, le caractère commun, le fait général, en retranchant les variations accidentelles qui, dans chaque cas particulier, l'obscurcissent. Puis on observe ce même fait général dans son développement en conséquences diverses, en faits plus particuliers.

Considérée quant à l'activité, la notion de la variabilité de l'ordre universel est de la plus haute importance. Pour que notre soumission ne dégénère pas en servilité, pour que nos actions soient sages et efficaces, il faut de toute évidence que nous sachions discerner ce qui est modifiable de ce qui ne l'est pas. L'exacte appréciation de

ces modifications normales comprend le champ réel de notre existence pratique. Elle représente alors l'activité comme destinée surtout à perfectionner l'être lui-même, en vue d'améliorer sa situation et d'augmenter son action sur le milieu. Le progrès est ainsi objectif ou subjectif, suivant que nous modifions le monde ou nous mêmes.

Notre intelligence suffisamment instruite sur la réalité des choses extérieures, notre activité suffisamment éclairée sur les limites entre lesquelles elle doit se mouvoir, sont satisfaites. L'essor moral se trouve dès lors puissamment secondé. Notre activité, enfin disciplinée, n'obéit plus exclusivement aux impulsions égoïstes, impropres à régler ses entreprises, et tend, au contraire, à stimuler nos penchants sociaux, en poussant au concours qui apparaît, presque toujours, comme indispensable. Elle excite l'essor des affections, auxquelles elle procure une satisfaction continue. Car, dans toute société, chacun, sciemment ou inconsciemment, agit pour autrui. La possibilité du perfectionnement individuel se montre comme tellement liée et subordonnée au perfectionnement général, que le meilleur moyen de modifier heureusement notre chétive situation, c'est d'en associer l'essor à celui de la situation collective.

Pourtant, quelque réaction salutaire que nos opinions et nos actes exercent sur nos sentiments pour les perfectionner, une culture spéciale de nos meilleurs penchants est indispensable. Il faut compter, en effet, avec les tendances de notre esprit, excité par l'intensité des efforts individuels à l'orgueil et à la concentration solitaire, et aussi avec les tendances de notre vie pratique, nous entraînant toujours, par suite de la nécessité de décisions rapides et surtout objectives, à méconnaître ou à dédaigner l'influence bienfaisante des instincts du cœur. Si le dogme n'instituait pas cette culture particulière en vue de perfectionner nos bons sentiments, et par suite de les rendre plus puissants et plus propres à combattre les influences mentales et pratiques, la synthèse religieuse avorterait, en ce sens que l'intelligence étant réglée, l'activité guidée, le sentiment demeurerait ou indépendant ou comprimé.

Le dogme positif, à cet égard, comme à tous les autres, ne supplée pas à l'insuffisance des matériaux naturels par des constructions artificielles. Sur ce point si délicat, il puise ses notions dans nos véritables aptitudes morales, telles qu'elles lui ont été révélées par la biologie et confirmées par la sociologie. Il ne fonde pas l'Amour sur la Foi ; il ne dit pas que la Foi engendre l'Amour ; il prétend que l'un et l'autre se développent simultanément, la Foi se bornant à seconder l'essor spontané de l'Amour. Dans toute étude la découverte de la vérité nous procure une intime satisfaction, indépendante de toute préoccupation d'intérêt ou d'orgueil. Si la persévé-

rance humaine s'est toujours attachée à deviner l'ordre universel, ce n'est pas seulement pour y découvrir des vérités utiles aux besoins intellectuels ou physiques de l'Humanité : une sorte d'attrait sympathique nous attirait vers cette étude. Or, combien cet attachement inné ne se développe-t-il pas, à mesure que nous constatons quelle infinité de lois y rattachent notre existence, les bienfaits qu'elle en retire, toujours plus nombreux et plus importants, à proportion que cette étude est plus avancée?

Enfin, il faut bien reconnaitre que sans l'ensemble des travaux de ses prédécesseurs et de ses contemporains, le savant ne pourrait faire aucunes découvertes. « La participation personnelle des plus puissants rénovateurs se trouve très-inférieure à cette préparation collective dont la prépondérance est croissante. » Il en est de même pour les grands succès pratiques. L'orgueil personnel se transforme alors en fierté collective.

« Tant que le spectacle extérieur n'a pu nous présenter des puissances susceptibles envers nous d'une vraie sympathie, le dogme positif ne pouvait encore suffire à nos besoins moraux. Faute d'objets réels, la vénération et la reconnaissance qu'inspirent les bienfaits de l'ordre naturel ont dû s'adresser à des êtres imaginaires, mais profondément sympathiques. L'unité dogmatique était, sans doute, incompatible avec la prépondérance provisoire de ces conceptions subjectives, qui ne pouvaient assez représenter l'objectivité nécessaire des notions pratiques. Néanmoins, la supériorité des exigences morales a dû faire longtemps prévaloir ces fictions naïves sans lesquelles n'aurait pu surgir notre meilleure culture. Quoique de telles hypothèses n'aient jamais expliqué suffisamment le spectacle extérieur, elles ont toujours permis l'essor des sentiments qu'il nous inspire. Or, cette première évolution, directement relative aux conditions intérieures de l'unité humaine, importait davantage que le cours régulier de nos conceptions théoriques et mêmes pratiques. Un exercice idéal, mais continu, devait ainsi développer nos instincts supérieurs, malgré leur faible énergie native et les difficultés de notre situation matérielle. D'ailleurs, jusqu'à ce que l'ordre réel commençât à être scientifiquement apprécié, les fictions propres à exciter l'Amour permettaient aussi une foi suffisante. »

Depuis que la civilisation a vraiment surgi, chacun a reconnu que sa destinée était liée à celle de ses contemporains et même de ses prédécesseurs. Les produits les plus usuels de l'industrie n'ont pu exister que lorsque l'Humanité vivait déjà depuis longtemps. L'étude de l'évolution intellectuelle, collective et individuelle, manifeste aussi combien peu est un seul homme en regard de tous les autres. Les temps et les lieux influent profondément sur les opinions individuelles. Enfin, nous participons tous à la manière générale de sen-

tir de nos contemporains. Chaque siècle vit, sent, pense, agit d'une façon particulière dont tous les hommes existant alors portent la trace, malgré les diversités personnelles. De là l'impossibilité de deux siècles identiques, sauf certaines analogies partielles. C'est que l'homme est toujours subordonné à l'Humanité. Sans le langage que serait-il? Et qu'est-ce que le langage, sinon un produit spontané et collectif de l'Humanité?

L'ensemble des lois réelles se condense donc finalement autour de l'être collectif auquel nos destinées individuelles sont étroitement attachées. La foi positive se concilie pleinement avec l'Amour, en dirigeant vers ce grand Être éminemment sympathique tous les hommages, jusque là adressés à des êtres fictifs, que mérite la destination de l'ordre universel. Il est, en effet, l'intermédiaire actif et affectueux, par lequel chacun de nous reçoit les bienfaits de celui-ci. C'est dès lors vers l'Humanité seule, pleinement connue de nous, « que doit se diriger notre reconnaissance, même quand il existerait une providence encore plus éminente, d'où émanerait la puissance de notre commune mère. » S'il était possible d'arriver à connaître la source de l'ordre universel, même alors nous devrions nous abstenir de la chercher, afin de ne pas détourner nos efforts spéculatifs de leur vraie destination : l'amélioration continue de notre condition et de notre nature intellectuelle et morale. De même que, au point de vue domestique, notre affection se porte tout entière vers nos auteurs immédiats sans avoir égard à nos ascendants éloignés ; au point de vue religieux, c'est à l'Humanité, notre mère, que nous devons exclusivement notre amour, quand même sa bienveillante providence serait subordonnée à une puissance supérieure.

Ce qui distingue surtout l'Humanité des autres êtres, c'est que cet immense et éternel organisme est composé d'éléments séparables, qui, chacun, concourent d'une manière volontaire et intelligente à le former. Ce Grand-Être n'est qu'un composé d'êtres particuliers, de même que ce qu'on nomme le corps social est l'ensemble des individus quelconques, vivant en société, sous de communes lois. Mais ce qui le différencie encore davantage des organismes individuels, c'est que chacun des éléments grâce auxquels il existe lui apporte un double concours ; l'un, objectif et passager, pendant lequel l'individu, vivant, sert directement l'Humanité ; l'autre subjectif et perpétuel, où le même individu, mort, abandonne définitivement à l'Humanité les résultats matériels, intellectuels et moraux, de sa coopération active. L'être individuel, en premier lieu indépendant et jusqu'à un certain point maître de ses acquisitions, s'incorpore finalement au Grand-Être, et, soustrait dès lors aux lois physiques, ne demeure plus assujetti « qu'aux lois supérieures qui régissent l'évolution de l'Humanité. » On conçoit ainsi l'extension

continue du suprême organisme, toujours accru par l'adjonction de nouvelles forces subjectives, de manière à dépasser de plus en plus en puissance réelle les collections quelconques d'individualités vivantes. Qu'on suppose, en effet, toute la population humaine essayant de se soustraire aux influences dominatrices du Grand-Être, d'avoir sur tous les points des idées absolument neuves, de se créer un idiome spécial n'ayant rien de commun avec aucune autre langue, de ne plus tenir compte des traditions, des usages, des règles générales de conduite, privée ou publique, dont elle subit l'ascendant. Quand même — ce qui n'est pas — une telle insurrection serait possible, il suffirait de quelques individus restés fidèles au bon sens et au devoir, pour que l'évolution humaine ne fut pas arrêtée en sa marche. « Les vivants sont toujours, et de plus en plus, dominés par les morts. »

Mais quelque réel que soit le Grand-Être, s'il ne comportait aucune représentation personnelle, il dégénérerait bientôt, pour nos esprits toujours enclins à se soustraire aux influences générales, en une sorte d'entité. Quoique dogmatiquement démontrée, la Religion serait dès lors incapable d'instituer un culte, puisque tout culte exige un objet bien déterminé. Or, une religion sans culte est destituée de toute influence sur les sentiments, partant sur le régime. Cette difficulté, la composition même du Grand-Être en fournit la solution En effet, quoique essentiellement composé d'existences subjectives, il ne fonctionne directement que par des agents objectifs, individuels, plus simples, moins éminents et moins durables. Chacun de ces organes personnels devient donc capable de représenter le Grand-Être, à quelques égards, lorsqu'il lui a été incorporé. Le culte des hommes supérieurs, d'ailleurs spontanément surgi dès les premiers âges de la civilisation, forme une partie essentielle du culte de l'Humanité. Il y a plus : même parmi les vivants, il en est qui semblent plus spécialement propres à personnifier objectivement l'Humanité, dans ce qu'elle a de plus noble et de meilleur. Supérieures par l'amour, mieux disposées à toujours subordonner au sentiment l'intelligence et l'activité, les femmes ne sont-elles pas la vivante représentation des caractères généraux du Grand-Être ? Elles sont les agents directs de sa providence morale, puisque la culture de nos meilleurs sentiments, tendresse, vénération, bonté, leur est spécialement confiée. La femme, mère, épouse, sœur ou fille, est la tutrice morale de l'homme ; au milieu des tendances théoriques et pratiques qui nous poussent à l'égoïsme, elle nous rend plus sociables et plus affectueux. Cette commune aptitude du sexe aimant, devient encore plus sensible par l'uniformité des natures et des situations féminines. Enfin, ce suprême office est aussi celui pour lequel l'influence subjective prolonge le mieux l'action objective ; car aucune femme,

digne de ce nom, ne peut réellement mourir, quant à sa principale fonction. Attachés à l'Humanité par des intermédiaires naturels, nous sentons pleinement la sympathie que mérite sa providence, à la fois morale et active. La Foi et l'Amour convergent vers un objet commun, réglant notre activité de concert. « L'Amour pour principe, l'ordre pour base et le Progrès pour but », telle est la devise qui doit inspirer désormais nos pensées, nos sentiments, nos actions.

Voici donc atteint le but de la synthèse positive : fonder l'unité humaine. En effet, au point de vue personnel (régler), les trois parties de l'existence sont harmonisées. Éclairée par l'intelligence, l'activité se subordonne au sentiment, réglé lui-même d'après l'excitation continue des inclinations bienveillantes, prenant enfin le pas sur nos instincts égoïstes. La conviction raisonnée que nous ne vivons que pour autrui et grâce à autrui, contient forcément nos penchants personnels et nous voue à la sociabilité. Il n'est pas jusqu'aux plus vulgaires soins qu'exige habituellement notre conservation physique, qui ne prennent un caractère sacré, puisqu'en définitive ils entretiennent la vigueur d'un organe du Grand-Être.

D'ailleurs, l'active prépondérance des bons sentiments consolide notre santé physique, ainsi que l'ont prouvé de judicieuses observations médicales.

Si le cœur se trouve satisfait, l'esprit l'était déjà, puisque la religion de l'Humanité n'est que le résultat de sa philosophie. L'esprit humain, dans sa longue évolution à travers les âges, cherchait une conception positive du Monde et de l'Homme. Il l'a trouvée, et ses facultés logiques, ayant triomphé des mystères de l'ordre universel, ont encore à exploiter un champ moins vaste mais infiniment plus riche. Les théories scientifiques se concentrent désormais sur le Grand-Être, dont elles ont à expliquer, à analyser les multiples aspects, tandis que ses facultés d'imagination puisent dans le culte de l'Humanité d'intarissables sources d'idéalisation poétique. Quant à l'activité, ses moindres manifestations, envisagées comme autant de véritables actes sociaux, s'ennoblissent et deviennent les moyens pratiques de notre perfectionnement moral.

Au point de vue social (rallier), l'unité humaine résulte naturellement de la réunion de tous les hommes dans un même sentiment, une même croyance. Tous, nous avons désormais même but, même avenir. La fin de chaque existence humaine, en effet, c'est de transmettre, amélioré, à ses successeurs, l'héritage progressif qu'elle a reçu de ses prédécesseurs. Il s'ensuit que le service de l'Humanité est essentiellement gratuit, car le contingent apporté par chaque génération au riche dépôt qui lui est délaissé, n'en a accru que bien faiblement la valeur. Cette notion constitue la source de la théorie du salaire, qui ne doit être considéré que comme une indemnité de

vivres, destinée à entretenir l'agent humain, et jamais comme une rémunération de sa peine, théorie déjà instinctivement admise à l'égard des plus hautes fonctions sociales, ainsi que l'indiquent les dénominations d'*honoraires* et d'*indemnité* appliquées à leur rétribution.

Si le sentiment du concours nécessaire que se doivent les unes aux autres les existences individuelles, en vue du perfectionnement social, surgit des notions théoriques et des prescriptions pratiques de la sagesse positive, il laisse libre en nous le sentiment propre de notre indépendance. La coopération individuelle n'acquérant tout son prix que lorsqu'elle est devenue subjective, puisqu'alors seulement tous ses résultats demeurent fixés, il appartient à chaque coopérateur de rendre son concours plus ou moins actif, plus ou moins important, et même complètement négatif. D'ailleurs l'homme de cœur ne sent-il pas ses plus nobles ambitions excitées par l'exemple soit de ses devanciers, soit de ses contemporains, qui, plus éminents, ont rendu de plus précieux services à l'Humanité ? S'il ne peut les dépasser en mérite, du moins s'efforce-t-il de les égaler, et en résumé, la contemplation de ce qu'il doit à leurs efforts le fixe sur la valeur de sa propre individualité.

Ainsi, la religion de l'Humanité, en destinant toutes les constructions humaines au seul service du Grand-Être, empreint de son caractère sacré la science, qui constitue l'élément exclusif de son dogme ; la poésie qui, abandonnant les dieux, ne chantera plus que l'Humanité, n'exaltera plus que les nobles sentiments, les grandes actions, et qui, idéalisant l'épopée terrestre, forme la partie la plus pure, l'âme même du culte ; enfin, la politique qui, réglant les impulsions morales suscitées par le culte, tend incessamment à améliorer le bien-être de l'individu, en introduisant dans l'État des formes de sociabilité de plus en plus harmoniques, des moyens industriels de plus en plus puissants.

Il ne reste maintenant qu'à examiner, en remontant le cours des temps, le lent et difficile travail des sociétés humaines, à travers d'infinis obstacles, pour réunir les matériaux qui ont enfin permis la construction de cette synthèse définitive. Un tel examen est propre à consolider le dogme positif, en éclairant d'une pleine lumière ses bases objectives. Du reste, il ne s'agit ici que d'une exposition très sommaire, qui sera reprise avec tous les développements qu'elle comporte au chapitre spécial ayant pour objet l'étude des lois dynamiques de la sociologie.

(A suivre) HENRI AIMEL

ÉTUDES SOCIALES

I

JEAN MESLIER

COMMUNISTE ET RÉVOLUTIONNAIRE

Les livres ont leur destinée. Jamais ces paroles du poète latin ne furent si justement appliquées qu'au *Testament* de Jean Meslier.

On sait que ce brave curé de campagne, né en 1664 et mort en 1733, avait écrit de sa main, à trois exemplaires de 366 feuillets chacun et d'une écriture fine et belle, un long *Testament* dans lequel il exposait les opinions les plus irréligieuses et les plus révolutionnaires. Un de ces manuscrits fut perdu, le second parvint jusqu'à Voltaire, quarante ans après la mort de l'auteur. (Nous reviendrons plus tard sur le troisième).

Lorsque Voltaire eut entre les mains cette étonnante déposition d'un prêtre campagnard qui démolissait pièce à pièce, en même temps que le christianisme, toutes les religions révélées et tout l'ancien édifice social, il fut pris d'un enthousiasme bien compréhensible. Quel est, s'écria-t-il ce prêtre inconnu qui pense comme Locke ?

Mais une lecture plus attentive modifia son impression première. Jean Meslier n'était pas seulement antichrétien, comme Voltaire lui-même; il était athée et matérialiste comme Hobbes, comme Gassendi; et cela pour Voltaire était inadmissible. Il y avait dans Meslier d'autres opinions plus « inadmissibles » encore. Le curé philosophe s'était affirmé républicain mieux que Jurieu —, alors en lutte glorieuse contre Bossuet apologiste dévoyé de l'absolutisme monarchique et des théories esclavagistes qui en découlent.

Ce curé révolutionnaire et expéditif, avait fait plus, il avait invoqué, contre les tyrans couronnés, le poignard de Brutus, de Cassius et de Jacques Clément. Pour comble d'abomination, il s'était montré aussi communiste que Morus ou Campanella. Enfin ses vues d'avenir écrites, il y a plus d'un demi-siècle, dans l'isolement complet, supportaient la comparaison avec celles nouvellement publiées de Diderot, de Morelly, de l'abbé de Saint-Pierre, de Mably. Voltaire, déiste et royaliste, n'en pouvait pas tant approuver. Il déclara donc

que le *Testament* ne devait pas être publié en entier, vu le caractère *véritablement révoltant* de certaines assertions.

En conséquence, le patriarche de Ferney se crut autorisé à nous donner un Jean Meslier de sa façon, antichrétien et rien de plus ; il appela cela « arracher l'ivraie qui, dans ce factum, étouffait le bon grain », et en récompense de cet ouvrage accompli il s'attribua à lui-même l'épithète de « bon Suisse » (1). Ce fut tout simplement une mutilation.

L'édition voltairienne eut néanmoins un grand succès (2) ; mais elle ne pouvait satisfaire les *Encyclopédistes*, et d'Holbach publia en 1772 un nouvel extrait du *Testament* sous le titre de *Bon sens du curé Meslier*. Cette fois on permettait au brave curé d'être l'ennemi de toute religion. Mais on mit encore le boisseau sur ses opinions communistes et révolutionnaires.

Un troisième extrait, nettement athée, fut encore publié en 1789 par le futur babouviste, Sylvain Maréchal, sous le titre de : *Catéchisme du curé Meslier mis au jour par l'éditeur de l'Almanach des honnêtes gens.*

Ce fut tout pour longtemps, et ainsi se forma la légende du Meslier exclusivement antireligieux que nous connaissons, tout au détriment du Meslier complet, du Meslier athée, républicain, communiste et révolutionnaire.

Heureusement que le troisième manuscrit échappé aux destructeurs et aux mutilateurs tomba entre les mains d'un penseur étranger, à l'esprit plus large.

« En 1864, dit la *Revue d'économie politique*, le libre-penseur bien » connu, Charles Rudolf, publia, d'après une des copies manuscrites, » une édition complète du *Testament*. M. Charles Rudolf, en sauvant » ce document précieux s'est acquis de justes titres à la reconnais- » sance de tous ceux qui s'intéressent à l'histoire du développement » des doctrines socialistes. (3) »

Nous souscrivons bien volontiers à cet éloge. Grâce, en effet, à

---

(1) Lettre de Voltaire à d'Alembert datée de Ferney, 25 février 1762. Citée dans le *Bon sens du Curé Meslier*. Édition Guillaumin de 1831.

(2) Il est vrai que l'illustre adversaire du catholicisme s'y employa fort, tarabustant dans ce but tous ses amis de Paris, leur reprochant leur *tiédeur*, à quoi d'Alembert répondit que *la crainte des cagots était très rafraichissante*, (voir Lettre de d'Alembert à Voltaire, datée de Paris 31 Juillet 1762, citee dans le *Bon sens du curé Meslier ou idées naturelles opposées aux idées surnaturelles*. Paris 1831. Préface des éditeurs).

(3) *Revue d'Économie politique*, n° de juin 1888. Article du Dr Carl Gruenberg, de Vienne, portant pour titre : *Jean Meslier précurseur du socialisme contemporain.*

l'édition de Charles Rudolf (1) le véritable Jean Meslier est enfin connu et le socialisme compte un grand précurseur de plus.

Oui certes, grand précurseur du socialisme, ce curé de 1690, qui fut non seulement un émancipé de la théologie et de la métaphysique, mais qui, dépassant Hobbes, Gassendi, Bayle et Locke lui-même, fit de la critique politique comme Jurieu, de la critique sociale comme Vauban, comme La Bruyère, et du socialisme communiste, comme, depuis l'*Utopie* de Thomas Morus, personne n'en avait encore fait.

Si la supériorité se mesurait à la faculté de voir en avant, Jean Meslier serait le plus grand homme de son temps ; un seul de ses contemporains eut, sans s'élever à son niveau de ce chef, quelques perceptions de l'avenir socialiste. Il réclamait, de son côté en attendant mieux, le *droit à l'existence* et le *droit au travail*. Seulement il faut dire que ce contemporain s'appelait Leibniz.

Que dans ce temps de grande misère un esprit d'élite ait rêvé d'une organisation sociale plus juste, cela n'aurait rien d'étonnant Vauban, l'inoubliable auteur de la *Dîme royale*, le bon grand homme français du dix-septième siècle, mourut de désespoir de n'avoir rien pu faire pour le soulagement du peuple. Fénelon essaya de parler de paternité royale et de justice sociale dans son *Télémaque*, et de réorganisation égalitaire en esquissant son fameux royaume de *Salente*. Enfin une trentaine d'auteurs bien intentionnés publièrent coup sur coup une trentaine d'*Art de régner* et *d'élever un prince* (2). Mais en tout ceci on ne concevait rien au delà du despotisme bienfaisant.

Et c'est là qu'éclate la supériorité de Jean Meslier; n'espérant rien d'une royauté condamnée, d'un ordre social épuisé, il entrevoit les justices nouvelles et il est républicain et révolutionnaire, comme un homme du dix-neuvième siècle ; et avec quelle sûreté de vue ! Le premier peut-être, il constate l'antagonisme des classes, puis il dénonce en traits de feu, les oppressions et le parasitisme de la noblesse, du clergé, de la bourgeoisie de robe, de tous les suppôts de la tyrannie :

Vous vous étonnez, dit-il aux travailleurs foulés aux pieds, vous vous étonnez, pauvres peuples ! que vous ayez tant de mal et tant de peines dans

---

(1) *Le Testament de Jean Meslier*, curé d'Etrépigny et de But en Champagne, décédé en 1733. Ouvrage inédit précédé d'une préface, d'une étude bibliographique, par Charles Rudolf. Amsterdam, à la librairie étrangère R. C. Meijer 1864, 3 vol.

(2) *De l'Institution du Prince*, Héroard, 16.9.— *Institution du Prince*, d'Espagnet, 1616.— *Inst. Princip. Christ*, Erasme.— *Le prince des princes ou l'art de régner*, Boitel, 1632.— *Traité des vertus nécessaires à un Prince* Fobet, 1646.— *La pratique de l'éducation du Prince*, Varillas, 1684.— *L'art d'élever un Prince*, Gulivet jesuite, 1688.— *De l'éducation d'un Prince*, Nicole. — *Institution d'un prince ou traité des qualités et vertus d'un souverain*, Duguet, de Monthrison, 1693, etc., etc. (Voir sur ce sujet notre *Histoire du Socialisme* tome Ier pp. 196-197.

la vie! C'est que vous portez seuls tout le poids du jour et de la chaleur, comme les laboureurs dont il est parlé dans une parabole de l'Évangile, c'est que vous êtes chargés, vous et tous vos semblables, de tout le fardeau de vos rois et de vos princes, qui sont vos premiers tyrans; mais vous êtes encore chargés de toute la noblesse, de tout le clergé, de toute la moinerie, de tous les gens de justice, de tous les gens de guerre, de tous les maltotiers, de tous les gardes de sel et de tabac et enfin de tout ce qu'il y a de gens fainéants et inutiles dans ce monde, *Car ce n'est que des fruits de vos pénibles travaux que tous ces gens-là vivent, eux, tous ceux et celles qui les servent.* Vous fournissez par vos travaux non seulement tout ce qui est nécessaire à leur subsistance, mais encore tout ce qui peut servir à leurs divertissements et à leurs plaisirs.

Cela est contraire à toute justice, se hâte d'ajouter Jean Meslier, car, dit-il, « tous les hommes sont égaux par la nature ; ils ont « tous également droit de vivre et de marcher sur la terre ; égale- « ment d'y jouir de leur liberté naturelle et d'avoir part aux biens « de la terre, en travaillant utilement les uns et les autres pour « avoir les choses nécessaires à la vie. Mais il est inique qu'ils « aillent jusqu'à mettre tous les biens et tous les plaisirs d'un côté « et à mettre de l'autre toutes les peines, tous les soins, toutes les « inquiétudes, tous les chagrins et tous les déplaisirs. »

Le brave curé n'erre pas sur les causes du mal, elles gisent pour lui dans l'organisation propriétaire : il s'élève donc contre la propriété individuelle et surtout contre les abus, les vols, les féroces rapacités qui marquent son origine et font que « les plus forts, les « plus rusés, les plus indignes, les plus méchants, sont les mieux « partagés des biens de la terre. »

De là, continue-t-il, de là naissent ensuite les murmures, les plaintes, les troubles, les séditions et les guerres qui causent une infinité de maux parmi les hommes. De là naissent aussi mille milliers de mauvais procès que les particuliers sont obligés d'avoir entre eux pour défendre leurs biens et maintenir leur droit comme ils prétendent. Lesquels procès leur donnent mille peines de corps et mille inquiétudes d'esprit et causent assez souvent la ruine entière des autres. De là arrive aussi que ceux qui n'ont rien ou qui n'ont pas tout le nécessaire sont comme contraints et obligés d'user de quantités de méchants moyens pour avoir de quoi subsister. De là viennent les fraudes, les tromperies, les fourberies, les injustices, les rapines, les vols, les larcins, les meurtres, les assassinats et les brigandages, qui causent une infinité de maux parmi les hommes.

La partie positive du socialisme de Meslier n'est pas moins curieuse que la partie négative.

Si les hommes, dit-il, possédaient et jouissaient également en commun des richesses, des biens et des commodités, de la vie ; s'ils s'occupaient unanimement tous à quelque honnête et utile travail ou au moins à quelque honnête exercice, et s'ils ménageaient sagement entre eux les biens de la terre et les fruits de leurs travaux et de leur industrie,ils auraient suffisamment bien tous de quoi vivre heureux et contents; car la terre produit toujours assez suffisamment et même assez abondamment de quoi les nourrir et les entretenir, s'ils faisaient toujours bon usage de ces biens, et c'est fort rarement quand la

terre manque à produire le nécessaire à la vie, et aussi chacun aurait suffisamment de quoi vivre paisiblement, personne ne manquerait de ce qui lui serait nécessaire.

Jean Meslier est donc bien communiste ; même il ne s'en tint pas au communisme purement proclamatif ; il précisa avec une netteté parfaite, voulant que logements, vivres, vêtements, fussent répartis égalitairement, insistant surtout sur ce point que tous les hommes devraient être également instruits et qu'on devrait inculquer à tous les mêmes principes de morale, afin « de les rendre *tous* vertueux et honnêtes, de leur inspirer la tendance *au même bien* et les rendre tous capables au service de la patrie. »

C'est encore une fois le communisme complet, non cependant le communisme de caserne et de couvent, le seul semble-t-il qu'on pût comprendre alors, mais un communisme populaire et rationnel. Le partisan de l'égalité communautaire n'oubliait pas la liberté. Aussi ce n'est pas à un gouvernement centraliste qu'il livre la direction de la production et de la distribution des richesses, c'est à des *Communautés économiques indépendantes*.

J'entends par là, dit-il, tous ceux d'un même endroit ou d'un même territoire, en sorte que tous ceux et celles qui seraient d'une même ville, d'un même bourg, d'un même village et d'une même paroisse, ne composeraient tous ensemble qu'une même famille, se regardant et se considérant tous les uns et les autres comme frères et sœurs...et qui pour cette raison devraient tous s'aimer les uns et les autres, comme frères et comme sœurs, et par conséquent devraient vivre paisiblement et communément ensemble, n'ayant tous qu'une même ou semblable nourriture et étant tous également bien vêtus, également bien logés et bien couchés et également bien chaussés, ***mais s'appliquant aussi tous à la besogne, c'est-à-dire au travail***, ou quelque autre honnête et utile emploi, chacun suivant sa profession ou suivant ce qui serait plus nécessaire ou plus convenable de faire, suivant les temps ou les saisons et suivant les besoins que l'on pourrait avoir de certaines choses.

Pour le maintien de l'ordre, dans ces communautés économiques, Meslier ne voulait naturellement ni des princes tyranniques ni de la noblesse violente, ni du clergé rapace et hypocrite, toutes classes de gens dont il voyait les méfaits et flétrissait les crimes ; ennemi de cette aristocratie malfaisante ; il lui substituait l'aristocratie de l'âge.

Dans son système, les communautés devaient donc être régies par les vieillards jugés par lui les plus expérimentés.

Nous devons relever ici une grave lacune dans la doctrine de Meslier. Ce novateur n'a pas la moindre idée de l'électorat. Il est vrai qu'il n'en était guère question dans ce triste dix-septième siècle. Depuis 1614 les États-Généraux n'avaient pas été convoqués et il semblait qu'ils ne dussent plus l'être jamais, tant le dur despotisme de Richelieu, la honteuse, infamante et putréfiante domination de Mazarin, et enfin la mortifère tyrannie de Louis XIV avaient étouffé

les derniers germes des libertés publiques et pulvérisé les dernières garanties nationales, depuis l'écrasement des Protestants ! Toutes les charges, toutes les fonctions, tous les grades, toutes les dignités, tous les titres étaient *propriété royale*, se donnaient quelquefois par une faveur aux motifs inavouables ; mais pour tous le reste, c'est-à-dire dans la presque totalité des cas, ils se vendaient au plus offrant et dernier enchérisseur, ils devenaient ainsi la *propriété de l'acheteur* qui s'en servirait comme instrument de spoliation et de vol, au détriment du peuple opprimé, pillé, exténué, réduit au dénuement et au désespoir par cette tourbe avide et dure de nobles, de prêtres, de fermiers généraux, de gens de loi, de dévorateurs de tous genres, tous plus implacables, plus insatiables les uns que les autres.

Pour sortir de ces abominations, Meslier, regardant cette fois vers le passé, ne vit que le retour à la *République* de Platon, au directorat des vieillards, supposés les plus dignes et les plus sages. Il les proclame donc chefs par le droit de l'âge et leur laisse la plus grande autorité. Ajoutons en atténuation de cette critique que Meslier au moins ne fait aucune distinction de droit entre les hommes et les femmes. A cela on reconnaît l'égalitaire parfait. Ceci dit, voilà comment Meslier fixe les attributions des vieillards-chefs :

C'est affaire à eux, dit-il, à conduire et à gouverner les autres, c'est affaire à eux à établir de bonnes lois et à faire des ordonnances qui tendent toujours à l'avancement et à la conservation du bien public.

C'est le pouvoir absolu ; Meslier n'en est pas inquiet. Selon lui, les vieillards-chefs « ne poursuivraient dans les communautés que l'intérêt général, parce que, après l'abolition de la propriété individuelle il ne saurait plus subsister d'intérêts particuliers. »

Voilà pour l'organisation intérieure des *Communautés économiques* ; il y a un peu à dire comme on voit. Meslier, tout à son rêve de paix, de justice et de fraternité, n'eut pas non plus une conception bien claire de la solidarité nationale. Chose fort excusable alors ; car, en l'absence complète de droit populaire, l'idée de patrie n'existait que très imparfaitement de son temps. Puis ils n'étaient pas très loin les jours où chacun des deux grands partis nationaux en lutte politique et religieuse avait fait appel à l'Étranger : les Catholiques à l'Espagnol, les Protestants à l'Allemand. En tout cas, le curé philosophe eut-il une vague idée de la Fédération.

Il fut précis sur ce point « les communautés doivent faire une « alliance entre elles et s'obliger à garder inviolablement la paix « et à se secourir mutuellement dans le besoin. »

Nous retrouvons ici le novateur qui eut le pressentiment de presque toutes les grandes idées enfouies encore dans la nuit de

l'avenir et qui devaient éclater, un siècle plus tard, dans le tonnerre fulgurant de la Révolution française.

Relativement à la famille, Meslier va jusqu'à « la liberté de former « des alliances, chacun suivant ses inclinations, les dites alliances « pouvant être librement dissoutes lorsque les conjoints ne se trouveraient pas bien ensemble. » Sur ce point, il est logique jusqu'au bout ; pour lui, les enfants, sans être privés de l'amour des parents, doivent être mis à la charge de la communauté.

Contrairement à toutes les opinions de son temps, Meslier ne croyait pas du tout à la possibilité de réformes sérieuses par la monarchie. Révolutionnaire isolé, dans le silence de sa conscience, il disait au peuple que son seul moyen de salut était de se soulever contre ses oppresseurs religieux, ses tyrans politiques et ses spoliateurs sociaux. Cet incroyant croyait en une chose : la prochaine Révolution libératrice.

La gloire sanglante (et par la France payée si cher) de Louis XIV, ne l'eblouit pas Le rayonnement littéraire du temps ne lui put cacher ni cette tyrannie sans précédent, ni la corruption éhontée, ni les gaspillages, ni la misère du peuple, ni la trop criminelle, trop douloureuse et trop néfaste *Révocation de l'Édit de Nantes* dont la France souffre encore et mourra peut-être. (1) L'humble curé de campagne jugea le roi divinisé à sa juste valeur, en écrivant de lui « qu'il n'était grand que par ses iniquités et par ses crimes ». Vengeresses et justes paroles ; elles déplurent au royaliste Voltaire, auteur courtisanesque du *Siècle de Louis XIV*. Aussi le roi littéraire de Ferney mit-il ce jugement irrespectueux parmi les « opinions révoltantes » du *Testament*. Nous les inscrivons, nous, parmi les titres de gloire de l'immortel curé champenois.

Nous ne clorons pas cette étude, par nous abrégée le plus possible, sans repondre à une calomnie courante des auteurs cléricaux. Ce prêtre athée, disent-ils, qui cacha ses opinions, manqua de sincérité et de courage.

Savons-nous s'il cacha tant que cela ses opinions, dans ce qu'elles avaient d'accessible à ses paroissiens illettrés, et si à ces derniers il ne prêcha pas plus la morale humaine et la solidarité que la religion ?

Nous savons, en tout cas, qu'il mena une vie irréprochable, que sa bonté fut sans bornes, sa sensibilité telle, en ces temps de cruauté, qu'il ne pouvait, selon son expression, « voir égorger un poulet ». Nous savons aussi qu'en mourant il légua son peu de bien à ses paroissiens. Nous savons enfin qu'il mourut martyr de son dévoue-

---

(1) La Révocation de l'Édit de Nantes commença la Prusse ; elle éloigna de nous la Hollande, fortifia l'Angleterre et saigna la France du plus généreux de son sang.

ment à ses ouailles. Étrépigny et But étaient affligés d'un hobereau sans conscience, rapace et méchant, nommé de Clairy, de Fouilly ou de Touilly. Le bon desservant essaya d'adoucir ce monstre. N'y pouvant parvenir, il cessa de le recommander au prône. Le hobereau, après avoir maltraité le curé, recourut à l'archevêque de Reims. Celui-ci, un Rohan-Guéménée, s'empressa de donner tort au prêtre plébéien. Meslier dénonça courageusement le fait en chaire, en présence du tyranneau campagnard qu'il adjura une dernière fois, bien en vain, « de ne plus maltraiter la veuve et l'orphelin ». Cette grandeur morale n'eut aucune prise sur le courtisan de Louis XIV et alors commencèrent des vexations et des persécutions telles que, pour s'y soustraire, le noble vieillard se laissa mourir de faim.

Un tel homme ne manquait certes ni de sincérité ni de courage. Et maintenant, nous le demandons, ce grand Meslier, qui pensa un bon siècle en avant et eut le pressentiment des justices révolutionnaires et socialistes du dix-neuvième siècle, ne dépasse-t-il pas de cent coudées le curé anti-chrétien que, mutilateur d'une œuvre immortelle, nous a présenté Voltaire et que d'Alembert a prétendu honorer par une épitaphe inexacte et bouffonne ? (1).

La réponse ne saurait être douteuse. Il convenait donc de faire connaître au public socialiste un profond penseur méconnu et le plus grand, sinon le seul socialiste révolutionnaire du dix-septième siècle.

B. MALON.



(1) *Ci-gît un honnête prêtre curé de village en Champagne qui, en mourant, a demandé pardon à Dieu d'avoir été chrétien et prouvé par là que quatre-vingt-dix-neuf moutons et un Champenois ne font pas cent bêtes.*

Requiescat in pace M.DCC.XXXIII.

Cette épitaphe est contenue dans une lettre de d'Alembert à Voltaire datée de Paris, 31 mars 1762, et publiée en tête du *Bon sens.*

CATÉCHISME SOCIALISTE

OU LE

SOCIALISME A LA PORTÉE DE TOUT LE MONDE

PREMIÈRE PARTIE

I

L'ÉTAT SOCIAL ET L'ÉTAT SAUVAGE

1. — *Qu'est-ce que le socialisme ?*

— C'est la recherche d'un état social plus parfait.

2. — *Qu'est-ce que l'état social ?*

— C'est l'état des hommes organisés en sociétés, ayant noms peuples, nations, et se gouvernant d'après un ensemble de lois auxquelles tous doivent se soumettre, sous peine d'être expulsés de la société, pour un temps ou pour la vie.

3. — *Quel est le contraire de l'état social ?*

— C'est l'état sauvage.

4. — *Qu'est-ce que l'état sauvage ?*

— C'est l'état des hommes isolés ou formant de petits groupes qui ne sont unis par aucun lien, ni soumis à aucune obligation réciproque.

5. — *Dans quel état les hommes sont-ils les plus heureux ?*

— Dans l'état social.

6. — *Pourquoi sont-ils plus heureux dans l'état social que dans l'état sauvage ?*

— Parce que dans l'état social chacun profite des efforts de tous; parce que ses facultés morales et intellectuelles s'accroissent par le contact des autres hommes et qu'avec un effort physique moindre il arrive à un résultat plus grand.

7. — *Que résulte-t-il pour l'homme à l'état sauvage d'être réduit à ses propres forces ?*

— Qu'il ne peut que très imparfaitement satisfaire même ses besoins physiques les plus simples, et que l'effort auquel il est obligé pour y arriver est tellement constant et pénible que ses facultés morales et intellectuelles s'atrophient, et qu'il devient semblable à une bête.

8. — *Quel est donc l'intérêt de l'homme ?*

— De s'éloigner autant que possible de l'etat sauvage et de perfectionner l'état social.

II

L'UNION ET LA LIBERTÉ

9. — *Quel est l'état social le plus parfait ?*

— Celui où les hommes sont le plus libres et le plus unis en même temps.

10. — *Comment les hommes peuvent-ils être libres et unis tout à la fois ?*

— En étant indépendants les uns des autres, et seulement dépendants de la société et de ses lois.

11. — *En quoi consiste la liberté sociale ?*

— Dans le droit de faire tout ce qui ne nuit à personne.

12. — *Qu'est-ce que l'union ?*

— C'est la force de chacun accroissant la force de tous, et la force de tous profitant à chacun.

13. — *Que résulte-t-il pour les hommes de cette liberté et de cette union ?*

— Une plus grande somme de bonheur pour tous et le perfectionnement des individus.

14. — *Comment se produit cette plus grande somme de bonheur pour tous et le perfectionnement des individus ?*

— Par une plus complète satisfaction de leurs besoins physiques, moraux, intellectuels et par un plus grand développement de leurs facultés physiques, morales et intellectuelles. Plus l'état social est rendu parfait par une liberté et une union plus grandes ; plus la vie devient agréable et facile; plus l'individu croît en beauté,en force,en intelligence, en bonté.

15. — *Qu'est-ce qui peut donner à l'humanité la plus grande somme de bonheur possible ?*

— C'est l'union des peuples jouissant de l'état social le plus parfait.

16. — *Quand peut-on espérer cette union ?*

— On ne peut l'espérer que quand l'état social aura acquis un plus haut degré de perfection.

III

LA JUSTICE, SCIENCE DU SOCIALISME

17. — *Comment peut-on perfectionner l'état social ?*

— En observant les règles de la justice.

18. — *Qu'est-ce que la justice ?*

— C'est la science du socialisme et de ses lois.

19. — *En quoi consiste cette science ?*

— Dans la connaissance de ce que les individus doivent à la société, et de ce que la société doit aux individus.

20. — *Que doivent les individus à la société ?*

— Ils lui doivent de mettre à son service leurs facultés physiques, morales, intellectuelles, puisque sans elle ils ne pourraient satisfaire leurs besoins physiques, moraux, intellectuels, ni même se développer moralement et intellectuellement, et seraient semblables à des bêtes.

21. — *Que doit la société aux individus ?*

— De protéger leur vie, leur bien-être, leur liberté, puisque sans les individus elle n'existerait pas.

IV

L'AUTORITARISME ET L'ANARCHIE

22. — *Qu'est-ce qui s'oppose au perfectionnement de l'état social ?*

— D'une part l'autoritarisme, de l'autre l'anarchie.

23. — *Qu'est-ce que l'autoritarisme ?*

— C'est la négation des devoirs de la société envers l'individu.

24. — *Qu'est-ce que l'anarchie ?*

— C'est la négation des devoirs de l'individu envers la société.

25. — *A quoi aboutit l'autoritarisme ?*

— A l'anarchie.

26. — *A quoi aboutit l'anarchie ?*

— A l'autoritarisme.

27. — *Comment s'opère cette substitution ?*

— Par la révolte des individus contre une société qui, sous un régime autoritaire, nie ses devoirs envers eux ; par une réaction autoritaire contre les individus qui, sous un régime anarchique, nient leurs devoirs envers la société.

28. — *A quoi tend l'autoritarisme ?*

— A maintenir les injustices existantes, et même à faire revivre celles du passé.

29. — *A quoi tend l'anarchie ?*

— A tout détruire, sans rien reconstituer.

30. — *A quoi aboutiraient l'autoritarisme et l'anarchie avec toutes leurs conséquences, sans l'antagonisme qui les fait se combattre l'un l'autre ?*

— L'autoritarisme aboutirait au despotisme, au pouvoir absolu d'un seul ou d'une petite minorité ; à la torture, au droit d'aînesse, à l'inquisition ; enfin à toutes les barbaries de l'ancien régime. L'anarchie aboutirait à l'anéantissement de l'état social, et au retour des hommes à l'état sauvage.

31. — *De quelle manière l'autoritarisme et l'anarchie entendent-ils la liberté ?*

— Avec l'autoritarisme une partie des individus possède de par les lois, le pouvoir d'opprimer les autres. Avec l'anarchie les individus ne reconnaissant l'autorité d'aucune loi, chacun s'attribue le droit de tout faire, même ce qui nuit aux autres.

32. — *Que résulte-t-il de cette manière d'entendre la liberté ?*

— Que la vie, le bien-être, la liberté des individus sont à la merci de la ruse avec l'autoritarisme, et de la violence avec l'anarchie.

33. — *Pourquoi l'autoritarisme opprime-t-il par la ruse et l'anarchie par la violence ?*

— Parce que l'autoritaire doit éviter la violence pour opprimer légalement les autres hommes, tandis que l'anarchiste les opprime en bravant ouvertement les lois.

34. — *Qu'ont de commun l'autoritarisme et l'anarchie ?*

— C'est qu'ils sont l'un et l'autre la négation de la justice. Au lieu de comprendre que c'est l'injustice qui nuit à la société et à l'individu, ils ne songent qu'à la perpétuer et à l'accroître.

35. — *Comment peut-on définir l'injustice ?*

— L'injustice n'est autre chose que la tyrannie exercée par la ruse ou par la violence.

36. — *Quel est donc l'effet de la négation de la justice sur les individus qui la professent ?*

— C'est d'en faire des tyrans.

37. — *Qu'ont de commun les anarchistes et les autoritaires ?*

— Les autoritaires ne sont que des anarchistes ou des descendants d'anarchistes parvenus à la fortune ou au pouvoir. Les anarchistes ne sont que des autoritaires en expectative.

38. — *Quelle est donc la tâche du socialisme ?*

— De défendre la société contre l'anarchie et les individus contre l'autoritarisme.

39. — *Comment accomplira-t-il cette tâche ?*

— En établissant des lois qui obligent la société à sauvegarder la vie, le bien-être, la liberté des individus, et qui obligent les individus à mettre leurs facultés physiques, morales, intellectuelles, au service de la société ; ce qui rendra les hommes indépendants les uns des autres, et seulement dépendants de la société et de ses lois.

V

DU DROIT DE PUNIR

40. — *La société a-t-elle le droit d'expulser de son sein les individus qui refusent de se soumettre à ses lois.*

— Non seulement c'est son droit mais c'est son devoir, de se protéger et de protéger ses membres contre les individualités malfai-

santes. Mais pour qu'elle exerce ce droit avec justice, il doit être bien établi que c'est l'individu qui est coupable et non les lois.

41. — *Comment les lois peuvent-elles être coupables ?*

— En favorisant ou sanctionnant l'injustice, et poussant ainsi l'individu à se révolter contre elles.

VI

DE L'INFLUENCE DES LOIS SUR LES MŒURS

42. — *Les lois en vigueur n'ont-elles pas une grande influence sur les idées, les sentiments et la manière d'être des individus ?*

— Elles ont sur eux une énorme influence. Avec des lois qui ne protègent pas sa vie, son bien-être, sa liberté ou qui lui permettent de porter atteinte à la vie, au bien-être, à la liberté des autres, l'individu perd le sens de la justice. Au lieu de considérer la société comme l'union d'intérêts convergents, il la considère comme le champ de lutte d'intérêts divergents. Au lieu de mettre ses facultés physiques, morales, intellectuelles, au service de la société, il ne les emploie que pour son intérêt personnel. Au lieu d'être collectiviste, il devient individualiste.

VII

LE COLLECTIVISME ET L'INDIVIDUALISME

43. — *Qu'est-ce que le collectivisme et l'individualisme ?*

— Le collectivisme, c'est l'amour de la collectivité. Il consiste à mettre l'intérêt de la société avant l'intérêt de l'individu. L'individualisme c'est l'amour de soi, il consiste à sacrifier l'intérêt collectif à son propre intérêt ou à celui d'un individu.

44. — *L'anarchie est-elle seule individualiste ?*

— L'autoritarisme est aussi individualiste. Le socialisme seul est collectiviste.

45. — *Qu'est-ce qui distingue l'individualisme autoritaire de l'individualisme anarchiste ?*

— L'anarchiste simpliste veut détruire l'état social parce qu'il ne le trouve pas favorable à son intérêt personnel. L'autoritaire veut le conserver tel qu'il est, parce que ses injustices lui sont profitables.

46. — *L'égoïsme seul peut-il éteindre chez l'individu le sens de la justice ?*

— Non, certains individus perdent au contraire le sens de la justice par un excès de sensibilité ; d'autres par un excès d'idéalisme. Les premiers, dans leur pitié pour tout ce qui souffre, accusent la société même des maux dont elle n'est pas coupable, et la sacrifieraient toute entière aux plus viles individualités. Les autres croient que leur idéal de grandeur, de noblesse, de beauté ne peut se réaliser que par la sélection des familles et des individus, jouissant de l'autorité sur les autres hommes.

Dans leur répulsion pour tout ce qui est laid, bas et vil, ils sont injustes envers ceux qui souffrent. Ils ne comprennent pas que ce sont les injustices sociales qui donnent souvent aux uns une apparence de grandeur, et aux autres une apparence de bassesse. Ces anarchistes et ces autoritaires sont individualistes pour le compte des autres, et ils oublient également qu'aucun homme n'a de droits sur son semblable, que c'est à la justice seule qu'ils doivent tous se soumettre, qu'elle met chacun à sa place, lui donne ce qui lui est dû ; et que sans elle il n'y a ni beauté, ni grandeur, ni noblesse véritables.

VIII

DE L'INDÉPENDANCE DES INDIVIDUS LES UNS ENVERS LES AUTRES ET DE LEUR DÉPENDANCE A L'ÉGARD DE LA SOCIÉTÉ ET DE SES LOIS

47. — *Comment les individus dépendent-ils les uns des autres ?*

— Par le pouvoir des parents sur les enfants ; de l'homme sur la femme ; du propriétaire sur le locataire et le cultivateur ; du patron sur l'ouvrier ; du capitaliste sur le travailleur ; du commerçant sur le consommateur ; du praticien sur le client.

48. — *Comment les lois soustrairont-elles tous ces opprimés à toutes ces tyrannies ? Comment obligeront-elles la société à sauvegarder la vie, le bien-être, la liberté des individus et les individus à mettre leurs facultés physiques, morales, intellectuelles au service de la société ; ce qui les rendra indépendants les uns des autres et seulement dépendants de la société et de ses lois ?*

— En reconnaissant les droits de l'enfant et de la femme ; en donnant à l'État la propriété du sol et de ses dépendances ; en mettant l'industrie et le commerce sous sa direction ; en n'admettant plus l'intérêt de l'argent et en taxant les services des praticiens, ce qui anéantira la spéculation et toute exploitation de l'homme par l'homme.

49. — *En rendant les hommes indépendants les uns des autres n'affaiblira-t-on pas le lien social ?*

— On le rendra au contraire plus fort. N'ayant plus à souffrir les uns par les autres, les individus aimeront cette société qui les rend heureux, et ils s'aimeront entr'eux comme les enfants d'une même mère, qui leur partage également ses soins et son affection.

IX

COMMUNISME ET COLLECTIVISME

50. — *Cet état de choses n'est-il pas ce qu'on nomme communisme ?*

— Il diffère essentiellement du communisme. Collectivisme est le nom qui convient à l'état social d'une grande société qui se régit d'après la justice.

51. — *Qu'est-ce qui distingue le collectivisme du communisme?*

— Le communisme ne peut être pratiqué que par un petit groupe d'individus, ayant non seulement la propriété commune, mais vivant de la même vie et exerçant une action directe et égale sur la marche de la communauté. Dans le collectivisme, l'action de chacun sur la marche générale ne s'exerce pas directement, elle s'exerce au moyen de l'État. Les individus ne sont pas astreints au même genre de vie; ils sont au contraire complètement indépendants les uns des autres, et liés seulement par leurs devoirs envers la société. Enfin, plus le groupe est considérable, plus sont féconds les effets du collectivisme. C'est la fraternité qui forme le communisme, c'est la justice qui forme le collectivisme.

52. — *Pourquoi les essais de communisme n'ont-ils pas réussi?*

— Parce que le sentiment ne suffit pas pour diriger les hommes et qu'à lui tout seul, au contraire, il les égare. Si le groupe est considérable la dépendance des individus les uns à l'égard des autres amène des gênes, des froissements, des antagonismes. D'autre part, un groupe trop restreint ne possède pas les ressources matérielles et intellectuelles nécessaires pour se suffire à lui même, surtout si les membres qui le composent sont habitués à l'existence large d'une grande société.

53. — *Quelle est la différence essentielle qui existe encore entre le communisme et le collectivisme?*

— Des groupes communistes peuvent se former au sein du collectivisme et y vivre sans en enfreindre les lois, en profitant au contraire de ces lois; tandis que le collectivisme ne peut pas se former au sein du communisme. Ainsi la différence existant entre eux est aussi grande que celle qui existe entre le contenant et le contenu.

X

DE L'ÉTAT

54. — *Qu'est-ce que l'État?*

— C'est l'ensemble des magistrats et des fonctionnaires dépendants de ces magistrats, chargés de faire exécuter les lois et de maintenir la constitution établie par les délégués de la nation.

55. — *L'État n'est-il pas en antagonisme avec la Nation?*

Quand la forme du gouvernement et les lois n'ont pas été établies par les délégués de la nation, et que l'État a pour chef un individu qui s'est emparé du pouvoir, avec l'appui d'une minorité qui l'aide à gouverner, l'État est en antagonisme avec la Nation. Mais quand c'est la majorité qui, par ses délégués, redige les lois, choisit la forme du gouvernement et le chef de l'État, lequel choisit à son tour les magistrats qui l'aident à gouverner, l'État n'est qu'une émanation de la volonté nationale.

56 — *Pourquoi l'État, même lorsqu'il n'est qu'une émanation de la volonté nationale, inspire-t-il de la méfiance aux individus?*

— Parce que beaucoup de lois étant injustes et lésant les individus, ceux-ci s'en prennent à l'État de ce qui est la faute des législateurs et de ceux qui les ont nommés, c'est-à-dire de la société entière.

XI

DE LA HIÉRARCHIE SOCIALE

57. — *Les individus dépendants de l'État ne seront-ils pas soumis à une hiérarchie tyrannique?*

— La hiérarchie n'est tyrannique que lorsqu'elle est formée en dehors de la justice.

58. — *Qu'est-ce que la hiérarchie sociale?*

— C'est le rang plus ou moins élevé que les hommes occupent dans la société.

59. — *Quand la hiérarchie sociale est-elle formée d'après la justice?*

— Lorsqu'elle est basée sur le mérite et les services rendus.

60. — *Quand est-elle formée en dehors de la justice?*

— Lorsqu'elle n'est basée que sur la fortune.

61. — *La hiérarchie sociale est-elle aujourd'hui formée d'après la justice?*

— Dans les administrations qui dépendent de l'État elle est basée sur le mérite et les services rendus. En dehors des administrations dépendantes de l'État elle n'est généralement basée que sur la fortune.

62. — *Qu'est-ce qui résulte de la hiérarchie basée sur la fortune?*

— L'exploitation de l'homme pauvre par l'homme riche.

63. — *Qu'est-ce qui résulte de la hiérarchie basée sur le mérite et les services rendus?*

— L'observation des lois sociales.

64. — *Pourquoi, de la hiérarchie basée sur le mérite et les services rendus, résulte l'observation des lois sociales?*

— Parce que les hommes qui composent cette hiérarchie ne sont que les gardiens et les interprètes des lois, auprès de leurs inférieurs.

65. — *Pourquoi, de la hiérarchie basée sur la fortune, résulte l'exploitation de l'homme pauvre par l'homme riche?*

— Parce que la fortune, avec le régime individualiste, donne au riche un pouvoir personnel sur le pauvre; pouvoir qu'il n'exerce pas dans l'intérêt de la société, mais dans son propre intérêt.

66. — *Le soldat qui dépend de l'État n'est-il pas soumis à une hiérarchie aussi tyrannique que le mineur qui dépend du capitaliste?*

— L'armée et la marine sont des institutions à part qui ne peu-

vent être mises en comparaison avec les institutions civiles.

67. — *Quelle différence résultera-t-il pour le mineur de la hiérarchie de l'Etat, succédant à la hiérarchie capitaliste ?*

— Au lieu d'être soumis au pouvoir d'un homme qui l'exploite à son profit,le mineur ne sera plus soumis qu'à la nécessité du travail réparti entre tous ; et rétribué pour chacun dans la plus juste proportion entre le service rendu à la société et les richesses sociales.

XII

DE CE QUI DISTINGUE LES INSTITUTIONS MILITAIRES DES INSTITUTIONS CIVILES PAR RAPPORT A LA HIÉRARCHIE

68. — *En quoi l'armée et la marine diffèrent-elles des institutions civiles ?*

— En ce que le devoir du citoyen soldat à l'égard de la société est d'une toute autre nature que celui du citoyen civil. L'action du soldat est dirigée vers la lutte extérieure, celle du civil vers la paix intérieure. Le civil doit consacrer ses facultés à l'État ; le soldat doit lui donner sa personne, même sa vie. Un peu plus ou un peu moins d'activité de la part du civil restera sans influence sur la marche de la société ; le moins actif n'aura pas les mêmes avantages que le plus actif, voilà tout.C'est un échange de services qui s'établit entre la société et l'individu qui conserve son individualité. L'essentiel, c'est qu'il ne se serve pas de ses facultés contre la société. Dans la vie militaire le soldat s'identifie avec la société, il est la société armée ; il ne s'appartient plus, il cesse d'être une individualité, il devient une machine, une partie d'un tout, une force brutale entre les mains de ses chefs.Et le salut de la société lui ordonne d'accepter ce rôle, parce que la moindre hésitation de sa part, à l'égard des ordres de ses supérieurs, pourrait amener, dans certains cas, les plus grandes catastrophes. C'est pourquoi l'armée et la marine auront toujours besoin de règlements particuliers.

69. — *Peut-on appeler tyrannique la hiérarchie militaire ?*

— On ne peut pas, quand l'indépendance de la Nation en dépend, appeler tyrannique une nécessité que tous doivent subir, et qui est imposée par la nature, comme la nécessité du travail.

70. — *Comment la nature impose-t-elle à la société la nécessité d'avoir une armée ?*

— En n'ayant pas créé les hommes assez intelligents et assez bons pour qu'ils puissent se partager paisiblement les biens de la terre, elle oblige en attendant un plus grand développement moral, les agglomérations nationales à user entre elles de la force brutale.

71. — *Les hommes ne peuvent-ils pas se perfectionner intellectuellement et moralement ?*

— Ils le peuvent en perfectionnant l'état social.

72. — *Les autoritaires et les anarchistes qui s'opposent au perfectionnement de l'état social, ne sont-ils pas responsables de la désunion des peuples ?*

En s'opposant au perfectionnement de l'état social, avec lequel l'homme croît en intelligence et en bonté, les autoritaires et les anarchistes retardent l'union des peuples et prolongent l'emploi de la force brutale.

DEUXIÈME PARTIE

LES LOIS SOCIALISTES

I

L'ENFANT

73. — *Quels sont les droits de l'enfant ?*

— D'être soigné de sa mère quand il est petit et entretenu, élevé, instruit aux frais de l'État.

74. — *La mère ne peut-elle avoir des motifs valables pour se dispenser des devoirs de la maternité ?*

— Rien, en dehors de la maladie, ne peut dispenser la mère de soigner son enfant quand il est petit. C'est le premier et le plus sacré de tous les devoirs. Il lui est doublement imposé par la nature et par la société. En prenant soin de son enfant elle remplit, en même temps que son devoir de mère, celui de citoyenne.

75. — *Comment peut-on éviter que la mère allègue la pauvreté pour se soustraire aux devoirs de la maternité ?*

— En attribuant à l'enfant, dès qu'il vient au monde et quelle que soit son origine, une certaine somme qui permette à la mère de pourvoir à son entretien.

76. — *Si la société fournit à tous les besoins de l'enfant à quoi se réduira le rôle du père et de la mère ?*

— En dehors des soins que la mère doit à son enfant quand il est petit, le rôle du père et de la mère se bornera à l'aimer, à être ses amis les plus fidèles et les plus dévoués. En cela ils satisferont à un des besoins moraux les plus impérieux de l'être humain, le besoin d'affection.

77. — *Les liens de la famille ne seront-ils pas relâchés par cet état de choses.*

— Les affections de la famille, dégagées de tout intérêt matériel et de toute tyrannie, ne pourront en être que plus vives et plus pures.

78. — *Cette indépendance de l'enfant à l'égard de ses parents ne lui enlèvera-t-elle pas de son respect pour eux ?*

— L'enfant respectera ses parents s'ils sont respectables. Le res-

pect, l'estime, l'affection, tous les sentiments moraux sont indépendants de leur nature ; et rien ne peut les imposer que l'ascendant moral exercé sur l'individu, par celui dont il veut les obtenir.

79. — *Quel effet produira sur la manière d'être des parents l'indépendance matérielle de l'enfant à leur égard ?*

— Elle les portera à se rendre respectables et estimables, s'ils veulent exercer sur leur enfant un ascendant moral.

80. — *Quels avantages matériels, moraux, intellectuels résulteront pour l'enfant de cette indépendance ?*

— Quelle que soit la situation matérielle de ses parents l'enfant n'en souffrira pas. Et s'ils sont bornés ou vicieux il aura la facilité de se soustraire à leur influence.

II

DE LA FEMME

81. — *Quels sont les droits de la femme ?*

— Les mêmes que ceux de l'homme au point de vue politique et social.

III

DU MARIAGE

82. — *L'État pourvoyant à tous les besoins de l'enfant et la femme jouissant des mêmes droits que l'homme, de quelle utilité sera le mariage ?*

— Le mariage légal n'aura plus aucune raison d'être.

83. — *Quel avantage résultera-t-il de la suppression du mariage légal ?*

— Qu'il n'y aura plus de filles et de femmes mères, d'enfants legitimes et naturels pour se haïr et se mépriser les uns les autres. Il n'y aura plus que des mères et des enfants,ayant les mêmes droits aux bienfaits sociaux.

84. — *Si le père et la mère cessent de s'aimer et se séparent l'enfant ne souffrira-t-il pas de cette séparation ?*

— Il n'en souffrira moralement ni plus ni moins qu'aujourd'hui, quand les époux se séparent ou divorcent. Matériellement il n'en souffrira pas, puisque la société pourvoira à ses besoins.

85. — *Les mœurs ne seront-elles pas atteintes par la suppression du mariage légal ?*

— Le mariage légal n'empèche ni la prostitution,ni tous les vices possibles et imaginables. Il les excite, au contraire, par la séparation des sexes. Les mœurs ne pourront que s'ameliorer par la fréquentation la plus large des deux sexes; et par l'influence qu'exercera sur la nature de l'homme ou de la femme un régime social basé sur la justice.

86. — *Quel sera le sort de la femme indépendante de l'homme?*

— Quand la femme n'aura pas à soigner ses petits enfants elle exercera ses facultés au profit de la société et en sera rétribuée comme l'homme.

IV

DE L'HÉRITAGE

87. — *Comment s'établiront les successions sans le mariage légal ?*

— L'État s'étant approprié le sol et ses dépendances, tout ce que l'individu pourra laisser après lui ne constituera jamais une fortune. Ce ne seront que des objets d'art, d'utilité ou de fantaisie, de plus ou moins de valeur, quelques économies qu'il pourra léguer à ceux qui lui sont chers, à titre de souvenir, de témoignage affectueux. S'il ne laisse pas de testament, son oubli volontaire ou involontaire, prouvant qu'il ne tient particulièrement à personne, tout reviendra à l'État.

V

DU SOL ET DE SES DÉPENDANCES

88. — *A qui appartient le sol ?*

— A tous, comme l'eau et l'air.

89. — *Qui détient aujourd'hui le sol ?*

— Seulement quelques-uns.

90. — *De quelle manière est-il partagé entre ceux qui le détiennent ?*

— Très inégalement. Les uns ont de grandes étendues de terre qui leur procurent des revenus considérables, les autres de petites parcelles qui leur fournissent à peine de quoi vivre.

91. — *Que font de leurs domaines ceux qui détiennent de grandes étendues de terre ?*

— Ils les louent généralement à d'autres hommes qui les gèrent, les font cultiver par des travailleurs à leurs gages, gardent pour eux une partie des revenus et donnent l'autre au propriétaire.

92. — *Que font de leurs petites parcelles de terre les paysans ou petits propriétaires ?*

— Ils la cultivent généralement eux-mêmes.

93. — *Comment vivent ces quatre catégories d'individus : le grand propriétaire, le gérant ou fermier de la terre, le petit propriétaire, et le cultivateur à gages ?*

— Le grand propriétaire vit dans le bien-être, le luxe et l'oisiveté. Le gérant retire de son travail de quoi vivre plus ou moins dans l'aisance. Le paysan et le cultivateur à gages travaillent comme des bêtes de somme, pour un revenu ou un salaire qui ne leur permettent que de vivre misérablement.

94 — *Quand l'Etat sera propriétaire du sol comment vivront ces quatre catégories d'individus ?*

— Le propriétaire devra mettre ses facultés physiques, morales, intellectuelles au service de l'État et sera rétribué d'après ses œuvres et ses capacités. Le gérant de la terre, au lieu de la tenir d'un individu la tiendra de l'État. Le travailleur à gages recevra un plus fort salaire et jouira de plus de repos. Quant au paysan ou petit propriétaire, au lieu de ne posséder qu'un petit bout de terre qui lui donne à peine de quoi vivre, il deviendra co-propriétaire de tout le sol ; et comme fermier ou cultivateur à gages, il sera obligé à moins de travail, tout en ayant plus de bien-être.

95. — *Quels avantages résulteront pour tous de la nationalisation du sol ?*

— Que la terre sera mieux cultivée, rapportera le double, et que tous profiteront également de ses richesses, au lieu d'en voir la plus grosse part accaparée par les oisifs.

96. — *Pourquoi la terre sera-t-elle mieux cultivée et rapportera-t-elle le double ?*

— Parce que la culture en grand, avec toutes les ressources que possède l'État, produit des résultats supérieurs à la petite culture, entre les mains d'individus dépourvus des ressources nécessaires pour fournir à la terre, ce qu'elle demande, et en retirer ce qu'elle peut donner.

MARIE DESPRÈS.

(La fin au prochain numéro).



ARYENS ET SÉMITES

LE BILAN DU CHRISTIANISME ET DU JUDAISME

J'ai écrit le nom « ineffable, » le tétragramme fameux YHVH, comme il se trouve dans l'ancien Testament, sans les voyelles indispensables (1) et sur la nature desquelles on n'est pas tout à-fait d'accord. La leçon « jehovah », qui ne remonte qu'au xvie siècle (2), est aujourd'hui condamnée sans appel. (3) Saint Jérôme (4) les Gnostiques (5), Voltaire, Fédelitzsch et M. de Hartmann lirent Jaho (6) D'après Théodoret, les Samaritains articulaient Iavé (7) ; c'est aussi la prononciation qui l'emporte aujourd'hui, et que nous adopterons en conservant d'ailleurs les quatre couronnes du tétra-

---

(1) Spinoza signale, parmi plusieurs autres, ces deux causes de l'ambiguïté des noms saints. « La première, dit-il, c'est que l'hébreu n'a pas de voyelles ; la seconde c'est qu'il ne fournit aucun signe pour séparer les phrases et prononcer les mots. Je sais bien qu'on a remplacé tout cela dans la Bible par des points et des accents. Mais nous ne pouvons nous y fier, sachant bien qu'ils ont été imaginés et introduits par des hommes d'un temps postérieur. » (*Traité theolog. politiq.* chap. VII).

(2) Gesenius, *Hebräisches Handworterbuch*. 8e édition, article *Jehovah*.

(3) Et avec pleine raison puisque cette vocalisation est sortie d'un véritable quiproquo. Lorsque autrefois, les Juifs, rencontraient dans la Bible le nom sacré, qu'on ne doit pas prononçer, ils y substituaient à la lecture Adonai, le Seigneur, en grec *o Kyrios*, en latin *Dominus* etc. C'est même grâce à cette substitution que le Dieu d'Israël a perdu en partie son caractère propre, n'étant plus représenté chez les chrétiens que par cette formule plus vague, qui traduit pourtant encore un terme Sémitique. Plus tard lorsqu'on voulut interprêter le tétragramme, on lui attribua les points-voyelles d'Adonaï (avec le changement du premier a en e suivant les règles de la phonétique hébraïque) et on obtint la version jehovah. M. Havet, qui s'en contente, ne parait pas avoir saisi le mécanisme en vertu duquel on l'a obtenu. (*loc. cit.* t. II. p. 14).

(4) Hiéronymus, (*in Palm.* VIII).

(5) Voyez l'intéressant article d. Baudissin *der ursrung des gottesnamen Iaō, in Studien zur Sémitischen religion geschichte.* I^e fascicule p. 185 Leipzig, 1876.

(6) Prononcez Yaho, le j n'ayant plus chez nous le son de y consonne, qu'il a conservé en allemand.

(7) Théodoret. Quest. I. in I

gramme sous la forme (Yahveh) (1). Jaho (Yaho) était certainement une observation de ce même tétragramme de même que *Yah*, dans *Halle lu — yah* (Alleluia — que Yah soit loué !)

Cet Être suprême, ce Yahveh est le même Dieu que les rédacteurs de l'ancien Testament affubleront à l'occasion du titre de El ou Elohim(2), titre générique de la divinité chez les Sémites, le même que les prophètes appelleront encore Tsebbaoth — le même, enfin, que les Israélites adoraient, à l'occasion, sous la forme d'un taureau ou « veau d'or, » et sous les noms de Baal et de Moloch.

Telle est l'importante vérité, entrevue déjà par Movers, et que Gustave Tridon établissait il y a dix-huit ans déjà, sur des preuves irréfragables, dans son *Molochisme juif* (3). S'il avait eu le loisir de le terminer et de le publier à cette époque, il eut provoqué un *tolle* général, un concert de malédictions et de dénégations, même parmi les exégètes émancipés, ou du moins considérés comme tels. C'est un signe des temps, que ces Messieurs, à l'heure présente, aient dû tomber d'accord avec lui sur un point aussi grave.

Voici, par exemple, comment s'exprime l'auteur de l'article « Moloch, » dans la dernière édition de l'*Encyclopedia Britannica* : L'horrible rituel, — en parlant des enfants brûlés vifs en l'honneur de Moloch ; — s'était si étroitement associé au culte de Jehovah (Ezéchiel, XXXIII, 9) que Jérémie croit nécessaire d'affirmer plus d'une fois que ce n'est pas réellement une institution du Dieu d'Israël (Jérem. VII, 31 — XIX. 5). De même l'idée du sacrifice des premiers nés à Jehovah est discutée et réprouvée dans Michée (VI) (4) En vertu d'un de ces tours étonnants que M. Renan excelle à donner à sa pensée, c'est « Yahveh » qui pervertit Israël (!) ; c'est lui qui le

---

(1) Ch. Kuenen, *Religion nationale*, remarque 4 (p. 212).

(2) On a dit que ce pluriel, Elohim, était le signe indéniable de la croyance primitive à la pluralité des dieux. Il faut entendre qu'il s'agit de la pluralité des esprits, non des dieux proprements dits : c'est un vestige de l'animisme, non du Polythéisme. « Comme toutes les peuplades antiques, dit très bien M. Renan, le Sémite nomade croit vivre au milieu du surnaturel. Le monde est entouré, pénetré, gouverné par les *elohim*, myriades d'êtres actifs, fort analogues aux esprits des sauvages, vivants, translucides, inséparables en quelque sorte les unes des autres, n'ayant pas de noms propres distincts comme ceux des dieux Aryens, si bien qu'ils peuvent être envisagés d'ensemble et confondus. (*Israel*, p. 30).

(3) Ch. Renan, *Israel* p. 87.

(4) Le *Molochisme Juif, études critiques et philosophiques* par Gustave Tridon. Bruxelles, E. Maheu. 1 vol. in 8° 232 p. 1884. Rappelons que l'auteur, qui fut membre de la Commune de Paris, est mort en 1871.

(5) *Encyclop. Brit.* vol. XVI. 1883. Je rappelle que cette encyclopedie est un véritable recueil de memoires originaux, dû aux savants les plus considerables et de toute nationalite.

rend cruel, inique, exterminateur, perfide pour son intérêt. « Ezéchiel (XX,25 sq) qui prétend que Yahveh voulant châtier son peuple, lui commanda pendant un temps les sacrifices d'enfants, afin de l'amener à le punir de ses propres mains. Sûrement, à cet âge reculé, Yahveh ne différa pas beaucoup de Moloch (1).» Quelle que soit la théorie de l'auteur, l'aveu est bon à enregistrer.

Même le comte de Baudissin qui, dans son importante étude sur Yahveh et Moloch » se prononce pour la non identité, ne peut s'empêcher de reconnaître que le culte des anciens Hébreux ne diffère pas beaucoup de celui de Moloch (2).

Il n'y a donc pas lieu d'engager ici une discussion à propos d'une cause jugée, Yahveh, Baal ou Moloch, c'est tout un. Que les deux derniers aient été envisagés plus tard comme distincts et identifiés, celui-ci avec l'étoile de Saturne, celui-là avec Jupiter, peu importe : ils apparaissent au début, comme les deux faces du même Dieu solaire, adoré plutôt sous le nom de Baal, comme le soleil qui vivifie, et sous celui de Moloch, comme l'astre aux ardeurs dévorantes et meurtrières

Les Israëlites connaissaient ces deux noms originaires de la Chaldée Sémitique (Bel et Mihk), bien avant celui de Yahveh : dans tous les cas, c'est seulement, je le répète, lorsqu'ils commencèrent à se constituer en corps de nation, qu'ils éprouverent le besoin de trouver pour leur dieu unique un nom spécial (3). Yahveh apparût comme la synthèse de Baal et de Moloch réunis de nouveau comme ils l'avaient été au début, — le dualisme étant l'antithèse absolue du système religieux des Sémites, chez lesquels l'Être supérieur cumule toutes les attributions, celles du mal au même titre que celles du Bien. Je n'ai jamais compris pour ma part, l'assimilation qu'une critique superficielle a voulu établir entre le Yahvisme, même post-exilien, et le Mazdéisme. La triste manie qui pousse les écrivains orthodoxes à retrouver dans toutes les religions l'idée d'un Dieu unique — vestige plus ou moins effacé de la Révélation — a fait

(1) Renan, *Israël*, p. 175.

(2) Cf. Baudissin, *Yahveh*, p. 39 Quodsi Baal deus solis est, tum etiam Moloch qui primus certe cum illo unus erat. Verum in eo Moloch differt a Baale quo cum hic repræsentet vim solis generantem, illi ascribitur vis evertens. à

(3) D'après M. Wellhausen, Jehovah (Yahveh) doit être regardé comme ayant été à l'origine un dieu de tribu. On ne faisait aucune distinction, dit-il, entre Jehovah et El, pas plus qu'entre El et Assur. Jehovah n'était qu'un nom particulier de El un tel dans une tribu puissante, peut-être dans celle de Joseph.

D'après le même auteur le sens du mot Israël serait : « El combat. (art. *Israël*, de *Encyclop. Brit*). Ch. Renan, *Israël* p. 206. L'étymologie que cet auteur propose est tout à fait problématique comme il le reconnait lui-même.

tomber dans le piége quelques érudits indépendants que l'on a vus s'extasier devant le « pur Monothéisme des Iraniens. »

C'est de la fantaisie pure. Ahrihmane (Anra Mainyon) est bien, dans la religion de Zoroastre, l'auteur et le Dieu du Mal, et la pureté très réelle d'Ahoura Mazdâ, (Ormuzd), vient précisément de ce que cette conception le délivre de toute responsabilité à cet égard (1). Cette triomphante objection du Mal physique et Moral, pierre d'achoppement du déisme dans tous les temps, se trouve ainsi supprimée — mais avec le déisme lui-même, puisqu'ainsi l'unité et la Toute-puissance de Dieu s'en vont à tous les diables. Yahveh reste au contraire le Dieu unique, dispensateur du Bien et du Mal, et comme le Mal, ainsi qu'on l'aperçoit trop, tend toujours à prédominer dans le monde, il apparait bien plutôt comme l'Être féroce et « vengeur » par excellence, que comme le symbole de la vie et de la bénédiction. Ce caractère sinistre, il le doit tout entier à sa qualité de dieu un, d'autocrate arbitraire, et non, quoi qu'en dise M. Renan, à son rôle de divinité nationale. Il est Baal, d'accord ; mais il est surtout Moloch. « Comme toutes les mauvaises divinités solaires, dit M. de Hartmann Yaho est aussi le dieu de la flamme : lui même est un feu dévorant. »

Et c'est bien à ce Yaho, ou Yahveh — Baal — Moloch, que durant des siècles, les Juifs ont immolé des êtres humains, surtout des enfants, brûlés vifs dans la fournaise, dans le sein de l'horrible idole d'airain, à face de taureau (2), et rougie à blanc, où se consumaient les victimes. De bonnes âmes ont prétendu qu'il ne s'agissait que de les passer au feu, comme un poulet qu'on « flambe » avant de l'embrocher. Mais le mot hébreu usité dans la circonstance, et qui est l'hiphil de *abar*, passer à travers, est incontestablement pris ici pour désigner le meurtre des enfants par le feu (3); d'ailleurs, et à l'occasion, le rédacteur emploie le verbe *seroph*, brûler, pour désigner le même ordre de faits. Les défenses mêmes du Pentateuque, comme le fait remarquer Hidou, sont une nouvelle preuve ajoutée à

(1) Voy. A. Hovelacque, *L'Avesta, Zoroastre et le Mazdéisme*, p. 151. 19, 1880.

(2) *Das religione Bewurstrein der Menscheit* etc. Berlin 1882 p. 372.— *Isaie* XXXIII. 14 ; IV. 5 — *Exod.* XXIV. 17 — *Deuter.* IV, 24.

(3) « Bien que l'ancien testament soit muet à cet égard, il est certain, dit M. Baudissin, que l'idole de Moloch avoit la forme d'un taureau. » (Yahveh, p. 45). — Ch. Gesenius *Monument.* Tab. 21 ; Silius Italicus, *Punica*, III. v. 104 sq.

Le taureau, comme nous l'avons vu plus haut, était le symbole du dieu-soleil. Les Sémites s'étaient approprié en Chaldée cette idée originairement développée chez les Accadiens, et qui n'a rien de commun avec la notion du bœuf Apis. L'identité entre Yahveh et Moloch est établie de la façon la plus éclatante par la Bible même, Exod. XXXII, 5 : « Ce que voyant, Aaron bâtit un autel au taureau de fonte et il s'écria : C'est demain fête solennelle de Yahveh ! »

tant d'autres, de l'identité de Baal — Moloch — Yahveh. « J'arrêterai l'œil de ma colère sur cet homme, lit on dans le Lévitique, et je le retrancherai de mon peuple, parce qu'il a donné de sa race à Moloch, et qu'il a souillé *mon sanctuaire* (1). » D'où il apparaît, d'après les propres paroles de Yahveh lui-même que les sacrifices d'enfants avaient lieu sur ses autels mêmes. Ezéchiel est encore plus explicite, s'il est possible : « Parce qu'ils n'avaient pas pratiqué mes jugements, fait-il dire à Yahveh... Alors, moi aussi je leur ai donné des préceptes qui n'étaient pas bons et des jugements dans lesquels ils ne doivent pas vivre. Et je les ai souillés dans leurs présents lorsqu'ils m'offraient les premiers-nés de la vulve à cause de leurs péchés (2). »

Je le demande d'ailleurs, à tout homme non prévenu, exempt du préjugé religieux : est-il possible de feuilleter seulement la Bible sans être horripilé et bouleversé, en proie à un véritable cauchemar, à la lecture de toutes les abominations dont se rend coupable « le peuple élu » d'un bout à l'autre de son histoire ? MM. les curés, pasteurs et autres rabbins ont beau vous expliquer qu'il ne s'agit que des Israélites idolâtres : il apparait trop clairement qu'ils le sont tous et qu'à chaque moment, le peuple et le roi rendent à l'atroce idole, au dieu Un, Baal, - Moloch - Yahveh le culte qui lui convient. Les apologistes ont d'ailleurs pour eux le sentiment même des rédacteurs de l'ancien Testament : Celui d'Esdras et des Prophètes qui, humanisés au contact de la civilisation de Babylone et peut-être de l'Égypte, réprouvent ces horreurs du Yahvisme national qu'ils ont pour but de réformer et qu'ils essaient de faire passer, contrairement aux faits, pour une dérogation au culte du dieu d'Israël. C'est pour cela qu'ils se sont prononcés d'une façon si défavorable, comme le fait justement remarquer M. Renan, sur les antécédents de leur propre peuple (3) : De là cet enchevêtrement de contradictions en apparence inextricables, mais dont la clef nous est donnée par les versets compromettants dans le genre de ceux que je viens de citer.

Le Temple même de Salomon reçut la consécration de ces rites incapables. « Tout y parle du Moloch et de ses affreux mystères. Son mobilier d'airain, fondu sur les modèles et par des ouvriers de Tyr; ses autels creux à cornes, ses cuves, ses chaudrons, ses marmites,

---

(1) Movers, Die Phœnizier, T. I. p. 327, — Cf. Deut IX. 31 ; XVIII, 10 ; Rois XVI. 33. XXIII, 10 ; Jéré.. VII, 31, XXXII, 35 ; Ezech. XVI 21 ; XXIII, 37 : II. Chron. XXVIII, 3 ; Ps. CVI, 37.

(2) *Lévit.* XX. 2 sq.

(3) *Ezech.* XX. 25.

ses fourchettes, ses mers de bronze, tout rappelle la sanglante batterie de cuisine des Mellkart Tyriens ou Carthaginois »(1).

Mais, en dehors du Temple, l'endroit de prédilection, dans Juda, pour les sacrifices d'enfants, était le haut-lieu de Topheth, près de Jérusalem, selon ce qui est écrit dans Jérémie, VII, 31 : « Et ils ont bâti les hauts-lieux (bamoth) de Topheth, dans la vallée du fils d'Hinnom (*gey ben-Hinnom*) pour brûler leurs fils et leurs filles au feu » (2).

« Cette vallée, dit Voltaire, est un lieu affreux où il n'y a que des cailloux. C'est dans cette solitude horrible que les Juifs immolèrent leurs enfants à leur Dieu qu'ils appelaient alors Moloch... des doctes prétendent que c'était le seigneur du feu et que pour cette raison ils brûlaient leurs enfants dans le creux de l'idole même. C'était une grande statue de cuivre, aussi hideuse que les Juifs la pouvaient faire. Ils faisaient rougir cette statue à un grand feu, et ils jetaient leurs petits enfants dans le ventre de ce Dieu,comme nos cuisinières jettent des écrevisses vivantes dans l'eau bouillante de leurs chaudières » (3).

C'est le souvenir de ces scènes atroces qui, perpétué de génération en génération, fit de la « Vallée du fils d'Hinnom » de la *gey-ben hinnom* (ge-hinnom) — « la géhenne » — c'est-à-dire le prototype de l'Enfer chrétien. Ces flammes dévorantes, ces chaudières et ces cuillers,et ces fourches ou fourchettes à retourner les patients, dont se repait encore l'imagination affolée des simples d'esprit, — tout cela a réellement existé et fonctionné dans la vallée maudite, où les prêtres juifs de l'époque apparaissaient comme les plus effroyables et les plus réels des démons. Voilà — entre autres présents — ce que le Judaïsme a légué au Christianisme, qui a érigé ces atrocités en une institution éternelle, pour le châtiment des pécheurs.

Et dire que de sinistres coquins, Juifs ou Sémitisés, ont le front de taxer d'immoralité et de pessimisme les Libres penseurs qui ne croient pas à l'ironie de la vie future ! comme si le pessimisme le plus détestable n'était pas celui des gens qui, non contents de condamner les hommes à la macération, au renoncement et à tous les tourments de la misere sociale dans cette vie, les vouent encore dans « l'autre » — à part les fauteuils réservés « au petit nombre

(1) Voy. Kuenen, *Religion Nationale et Religion Universelle*. Trad. M. Vernes. 1883. p. 54 sq.

(2) Jeremie ajoute : « ce que je ne leur ai point commandé ». Mais Ezechiel dit, toujours au nom de Yahveh, et faisant allusion aux mêmes faits : Je leur ai donné des préceptes qui n'etaient pas bons. » (XX. 25 cite plus haut). Chaque prophète s'en tire comme il peut. Mais Yahveh reste avec ses holocaustes d'enfants ; voila ce qu'il y a de plus certain.

(3) Voltaire, *Diction. philosoph.* art. Topheth.

des élus » — à l'indicible horreur de la fournaise ardente, où *sans pouvoir jamais mourir*, ils endureront pour l'éternité, l'agonie de la mort par le feu (1).

Voilà un des aspects du dieu d'Israël ; il y en a d'autres. J'ai dit précédemment que Yahveh, comme Assur, n'eut pas de parèdre, de « face féminine ». Mais cela ne concerne que la divinité réformée des Prophètes et du Code sacerdotal ; le Yahveh primitif, celui qui prévaut jusqu'au temps de la « captivité » de Babylone, ce dieu identifié avec Baal et Moloch, a aussi son « aspect » ou son « double » féminin, son Istar ou Astarté, qui paraît aussi sous le nom d'Ashera. « Et le temple sacro-saint de Salomon, dit Tridon, ne fut pas seulement un abattoir humain, mais un hideux lupanar. Le Jehovah chanté à l'envie par classiques et romantiques, est tout à la fois Moloch de meurtre et d'orgie. Sa grenade, la pomme d'amour de Dyonire, sous toutes les formes, se marie dans le temple aux chaudrons et aux têtes de bœuf et s'imprime jusque sur la robe du grand prêtre. Tout autour du Temple s'étendent les bois sacrés où les courtisanes prêtresses et les galles impurs se livrent aux croyants. L'Ashera même, cette vieille compagne de Jehovah depuis les juges, trône avec lui jusqu'à Josias dans son Sanctuaire » (2). C'est bien « la déesse Semi-Syrienne ou Phrygienne » qui reparaît ici avec son cortège de saintes prostituées (Kederholl) et de pédérastes sacrés, « ces moines ignobles du Molochisme », dont on n'avait pas encore pu débarrasser le Temple au temps même de la réforme de Josias. En vérité, la Juiverie, toujours si pudibonde et si indignée quand il s'agit des mœurs des « païens » et du soi-disant amour socratique », la Juiverie devrait bien rentrer en elle-même et se souvenir que le vice en question est essentiellement sémitique d'origine aussi bien que de nom, Sodome ! On peut penser ce qu'on veut de Jupiter et de Ganymède ; mais le comble du genre, — et qui

---

(1) L'objection en vertu de laquelle on prétend que personne n'est damné d'avance et que tout le monde peut être sauvé, est tout juste de la même force que l'argumentation des apôtres du Capitalisme, prétendant que sous ce régime tout le monde peut devenir millionnaire. On connaît assez les résultats. Quant à ce qui couronne le petit nombre des élus, la doctrine de l'Église est constante. Relire le sermon fameux qui a surtout contribué à la célébrité de Massillon.

(2) Tridon, loc. cit., p. 74.— *Gen.* XXXVIII, 21 ; *Deuter*, XXIII, 18 ; I *Samuel* II, 22 ; I *Rois* XIV, 24 ; XV, 12 ; II *Rois* XXI, 7 ; XXIII, 4, 7. « Ashera » est un nom différent pour la même divinité, appelée plutôt Astarté à Sidon, Tarut à Carthage, etc., comme je l'ai indiqué dans le chapitre précédent. « Ashera » me semble avoir été — le reflet ou manifestation féminine spéciale de Yahveh — comme Astarté était plutôt le reflet du Baal des Sydoniens etc. Voy. l'article sur *Astarté*, de M. de Baudissin dans la Real- Encyclopadie fur Protestant Théolog. und thirche de Herzog et Plitt. tom. I. Leipzig, 1877.

ne sera jamais surpassé, — se trouve assurément dans le cas mémorable des habitants de cette ville fameuse, qui voulaient à toute force coucher avec les anges envoyés chez Loth (1). Si l'on se rappelle que, d'après les exégètes les plus compétents, les anges de Yahveh ne sont que ses représentants visibles, et, dans beaucoup de cas, Yahveh lui-même sous une forme appréciable (2), on se rendra compte de l'énormité de la conception.

Avant de terminer ce chapitre déjà trop long, et sans prétendre épuiser le sujet, je veux cependant dire quelques mots du rite religieux de la Circoncision. Des écrivains jaloux d'expliquer par les motifs les plus raisonnables les insanités les moins justifiables, ont prétendu qu'il s'agissait là d'une mesure de salut autant que de propreté, — les Sémites ayant le prépuce si long qu'il en résultait un obstacle à l'accomplissement régulier de la fonction de reproduction. Mais, dans cette hypothèse, on ne voit pas bien comment la race sémitique aurait pu se perpétuer dans les temps primordiaux et assurément très longs où elle ne pratiquait pas encore cette petite opération. J'en dirai autant pour ce qui concerne le point de vue hygiénique pur ; car la saleté indéniable des Sémites n'a pourtant jamais paru si desespérée qu'ils fussent réduits à se retrancher ce lambeau de peau sous peine de voir se putréfier la partie essentielle et sous-jacente. Les gens bien informés ont renoncé, d'autre part, à faire remonter au séjour en Égypte l'origine d'une pareille coutume, où elle n'existait d'ailleurs que pour certains cas particuliers.

Il me paraît certain que la circoncision généralisée, propre aux Semites, est un des effets de leur conception religieuse. L'étonnant épisode rapporté au chapitre IV de l'Exode semble décisif à cet egard. (3) « Or, il arriva un jour dans un Khaw que Yahveh attaqua Moïse et cherchait à le tuer. Et Sippara (la femme de Moïse) prit un caillou, et elle coupa le prépuce de son fils, et elle le jeta aux pieds de son mari et elle dit — « tu es pour moi un époux de sang ». Alors Yahveh lâcha Moïse. »

La circoncision, c'est bien du Molochisme mitigé : à défaut de la vie de l'enfant, Yahveh se contente, à l'occasion, de ce lambeau de chair et de la marque indélébile de ce sacrifice sanglant (4).

Que ce Dieu et que ce culte, également atroces, aient été humanisés dans la mesure du possible par les Prophètes et par les Scri-

(1) *Genese*, XIX, 4-9.

(2) Voy. Furst, 5 Hebraiches Worterbuch, art. *Malcak*. 3 edit. tom. I, p. 737.

(3) *Exod.* IV, 24-26, traduction Renan.

(4) Cf. Ghillany, *Menschenopfer*, p. 597. Bottiger, *Kunstmythologie*, t. I, p. 375. Baudissin combat cette opinion sans la refuter. (*Jahveh*, p. 58).

bes de Babylone, auteurs véritables du Mosaïsme, voilà ce qu'on ne saurait contester sans injustice. Encore les Prophètes, dont l'œuvre est d'ailleurs un mélange, néfaste par certains côtés, n'y réussirent-ils que bien imparfaitement. Les dures leçons données par les Assyriens et les Babyloniens, la destruction successive d'Israël et de Juda, mais surtout le séjour forcé d'une partie des Hébreux au milieu des populations de la Chaldée (Captivité de Babylone), effectuèrent ce que n'avaient pu réaliser les menaces de Jérémie : un adoucissement dans le culte et dans les mœurs. Alors apparaît le commandement relatif à l'amour du prochain — c'est-à-dire, dans l'espèce, du concitoyen, du « frère » ; — mais tandis que cette maxime de bienveillance générale, indispensable à la constitution des sociétés, apparaît spontanément chez les peuples de race aryenne, comme l'épanouissement rapide de l'évolution morale, elle porte ici le caractère de la contrainte. Le principe sur lequel elle repose n'est ni la sympathie ni l'intérêt général : c'est la volonté « hétéronome » de Dieu, du Maître. « Tu aimeras ton prochain comme toi-même ; car je suis Yahveh (1) ». « Le Mosaïsme, dit M. de Hartmann, ne soupçonna pas ce que c'est qu'une bonne action en cela même. La crainte de Dieu, voilà pour lui le commencement et la fin de toute sagesse comme de toute vertu. Le commandement n'est exécuté que parce que Yahveh l'a dicté, et c'est uniquement parce qu'il l'a dicté, qu'il revêt un caractere moral. et non parce qu'il est moral en lui-même : d'où il suit que tout commandement doit être gardé de la même façon absolue, et que la désobéissance a toujours la même gravité, qu'elle se rapporte à la loi morale ou aux cérémonies (2) ».

C'est la doctrine qui a prévalu dans ce que les chrétiens appellent la « morale religieuse » et qui condamne aux flammes éternelles, comme coupables d'un même péché mortel, et le libre-penseur qui a mangé de l'omelette au lard un vendredi, et le misérable qui a assassiné son père ou vendu sa patrie.

Comme le dit si bien Tridon, dans des pages admirables qu'il faudrait pouvoir citer tout entières, ce Dieu, ce Moloch débarbouillé à grand peine, n'a pu se débarrasser de sa taie originelle et essentielle : celle qui s'attache à toute religion monothéiste et au culte d'un Dieu unique, forcément arbitraire et sanguinaire, étant tout puissant. Les Prophètes mêmes, malgré de nobles efforts, en dépit de quelques maximes empruntées aux civilisations non sémitiques, les Prophètes retombent à chaque instant dans l'ornière sanglante

---

(1) *Exod.* XIX, 18.

(2) D. Hartmann, loc. cit. p. 445 sq.

de leur déplorable religion. « Voyez ! s'écrie Jérémie, voici le jour où Yahveh Tsebbaoth se venge de ses ennemis, et le glaive les divise et il se rassasie et s'enivre de sang » (1). La morale de ces illuminés, ne s'étend pas au-delà de leurs congénères ; toutes les autres nations, les gentils, les « *goïno* » sont anathèmes, voués au *Cherem*, c'est-à-dire à l'extermination. « Arrivez, nations, et écoutez, peuples, prêtez l'oreille, et tout l'univers, jusqu'aux plantes, parce que Yahveh est en colère contre tous les gentils et en fureur contre toutes leurs armées, et il les a données pour être anathèmes (Cherem) et il les a livrées pour être tuées. Et les corps inanimés sont jetés çà et là ; une puanteur s'élève des cadavres, et des montagnes entières se fondent dans le sang. Et toute l'armée céleste disparaît, et les cieux sont roulés comme un livre, et toutes leurs légions sont précipitées comme la feuille qui tombe de la vigne et comme les fruits murs du figuier. Le glaive de Yahveh est ivre de sang, etc., etc. (2) ».

Du sang ! toujours du sang ! Ils n'ont que ce mot là à la bouche, et même le crucifié du calvaire se croira obligé de le répéter, comme en souvenir des temps affreux où la Pâque molochiste se célébrait par un repas de Cannibales, après un sacrifice humain. « Mangez ! car ceci est ma chair ! buvez ! car ceci est mon sang ! (3) »

Et voilà le Dieu qui va fondre sur le monde aryen ! voilà les poètes et les naturalistes qui vont supplanter Homère et Lucrèce, Aristote et Démocrite, et ruiner la civilisation de la Grèce et de Rome. — en attendant que sur les places et les carrefours de l'Europe sémitisée, surgissent, nouveaux « Topheth », les bûches de l'Inquisition, où le Moloch ressuscité et régénéré pourra se repaître, comme aux beaux temps de la vallée du fils d'Hinnom, de la graisse et du sang des victimes humaines.

C'est pourquoi nous redirons aux générations nouvelles, afin qu'elles les gravent dans leur mémoire et l'apprennent aux générations suivantes, les pages inspirées, et en même temps d'une si terrible réalité, où Gustave Tridon, le martyr du Socialisme et de la Libre Pensée, a résumé la juste malédiction des siècles : (4)

« Viens donc, Jéhovah, et sois jugé par la loi que tu as faite. Lorsque dans la promenade idéale du désert, tu voulais te faire un apanage de tous les crimes, lorsqu'au milieu des éclairs homicides tu lanças le Décalogue réformiste, pensais-tu jamais y être soumis—

(1) Jérémie XLVI, 10.

(2) Isaïe, XXXIV.

(3) Voyez dans le livre de Tridon, le remarquable chapitre intitulé : *La Pâque molochiste*. loc. cit. p. 124 sq.

(4) loc. cit. p. 141 sq

pensais-tu que tes fidèles serviteurs, les auteurs de ta fraude pieuse feraient ta perte, et que tu comparaîtrais en accusé au tribunal de la Raison ?...

« Tu dis : « *Non occides* — tu ne tueras pas » ; et tes mains sont pleines de sang et tu n'as que des pensées de meurtre. Tu revendiques les désastres et les fléaux pour ton ouvrage. Tu n'as su faire de ton peuple qu'une bande d'assassins et tu t'es vanté de fouler les nations aux pieds, comme les raisins dans le pressoir. Tes Prophètes déposent contre toi. Ton nom même t'accuse et te proclame meurtrier, soit que tu massacres par l'épée, que tu détruises par l'incendie ou empoisonnes par la peste.

« Tu dis : « *Non furtum facies*, — tu ne déroberas pas » et tu ne parles aux tiens que le langage du vol. Tu ne leur donnes que le bien d'autrui. N'as-tu pas livré le pays de Kanaan, hommes et femmes, enfants et bêtes, pour partager l'or sanglant, comme un chef de bande avec ses complices ? N'est-ce pas toi encore qui, exaltant leur concupiscence, n'a su leur offrir dans l'avenir qu'un seul idéal : *Spoliation* !

« *Non concupisces* — tu ne convoiteras pas », et pas une de nos joies, pas une de nos gloires et de nos supériorités dont tu ne sois envieux. Accroupi dans le ciel, tu considères avec rage les triomphes de la terre. L'intelligence, la liberté, la civilisation, aiguillons de tes cuisants regrets, sont tes ennemis. Tu mets le poing sur Babel et le pied sur Ninive. Tu t'entends avec tous les despotismes comme avec tous les fléaux...

« Gigantesque incarnation du mal, Gargantua céleste et farouche que n'a pas rêvé Rabelais ; dieu assassin, hypocrite et pervers, complice et instigateur de tous les crimes, que la plus ardente malédiction partie de tes lèvres s'abatte sur toi ! L'Humanité sortie sanglante de tes griffes, te repousse et te condamne au mépris et à la haine. Sombre avatar, cloué au pilori des siècles, sois maudit ! »

ALBERT REGNARD.



L'IDÉE NOUVELLE

Sous ce titre, le sympathique directeur de la *Revue Moderne*, notre jeune ami Paul Cassard, publie sur le dernier livre (1) de notre ami et collaborateur Georges Renard et sur le socialisme contemporain, des pages d'une grande sincerité, insére en premier Paris de la *Revue Moderne* du 10 juillet : Nous croyons devoir reproduire les parties principales de ce travail :

De lugubres heures vont sonner à l'horloge des destinées des Peuples et la meilleure preuve est la plainte sourde qui monte de la terre. Il suffit pour s'en convaincre de prêter l'oreille et d'entendre ce que de tous côtés les penseurs et les écrivains rééditent. C'est le même lamento lugubre qui revient sous la plume de tous ceux qui ont soif de justice, de tous ceux qui saignent sous le fouet des iniquités sociales ; c'est la même prophétie de la catastrophe prochaine, de la banqueroute de la bourgeoisie et du triomphe du Quatrième État, s'il m'est permis de désigner ainsi la classe plus asservie aujourd'hui par le capitalisme que le fut jamais le paysan par le seigneur avant la Révolution.

Écoutez à ce propos ce qu'avec les socialistes écrit M. Georges Renard :

« Regardez la société où nous vivons. Un contraste éclatant y blesse les yeux et le cœur.

« En haut, les hommes à qui toutes les jouissances de la vie sont accessibles ; pour eux, Paris prodigue les féeries de ses hivers; il leur offre à foison bals, concerts, soirées, fêtes de toutes sortes ; il les gorge de plaisir jusqu'à leur en donner la nausée. Sont-ils ennuyés du froid et de la brume ? Ils vont chercher le soleil et le ciel bleu sur les plages fleuries de la Méditerranée. Sont-ils las du tourbillon joyeux qui les emporte ? Ils vont demander la force aux brises salées de l'Océan, le calme aux ombrages centenaires de leurs parcs Ils sont plus heureux que les plus puissants seigneurs d'autrefois ; le monde leur appartient. Ils sont libres d'aller et de venir au gre de leurs fantaisies ; partout des wagons-lits et des paquebots les attendent pour les transporter ou ils veulent ; partout des hôtels somptueux leur épargnent l'ennui de descendre aux vils

(1) *Etudes sur la France contemporaine*. Le Naturalisme, l'influence allemande, le Socialisme, par Georges Renard. Paris, Savine, editeur, 18, rue Drouot. Paris. Prix 3 fr. 50.

soucis du ménage. Ils jouissent de tout, ont les plus belles choses partout. Pourtant qu'ont-ils fait le plus souvent pour obtenir cette situation privilégiée ? Ils se sont donné la peine de naître riches et ils restent riches par le travail des autres. »

Voilà pour vous les heureux de la terre, pour les jouisseurs improductifs dont la fortune presque toujours est tarée. Le côté des misérables est moins gai.

« En bas, c'est le malheureux dont la vie n'est qu'une longue angoisse, le misérable n'ayant droit au moindre plaisir, le damné, condamné à traîner jusqu'à la fin le boulet et la chaîne. Il ne connaît ni l'air pur dans lequel on se retrempe, ni les bonnes journées de calme durant lesquelles le corps demande à la nature ce qui lui est nécessaire d'oxygène pour se vivifier. Il ne peut voyager et se soustraire à son maître, car il ne possède pas ; il ne peut lui résister, car sa défaite est certaine. Jamais de repos, toujours le souci du lendemain. Le chômage le frappe, la maladie le guette, et la misère avec tout son cortège de privations et de vexations entre dans la mansarde. »

Pour compléter ce tableau, empruntons encore quelques lignes à M. Georges Renard que nous avons cité déjà tout à l'heure et voyons si chez le Peuple l'esprit souffre moins que le corps :

« L'esprit souffre, et davantage, dit-il. Quand donc aurait-il pu se développer ? L'abrutissante monotonie du métier, qui dévore leur temps et leur vigueur, voue ces malheureux à l'ignorance et, par suite, aux plaisirs grossiers, à la lourde ivresse de l'alcool ; de là ces demi-barbares qui font tâche au milieu de notre civilisation et qui font l'accuser par leurs souffrances, par leurs vices mêmes, dont elle est la première coupable. Qu'ont-ils fait, en effet, d'ordinaire pour mériter cette existence de bête de somme ? Ils ont commis le crime de naître pauvres et ils restent pauvres en se tuant de travail. »

Après quelques considérations fort bien déduites sur le socialisme actuel, Paul Cassard entre de plein pied dans l'analyse du *Socialisme contemporain* :

Tout d'abord, M. Georges Renard établit la classification des socialistes en deux maîtresses branches, dont chacune se subdivise à son tour en deux grands rameaux : d'une part, dit-il, *c'est le socialisme modéré, repoussant* ou *réclamant* l'intervention législative ; d'autre part, le *socialisme avancé* ayant pour termes opposés et extrêmes le *collectivisme autoritaire ou révolutionnaire* et le *communisme anarchique.*

Le socialisme modéré réclame simplement la liberté et reste partisan de l'individualisme. Il repousse toute intervention de l'État. Tout doit venir de l'initiative personnelle, tout doit triompher par le groupement en un seul faisceau des mêmes intérêts. Il préconise l'association « que tous les ouvriers du même métier habitant une

ville ou un canton s'unissent entre eux pour former une chambre syndicale. Cette chambre sera chargée de veiller aux intérêts communs ; elle assurera l'instruction aux apprentis, les secours aux malades, aux vieillards, aux infirmes, le crédit à ceux de ses membres qui en auront besoin. » Il admet ensuite que toutes ces chambres syndicales se syndiquent à leur tour, se groupent et voilà une force considérable dirigée contre le capital et susceptible de le faire capituler.

Il y a là, selon nous, une grave erreur de la part des mutuellistes, de penser que les initiatives seules arriveront à ce résultat, en admettant qu'elles soient assez osées pour essayer ce moyen. Mais sans aller aussi loin que certains des nôtres qui séparent absolument le principe coopératiste du socialisme, nous admettons que ces deux principes peuvent marcher en s'aidant l'un l'autre. J'avoue ne pas attendre de la coopération les réformes sociales poursuivies par le socialisme, celles surtout ayant trait à la partie économique de son programme ; mais je partage l'avis de M. Charles Gide, (qui a publié, dans la *Revue socialiste* du 15 juin dernier, un article des plus curieux sur la coopération), lorsqu'il dit prêcher surtout la coopération pour faire faire au peuple l'apprentissage nécessaire au bon emploi du capital. « Il n'y a qu'une seule façon pour la classe ouvrière, dit en effet M. Charles Gide, de s'exercer au maniement des capitaux, à la pratique commerciale, au mécanisme des entreprises collectives, c'est d'apprendre à faire elle-même ses affaires pour son propre compte, c'est-à-dire de s'organiser en associations coopératives. » Il y aurait pas mal d'objections à faire à cela (1), mais le défaut de place nous oblige à passer outre.

Le socialisme interventionniste, admet, au contraire, comme son nom l'indique, l'intervention de l'État. Et à ses adversaires, il peut facilement répondre, car il ne manque pas d'arguments.

En voici un :

« Nous n'avons pas besoin de remonter dans la nuit des temps, pour vous montrer comment une simple loi civile suffit à transformer d'une façon profonde la situation économique d'un peuple. Vous vous souvenez comme nous de l'époque où l'abolition du droit d'aînesse multiplia les propriétaires en morcelant de force les propriétés.

« Vos prétendues lois naturelles ne dépendent comme les lois civiles, que des hommes qui les ont faites et d'autres hommes peuvent les défaire.

Vous vous moquez, en vérité, quand vous nous soutenez que la loi n'a rien à voir dans les rapports des hommes avec les choses ou avec les autres hommes. Êtes-vous d'avis qu'un propriétaire a le droit d'empêcher un chemin de fer de passer dans une vallée, sous

(1) Voir sur ce sujet B. Malon : *Manuel d'Économie sociale*, page 378.

prétexte que les terres de cette vallée lui appartiennent et qu'il lui déplait de voir couper en deux ses propriétés ? »

Voilà une des raisons de l'intervention de l'Etat : la raison de nécessité ou d'utilité publique, comme on voudra l'appeler. Et ce n'est pas la seule, car il ne se passe pas de jour, où l'État qui représente après tout la solidarité des intérêts dans la société, n'agisse au nom de tous et pour tous. Ce n'est pas non plus parce qu'il y aura quelques individus lésés par l'interventionnisme qu'il ne faut pas admettre l'intervention.

La première branche est définie. Elle peut se résumer en ceci : que les socialistes qui la forment sont pacifiques, et qu'ils attendent tout de la bonne volonté de chacun. Pas de révolution violente, une simple évolution, disent-ils ! Bah ! est-ce que les seigneurs de 1789 ont accepté les principes de la Révolution d'alors ? Est-ce que la Bourgeoisie n'avait pas employé envers eux tous les moyens de pacification lorsqu'elle en vint à la lutte ? C'est une utopie douce que de croire à l'abandon des privilèges de la classe bourgeoise, et il ne faut pas se leurrer là-dessus. Jamais elle ne cédera.

Les socialistes avancés sont aussi appelés révolutionnaires, dit l'auteur des *Etudes sur la France contemporaine*. Cette définition, ou plutôt cette seconde appellation qu'il en donne est juste, car les socialistes avancés ne croient guère à une évolution pacifique complète. Non pas qu'ils admettent « *quand même* » la violence, mais parce qu'ils la croient inévitable. « Ce qui domine en ce moment tous les débats politiques, dit Benoît Malon dans le *Nouveau Parti* paru en 1881, ce sont les questions sociales : il s'agit d'arracher à la bourgeoisie ses privilèges, en socialisant la production et la circulation des richesses. »

Il sépare ainsi les classes et très justement ne veut dans le camp des exploités aucun indifférent aux réformes économiques réclamées par le Peuple. Il déclare cependant : « Par révolution sociale, nous entendons (disons-le une fois pour toutes), transformation sociale, sans préjuger si cette transformation sera violente ou non. »

Les socialistes révolutionnaires se distinguent surtout par ceci : qu'ils entendent changer la forme existante de la possession individuelle et affirment que toutes les réformes qui ne touchent pas au régime de la propriété ne sont que des palliatifs. Ils répondent victorieusement aux partisans de l'épargne par ces mots :

« Il est assez singulier d'inviter un homme qui ne gagne pas de quoi vivre et qui s'en plaint, à faire des économies. Autant lui dire de manger de la brioche, faute de pain. Supposez pourtant que l'ouvrier rogne sur ses besoins quelques centaines de francs, qu'il puisse mettre de côté. Qu'adviendra-t-il ? S'il épargne assez pour devenir patron, il ne peut l'être, qu'à la condition d'employer des ouvriers, il aura monté en grade ; mais ceux qu'il emploiera seront

encore dans la situation inférieure où se trouvait leur maître d'aujourd'hui ; il n'y aura rien de changé, qu'un patron de plus. Le capital et le travail continueront leur lutte inégale. »

A ceux qui poussent plus loin la question de l'épargne et qui certifient avec les économistes à courte vue que le jour où les travailleurs auront assez épargné, ils pourront devenir à leur tour propriétaires et associés des usines qui les salarient à cette heure, Benoît Malon répond ceci (1) :

« Pour épargner, il faut consommer moins ; si la consommation se restreint, la production doit en faire autant ; par conséquent chaque fabrique a besoin de moins d'ouvriers ; elle jette sur le pavé ceux qui sont de trop, et alors ceux-ci sont obligés de mourir de faim, à moins qu'ils ne s'offrent au rabais, ce qui fait baisser les salaires et rend l'épargne impossible, à moins encore qu'ils ne soient secourus par leurs camarades plus heureux, ce qui dévore l'épargne passée et à venir. Calculez après cela combien de siècles coûterait le rachat des usines, dont la valeur aurait été d'ailleurs croissant d'année en année. »

M. Georges Renard passe rapidement sur cette partie de l'historique du collectivisme et se borne à en constater les moyens.

Examinant le point de départ de l'argumentation collectiviste, l'éminent auteur de la *France contemporaine* fait justement remarquer que cette école a retourné la théorie chère aux économistes bourgeois : *Le travail est le fondement du droit de propriété.*

« C'est une chose curieuse, dit-il, ils ont pris et retourné pour ainsi dire contre l'ennemi ses propres canons. »

Si le collectivisme conclut à l'expropriation des détenteurs du capital, terre ou argent, s'il réclame le travail en commun, il n'exclut ni les droits de l'enfant, ni le droit à l'existence pour les invalides et les incapables. N'étant qu'une des restrictions du socialisme, restriction dans le sens économique, il ne tend à ce titre à supprimer aucun des *desiderata* de l'intelligence. Il ne signifie pas seulement : affranchissement du travail, justice économique, mais épanouissement harmonique de l'être humain, évolué dans toutes les directions de l'être et du cœur. Il admet que ce qu'on l'accuse de renverser, il veut le modifier, mais il ne le fait point disparaître ! C'est l'évolution des choses les plus respectées : famille, religion, propriété, évolution, qui fait qu'elles révèlent telle ou telle forme, suivant les lieux et suivant les époques.

Notre éminent ami Benoît Malon à qui nous sommes fréquemment obligés de faire des emprunts l'a dit en l'un de ses derniers articles (2).

---

(1) *Manuel d'Économie sociale*, p. 378.

(2) *Revue Socialiste* du 15 octobre 1887.

« Si je me prononce contre le monothéisme régnant, contre la forme familiale actuelle et contre la forme individuelle d'appropriation, s'ensuit-il que je ne veux ni religion, ni famille, ni propriété ? Nullement. Je sais qu'il n'est pas de société possible sans une religion, c'est-à-dire sans une conception quelconque de la vie, servant de base à une morale commune ; sans une forme familiale déterminée ; sans un mode quelconque d'appropriation des produits.

« Mais la Religion, la Famille et la Propriété revêtent successivement des formes diverses ; elles se modifient solidairement à chaque développement important de civilisation. Ainsi un certain panthéisme (qui n'a pas dit son dernier mot) a succédé au fétichisme, le polythéisme au panthéisme, le monothéisme au polythéisme ; ainsi le monothéisme est maintenant combattu et sera inévitablement remplacé par un naturisme monistique et humanitaire qui se cherche. Or, laquelle de ces formes est plus spécialement la religion ? Aucune. Chaque grand stade de civilisation a sa forme religieuse passagère, reflet d'un état mental et social particulier.

« Pour la famille il en est de même. La famille promiscuitaire correspondit au vague et lourd communisme des sociétés naissantes. Elle fit bientôt place à la famille patriarcale qui, à son tour, fut noyée dans un polygamisme général. Bientôt, sous la pression de certaines circonstances d'ordre multiple, l'Occident se fit monogame, mais en maintenant la subordination presque absolue de la femme. Cela nous a donné la famille actuelle, si insuffisante que, notamment dans les pays où une longue pratique du divorce n'a pas adouci les mœurs, elle est désorganisée par l'adultère, déshonorée à toute heure par l'assassinat. »

Après les collectivistes, les communistes anarchistes, les blanquistes, les possibilistes et les indépendants figurent tour à tour en l'ouvrage de M. Georges Renard. Les chefs des blanquistes sont Édouard Vaillant, Eudes, Granger, Chauvière. Ils n'ont aucune théorie spéciale et combattent tour à tour avec chacune des fractions du parti socialiste. Ils croient à la nécessité finale d'une insurrection, aussi l'auteur les rattache-t-il à la tradition de Gracchus Babeuf. Enfin l'auteur développe les doctrines des possibilistes et des indépendants à propos desquels il insiste d'autant plus qu'ils admettent, eux aussi, l'évolution avant la révolution ; et là se termine la deuxième branche du classement du socialisme contemporain dans la *France contemporaine*.

L'ouvrage de M. Georges Renard, s'il n'apporte aucune donnée nouvelle, aura du moins pour résultat de faire connaître par un plus grand nombre ce que sont les doctrines des socialistes et à quoi se résument leurs aspirations. En ce siècle d'agonie, à la fois mentale,

politique et économique, où le juste essuie l'affront du taré, où le travail est dédaigné par le capital, et où toute chose juste est déclarée dangereuse, il est bon que quelques-uns proclament que l'heure des revendications justicières va sonner.

Etre socialiste, c'est vouloir une plus grande somme de justice pour chacun, une plus équitable répartition des produits du travail, une plus large conception de l'idée de patrie, aussi est-ce un crime à cette heure où le nationalisme sanglant se réveille menaçant, où le capitalisme, profitant de l'abondance des bras,— produit de l'organisation actuelle du travail — exige plus que jamais un effort plus considérable pour moins de salaire, et où aussi la justice frappe inexorablement le misérable à mesure que la permission d'abuser impunément s'accroît pour les puissants, aussi, dis-je, est-ce un crime de se déclarer socialiste. Toujours le présent a eu peur de l'avenir, et toujours les cerveaux étroits ont été les plus longs à en admettre la possibilité, puis à l'accepter. Balzac qui connaissait les hommes a dit : « Celui qui verrait à deux siècles de distance, mourrait sur la place publique chargé des imprécations de la foule. » Mais le passé à beau faire il n'arrivera pas à escamoter l'avenir.

Et après cette conception d'un monde nouveau, ce monde sera-t-il éternellement quiet et heureux ? Qu'on ne le pense pas, car l'histoire est là pour nous enseigner que la matière comme l'esprit se transforme et que, ce que nous envisageons comme un but n'est peut-être qu'une étape. C'est une série de transformations à accomplir que de progresser, et nul n'oserait avancer que le progrès a une limite. En mathématique l'infini n'est pas égalable, puisqu'on ne peut que s'en rapprocher sans jamais l'atteindre ; en fait de progrès des sociétés il en est de même. D'autres sociétés viendront dont les besoins et dont les aspirations ne seront plus en harmonie avec l'état actuel qu'elles auront. Trop à l'étroit en les formes que leur auront léguées les sociétés précédentes, elles chercheront à briser les nôtres aujourd'hui. Et ainsi toujours jusqu'à ceque notre planète disparaisse, les générations qui passent concevront un idéal supérieur, idéal auquel elles tendront.

La *France contemporaine* de l'écrivain sympathique, compétent et distingué qu'est Georges Renard, a le très grand mérite de montrer qu'une poussée se prépare, dans ce sens, d'embrasser l'ensemble des doctrines du socialisme et d'enseigner à ceux, encore fort nombreux, qui l'ignorent, ce qu'il est réellement. Cette dernière raison est d'une si grande importance pour nous que n'eût-il que ce titre à notre reconnaissance, nous la recommanderions encore comme une des œuvres les plus utiles de ces derniers temps.

PAUL CASSARD.

LA SUPPRESSION DES OCTROIS

« Il ne faut pas beaucoup de probité pour qu'un gouvernement monarchique se maintienne... dans un état populaire il faut de la vertu. Elle est la base de toute république durable ».

Montesquieu entendait-il par le mot Vertu, la violation perpétuelle des principes proclamés ? En ce cas sa parole atteindrait nos représentants se disant partisans de la proportionnalité de l'impôt et laissant subsister les octrois.

Abolis par la République de 1848, ils furent rétablis par Louis Bonaparte et depuis ils subsistent, bien que nombreuses aient été les protestations.

En 1864, MM. Glais-Bizoin et Eugène Pelletan demandèrent sans succès leur suppression. En 1880, M. Menier renouvelait la même demande sans autres résultats. Enfin le 22 Juin 1886, M. Yves Guyot rappelait à ses collègues le rapport dans lequel Dupont de Nemours dénonçait à l'Assemblée nationale de 1791, l'iniquité des impôts indirects et en particulier des octrois, si onéreux aux pauvres.

La Commission parlementaire, à l'examen de laquelle la Chambre a renvoyé le projet de M. Yves Guyot, a conclu à sa prise « en considération », dans son rapport du 17 Janvier 1887.

Depuis, les choses en sont resté là. Les gouvernants ne sont pas pressés d'abolir une taxe qui, si elle est vexatoire au premier chef, permet de saisir l'argent du contribuable sans que celui-ci s'en aperçoive. Mais s'il est naturel que dans une monarchie l'on cherche à plumer la poule sans la faire crier : le contribuable n'aimant point pourvoir aux amusements d'une Cour, et à la dotation de princes et de princesses dont il ne revendique nullement la paternité ; il ne devrait pas en être de même en République.

Pourquoi en effet en régime de suffrage universel et en République de liberté politique, dissimuler, dans le prix de la marchandise, l'impôt destiné à couvrir des dépenses d'intérêt public ?

Est-ce pour que le possesseur de 1 200.000 fr. de rente ne paie pas plus que le salarié obligé d'entretenir sa famille avec un gain annuel de 1.200 francs ? Le motif n'est guère admissible pour des républicains, il l'est moins encore pour des socialistes.

Arrivons aux chiffres.

L'octroi de Paris, ainsi que le constatent les statistiques, prélève annuellement 325 fr. sur le strict nécessaire d'une famille composée de cinq personnes. Nos politiciens « dévoués aux intérêts des classes laborieuses », savent-ils que ce prélèvement de 325 francs, opéré par l'octroi sur un salaire annuel de 1.200 fr., occasionne de privations ?

La politique ne les absorbe cependant pas au point de leur faire oublier les résultats de l'enquête sur les salaires faite pendant les grèves de Montceau-les-Mines. Une Commission officielle a constaté qu'il fallait au minimum 100 francs par mois, — c'est-à-dire 1.200 frans par an, et cela, hors des villes, — pour assurer le strict nécessaire à une famille de mineurs composée de cinq personnes.

Il est vrai que pour améliorer la situation, les municipalités donnent des bals dont les frais sont en partie couverts par les recettes de l'octroi si lourd au travailleur. Le lendemain, on lit dans les journaux : « Le principal buffet avait été installé dans la salle à manger où un grand lustre de 72 lampes et huit de 54 jetaient des torrents de lumière dorée. Cette fête a été favorable aux intérêts des travailleurs » !

Plusieurs fournisseurs de la Municipalité ont en effet réalisé quelques bénéfices, ce qui leur a permis d'augmenter leur fortune personnelle. Il faut chercher ailleurs les améliorations sociales.

Revenons aux octrois. Ce sont, nous dira-t-on, les favorisés de la fortune, les industriels qui profiteront de sa suppression en refusant d'abaisser les tarifs.

A cela nous répondrons que la concurrence que se font les commerçants est la meilleure garantie de la baisse des prix.

La preuve en est que les statistiques officielles démontrent que l'augmentation de la consommation suit toujours la diminution des taxes. « Ainsi en 1852, dit M. Yves Guyot dans son rapport pris en considération par la Chambre le 7 janvier 1887, il y a une diminution sur le vin de 6 %; en 1853 la consommation du vin augmente de 7,5 % par rapport à 1851 ; il y a une diminution de tarif en 1880 de 11,5 %, la consommation augmente de 20 %. Après la guerre, la taxe pour les alcools augmente de 18,3 %, la consommation diminue de 54 %. Pour les bières, en 1851 la taxe diminue de 6 %, la consommation augmente de 47 %; en 1871, le tarif augmente de 229 %, la consommation diminue de 30 % ».

Les partisans de l'octroi s'appuieront peut-être, pour détruire l'argumentation de ces chiffres, sur ce que l'augmentation de la taxe et la diminution de la consommation ne correspondent pas d'une façon mathématique.

Ils feraient fausse route. M. Martin ingénieur des ponts et chaussées fournit une explication de cette différence dans son Rapport sur la suppression des octrois de Périgueux.

Il constate qu'une taxe de 5 centimes, imposée sur chaque poulet, a fait augmenter en moyenne le prix de celui-ci non pas de 5 centimes, mais de 68 centimes en moyenne, les paysans ayant cherché des débouchés pour leurs volailles dans les petites villes voisines de leur commune qui avaient le bonheur de n'avoir pas d'octroi ».

Puisque l'on impose les objets indispensables à l'existence, ne serait-il pas plus économique de taxer l'air? Quelques fonctionnaires suffiraient pour calculer ce que chaque contribuable peut en consommer.

Les percepteurs suffiraient à la rigueur pour lever cet impôt. Plus besoin d'entretenir le nombreux personnel nécessité par l'octroi. Plus de frais occasionnés par le temps perdu en stationnement dans les gares ou aux portes des villes, par les transactions onéreuses auxquelles donnent lieu les déclarations les plus consciencieuses. Plus d'actes de férocité fiscale. Le mot férocité n'est pas trop fort. M. Yves Guyot rapporte, en effet, qu'à Toulouse des employés d'octroi ont poussé le zèle jusqu'à tendre une corde à travers une route pour arrêter un cavalier qu'ils considéraient comme un fraudeur. Le cheval s'abattit : on le tua ; l'homme eut la cuisse brisée : on l'amputa.

Il serait cependant facile de remplacer les octrois par un impôt moins vexatoire et moins inique.

La valeur des terrains n'est-elle pas en raison directe des avantages qu'ils offrent?

L'impôt sur la valeur vénale de la propriété, permet de demander à chaque habitant de Paris une taxe proportionnelle aux avantages que lui offre la portion de propriété qu'il occupe.

Cet impôt produirait d'une façon plus conforme à la justice les 145 millions que fournit actuellement l'octroi de Paris.

La valeur de la propriété foncière, tant en terrains bâtis que non bâtis, s'élève pour Paris à 21 milliards d'après les travaux de la Commission nommée par le Conseil municipal. Le chiffre trouvé par le ministre des finances est de 17 milliards. Nous nous baserons par déférence sur la donnée officielle.

Il est juste que les terrains vagues réservés le plus souvent par leurs possesseurs, pour de fructueuses spéculations supportent le poids de l'impôt.

On a jugé contraire à la morale, l'agiotage sur les farines. L'agiotage sur les terrains est-il plus respectable? Quant aux moyens les difficultés de l'évaluation vénale ne sont pas aussi grandes que le croient les partisans de l'octroi. Le président et trois membres de la Commission des contributions directes déclaraient eux-mêmes en 1878 qu'il était plus facile d'estimer la valeur vénale que le revenu.

Une taxe de 8,53 ‰ sur les 17 milliards que représente la valeur vénale de la propriété, produirait les 145.010.000 francs de recettes fournies aujourd'hui par l'octroi. Les travaux d'utilité publique donnant plus de valeur aux propriétés avoisinantes les endroits où ils ont lieu, les habitants d'un quartier seraient désormais imposés en raison des améliorations dont ils profitent directement.

L'injustice qui se commet actuellement au détriment des populations ouvrières cesserait.

Précisons :

Les 17 milliards donneraient au fisc à raison de 8,53 ‰, 145.010 000 francs de recettes, tandis qu'ils représentent, en réalité, calculés à 5 % d'intérêt net 850 millions de revenu pour les propriétaires. La taxe de 8,53 ‰ sur la valeur vénale se transforme donc indirectement en une taxe de 17,06 % sur le revenu net des propriétaires, c'est-à-dire sur les 850 millions de revenu que représente la propriété foncière à Paris.

Le propriétaire répartirait cette nouvelle charge sur les diverses parties de son domaine selon qu'elles seront plus ou moins bien distribuées, plus ou moins avantageuses pour les locataires.

Le travailleur marié et père de trois enfants, se verrait de la sorte augmenter de 51 fr. 18 c s'il occupe un logement de 300 fr. Mais l'octroi ne prélèverait plus sur son salaire 325 francs par an. Il réaliserait donc une économie de 273 fr. 72 c.

Les familles composées de 5 personnes et occupant des appartements de 1.500 francs verraient leur loyer subir une augmentation de 255 fr. 90 c Elles paient actuellement à l'octroi, à raison de 65 francs par personne, 325 francs au minimum. Elles réaliseraient ainsi une économie de 69 fr. 10 c.

En revanche celui qui occupe un appartement d'une valeur locative de 10 000 francs ou un hôtel d'une valeur locative de 50.000 fr. mérite-t-il d'être plaint, s'il se voit augmenter de 1.706 francs ou de 8.530 francs par son propriétaire? 1.706 ou 8.730 francs de moins pour cet homme, c'est un bijou de moins à donner à une fille de joie ou un cheval de moins auquel casser les jambes en le faisant courir aux courses d'obstacles.

L'impôt ne doit il point s'appesantir plutôt sur le superflu que sur les sources même de la vie : l'alimentation, le chauffage et la boisson? Ne doit-il pas atteindre de préférence la partie du revenu que l'on étale à la vue du fisc par vanité, par luxe ou par amour du confortable? Assurément. Mais nos législateurs ont actuellement une question bien plus importante à résoudre : Comment se faire réélire?

RAYMOND.

CORRESPONDANCE



A M. B. Malon, directeur de la *Revue Socialiste.*

Paris, le 11 juillet 1888.

Monsieur et cher citoyen

J'ai sous les yeux la dernière livraison parue de l'Histoire des civilisations du docteur Gustave Le Bon et j'avoue que ce n'est pas sans une certaine surprise que j'ai lu sa théorie de la guerre envisagée comme facteur essentiel du progrès. Il m'est, je l'avoue, toujours pénible de voir un homme de savoir tomber dans le sophisme et en arriver à proclamer la guerre comme la loi immuable de progression de l'humanité.

Qu'aux premiers âges de l'humanité la lutte de peuplade à peuplade ait été une condition indispensable de perfectionnement, rien de plus vrai. A cette époque, le seul progrès à envisager était l'augmentation de la force physique.

De nos jours, sous le clinquant des mots dont nos rhéteurs se plaisent à voiler le nu des choses, la cause vraie de la guerre moderne est la même qu'il y a 6.000 ans : la lutte pour l'existence ou plus brutalement encore : la faim.

Voilà pour le passé et pour le présent. Je ne nie pas la nécessité indiscutable d'un agent de concurrence nécessaire au progrès. mais je nie que la guerre doive rester perpétuellement ce seul agent.

M. Le Bon le dit lui-même, quelques chapitres plus haut : la guerre industrielle est destinée à remplacer d'une façon plus terrible la guerre militaire.

Les philosophes, à force de voir cette loi implacable de lutte, de concurrence vitale s'imposer à tous les êtres, l'ont appliquée également à l'homme, mais là les faits ne se sont point du tout accordés avec les théories ; la raison en est simple : La société humaine. si imparfaite qu'elle soit, par sa nature même tend à ne constituer qu'un seul organisme social ; en un mot la société est un groupement d'organes dont chacun constitue un individu, de même qu'en biologie nous voyons un agrégat de cellules former un être. Existe-t-il une concurrence quelconque entre les poumons et le cœur, l'estomac et le cerveau ? Non, une telle concurrence serait la mort de l'individu, la mort, la putréfaction finale n'étant après tout qu'une dissolution de société.

De bonne foi : si l'on considère l'animal nu, isolé, réduit à sa force seule, on comprend qu'il doit livrer une lutte de tous les instants pour la conservation de sa race ; mais considérez l'homme moderne, avec ses machines puissantes, ses constructions géantes, asservissant la nature d'un geste, on voit alors que la lutte vitale devra se réduire à quelques oscillations économiques et si en ce moment la société souffre, il faut chercher le remède non dans des guerres de nationalité comme le prétend M. Le Bon, mais bien dans une répartition plus égale de la richesse publique. La société souffre d'un excès de sang dans un organe, excès qui appauvrit les autres, voilà tout.

Si M. Le Bon veut simplement dire que la guerre civile est nécessaire pour le progrès des idées sociales, il ne fait qu'exprimer un fait, je lui ferai alors observer que cette guerre est voulue non par les novateurs, mais bien par les conservateurs dans le sens le plus large du mot, mais encore une fois qu'il n'en fasse pas une loi naturelle, car c'est là un fait que je vois se reproduire dans toutes nos histoires : nous cherchons à justifier notre servitude par je ne sais quelles lois occultes que tout le monde est tenu d'adorer sous peine d'excommunication.

Je vous prie d'excuser cette trop longue lettre et je vous présente mes salutations empressées. E. Renoult.

Genève, 19 juillet 1888.
Chalet des Pléiades, Flavissant.

Monsieur Benoit Malon, rédacteur de la *Revue socialiste.*

Monsieur,

Une lutte bien vive vient d'être entreprise, à Genève, contre les maisons de tolérance et toutes les infamies qui se rattachent au système de la « Police des mœurs ».

Je vous envoie quelques brochures qui vous mettront au courant de la question, brochures qui ne sont pas de moi, et auxquelles je me permets de joindre deux exemplaires d'un travail que j'ai commencé sur les « Délits contre les mœurs ».

Puis-je vous prier de bien vouloir, dans votre prochain numéro de la *Revue socialiste*, nous donner un coup de main, c'est-à-dire un petit article sur la question, au point de vue socialiste. Ce qui est actuel à Genève, l'est pareillement en France. Et d'ailleurs les questions sociales ne sont-elles pas, par leur essence même, des questions internationales.

De divers côtés s'élèvent ici des voix au nom de la liberté individuelle. Mais il s'agit, me semble-t-il, plus encore d'une question de justice et de protection de la part de l'État.

Il y a là un chapitre des plus émouvants de la question sociale. Quoi de plus inique et de plus révoltant que cette exploitation de toute une catégorie des filles du pauvre en faveur des hommes de joie!

Je m'adresse donc à vous, monsieur, dans l'espoir de pouvoir communiquer aux journaux quelques lignes provenant de l'un des représentants les plus autorisés du socialisme contemporain.

Merci d'avance, car je compte sur vous.

Veuillez agréer, monsieur, l'assurance de mes sentiments dévoués.

Louis Bridel, juriste.

L'éminent auteur de *la Femme et le Droit* peut être assuré que nous sommes contre l'abominable mise hors la loi qu'il nous signale et qui est un des côtés de l'exploitation capitaliste et du paupérisme en résultent. A propos du livre remarquable de Louis Fiaux, *la Police des mœurs en France et dans les principaux pays de l'Europe*, nous nous prononçons, dans cette livraison même, contre la prostitution réglementée. Ce vestige d'esclavage, honte du temps présent et comme moyen de moralisation, nous réclamons tout d'abord pour la femme le droit de vivre avec aisance et sécurité de son travail, lorsqu'elle doit recourir au travail et la protection sociale en toutes circonstances. Le droit à une existence humaine et suffisante, dans la mesure des ressources sociales étant le premier des droits.

B. M.

Paris, ce 2 Août 1888

Mon cher ami,

Voulez-vous m'accorder un peu d'espace pour entretenir les lecteurs de la Revue d'une importante manifestation féminine, je veux parler du Congrès international des femmes, tenu récemment à Washington. Ce congrès à une importance trop grande au point de vue des droits sociaux de la femme pour que, à défaut d'une étude, que l'insuffisance de documents nous force à ajourner, nous ne le mentionnions pas ici, comme un fait de grande portée et une manifestation éclatante des progrès que fait l'idée de revendication sociale chez les femmes (1)

Toutes les nations du monde étaient représentées à ce congrès et la diversité d'origine de ces courageuses militantes, apportant

(1) Disons, à l'honneur de notre pays que le premier congrès féminin international eut lieu à Paris, en 1878. Il réunit 220 participants qui, répartis dans les cinq sections : *Histoire, Pédagogie, Economie, Morale et Législation*, formulèrent les vœux suivants, presque tous réalisés totalement ou partiellement aujourd'hui :

Identité de l'enseignement pour filles et garçons ;

Libre accès des femmes aux grades universitaires et aux emplois professionnels ;

Abolition des lois restrictives du droit de réunion et d'association ;

Fondation d'œuvres laïques venant en aide aux prisonnières ;

Réforme de la législation civile dans le sens de l'égalité des deux sexes ;

Rétablissement du divorce. (R. S.)

chacune les aspirations et les revendications propres à sa race ou à sa nationalité, a produit un ensemble si complet et si considérable que des auditeurs enthousiasmés ont osé comparer ces *Cahiers féminins* aux immortels *Cahiers des Baillages* dont par les États Généraux de 1789 est sortie la grande Révolution française qui a transformé le monde moderne.

Le Congrès de Washington avait et devait avoir des buts plus modestes. Les sujets suivants ont été traités :

Education ; *Philanthropie* ; *Sociétés de tempérance* ; *Travail, réglementation et salaire* ; *Intervention des* Chevaliers du travail *dans les questions du travail des femmes.*

Ont été ensuite traitées les questions suivantes : *Des femmes dans le commerce, dans l'administration et dans les professions libérales :*

De la capacité juridique et politique de la femme : *De la femme au point de vue des mœurs et notamment l'abolition de la réglementation de la prostitution* ;

De l'organisation de sociétés de femmes dans tous les pays.

Toutes ces questions ont été abordées scientifiquement avec un grand luxe d'observation, d'érudition et une compétence réelle. Nous devons féliciter ces vaillantes citoyennes ; il est impossible qu'une si imposante manifestation ne soit pas très féconde en résultats pour l'amélioration du sort de la femme et, par suite, pour le progrès social.

Nous avons le regret de dire que, de toutes les sociétés de femmes françaises, l'*Association pour l'œuvre des libérées de Saint-Lazare* a seule répondu à l'invitation adressée officiellement par les femmes américaines, d'assister au congrès de Washington.

De cette œuvre généreuse de solidarité et de relèvement, dont Mme Isabelle Bogelot est l'infatigable directrice et Mme Émilie de Morsier l'éloquente vice-présidente, la *Revue Socialiste* a souvent entretenu ses lecteurs ; nous n'y reviendrons donc pas. Disons seulement que c'est Mme Isabelle Bogelot, dont toute la vie est maintenant employée à l'œuvre de relèvement qu'elle dirige, qui a été désignée comme déléguée. Elle a accepté avec son dévouement et sa vaillance ordinaire et elle est partie seule pour porter aux femmes américaines le salut des femmes françaises.

L'accueil qu'elle a reçu comme représentante de la France, les témoignages de cordialité, les égards, les honneurs de préséance qui lui ont été prodigués, ont prouvé une fois de plus que la grande République américaine n'a pas oublié que la France maintenant républicaine est pour elle une sœur aînée et que, malgré les Bancroft et les Grant, sinistres applaudisseurs de Guillaume, en 1870-71, le sang français versé à Yorck-town et à Hudson pour l'indépendance améri-

caine a cimenté une amitié indestructible entre les deux grandes Républiques.

Non seulement Mme Bogelot a été l'objet de toutes les attentions, mais encore elle a été investie des fonctions de trésorière générale du prochain congrès international féminin, l'assemblée spécifiant que l'on tenait à honorer la France républicaine en cette circonstance.

Une autre satisfaction d'une nature plus douce était réservée à Mme Bogelot. L'un des buts de son voyage était de s'occuper du sort des prisonnières en Amérique. Elle rencontra, dans une de ses visites aux prisons de Washington, une malheureuse Italienne âgée de 24 ans et mère d'un enfant de 9 ans, condamnée à mort pour avoir tué d'un coup de revolver son mari indigne et brutal. Les démarches les plus pressantes pour une commutation de peine n'ayant produit aucun résultat décisif et le jugement en appel ayant confirmé la sentence, la malheureuse Chiara Cignaralle allait être pendue, le 17 août.

Notre éminente compatriote intervint avec sa générosité et son ardeur habituelles pour le bien. Elle n'osait trop espérer et de France, après son retour, ne cessait d'intercéder encore en faveur de la malheureuse. Le succès a été digne des efforts. Nous avons pu assister à la réception du télégramme annonçant la commutation de peine. Madame Bogelot, débordante de joie, n'en revenait pas d'avoir pu sauver encore une existence humaine, elle qui en sauve tant sur un autre terrain, par son activité et son dévouement de tous les jours.

Je termine en répétant que le congrès féminin de Washington a été un grand succès et qu'il aura sur la vie sociale américaine une influence émancipatrice considérable.

Bien cordialement votre

RODOLPHE SIMON.



LE MOUVEMENT SOCIAL

EN FRANCE ET A L'ÉTRANGER



Sommaire.— France : Les évictions capitalistes de Rive-de-Gier, Terre-Noire-Bessèges, Commentry-Fourchambault.— Congrès ouvriers et mutualistes.— Congrès universel des Libres-Penseurs. Angleterre : Le Congrès international ouvrier de Londres.— Les progrès du Socialisme dans le Royaume-Uni. Allemagne : Une publication du parti socialiste allemand. — Les assurances ouvrières devant le *Reichstag*. Italie : La libération d'Amilcare Cipriani.— Le quatrième Congrès national du parti ouvrier italien. Suisse : La proposition Favon-Decurtins devant le Conseil national. Belgique : Charles Houzeau. Danemark : Le Congrès ouvrier socialiste. Norwége : Progrès du Parti ouvrier. Russie : Un nouveau journal socialiste clandestin. Brésil : L'abolition de l'esclavage. — P. S. La journée du 8 Août.

FRANCE

Pendant que la crise politique dont l'agitation plébiscitaire et boulangiste a été la manifestation la plus aigüe, diminue, les antagonismes économiques se creusent toujours plus profonds, entrainant des populations toujours plus nombreuses dans le gouffre de misère ouvert par les crises industrielles et les chômages Nous eûmes il y a quelques années, le manufacturier Arbel, sénateur dit républicain, hélas ! qui mit, à Rive-de-Gier, plus de deux mille ouvriers sur le pavé — pour transporter purement et simplement son usine en Belgique, afin d'accumuler plus rapidement les millions.

Il y a quelques mois, c'étaient les grandes usines de Terre-Noire, la Voulte et Bességes qui fermaient brusquement, jetant encore sur le pavé plus de dix mille prolétaires (familles comprises) et confisquaient pour cinq millions de salaires arriérés et de fond de caisse de prévoyance.

Le directeur général, un nommé Euverte, est un clérical forcené : il souffletait, à Terre-Noire, les hommes émancipés et libres qui refusaient d'ôter leur chapeau devant les processions qu'il organisait ; il eut mieux fait d'être davantage à sa direction industrielle. En attendant à Terre-Noire, à la Voulte, à Besseges, la misère a pris les proportions d'une catastrophe sociale.

Admettons que l'on puisse allégner que le désastre est dû, en ces temps de concurrence cadméenne, à des circonstances indus-

trielles plus fortes que les hommes. On ne pourra pas invoquer une telle excuse en faveur des capitalistes sans foi ni loi qui, à Rive-de-Gier, veulent reprendre les mines qu'ils avaient laissées péricliter et que les courageux ouvriers auxquels elles avaient été concédées avaient améliorées à force de travail et de privations.

On connaît l'histoire :

Dans une lettre datée du 2 septembre 1886, M. Raveaud, directeur des mines de Rive-de-Gier, écrivait à M. Laur, député de la Loire, que le conseil d'administration de la *Société anonyme des houillères de Rive-de-Gier* consentait à abandonner, en faveur du Syndicat des mineurs, les concessions de Reclus, Collenon, la Cappe, Gravenaud, la Montagne-de-Feu, Grozagaque, la Verrerie-Chantegraine, Grond'-Marin, les Deux-Verchères, Combes, Eygarande et Couzon.

Les mineurs acceptèrent, et lourdes furent les charges qui pesèrent sur eux. Dès le début, ils furent tenus d'assurer le fonctionnement des pompes destinées à épuiser les eaux, fort abondantes dans le bassin de Rive-de-Gier, qui s'étend sous les lits de divers cours d'eaux, et devant l'envahissement desquelles les capitalistes avaient reculé, parce que le fonctionnement des pompes d'épuisement grevaient le prix de la tonne de 2 fr. 75.

Ils s'en tirèrent à force de travail dangereux, pénible... et non payé.

D'autres charges que celles provenant de l'envahissement des eaux incombèrent encore aux courageux mineurs. Ils dûrent faire face aux intérêts d'une dette hypothécaire de 12.637.500 fr. dont voici l'origine :

La Compagnie, de Rive-de-Gier faisait partie, il y a quelques années, de l'ancienne compagnie des mines de la Loire. Cette société s'est divisée, vers 1852, en quatre sociétés connues sous les noms de Compagnies des Mines de Montrambert, de Saint-Étienne, de la Loire et de Rive-de-Gier. La Compagnie générale avait une dette évaluée à 22.800.000 francs.

Cette dette devint commune aux quatre Compagnies solidairement responsables. Chacune de ces concessions de ces Compagnies fut hypothéquée pour la totalité de la dette. Dans le compte-rendu de l'assemblée générale des actionnaires de la *Société des houillères de Rive-de-Gier*, tenue le 29 mars 1886, on relève les chiffres suivants : 10.110 obligations valant 12.637.500 francs sont en circulation ; elles représentent, à la date du 1er décembre 1885, la dette commune de la Société générale de la Loire.

Malgré tout, et contre toute espérance, la société des ouvriers mineurs avait paré à tout, remis les mines sur pied, si l'on peut dire ainsi. Une récompense les attendait : le 5 juin ils découvraient à la Montagne-de-Feu un nouveau gisement considérable et qui promettait d'être rémunérateur. Le secrétaire mineur Peillon eut l'im-

prudence d'annoncer la chose dans les journaux. La Compagnie cessionnaire, dès qu'elle apprit la nouvelle, s'empressa d'assigner le Syndicat des mineurs à *déguerpir*— selon l'insolente sommation de ces Shylock aux ouvriers mineurs —, à abandonner immédiatement les mines restaurées par leur travail et par leurs privations !

Que dites-vous de cette honnêteté capitaliste ?

Comme la magistrature est généralement acquise aux riches et aux puissants, il est à craindre qu'elle ne s'empresse de prêter la main à la criminelle spoliation méditée par la *Compagnie houillère de Rive-de-Gier*.

Voici maintenant un autre fait qui prouverait, s'il en était encore besoin, que le sens de la justice et du devoir social n'existent pas plus pour l'actionnaire (cet oppresseur, ce spoliateur anonyme du temps présent) que pour le dernier Fuégien.

Il s'agit cette fois encore, comme pour les cas des sieurs Arbel et Euverte, de l'éviction en masse de toute une population ouvrière.

Voici les faits :

Dans le livre récent de notre ami et collaborateur Chirac : *L'agiotage sous la troisième République*, on peut lire (tome II, p. 250-251):

« La Société anonyme de Commentry-Fourchambault, c'est-à-dire des *baron de la Rochette*, des *vicomte Benoist d'Azy*, des *du Breteuil*, des de St-Cermain, des Maurice de Mieulle, des *de Sessevalle*, des *Paignon*, des *Trubert*, des *Ivan Flachat*, ont enregistré sans protester cette phrase d'un actionnaire... déclarant que *la philanthropie du Conseil ne devait pas aller jusqu'à compromettre les intérêts de la Société pour faire vivre les ouvriers*.

« La sauvagerie de cette phrase apparaitra bien davantage encore lorsqu'on s'apercevra qu'elle répondait à la constatation suivante, officiellement faite par le conseil d'administration :

« Nos établissements, disait le *Rapport*, ont été préservés des « agitations malsaines qui ont si douloureusement atteint d'autres « contrées industrielles. Vous vous féliciterez avec nous de cette « preuve de sagesse de nos populations ouvrières *dont les souffrances sont grandes*, malgré tous les sacrifices que nous nous « sommes imposés afin de leur conserver une part de travail, hélas ! « insuffisante pour eux comme pour nous ».

« On le voit, la patience des ouvriers était telle qu'elle imposait au capital l'espece de circonspection qui perce dans la phrase précédente.

« Malgré tout cependant la voix du sauvage actionnaire sera écoutée, le capital, trop longtemps gêné dans la satisfaction de ses appétits, exigera le renvoi des ouvriers.»

C'est fait.

La parole du « sauvage actionnaire » a en effet été écoutée. Chirac

ne prévoyait que trop bien, comme en témoigne la lettre suivante, crépitante et sèche comme un bruit de fusillade.

Paris, le 7 juillet 1888.

Monsieur le directeur de la forge,

« Je vous prie de faire savoir au personnel de la forge que par décision du conseil d'administration, cette usine sera arrêtée le 25 courant.

« En conséquence, tous les employés et ouvriers doivent être congédiés le 10 courant. La quinzaine des ouvriers se terminera le 25.

« Le conseil d'administration espère que la forge pourra être remise en marche vers le 1er septembre prochain.

« Les employés et ouvriers qui désireront faire partie du nouveau personnel devront présenter leur demande au bureau de la direction de la forge à partir du 1er août.

Le Directeur général de la *Société anonyme de Commentry-Fourchambault*,

FAYOL.

Vous le voyez, on ne s'est même pas donné la peine de prévenir les ouvriers un peu à l'avance ; ces messieurs ont bien d'autres préoccupations. Le journal le *Capitaliste* des 23 et 30 novembre 1887 nous renseigne là-dessus, en reproduisant cet extrait du *Rapport* du Conseil d'administration :

Rien de plus facile, à première vue, que de couper court à un pareil état de choses ; il suffit de garder la mine et de fermer l'usine. Mais ce remède si simple en apparence, aurait été, en réalité, absolument inefficace aussi longtemps que nous ne pouvions pas fermer la forge sans frapper l'extraction et le bénéfice de la houille d'une réduction correspondante à la perte résultant de la marche de l'usine. Il fallait donc commencer par trouver des débouchés pour tous les charbons qu'elle consomme aujourd'hui. La direction générale et le conseil ont été constamment préoccupés ; mais ce n'est que petit à petit que le directeur de nos houillères en est venu à bout. Désormais, nous sommes en mesure de nous passer, le cas échéant, de la clientèle de la forge. C'est un progrès considérable puisqu'il nous donne la liberté d'action qui nous faisait jusqu'ici défaut.

Si le sauvage actionnaire n'est pas content, que lui faut-il ?

On s'est pourtant occupé des ouvriers et voici comment. Nous empruntons toujours nos citations au *Capitaliste* :

« Disons en terminant que, comme l'année précédente, le conseil a répété que l'intérêt servi par la compagnie à ses ouvriers sur les sommes que ceux-ci déposaient dans sa caisse, ne grevaient pas sensiblement la Société et qu'il avait l'avantage de favoriser l'épargne et d'attacher les ouvriers aux établissements.

Le montant de ces dépôts s'élevait, en 1874, à environ 6 millions 6/10 ; ils ne sont plus actuellement que de 3 millions 8/10.

Le Conseil souhaite, il est vrai, une diminution plus rapide ; il y pousserait au besoin par la diminution du taux des intérêts ou par l'abaissement du maximum fixé pour chaque dépôt ; mais il déclare nettement qu'il ne voit aucune raison de procéder brusquement ou au remboursement, ou à la conversion de cette dette.

Ne pas procéder brusquement au remboursement ou à la conver-

sion de cette dette, cela veut-il dire que les « sauvages » actionnaires ne rembourseront pas les versements onéreux qu'ils ont imposés aux travailleurs qu'ils mettent maintenant sur le pavé ?...

Et puis que dites-vous de cette épargne forcée qui *attache les ouvriers à l'établissement* ? Cela dit au moment même où on les renvoie en masse, parce qu'on a trop rapacement agioté. *Le Capitaliste* est formel sur ce dernier point :

« Nous rappelons à ce propos qu'on n'a jamais cessé d'amortir le capital et que, dans notre dernière étude, nous avons formulé cette opinion, que la véritable cause des difficultés éprouvées par la Société nous paraissait résider principalement dans la trop grande importance de ce capital *obscurément* établie par les statuts et aussi par la trop grande importance des emprunts par obligations.

La sinistre fumisterie est bien digne des honnêtes fondateurs de la fameuse *Société coopérative*, à personnel embéguiné, que le député Aujame a si courageusement flétrie du haut de la tribune. Et on voit par les faits nouveaux que nous venons de citer, le cas qu'il convient de faire des prétendues rectifications du sieur Gibon. Mais ce n'est pas tout ; de tels faits, venant après ceux de Terre-Noire, Bessèges et Rive-de-Gier, prouvent, mieux que ne le pourraient faire les plus incisives déductions, l'indignité des hommes de la haute finance ; la nécessité de les désarmer, de les punir même et de constituer enfin un *nouveau droit économique*, garantissant les droits du travail. Ce sont là choses que négligent trop les Byzantins de la politique courante, pendant que la pègre capitaliste fait ses rafles et que le peuple travailleur souffre, essaye ses forces dans des grèves colossales et s'habitue de plus en plus à l'idée que seule la Révolution violente le tirera de là.

« *Nous vous prions au nom de la justice et de l'humanité* (disaient, en 1831, les travailleurs de Lyon aux ministres de Louis Philippe), *de vouloir bien présenter au gouvernement un plan d'organisation du travail, tel que le fruit de nos sueurs ne devienne pas le partage exclusif de quelques privilégiés.*

C'est toujours la même demande que le prolétariat toujours plus maltraité par le capitalisme, de plus en plus immérité excédé de souffrances, adresse toujours vainement aux gouvernants républicains qui ne savent ou ne veulent rien faire. Pourtant le temps presse, finiront-ils par comprendre qu'il y a grave imprudence et grave péril à tout remettre aux sanglants hasards des conflits sociaux.

Congrès ouvriers et mutualistes. — Le troisième congrès national des syndicats ouvriers (les deux premiers ont eu lieu à

Lyon (1886) et à Montluçon (1887) aura lieu au mois d'octobre à Bordeaux.

Un comité d'organisation siégeant dans cette dernière ville, 4 rue de la Boëtie est constitué.

Vers la même époque aura lieu à Tours un congrès régional, organisé par le parti possibiliste. Enfin on nous annonce pour 1889 un *Congrès socialiste international*, organisé également par le parti possibiliste, siégeant 58 rue Grenota, et un *Congrès national de la mutualité*, dont voici l'ordre du jour :

1° Quelles sont les garanties fondamentales que doivent présenter à leurs adhérents toutes les Sociétés de secours mutuels et les unions entre Sociétés ?

2° Est-il désirable qu'on laisse subsister la division des Sociétés de secours mutuels en sociétés *libres, autorisées* et *approuvées* ?

3° Le système du livret individuel est-il le meilleur en matière de retraite, et y a-t-il lieu de l'appliquer dans les Sociétés de secours mutuels ?

Le comité fait appel à toutes les Sociétés de prévoyance de France; les adhésions doivent être adressées à M. Arboux, secrétaire général, boulevard de Strasbourg, 61.

Congrès universel des libres penseurs en 1889. — On nous communique, avec demande d'insertion, les pièces suivantes :

Dans sa réunion du 11 avril 1888, la Fédération française des groupes socialistes de la Libre Pensée, s'inspirant des vœux exprimés par un certain nombre de groupes, a mis à l'ordre du jour la création d'un *Congrès universel des Libres Penseurs en 1889*, pour fêter le Centenaire de la Révolution.

Elle a décidé l'envoi d'une circulaire à tous les groupes de Libres-Penseurs de France et de l'étranger, aux sociétés anti-cléricales, rationnalistes, philosophiques, aux Loges maçonniques, Ligue de propagande républicaine, Fédération du Centenaire, et en général à toutes les sociétés démocratiques pour les inviter à prendre part à l'organisation de ce Congrès.

Conformément à cette décision nous vous proposons de nommer un ou plusieurs délégués, pour former le Comité d'organisation, qui se réunira à Paris, Salle de l'Ermitage, rue de Jussieu, 29, le dimanche 15 juillet 1888, à 2 heures de l'après-midi.

Dans le cas où vous ne désigneriez pas de délégués, nous vous prions de nous adresser vos observations sur le programme du Congrès, avec votre adhésion.

Les frais du Congrès devant être couverts par les souscriptions volontaires des groupes et les cotisations individuelles, l'adhésion n'entraine aucune responsabilité financière.

Libres penseuses, libres penseurs.

La Révolution a proclamé les Droits de l'homme.

A nous de les faire triompher, dans le domaine intellectuel et social, par une guerre sans trêve à la superstition, aux imposteurs et aux parasites.

Pour la Fédération :

Les membres de la Commission d'initiative :

Pasquier, délégué d'Épernon ; Vérone, délégué de Levallois-Perret ; Chasserey, délégué du 12e arrondissement ; Carpentier, délégué de la Solidarité de Montreuil ; Cahen, délégué du 4e arrondissement ; Toussaint, délégué du 5e arrondissement ; Schacre, délégué du 5e arrondissement.

Adresser les adhésions et communications au Citoyen Pasquier, secrétaire de la Fédération, 6, rue de Jarente, à Paris.

Extrait du procès-verbal de la réunion des délégués des groupes adhérents, du 15 juillet 1888, (27 messidor, an 96 de la République), salle de l'Ermitage, 29, rue de Jussieu, à Paris.

La séance est ouverte à trois heures par le citoyen Pasquier, secrétaire de la Fédération française des groupes de la Libre Pensée.

Le citoyen Schacre est nommé président ; assesseurs : la citoyenne Pasquier, déléguée d'Oran, et le citoyen Dupont fils, délégué de Tours ; secrétaires : les citoyens Chenu de Maintenon, Leroux du quatrième, et Pasquier du quatrième, délégué d'Épernon.

Après l'appel nominal des délégations, le président souhaite la bienvenue aux délégués de la France et de l'étranger.

Le citoyen Napoléon Navez, d'Anvers, délégué du conseil général de la Fédération international des libres penseurs, fait l'historique des congrès antérieurs et réclame pour la Fédération internationale le droit d'organiser le congrès de 1889.

Après une discussion, à laquelle prennent part les citoyens Alix, Pasquier, Odin, Cahen, etc., l'assemblée vote la résolution suivante, proposée par le citoyen Navez :

« Les délégués des groupes de la France et de l'étranger, réunis le 15 juillet à Paris, salle de l'Ermitage, en vue de l'organisation du congrès universel des libres penseurs, en 1889, décident que ce congrès sera organisé, en collaboration, par le conseil général de la Fédération internationale et par la commission élue à la présente réunion. »

Le congrès devra coïncider avec le 21 septembre, date de la proclamation de la première République.

Quant au questionnaire, la commission coordonnera les sujets proposés par les groupes.

Le programme définitif devra être ratifié par les groupes.

Il est procédé ensuite à l'élection des membres de la commission d'organisation.

Vingt-cinq membres sont d'abord nommés parmi les délégués habitant Paris et la banlieue, comme étant à proximité du centre d'organisation.

Soixante-deux membres sont ensuite élus, à titre de correspondants, parmi les délégués habitant les départements et l'étranger. Cette liste comprend des représentants de la Fédération internationale des savants et des hommes politiques de diverses nationalités.

L'ordre du jour étant épuisé, le président salue la Fédération internationale dans la personne du citoyen Navez. Il fait appel à l'union et à l'activité des libres penseurs de tous les pays, pour assurer le succès de ce congrès qui doit marquer une étape décisive dans la lutte de la Libre Pensée contre le cléricalisme, et avancer l'affranchissement économique des travailleurs par la Révolution sociale.

La séance est levée à sept heures.

Les assesseurs,
Julie PASQUIER, DUPONT fils (Tours).

Le président,
SCHACRE.

Les secrétaires :

E. PASQUIER,
6, rue Tarente, Paris.

CHENU,
(Maintenon)

G. LEROUX,
4e arrondt, Paris.

ANGLETERRE

LE CONGRÈS INTERNATIONAL OUVRIER de Londres.

Le Comité parlementaire des Trades-Unions a adressé aux travailleurs l'avis suivant, publié en anglais, en français et en allemand :

Le Comité parlementaire a l'honneur de porter à votre connaissance le règlement qui a été adopté par le Congrès international.

Le Congrès aura lieu à Londres, mardi 5 novembre 1888.

Le français sera la langue officielle du Congrès. Tout délégué, ne parlant ni français ni anglais, devra se munir lui-même d'un interprète.

Tout document d'autorisation présenté au Congrès doit être ou en français, ou en anglais.

Le président du Comité parlementaire présidera à l'ouverture du Congrès,et il prononcera un discours de bon accueil fraternel aux délégués étrangers.

Le Congrès alors nommera son bureau et un Comité chargé de vérifier les pouvoirs de chaque délégué, afin de décider s'ils sont conformes aux conditions annexées à l'invitation.

Des rapports sur la condition des travailleurs dans leurs pays respectifs, écrits soit en francais, soit en anglais, seront présentés par chaque nationalité représentée au Congrès.

Les sujets à discuter comprendront :

1° Les moyens les plus efficaces pour faire disparaître à l'étranger les obstacles qui entravent l'association libre des travailleurs.

2° Les meilleurs moyens de combinaison entre les travailleurs de différents pays.

3° Les moyens de restreindre la production excessive par la réduction des heures de travail.

4° L'utilité, ou non, de la réduction des heures de travail par la législation prohibitive.

Aucun délégué n'aura le droit de parler plus d'une fois sur le même sujet.

Chaque délégué qui lira un rapport, ou qui proposera une résolution, aura le droit de parler pendant trente minutes.Tout orateur qui continuera le débat ne pourra excéder quinze minutes.

On votera par nationalité.

Le Congrès s'ouvrira chaque jour à dix heures du matin. Il s'ajournera à une heure de l'après-midi. La séance recommencera à deux heures, et finira à cinq heures.

Il y aura une réception des délégués étrangers par les Associations britanniques, le lundi soir avant l'ouverture du Congrès.

Des détails précis sur les hôtels étrangers à Londres et leurs tarifs, etc.,etc., seront annoncés dans une autre circulaire.

Agréez nos salutations fraternelles.

W. Crawford, président ; G. Shipton, vice-président ; H. Slatter, trésorier ; T. Birtwistle, J. Mawdsley, E. Harford, J.-M. Jack, J. Inglis,G.-D. Relley, W. Inskip, H. Broadhurst, secrétaires.

PROGRÈS DU SOCIALISME EN ANGLETERRE.— Ces progrès dépassent tous les espérances des socialistes les plus optimistes. Il n'y a pas bien longtemps, dit mélancoliquement le *Temps*, qu'il était passé

en axiome que l'Angleterre n'avait rien à redouter du socialisme. Mais où est l'ancienne quiétude, où sont les neiges d'antan ? Les choses ont bien changé depuis lors, ajoute notre grave confrère qui continue comme suit :

L'an passé, un membre distingué du parti libéral, sir William Harcourt, s'écriait en plein Parlement : « Après tout, ne sommes-nous pas tous socialistes ? » Et M. Goschen, l'un des champions les plus intraitables de l'orthodoxie économique, lui répondait mélancoliquement : « Oui, cela est vrai, le socialisme coule à pleins bords. » En dehors des anciennes associations ouvrières, presque contre elles, s'est constitué un nouveau parti, qui arbore franchement le drapeau socialiste. Un poète éminent, le seul peut-être dont on puisse prononcer le nom après celui des Tennyson, des Browning et des Swinburne, M. William Morris, s'est jeté à corps perdu dans cette agitation. Le Leconte de Lisle anglais a fait trêve à la ciselure de son impassible et impeccable poésie pour se lancer dans la guerre des classes. D'innombrables clubs se sont affiliés à ce mouvement. On a vu leur influence se manifester dans les journées qui, en novembre dernier, ont donné à Londres un spectacle dont Paris, jusque-là, semblait avoir le peu enviable privilège. L'Église anglicane s'est émue de cet état de choses. Au congrès de Leeds, sous la présidence de l'archevêque de Canterbury, à côté d'évêques en manches de linon, en culottes courtes, en bas de soie noire et en souliers à boucles, on a vu figurer un représentant authentique du socialisme, qui a fait déjà son noviciat dans les prisons de la reine, M. Champion.

C'est déjà bien ; mais il y a plus encore, ainsi que va le constater, avec une sincérité méritoire, l'important organe opportuniste que nous continuons de citer :

Bien plus, le prélat qui préside aux destinées du catholicisme en Angleterre, le cardinal Manning, s'est nettement prononcé sur cette question brûlante. Il a publié, il y a quelques mois, dans la *Fornightly Review*, un article dont l'inspiration est franchement socialiste et où il va jusqu'à parler « du droit naturel de tout homme affamé au pain de son voisin ». Il y a quelques mois, comme membre d'une députation qui était venue entretenir lord Salisbury de la détresse exceptionnelle qui a sévi cet hiver, il scandalisait le premier ministre par l'hétérodoxie des remèdes qu'il suggérait. Pris à partie par le *Times*, le cardinal-archevêque de Westminster a profité du droit de réponse pour remplir les colonnes de cet organe du philistinisme incorrigible de la Cité d'une éloquente apologie du socialisme.

Le *Temps* ne peut pas être satisfait d'un tel état d'esprit ; aussi décoche-t-il en terminant un trait empoisonné au *Grand old man*, à l'illustre Gladstone :

Aujourd'hui, comme à la veille de la Révolution française, on voit des hommes d'État pleins de conscience et de bonne volonté, des Necker doués des meilleures intentions, déchaîner des mouvements qu'ils sont impuissants à diriger et à modérer. On peut assister presque chaque jour à la réception que fait à M. Gladstone la foule amassée devant le Parlement. L'illustre vétéran a peut-être le droit d'être personnellement fier des hourras enthousiastes qui l'accueillent si souvent. Mais, en contemplant ces milliers de faces amaigries, aux yeux flamboyants dans des joues creuses, et cet étrange ramassis de haillons ; en prêtant l'oreille à ces voix où le *brogue* irlandais fait écho aux

accents rudes et traînants de l'argot populacier de Londres; en entendant crier et vendre la *Justice*, l'organe de la *Ligue socialiste* (1); en écoutant surtout à la Chambre les harangues révolutionnaires de M. Cunningham Graham; en voyant les traditions de la courtoisie parlementaire violées par les grossièretés d'un Conybeare, peut-être M. Gladstone qui a débuté dans les rangs du parti tory, qui a eu l'honneur d'être l'auxiliaire et l'ami de sir Robert Peel, le collègue de lord Palmerston et de lord John Russell, qui tient, quoi qu'il en ait, et tout en préparant l'avenir, par toutes les fibres de son être, au passé, peut-être se demande-t-il parfois avec quelque appréhension où s'arrêtera le mouvement qu'il a tant contribué à précipiter et se pose-t-il quelquefois de ces points d'interrogation qui hantent les esprits où le sens de l'histoire et l'amour du passé n'ont pas été complètement étouffés par l'âpre ambition ou par le fanatisme étroit.

Gladstone peut porter allègrement sa responsabilité historique ; il prépare les temps où la justice économique réjouira les peuples réconciliés et délivrés enfin du cauchemar des guerres d'extermination, de la honteuse domination monarchique, de l'exploitation capitaliste et de toutes les misères morales et matérielles qui en découlent.

Necker, auquel on l'a comparé, reste en pleine lumière sous les portiques immortels du Panthéon humanitaire, pour avoir convoqué les États Généraux et ouvert la carrière à la Révolution française, émancipatrice et glorieuse.

Ce qui effraye le plus le *Temps*, c'est le bouleversement des partis qui s'est opéré en Angleterre tout au profit du socialisme. Autrefois le parti radical n'était qu'une aile du parti libéral ; aujourd'hui il est devenu le centre d'un mouvement en avant. Autour de Gladstone et de ses lieutenants Jhon Morley, Stansfeld, Schaw-Lefèvre, se groupent aussi les Irlandais et nombre de socialistes qui veulent mal de mort aux chefs du libéralisme. Radicaux, Irlandais, Socialistes fraternisent donc :

On a vu, dit le *Temps*, avec quel enthousiasme les socialistes ont accueilli les héros des troubles de cet hiver, le député écossais Cunningham Graham et l'ouvrier anglais John Burns. On a vu fraterniser dans une réunion publique, convoquée pour célébrer la sortie de prison de ces deux *martyrs*, les socialistes, les Irlandais et les radicaux proprement dits, un peu inquiets, il faut le dire, de se trouver dans une compagnie si mêlée, eux, des artisans, des boutiquiers, des petits bourgeois, un parti historique qui a pignon sur rue et qui s'est toujours fait remarquer par son respect de la légalité autant que par son amour des réformes.

A côté de ces Têtes-Rondes, dignes de leurs ancêtres par leur étroitesse sectaire, autant que par leur invincible résolution, on a vu siéger le contingent

---

(1) Petite inexactitude du rédacteur du *Temps*. Le journal *Justice*, au même titre que la Revue *To-Day* est l'organe de la *Social Démocratic Féderation* dont Hyndeman est le théoricien le plus autorisé. Les scissionnaires marxistes qui ont formé la *Socialist League*, dont F. Engels est l'inspirateur, ont pour organe officiel *The Commonweal*. Ajoutons que la *Fédération* et la *Ligue* se différencient plus par des compétitions de personnes que par des divergences d'idée.

irlandais, Paddy, qui foisonne, on le sait, dans l'immense agglomération londonienne. Figures animées, spirituelles, mouvements vifs, sensibilité facilement émue, toujours la larme à l'œil et le sourire aux lèvres, un certain débraillé, un laisser-aller d'attitude, et puis ce riche, cet inimitable accent qui élargit, qui fait résonner, qui semble dorer d'un rayon plus chaud l'anglais un peu étriqué dans la bouche des natifs purs. Dans les rangs de cette section on arbore la cocarde verte, la couleur de l'Irlande et celle de l'espérance, on entonne volontiers des mélodies patriotiques, on aime à garder vissé dans la bouche un petit « brûle-gueule culotté », et de temps à autre, au milieu de ces rudes enfants d'une terre de misère, le spectateur étonné voit éclater un visage de jeune fille ou de femme absolument adorable, un type de madone, du Celte réchauffé et doré par on ne sait quel mélange de sang espagnol, des yeux de velours bleu ou vert de mer où luit et danse une étincelle fauve.

On a vu enfin se presser en rangs serrés les bataillons socialistes. Moins de pittoresque de la cour des Miracles dans leurs vêtements que chez les insouciants enfants de saint Patrick; moins de confort cossu et de propreté respectable que chez les radicaux orthodoxes. Des physionomies maigres, hâves, un peu patibulaires, éclairées par des yeux ardents et fiévreux, des barbes de fleuve, des bras nerveux qui n'ont pas renoncé à faire usage, le cas échéant, de leur force physique pour conquérir la victoire. En somme, un parti de meurt-de-faim où quelques enthousiastes se sont glissés et quelques boxeurs aussi : dangereux par l'intensité de la vision, la grandeur des souffrances et le mépris des conventions sociales.

En conclusion de ce dénombrement homérique, remarquablement coloré, de l'armée de la misère et des revendications sociales en Angleterre, notre important confrère ajoute :

Voilà quelles sont les forces qui sont actuellement rangées en bataille contre le gouvernement conservateur anglais. On peut mesurer à ce spectacle tout le ridicule de la théorie commode qui fait de la simple existence de la monarchie une sorte de panacée contre de tels périls. En fait la société est en butte aux mêmes assauts, et l'aristocratique et royaliste Angleterre est peut-être plus exposée à la mobilisation de l'armée révolutionnaire que la France républicaine.

On ne saurait mieux dire : le socialisme n'est pas un simple succédané de la République : il est la grande nécessité économique du temps présent. Il a pour lui à la fois toutes les forces de l'évolution historique et toutes les aspirations justicières des peuples altérés de vie morale et matérielle plus large.

ALLEMAGNE

Une publication du parti socialiste allemand.— Les comités socialistes préparent une histoire du parti, depuis le jour où la loi de répression a été votée par le Reichstag et ils doivent la faire paraître le 21 octobre prochain, le dixième anniversaire de l'adoption de cette odieuse loi.

Dans un compte rendu qui sera distribué à chaque membre du Reichstag, les socialistes veulent montrer que les effets de la répression sont absolument nuls et n'entravent en rien le développement

du mouvement révolutionnaire. Partout où, pour une raison ou pour une autre, soit par expulsion, soit par décès, un membre du parti disparait, il est aussitôt remplacé; il ne se produit donc jamais de lacune dans les rangs. Quant à l'esprit de dévouement qui règne dans ses rangs, il est suffisamment caractérisé par ce fait que la souscription ouverte en faveur de la famille du député socialiste Hasenclever, qui a dû être interné dans une maison de santé, a produit, dans un temps relativement court, la somme de 13,300 marcs. La caisse destinée à payer les frais de l'élection au Reichstag de membres du parti contient actuellement 8,400 marcs. Enfin, le parti a fourni la somme considérable de 70,000 marcs pour soutenir les ouvriers ébénistes de Hambourg en grève. De tous ces faits et d'autres semblables, qui seront exposés dans le compte rendu annoncé, les socialistes concluent qu'ils peuvent envisager leur avenir en Allemagne avec confiance.

Nous ne demandons qu'à partager cette confiance, en ne cessant pas de rappeler à nos coreligionnaires allemands, qu'ils sont de tous les socialistes européens ceux dont la responsabilité historique est le plus engagée. C'est à Berlin qu'est le centre impulseur de la réaction militaire et monarchique. C'est de Berlin que peut être donné le signal de la criminelle conflagration qui ferait des millions de victimes, dépècerait les nations, roulerait dans des fleuves de sang, pêle-mêle avec des atrocités, des misères et des souffrances sans nom toutes les libertés et toutes les améliorations conquises.

Aux socialistes allemands d'affaiblir assez le despotisme contre lequel ils luttent pour l'obliger à rentrer les griffes et à laisser l'Europe en paix.

Les assurances ouvrières devant le Reichstag. — Au moment, lisons-nous dans le *Devoir*, où la Chambre française vient de s'occuper de garantir les ouvriers contre les risques des accidents, le conseil fédéral allemand vient de publier un projet de loi qui traite la même question et une question connexe : l'assurance des ouvriers frappés d'incapacité de travail, et pensionnement des ouvriers âgés.

Ce projet ne date pas d'aujourd'hui. Il devait concourir à un ensemble d'institutions de prévoyance et de secours en faveur des ouvriers.

L'élaboration des lois qui règlent ces questions a été longue et laborieuse. Deux seulement ont été édictées : celle qui établit l'instruction obligatoire et le fonctionnement des caisses de secours en cas de maladie, et celle qui rend obligatoire l'assurance des ouvriers contre les accidents survenus dans leur travail.

La première loi d'assurance a été votée le 15 juin 1883 après trois ans de discussion. Elle ne comporte pas moins de 88 articles, dont chacun est lui-même divisé en un grand nombre de paragraphes, et

elle règle minutieusement l'institution et le fonctionnement des caisses d'assurances et les obligations de ceux qui y sont soumis.

L'autre loi est du 6 juillet 1884, elle prescrit et organise la mutualité obligatoire des patrons au point de vue des indemnités à accorder aux ouvriers victimes d'accidents survenus au cours de leur travail.

La loi qui va être soumise par le conseil fédéral aux délibérations du Reichstag, ne comprend pas moins de 144 articles. Elle stipule que le capital de l'assurance des ouvriers invalides et âgés sera fourni par tiers, par l'État, par les travailleurs, par les patrons.

Ceux-ci auront, à cet effet, à verser, au Trésor, obligatoirement, 26 centimes 1/4 par semaine pour chaque ouvrier qu'ils emploient et 17 centimes 1/2 pour chaque ouvrière.

La moitié de cette contribution pourra être retenue sur le salaire. Après cinq ans de ces versements les ouvriers, frappés d'incapacité de travail, — apres trente ans et à leur soixante-onzième année, les ouvriers valides, — auront droit à une pension annuelle de 150 francs, qui sera de 100 francs pour les femmes. C'est-à-dire que réduits à l'impuissance ou parvenus à un âge avancé les ouvriers et ouvrieres n'auront pour vivre que 12 fr. 50 et 8 fr. 50 par mois.

Il est probable que le projet de loi du conseil fédéral sera dans le Reichstag vivement combattu comme insuffisant. Nous verrons bien.

ITALIE

Libération d'Amilcare Cipriani. — Nous avons, tout d'abord, la bonne nouvelle de la libération de notre héroïque ami Amilcare Cipriani. On connait les faits. L'ancien volontaire des guerres de l'indépendance italienne, l'ancien compagnon de Flourens dans l'île de Crète insurgée, l'héroïque colonel de la Commune que la reaction versaillaise envoya en Nouvelle-Calédonie, crut pouvoir, après l'amnistie de 1880, aller embrasser, en Romagne, son père mourant.

Le gouvernement italien le guettait, il fut arrêté, trainé devant les assises et condamné à vingt ans de travaux forcés, pour avoir, 14 ans auparavant, en Egypte, eu le malheur de tuer un homme en se defendant d'une agression sauvage.

Tous ceux qui, en Italie et en France avaient connu Cipriani si doux, si inoffensif, si bienveillant en même temps que si audacieux et si brave, protestèrent contre l'inique jugement et de toutes parts les témoignages de sympathie affluèrent à Portolongone (Ile d'Elbe) ou le vaillant et irréprochable révolutionnaire traînait le boulet des forçats.

Des brochures furent publiées, des pétitions envoyées pour obtenir sa libération. Il y a deux ans les démocrates de Forli, de Rimini et

de Faenza l'élirent député à trois reprises différentes. Mais le gouvernement italien annula chaque fois l'élection et refusa la grâce qui lui était demandée. Cependant il a fallu tenir compte du verdict de l'opinion, et après six ans d'attente Cipriani a été enfin libéré.

Nous envoyons à ce noble ami, à ce soldat glorieux de la République, du Socialisme et de la Révolution ; à cet officier sans peur et sans reproche de la Commune de Paris, nos plus affectueuses et plus chaleureuses félicitations. Nous pouvons l'assurer que dans l'adversité, le souvenir de ses amis socialistes et révolutionnaires de France l'a toujours suivi.

Le quatrième congrès national du parti ouvrier italien. — Le *Fascio operajo* de Milan, organe officiel du parti, publie en son numéro du 21 juillet, en tête de ses colonnes l'appel suivant :

Aux sections et sociétés ouvrières.

Le comité central du parti ouvrier italien, avertit les sections et associations des travailleurs militant dans le mouvement émancipateur que le *IVe congrès du parti ouvrier italien* aura lieu à Bologne les 8, 9 et 10 septembre (suivent quelques indications sur les conditions d'adhésion pour les sociétés et sections, puis l'appel continue) :

Compagnons ouvriers, votre intervention en nombre considérable au congrès décidera de la réorganisation et du puissant développement du Parti ouvrier italien. Faites donc tout votre possible... A la guerre de persécution et de calomnie, opposons l'organisation vaste et puissante de notre classe en parti ouvrier. En avant !

Le comité central.

E. Scofone perruquier, V. Griggi bijoutier, G. Vernero bijoutier, F. Demicheli mécanicien, C. Piotti.

Alexandrie, le 12 juillet 1888. Du siège du Parti ouvrier italien, Via Plana n° 14.

SUISSE

La proposition Favon-Decurtins.— Dans sa séance du 27 juin, le Conseil national suisse réuni à Berne à discuté la proposition Favon-Decurtins, que nous reproduisons dans son intégralité.

« En considération du fait qu'un grand nombre d'États possèdent ou préparent une législation sur le travail, dont les principes concordent avec ceux de la législation suisse sur cet objet, le Conseil fédéral est invité à se mettre en rapport avec ces États afin de régler par des traités internationaux ou par une loi internationale les points suivants :

« 1° La protection du travail des mineurs ;

« 2° La limitation du travail des femmes ;

« 3° Le repos hebdomadaire ;

« 4° La journée normale du travail. »

Le citoyen Favon a défendu, avec modération, le projet de législation internationale du travail. Nous trouvons dans le *Moniteur des Syndicats* une analyse de son discours.

Le citoyen Favon dit d'abord que la question des réformes écono-

miques et sociales domine même la question confessionnelle. C'est bien pour cela que tous les parlements s'en occupent La situation actuelle est grave. Le capital s'agglomere, devient de plus en plus anonyme et se trouve en face de la grande masse obscure des salariés.

L'orateur est d'accord avec les idées émises l'autre jour par M. Droz. Oui, nous devons rester neutres et ne pas nous immiscer dans les affaires politiques des autres pays. Notre mission est ailleurs.

La motion est conforme au rôle que nous sommes appelés à jouer.

Le député de Genève s'élève contre ceux qui reprochent aux partisans des réformes sociales de n'avoir pas l'idéal ou de n'avoir qu'un idéal matériel. Mon idéal, dit-il, c'est la justice et je crois que celui là en vaut un autre. Après cela, je ne vois pas pourquoi on voudrait savoir mauvais gré à ceux qui pensent qu'on pourrait un peu augmenter la ration de pain et de beurre d'une certaine classe de la société.

L'orateur examine les quatre points visés par sa motion. Parlant du travail des femmes, il dit que les statisticiens ont prouvé qu'un ouvrier marié, pere de deux ou trois enfants, ne peut gagner assez pour vivre en sécurité. Il a donc fallu que sa femme lui vint en aide.

Mais, dès que la femme travaille, les salaires baissent de 25 0/0, de sorte que l'ouvrier perdrait d'un côté ce qu'il aurait gagné de l'autre.

Certes, on ne peut songer à faire disparaitre d'un seul coup, le mal qui vient d'être signalé ; mais il est de notre devoir de chercher à l'obtenir.

Je sais, continue le citoyen Favon, que la motion que nous présentons aujourd'hui a déjà été discutée ici sous une autre forme. Les efforts du conseil fédéral avaient été vains alors. Depuis, le monde a marché.

Plus d'une chose qui paraissait impossible il y a quelques années, est aujourd'hui bien près de se réaliser. D'ailleurs, à supposer que nous n'obtenions pas ce que nous demandons, nous avons toujours fait notre devoir, posé un nouveau jalon, apporté une pierre à l'edifice.

En terminant, l'orateur explique comment il se fait que son nom se trouve à côté de celui de M. Decurtins (député catholique socialiste du canton des Grisons) au bas de la motion. Il entre dans des considerations intéressantes sur le rapprochement qui, selon lui, doit se faire entre catholiques, protestants et libres penseurs. Il ne comprend pas pourquoi nous ne pourrions pas exécuter ensemble les reformes sur lesquelles nous sommes d'accord. Travaillons en commun ; chacun selon sa conscience ; plus tard, nous nous trouverons sur le champ de la lutte. Quand nous aurons amélioré la société, qu'elle sera en état de juger sainement entre ceux qui veulent la regir par l'idée religieuse, et nous qui voulons la faire

vivre avec la libre pensée, la victoire restera en possession de la vérité.

M. Deucher au nom du gouvernement fédéral accepte la proposition ; mais il ne croit guère à son succès, étant donné l'Etat actuel de l'Europe, les idées auxquelles répond le projet de Favon-Decurtins n'étant pas mûres partout.

Telle a été la réponse du gouvernement suisse.

A la Chambre française maintenant à faire le second pas, en reprenant la proposition de Camélinat.

Il y a urgence. Ainsi que le disait très bien un de nos confrères, le conflit est entamé ; chaque jour il s'aggrave et ne peut plus s'apaiser, parce qu'il résulte non pas de la volonté des hommes, mais de la force des choses. Dans une société qui n'a de principe et de morale que la lutte pour l'existence, la lutte ne peut que devenir de plus en plus âpre et désespérée, si l'on ne se hâte d'y mettre ordre par des mesures équitables et des réformes réparatrices.

BELGIQUE

Charles Houzeau.— Le parti socialiste belge vient de faire une grande perte en la personne de Charles Houzeau qui sut être à la fois un savant de premier ordre et un socialiste convaincu, un altruiste éclairé et généreux dans toute l'acception du mot. Notre éminent ami, le Dr De Paepe, a été chargé, au nom du parti ouvrier socialiste, de rendre hommage sur la tombe encore ouverte à ce *saint* des temps nouveaux. Nous ne saurions mieux faire que de reproduire la partie principale du discours de De Paepe qui sait être lui aussi un savant, un socialiste convaincu et un homme de bien aux inépuisables dévouements. A propos de Houzeau, il a rappelé les noms de J. S. Mill, d'Alfred Russel Wallace, de François Arago, et d'Élisée Reclus. Nous ajoutons le sien à cette liste, ce qui n'est que justice, et lui laissons la parole :

« Dès cette époque si remarquable et si agitée de 1848, où toutes les idées généreuses fermentaient dans les cerveaux, Houzeau fut parmi ceux qui, par la plume et la parole, défendirent les tendances de la démocratie socialiste. Il participa alors, avec Adelson Castiau. Ad. Bartels, Gérard Mathieu, Louis Labarre, Félix Delhasse, Prosper Esleus, Nicolas Coulon, Désirée Brismée, François Haeck, Désiré Chasseur, et tant d'autres, à la propagande socialiste au sein des masses et à la mémorable campagne des Banquets républicains — ce fut même lui qui présida le célèbre banquet du *Prado*, que des agents, soudoyés par le pouvoir, vinrent assaillir, bien que Houzeau eût ouvert la séance en donnant lecture de l'article 19 de la Constitution qui dit que les Belges ont le droit de s'assembler paisiblement et sans armes.

« Cette participation active à la propagande démocratique, sa collaboration assidue aux journaux avancés de l'époque, sa présence habituelle aux assemblées populaires, ses relations suivies avec les proscrits étrangers, furent le point de départ des persécutions qu'il subit alors en Belgique ; ce fut l'origine des mille et une petites taquineries par lesquelles le monde officiel s'efforça de

fermer la carrière scientifique qui s'ouvrait devant lui large et belle. Enfin, en 1849, voyant que les petites tracasseries ne parvenaient pas à le faire dévier de sa voie, le gouvernement *libéral* de Rogier et Frère-Orban le révoqua net de ses fonctions d'aide à l'Observatoire d'astronomie de Bruxelles, qu'il remplissait depuis 1846; révocation sans autre motif que sa participation au mouvement démocratique, on avait le cynisme de le lui déclarer.

De Paepe raconte ensuite l'odyssée de Houzeau en France, en Allemagne, en Amérique; dans ce dernier pays, il combattit pour l'affranchissement des Noirs.

C'est dans le Nouveau Monde aussi, poursuit l'auteur des *Services publics dans la Société future* que tout en poursuivant ses recherches astronomiques et météorologiques, il travailla à son grand ouvrage sur « les Facultés mentales des animaux comparées à celles de l'homme », une des œuvres scientifiques les plus marquantes de notre temps, et dont la philosophie est si profondément imprégnée des idées fouriéristes; les lignes finales de ce livre sont un véritable acte de foi dans les hautes destinées de l'humanité sous un régime social meilleur, qui sera, suivant l'expression de Houzeau, aussi élevé au dessus de notre civilisation actuelle, que celle-ci est au-dessus de la sauvagerie dont nous sommes partis, et qui fera « de la population entière du globe une seule grande famille. »

« Rappelé en Belgique, en 1876, comme directeur de l'observatoire de Bruxelles, mais absorbé par ses travaux d'astronomie et aussi, il faut le dire, un peu dépaysé ici, où tous les vieux préjugés et toutes les vieilles routines ont persisté depuis 1830, — Houzeau ne se mêla plus aussi activement au mouvement politique et social. Pourtant ceux qui eurent le bonheur de le fréquenter savent qu'il était toujours resté le libre penseur en toutes matières, le républicain et le socialiste qu'il était autrefois.

« Beaucoup d'entre nous se rappellent les belles conférences qu'il donna à la Libre Pensée il y a quelques années, du temps de la présidence de M. Ch. Potvin On sait que, méprisant les distinctions honorifiques et toutes les faveurs royales et gouvernementales, il vivait modestement loin du monde officiel, et qu'il refusa toutes les distinctions qui lui furent présentées dans son pays comme à l'étranger; il était resté l'ardent apôtre de 1848, toujours adversaire de tous les privilèges, quels qu'ils soient.

Le vétéran des bons combats socialistes ne se sépara jamais des plus jeunes qui ont repris à ses points d'arrêt de 1866, de 1871 et de 1881 la grande œuvre d'émancipation humaine.

Partisan du suffrage universel, nous dit De Paepe, il fut membre de notre *Ligue de la Réforme électorale* et affilié au *Parti ouvrier belge*. Les intérêts de la classe ouvrière le préoccupaient sans cesse; et il y a quelques semaines à peine, il traitait encore, dans *la Réforme*, la question du salaire, en proposant pour modèle, aux travailleurs belges, ces ouvriers américains qui ont su faire élever leurs salaires tout en ne travaillant que huit heures par jour, grâce à ces vastes et puissantes organisations ouvrières qui s'appellent les *Grangers*, les « *Souverains de l'Industrie* », les « *Chevaliers du Travail* », etc.

« Aussi fidèle jusqu'au bout à ses principes, le savant, l'illustre Houzeau, cet homme éminent qui sera toujours une des gloires les plus pures de notre pays et de notre siècle, a voulu être enterré sans faste, sans cérémonies religieuses ni autres, dans la fosse commune et sans mausolée, comme un simple prolétaire. Les travailleurs belges conserveront avec vénération la mémoire de ce savant illustre, honnête homme et homme de bien.

DANEMARK

Le Congrès du parti socialiste danois.— Le *Social démokraten* de Copenhague, l'organe officiel du parti que dirige avec tant d'autorité notre coreligionnaire Marrot, avec le concours de socialistes dévoués et compétents comme les deux Jensen, Andersen, Hurop, Holm, Knudsen, Olsen, Nielsen, etc., rend compte du congrès socialiste qui vient d'avoir lieu à Copenhague. Le congres a eu une importance considérable ; tous les principaux groupements ouvriers du Danemark étaient représentés. Au cours du congrès, a été élaboré un programme collectiviste analogue aux programmes — tous ressemblants — des divers partis ouvriers d'Europe et d'Amérique.

Les voeux des associations ouvrières.— Les socialistes danois, tout en affirmant l'intégralité de leurs revendications, n'oublient pas les combats journaliers pour l'obtention des réformes urgentes. C'est ainsi qu'une délégation des associations ouvrières de Copenhague et des environs a remis à M. Estrup, président du conseil, une adresse demandant que le Parlement soit saisi d'une série de réformes, ayant pour but d'améliorer la situation de la classe ouvriere, telles que : l'assurance contre les accidents de travail ; la création d'asiles pour les vieillards et infirmes ; des mesures contre la falsification des produits alimentaires ; le règlement des rapports entre patrons et ouvriers, etc.

Le ministre a déclaré au délégué que le gouvernement s'occupe déjà d'élaborer les projets de réformes que réclament les associations ouvrières, qu'il les présentera sous peu au Parlement et qu'il espère aboutir à cet égard à une entente avec les deux Chambres.

SUÈDE-NORWÈGE

Le Parti ouvrier norwégien.— On mande de Christiania que le parti ouvrier norwégien, dont le célèbre écrivain Bjœrnsterne-Bjœrnson est le chef, vient de publier son programme, dans lequel il proclame le suffrage universel, l'exemption de tous droits de douane pour les objets de première nécessité et l'impôt progressif sur le revenu, qui permettrait de supprimer peu à peu les contributions indirectes.

RUSSIE

Si le parti terroriste parait avoir momentanément désarmé, le parti de la propagande socialiste continue son œuvre avec le même indomptable courage, la même infatigable persévérance, le même héroïque insouci de la féroce répression impériale.

Un nouveau journal clandestin le *Samooupra Vlnie* (le gouver-

nement autonome) vient d'être publié et en est à son deuxième numéro. Les trois premiers articles de ce deuxième numéro, écrit-on au *Cri du Peuple*, sont consacrés au développement théorique de son programme, qui a été publié dans le premier numéro. Voici comment il explique son titre. Après avoir examiné la situation de l'Europe occidentale et de la Russie, il en tire les conclusions suivantes :

« 1° La socialisation, inévitable et désirable pour l'Europe, est inévitable et désirable pour la Russie.

2° Les formes dans lesquelles elle s'accomplira dépendent de la répartition et de l'activité des différents groupes et des forces sociales.

3° En signalant les forces qui sont prêtes à entrer en lutte avec l'ordre capitaliste, nous demandons que le gouvernement prenne la défense des intérêts du travail pour en favoriser la socialisation, ainsi que ceux de l'individu, sur le terrain du droit.

4° Pour cela, le pouvoir doit passer dans les mains du peuple.

C'est pourquoi, en nous présentant sous le drapeau socialiste et en demandant les réformes économiques, nous proclamons comme mot de ralliement : Self-gouvernement. »

Suivent ensuite les correspondances de différentes parties de la Russie, intéressantes au plus haut degré ; mais ce qui présente le plus d'intérêt dans ce numéro, c'est la lettre de Pierre Lavroff, parce qu'elle répond à beaucoup d'hésitations qui se sont manifestées ces derniers temps parmi les socialistes russes.

En souhaitant la bienvenue au nouveau journal, Lavroff expose à grands traits quel doit être en Russie, à son avis, le programme du parti socialiste révolutionnaire.

En constatant la necessité de conquérir tout d'abord la liberté politique, il insiste principalement sur la nécessité de la propagande socialiste dans les masses ainsi que dans l'*intelliguentia* (classe instruite) propagande qui ne doit être arrêtée un seul instant quelles qu'en soient les difficultés ; c'est le seul terrain pour le triomphe futur du socialisme, c'est la seule base de lutte avec succès contre l'ordre capitaliste qui peut s'installer demain sur les ruines de l'autocratie.

L'auteur indique ensuite la nécessité de l'agitation parmi les fonctionnaires et dans l'armée pour désorganiser les seuls soutiens du gouvernement, pour recruter parmi eux des adhérents ou, au moins, pour diminuer la force de leur résistance quand viendra l'heure de la lutte suprême.

Dans le même journal une lettre signée Dobrovolsky recommande au socialisme de subordonner leurs revendications à la conquête des libertés politiques et de passer pour le moment la main aux libéraux. Cette manière de voir n'est pas du goût de tout le monde. Un socialiste russe réfugié à Paris la combat en ces termes :

« Est-il permis de discuter une pareille proposition opportuniste autant qu'inopportune, qui serait certainement le suicide du parti révolutionnaire ?

« Non, nous ne devons jamais oublier que les trois mois de faim que les travailleurs français ont mis au service de la République ont eu pour résultat les journées de Juin et que notre alliance avec les libéraux n'en donnera pas d'autres.

« Nous ne pouvons que répéter avec Lavroff : Que les libéraux essayent leurs forces, sans en être entravés par nous, dans la lutte avec le gouvernement, lutte dont les socialistes seuls ont supporté le fardeau pendant les quinze dernières années ; quant aux socialistes, ils peuvent continuer leur œuvre, en agissant dans la même direction, mais en se préparant à un autre avenir. »

BRÉSIL

L'abolition de l'esclavage. — Nous devons dire un mot de ce grand acte qui fait cesser pour le Brésil une infamante et honteuse iniquité. Voici d'abord un historique que nous empruntons au citoyen Abel Davaud, ancien rédacteur en chef de la *Coopération* en 1867-1868 et aujourd'hui rédacteur au *Moniteur des Syndicats ouvriers*. Dans ce dernier journal a été publié l'article que nous citons.

Dès 1831, des tentatives d'abolition furent faites, mais sans grand résultat. Les négriers introduisaient toujours et tout à leur aise leurs chargements de *bois d'ébène*.

Le deuxième pas fait par le Brésil, pour abolir l'esclavage, date de 1871, par le ministre Rio Branco ; ce fut un grand pas vers le but final. Une loi du 28 septembre 1871 décida, aux applaudissements du peuple brésilien, qu'aucun enfant ne naitrait plus esclave, que ces enfants resteraient avec leur mère chez le maître jusqu'à 21 ans, mais qu'à cet âge ils seraient libres et pourraient et devraient chercher leur existence où bon leur semblerait.

En même temps, il fut créé un fonds d'émancipation destiné à acheter la liberté des esclaves ; des loteries furent organisées pour aider à l'œuvre de liberté et d'humanité.

En 1873 il y avait au Brésil, 1,542,230 esclaves, en 1882, 1,346,648 seulement, c'était donc 195,582 êtres libérés ; 15,000 enfants furent rachetés par le fonds d'émancipation, beaucoup devinrent libres par des affranchissements volontaires.

La province de Céara se fit honneur en libérant ses 18,000 esclaves. Son exemple fut suivi dans tout l'empire brésilien, et c'est de ce moment, 25 mars 1883, que date le grand mouvement abolitionniste qui a abouti à l'émancipation générale que la princesse impériale régente vient de promulguer.

Avec raison Abel Davaud ajoute :

Que vont devenir les noirs, les esclaves affranchis ?

D'esclaves qu'ils étaient ils passent à l'état de salariés. Ils vont faire nombre parmi les prolétaires. Sans rien en leur possession, si ce n'est leurs bras, ils vont chercher pâture, chez leurs anciens maitres ou chez qui voudra les employer. Le salaire qu'ils recevront sera rigoureusement calculé pour entretenir leur existence, et leur vie matérielle ne sera guère meilleure que du temps de leur esclavage.

Ces réflexions amères nous viennent à l'esprit à travers les joies que nous cause l'arrivée de ces bestiaux humains à l'état d'hommes libres et indépendants, par la connaissance que nous avons de l'état social des prolétaires blancs, sans considération et sans lendemain.

Il n'est que trop vrai. La tâche n'est pas finie car c'est le prolétariat tout entier, c'est l'immense peuple dolent de la glèbe, de l'atelier et de l'usine, qu'il faut affranchir de la servitude économique, des chômages meurtriers, des fatigues excessives, de l'insécurité du lendemain et de la misère de tous les jours.

Travaillons sans découragement, aussi dure que soit la terre, parce que la semence est jetée ; parce que, arrosée de nos sueurs, de notre sang et de nos larmes, elle lève déjà et produira bientôt de riches moissons dorées de justice, de progrès moral et de mieux être universel.

B. Malon.

P. S. Au moment où nous corrigons les dernières épreuves de cette livraison, nous apprenons avec douleur la mort d'un noble et vaillant soldat de la révolution. Le citoyen Émile Eudes est tombé à la tribune même au moment où il défendait en républicain socialiste, en militant révolutionnaire la cause des douze mille terrassiers en grève. Il est tombé foudroyé par l'apoplexie, comme on tombe sur un champ de bataille foudroyé par un ouragan de mitraille.

N'était-il pas en effet sur le champ de bataille, cet infatigable qui, miné par une maladie mortelle, n'en venait pas moins combattre, jusqu'à extinction complète des forces, jusqu'au dernier souffle, pour les revendications prolétariennes ?

Une telle mort est le glorieux couronnement d'une vie glorieuse.

La Rédaction de la *Revue socialiste* se devait de rendre hommage à l'ancien membre de la Commune, à l'ancien chef militaire de la Révolution parisienne de 1871 qui pas plus que son illustre maître Blanqui ne fut épargné par la calomnie. Et son ancien collègue de la Commune a tenu à joindre ses regrets à ceux de sa famille, de ses amis de ses partisans, à mêler sa douleur et sa sympathie à leur grande et juste douleur. Nous devons dire, en outre, dire à nos lecteurs, en quelques lignes rapides qui nous sont mesurées, ce que fut cet élu des milices révolutionnaires.

Émile Eudes naquit dans un village de la Manche, en 1844, il vint faire ses études à Paris, où il fut l'élève du Dr Coudereau. Il était étudiant en pharmacie mais toujours la cause du peuple le passionna, on le trouve donc dans toutes les manifestations de la jeunesse républicaine, aux côtés de Tridon, de Granger, de tous ces jeunes enthousiastes qu'inspira Blanqui et qui marquèrent au

congrès de Liège, en 1865, le réveil philosophique et révolutionnaire de la jeunesse française.

Principal fondateur de la *Pensée nouvelle* (1867-1868) Eudes contribua puissamment à la diffusion dans le prolétariat militant des doctrines scientifiques qui sont la base du socialisme moderne.

Mais ce jeune propagandiste était surtout un militant révolutionnaire. Lors de l'héroïque tentative du 14 août 1870, pour arracher la France vaincue, mais pouvant encore être victorieuse, des mains criminelles et incapables de la Camarilla bonapartiste, il combattit au premier rang à côté de Blanqui, de Granger, de Brideau et des cinquante vaillants qui, avec eux, pour le salut de la patrie, avaient fait le sacrifice de leur vie.

Eudes et Brideau faits prisonniers furent condamnés à mort le 29 août et allaient être fusillés quand le trop tardif quatre septembre les délivra.

Dans ce procès s'était révélé l'héroïque jeune homme.

Les juges galonnés essayaient de donner le change sur les mobiles qui avaient guidé l'accusé. Ils ne craignaient pas de prétendre qu'il était payé par la Prusse... Eudes, hors de lui, se leva :

— Prenez ma tête, s'écria-t-il, mais ne me déshonorez pas.

La tête, ils la voulaient, mais la Révolution y mit bon ordre, elle le libéra en vue de combats nouveaux et des heures tragiques qui allaient venir pour le prolétariat parisien encore une fois soulevé à la voix de la Commune pour l'émancipation humaine. Eudes ne faillit pas à la tâche.

Élu chef de bataillon sous le siège, il fut parmi les plus déterminés patriotes révolutionnaires. En cette qualité, il participa au 31 octobre et au 22 janvier. La Commune en fit un de ses élus et de ses chefs militaires.

Il commanda le corps d'armée de Meudon dans les terribles journées des 3, 4, 5 avril, et y déploya une extrême bravoure. Homme de sang-froid et de décision, il eût rendu de plus grands services à la cause communale, si des jalousies inexpliquées ne l'avaient écarté et paralysé ; mais, ceux qui, en ces temps terribles, le connurent et le jugèrent, n'ont point oublié ce qu'il valait, l'entrainement qu'exerçait autour de lui sa nature droite et généreuse. Jusqu'à la dernière minute, il combattit. La Semaine sanglante le trouva derrière les barricades, offrant son sang, encourageant ses compagnons, sans cesse à l'œuvre et au danger. Puis la défaite vint écrasante, escortée de l'épouvantable répression.

Eudes parvint à s'échapper et s'en alla manger à l'étranger ce pain de l'exil qui est si amer, quoi qu'on en dise. Il y séjourna huit longues années, rentra quand l'amnistie fut enfin votée, et jamais désarmé, reprit la plume et aborda a tribune, toujours pour défendre la cause des déshérités et hâter l'avènement de la République sociale.

Il fut l'un des fondateurs de *Ni Dieu ni Maître*, le dernier journal de Blanqui. et enfin comme couronnement de ses campagnes révolutionnaire et socialiste, parmi lesquelles il faut noter celle du 3 décembre 1887, qui éloigna Jules Ferry de la présidence de la République, il était parvenu à fonder avec Edouard Vaillant le Journal *l'Homme libre* dont il était le rédacteur en chef.

Émile Eudes, orateur nerveux, écrivain précis et ardent, était surtout remarquable par la sûreté de vue politique, l'esprit de précision, le courage clairvoyant, le dévouement sans limites et la générosité, de cœur, toutes qualités qui avaient fait de lui, l'un des chefs, les plus écoutés et les plus aimés, du parti blanquiste.

La Journée du huit aout.— Tout faisait prévoir que le peuple socialiste de Paris ferait au vaillant et généreux soldat de la République socialiste des funérailles dignes de lui. Et en effet, plus

de quatre-vingt mille personnes suivaient le cortège ou s'étaient massées sur le parcours, animé par les cris de *Vive la Commune* ! *Vive la Grève* ! Malgré un déploiement inouï de forces répressives, cette immense foule était calme ; elle prétendait simplement honorer un mort illustre et témoigner de sa foi républicaine et socialiste. On remarquait surtout la pacifique et sympathique allure des ouvriers terrassiers, venus là, à plusieurs milliers, pour honorer l'un de leurs plus dévoués défenseurs.

Mais les gouvernants voulaient une journée. Place de la République ont commencé les premières charges exécutées avec une violence odieuse par les gendarmes massés au coin du boulevard Voltaire. Le cortège a été coupé et la foule s'est dispersée dans toutes les directions. On pouvait penser qu'on en serait quitte pour cette bagarre ; mais à la mairie du onzième arrondissement, sur le bruit mensonger qu'une bombe avait été jetée, une offensive sauvage a été prise par les agents de police et les gendarmes ont chargé, sabre au clair. Il y a eu plus de 60 blessés dont quelques-uns gravement et parmi eux des femmes et des enfants, car la fureur policière n'épargnait personne, les chefs étaient visiblement débordés.

Le cortège coupé encore une fois s'est pourtant reformé. On est finalement arrivé au Père Lachaise où plus de 20.000 personnes attendaient et ont salué l'arrivée du corbillard. Sur la tombe, des discours ont été prononcés par Édouard Vaillant au nom du *Comité révolutionnaire central*, Breuillé au nom de la famille Arnold, Chauvière, Granger, Félix Pyat, Élie May, Susini Jaclard, Roussel, G. Lefrançais, Louise Michel et quelques autres.

Nous reproduisons les paroles de Félix Pyat :

« Triste paradoxe de nature, que les plus vieux enterrent les plus jeunes ! Triste privilège de l'âge que j'aie pu rendre les derniers devoirs à Vallès, à Cournet et aujourd'hui à Émile Eudes. D'autres ont dit l'homme et le citoyen. Donc un seul mot sur sa cause !

« Doyen de la Commune prêt à descendre à mon tour dans la tombe où j'ai acquis le droit au repos, je dois croire à ceux qui restent : Foi, Espérance et . action ! Où si on ne croit pas fermement au but et si on n'espère pas l'atteindre, on n'agira pas comme en vrai révolutionnaire.

Les chrétiens ne croient qu'au salut individuel ; nous socialistes, nous ne croyons qu'au salut collectif. Notre immortalité est dans l'humanité. Les royalistes personnels comme les chrétiens disent : le roi est mort ! Vive le Roi ! Nous socialistes, nous disons : un républicain est mort, Vive la République ! les principes seuls sont éternels. C'est le sort des choses justes de survivre à leurs défaites, aux fautes mêmes de leurs champions. La victoire de Versailles est plus morte que la défaite de Paris. Un communard est mort ! Vive

la commune de Paris qui rendra forte sa souveraineté au Peuple, les trois attributs de la souveraineté, même le vote qui dispose, l'arme qui défend, et le sol qui nourrit... le vote que le Peuple a déjà, l'arme qu'il n'a plus et le sol qu'il aura... sans grève !

En résumé, en dépit des provocations et des excès politiciers, le peuple républicain socialiste de Paris a voulu rendre et a rendu à Émiles Eudes, en consécration de son héroïque dévouement à la République sociale un hommage grandiose et mérité. La journée du huit août a pris place dans le calendrier du socialisme révolutionnaire.

B. M.

REVUE DES LIVRES

La Police des Mœurs en France et dans les principaux pays de l'Europe, par Louis Fiaux, Dr en médecine, lauréat de la Faculté de Paris, ancien membre du Conseil municipal de Paris. Paris, Dentu, éditeur. Prix 12 fr.

Il est des livres qui sont des actes, et des actes de haute portée. Dans cette catégorie nous mettons en première ligne, la magnifique et très complète étude que vient de publier notre éminent confrère et ami Louis Fiaux.

Nous ne pouvons pas suivre l'auteur dans son excursion pourtant si instructive à travers les abus, les abominations et les douleurs de la prostitution réglementée en France, en Angleterre, en Allemagne, en Italie, en Belgique, dans toute l'Europe en un mot, et nous le regrettons pour nos lecteurs. Disons seulement que Louis Fiaux dont le *Rapport* sur le même sujet, présenté en 1883 au Conseil municipal de Paris, fait autorité, a épuisé son sujet. Les vexations policières et les généreux efforts des abolitionnistes sont racontés et commentés avec une incroyable abondance de documents, de statistiques, de faits, de témoignages, de preuves qui dénotent un travail colossal et une étude aussi passionnée que consciencieuse et persévérante. Le plaidoyer est décisif. Il est impossible après avoir lu *La Police des Mœurs*, de ne pas conclure à la suppression de la honteuse organisation qui porte ce nom. Il n'est pas possible de ne pas se prononcer, en même temps pour une législation plus équitable envers la femme, et pour une sérieuse amélioration du sort de la femme qui vit de son travail.

« La prostitution, dit très bien Louis Fiaux, est née de la misère des » femmes, de la difficulté, de l'impossibilité dans laquelle elles se trouvent, » quand elles appartiennent à la classe populaire, de vivre sans que leur sexe » même fournisse l'appoint nécessaire.»

Cela dit, Louis Fiaux n'a pas de peine à établir l'insuffisance des salaires féminins :

« Schæffle a fait très judicieusement cette observation : « La statistique de la police de Londres montre clairement que l'augmentation et la diminution des prix du pain engendrent le même mouvement relativement au nombre des prostituées.

« Aussi a-t-on pu justement appeler la prostitution le complément du salaire indispensable pour ne pas mourir de faim. Le Dr Jeannel, attaché en 1854-55 à l'armée d'Orient, a vu les pauvres filles des faubourgs de Constantinople se donner à nos soldats pour un pain de munition : il en va à peu près partout de même. Les statistiques publiées en Angleterre par les inspecteurs de fabriques, les enquêtes parlementaires (1872) et les dernières statistiques de notre pays (1873-1876), donnent en effet les chiffres de ces payes dérisoires pour les femmes, les jeunes filles et les filles-enfants. Pour la semaine, il est de ces salaires qui descendent à 9 francs, à 5 francs même.»

Les documents ne manquent pas sur le triste sujet, les comptes rendus des Congrès abolitionnistes les fournissent à profusion. Nous n'avons d'ailleurs qu'à regarder autour de nous pour être obligé de reconnaître que dans la généralité des cas, la femme ouvrière ne peut pas subvenir à ses besoins les plus stricts en s'exténuant de travail.

Le fait est incontestable et c'est pourquoi, conclut très bien l'auteur de la *Police des mœurs*, « *la condition laborieuse des femmes doit être réformée de fond en comble, sous peine de voir la race même atteinte dans sa source.*»

Voilà qui est bien dit.

En effet, à quelque point de vue qu'on se place, dès qu'on entre dans le profond des questions, on est obligé de voir que le vieux système capitaliste d'exploitation sans frein, de meurtrière concurrence économique, de liberté exclusive des forts, de conditions sociales sans garanties, d'émiettement individualiste, de cruel abandon des faibles, est à bout, tant il engendre d'injustices, d'immoralité et de douleurs; tant il dévore de victimes !

Un observateur de la trempe de Louis Fiaux ne pouvait manquer de le comprendre et de le proclamer dans l'œuvre remarquable que nous avons sous les yeux.

Après avoir justement signalé l'insuffisance du salaire féminin comme facteur dominant de la prostitution, l'auteur de la *Police des mœurs* pose en fait qu'après la misère, le fameux article 340 qui interdit la recherche de la paternité est l'agent le plus actif de la démoralisation publique.

Il est à remarquer que l'article 340 dans sa dureté juridique est une innovation mauvaise des législateurs de l'an VIII.

Avant la Révolution la fille séduite, devenue mère, pouvait intenter une double action contre son séducteur. Elle avait d'abord au criminel (ce qui était excessif) la plainte dite en gravidation ; elle avait ensuite par action civile le droit de demander une indemnité pour ses frais et une pension d'aliment pour l'enfant.

Dans le même esprit de protection de la femme et de l'enfant la Convention accorda aux enfants naturels reconnus, des droits à peu près égaux à ceux des enfants légitimes. Elle décréta aussi qu'une récompense nationale serait accordée à toute fille-mère qui pendant dix ans aurait soutenu son enfant avec le fruit de son travail.

Les Portalis, Cambacérès et consorts biffèrent toutes ces garanties pour plaire au *condottiere* corse, ennemi de toute prescription juste et humaine.

Les résultats de cette servilité de courtisans et de cette dureté de légistes, Louis Fiaux les fait bien ressortir :

« Tant que l'acte de la paternité sera un fait d'irresponsabilité, hors de l'état de mariage, la femme sera éternellement exploitée et dupée .. elle sera toujours la proie qu'on pourchasse puis qu'on la rejette après l'avoir mordue, blessée. Une fois grosse, une fois mère, la femme ne représente plus pour un trop grand nombre d'hommes qu'une chose importune, un de ces *impedimenta* qui gênent et dont il importe de se débarrasser...

« Les tableaux de Parent-Duchâtelet, sur les antécédents immédiats de 6.000

filles publiques de Paris, sont connus. Pour 1.400 environ grandies sans parents, sans famille et d'ailleurs dépourvues de toutes ressources, ce médecin en trouva 3.000 abandonnées.»

C'est ainsi, conclut Fiaux, que les filles-mères fournissent à la prostitution un appoint numérique trop important, pour qu'une loi de sauvegarde sociale ne vienne au plus tôt couper cette racine.

Cette loi de protection de la femme et de l'enfant, que notre confrère demande pour la France, est en vigueur dans plusieurs pays.

Aux États-Unis, en Suisse, dans la plus grande partie de l'Allemagne la recherche de la paternité est autorisée.

Sans doute il y a des précautions à prendre pour empêcher l'abus : « Il ne s'agit pas d'attribuer en aveugle, sur une dénonciation interlope, une paternité douteuse ; il ne s'agit pas de laisser une drôlesse jouer, au détriment du plus riche de ses suivants, la comédie d'une maternité, moins en quête d'un répondant nominal que d'un titre de rente. Comme dans tout litige le juge demeurerait investi du pouvoir souverain d'appréciation, et toutes circonstances seraient pesées par lui avant de se prononcer. »

Dans ces limites on ne peut que se rallier à la proposition que préconise également et depuis de longues années M. Léon Richer, le directeur autorisé du *Droit des femmes*, touchant le rétablissement de la recherche de la paternité.

Mais il importe de ne pas oublier toutefois qu'en cette question aussi la solution est d'abord économique. Le droit à l'existence est le premier des droits, accordez-le à la femme, à la travailleuse, à la mère surtout et vous verrez combien sera réduit le personnel de la prostitution.

Nous terminons hâtivement, pressé par l'espace, en signalant *La Police des Mœurs*, par Louis Fiaux, comme l'un des livres les plus concienscieux les plus travaillés, les plus instructifs et les plus généreux de l'année. Encore une fois des livres pareils sont des actes de haute portée politique et morale. Ils avancent l'heure des réalisations justicières et libertoires qui permettront à tous les êtres humains de vivre dignement et intégralement, en retour d'un travail honoré et rémunérateur, accepté comme une des manifestations du devoir social incombant à tous les êtres humains vivant en société.

B. Malon.

Les Rois de la République, histoire des juiveries par Auguste Chirac. Paris, Dentu, éditeur. 2 vol. 7 fr.

Ce livre est d'un honnête homme et d'un combattant courageux et érudit.

Auguste Chirac peut se vanter d'être le seul, après Toussenel et bien avant Drumont, qui ait eu le courage de s'en prendre aux faits et gestes des financiers ; de mettre à nu leurs scandaleuses manœuvres et de montrer les conséquences fatales des exactions parasitaires.

A ce point de vue, l'ouvrage de notre ami a des allures plus scientifiques que *Les Juifs rois de l'Époque* de son devancier Toussenel et il est moins passionnément batailleur que la *France juive* d'Édouard Drumont.

Les *Rois de la République*, sont un livre qui devait attirer sur la tête de son auteur des haines nombreuses. Si l'on considère, en effet, la place immense, tout à fait prépondérante qu'occupent, dans l'état politique et économique actuel, les grands banquiers, on peut se convaincre aisément de la grimace qui doit déformer leur visage à la vue seule d'un livre qui les cloue au pilori.

Auguste Chirac ne s'est pas arrêté à ces considérations et quelles que soient les haines qu'il savait devoir provoquer, il est parti énergiquement en guerre contre les hauts faits — qui constituent un véritable système de spoliation — des grands faiseurs de notre temps.

Dans la première partie de son livre, il nous donne la synthèse historique de la Juiverie et d'abord la définition : « Le fait de consommer sans produire, dit l'auteur, c'est-à-dire de vivre aux dépens d'autrui, constitue le *parasitisme*.

» Le même fait, établi à l'état de système et s'exerçant au moyen de l'accaparement des signes, servant à l'échange des richesses, constitue la *Juiverie*. »

Il est évident qu'indépendamment de toute superstition religieuse, la juiverie existe d'une façon tout à fait distincte. Mais on peut dire que c'est la race juive « race nomade longtemps esclave et serve par instinct » qui surtout a propagé les règles et les mœurs du parasitisme. C'est d'ailleurs ce que l'auteur cherche à démontrer en nous indiquant les formules de Moïse et de Jésus, les théories financières de l'Évangile et c'est ce qui sera prouvé irréfutablement quand il nous aura tracé la monographie de tous les grands financiers, lesquels sont neuf fois sur dix de race sémitique. Après avoir décrit l'histoire de l'évolution des pillages à travers les âges,depuis l'antiquité jusqu'à nos jours, il nous fait assister à un défilé de personnages connus qu'il cravache, au passage, sans pitié. C'est Rothschild dont il fait le portrait avec une légèreté de touche et une manière badine qui contraste, il faut le dire, avec le ton des premiers chapitres.

Il en est de même de toutes ces monographies qui ressemblent beaucoup plus à des articles d'un journal humoristique qu'à des pages d'un ouvrage scientifique L'auteur,d'ailleurs, s'en explique de très bonne grâce en nous apprenant qu'il les a ajoutées « parce que c'était une manière de rendre plus vivante et plus animée, par suite, plus saisissante, l'application des principes développés dans la partie synthétique. » Ce n'est pas nous qui nous en plaindrons, car cette partie forme, si je puis dire, la *Great attraction*,du livre.Il ne peut être indifférent à personne de connaître le caractère, les manières, la gaucherie ou l'élégance, le genre de vie de tous ces grands juifs et surtout l'origine et le développement de leur fortune.

C'est Rothschild, comme nous le disions tout à l'heure, qui se trouve le premier dans la galerie des portraits. C'est le premier « roi de la République ». « Le Provincial, rôdant entre quatre et cinq heures, sur l'asphalte de nos boulevards, est exposé à rencontrer et même à coudoyer cet être extraordinaire — pour lui — bayant comme un simple mortel et lorgnant, avec quelque insolence, les gens qui passent auprès de lui.

» Sa personne pourtant n'a rien qui attire le regard.

» Bien qu'il vise à la gentilhommerie, d'extérieur et de manières, ce pauvre *lugot* a la douleur de n'y être jamais parvenu ; le dernier mot restant d'ailleurs, cramponné à toute sa personne.

» Tout ce qu'il a pu faire, c'est d'avoir l'air anglais.»

Il a l'air d'un simple mortel, ce milliardaire,et cependant il est milliardaire Comment le devint-il ? Voilà ce qu'Auguste Chirac nous conte à l'aide de documents empruntés aux meilleures sources et toujours avec force anecdotes très spirituellement présentées. Tout cela perdrait à l'analyse et je suis obligé de renvoyer nos lecteurs au livre lui-même. Mais citons pourtant la conclusion de cette monographie :

« Les Rothschild se sont constitués *clergé* au milieu des nations et ils échappent jusqu'à l'impôt sur les héritages, car ils n'héritent jamais.

» Ils ont fini par se constituer en société civile et leur congrégation marche au milieu de l'Europe, accumulant sans cesse, accumulant toujours.

» Et voilà comment, en quatre-vingt-sept ans, ces juifs avides, partis d'un vol de dépôt, ont accaparé une fortune qui dépasse un milliard et demi, et cela parmi toutes les ruines,toutes les catastrophes et toutes les hontes de la nation française.»

Après Rothschild, c'est Léon Say, puis Duclerc, à l'honnêteté duquel l'au-

teur sait rendre justice, tout en dénonçant les tripotages des gens qui s'agitaient autour de cet ancien président du Conseil. Viennent ensuite les Mallet, les Camondo, les Baron Hirsch, les Cahen d'Anvers, les Lévy-Crémieu, les Erlanger, les Serière, les Soubeyran, les Daniel Wilson etc..., à chacun desquels Chirac donne ce qui lui revient.

S'il est un terrible justicier, il sait à l'occasion faire ressortir les bonnes actions des rares financiers qui ont pu les commettre. C'est précisément cette impartialité qui fait la valeur de cette galerie de portraits.

Après cela, nous passons au second volume. Là, ce sont les *trucs* de financiers qu'il dévoile. Il nous montre également quels sont leurs auxiliaires forcés et combien tout ce qui détient une parcelle de pouvoir est obligé de se courber sous leur joug et d'obéir à leur commandement.

Prenons au hasard. Voici quelques passages qui ont trait aux conventions dites scélérates. Il était bien entendu qu'on ferait le rachat des chemins de fer

« Alors phénomène étrange ! des discussions s'élèvent ; des parleurs et des écriveurs, économistes à tous crins, sans honte de se démentir à court intervalle, découvrent tout à coup, un amoncellement d'impossibilités et arrachent de l'étui à poussière les vieux principes économiques de la grande science.

« Les bandits ont confisqué la propriété de la nation ? Il serait *immoral* de la leur reprendre, et comme vu le milieu, l'immoralité n'était pas encore un argument assez topique, les économistes ont ajouté soudain, *que cela serait ruineux pour le pays !* . . . .

« Par un phénomène extraordinaire, nos élus souverains sont arrivés, en rognant sur leur prétention première, à faire accepter aux compagnies assez de chemins de fer pour sauvegarder les apparences, et, alors, nous avons assisté à la grande déroute des principes, à la grande campagne contre l'opportunité du rachat, à la consolidation la plus inouïe de la féodalité financière, et, tout cela, sous la forme, simple, en apparence de *Conventions nouvelles* avec les Compagnies.

« Les députés, moyennant une somme modique, ont obtenu une carte de circulation ; les sénateurs ont applaudi et le parlement républicain, tout comme l'avait fait l'Empire, a vendu la France aux prêtres de Moloch-Baal. »

Ce ne sont pas seulement les députés qui plient l'échine devant les exigences de la féodalité financière, mais la Magistrature, mais la Presse ! et après nous avoir décrit les mœurs, les manœuvres abominables, les corruptions sans fin de notre époque, l'auteur s'écrie :

« Féodalité Juive ! Moloch-Baal vorace ! payant les orateurs qui écrivent et les écrivains qui parlent; payant le prêtre, le rabbin, le sénateur, le député, le ministre ; achetant et payant tout, qui donc aura la force de châtier tes crimes ?»

Tout crime est tôt ou tard puni, c'est l'ordre fatal des choses, et l'ère des catastrophes sera vraisemblablement l'ère du châtiment.

Car il faut bien y songer, notre constitution sociale et les hommes qui, à la fois, la dominent et la détruisent, conduisent la France, à une catastrophe effroyable.

« Son échéance a une date, dit l'auteur, non lointaine.»

Nous pensons comme Chirac, que l'échéance est fatale. Lorsque par une évolution progressive, les 2/3 de la fortune publique se trouvent entre les mains de trois mille personnes, il est certain qu'il doit arriver un jour où les millions de dépossédés se lèveront contre ces trois milliers d'accapareurs. Mais le jour, l'heure de ce cataclysme peut-il être dès maintenant fixé ? Auguste Chirac l'affirme : nous ne sommes pas de son avis.

Quoi qu'il en soit, les *Rois de la République*, dans toute la partie historique et descriptive, n'en demeurent pas moins un ouvrage d'une grande érudition

et d'un puissant mérite. Ce livre n'est pas seulement un bon livre : C'est en même temps une bonne action.

Cela suffit pour le recommander à l'attention de tous les socialistes et à l'animadversion des loups-cerviers dont il dévoile les méfaits.

Eugène Baiov.

De l'ouvrier et du Respect, par l'abbé Fesch ; 2e édition, Lettre-Préface de Drumont.— Paris, H. Welter, 59, rue Bonaparte. Prix, 1 fr.

Dans le numéro de mai, nous avons signalé la publication de ce petit livre, vigoureusement écrit et pensé. C'est la défense d'un sermon au cours duquel M. l'abbé Fesch reprochait aux classes dirigeantes leur manque de respect envers la classe ouvrière. Un petit hobereau de plume, rédacteur d'un journal catholico-royaliste de province, s'étant permis d'invoquer le code pénal contre M. Fesch, c'est en réponse aux niaises platitudes du pseudo-écrivain clérical que M. Fesch a écrit son petit livre, tout empreint de généreuses pensées et d'un dédain non déguisé pour ces « fils de duchesses » qui se croient supérieurs à leurs ouvriers, bien que rien ne justifie leurs sottes prétentions.

Une deuxième édition de ce pamphlet alerte vient de paraître, avec une lettre-préface de M. Drumont, félicitant M. l'abbé Fesch des courageuses vérités qu'il a écrites. Nous croyons que les lecteurs de la *Revue socialiste* nous sauront gré de reproduire ici les extraits suivants de cette préface :

« Pour les superficiels et les frivoles, la situation est très simple. Des » hommes très méchants, animés d'intentions subversives, s'efforcent de » détruire une société qui a toutes les vertus. Deux camps sont en présence : » les bons et les mauvais. Les bons sont ceux qui ont et qui veulent garder, les » mauvais sont ceux qui n'ont pas et qui veulent avoir ?...

» Vous ne vous contentez pas, Monsieur l'Abbé, de cette classification un » peu sommaire, vous étudiez impartialement le travail qui se fait dans les » esprits, vous recherchez comment germent dans les âmes les sentiments de » haine et d'envie ; vous vous demandez si les représentants des classes diri- » geantes n'ont pas leur part de responsabilité dont les passions violentes qui » agitent les représentants des classes qu'on ne dirige plus...

» En ceci vous avez raison. Notre grand monde n'a vraiment pas de pensées » trop grandes ; ce *high life*, cette haute vie est souvent bien basse. L'aristo- » cratie, qui était jadis le gouvernement des meilleurs, aristoi, n'est plus guère » que la réunion des heureux qui ont tiré un bon numéro à la loterie de la » vie. En dehors de l'armée où elle se retrouve elle-même, notre noblesse fran- » çaise ne produit plus guère que des viveurs aimables, et les conducteurs de » peuples de jadis tendent à ne plus être que des conducteurs de cotillon.

» Ces choses, Monsieur l'Abbé, je me suis efforcé de les dire dans la *France* » *juive*. J'ai montré à quel degré d'abaissement un amour presque enfantin » pour le plaisir, un irrésistible besoin de se divertir quand même, avaient pu » amener une aristocratie qui aurait pu jouer un si grand rôle encore... Les » descendants des plus illustres familles en sont arrivés à se faire les amuseurs, » les pourvoyeurs, les parasites de juifs allemands enrichis par les plus mal- » propres spéculations, par les plus cyniques coups de Bourse... »

Il n'y a rien à ajouter à ce tableau fidèle de l'état de déliquescence avancée dans lequel sont tombées les classes dirigeantes actuelles. N'empêche qu'ils s'indignent encore, lorsque dans son entourage, des hommes n'ayant pas perdu tout respect humain comme M. l'abbé Fesch, leur rappellent timidement le danger qu'ils courent à afficher une morgue aussi injustifiée. Peine perdue ! M. Drumont, ces gens-là mourront dans l'impénitence finale.

Gustave Rouanet.

NOTE DE LA RÉDACTION

La Rédaction de la Revue socialiste *va être à partir de ce jour considérablement améliorée. Les articles de fond seront assez variés pour que chaque livraison contienne des articles :*

De philosophie sociale,

De recherches historiques générales,

D'histoire ou de littérature socialiste,

D'enquête économique,

D'actualité ou de réforme pratique,

De recherche ou de critique théorique.

En même temps que nous ferons aux jeunes une place plus large, nous rappellerons le souvenir des maîtres et dans ce but nous donnerons, sous le titre général de Anthologie socialiste, *des extraits (de 4 à 10 pages par livraison) des meilleurs auteurs socialistes, sans exclusivisme d'aucune sorte.*

Nous aurons toujours, sous la rubrique Correspondance, *une tribune libre, accessible à nos correspondants.*

Enfin, le Mouvement philosophique *et la* Revue de la Presse *auront désormais toujours leur place. En même temps on s'efforcera toujours plus de donner, dans chaque numéro, une revue complète du* Mouvement social *et une attentive* Revue des livres.

NOTE DE L'ADMINISTRATION

L'administration de la *Revue socialiste* **s'est réorganisée sous la forme de société anonyme à capital variable.**

La nouvelle société légalement constituée a élu à l'unanimité de l'assemblée générale constitutive son conseil d'administration qui est ainsi composé :

A. Borniol, P. Boucley, J. Daumas, F. Mijoul, R. Simon.

Le Dr Bertrand a été élu commissaire de surveillance.

Le citoyen Daumas, devant être absent pendant plusieurs mois, a demandé à être relevé de ses fonctions d'administrateur et a proposé pour son remplaçant le citoyen Borniol, un de nos vétérans socialistes les plus méritants.

Le conseil d'administration, après avoir remercié le citoyen Daumas pour les services rendus, a accepté sa proposition et le citoyen Borniol a été élu à l'unanimité administrateur délégué de la *Revue socialiste*.

Dans la réunion constitutive, l'Assemblée générale, toute composée de républicains socialistes éprouvés, à tenu à déclarer que la *Revue socialiste*, **sera toujours une** *œuvre* **et ne deviendra jamais une** *affaire*.

En séance du Conseil, Paris, 8, rue des Martyrs, le 4 août 1888.

Le Directeur-Gérant : Benoit Malon.

Guise. — Imp. Baré.

FERDINAND LASSALLE

En 1888, le parti socialiste allemand est entré dans sa vingt-cinquième année d'existence, Il y a eu, en effet, vingt-cinq ans, au mois de mai, que Lassalle, son fondateur, a jeté les bases de l'Association générale des ouvriers allemands, embryon primitif du parti socialiste actuel.

Nous nous attendions à voir nos coreligionnaires d'outre-Rhin célébrer cet anniversaire glorieux d'un des plus grands événements socialistes des temps modernes. Les circonstances particulières qu'ils traversent les en ont empêchés sans doute? Des anciens amis de Lassalle, des disciples restés fidèles à la mémoire du maître illustre qu'ils ont aimé et dont ils gardent à jamais le souvenir attendri, nous ont prié de célébrer dans la *Revue* cet anniversaire, ces sortes de noces d'argent du Quatrième État allemand, en retraçant, à cette occasion, l'œuvre et la vie du grand penseur de Dusseldorf. A cet effet, ils ont bien voulu mettre à notre disposition leurs notes et leurs souvenirs personnels. C'est sur ces matériaux, en nous aidant, d'un autre côté, des documents divers publiés sur Lassalle, notamment des notices que Malon lui a consacrées dans l'*Histoire du socialisme* et dans la traduction de *Capital et Travail*, que nous esquissons cette rapide ébauche. Car nous ne saurions avoir la prétention de faire tenir en quelques pages la vie et l'œuvre d'un écrivain de cette envergure. Nous voulons seulement rappeler les traits principaux de cette existence féconde si bien remplie, pensant qu'ils pourront intéresser nos lecteurs de la *Revue Socialiste* au moment même où celle-ci publie une traduction de ses principaux Pamphlets, inédits en France.

I

C'est en 1862, que Lassalle, ceignant ses reins pour la lutte formidable à la veille de s'ouvrir entre lui et les divers partis politiques régnants en Allemagne, répétait au vieux député progressiste Ziegler, inquiet sur l'issue de ce grand duel, la parole de Luther : « Je ne puis pas agir autrement. En avant, et que Dieu me protège ! »

Alors, en 1862, en Allemagne comme partout, le socialisme n'était plus qu'un souvenir. Souvenir confus, dans les masses, d'espérances

depuis longtemps éteintes — souvenir pénible dans les classes possédantes, qui se rappelaient, comme on se souvient d'un cauchemar, les fulgurants éclairs de la Révolution de février et l'affolement provoqué chez elles par l'invasion des idées égalitaires françaises, un instant déchaînées à travers l'Europe bouillonnante. Mais l'écrasement de Juin 48 avait frappé du même coup les prolétariats socialistes des Deux-Mondes, atteints par la défaite du prolétariat français. Puis, le coup d'État de 1851, achevant l'œuvre néfaste commencée, avait balayé, avec la République, ce qui restait encore de pensée socialiste, décapité la Révolution en livrant Paris à la police impériale et détruit, semblait-il, jusqu'à toute espérance en des jours meilleurs.

Il y avait bien, à Londres, à Genève, à Bruxelles, à New-York, des cercles socialistes, composés de survivants des écoles diverses que la tempête de 1848-51 avait disséminés, au gré du hasard et des circonstances, aux quatre coins de l'univers. Mais leur action était complètement nulle. Chacun de ces cercles ne réunissait guère qu'un petit nombre de fidèles, groupés en églises jalouses autour de quelque rare pontife, échappé au naufrage dans lequel sombrèrent tant d'hommes de valeur, qui ne devaient pas se relever de l'échec irréparable de 1848.

Virtuellement, donc, le socialisme était mort et bien mort, quand Lassalle lança sa *Lettre ouverte* aux ouvriers de Leipzig.

Ce fut un coup de foudre dans le ciel serein de l'Allemagne politique et sociale, embrasée soudain aux accents de la voix de Lassalle. — Deux ans après, le grand résurrecteur tombait frappé d'une balle au ventre, dans un duel: mais le socialisme était rené de ses cendres, autrement puissant et vigoureux que ce qu'on l'avait vu, jusque-là, au moins en Allemagne. Deux années lui avaient donc suffi pour obtenir ce résultat gigantesque. Selon l'expression de Laveleye (1), il avait fait en Allemagne, et « à lui seul, ce que la Révolution de Février avait fait en France. » L'immensité d'une œuvre pareille ne justifie-t-elle pas à la lettre la parole de Humboldt sur Lassalle adolescent : « C'est un enfant prodige » ?

C'était, en effet, une prodigieuse organisation que la sienne. Né à Breslau en 1825, dès l'âge de 13 ans, il avait terminé ses humanités et ses maîtres lui prédisaient déjà un brillant avenir. De nationalité juive, ses parents, négociants considérables de Breslau, le destinaient au commerce. Ses études terminées, son père l'envoya à l'école commerciale de Leipzig. Mais *l'enfant-prodige* ne se sentait aucune disposition pour le commerce. Grande, donc, fut la stupéfaction de ses parents, quand, au bout de quelques mois, le jeune Ferdinand leur déclara que préférant l'étude au négoce, il voulait

(1) *Le Socialisme contemporain.*

étudier la Philosophie. La Philosophie ! Son père n'en revenait point. Sa mère se lamenta, toute la tribu fut consternée. On essaya de faire comprendre au jeune enthousiaste assoiffé de science que la philosophie est une chimère ; que la plus belle spéculation philosophique ne rapporte pas la millième partie de ce que peut rapporter une spéculation bien conduite sur les tissus, achetés pendant la baisse et revendus quand vient la hausse. Peine perdue ! Il ne se rendit à aucune remontrance et ses parents, désolés, durent, de guerre lasse, autoriser ce qu'ils étaient impuissants à empêcher.

Lassalle devint donc étudiant en philosophie — à Breslau d'abord, à Berlin ensuite.

Philosophie, Droit, Histoire, Philologie, Sciences naturelles, le jeune homme voulut tout connaître, tout approfondir; étudiant avec une ardeur que rien ne rebutait, car sa puissante intelligence, servie par une volonté de fer, pouvait tout s'assimiler avec une rapidité merveilleuse.

A 19 ans, il avait déjà accumulé une somme de connaissances considérables et écrit l'ouvrage sur Héraclite, qui devait paraître dix ans plus tard. — Un mot sur cette œuvre vaste, qui fait encore autorité aujourd'hui, parmi les exégètes de la philosophie grecque et qui nous révèle, avec la force scientifique déjà acquise par Lassalle, la direction de son esprit à ses débuts.

Héraclite ouvre dans l'histoire du développement intellectuel grec l'ère vraiment scientifique qui, continuée par Anaxagore, Empédocle, Xénophane, devait porter à un si haut degré la philosophie naturiste des Grecs. De nos jours, c'est la pensée d'Héraclite, ressuscitée dans la philosophie de l'évolution, qui a imprimé à notre mouvement intellectuel contemporain l'impulsion grandiose dont Lamarck et Geoffroy en France, Wallace et Darwin en Angleterre, Gœthe et Haeckel en Allemagne, sont les glorieux initiateurs. Héraclite nous apparaît à cette heure comme un grand génie, précurseur des audaces de la pensée moderne. Mais jusqu'à ces derniers temps, il n'occupait pas, dans l'histoire de la Philosophie, le rang élevé incontestablement dû au fondateur de la doctrine de l'évolution. La profondeur même de sa doctrine l'avait fait méconnaître. Il porte, à cet égard, un surnom caractéristique : Aristote, et après lui, les philosophes ou historiens néo-latins, l'appellent le « Ténébreux », l' « Obscur ». Lui-même se rendait parfaitement compte des difficultés de compréhension que présentaient ses idées, tout en prévoyant le glorieux avenir que les siècles leur réservaient. Il disait de lui : « Je suis « comme les sibylles, qui parlent par inspiration, sans jamais « sourire, sans ornement, sans chaleur, et dont la voix retentit « pendant les siècles des vérités divines (1) »

(1) Fouillée, *Histoire de la Philosophie.*

Lassalle, en reconstituant la doctrine d'Héraclite éparse à travers les auteurs anciens : Platon, Aristote, Plutarque, Stobée, Clément d'Alexandrie, Sextus Empiricus, etc, ne s'était pas seulement proposé une œuvre d'érudition ou de froide spéculation philosophique —mais bien un essai de philosophie sociale. La doctrine du philosophe grec, qui proclamait la solidarité des êtres dans l'unité de substance et l'incessant devenir des formes, lui apparaissait comme la base scientifique d'une doctrine sociale large et féconde. Héraclite enseignait qu'il y a une justice, *dikè*, dans la nécessité des choses soumises à une loi générale de devenir constant et que le devoir humain consiste à se conformer aux nécessités de ce devenir. De cette nécessité, Hégel, le premier résurrecteur d'Héraclite, en avait tiré le culte exclusif de la Force. Lassalle, élargissant le commentaire hégélien, substituait au culte de la Force le culte du Dévouement, *le devoir pour les chefs de se sacrifier au salut du peuple*, selon l'expression d'un de ses disciples.

Nous l'avons dit, Lassalle n'avait pas vingt ans, quand il fit, de toutes pièces, cette reconstruction d'Héraclite, dont il rétablit les textes épars avec une sûreté d'érudition encore aujourd'hui d'un grand secours pour les héllénistes. Il éclaira d'un jour tout nouveau non seulement le système d'Héraclite, mais encore la philosophie grecque tout entière, et les aperçus du jeune savant laissaient déjà entrevoir quels nobles et généreux sentiments l'inspiraient à cette aurore de sa vie.

II

Vers cette époque, en 1845, Lassalle vint à Paris.

Paris était alors, non seulement la capitale du monde pensant, mais la capitale des proscrits et des réfugiés de l'univers ; « l'étoile conductrice adorée des peuples », comme l'appelait Herzen. Nul ne pouvait approcher de ce foyer sacré, sans sentir son cœur et son être s'embraser. Poëtes, artistes, philosophes et conspirateurs ; novateurs du verbe, de la pensée et de la politique faisaient de Paris la capitale de l'activité intellectuelle, politique et sociale du monde. « Deux mois de boulevard, a dit trente-six ans après Bakounine à Malon, rappelant avec émotion le souvenir de cette grande époque, suffisaient pour transformer un libéral en socialiste.»

On devine quelle impression cette ville, toute rayonnante d'une auréole révolutionnaire radieuse comme un soleil levant de justices nouvelles, dut produire sur Lassalle. Elle le conquit à jamais. Dès le premier jour, il aima Paris avec amour— avec passion. Au point que dans ses lettres à la femme pour laquelle il devait mourir en 1864, ne trouvant pas de qualificatif assez énergique pour peindre et résumer toutes les beautés qu'il voyait dans sa maîtresse,

il l'appelait « Lutèce ». Lutèce ! Ce nom béni résumait pour lui tous les idéals, toutes les perfections matérielles et morales.

A Paris vivait alors ce génie étrange et tourmenté, cet Allemand parisien, qui riait comme Voltaire dans la langue de Gœthe et que la flamme de Lutèce consuma : Henri Heine. Lassalle avait des recommandations pour lui. Le poëte d'"*Atta-Troll* était déjà atteint de la cruelle maladie qui devait l'emporter dix ans plus tard. Il se ranima au souffle chaud de Lassalle qui l'entretint des espérances révolutionnaires de la jeunesse allemande. Un instant, aux accents de cette voix ardente et passionnée, l'ex-disciple de St-Simon, abattu par les premières morsures des douleurs aiguës qui devaient le torturer pendant dix ans sans répit, retrouva l'enthousiasme de ses jeunes années, avec les espérances d'affranchissement social qu'il avait nourries jadis, au temps de sa ferveur saint-simonienne. On jugera de l'impression que fit sur lui Lassalle, par ces quelques extraits d'une lettre écrite à Warnaghen en date du 3 janvier 1846 et publiée dans les œuvres de ce dernier : « Je n'ai jamais vu » disait Heine à son ami en parlant de Lassalle, « un homme d'un savoir aussi profond « et d'une perspicacité aussi surprenante. A un immense talent « d'écrivain, il unit une énergie extraordinaire et une habileté merveilleuse dans l'action... J'ai été enthousiasmé de trouver chez lui, « avec cette réunion de vastes connaissances, des aptitudes si « pratiques, un caractère si ferme. Lassalle représente une génération nouvelle ; c'est un de ces héros audacieux qui vont à la « mort le sourire aux lèvres... »

En effet, ce jeune homme de vingt ans, dont la magnifique intelligence avait déjà fait, le tour du savoir humain, n'avait pas puisé dans l'étude acharnée à laquelle il s'était livré dès ses jeunes ans, le décevant scepticisme, la froide indifférence qu'en rapportent tant de savants, étourdis par la multiplicité des notions qu'ils emmagasinent dans un cerveau trop étroit pour qu'elles puissent s'y mouvoir et évoluer. Au contraire, dans la science, Lassalle avait puisé une foi vivifiante au progrès, avec une idée très haute du Devoir. Aussi, à son retour en Allemagne, le vit-on se jeter tête baissée dans une affaire juridique qui devait passionner neuf années durant toute la confédération germanique, coûter à Lassalle des efforts et des travaux inouïs, mais aussi faire germer et multiplier les forces latentes qui sommeillaient en lui et le jeter définitivement, comme il l'a dit lui-même, dans la voie des revendications implacables de la Justice et de la Vérité.

III

Au mois de janvier 1846, une circonstance fortuite fit faire à Lassalle la connaissance de la comtesse de Hatzfeld.

Depuis longtemps, dans le monde de l'aristocratie prussienne,

on s'entretenait tout bas des malheurs de cette femme, belle, riche, douée d'une instruction peu commune, ornée de toutes les qualités du cœur et de l'esprit, et en proie aux sévices et aux outrages d'un mari despotique et brutal. Le comte de Hatzfeld était le cousin de sa femme et le représentant d'une des premières familles de l'Allemagne. Débauché crapuleux, dès les premiers temps de son mariage, il avait délaissé son épouse et même conçu contre elle une haine qui s'ingéniait à inventer des raffinements de supplices et d'humiliations. Tandis qu'il gaspillait dans des orgies un patrimoine considérable, dont une grande part était le douaire de la comtesse, il tenait celle-ci renfermée dans ses châteaux du Rhin, lui laissant à peine le nécessaire. Il lui avait ravi ses enfants, sauf un, que la comtesse n'avait pu garder près d'elle que grâce à l'intervention énergique de la famille. Car les Hatzfeld étaient intervenus à diverses reprises pour réprimer les débordements du comte. Ils l'avaient même menacé d'interdiction. Mais lui savait que jamais la famille ne se résoudrait à lui arracher sa victime par les voies légales ; qu'on reculerait toujours devant un procès scandaleux. En effet, la comtesse avait beau supplier ses parents de recourir aux tribunaux, ceux-ci se refusaient à étaler l'ignominie du comte à la barre d'un prétoire public. En 1843, le prince de Hatzfeld, frère de la comtesse, avait obtenu l'intervention personnelle du roi de Prusse, qui adressa au comte une remontrance sévère. Le comte reçut avec un respect apparent, la semonce royale, mais n'en persista pas moins dans son indignité. Et ainsi sacrifiée aux intérêts de dignité égoïste et hypocrite de caste, la comtesse de Hatzfeld, dont on ignorait généralement le dur martyre prolongé, se débattait impuissante dans les affres d'une agonie morale sans fin.

Pendant l'hiver de 1845, la famille était parvenue à arracher du comte une promesse de rejoindre la comtesse au mois d'avril 1846. Cette fois encore, comme toutes les fois que l'intervention des parents s'était produite, le comte de Hatzfeld, au lieu de s'amender, commit une nouvelle infamie qui fit déborder le vase. Quelque temps avant la date fixée pour leur réunion, il essaya d'enlever à la comtesse son jeune fils, Paul (1), que la malheureuse femme adorait, et n'ayant pu y parvenir, il prévint son fils qu'il allait le déshériter. C'est sur ces entrefaites, quand la comtesse s'abandonnait au plus violent désespoir, provoqué par les nouveaux malheurs dont son tyrannique mari la menaçait, que Lassalle fit sa connaissance. Peu à peu, elle se laissa aller à confier au jeune homme l'étendue de ses souffrances...

Pris de pitié, Lassalle se passionne aussitôt pour la cause de cette infortunée et jure de l'arracher à son martyre...

---

(1) Aujourd'hui ambassadeur de l'Allemagne à Londres.

Mais laissons-le parler lui-même dans la *Confession* (1) où cet incident de sa vie est rapporté :

« Républicain ardent, dit il, je vis, personnifiés dans le comte, « toutes les injustices du passé, tous les abus du pouvoir, de la force « et de la richesse acharnés sur un être faible et débile... A la vue de « cette femme dont l'âme était si noble et les sentiments si élevés, « j'eus honte pour l'humanité et pour mon pays...

« J'avais vingt ans à peine, je venais de terminer ma philosophie, « je ne connaissais qu'imparfaitement la jurisprudence ; n'importe ! « rien ne put m'arrêter. La comtesse ne savait où frapper, à qui « confier sa cause pour empêcher qu'on lui ravit son enfant. Je lui « dis : « Vous savez qu'en intentant un procès au comte, vous serez « abandonnée de tous vos parents, que vous n'avez plus rien à « attendre de personne, que des paroles de blâme et de mépris. Eh « bien ! si vous avez le courage de lutter jusqu'au bout, je prends « votre cause, moi, jeune homme, et je vous jure de combattre pour « vous jusqu'à la mort !

« Elle eut foi dans son bon droit et dans ma force, elle accepta. « Alors, moi, jeune Israélite sans appui, je me levai contre « les personnages les plus puissants de l'État, contre l'autorité « héréditaire, contre l'aristocratie, contre les intrigues de la richesse, « contre le gouvernement, contre tous les administrateurs possibles, « enfin contre tous les préjugés de mon pays.

« Et de ce jour, commença une lutte atroce, indescriptible ; une « lutte de neuf ans, pleine de souffrances quotidiennes pour la « comtesse et pour moi, une lutte impossible. Mais je ne reculai « jamais d'un pas, et je finis par vaincre... »

Ce procès, en effet, mit Lassalle aux prises avec toute la noblesse allemande, d'abord sympathique aux malheurs de Mme de Hatzfeld, mais déchaînée contre elle, dès que celle-ci eut tenté d'échapper

---

(1) Dans *L'Amore nella vita di Lassalle. L'amore*, etc., traduit du russe en italien, est un récit de souvenirs personnels sur Lassalle, par une femme russe que le socialiste allemand avait aimée en 1860. L'auteur, alors toute jeune fille, bien que pleine d'admiration pour Lassalle, déclina l'honneur d'être sa compagne. En 1877, elle a publié dans le *Messager d'Europe* les lettres que Lassalle lui avait écrites, avec sa *Confession*, sorte d'autobiographie rapide d'une trentaine de pages. C'est cette publication, traduite en Italien, que nous citons ici. En 1878, parut chez Brockaus, à Leipzig : *Une Page d'amour dans la Vie de Ferdinand Lassalle. Correspondance et Confession, écrites par lui-même.* Les lettres et la confession de Lassalle adressées à la jeune fille étaient écrites en français et l'ouvrage de Leipzig présentait son texte comme le texte original de Lassalle. Mais les amis de Lassalle ont révoqué en doute son authenticité. *Une Page d'amour* ne serait qu'une traduction en mauvais français du texte russe. C'est pourquoi nous avons suivi le texte italien, plus exact, croyons-nous, que la traduction française de Leipzig.

légalement au joug brutal de son indigne mari. Le parti féodal fit de ce procès une question de principes, s'indignant de ce qu'il considérait chez la comtesse comme une révolte contre les conventions et les traditions séculaires de l'aristocratie. Lassalle y déploya une activité dévorante — activité de corps et d'esprit. Comme Napoléon apprit la stratégie en livrant des batailles, Lassalle approfondit le droit en soutenant, seul contre une nuée de légistes et de juges retors acquis d'avance à ses adversaires, ce procès mémorable qui fut traversé d'incidents romanesques inouïs. Ainsi, l'affaire s'ouvrit par une poursuite criminelle contre deux amis de Lassalle, Mendelsshon et Oppenheim,(ce dernier,juge à Berlin!)qui,dans un hôtel de Cologne, avaient dérobé à la baronne de Meyendorf, maîtresse du comte de Hatzfeld, une cassette renfermant des pièces probantes du plus haut intérêt pour la comtesse. Lassalle lui-même faillit être emprisonné comme *auteur moral* du délit. Il fut poursuivi de ce chef, mais acquitté.

L'Allemagne tout entière se passionna pour ce duel judiciaire. D'un côté, toute l'aristocratie et le pouvoir,furieux du scandale ; de l'autre, indistinctement, tous les libéraux, les démocrates, les révolutionnaires, que Lassalle à peine adolescent, conduisait à l'assaut du parti féodal avec une maestria irrésistible. « A ma voix, dit-il, le peuple, sentit, comprit que j'étais un *homme* et il m'acclama (1). » A Cologne, à Dusseldorf, dans les villes du Rhin, la foule se portait enthousiaste sur le passage de la comtesse de Hatzfeld et de son chevalier; on leur dressait des arcs de triomphe, on dételait les chevaux de leurs voitures...

Pendant que Lassalle remplissait l'Allemagne du bruit de ses protestations éclatantes contre la corruption aristocratique, l'orage révolutionnaire crevait à Paris et débordant sur l'Europe,fondait sur l'Allemagne elle-même. Sans rien abandonner des revendications de la comtesse, en instance devant les tribunaux, notre héros se jeta avec ardeur dans le mouvement révolutionnaire qui ébranla et faillit jeter bas l'organisation féodale séculaire d'Outre-Rhin. Il apporta dans l'agitation politique cet esprit d'audace et de décision rapide qui le caractérisait. Il écrivait déjà dans la *Neue Reinische Zeitung*, à laquelle collaboraient Marx, Engels, Freiligrath,Schappe,Wolf, et d'autres écrivains socialistes moins connus A Dusseldorf et à Cologne,à Dusseldorf surtout, centre du mouvement républicain révolutionnaire, sa popularité était immense. Malheureusement, il avait à peine 23 ans, de sorte que son extrême jeunesse ne lui permit pas de prendre dans les événements la place qui lui fut certainement revenue, s'il eût pu être nommé député.

(1) *Confesssion*, dans l'*Amore nella vita di Ferdinando Lassalle.*

Mais lorsque la réaction reprit l'offensive ; quand le roi de Prusse, qui, aux premiers jours de peur, avait fait des concessions et consenti à la réunion d'une assemblée constituante à Dusseldorf, procéda à la répression vigoureuse du mouvement démocratique par la dissolution de l'assemblée et la constitution du fameux ministère Manteuffel, Lassalle organisa la résistance. L'assemblée nationale, quoique élue sous la pression révolutionnaire, était faible et impuissante, composée d'hommes irrésolus et incapables de faire face aux exigences de la situation. Au décret royal de dissolution, elle répondit par une protestation molle et sans énergie, dans laquelle elle se bornait à exprimer à la couronne « son mécontentement ». Lassalle, lui, fit appel au peuple contre la couronne, tenta d'apposer les scellés sur la caisse de l'État, organisa un comité de résistance et lança des proclamations, appelant le peuple aux armes. Le résultat ne répondit pas à ses espérances. Le général Drigalski marcha sur Dusseldorf, et Lassalle, emprisonné avec Cantador, le chef de la garde bourgeoise, eut à répondre devant les assises du crime de haute trahison et de guerre civile. Après une détention préventive de neuf mois, au cours de laquelle il ne cessa de diriger les revendications de la comtesse de Hatzfeld du fond de sa prison, il comparut devant le jury, le 3 mai 1849 Sa défense fut admirable. Loin de rien atténuer, l'accusé se posant en accusateur, revendiqua glorieusement la légitimité de ses actes, et somma dédaigneusement le jury de l'acquitter. « Car, dit-il en terminant, je ne veux et ne puis être acquitté que si le jury reconnait que contre l'oppression du pouvoir, l'insurrection est pour les citoyens le plus sacré des devoirs, la plus sainte des causes ! » Cette invocation des principes révolutionnaires à la barre d'un tribunal au lendemain d'une défaite, quand la Révolution râlait, écrasée pour de longues années, donne une idée de l'inflexibilité d'âme de Lassalle. Le jury, vaincu par son éloquence irrésistible, consacra le droit à l'insurrection et l'acquitta! — Il est vrai que le gouvernement prussien le fit poursuivre correctionnellement « pour résistance à la police » Il fut, de ce dernier chef, condamné à six mois de prison.

IV

Rendu à la liberté, il se remit avec plus d'énergie que jamais à la poursuite de l'affaire Hatzfeld. Les temps étaient bien changés. Sous le lourd régime qui succéda en Allemagne comme par toute l'Europe, à la défaite de la Révolution, Lassalle ne trouvait plus dans la presse et le monde politique le même appui enthousiaste qui l'avait soutenu. Mais il avait juré à la comtesse de combattre pour elle *jusqu'à la mort*. Il tint parole. D'ailleurs, la noble femme dont il s'était constitué le chevalier, était de tous points digne de sa cons-

tance. La comtesse de Hatzfeld était une âme d'élite, une haute intelligence, jointe à un grand cœur. Le malheur l'avait trempée et purifiée. Au contact de Lassalle adolescent, ses belles qualités natives, comprimées par le despotisme brutal de son mari, s'étaient épanouies. Elle avait épousé avec ardeur les idées de justice et de dévouement social de son ami et exercé à son tour sur celui-ci une influence des plus salutaires. Lassalle le dit dans sa *Confession*. « Je lui dois une « éternelle reconnaissance, pour m'avoir fait meilleur. Si j'avais un « cœur ardent, j'avais aussi les défauts de ma qualité principale : « l'énergie, c'est-à-dire la dureté, la colère terrible et la passion « excessive. Elle me corrigea, développa en moi les bons instincts « et détruisit les mauvais. Si maintenant, dit-il à la jeune fille pour « laquelle cette *Confession* fut écrite, je puis vous rendre heureuse, « c'est à elle que je le devrai. Donc, j'aime la comtesse comme l'ai- « merait un fils et en acceptant d'être ma compagne, vous devrez « l'aimer comme ma propre mère, avec une vénération toute filiale, « sans quoi je ne saurais être heureux. »

Aussitôt remis en liberté, Lassalle continua donc à poursuivre la libération de son amie et en 1854, au mois d'août, la comtesse obtint une décision définitive favorable.

L'heure des agitations était passée. Lassalle se remit à l'étude. Un instant, au lendemain de la Révolution, il avait nourri le projet de se fixer à Berlin comme *privat docent*. Très populaire parmi les étudiants, qu'il charmait par son expansion exubérante, il avait su, malgré la nature compromettante de ses opinions politiques, s'imposer dans le monde des savants officiels. Le grand Humboldt l'aimait passionnément. C'est grâce à l'auteur du *Cosmos*, qu'il put résider à Berlin après la Révolution. Il avait été expulsé de la capitale prussienne, mais Humboldt, tout-puissant à la cour de Guillaume IV, s'entremit auprès du roi avec tant d'insistance, que celui-ci, sans rapporter officiellement le décret d'expulsion, fit tolérer sa présence à Berlin, où il donnait de fréquentes conférences aux étudiants. Mais une chaire de professeur n'aurait pu contenir ce savant passionné, en qui bouillonnait l'impétuosité tribunitienne d'un Savonarole socialiste. Il renonça donc à ses projets de professorat et se reprit à étudier avec ardeur — particulièrement l'époque de la Réforme, sur laquelle il ne tarda pas à publier une sorte de poème historico-social : *Franz de Sickingen*. Selon Lassalle, la réforme de Luther détermina une réaction religieuse qui arrêta l'essor du mouvement social libérateur commencé au xve siècle et poursuivi au xvie siècle, quand le moine de Wartbourg réussit à emprisonner dans un dogme étroit les espérances que ce mouvement avait fait naître. Ulric de Hutten, le héros philosophique de ce poème, est le représentant de la lutte sociale anti-religieuse dont Franz de Sickingen est l'épée

agissante. L'exposition des idées de Hutten et les péripéties du drame montrent les causes qui devaient assurer le triomphe de Luther et l'avortement des plans réformateurs de Hutten, parce que celui-ci recula devant une révolution ouverte et systématique contre les privilèges et les iniquités de l'époque. Lassalle, tout en considérant l'évolution historique générale comme le développement naturel de séries de faits s'engendrant l'un l'autre, laisse cependant, dans cet exposé scientifique, une grande part à l'initiative des groupes et des individus, dont l'intervention, tout en ne constituant, à l'origine, que des faits accidentels et transitoires, peut dévier, par la suite, et d'une façon considérable, la direction de l'évolution primitive.

Après *Franz de Sickingen*, parut son *Héraclite*, auquel le monde savant fit un très bon accueil.

Quelque temps après, éclataient les complications européennes qui se dénouèrent par la guerre d'Italie. Lassalle publia à cette occasion une brochure qui fit sensation et ne contribua pas peu à l'abstention militaire de la Prusse, un instant sur le point de porter secours à l'Autriche menacée. Tandis que certains socialistes, Proudhon en France, Marx en Angleterre, ne voyaient dans les projets d'unité italienne qu'une intrigue bonapartiste, Lassalle, lui, écartant Napoléon III, y voyait un acte de politique internationale révolutionnaire dirigée par la France contre l'Autriche conservatrice, et il applaudit à la politique française. La question du droit de conquête et des nationalités est posée magistralement, dans ces pages rapides. « La démocratie, y est-il dit, doit être l'ennemi de Louis Bonaparte, « mais à l'heure qu'il est, la France défend les intérêts de la liberté, « en s'unissant à l'Italie progressiste contre l'Autriche réactionnaire. « L'Autriche n'a pu s'assimiler les provinces italiennes, et pour « cause. Il n'y a qu'un droit justifiant la conquête : le droit pour une « civilisation supérieure de s'assimiler des états inférieurs. C'est « ainsi que la France a su s'assimiler l'Alsace et la Lorraine. Ces « provinces sont aujourd'hui profondément françaises. Ce serait un « déni de justice, que chercher à les conquérir. Ne l'oublions jamais : « Tout développement civilisateur en Europe, tout progrès de la « démocratie est subordonné aux bonnes relations entre la France « et l'Allemagne. »

L'ardente sympathie de Lassalle pour la France, si énergiquement exprimée dans ces quelques lignes, s'explique par la conformité de sa pensée avec la pensée philosophique française. Son *Système des Droits acquis* est, en effet, une tentative de conciliation, reprise de nos jours par un philosophe éminent de notre pays (1), entre l'Idée

(1) Fouillée : *Le Droit et la Science sociale contemporaine.*

de droit formulée par la Révolution française et la science positive du Droit proprement dite. Les éloges décernés à cet ouvrage par les savants allemands sont donc à ce titre particulièrement précieux.

Ainsi que j'ai eu l'occasion de le dire dans mes études sur Marx (1), l'Allemagne est par excellence le pays de l'école historique, du droit acquis, puisant dans le fait accompli sa justification. Stahl, Hégel, Savigny et la plupart des philosophes allemands de la première moitié du siècle ont développé, sous des formes diverses, cette même idée étroite du Droit, assis par la nécessité sur la Force, et qui revient, en dernière analyse, à justifier tous les abus et toutes les tyrannies. De nos jours, le juriste Bluntschli n'a pas soutenu une thése différente.

Avec une grande vigueur de pensée, servie par un style brillant, Lassalle fit intervenir dans la règle du droit l'action et la volonté des individus, concevant de nouvelles notions juridiques et en poursuivant légitimement la réalisation contre l'ancien Droit. C'est du conflit entre le Droit nouveau et le Droit acquis, que naissent les révolutions, les luttes politiques et sociales qui, au XIXe siècle, parsèment le champ de l'Histoire. A cette heure, de nouveau, la notion du Droit acquis (établi) est devenue litigieuse. Une révolution dans les rapports juridiques est donc imminente. En vain, les juristes de la vieille école invoquent-ils le passé, la pérennité du droit actuel que ce passé consacre : « Une génération, dit Lassalle à Stahl, ne peut arrêter un « Droit limitant à jamais la fixation du Droit à venir. Tout ce que « cette génération peut fixer, c'est le produit de son action, de sa « volonté propre. Les lois ne sauraient être en contradiction avec la « conscience du Droit propre à chaque période historique. » Reprenant ensuite, après Savigny le développement du Droit romain à travers le moyen âge, en France et en Allemagne, il montre qu'en matière de propriété — cette pierre angulaire de notre organisation juridique — l'hérédité et le mode de propriété romains sont devenus incompatibles avec notre organisation sociale et les notions de droit issues de la Révolution. Quant aux conséquences positives découlant de cet état de choses antagonique, il les envisageait sans crainte. Voici, en effet, comment il résume la position de la question dans ce passage traduit par Benoît Malon (2):

« Sous le rapport social, le monde en est à cette question : aujour- « d'hui que la propriété (le droit de propriété) ne permet plus d'uti- « liser directement l'homme (esclavage), cette même propriété doit- « elle permettre d'exploiter indirectement un autre homme (salariat)?

---

(2) Voir dans la *Revue socialiste* : *Le Matérialisme économique de Marx et le Socialisme français*. Revue de mai, juin, août, octobre et novembre 1887.

(3) *Capital et Travail*, traduction de Benoît Malon.

« Ce qui veut dire, en somme : la libre manifestation ou le dévelop-
« pement de la force personnelle de travail est-elle une propriété
« exclusive du possesseur de la matière, de l'instrument de travail
« et de l'avance (capital) et, par conséquent, est ce à l'entrepreneur
« comme tel (abstraction faite de la rémunération de son travail,
« intellectuel), que doit revenir une part de la valeur *du travail*
« *d'autrui* ? Tel est le profit du *capital*, qui se forme par la diffé-
« rence entre le prix de vente du produit, d'une part, et la somme
« des salaires et indemnités de tous les travaux, y compris les tra-
« vaux *intellectuels* qui ont contribué d'une manière quelconque à
« la réalisation du produit, d'autre part. »

Poser la question dans ces termes, c'était la résoudre. On va voir si le jeune savant reculait devant les conclusions.

Avant d'entrer dans la période militante de la vie de Lassalle et, pour terminer cette énumération — nous ne saurions dire cette analyse — de la partie purement scientifique de l'œuvre du penseur socialiste, disons que l'Allemagne savante salua l'apparition d'un maitre nouveau,dans le philosophe du *Système des Droits acquis*. L'Académie de Berlin lui ouvrit ses portes. Le vieux Savigny,malgré la divergence profonde d'idées qui les séparait, s'écria que « depuis Donellus, il n'avait pas paru un livre de Droit de la valeur du livre de Lassalle. »

L'écho des critiques élogieuses à l'adresse du jeune savant vibrait encore dans les colonnes des journaux et des Revues, que Lassalle avait entrepris déjà une tâche nouvelle, non plus de théorie mais de pratique,selon son expression,et qui cette fois devait tourner contre lui ses amis de la veille,acharner à son dénigrement toute l'Allemagne politique, scientifique et littéraire.

GUSTAVE ROUANET

(*La fin au prochain numéro*).

LA POPULATION AGRICOLE ET LE PERSONNEL DE L'AGRICULTURE

Ce n'est pas la terre qui produit, c'est l'homme. Le rendement agricole dépend bien moins des qualités du sol et du climat que de la somme de travail et d'intelligence dépensée dans la culture. Plus les travailleurs de la terre sont capables et nombreux, et plus le rendement est considérable.

Des qualités morales et intellectuelles des cultivateurs, dépend le prix des denrées ; du nombre des travailleurs, dépend la quantité des produits.

Toutes choses égales d'ailleurs, l'intensité de la culture est toujours proportionnelle à la densité de la population agricole. C'est la population qui est la source des richesses ; plus elle est considérable, plus les progrès scientifiques, artistiques et industriels sont marquants. Il en est surtout ainsi en agriculture. Plus grand est le nombre de cultivateurs capables, plus prospère est l'agriculture. La quantité de produits par hectare est, à mérite égal, proportionnel au nombre des cultivateurs. Plus on compte de têtes humaines par hectare, plus l'hectare rapporte. On peut vérifier partout cette loi.

La culture intensive occupe un personnel plus nombreux que la culture extensive ; la culture maraîchère emploie plus de bras que la grande culture. C'est l'horticulture élevée qui compte le plus nombreux personnel. Plus on s'élève en agriculture, et plus la population active par hectare augmente.

Il en sera toujours ainsi, puisque l'agriculture n'est que l'exercice de la pensée. C'est par l'intelligence que l'agriculture prospère. Plus on appliquera de science et d'idées à la culture, plus les rendements seront considérables.

Lorsque dans un pays la population agricole diminue, l'agriculture est forcément en décroissance, soit comme étendue cultivée, soit comme chiffre des rendements. La désertion des campagnes est le grand fléau de l'agriculture.

On s'imaginera peut-être qu'il est facile de remplacer les bras par

des machines. C'est une erreur. L'agriculture ne peut, sous ce rapport, imiter l'industrie. La plante est un être vivant qui réclame des soins de tous les instants. Or, il est bien évident que ces soins ne peuvent pas plus être donnés par des machines que ceux que réclament des malades ou des infirmes. Les machines ne peuvent pas plus servir à l'éducation des plantes, qu'à l'éducation des animaux ou des enfants. Les êtres vivants ne peuvent être soignés que par des êtres sensibles et attentifs.

Certains travaux de culture peuvent, il est vrai, être exécutés par des machines; les industries rurales les emploient avec succès; mais dans la plupart des opérations culturales,elles sont inapplicables.Les maraîchers et les jardiniers se servent-ils de machines ? Nullement. S'ils en ont, c'est pour élever et distribuer l'eau, mais non pour les travaux délicats. Les floriculteurs, les arboriculteurs, ont bien des outils perfectionnés, mais ils n'ont pas de machines. Or, l'agriculture dans sa masse n'est que de l'horticulture en retard. Quand l'agriculture sera au niveau du progrès scientifique, elle imitera l'horticulture, elle répudiera les machines. En Chine, où l'agriculture est aussi perfectionnée que le jardinage, on n'emploie les machines que pour élever les eaux d'arrosage.

Plus l'agriculture est intensive, plus le personnel doit être nombreux. Jamais les machines ne remplaceront les travailleurs agricoles. Quand on laboure à la vapeur, quand on sème à la mécanique, on économise des bras, mais on n'élève pas les rendements, on ne produit pas plus par hectare. Quoi qu'on fasse et quoi qu'on dise, on ne peut accroître l'intensité de la production qu'en augmentant et en améliorant le personnel agricole. La loi de proportionnalité entre l'intensité de la culture et la densité de la population agricole ne saurait être détruite.

Ceci dit, examinons quelle est, en France, l'importance de la population agricole.

D'après le recensement de 1881, la population française se répartit comme suit :

Agriculture	18.249.209
Industrie	9.324.107
Commerce et transports	4.644.188
Force publique, cultes, fonctionnaires, rentiers, etc.	5.454.544
Total.	37.672.048

La population agricole se subdivise elle même comme suit :

1° Travailleurs valides	6 913.504
2° Enfants, vieillards, etc	11.335.705
Population agricole	18.249 209

On voit que la population agricole représente environ la moitié de la population totale.

La proportion n'est pas la même dans tous les pays. En Belgique et en Italie, elle n'en représente que le tiers ; en Angleterre, le vingtième ; en Allemagne, 42 0/0. Toutefois, ces chiffres ne disent rien si l'on ne tient pas compte de l'étendue du territoire. C'est la densité de la population totale qu'il faut voir d'abord ; ensuite la densité de la population *agricole*, c'est-à-dire le nombre de cultivateurs par kilomètre carré.

Dans nos départements, on constate également de grandes différences d'une région à l'autre. Dans la Lozère, le Lot, les Basses-Alpes, l'Aveyron, les Hautes-Alpes, les Côtes-du-Nord, la population agricole est d'environ 75 0/0, et la population non agricole de 25 0/0. Dans le département de la Seine, celle-ci est de 98 0/0, tandis que celle-là est de 2 0/0 seulement.

Mais ces chiffres n'indiquent nullement le degré d'avancement ou de retard de l'agriculture. Ceux qui suivent sont plus significatifs parce qu'ils portent sur la densité de la population agricole.

Par kilomètre carré, la population agricole est : pour le département de la Seine, de 125 habitants. Dans le Nord, les Côtes-du-Nord, le Rhône, le Finistère, on trouve en moyenne 65 habitants par kilomètre carré pour l'agriculture, tandis qu'en Ardennes, dans l'Aube, la Corse, les Alpes, la moyenne descend à 15 habitants par kilomètre carré. Pour la France entière, la population agricole est en moyenne de 34 habitants par kilomètre carré, en y comprenant les enfants, les vieillards, les invalides.

Tous ces tableaux sont utiles à consulter, mais ils sont loin d'être suffisants. Ce qui est intéressant à connaitre, et que la statistique décennale ne donne pas, c'est le personnel agricole par catégorie d'exploitations. Par exemple, on nous dit que dans le département de la Seine la population agricole est de 125 personnes par kilomètre carré, ou 1 1/4 par hectare en y comprenant femmes, enfants et vieillards ; ce qui nous ramène à un personnel de un travailleur au plus pour deux hectares. Or, il est bien certain que dans la culture maraîchère et jardinière de Paris et des environs, c'est 4 à 5 travailleurs que l'on compte par hectare.

La densité de la population agricole de tout un pays ou d'un grand département ne peut donner qu'une idée très vague du nombre de travailleurs employés dans les diverses exploitations, parce que les espaces incultes ou mal cultivés sont confondus avec les cultures riches et prospères. Pour donner des chiffres concluants, il faudrait pouvoir diviser les départements par régions ne renfermant que des cultures à peu près égales en intensité. Il suffirait alors de consulter le tableau de la population pour connaitre le

degré d'avancement et de prospérité de l'agriculture d'une contrée. Mais ce travail n'est guère possible en France où il y a trop de différence d'une terre à l'autre pour pouvoir en faire un relevé détaillé. Une telle statistique n'est réalisable que dans un pays où le sol et la population subissent des influences et une impulsion uniformes sur de vastes étendues. On peut citer la Chine comme exemple.

Quant à l'émigration des campagnes, elle est attestée par les tableaux suivants :

ANNÉES	1861	1881
Agriculture	19.873 493	18.249.209
Industrie	11.000.027	9.324.107
Commerce	1.537.876	4.644.188
Fonctionnaires, rentiers, etc.	4.974.917	5 454 544
Totaux.	37.386 313	37.672.048

En 20 années, la population agricole a diminué de 1.624.284 habitants ; la population industrielle a diminué d'autant ; ce sont les administrations publiques et le commerce qui ont absorbé la différence.

Relativement à la densité de la population, on a constaté les mêmes différences.

POPULATION SPÉCIFIQUE PAR KILOMÈTRE CARRÉ

ANNÉES	1861	1881
Agriculture.	36. 59	34 52
Industrie	20. 26	17. 64
Commerce	2. 84	8. 79
Fonctionnaires, etc.. . . .	9 16	10. 32
Totaux.	68. 85	71. 27

La population agricole a diminué de 2 habitants par kilomètre carré ; le nombre des employés s'est accru. Les intermédiaires (commerce et transports) accusent un accroissement énorme ; on en compte 3 106.312 de plus en 1881 qu'en 1861. « Il y a là, observe M. Tisserand, un mal réel et une aggravation de charges qui explique la diminution des profits de l'industrie et de l'agriculture, et la hausse, ou au moins le maintien de prix élevés pour le consommateur. » On peut en dire autant des budgétivores ; souvent, ils sont plus nuisibles que les intermédiaires.

Telle est la situation. Est-ce un bien ? Est-ce un mal ? Pour l'agriculture et la masse des travailleurs, c'est évidemment un mal. Mais dans notre société, avec notre organisation, ce qui cause la

détresse des uns fait généralement la fortune des autres. Nos grands propriétaires et capitalistes, nos classes dirigeantes, nos économistes bourgeois, ne déplorent la désertion des campagnes qu'en paroles. Au fond, ils la considèrent plutôt comme un bienfait que comme un fléau ; ils y voient une source de richesses pour eux-mêmes. C'est qu'en effet, la fermeture des ateliers de l'agriculture jette sur le pavé une nombreuse population de prolétaires qui, pour ne pas mourir de faim, sont obligés d'offrir leurs bras au rabais. La désertion des campagnes profite aux capitalistes, aux riches, aux classes dirigeantes, puisqu'elle leur fournit un personnel nombreux et à vil prix. C'est grâce à la désertion des campagnes que les capitalistes et les bourgeois des villes ont à leur disposition un nombreux troupeau humain qui vient s'offrir à eux moyennant des salaires tellement dérisoires, qu'ils ne suffisent pas toujours à réparer les forces perdues et à entretenir l'existence.

Ne nous laissons donc pas émouvoir par les larmes hypocrites des classes dirigeantes lorsqu'elles déplorent l'abandon de l'agriculture. Ce sont larmes de crocodile. Nos capitalistes retirent trop de profits de l'encombrement des villes et des centres industriels par les prolétaires pour déplorer sincèrement les causes de cet état de choses Au fond, ils sont ravis de la situation. Si vous voulez les mettre à l'épreuve, proposez-leur quelques réformes ayant pour effet de rappeler les travailleurs dans l'agriculture : ils deviendront hydrophobes.

C'est systématiquement que nous sommes voués à l'inculture et à la mauvaise culture. Si le nombre des cultivateurs diminue, celui des parasites, des budgétivores, des valets et domestiques urbains, des employés et commis augmente et accroît sans cesse l'acharnement du *struggle-for-life*, de la lutte pour l'existence, au grand profit des exploiteurs.

Autrefois, toute la politique était dominée par la nécessité du maintien de l'esclavage. Aujourd'hui que l'esclavage n'est plus possible directement, on l'obtient indirectement par l'accaparement du sol et l'inculture. L'article premier de la constitution bourgeoise, article sous-entendu, non écrit, est le maintien des privilèges et le respect de la grande propriété.

Qu'est-ce qui préside à la répartition de la population sur tout le territoire et entre les diverses spécialités du travail ? Est-ce la loi de l'offre et de la demande comme l'affirment les Économistes? Oui, évidemment, si l'on ne voit pas plus haut que cette prétendue loi. Il est certain que si des millions de travailleurs affamés offrent leurs bras, alors que des milliers seulement d'employeurs satisfaits en demandent, la balance doit pencher du côté de ceux-ci, et attirer les prolétaires partout où les capitalistes voudront bien consentir à les occu-

per. Mais qu'est-ce qui domine la loi de l'offre et de la demande ? Quelle est la force supérieure qui préside réellement à la répartition de la population et au classement des travailleurs dans les diverses branches de l'activité humaine ? C'est précisément la même force qui gouverne la répartition de la propriété foncière. Les prolétaires ne sont pas plus libres d'aller où ils veulent, ni de choisir leur lieu de résidence et leur profession, qu'ils ne sont libres de devenir propriétaires du sol.

C'est la concentration de la propriété qui fait refluer les populations vers les villes et les entreprises du capital. Or, qu'est-ce qui assure et maintient la concentration de la propriété terrienne aux mains d'une minorité ? C'est l'exonération du sol, c'est le privilège d'impôt.

La répartition de la propriété ne se fait pas plus librement que la répartition de la population. Il est vrai qu'elle ne se fait ni despotiquement ni autoritairement. On sauve les apparences, on emploie les moyens indirects et cachés qui réussissent mieux que les autres. La spoliation n'est plus directe, l'accaparement n'est plus violent, le bon plaisir n'est plus visible ; on respecte les opinions et les délicatesses modernes ; au besoin même on aura recours au suffrage universel et à la législation directe pour faire sanctionner le privilège. Tout se fait aujourd'hui par des voies détournées, mais plus sûres que les moyens directs. On aime la légalité plus que le droit !

C'est par la législation fiscale que les maîtres conservent leur pouvoir et leur autorité.

Qu'on le veuille ou non, qu'on l'avoue ou qu'on le nie, l'impôt est devenu sinon le seul, du moins le plus facile et le plus infaillible des instruments de répartition de la propriété et des produits.

Ceux qui ne considèrent l'impôt que comme une source de revenus pour le Trésor public, en méconnaissent l'importance sociale. L'impôt n'est pas seulement un instrument fiscal, c'est aussi l'agent de la répartition de la propriété.

C'est en exonérant le sol de tout impôt que la législation fiscale en favorise la concentration, et encourage le chômage agraire. L'exonération du sol est une prime à l'inculture et à la mauvaise culture.

Tout le système fiscal actuel se résume en deux mots : Exonérer le sol, et taxer le travail exclusivement.

Il suffira de faire le contraire pour obtenir des résultats opposés. Tout le système de l'avenir consistera à libérer le travail, et à taxer le sol exclusivement.

Par la taxe exclusive du sol et la libération du travail, on détruira la grande propriété et ses abus, plus sûrement qu'à l'aide de décrets et de procédés directs.

La Révolution peut se faire pacifiquement par l'impôt unique sur

la surface métrique du sol, ou, comme M. Daumas l'a proposé au Conseil municipal de Paris, par l'impot cubique.

L'impôt cubique pour les villes, l'impôt métrique avec certains ménagements transitoires pour les campagnes, telle est, selon nous, la solution pratique du problème agraire.

LA PROPRIÉTÉ COLLECTIVE

La statistique décennale établit cinq grandes catégories de propriétaires terriens : 1° l'État ; 2° les départements; 3° les Communes; 4° les établissements publics et autres institutions dont les propriétés sont soumises en tout ou en partie à la taxe des biens de mainmorte ; 5° les particuliers.

En voici le détail par contenances :	HECTARES
1° État	1.011.155
2° Départements, ...	6.513
3° Communes.	4.621.450
4° Hospices, fabriques, séminaires, couvents, bureaux de bienfaisance	381.598
Total de la propriété collective . . .	6.020.716
5° Particuliers	45.025.598
6° Propriétés non définies	1.810.885
Superficie de la France	52 857.199

On voit que la propriété privée représente environ 85 0/0, et la propriété collective et non-définie 15 0/0 de la surface totale.

La propriété collective se décompose comme suit :	
1° Forêts nationales . . . . . . hectares.	998.854
2° Forêts communales, etc.	2.219.958
Total des forêts collectives	3 218.812
Autres surfaces	2.801.904
Total	6.020.716

Les biens nationaux et communaux sont les derniers vestiges des anciennes forêts et prairies vierges. Ils sont toujours restés ce qu'ils étaient, sans jamais tomber dans le domaine privé. S'ils appartiennent à la collectivité, ce n'est nullement en conformité d'un système particulier de tenure du sol, ni en application de ce que l'on nomme aujourd'hui le collectivisme, ou quelquefois le communisme. Jamais l'État ni les communes n'ont racheté de biens dans le but : soit de faire revivre ou de perpétuer l'ancien communisme, soit d'inaugurer le système de la propriété collective ; s'ils possèdent

des propriétés, c'est parce qu'ils les ont trouvées dans le domaine commun, parce qu'ils ne les ont pas vendues. Ils n'ont nullement l'intention de les garder pour s'en faire des revenus ; ils ont au contraire la pensée de les aliéner aussitôt que le besoin s'en fera sentir.

L'existence des biens nationaux et communaux est si peu du collectivisme dans le sens qu'attachent à cette expression certaines écoles socialistes, que les forêts et prairies communes sont toujours restées à peu près dans l'état où la nature les a créées, sans jamais recevoir la moindre amélioration ni aucun de ces soins de préservation et de mise en valeur qu'y apportent des propriétaires désireux de tirer le meilleur parti possible de leurs domaines. Elles sont restées vierges de toute culture et de tous travaux. Elles n'ont jamais été : ni ensemencées, si ce n'est naturellement, ni labourées, ni nettoyées, ni préservées des ennemis naturels tels que : eaux torrentielles ou stagnantes, insectes, gibier, animaux nuisibles, plantes parasites, etc. Elles sont aujourd'hui ce qu'elles ont toujours été. Il n'y a donc là aucune application du système collectiviste.

Il y en a si peu, que non seulement ces propriétés n'ont jamais été améliorées, mais qu'au contraire elles ont été détériorées, dévastées et ruinées par l'abus de jouissance. Au lieu de les faire valoir dans l'intérêt général, les administrateurs en ont parfois confisqué des parcelles à leur profit, soit en en achetant à des prix dérisoires, soit en déplaçant tout simplement les bornes.

En général, les administrateurs profitent beaucoup plus que les autres habitants des biens dont ils ont la garde. Ils coupent des arbres pour s'enrichir personnellement, quelquefois pour en faire commerce. Ils y font paître de plus nombreux troupeaux que les pauvres n'en peuvent posséder. On peut dire que les biens communaux sont beaucoup plus les biens de quelques riches habitants que des pauvres.

Les forêts de l'État rapportent environ 35 francs par hectare. C'est mieux que rien. Mais elles sont utilisées pour les plaisirs de chasse plutôt que pour la sylviculture et la production utile. Le gibier y cause de grands dégâts; les lapins surtout y font des ravages considérables. Les agents forestiers réclament en vain la suppression de la chasse ; les classes dirigeantes préfèrent leurs plaisirs à l'utilité générale.

Quant aux biens communaux, ils ont un second ennemi plus destructeur encore que le gibier, c'est le bétail. Dans les bois, le pâturage des bestiaux est on ne peut plus nuisible ; les moutons et les chèvres, les chèvres surtout, dévorent les branches, les racines, les jeunes pousses, les graines, et enlèvent jusqu'au moindre brin d'herbe. Sur les prairies, notamment quand elles sont montagneuses et en pente, les pieds des bestiaux labourent la terre, y creusent

des trous, font rouler les pierres, descendre les terres, et préparent ainsi la dénudation du sol. Lorsqu'un troupeau passe dans un endroit, il détruit tout sur son chemin. Avec le pâturage, toute culture est impossible ; on ne peut attendre que la ruine.

En résumé, les biens de l'État et ceux des communes sont généralement incultes et mal entretenus. Non seulement ils restent sans amélioration, mais ils sont détériorés et dévastés par les abus de jouissance et de pouvoir. Les communaux surtout sont en si mauvais état, qu'ils deviennent un véritable danger ; leur dénudation, causée par le pâturage et les coupes exagérées, en a fait des masses rocheuses privées de toute terre végétale et sur lesquelles les pluies glissent comme sur un toit sans y être retenues par le moindre obstacle ; elles se précipitent dans les vallées et y causent des inondations désastreuses. Le mal a pris de telles proportions que l'on a été obligé, pour le faire cesser, de décréter le reboisement et le regazonnement obligatoires ; mais ces mesures ne constituent que des palliatifs insuffisants.

L'aliénation des biens communaux et nationaux n'est pas toujours un remède à la situation. Lorsqu'ils sont achetés par de grands propriétaires, ceux-ci ne les cultivent généralement pas ; ils les laissent en friche, en font des territoires de chasse et ne changent rien au mode d'exploitation antérieur. Les grands domaines privés sont quelquefois plus dévastés et plus dangereux pour le voisinage, que les biens communaux. L'Algérie en fournit des exemples frappants. On y a aliéné gratuitement ou à vil prix, d'immenses étendues de territoire à des particuliers qui, au lieu de les habiter et utiliser, se sont bornés à en interdire l'accès, et à en empêcher l'appropriation par des colons qui eussent pu les cultiver et améliorer au grand avantage du pays. Ces biens restent incultes parce qu'on les a cédés sans condition. Certains propriétaires, après avoir essayé d'en tirer parti, y ont renoncé, tout en en gardant la propriété, car l'inculture et l'absence ne sont pas des causes d'expropriation. C'est ainsi qu'en Algérie, il y a aujourd'hui des domaines de plusieurs milliers d'hectares, de centaines de mille hectares peut-être, qui ont été donnés à des accapareurs oisifs et absents, au grand préjudice de la colonie. C'est le régime funeste des *latifundia* que l'on a inauguré sur cette terre vierge, comme si l'on n'avait eu d'autre but que d'en empêcher la fertilisation, et d'y maintenir le désert à perpétuité.

On eût mieux fait de garder ces biens à la communauté et à la disposition des travailleurs que de les aliéner sans obliger les acquéreurs à les habiter et cultiver. A l'avenir, on pourra, si l'on est soucieux des intérêts généraux et de la justice, assurer la colonisation et la fertilisation, en taxant les biens de manière à en ren-

dre le chômage et la désertion impossibles. Si les propriétaires avaient à payer un sérieux impôt proportionnel à la superficie, ils seraient forcés : soit de les faire valoir, soit d'en délaisser la propriété. Tant qu'on n'adoptera pas cette mesure, on restera dans le régime des *latifundia*, le plus grand fléau des colonies aussi bien que de la mère-patrie.

Du reste, toutes ces questions d'exploitation, de mise en valeur, ou d'aliénation des biens communaux ou nationaux, rentrent dans la question du droit de propriété en général. Il n'y a pas de législation spéciale à faire pour l'Etat et les communes en particulier, mais une loi générale pour toute la propriété terrienne en quelques mains qu'elle se trouve. Quels sont les devoirs du propriétaire du sol ? Tout est là. Il n'y a pas d'autre question à résoudre. Une collectivité ne peut pas plus se soustraire aux devoirs et obligations que lui impose la détention de la terre, qu'un particulier. Un être moral ne peut pas plus méconnaître les exigences de l'agriculture et du travail, ni les droits des travailleurs et cultivateurs, qu'un individu. Si le servage, le salariat, le métayage, le bail, l'association forcée, sont incompatibles avec les nécessités d'une bonne culture et d'une production économique, la circonstance que le propriétaire sera un être collectif n'en rendra pas l'application plus facile et plus avantageuse. Ce n'est pas un changement de propriétaire ; ce ne serait : ni le partage des biens communaux, ni la rentrée des propriétés privées dans le domaine collectif, qui changeraient la situation, mais la détermination des charges à imposer à l'occupateur du sol, quel qu'il soit.

Certes, il serait irrationnel de se baser sur la situation actuellement déplorable des biens communaux et sur le gaspillage du domaine national, pour condamner d'une manière absolue le régime de la propriété collective. Les mauvais exemples du passé ne sont nullement concluants. Mais tout en reconnaissant la praticabilité des systèmes collectivistes et communistes, nous ne les considérons pas comme favorables à la culture. Ils ne se concilient: ni avec les exigences d'une production à bon marché, ni avec les droits des cultivateurs et travailleurs. Si la culture indirecte par le salariat, le métayage ou la location, contrarie la baisse des prix des denrées alimentaires, ce n'est nullement à cause des vices et défauts personnels des propriétaires, mais parce que l'agriculture est séparée de la propriété.

Soit que l'on considère les intérêts de l'agriculture, soit que l'on se place au point de vue du Trésor public, soit que l'on envisage les droits de la masse, le régime collectif n'est pas plus recommandable que le système actuel de la propriété individuelle privilégiée et exonérée.

Il n'est pas plus nécessaire de faire entrer le sol à la propriété collective pour en assurer la possession à tous, que de mettre les femmes en commun pour en procurer une à chaque homme. Car, de même que le nombre des femmes augmentera toujours proportionnellement à celui des hommes, de même aussi, et avec plus de certitude encore, le nombre des parcelles augmentera-t-il toujours grâce à l'impôt métrique, parallèlement au développement de la population et des progrès de l'agriculture et des sciences. Plus l'art agricole se développera, et moins il faudra d'espace à une famille pour vivre. On récolte aujourd'hui autant sur un hectare qu'autrefois sur dix ; dans l'avenir un are rendra autant qu'un hectare aujourd'hui. Plus la culture progressera, plus l'étendue des parcelles familiales ou individuelles diminuera, et plus par conséquent, il y en aura de disponibles pour les nouveaux venus. Le morcellement du sol n'a pas de limites ; plus les parcelles seront petites, plus elles rendront. Nous montrerons plus loin que le rendement agricole est en raison inverse de l'étendue des exploitations. Il y aura donc toujours de la terre pour tout le monde, quel que soit le développement futur de la population, à condition que tout accaparement en soit rendu impossible.

TENURE DU SOL. MÉTAYAGE & FERMAGE

Il ne suffit pas de dire que telle terre fournit tel rendement pour indiquer la situation de l'agriculture, puisque, ainsi que nous l'avons répété bien des fois, les récoltes dépendent moins des qualités du sol que des aptitudes des travailleurs. En regard des rendements, la statistique devrait indiquer le système de tenure du sol afin de pouvoir constater la supériorité ou l'infériorité relatives de la grande ou de la petite culture avec ou sans le salariat, du métayage, du fermage, et du petit faire valoir direct. Jusqu'ici, le rapprochement n'a pas été fait ; le relevé des rendements est resté indépendant du tableau de la tenure du sol et de la division des exploitations, sans possibilité de les faire correspondre. Il y a là un progrès à réaliser dans les publications officielles. M. Tisserand qui a déjà beaucoup amélioré les statistiques, arrivera certainement à les perfectionner.

L'enquête décennale distingue trois modes principaux d'exploitation agricole ou de tenure du sol :

1° Le *faire valoir direct* ou culture entreprise par le propriétaire lui-même à ses risques et périls, soit seul, soit avec l'aide d'employés et ouvriers salariés.

2° Le *métayage*, sorte d'association entre le propriétaire qui fournit la terre avec ou sans bâtiments et matériel d'exploitation, et le travailleur qui apporte la main-d'œuvre moyennant partage des

fruits. Généralement le propriétaire prend la moitié de la récolte, et le cultivateur l'autre moitié.

3° Le *fermage*, culture entreprise par un locataire à prix fixe et avec bail.

Voici les tableaux indiquant l'importance de ces trois classes :

MODES DE TENURE	NOMBRES	HECTARES
1° Faire valoir direct grand et petit.	4.324.917	19 380.089
2° Fermage	749.559	8.953.118
3° Métayage	347.858	4.539.322
Totaux.	5 422.334	32.872.529

Notons tout d'abord que le recensement des modes d'exploitation n'a pas compris tout le territoire de la France ; il n'a porté que sur le territoire *cultivé*, contenant 32.872.529 hectares, c'est-à-dire sur les terres labourables, les prés naturels, les vergers, les herbages, les vignes, et les cultures arborescentes ; il ne s'applique ni aux forêts, ni à certains herbages de petit rendement, ni aux landes et autres terres incultes.

Il est difficile de se rendre un compte exact de l'influence du travail et de la pensée sur les rendements et les prix de revient, en se basant sur la classification en trois catégories telle qu'elle est exposée dans ce tableau, où aucune place n'est faite au *salariat* qui, cependant, a une telle influence sur la culture, que l'on pourrait le considérer comme un système à part. On aurait pu donner une idée complète des conditions de la production, et des éléments du prix des denrées agricoles, en subdivisant chacun des modes généraux de la tenure du sol en grand, moyen et petit, puisque les résultats diffèrent selon l'étendue des exploitations, et surtout selon que la culture se fait avec ou sans l'intermédiaire d'ouvriers salariés. Nous allons essayer de combler cette lacune pour le faire valoir direct.

Nous savons que le faire-valoir direct comprend 19.380.089 hectares. Or : quelle est, dans cette surface, la partie exploitée par le *petit* faire valoir direct, ou culture *directe sans salariat* ? C'est ce que nous allons établir approximativement à l'aide du tableau des exploitations.

En y comprenant la très petite culture inférieure à un hectare, c'est-à-dire les jardins, nous trouvons que les exploitations de 0 à 5 hectares comprennent :

En nombre	4.033.545
En hectares	6.681.467

Ces petites cultures sont *directes* et *indirectes*, c'est-à-dire qu'elles sont tenues : soit par des locataires et métayers, soit par les propriétaires du sol.

Quelle est, dans ces chiffres, la part appartenant à la culture directe?

Si la petite culture *directe* est à la petite culture, comme le faire valoir direct en général est à l'étendue totale des cultures, les petites cultures directes doivent s'élever en chiffres ronds : comme nombre à 3.200.000, et comme étendue à 4 millions d'hectares.

Ces chiffres permettent de reconstituer le tableau de la tenure du sol comme suit :

MODES DE TENURE	NOMBRES	HECTARES
1° Petit faire valoir direct. . . .	3.200.000	4.000.000
2° Grand faire valoir direct au-dessus de 5 hectares.	1.124.917	15 380.089
3° Culture indirecte	1.097.417	13.492 440
Totaux.	5 422 334	32.872.529

Sur 32 millions d'hectares *cultivés*, sur 50 millions d'hectares *cultivables*, 4 millions d'hectares seulement appartiennent au paysan qui fait valoir son propre fonds sans l'aide d'ouvriers salariés.

Ces 4 millions d'hectares sont divisés en 3.200.000 petites exploitations appartenant à moins de 2 millions de propriétaires (1).

Le *petit faire valoir direct*, c'est-à-dire la culture entreprise par le propriétaire lui-même et *sans le concours d'ouvriers salariés*, est le mode le plus économique et le plus favorable à l'agriculture. Le petit propriétaire n'a à payer ni salaires, ni fermages ; il est libre et indépendant. Aussi, ses prix de revient sont-ils inférieurs à ceux des autres catégories de cultivateurs ; il peut vendre à meilleur marché tout en gagnant davantage. Nous examinerons plus loin sa situation tout particulièrement.

Quant au *grand faire valoir direct*, ou culture dirigée par le propriétaire, et *exécutée par des ouvriers salariés*, elle s'étend sur

---

(1) Le relevé des *contenances* mérite beaucoup plus de confiance que l'indication des *nombres*. Si l'on n'était renseigné que par les nombres, on se ferait de grandes illusions sur la situation réelle de l'agriculture et de la propriété ; on peut même dire que c'est en ne relevant que les *nombres* de propriétaires et de cultivateurs sans indiquer les contenances, que l'on a, jusqu'à ces dernières années, entretenu la croyance fausse qu'en France la plus grande partie du sol appartenait au peuple, ce qui, aujourd'hui, est officiellement démenti.

Pour donner une idée de la confiance que l'on peut attacher aux *nombres*, voici ce que nous trouvons dans la statistique :

	PAGE 324	PAGE 342
1° Propriétaires	4.324.917	2.150.696
2° Fermiers	749.559	968.328
3° Métayers	347.858	341.576
Totaux	5.422.334	3.460.600

une surface de 14 à 15 millions d'hectares, non compris le territoire non cultivé, c'est-à-dire les forêts, landes, pacages et gazons maigres, lesquels appartiennent : soit à l'aristocratie oisive, soit à l'État et aux communes.

Ainsi, sur 33 millions d'hectares cultivés, 29 millions d'hectares le sont par le salariat, le métayage et le fermage, c'est-à-dire par les modes les plus onéreux et les plus défavorables à la culture économique à grands rendements.

Les 13.492.440 hectares tenus en métayage et fermage, appartiennent à des propriétaires étrangers à la culture. C'est ce que l'on nomme le *faire valoir indirect*. Ici, la culture est séparée de la propriété. Nous allons en dire quelques mots.

On a, depuis longtemps déjà, constaté l'infériorité agricole du *métayage*. Ce système de tenure du sol n'est usité que dans les pays de jachères, de culture pauvre et extensive ; il disparait au fur et à mesure que l'agriculture fait des progrès. On ne le rencontre plus dans les contrées prospères.

Le métayage est un dernier vestige du servage ; si le métayer est moins enchainé que le serf de la glèbe, il n'est guère mieux partagé que lui. Son existence est aussi précaire et incertaine que celle de l'ouvrier salarié. L'obligation de partager la récolte avec un propriétaire qui prélève la part du lion et lui laisse à peine de quoi subvenir à ses besoins et à ceux de sa famille, est on ne peut plus décourageante ; elle est même révoltante lorsqu'on voit partager un accroissement de produits obtenu par les efforts exclusifs du métayer. Si celui-ci améliore la propriété, c'est le maitre qui en profite seul. Dans ces conditions, la terre reste généralement telle qu'elle est, et la production est l'œuvre presque exclusive de la nature. Nul stimulant ni encouragement n'engage le travailleur à étudier les moyens de produire davantage, car il a presque toujours affaire à un propriétaire avare et systématiquement opposé à toute dépense, même utile. Aussi, la routine est-elle la souveraine maitresse des cultures tenues en métayage.

Le partage des fruits maintient la cherté des denrées et rend de plus en plus difficile la lutte contre la concurrence étrangère. Si le métayer devenait propriétaire du sol, il n'aurait plus à abandonner la moitié de sa récolte ; il en resterait seul propriétaire, son prix de revient serait considérablement diminué ; et comme c'est en définitive le prix de revient qui gouverne le prix de vente, il pourrait céder ses produits à meilleur marché sans tomber dans la misère comme cela arrive aujourd'hui quand l'année est mauvaise. Tout en vendant à plus bas prix, il trouverait même encore un bénéfice qu'il consacrerait à l'amélioration de son domaine. Avec l'aisance, le bonheur entrerait dans sa famille et y remplacerait la misère.

Cette transformation du métayer en propriétaire se réalisera lorsque le privilège de l'exonération de l'impôt dont jouit la propriété terrienne, sera aboli.

Quant au *fermage*, s'il est moins défavorable à l'agriculture que le métayage en ce que, au lieu du partage du produit, le loyer est fixe, il est cependant loin de valoir la petite culture directe comme économie et comme rendement Sous le régime du fermage, comme sous celui du métayage et du salariat, il est impossible de produire à bon marché ; le prix de revient des denrées étant augmenté du loyer de la terre, ne permet pas d'abaisser le prix de vente.

Mais ce n'est pas seulement le loyer à payer au propriétaire qui enchérit le produit ; la cherté du système locatif dépend surtout de la dépendance du locataire vis-à-vis du propriétaire. C'est la séparation de la culture et de la propriété qui arrête le plus la production et en maintient la cherté. Si le fermier devenait subitement propriétaire, la situation changerait du jour au lendemain.

Un locataire n'a pas, comme un propriétaire, la faculté de faire ce qu'il veut de sa terre ; il n'est pas libre d'en changer la destination. Si elle est humide et réclame un drainage ; si elle est sèche et demande l'irrigation ; si elle est argileuse ou sablonneuse et exige des mélanges ; si elle est pierreuse, inégale, peu profonde et nécessite des défoncements, nivellements et nettoyages exceptionnels ; si enfin elle a besoin de travaux d'amélioration et de protection dont le cultivateur est souvent seul juge et appréciateur, il est plus que probable que celui-ci ne les fera pas, n'étant pas assuré d'en profiter. Lorsque la terre se trouve aux mains d'un étranger, elle n'est évidemment pas traitée et soignée comme aux mains amies et intéressées d'un propriétaire ; elle souffre et languit, et ne donne pas tout ce qu'elle pourrait rendre.

Cette divergence entre les intérêts et les vues du propriétaire et ceux du fermier n'a pas été sans attirer l'attention des économistes et des législateurs. En Angleterre surtout, on a souvent agité la question de la plus value due au fermier sortant pour ses travaux d'amélioration. Mais la question est insoluble. Tout ce qu'on peut faire, c'est d'accorder au cultivateur une indemnité pour ses dépenses utiles et profitables ; mais jamais cette indemnité ne sera assez élevée pour celui qui la recevra, et elle paraitra toujours excessive à celui qui la paiera. Les deux intéressés se trouveront toujours en perte, et seront rarement satisfaits. Le cultivateur est seul juge et appréciateur de l'utilité et de l'opportunité d'une dépense ; lui seul en voit le but selon ses projets. S'il est propriétaire du sol, il fera les travaux à ses risques et périls ; mais s'il n'en est que locataire, on pourra lui contester le mérite de ce qu'il aura fait, surtout si ses expériences et ses essais ne réussissent pas.

Pour marcher résolument dans la voie des améliorations, il faut être complètement libre et indépendant, et n'avoir à subir ni contrôle, ni critique, ni intervention étrangère ; il ne faut pas être arrêté par des demandes d'autorisation, par la crainte du blâme et de la désapprobation, par l'incertitude du jugement d'experts et d'arbitres toujours plus ou moins capricieux et partiaux. Eût-il pour propriétaire le particulier le plus sage et le plus juste, ou la collectivité la mieux gérée et administrée, et pour experts des savants de premier mérite, que le locataire n'en serait pas plus libre pour cela ; car la vraie liberté se trouve dans le droit de détériorer comme d'améliorer sans avoir à en rendre compte à personne. Or, ce droit, le locataire ne l'a pas, ne peut pas l'avoir. Souvent on considérera comme détérioration, un changement qui, pour celui qui l'a fait, est une amélioration et un progrès.

Outre la plus-value donnée au sol par les améliorations foncières, il s'en produit une autre qui résulte du développement de la population en général, et des travaux publics en particulier, et dont le propriétaire profite sans travail et sans bourse délier. La valeur de la terre s'élève régulièrement et enrichit sans cesse la classe des propriétaires terriens, même lorsqu'ils sont oisifs. C'est à la communauté que devrait, en bonne justice, revenir cette plus-value sous forme d'impôt. Mais la communauté en est frustrée en vertu du privilège d'exonération.

D'après la statistique décennale, l'accroissement de valeur a été de **trente milliards et demi** en trente ans. « Quant à la valeur vénale totale, fait remarquer M. Tisserand, (p. 389) nous nous bornerons à dire que de 61 milliards de francs en 1851, elle s'est élevée à 91 milliards et demi en 1879-1881. C'est en 29 ans, un accroissement de 49, 92 p. 100 qui, toutefois, descend à 39, 08 p. 100 quand on retranche du calcul le département de la Seine, où le sol de la propriété bâtie exerce, comme on l'a dit, une influence exceptionnellement prépondérante. »

L'accroissement de la valeur vénale n'a pas été uniforme sur toute l'étendue du territoire ; il n'a été constaté que dans un certain nombre de départements ; dans d'autres la valeur est restée stationnaire ; elle a *diminué* dans cinq départements.

Depuis quinze ans, l'augmentation de la valeur vénale s'est considérablement ralentie comparativement aux périodes précédentes. Dans certaines régions, la valeur des terres a diminué de plus de moitié. On s'en rejouirait si la diminution rendait la terre plus accessible aux masses, mais il n'en est rien. C'est la grande propriété qui s'en empare, et le chômage s'étend. La diminution de la valeur des terres provient de la désertion des campagnes, et de la misère générale ; elle est le symptôme d'un mal profond. Elle ne profitera

pas au prolétaire, car, s'abaissât-elle jusqu'à zéro, que celui-ci ne parviendrait à en acquérir qu'une faible partie. Dès qu'on s'apercevrait que la demande des terres s'accroît, la hausse se produirait, et les transactions cesseraient. Pour soutenir la vente indéfiniment, il faudrait contraindre les grands propriétaires à céder, en taxant sérieusement la terre, même quand elle reste inculte et improductive.

Quant à la valeur *locative*, elle s'est également élevée considérablement, malgré la crise survenue depuis 15 à 20 ans. La valeur annuelle des fermages a augmenté de près d'un milliard depuis 1851, malgré la diminution qui s'est produite dans certains départements et qui, dans quelques régions a été très sensible. Dans bon nombre de localités, on ne trouve même plus de locataires ; on transforme les terres labourables en bois et prairies qui ne demandent aucune main-d'œuvre : on retourne à la friche, à l'inculture ; on étend les territoires de chasse, et l'on multiplie le gibier au lieu de cultiver le bétail. C'est ainsi qu'à la place d'un bœuf, on trouve un lapin ; au lieu d'un troupeau de moutons, on abat quelques perdreaux. On ne peut pas en vouloir au propriétaire, il est dans son droit. C'est la loi fiscale qui a tort, en exonérant la propriété terrienne.

Malgré la crise, la situation dans son ensemble, n'a cessé d'être favorable aux propriétaires. « Quant au *revenu net total*, observe M. Tisserand, (p. 394) on se bornera à dire que, de 1.824 186.249 francs en 1851, il s'élevait à 2.645.505.565 francs en 1879, ce qui constitue un accroissement de 45. 02 p. 100 en 29 ans. L'accroissement du revenu net imposable, de 1851 à 1879, correspond à une différence absolue de 14 francs 81 centimes par hectare en plus pour 1879 ».

Cette différence est très variable d'un département à l'autre. Tandis que dans l'Aude, l'augmentation est de 72 francs par hectare, dans le Nord de 52 francs ; elle descend à 3 francs, à 2 francs et à 1 franc par hectare dans la Haute-Marne, la Charente et les Basses-Alpes. Dans les départements de l'Ardèche, Drôme, Hautes-Alpes et Gard, il y a diminution.

Les fermages dans leur ensemble ont donc augmenté ; ils se sont même beaucoup plus élevés que les *salaires* surtout jusqu'en 1862 et dans certains départements.

Mais, nous le répétons, c'est moins le chiffre du fermage à payer par le locataire que la précarité de sa situation, qui paralyse l'agriculture et empêche la baisse du prix de revient et de vente des produits. La diminution des loyers n'améliorera en rien la situation générale, pas plus que l'adoucissement des conditions du bail, ni le réglement avantageux des indemnités dûes au fermier sortant. Tout cela a été vainement essayé en Irlande. Les concessions faites aux tenanciers n'ont eu pour effet que de les irriter davantage, en faisant

ressortir l'injustice de leur situation. Ce que veut l'Irlande, c'est l'abolition complète du landlordisme ; c'est l'indépendance absolue ; c'est la conquête du sol.

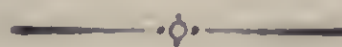
Toutes les questions relatives à la durée des baux, à l'élévation des fermages, à la plus-value, aux droits plus ou moins étendus des locataires, aux diverses clauses et conditions du bail, ne peuvent aboutir qu'à la démonstration claire et nette de l'inconciliabilité du système locatif avec les exigences de l'agriculture et de la production en général. C'est la séparation de la culture et de la propriété qui cause l'enchérissement toujours croissant des denrées, et les protestations perpétuelles des paysans. On a protesté sous la féodalité, on proteste sous le régime bourgeois. Le mécontentement des cultivateurs se traduit de diverses manières selon les temps et les lieux, mais toujours il se manifeste plus ou moins ouvertement. Tantôt la guerre est sourde, l'hostilité est cachée. Qu'est-ce que le braconnage, le mauvais gré, les incendies volontaires, et autres actes de malveillance qui, à certaines époques, deviennent si fréquents, sinon des protestations contre les droits du seigneur-propriétaire ? Tantôt la révolte est ouverte, les ligues agraires s'organisent, les intérêts méconnus et foulés aux pieds se coalisent et se soulèvent. Toute l'histoire est pleine d'actes d'hostilité contre le système de tenure du sol ; notre siècle n'en est pas exempt. La question agraire est ouverte en Irlande, elle l'est dans toute l'Angleterre ; elle gagne peu à peu le continent. Elle est à l'ordre du jour dans presque toute l'Europe. C'est toujours la même et éternelle revendication de la terre. Elle durera tant que durera la séparation entre la propriété et le travailleur. Ce n'est pas une question locale et passagère, mais un besoin permanent et universel. La ligue est occulte, mais elle existe, et elle est internationale. A côté de l'Internationale rouge, de l'Internationale noire, il y a l'Internationale *verte*, l'Internationale agraire. (1)

A. TOUBEAU.

---

(1) La *Revue Socialiste*, étant un recueil de libres recherches, liberté entière est laissée aux collaborateurs. Les études de M. Toubeau contiennent des constats précieux et qui méritent bien d'être communiquées à nos lecteurs. Mais les conclusions de notre collaborateur lui sont personnelles ; l'orientation de la *Revue* est et demeure conforme aux données générales du socialisme collectiviste moderne.

DOM DESCHAMPS



UN BÉNÉDICTIN DU DIX-HUITIÈME SIÈCLE, PRÉCURSEUR DE L'HÉGÉLIANISME, DU TRANSFORMISME ET DU COMMUNISME ANARCHISTE.

Autant que le Jean Meslier communiste et révolutionnaire, que nous avons présenté ici même à nos lecteurs (1), le bénédictin philosophe et communiste dont il va être question mérite d'être connu du public socialiste. Meslier était méconnu, Dom Deschamps est inconnu ; leur destinée a d'ailleurs quelques concordances. L'année même où Ch. Rudolf révélait à l'histoire le véritable Jean Meslier, un philosophe éclectique, M. Beaussire *découvrait* Dom Deschamps dans la poussière d'un vieux manuscrit de la bibliothèque de Poitiers et apportait à l'histoire philosophique du dix-huitième siecle un de ses chapitres les plus curieux et les plus intéressants. De sa découverte M. Beaussire a tiré une étude (2) d'une valeur documentaire considérable, comme on le verra par les lignes qui vont suivre, si nous ne sommes pas trop au-dessous de notre tâche.

Dans la préface de son livre, M. Beaussire raconte que lorsque le spirituel hégélien socialiste allemand, Charles Grün, vint en France, en 1841, et donna à Proudhon les quelques formules de dialectique hégélienne, dont celui-ci devait faire un si brillant et si stérile usage, il trouva que le socialisme théorique français, alors dans tout son éclat littéraire, manquait absolument de principes philosophiques (3).

(1) Voir la *Revue socialiste* du 15 août 1888.

(2) *Antécédents de l'hégélianisme dans la philosophie française. Dom Deschamps, son système, son école, d'après un manuscrit et des correspondances inédites du* XVIIIe *siècle, par Émile Beaussire, professeur à la Faculté des lettres de Poitiers.— Paris, Germer-Baillère, libraire éditeur, 1865.*

(3) Cette critique, fondée en général, cesserait d'être vraie, si elle était prise dans un sens trop absolu. Saint-Simon et Auguste Comte, à quelque point de vue qu'on les envisage, étaient et sont restés parmi les plus grands philosophes du XIXe siècle, Pierre Leroux et Pecqueur se débattaient dans un panthéisme trop imprégné, il est vrai, du spiritualisme régnant ; mais on ne pourrait pas dire qu'ils aient manqué tout à fait de philosophie. Enfin, tout n'était pas à dédaigner, pour M. Grün surtout, dans le matérialisme moniste du franc communiste Dezamy.

Si Charles Grün, ajoute M. Beaussire, n'avait pas borné ses recherches à Paris, un manuscrit du XVIIIe siècle enfoui dans une de nos bibliothèques de province lui aurait montré ce qui selon lui manquait aux réformateurs français du XIXe siècle : le socialisme le plus hardi fondé sur une métaphysique profonde ; bien plus sur les principes mêmes dont se recommandait l'extrême-gauche hégélienne (1). Mais je cite le texte de M. Beaussire, de M. Beaussire anti-socialiste et philosophe assez timoré ; la constatation n'en aura que plus de force :

Il n'y a pas à s'y tromper, en effet, dit-il, l'abolition radicale de la propriété et de la famille, voilà pour la pratique ; la suppression d'un dieu personnel, intelligent et moral, et, à la place, les deux pôles de l'existence, l'être pur, identique au néant et l'être développé, l'être parfait, l'esprit universel, voilà pour la théorie. Du reste, l'âme personnelle disparait avec le dieu personnel. Il n'y a partout, dans l'humanité comme dans la nature, que l'évolution progressive de l'idée, qui est la même chose que l'être, et qui, dans sa marche à travers ses divers *moments*, pose et supprime tour à tour toutes les contradictions. Ces belles inventions et bien d'autres qui portent le même caractère, n'ont pas attendu les leçons de Hegel et de M. Charles Grün. Elles appartiennent au XVIIIe siècle et elles n'y ont pas même été un accident obscur et isolé. Elles ont été connues de Voltaire, de Rousseau, de d'Alembert et de Diderot. Elles avaient rallié autour de leur auteur une véritable *école*, pour laquelle il était le *maître*, dans le sens antique et presque pythagoricien du mot. Enfin elles avaient trouvé le patron le plus zélé en même temps que le sectateur le plus dévoué dans un des grands seigneurs de ce temps : le marquis de Voyer d'Argenson.

L'auteur des *Antécédents de l'hégélianisme dans la philosophie française* insiste fortement sur la priorité hégélienne de Dom Deschamps, et il a raison ; le fait est aussi curieux qu'inattendu. Non pas que le système de Hégel soit sorti de toute pièce du puissant esprit qui nous a donné, de 1820 à 1830, la *Phénoménologie de l'esprit, l'Encyclopédie des sciences philosophiques, la Logique et la Philosophie du Droit*. D'aucuns ont dit qu'en cherchant bien on trouverait que le grand philosophe allemand n'a guère fait que développer, combiner et systématiser, avec une profondeur de pensée, une richesse d'érudition et un éclat de style incomparables, les antiques données d'Héraclite, de Zénon d'Elée et de leurs disciples.

(1) *L'extrême-gauche* hégélienne, qui passa presque tout entière au socialisme, brillera d'un éclat immortel dans l'histoire de la pensée humaine et des revendications sociales. Elle compta parmi ses membres : Strauss, Feuerbach, Ch. Grun, Karl Marx, Ferdinand Lassalle, Bruno Bauer, Arnold Ruge, Maurice Hess, Bakounine, Alexandre Herzen, Ogareff, Bilinsky etc. Plus tard ces hommes éminents se divisèrent et suivirent des voies diverses ; mais tous marchèrent à la découverte d'une Humanité plus éclairée et plus heureuse, en quoi ils s'élevèrent bien au-dessus du littéralisme rétrograde d'Hégel que nous apprécierons en temps et lieux.

D'autres ont fait remarquer que l'idéalisme de Hégel se trouve en germe chez Fichte et chez Schelling, et que son évolutionnisme n'est pas sans analogie avec celui (antérieur ou contemporain) de Lessing, de Herder et de Krause.

Mais au moins était-il entendu que, exception faite des ancêtres grecs, la conception hégélienne était exclusivement allemande. Or, voilà ce que M. Beaussire vient contester et conteste, armé de textes formidables et irrécusables.

L'écrivain français prouve irréfutablement que, soixante ans avant Hégel, un obscur bénédictin du Poitou professa, dans ses lignes générales, le système métaphysique appelé depuis hégélien. Cela paraît paradoxal et n'en est pas moins vrai. Nulle négation n'est possible, il faut se rendre et reconnaître l'antériorité de Dom Deschamps : *l'écrit est là*, comme disent les Normands.

M. Beaussire ajoute que les disciples de Dom Deschamps, dispersés en Allemagne par l'ouragan révolutionnaire, n'ont pas été étrangers à l'éclosion du système métaphysique et de la philosophie de l'histoire dont Hégel reste, en tout état de cause, le titanique annonciateur et le souverain démonstrateur.

Sur ce second point, nous n'avons garde de nous prononcer ; nous nous bornons à retenir le premier, dont nous n'imposerons pas d'ailleurs la démonstration à nos lecteurs.

La logique idéale, les classements trinaires de la religion, de la philosophie et du développement humain; les antinomies, la thèse, l'antithèse et la synthèse, sont choses intéressantes, mais abstruses et d'exposition difficile. Il en est de même pour les idées ayant trait *à l'être en soi, aux divers moments de l'histoire, à l'identité de l'être et de ses facultés, au devenir, au subjectivisme et à l'objectivisme, à l'abstrait et au concret*. Laissons donc cette philosophie profonde aux recueils spéciaux pour nous borner à dire, après étude des textes produits par M. Beaussire que presque toute la métaphysique idéaliste, panthéistique, évolutionniste, tous les procédés de l'esprit, toute la sériation de la pensée et de l'histoire, dont on fait exclusivement honneur à Hégel, se trouvent chez Dom Deschamps, quelquefois dans les termes dont devait, plus d'un demi siècle après, se servir l'illustre professeur de Berlin.

Nous nous bornerons à un seul et bref extrait, mais il est topique :

« La vérité, dit Dom Deschamps, ne peut avoir de réalité hors de « nos idées ou, pour parler plus exactement, il ne peut y avoir dans « les choses que ce que nous y mettons. Ce n'est pas la pensée qui « est un reflet de la réalité, soit physique soit métaphysique, c'est la « réalité qui est un reflet de la pensée. »

N'est-ce pas la pensée-mère de l'hégélianisme exprimée dans la forme que devait soixante ans plus tard employer Hégel ?

L'étonnante et puissante originalité de Dom Deschamps étant ainsi reconnue, hâtons-nous d'ajouter que, si le bénédictin philosophe s'était borné à être le précurseur de l'auteur de la *Philosophie du Droit* nous n'aurions pas eu à le présenter au public socialiste.

L'hégélianisme orthodoxe, nous l'avons déjà indiqué, n'est rien moins que socialiste : ce n'est qu'en le bouleversant de fond en combie, *en mettant dessus ce qui était dessous*, et *vice versâ* que les jeunes ardents de *l'extrême gauche* dont il a été parlé plus haut purent trouver dans la philosophie nouvelle les éléments d'une reconstruction sociale. Karl Marx est catégorique là-dessus :

Ma méthode dialectique non seulement diffère par la base de la méthode hégélienne ; elle en est l'extrême, l'exact opposé. Pour Hégel, le mouvement de la pensée qu'il personnifie sous le nom de l'*Idée* est le démiurge de la *Réalité*, laquelle n'est que la forme phénoménale de l'*Idée*. Pour moi au contraire le mouvement de la pensée n'est que la réflexion du mouvement réel transporté et transposé dans le cerveau de l'homme... Chez lui (Hégel) elle (la dialectique) marche sur la tête ; il suffit de la remettre sur les pieds pour lui trouver une physionomie raisonnable.

Karl Marx ajoute :

Sous son aspect mystique, la dialectique devint une mode en Allemagne parce qu'elle semblait glorifier les choses existantes. Sous son aspect rationnel elle est un scandale et une abomination pour les classes dirigeantes et leurs idéologues doctrinaires, parce que, dans la conception positive des choses existantes, elle exclut du même coup l'intelligence de leur négation fatale et de leur destruction necessaire ; parce que, saisissant le mouvement même dont toute forme faite n'est qu'une configuration transitoire, rien ne saurait lui imposer et qu'elle est essentiellement critique et révolutionnaire (1).

Ce passage de l'auteur du *Capital* nous indique suffisamment pourquoi la pensée politique de Hégel se résume en une sorte de panthéisme politique où s'engloutissent tous les droits et toutes les libertés et conduisant logiquement à l'acception du fait comme droit, à la glorification de tous les succès, même de ceux qui sont conquis par la seule force brutale et au mépris de toute justice.

Dans l'âpre et obscure voie rétrograde restèrent ceux qu'on a appelés les hégéliens de la droite et parmi lesquels nous avons à noter Rosenkranz, Gans, Erdman, Michelet (de Berlin), Vera de Naples (le plus brillant des vulgarisateurs de la doctrine) Stirling, Zeller, Kuno, Fischer, Feuerlin, Müller, etc.

Lorsque Victor Cousin s'en fût bruyamment en Allemagne chercher la révélation,il ne manqua pas de prêter exclusivement l'oreille aux échos de droite. On sait ce qu'il en résulta pour la philosophie française encore rayonnante de sa gloire du XVIIIe siècle. Pétrifiée dans un éclectisme sans profondeur et sans générosité,elle renia son

(1) Karl Marx, le *Capital*, page 350, de la traduction française.

passé, cessa pour longtemps de progresser et se précipita même dans les voies rétrogrades où l'avait déjà mise Royer-Collard. Elle a depuis stérilisé deux générations intellectuelles, en les jetant dans les bas-fonds du réactionnarisme spiritualiste et du doctrinarisme bourgeois, et ne paraît pas devoir se relever de sitôt, car elle devra passer auparavant par le matérialisme simpliste et dur qui est un autre excès, un autre déprimant moral et marque une autre étroitesse d'esprit.

Mais revenons à notre bénédictin philosophe qui, à l'encontre des hégéliens du XIXe siècle, fut à la fois idéaliste et révolutionnaire. Nous avons à le présenter aux socialistes parce que ce penseur si pénétrant et si profond fut, en même temps qu'inventeur d'une dialectique nouvelle, l'un des esprits les plus hardis de son temps; il devina le transformisme qui allait naître et poussa son panthéisme idéaliste et évolutionnaire universel à leurs conséquences extrêmes : le communisme libertaire.

C'est surtout ce tranformiste avant la lettre, cet aîné du communisme libertaire que nous avions à cœur de faire connaître.

Léger-Marie Deschamps naquit à Rennes, vers 1717. Voué de bonne heure à l'état ecclésiastique, il s'y résigna pour avoir, disait-il, le loisir de penser et d'étudier, bien que dès son adolescence il eût été « dégoûté de la religion chrétienne par une lecture du *Vieux* « *Testament*, le livre le plus propre — devait-il écrire plus tard — « à révolter tout juif ou chrétien sensé et à le jeter dans l'athéisme « et la dérision. »

Bientôt prieur des bénédictins de Montreuil-Bellay, en Poitou, il ne tarda pas à devenir un des esprits les plus distingués de son temps et à faire école. Ses premiers disciples furent le marquis de Voyer, de la sympathique et illustre famille des Voyer-d'Argenson, deux officiers, MM. de Colmont et de Longecourt; trois moines de son couvent, dom Mazet, dom Brunet et dom Patert. L'évêque de Poitiers connaissait ses opinions et les tolérait (1). Parmi les personnes qui honoraient le mérite de ce grand maître d'une métaphysique inconnue, et ne rebutait pas son athéisme transcendental, on citait la

---

(1) Ceci peut sembler étrange mais peut être expliqué autrement que par la tolérance si fréquente au XVIIIe siècle chez quelques sceptiques éclairés du haut clergé. Les plus haïs et les plus persécutés des catholiques étaient toujours les protestants. On a souvent cité un fait caractéristique. Le duc d'Orléans emmenait avec lui en Espagne M. de Fontpertuis. — Comment mon neveu dit Louis XIV, un janséniste ? Je ne veux pas de cela. — Lui Janséniste, il ne croit même pas en Dieu. — Vraiment, dit le roi en se radoucissant, puisqu'il en est ainsi, il n'y a pas de mal vous pouvez l'emmener. (P. Albert : *La Littérature française au* XVIIe *siècle*.)

Ce n'est pas d'aujourd'hui, on le voit, que les sectaires religieux et les partisans politiques ne haïssent rien tant que leurs plus proches voisins.

duchesse de Choiseul, dont l'athéisme et les hardiesses philosophiques n'étaient un mystère pour personne au XVIIIe siècle.

Dom Deschamps avait la passion du prosélytisme ; il essaya de polémiquer avec Voltaire, Rousseau, Diderot, d'Alembert, l'abbé Barthélemy, l'abbé Yvon, Robinet ; presque tous se dérobèrent, sauf Rousseau qui s'avouant troublé, se réfugia dans la foi du charbonnier, et Diderot que le bénédictin enthousiasma (1).

Dom Deschamps ne s'en était pas tenu à cette propagande personnelle. Avant 1760, il avait publié entre autres ouvrages :

Lettres sur l'esprit du siècle, vigoureuse brochure contre le philosophisme simpliste et purement négateur du temps.

La voix dans la raison contre l'esprit du temps. Dans ce livre, Dom Deschamps accordait une place aux religions dans la philosophie de l'histoire et démontrait que vouloir détruire les institutions religieuses, sans toucher aux anciennes institutions humaines (Propriété, Famille, État monarchique), c'était préparer les plus effroyables cataclysmes et travailler au déchaînement d'une terrible révolution prochaine, avant d'être prêt à la recevoir.

Réfutation courte et simple de Spinoza. Il s'agissait dans ces quelques pages de la substitution du panthéisme idéaliste au panthéisme naturiste du grand Barruch.

Réflexions politiques tirées d'un ouvrage moral. Dans cette étude, Dom Deschamps démontre que le régime monarchique est épuisé, et que l'organisation qui s'impose sera forcément républicaine et égalitaire.

La chaîne des vérités démontrées ébauche de sa doctrine, qu'il appelle le *Vrai Système* et encore l'*Athéisme éclairé*.

Son livre capital, le *Vrai Système*, ne fut pas édité, mais fut heureusement conservé dans la bibliothèque de Poitiers, où M. Beaussire le trouva plus de quatre-vingts ans après la mort de l'auteur et le mit en lumière.

Nous en avons signalé l'originalité philosophique, il nous reste à en examiner les parties, où la théorie transformiste est affirmée avec précision quarante ans avant Lamark, cinquante avant Geoffroy Saint-Hilaire et Gœthe ; près d'un siècle avant Darwin. Ensuite nous aurons à étudier un Dom Deschamps exposant, préconisant

(1) « Je fis hier un dîner fort singulier, écrivait le grand encyclopédiste à « Mlle Voland, le 11 septembre 1769. Je passai presque toute la journée chez « un ami commun avec deux moines qui n'étaient rien moins que bigots. « L'un deux (Dom Deschamps) nous lut le premier cahier d'un traité d'athéisme « très frais, très vigoureux, plein d'idées neuves et hardies. J'appris avec édi- « fication que cette doctrine était la doctrine courante de leurs corridors... » — (*Memoires, correspondances et ouvrages inédits de Diderot*. Paris, Garnier frères. t. II. p. 166.)

le communisme libertaire avec une audace de pensée, une logique historique et une précision qui n'ont pas été dépassées depuis.

Cette seconde partie de notre tâche est relativement facile, nous n'avons plus guère à procéder que par citations des textes (1).

Voici d'abord du Dom Deschamps transformiste :

Essentiellement mobile, la nature se transforme sans cesse, et ses métamorphoses se présentent à nos sens sous la forme de nouvelles existences, de nouvelles espèces, toujours de plus en plus parfaites. Aucune ligne de démarcation ne sépare les espèces ni les règnes eux-mêmes, puisque tout est vivant, et qu'il n'y a partout que la vie d'un être unique. *Les espèces sortent les unes des autres et s'élèvent progressivement du minéral au végétal, du végétal à l'animal, et de l'animal à l'homme lui-même.* L'homme civilisé sort de l'homme sauvage « et si l'on demande où remonte l'état sauvage, *il remonte d'espèces en espèces productrices de l'homme, jusqu'au tout universel, qui est le germe de toutes les espèces.* »

Ces lignes sont de 1760 et elles pourraient être signées par un évolutionniste du XIXe siècle.

Dom Deschamps ne s'en tint pas à ce transformisme naturiste. Suivant le même ordre d'idée, il expliqua la formation des sociétés humaines, dans le sens du darwinisme le plus orthodoxe :

Grâce à sa constitution avantageuse, à ses dix doigts et à l'emploi du bâton, les hommes les mieux doués ont pu former peu à peu des sociétés sous la loi du plus fort.

Tout conviait en effet les faibles à se courber sous le joug des forts. La crainte et l'espoir d'une protection assurée. Le langage s'est formé naturellement, comme dans la société elle-même (2)

Le bénédictin philosophe indique sommairement ensuite pourquoi la prédominance de l'espèce humaine a empêché le développement social des animaux supérieurs :

Il ne peut y avoir deux grandes espèces animales qui fassent société à la fois sur le même continent. S'il pouvait en être ainsi, une guerre sans merci éclaterait et il arriverait infailliblement que l'une exterminerait l'autre.

Une telle conception était absolument nouvelle. Que si l'on objecte que du temps de Dom Deschamps le transformisme était à son aurore, qu'on en trouvait quelques rudiments dans le *Telliamed* de Benoît de Maillet, dans le *Traité de la nature*, de Robinet, peut-être dans quelques phrases de Diderot ; nous répondrons que dans

---

(1) La plupart de ces textes ont déjà été publiés par nous. Voir notre *Histoire du socialisme* (1881), tome Ier, pages 244-253.

(2) Rappelons ici que le *Vrai Système* de Dom Deschamps n'ayant pas encore été publié intégralement — lacune qu'il appartiendrait à M. Félix Alcan de combler — nous devons nous en tenir aux extraits trop souvent résumés et certainement incomplets que nous fournit les *Antécédents de l'hégélianisme* de M Beaussire.

aucun de ces textes on ne trouve la clarté, la précision et la sûre doctrine du bénédictin de Montreuil-Bellay.

Dom Deschamps est donc bien le précurseur moderne du transformisme, avec cette particularité toutefois qu'en sa qualité de dialecticien idéaliste, il conçut la théorie transformiste, non pas comme une donnée scientifique susceptible d'être vérifiée par l'expérience, mais comme une loi métaphysique fondée sur la seule raison, il ne la découvrit pas, il la devina, montrant ainsi un génie intuitif de premier ordre.

Le communiste, chez Dom Deschamps, n'est pas moins évolutionniste que le philosophe.

La sériation historique qu'il propose est remarquable à plus d'un titre,quoique par trop sommaire.

D'après le *Vrai Système*, l'évolution progressive de l'humanité est marquée par trois *moments* capitaux : l'*état sauvage*, ou état de nature : l'*état de loi*, ou état actuel ; l'*état de mœurs*, ou état communiste libertaire.

Nous sommes à la fin de l'*état de loi*, si plein de souffrances, de ténèbres et d'iniquités ; nous devons par la science et la justice franchir les limites qui nous séparent de l'*état des mœurs*, état idéal ou sans lois d'aucune sorte les hommes éclairés, conscients, justes et bons, vivront heureux dans l'égalité, la liberté, la fraternité, la solidarité.

Voici d'ailleurs la filiation indiquée par Dom Deschamps :

> L'homme n'a pu passer à l'état social où le besoin de se réunir, où sa forme avantageuse, et surtout ses dix doigts l'ont amené, que par l'état sauvage ou de nature, qui a été pour lui, avant d'avoir un langage, un état d'attroupement ou de société commencée. L'état social a été nécessairement, dans son principe particulier quelconque, un état de lois, ou ce qui est égal, de bien et mal, de juste et d'injuste, et il ne l'est aujourd'hui que parce qu'il l'a été dans le principe : *d'où les fables d'Eve et de Pandore.* Il a fallu, en effet, appuyer sur des fables religieuses et par suite sur des lois divines, un état successivement injuste, qui n'a pu se fonder que par la force et que la force seule serait impuissante à maintenir. Les premiers attroupements lui seraient préférables à tous égards, si les hommes n'avait pas par lui, j'entends par le besoin qu'il leur donne d'en méditer un meilleur, l'espoir moins chimérique qu'ils ne pensent, d'en sortir pour passer à l'état social raisonnable, que j'appelle *l'état de mœurs* ou d'égalité, ou de vraie loi naturelle morale, et qui est, sans contredit, préférable à l'état sauvage.

On sent ici l'influence de Rousseau. Mais Dom Deschamps, qui n'était ni un malade ni un sophiste, ne s'arrêta pas à la menteuse et ridicule glorification de l'état de nature, il comprit, comme devaient faire peu après Condorcet, le Dr Burdin et Saint-Simon, que c'est en avant et non en arrière que l'humanité doit chercher son âge d'or. Ce n'est pas tout; il trouva la grande loi sociale qui est l'alpha et l'oméga du socialisme : La Solidarité.

C'est par le bonheur des autres, dit-il, que nous devons tendre au nôtre, si nous voulons que les autres tendent au leur par le nôtre. Cette solidarité naturelle est contrariée par l'esprit d'indépendance, si maladroitement préconisée par la philosophie. Elle a fourni ainsi des armes au despotisme, tandis qu'elle s'imaginait grandir la liberté. Faute d'union, les hommes chercheront toujours à l'emporter les uns sur les autres; mais à bien voir le fond des choses, c'est l'amour de l'égalité, bien plus que de l'inégalité, qui est le premier mobile de l'ambition. On ne veut commander que pour être assuré de n'avoir pas à obéir. Une fois toute domination anéantie et l'égalité établie, il n'y aura plus de place pour l'ambition. Or, si nous voulons extirper toutes les racines de l'inégalité, il faut que nous retranchions d'un côté de l'idée, *du tout*, notre véritable archétype, toutes les idées sensibles et morales qui l'ont faussée, et de l'autre, de nos institutions, *les deux propriétés*, qui ont mis le mal moral dans notre état d'union, je veux dire *les biens de la terre* et *les femmes*. C'est ainsi que nous réaliserons *l'état de mœurs* sur les ruines de *l'état de loi*.

Pourquoi faut-il que nous ayons à relever ici cette monstruosité : *la communauté des femmes*? Les moines réformateurs n'en font jamais d'autres. Dans sa *cité du Soleil*, d'ailleurs si remarquable, le grand moine calabrais Campanella met également la femme au rang *des biens* qui sont la récompense de l'homme. C'est là sans doute une des déformations cérébrales produites par le célibat ecclésiastique (1) et les règles conventuelles; nous avons ici à la déplorer, non à la discuter; procéder autrement serait blesser, dans sa dignité de personne humaine, la femme moderne, la chair de notre chair, notre équivalente en mérite et bientôt (telle est du moins notre espérance) notre égale en droits.

Dom Deschamps ne l'entend pas ainsi, lui; il revient à plusieurs reprises sur cette *communauté des biens et des femmes* qui lui tient à cœur et l'obsède même. Écoutons-le, nous décrivant les *Thélêmes* sociales de l'avenir :

Si l'on veut se peindre d'avance *l'état des mœurs*, il n'y a qu'à se figurer les hommes hors des villes, jouissant sans inconvénient, sans lois et sans rivalité quelconque de toute l'abondance, de toute la santé, de toute la force contre tout ce qui pourrait leur nuire, de toute la tranquillité d'âme et de tout le bonheur que la vie champêtre, l'égalité morale et la *communauté des biens, y compris celle des femmes*, peuvent leur procurer et leur procureraient nécessairement tout cela.

Il sent pourtant que la communauté des femmes ne peut pas être acceptée au même titre que la communauté des biens, et il tente une justification qui n'en est pas une :

La communauté des femmes, dont je viens de parler, dit-il, et qui révolte au premier coup d'œil, est de l'essence de l'état des mœurs, comme leur nom

(1) Rappelons à cette occasion qu'au fameux concile de Macon (482) les représentants légaux et les chefs hiérarchiques de catholicité avaient mis à l'ordre du jour cette question: *La femme a-t-elle une âme?* Longs et vifs furent les débats. A trois voix de majorité la femme eut une âme et ne fut pas reléguée dans la basse animalité et dans la catégorie des *choses* que l'on possède.

communauté est de l'essence de l'état de lois. Si le préjugé est terrible contre elle, c'est qu'il ne la voit que dans l'état de lois, que dans l'état de propriété, au lieu de la voir dans l'état de mœurs où elle existerait sans inconvénients quelconques, tandis que leur nom, communauté, existe dans l'état des lois avec un effet contraire. L'exemple des animaux qui ensanglantaient les forêts pour jouir exclusivement des femelles ne prouvent point que la propriété à l'égard des femmes soit rigoureusement dans la nature : il prouve seulement qu'elle est dans la nature des animaux, qui, ne faisant point société entre eux, sont dépourvus de tout moyen de jouir conventionnellement en commun, et par conséquent, chacun ne prétend avoir pour objet que lui-même. La propriété des biens de la terre et des femmes, partie elles-mêmes de ces biens, entraîne sans contredit plus d'inconvénients et de maux après elle, dans l'état de lois où elle est fondée sur la loi, qu'elle n'en entraînait dans l'état sauvage, où elle était fondée sur la force. Cette propriété a occasionné le mal moral en devenant légale, et quel mal cruel ! quel surcroît au mal physique !

Le sophisme est évident (la femme étant une personne, non pas une chose, non pas « une partie des biens de la terre, »)et ne mérite pas, encore une fois, les honneurs d'une réfutation.

Les communistes libertaires qui tiennent la femme pour une égale, comme d'ailleurs tous les socialistes de ce temps, ne reconnaîtraient guère un précurseur en Dom Deschamps, si le moine n'avait à son actif que ce communisme simpliste.

Mais, comme les plus réfléchis d'entre eux, il déclare que les lois ne sont que la marque d'un état social transitoire et inférieur et il demande que l'Humanité ouvre enfin les portes d'or de l'*état de mœurs*, de l'état sans lois et de la liberté complète, dans le devoir social librement consenti. Comme eux, il croit à l'excellence de l'homme actuel, déformé et opprimé, dit-il et disent-ils, par les anciennes institutions et les anciennes lois; comme les anarchistes, il fait une panacée de la liberté absolue et du déchaînement des convoitises s'équilibrant par leurs conflits.

Dans cette conviction il nous dit :

Qu'un homme pénétré des vrais principes enrôle dix mille garnements en hommes et en femmes pour passer les mers et venir avec lui fonder une nouvelle colonie dans une terre inhabitée et qui n'aurait point de maître; qu'aussitôt débarqué, il établisse l'égalité morale et la communauté des biens quelconques et qu'il commence lui-même par donner l'exemple aux autres en se réservant le seul droit d'aider, dans les commencements, la colonie de ses avis et de l'éclairer de ses lumières, je réponds que dans peu ces dix mille transplantés vivront au gré de leurs désirs, sans qu'il soit dans lui, dans eux, ni dans leur postérité de dégénérer.

On a maintenant une idée du communisme simpliste, et libertaire du prieur de Montreuil Bellay.

Nous voudrions citer quelques unes de ses meilleures pages de critique sociale; mais nous devons nous limiter, et nous nous bornerons à donner son jugement sur les armées permanentes; on verra que ce moine étonnant avait prédit l'emploi que devaient faire

armées — en obéissance à la classe dirigeante bourgeoise — les gouvernants quelconques du XIXe siècle, pour libéraux ou conservateurs qu'ils soient, l'antagonisme économique dominant les antagonismes politiques.

On parle depuis longtemps d'une paix universelle entre les princes, et c'est ce qui serait inévitablement, s'il était possible que chaque prince n'eût à craindre que ses voisins. Mais il a à craindre ses propres sujets, qui, par nature, se refusent toujours plus ou moins à la domination, selon qu'elle leur est plus ou moins à charge.

Or, cela étant, *il lui faut des troupes qui contiennent ses sujets dans l'obéissance, mais sans qu'elles paraissent entretenues pour cet objet-là.* Il faut, de plus, que ces troupes soient guerrières, ce qui ne peut pas être si elles n'apprennent le métier de la guerre dans le dehors, pour être employées, dans le besoin, dans le dedans. Ainsi, il faut nécessairement que le prince ait des guerres avec ses voisins et, conséquemment, que l'état de guerre soit toujours en honneur dans l'état de loi.

N'est-ce pas là un des meilleurs arguments révolutionnaires employés autrefois par Blanqui et maintenant encore par le parti blanquiste, pour justifier l'abolition des armées permanentes et l'armement général du peuple ?

Il y avait quelque mérite à donner de tels motifs en 1760. C'était voir de haut, et loin en avant. Une telle perspicacité est bien digne, d'ailleurs, du bénédictin philosophe, qui découvrit dans une métaphysique profonde une dialectique nouvelle, devina le transformisme, entrevit prophétiquement et salua l'avenir communiste de l'humanité libre, éclairée et solidaire.

En justification de ces deux premières études, nous conclurons en disant que si Molière prenait son bien où il le trouvait, le socialisme a le devoir de rechercher et de revendiquer comme sien les hommes qui lui appartiennent. C'est à ce principe que nous avons obéi, pour notre part, en esquissant, pour la montrer au public socialiste, la physionomie réformatrice et révolutionnaire de deux grands novateurs, l'un méconnu, l'autre inconnu : le curé *Jean Meslier* et le bénédictin *Dom Deschamps*, tous deux éminents pionniers du progrès et tous deux dignes de notre sympathie rétrospective et de notre admiration.

B. MALON.



CATÉCHISME SOCIALISTE

OU LE

SOCIALISME A LA PORTÉE DE TOUT LE MONDE

(*suite et fin*).

VI

DES MINES ET DES SOURCES THERMALES ET MINÉRALES

97. — *A qui appartient ce que contient le sol ?*

— Le sol appartient à tous, ce que contient le sol appartient également à tous.

98 — *En quoi consiste ce que contient le sol ?*

— Principalement en mines et en sources thermales et minérales.

99 — *Qui détient aujourd'hui les mines ?*

— Des particuliers ou des compagnies.

100 — *Quel est le rôle du propriétaire de la mine ?*

— De palper les bénéfices pour lui ou ceux qui lui ont prêté des capitaux.

101 — *Par qui sont dirigés les travaux des mines ?*

— Par des ingénieurs à la solde des particuliers ou des compagnies.

102 — *Comment vivent le propriétaire, le directeur et le mineur ?*

— Le propriétaire vit dans le bien-être, le luxe et l'oisiveté. Le directeur retire de son travail de quoi vivre plus ou moins dans l'aisance. Le mineur travaille comme une bête de somme, pour un misérable salaire.

103 — *Quand l'État sera propriétaire des mines, comment vivront ces trois catégories d'individus ?*

— Le propriétaire devra mettre ses facultés au service de l'État ; l'ingénieur dépendra de l'État au lieu de dépendre d'un individu ou d'une compagnie. Le mineur jouira de plus de repos et recevra un salaire plus considérable.

104 — *Quel avantage résultera-t-il pour tous de la nationalisation des mines ?*

-- Que tous profiteront également de leurs richesses, au lieu de les voir accaparer par quelques oisifs.

VII

DES SOURCES THERMALES ET MINÉRALES

105 — *Qui détient les sources thermales et minérales ?*

— L'État en possède quelques-unes; mais la plupart sont détenues par des particuliers ou des compagnies.

106 — *Quel est le rôle du propriétaire de la source ?*

— De réaliser de gros bénéfices,en faisant peu de frais. De donner au public la plus haute idée de la valeur de ses eaux,sans s'inquiéter de leur valeur réelle.

107 — *Qu'en résulte-t-il pour le public ?*

— Que les pauvres ne peuvent pas jouir du bienfait des eaux thermales et minérales, et que les autres, trompés sur la valeur réelle des eaux payent souvent très cher ce qui n'est d'aucune utilité pour eux.

108 — *Quand l'État sera propriétaire des sources quel avantage en résultera-t-il pour tous ?*

— Que la valeur et la qualité des eaux seront bien déterminées ; et que tout sera organisé en vue du bien-être de tous,sans exception.

VIII

DES CHEMINS DE FER ET DES BATIMENTS DE TOUTES SORTES

109 — *A qui appartient ce qui est construit sur le sol ?*

— Le sol appartient à tous, ce qui est construit sur le sol appartient également à tous.

110 — *Les bâtiments n'appartiennent-ils pas à ceux qui les ont fait construire ?*

— Ils peuvent en avoir la jouissance pendant leur vie,mais l'État seul en est propriétaire ; ce qui appartient à tous comme le sol, ne pouvant être aliéné à un seul.

111 — *Qui détient aujourd'hui les bâtiments ?*

— Quelques-uns appartiennent à l'État ; les autres sont entre les mains de ceux qui les ont fait construire ou de leurs héritiers ou de ceux qui les ont achetés.

112 — *Que font des bâtiments ceux qui les détiennent ?*

— Ils les habitent, les louent ou les laissent inhabités.

113 — *Toutes les habitations offrent-elles le même confortable, les mêmes commodités ?*

— Non, les unes sont des châteaux,des palais,des villas entourés de parcs et de jardins. Les autres sont des chaumières,des masures des maisons avec des taudis, sans air et sans lumière.

114 — *Qui habite les palais, les châteaux, les villas,entourés de parcs et de jardins, les pièces vastes et aérées ?*

— Ce sont les oisifs propriétaires du sol, les capitalistes, les spéculateurs et les praticiens qui se sont enrichis en exploitant leurs clients.

115 — *Qui habite les chaumières, les masures, les taudis sans air et sans lumière ?*

— Ce sont les cultivateurs, les ouvriers, les mineurs, tous ceux qui travaillent comme des bêtes de somme.

116 — *Quand un propriétaire fait construire une maison pour la louer, songe-t-il au bien-être, à la santé, à la commodité de ses locataires ?*

— Le bien-être, la commodité, la santé de ses locataires sont le moindre de ses soucis ; il ne songe qu'à retirer de sa maison le plus d'argent possible.

117 — *Que résulte-t-il de la rapacité et de l'égoïsme du propriétaire ?*

— Que la plupart des maisons sont construites sans aucun souci de l'hygiène et des commodités de la vie. Que beaucoup de locataires sont obligés de demeurer dans des pièces étroites, sombres, sans air, à des hauteurs démesurées, où ils perdent leur santé, et qu'ils doivent se tuer de travail pour satisfaire un propriétaire rapace qui leur impose même souvent ses caprices tyranniques.

118 — *Quel avantage résultera-t-il pour tous de la nationalisation des bâtiments ?*

— Qu'il y aura toujours des palais, des châteaux, des villas, des habitations entourées de parcs, de jardins, avec des pièces vastes et aérées, où tout sera calculé pour le bien-être, la commodité, la santé des locataires. Mais qu'il n'y aura plus de chaumières, de masures, des maisons comme des tours de Babel, avec des pièces étroites et sombres. Que le loyer payé par le locataire n'aura d'autre but que de servir à l'entretien de l'immeuble, et sera par conséquent très-minime.

119 — *Ne sera-t-il pas pénible pour l'enfant de ne pas pouvoir habiter la maison où il est né, où ses parents ont vécu ?*

— Rien ne l'empêchera de l'habiter, il n'aura qu'à la louer, au lieu d'en louer une autre. Des générations pourront se succéder dans la même demeure, dans le même domaine, seulement au lieu d'en être les propriétaires, elles n'en seront que les co-propriétaires.

IX

120 — *Qui détient aujourd'hui les chemins de fer ?*

— Des compagnies.

121 — *Qui dirige et exécute les travaux des chemins de fer ?*

— Des employés choisis par les compagnies.

122 — *Quel est le rôle de la compagnie ?*

— De réaliser de gros bénéfices pour ses membres et ceux qui lui ont avancé des capitaux, en faisant le moins de frais possible.

123 — *Qu'en résulte-t-il pour le public ?*

— Qu'il doit payer très cher et être souvent très mal.

124 — *Quand l'État sera propriétaire des chemins de fer, quel avantage en résultera-t-il pour tous ?*

— Que les voyageurs, n'ayant à payer que pour couvrir les frais et non pour fournir des bénéfices aux compagnies et des rentes aux actionnaires, pourront voyager à meilleur marché, avec plus de confortable, et que les employés auront plus de repos et un salaire plus considérable.

X

LA SPÉCULATION

125 — *Quelle est la grande plaie de l'état social ?*

— C'est la spéculation.

126 — *Qu'est-ce que la spéculation ?*

— C'est l'art de vendre et de relouer le plus cher possible, ce que l'on a acheté et loué le meilleur marché possible.

127 — *Sur quoi s'exerce la spéculation ?*

— Sur tout ce qui se vend et se loue.

128 — *Au moyen de quoi s'exerce la spéculation ?*

— Au moyen de l'argent.

129 — *A quoi peut-on comparer la spéculation ?*

— A un vampire qui suce tout le sang de la société, à un chancre qui la ronge et l'empoisonne. C'est la ruse s'infiltrant partout, sanctionnée, favorisée par les lois, et exerçant sur la vie, le bien-être, la liberté des individus, des effets aussi malfaisants que la violence.

XI

DE L'ARGENT

130 — *Qu'est-ce que l'argent ?*

— C'est le métal monnayé, marqué au sceau de l'État, servant à mesurer la valeur de ce qui se vend et se loue, et se donnant en échange de ce qu'on a acheté ou loué.

131 — *A qui appartient l'argent ?*

— Seulement à celui qui l'a gagné par son travail.

132 — *Pourquoi appartient-il seulement à celui qui l'a gagné par son travail ?*

— Parce qu'il représente toutes les jouissances de la vie et que ces jouissances, résultat de l'effort collectif des membres utiles de la société, ne doivent être partagées que par celui qui a contribué à cet effort.

133 — *Qui détient aujourd'hui l'argent ?*

— Les individus inutiles et nuisibles en ont la plus grosse part.

134 — *Comment les individus inutiles et nuisibles détiennent-ils la plus grosse part de l'argent ?*

— Outre les revenus que leur rapportent le sol et ses dépendances, les individus inutiles et nuisibles accumulent l'argent au moyen du capital et de la spéculation, surtout de la spéculation sur les capitaux.

XII

LE CAPITAL

135 — *Qu'est-ce que le capital ?*

— Quelques économistes appellent capital toute propriété rapportant un revenu, mais le mot capital convient surtout à l'argent loué.

136 — *A qui loue-t-on l'argent ?*

— Aux particuliers et aux compagnies, aux banquiers et sociétés financières, aux communes et à l'État.

137 — *Pourquoi les particuliers et les compagnies louent-ils l'argent ?*

— En dehors de l'emprunt fait par les individus dans un moment de gêne, les particuliers et les compagnies louent l'argent pour payer les premiers frais d'une entreprise industrielle ou commerciale, dont les bénéfices leur permettent de rembourser au capitaliste le capital, en y ajoutant l'intérêt.

138 — *Que résulte-t-il de la location des capitaux pour payer les premiers frais d'une entreprise industrielle et commerciale ?*

— Que le particulier ou la compagnie doit réaliser sur le producteur et le consommateur un double bénéfice, le sien d'abord et puis celui du capitaliste qui lui a loué des capitaux, de sorte que le travailleur est exploité d'un côté comme producteur, de l'autre comme consommateur, premièrement au profit de l'industriel ou du commerçant, deuxièmement au profit du capitaliste.

139 — *Pourquoi la commune et l'État louent-ils les capitaux ?*

— Afin de faire face à des dépenses d'utilité publique, pour lesquelles les impôts ne suffisent pas.

140 — *Que résulte-t-il de l'emprunt des capitaux par la commune et l'État ?*

— Que pour payer l'intérêt au capitaliste, la commune et l'État doivent établir de nouveaux impôts qui pèsent sur le travailleur. Comme la commune et l'État ne possèdent rien qui leur permette de rembourser le capital, à chaque nouvelle crise, ils sont obligés d'emprunter de nouveaux capitaux ; leur dette e t les impôts augmentent sans cesse, et le capitaliste est entretenu indéfiniment, sans rien faire, aux frais de la société.

XII

DE LA SPÉCULATION SUR LES CAPITAUX

141 — *Pourquoi les banquiers et les sociétés financières louent-ils les capitaux ?*

— Pour les relouer à un taux plus élevé que celui qu'ils payent eux-mêmes. C'est ce qu'ils appellent faire travailler les capitaux.

142 — *Les spéculateurs se contentent-ils de spéculer sur la location des capitaux ?*

— Non, la spéculation la plus lucrative est celle qui s'opère au moyen de l'achat et de la vente des capitaux.

143 — *En quoi consiste cette spéculation ?*

— A acheter les créances lorsque le crédit de l'emprunteur est en baisse ce qui diminue la valeur, et à les revendre lorsque le crédit de l'emprunteur est en hausse.

144 — *En quoi consiste le crédit de l'État ?*

— Dans la confiance qui lui permet d'emprunter aux capitalistes et d'établir des impôts.

145 — *Quand baisse le crédit de l'Etat ?*

— Quand surgit la crainte d'une guerre qui pourrait diminuer les ressources de la société, ou d'une révolution qui pourrait la laisser sans gouvernement.

146 — *La spéculation ne cherche-t-elle pas à amener des crises ?*

— Oui, elle cherche à produire des craintes et parfois même à les réaliser, afin d'en profiter pour spéculer.

147 — *Cherche-t-elle seulement à produire des crises d'Etat ?*

— Les spéculateurs cherchent aussi à se nuire les uns aux autres, à porter atteinte au crédit de leurs concurrents et à celui des compagnies.

148 — *Que se passe-t-il alors ?*

— Que les vaincus de la spéculation ruinent les capitalistes qui leur ont confié des capitaux, et que les vainqueurs rafflent les capitaux comme le croupier au baccarat ramasse les enjeux des joueurs. Il en résulte que les plus habiles accumulent entre leurs mains la fortune publique, et qu'un seul individu, sans avoir rendu aucun service à la société, après lui avoir nui au contraire, finit par posséder à lui tout seul plus que cent mille familles.

149 — *Les spéculateurs opèrent-ils directement ?*

— Quelques-uns spéculent avec leurs propres capitaux et sans intermédiaires ; d'autres ont des intermédiaires qui se nomment courtiers, agents de change.

150 — *Quels sont les plus habiles dans l'art de la spéculation ?*

— Ce sont les Juifs.

XIII

DU MOYEN D'ANÉANTIR LA SPÉCULATION

151 — *Comment empêcher la spéculation ?*

— En ne reconnaissant à l'argent aucun intérêt légal.

152 — *Mais si les particuliers et les compagnies, les communes et l'Etat ont besoin d'emprunter des capitaux ?*

— Les particuliers et les compagnies n'auront plus besoin de capitaux pour les entreprises industrielles et commerciales, quand l'industrie et le commerce seront sous la dépendance de l'État. L'État et les communes n'auront pas besoin d'emprunter des capitaux quand le sol et ses dépendances seront nationalisés. L'argent ne servira plus qu'aux échanges entre les individus, et entre les individus et l'État.

153 — *Comment pourra-t-on empêcher l'accumulation de l'argent ? Comment interdira-t-on à un Juif, par exemple, de ne dépenser que deux sous par jour s'il en possède vingt, et d'avoir au bout de quelque temps une somme avec laquelle il exploitera les faiblesses des autres hommes ?*

— Sa cupidité deviendra impuissante si les lois ne garantissent pas le retour des sommes prêtées. Quand son prêt ne sera plus garanti par la loi, l'usurier n'aura plus aucun motif pour accumuler l'argent, et le soustraire à la circulation.

154 — *Ne peut-il se faire qu'un individu se trouve momentanément dépourvu d'argent, et ait besoin d'un prêteur ?*

— Avec un régime social basé sur la justice, les emprunts ne pourront avoir aucune cause sérieuse, et ne demanderont pas plus l'intervention de la loi que les dettes de jeu.

155 — *Un individu ne peut-il être atteint par un accident ?*

— En cas de perte causée par un accident tout individu sera assuré sur l'État.

XIV

L'INDUSTRIE

156 — *Qu'est-ce que l'industrie ?*

— C'est l'art 1° d'inventer, de transformer, de perfectionner. 2° d'exploiter les inventions, transformations, perfectionnements, dans leurs diverses applications et résultats.

157 — *A qui profitent les inventions, transformations, perfectionnements ?*

— Ils profitent à tous dans leurs applications et résultats ; mais le gain qu'ils produisent profite surtout aux capitalistes et spéculateurs.

158 — *A qui devrait revenir le gain que produisent les inventions, transformations, perfectionnements ?*

— A l'inventeur et aux ouvriers qui mettent son invention en œuvre.

159 — *Pourquoi l'inventeur et les ouvriers ne profitent-ils pas exclusivement du gain ?*

Parce que l'inventeur manque souvent des avances nécessaires pour exploiter son invention et qu'il est obligé de la vendre à un industriel, si toutefois on ne la lui vole pas ou s'il n'est pas mort avant d'en avoir tiré parti ; de sorte que c'est l'industriel, avec ses capitaux ou des capitaux empruntés, qui exploite l'invention et s'enrichit aux dépens de l'inventeur, des ouvriers et des consommateurs.

160 — *Comment s'enrichit-il aux dépens des ouvriers et des consommateurs ?*

— En payant le travail bon marché et en revendant ses produits le plus cher possible.

161 — *Quand l'invention est entrée dans le domaine public qui devrait profiter du gain qu'elle produit ?*

— Exclusivement les ouvriers qui la mettent en œuvre.

162 — *Est-ce l'ouvrier qui profite de ce gain ?*

— Quand c'est une petite industrie qui n'exige pas de grandes avances, l'ouvrier, n'ayant pas de patron, peut jouir du fruit de son travail, mais dès que l'industrie exige des avances un peu plus considérables, l'ouvrier est à la merci du patron et du capitaliste.

163 — *Quand l'industrie sera sous la dépendance de l'État quel avantage en résultera-t-il pour tous ?*

— Que l'État achètera son invention à l'inventeur et qu'il exploitera lui-même toute industrie exigeant des avances un peu considérables, de sorte que l'ouvrier pas plus que le consommateur, ne seront à la merci de l'industriel. L'ouvrier ne se trouvera jamais sans travail, il en recevra le prix intégral, et tout en ayant plus de bien-être jouira de plus de repos.

164 — *Si l'État ne trouve pas que l'invention ait assez de valeur pour l'acheter, qu'adviendra-t-il de l'inventeur ?*

— Dans ce cas, afin de ne pas décourager l'esprit d'initiative, l'État donnera à l'inventeur les moyens d'exploiter lui-même son invention, en lui faisant crédit des matières premières, des outils, des locaux pendant un temps déterminé, au bout duquel il lui retirera le crédit si l'inventeur n'a pas rempli ses engagements envers l'État.

165 — *Qu'est-ce qui pourra empêcher l'industriel de remplir ses engagements envers l'Etat ?*

— Soit le manque de valeur de son invention qui n'aura pas

satisfait le consommateur, soit sa cupidité qui l'empêchera de trouver des ouvriers ou des acheteurs.

166 — *Que résultera-t-il de cette concurrence entre l'Etat et l'individu, soutenu par l'Etat ?*

— Elle sera toute à l'avantage du public. L'État, en donnant à l'individu les moyens de lui faire concurrence, lui dira « fais mieux que moi, satisfais mieux que moi les goûts et l'intérêt du public, afin que je me soumette à tes procédés s'ils sont bons, ou que je t'empêche d'être nuisible en étant toujours là pour te remplacer dès que tu ne satisferas ni l'ouvrier ni le consommateur.

XX

LE COMMERCE

167 — *Qu'est-ce que le commerce ?*

— C'est l'art de revendre cher les produits bruts ou transformés, après les avoir achetés bon marché.

168 — *Le commerce est donc la spéculation ?*

— Tout commerce n'est que spéculation.

169 — *Qu'en résulte-t-il ?*

— Que le commerçant s'enrichit aux dépens du producteur et du consommateur.

170 — *De quelle autre manière le commerçant exploite-t-il le consommateur ?*

— En falsifiant les produits, en trompant le consommateur sur la qualité et la quantité.

171 — *Qu'est-ce qui augmente encore la dépense du consommateur ?*

— C'est que dans certaines branches du commerce plusieurs intermédiaires se mettent entre le producteur et le consommateur, et que chacun veut réaliser son bénéfice sur celui à qui il achète et sur celui à qui il revend.

172 — *Quand l'Etat sera le maître de la production qu'en résultera-t-il pour le consommateur ?*

— L'État possédant ses magasins et ses bazars, le vendeur n'aura qu'à accomplir sa besogne de débitant, sans qu'il lui soit possible d'exploiter et de tromper les acheteurs. Un seul intermédiaire suffira entre le producteur et le consommateur, les produits ne seront pas falsifiés et les prix seront calculés pour l'avantage de tous.

XXI

LE COMMERCE EXTÉRIEUR

173 — *Le commerce s'exerce-t-il seulement entre les individus d'un même Etat ?*

— Il s'exerce aussi d'État à État.

174 — *Que résulte-t-il du commerce international livré aux individus ?*

— Que les individus ne possèdent pas les ressources nécessaires pour donner au commerce toute l'extension possible ; que l'importation et l'exportation n'ont en vue que l'intérêt de quelques-uns, sans souci de l'intérêt général ; que le libre échange et la protection nuisent aux uns et favorisent les autres et que les relations internationales sont rendues difficiles par le désaccord entre les intérêts des nationaux.

175 — *Quel avantage résultera-t-il pour tous du commerce extérieur dépendant de l'Etat ?*

— Que ce commerce pourra prendre une extension plus considérable ; que l'importation et l'exportation auront en vue l'intérêt général et non celui de quelques individus ; que les relations internationales deviendront beaucoup plus faciles quand les intérêts des nationaux seront concordants, et que le commerce ainsi pratiqué, pourra être un gage de paix entre les divers États.

TROISIÈME PARTIE

I

LA MODE

176 — *La mode ne perdra-t-elle pas de son influence avec le régime collectiviste ?*

— La mode n'exercera plus sur les hommes son influence tyrannique et abêtissante. Elle sera mise à son rang de chose futile, au lieu d'être considérée comme une loi à laquelle tous doivent se soumettre.

177 — *Qu'est-ce que la mode ?*

— C'est la vanité imposant ses lois à l'homme.

178 — *La mode ne favorise-t-elle pas le commerce et l'industrie ?*

— Elle oblige l'homme à employer son esprit d'invention et son activité à des créations et à des travaux sans utilité,et souvent sans valeur d'aucun genre.

179 — *L'art ne doit-il pas se mêler à la parure de l'homme ?*

— C'est l'art seul qui peut inventer une parure gracieuse et commode.

180 — *La mode n'est-elle pas artistique ?*

— Elle suit quelquefois les indications de l'art, mais le plus souvent elle est en désaccord avec lui, par ses inventions grotesques.

181 — *Quelle est l'influence de la mode sur les mœurs,le caractère et l'esprit d'un peuple ?*

— La mode diminue l'originalité d'un peuple. Elle le rend monotone et ennuyeux. Un peuple soumis à la mode ne comprendra jamais la liberté. Comment l'individu qui n'ose pas s'affranchir de la forme d'un chapeau et de la couleur d'une étoffe s'affranchira-t-il des préjugés? Enfin la mode fait perdre à l'homme le sens du beau; souvent même elle déforme son corps et nuit à sa santé.

II

DES PROFESSIONS LIBÉRALES

182 — *Qu'est-ce qu'une profession libérale ?*

— C'est la profession du savant exercée au moyen de la science, soit pour l'enseigner aux autres, soit pour s'en servir dans leur intérêt.

183 — *Comment le client est-il exploité par le praticien ?*

— En ce que, dans les professions libérales, comme la médecine par exemple,c'est le savant qui taxe lui-même la valeur de sa propre science ; or souvent cette science n'a aucune valeur ou une valeur bien inférieure à celle que le praticien lui assigne.

184 — *Comment soustraire le client à l'exploitation du praticien ?*

— En fixant une taxe légale pour les services du praticien, de sorte que par le nombre des services rendus seulement s'accroisse sa fortune et non par l'arbitraire des prix qu'il fixe lui-même.

185 — *Le savant et l'artiste n'ont-ils pas le droit de disposer à leur guise de leur science et de leur talent ?*

— Si le savant et l'artiste possèdent la science et le talent ils les doivent à la société. Sans elle il n'y aurait ni talent ni science.

Le savant et l'artiste ont donc des obligations envers la société, au sujet de cette science et de ce talent, que sans elle ils ne possèderaient pas.

II

L'INITIATIVE INDIVIDUELLE

186 — *L'initiative individuelle ne sera-t-elle pas entravée par le régime collectiviste ?*

— Le régime collectiviste combattra l'initiative individuelle quand elle n'aura en vue que l'intérêt particulier au détriment de l'intérêt général. Il la favorisera lorsqu'elle aura en vue l intérêt général ou qu'elle ne lui sera pas nuisible.

187 — *L'imagination, l'originalité d'un peuple ne s'éteindront-elles pas avec le régime collectiviste ?*

— Les individus auront au contraire beaucoup plus de loisirs et de facilités pour exercer leur imagination.Indépendants les uns des autres, ayant le droit de faire tout ce qui ne nuit à personne,affran-

chis des préjugés, chacun pourra se livrer à toute l'originalité de son esprit.

IV

DES AVANTAGES GÉNÉRAUX DU COLLECTIVISME

188 — *Quels avantages généraux résulteront du collectivisme ?*

Les oisifs, les spéculateurs devant s'occuper utilement, la tâche sociale étant répartie entre tous, la somme de travail sera moins considérable pour chacun ; tandis que la société verra doubler ses forces et que tous auront leur part de bien-être. Les usages de la vie se transformeront et deviendront plus favorables à la force physique de l'homme. Les grandes agglomérations des villes, dans lesquelles il dépérit, se détendront, pendant que le village se civilisera. Il ne vivra plus au milieu de la fièvre que lui causent les mille soucis de l'existence sous le régime individualiste, cause de lutte constante. Son effort étant moindre, ses nerfs se calmeront, son sang se rafraichira. Il aura plus d'air, plus d'espace, une nourriture plus saine et plus fortifiante. Il deviendra plus robuste et plus calme ; d'une activité moins fiévreuse, plus pondérée. Il y aura plus d'équilibre entre ses facultés physiques, morales et intellectuelles.

189 — *A quoi peut-on comparer aujourd'hui la fortune publique ?*

— A une infinité de réservoirs de toutes grandeurs, où les uns boivent à satiété, pendant que d'autres meurent de soif à côté, et que le plus grand ne peut se désaltérer qu'à demi ; tandis que l'État est obligé de puiser avec la plus grande peine un peu dans chacun, afin de ne pas laisser tout dépérir.

190 — *A quoi pourra-t-on comparer la fortune publique sous le régime collectiviste ?*

— A une source abondante qui coule à grands flots pour tout fertiliser, et où chacun peut se désaltérer.

II

DES MOYENS DE PASSER DU RÉGIME INDIVIDUALISTE AU RÉGIME COLLECTIVISTE

191 — *Pourra-t-on accomplir les réformes sociales sans employer la violence ?*

— Il faut y arriver sans violence parce que la violence amène des représailles, et avec elles l'anarchie ou l'autoritarisme. Une minorité ne peut pas vaincre une majorité par la violence ; si elle s'impose un instant son triomphe n'est pas de longue durée. Et si la majorité est acquise à une réforme, avec le régime parlementaire, elle n'a pas besoin de violence pour l'accomplir.

192 — *Ne pourrait-on faire un essai en petit ainsi que le veulent certains autonomistes parisiens ?*

— Paris ne peut pas vivre sous un régime collectiviste et la France sous un régime individualiste. Paris a besoin de la France, il ne peut se suffire à lui-même.

193 — *Comment obtiendra-t-on que les possesseurs actuels du sol et de l'argent renoncent à ce qu'ils considèrent comme leur bien ?*

— On n'enlèvera pas aux possesseurs actuels ce qu'ils détiennent, ce serait les rendre injustement malheureux. On ne peut pas forcer les individus, arrivés à l'âge d'homme, d'adopter un régime tout opposé à celui pour lequel ils ont été élevés.

194 — *Quelles sont les premières réformes à accomplir ?*

— Celles concernant l'enfant et la femme. Il faudra décréter en principe que le sol et ses dépendances appartiennent à l'État, qui en prendra possession au lieu de l'enfant, élevé pour le nouvel état social. Notre génération ne verra pas le règne de la justice, mais ce sera déjà bien beau que de l'avoir préparé.

195 — *Ne peut-on actuellement rien faire de plus ?*

— On peut, sans injustice, parce que cela ne rendra personne malheureux et que l'État a un besoin pressant de cette ressource, diminuer les revenus de ceux dont ils dépassent une certaine limite, bien au dessus du superflu. Cela créera immédiatement à l'État les moyens d'entreprendre toutes les réformes concernant l'enfant et la femme et de porter remède en attendant la réforme complète de l'état social, aux maux causés par le régime actuel.

196 — *Qu'est-ce qui doit décider les riches eux-mêmes à sacrifier une partie de leurs revenus ?*

— C'est que la dette de l'État est tellement élevée que si une mesure radicale n'est pas prise immédiatement, aucun gouvernement, républicain ou monarchique, ne peut sauver l'État de la banqueroute tôt ou tard inévitable.

197 — *Ne doit-on rien tenter contre la spéculation ?*

— Comme la spéculation sur l'argent est tout ce qu'il y a de plus nuisible à la société, on doit l'interdire dès aujourd'hui, en fermant la bourse et les banques. La banque de France, devenue banque de l'État et ses succursales, suffisent pour toutes les affaires honnêtes.

198 — *Pourquoi le régime collectiviste semble-t-il impraticable à tant de gens ?*

— Parce qu'il y a des gens que toute nouveauté épouvante, même la plus juste et la plus raisonnable. S'ils réfléchissaient, ils comprendraient que le régime collectiviste est le plus naturel, le plus simple, le plus facile, le moins compliqué ; que des institutions et

des lois qui favorisent l'individualisme sont un contre sens, une anomalie dans l'état social ; qu'elles offrent une masse de contradictions, de complications, de difficultés, au milieu desquelles les hommes se débattent sans comprendre la cause de leur malaise. Toutes les institutions nationales ne fonctionnent-elles pas d'une façon régulière, simple, facile ? En somme, il n'y a pas de si grands changements à faire pour rendre l'état social complètement collectiviste. L'État n'a-t-il pas son armée, sa marine, ses collèges et ses lycées, ses hôpitaux, ses tribunaux, ses postes et télégraphes, ses ponts et chaussées, son intendance, ses écoles de médecine, industrielles, commerciales et agricoles, ses châteaux, ses parcs, ses forêts, ses thermes, ses musées, son assistance publique etc. pourquoi n'aurait-il pas ses exploitations agricoles, son commerce et son industrie ? (1)

199 — *Pourra-t-on accomplir les réformes sociales sans être obligé d'employer la violence ?*

— Dans une République démocratique, avec le suffrage universel, la violence n'est pas nécessaire pour faire triompher la justice.

200 — *Dans quel cas seulement le socialisme pourrait-il être contraint à employer la violence ?*

— Dans le cas où des adversaires des institutions républicaines, par ruse ou par violence, se seraient emparés du pouvoir.

201 — *En cas de défaite de la République et du Socialisme la Réaction pourrait-elle espérer maintenir l'Etat social au point où il l'avait ramené ?*

— Non, il ne peut l'espérer, car les mêmes causes reproduisent les mêmes effets. Le progrès s'accomplit malgré tous les obtacles, seulement avec plus de lenteur et après des luttes désastreuses pour tous.

202 — *En cas de lutte, comment le socialisme peut-il espérer triompher, ayant à lutter contre les adversaires du dedans et à se préserver de ceux du dehors ?*

— Le Socialisme triomphera à l'intérieur lorsqu'il ne se présentera plus à tous qu'entouré du rayonnement de la justice, dans laquelle il puisera une logique et une force invincibles. Il triomphera à l'extérieur par la sympathie des peuples qui n'aspireront qu'à se débarrasser, à leur tour, de gouvernements autoritaires, et à conquérir un état social basé sur la justice, quand ils en auront sous les yeux un exemple digne d'envie.

MARIE DESPRÈS.

---

(1) L'idée de l'État entrepreneur est personnelle à l'auteur, la majorité des collectivistes ne considèrent l'État à venir que comme le propriétaire affermeur de la terre et des instruments de travail, prélevant sur toutes choses la rente sociale et n'exploitant communalement ou nationalement selon les cas, que les services publics comportant cette gestion directe. (La Rédaction).

UN CHAPITRE DE L'HISTOIRE DU SOCIALISME EN AUTRICHE[1]

I

Dans son numéro de février dernier, la *Revue socialiste* contenait une notice de Gustave Rouanet sur Oberwinder.

Il nous a paru intéressant de compléter cette étude et d'analyser, avec quelque détail, un opuscule d'Oberwinder lui-même, qui fournit sur l'évolution du socialisme en Autriche et sur la part que l'auteur y a prise, une foule de particularités intéressantes. On n'ignore pas qu'Oberwinder a été accusé par ses ennemis, c'est-à-dire, par la fraction anarchiste autrichienne et par les socialistes allemands d'être un agent de M. de Bismarck.

Je suis d'autant plus impartial que je ne connais point Oberwinder et mon témoignage ne sera pas suspect lorsque j'affirmerai que de la lecture consciencieuse de la brochure que je vais analyser, se dégage une impression éminemment favorable à celui que des accusations qui paraissent injustifiées ont dû cruellement éprouver. Comme l'a dit ici Eugène Fournière, rendre des services c'est se créer des titres à l'ingratitude. Oberwinder se consolera, en pensant qu'un jour viendra où l'opinion des siens mieux éclairée lui rendra pleine justice.

La brochure comprend une préface, une introduction et quatre chapitres dont voici les titres :

1° Ferdinand Lassalle.

2° Le mouvement socialiste après la mort de Lassalle.

3° L'agitation ouvrière en Autriche.

4° Les partis en France.

Pour bien se rendre compte de la liaison qui existe entre les trois premières parties et la quatrième qui, à première vue, ne paraît en rien se rattacher aux autres, il importe de préciser les deux idées fondamentales qui inspirent Oberwinder et qui se trouvent exposées, plus ou moins explicitement, soit dans la préface, soit dans le corps de l'ouvrage :

(1) Oberwinder : *Sozialismus und Sozialpolitik — Ein Beitrag zur Gechichte der sozialpolitischen Kampfe unserer Zeit* (Berlin-Staude 1887).

1° *La France et l'Allemagne sont les deux peuples de culture intensive maximum et leur union est nécessaire au progrès social.*

2° *L'action* **internationale** *d'un parti est d'autant plus forte que son existence* **nationale** *elle-même est mieux assise et mieux dirigée.*

De là découle qu'il y a entre la politique générale et le développement du socialisme des rapports nécessaires dont il faut tenir compte. Nous verrons plus loin que cette manière de voir a conduit Oberwinder à prendre en 1877, lors de la guerre d'Orient, une attitude qui lui valut l'hostilité déclarée du parti socialiste allemand.

Mais abordons l'analyse du *Sozialismus und sozial-politik.*

II

L'introduction donne un exposé rapide des origines du mouvement libéral en Allemagne. J'y ajouterai quelques détails indispensables pour le lecteur français, en général peu au courant de cette période assez confuse.

Il faut reprendre les événements d'un peu haut, c'est-à-dire à partir de 1849. La révolution de Février avait, comme chacun le sait, trouvé son contre-coup en Allemagne, et c'est alors que se manifesta, pour la première fois d'une manière populaire, l'idée de l'unité allemande, idée qui inspira le Parlement convoqué à Francfort, puis à Erfurt. Mais la rivalité latente de l'Autriche et de la Prusse, l'hostilité des classes dirigeantes, l'inexpérience du Parlement qui s'imagina un moment jouir de l'autorité nécessaire pour constituer lui-même le pouvoir central, amenèrent bientôt les désillusions, le découragement, la scission. Néanmoins l'idée unitaire subsistait et il se forma deux partis : le parti de la Grande Allemagne (*Groszdeutsche*) et le parti de Gotha (*Gothaer*) ainsi nommés parce que les chefs du parti s'étaient d'abord réunis à Gotha et que le duc Ernest II en fut le protecteur et l'espoir. Les « Gothaer » portaient aussi le nom de parti de la Petite Allemagne (*Kleindeutsche*). — En effet, tandis que les premiers englobaient dans leurs rêves d'unité l'Allemagne tout entière, ceux-ci en excluaient l'Autriche. Dans leur pensée, la Prusse devait être à la tête de ces États-unis allemands, il devait y avoir une constitution et un parlement communs.

Après l'avortement du mouvement libéral de 1849,et pendant l'ère de réaction qui suivit, le parti de la Petite Allemagne (le seul vivace des deux), considéré d'un mauvais œil à cause de ses tendances libérales, fut entravé dans son action.

Il était presque annihilé lorsque les événements de 1859 et la guerre d'Italie, en réveillant les aspirations unitaires et progressistes, lui donnèrent une nouvelle impulsion dont le résultat fut la création

de « l'Association nationale (*Nationalverein*), qui poursuivit le même but que les *Gothaer* » — avec plus de cohésion et d'énergie au commencement du moins. Le siège du Comité était à Cobourg.

Le « *Nationalverein* » ne comprit d'ailleurs nullement sa mission. Au lieu d'être un appui pour les jeunes enthousiasmes et pour les instincts démocratiques qui commençaient à s'éveiller, il montra un esprit de particularisme étroit et rétrograde qui découragea bientôt les ardeurs premières.

En juillet 1862, eut lieu, à Francfort sur le Mein, la grande fête de la Fédération des sociétés de tir (*Schützenbund*), sous la présidence du duc Ernest. Environ 12.000 membres du Schützenbund y prirent part. Il y eut beaucoup d'enthousiasme, de discours, de toasts et pas mal de tiraillements aussi. On y but aux « frères » du Schleswig-Holstein, opprimés par le Danemark et même aux « frères abandonnés » de l'Autriche, ce qui provoqua les protestations de ceux-ci. On y acclama le duc Ernest comme chef du peuple allemand, on cria : vive l'empereur d'Allemagne ! et l'on y représenta des tableaux patriotiques qui mettaient en scène Andréas Hofer, T. Kœrner et la « Garde sur le Rhin « *Wacht am Rhein*), le tout sous l'égide de la « *Germania* ». C'était l'époque où la France croyait encore fermement que les Allemands ne songeaient qu'à se promener sur les bords du Neckar ou du Rhin, en cueillant des myosotis ou en discutant les mérites comparatifs des différentes bières bavaroises.

Ce fut l'apogée du *Nationalverein*. Il donnait presque en même temps la mesure de son étroitesse de vues, lorsque Rustow présenta, à la réunion d'Heidelberg, un projet de réorganisation des sociétés de gymnastique. Il proposait d'y introduire l'instruction militaire et d'en *faciliter l'accès aux ouvriers*. Tout l'esprit de caste, qui fait le fond de la société allemande, se révolta à l'idée de voir des ouvriers côte à côte avec les nobles et les bourgeois. — Spectacle bien réjouissant, lorsqu'on réfléchit aux mélanges qu'ont dû amener dans le « sang bleu » allemand, la guerre de 30 ans, la liberté de mœurs sans exemple qui régnait dans tous les petits états allemands au 17e et au 18e siècles...

A la même époque où le *Nationalverein* affichait cette pudeur mal placée, le parti progressiste, à peine sorti de l'œuf, se prononçait en faveur du suffrage censitaire et contre le suffrage universel !

III

Telle était la situation, lorsque parut sur la scène politique Ferdinand Lassalle, le maître écouté et aimé auquel Oberwinder est resté constamment fidèle.

La vie romanesque de Lassalle est connue. Ses ouvrages, en revanche sont presque ignorés, ils vont l'être davantage grâce à la publication qu'en poursuit en ce moment la *Revue socialiste*.

Différentes accusations injustes se rencontrent dans les biographies de Lassalle, particulièrement dans celle de Mehring, et dans l'« ignoble pamphlet » du renégat Bernard Becker.

Ces attaques portent sur deux points.

1° La manière dont Lassalle envisageait l'évolution sociale.

2° La manière dont il comprenait l'organisation pratique du mouvement socialiste,

L'idée de Lassalle a été exposée dans la dernière livraison de la *Revue socialiste* qui nous a donné une traduction du *Programme des Travailleurs*. Je supprime donc cette partie de mon travail et j'arrive de suite à la manière dont Lassalle comprenait l'agitation pratique, il était partisan de l'unité de direction et d'une forte discipline de parti, sans laquelle il estimait que des succès sérieux étaient impossibles. Mais il y a loin de là aux aspirations dictatoriales que ses adversaires lui reprochent. La preuve en est dans l'organisation même qu'il avait donnée à « *l'Association générale ouvrière allemande* » (*Allgemeiner deutscher Arbeiterverein*) où l'administration et la correspondance étaient confiées à un secrétaire général et la nomination des délégués près des groupes locaux à un Comité directeur de 24 membres.

De cette liaison nécessaire que Lassalle établissait entre l'évolution politique et l'évolution sociale, il s'ensuit qu'il devait avoir une attitude nettement tranchée dans les questions nationales proprement dites. Peu de temps avant sa mort il déclarait que l'annexion du Schleswig-Holstein à la Prusse s'imposait. Il considérait l'accession des provinces allemandes de l'Autriche comme indispensable à la réalisation complète de l'unité nationale. — Il envisageait l'accord entre la France et l'Allemagne comme un facteur nécessaire du progrès social en Europe. Il était opposé au retour de l'Alsace-Lorraine à l'Allemagne parce que, disait-il, la France avait réussi à s'assimiler ces provinces. Enfin il n'admettait une guerre contre cette dernière que dans le cas où elle représenterait la réaction.

Telles sont, dans leur esprit, les idées politiques de Lassalle d'après Oberwinder. Celui-ci y ajoute quelques considérations personnelles dans lesquelles il insiste par dessus tout sur la nécessité de se placer au point de vue national pour avancer. Si l'unité morale de l'Allemagne (unité sans laquelle il ne faut pas oublier que d'après lui les réformes sociales ne peuvent avoir lieu) a fait si peu de progrès depuis 1870, c'est à cause de l'absence d'un parti national. *Les progrès du socialisme ont toujours été en raison directe du renforcement de l'empire centraliste.*

Oberwinder recommande les voies pacifiques. Croire que la répression amène nécessairement une réaction efficace en sens opposé est une erreur. La répression à outrance, le terrorisme,

amène l'anarchie. Et l'alternance de ces deux phases engendre à la longue dans le peuple le pessimisme, puis l'indifférence absolue.

Je signale enfin à cause de son étrangeté l'idée émise par Oberwinder que la question d'Orient finira par offrir un terrain de conciliation entre la France et l'Allemagne. Dans la pensée d'Oberwinder, j'imagine (car il ne s'exprime pas clairement) que cela signifie : que l'Allemagne offrira à la France la restitution de l'Alsace-Lorraine en échange d'une alliance contre la Russie. Mais les derniers événements montrent combien pareille idée est loin de la pensée des hommes d'État allemands...

Après avoir ainsi exposé les idées de Lassalle, Oberwinder examine ce qu'est devenu le mouvement socialiste en Allemagne, après la mort de celui-ci. Lassalle laissait après lui deux hommes également ambitieux, mais de capacités inégales, Bernard Becker et Schweitzer, ce dernier était homme de capacités remarquables, mais des motifs d'ordre privé l'empêchaient d'être mis à ce moment à la tête de l'*Arbeiterverein* Bernard Becker fut donc désigné pour la présidence du comité. Celui-ci avait espéré de Lassalle non seulement ce legs moral, mais un souvenir monnayé (1).

Il s'adressa sans succès, dans ce but, à l'amie de son maître, la comtesse de Hatzfeld et déçu dans ses espérances, il se vengea par de basses attaques contre la mémoire de celui qu'il avait encensé et contre la comtesse elle-même.

Sur ces entrefaites, Schweitzer fonda le « *Démocrate-Socialiste* » (Sozial-démokrat) (1864) et s'efforça de grouper dans sa rédaction toutes les forces du parti. Il réussit à s'adjoindre J.Ph.Becker, Marx et Liebknecht. Mais l'union ne dura pas longtemps. D'un côté Marx voulait faire prévaloir dans la direction de l'*Arbeiterverein* les principes qui inspiraient l'Internationale, de l'autre Schweitzer et B. Becker entendaient rester sur le terrain allemand. Il y eut scission. Liebknecht, Marx, Engels, Herwegh, Rustow et J. Ph. Becker quittèrent la rédaction du *Sozial-démokrat*. Le premier essaya même avec le concours de la comtesse de Hatzfeld de fonder un nouveau groupe, l'Association ouvrière lassallienne (*Lassallische allgemeiner Arbeiterverein)* qui ne put se maintenir.

Tous ces dissentiments mirent en lumière l'insuffisance de B. Becker qui fut remplacé en 1865 par Tölke. Celui-ci dut bientôt céder la place à Schweitzer.

La fondation du Parti du peuple (*Volkspartei*) et les événements de 1866 qui introduisirent dans la Constitution de la Confédération de l'Allemagne du nord le suffrage universel (2) donnèrent au mou-

(1) Lassalle avait laissé une rente à Willms. secrétaire général du comité.

(2) Pour les élections au Reichstag seulement.

vement socialiste d'ailleurs intelligemment dirigé par Schweitzer une nouvelle impulsion.

L'Union des sociétés coopératives de Schulze-Delitzsch fut désorganisée par le triomphe des socialistes qui réussirent à déplacer en leur faveur la majorité dans la *Fédération ouvrière du Main* et la plupart des groupes de cette Union adhérèrent à l'*Arbeiterverein.*

La réorganisation du parti sur des bases plus larges s'imposait et c'est alors qu'on appela pour y coopérer les chefs du mouvement en Autriche.

IV

Nous arrivons ici à la partie la plus intéressante de la brochure. Intéressante, elle l'est doublement : d'abord parce qu'elle renferme un exposé assez complet de l'origine et du développement pratique du parti socialiste en Autriche, en second lieu parce que nous y voyons apparaître d'abord timides et honteuses, puis audacieuses et sans ménagements les accusations portées contre Oberwinder.

Je ne fais ici de plaidoyer pour personne. Mais,analyste impartial, je ne puis me défendre de chercher à me rendre compte des motifs de tant d'inimitié. Quelles sont les raisons en apparence plausibles sur lesquelles ses adversaires purent étayer leurs attaques, voilà ce dont Oberwinder ne parle pas (il ne se justifie que par les faits) et ce que je vais essayer de démêler pour m'éclairer aussi bien que mes lecteurs.

Il faut pour cela rappeler les principes dont Oberwinder,fidèle aux enseignements de Lassalle, ne se départit jamais dans sa coopération au mouvement socialiste.Ils forment le substratum même de chaque phrase, pour ainsi dire, de ce chapitre.

1° *Les socialistes autrichiens doivent se placer sur le terrain national.*

2° *Ils doivent chercher leur appui dans la population allemande de l'Autriche.*

3° *Ils doivent, dans la mesure du possible et tant qu'ils le peuvent sans entamer leurs principes fondamentaux,soutenir les ministères libéraux contre les féodaux-cléricaux, les Slaves et les Hongrois, considérés en tant que nationalités autonomes.*

En lisant ces maximes de direction, telles que je les résume, ne voit-on pas de prime abord que leur mise en pratique dut soulever contre lui un flot de colères avouées ou inavouées, une coalition formidable de passions de toute espèce. D'un côté les ambitieux, comme B. Becker, Schweitzer et consorts qui aspiraient à diriger d'une manière absolutiste le mouvement aussi bien en Autriche qu'en Allemagne et que la première maxime d'Oberwinder mettait à l'écart, de l'autre les hommes d'état dualistes ou pluralistes, hostiles à ses tendances de centralisation, enfin les féodaux et les

cléricaux conscients du danger, menacés ceux-ci dans leur pouvoir moral, ceux-là dans leurs immenses propriétés territoriales. Ajoutons-y les patriotes étroits, pris de peur à l'idée d'un rapprochement trop étroit avec l'Allemagne. L'Autriche est une vieille baraque remplie de ténèbres et de vermine, frappez sur la cloison, toutes ces bêtes de l'obscurité se jetteront affolées sur vous.

Il faut voir d'abord ce qui justifie l'idée d'Oberwinder de s'appuyer sur la population allemande. L'Autriche au point de vue de la civilisation comprend deux mondes opposés. D'une part le territoire slave, magyare et le Tyrol où prédominent la grande propriété, l'ignorance et le cléricalisme ; de l'autre le territoire allemand où domine l'industrie, où l'instruction est plus éclairée et la matière sociale mieux pétrie pour le pain nouveau. Les grands centres ouvriers se trouvent dans ces provinces-là, ce sont les seules qui envoient au *Landtag* et au *Reichsrath* des députés libéraux, d'un libéralisme modeste sans doute, mais toujours plus favorable à l'expansion socialiste que le féodalisme clérical des autres parties de l'empire.

C'est donc une nécessité pour les socialistes de faire de ces provinces leur centre d'action et d'appuyer les efforts du parti libéral. L'influence de celui-ci est loin d'ailleurs de répondre à son utilité nationale. En effet, tandis que la Galicie par exemple paie 10, 6 0/0 seulement des dépenses générales, sa représentation est de 17,8 0/0 du chiffre total.

La Basse-Autriche (province allemande) paie 29,5 0/0 du chiffre total.

Les premières réformes datent de 1867, époque où le parti libéral prit le pouvoir. La bureaucratie autrichienne, élevée dans les Universités à une époque où l'on y enseignait que la police politique et non le droit public, entrée en fonctions à l'heure où il était encore permis aux seigneurs *de battre leurs paysans*, éprouvait contre les idées libérales une méfiance instructive qu'elle traduisait en vexations et en entraves de toute nature.

C'est le 15 Décembre 1867 que furent votés sous l'inspiration d'Oberwinder les statuts de « l'Association ouvrière de Vienne » *Wiener Arbeiterbildingsverein*. Un essai d'implantation de l'Arbeiterverein de Lassalle à Asch en Bohême n'avait pas réussi.

Il n'existait à Vienne à ce moment-là qu'une « *Association de perfectionnement des typographes et fondeurs de caractères* où dominait l'esprit patronal.

Les adversaires des idées socialistes essayèrent, mais en vain, d'opposer à « l'Association ouvrière » la Société du *Selbsthilfe* (*Aide-toi toi-même*) fondée sur les idées de Schulze-Delitzsch

Une réunion contradictoire où Hartung et Oberwinder se distinguèrent du côté socialiste, amena l'adhésion de la masse aux principes

préconisés par eux et qui consistaient à joindre l'agitation politique aux revendications ouvrières. Le 26 janvier 1868, Oberwinder exposa dans une grande réunion populaire la nécessité de soutenir le parti libéral, tout en réservant sa pleine indépendance. Ce discours fut répandu à 10.000 exemplaires.

Mais déjà commençaient les intrigues. B. Becker, réconcilié pour la cinquième ou sixième fois avec Schweitzer, essaya de faire tourner le mouvement à son profit. Il détermina de Hofstetten, un des fondateurs du *Sozialdemokrat* à proposer à Hartung et à Oberwinder la fondation d'un journal aux frais du parti autrichien. Ceux-ci déclinèrent cet appel de fonds. Hofstetten s'adressa alors successivement à Ertl, orateur écouté des réunions populaires, au roi de Hanovre et au père Greuter, un des meneurs du parti clérical en Tyrol. Toutes ces tentatives échouèrent, y compris celle que fit Ertl pour détacher du *Wienerverein* (1) les ouvriers des chemins de fer du Nord autrichiens où il était employé.

Le parti se développait rapidement — dans les provinces allemandes, s'entend. Comme la loi autrichienne sur les associations défend d'en faire partie avant 24 ans, on établit, dans le but d'agir sur la jeunesse, des cabinets de lecture. On fonda aussi des caisses de secours pour les malades et les invalides.

Les classes dirigeantes s'étaient montrées indifférentes au début. Mais l'attitude du parti vis-à-vis des cléricaux les tourna bientôt contre lui. — L'entrevue des délégués ouvriers et du Ministre de l'intérieur hongrois, M. de Bentheim, est caractéristique à cet égard. Une députation dont Oberwinder était le porte-parole vint, en 1868, lui demander l'autorisation de donner à Presbourg une fête dont le produit devait être destiné à la fondation d'une caisse de secours pour les malades. Il les reçut, le cigare à la bouche, et sans leur laisser le temps de prendre la parole : — Etes-vous des ouvriers ? Travaillez-vous ferme ? Cela suffit. Vous n'avez à vous préoccuper de rien d'autre. Vous n'avez pas besoin de vous associer et si vous faites de la politique, je saurai bien vous mettre à la raison. A part cela, je ne puis rien pour vous. » Puis il souffla la fumée de son cigare au nez de la députation.

Tous les ministres n'étaient pas aussi mal élevés, mais tous pensaient, à peu de chose près, comme M. de Bentheim.

Cependant le parti devenait une force avec laquelle il fallait compter. Une tentative du *Volkspartei* (*parti du peuple*) pour l'accaparer échoua, ainsi que les menées des agents des princes dépossédés par la Prusse.

---

(1) J'appellerai *Wienerverein* l'association ouvrière autrichienne afin de la distinguer de l'Arbeiterverein, l'association allemande.

Hartung et Oberwinder sentirent la nécessité de préciser les revendications immédiates du parti. Un congrès ouvrier composé des délégués des groupes locaux élut un comité d'action. Celui-ci eut pour mission de provoquer l'agitation en faveur des désiderata suivants : Suffrage universel, liberté de réunion, d'association, de coalition, suppression du timbre et du cautionnement, liberté de colportage, etc.

Ces revendications étaient appuyées par J. H. Stendel, chef de la fraction démocratique du Conseil municipal de Vienne et par le Dr Roser, Fux et le comte Spiegel, membres du Landtag et du Reichsrath.

Le Comité d'action fut d'ailleurs bientôt dissous par la police, comme illégal, et ses membres condamnés à la prison.

Pour contrebalancer l'effet de cette mesure, on fonda « *la Voix du peuple* » (Volksstimme) (11 Avril 1869) et le même jour on célébra l'anniversaire de la fondation du « *Wienerverein* » qui, dans l'espace d'un an, avait déjà organisé 26 groupes locaux.

On établissait en même temps des associations coopératives (*Gewerkvereine*) qui avaient pour but l'amélioration matérielle du sort des ouvriers. La journée du travail était alors en moyenne de 16 heures, les conditions de logement et d'hygiène déplorables, l'arbitraire des patrons sans mesure. Ces associations obtinrent presque partout une réduction du temps de travail, une augmentation des salaires, un meilleur traitement pour les ouvriers. Malheureusement la loi autrichienne interdisait aux associations de se fédérer.

En 1869 eut lieu le congrès ouvrier d'Eisenach. Le parti autrichien y prit part, sur l'invitation de Liebknecht. Le congrès était dirigé contre Schweitzer qui essayait d'escamoter celles des dispositions statutaires de l'*Arbeiterverein* qui le gênaient. Il fut forcé de se retirer. L'union fut faite, Brunswick fut désigné comme siège du nouveau comité et la fraction viennoise chargée de nommer une commission de contrôle.

Le gouvernement autrichien s'émut de ces résultats. Le ministre Giskra prohiba comme attentatoires à la sûreté de l'État les associations basées sur le programme d'Eisenach; la précaution qu'avaient prise les chefs du parti de se tenir en dehors de l'*Internationale* ne servit de rien. Toutes les réunions furent interdites par la police. (octobre et novembre 1869).

Après une démarche infructueuse près du ministre pour obtenir le retrait de ces mesures, le parti se décida à une grande manifestation. Le 13 décembre 1869, une masse forte, d'après les évaluations des journaux de 30 à 40 mille hommes, se formait en carré sur la « Place d'Armes » devant le palais du *Reichsrath*. Trois délégués se rendirent près du Comte Taaffe, président du conseil, qui promit de présenter leurs vœux au ministère.

Le 14 décembre, le ministre de la justice, Herbst, faisait voter par la Chambre des députés (*Landtag*) une loi qui consacrait le droit de coalition.

Mais le même jour, à la Chambre des seigneurs, une interpellation des princes Lobkowitz, Czartoryski, Fürstenberg et consorts mettait le ministère en demeure de sévir contre les manifestants.

Le Procureur impérial lança immédiatement des mandats d'arrêt. Hartung, chef de la délégation, parvint à s'échapper. Les autres furent arrêtés dans la nuit du 23 au 24 décembre. Le 2 mars 1870 Most, Scheu, Pabst et Oberwinder étaient arrêtés à leur tour. L'instruction dura plusieurs mois. Le jour de la déclaration de guerre de la France à la Prusse la sentence fut rendue. Most, Scheu, Pabst étaient condamnés à 3 ans de réclusion (*Schwerer Kerker*), Oberwinder à 6 ans. Les associations ouvrières de Vienne furent dissoutes bientôt après.

Mais ces persécutions avaient valu aux accusés et à leur cause de nombreuses sympathies. Grâce aux fonds recueillis on put transporter la « *Voix du peuple* » en organe hebdomadaire qui prit le nom de « *la Volonté du peuple* » et les associations se reconstituèrent bientôt.

Le 8 février 1871, arriva au pouvoir le ministère Hohenwart-Schäffle qui publia une amnistie où furent compris les socialistes condamnés.

Dans le procès de haute trahison dont nous venons de parler les noms des deux témoins à charge sont à retenir : Mühlwasser et Pfeiffer. — Muhlwasser, un des plus violents orateurs des réunions populaires, appartenait à la police secrète ; Pfeiffer, ancien socialiste converti, était un agent du père Florencourt, rédacteur de « la Patrie » (*Vaterland*). Après le procès, Pfeiffer et un tailleur tchèque, Baudisch, reprirent de plus belle leurs attaques contre Oberwinder. Ils fondèrent le « parti ouvrier radical. » (Radikale Arbeiter partei) qui eut pour organe « la Cloche » (Die Glocke), un des organes les plus mal famés de la période dite « de vertige (1). » Ils trouvèrent un partisan dévoué dans Neumayer, cerveau mal équilibré qui termina par la folie. Celui-ci fonda « l'*Egalité* » (*Gleichheit*) sur le modèle du journal français du même nom, paraissant à Genève sous l'inspiration de Bakounine.

Un beau jour Neumayer entra dans l'Église de Wiener-Neustadt, au moment du service et déposa sur l'autel une grande pierre en s'écriant : Au nom de l'apôtre Bakounine, je déclare la nouvelle église fondée.

---

(1) *Schwindelperiode*. Période de spéculation effrénée, d'agiotage et de chantage à outrance, qui se termina par le fameux « Krach » de 1873, type des crises analogues qui eurent lieu plus tard à Berlin et à Paris.

L'Egalité remplaça bientôt *la Cloche* comme organe du parti radical.

Les hostilités contre Oberwinder commencèrent à l'occasion du rapport que celui-ci présenta en 1872 sur l'organisation de « *Chambres ouvrières* » (*Arbeiterkammern*) analogues aux Chambres de commerce. Comme le suffrage universel n'existait pas en Autriche, on avait pensé à obtenir pour les intérêts ouvriers une représentation permanente au moyen de ces Chambres. Elles auraient eu le droit, comme les Chambres de commerce, d'envoyer au *Reichsrath* un certain nombre de représentants. Naturellement dans la pensée d'Oberwinder, cette organisation devait être un pis-aller provisoire. Les radicaux essayèrent de faire rejeter ce projet à la réunion où il fut présenté, sous prétexte qu'il ne fallait rien demander au gouvernement, rien accepter de lui. Ils ne réussirent pas. Le projet fut présenté, d'ailleurs sans succès, au Gouvernement et au *Reichsrath*.

L'échec de cette tentative ne découragea pas les adversaires. Le doreur André Scheu, d'abord ami d'Oberwinder s'était tourné contre lui et profita d'une réunion de la société de la *Volksstimme* pour l'attaquer. Il lui reprocha d'abord d'être un collaborateur de la Nouvelle Presse libre, ensuite de faire partie de la Société « *Concordia* » composée exclusivement, disait-il, de bourgeois — La Concordia était une association de littérateurs et de journalistes qui ne s'occupait d'ailleurs nullement de politique, mais qui n'en avait pas moins réclamé à chaque session du Landtag la suppression du timbre, du cautionnement et des entraves au colportage. — Scheu osa affirmer avec une étonnante imprudence que la *Concordia* avait au contraire soutenu les lois restrictives de la liberté de la Presse. Benoît Malon a, dans son *Histoire du socialisme*, rappelé cette injuste accusation en la faisant suivre de la réponse des amis d'Oberwinder.

Les deux adversaires s'étaient engagés à accepter la décision arbitrale des délégués du parti. Celui contre lequel la majorité se serait prononcée devait se retirer. L'accusation de Scheu fut repoussée à une majorité des 2/3. Scheu n'hésita pas alors à manquer à la parole donnée et résolut « de sauver le parti à tout prix. » — Il s'allia définitivement au parti radical et, comme cela ne suffisait pas, aux chefs du parti socialiste allemand. Ceux-ci avaient toujours été opposés aux idées lassalliennes d'Oberwinder. Ils acceptèrent les offres de Scheu.

Alors les calomnies se donnèrent carrière dans la *Gleichheit* et dans le *Volkstaat* (1). Les accusations les plus basses portées contre Oberwinder n'empêchèrent pas le parti ouvrier autrichien, réuni le 22 mars 1874 à Vienne, de décerner un témoignage éclatant de confiance à ce dernier.— La résolution votée portait en

(1) *Volksstaat*, (l'*État du peuple*) de Leipzig, organe des socialistes allemands

substance » que les attaques contre Oberwinder partaient de motifs égoïstes et bas » et manifestait l'espoir qu'Oberwinder continuerait, par son action ultérieure, à mériter les éloges que lui avaient justement valu les services rendus jusqu'alors à la cause.

Presque toutes les associations de métiers adhérèrent à cette résolution. Fort de cet appui, Oberwinder s'efforça de préserver le parti de la chûte dans l'anarchisme et de l'émiettement en sectes.

On décida de présenter à nouveau une pétition en faveur de l'organisation des « Chambres ouvrières » (1874). Le *Reichsrath* nomma une commission de 24 membres et celle-ci invita le gouvernement à insérer dans le projet de loi en préparation sur la réglementation industrielle, des dispositions relatives aux Chambres ouvrières. Sans aller aussi loin, le projet de loi présenté autorisait la fédération des associations de métiers. Ce projet échoua d'ailleurs, grâce aux efforts combinés des féodaux-cléricaux et des radicaux qui crièrent qu'Oberwinder vendait les droits du parti « pour un plat de lentilles ». Le Journal « Volkswille » subit le contre-coup de toutes ces difficultés et disparut. Il fut remplacé par l'*Agitateur*, rédigé par L. Guido Kichaupt, ancien rédacteur du *Volkswille*, et par *Le Temps* (*Die Zeit*), fondé par Oberwinder. L'*Egalité*, organe des radicaux, devenait hebdomadaire. Leurs appels aux bas instincts, leur attitude scandaleuse dans les réunions publiques empêchèrent tout développement régulier du parti. Certains procès révélèrent des attaches avec la réaction et la police fut, par un hasard étrange, toujours parfaitement informée des délibérations, soi-disant secrètes, des cinq directeurs de l'*Egalité*.

En 1876 eut lieu à Gotha une réconciliation apparente et éphémère des deux fractions du parti. L'année suivante Oberwinder fut appelé à Hambourg pour rédiger le « *Démocrate Socialiste* » de Hambourg. Son attitude dans la question d'Orient dont il estimait la solution essentielle pour l'existence même de l'Autriche et par conséquent comme devant précéder fatalement des réformes sérieuses, le remit en conflit avec les socialistes allemands et spécialement avec Hartmann et Carl Hillmann, rédacteur au « *Vorwarts* » (En avant) et à la « *Presse libre de Berlin* ».

L'attitude négative des classes dirigeantes à l'égard des questions ouvrières amena la même attitude dans le parti et la négation stérile, dogme du parti radical, put s'affirmer sans opposition.

En 1880, eut lieu à Vienne une réunion en faveur du suffrage universel, organisée par Stendel et Oberwinder. Comme elle paraissait devoir être féconde en résultats, les cléricaux comprirent le danger. Ils organisèrent avec le concours des radicaux soudoyés par eux (les cléricaux avaient donné 500 florins pour couvrir les frais) une grande réunion. On y appela les modérés des traitres.

Liebknecht fut traité de renégat. En échange des 500 florins les radicaux avaient consenti à ne point parler de la séparation de l'Église et de l'État.

Mais l'alliance féodalo-radicale ne dura plus longtemps. La « *propagande par le fait* » prêchée par les radicaux et qui coûta la vie à un malheureux cordonnier, à deux employés de la police et à un changeur, fournit aux cléricaux le prétexte favorable pour se débarrasser de ces alliés compromettants. Les journaux radicaux furent suspendus, l'état de siège fut décrété et même l'organe du parti modéré qui s'était reconstitué « *La Vérité* » (*die Wahrheit*) dut disparaître. L'Association du même nom subsiste cependant encore et soutient vaillamment la lutte.

Il n'y a actuellement en Autriche qu'un journal socialiste, « *l'Ami du peuple* » (*Volksfreund*) qui paraît à Brünn. Le dernier acte officiel du parti socialiste autrichien est le manifeste publié en 1885 par le *Sozial-demokrat* de Zurich dans lequel les socialistes autrichiens s'élèvent avec force contre l'anarchisme et la propagande par le fait.

V

Je ne dirai qu'un mot du dernier chapitre où Oberwinder après avoir jeté un coup d'œil rapide sur les partis en France, conclut qu'il est inexact de croire la France plus menacée que les autres pays de crises violentes à l'intérieur. Au contraire, étant le pays qui possède le plus grand nombre de propriétaires, elle offre le plus de force de résistance et le plus de patriotisme. Elle retrouvera toute sa puissance de jadis, lorsqu'elle mettra au service des réformes sociales l'énergie que déployèrent contre la féodalité les Français de la Révolution.

En terminant cette analyse, je crois devoir affirmer encore une fois les sentiments qu'elle a éveillés en moi. Il est possible qu'Oberwinder ait montré dans sa coopération au mouvement socialiste trop de raideur et d'autoritarisme ; qu'il n'ait pas su tenir compte de certaines susceptibilités légitimes. C'est un fait qui se présente fréquemment. Les idées que l'on croit justes et pour la réalisation desquelles on se sent utile, on est porté à les imposer.

Aller plus loin, tirer de là des conséquences défavorables à l'homme, étayer contre lui des accusations odieuses est œuvre de de parti, œuvre mauvaise et délétère. Tant que les socialistes allemands n'auront pas fait la preuve des accusations portées par eux contre Oberwinder, nous avons le droit de le considérer comme un serviteur dévoué de la démocratie socialiste, un témoin digne de foi, qui a combattu et souffert pour elle et par elle.

Paris, le 6 Août 1888 H. KASTNER.

LA MARINE MARCHANDE

(suite et fin) (1)

I. LES GRANDES COMPAGNIES SUBVENTIONNÉES.

Sous prétexte d'assurer le service postal, le gouvernement donne aux grandes compagnies de steamers, dont les principales sont la *Compagnie générale transatlantique* et les *Messageries maritimes:*

Pour le service entre le continent et la Corse . fr.	355.000
Pour les lignes de la Méditerranée au Brésil et à la Plata	4.382.263
Pour le service de Calais à Douvres	100.000
Pour les lignes de New-York et des Antilles	9.958.000
Pour les lignes de l'Indo-Chine	7.736.544
Pour les lignes de l'Algérie	880.000
Pour la ligne de l'Australie et de la Nouvelle-Calédonie	3.297.216
Soit au total . . . . fr.	26.709.023

Ces chiffres sont empruntés au projet de budget de l'État pour 1888. Il convient d'ajouter que le service postal pour lequel ces subventions sont accordées, rapporte de fr. 1,500,000 à fr. 2,000,000 à l'État. C'est une triste opération au point de vue commercial !

Derrière les puissantes compagnies subventionnées, nous voyons, naturellement, apparaitre les Rothschild, les Pereire, les d'Eichtal et autres grands financiers bien connus. Ces messieurs ont leurs entrées dans les ministères. Ils font des ministres qui s'y succèdent de véritables esclaves complaisants qui leur donnent à profusion l'argent des contribuables.

Les grandes compagnies de steamers ont accaparé toutes les lignes où il y a de l'argent à gagner. Fortes de leur immense matériel, des subventions du gouvernement et surtout de leurs intérêts communs avec les grandes compagnies de chemins de fer français et étrangers (ce sont les mêmes hommes qui dirigent les unes et les autres), elles ne redoutent aucune concurrence.

Elles tuent rapidement ce qui reste de la Marine marchande française, non subventionnée. Oh ! ce sera bientôt fait ! Dans quelques

(1) Voir la *Revue socialiste* du 15 février.

années, nous le répétons, le matériel flottant, dit de la concurrence, sera usé ou englouti par la mer. Il ne restera plus, en présence des grandes compagnies postales, que les chargeurs réunis, la compagnie Grosas et autres compagnies moins puissantes pour les steamers ; Ant. Dom. Bordes pour les voiliers. Quand la question sera simplifiée de cette façon, elle sera vite résolue. Les Rothschild et complices auront vite raison de ces quelques adversaires.

On nous objectera que les grandes compagnies ont un matériel français, que la ruine de leurs concurrents ne constitue pas une cause de décadence pour notre marine, mais seulement une cause de transformation de matériel. Qu'on pénètre au fond des choses, l'on verra combien cet optimisme est illusoire. Les grandes compagnies agissent selon leur intérêt particulier, plutôt que l'intérêt général du pays. C'est ainsi qu'elles rejettent sur les navires étrangers une grande partie du tonnage français. Celui-ci se trouvant placé dans des conditions désavantageuses, ne peut plus soutenir la lutte ; par suite, notre exportation d'abord, notre production, notre industrie ensuite, souffrent et périclitent.

Nous aurions mille exemples à donner ; nous nous contenterons de quelques-uns :

Les *Messageries maritimes* ne veulent plus transporter les huiles en fûts ou en bidons. Il s'en exportait autrefois une grande quantité de Marseille pour l'Inde, la Chine et surtout pour l'Australie. Les fabricants d'huile du midi de la France sont obligés maintenant d'expédier leurs produits à Londres, où ils sont chargés sur les navires anglais. Ils sont pourtant voisins de Marseille, c'est-à-dire du port d'attache et de départ des lignes des messageries pour l'Australie et l'Indo-Chine. Les fabricants anglais peuvent donc expédier les huiles anglaises qui ne valent pas les nôtres dans de bien meilleures conditions. Ce commerce, si florissant jadis dans le midi de la France, tend à disparaître. Nos fabricants ont perdu un débouché et notre marine un élément de fret.

Des commerçants nantais, auxquels la compagnie générale transatlantique réclame 117 fr. par tonne pour transporter leurs marchandises de Cayenne à Nantes, les font expédier de Cayenne à Surinam au Havre (Guyane hollandaise), puis de Surinam au Havre, par navire hollandais. Ils réalisent ainsi une économie de 30 fr. par tonne.

D'un autre côté, les comptes des grandes compagnies sont chargés, en plus du fret, de frais considérables. Nous avons vu de ces comptes sur lesquels étaient portés des camionnages de 6 fr. 12 par tonne, c'est-à dire supérieurs au frêt par vapeur de Sunderland à Saint-Nazaire.

Ajoutez à cela les conditions des connaissements, qui sont si

dures, qu'il faut s'abstenir soigneusement de les lire si l'on veut confier ses marchandises à ces puissantes compagnies. Elles vous ont littéralement entre leurs mains, elles disposent de vos marchandises à leur gré. Nous citerons également le désordre inhérent à toutes ces colossales exploitations. Des marchandises sont débarquées dans des ports pour lesquels elles n'étaient point destinées. Elles vous arrivent un mois, deux mois, trois mois en retard. N'importe! s'il en résulte pour vous un grave préjudice, vous n'avez rien à réclamer.

Tout cela démontre d'une façon évidente, quel tort immense le monopole des grandes compagnies fait à notre commerce et à notre industrie maritimes. En résumé, l'État donne fr. 26,709,023 de subventions par an aux grands financiers pour les aider à ruiner l'industrie française au grand bénéfice de l'industrie étrangère, pour faire battre nos produits par les produits étrangers sur tous les marchés des pays éloignés.

II. LA LÉGISLATION FRANÇAISE DE LA MARINE MARCHANDE.

L'autre cause de l'infériorité de notre marine sur celle des étrangers provient des charges auxquelles elle est soumise et qui sont spéciales à notre pays.

Nous n'en critiquons pas le principe, qui presque toujours, est excellent, mais l'application qui, le plus souvent, est détestable.

Notre administration s'est corrompue sous les différents gouvernements monarchiques et opportunistes qui se sont succédé en France. Elle est devenue paperassière, méticuleuse, tracassière, quelquefois même vénale. Elle s'est encroûtée, ses rouages se sont compliqués. Faite pour protéger et aider, elle est arrivée à entraver et à nuire.

On la considère comme une espèce d'arche sacro-sainte à laquelle on ne veut pas toucher, sans se rendre compte qu'elle devrait se modifier et progresser comme toutes les choses humaines qui ne veulent pas dégénérer et périr. Il y a, il est vrai, tant d'intérêts particuliers en jeu, qu'il n'y a plus place pour l'intérêt général.

Nous allons passer rapidement en revue les différentes charges de la marine française.

La première, qui date de Colbert, est l'inscription maritime. Tous les marins français sont inscrits à la marine. Ils laissent à celle-ci 3 0/0 sur leurs gages, sous le titre d'Invalides, et ils touchent une retraite à partir de cinquante ans d'âge et après un minimum de de vingt-cinq ans de navigation. Les maîtres du cabotage touchent une retraite plus forte que les simples matelots ; les capitaines au

long cours une retraite plus forte que les maîtres au cabotage ; mais les maîtres doivent avoir au moins onze années de commandement, les capitaines doivent en avoir cinq.

Les armateurs sont tenus de garder l'équipage de leurs navires pendant toute la durée de la campagne entreprise, c'est-à-dire depuis le départ du port d'armement jusqu'au retour en Europe au port de désarmement. Si le navire désarme à l'étranger, ils doivent rapatrier les marins. Si ceux-ci tombent malades en cours de voyage, ils sont soignés à l'hôpital et rapatriés après guérison aux frais de l'armement ; de plus, on leur doit leurs gages jusqu'au désarmement du navire et jusqu'à concurrence de quatre mois après leur départ du bord.

Certes, ce système est très humanitaire. Il répond trop bien à nos aspirations socialistes, pour que nous le critiquions. Nous déplorons sincèrement pour les marins étrangers qu'il n'existe pas chez eux.

Nous nous bornerons donc à demander pourquoi l'on permet aux capitaines au long cours qui restent à terre avant leurs 25 ans de navigation accomplis, de simuler un embarquement sur le premier bateau de plaisance venu, lequel bien souvent ne leur appartient pas. C'est un moyen commode de gagner leur retraite, qui serait rigoureusement réprimé, s'ils étaient de simples matelots. Pourquoi ne pas leur donner une retraite proportionnelle ?

Nous voudrions également voir surveiller les marchands d'hommes et surtout ces hôtels borgnes où descendent les marins, faute d'en trouver d'autres, et où on les exploite et on les vole impunément. Nous trouverions cela plus utile que de gaspiller le temps de nos employés de marine en formalités et en paperasseries.

Pour revenir à l'Inscription maritime, nous verrions avec chagrin voter sa suppression à la demande de ces prétendus amateurs de la liberté, qui rêvent d'obtenir la faculté de laisser leurs marins sans ressources et sans argent à 4 ou 5,000 lieues de leur pays, sous prétexte que les armateurs étrangers sont libres d'user de ce privilège inhumain.

Les navires français sont soumis aux visites de l'amirauté, qui doit vérifier s'ils se trouvent en bon état de navigabilité et s'ils ont le nombre réglementaire de voiles, de cordages de rechanges, etc., etc.

C'est encore fort bien ! mais il faudrait que les règlements de l'amirauté marchent d'accord avec les progrès de la science nautique. Il ne faudrait pas exiger l'inutile et négliger l'indispensable.

Nous demanderions également que l'on choisisse des experts consciencieux et capables. Quand un capitaine expert est vieux, usé, en enfance, susceptible de se laisser acheter par des fournisseurs de navires, il faudrait le mettre à la retraite.

Il ne faudrait pas laisser au premier gâteux, au premier alcoolisé, au premier coquin venu, le pouvoir monstrueux de lancer un malheureux capitaine ou armateur (oh ! cela n'arrive jamais aux grandes compagnies) dans des dépenses ruineuses et inutiles.

Il y a, de par le monde, des charpentiers de navires fort subtils qui savent faire condamner les navires à carêner dans leurs chantiers. Certains capitaines experts ont empêché des navires de première classe de rentrer dans leur port d'attache pour y faire leurs réparations et les ont retenus dans le port qu'ils habitent et où ils comptent de bons amis. Nous dirons plus, un de nos grands ports français est un objet d'appréhension pour les capitaines et armateurs des autres ports. Ils n'y envoient leurs navires qu'en tremblant, surtout quand l'heure des réparations et des carênes approche. Ils savent qu'il leur sera difficile de les en faire sortir autrement que réparés et carênés. Il faut ajouter que cela leur coûte 35 à 40 % plus cher que partout ailleurs.

Nous ne voulons pas rechercher quelle est la cause de la rigueur des capitaines experts de ce port-là, nous aimons à croire qu'ils agissent ainsi par esprit de clocher.

La marine française est soumise à bien d'autres charges : aux exigences de l'administration du Véritas, à celles de la douane, aux visites du Caffre, aux médicaments, etc., etc., on a visité, pendant un temps, jusqu'à la batterie de cuisine à bord de nos navires.

Nous n'entrerons pas dans tous les détails, cela nous entraînerait trop loin ; nous nous contenterons d'affirmer que les navires français sont plus tracassés par nos administrations que les navires étrangers par les leurs. Le grand inconvénient qui en résulte pour notre marine est de la mettre à la merci de fournisseurs avides et sans scrupules. C'est le propre des navires d'être suivis par les requins ; cela leur arrive en pleine mer, cela leur arrive aussi dans les ports. Les plus voraces, les plus dangereux, ne sont pas ceux qui fréquentent la haute mer.

III. DES REMÈDES PROPOSÉS PAR LES ÉCONOMISTES.

Nous avons exposé dans les chapitres précédents que la marine marchande française était en pleine décadence et nous avons attribué cet état de choses aux causes suivantes :

La première, c'est qu'elle est soumise à la loi commune de l'excès de production. Toutes les marines souffrent de ce mal-là. Il y a excédent de tonnage sur les transports à effectuer, d'où résulte l'avilissement des frets, la diminution de la main d'œuvre, la souffrance et la crise.

La seconde n'est autre que les agissements des grandes compagnies

subventionnées, qui entravent notre commerce d'importation et d'exportation et paralysent notre mouvement maritime au profit de leur monopole. La troisième consiste dans les lourdes charges que supporte notre marine, et dont les marines étrangères sont affranchies.

Le commerce maritime, en général, les armateurs et les capitaines en particulier, se sont vivement préoccupés de cette inquiétante situation. Ils ont bien souvent réclamé, ils se sont plaints amèrement. Les Chambres de commerce ont étudié la question, ont appuyé leurs revendications. Les Économistes ont discouru, ont écrit, ont fait des monceaux de rapports, de brochures et même de livres. Finalement, on a proposé des remèdes : entre autres, le rétablissement de la surtaxe de pavillon, l'exonération des charges de la marine et la prime à la navigation. Nous allons passer en revue ces différentes propositions. Nous examinerons les résultats des mesures qui ont été appliquées, et nous rechercherons ce que produirait la mise en pratique de celles qui ont été écartées jusqu'ici.

§ 1. Rétablissement de la surtaxe de pavillon

La surtaxe de pavillon existait autrefois en France. Elle consiste dans un droit de douane spécial sur les marchandises transportées par pavillon étranger.

Certes, le rétablissement de la surtaxe de pavillon favoriserait considérablement la marine française, car notre matériel maritime est bien au-dessous du tonnage à transporter pour le compte du commerce français. A l'apogée de notre marine il n'y atteignait pas, tant s'en faut. Notre mouvement maritime nous coûte environ fr. 500,000,000 de fret par an, sur lequel il revient à peine fr. 150,000,000 à notre marine. Si, par une loi quelconque, on réservait à celle-ci la totalité du fret payé par la France, elle gagnerait des montagnes d'or, même si les étrangers usaient de représailles envers elle.

Les Anglais sont loin d'être dans la même situation. Ils ont une marine bien supérieure au tonnage qu'ils ont à transporter, tout considérable qu'il soit. Ils furent donc, ils sont et ils seront toujours Libre-Échangistes à outrance. Ce sont eux qui ont mené la fameuse campagne libre-échangiste de 1860 et de 1866. Leurs économistes, parmi lesquels nous citerons Lindsay, firent de nombreuses conférences sur ce sujet. Ils travaillèrent surtout la France qui consentit enfin à entrer dans la voie qu'ils préconisaient avec tant d'ardeur. C'est à leur instigation, que l'on fit les lois de 1860 et de 1866. La première supprima partiellement la surtaxe de pavillon, la seconde l'enleva tout à fait.

Le résultat de ces deux lois fut désastreux pour notre marine.

L'Angleterre, avec son surcroît considérable de matériel, s'empara de la majeure partie de nos transports, en baissant le prix du fret. Cela lui était facile. Ses navires, plus faibles d'échantillon, armés plus légèrement, à peu près exempts de charges publiques, naviguent bien plus économiquement que les nôtres. Les armateurs, simples managers (directeurs) agissant pour le compte d'actionnaires, se déclarent satisfaits quand une opération rapporte de 5 à 5 1/2 °/₀ des fonds engagés. La plupart des nôtres, surtout autrefois, marchant avec un capital très limité, ne peuvent vivre s'ils ne retirent pas 20 à 25 °/₀ de leur argent. La marine anglaise gagna de l'argent en ruinant la nôtre.

D'autres nations maritimes, dont les navires naviguent dans les conditions économiques de la marine anglaise, profitèrent également, dans une large mesure, de la liberté de pavillon et contribuèrent à notre ruine.

Certes, tout cela pouvait, devait même se prévoir en 1860 et en 1867. Mais nos législateurs d'alors, plus serviles encore que ceux d'aujourd'hui, obéirent au mot d'ordre du gouvernement impérial et ne voulurent rien entendre ni rien voir.

D'après ce qui précède, il semblerait tout naturel de rétablir la surtaxe de pavillon. On réserverait ainsi la plus grande partie de nos transports à notre marine, les frets s'élèveraient, nulle protection ne serait plus efficace.

Les calculs suivants donneront une idée du mouvement, ou plutôt de la révolution qui se produirait. On évalue à deux milliards et demi la somme de frets que rapporte annuellement la marine anglaise. L'effectif de ses navires à voiles jaugeait au 30 septembre dernier 4.510.035 tonnes ; celui de ses steamers 4.219.546 tonnes nettes. Les steamers transportant les marchandises 2 fois et demi plus vite que les voiliers, ce dernier chiffre équivaut, comme effet produit, à 10.548.865 tonnes de voiliers. Ce qui nous donne un total de 15.058.900 tonnes de jauge exprimés en voiliers, lequel rapporte en moyenne 166 fr. 01 par tonne et par an.

La France possédait, à la même époque, 366.443 tonnes à voiles, 481.356 tonnes à vapeur; soit 1.203.390 tonnes exprimées en voiliers pour les steamers, et 1.569.833 tonnes en tout.

Grâce à la liberté de pavillons qui égalise les frets par toute la terre et entre toutes les marines, elle gagne donc par an fr. 260.392.023, 33. Le mouvement commercial de la France exigeant fr. 500.000.000 environ de fret par an, il reste donc fr. 239.392.023, 67 de fret qui reviendrait à notre marine, si par suite du rétablissement de la surtaxe, aucune autre nation ne pouvait effectuer de transports pour compte français.

Ces fr. 239.392.023, 67 représentent, au cours actuel des frets, le

produit de 1.442.033 tonnes à voile ou de 576,813 tonnes de jauge net à vapeur. Notre matériel devrait s'accroître dans cette énorme proportion, pour pouvoir transporter tout le tonnage français.

Il est facile, d'après ce qui précède, de prévoir les conséquences du rétablissement de la surtaxe. Il se ferait brusquement une hausse considérable, folle, sur les frets en France. On se lancerait à corps perdu dans la construction. L'activité reparaîtrait dans nos chantiers, nos ouvriers travailleraient, mais... hélas oui ! il y a un mais et un mais terrible. C'est une hausse considérable sur tous les produits importés et un accroissement énorme des frais d'exportation. La consommation s'en ressentirait, notre industrie également. Nos produits fabriqués revenant à des prix plus élevés, subissant un fret onéreux pour se rendre à leur destination, seraient battus sans remède sur tous les marchés étrangers. Notre exportation, déjà malade, agoniserait Certes, nous protégerions notre marine contre la marine étrangère, mais nous tuerions notre industrie d'exportation.

D'un autre côté, les nations étrangères ne manqueraient point d'user de représailles à notre égard. Elles fermeraient leurs marchés à nos produits, elles écarteraient nos navires de leurs transports. Nous verrions la crise, l'implacable, l'éternelle crise, reparaître sous une autre forme.

Nous avons eu tort de nous jeter brusquement et sans réfléchir dans le Libre-échange. Nous aurions tort de retourner, de la même façon, dans la protection. On ferait souffrir encore le grand nombre pour sauver quelques uns. Le beau profit pour nos marins et nos ouvriers prolétaires, si les grandes compagnies de navigation à vapeur et les grandes maisons d'armement entassaient millions sur millions! Les gages des uns, les salaires des autres seraient-ils beaucoup augmentés pour cela? Ils resteraient Gros Jean comme devant.

Ce n'est pas le rétablissement de la surtaxe de pavillon qui résoudra la question. C'est un remède empirique comme tous ceux que préconisent les capitalistes et leurs compères.

§ 2. Suppression de l'Amirauté et de l'Inscription maritime.

Nous avons expliqué, dans le chapitre précédent, les charges qui pesaient sur notre marine et qui n'existaient point dans les pays étrangers. Beaucoup d'armateurs et d'économistes ont proposé de les supprimer et de laisser pleine et entière liberté à notre marine. Ils s'appuient sur ce principe : que le libre échange existant, il faut que notre marine puisse naviguer dans les mêmes conditions d'économie que les marines étrangères. Évidemment, c'est très logique,

mais il faut envisager quelles en seraient les conséquences et si le remède ne serait pas pire que le mal.

Nous reconnaissons volontiers que les règlements de l'Amirauté sont surannés, que les capitaines experts, chargés de les appliquer, sont quelquefois incapables ou mal intentionnés, mais ce n'est pas une raison pour supprimer l'amirauté et s'exposer à voir nos navires se perdre corps et biens, faute du strict nécessaire pour naviguer. Nos navires sont assujettis à des armements trop dispendieux. On leur fait prendre des objets inutiles qui se perdent à bord, cela est évident; mais par contre les navires américains et italiens sont dépourvus des choses les plus indispensables. Aussi les voit-on souvent avariés.

Il faudrait donc se contenter de réviser les règlements de l'amirauté, et les mettre en harmonie avec les perfectionnements modernes. On pourrait également faire disparaître les experts ramollis ou grincheux qui abusent de leur omnipotence.

Nous ferons cependant remarquer que l'Amirauté fait double emploi avec le Véritas, administration particulière à laquelle les armateurs français s'adressent généralement pour faire classer leurs navires. Ne serait-il pas tout naturel que l'État les classe lui-même? Il éviterait ainsi des frais très onéreux à notre marine. L'État devrait prendre, dans ce cas, des experts sérieux, connaissant à fond la construction navale, et non pas de vieux capitaines au long cours, entichés des idées d'un autre âge et usés par le rude métier qu'ils ont exercé.

Quant à l'Inscription maritime, nous nous sommes expliqué très nettement à son sujet dans le chapitre précédent. On peut simplifier ses rouages, diminuer sa paperasserie, mais on ne peut pas la supprimer. Elle protège nos marins dans les dangers d'une trop longue campagne, les empêche d'être maltraités ou mal nourris en cours de voyage, et leur garantit une retraite à la fin de leurs jours. Grâce à l'Inscription maritime, nos marins ne peuvent pas être abandonnés sans ressources dans les ports étrangers où ils seraient à la merci de ces immondes marchands de chair humaine qui les volent et les font voler par des prostituées de bas étage ; grâce à elle, ils sont soignés quand ils tombent malades loin de leur pays, et rapatriés après guérison.

Sans doute, nos marins sont de grands enfants, ils sont imprévoyants et ils ne connaissent pas le prix de l'argent; mais, tels qu'ils sont, ils composent une race vaillante et bonne, prête à tous les dévouements et qui exerce un rude et périlleux métier pour un mince salaire. Il faut donc respecter la loi qui les protège et assure du pain à leur vieillesse.

Du reste, nous sommes trop attachés aux idées socialistes pour

penser différemment. Nous demandons une retraite pour tous les travailleurs, ce n'est pas nous qui réclamerons la suppression de celle de nos marins.

Messieurs les capitalistes, cherchez ailleurs le remède à la crise dont souffre notre marine. Ne touchez pas à la seule bonne loi socialiste qui existe jusqu'ici dans notre législation.

§ 3. De la prime a la navigation

Pour arrêter la décadence de la marine marchande, on avait rétabli la surtaxe de pavillon en 1872. Il en résulta une activité considérable dans nos chantiers de construction et notre effectif atteignit rapidement le chiffre de 1.046.260 tonnes. On ne put maintenir la surtaxe, par suite des réclamations des puissances maritimes avec lesquelles nous étions liés par des traités de commerce. La marine française retomba en pleine décadence et son effectif diminua d'année en année ; en 1879, il était descendu à 806.378 tonnes.

Un pareil désastre détermina la fameuse campagne des ports de commerce, qui dura de 1876 à 1880, et qui aboutit à la loi sur la marine marchande du 20 janvier 1881.

Dans cette loi on adopta le système de la prime à la navigation et à la construction. On accorda :

1° Aux constructeurs :

Pour les navires en fer ou en acier, fr. 60 par tonneau de jauge.

Pour les navires en bois de 200 tonneaux ou plus, fr. 20.

Pour les navires en bois de moins de 200 tonnes, fr. 10.

Pour les navires mixtes, fr. 40.

Pour les machines, fr. 12.

2° Aux armateurs au long cours :

1 fr. 50 par tonneau de jauge nette et par 1.000 milles parcourus.

Cette prime décroit, par année, de fr. 0, 075 pour les navires en bois ou composites, de 0 fr. 05 pour les navires en fer ou en acier.

La prime est augmentée de 15 °/° pour les navires à vapeur construits sur des plans approuvés par le département de la marine.

La prime à la construction a été accordée à titre de compensation des charges imposées aux constructeurs par le tarif des douanes. Celle aux armateurs, à titre de compensation des charges imposées à la marine marchande pour le recrutement et le service de la marine militaire.

Cette loi est valable pendant dix années.

Nos législateurs ont fait, comme toujours, du Socialisme d'Etat au profit de la haute finance. Ils ne se sont point préoccupés de la ruine des petits armateurs qu'ils rendaient prochaine et inévitable. Ils ont précipité le grand mouvement de concentration capitaliste qui caractérise la fin de notre siecle.

Un coup d'œil sur le mouvement de notre marine, que nous avons donné plus haut, suffira pour nous en convaincre. La marine à voiles, qui appartient principalement aux petits armateurs, est tombée à 365.443 tonnes, c'est-à-dire bien loin des 930.465 tonnes de 1857. La marine à vapeur qui est presque tout entière dans les mains des grandes compagnies, est montée à 498.646 tonnes en 1885. Il est vrai qu'elle est descendue depuis à 481.356 tonnes.

La loi sur la marine marchande a donc favorisé le développement des puissantes compagnies de navigation à vapeur. Elles vivent plutôt de subventions de l'État et de la prime, que du fret des marchandises qu'elles transportent. On nous assure, et nous le croyons sans peine, que les steamers à grande vitesse, construits de façon à jauger beaucoup, gagneraient plus d'argent, en se bornant à parcourir des milles dans les mers éloignées, qu'en faisant le transport des marchandises. Ils ne s'arrêteraient dans les ports que le temps nécessaire pour faire viser leur registre de traversées. La perte du fret serait compensée amplement par la prime gagnée pendant le temps employé chargements et déchargements.

Voilà un des effets de l'admirable loi du 29 janvier 1881 ; il en est un autre qui mérite d'être signalé. Des armateurs étrangers se sont mis à faire naviguer leurs navires sous notre pavillon pour gagner la prime. Un certain nombre de steamers appartiennent, en apparence, à des armateurs français ou à des compagnies françaises ; en réalité, à des armateurs anglais, ou à des compagnies anglaises.

Si la Prime a permis aux grandes compagnies de navigation à vapeur de se développer, les malheureux armateurs de voiliers ont achevé de se ruiner. La maison Ant. Dom. Bordes a pu seule résister, grâce à son immense flotte, à ses énormes capitaux et aux marchés de transport dont elle a le monopole. Les autres armateurs ont déserté la lutte et vendu leurs navires à vil prix. Quelques-uns d'entre eux, plus courageux, ont racheté ce vieux matériel. Ils y resteront cramponnés jusqu'au moment prochain où il finira de disparaître ; mais malgré la plus stricte économie, ils arrivent à peine à couvrir leurs frais généraux.

Quand le vieux matériel sera usé ou englouti par la mer, il restera en présence les trois grandes compagnies subventionnées, les chargeurs réunis, la compagnie Grasos, Ant. Dom. Bordes et quelques autres maisons d'armement sans importance. La lutte, ainsi circonscrite, ne saurait durer longtemps. Les choses simples sont vite résolues.

Les grandes maisons d'armement, une fois réduites à 5 ou 6, se syndiqueront ou se mangeront les unes les autres. Si elles se syndiquent, il n'y en aura plus qu'une ; si elles se font la guerre, une seule restera maîtresse du champ de bataille.

En résumé, la marine marchande arrive rapidement au point où se trouve la grande industrie de la raffinerie. Elle atteindra, comme celle-ci du reste, le terminus nécessaire, fatal de toutes les industries modernes, l'Unité. L'une d'elle y est arrivée depuis longtemps : l'industrie de la quincaillerie, de la clouterie et de la visserie est concentrée tout entière entre les mains de la maison Jappy frères.

Grâce au Socialisme d'État, qui entre de plus en plus dans nos mœurs et dont les financiers ont seuls profité jusqu'ici, nous sommes arrivés fort avant dans la concentration du capital entre quelques mains. Les autres nations, sont entraînées dans le même mouvement. Nous tendons à la simplification, à l'unité. Nous obéissons, malgré nous, à une loi sociale dont les conséquences sont aussi nécessaires, aussi fatales que celles des lois physiques et naturelles.

IV. CONCLUSION

Dans ce qui précède nous avons suivi la marche de la marine marchande dans ses principales péripéties Nous avons montré la situation d'aujourd'hui et fait entrevoir celle de demain. Nous avons vu cette fois-ci comme toujours, sacrifier les petits, satisfaire les grands. Nous avons vu également les financiers ruiner la foule des armateurs et des commerçants, devenir les rivaux de l'État, priver les ouvriers et les marins de leur gagne-pain, les précipiter dans la misère. Nous avons constaté, en un mot, les tristes fruits de la politique capitaliste. Que produirait une politique économique socialiste ?

Tout d'abord, il convient de remarquer que le problème va devenir palpitant dans quelques années. En 1891, se termine l'application de la loi du 29 Janvier 1881. A cette époque nos législateurs devront prendre de graves décisions.

Il faudra supprimer ou maintenir la prime à la navigation. S'ils la suppriment, reviendront-ils à la surtaxe de pavillon, ou se borneront-ils à supprimer l'Inscription maritime et les visites de l'amirauté ; dans ce cas, affranchiront-ils les armateurs de toute obligation envers leurs marins ?

Toutes ces mesures sont grosses de conséquences.

Si l'on conserve la prime, on continuera les errements actuels, les grandes Compagnies de navigation à vapeur grandiront encore, deviendront aussi gênantes que les grandes Compagnies de chemin de fer; on draînera de plus en plus le budget pour le plus grand bien de quelques financiers voraces. Si l'on abolit la prime sans donner une compensation à la marine, on portera le dernier coup à celle-ci. Beaucoup de steamers qui font partie de notre effectif actuellement,

reprendront le pavillon étranger auquel ils appartiennent en réalité. Les autres seront vendus à la suite de campagnes désastreuses et achetés à vil prix par les armateurs étrangers. Il ne restera plus que la marine postale subventionnée. En un mot ce sera la fin de notre marine.

Evidemment nos législateurs reculeront devant une pareille éventualité. Supprimeront-ils alors l'amirauté et l'inscription maritime? dégageront-ils les armateurs de leurs obligations et de leurs charges vis-à-vis de leurs équipages? Mais alors nous demanderons quelle sera la position faite à nos marins.

Celle des marins anglais nous dira-t-on?

Mais avons-nous les immenses colonies de l'Angleterre? Nos marins seront-ils chez eux dans les pays éloignés comme les marins anglais le sont au Canada, au Cap, en Australie, dans l'Inde, en Chine, par toute la terre? Non, évidemment non! et nos gouvernants n'oseront prendre la responsabilité d'une mesure inhumaine qui aurait, du reste, pour résultat de rendre impossible le recrutement de notre marine militaire.

Reste le rétablissement de la surtaxe de pavillon. Oh! ce serait charmant pendant quelques mois. Par suite de l'exiguïté de notre effectif, le fret monterait du chiffre de la surtaxe établie. Naturellement, les matières premières que nous tenons de l'étranger pour notre industrie, les produits étrangers destinés à la consommation augmenteraient d'autant. De plus, on aurait à lutter contre les représailles des autres nations qui frapperaient nos navires d'une surtaxe de pavillon plus élevée que la nôtre, fermeraient leurs marchés à notre exportation. En fin de compte, notre industrie tomberait dans une crise plus effrayante que celle qui existe actuellement. La surtaxe de Pavillon enrichirait quelques-uns et ruinerait un plus grand nombre ; résultat final de toutes les combinaisons capitalistes.

Quel que soit donc le système économique que l'on adopte parmi ceux qui sont proposés, la marine marchande doit nécessairement aboutir, dans un avenir prochain, à la disparition de la marine de concurrence et à la concentration de tout le matériel dans quelques mains d'abord, dans une seule ensuite.

C'est cette éventualité qu'il faut envisager sans hésitation car nous n'y pourrons pas échapper.

C'est là que réside le nœud de la question, le problème redoutable qu'il faudra résoudre.

En résumé, la question de la marine marchande aboutit comme toutes les questions économiques de l'heure présente, à la question sociale.

Les capitalistes, la haute banque en tête, l'ont si bien compris,

qu'ils ont pris les devants. Ils font du socialisme d'État, grâce à la complaisance de nos législateurs et de notre gouvernement. Sans nous en douter, nous sommes engagés dans la voie socialiste, nous y avons même fait de grands pas. Seulement, c'est au profit de ceux qui, par leurs agissements et leurs calculs, ont créé les difficultés sociales. Nous l'avons déjà dit dans notre étude sur la question des Sucres, nous le répétons ici, parce que cela n'est pas assez compris.

Messieurs les capitalistes crient bien haut qu'ils sont avant tout individualistes, c'est-à-dire partisans de la liberté avec toutes ses conséquences ; leur devise est : « Chacun pour soi, plus de privilège pour personne. » Certes, ils appliquent rigoureusement ces principes implacables à leurs subordonnés et à leurs concurrents, mais en use-t-on de même avec eux quand ils mendient le concours du gouvernement?

Les grandes raffineries, les grandes sucreries indigènes, les immenses plantations coloniales se font protéger par l'État. Les Compagnies de chemin de fer vont se faire verser 85.000.000 par l'État cette année à titre de garantie d'intérêts, les Compagnies maritimes subventionnées reçoivent par an 26.709.023 pour leur service postal, les autres armateurs environ 10.000.000 de prime à la navigation.

Ce que l'intervention de l'État ainsi pratiquée a produit, on le voit ; c'est le monopole et le privilège dans toutes les branches de la production ainsi protégées. Dès lors, la solution du problème que soulève la suppression des privilèges ainsi constitués se déduit naturellement.

L'État a été le fauteur de la constitution féodale contemporaine. A lui de défaire l'œuvre malsaine et de despotisme social qu'il a créés ; à lui de réparer le mal causé, de procéder par un grand acte de justice réparatrice à la suppression des maux de toute nature que son intervention néfaste a déchainés.

Il en est des transports maritimes comme des transports par voie ferrée : la puissance économique des compagnies à cette heure omnipotentes et triomphantes sur les ruines de leurs concurrents abattus est devenue un danger social public. Ce danger, l'État, seul, peut le conjurer en prenant la direction effective de ces importants organes de la circulation économique, sans lesquels toute vie sociale est perturbée et même mise en péril.

Déjà, la nécessité pour l'État de reprendre les chemins de fer ne fait plus doute que pour cette infime minorité d'économistes dont le cerveau semble s'être irrévocablement fermé à toute nouvelle perception extérieure, puisqu'ils ressassent aujourd'hui, après plus d'un siècle et sans y changer une virgule, les mêmes préceptes théoriques depuis plus d'un siècle condamnés par les faits les plus

indéniables L'expérience à été longue à acquérir, mais on y est venu sur la question des chemins de fer. Celle de la marine, pour être moins avancée n'en est pas moins pressante, on l'a vu par l'exposé plus haut. Sans doute, il y aura encore bien des résistances ; les intéressés feront feu des quatre pieds, pour arrêter le courant de l'opinion. Mais il est des nécessités qu'on n'élude pas Que dis-je ? Les intéressés précipiteront eux mêmes la catastrophe par leur imprudente rapacité.

C'est, en effet, du jour où les compagnies de chemins de fer auront monopolisé toute cette branche de services publics, que la solution du problème des voies ferrées apparut clairement aux yeux de ceux qui ne l'avaient encore aperçue. Depuis 1883, les Compagnies étant devenues, par les conventions, les fermiers généraux de nos voies de transport qu'elles exploitent sans aucun risque, l'État supportant tous les aleas, personne, sauf les intéressés, bien entendu, n'a plus osé contester la nécessité de reprendre le monopole ainsi odieusement concédé.

Il en sera de même pour les compagnies maritimes. L'heure approche où tout le matériel étant concentré dans les mains des compagnies de navigation à vapeur subventionnées par l'État. on comprendra que celui-ci se trouvant être banquier de la flotte, il doit en être à la fois le propriétaire effectif et le directeur naturel.

Ici donc, comme en toutes choses, l'évolution économique de cette fin de siècle s'accomplit, précipitée en partie par la Bourgeoisie elle-même, dont l'égoïsme social sans limite nous conduit à grands pas, par ses débordements, à l'ère de Justice et de solidarité que toutes ses protestations individualistes, même sa résistance acharnée à l'ordre de choses nouveau, ne feront pas reculer.

Yves Marcas,



RICARDO

ET LA

THÉORIE DE LA RENTE DU SOL

La théorie qui porte le nom de Ricardo a pour auteur un économiste d'origine hollandaise, compatriote et coreligionnaire de Spinoza et que rapprochent de ce philosophe certaines affinités intellectuelles. Toute la vie de notre écrivain s'écoula en Angleterre, où il mourut vers la fin de l'année 1823. Il fut courtier de change, acquit une fortune considérable dans le commerce des métaux précieux, et devint l'un des plus riches capitalistes de son pays d'adoption, avant d'en être le premier économiste. Il observa beaucoup, et l'on peut dire, sans aucune exagération, que chacun des millions qu'il gagna fut marqué par une analyse chrématistique. Ricardo consigna ses observations dans de remarquables ouvrages, dont le premier, publié en 1810, a pour titre : *Le haut prix du lingot prouve la dépréciation du billet de banque.* Sept ans plus tard, paraissaient les *Principes de l'Économie politique et de l'Impôt* et au moment de sa mort il mettait la dernière main à un traité sur le papier de commerce et sur sa négociation possible par une banque placée sous le contrôle du gouvernement. Tous ces détails biographiques et bibliographiques ont une grande importance. Ils nous expliquent la méthode dont ne s'est jamais départi Ricardo et la direction toujours la même qu'a suivie le cours de ses idées. L'auteur des *Principes de l'Économie politique et de l'Impôt*, qui s'était de bonne heure familiarisé avec le mécanisme de l'échange, fait continuellement intervenir les lois du calcul, et il fonde sur la constatation de certaines différences le système qui porte son nom. C'est un mathématicien et un physicien, qui ne fait dans son analyse aucune part aux phénomènes psychologiques. Il semble qu'il raisonne toujours sur une abstraction dépourvue d'existence sensible comme l'espace ou comme le temps, ou qu'il ait sous les yeux l'expérience des vases communiquants. Les hommes, pour lui, obéissent aux lois économiques comme la goutte d'eau aux lois de la statique. Il leur suppose, en quelque sorte, une inertie parfaite, un manque de spontanéité absolu.

Peut-être l'auteur des *Principes de l'Economie politique et de l'Impôt* a-t-il manqué d'originalité. On pourrait dire de lui ce que disait, non sans injustice, le cardinal de Polignac de Newton : « *haud fingit sed dudum ficta coaptat* ». Rendons du reste cette justice à Ricardo qu'il ne cherche pas à s'attribuer le mérite de la théorie de la rente : « En 1815, dit-il, la véritable théorie de la rente « fut publiée à la fois par M. Malthus, dans un écrit intitulé : *Recherches sur la nature et sur les progrès de la rente*, et par un « membre de l'Université d'Oxford, le docteur West, dans un essai « sur l'emploi du capital en agriculture. Préface des principes de « l'économie politique et de l'impôt. » Ajoutons que dans certains passages l'imitation d'Adam Smith est évidente, et que Ricardo s'est inspiré assez directement d'un ouvrage d'Anderson, publié en 1777. Je ne crois pas en revanche qu'il doive beaucoup aux socialistes. Ces derniers ont fait de l'économie politique une sorte de science encyclopédique, se rattachant par des liens très étroits à l'ensemble des connaissances humaines. Ricardo, lui, est un mathématicien qui méprise la philosophie et qui ne fait pas grand cas de l'histoire. Ses livres seraient des chefs-d'œuvre de vérité scientifique, si l'économie politique se confondait avec le chrématistique, et si les hommes, depuis la création du monde, ne s'étaient jamais préoccupés que de produire, à bas prix, des sacs de blé pour les transformer, au cours le plus élevé, en pièces d'argent et en pièces d'or.

Exposons maintenant la théorie de la rente, telle que Ricardo l'a formulée dans l'*Essai sur le bas prix du blé dans le commerce des céréales* et surtout dans les *principes de l'économie politique « et de l'impôt.* »

« Tant que la population, dit-il, est à l'aise dans l'espace et peut n'exploiter que les meilleures terres, il n'y a pas de rente. Quand elle est obligée de s'attaquer à des terrains de qualité inférieure, le prix des produits monte à raison de l'accroissement des dépenses qu'ils exigent et à chacune des hausses qui s'opèrent, on voit la rente éclore là où elle n'existait pas encore, et grandir là où déjà elle avait pris naissance. » Et il ajoute dans le chapitre 2 de ses *Principes d'économie politique* : « Lorsque les hommes font un premier établissement dans une contrée riche et fertile, dont il suffit de cultiver une très petite étendue pour nourrir la population, ou dont la culture n'exige pas plus de capital que n'en possèdent les colons, il n'y a pas de rente, car qui songerait à acheter le droit de cultiver un terrain, alors que tant de terres restent sans maître, et sont par conséquent à la disposition de quiconque voudrait les occuper ? »

Telle est l'hypothèse de Ricardo. Dans les premiers siècles de l'humanité, les hommes trouvent abondamment de quoi subsister sur un sol que n'a pas encore épuisé un rendement continu. Le faire-valoir est à peu près le seul mode d'exploitation, et les produits n'ont guère qu'une valeur en usage, à laquelle le progrès socia

viendra plus tard ajouter une valeur en échange. Mais cet état de choses est aussi difficile à concevoir qu'une mer présentant une surface absolument plane et que n'agiterait aucun vent. C'est une période de calme et de richesse, qui rappelle jusqu'à un certain point l'âge d'or, et que l'humanité a bien vite fait de traverser sans aucun retour possible. La population commence à s'accroître selon une progression géométrique dans laquelle Ricardo, disciple soumis de Malthus, voit l'application d'un axiome de raison. L'abondance primitive se change alors en disette, et les hommes qui avaient mis en culture les terres les plus fertiles sont obligés d'ensemencer les autres Aussitôt apparait le phénomène économique de la rente.

« A mesure, dit Ricardo, que la population augmentera, le pays sera obligé d'avoir recours à des terres d'une qualité inferieure pour produire la quantité d'aliments nécessaire, et alors la rente de toutes les terres plus fertiles deviendra plus élevée. Ainsi, supposons que les terres nos 1, 2, 3, rapportent, avec un egal emploi de capital, un produit net de 100, 90 et 80 quarters de blé. Dans un pays neuf où il y a abondance de terres fertiles et où, par conséquent, il n'y a besoin que de cultiver le n° 1, tout le produit net appartiendra au cultivateur et sera le profit du capital qu'il aura avancé. Aussitôt que la population a augmenté assez pour rendre nécessaire la culture du n° 2, dont on ne peut obtenir que 90 quarters, soustraction faite de la subsistance des travailleurs, la rente commence sur le n° 1, car, ou il faut qu'il y ait deux taux de profits pour le capital agricole, ou il faut retirer 10 quarters ou la valeur de 10 quarters, du produit du n° 1 pour l'appliquer à un autre objet. Que le propriétaire de la terre ou une autre personne cultive le n° 1, ces dix quarters n'en constituent pas moins une rente ; car le cultivateur du n° 2 obtiendrait le même résultat de son capital, s'il cultivait le n° 1, en payant 10 quarters de rente, ou s'il continuait à travailler sur le n° 2 sans en payer. De la même manière, on pourrait démontrer que, lorsque le n° 3 est soumis à la culture, le n° 2 doit payer une valeur de 2 quarters. — Ricardo — *Principes de l'économie politique et de l'Impôt*. Chapitre II. »

Cette proposition, Stuart Mill (*Principes d'Économie politique*, t II, chap. XVI, p. 3), l'énonce sous forme de théorème, « La rente, dit-« il, en condensant la pensée de Ricardo, est égale à la différence « de revenu de la terre qui la produit et des plus mauvaises terres « cultivées ».

Ainsi, d'apres les économistes de l'école anglaise, la rente naitrait de la mise en culture de terres de moins en moins fertiles. Ce serait un cadeau que la nature dispenserait au propriétaire ; ce serait en même temps et surtout un cadeau que ce dernier recevrait de la société. La seconde seule, par son progres continu, dû à l'accroissement de la population, ferait apparaitre les bienfaits de la première. Ricardo a lié le sort de sa théorie au sort de la théorie de Malthus. Pour lui, comme pour l'auteur de l' « *Essai sur le principe de la population* » le nombre des hommes habitant le globe augmente selon une progression fatale, et l'on est obligé de mettre en culture

des terres de moins en moins fertiles. Le mouvement ascensionnel des subsistances reste en deçà du mouvement ascensionnel de la population, et le prix des denrées s'établit d'après le plus haut coût de revient. Telles sont les deux lois que l'auteur des *Principes de l'Economie politique* et de l'impôt suppose démontrées, et qu'il donne, en quelque sorte, comme support à l'édifice qu'il construit avec un art si ingénieux.

L'école anglaise semble donc avoir pris le contre-pied de la théorie socialiste, bien qu'elle arrive par un autre chemin à la même conclusion sur la légitimité de la rente. Celle-ci, dans les écrits de Proudhon, nous apparaît comme l'effet de la prodigalité de la nature. C'est un bienfait du Créateur, bienfait que les lois politiques et sociales ont détourné au profit exclusif de quelques-uns. La même rente, pour les économistes ricardiens, a pour origine la parcimonie de la nature, ou plutôt son inégale générosité.

Reprenons, pour bien mettre en lumière l'idée fondamentale de Ricardo, l'hypothèse qu'il a développée si longuement.

Possesseur d'une terre dont la fertilité me permet d'offrir un hectolitre de blé à 15 francs, je perçois un boni de 5 francs par suite de la mise en culture d'une terre de qualité moindre et dont les produits, vendus moins de 20 francs sur le marché, ne donneraient pas de revenu net. Ce boni a pour cause la parcimonie de la nature qui n'a pas jugé à propos de dispenser aux diverses parcelles du sol le même degré de productivité. Il est dû aussi à sa générosité vis-à-vis de la parcelle que je détiens. Ne nous étonnons donc pas si Ricardo, Senior, Mac-Culloch, emploient à tout propos les expressions de fertilité native, d'utilité gratuite, de capital incréé. Il s'est fait, dans les écrits de ces économistes, comme une interversion de l'effet et de la cause, et cette interversion est mise en lumière par un des plus profonds disciples de l'école malthusienne, Mathieu Wolkoff, dont nous allons citer quelques lignes :

« Ricardo a bien dit que c'est la parcimonie de la nature qui est payée,et non sa munificence. Il est vrai que le résultat est le même, soit que l'on prenne le renchérissement des produits comme un paiement des forces naturelles travaillant sur les meilleures terres, soit qu'on l'envisage comme le paiement de l'insuffisance de ces forces et du surplus du travail humain sur une autre terre. Mais, de ces deux manières de le considérer, il n'y en a qu'une qui soit vraie, et c'est la dernière. C'est ainsi qu'il est indifférent, pour l'explication des phénomènes diurnes en astronomie, de considérer la terre comme fixe et le ciel tournant autour d'elle, ou bien la terre seule tournant sur son axe. Cependant ce n'est que la deuxième manière de voir qui est conforme à la vérité. — Wolkoff, *opuscules sur la rente foncière*, p. 40. Librairie Guillaumin, 1854. »

Ajoutons que les termes dont se sert Ricardo prêtent souvent à la confusion que nous venons de signaler. « La rente de la terre, dit-il « quelque part, est cette portion du produit de la terre que l'on paie

« pour avoir le droit d'exploiter les facultés primitives et impérissa-« bles du sol. » Même confusion chez la plupart des économistes anglais. Certains d'entre eux semblent même avoir obéi à des préoccupations socialistes, en substituant à la théorie de Ricardo une théorie assez analogue à celle de Proudhon.

Parmi les économistes français qui ont examiné la doctrine ricardienne du sol, Hippolyte Passy est un de ceux qui en ont le mieux compris la portée. Voici comment il s'exprime dans le dictionnaire d'économie politique, p. 513 : « Il nous reste quelques observations « à faire sur la théorie de Ricardo. Cette théorie admet pleinement « dans le sol l'existence de facultés productives qui lui sont propres; « mais elle ne lui accorde le pouvoir de créer la rente qu'en vertu de « ce que ces facultés sont inégalement réparties. »

La nécessité de recourir à des terrains de moindre qualité, telle est pour l'école anglaise la cause principale qui produit la rente. Dans le système de Ricardo, le même phénomène économique se produira chaque fois que l'on sera obligé de mettre en culture des emplacements de plus en plus éloignés des centres de population : « Si la terre, dit-il, jouissait partout des mêmes propriétés, si son « étendue était sans bornes et sa qualité uniforme, on ne pourrait « rien exiger pour le droit de la cultiver, *à moins que ce ne fût là « où elle devrait à sa situation quelque avantage particulier.— Principes*, p. 42. »

Nous trouvons dans Stuart Mill (*Ec. Pol.* p. 215), le développement de la même idée : « il se peut, dit le philosophe anglais, que le « sol soit inférieur en fertilité ou en situation, infériorité qui crée la « rente ; l'un demande une plus grande proportion de travail pour « faire croître les produits, l'autre pour les transporter au marché.»

Ce n'est pas tout. Ricardo, à la page 42 des *Principes de l'Economie politique et de l'impôt* ajoute :

« Il arrive assez souvent qu'avant de défricher les nos 2,3,4 ou les terrains de qualité inférieure, on peut employer les capitaux d'une manière plus productive dans les terrains déjà exploités. Il peut arriver qu'en doublant le capital primitif employé dans le n° 1, le produit, quoiqu'il ne soit pas doublé ou augmenté de 100, augmente cependant de 85, quantité qui surpasse ce que pourrait rendre ce capital additionnel si on le consacrait à la culture des terrains n° 2.»

Telle est la troisième proposition de Ricardo, la seule qui ait trouvé grâce aux yeux des économistes n'appartenant pas à l'école anglaise. Il est en effet de toute évidence qu'il y a une décroissance marquée dans cette partie du revenu net qui est le résultat des améliorations foncières. Faites la dépense d'un mètre cube d'engrais, vous doublerez peut-être le rendement de votre propriété. Mais le second mètre cube n'augmentera ce rendement que du quart, le troisième du huitième, et ainsi de suite à l'infini.

Voilà pour la propriété non bâtie, celle qui correspond aux prœdia rustica de la législation romaine. En ce qui concerne la propriété bâtie, on ne pouvait plus parler ni de fertilité native, ni d'un boni résultant d'une inégale productivité. Mais les disciples de Ricardo ont mis en avant cette idée, juste jusqu'à un certain point, que l'accroissement de la population a pour effet de conférer une sorte de monopole au propriétaire urbain. Je possède une maison située au centre d'une ville. La valeur de cette maison doublera ou triplera à mesure que s'étendront les limites de la cité, ou que de nouveaux travaux publics seront mis à exécution. C'est là un fait d'observation courante, et nous sortons du domaine de l'hypothèse pure dans laquelle se complaisent tant Ricardo et les ricardiens. « Voulez-« vous, dira plus tard Henry George, gagner beaucoup d'argent : « achetez un terrain aux alentours d'une ville en voie de développe-« ment. Vous pourrez ensuite vous coucher sur votre morceau de « terre ; vous pourrez planer au-dessus en ballon ou dormir « dessous dans un trou, et sans lever le doigt, sans ajouter un iota « à la richesse nationale, vous serez au bout de cent ans devenu « riche (1). »

Telle est, dans ses grands traits, la théorie de Ricardo. Elle s'appuie sur la loi de Malthus que l'auteur des *Principes de l'économie politique et de l'impôt* acceptait comme un axiome de géométrie dont la discussion serait superflue. Elle s'appuie en outre sur une hypothèse historique que Ricardo, avec le dédain pour les arguments à posteriori qui le caractérise, n'a pas même essayé de corroborer par des faits. Nous nous abstiendrons de prendre parti pour ou contre l'école anglaise, dans le grave procès qui divisera encore longtemps l'économie politique. Montrons seulement quels sont les grands intérêts que ce procès tient en suspens.

Nous avons déjà indiqué le lien étroit qui existe entre les lois de Malthus et de Ricardo. L'une est la base, l'autre le premier étage d'un édifice que couronne la loi des salaires. La population s'accroissant, la rente augmentera par suite de la différence de productivité des diverses exploitations agricoles, et les cours des céréales suivront un mouvement d'ascension que la concurrence ne fera qu'accélérer. Le pauvre, dont le revenu net est diminué par la grande offre de bras résultant de l'*over population*, verra augmenter ses dépenses par l'effet de la loi si bien analysée par Ricardo. Pendant que les grands propriétaires entasseront richesses sur richesses, chaque jour ne fera qu'accroître la fatale misère du paysan et de l'ouvrier. Le pauvre sera pris comme dans de gigantesques ciseaux dont l'une des branches serait la loi de Ricardo et l'autre branche

(1) Cité par M. Georges Renard, *Revue socialiste*, novembre 1887.

la loi de Malthus. Ajoutons, pour assombrir encore ce tableau, que l'incidence de l'impôt foncier tombera sur le consommateur et non pas sur le propriétaire, le prix du blé, dans la donnée de l'école anglaise, se réglant sur les frais de production.

Il est facile de tirer la conclusion des prémisses posées par Ricardo, et certains économistes malthusiens ne prennent même pas la peine de la déguiser sous des artifices de langage. Les lois d'assistance, la charité publique et privée ne profitent qu'à quelques-uns : ceux auxquels elles ne s'adressent pas. Elles auront pour effet d'augmenter la population et de doubler la rente du sol. Mais elles doubleront en même temps le nombre des malheureux. Les réformateurs, qui ont dépensé tant d'efforts pour mettre dans les lois un peu d'humanité et de justice, pourront répéter le mot désespéré qu'une légende prête à Bolivar, parlant sur son lit de mort de l'œuvre d'émancipation à laquelle il avait consacré sa vie : « hemos arado el mar — nous avons labouré la mer. »

Il est vrai que Ricardo, préoccupé sans doute des conséquences sociales de sa théorie de la rente, essaye d'établir que le « progrès « de la civilisation a pour effet de diminuer cette dernière en diminuant l'inégalité entre les produits obtenus au moyen des portions « successives de capital employées sur le même ou sur de nouveaux « fonds de terre. » Mais faisons une double remarque ; la première, c'est qu'il résulte de l'ensemble du livre de Ricardo, que la rente doit suivre une progression ascendante, malgré les causes accidentelles qui viennent entraver sa formation ; la seconde, c'est qu'en admettant le double point de départ de l'école anglaise, c'est-à-dire la loi de Malthus, et la loi de l'ordre des cultures, l'accroissement des capitaux, si considérable que nous le supposions, serait une digue bien faible contre la rente, qui finirait par submerger la fortune publique.

Je sais bien que certains économistes contemporains ont essayé de démontrer que le pessimisme de Ricardo était plus apparent que réel. Mais ne lisons-nous pas la phrase suivante, à la page 77 de ses « *Principes de l'économie politique et de l'impôt?* » : « Quand le prix « du blé hausse de 10 %, les salaires haussent toujours dans une « proportion moindre, et la rente au contraire, dans un rapport plus « considérable. La condition de l'ouvrier empirera toujours, celle « du propriétaire foncier allant toujours en s'améliorant ».

Mais, répondent les économistes, qu'importent les conséquences d'une doctrine, quand cette doctrine, examinée en elle-même, présente tous les caractères de la vérité scientifique ? L'économie politique s'occupe de ce qui est, et non de ce qui doit être. Elle ne s'apitoie pas plus sur les victimes des lois de la production que le géologue ne s'apitoie sur les victimes des volcans et des tremble-

ments de terre. Son rôle se borne à noter des faits et à les transformer par l'induction en principes généraux qui reçoivent à leur tour la contre-épreuve de l'expérience. Si la mort, selon la belle expression de Proudhon, est « le Grand Prévôt de l'économie politique », nous n'avons qu'à enregistrer cette vérité désolante pour en faire le point de départ de nos déductions !

Nous n'en disconvenons pas, et nous n'avons nulle envie de répéter le cri d'alarme du bon et naïf Bastiat, qui a mis du reste beaucoup de temps à s'apercevoir des dangers que le système de Ricardo faisait courir à l'ordre social. Nous n'avons voulu faire qu'un simple exposé, et notre critique de la théorie de la rente du sol, se réduira à deux remarques.

La première, c'est que la doctrine de Ricardo n'a été professée dans toute sa rigueur dogmatique que par Ricardo lui-même; ses disciples, ceux-là mêmes qui lui prodiguent le plus d'éloges, ne l'acceptant pour ainsi dire qu'à correction. Thomas de Quincey, par exemple, déclare dans ses «*confessions d'un mangeur d'opium* », que la théorie de la rente du sol est le plus grand effort intellectuel de notre époque... Mais la restriction apparait bien vite après la louange. « Ricardo, dit le même de Quincey, dans le livre intitulé « *Logic of political économy*,a eu le tort de tenir soigneusement à « l'écart cet éternel contremouvement qui tend, par une action équi- « valente, à redresser la balance dérangée. *Et cette réserve a eu « pour effet d'introduire le merveilleux dans une science sévère.» Avoir introduit le merveilleux dans une science sévère*, c'est un reproche que nous n'aurions pas osé faire à l'auteur des «*Principes de l'Économie politique et de l'Impôt*», quoique nous n'admettions pas son point de départ et que nous repoussions ses conclusions.

La seconde remarque, c'est que Ricardo semble n'avoir vu dans la production agricole que la production des céréales. Il a continuellement sous les yeux les plaines de l'Angleterre où les champs de blé alternent invariablement avec les prairies. « Quoiqu'on dise « et quoiqu'on fasse, dit avec raison M. de Fontenay, la science « comme la littérature et l'art reste toujours un peu l'expression de « son époque et de son pays. »

Jacques TRIGANT.



ANTHOLOGIE SOCIALISTE

I

LES ENCYCLOPÉDISTES ET L'INTOLÉRANCE RELIGIEUSE

Mais ce n'était pas encore assez pour les Encyclopédistes que d'avoir abattu les jésuites. « Que nous servirait d'être délivrés des renards, disait Voltaire à La Chalotais, si on nous livrait aux loups ? (1) » Les loups, c'étaient les jansénistes. Aussi, en écrivant l'*Histoire de la destruction des Jésuites*, d'Alembert se garda bien de briser, sur des ennemis morts, des armes dont il avait besoin contre des ennemis vivants. Il transforma l'épitaphe de la Société de Jésus en une satire à l'adresse de la « canaille jansénienne (2) ». L'intolérance, la cruauté judiciaire, la superstition étaient des monstres que les philosophes brûlaient d'autant plus de détruire, que chaque jour quelque nouvelle atrocité venait surexciter leur ardeur. Tantôt c'était l'horrible et absurde condamnation du calviniste Calas, roué vif à Toulouse ; tantôt c'était Sirven flétri, quoique innocent ; ou bien encore on apprenait que, pour n'avoir pas ôté leur chapeau à trente pas d'une procession et avoir frappé le poteau d'un crucifix, deux jeunes gens, le chevalier de La Barre et d'Étallonde, avaient été condamnés par les juges jansénistes d'Abbeville et du parlement de Paris à avoir le poingt coupé, la langue arrachée avec des tenailles, et enfin à être brûlés vifs (3).

Indignés, les philosophes s'emportèrent contre la barbarie des parlements, contre le fanatisme des *Busiris en robe*. Voltaire surtout fut irrité à ce point que cette fois, oubliant son procédé ordinaire, la raillerie, il rencontra le génie de l'indignation. Il sentait que les bons mots ne convenaient pas aux massacres. Les échafauds de Calas, de La Barre se dressant dans son esprit, il récapitula ces procès ténébreux, outrages à la raison, qu'il ressentait comme autant d'injures personnelles. Pour réhabiliter le Chevalier de La Barre, il écrivit une *Relation* étincelante du feu de sa colère, et où reparais-

(1) *Correspondance de Voltaire*, t. XV, p. 37.

(2) *Correspondance de Voltaire*, d'Alembert à Voltaire, t. XI, p. 115.

(3) D'Étallonde parvint à s'échapper et fut accueilli dans son infortune par Voltaire. Quant à La Barre, il fut décapité avant d'être brûlé, aux termes de l'arrêt définitif.

sait la passion qui avait inspiré le *Traité sur la tolérance*. A son tour, il fulmina contre les juges d'Abbeville et contre le parlement de Toulouse des réquisitoires d'une violence admirable. Peut-être devons-nous un des bienfaits de la Révolution française aux anathèmes de Voltaire (1). Des jugements secrets, des condamnations sans motifs ! « Y a-t-il une plus exécrable tyrannie que celle de verser le sang à son gré sans en rendre raison ? Ce n'est pas l'usage, disent les juges ? Eh, monstres ! il faut que cela devienne l'usage. Vous devez compte aux hommes du sang des hommes (2). » Et Voltaire s'appuyait de cette maxime de Vauvenargues qui semblait écrite pour la circonstance : « Ce qui n'offense pas la société n'est pas du ressort de sa justice (3). »

L'année même où le parlement appliquait la peine des parricides à une étourderie d'écoliers, on reçut à Paris le traité *Des Délits et des Peines*, de l'italien Beccaria, et l'abbé Morellet, sur l'invitation de Malesherbes, se hâta de traduire en français un ouvrage où la magistrature janséniste allait lire son déshonneur. On devine l'impression que dut produire un pareil livre au milieu des récits du supplice de La Barre. Sept éditions furent épuisées en six mois ; et, cédant aux prières de son traducteur, Beccaria partit de Milan pour venir visiter à Paris tant de lecteurs sympathiques. Helvétius, madame Geoffrin, le baron d'Holbach, Malesherbes l'accueillirent avec effusion ; mais lui, sombre et mélancolique, le cœur saignant d'une blessure de l'amour, il ne pouvait dissimuler à ses hôtes l'altération de sa physionomie et le fond de ses tristesses (4). Il nous quitta emportant sa douleur, et nous léguant sa mansuétude.

Ah ! ce fut la vraie conquête des philosophes du XVIIIe siècle que la tolérance en matière de religion. Par là, du moins, ils furent unis, ils s'aimèrent, ils firent école. En dépit de leurs continuelles dissidences, au sortir des dîners brillants où nous les avons écoutés, disputant sur l'âme et sur Dieu, ils se rappelaient en souriant leurs controverses, et le plus ferme déiste écrivait le lendemain à son adversaire : Monsieur et cher athée (5).

On ne saurait ouvrir un seul de leurs livres, qu'on n'y soit arrêté par d'éloquentes attaques à l'inquisition et à Calvin. Dans la *Cruauté religieuse*, Boullanger déroulait les scènes de carnage qui

(1) « Laissons Voltaire dans le calendrier de nos saints, » a dit un démocrate, M. Thoré ; et c'est justice.

(2) *Correspondance de Voltaire, au comte d'Argental*, t. XIV, p. 340

(3) Vauvenargues, *Réflexions et maximes* : CLXIV

(4) *Mémoires de l'abbé Morellet*, t. I, p. 161.

(5) *Mémoires de l'abbé Morellet*, t. I, p. 132.

souillent l'histoire de l'Église (1). Helvétius consacrait un chapitre de l'*Esprit* à flétrir la persécution ; il se demandait si les chrétiens, fils de l'Évangile, devaient recommencer les sacrifices du paganisme et imiter Agamemnon traînant Iphigénie à l'autel pour honorer les dieux (2). L'abbé Raynal invoquait les douces vertus ; il traçait, dans l'*Histoire des deux Indes*, le portrait de cet armateur, qui, traitant la couleur du nègre comme une hérésie de la nature, calcule froidement la recette et la dépense de son brigandage (3). Avant de traduire Beccaria, Morellet avait lancé le *Manuel des Inquisiteurs*, où on lisait que pendant la première moitié du siècle, et dans un seul royaume, le nombre des victimes de l'Inquisition se montait à onze mille, dont deux mille trois cents avaient péri dans les flammes (4). Enfin, l'on se plaisait à redire les austères mais tendres maximes de ce Vauvenargues, sitôt enlevé, hardi capitaine qui chargeait à la tête de son régiment un jonc à la main, et qui, devenu moraliste, détesta le bourreau autant qu'il méprisait la mort.

Il n'était pas jusqu'aux simples littérateurs qui ne prissent en main la cause de la tolérance. Par ce côté le *Bélisaire* de Marmontel s'élevait à l'importance d'un roman philosophique, et si le fanatisme religieux était montré dans *les Incas* sous son véritable jour, c'est que Marmontel, ami de Diderot, de Raynal et d'Helvétius, n'avait pas de peine à colorer ses écrits d'un reflet de leurs conversations ; et comment aurait-il pu d'ailleurs fournir à l'*Encyclopédie* son contingent littéraire, sans y gagner, comme tant d'autres, cette hérésie de la tolérance qui avait pénétré, par Benoît XIV et Ganganelli, jusque dans les conseils du Vatican ?

(Louis Blanc : *Histoire de la Révolution*, tome 1er).

II

PENSÉE D'UN CONSERVATEUR

Si l'on ne fonde pas un état de chose stable qui fasse vivre le peuple en travaillant, malheur au gouvernement ! Malheur aux Chambres ! Malheur à ceux qui fabriquent ! Malheur à ceux qui possèdent ! Malheur aux riches ! Malheur à tout le monde.... Ce n'est plus d'intérêt de parti qu'il s'agit : c'est notre existence sociale et individuelle qui est en problème. Il faut que le peuple *vive en travaillant ou qu'il meure en combattant.*

(De Villeneuve-Bargemont :
Économie politique chrétienne).

---

(1) Boullanger, t. VI des Œuvres, p. 271, 281, 299 etc.

(2) Chap. XXIV, *Des moyens de perfectionner la morale*, t. I, p. 390, 391.

(3) Raynal, *Hist. philosophique des deux Indes*, t. IV, liv. XI, p. 171.

(4) Voy. l'*Éloge de Morellet*, par Lemontey, t. I des *Mémoires*, p. vj.

III

NÉCESSITÉ DE L'INSTRUCTION INTÉGRALE

Hegel a dit avec cet orgueil candide qui habite les grands esprits: *Je sais à peu près toutes choses, et je crois que tout le monde pourrait et devrait savoir toutes choses.* A l'aide de nos méthodes et de nos disciplines il serait aisé, en effet, à l'éducation moderne, de réaliser pour les hommes de loisir le souhait du penseur germanique. Jusqu'à ce qu'il en soit ainsi, jusqu'à ce que chacun soit mis en possession de la somme de connaissances dont se nourrit aujourd'hui le génie de l'humanité, les études spéciales ne pousseront point de racines ; les sciences ne seront qu'un produit artificiel du cerveau qui ne participera point à la vie universelle; et l'on verra subsister, au grand dommage de l'un comme de l'autre, cette différence notable que l'on remarque fréquemment aujourd'hui entre un savant et un homme.

(DANIEL STERN : *Esquisses morales et politiques*).

IV

TRAVAIL ET MORALE

Le travail est le phénomène à la fois économique et moral, où se concilient le mieux l'égoïsme et l'altruisme. Travailler, c'est produire, et produire c'est être à la fois utile à soi et aux autres. Le travail ne peut devenir dangereux que par son accumulation sous la forme de capital ; alors, il peut prendre un caractère franchement égoïste, et, en vertu d'une contradiction intime, aboutir à sa propre suppression par l'oisiveté même qu'il permet. Mais sous sa forme vive, le travail est toujours bon. C'est aux lois sociales d'empêcher les résultats mauvais de l'accumulation du travail : excès d'oisiveté pour soi, et excès de pouvoir pour autrui, — comme on veille à isoler les piles trop puissantes

(M. GUYAU : *Esquisse d'une morale sans obligation ni sanction*).

V

ÉCHANGE ET COMMERCE

Le commerce est l'agent de la distribution des produits, l'agent intermédiaire entre la production et la consommation. C'est une fonction administrative par essence. Le commerce distribue et ne crée pas....

Pour activer la consommation et par suite la production, il est nécessaire de réduire au minimum les frais de transport, c'est-à-dire la rémunération de l'agent intermédiaire, chargé de voiturer les produits là où ils doivent être consommés. C'est pour cela que, dans tous

les pays du monde, l'établissement et le perfectionnement des voies de communication par eau et par terre qui rendent les transports moins dispendieux et plus rapides, sont justement considérés comme les premières entreprises d'utilité publique. C'est pour cela également qu'il importe que l'État soit seul chargé de la construction et de l'administration de ces voies commerciales.

Dans une société bien organisée, le commerce, agent de la distribution, n'a droit qu'à une simple prime de courtage, proportionnelle à la valeur du service rendu. Dans cette société, le prix de l'objet livré à la consommation représente le prix de revient de l'objet, plus le bénéfice légitime du producteur, plus le prix de transport.

Le prix de revient de l'objet et la rémunération légitime due au producteur, sont donnés par la concurrence véridique, élément d'appréciation inconnu sous le régime anarchique actuel. Les frais de transport et la rémunération due aux transporteurs sont fixés par des juges arbitres.

Dans cette société régulière et organisée, la distribution n'emploie que le nombre d'agents nécessaire pour assurer le transport et le placement des produits. Elle se débarrasse de cette foule d'intermédiaires parasites qui faussent aujourd'hui son institution, qui surchargent les produits de primes onéreuses, qui sophistiquent les denrées, qui les revendent au-dessous du prix de revient, ce qui ne les empêche pas de s'en retirer avec bénéfice au moyen de la banqueroute. Enfin, l'agence de distribution, sagement organisée, remplace le mensonge et la fraude par la loyauté et la vérité, la complication des ressorts par la simplicité et la régularité des attributions, le gaspillage par l'économie, et l'anarchie commerciale par l'ordre.

(TOUSSENEL : *Les Juifs rois de l'époque* — 1844).

VI

PROFESSION DE FOI

Tout m'éloigne du Socialisme. Mes instincts y répugnent, mon intérêt s'y oppose, mes préjugés m'en dégoûtent, et les socialistes me le font haïr. Une toute petite considération plaide seule au fond de ma conscience pour « ce pelé, ce galeux, » et elle doit paraître si faible à mes contemporains, que je ne sais, en vérité, si je dois l'énoncer : c'est que le Socialisme est la Justice.

GEORGES CAUMONT : *Notes morales sur l'homme et sur la société.*

LE MOUVEMENT SOCIAL

EN FRANCE ET A L'ÉTRANGER

Sommaire.— France : Un *Syllabus* économique.— Benjamin Flotte. — Une preuve de bonne volonté. — Le Congrès de Bordeaux. Allemagne : Élection Liebknecht. Angleterre : Le Congrès de la Démocratie sociale. Autriche-Hongrie : Une enquête industrielle. Belgique : Un Congrès socialiste révolutionnaire. Hollande : Propagande socialiste.— Domela Nieuwenhuis. Espagne : Un Congrès ouvrier socialiste. Roumanie : La situation. Russie : Un défectionnaire, Léon Metchnikof. Danemark ; Le programme du parti ouvrier Suède : Réaction.

FRANCE

Un « Syllabus » économique.— A l'instar du pape intransigeant qui énuméra toutes les conquêtes de l'esprit moderne pour leur lancer dans son fameux syllabus le plus fameux encore *anathéma sit* ! Un scribe ministériel vient d'énumérer les revendications réformistes du socialisme interventionniste le plus modéré pour les donner en pâture aux plus intraitables malthusiens.

Comme il s'agit d'une nouvelle section de l'Exposition, nous sommes évidemment en présence d'un nouveau tour du même M. Berger qui, abusant de l'inexpérience de M. Lockroy et Dautresme leur fit dernièrement livrer preque toutes les sections d'économie sociale aux disciples de M. Le Ploy, les plus redoutables adversaires clérico-monarchico-économistes de la République et de ses idées émancipatrices. Cette fois, le Directeur de l'Exposition a fait relever dans une énumération officielle, tout ce qui pourrait contribuer à améliorer le sort des travailleurs, afin de se donner le malin plaisir de le faire réfuter par une commission triée sur le volet d'économistes de l'âge de pierre.

La nouvelle section porte pour titre : *Intervention des pouvoirs publics* et comprendra les objets dont l'énumération sommaire est indiquée ci-dessous :

Œuvres, institutions et établissements d'État, ayant pour objet l'amélioration physique, intellectuelle et morale des individus.

Intervention de pouvoirs publics dans le contrat d'échange et dans le contrat de travail.

Réglementation de la durée et du mode de travail par l'État ou par les municipalités.

Fixation d'un salaire minimum pour les ouvriers, série de prix pour les travaux des villes.

Tarification du prix de certaines marchandises : taxe du pain, taxe de la viande, minoteries, boulangeries et boucheries municipales, restaurants populaires et bazars municipaux, pharmacies municipales, bains publics.

Magasins municipaux pour les matières premières et pour les outils des associations ouvrières.

Travaux publics considérés comme annexes de l'assistance publique.

Entreprises municipales pour le transport en commun des voyageurs, pour l'éclairage des villes par le gaz ou l'électricité.

Construction et exploitation par l'État des chemins de fer et des canaux.

Bureaux de placement avec ou sans monopole, bourses du travail.

Banques de crédit nationales ou municipales pour les ouvriers ou les associations ouvrières.

Avances ou subventions consenties par les villes ou par l'État aux sociétés coopératives ou corporatives de production.

Responsabilité des patrons en cas d'accidents, assurances facultatives ou obligatoires contre ces accidents.

Constructions d'habitations économiques faites par les municipalités ou avec leur intervention.

Influence des lois qui règlent la transmission de la propriété, loi dite *homestead* pour la protection du foyer domestique.

Hygiène publique officielle, laboratoires municipaux, régime fiscal ou légal des boissons dans ses rapports avec la liberté du travail.

Intervention des pouvoirs publics dans les conflits entre les patrons et les ouvriers, subventions accordées aux grévistes dans les villes.

Intervention des pouvoirs publics pour favoriser ou restreindre l'émigration ou l'immigration, taxe de séjour prélevée sur les ouvriers étrangers, naturalisation, etc.

A la lecture de cette énumération, vous pourriez croire que le ministère radical présidé par M. Floquet veut entrer dans la voie des réformes. Détrompez-vous bien vite, il ne s'agit encore une fois, que de fournir à des sectaires malthusiens, ennemis avérés et militants de toute amélioration sociale, par le concours des pouvoirs publics, l'occasion de dire du haut d'un pupitre officiel, aux opprimés, aux spoliés du capitalisme, à la masse dolente des prolétaires : *Lasciate ogni speranza*. Laissez toute espérance, vous qui peinez dans l'enfer capitaliste.

Voici, en effet, les noms des nouveaux commissaires :

MM. Léon Donnat, St-Martin, adversaires vigilants de toutes les propositions interventionnistes qui se produisent au Conseil municipal ; MM. Yves Guyot, Fernand Faure, Burdeau, qui viennent de mener à la Chambre une campagne acharnée contre la limitation des heures de travail ; MM. Beurdeley et F. Deloncle autres commissaires, ne pensent pas autrement que leurs chefs de files ci-dessus énumérés.

Le ministère, trompé encore une fois par M. Berger, ne s'en doute peut-être pas, mais cette nomination où n'entre ni un ouvrier, ni un interventionniste, est une véritable provocation à la classe

ouvrière, qui toujours voudrait espérer de la République une amélioration à son sort. Et l'on s'étonne que des flots de mécontents viennent grossir le courant plébiscitaire si menaçant pour les libertés publiques et pour nos institutions républicaines si chèrement acquises!

Benjamin Flotte.— La chronique mortuaire socialiste continue. Après Émile Eudes, Benjamin Flotte, le dernier survivant et le plus considérable des premiers amis et disciples de Blanqui :

Benjamin Flotte — Flotte le cuisinier comme on l'appelait en 1848 pour le distinguer du marin de Flotte — vient de s'éteindre à Cuers (Var), à l'âge de soixante seize ans. Flotte fut l'un des plus redoutables ennemis de la monarchie de juillet, contre laquelle il conspira et qu'il combattit avec acharnement.

Après la journée du 12 mai 1839, Flotte fut condamné à la prison perpétuelle, pendant que Barbès et Blanqui étaient condamnés à la peine de mort. Enfermé au Mont-Saint-Michel, il n'en sortit que le 24 février 1848.

Arrêté de nouveau après le 15 mai, toujours aux côtés de son maître et ami Blanqui, il fut traduit devant la haute cour de Bourges et condamné à cinq ans de prison.

Sa détention achevée, Flotte alla se fixer en Angleterre, puis en Amérique.

Il ne rentra en France qu'en 1870, appelé par Blanqui et prit part à l'affaire de la Villette.

On sait le rôle qu'il joua, sous la Commune, dans la proposition d'échange d'otages que Thiers refusa, bien qu'on lui offrit la liberté de tous les otages en retour de celle du seul Blanqui, traitreusement arrêté dans le département du Lot.

Après la Commune, Flotte repartit en Californie, et ne rentra en France qu'en 1884. Il vient de mourir dans son pays natal, après une existence tout entière consacrée à la défense de la République.

Flotte était le dernier représentant d'une époque déjà historique, dont on ne peut se rappeler sans émotion les luttes et les souffrances pour la République et l'émancipation humaine.

Une Preuve de bonne volonté.— Nous avons trop rarement à enregistrer une mesure ministérielle favorable aux travailleurs, au moins intentionnellement, pour que nous ne reproduisions pas le décret suivant publié par le *Journal officiel* et qui a pour but de faciliter aux ouvriers les adjudications faites par l'État.

En voici les dispositions principales :

« Art. 1er.— Les adjudications et marchés de gré à gré, passés au nom de l'État, seront autant que possible divisés en plusieurs lots, selon l'importance des travaux ou des fournitures, ou en tenant compte de la nature des professions intéressées.

« Dans le cas où tous les lots ne seraient pas adjugés, l'administration aura la faculté soit de traiter à l'amiable pour les lots non adjugés, soit de remettre en adjudication l'ensemble de l'entreprise ou les lots non adjugés en les groupant s'il y a lieu.

« Art. 2.— Les sociétés d'ouvriers français, constituées dans l'une des formes prévues par l'article 19 du Code de commerce ou par la loi du 24 juillet 1867, peuvent soumissionner dans les conditions ci-après déterminées, les travaux ou fournitures faisant l'objet des adjudications de l'État.

« Des marchés de gré à gré peuvent également être passés avec ces sociétés pour les travaux ou fournitures dont la dépense totale n'excède pas 20.000 francs.

« Art. 4.— Les sociétés d'ouvriers sont dispensées de fournir un cautionnement, lorsque le montant prévu des travaux ou fournitures faisant l'objet du marché ne dépasse pas 50 000 francs.

« Art. 5.— A égalité de rabais entre une soumission d'entrepreneur ou fournisseur et une soumission de société d'ouvriers, cette dernière sera préférée.

« Dans le cas où plusieurs sociétés d'ouvriers offriraient le même rabais, il sera procédé à une nouvelle réadjudication entre ces sociétés sur de nouvelles soumissions.

« Art. 6.— Des à-comptes sur les ouvrages exécutés ou les fournitures livrées sont payés tous les quinze jours aux sociétés d'ouvriers, sauf les retenues prévues par le cahier des charges. »

Congrès ouvrier de Bordeaux.— Le troisième Congrès national des Syndicats et groupes corporatifs ouvriers, faisant suite à ceux de Lyon 1886, et de Montluçon 1887, aura lieu cette année à Bordeaux, du 28 octobre au 4 novembre.

Tous les Syndicats et Groupes ouvriers sont invités à signaler immédiatement les questions qu'ils désirent voir mettre à l'ordre du jour du Congrès. Le classement en sera fait et l'ordre du jour définitif sera ensuite publié.

Dans chaque ville, les divers groupes ouvriers sont priés de s'entendre en vue d'envoyer au Congrès au moins un délégué local, sinon un pour chaque corporation.

S'adresser pour toutes communications et renseignements, soit au Secrétaire du Comité national, M. J. Dormoy, rue de la Paix, à Montluçon, soit à *Bordeaux*, au Comité organisateur, rue de la Boëtie, n° 4, secrétaire Caradec.

ALLEMAGNE

Élection Liebknecht. — Comme le page du roi Didier cerné dans Pavie par l'armée innombrable de Charlemagne, l'Allemagne ne voit que du fer, n'entend que le cliquetis du fer, depuis que, de par l'odieux et ridicule droit monarchique, la plus puissante armée du monde est devenue *la chose* d'un jeune écervelé sans conscience et sans moralité sociale.

Il ne s'agit plus de liberté et de réforme, mais simplement de

savoir si l'on noiera l'Europe sous une trombe guerrière d'une telle horreur que rien dans le passé n'en peut donner une idée.

Les socialistes pourtant n'ont pas désarmé ; ils ont posé dans la sixième conscription de Berlin, la candidature de Liebknecht. Ni réunions, ni affichage naturellement ; la police impériale interdisait tout. Dans une lettre rendue publique, Liebknecht développa son programme ; le passage caractéristique de cette lettre est ainsi conçu :

Berlin est depuis plus de dix ans la capitale du socialisme allemand. Chaque élection a prouvé que notre parti y fait des progrès constants, et la bataille électorale qui se livrera le 30 août sera de nouveau pour nous une victoire et montrera que les bataillons socialistes se sont encore renforcés. Tant que les partis qui se placent sur le terrain de l'ordre ou plutôt du désordre social établi opposeront un simple refus aux revendications de la classe ouvrière, on ne pourra attendre aucun résultat fécond du travail accompli sur le terrain de la législation. Si la classe ouvrière veut faire valoir ses droits avec succès, il faut qu'elle conquière la force nécessaire Sans force pas de droit ! Ce que l'on refuse à la justice de nos revendications, on ne pourra pas à la longue le refuser à l'armée sans cesse grandissante des électeurs socialistes.

A la question ainsi posée le peuple de Berlin a dignement répondu, le triomphe de Liebknecht a été éclatant. L'éminent socialiste a été élu par 26,067 suffrages ; ses concurrents ont obtenu le nombre de voix suivant : M. Knœrke, député progressiste au Landtag, 7.507 : M. Fœrster, anti-sémite, 4,322 ; M. Holtz, candidat des partis modérés réunis, 3.847 voix.

Le socialisme a donc obtenu dans la sixième circonscription de Berlin, une majorité de 11.000 voix sur les conservateurs et libéraux bourgeois réunis. Tous les amis de la paix et de la justice s'en réjouiront.

ANGLETERRE

Le Congrès de la Démocratie sociale.— La *Démocratic-social-Fédération* vient de tenir à Londres son huitième congrès annuel. Ce congrès a été un succès tant par le nombre des délégués que par l'importance des questions traitées.

Autrefois, les congrès élisaient pour une année leur conseil général exécutif. Depuis, on employait un autre système : le conseil se composait de délégués de diverses branches proportionnellement au nombre des adhérents de chacune d'elles. Le Congrès actuel a maintenu ce système, mais en y faisant une réforme importante : le conseil élira dans son sein un *bureau* pour faire le travail et prendre la direction dans les moments critiques.

Le Congrès s'est occupé ensuite des élections locales et générales et de la gérance de l'organe du Parti : *The Justice*.

Relativement aux rapports avec les partis socialistes étrangers, on a voté la résolution suivante :

Ensuite il a abordé la question des relations internationales avec les autres partis. Avec un grand enthousiasme et à l'unanimité, la résolution suivante a été votée :

« Le Congrès de la Fédération démocrate socialiste anglaise félicite ses frères du continent au sujet de leurs rapides progrès et de leurs parfaites organisation et discipline. Il pense devoir insister sur la nécessité d'établir des communications plus fréquentes et une coopération plus active entre les différentes nationalités. Afin de réussir dans cette voie et écarter toute confusion, le Congrès invite les associations démocrates socialistes européennes à se mettre d'accord sur les bases qui doivent régir les communications et la collaboration internationales. Selon l'opinion du Congrès, ces bases doivent être le droit pour chaque organisation nationale de choisir la ligne politique qui lui paraît la meilleure, car ceux-là qui sont du pays sont les meilleurs juges de telles questions et les étrangers doivent se soumettre et suivre le parti national avec lequel ils veulent coopérer. Ainsi, si d'une part, les Anglais réclament que les socialistes étrangers se soumettent à leur tactique *en Angleterre*, ils sont, d'autre part, prêts à obéir à la lettre aux instructions qu'ils pourraient recevoir des partis étrangers en ce qui concerne *les pays de ceux-ci*.»

AUTRICHE-HONGRIE

Une enquête industrielle.— On lit dans le *Journal des économistes*, à propos d'un livre récent de M. René Lavollée :

Celui qui a dit que l'homme est fait pour travailler comme l'oiseau pour voler n'a pas menti, et la rage du travail n'est pas moins forte en Autriche que dans les autres pays civilisés.

Dans l'industrie textile, par exemple, la journée de travail est de treize, quatorze, seize, dix-sept et jusqu'à dix-huit heures. Dans la fabrique de produits chimiques d'Aussig (Bohême), 1.400 ouvriers travaillent, nuit et jour, sans interruption, par postes de douze heures. Le samedi, pour rendre possible le roulement, il y a un poste qui travaille vingt-quatre heures de suite. Il arrive souvent que certains artisans spéciaux doivent travailler trente-six heures sans discontinuer. Un ouvrier d'une fabrique de machines travailla, en une semaine, cent cinquante-six heures : le dernier jour, il était inconscient et tomba sans connaissance.

Cette *laboromanie* ne se borne pas aux hommes, ni même aux femmes ; les enfants même en sont possédés. Pour jouir plus tôt de l'ineffable bonheur de travailler dans les fabriques, les enfants se donnent un âge plus avancé que celui qu'ils ont.

Demandez à un enfant qui travaille dans une fabrique quel âge il a. — 14 ans ! — Combien y a-t-il d'années que tu travailles ? — 2, 3, 4 ans, ou davantage.— A quel âge as-tu commencé ? — A 14 ans.— Ils prennent tellement l'habitude de répondre 14 ans, que si on leur demandait leur âge le jour de leur mariage ou même à l'article de la mort, ils répondraient encore : 14 ans !

N'allez pas croire que les patrons qui font ainsi travailler leurs ouvriers en soient plus riches. Tous les gouvernements européens s'étant mis à encourager les industries manufacturières, y ont attiré trop d'hommes et de capitaux ; ils ont par là multiplié les produits de ces industries à l'infini et, par conséquent, avili les prix de ces produits, de sorte qu'on se trouve enfermé dans ce cercle : surabondance de certains produits ; nécessité de les multiplier dans une

proportion d'autant plus grande que les prix en sont plus bas, sans profit pour personne.

Voilà où conduit la direction gouvernementale. On peut se faire une idée par là de ce que produira le régime collectiviste, lorsqu'il reglera scientifiquement la production dans toutes ses branches.

L'auteur de ces lignes, M. Rouxel, a de l'esprit à ses heures ; ici, il manque absolument au bon sens et à la justice. Laisser entendre que les exténués, les accablés du capitalisme recherchent les meurtriers excès de travail qu'on leur impose, c'est un peu fort. M. Rouxel a-t-il vu quelque part des guillotinés par persuasion ? Puis voir l'origine du mal dans les gouvernements au lieu de la voir où elle est, dans l'inexorable concurrence capitaliste, c'est un comble ! Rappelons ici à M. Rouxel que dans tous les Parlements, lorsque des hommes bien intentionnés demandent qu'on mette une limite à l'interminable et meurtrière journée de travail qu'imposent les employeurs ; les défenseurs sans pitié et sans âme de la sauvage *laboromanie* qui déprime, torture et dévore les générations ouvrières, ce sont ses amis et coreligionnaires à lui, les Yves Guyot, les Léon Donnat, les Frédéric Passy et autres. Ce sont ceux-là, M. Rouxel, qu'il vous faut flageller de vos fines ironies, au nom de l'humanité et de la justice. Quant au collectivisme, soyez certain qu'il mettra un terme à la *laboromanie*, en supprimant le parasitisme capitaliste et en organisant le travail conformément à la justice sociale, telle que l'élite de notre génération est arrivée à la concevoir.

BELGIQUE

UN CONGRÈS SOCIALISTE RÉVOLUTIONNAIRE.— Le Dimanche 19 août, s'est tenu à la Louvière un Congrès socialiste républicain organisé par le citoyen Defuisseaux.

Le Congrès a décidé de publier un manifeste républicain qui sera distribué à des milliers d'exemplaires et par lequel :

1° On invitera les ouvriers à faire une grève générale ;

2° A organiser une grande manifestation en septembre dans le Borinage.

A la fin de la séance, on a fait une collecte dont le produit doit être remis à un militaire, avec mission de faire de la propagande dans l'armée en faveur des idées socialistes.

Trente-quatre sociétés ouvrières étaient représentées à ce congrès.

HOLLANDE

PROPAGANDE SOCIALISTE. DOMELA NIEUWENHUIS.— Le parti socialiste fait de rapides progrès dans le sud de la Hollande, malgré toutes les persécutions dont ses adhérents sont victimes. Tout a été employé pour faire disparaître notre nouveau confrère *Die Volkstem*

(la Voix du Peuple) qui paraissait à Middleburg. Les agissements de la bourgeoisie de cette ville l'ont forcée à s'éditer à Flessingues.

Les ouvriers d'Amsterdam et de la Haye, comme représailles, envoient à profusion les pamphlets et les publications socialistes à Middleburg et dans les environs. La propagande très active est couronnée de succès, presque toutes les *Trade's-Unions* ont adhéré aux théories socialistes.

Notre ami et collaborateur Domela Nieuwenhuis, membre de la Chambre néerlandaise, a saisi cette assemblée d'un projet de loi tendant : 1° A faire abolir le paiement des ouvriers en denrées et à établir le salaire en espèces ; 2° A faire nommer des conseils composés moitié d'ouvriers et moitié de patrons, pour taxer les dommages que les ouvriers auraient occasionnés aux établissements dans lesquels ils travaillent, et fixer l'indemnité à payer, afin d'éviter que les chefs d'industrie ne fassent rembourser aux ouvriers, au moyen de retenues, des sommes exagérées pour des dégâts souvent peu importants.

Évidemment, ce n'est là qu'un premier pas dans la législation ouvrière ; mais une fois la brèche ouverte, les autres réformes se présenteront successivement, et la classe ouvrière comprendra qu'il n'était pas inutile d'avoir enfin trouvé un défenseur au sein du Parlement.

Le vaillant député socialiste s'est opposé aussi au renouvellement des privilèges de la Banque néerlandaise ; il a commencé à ce propos, contre cette puissante institution de la haute bourgeoisie financière, une campagne dont nous reparlerons.

ESPAGNE

UN CONGRÈS OUVRIER SOCIALISTE.— Un important congrès socialiste a été tenu à Barcelone le 23 août et jours suivants :

Voici les questions mises à l'ordre du jour : Ratification du programme du parti socialiste ouvrier ; étude de la deuxième partie de ce même programme, relativement aux droits individuels et aux mesures administratives ; attitude à prendre vis-à-vis des « partis bourgeois » ; conduite à suivre dans les grèves ; organisation générale du parti ; représentation du parti au prochain congrès socialiste international ; propositions générales ; manifeste des délégués.

Les résolutions prises sont toutes inspirées de l'esprit collectiviste. Il a été en outre décidé que le prochain congrès aura lieu à Madrid et que les socialistes espagnols prendront part au congrès socialiste international de Paris en 1889.

ROUMANIE

La Situation.— Dans la *Société nouvelle*, notre ami de Paepe donne sur le Socialisme en Roumanie, les renseignements suivants :

Les centres du socialisme en Roumanie sont les principales villes : Bucharest et Jassy. Mais tandis qu'à Bucharest on a affaire avec les ouvriers industriels, à Jassy on a affaire plutôt avec les paysans qu'avec les citadins.

Ceux à qui est surtout due la propagande socialiste parmi les ouvriers, sont incontestablement, à Jassy, les citoyens Nadejde et Mortzun ; à Bucharest, MM. C. Millé et A. Bacalbaso. Ce dernier a fait surtout la propagande socialiste parmi les ouvriers cordonniers, et a été condamné à deux mois de prison. Ces jeunes gens et d'autres encore ont groupé autour d'eux les ouvriers, leur ont expliqué les théories socialistes et ont ainsi jeté les bases du parti ouvrier roumain.

Le parti a, à Jassy et à Bucharest, un cercle où les ouvriers se réunissent une fois par semaine. Il y a aussi cinq journaux hebdomadaires dans différentes villes.

Le socialisme se répand encore plus rapidement parmi les étudiants, qui se dévouent sans réserve à la propagande socialiste.

RUSSIE

Un Défectionnaire.— L'un des chefs du parti socialiste russe à l'étranger, M. Tikhomirow, vient de passer à l'ennemi, c'est-à-dire au tzarisme, si nous en croyons une correspondance du *Cri du Peuple*.

Tikhomirow, jusqu'à sa trahison, était, dit notre confrère, un des chefs les plus influents, un des organisateurs les plus énergiques du parti révolutionnaire russe : il fut un des fondateurs du parti terroriste dit de la « *Narodnaia Volia* » (Volonté du peuple), et il est un des rares survivants de ce fameux Comité exécutif qui a conquis, par ses coups d'audace et par l'abnégation, souvent héroïque, de ses adhérents, une célébrité universelle, faite de crainte et d'admiration.

Arrivé à Paris, après les désastres qui ont atteint le Parti en 1881, il n'en continua pas moins à faire sentir sa haute influence sur le mouvement révolutionnaire en Russie, qu'il dirigea, pour ainsi dire, et devint, en compagnie de Lavroff, directeur de l'organe du Parti à l'étranger, le *Messager de la Volonté du Peuple* de Genève, dont le dernier numéro a paru en décembre 1886.

Au milieu de l'année 1887, il écrivait encore : « J'écris assez pour que mes opinions soient connues ». Comme il n'écrivait guère que dans la *Narodnaia Volia* et dans le *Messager de la Norodnaia Volia*,

on était en droit de croire qu'il professait encore les mêmes opinions que jadis.

On avait pu douter en lisant le dernier livre de Tikhomirow écrit en Français : *La Russie Politique et Sociale.* Maintenant le doute n'est plus permis. Tikhomirow vient de se rallier au Tzar dans une brochure intitulée : *Pourquoi je ne suis plus révolutionnaire.* La *Gazette de Moscou* lui a pardonné ses *forfaits passés*, en considération de son présent repentir, l'apostasie est complète.

LÉON METCHNIKOFF — Le sympathique et savant socialiste russe Léon Metchnikoff vient de mourir à Clarens (Suisse). Lorsqu'il y a quelques mois, nous apprend la *Société Nouvelle*, mourait en Suisse le vénerable penseur hollandais, Roorda van Eysinga. Ce fut Léon Metchnikoff qui prit la parole sur la tombe ouverte, pour retracer la carrière du défunt et lui dire adieu au nom de la démocratie et du socialisme. Et maintenant, c'est Metchnikoff lui-même qui nous quitte.

Soldat de la Révolution universelle, il avait, en 1860, fait partie de l'expédition des Mille qui, sous la conduite de Garibaldi, renversa les Bourbons de Naples.

En 1863, il fut de cette phalange de jeunes russes qui vinrent combattre dans les rangs de la dernière grande insurrection polonaise.

Après la défaite, il dut s'expatrier.

En 1868, il se rendit en Espagne, d'où la reine Isabelle avait été chassée, et il se joignit aux énergiques citoyens qui voulaient instituer dans la péninsule ibérique la République sociale.

Ce révolutionnaire était un polyglotte distingué et un chercheur infatigable. Il publia, en 1876, une histoire du Japon, écrite en français. Historien scrupuleux, il avait appris les langues japonaise et chinoise, et il avait consacré deux années à étudier son plan, les documents originaux, etc.

La maison Hachette prépare en ce moment la publication d'un autre ouvrage non moins important de Metchnikoff, dans lequel sont exposées des théories géographiques nouvelles, de nature à faire grand bruit dans le monde savant Il est mort sans avoir eu la satisfaction d'en lire les premieres bonnes feuilles.

Metchnikoff a collabore à la *Géographie* universelle d'Élisée Reclus.

DANEMARK

LE PROGRAMME DU PARTI OUVRIER DANOIS a été élaboré dans le dernier congres socialiste que nous avons annoncé. En voici l'exposé de principe :

« Le travail est la source de toute civilisation et de toute richesse sociale; son produit integral doit appartenir aux travailleurs.

« Dans la société actuelle, tous les moyens de travail (sol, usines, outils machines, procédés de communication, etc.), sont en la possession des capitalistes qui accaparent ainsi ce qu'a produit le travail de plusieurs siècles. Cet accaparement des capitalistes est la cause de l'oppression des gouvernements, de l'inégalité sociale et des dissensions entre nations ; tout cela livre à la misère les membres de la société qui produisent et grossit les rangs du prolétariat. La domination du capital empêche l'organisation d'une société basée sur la justice, le travail reste sans but d'ensemble et d'énormes ressources sont perdues.

« Le but des socialistes démocrates est d'émanciper les travailleurs, de les arracher à l'exploitation des capitalistes : tous les partis qui ne se poursuivent pas dans ce but sont considérés comme réactionnaires.

« Partant de ces principes, les socialistes démocrates danois doivent s'emparer du pouvoir pour arriver, par voie légale, à faire de tous les moyens de travail la propriété commune du peuple.

« Ce n'est qu'en soumettant au contrôle immédiat du peuple la production actuellement entre les mains des particuliers, des sociétés par actions, de l'État et des municipalités, en abolissant le salariat, qu'on pourra partager équitablement les produits du travail. La législation populaire possède pour effectuer cette grande œuvre une arme suffisante : l'expropriation des moyens de travail.

« Les Socialistes démocrates danois sont convaincus par les faits que la question sociale n'est pas une question locale ni même nationale, ils réclament le concours moral et matériel des travailleurs de tous les pays. La devise des socialistes démocrates de tous les pays doit être celle-ci : « Émancipation complète de tout être humain sans distinction de sexe, de race et de nationalité. »

Après cet exposé de principes, le congrès demande : le suffrage universel, direct et égal pour tous, avec vote par bulletins fermés et non signés ; le gouvernement par une Assemblée unique, la liberté complète de la presse, le droit d'association sans aucune restriction.

SUÈDE

Nous apprenons que le directeur du journal l'*Arbetet* de Malmœ, Axel Danielson, déjà condamné il y a peu de temps à un an de prison, vient d'être frappé d'une nouvelle condamnation à dix mois pour outrages aux institutions du royaume. Dans toute la Suède la réaction s'accentue contre le socialisme. Les résultats ne se sont pas fait attendre.

On mande de Stockholm au *Correspondant de Hambourg* qu'il se produit en ce moment, en Suède, une recrudescence d'agitation socialiste Des meetings nombreux sont signalés dans les grandes villes. Le mot d'ordre est l'obtention du suffrage universel. La police a dû prendre des mesures rigoureuses pour empêcher plusieurs manifestations ouvrières.

Ainsi, dans tous les recoins de la vieille Europe, le socialisme s'affirme, souffre et combat pour la paix sociale et l'instauration de la justice parmi les hommes.

B. Malon.

REVUE DES LIVRES

Le Logement de l'ouvrier et du pauvre en Belgique, par M. Louis Bertrand, rédacteur au *Peuple*, avec une préface sur l'hygiène des habitations par M. le Dr C. de Paepe. — Bruxelles, rue du Persil, 16. — Paris, rue des Martyrs, 8; prix 3 fr. 50, franco 3 fr. 75.

Parler de ce livre, fait de science et d'humanité, est pour nous chose difficile ; néanmoins, nous voulons essayer de nous acquitter pour le mieux de ce travail, en recommandant au lecteur, non pas de le lire, mais bien de l'étudier, pour son utilité d'abord, pour son plaisir ensuite.

Dans sa grande et belle préface, *L'hygiène des habitations*, le Dr De Paepe, en un style clair et précis, traite la question générale de l'habitation humaine.

La nourriture est le premier besoin de l'homme, le logement est le second, dit-il à peu près. « Être bien logé, c'est encore être bien nourri. »

« Le plus nécessaire des aliments, c'est l'oxygène, qui pénètre dans le torrent de la circulation sanguine par le poumon et par la peau, et va ainsi revivifier le sang. »

« C'est du logement, du bon aménagement de nos habitations, de leur exposition, de leur aération, etc., que dépendent la quantité d'oxygène dont l'organisme dispose et, par suite, l'hématose ou oxygénation du sang. »

Après une instructive excursion à travers les habitations des hommes primitifs et des peuplades arriérées, M. le Dr De Paepe nous donne une intéressante monographie du logement et du foyer, si importants dans la vie de l'homme, question de vie ou de mort. C'est là que l'on se repose des fatigues, que l'on se réconforte, que l'on aime, que l'on vit vraiment ; mais, « chose horrible, il est, au sein de nos pays civilisés, un certain nombre de malheureux qui n'ont pas même la cahute du Polynésien ou la tente du Kalmouck. »

« Le manque des logements sains et confortables est donc bien une des manifestations les plus pénibles du paupérisme. La question de l'habitation est donc bien un des aspects les plus menaçants du problème social. »

Nous ne suivrons pas l'éminent écrivain socialiste dans son étude savante de l'habitation humaine, il faut lire ces pages instructives et limpides. Nous ne pouvons que signaler aussi sa magnifique critique de laquelle il ressort que nos cités, villes et villages, sont à reconstruire sur des plans entièrement nouveaux.

Mais si « beaucoup d'obstacles se présentent sur la route, la science finit toujours par triompher » dit le Dr De Paepe en terminant cette préface qui vaut bien des livres.

Le livre de Louis Bertrand méritait d'être ainsi présenté. L'auteur a été à la hauteur de son sujet.

« Certes, nous l'avouons, dit-il, la question du logement des ouvriers est des plus difficiles à résoudre. Et cependant, si l'on veut améliorer la condition morale et matérielle des travailleurs, c'est par le logement qu'il faut commencer. »

« Il y a beaucoup à dire, nous le savons, sur la moralité des classes ouvrières. Mais qui donc est coupable ? Sont-ce les ouvriers eux-mêmes ? Pas le moins du monde ! »

« L'insuffisance du logement favorise l'ivrognerie, et de l'ivrognerie à l'immoralité, il n'y a qu'un pas. Ce sont là autant d'anneaux de la même chaîne de misère. »

« Neuf fois sur dix, les malheureuses qui s'adonnent à la prostitution ont été poussées à cet état par la misère, les mauvais exemples, les gains faciles de cet ignoble métier, alors *qu'il est si difficile de vivre en travaillant honnêtement.* »

L'influence du logement sur la maladie est là palpable, terrifiante. Les exemples ne manquent pas.

Bertrand nous cite tout d'abord un rapport du conseil central de salubrité publique de Bruxelles sur les logements de la capitale du pays, montrant combien, à cette époque (1843-46) l'ouvrier des villes était mal logé. L'ouvrier est obligé, vu les bas prix du loyer, de choisir des rues étroites, des ruelles, des impasses où jamais les rayons du soleil ne se font voir, où la malpropreté, les immondices accumulées corrompent l'air, déjà vicié par l'absence des rayons solaires.

La place manque également au logis aux murs toujours humides. Partout le manque d'air, partout l'air profondément altéré « Mais c'est surtout pendant » l'hiver que cette viciation est portée au plus haut degré parce qu'alors, » pour ne pas perdre le peu de chaleur produit par quelques tisons fumants, » ou par une mince pelletée de houille, ou même par quelques rares charbons » de bois, on se garde bien d'ouvrir la porte ou la fenêtre qu'on calfeutre » (forcément — devrait dire le rapport) au contraire avec soin. »

L'habitation de l'ouvrier des campagnes est également mauvaise, vu sa situation à proximité des endroits marécageux, sa situation dans les lieux humides. Son logis est aussi trop étroit et l'air s'y vicie promptement ; mais le mal est atténué par une plus grande propreté.

1846-47 donnent à la Belgique deux gouvernements qui constatent le malheur dans lequel vivent les « classes laborieuses. » Ces gouvernements promettaient de remédier au mal — mais c'est tout.

Des rapports de Commissions sont faits, des plans de construction sont proposés avantageusement ; mais le gouvernement reste inactif et se contente de donner des conseils aux administrations et aux bureaux de bienfaisance.

Enfin une association (dont le duc de Brabant, aujourd'hui Léopold II, faisait partie) au capital de un million de francs, veut se former pour la construction d'habitations ouvrières en Belgique ; mais le ministère refuse l'autorisation et la chose n'a pas lieu.

Néanmoins, il y a beaucoup de promesses et de discours.

« Des discours, tant que l'on veut : mais des actes jamais. »

Plus loin, parlant toujours de l'amélioration du logement de l'ouvrier et du pauvre, il cite ces mots du rapporteur d'une Commission nommée à cet effet — le rapporteur est député de Gand :

« Il y a là, en effet, une situation qu'on ne pourrait tolérer plus longtemps » sans soulever la conscience publique. »

Ensuite, nous voyons qu'une loi est faite — il faut bien que les gouvernants fassent des lois ;— mais, cette loi, au lieu d'aider à l'amélioration des classes laborieuses, a été tout à fait le contraire.

Pourtant, — morale, étiolement, scrofule, voilà ce dont parlent toujours les nombreux rapports de toutes les Commissions que nous fait utilement connaître le livre de M. Louis Bertrand.

Est-ce assez grave, cela ?

Mais les années passent et la question qui l'occupe reste debout, attendant toujours une « solution énergique et équitable. »

La grève de 1886, qui finit si malheureusement pour les ouvriers — fusillés

et jetés en prison — fit comprendre au gouvernement « qu'il ne s'agissait plus de rester inactif et qu'il fallait trouver un moyen d'apaisement. »

Donc, il y eut arrêté royal — c'est dire, en somme, qu'il n'y eut rien.

Une Commission d'enquête fut constituée, mais on ne s'occupa que fort peu des logements.

Néanmoins, voici une réponse caractéristique, comme tant d'autres, du gouverneur de la Flandre occidentale, parlant du logement des ouvriers : « Si, tou- » tefois, leurs habitations peuvent s'appeler maisons, dit-il. »

Puis, vient un récit navrant où l'on voit les pauvres ouvriers entassés pêle-mêle, par demi douzaine et plus, en des chambres, en des mansardes qui suffiraient à peine pour loger une ou deux personnes.

Et comment sont-il entassés ? — Sur des grabats, sur des misérables sacs de paille. C'est là qu'ils vont reposer leurs pauvres corps rompus, au milieu de l'air vicié par la composition même et le lieu de ces réduits, par les émanations de leurs corps forcement sales et par le souffle empoisonné s'échappant de leurs poitrines brisées.

Ce fléau des mauvais logements est-il particulier à la Belgique ? Non, hélas !

Voyez l'Angleterre « cette nation est la plus riche du monde et c'est chez elle aussi, dans les grands centres surtout, qu'on trouve des légions de misérables, vivant on ne sait comment, dans un état de misère extraordinaire. »

« C'est dire que là aussi, il y a une question de logement. »

D'ailleurs, ce simple paragraphe de la teneur d'une loi de 1885 en dit assez :

« De plus, dans tout contrat de location d'une maison ou partie de maison » pour ouvriers, il sera entendu tacitement à l'avenir que cette habitation est » dans un état propre à servir de logement pour des êtres humains. »

États-Unis, situation analogue.

« Les ouvriers pauvres sont on ne peut plus mal logés. » A New-York surtout « où le logement du pauvre est infect. »

En France situation approchante. Chez nous, la loi n'est guère intervenue « qu'après la révolution de 1848. »

Cependant, les travaux de Villermé, de Blanqui, de M. Frégier et d'Eugène Buret ont profondément ému l'opinion publique.

En 1850 une loi est votée. Des commissions sont nommées. « En 1853 nous voyons 228 commissions des logements ; en 1858 il y en avait 520 et en 1880 ce nombre était tombé à 8 !

N'est-ce pas edifiant ?

« La seule chose importante à citer, c'est l'exemple du Hâvre, où le Conseil municipal a adopté, en décembre 1883, des conclusions » *tendant à favoriser la construction des logements à bon marché.*

L'essai du bureau de bienfaisance de Lille doit aussi être mentionné : « Il a bâti un groupe important de maisons pour lesquelles la réduction de loyer est appliquée à titre de secours. »

En Allemagne, la question est des plus brûlantes. Bertrand nous montre en quelques pages ce qui a été fait : enquêtes, projets de loi, rapports ; mais les résultats obtenus sont à peu près nuls.

Partout la misère et les souffrances ouvrières ; partout les logements insuffisants, partout le mauvais vouloir des pouvoirs publics. De Paepe a eu raison de dire du *Logement de l'ouvrier en Belgique* :

« Ceux qui suivront Bertrand dans son voyage à travers nos quartiers populeux et misérables, pourront aisément s'imaginer qu'ils viennent, en compagnie de quelque Dante moderne, de faire une descente dans les abîmes infernaux ; d'eux aussi on pourra dire : Voilà ceux qui reviennent des enfers ! »

Le socialisme seul changera ces enfers en monde de justice et de solidarité.

Jules Jeannin.

L'abondance des matières nous oblige à ajourner au prochain numéro :

Le cours de Sociologie par Mario Bonnevial et la suite de la *Bibliographie* traitant de : *La Petite bibliothèque économique*, Guillaumin, éditeur. — *Mon Journal* par Michelet (Marpon et Flammarion). — *Les Religions naturelles* par Vinson (Delahaye et B. Crosnier. — *Adel* par J. Lombard, Léon Vanier — *L'Organisation de la République* par Leverdays (Armand Collot). — *L'Évolution des Mondes et des Sociétés*, par Camille Dreyfus, (Félix Alcan).



Le Directeur-Gérant : Benoit Malon.

Guise. — Imp. Baré.

LA CRISE FRANÇAISE

Il faut aboutir.
(Leon Gambetta).

Peu après la guerre de 1870, Georges Sand disait dans une de ses lettres :

« Le malheur nous retrempera certainement ; nous serons moins frivoles, moins sceptiques, moins aimables et probablement moins égoïstes ; mais, éclairés d'une notion républicaine raisonnée, solide, durable, le serons-nous ? Tant que nous serons menés, bien ou mal, dans nos crises, par un individu de rencontre, qu'il soit empereur ou avocat, ce sera toujours le culte ou la haine de l'individu qui décidera de l'opinion. D'autre part, les Assemblées sont lentes et discoureuses, s'amusant toujours à la moutarde, quand la cuisine brûle.»

Bien que nous valions mieux, à tout prendre, qu'au sortir de la servitude et de la corruption impériales, la crise actuelle atteste que nos désastres de 1870-71 ne nous ont que très incomplètement assagis. Nous ne sommes pas encore libérés des « individus de rencontre » ; quant à la stérilité de nos « Assemblées » elle a été telle que la République a pu en être ébranlée. Et le plus grand malheur c'est que nous nous disputons âprement, pendant que l'incendie menace la maison. A la recherche des causes et des remèdes qui seraient de situation, nous substituons les à coup de la basse polémique la plus envenimée et dans les trois ou quatre camps opposés l'injure et la violence sont de rigueur Dans les discussions théoriques on va toujours jusqu'au bout du sophisme, dans les discussions personnelles, jusqu'au bout de l'outrage.

En cette ténébreuse mêlée, chacun possède la vérité absolue, a pour lui le droit absolu et traite de Turc à Maure ceux du camp opposé ! Jamais n'avait été plus de situation la parole de Paul-Louis Courrier. « Il m'appelle voleur, assassin, empoisonneur, incendiaire, monstre horrible, cela veut dire que nous ne sommes pas du même avis. »

Il semblerait en effet qu'à l'*odium théologicum* qui alluma les buchers de l'Inquisition, a succédé un *odium politicum* qui ensauvagit de plus en plus nos arènes politiques.

Je sais tout ce qu'on peut arguer pour expliquer, sinon pour justifier, ce deplorable état d'esprit. Le grand mal de la stérilité parle-

mentaire a été aggravé, envenimé par la banqueroute de toutes les promesses électorales, par la fréquence et le cynisme des défections, car en ce pays on est impitoyable pour les apostats. Un Crispi, triomphant dans sa gloire de renégat révolutionnaire,devenu le chef d'un gouvernement monarchique, l'un des chefs de la politique rétrograde en Europe et l'épileptique ennemi des peuples libres n'aurait pu garder longtemps le pouvoir chez nous, il aurait été comme les Émile Olivier, les Jules Simon, les Vacherot, et autres Target, jeté par le mépris populaire, jugeant sans appel, dans le Lazaret des déshonorés.

De si complets exemples d'indignité morale sont rares ; mais combien nombreuses et décevantes les perpétuelles gasconnades électorales, toujours ou presque toujours suivies d'une faillite complète !

On est jeune, on veut trancher du tribun populaire ; on n'a pas de mots assez violents pour stigmatiser les atermoiements, les hésitations, les demi-mesures des gouvernants. Tyrtées des impatiences populaires, on distribue les flétrissures, les menaces aux traitres, aux repus, aux vendus, les « sommations » au gouvernement ; on vaticine les justices nouvelles qui sortiront d'un chambardement universel, inévitable et prochain...

Puis, porté par l'élection tout près du mécanisme politique, tout près des honnis de la veille, on trouve que le mécanisme n'est pas si simple et que les hommes ne sont pas si méchants. On regimbe encore par intermittences, en vertu des lois de la force acquise ; mais l'on ne tarde pas à être pris dans l'engrenage. Alors le langage perd de sa netteté, les uns continuent à vaticiner, sans sincérité, en des emportements voulus, pleins de creux et d'intimes protestations de conscience, les autres évoluent, sans expliquer suffisamment leur évolution, sans oser dire courageusement : « Citoyens, j'étais inexpérimenté, je perdais mon libre arbitre dans les affolements d'un milieu surchauffé par moi et dont je finissais par être la dupe. Maintenant, j'ai vu les hommes et les choses de plus près et mon but restant le même, je suis plus hésitant sur le choix des moyens ; la société ne se pétrit pas comme de la cire molle, elle obéit à des lois d'évolution qu'il faut connaître et observer. Soyez juge entre mes exagérations d'hier et ma sagesse d'aujourd'hui ; condamné par vous, je me retirerai de l'arène politique. »

Aucun n'a cette courageuse franchise, chacun prétend n'avoir pas varié, quand les pierres même crient le contraire. Le peuple ne s'y trompe pas,lui,et il écoute les nouveaux jeunes qui lui disent de la même voix de tête et avec aussi peu de vérité : A bas les traîtres !

De ces récriminations à jet continu navrant est le résultat : d'une part, déconsidération, impuissance des élus, d'autre part, réduction du rôle de l'opposition à des critiques perpétuelles, sans portée,

sans justice, purement destructives et d'où la bonne foi est souvent absente. Résultat final : surexcitation des antagonismes d'idées et des hostilités de personnes, incohérence des opinions, égarement de l'esprit public, malaise et mécontentement universels.

Il arrive quelquefois alors que la foule se retire des combattants qui s'entrefrappent dans les ténèbres et qu'elle cherche une autre voie dans les troubles et périlleux inconnus que des aventuriers lui montrent comme des issues libératrices.

Les politiciens alors se lamentent, se retournent furieux contre les nouvelles « idoles de quinze jours » qui ont attiré l'attention publique, les injures pleuvent, on répond sur le même ton de l'autre camp et au lieu d'une meilleure politique, nous n'avons qu'un aliment de plus aux polémiques les plus excessives, les plus injustes et les plus meurtrieres ; aux étroitesses d'esprit et aux intolérances haineuses des partis. On se rue ainsi à des combats cadméens où peuvent sombrer la République et la grandeur de la Patrie. Chaque parti estimant que Casimir Périer avait raison de dire : « C'est surtout lorsque j'ai tort que mes amis doivent me soutenir. »

Tout cela s'échange entre républicains, tandis que les monarchistes brochent sur le tout en ressuscitant pour la circonstance contre la République, l'ignoble langage que les Suleau et les Champcenetz, les Rivarol mirent en honneur dans les *Actes des Apôtres*.

Triste, triste politique ! et voilà justement où nous en sommes ; au lieu d'analyser une situation, on vilipende les hommes qu'elle a produits, qu'elle devait produire.

« Croire et frapper, se donner bien de garde de raisonner et de « discourir, fermer les yeux pour anéantir la lumière, combattre à « tâtons, telle était la pensée enfantine du Moyen-Age », a dit Michelet. Ne rétrogradons pas au Moyen-Age. L'homme moderne doit avoir une autre manière de pensée, d'autres procédés d'action. Restons fermes au travail et au combat sur le rocher de nos espérances républicaines et sociales, nous consolant en pensant qu'après tout ce qui est en décomposition, c'est le passé, et que ce qui est en fermentation, c'est l'avenir (1). Mais gardons la modestie, la tolérance séante à des militants du XIXe siècle qui cherchent la vérité et la justice à

---

(1) Ne voyez-vous pas les nouveaux Chrétiens qui commencent à bâtir, les nouveaux Barbares qui commencent à démolir. Ils sont là, ils s'avancent lentement, lourdement, comme la lave dans les flancs de la montagne. Cette lave, ces Barbares, ce nouveau monde, ces Nazaréens qui viennent achever ce qu'il y a de décrépit et d'impuissant, et déblayer le terrain pour ce qu'il y a de jeune et de nouveau, ils sont beaucoup plus près que vous ne pensez : ce sont eux qui meurent de faim et de froid, ce sont eux qui *sont fatigués*, au-dessus de nos têtes et au-dessous de nos pieds dans les mansardes et dans les caves. (Alexandre Herzen : *De l'Autre Rive*.)

la sueur de leur front, dans les accablements du doute, arrêtés à tout moment par les déceptions lourdes, par le sentiment de leur impuissance devant le mal universel, et qui plus d'une fois ont dû, s'ils sont sincères, s'écrier avec le généreux poète de la *Justice* :

Oh que d'ingrats efforts me coûte
Le vrai que je n'atteins jamais !

Sully-Prudhomme a raison ; la grande voie humaine n'est pas dans les haines de sectes alimentées par les opinions de passage d'un ambiant incomplet qui peut-être feront sourire nos neveux de pitié.

Chaque affirmation, retenons-le une fois pour toutes, a sa part de vérité et d'erreur. Ce que nous combattons n'est pas faux de fausseté absolue, mais simplement incomplet, et tout n'est pas vrai dans ce que nous soutenons. Comme Ixion croyant posséder « la déesse aux bras blancs » nous sommes tous, plus ou moins, dans nos prétentions à la vérité absolue, les jouets d'un mirage.

Étant moins sûrs de nous-mêmes, cherchons quelque peu la poutre qui pourrait être dans notre œil. Telle aurait dû être, du moins, dans la crise gouvernementale que nous subissons l'attitude des partis républicains, car tous ont leur part de responsabilité des malheurs présents. En preuve de cette affirmation, nous rappellerons quelques faits, non pas dans un but de récrimination stérile, mais pour indiquer le remède par la description même du mal, notre but étant en cette étude de nous occuper beaucoup moins de M. Boulanger et des boulangistes que des causes de la crise et des mesures propres à y mettre fin, par la consolidation et le développement de la République.

I

La crise, dont le boulangisme n'est qu'un accident, date de loin, elle est faite,— on l'a dit cent fois on ne le redira jamais trop,— de toutes les déceptions qui ont suivi le triomphe républicain de 1877, aurore dorée et trompeuse de tant d'espérances.

Dans la pensée de tous les progressistes, la République allait entrer dans sa période organique ; le parti opportuniste lui-même devenu le parti dirigeant, disait l'entendre ainsi (1). Mais sauf pour

(1) Le plan financier de Gambetta était plein de promesses. « Restituer chaque année aux contribuables la plus grande partie des excédants des recettes encaissées par le Trésor en réduisant la quote-part des impôts prévus pour l'année suivante. Puisque les impôts indirects donnaient plus que les besoins, rogner ce surplus de recettes et non pas l'absorber en accroissant les besoins.

« Profiter de l'amélioration rapide du crédit de l'État, pour réaliser la conversion du taux d'intérêt des emprunts ruineux émis après la guerre. Employer encore cette économie annuelle à un dégrèvement..

le développement véritablement remarquable de l'instruction populaire et le respect de la liberté politique, auxquels il convient d'ajouter une loi libérale sur la presse, une loi sur les syndicats professionnels et l'amélioration de l'organisation des prudhommes, les actes furent le contrepied des paroles. Les grandes traditions libertaires de la politique française furent abandonnées. Aucune grande réforme ne fut entreprise et la corruption et le parasitisme administratif se sont développés dans des proportions inouïes. Les nouveaux gouvernants, ont jugé qu'un pays qui, tout en ayant perdu deux provinces, avait vu en l'espace d'une année ses charges publiques s'accroître de 700 millions par an pouvait encore s'endetter de plus de 750 millions par an et porter en dix ans sa dette de 26 milliards à 34 milliards soit *huit milliards* de plus, depuis 1877 (1).

« User de ces facultés de dégrèvement pour remanier les impôts dans un sens équitable, les réformes fiscales ne pouvant se faire bien, que quand elles coïncident avec des suppressions ou des diminutions de taxes.

« Enlever les impôts temporaires et détestables établis par l'Assemblée nationale sur une foule d'industries particulières en violation de l'égalité devant l'impôt.

« Soulager les citoyens vivant de salaires en allégeant les taxes de consommation, de manière à créer la vie à bon marché, organiser l'impôt sur les revenus, impôt plus équitable, qui ferait mieux sentir le poids des charges du pays si la politique dépensière l'emportait. Les impôts indirects étant un procédé sournois d'escamoter les taxes fiscales et donnant de grands mécomptes par leurs oscillations, leurs plus-values trompeuses suivies de moins-values subites.

« Résister à toutes concessions nouvelles au profit des grandes Compagnies et poursuivre la réduction des tarifs en se servant du droit de rachat des chemins de fer.

« Réformer les administrations publiques dans le sens de la simplification des rouages et, s'il était possible, de la réduction des dépenses.

« Reconstituer le matériel de guerre, mais diminuer le service militaire et restreindre les dépenses excessives du personnel supérieur et des bureaux de la guerre.

« Se préparer à la défense du territoire sans s'engager dans les aventures coûteuses et compromettantes.

« Développer largement l'instruction publique laïque, gratuite et obligatoire. (Voir *Les Finances de Babylone* par Gustave A. Hubbard.)

(1) Voici le décompte que j'emprunte à une énumération que mon ami, Élie Peyron a publié dans *l'Union des Travailleurs* de Nîmes :

1878	prêt de la Banque de France	80
1879	emprunt de 3 0/0 amortissable	440
1881	emprunt de 3 0/0 amortissable	1.000
1882	emprunt de 3 0/0 amortissable	1.200
1885	emprunt en obligations trentenaires pour la liquidation des caisses des chemins et écoles	335

Le branle étant donné, à l'aggravation des charges d'État s'ajouta l'aggravation des charges communales, la prospérité de la France en fut atteinte et le plus formidable argument fut fourni aux impatients, d'une part, aux ennemis de la République, d'autre part. Là gît la source principale des difficultés actuelles ; c'est pourquoi, ne pouvant nous livrer, en cette simple étude, à un épluchage général du budget nous en montrerons le point le plus vulnérable, en disant quelques mots de ce qu'un honorable député radical (1) a si bien nommé *la plaie du fonctionnarisme.*

Non seulement on n'a pas amélioré de ce chef, mais encore on a aggravé sans mesure. Quelques faits. De 1876 à 1885, il a été créé dans les divers ministères dix nouvelles directions, dix-neuf

---

1886	emprunt de 3 0/0 perpétuel	900
1885	emprunt en obligations sexennaires.	240
1880	emprunt pour garantie d'intérêt aux compagnies de chemins de fer	63
1887	emprunt pour garantie d'intérêt aux compagnies de chemins de fer	104
1887	emprunt pour le budget extraordinaire	171
1887	emprunt déguisé de. . . . . résultant de la conversion du 4 1/2 0/0 en 3 0/0 perpétuel.	165

Total des emprunts, cinq milliards quarante-cinq millions.

Affectations diverses :

1° Les versements par les compagnies de chemins de fer, de 1880 à 1883, des garanties d'intérêt qu'elles avaient reçues antérieurement	47
2° Le produit de l'aliénation du reliquat des rentes de la caisse de la dotation de l'armée	17
3° Les emprunts indirects ou par interposition comprenant .	
Les emprunts faits par les compagnies de chemins de fer sous le régime des conventions de 1883 s'élevant, d'après le rapport de M. Baïhaut à la Chambre des députés, pour la construction, à . . .	601
et pour les travaux complémentaires à.	294
Les avances des villes, chambres de commerce pour l'amélioration des ports de France	55
Idem en Algérie	8
Enfin les avances aux communes pour construction d'écoles . .	112

Il faut encore citer :

Quatre cent soixante-six millions provenant en grande partie des caisses d'épargne, quinze millions de divers établissements de Paris, cinquante millions de la ville de Paris, dix-sept millions de bons du Trésor en circulation, soixante et onze millions de fonds déposés sans intérêts du fonds d'avance des trésoriers payeurs généraux cent cinquante trois millions ; enfin un milliard trois cents millions remplacés dans la caisse des dépôts par des titres à 3 0/0.

Total général : *sept milliards 947 millions,* en dix années pendant lesquelles la paix européenne n'a pas été troublée.

(1) M. Ch. Beauquier, député du Doubs, dans la *Revue socialiste* du 15 mai 885.

emplois de sous-directeurs, cinquante-et-un de chefs de bureaux, et soixante-quatorze de sous-chefs. De cet accroissement de fonctions, absolument disproportionné avec les nécessités du service, il résulte que dans certains Ministères, les États-Majors sont presque aussi nombreux que les sous-ordres qu'ils surveillent. Dans la direction des Beaux-Arts, (Instruction publique), on compte 30 chefs pour 70 employés ; aux cultes, 20 pour 31 ; aux contributions directes, 11 pour 19; à l'enregistrement 36 chefs pour 42 employés et aux manufactures de l'État 15 pour 22.

Au Ministère de la Justice, on peut signaler *un chef de cabinet, un sous-chef de cabinet, un secrétaire particulier, un chef de bureau sans bureau, et tout cet État-Major pour diriger* TROIS EMPLOYÉS ! Le chef de cabinet touche un traitement de 8.000 francs et le sous-chef de 6.000 (1).

Aussi quel fourmillement de sinécures, s'écrie Ch. Beauquier ! Que d'inspecteurs qui n'ont rien à inspecter, de contrôleurs qui n'ont rien à contrôler, de receveurs sans caisse, de professeurs sans élèves et d'officiers supérieurs sans soldats ! et comment s'étonner lorsqu'on veut porter la hache dans cette forêt d'arbres, de rencontrer tant d'indomptables résistances?

On raconte qu'un ministre eut un jour l'idée singulière de faire rechercher combien d'heures un certain inspecteur général avait travaillé dans une année. On trouva comme résultat, *quatre heures!* Et il touchait 12 000 francs !

Que voulez-vous? il y a toute la séquelle de secrétaires *généraux, intimes particuliers, chefs, sous-chefs de cabinet, etc.*, que tout nouveau ministre amène avec lui pour ses quelques mois ou quelques semaines de ministère et qu'il ne remmène pas ; à tout ce monde il faut trouver des emplois et comme il n'y en a pas, que tous les services regorgent, on double les bureaux, les divisions, on crée de

---

(1) Tel service presque inutile de l'Intérieur qui en 1845 était tenu par un seul employé (qui d'ailleurs passait son temps à écrire des vaudevilles applaudis) est devenu un bureau comprenant un chef, deux sous-chefs, deux commis principaux, trois rédacteurs, quatre expéditionnaires, trois garçons de bureau. On trouvait en 1885, que ce n'était pas assez, et qu'il fallait deux bureaux au lieu d'un. Ce doit être fait : Résultat, 30 employés où un seul suffisait et plus de 80.000 fr. de dépenses au lieu de 2 400.

Partout le même accroissement.

Aux *Travaux publics*, *deux* directeurs autrefois, *huit* aujourd'hui et le personnel quadruple. A la *Marine*, *trois* directeurs autrefois, *neuf* aujourd'hui et le personnel triple.

Dans la période de 1871 à 1880, on a créé aux *Affaires étrangères*, quatorze nouveaux sous-chefs avec le personnel correspondant.

nouveaux services et ainsi la « tâche d'huile du fonctionnarisme parasitaire s'étend toujours » (1).

Si des faits particuliers nous passons aux résultats généraux, nous trouvons que pour le seul personnel classé des Ministères dans la période qui s'étend de 1871 à 1880, l'augmentation des dépenses a été de 54 millions 350.000 fr.

Et la progression a continué :

En 1881, l'augmentation a été de 6.440.000.

En 1882 de 17.200.000.

En 1883 de 9.380.000.

En 1884 de 13.260.000.

En treize années, de 1871 à 1883, les traitements des fonctionnaires civils se sont donc accrus de plus de CENT MILLIONS!

Ce n'est pas tout. Sous prétexte d'améliorer les traitements anciens, surtout ceux des gros sinécuraires, l'écluse du gaspillage a été plus grande, si bien que dans le projet de budget de 1885 on signalait les augmentations ci-dessous dans les quinze dernières années soit pour création d'emplois nouveaux, soit pour améliorer les traitements-anciens :

Ministères des Travaux publics	245.823
— de la Guerre	310.492
— de l'Instruction publique	303.856
— de l'Intérieur	466.290
— du Commerce	34.330
— des Finances	472.300
— de l'Agriculture	142.960
— de la Marine	149.777
— des Postes	496.980
— de la Justice	18.000
Total	2.640.808

Soit une moyenne de 133 millions par an.

Dans ce chiffre ne sont pas comprises les dépenses résultant de l'emploi abusif des auxiliaires, des commissionnaires et de l'inqualifiable gaspillage auquel le chauffage, l'éclairage et les fournitures donnent lieu (2).

(1) Ch. Beauquier : *loco citato*.

(2) Si l'on jette un coup d'œil sur l'ensemble des Ministères, on y constate que les gens de services y figurent en nombre exagéré. A eux seuls, ils comptent au budget quinze cent mille francs. Et ils ne sont employés que pour le service intérieur. Quand il y a une course à faire au dehors, on paie des commissionnaires.

Le personnel des garçons de bureau présente, dans les degrés inférieurs, le même spectacle d'exagération et d'inutilité que celui des emplois supérieurs.

Nous pouvons sans exagération affirmer que du fait seul du personnel des ministères l'augmentation injustifiée des dépenses s'élève à 200 millions par an (1).

Il y a encore d'autres sources de déperditions.

« Dans le rapport du budget des affaires étrangères de 1884, on cite le cas suivant, qui, paraît-il, est habituel : Un traitement de 25.000 fr. ayant cessé d'être attribué à certain fonctionnaire par suite de sa mise à la retraite, la totalité de cette somme, au lieu de rentrer dans la caisse du Trésor, a été répartie, au gré des bureaux, entre divers employés. »

Toujours dans le même ministère, le rapporteur de 1885 signalait certains cas de cumul des plus irréguliers. Un assez grand nombre d'agents touchent plusieurs traitements sur différents chapitres. Et quel abus scandaleux des dépêches télégraphiques dont les coûts atteignent quelquefois la somme de six à sept mille francs ! Le consul de San-Francisco adressait en 1885, une dépêche du prix de 500 fr. uniquement pour communiquer le bulletin climatérique de L'ANNÉE PRÉCÉDENTE !

« Le rapporteur du budget de 1885 pour la guerre, estimait à *vingt millions*, au moins, les ressources inutilement dépensées par l'administration militaire. Depuis 1875, la dépense de ces services inutiles s'est accrue de huit millions par an.

« Parmi quelques-uns des « coulages » que signalait en 1884 le rapporteur de la Commission pour le budget de la marine, nous en trouvons un des plus caractéristiques. Il s'agit d'une « indemnité de

(1) A quel « coulage » les prestations en nature qui sont la conséquence des affectations de logements ne donnent-elles pas lieu ? Un grand nombre de ces fonctionnaires hébergés aux frais de l'État reçoivent des distributions de bois de chauffage, de charbon, d'huile à brûler, etc., etc. Rien qu'au Ministère des finances, ces mêmes dépenses s'élèvent à une dizaine de mille francs.

Toutes les commissions du budget, sans exception, ont protesté ou protestent encore contre la consommation fantastique de combustible qui se fait dans les ministères. On l'évalue annuellement à près d'un MILLION ! Au Ministère des Finances, on a dépensé en 1880, 142.000 francs pour le chauffage et 92.500 francs pour l'éclairage. Il n'y a pas de particulier aussi riche qu'on le suppose qui ne jetterait immédiatement à la porte un intendant lui présentant, toutes proportions gardées, des notes de chauffage et d'éclairage comme celles que les Ministères osent présenter aux Chambres.

Il en est de même pour les frais d'impression. Il a été établi que souvent les mêmes pièces, les mêmes documents sont envoyés aux mêmes personnes par différents services, en double, triple et parfois quadruple exemplaire.

Et les « frais de représentation » qui ne profitent qu'aux marchands de bougie, aux pâtissiers et aux confiseurs ? Et les « frais de services » et les « frais de bureau », commodes paravents derrière lesquels s'abritent les rongeurs de budget, quel Ministre en a jamais demandé la suppression ? (Ch. Beauquier : *Loco Citato*.)

rassemblement » qui avait été allouée en raison de la cherté des vivres à Toulon, à l'*époque de la guerre de Crimée* et uniquement pour cette situation particulière. Cette indemnité est encore payée aux officiers aujourd'hui ! »

Mais pour relever les gaspillages et les déperditions dont la réfection de notre matériel de guerre a fourni le prétexte, il faudrait un volume (1). Nous devons nous borner. Ce qui précède d'ailleurs, peut donner une idée du reste et suffit pour démontrer que le parasitisme administratif, par les abus de pouvoir, le népotisme et les gaspillages qui en résultent, est la principale cause de la crise actuelle (2).

---

(1) Voir aussi dans le même ordre d'idées, les *Finances de la République*, par M. Le Trssor de la Roque ; 1 vol. in-32, 1883. Voici quelques chiffres relevés par lui. Le ministère du Commerce et de l'Agriculture, qui, en 1875, dépensait 600 fr. pour la lingerie, en dépensait après son dédoublement, 11.500 fr. ; le chauffage avait passé de 20.000 fr. à 40.000 fr. ; l'éclairage, de 2,500 fr. à 23,500 fr. ; l'entretien des bâtiments, de 3,000 fr. à 27,500 fr., et le reste à l'avenant. (Cité par le *Journal des Économistes*).

(2) Un jeune député de travail et d'espérance, M. A. Hubbard, dans sa brochure *Les Finances de Babylone* a souligné la mauvaise administration de la Législature opportuniste de *1881* à *1885* en ces lignes qui confirment nos dires précédents : « En finances, nous trouvons que la majorité qui avait été saluée comme réformatrice non seulement n'a guère réformé, mais encore a beaucoup compromis. Et ici nous laissons de côté toutes les fautes de politique intérieure ou extérieure, ou du moins nous ne les constatons que par leur répercussion sur la condition des finances.

« Donc, pas de réformes organiques, mais beaucoup de décisions qui enrayent la marche en avant.

« Le déficit organisé normalement par l'exubérance des dépenses ; le développement des recettes s'étant simplement ralenti. L'amortissement ramené très en arrière. L'emprunt rendu nécessité chronique. Dans tous les ministères, des besoins énormes de dépenses imposées irrévocablement aux successeurs.

« L'État lié vis-à-vis des grandes Compagnies. La majorité républicaine, soi-disant démocratique devenue complice de la haute Banque : Tel est le passif.

« Des entreprises peu productives ; des bâtisses et des travaux publics excessifs ; surtout des expéditions ruineuses en hommes et en argent, pour une gloire petite et un profit nul : Tel est l'actif.

« Voilà le résumé, non d'un système politique, mais d'un gouvernement qui s'est fait, de plus en plus, de l'absence de système un *Credo* et comme un signe consacré. Une politique hypocrite sans but idéal, flottant de mauvaises affaires en détestables entreprises, réunissant un certain ensemble de personnalités plutôt qu'un concours de certaines opinions : telle est la doctrine maîtresse qui a fini par dominer dans cette Chambre en qui la démocratie a placé un moment de véritables espérances.

« Aujourd'hui le pays n'a pas seulement à récriminer sur ce qui s'est fait, il lui suffit, hélas! d'en pâtir. Le pays, dont l'avenir est la grande préoccupation, n'ayant pas à partager les rancunes et les jalousies des coteries, doit liquider le passé, tout comme en *1870*, et regarder en avant. »

Comparez ceci au programme de Gambetta et dites si jamais faillite politique fut plus complète.

Ici j'ouvre une parenthèse parce que tout ceci n'est que la suite des errements monarchistes et que si nous républicains progressistes avons le droit de récriminer, ce droit ne saurait être reconnu aux partisans de régimes déchus qui ont fait pire et qui, de corruptions philippistes en putréfactions napoléoniennes ont jeté la France dans les irréparables désastres de 1870-71(1).

Mais revenons aux douleurs présentes qui ne sont pas seulement budgétaires. Les prévarications wilsoniennes (2), la somme d'abus résultant de la subordination des autorités départementales et communales aux bas intérêts électoraux des coteries locales n'ont pas été moins lamentables. Ces abus ont, en plus, atteint fortement la santé morale de la nation et intensifié le mécontentement public.

---

(1) Quels que soient les abus que nous avons à signaler, ils ne dépassent pas (insistons sur ce point en réponse à la mauvaise foi des réactionnaires) ceux dont souffrent les monarchies voisines où l'on n'a pas la liberté de dévoiler le mal.

A preuve ces chiffres peut-être un peu forcés mais approximativement vrais:

En 1875, l'Allemagne avait un budget de dépenses, tant ordinaires qu'extraordinaires, de 515 millions de marks ; en 1886, elle atteint 696 millions.

L'Autriche-Hongrie, durant la même période, a monté de 733 millions de florins à 936.

La Belgique, de 245 millions de francs à 316

L'Espagne, de 531 millions de pesetas à 923.

La Grande-Bretagne, de 77 millions sterling à 134 (chiffres de 1885).

L'Italie, de 1.391 millions de francs à 1.730.

Les Pays-Bas, de 107 millions de florins à 131.

La Russie, de 556 millions de roubles à 872.

Quant à la France, ses dépenses, tant extraordinaires qu'ordinaires, vont à 3 milliards 25 millions en 1875, en 1886, elles atteignent 3 milliards 700 millions.

Comparons ces augmentations et pour cela examinons la proportion que chacune d'elles représente par rapport au budget du pays intéressé. Nous trouvons la liste suivante :

Augmentation du budget	anglais	80 0/0
—	espagnol	55 0/0
—	russe	39 0/0
—	allemand	35 0/0
—	austro-hongrois	34 0/0
—	belge	34 0/0
—	italien	24 0/0
—	hollandais	22 0/0
—	français	22 0/0

Voir Félix Faure : *Budgets de la France et des principaux pays d'Europe depuis 1870*, (Paris, Guillaumin, 1887), cité par le *Globe* du 21 octobre 1887.

(2) Dont les opportunistes ont leur part de responsabilité, puisque ce sont eux qui ont introduit à l'Élysée la méprisable famille Grévy et qui ont laissé passer impunis le petit commerce du gendre et la déshonorante complicité du beau-père.

Autre source et non moins funeste de dilapidation et de mécomptes, la politique coloniale du parti opportuniste qui a été de tous points imprudente et désastreuse. Une seule colonie était à rattacher à la Métropole, Madagascar. C'est la seule qu'on a négligée. De la Tunisie le point le plus important est le port de Bizerte qui, bien armé, serait la clé de la Méditerranée ; on pouvait s'en emparer laissant Tunis à l'Italie laquelle, s'étant arrangée avec nous, n'aurait pu être entraînée par ses gouvernants dans l'orbite de la sanglante politique bismarckienne. Mais la grande, l'irréparable faute, c'est l'expédition du Tonkin. On a jeté dans ce gouffre indo-chinois, la vie de 25.000 hommes et plus d'un demi milliard ; on a éreinté notre matériel maritime, sans autres résultats que d'avoir aguerri la Chine devenue notre ennemie et d'avoir contracté l'obligation de disperser notre marine, d'accroitre nos charges budgétaires et de livrer constamment 20.000 de nos meilleurs soldats aux morsures d'un climat mortel, à toutes les fatigues, à tous les dangers d'une guerre toujours renaissante contre les Pavillons-Noirs.

Et tout cela quand nous traversons des circonstances si graves(1).

Oyez ceci maintenant : l'intelligent Parlement qui a permis à M. Jules Ferry la néfaste entreprise du Tonkin, au détriment de nos finances et de notre sécurité nationale, a renversé M. de Freycinet parce que, de l'aveu de l'Angleterre, partie en guerre dans le Soudan, il voulait monter la garde autour de l'Isthme de Suez. La bêtise parlementaire est insondable.

Mais le pays ne s'y est pas trompé, lui, et c'est bien le Tonkin, cette plaie toujours saignante, toujours dispersive des forces de la France qu'il ne peut pardonner à M. Jules Ferry.

Combien déplorables sont aussi les Conventions Raynal-Rouvier, de novembre 1883 !

---

(1) Notre ami et collaborateur Louis Fiaux a eu quelque raison d'écrire : « Nous dirons simplement que quatorze ans après les désastres financiers et « militaires qui ont brisé la puissance française en Europe, il est absolument « inexplicable, fou, criminel, de ne pas comprendre que la seule politique de « la France est la paix, le travail démocratique, l'économie, l'ameublement de « nos forces vives, leur entassement jusqu'au jour de l'action ; qu'il n'y a plus « pour la France qu'une gloire et qu'une action possible : c'est d'être le « modèle démocratique présenté aux peuples de l'Europe et du monde. Cela « est si conforme à son génie !

« En dehors de cela, toute politique étrangère, aventureuse est criminelle « folie et le soi-disant homme d'état français, assez imbécilement osé pour « faire tirer un coup de fusil depuis *1870* ailleurs que pour la défense de la « frontière des Vosges, aurait dû recevoir la première décharge dans la poitrine « où jamais n'a battu un cœur de patriote et dans la tête où n'a jamais pensé « une cervelle de politique. » (*De la Responsabilité politique dans la démocratie, par Louis Fiaux, pages 48 et 49.*)

Les Bordelais se souviennent du temps non éloigné où M. Raynal simple conseiller général tonnait dans les réunions publiques contre les grandes compagnies notamment les compagnies de chemins de fer. Il voulait le rachat de leurs concessions et promettait d'y employer toute son activité politique. Elu député sur ces belles promesses et ayant passé par le grand Ministère, il s'écriait encore, à Bordeaux toujours, le 3 mai 1883 :

« Les véritables ennemis,ce sont ceux qui dominent dans la haute » Banque, qui commandent dans presque toutes les grandes com- » pagnies et qui sentaient que la démocratie avait le droit d'arrêter » le torrent des dividendes ; les ennemis sont, en un mot,les favoris » du monopole et des abus (1). »

---

(1) Voir la *Voie ferrée* de janvier 1888. Article d'Emile Ferrier.

Les défenseurs des grandes compagnies, s'élèvent âprement contre les critiques dont les Conventions sont l'objet. Elles n'ont pas été, disent-ils, aussi avantageuses aux administrations de nos vois ferrées qu'on veut bien le dire. Je sais très bien qu'en retour des avantages léonins qui leur ont été consentis les grandes compagnies ont pris l'engagement assez lourd, mais non trop bien tenu du reste, de compléter la construction des chemins de fer *électoraux* entrepris par les opportunistes. Mais il n'empêche que l'opération n'ait été désastreuse pour la France, tant au point de vue des nécessités militaires qui peuvent surgir, qu'au point de vue commercial et qu'au point de vue financier. Voici sur les conséquences financières l'opinion autorisée d'un économiste modéré. Nous ne saurions trop la recommander aux méditations de nos lecteurs :

« Je le disais ailleurs, avant les conventions : Si l'on respecte les contrats passés entre l'État et les compagnies, le Trésor trouvera dans la restitution de ses avances à ces compagnies, dans sa prochaine participation à leurs benéfices et, après un delai un peu plus éloigné, dans la reprise de la propriété, même des voies ferrees qu'elles exploitent, une meilleure fortune. Ces voies s'étendent maintenant sur 30.000 kilomètres, représentent une valeur de vingt milliards et rapportent un produit net annuel de plus d'un demi-milliard. Jamais les Argonautes de la Fable,à la recherche de la Toison d'or, n'ont rien rêvé de semblable. Et je ne parle pas des 121 millions de recettes effectives opérées par le fisc sur les compagnies, ni des services qu'elle rendent gratuitement à l'Etat et qu'on évalue à 70 millions à peu près. » M. Bartholony assurait, dans l'une de ses publications, que la repriso des chemins de fer, à la fin de leurs concessions, durant le premier quart du xxe siècle, nous permettrait de rembourser notre dette entière; que nous sommes loin maintenant de tels espoirs de tels calculs ! Au lieu même de prévoir la prochaine participation du Trésor aux bénéfices nets des compagnies, nous avons aujourd'hui et aurons longtemps à leur solder des garanties d'intérêts très élevés. Nous en aurions du recevoir, à la fin de l'an dernier, 34.900.000 fr., en paiement d'avances précédemment faites, et nous avons plus de 37 millions à leur restituer. Qui répéterait maintenant ce que disait le ministre des finances, lors du vote des conventions, que l'État n'aurait à payer aux compagnies que 3.500.000 fr. en 1885, que 7.500.000 fr. en 1886, 12.500.000, en 1887, 20.000.000 fr. en 1888, 27.000.000 fr. en 1889, 35.000.000 fr. en 1890, 44.000.000 fr. en 1891,

Et moins de 18 mois après, ce même Raynal, membre d'un ministère Ferry, livrait irrémissiblement, plus de 30.000 kilomètres de chemins de fer aux grandes Compagnies dont il avait si éloquemment dénoncé la malfaisance, l'année précédente.

Faut-il s'étonner après cela que le parti opportuniste ait déchaîné contre lui cet ouragan de colère qui renversa Jules Ferry en mars 1885, nous valut les néfastes élections du quatre octobre de la même année, et qui a depuis gonflé le ballon boulangiste (1)?

II

En présence de si aveugles agissements, devons-nous simplement conclure avec Littré « à l'incapacité infinie des hommes qui gouvernent » et ajouter pour les innocenter avec le même philosophe : « S'ils savaient autre chose, ils feraient autre chose ; mais ils ne » savent rien de plus » ?

Quoiqu'il en soit, nous manquerions à la justice, si après avoir signalé quelques-uns des abus qui accroissent tant les charges publiques et créent le mécontentement général, nous n'ajoutions que les opportunistes dirigeants, les Jules Ferry, les Paul Bert, les Rouvier, les Raynal, n'ont pas été les seuls coupables.

En l'état actuel d'instabilité ministérielle, il est de toute évidence que de la routine et du parasitisme administratifs si onéreux et si agaçants, avec la meilleure volonté du monde, nos ministres de passage ne peuvent avoir raison.

Comment voulez-vous que des titulaires qui ne savent pas le matin s'ils seront encore en fonction le soir aient l'autorité nécessaire pour

---

51.000.000 fr. en 1892. 57.000.000 fr. en 1893, 60.000.000 fr. en 1894, 65.000.000 fr. en 1895 ? Il ne faut pas oublier non plus que l'Etat s'est engagé envers ces compagnies, afin qu'elles construisent en dix ans les neuf mille kilomètres qui leur sont cédés, à leur solder au moins, suivant la plus probable évaluation, 1 milliard 70 millions, qui se payeront, capital et intérêt, par annuités réparties sur toute la durée de leurs concessions. Car ce sont toujours des engagements, toujours des annuités. (J. Dupuynode : *Journal des Économistes* du 15 mars 1885).

(1) Telles sont les singularités de la politique. M. Jules Ferry qu'on a exagérément chargé de tous les péchés du parlementarisme actuel, avait porté en 1869 un jugement politique qu'il doit bien regretter :

« Si vous accouplez ces deux choses le régime parlementaire et la centralisation sachez que le régime parlementaire, soit sous une République, soit sous une monarchie, n'a que le choix entre ces deux genres de mort : la putréfaction comme sous Louis-Philippe ou l'embuscade comme avec Napoléon III. »

(Discours de Jules Ferry au troisième Congrès de la *Paix et de la Liberté* (Lausanne 1869) cité par Andrieux : *Mémoires d'un préfet de police*, tome II, page 132).

frapper des subordonnés qui ont sur eux la supériorité de la durée et de la sécurité (1).

En Angleterre et en Amérique la minorité parlementaire légaliste envisage comme un devoir, chaque fois que les grands intérêts de la Patrie sont en jeu de ne pas déconsidérer le gouvernement national.

Elle se garde bien, par suite, de renverser à propos de tout et de rien les Ministères qu'elle ne dirige pas ; et le pays a ainsi, tout en suivant dans ses grandes lignes les fluctuations de l'opinion, un gouvernement stable et autorisé à l'Extérieur. Avec nos politiciens à courte vue, rien de pareil ; ajoutez un parti monarchiste, sans moralité politique et sans patriotisme, votant généralement, sur n'importe quelle question avec n'importe quelle fraction républicaine, contre le Ministère, pour affaiblir la République, en négligeant de considérer qu'il affaiblit du même coup la France entourée d'hostilités si redoutables. Cette attitude devrait donner à réfléchir aux fractions républicaines qui sont toujours à l'affût des Ministères non entièrement de leur choix. Les républicains devraient comprendre qu'en agissant ainsi ils sont grandement coupables devant la République et devant la Patrie.

Qu'ils seraient loin les dangers actuels, si les minorités parlementaires françaises avaient suivi la politique des minorités parlementaires anglaises ! Celles-ci ont pour règle, renonçant aux intrigues de couloirs, de s'adresser pendant toute une Législature, directement au pays, de s'efforcer de créer, dans le sens de son programme et de ses idées un courant assez puissant pour lui donner la majorité, c'est-à-dire le gouvernement à la prochaine Législature.

Presque toujours le succès couronne cette politique patriotique et populaire et c'est ainsi que nous voyons dans la monarchique Angleterre et dans la républicaine Amérique du Nord les progressistes radicaux et les progressistes modérés s'emparer alternativement du pouvoir et travailler alternativement au développement de la vie nationale.

(1) Comment espérer des réformes utiles, comment exiger de l'ordre, de l'esprit de suite, de la fermeté dans les principes et de la prévoyance, de la part d'une administration qui voit se succéder presque sans transition, pour la diriger, des hommes, professant les idées les plus opposées, et que leur éducation, leurs études et leurs antécédents n'ont aucunement préparés à la difficile mission de gérer la fortune publique ou de comprendre le mécanisme de notre administration financière ? De 1871 à 1884, le département des finances de la République a changé treize fois de titulaire, ce qui constitue, pour chacun des ministres qui l'ont dirigé une durée moyenne de dix mois à peine, et il en est dont les fonctions n'ont pas vu s'achever le trimestre ! Dans le cours d'une année, les idées financières ont donc parfois obéi à quatre courants différents et souvent même diamétralement contraires. (Octave Noël : *Étude sur la Gestion financière en France, depuis 1871.*)

Clémenceau qui est très au courant des mœurs politiques anglo-américaines, tenta de jeter le parti radical,dont il est depuis 1879 le chef incontesté, dans cette voie féconde et il traça en 1880 un magnifique programme d'action réformiste, politique et social. Beau jour qui n'eut pas de lendemain ! Le parti radical, assez étranger aux besoins économiques pour donner dans son sein une importance considérable à des ennemis implacables de toute intervention sociale dans les rapports économiques, c'est-à-dire à tout progres social, n'a pas été plus clairvoyant au point de vue politique. Il s'est toujours enfermé dans la politique de couloir, cherchant des Ministères à dévorer et en dévorant une douzaine en moins de dix ans, sans autre résultat que de se nuire à lui-même dans l'opinion du pays, d'aggraver le malaise général, de gêner les affaires et d'affaiblir moralement la France devant l'Europe.

Ce n'était pas ce qu'il voulait, mais c'est ce qu'il a fait, et si en morale la bonne intention est tout, au dire de Schopenhauer, en politique elle n'est rien.

Supposez qu'au lieu de cela, qu'au lieu de former des coalitions négatives à la Chambre, le parti radical, à l'instar des partis politiques anglais, se soit adressé au pays pour lui faire accepter un programme clair et précis de réformes réalisables, qu'il ait tourné ses efforts vers la conquête électorale d'une majorité de gouvernement, à la prochaine Législature. Nul doute qu'en ce cas il n'eut conquis le pouvoir en 1885, et depuis cette époque nous marcherions, drapeau déployé, dans les chemins ensoleillés de la République réformatrice; nous aurions donné un grand exemple à l'Europe et ni nos libres institutions ne seraient contestées à l'Intérieur, ni la France ne serait menacée à l'Extérieur, car un peuple heureux,libre et uni est à peu près invincible.

De l'étroitesse de son cercle d'action le parti socialiste peut arguer qu'il n'a pas encore de responsabilité dans la triste politique de ces dernières années et la prétention est justifiée ; il n'en est pas moins certain que son intolérance sectaire,ses scissions et ses virulences, n'ont pas été pour ramener les deux autres partis républicains à une direction politique mieux en rapport avec la situation générale de la France et de l'Europe. Il a, lui aussi, plus d'un *meâ culpâ* à faire.

De toutes ces insuffisances des partis est née la crise actuelle.

Et maintenant que le mal est fait, mais serait encore réparable,rien ne fait voir les aveugles, ne fait entendre les sourds. Au lieu de canaliser le courant réformiste qui entraîne la France et d'ôter ainsi tout prétexte à la dangereuse agitation boulangiste qu'appuient perfidement toutes les forces réactionnaires, on fonde des sociétés de résistance ; négligeant les causes on ne fait campagne que contre

M. Boulanger et ses partisans paraissant ainsi défendre les abus que les boulangistes paraissent attaquer, suivis de tous les réactionnaires ligués contre la République.

Le parti opportuniste notamment qui aurait tant à se faire pardonner, ne veut rien comprendre, en dehors de ses petits intérêts de classe.

En lisant certains articles de politique stationnaire d'organes considérables comme *Le Temps*, la *République française*, *Le Journal des Débats*, on se demande si les rédacteurs de ces feuilles se sont bouché les oreilles, pour ne pas entendre la grande voix populaire qui de tous les points de la France leur crie : *Des réformes! des réformes! ou la République est en danger!*

Funeste aveuglement dont l'avenir dira les suites.

En attendant, pendant que nous sommes empanachés de République, voire même de république radicale et que les chancelleries monarchiques excitent par ce fait les peuples assujettis contre nous ; nous n'avons que les dangers d'une supériorité politique plus apparente que réelle, nous piétinons sur place.

La politique révolutionnaire qui armerait la France de la sympathie des peuples est généralement abandonnée.

La République ne sait même pas se faire respecter de ses ennemis intérieurs.

Nos financiers juifs ou judaïsés, tout en ratelant sans la moindre pudeur la fortune publique, tout en nous tenant le pied sur la gorge, par les Conventions Raynal-Rouvier, se permettent fort bien d'être hostiles aux institutions populaires que le pays s'est données, aussi les grands intérêts de la patrie ne les font-ils reculer devant aucune spéculation, aussi funestes qu'en dussent être les résultats pour la France ; ils se font ouvertement les complaisants des prétendants.

M. Bismarck, lui, a domestiqué ses financiers et même un peu les nôtres ; par l'entremise de son Bleichrœder ; il a nationalisé les chemins de fer à des conditions avantageuses pour l'État(1). En ce moment même, si nous sommes bien renseignés, les Rothschild, les Ephrussi, les Hirsh, les Erlanger et autres capitaliseurs de la fortune publique, obéissant au susnommé Bleichrœder, le Chancelier de fer a ramené

(1) Les chemins de fer de l'État, actuellement en exploitation, ont un développement de 15.685 kilomètres représentant un capital de 4.486.306.634 marcs (5.608 millions de francs). Le bénéfice net réalisé par le Trésor sur les voies ferrées s'est élevé en 1881-1882 (depuis 1877, l'année financière prussienne commence le 1er avril au lieu du 1er décembre, date jusque-là observée), à 159 millions de marcs ou 5,01 p. % du capital engagé ; pour 1883-1884, ce bénéfice net est évalué à plus de 164 millions de marcs, alors que l'intérêt de la dette contractée pour les chemins de fer n'exigera que 128.300.000 marcs. (Octave Noel : *Étude sur la Gestion financière en France 1871.*)

de force la Russie au marché de Berlin, en lui rendant impossible tout emprunt sur les places de Vienne, de Londres et de Paris.

Que n'avons-nous vis-à-vis des grands financiers, fléaux des nations modernes, cette politique habile, fructueuse et hautaine ?

Mais à aucune hostilité intérieure de droite, ne sait répondre le gouvernement de la République ; le clergé est plus ennemi que jamais ; les monarchistes mènent au grand jour leurs préparatifs révolutionnaires, insultent la République, travaillent la France, préparent les élections de 1889, pendant que les républicains se chamaillent.

Bref rien n'est fait pour montrer que la République c'est non seulement la liberté politique mais encore la propagande émancipatrice et la justice sociale.

Les boulangistes concluent : Vous le voyez, disent-ils, rien à espérer ; il faut emporter la place, et cela dit ils passent à leurs parades électorales, à leurs équivoques tolérances vis-à-vis des partis monarchistes, en criant ces redoutables cris de guerre : *Sus au Ferrysme ! Révision ! Réformes !*

Quel inconnu va se dégager des élections de 1889, en un tel état de choses ?

Tout peut être sauvé car encore une fois, ce n'est pas à la République qu'on en veut : c'est à la mauvaise administration, c'est à la politique stationnaire ; administrez mieux et réformez, voilà ce que l'on vous demande et en obéissant, vous pouvez non seulement défendre, mais consolider nos libres institutions républicaines, notre seul acquis après tant de Révolutions.

Je crois au triomphe final de la République ; mais combien plus certain serait ce triomphe si les partis républicains avaient levé hardiment le drapeau des réformes réalisables.

Je dis des réformes réalisables car le temps n'est pas aux aventureuses expériences. La République, nous ne devons pas l'oublier, a charge du salut de la France, menacée par une coalition rétrograde, comme aux plus sombres années de François Ier et de Louis XIV.

Ici une parenthèse douloureuse.

Après plus d'un siècle de luttes colossales, après le déchainement d'un ouragan révolutionnaire qui a transformé la France et bouleversé l'Europe, après un vannage de nations et de peuples, tels qu'on n'en voit qu'aux changements cycliques de civilisation, la douleur nous a été réservée de voir une revivification de la guerre, de la guerre ayant pris des proportions telles qu'en comparaison de nos innombrables armées munies d'engins terrifiants et de toutes les ressources d'une science supérieure à notre état moral, la horde d'Attila ne serait plus qu'une inoffensive cohue conduite par un chef de bande.

Oui pendant que nous luttons péniblement pour la transformation sociale qui est dans l'air, un banditisme chauvinique s'est créé et se développe de l'autre côté des Vosges, qui menace constamment de noyer tous les progrès acquis dans le sang de millions d'hommes. Et comme le voyageur qui se trouve tout à coup en face d'un précipice, lui barrant la route, nous nous heurtons attérés, impuissants, en plein XIXe siècle, en pleine efflorescence industrielle, à un retour offensif de la barbarie militaire, pointant ses milliers de canons et ses millions de baïonnettes contre la France républicaine.

Dans les chancelleries monarchiques on ne peut pardonner à notre patrie, ni son passé révolutionnaire, ni l'expansivité de son génie progressiste, ni ses institutions républicaines. L'homme de fer et de sang, le Richelieu allemand du XIXe siècle, n'a pas eu de peine à ourdir contre elle une coalition toujours menaçante, qui proclame hautement ses buts de spoliation, de dépeçage et d'extermination.

Sans avoir le bénéfice de cette situation, grâce au rappetissement bourgeois de la politique française, par le simple fait que nous sommes en avant d'un demi-siècle, pour nos institutions politiques, sur l'Europe monarchique, nous expions cette avance historique par la mise en quarantaine, c'est dans l'ordre (1).

Car ils sont loin, bien loin, les temps où seule grande nation unifiée du Continent occidental, la France, presque invulnérable, pou-

---

(1) Nos adversaires de bonne foi le reconnaissent eux-mêmes. M. Bonghi, un illustre conservateur italien, ancien ministre de l'instruction publique en Italie, prononçait récemment ces belles et mémorables paroles :

La France, dit M. Bonghi, a expérimenté et expérimente pour nous tous : elle porte la peine de ses mécomptes, nous en sommes sauvés par elle. Nous nous devons tous de l'admiration et de la pitié à cette Niobé des nations, qui voit mourir ses fils et ne se pétrifie pas elle-même. C'est en elle, depuis des siècles, que l'histoire de l'humanité se fait ; c'est par elle, depuis des siècles que l'humanité marche ; c'est son cœur qui le premier s'est ému et s'émeut pour toutes les douleurs humaines. Tout le monde en Europe voit ce que veut dire une France amoindrie, froissée, troublée, incertaine. Assise sur une base qui paraissait solide, grande, puissante, sûre d'elle-même, elle a aidé l'Italie à redevenir une nation. Elle a laissé l'Allemagne se constituer. Elle a oublié ses intérêts et ne s'est inspirée que de ses principes. L'Europe occidentale et centrale lui doit son assiette actuelle. Pour tant de bienfaits, la France n'a recueilli que des dommages. Si la France était aujourd'hui ce qu'elle était avant 1870, la question de la Bulgarie et de la Roumélie serait bien autre. Si la France était aujourd'hui libre de parler comme elle veut et d'agir comme elle pense, trouverait-elle que la Russie a raison de faire ce qu'elle fait ? Est-ce que les principes de reconstitution nationale que la France a si puissamment aidés à se réaliser en Italie et en Allemagne ne pourraient pas également être établis, avec son aide dans la péninsule des Balkans ! Est-ce que la France, si elle exerçait encore une hégémonie en Europe la comprendrait comme la comprend l'Allemagne ? »

vait éventuellement tenir tête à une coalition et exercer aussi par sa puissance militaire une action internationale prépondérante.

La constitution de l'Allemagne et de l'Italie, notre démembrement de 1870-71, la haine tenace et l'infernale habileté politique de M. de Bismarck qui a donné pour formule et pour programme à toutes les chancelleries qu'il régente, son âpre et sauvage *Delenda est Gallia*, tout cela a fait à la France une situation pleine de menaces et de périls.

On ne se donne même plus la peine d'un peu d'hypocrisie. Dans les chancelleries allemande et italienne notamment, on parle couramment, hautement, de notre prochaine destruction et des voies et moyens pour y arriver, et les actes et les paroles répondent à cet état d'esprit. Les actes, ce sont les incidents de frontière recherchés et grossis, ce sont les vexations de tout genre, préméditées comme la déplorable rupture des relations commerciales entre la France et l'Italie, rupture voulue, amenée, perpétrée, quoiqu'ils prétendent par les dirigeants italiens et notamment les Mancini, les Robilant, les Crispi, les Grimaldi, les Ellena, les Luzzatti. C'est la violation du consulat de Florence, l'incident de Massaouah, etc., etc Les paroles, ce sont des discours incendiaires de Guillaume II, les hautaines déclarations de M. de Bismarck au Reischtag, les intempérances ministérielles de M. Tisza, les grossièretés diplomatiques de M. Crispi, acharné à notre perte ; ce sont les mensonges et les injures de la presse reptilienne germano-austro-italienne à laquelle se joint une partie de la presse anglaise.

Il est impossible de se tromper à ces graves symptômes. Cependant une France unie dans le déploiement de sa liberté républicaine et de son démocratisme égalitaire, ayant en outre par sa stabilité gouvernementale et sa politique pacifique, avec l'appoint des forces morales dont la paix et le progrès disposent en Europe, la sympathie de la Russie, de l'Espagne, de la Grèce, du Danemark, de la Hollande, pourrait envisager fermement l'avenir, en tenant sa poudre sèche.

Mais qu'adviendra-t-il et quelles larmes de sang devrons-nous verser, dans un avenir prochain, si les partis acharnés et aveuglés continuent à déchirer le cœur de la patrie dans l'aveuglement de leurs compétitions fratricides.

Un adversaire de la démocratie et que toute sa science ne préserva pas de l'étroitesse d'esprit, le philosophe Sumner Maine nous a averti que les peuples qui déclinent le plus rapidement vers la démocratie peuvent à un moment donné se trouver plus faibles que leurs voisins qui s'y acheminent d'un pas plus lent et succomber éventuellement dans la lutte pour la vie.

Que les démocrates républicains méditent sur ce redoutable avertissement. D'eux seuls, de leur patriotisme éclairé et de leur foi dans la religion du progrès, de la subordination de leurs concepts particuliers aux nécessités historiques et économiques de leur pays dépend la grandeur de la France et la conservation du foyer central de la Révolution en Europe.

Des partis monarchiques et du cléricalisme nous n'avons rien à attendre, pour eux la République doit périr, dût la grande et noble France sombrer dans le désastre. La France qui de *soldat de Dieu* (idéal ancien) est devenue le *soldat du Progrès* (idéal nouveau) ; ils ne la comprennent plus. Les partis républicains n'ont donc à compter que sur eux-mêmes. Comprendront-ils enfin qu'au dessus de leurs luttes partisanes, plane la grande image de la Patrie en danger et de la Démocratie mûre pour des réalisations politiques et sociales supérieures?

La concentration républicaine, l'union salvatrice, tous les élus républicains disent la vouloir ; mais ils la veulent chacun d'après ces petits intérêts de parti ou des situations acquises. Pitoyables sophistes parlementaires dont le grand et bon philosophe Jérémie Bentham a dévoilé les mobiles, il y a près d'un siècle (1).

C'est pourquoi dans l'étouffante atmosphère du Parlement et dans le champ étroit des partis elle est impossible, écartelée qu'elle est entre la politique stationnaire des opportunistes, et la politique réformiste des radicaux et des socialistes (qui, eux, sont près de s'entendre).

Une seule façon d'écarter le conflit meurtrier : suivre les indications de la grande majorité républicaine du pays, voire même d'une partie de la clientèle conservatrice qui n'est que protestataire et peut être ramenée.

De quoi se plaint-on, en effet, abstraction faite des amplifications des partis.

1° *De l'instabilité ministérielle la grande cause du mal et de la stérilité parlementaire qui en résulte.*

2° *De l'accroissement des charges publiques et des tracasseries d'une administration tatillonne et formaliste.*

3° *De la banqueroute de toutes les promesses de réformes.*

A ces plaintes il faut donner satisfaction ; il n'y a pas d'autre solution républicaine possible à la crise sévissante.

---

(1) Dans toute communauté politique, ceux qui sont en possession du pouvoir sont toujours prêts à sacrifier à leurs intérêts personnels, les intérêts de ceux sur qui ce pouvoir est exercé, toutes les fois que ces différents intérêts se trouvent en présence. (Jérémie BENTHAM : *Sophismes parlementaires*, page 238 de la traduction d'Élias Regnault).

Le ministère va proposer une révision limitée pour rogner les attributions du Sénat, pour réduire ce corps gênant à son rôle de gardien de la Constitution républicaine et l'empêcher d'être, à l'avenir, la pierre d'achoppement de toutes les réformes démocratiques tentées par la Chambre des Députés. Ce n'est pas suffisant.

Il faut une révision plus profonde pour que la direction de nos grands services publics nationaux ne soient plus à la merci de parlementaires sans esprit politique, de partis sans scrupules (1).

Pas de faux-fuyants ; il y a dans l'ordre politique, nécessité de républicaniser la constitution de 1875, de réformer les plus criants abus de l'administration, de reconstituer entièrement l'assiette de l'impôt, de mettre un terme aux gaspillages bureaucratiques et autres, d'ôter à l'instabilité ministérielle ce qu'elle a de plus funeste, pour le moins en faisant aux ministres de la Guerre, de la Marine, des Affaires Étrangères une situation particulière ; voilà ce qui n'est pas, ne peut pas être contesté par les progressistes républicains. (2)

III

Tournez et retournez la question et vous ne trouverez pas d'autre issue heureuse. Un parti pris de *statu quo* politique ne pourrait qu'intensifier, accroître les difficultés et nous préparer de prochaines et redoutables échéances (3).

La nécessité de la *révision politique* étant ainsi établie, la nécessité de sérieuses *réformes économiques*, ne le sera pas moins.

Mais comment s'entendre sur ce point contesté, dira-t-on ?

Un grand poète, qui est en même temps un penseur profond, et généreux, Sully-Prudhomme a dit dans la préface de son beau poème : *La Justice* :

---

(1) La situation actuelle est intolérable, surtout étant donné que les députés républicains n'ont pas eu le bon sens politique de déclarer que les votes des monarchistes, toujours acquis à ceux qui veulent renverser les ministères, ne compteraient pas. Il en ressort que vu l'appoint certain des monarchistes, les ministères sont toujours à la merci de 120 députés républicains sur plus de 560 représentants du pays. Si à cela vous ajoutez la division des républicains en deux grands partis parlementaires ordinairement ennemis : vous ne pourrez que conclure à l'impossibilité de gouverner, dans de pareilles conditions.

(2) Nous ne sommes pas quant à nous, en l'état actuel de la France et de l'Europe, partisans de l'abolition de la Présidence de la République. Allons aux réformes moins tapageuses et plus urgentes.

(3) A noter, par exemple, la crise industrielle qui suivra l'Exposition et pourra avoir de terribles conséquences si l'on ne se préoccupe d'ores et déjà d'être prêt à la combattre par d'utiles travaux publics : canal des deux mers, canalisation de la Seine, etc.

« On comprend que les problèmes sociaux, à supposer la bonne foi dans tous les partis, trouvent difficilement des solutions unanimes, car les opinions immédiatement pratiques sont trop voisines des intérêts pour ne point les suivre et se diviser avec eux. »

Ce n'est que trop vrai, mais quand la maison brûle, l'entente transactionnelle est pour tous un devoir impérieux. De plus, dans la circonstance elle est possible.

A part les quelques économistes libéraux tous les républicains progressistes sont partisans de l'intervention de l'État dans les rapports économiques en faveur des faibles. Tous admettent que des lois protectrices de la santé morale et physique des travailleurs, c'est-à-dire limitant les heures de travail et prescrivant les conditions d'hygiène et de sécurité dans les ateliers doivent être votées dans un bref délai(1). La proposition que la France accepte le projet du gouvernement suisse en faveur d'une *Législation internationale du travail* a été accueillie sans défaveur, lorsque Camélinat et ses collègues socialistes en ont pris l'initiative. Il en a été de même des projets sur les *Caisses de retraite*, de l'organisation d'un *Ministère du travail*, toutes ces questions mûrissent et leur jour est proche. Par exemple le *Ministère du travail* demandé par les principaux socialistes français depuis 1840 et qui vient d'être l'objet d'une proposition législative est imposé par le développement économique de la société moderne. Il est devenu une réalité dans l'Amérique du Nord, grâce à l'énergique initiative de Caroll Wright. Par son *Board of Trade* (Bureau du Travail) dont, pendant le dernier ministère Gladstone, l'*Unioniste* Broadshurt fut le secrétaire général, l'Angleterre a un embryon de ministère du travail. On en peut dire autant des *Commissions du travail* de Suisse et de Belgique. L'Allemagne expérimente les lois protectrices du travail et l'Assurance obligatoire par l'État. Pouvons-nous faire moins, socialement parlant, que ces monarchies? Quant à la question des chemins de fer que les Conventions de 1883 ne peuvent pas avoir enterrée, nous avons le précédent de la Belgique et de l'Allemagne qui pratiquent l'exploitation par l'État à leur grand avantage économique (et militaire ce qui n'est pas à dédaigner en ces temps incertains) nous avons le précédent de la vaillante République suisse qui en ce moment même opère le rachat de ses voies ferrées. Ce sont là de bons exemples de politique économique expérimentale pour ne pas dire de socialisme pratique. Donnez aux Français ces réalités de République et vous

---

(1) Quelque chose est fait en ce sens, ont été votées en première lecture à la Chambre une loi limitative des heures du travail pour les femmes et les enfants et une loi sur les accidents survenus dans le travail.

verrez tomber les partis d'aventure et décroître la clientèle monarchique et cléricale.

Sous une monarchie, les revendications peuvent être dominées par des considérations politiques ; sous une République les mécontentements, les revendications, les aspirations sont toujours dominées par des considérations sociales. Voilà ce qu'un gouvernement républicain ne devrait jamais perdre de vue. Dans notre vieille Europe, la République, institution nouvelle, ne peut se faire sa place dans les anciens milieux monarchiques qu'en s'appuyant sur l'intérêt bien compris et bien servi du plus grand nombre. Montesquieu disait que la République avait la vertu pour base, elle a surtout pour base d'airain le rayonnement démocratique et une plus grande justice économique ; seulement par cette force représentative de l'intérêt commun elle peut efficacement combattre la puissance de la tradition, de l'atavisme historique et des clergés rétrogrades ces pierres angulaires de l'édifice monarchique.

Je trouve un sens profond à cette phrase du *Manifeste électoral de l'Union de la Presse radicale* parisienne de 1885 : « Au point où « nous en sommes, quiconque n'est pas socialiste n'est pas républicain. » Tout le malaise présent vient de ce qu'on ne l'a pas bien compris.

Cela est si vrai que tous les mécontents républicains se refusent à admettre que notre actuelle organisation nationale puisse porter le nom de République ; tant il y a incompatibilité pour eux entre le régime républicain et les abus monarchiques. En tout état de cause, la République sera indestructible si les Républicains comprennent enfin qu'elle doit être développée graduellement et méthodiquement développée dans toutes ses propagandistes et conséquences sociales.

Si le parti boulangiste, moins pressé, moins tapageur, plus soucieux des grands intérêts de la République qui sont ceux de la patrie, s'était nettement formé en *Parti des réalisations républicaines*, s'il avait su écarter les monarchistes, en leur disant : A bas les pattes ! « Il n'y a rien de commun entre nous et vous ; ceci est une affaire « entre républicains ; les abus des régimes que vous représentez furent « dix fois plus intolérables que ceux auxquels nous voulons mettre « fin par le développement de la République. Nous répudions avec « horreur votre perfide concours. » Si les boulangistes avaient ainsi parlé, ils auraient été maîtres de la situation en 1889, tandis qu'ils n'arriveront peut-être qu'à ébranler la République et à faire dévier un courant réformiste, qui fut initialement magnifique. Nous voulons encore espérer qu'avant les élections générales les boulangistes soucieux de leur honneur et des grands intérêts de la patrie républicaine briseront toutes les équivoques repoussèrent inflexiblement

les déshonorantes avances des réactionnaires auxquels la soif du pouvoir a fait perdre toute pudeur politique.

Reste la difficulté de s'entendre pour élaborer une plate-forme sociale commune ?

Qu'il me soit permis à ce sujet, de rappeler le magnifique discours-programme que Clémenceau prononça à Marseille, le 28 octobre 1880, cela nous consolera de bien des errements présents et la réponse à la question posée ici sera décisive :

Dans une éloquente improvisation, d'une allure toute gladstonienne, Clémenceau après avoir salué la démocratie marseillaise, annonça qu'il venait pour savoir si l'on était d'accord sur la méthode et sur le but. « Nous revendiquons s'écria-t-il notre apanage des idées les plus grandes et les plus généreuses qui aient paru dans le monde. » Puis il glorifia l'idée républicaine et réprouva le naissant opportunisme qui stérilisait tout; ensuite,parlant des premières améliorations à réaliser,il indiqua la réorganisation de l'éducation nationale et la réforme économique ; venaient ensuite la décentralisation administrative, l'autonomie municipale, l'abolition du budget des cultes, la reprise des biens de mainmorte.

Après une critique très vive du gouvernement occulte et de la politique stationnaire et stérile de Gambetta, le jeune chef du parti radical trouva des accents éloquents pour parler des douleurs de la vie ouvrière et pour rappeler les promesses réformatrices de la Révolution française. Il salua les congrès ouvriers qui préparaient les cahiers nouveaux du prolétariat et il termina par cette admirable péroraison :

« Sur un grand nombre de points l'accord s'est fait ou se fera sans difficulté.

« Peut-on différer, par exemple, sur la nécessité de l'émancipation intellectuelle de l'individu par l'instruction intégrale ? Mais si on tombe d'accord que tous les êtres humains ont le même droit au développement intégral de leurs facultés, si l'on reconnait que la société doit à chacun de ses membres l'éducation intégrale, c'est-à-dire intellectuelle et morale, professionnelle et civique, il faut bien reconnaitre qu'actuellement l'outillage intellectuel de la nation rend assez malaisé l'application *in globo* de ce magnifique programme. Cependant il peut s'exécuter beaucoup plus rapidement qu'on ne croit. Il faut instituer d'abord un vaste plan méthodique d'éducation nationale et faire pour l'outillage intellectuel de la nation ce qu'on a eu la prétention de faire pour l'outillage économique ; instituer des programmes rationnels et scientifiques destinés à faire,non plus des instruments industriels,mais des hommes; déterminer les méthodes; rechercher et préparer les éducateurs qui manquant, mais qui seraient plus nombreux qu'on ne pense si on utilisait, grâce à une

juste rétribution, toutes les aptitudes qui demeurent stériles faute d'emploi, ou se portent vers d'autres carrières ; déterminer les indemnités à accorder aux familles nécessiteuses. Je ne dis rien de la question du matériel scolaire et des bâtiments scolaires, qui est également des plus importantes. Nous en sommes là, qu'après cinquante ans, la loi de 1833 n'a pas encore reçu son exécution complète et que plusieurs centaines de communes n'ont pas d'école.

« Tout cela est avant tout une question d'argent. Il faut arriver au moyen de se procurer les milliards nécessaires. Il semble que si l'on peut trouver cinq milliards pour les voies de communication, on doit pouvoir trouver les sommes nécessaires pour l'accomplissement d'une œuvre qui aura pour effet de constituer enfin intellectuellement et moralement la nation française. L'outillage humain presse plus que l'outillage économique. Les ponts peuvent attendre, les hommes ne le doivent pas (*Applaudissements*).

« On nous parle de la difficulté de trouver des ressources, et depuis dix ans, la République a dépensé trois milliards pour entretenir un clergé qui n'a d'autre occupation que de fausser l'esprit humain, que de l'arrêter dans son essor. (Acclamations enthousiastes.— Bravos prolongés). D'ailleurs, à mesure que l'éducation aura mis un plus grand nombre de producteurs en état d'accroître la qualité et la quantité de la production, une nouvelle source de richesses nationales, s'ouvrira, et la fortune publique, accrue d'autant, fournira les moyens d'achever l'éducation du peuple.

« C'est ainsi seulement qu'on assurera le triomphe définitif de la Révolution politique et sociale, inaugurée par nos pères puisque l'émancipation intellectuelle est le vrai fondement de l'émancipation économique. Il est fatal que les deux réformes marchent parallèlement, car le véritable outil d'émancipation ce n'est pas la violence, comme le prétendent encore des républicains mal démonarchisés, c'est la science.

« Elle seule fournira aux intéressés, à mesure que le progrès de l'éducation nationale accroîtra leurs lumières, le moyen de créer le milieu nécessaire à l'exercice utile de leurs facultés.

« C'est sur le mode d'émancipation économique que les divergences des écoles socialistes se produisent.

« Mais là encore, sur un très grand nombre de points, il est possible de s'entendre, tout au moins en ce qui concerne l'action immédiate. Le procès des impôts indirects n'est plus à faire. Leur suppression et leur remplacement par un impôt progressif sur les revenus et les héritages agirait puissamment à l'encontre des forces qui produisent actuellement l'excessive accumulation des capitaux. Outre que cette réforme serait d'une grande portée au

point de vue social, elle fournirait le moyen de pourvoir à l'exécution du plan d'éducation nationale.

« La création d'institutions nées de la liberté d'association : chambres syndicales, sociétés de production et de consommation, etc., etc., permettant aux travailleurs de solidariser leurs intérêts sous des formes diverses. Le développement et la combinaison du crédit et de l'assurance ; la suppression des livrets et des articles du code civil établissant l'inégalité de droits de l'ouvrier et du patron ; l'intervention des ouvriers dans les règlements des ateliers, la gestion des caisses ouvrières par les ouvriers ; l'interdiction du travail des enfants au-dessous d'un âge déterminé ; la réduction des heures de travail, mesure que la concurrence oblige à rendre d'une application générale et qui, contrairement à l'attente des économistes, non seulement n'a pas produit l'abaissement des salaires dans les pays où elle a été appliquée, mais a causé leur élévation sur plusieurs points ; la liquidation des grandes Compagnies de chemins de fer, canaux et mines, et l'exploitation de ces industries par l'ensemble de ceux qui les mettent en œuvre et à leur profit ; l'adjudication des travaux publics aux associations ouvrières, etc., etc. Toutes ces réformes et bien d'autres sur lesquelles l'accord s'est fait ou se fera n'auront certainement pas la vertu de résoudre le problème social, parce qu'il n'y a pas de formule qui permette de changer du jour au lendemain l'état social et parce que le progrès humain n'est jamais qu'une approximation de la justice absolue.

« Mais ces diverses réformes auraient certainement pour résultat de modifier singulièrement l'état actuel et de faciliter une meilleure répartition des richesses. Et à mesure que ces choses s'accompliront, de nouvelles questions se poseront, d'autres réformes se prépareront.

« Et c'est quand un aussi vaste champ s'ouvre à l'activité de la démocratie française qu'on prétend enfermer la politique républicaine dans je ne sais quelles combinaisons parlementaires qui aboutissent d'une part; à servir des intérêts personnels, et, d'autre part, à mesurer chichement, aux citoyens de la République française, telle portion plus ou moins congrue de liberté. Cela ne sera pas. La démocratie française, qui veut la liberté et toute la liberté, pour en faire un outil d'égalité, ne sera pas tenue plus longtemps en échec. Elle ne veut que le possible, mais elle veut tout le possible. Elle est lasse de voir que tant de harangues aboutissent à tant d'ajournements. Trop de luttes, trop d'efforts, trop de sang pour trop peu de résultats. »

Le drapeau ainsi arboré,sauf quelques omissions : *Impôt progressif sur les gros héritages*, *Ministère du Travail* etc. était bien celui de la démocratie républicaine française. Si pendant plusieurs

années on l'eut promené de ville en ville, en faisant suivre les conférences de comités réformistes installés par centaines, nul doute qu'en 1885 la majorité électorale ne fût venue au parti radical qui aurait pu ainsi exercer durablement le pouvoir, développer dans leur rayonnement national et européen toutes les forces françaises, rendre la France inexpugnable et la République invincible.

Le programme de Clémenceau peut encore être repris ; que tout au moins on en tire une plate-forme pratique, que chacun y mette du sien, les progressistes modérés allant d'un coup à leur extrême *maximum*, les progressistes radicaux et les progressistes socialistes descendant à leur extrême *minimum*, ces derniers sans renoncer à leurs espérances collectivistes qui sont en accord avec les lois de l'évolution sociale et sont de réalisation prochaine à ce moment de l'histoire.

Mais encore une fois, un seul moyen de salut nous reste ; la révision républicaine acceptée et la marche en avant dans la voie des réformes politiques, administratives et économiques. Que l'on fasse ainsi et l'on aura une concentration républicaine, comprenant non seulement les coalisés actuels de la *Société des Droits de l'homme et du citoyen* et les républicains socialistes restés avec leur drapeau, prêts au combat pour le salut de la République et de ses promesses sociales, mais encore les exaspérés, plus nombreux qu'on ne croît, qui ne donnent momentanément leur approbation au boulangisme qu'en haine de la politique stationnaire. On verra alors si la République peut triompher en déployant son verbe, en développant son principe, en remplissant ses promesses de paix internationale et de justice sociale !

Je sais tout ce que la situation de l'Europe nous impose de circonspection, aussi n'ai-je parlé que des *desiderata* socialistes acceptés du parti radical et mis en discussion même dans les monarchies.

Soyez aussi modérés que vous voudrez ; mais n'oubliez pas que pour réunir les forces progressistes dispersées, pour solidifier le gouvernement républicain, pour réduire les révolutionnaires monarchistes à l'impuissance, pour redonner à la France sa puissante unité démocratique dont elle a tant besoin devant une grande partie de l'Europe coalisée et hostile, il faut la marche méthodique en avant inspirée par une vue haute et large de situation.

Au cas où les partis républicains français seraient incapables de cette entente virile pour l'action, que les destins de l'Humanité progressive soient propices à la grande France de la Révolution, car elle va peut-être passer par les plus grandes épreuves de son histoire, si pleine déjà de tragiques vicissitudes, de passagères défaillances et de glorieux relèvements !

En 1885, à la veille des malheureuses élections d'octobre, nous écrivions ce qui suit :

« Ce qui est proche, c'est le péril de la République compromise par la législature aveuglément dilapidatrice, obstinément stérile de 1881-1885. Ce qui est proche, c'est le mécontentement du peuple à bout de misère. On ne veut pas toucher aux féodaux du capitalisme, on laisse à leur discrétion la force économique de la France ; ils en profitent pour rendre plus âpre la crise en restreignant le travail, pour semer le mécontentement et la misère et pour tenir les ouvriers sous un joug de fer.

« Si la République a perdu la magie de son nom ; si après avoir tant souffert pour elle, une partie du peuple français paraît un moment douter de son efficacité, on ne le doit pas seulement aux expéditions lointaines, aux déficits, aux gaspillages, on le doit aussi à l'absence de toute réforme. *Qui ne progresse pas, dépérit, c'est la loi de toute chose, c'est aussi une loi pour la République.*

« Pour être au-dessus des fluctuations de l'opinion, la Révolution de 1789 attend son complément social : l'universalisation du pouvoir entraîne l'universalisation de la propriété, et les réformes sociales seules rendront la République invulnérable. »

Les périls sont venus ; puissent venir aussi les généreuses initiatives, les résolutions viriles, et la redoutable crise actuelle n'aura été pour la République qu'une crise de croissance !

B. Malon.



(Voir le *Socialisme réformiste*, page finale).

FERDINAND LASSALLE [1]

(SUITE ET FIN)

I

Pour bien comprendre le caractère de l'apostolat socialiste de Lassalle, qu'il nous reste à rapporter rapidement, il est nécessaire de dire un mot de la situation politique et sociale de l'Allemagne, à l'heure où ce vaillant joûteur fit son apparition soudaine et triomphale sur la scène de la politique militante.

L'époque de 1860-1864 fut le réveil libéral des bourgeoisies européennes. Ainsi que nous l'avons dit au début, la nuit de l'empire sur la France avait fait du même coup la nuit sur l'Europe. Les classes dirigeantes occidentales, terrifiées par le spectre du socialisme, s'étaient réfugiées, frémissantes, sous l'égide du despotisme politique, compresseur brutal de toute pensée de progrès et d'amélioration sociale. La répression fut courte, mais énergique; si énergique, qu'il suffit de quelques années pour remettre les choses en l'état et éloigner, sinon supprimer à jamais, toute menace de danger immédiat. Mais une fois l'affolement de 1848-1850 dissipé, la bourgeoisie revenue à elle, songea à reconquérir les libertés abandonnées dans un jour d'effarement social; elle soupira après l'organisation politique libérale qu'elle même avait livrée, en gage de ce qu'elle croyait son salut, et sans laquelle son essor est irrémédiablement entravé.

Le signal du réveil partit de France, où l'Empire le provoqua lui-même, inconsciemment, par ses guerres révolutionnaires de l'Indépendance italienne, la fermentation des esprits. Mais tandis qu'en France, la bourgeoisie s'apprêtait à reconquérir les libertés publiques par le renversement de l'Empire et l'établissement d'une organisation gouvernementale de nature à assurer définitivement sa suprématie politique et sociale, en Allemagne, ces visées de suprématie étaient bornées par le stade de développement inférieur de la bourgeoisie allemande. L'Allemagne, alors, malgré l'établissement de date déjà ancienne du Zollverein, qui avait tant fait pour le rapprochement et l'unification des centaines de petits états allemands, disparates de coutumes, de mœurs et de législation, n'était pas

(1) Voir la *Revue socialiste* de Septembre.

entrée encore dans le courant de la production grand'industrielle et de la liberté commerciale qui avaient assuré de bonne heure la prédominance de la bourgeoisie française. Morcelée en états à base de constitution féodale, l'essor politique et économique de l'Allemagne bourgeoise était arrêté par le réseau de lois et de réglementations archaïques sur lesquelles reposaient les privilèges féodaux, que défendait avec tenacité le conservatisme des intéressés : — l'innombrable armée de ducs, de princes et petits souverains, suivis par une clientèle nombreuse, profitant indirectement des avantages féodaux ; sans compter les hobereaux de province, la noblesse territoriale, encore fortement constituée partout et non entamée. L'unité nationale allemande devait entraîner, naturellement, la suppression d'une partie de ces privilèges, d'où le caractère révolutionnaire affecté, en Allemagne comme en Italie, par la pensée unitaire — la réaction implacable de 1848-1850, contre les tentatives d'unité nationale démocratique, dans lesquelles la bourgeoisie s'était plus ou moins gravement compromise.

Au réveil du libéralisme politique, en 1858, 1859, la propagande patriotique fut reprise ; mais timidement, sans but bien défini, avec un programme de réformes insignifiant, dont la réalisation n'eût pas sérieusement modifié l'ordre de choses existant.

Cependant, sous l'influence de cette propagande, des sociétés patriotiques se fondèrent dans les principales villes et ne tardèrent pas à manifester des tendances inquiétantes pour les premiers initiateurs du mouvement, les libéraux. Du libéralisme le plus inoffensif et des vagues déclamations sur la grandeur de la patrie allemande, les aspirations des sociétés s'accentuèrent dans un sens démocratique et bientôt, progressistes et libéraux se trouvèrent profondément divisés, chacun d'eux s'efforçant d'attirer à soi les masses populaires. Ils s'accordaient néanmoins sur un point économique important : tous repoussaient l'intervention économique de l'État en matière sociale. L'un des chefs les plus influents du parti libéral était Schulze-Delitszch. Il s'était fait une réputation à bon marché d'ami des ouvriers, en accommodant l'optimisme économique de Bastiat à la théorie de l'affranchissement du salariat par les sociétés coopératives de crédit et de consommation, dont il faisait une panacée sociale infaillible. Sur un autre point, également très important, les libéraux différaient des progressistes : ceux-ci admettaient, avec quelques restrictions, le suffrage universel ; ceux-là le repoussaient.

Pendant que cette agitation se propageait de proche en proche, qu'une situation nouvelle et presque révolutionnaire de l'esprit public se dessinait, Lassalle, on l'a vu, se consacrait à des travaux de haute philosophie sociale. Lui aussi, était patriote et unitaire. Il

considérait l'unité nationale des peuples comme la fin naturelle de leur évolution historique et le point de départ initial d'un développement supérieur de civilisation. « On ne déchaîne pas une tempête dans un verre d'eau », avait-il coutume de dire en parlant du morcellement de l'Allemagne, qui s'opposait à la réalisation des projets qu'il nourrissait depuis longtemps. Car s'il ne fit son apparition sur la scène de la politique socialiste militante qu'en 1862, il n'avait pas attendu jusqu'à ce jour pour être illuminé des vérités sociales dont il entreprit, à cette date, la vulgarisation. Loin de là. Toute sa vie adulte antérieure peut même être considérée comme une période de préparation à son œuvre socialiste. La science qu'il avait amassée, l'histoire, le droit, l'économie sociale, qu'il avait analysés et creusés, tous ses travaux convergeaient vers un but parfaitement défini; but grandiose, d'une ambition quasi surhumaine, mais conforme à la nature altière de son génie. De la préméditation héroïque avec laquelle il s'était assigné d'avance la tâche rédemptrice à accomplir, nous trouvons une preuve dans sa *Confession*, écrite avant la période de sa vie militante socialiste. « Je suis un homme » (dit-il en 1860, dans le mémoire à la jeune fille dont il sollicitait l'amour,) « qui a consacré sa vie à une cause unique. Cette cause est appelée « à triompher au cours de ce siècle ; mais aussi, à passer par des « alternatives de succès et de revers, grosses de périls pour ses « défenseurs. Dans la lutte qui va s'ouvrir, je puis me trouver en « face de circonstances terribles devant lesquelles aucun lien de « cœur ne saurait me faire reculer. Ma liberté, ma vie, celles des « miens peuvent être mises en danger : il n'y a donc aucune sécurité « à attendre avec moi ; et en m'épousant, vous assoierez votre vie « sur la bouche d'un volcan (1) » Il s'était donc de bonne heure, *dévoué*, au sens religieux et latin du mot, à une œuvre réfléchie et voulue et ce n'est pas à une circonstance fortuite, comme on l'a dit parfois, qu'il dût de se jeter tête baissée dans la mêlée des partis.

A l'époque où l'agitation libérale et progressiste débutait seulement, préparant le terrain pour son action, il eût voulu faire précéder son agitation pratique d'une grande préparation théorique comme ses puissantes facultés le lui eussent permis ; compléter son œuvre de penseur commencée seulement avec *Héraclite* et son *Système des*

(1) *L'Amore nella vita di Ferdinando Lassalle*, p. 52.

(2) Dans sa *Confession*, Lassalle parle d'ouvrages scientifiques importants qu'il a conçus et qui devaient, disait-il, le placer au premier rang des penseurs de son pays. Dans la préface de son *Capital et Travail*, il dit qu'il s'était proposé dès 1861, d'écrire un ouvrage considérable qu'il eut intitulé : *Eléments d'un Traité d'Economie politique systématique* ; mais que l'agitation populaire ne lui avait pas permis de jouir du repos d'esprit qu'eût exigé la composition d'un livre aussi considérable.

Droits acquis. Les événements ne lui en donnèrent pas le temps. Le mouvement populaire menaçait d'aller à la dérive. Il comprit qu'il ne devait pas tarder plus longtemps ; l'ambition du penseur s'effaça devant le devoir du soldat. Formidablement préparé par l'étude pour son rôle glorieux, « armé, selon sa propre expression, de toute la science de son siècle », il descendit dans l'arène.

II

Les libéraux débordés par leur propre mouvement, s'efforcaient de maintenir sur l'étroit terrain du groupement coopératif les associations ouvrières, et leur prêchaient la théorie chère à l'économisme de l'abstention politique ; les vertus négatives de l'épargne, du *self-hel*. Les progressistes, plus habiles, se gardaient de décourager le besoin d'expansion populaire qui se manifestait dans les sociétés des grandes villes et s'employaient de leur mieux à dériver l'agitation à leur profit... Les choses en étaient là, quand Lassalle lança son *Programme des Travailleurs*.

Les lecteurs de la *Revue* ont eu ce document sous les yeux ; nous n'avons donc pas à nous y arrêter pour faire ressortir l'importance de cette sorte de préface à son agitation. En quelques pages rapides d'une clarté saisissante, le rôle historique du Prolétariat et son avenir y sont magistralement décrits. Le problème de l'évolution contemporaine y est exposé avec tous ses facteurs et ses contingents politiques, économiques et moraux. Nous disons que c'est là une sorte de préface. Lassalle, en effet, s'élevant d'un vigoureux coup d'aile au-dessus des misérables disputes des partis, prenait position du coup, levant l'étendard du socialisme autour duquel, pour la première fois, depuis 1848, on engageait à se rallier les masses populaires, flottantes encore dans une opposition vague et indéterminée. Ce n'était dans sa pensée qu'un premier coup de clairon.

Mais son appel aux travailleurs sortait des banalités courantes que les partis s'adressaient dans leurs polémiques journalières. Le pouvoir s'en émut. Les conservateurs féodaux comprirent qu'ils se trouvaient cette fois en présence d'un adversaire autrement redoutable que les Schulze-Delitzsch ou les Beningsen ; qu'un parti constitué sur les bases que Lassalle lui assignait, déchainerait des orages politiques et sociaux autrement graves et dangereux que les innocentes manifestations libérales ou progressistes. Lassalle fut déféré devant le tribunal criminel de Berlin, sous l'inculpation d'avoir provoqué à la haine des classes. Ce fut une faute capitale de la part du gouvernement.

Lassalle, en effet, se présenta devant ses juges, non en accusé

qui se défend, mais en docteur qui soutient une thèse. Et ce fut une thèse qu'il exposa pour toute défense, revendiquant simplement la liberté du constat scientifique. Son plaidoyer, publié sous le titre de *La Science et les ouvriers* (*Die wissenschaft und die Arbeiter*), produisit une impression considérable, non seulement dans le monde savant, qui suivait encore d'un œil sympathique les audaces de sa pensée, qu'on prenait pour les écarts d'un tempérament fougueux, mais encore dans le monde politique et les classes ouvrières où sa défense se répandit à des milliers d'exemplaires. Avec une habileté qui déconcerta le tribunal, Lassalle récusa pour ainsi dire ses juges, en invoquant les immunités de la Science, dont aucun code pénal ne saurait blâmer ni infirmer les recherches et les constats. Il a constaté scientifiquement, dit-il, que l'évolution historique contemporaine a pour fin naturelle et prochaine l'émancipation économique du prolétariat ou Quatrième État, appelé à continuer l'œuvre de progrès accompli par son aîné le Tiers ou la Bourgeoisie; et ce, en bouleversant la constitution sociale actuelle, destinée à disparaître pour faire place à l'inauguration d'un ordre social nouveau conforme aux nécessités de l'évolution générale de la civilisation. Que peut-on contre la constatation scientifique et désintéressée de ce fait? La nier? Il est prêt à en faire cent fois la démonstration, qu'aucune décision juridique ne saurait infirmer... Les juges, intimidés par cette récusation hautaine, l'acquittèrent.

Quelques jours après, une délégation ouvrière de Leipsig, envoyée à Schulze-Delitzsch, qui la reçut assez mal, sollicita de Lassalle une consultation sur la ligne de conduite à suivre par les classes ouvrières. Lassalle donna la consultation qu'on lui demandait dans la fameuse *Lettre ouverte*.

L'effet de cette lettre fut foudroyant.

Nos lecteurs ont pu la lire dans le numéro de juillet. Lassalle y développe les propositions principales contenues dans son *Programme des Travailleurs*, mais éclairées à la lumière des faits, précisées avec des circonstances de lieu, de chiffres, de données réelles, confirmant de tous points ses assertions théoriques. Or, en sociologie, le terrain des faits et de l'expérimentation est celui des intérêts et les intérêts attaqués ne raisonnent pas — ils se défendent. Les classes dirigeantes, particulièrement la Bourgeoisie, rugirent à la lecture de cette critique implacable. Imaginez, en 1789, un génie pénétrant, analysant l'œuvre de la Constituante et montrant au peuple, en s'appuyant sur l'exemple de l'Angleterre, les futures conséquences désastreuses de l'industrialisme; dénonçant le libéralisme bourgeois comme devant aggraver la misère du peuple en substituant à la féodalité terrienne une féodalité capitaliste aussi impitoyable et rapace que celle dont on poursuivait la destruction :

imaginez, dis-je, cet écrivain, armé de la science de Lassalle, apportant, à l'appui de ses assertions, tout un ensemble de preuves et de démonstrations écrasantes. . quelles formidables colères n'aurait-il pas provoquées !

C'est l'effet que produisit la *lettre ouverte* sur la bourgeoisie allemande. Ce fut un concert de malédictions, d'injures et de calomnies sans exemple. Cette Allemagne en apparence pétrifiée, sur laquelle les siècles étaient passés depuis la Réforme en respectant les droits acquis, les réglementations surannées, toutes ses coutumes féodales d'un autre âge, Lassalle lui arrachait le masque et montrait à nu, aux yeux stupéfaits des bourgeois et des féodaux, une Allemagne capitaliste nouvelle, rongée du virus économique qui étiolait sa classe des travailleurs. Il analysait cette plaie sociale moderne du salariat introduite par la bourgeoisie dans le monde économique ; cette toute puissance capitaliste existante de fait, sinon de droit, que la bourgeoisie allemande, à l'instar des bourgeoisies française et anglaise, voulait légaliser et consacrer par un 89 libéral. Et il criait aux ouvriers de franchir cette étape décevante, de pousser plus loin, jusqu'au socialisme libérateur, qui les affranchirait à la fois des féodaux et des bourgeois, des réglementations monarchiques et du joug non moins pesant d'un capitalisme oppresseur. Marchez à la conquête de l'État que détiennent les représentants des privilèges féodaux, disait-il en substance aux ouvriers ; mais cette conquête, exécutez-la à votre profit. Éclairés par l'expérience du libéralisme par lequel ont passé vos frères de France et d'Angleterre, gardez-vous de voir votre salut dans une modification politique qui ne consacrerait pas pleinement l'égalité économique ou que ses propulseurs considéreraient comme devant laisser subsister les conditions actuelles du travail. Et à l'appui de son incitation, il montrait l'inanité des moyens d'amélioration proposés par les Schulze-Delitzsch et les Beningsen. En même temps, comprenant que pour mettre en mouvement la classe ouvrière il ne suffisait pas de lui exposer une doctrine complète dont la réalisation est plus ou moins lointaine, il lui assigna un but médiat et déterminé : le contrepied des associations de Schulze. Aux associations coopératives libres, repoussant le concours social du gouvernement, il opposa les sociétés de production subventionnées par l'État et préludant sous l'égide de celui-ci à la transformation des conditions sociales de travail.

Le tumulte provoqué dans la bourgeoisie par sa lettre ouverte devait nécessairement désigner son auteur aux classes ouvrières. C'est ce qui arriva. D'ailleurs, à partir de ce jour, Lassalle attaqué de toutes parts, se jeta tête baissée dans la mêlée, frappant avec furie, se multipliant de tous côtés à la fois, faisant face à tous les adversaires, jamais à court de ressources ni d'arguments

Aussitôt sa *Lettre ouverte* parue, il court à Leipzig et complète sa démonstration dans un discours qui enflamma l'Association. De là, à Dusseldorf, à Cologne, à Berlin, écrivant et parlant sans relâche.

La presse se déchainait contre lui avec une violence inouïe ; une seule feuille de Hambourg le défendait. N'importe ! Seul contre tous,sa voix couvrait leurs cris.Il n'avait qu'à paraître pour vaincre. A Francfort, où il se mesure avec les chefs les plus illustres du parti progressiste,Sonneman et Büchner,il leur arracha les neuf dixièmes de leurs partisans, après une lutte oratoire épique de deux jours.Car au dire de tous ceux qui l'ont entendu, ce penseur au cerveau encyclopédique, ce spéculateur abstrait, était un merveilleux orateur.

Au début, nous disait un de ses disciples, alors jeune étudiant à Francfort, sa voix était douce, harmonieuse, contenue,d'une séduction indéfinissable, qui charmait l'auditoire. Puis elle s'élevait, toujours musicale, le timbre vibrait, plus chaud ; l'accent prenait de l'ampleur et la période se déroulait, imagée, forte, d'une précision étonnante. Il avait alors trente-huit ans. Grand, bien fait, sa belle figure impérieuse, au teint d'une blancheur mate, avait un profil de médaille romaine. Une abondante chevelure bouclée d'un noir de jais rehaussait encore la noblesse de son front, qu'éclairaient deux grands yeux noirs, tantôt fascinants par le charme étrange qui s'en dégageait, tantôt fulgurants, quand l'orateur repoussait du pied une injure, écrasait du poing une calomnie. Alors, son accent devenait d'une ironie âpre et mordante , sa lèvre inférieure, amère, orgueilleuse, se plissait en un sourire insultant d'un mépris souverain. Puis, le visage se rassérénait, la voix s'adoucissait et l'orateur apaisé, rayonnant comme un jeune dieu, suspendait tous les cœurs à ses lèvres, d'où s'échappaient d'éloquentes et pathétiques adjurations à la solidarité,des exhortations au dévouement social,à l'esprit de sacrifice, d'abnégation. Et l'auditoire se sentait remué jusqu'aux larmes,car à ces heures d'expansion,Lassalle était d'une éloquence irrésistible. Loin de faire appel aux bas sentiments des foules,c'est à leurs instincts nobles et généreux qu'il s'adressait. Il tenait un grand compte des contingents moraux et cette particularité fut le secret de ses succès.Impossible de l'entendre sans l'aimer,me disait le disciple de qui je tiens ces détails.

De toutes parts, les sympathies populaires éclatèrent, bruyantes, pour le jeune agitateur ; tandis que dans les classes dirigeantes, où on admirait autrefois les saillies de sa verve, les audaces et les envolées de son esprit, on l'attaquait maintenant avec fureur.

Les libéraux et les progressistes l'accusaient d'être un agent de Bismarck et des conservateurs féodaux. Ceux-ci, de leur côté,affectant de ne voir en lui qu'un démagogue exploitant les haines et les

instincts envieux des masses, n'avaient pas assez de foudres légales pour l'écraser. Dans un an, il n'y eut pas moins de cinq poursuites criminelles dirigées contre lui!

Et Lassalle infatigable écrivait et parlait toujours, sans trêve ni repos. Il allait de ville en ville, portant la bonne parole, subjuguant, en vainqueur. Coup sur coup, il publia : *Ueber Verfassunggswesen* (sur les modes d'organisation) *Was nun?* (Que faire maintenant?); *Arbeiterlesbuch* (Manuel des travailleurs); *Au die Arbeiter Berlin's* (Aux ouvriers de Berlin); *der Lassall'sche criminal process* (Le procès criminel de Lassalle); *Der Hochverrath Process wider Lassalle* (Le procès de haute trahison contre Lassalle); *Die Agitation des allgemeien deutschen arbeitervereins* (L'agitation et l'association générale des ouvriers allemands).— Enfin, son œuvre économique maîtresse, pamphlet de circonstance écrit en quelques jours, qui prit sous sa plume rapide les dimensions d'un volume scientifique, l'écrasante réfutation de Schulze Delitzsch : *Capital et Travail.*

Cette prodigieuse capacité d'activité intellectuelle s'unissait chez Lassalle à un sens pratique d'organisation éminent. Heine l'avait bien jugé. Ayant parcouru en quelques mois les grandes villes d'Allemagne, il avait réuni les prosélytes de l'idée socialiste dans une société fortement organisée qui prit le nom de *Société générale des ouvriers allemands*. Cette association, premier parti ouvrier politique constitué, se composait des membres adhérents formés dans chaque ville en comité. A la tète de l'association était un comité central d'études et de délibération, dont Lassalle prit la présidence. Cette sorte de comité directeur devait, sur chaque question importante à l'ordre du jour de la politique quotidienne, indiquer la solution socialiste aux comités adhérents et provoquer simultanément, sur tous les points du territoire, une agitation en faveur de la solution arrêtée. Dans la pensée de Lassalle, une telle organisation, toujours tenue en éveil par le comité directeur, intervenant avec unité de vues et d'action sur toute la surface du pays, ne devrait pas tarder à acquérir une puissance invincible.

Cependant, après une année de luttes dévorantes pendant laquelle Lassalle vécut plusieurs vies, une certaine fatigue morale et physique l'envahit. Son cœur n'était pas aussi fortement trempé qu'il le disait, qu'il le croyait peut-être, — et il subit de ce côté des déceptions qui l'émurent douloureusement. Des amis, restés dans le camp bourgeois et qu'il croyait sincèrement attachés à lui, faiblirent devant la marée montante de la réprobation universelle qui dans le monde des salons, dont il était familier autrefois, entourait le nom de Lassalle et l'abandonnèrent. D'autres, que leur passé politique et la conformité d'idées devaient faire ses compagnons de lutte, se tenaient

à l'écart, suivant d'un œil plus envieux que sympathique le sillon éblouissant de son apostolat. Au commencement de 1864, le journal de Hambourg qui l'avait défendu jusque-là se tourna contre lui. Au sein même de l'association qu'il avait fondée et pour laquelle il travaillait jour et nuit, il sentait poindre une hostilité sourde prête à saisir l'occasion de se manifester au grand jour. La médiocrité ne pardonnait pas à son génie. Il était en outre sous la menace de quatre poursuites criminelles consécutives et sous une condamnation définitive à six mois de prison : soit une perspective assurée de deux ou trois ans de prison. Sa santé affaiblie lui commandait le repos. Tout cela, en 1864, tendait à voiler son esprit d'une teinte de mélancolie et de tristesse qui perçait dans ses entretiens. Il n'était pas à bout de forces, mais en proie à un certain découragement, passager, croyait-on, dans son entourage.

Les médecins lui avaient conseillé d'aller faire une cure en Suisse pour soulager sa poitrine souffrante. Avant de partir, en compagnie de sa fidèle amie la comtesse de Hatzfeld, il voulût visiter les bords du Rhin qu'il aimait pour ses souvenirs d'adolescence.

Dans les villes où il passa, on l'accueillit avec enthousiasme. Les ouvriers de Rondsdorf, petite ville manufacturière à proximité de laquelle la comtesse de Hatzfeld possédait un château, le prièrent d'aller donner une conférence dans leur cité. Malgré sa fatigue, il accéda à leur demande et s'y rendit. On le reçut aux portes de la ville, sous des arcs de triomphe, dans un délire d'allégresse ; les rues étaient pavoisées, les murailles couvertes de banderolles multicolores sur lesquelles son nom était inscrit avec le titre de « défenseur du peuple. »

Le discours qu'il prononça à Rondsdorf devait être le dernier ; et comme s'il eût eu le pressentiment de sa fin prochaine, sa parole fut triste, ce jour-là. Après avoir montré le socialisme acclamé par les classes ouvrières comme l'aurore d'un soleil de justice nouvelle qui se levait sur le monde, il fit un retour sur lui-même qui impressionna douloureusement son auditoire. « Vos ennemis qui sont les » miens me briseront sans doute. Peut-être que ma fin est proche. » Après ma mort on me rendra justice. Mais que mon nom vous » serve encore alors de ralliement... Courage, Prolétaires, ne » faiblissez pas. L'avenir est à vous. Si je dois périr, n'abandonnez » pas le grand mouvement civilisateur; restez fidèles au socialisme. » Aimez toujours ceux qui vous défendent par la plume ou par la » parole. Soyez confiants, car la régénération de l'humanité est » dans vos mains. »

L'auditoire se retira, péniblement ému.

Le surlendemain il partait pour Genève et deux mois après, on

apprenait qu'il était tombé frappé d'une balle au ventre dans un duel !

III

Lassalle (1) était parti pour le Rigi-Kaltbad, tandis que la comtesse de Hatzfeld partait pour Wildbad. Ils devaient se rejoindre à Genève.

Au Rigi, Lassalle rencontra une jeune fille qu'il avait connue, l'hiver précédent, à Berlin : Hélène de Dœnniges, fille de l'ambassadeur de Bavière à Berne. Lassalle, avons-nous dit, était beau, d'un aspect noble et fier. Il n'était pas seulement un orateur admirable devant une foule pressée au pied d'une tribune, mais encore dans l'intimité, un causeur étincelant. La première rencontre de Lassalle et d'Hélène à Berlin leur avait laissé à tous deux une impression profonde. Leur réunion fortuite au Rigi, où Melle de Dœnniges était accompagnée d'une dame anglaise chez laquelle elle logeait, acheva ce qui n'était encore qu'ébauché. Ils s'éprirent passionnément l'un de l'autre. C'est cette Hélène que Lassalle appelait sa « Lutèce ». Après une dernière entrevue à Wabern, près de Berne, il fut convenu qu'Hélène se rendrait à Genève où se trouvait alors son père, qu'elle annoncerait la visite de Lassalle et que celui-ci se présenterait ensuite pour faire la demande officielle de sa main. Après avoir juré de s'épouser, les deux amants se séparèrent et Hélène partit pour Genève où Lassalle la suivit de près.

Le 3 août, Hélène s'ouvrait de son amour à ses parents. M. de Dœnniges, à l'annonce que sa fille aimait Lassalle, le socialiste pour lequel les classes dirigeantes n'avaient pas assez d'injures et de malédictions, entra dans une violente colère. Sa fureur fut telle, qu'après avoir accablé Hélène des reproches les plus sanglants, il s'oublia jusqu'à la frapper.

Cependant Lassalle était arrivé à Genève le 3 au soir, et descendu à l'Hôtel Victoria. Le 4 au matin, il reçut une lettre d'Hélène, lettre haletante, relatant à mesure les incidents de la veille :

« Mon cœur bien aimé, lui disait-elle, mon aigle superbe ! Depuis « à peine une heure dans la maison de mes parents, je puis te donner « de mes nouvelles. Hélas ! Elles sont mauvaises. En arrivant,

---

(1) Le récit du drame qui va suivre a été fait en Allemagne par Bernard Becker et Hélène de Dœnniges elle-même. Il a été adapté au roman dans une œuvre merveilleusement attachante et d'une psychologie pénétrante, dûe à la plume de lord Lytton, l'ambassadeur d'Angleterre en France. Le romancier n'a rien inventé ; il a suivi le drame pas à pas, dans toutes ses péripéties réelles, en se bornant à changer les noms ; Lassalle, par exemple, s'appelle Alvan ; Hélène, Clotilde ; Yanko, Banco, etc. Ce roman intitulé *Trag-comedie d'amour*, a paru en feuilleton dans le *Temps*, sous la signature de George Meredith, pseudonyme de lord Lytton.

« j'ai trouvé ma petite sœur Marguerite fiancé au comte Kaiserlink « et j'ai profité de cette circonstance pour annoncer ta visite. Je me « suis heurtée à une opposition invincible... Je ne pleurais pas, et « je n'avais pas peur. J'évoquais ton image et je te priais tout bas : « Viens, mon aigle fier et noble, viens me fortifier, me soutenir de « ton regard superbe. Ainsi priais-je et ton amour m'a soutenue, ô « mon puissant Siegfried !...

« ... Sept heures sonnent, et toi, mon Dieu et mon maître, tu dois, « être arrivé. Il faut que je te sache près de moi, pour ne pas me « laisser vaincre ; pour ne pas paraître ce que je suis en ta présence, « une enfant...

« ... C'est fini... Mon père me renie, je ne suis plus sa fille.. »

Lassalle terminait la lecture de cette lettre,quand des pas pressés se firent entendre au seuil de la chambre ; la porte s'ouvrit violemment. Hélène parut. La jeune fille s'était sauvée de la maison paternelle et, se sentant incapable de résister plus longtemps aux violences de son père (la lecture des extraits précités de sa lettre dit assez qu'une vive imagination s'alliait chez elle à une volonté faible et sans force), elle venait se réfugier dans les bras de Lassalle. Affolée, elle le suppliait de la prendre, de la sauver de l'inexorable tyrannie paternelle.

Pour son malheur, Lassalle résista aux ardentes supplications de la jeune fille, qu'il adorait,cependant.Il voulait, selon son expression, entrer dans la maison des Dœnniges par la grande porte du mariage. Peut-être espérait-il vaincre, en l'humiliant par cette démarche, l'opiniâtreté du père ? Quoiqu'il en soit, il ne profita pas de l'abandon d'Hélène et... la ramena chez elle.

Rentrée à la maison paternelle, son père mit tout en œuvre pour forcer sa fille à renoncer à Lassalle. L'année précédente, Hélène avait été fiancé à un boïar valaque, le baron Yanko de Racowitza. On la pressa de renouer avec lui.Désespérée, la jeune fille (peut-être humiliée aussi par l'acte de sagesse de Lassalle que peu de femmes seraient disposées à pardonner, faiblit.Elle céda à la violence morale et matérielle et donna son consentement au mariage qu'on lui proposait.

A cette nouvelle, Lassalle entra dans un désespoir terrible. Roulant les projets les plus insensés, il appela à son aide ses amis. La comtesse de Hatzfeld, le colonel Rustow, Bernard Becker, le général hongrois Bethlen, accoururent à Genève. Il avait un instant nourri le projet de pénétrer à main armée chez M. de Dœnniges et d'enlever Hélène de vive force ; puis il y avait renoncé; et maintenant il exhalait à tous les échos les plaintes de son âme blessée, les rugissements de son cœur déchiré par la perte de sa fiancée.

On résolut de faire agir auprès de M. de Dœnniges, tous ceux qui

pouvaient exercer sur lui une pression. Lassalle était resté en excellents termes avec le ministre des affaires étrangères de la Bavière. Il courut à Munich, pour obtenir de lui une démarche pressante auprès du diplomate bavarois ; en même temps, Mme de Hatzfeld courait à Mayence, pour obtenir de l'archevêque, Monseigneur de Ketteler, son intervention ecclésiastique qu'elle croyait pouvoir grandement influer sur la volonté obstinée du père d'Hélène.

Monseigneur de Ketteler, qui, dans un mandement récent, s'était rallié à quelques propositions de Lassalle et nourrissait pour ce dernier une estime très vive, représenta à Mme de Hatzfeld qu'il ne pouvait intervenir dans une circonstance pareille, quelque sympathique qu'il fût à l'agitateur socialiste; Lassalle était juif; pis encore : matérialiste. Pouvait-il, lui, archevêque de l'Église romaine, opposer son autorité apostolique à l'autorité paternelle, pour favoriser le mariage d'un juif révolutionnaire? Il n'y eût eu qu'un moyen — impraticable — d'aboutir : la conversion officielle de Lassalle au catholicisme.

Lassalle fut plus heureux à Munich. Il emporta une lettre du ministre des affaires étrangères qui devait, espérait-il, décider M. de Dœnniges à lui laisser voir Hélène. Car il espérait tout d'une entrevue. Il était convaincu qu'il n'aurait qu'à se montrer, pour faire rompre Hélène avec tous ses nouveaux engagements. Mais arrivé à Genève, Hélène refusa de le voir. Telle fut du moins la réponse de M. de Dœnniges, qui en réalité, l'en empêcha. Hélène a raconté depuis que la vue de Lassalle eût suffi pour la ramener dans ses bras. Lassalle envoya deux de ses amis, le colonel Rustow et le général Bethlen. Hélène leur déclara de vive voix qu'elle renonçait à Lassalle et leur remit une lettre pour lui, dans laquelle elle affirmait qu'elle épousait de son plein gré Yanko de Racowitza. Alors la douleur de Lassalle ne connut plus de bornes. Il demanda une réparation à M. de Dœnniges. Ce fut Yanko de Racowitza qui releva la provocation, et un duel fut arrêté.

Il eut lieu le 28 août, à Carouge. Les témoins étaient : pour Racowitza, le docteur Arndt et le comte Kaiserlink ; pour Lassalle, le colonel Rustow et un proscrit allemand, mort l'an dernier, Jean Philippe Becker. Au premier coup de feu — avant que le signal fût donné, assurent les amis de Lassalle — Lassalle tomba frappé d'une balle dans le ventre. Il put encore gagner l'hôtel Victoria, où il mourut après trois jours d'atroces souffrances, au milieu de ses amis éplorés.

Mme de Hatzfeld voulut faire reposer en terre allemande le corps de son ami, qu'elle ramena pieusement par le Rhin — et ce convoi funèbre fut un convoi triomphal. De toutes parts, les populations accoururent dans les villes où devait passer le cercueil, et faisaient

retentir les échos de leurs acclamations funèbres. Toute l'Allemagne ouvrière prit le deuil. A Mayence, le clergé catholique lui même, sous la pression des ouvriers catholiques, vint processionnellement au devant du cercueil de ce juif et de ce révolutionnaire. Le gouvernement s'émut, et pour mettre un terme à des manifestations qui se propageaient de proche en proche, il fit saisir le cercueil par la police au nom de la famille et le dirigea sur Breslau, où il fut enterré dans le cimetière israélite.

Jamais révolutionnaire ne fut tant pleuré.

« Dans les principales villes, dit Laveleye, les associations ouvri-
« ères voulurent honorer sa mémoire par des cérémonies funèbres,
« où il fut présenté comme le martyr et le saint du socialisme.
« L'impression fut si profonde, que beaucoup de gens du peuple
« crurent et croient encore qu'il reviendrait dans sa gloire pour
« présider à la grande révolution et à la réorganisation de la
« société (1). »

Ainsi mourut Ferdinand Lassalle — à 39 ans !

IV

Dans les pages qui précèdent, nous avons dû nous borner à énumérer les écrits socialistes de Lassalle sans le analyser, car cette analyse nous eût entraîné trop loin. D'ailleurs, ils sont en cours de publication dans la *Revue*; nos lecteurs pourront voir par eux-mêmes quelle profondeur de pensée et quelle puissance scientifique décèlent ces écrits de circonstance, composés à la hâte et dans la chaleur du combat. Sans doute, selon la remarque de Laveleye, ce sont œuvre de polémique, non de science pure. Mais quelle ampleur de vues ; quelle variété de sujets sur lesquels Lassalle, en quelques lignes, projette une lumière saisissante, dans ces pages fiévreuses, écrites entre deux meetings, dans une chambre d'hôtel. Si, comme il en avait l'intention, il eut pu écrire l'œuvre systématique qu'il rêvait, sa gloire scientifique serait sans rivale, car il n'y a jamais eu d'écrivain socialiste synthétique au même degré que lui. Cependant, même ainsi informe, disparate, ébauche par jets, d'improvisation, son œuvre est encore digne de prendre place au premier rang. *Primus inter pares*. Son *Capital et Travail*, 300 pages composées et écrites en quelques jours, peut se comparer à n'importe quel ouvrage de plus longue haleine, médité à loisir et écrit dans le silence profond du cabinet.

Dans le public français, Lassalle n'a pas conquis la place qui lui était due, malgré le caractère de son génie, plutôt francais qu'Allemand. Par sa forme vive et légère, où les idées spéculatives les plus

---

(1) Laveleye : Le *Socialisme contemporain*, p. 62.

abstraites sont présentées avec clarté et concision, sa facture littéraire le rapproche des écrivains de notre pays. Sa pensée, comme j'ai eu l'occasion de le faire remarquer dans la première partie de ce travail, est également voisine de la pensée française. Il nourrissait une vive admiration pour notre révolution, notre littérature en général et pour la littérature socialiste française en particulier. Il disait hautement, sans fausse honte, que la France est la véritable initiatrice du socialisme en Europe et citait souvent nos auteurs. C'est peut-être à tout cela qu'il doit d'avoir été peu populaire dans les milieux socialistes français où l'on a surtout exalté Marx aux dépens de tous les autres socialistes.

Les disciples de Marx, suivant d'ailleurs en cela l'exemple du maître (1), ont voulu que Lassalle procédât exclusivement de Marx, dont il aurait vulgarisé, en s'en attribuant l'honneur, quelques propositions générales, d'ailleurs atténuées et souvent dénaturées ;— ils ont voulu, en un mot, réduire le grand agitateur socialiste au rôle d'élève infidèle de Marx. Ceux-là oublient que si Lassalle eût été ce pâle copiste sans originalité, ce n'est pas Marx, qu'il eût mis à contribution, mais Rodbertus, son ami ; ils oublient que Marx n'a pas droit à la priorité de la plupart de ses propositions, formulées avant lui par Rodbertus (2). Dès 1840, par exemple, Rodbertus définissait l'accumulation capitaliste « plus-value du travail », ou « travail non payé,» et ajoutait cette observation, que, « en société capitaliste, la part du travail diminue en raison de sa productivité.» — « Observation profonde, dit Malon dans son *Histoire du Socialisme*, qui est le fondement de l'antagonisme des classes dans l'actuel régime économique. » Dès ses jeunes ans, Lassalle fut en correspondance avec Rodbertus, dont il resta l'ami jusqu'à sa mort. Il eût donc pu puiser à la même source que Marx.

---

(1) Marx écrit de Lassalle, en 1867, dans la Préface de sa première édition du *Capital* : « C'est sans doute dans un but de propagande, que Lassalle, tout en évitant d'indiquer sa source, a emprunté à mes écrits, presque mot pour mot toutes les propositions théoriques générales de ses travaux économiques, sur le *caractère historique* du capital par exemple, sur *les liens qui unissent les rapports, de production et les modes de production*, etc.»

(2) Rodbertus-Jagetzou, ministre de l'agriculture en Prusse en 1848, fut un savant modeste dont le nom n'est pas assez connu. Il s'occupait surtout de philologie, ce qui explique qu'il n'ait pas cherché à poursuivre avec plus de développements les observations économiques pleines de profondeur qui l'ont conduit à formuler avant Marx, quoique dise celui-ci, les principales propositions développées plus tard dans le *Capital*. Rudolf Meyer dans son livre : *Le Combat pour l'Emancipation du quatrième État* (*Die Emancipation Kampf des vierten Standes*) » rétabli la vérité historique sur ce point, que Marx, si dur dans ses accusations de plagiat contre les morts, a trop passée sous silence.

Mais la vérité est que ces trois penseurs ont chacun leur originalité propre et qu'il serait souverainement injuste de vouloir rabaisser la valeur de l'un, pour exalter la supériorité de l'autre.

Lassalle diffère de Marx, et à notre sens, il est par là plus complet, en ce qu'il fait entrer dans le procès de l'évolution, les facteurs moraux et intellectuels que Marx et ses disciples subordonnent étroitement à l'évolution de la forme de travail. Sur ce point, on peut dire que Marx a suivi plus fidèlement Rodbertus que ne l'a fait Lassalle. Ensuite, ainsi qu'on le verra à la lecture des passages de Lassalle où est exposé son plan d'associations coopératives subventionnées par l'Etat, celui-ci attachait une grande importance d'amélioration sociale effective à l'intervention politique des classes ouvrières. Sans repousser l'idée d'une révolution, il admettait qu'on pouvait s'y acheminer, préparer la transformation des conditions du travail, en faisant servir l'Etat, même bourgeois, à la protection des travailleurs.

On a critiqué avec violence son plan de sociétés ouvrières de production auquel l'État actuel ferait l'avance du crédit et des instruments de travail. La critique a toujours beau jeu contre tout projet de réforme quelconque. Une réforme, en effet, si grande fut-elle, ne saurait jamais réaliser entièrement la somme de justice sociale que comporte la conception du nouveau droit élaboré par de nouvelles doctrines sociales ; et du haut de cette conception, qui est un point de vue absolu, partant anti-scientifique, les réformistes sont toujours en défaut. Mais une conception sociale n'a jamais été réalisée dans son ensemble de toutes pièces ; même lorsqu'une révolution a précipité les événements et brûlé les étapes, c'est par une gradation très sensible que les transformations s'opèrent. *Natura non facit saltum.* Cette observation banale est toujours vraie. C'est en plaçant un pied devant l'autre qu'on ouvre la marche. Les sociétés de production subventionnées par l'État eussent été le premier pas en avant — ce pas indispensable sans lequel, pour révolutionnaire qu'on se proclame, on ne saurait bouger de place. Le système de Lassalle était de tous points conforme à celui de Louis Blanc : (1) c'était la liquidation progressive de la Société rendue possible en une génération. Sans doute, cette liquidation, malgré le caractère possible des débuts, ne se fût pas accomplie sans troubles ni perturbation. Sur cette pente, les classes dirigeantes eussent fait leur possible pour enrayer la marche naturelle imprimée par le plan incliné. Mais Lassalle savait qu'aucun progrès.— pacifique ou révolutionnaire —

---

(1) Voir l'exposition que j'ai faite dans la *Revue Socialiste* de novembre 1887, du système des sociétés ouvrières de Louis Blanc.

ne s'accomplit sans efforts, sans résistances acharnées, même en dehors de toute hypothèse de révolution violente; et ce n'est pas lui qui eût reculé devant les conséquences que l'application de ses projets eussent déchainées.

Enfin, on a reproché à Lassalle, dont la pensée fut si large, je ne sais quel étroit particularisme allemand, ses préoccupations nationales. D'autres ont rappelé avec une complaisance perfide, écho des calomnies libérales et progressistes de 1863-64, ses relations avec M. de Bismarck. On a exagéré la portée et l'étendue de ces relations; prétendu que tous deux étaient en conformité d'idées relativement à l'unite allemande et à la politique internationale qui devrait l'assurer. Il n'est pas difficile de réduire à néant ces critiques malveillantes et intéressées.

Il y eut dans Lassalle deux hommes—et c'est là que git sa supériorité géniale : le penseur et l'homme d'action ; le savant et l'homme pratique ; le premier éclairant toujours le second et le dirigeant Le penseur s'affirmait avec une indépendance scientifique parfaite ; mais sur le terrain des faits, de l'expérimentation, l'homme d'action possédait une merveilleuse lucidité d'esprit pratique qui lui permettait de circonscrire ses efforts pour en multiplier la force, et d'appliquer toute sa puissance à la poursuite d'un but déterminé, conforme à la direction de sa pensée philosophique. Le théâtre de son action était l'Allemagne, car il est évident qu'il ne pouvait marcher l'épée au poing à la conquête du monde. Force donc lui était d'approprier ses moyens d'action pratique aux conditions de l'époque et du milieu sur lesquels il se proposait d'agir. Or l'unité allemande—comme l'unité italienne ailleurs—était la préoccupation dominante de son temps et de son pays. Le problème de l'unité allemande le sollicitait et il était forcé de le résoudre, sous peine de se condamner aux déclamations impuissantes ou à l'oisiveté théorique du haut de laquelle les pontifes suffisants peuvent railler à l'aise l'héroïsme de ceux qui descendus en rase campagne, combattent sur le terrain des faits et des dures réalités. Au reste, l'unité nationale d'un peuple était considérée à juste raison, par Lassalle comme un stade de développement indispensable pour atteindre un développement social supérieur. Son patriotisme n'avait donc rien d'étroit, il répondait simplement dans sa pensée à un besoin naturel de son temps.

Pour ses entrevues avec Bismarck, il n y a rien d'étrange à ce que ces deux forces aient désiré se voir et se scruter de près. Lassalle vit donc Bismarck et jugea qu'il n'avait rien à attendre de lui. M. de Bismarck poursuivait à la fois une utopie et une œuvre mauvaise : l'unité allemande par la suprématie de la Prusse, aux dépens de la France, et la consolidation de l'ordre féodal. Lassalle ne pouvait se rallier à ce plan rétrograde et irréalisable ; car malgré les apparences,

l'œuvre de M. de Bismarck craque déjà de toutes parts. De son côté, le Chancelier ne se trompa pas sur le redoutable adversaire quepouvait devenir Lassalle,et il ne lui épargna ni la prison,ni les calomnies.

Quant à leur programme d'unité allemande, qu'on juge un peu s'il y avait rien de commun entre eux : Lassalle aurait voulu que l'Allemagne fît l'Unité italienne, alliée à la France ; que l'Autriche fût écrasée, les nationalités Slaves rejetées du côté de la Russie, les Tchéques, les Madgyars, abandonnés à leur évolution propre ; l'Allemagne aurait basé son unité sur le suffrage universel élisant une assemblée souveraine dans laquelle seraient venus se fondre les intérêts divers des États allemands. C'est tout le contraire qu'a exécuté M.de Bismarck ; il a écrasé la France, fortifié l'Autriche, assujetti l'Allemagne à la suprématie prussienne et établi la caricature d'un parlement sans autorité. Si Lassalle vivait encore, il n'aurait pas assez de malédictions pour le Chancelier de fer...

Nous nous arrêterons ici, cette rapide étude plus biographique que critique n'ayant eu pour but que de rassembler quelques traits de la physionomie si brillante et si sympathique de Lassalle. Nous serions amplement payé de notre travail, si nous étions parvenu à faire partager à quelques-uns de nos lecteurs le respect et l'admiration que nous inspire la vie si bien remplie de ce socialiste, que les survivants ont par trop sacrifié.

GUSTAVE ROUANET.

SILHOUETTE D'UNE SOCIÉTÉ COLLECTIVISTE

Nous ne pouvons donner ici un aperçu détaillé de ce que serait une société organisée suivant les théories et les tendances collectivistes. Nous ne le pouvons, d'abord parce qu'il n'est donné à aucun homme de fixer d'avance, dans tous ses détails, l'organisation de l'avenir, cette organisation devant tenir compte des besoins nouveaux qui pourront surgir, des procédés économiques nouveaux dont nous n'avons peut être actuellement pas la moindre notion et des modifications que l'expérimentation sociale indiquera comme les meilleures ; nous ne le pouvons, ensuite, parce que, fût-il possible de décrire dès à présent, d'une façon complète la société de l'avenir, ce ne sont pas quelques articles qui suffiraient à cette tâche, il faudrait faire un livre et nous n'en avons pas le loisir.

Nous devons donc nous borner à dessiner quelques grandes lignes de l'organisation probable de cette société collectiviste ; et comme la question la plus souvent mise sur le tapis est celle de l'organisation de la propriété, c'est de cette dernière seulement que nous essayerons de donner une esquisse, moins qu'une esquisse, la simple silhouette prise à grands traits. Au surplus, pour une société quelconque, l'organisation de la propriété est comme le squelette de l'organisation sociale toute entière, comme la charpente sur laquelle viennent s'appuyer et se façonner toutes les autres institutions publiques et privées.

Et d'abord, nous n'avons pas besoin de démontrer, n'est-ce pas, que dans le cours des siècles, la propriété a subi de profondes modifications, quant à ses formes et quant aux objets auxquels elle s'applique ? La propriété bourgeoise actuelle n'a été établie en Europe que sur le renversement de la propriété féodale, laquelle elle-même ne fut établie que sur le renversement de la propriété selon la conception romaine (propriété *quiritaire*) dans certains pays, ou sur le renversement de la propriété attribuée au clan ou à la tribu (propriété germanique) dans d'autres pays. La propriété, comme toute chose humaine, a subi beaucoup de révolutions et est, du reste, soumise à la loi générale de l'évolution.

Le collectivisme, nous l'avons dit plus haut, est une sorte de transaction entre le communisme et l'individualisme. Il ne dit pas que *tout* doit être possédé en commun, mais seulement que *certains* objets devraient, pour bien faire, appartenir à la grande collectivité nationale représentée par l'État, tandis que d'autres pourraient appartenir à des collectivités plus circonscrites, telles que la Commune et le groupe professionnel, et d'autres encore rester propriété particulière, individuelle.

Le tout est de savoir ce qui, *dans une société bien organisée*, devrait appartenir à l'État, à la Commune, à la Corporation, à l'individu. Et quand nous disons *une société bien organisée*, nous entendons par là une société où les droits de tous seraient respectés, tous les besoins légitimes satisfaits, toutes les facultés et toutes les aptitudes spéciales poussées à leur plus haut point de développement, et où il n'y aurait place ni pour le paupérisme, ni pour le parasitisme, une société où, au point de vue politique, l'État, la Commune, etc. comprendraient tous les citoyens, et où, au point de vue économique, régnerait l'*ordre dans la production*, l'*équité dans la répartition* et le bien-être général dans la consommation des richesses.

Reprenons rapidement les deux derniers termes que nous venons de souligner.

I. — L'ordre dans la production.

Pour que l'*ordre* règne dans la production, il faut que celle-ci, au lieu de se faire au hasard, sans plan, d'une façon anarchique, comme cela a lieu de nos jours — ce qui, soit dit en passant, est la cause de ce que l'on a appelé la surproduction, le resserrement du marché, les crises, etc. — se fasse suivant un plan d'ensemble, d'après les données de la science en général et de la statistique en particulier, pour établir l'équilibre entre la production et la consommation, et entre la population et les subsistances.

Pour cela, il faut que la direction de la production ou du travail, au lieu d'être individuelle ou d'émaner des particuliers, appartienne à l'administration suprême de la société, c'est-à-dire que l'État ait la propriété de tout l'appareil de la production ou au moins le contrôle sur tout cet appareil, de concert avec les diverses catégories de producteurs, c'est-à-dire avec les groupes professionnels (ou corporations, chambres syndicales, compagnies ouvrières.).

Pour que l'ordre existe dans la production, il faut encore que celle-ci se fasse à l'aide de tous les procédés de la science moderne et permette l'introduction des machines, et ce sans léser les travailleurs sans devenir pour ceux-ci des causes de chômages au moins momentanés ; donc la production en grand se substituant, partout où faire se peut, à la production morcellée ou parcellaire.

II. — L'ÉQUITÉ DANS LA RÉPARTITION.

Pour que l'équité existe dans la répartition des richesses, il faut d'abord que tout ce qui n'est le produit du travail de personne en particulier, tout ce qui est don gratuit de la nature, appartienne à tous et non aux individus ; il faut aussi que ce qui est le résultat du travail de la société entière appartienne à celle-ci et non aux particuliers. Conséquence : toutes les richesses naturelles — et parmi elles le sol et le sous-sol — ainsi que la plus-value donnée à ces richesses par leur voisinage des villes ou centres de population, des routes, des voies navigables, des usines, et autres formes du travail d'ensemble de la société, devraient appartenir à la Société entière, à la Nation, à l'État.

Pour que l'équité existe dans la répartition, il faut ensuite que le travailleur soit propriétaire, à titre personnel, de l'équivalent de son travail personnel, sans que sous forme de profits, bénéfices, intérêts, dividende, droit d'aubaine sous n'importe quel nom, nul ne vienne prendre au travailleur une part de ce fruit de son travail personnel, au nom du droit prétendu du capital. La société doit mettre le capital à la disposition des travailleurs ; pour cela il faut que le travail soit exécuté par association, en mode coopératif, les groupes professionnels ou corporations contractant directement avec la Société, pour l'exécution de tous les travaux et le fonctionnement des services publics de tous genres.

Enfin, pour que l'équité règne dans la répartition des richesses ; il faut que la rémunération du travail ne se fasse plus par des patrons entrepreneurs, employeurs et capitalistes, mais par une entente entre la société (représentée par l'État et les Communes) et les groupes corporatifs ou syndicats des travailleurs. Il convient,en un mot, que la rémunération du travail, les heures de travail, les conditions du travail, etc.,soient débattues entre les représentants de la Société et les collectivités ouvrières. En dehors de cela, nous retomberions ou dans le salariat actuel avec le patronat, ou dans une sorte de salariat collectif avec un patron impersonnel — État ou Commune — comme c'est le cas actuellement pour les employés et ouvriers des voies ferrées de l'État belge ou par ceux du gaz, des eaux, etc. de la commune de Bruxelles avec cette différence pourtant qu'aujourd'hui, en Belgique, l'État et la Commune sont aux mains d'une oligarchie, tandis que dans l'avenir, en tous cas, ils seraient aux mains de tous, par le suffrage universel et la législation directe.

Quant au principe qui servirait de base à la rémunération du travail et par suite à la répartition,entre les travailleurs, des richesses dues à leur travail, il est à supposer que notre conception actuelle

de l'équité et les nécessités pratiques feraient qu'au début ce principe serait celui-ci : égalité de part à égalité de travail, en d'autres termes : *à chacun selon ses œuvres.* Pour estimer la valeur de l'œuvre ou du service, tenir compte en général du temps de travail, et aussi de la répugnance ou du danger de certains travaux particuliers, de leurs difficultés spéciales, etc.

Ce principe essentiellement individualiste encore — serait, du reste, tempéré par l'intervention sociale pour l'éducation des enfants et des jeunes gens (y compris l'entretien et la nourriture et par l'organisation sociale de l'assistance des infirmes et malades, de la retraite pour les travailleurs âgés, etc. Mais, peut-être un jour, la pratique de la solidarité et l'éducation intégrale développant les facultés altruistes et amenant un degré supérieur de moralité, d'une part, et la production en grand par le machinisme amenant une surabondance inouïe de richesses disponibles, d'autre part, la répartition des richesses pourrait-elle se faire suivant la formule communiste : *à chacun selon ses besoins.*

Nous avons essayé de dégager les principes généraux qui pourraient servir de bases à l'organisation de la propriété dans une société collectiviste. Cherchons à présent, à grands traits toujours, à nous faire une idée — au moins approximative — de la façon dont la gestion des biens meubles et immeubles serait répartie entre les divers grands rouages de cette société ; en d'autres termes, quels biens seraient propriété de l'État, quels de la Commune, quels de la Corporation et quels de l'Individu.

III. — Sol, sous-sol et grands services publics.

La terre, qui est le fonds commun dont l'humanité tire sa subsistance et la source passive de toute richesse, devrait être la propriété collective de la société entière, donc de l'État. Presque tous les socialistes — notamment Pecqueur, Colins, De Potter, De Keyser, et plus récemment Henry Georges, Wallace, et Émile de Laveleye dans une étude publiée dans la *Fortnightly Review* — ont suffisamment démontré comme quoi l'aliénation du sol aux particuliers engendre la misère et le désordre social, et pourquoi la terre devrait être la propriété collective de tous. Nous ne nous arrêterons pas ici à cette démonstration, que nous avons, du reste, faite ailleurs, dans les Rapports que nous avons présentés autrefois aux Congrès de l'Association internationale des travailleurs. Nous ajouterons, encore qu'avec la terre, devrait appartenir à la nation tout ce qu'exige l'exploitation agricole, les fermes et tout l'outillage des diverses cultures, d'après la conception de Colins.

Mais ici se posent deux questions capitales, que nous ne pouvons cependant qu'indiquer en ce moment (nous les avons discutées ailleurs) :

1° Le sol étant devenu propriété sociale, faudrait-il que l'État l'affermât à bail, soit à des particuliers, soit à des associations de travailleurs agricoles ? Ou bien serait-il préférable que le sol fût exploité directement, en grand, suivant des vues d'ensemble et une direction unitaire, par l'État lui-même, comme un grand service public national, — l'État ayant toujours, bien entendu, à s'entendre avec les syndicats de travailleurs agricoles, pour l'exécution du travail. Nous inclinons quant à nous, pour l'exploitation unitaire du sol par l'État, de concert avec les syndicats agricoles.

2° Si la nationalisation du sol parait immédiatement réalisable dans les pays où la terre est concentrée aux mains de quelques grands propriétaires fonciers (comme les *landlords* anglais ou les compagnies de capitalistes qui accaparent le sol aux États-Unis), ne faudra t-il pas, dans les pays de petite propriété rurale, faire précéder la nationalisation du sol, de périodes transitoires durant lesquelles la terre serait d'abord simple propriété collective d'associations agricoles, puis domaine communal, comme les *allmends* de la Suisse ? Ou bien le mouvement actuel de débâcle de l'agriculture morcellée et de la petite propriété rurale, ruinées par l'usure, l'hypothèque et la concurrence des blés de l'Inde et de l'Amérique, avec l'expropriation du paysan propriétaire qui s'ensuit, sera-t-il tellement rapide que ces voies de transitions seront superflues ? Ces questions posées, reprenons notre énumération.

A la nation appartiendrait aussi tout ce qui est attaché au sol ou au sous-sol et qui exige une direction unitaire ou d'ensemble : les mines, les carrières, les forêts, les routes, les voies ferrées, les lignes télégraphiques et téléphoniques, les canaux et rivières, les lacs et étangs, les navires et paquebots, les pêcheries maritimes et fluviales, etc. avec tout ce qui est nécessaire à leur exploitation.

A l'État, incomberaient tous les services publics nationaux, même et surtout ceux que l'État actuel perd à peu près de vue : l'Instruction publique à tous les degrés, l'Hygiène et la Médecine, la Bienfaisance (pour les malades, infirmes, aliénés, etc.), deviendrait l'objet de ministères particuliers ; et tous les édifices, instruments, collections, etc., ressortissant à ces divers départements, deviendraient, dès lors, propriétés de l'État.

Parmi ces services publics nationaux, signalons la Banque et aussi les grands bazars et les magasins de produits étrangers, qui sont généralement aujourd'hui des propriétés privées. Signalons encore le service de la Statistique qui, dans une société bien orga-

nisée, sera l'un des plus importants, des plus nécessaires, car c'est de lui que dépendra tout le fonctionnement économique de la société.

IV. — Biens laissés par les générations antérieures.

A l'État reviendrait aussi la propriété des biens quelconques laissés par les générations passées, c'est-à-dire, soit les biens de tous ceux qui meurent sans enfants, si l'héritage en ligne directe était seul maintenu, comme le réclament certains réformateurs sociaux, — soit les biens de toute personne décédée sans testament, soit seulement les biens de ceux qui meurent sans enfants et *ab intestat* comme le demande l'école colinsienne, — soit tous les biens des défunts, si l'héritage et le droit de tester étaient tous deux abolis, comme le réclamaient Bakounine et les ouvriers suisses au Congrès international de Bâle et, avant eux, l'école saint-simonienne.

V. — Batiments d'habitation.

Certaines écoles socialistes pensent que tous les immeubles devraient appartenir à l'État. D'autres en attribuent la propriété à la Commune.

Nous pensons que la Ville ou la Commune devrait, non seulement devenir propriétaire de toutes les maisons sises sur son territoire, mais encore s'occuper de faire bâtir de nouvelles maisons, construites conformément aux règles de l'hygiène, de l'art architectural, du bon goût et de toutes les commodités de la vie, à l'instar du Palais social du Familistère de Guise, par exemple. Ici le collectivisme pourra largement utiliser les travaux d'architectonique de l'école phalanstérienne.

VI. — Services publics locaux.

Ces services incombant à la Commune, tous les objets y afférents deviendraient propriété communale. Outre les services publics déjà communalisés en certains endroits — tels que le gaz, les eaux, les pompes funèbres, à Bruxelles, — signalons comme devant de préférence se trouver entre les mains de la Commune: le service de l'alimentation publique et du vêtement, — le théâtre, — la voirie locale et le service des voitures publiques, tramways, etc., etc.

Maintenant que nous avons vu à qui serait attribuée, dans une société collectiviste, la propriété de la terre, des immeubles (y compris les immeubles par destination), et de tout ce qui a trait aux services publics en général, tant nationaux que communaux. Jetons à présent un coup d'œil sur ce que deviendrait probablement, dans une pareille société, la propriété des machines, de l'outillage et en

général des instruments de travail et de la rémunération due au travail.

VII. — Outillage commercial.

Le commerce ou service de l'échange des denrées et objets de consommation de tout genre, deviendrait un des plus importants services publics. Les intermédiaires parasites, contre lesquels réagissent déjà de nos jours les sociétés de consommation, seraient supprimés et avec eux la concurrence commerciale, les fraudes et les sophistications qui en résultent.

On peut considérer les sociétés coopératives locales, boulangeries, etc., comme l'embryon du service public commercial *local*, et la Fédération récemment fondée entre ces diverses groupes coopératifs, dans chaque pays, comme l'embryon du service public commercial *national*.

C'est assez dire que, suivant l'importance du service commercial, il y aurait une répartition à faire entre ce qui revient à l'État et ce qui revient à la Commune.

Tout l'outillage du grand commerce national et international, tout l'outillage de ces grands bazars centraux, les magasins de commerce pour la nation entière, appartiendrait à l'État, avec toutes les machines et appareils nécessaires.

D'autre part, l'outillage commercial local, les bazars locaux, seraient des biens de la Commune, également avec tous leurs accessoires.

Les docks et entrepôts des ports de mer, qui sont dès à présent des propriétés de l'État, et les halles publiques, qui sont dès à présent des propriétés de la Commune, constituent des acheminements vers l'état de choses que nous venons d'indiquer.

VIII. — outillage industriel

Pour l'outillage industriel, les machines et les matériaux de production, les instruments de travail proprement dit, quatre cas peuvent se présenter :

1° Ces objets devraient être propriété nationale pour toute industrie devenue service public national ; et telles sont les industries qui constituent un monopole naturel (exemple, les carrières et les charbonnages) et toutes les grandes industries qui peuvent être considérées comme des fonctions sociales, parce qu'elles créent les matières brutes nécessaires aux industries locales (exemples, les hauts fourneaux et la métallurgie, la filature et le tissage, etc., etc.).

2° Ces objets peuvent être propriété communale quand ils répondent à des travaux publics locaux, à une industrie locale érigée en service public (matériel de l'abattoir et de la boucherie, du gaz, etc.).

3° Ces objets peuvent être propriété collective du groupe industriel ou Corporation (chambre syndicale, compagnie ouvrière, etc.) quand ils ne constituent pas un monopole naturel, qu'ils ne peuvent pas encore s'ériger en service public et que, cependant, l'industrie est exercée en groupe et non par des artisans isolés. Seulement, dans ce cas où l'instrument de travail serait propriété collective de la Corporation et non de la Commune ou de l'État, l'administration sociale représentée par la Commune er l'État n'en conserverait pas moins un contrôle sur la production, dans l'intérêt de la société tout entière. Ajoutons que le groupe corporatif devrait jouir de la personnification civile.

4° Enfin, certains objets exigus et de peu de valeur, certains petits outils, peuvent rester sans inconvénient propriété individuelle du travailleur, s'ils ne servent qu'à un travailleur ou à une industrie privée qu'un homme peut exercer seul ; exemples : les aiguilles et le dé du tailleur, les ciseaux du coupeur, le composteur du typographe, les pinceaux de l'artiste peintre, etc.

A ce propos, deux remarques :

1° A part cette dernière exception, les instruments de travail doivent être propriété collective, soit de l'État, soit de la Commune, soit de la Corporation ;

2° Cette propriété collective, à cause du machinisme et de la production en grand, tendra de plus en plus à passer de la Corporation à la Commune, et même de la Commune à l'État, au fur et à mesure que l'industrie particulière prendra davantage le caractère de service public national ou même international ; de sorte que la nationalisation de tout l'outillage industriel paraît devoir être le point ultime de l'évolution collectiviste, même lorsque celle-ci a pour point de départ le groupe corporatif ou la Commune. Pour la Fédération internationale des États, cette propriété nationale deviendrait même en réalité internationale, humanitaire.

IX. — Rémunération du travail.

Par rémunération du travail nous entendons la valeur reçue par chaque travailleur, nous ne dirons pas pour son produit (car le produit étant presque toujours une œuvre collective dans l'industrie moderne, appartient dès lors de droit à la collectivité productrice), mais pour sa part de force musculaire et nerveuse, d'efforts corporel et intellectuel, consacrés à la confection du produit. Cette rémunération du travail doit être la propriété individuelle du travailleur, que cette rémunération soit, du reste, reçue en espèces sonnantes, en marchandises, ou en bons de circulation ou de consommation

représentant la valeur des produits, c'est-à-dire les temps de travail socialement nécessaire pour créer ce produit.

Par conséquent aussi, les objets de consommation, une fois qu'ils ont cessé d'être de simples produits exposés dans les bazars publics ou déposés dans les magasins généraux ou locaux par les groupes industriels, par la Commune ou par l'État, ces objets de consommation privée, tels que meubles, vêtements, aliments, ornements, livres, objets d'art, etc., deviennent également des propriétés individuelles.

Telle est la part irréductible de propriété individuelle que nous paraît nécessairement comporter toute société collectiviste.

Il nous resterait à voir à présent comment fonctionnerait cette société dont nous venons de tracer à grands traits la silhouette, et surtout comment s'y opéreraient la production, la répartition, l'échange et la consommation des produits. C'est ce que nous essaierons dans de prochains articles. En attendant, que nos lecteurs nous permettent de les renvoyer au livre de Schaeffle, intitulé la *Quintessence du socialisme*, ainsi qu'à l'opuscule sur « l'*organisation des services publics dans la société future* », que nous avons publié il y a quelques années et dont une traduction a paru en Hollande, avec quelques excellentes ajoutes de Domela Nieuwenhuis, sous le titre : *De toekomstige inrichting der Maatschappij.*

(*A suivre*). C. DE PAEPE.



HENRY GEORGES
ET LE COLLECTIVISME AGRAIRE

Le prudhommesque auteur de *Jérôme Paturot à la recherche d'une position sociale* et des *Études sur les réformateurs contemporains*, M. Louis Reybaud, puisqu'il faut l'appeler par son nom, écrivait pontificalement, en 1853, dans le *Dictionnaire d'économie politique* : « Le socialisme est mort, parler de lui, c'est prononcer une oraison funèbre ». Moins de vingt ans après, l'*Association internationale des travailleurs* et la Commune de Paris avaient répondu comme il convient à l'imprudente affirmation du collaborateur de M. Maurice Block.

En 1871, après l'écrasement du Paris républicain et socialiste, Thiers, ayant du sang jusque par-dessus ses cheveux blancs et tout fier du massacre « de tout un peuple », déclara à son tour que, cette fois, « c'était bien fini ». Le socialisme n'était même pas une opinion pour le « sinistre vieillard, » mais simplement « une maladie passagère » dont la France, grâce à la saignée d'avril-mai 1871, était définitivement guérie.

Les idées que ces gens-là tuent se portent assez bien. Le socialisme, enterré par les Reybaud et les Thiers, est plus vivant, plus formidable que jamais. « Le socialisme, dit Emile de Laveleye (1), « s'est propagé sous des formes diverses d'une façon prodigieuse. « Sous sa forme violente, il s'empare de l'esprit de presque tous les « ouvriers engagés dans l'industrie ; en ce moment même, il envahit « la campagne... Sous une forme scientifique, il transforme l'économie politique : sous la forme de socialisme d'Etat, il siège dans les « cabinets des pasteurs de l'Eglise catholique et plus encore dans « ceux des ministres des divers cultes protestants. »

En effet, le socialisme est partout. Ainsi que nous l'avons dit

(1) E. de Laveleye : *Le Socialisme contemporain*, Introduction.

ailleurs (1), les idées nouvelles, avant d'entrer dans les faits, passent par trois phases d'épreuves : elles sont d'abord ridiculisées, ensuite persécutées ; puis, lorsqu'elles deviennent enfin irrésistibles, les ennemis d'hier s'en rapprochent perfidement pour en donner des contrefaçons.

Le socialisme en est déjà à la troisième phase. Or s'il a triomphé des moqueries et des persécutions, ce n'est pas pour se laisser escamoter. Les réformes à dose homéopathique que préconisent quelques pasteurs chrétiens, et que tentent quelques ministres d'Etat, ne donnent pas le change aux intéressés.

Jamais, au contraire, les revendications populaires n'avaient été si conscientes, si incompressibles et si vastes. Jamais les théoriciens éloquents ne furent plus écoutés.

De cette dernière affirmation, Henry Georges fournit une preuve éclatante. C'est la première fois, depuis Benjamin Franklin, qu'un écrivain américain est arrivé à cette notoriété universelle. Pourtant Henry Georges, n'est pas un de ces génies ou même de ces grands talents qui forcent la renommée. Ce n'est pas non plus l'originalité ou l'audace de la pensée qui chez lui a pu frapper soudainement l'opinion publique. Il se tient à un point de vue spécial purement réformiste et nullement nouveau (2), n'est un novateur ni en philosophie, ni en politique,ni en économie.

Il n'a à son actif, ni les découvertes sociologiques de Saint-Simon, de Fourier ou de Robert Owen, ni la puissance philosophique d'Auguste Comte, ni la forme brillante de Louis Blanc, ni les étincelances de Proudhon, ni l'accablante force critique de Karl Marx, ni l'irrésistible impétuosité de Lassalle, ni la merveilleuse odyssée de Bakounine, ni le génie politique et le long martyre de Blanqui ; de tout cela est loin le socialiste californien, qui est resté, pour l'idée et pour la forme,dans les sentiers battus et communs.Et pourtant, plus vite que les grands maitres du Socialisme et de la Révolution il est arrivé à une célébrité universelle. Cela nous autorise bien à dire que le succès rapide, éclatant d'Henry Georges est dû, pour une grande part, à l'irrésistible poussée des revendications populaires dont il est l'un des plus entreprenants porte-drapeau

I

L'auteur de *Progress and Poverty*, n'en est que plus intéressant à étudier ; l'homme d'ailleurs en vaut la peine. Car c'est un *homme*

(1) Préface de l'*Histoire du Socialisme*, Zurich, 1879.

(2) La Dedicace qui ouvre *Progress and Poverty* en fait foi ; elle est ainsi conçue : *A ceux qui voyant le vice et la misère naitre de l'inégale distribution de la Richesse et des privileges sentent la possibilité d'un état supérieur et voudraient lutter pour l'obtenir.* C'est aussi modeste et aussi général que possible.

que nous avons devant nous. Un homme de jugement et de volonté, actif, passionné, persévérant, sachant bien ce qu'il veut et comment l'obtenir. Sachant, qui mieux est encore, porter toute sa pensée, tous ses efforts, sur un but unique, ardemment et longuement poursuivi. Il a, selon la belle formule d'Alfred de Vigny, compris la vie comme une pensée de jeunesse réalisée par l'âge mûr. Avec cela, écrivain de talent, orateur éloquent, militant infatigable. C'est là son apport considérable ; par là il a mérité que la consécration européenne auréolât de gloire sa popularité américaine.

D'où vient donc cet heureux conquérant de l'opinion ?

Henry Georges est né à San Francisco, il est, dit-on, d'origine irlandaise ; il est en tous cas l'un des chefs du grand parti socialiste irlandais de l'Amérique du Nord, qui, par le *Parti du travail* (*Labor Party*) et les *Chevaliers du Travail* (*Knights of Labor*) a groupé plus d'un million de militants actifs. (1)

Henry Georges est américain de caractère et de procédé, dourtant, ainsi que l'a dit avec raison son compatriote Laurence Gronlund,

---

(1) Le socialisme américain contemporain est subdivisé en quatre éléments principaux :

1° *L'élément amérlcain* qui a sa part d'influence chez les *Chevaliers du travail* et qui a produit les puissantes organisations de la *Broderhood of engineers* (la *Fraternité des mécaniciens*) exclusivement professionnelle, mais presque aussi puissante que les *Chevallers du travail*, des *Greenbackers*, dont le but est surtout l'abolition des gros monopoles et la réforme financière et les *Grangers*, organisation agricole analogue aux *Cheraliers du travail*. Au même élément appartiennent surtout les *Trade's Unionistes* et les *Souverains de l'industrie*.

2° *L'élément allemand* qui s'inspire des doctrines de Karl Marx et compose en grande majorité le *Parti ouvrler soelaliste* (*Socialist Labor Party*) en tête duquel nous trouvons, avec les allemands Schewitsch et Justus Schwab, le distingué écrivain socialiste américain Laurence Gronlund, l'auteur de *The coopérative commonwealth* (La République sociale) ;

La plupart des groupes anarchistes se recommandent aussi de l'élément allemand, par Johann Most qui est plutôt d'ailleurs un révolutionnaire exaspéré qu'un anarchiste.

3° *L'élément irlandais* dont il sera amplement question dans cette étude.

4° *L'élément françals* qui, par la propagande fouriériste de 1838-1843 implanta concurremment avec les disciples de Robert Owen, le socialisme en Amérique et qui eut encore quelque action, par les proscrits après 1851 et 1871, n'a plus aucune influence depuis l'amnistie de 1880. Depuis surtout la mort du regretté Claude Pelletier, ancien député, proscrit de 1851, et le sympathique auteur d'*Atercratie* et d'un essai de *Dictionnaire socialiste*, et depuis le retour en *France* de Frédérick Tufferd ancien rédacteur de l'*Union républicaine* et du *Socialiste*.

L'orateur du parti français, véritable tribun populaire, le citoyen Drury ouvrier sculpteur, proscrit de 1871 est resté à New-York, il est très agissant et très écouté du public socialiste révolutionnaire international qui voit en lui un de ses chefs. Par son ami Justus Schwab Drury fraye volontiers avec les groupes allemands les plus révolutionnaires des États-Unis et (fait à noter) les plus fidèles commémorateurs de la Commune de Paris.

dans sa *Coopérative commonwealth*, il écrit beaucoup plus pour l'Irlande et pour l'Angleterre que pour son propre pays. Cela vient sans doute de ce qu'il commença sa carrière littéraire à l'époque où Michel Davitt, le fondateur de la *Ligue de la terre* (Land League) prêchait en Irlande la nationalisation du sol (1).

Les commencements du grand agitateur californien furent laborieux et pénibles. Henry Georges est un fils de prolétaire ; il était mousse à l'âge de quinze ans, puis devint ouvrier typographe. Ce ne fut pas pour longtemps. A force de travail, il était devenu un économiste original et érudit, un écrivain mouvementé et entraînant.

Il se fit donc journaliste et traita surtout les questions agraires. C'était en 1869. Il publia une brochure intitulée : *Our Land and our Policy* (Notre sol et notre politique).

Plusieurs de ses théories économiques, dit Émile de Laveleye (2), celles par exemple, sur les lois du salaire, de l'intérêt et de la population, sont dues à une généralisation trop hâtive et de ce qu'il avait vu en Californie, où primitivement il y avait du terrain fertile et produisant des métaux précieux, où les moindres établissements devenaient rapidement des villes considérables et où le colon arrivait en même temps que la locomotive.

En 1874, Henry Georges publia une seconde brochure *The land question* (La question du sol). Dans cet ouvrage il s'adressa surtout aux meneurs irlandais, les invitant à se déclarer ouvertement pour la nationalisation du sol, à abandonner le terrain étroit du nationalisme, pour entrer dans une grande armée socialiste et se gagner ainsi les sympathies du prolétariat anglais. Henry Georges s'empressa d'ajouter que la nationalisation de la terre est tout autant à l'ordre du jour en Amérique où la propriété se monopolise rapidement, qu'elle peut l'être en Angleterre et en Irlande.

Notons ici en passant que, pour Henry Georges, il semblerait que le monde a pour limites l'Angleterre et l'Amérique : ce n'est jamais que dans ces deux pays qu'il cherche les exemples. C'est là un travers qu'il partage avec le plus grand nombre des écrivains anglo-américains.

Quoi qu'il en soit, ses premiers travaux ne paraissent pas avoir eu un grand retentissement. Le collectivisme agraire n'était pas encore mûr en Amérique bien qu'il y eut eu de brillants antécédents. Je veux parler du *Parti agrarien américain* fondé dans les premières années du siècle, et qui fut surtout florissant de 1830 à 1848 lorsqu'il eut Th. A. Devyr pour chef et W. L. Mackensie, Mike Walsh,

---

(1) Frédérick Tufferd, article cité.

(2) Emile de Laveleye : *Le Socialisme comtemporain*, 4e édition, page 337.

L. S. Manning, G. Windt, etc., pour propagateurs et pour tribuns.

On nous saura gré de donner ici, par un extrait topique, une idée de la forme éloquente dont Devyr savait développer son collectivisme agraire, alors connu sous le nom de *Agrarianisme* :

« Si vous aliénez le sol, nos descendants s'efforceront en vain de se soustraire au salariat, à la triste condition mercenaire. Il n'y aura point de champs qu'un capitaliste n'aura marqué de son sceau, où il n'aura planté sa borne ; et le sort des générations futures ira toujours *empirant*. Nos neveux en lisant l'histoire de leur patrie, apprendront qu'il fut un temps où leurs ancêtres auraient pu empêcher le *monopole de la terre*, sauver le patrimoine de leurs enfants, et le transmettre à leur postérité. Que diront nos héritiers en voyant que nous ne leur avons transmis que *la misère et la servitude* ?

« Richesse et pauvreté ; dettes et intérêts rongeurs : procès et frais de justice ; dépôts de mendicité pour les travailleurs qui ont produit en leur vie *cent fois plus qu'ils n'ont consommé*, tandis que ceux *qui n'ont jamais* mis la main à l'œuvre, habitent des hôtels somptueux, des résidences princières ; geôles et potences pour ceux que la nécessité inexorable a poussés au mal, tandis que tant d'ignobles fripons, comptent parmi les grands propriétaires honnêtes et respectés ,... le riche devenant chaque jour plus riche, tandis que le pauvre devient toujours plus pauvre. *Voilà les conséquences nécessaires du monopole* de la terre (1). »

C'est saisissant de vérité, et l'événement a justifié les prévisions des *Agrariens* américains. Ils n'étaient pas, d'ailleurs, les seuls à prédire ainsi des crises industrielles à l'individualisme yankee. Dans une lettre datée du 23 mai 1857 et adressée à un Américain, l'historien anglais Macaulay disait :

« Votre destinée est écrite, quoique conjurée pour le moment par des causes toutes physiques. *Tant que vous aurez une immense étendue de terre fertile et inoccupée*, vos travailleurs seront infiniment plus à l'aise que ceux du vieux monde, et, sous l'empire de cette circonstance, la politique de Jefferson ne produira peut-être pas

(1) Parmi les précédents collectivistes de l'Amérique du Nord, on ne fait entrer ici en ligne de compte, ni les communautés bibliques *shakers, perfectionnistes, zoaristes, rappistes, inspirationnistes, euphratistes. etc.)*, ni les quarante-trois tentatives de phalanstères fouriéristes, ni les établissements owéniens, ni la communauté icarienne, parce que ce ne sont là, en somme, que des entreprises coopératives, faites par des groupes particuliers et n'ayant rien de commun avec le collectivisme moderne qui présuppose l'initiative et l'action de l'Etat. ainsi que le comprenaient les *Agrariens* de Devyr et que l'ont compris tous les théoriciens collectivistes européens, Pecqueur, Colins, Louis Blanc, Lassalle. De Keyser, De Paepe, etc.

de désastres ; mais le temps viendra où la nouvelle Angleterre sera aussi peuplée que la vieille Angleterre. Chez vous, le salaire baissera et subira les mêmes fluctuations que chez nous. Vous aurez vos Manchester et vos Birmingham, où les ouvriers par centaines de mille, auront assurément leurs jours de chômages. Alors se lèvera pour vos institutions le grand jour de l'épreuve. »

En 1871, « les jours de l'épreuve » annoncés par Macaulay étaient commencés, et Henry Georges vit bien que dans de telles circonstances le succès couronnerait sa persévérance à réclamer une transformation collectiviste de la forme d'appropriation du sol.

Dans cette conviction, il accepta une très modeste position officielle et se mit à travailler au grand ouvrage qui devait fonder sa réputation.

C'est en 1879 que parut à New-York le *Progress and Poverty* (Progrès et pauvreté), qui a eu non seulement en Amérique, mais encore en Europe, un si grand retentissement et qui, en peu d'années, a eu plus de cent éditions, tant en Amérique qu'en Angleterre (1).

Depuis le *Que faire* ? de Tchernichewsky, jamais livre socialiste n'avait eu un tel succès ! Nous devons donc, avant d'aller plus loin, donner une analyse sommaire de cette œuvre célèbre ; ce sera en même temps faire connaître les idées d'Henry Georges, dont nous aurons ensuite à raconter le rapide développement.

II.

Progrès et Pauvreté est l'œuvre capitale d'Henry Georges. Dans ces 550 pages in-8 (2) est contenue toute la doctrine du célèbre socialiste californien.

L'auteur relève alors la grande contradiction économique moderne, en vertu de laquelle l'accroissement des forces productives n'aboutit qu'à la monopolisation de la richesse sociale et à la paupérisation toujours plus intense, plus inexorable, plus intolérable des masses ouvrières. Sa critique sociale, sans être aussi émouvante que celle des Sismondi, des Adolphe Blanqui, des Eugène Buret, des Michel Chevalier, est incisive et frappante :

« Si un homme du siècle dernier, dit-il, un Franklin ou un Priestley, avait vu, dans une vision, le bateau à vapeur prenant la place du bateau à voile, la locomotive celle de la voiture, la mois-

(1) La librairie Guillaumin vient de publier une excellente traduction française par M. P.-L. Le Monnier, sur l'édition de 1886. Voici les titre et sous-titre de l'ouvrage dans leur intégralité : **Progrès et Pauvreté**, *enquête sur la cause des crises industrielles et de l'accroissement de la misère au milieu de l'accroissement de la richesse.* LE REMÈDE. (Paris. Guillaumin 1887).

sonneuse celle de la faucille, la batteuse celle du fléau ; s'il avait entendu le bruit des machines qui, obéissant à la volonté humaine et satisfaisant les désirs humains, ont une puissance plus grande que celle de tous les hommes et les bêtes de somme réunies ; s'il avait vu les arbres des forêts transformés en bois travaillés, en portes, châssis, volets, boîtes ou barils,, presque sans que la main de l'homme y ait contribué ; des machines fabriquer des bottes et des souliers en moins de temps qu'il n'en fallait à un savetier pour remettre une semelle ; s'il avait vu marteler à la vapeur les arbres énormes des machines, les ancres puissants des vaisseaux, ou découper délicatement des ressorts de montres ; s'il avait vu le foret en diamant creusant dans le cœur des rochers, et les huiles minérales remplacer l huile de baleine ; s'il avait pu concevoir l'énorme économie de travail résultant des améliorations apportées dans les moyens de communication et d'échange, voir les moutons tués en Australie et mangés frais en Angleterre, l'ordre donné dans l'après-midi par le banquier de Londres exécuté à San-Francisco dans la matinée du même jour : s'il avait enfin entrevu lès centaines de milliers de progrès dont ceux-ci ne font que suggérer l'idée, quelle conclusion en aurait-il tiré sur la condition sociale de l'humanité ?

Cette conclusion se devine, l'homme du dix-huitième siècle aurait vu comme couronnement de tant de puissance « la société élevée au-dessus de sa base mettant le plus pauvre à l'abri du besoin. exemptant le plus humble de tous les soucis matériels de la vie ; il aurait vu ces esclaves du savoir prenant sur eux la malédiction traditionnelle, et ces muscles de fer, et ces nerfs d'acier faire de la vie du plus pauvre ouvrier un jour de fête, dens lequel chaque grande qualité, chaque noble tendance se développait librement. »

Combien différent est le spectacle que nous avons sous les yeux ; l'existence du travailleur est toujours plus dure.

« Le vagabond a suivi la locomotive, et les maisons de refuge et les prisons sont des marques aussi sûres de progrès matériel, que les demeures coûteuses, les riches magasins, les églises splendides. Dans les rues éclairées par le gaz et surveillées par les sergents de ville, les mendiants attendent les passants, et à l'ombre du collège, de la bibliothèque, du musée s'assemblent les Huns hideux et les farouches Vandales dont Macaulay a prophétisé la venue. »

Les progrés industriels n'ont fait qu'élargir le gouffre qui sépare le riche du pauvre. Dans ces manufactures, où les machines économisent le travail, ont atteint la dernière perfection, on voit travailler jusqu'à épuisement des petits enfants et partout où ces forces sont utilisées, des classes entières, proscrites du travail, vivent de charité.

Et de cette spoliation industrielle émerge la concentration capita-

liste financière qui plus malfaisante encore est exclusivement destructive. Henry Georges s'en prend particulièrement aux compagnies américaines de chemins de fer qui, dit-il, opèrent comme « voleurs de grands chemins ».

Revenant aux causes générales du paupérisme moderne, Henry Georges refute, en passant, la théorie économiste du fond de salaire, Les salaires, dit-il, ne sont pas avancés par le capitaliste, puisque l'ouvrier n'est payé qu'après le travail fait ; ils sont donc le produit du travail. Il s'élève également contre la théorie de Malthus et démontre qu'en ce moment l'accroissement de la production, c'est-à-dire des moyens de subsistance, est plus rapide que l'accroissement de la population. Ce n'est donc, conclut-il, ni le manque de moyens, de subsistances ni le trop rapide accroissement de population qui cause la misère, mais une mauvaise disposition des richesses.

Les choses ne peuvent pas continuer ainsi, notre civilisation doit devenir l'énigme du Sphinx et réaliser la justice ou se préparer à mourir. « Tant que l'accroissement de richesse que produit le progrès moderne ne servira qu'à édifier de grandes fortunes, à augmenter le luxe, à rendre plus blessant le contraste entre la maison de l'*Avoir* et la maison du *Besoin*, le progrès n'est pas réel et ne peut durer. La réaction doit arriver. La tour branle sur ses fondations, chaque étage qu'on y ajoute ne fait que hâter l'approche de la catastrophe finale. »

L'auteur de *Progrès et Pauvreté* revient à dix reprises sur ce sujet, c'est le *punctum saliens* de son œuvre. Permettre, dit-il, à un homme de posséder la terre sur laquelle et de laquelle d'autres hommes doivent vivre, c'est vouloir faire de ces hommes les esclaves du premier. Oui, la propriété privée de la terre étant donnée, « par une alchimie subtile, par des moyens dont on ne se rend pas compte, sont soutirés aux masses, dans tous les pays civilisés, les fruits de leur travail ; on établit un esclavage plus dur et plus irrémédiable, que celui qu'on a détruit. »

Et il continue avec une émotion communicative :

« Voilà ce qui change les bienfaits du progrès matériel en malheurs. Voilà ce qui entasse des êtres humains dans des caves malsaines ou dans des maisons malpropres : qui remplit les prisons de malfaiteurs ; qui pique les hommes de l'aiguillon du besoin et les consume d'envie ; qui dérobe aux femmes leur grâce et leur beauté ; qui enlève aux petits enfants la joie et l'innocence du matin de la vie.

« Une civilisation ainsi fondée ne peut durer. Les lois éternelles de l'univers le défendent. Les ruines des empires morts attestent et le témoin qui est au fond de chaque âme affirme que cela ne peut pas être. »

Henry Georges vient d'évoquer la conscience ; il invoque de

même « la justice qui, dit-il, « porte l'épée avec les balances ». Puis viennent les comparaisons religieuses familières aux Anglo-Saxons :

« Parerons-nous le coup avec des liturgies et des prières ? Éloi-
« gnerons-nous les décrets de la loi immuable, en élevant des
« églises, quand les enfants affamés se lamentent et que les mères
« fatiguées pleurent ? »

La cause du mal étant trouvée dans l'appropriation privée du sol, Henry Georges voit résolument le remède dans la socialisation de la rente foncière.

Ici, d'ailleurs, une page magnifique que je demande à reproduire tout entière :

« Herbert Spencer dit : « Si nous avions à faire avec ceux qui ont originellement volé son héritage à la race humaine, nous pourrions en finir rapidement (1). » Pourquoi n'en finirons-nous pas, n'importe comment ? Car ce vol n'est pas comme le vol d'un cheval ou d'une somme d'argent, qui cesse avec l'acte. C'est un vol continu qui se fait chaque jour, à chaque heure. Ce n'est pas du produit du passé qu'est tirée la rente ; c'est du produit présent. C'est un impôt levé constamment et continuellement sur le travail. Chaque coup de marteau, de pic ou de navette, chaque battement de la machine à vapeur paie son tribut. Cet impôt prend le gain d'hommes qui risquent leur vie sous terre, ou sur les lames blanchissantes de la mer, la juste récompense du capitaliste, et les fruits de l'effort patient de l'inventeur ; il arrache les petits enfants du jeu et de l'école, et les forces à travailler avant que leurs os soient formés et leurs muscles développés ; il vole la chaleur à ceux qui ont froid, la nourriture à ceux qui ont faim, les médicaments à ceux qui sont malades, la paix à ceux qui sont inquiets. Il abaisse, abrutit et aigrit. Il presse des familles de huit, dix personnes dans une chambre malpropre, et il fait errer comme des troupeaux de pourceaux les filles et les garçons, il remplit les cabarets de ceux qui sont mal chez eux, il fait de garçons qui pourraient devenir des hommes utiles, des candidats à la prison et au pénitencier ; il remplit les maisons de débauche de filles qui auraient pu connaître les joies pures de la maternité ; il envoie toutes les mauvaises passions rôder dans la société, comme un hiver rigoureux envoie les loups rôder autour des hommes ; il obscurcit la foi dans l'âme humaine en faisant croire à un destin dur aveugle et cruel.

« Ce n'est pas simplement un vol dans le passé, c'est un vol dans le présent, un vol qui prive de leur droit de naissance les enfants qui viennent maintenant au monde ! Pourquoi hésiterions-nous à détruire un pareil système ? Parce que j'ai été volé hier et avant-

(1) *Social Statics*, 1. 142 de l'édition anglaise.

hier, et le jour d'avant, est-ce une raison pour que je supporte d'être volé aujourd'hui et demain ? Est-ce une raison pour que j'en conclue que le voleur a acquis le droit de me voler? »

Henry Georges s'efforce ensuite d'établir une distinction entre la propriété mobilière et la propriété foncière. La première, dit-il, a une base naturelle et une sanction que la seconde n'a pas. Bien plus, affirmer la propriété de la terre, c'est nier la propriété des produits du travail et c'est vouloir de gaîté de cœur l'asservissement et la paupérisation de la classe ouvrière.

D'aucuns parlent du rachat du sol : Henry Georges les combat. On ne doit, dit-il, aucune indemnité à des gens qui ont abusé d'un monopole inique, spoliateur et meurtrier.

L'auteur de *Progrès et Pauvreté* ne veut pas non plus remettre directement la terre entre les mains de l'Etat. Il ne propose ni d'acheter ni de confisquer la propriété privée de la terre. Son système est plus simple. Il laisse la terre aux propriétaires actuels qui conservent comme par le passé le droit de l'aliéner. « Nous pourrons leur laisser le noyau en prenant l'amende. *Inutile de confisquer la terre, il est seulement nécessaire de confisquer la rente* »

Comment sera prélevée cette redevance sociale ? Rien de plus simple, d'après Henry Georges ; aucun embarras nouveau pour l'Etat, pas besoin de nouveaux rouages administratifs, il s'agit de simplification, non de complication ; en d'autres termes d'une simple unification des impôts. Nous demandons déjà une petite partie de la rente sociale à la propriété foncière, demandons-la-lui toute par un simple changement de taxation.

Mais je cite l'écrivain socialiste :

« Donc ce que je propose comme le remède simple, mais souverain, qui élèvera les salaires, augmentera les profits du capital, détruira le paupérisme, abolira la pauvreté, donnera un emploi rémunérateur à celui qui en désirera, donnera libre carrière aux facultés humaines, diminuera le crime, élèvera la morale, le goût et l'intelligence, purifiera le gouvernement et portera la civilisation à des hauteurs plus nobles encore, d'approprier la rente par des impôts.

« De cette manière l'Etat pourra devenir le landlord universel, sans s'appeler lui-même ainsi, et sans assumer aucune fonction nouvelle Dans la forme, la propriété de la terre restera ce qu'elle est maintenant. Aucun propriétaire ne sera dépossédé ; on n'aura besoin de formuler aucune restriction à la quantité de terre que pourra posséder chacun. La terre, sous quelque nom qu'elle soit possédée, et n'importe sa division, sera réellement propriété commune, et chaque membre de la communauté aura sa part aux avantages de la propriété.

Maintenant comme la taxe de la rente, ou des valeurs foncières doit nécessairement être augmentée, en même temps que nous abolissons les autres taxes, nous pouvons donner à la proposition une forme pratique et dire :

« *Abolissons tous les impôts, sauf celui sur les valeurs foncières.* »

Henry Georges, on le voit, n'est qu'un semi-collectiviste, puisque son système se résume en une inflation de l'impôt foncier, assez majoré pour devenir l'impôt unique. Que cette mesure puisse produire des résultats considérables, nous l'admettons, mais qu'elle dût résoudre à elle seule le douloureux problème social et fournir les éléments d'un ordre de justice et de solidarité, voilà ce qui reste à démontrer. L'appropriation individuelle de la terre n'est pas le seul agent de paupérisation et d'injustice : l'exploitation capitaliste et la productivité de l'argent y entrent bien pour quelque chose.

C'est le système tout entier qu'il faut changer, graduellement si l'on veut, mais complétement.

Henry Georges s'en doute bien un peu ; seulement,en bon Anglo-Saxon, il craint de trop toucher à l'individualisme.Ce qui lui fait dire :

« L'idée du socialisme est grande et noble, et je suis convaincu qu'elle peut être réalisée, mais on ne fabrique pas un nouvel état de société, il faut qu'il croisse. La société est un organisme, ce n'est pas une machine. Elle ne peut vivre que par la vie individuelle de ses parties. Et c'est par le développement libre et naturel de toutes les parties que sera assurée l'harmonie du tout. Tout ce qui est nécessaire à la régénération sociale est compris dans la devise de ces patriotes russes qu'on appelle parfois des nihilistes : *Terre et liberté !* »

Pour nous, encore une fois, ce n'est là qu'un commencement de solution et nous nous en tenons à la formule plus large du collectivisme moderne :

Socialisation graduelle des éléments et des instruments de la production et de l'échange, en suivant l'ordre de la concentration capitaliste, cette *expropriatrice destructive* (comme la qualifie Henry Georges lui-même) que le socialisme absorbera à son tour, au nom du salut public et en vue du bien commun.

Si chez Henry Georges le théoricien est quelque peu timide, en revanche l'homme d'action, le politicien est d'une audace, d'une activité, d'une tenacité extrême. Nous allons le voir par ce qui nous reste à dire pour terminer cette brève et trop hâtive étude.

III

Le succès de *Progress and Poverty* ne fit que surexciter l'activité politique d'Henry Georges ; il commença dès 1880, cette brillante campagne de *meetings* qui, dans toute l'Amérique du Nord, lui créa

d'innombrables sympathies et lui permit de constituer, à San Francisco et à New-York des embryons de partis politiques. « L'appétit vient en mangeant », disait le vieil Amyot à Charles IX : dans le cours de ses triomphes, l'agitateur californien fut pris d'idées plus vastes. Il visait, avons-nous dit, l'Angleterre et l'Irlande autant que sa patrie ; il accepta donc avec empressement l'invitation que lui adressa Miss Hellen Taylor la digne belle-fille de J. S. Mill, qui le convia à participer aux débuts de « l'une des plus grandes révolutions anglaises qu'ait vues l'histoire ».

Les deux voyages consécutifs d'Henry Georges dans le Royaume-Uni comme correspondant de l'*Irish World* de Ford et de Rossa et comme conférencier collectiviste, furent des odyssées mêlées de triomphes et d'épreuves, notamment en Irlande, où il n'eut pas les parnellistes (1). Néanmoins, il put dire avec vérité, au retour de son second et décisif voyage, à un reporter du *New-York Hérald* :

« Miss Taylor ne m'avait pas trompé. Les idées socialistes pénètrent l'esprit anglais avec une rapidité que les plus impatients n'auraient pas osé prédire. A mon arrivée en Angleterre, en novembre dernier, je trouvai un progrès beaucoup plus considérable que je n'aurais osé l'espérer.

« Le temps est un élément nécessaire à tout mouvement de transformation, et l'on ne peut pas moissonner avant d'avoir semé ; mais la poussée se fait avec une rapidité extraordinaire. Du meeting que j'organisai à Saint-James Hall de Londres, à celui de 6.000 personnes tenu à Belfast la veille de mon embarquement, ce progrès rapide des idées en faveur de la nationalisation du sol s'est constamment manifesté surtout dans la presse, qui a dû, bon gré mal gré, étudier et discuter ce nouveau mouvement.

« La question agraire anglaise entrera dans la politique pratique, dans toutes les élections, et elle prendra jusqu'à la solution une importance grandissante. Quant à la solution, elle ne peut se trouver que dans la restitution à l'ensemble du peuple des droits égaux de tous au sol natal. »

---

(1) Comme il recommandait la suppression de la propriété foncière et non la propriété du sol donnée aux paysans, comme le veulent les partisans de Parnell, il ne trouva guère d'adhérents en Irlande. Au commencement de l'année 1883, H. Georges visita de nouveau l'Angleterre pour entreprendre une campagne de conférences sous les auspices de la *Land Reform Union*. Un grand meeting eut lieu dans *Saint-James-Hall*, à Londres, le 9 janvier, présidée par M. Labouchère, membre du Parlement. H. Georges exposa ses idées en de nombreux meetings à Plymouth, Birmingham, Liverpool, Glascow, Edimbourg, Leeds, Oxford, Cambridge, etc. ; mais quoique souvent sa parole enleva l'auditoire, cette serie de conférences attira moins l'attention publique qu'on ne s'y attendait. (E. de Laveleye ; *Le Socialisme contemporain*.)

L'idée du collectivisme agraire n'était pas, d'ailleurs, si nouvelle dans le Royaume-Uni qu'avaient bien voulu le prétendre les économistes libéraux Dans ce pays des grandes spoliations foncières, de la plus voleuse et plus persistante féodalité de l'Europe, la protestation populaire contre les pilleries et les cruautés des landlords a toujours été intense, non seulement en Irlande, mais en Ecosse, mais dans la vieille Angleterre elle-même. Des paysans de Wicleff et de Jacques Tyler, un moment maîtres de Londres, aux collectivistes actuels, la revendication de la terre, par le peuple, a toujours été au fond de tous les mouvements révolutionnaires ou protestataires. A preuve les *Nivelleurs* de John Lilburne (1640) les *Communalistes* de Spence (1782), les *Radicaux* de Godwin (1793) et les *Chartistes* d'Ernest Jones (1840).

Dans l'ordre purement philosophique, nous voyons James Mill (le père de J. S. Mill), professer au commencement de ce siècle, que la nationalisation du sol est le seul remède aux maux présents (1).

En 1870, J. S. Mill, sous l'influence, dit-on, de mistress Taylor qu'il venait d'épouser, reprit l'idée paternelle et fonda la *Land Tenure Reform Association* (*Association pour la réforme de la tenure de la terre*)dont le programme contenait ceci (Art. IV) :

« Réclamons au profit de l'État, au moyen de l'impôt, la plus-value graduelle du sol, pour autant qu'on puisse la constater, ou au moins une grande partie de cette plus-value, qui est la conséquence naturelle de l'accroissement de population et de richesse,sans aucun effort ni dépense de la part du propriétaire, réservant aux propriétaires le droit de céder leurs terres à l'État,au prix-courant du jour où ce principe aura été adopté par la législature. »

C'est un acheminement à l'idée que devait si brillamment personnifier Henry Georges.Ce qui n'empêche celui-ci d'être très dur pour la tentative de J.-S. Mill (2).

La *Land Tenure Reform Association*, sans cesse vivifiée par

---

(1) Emile de Laveleye: *loco citato.*

(2) Le plan de M. Mill pour nationaliser le futur « accroissement non mérité de valeur de la terre en fixant la valeur du marché actuel de toutes les terres, et en rendant l'État propriétaire de l'accroissement futur de valeur, n'augmenterait pas l'injustice de la distribution actuelle de richesse, mais n'y remédierait pas non plus. L'accroissement spéculatif de la rente cesserait, et dans l'avenir le peuple, en général, gagnerait la différence entre l'accroissement de la rente et la somme à laquelle aurait été estimé l'accroissement en fixant la valeur présente de la terre dont naturellement la valeur future, comme la valeur présente, est un élément. Mais il laisserait, pour l'avenir, une classe en possession de l'énorme avantage qu'elle a maintenant sur les autres. Tout ce qu'on peut dire de ce plan, c'est qu'il vaut peut-être mieux que rien. (Henry Georges : *Progrès et Pauvreté.*)

l'admirable dévouement de Miss Hellen Taylor, ne fut pas arrêtée dans son essor par la mort de J.-S. Mill et de sa digne épouse.

L'idée collectiviste agraire avait d'ailleurs d'autres partisans.

En 1882, M. Alfred Russel Wallace, le glorieux émule de Darwin et l'un des pères du Transformisme, publia son livre *Land Nationalisation its nécessity and its aims*. Le sous-titre est long mais complètement explicatif. Le voici : *La nationalisation du sol, sa nécessité et son but* », pour « *démontrer qu'un système rationnel d'occupation (occupying owner ship), sous le domaine éminent de l'État* » *serait un remède complet aux maux causés par le système actuel de propriété absolue, et pour expliquer comment ce changement pourrait être effectué* « *sans faire aucun tort aux propriétaires existants* » *et* « *sans amener les résultats fâcheux supposés inséparables d'un système de nationalisation du sol.* »

Wallace se distingue d'Henry Georges en ce qu'il est partisan d'une indemnité aux propriétaires ; mais le fond n'en est pas moins identique. Selon la bonne habitude anglo-saxonne, Wallace a fondé une société de propagande, connue sous le nom de *Land Reform Union*.

Dans le même ordre d'idées, et en faisant abstraction de la *Social-Democratic Federation* et de la *Socialist-League*, qui sont collectivistes dans toute l'acception du mot, nous devons aussi mentionner le fondateur de la première *Land-League*, l'inspirateur peut-être d'Henry Georges : Michel Davitt.

Le grand collectiviste irlandais, est, en ce moment, tenu en échec par Parnell (qui veut simplement la terre aux fermiers), mais il est très écouté dans la fraction énergique du peuple irlandais. En outre, Michel Davitt inspire la puissante et grandissante *Irish Land Restoration Society* (Société irlandaise pour la restitution du sol), dans laquelle il voit la fidèle représentante de ses idées. Après la victoire des *home rulers* de l'*Irish Land Act* (ayant pour but le retour de la terre aux tenanciers) (1) M. Parnell et les siens auront à compter avec ce parti collectiviste bicéphale, à la fois irlandais et américain, par là doublement redoutable.

Enfin nous devons signaler, comme collectivistes agraires, la plupart des hommes du *Christian Socialist* et du *Church Reformer*, qui vont, malgré leur christianisme fervent, jusqu'à l'idée de dépossession violente des landlords ; ils protestent même contre le rachat préconisé par A. R. Wallace.

En parlant du collectivisme agraire aux Anglais, Henry Georges

(1) Pour défendre le même genre de revendication, les *crofters* écossais ont fondé en 1883 la *Highland Land law Reform Association* qui est très puissante et donne déjà de la tablature aux landlords écossais.

leur tenait donc un langage connu d'eux ; aussi put-il, dans les intermèdes de ses triomphes oratoires, fonder de nombreuses sociétés agraires et prendre lui-même des indications précieuses pour l'action politique en Amérique.

Il n'y manqua pas, on le vit bien à son retour.

Il sut d'abord s'entourer de deux orateurs de grande valeur, le catholique irlandais Patrick Ford et le prêtre indépendant Mac Glynn.

Patrick Ford, dit F. Tufferd (1), est le rédacteur de l'*Irish World* le célèbre organe révolutionnaire des Irlandais d'Amérique.

« Pendant longtemps Ford soutint les *Fenians* et les *Invincibles*, marcha de concert avec O'Donovan Rossa et Finnerty Il ouvrit publiquement dans son journal des souscriptions pour aider ces conspirateurs qui effrayèrent toute l'Angleterre par leurs explosions de dynamite. Depuis, il s'est rallié au parti de Parnell, mais en déclarant qu'il ne soutient les parlementaires irlandais que pour leur permettre de prouver qu'ils sont capables de contraindre le Parlement anglais à voter des réformes en faveur de l'Irlande, et reconnaître son autonomie politique. Ainsi l'on voit Patrick Ford soutenir parallèlement la politique d'Henry Georges en Amérique et celle de Parnell en Irlande. »

Mac Glynn, le prêtre irlandais, ancien curé excommunié de St-Stephen, la riche paroisse aux 60.000 fidèles, est un des plus brillants orateurs socialistes de New-York Il répondit fièrement à l'évêque de New-York, le peu tolérant Corrigan, son ennemi personnel et Irlandais également qui lui notifia l'excommunication papale :

« J'ai toujours enseigné et j'enseignerai toujours dans mes discours et mes écrits, aussi longtemps que je vivrai, *que la terre est de droit la propriété commune du peuple, et que le droit de propriété individuelle sur le sol est opposé* à la justice naturelle, par quelques lois civiles et religieuses que ce droit ait pu être sanctionné.

« *Je voudrais à l'instant, si je le pouvais, faire modifier les lois du monde entier, de façon à confisquer la propriété individuelle sans aucune indemnité pour ses soi-disant propriétaires.*

« En devenant prêtre, je n'ai ni abandonné mes devoirs, ni abdiqué mes droits d'homme ; et je déclare que ni évêque, ni *propaganda fides*, ni pape, n'a le droit de me punir pour mes actes comme citoyen, dans la dernière élection municipale ou dans tout autre mouvement politique. »

Un tel homme est un caractère et une force. D'autres adhérents importants vinrent à Henry Georges, qui fut bientôt le chef d'un grand parti étiqueté *Anti-Pauperism Party*. A ce titre, il traita avec les chefs du *Socialist Labor Party* et le résultat de l'entente

---

(1) *Le Parti du Travail en Amérique* dans la *Revue Socialiste* d'août 1878.

fut, en 1887, la candidature de Henry Georges à la Mairie de New-York. Le candidat socialiste n'échoua que de 17.000 voix, avec près de 70.000 suffrages. C'était un grand succès pour le collectivisme.

Henry Georges n'était pas homme à s'endormir sur ses premiers lauriers ; il profita de la campagne électorale pour fonder un journal quotidien : *The Standard*, aujourd'hui hebdomadaire. Ainsi outillé, et réunissant rapidement à Cincinnati les délégués de tous ses partisans, il fonda le *Labor Party*, sur les principes suivants :

« 1° Tout homme possède un droit naturel inaliénable au terrain dont il a besoin pour son logement et pour son travail. Dans ce but, nous demandons un impôt proportionnel sur toutes les grandes propriétés, et spécialement sur celles détenues pour des motifs de spéculation ; le retour à l'Etat de toutes les concessions de terres sur lesquelles on n'a pas rempli les conditions imposées ; l'achat des terres indiennes inoccupées ; des lois empêchant les compagnies d'acquérir plus de terres qu'elles n'en ont besoin pour leurs exploitations ; l'abolition du droit de propriété pour les étrangers ; et les systèmes d'irrigation sous le contrôle public ;

« 2° Les moyens de communication et de transport doivent être possédés et exploités par le peuple, comme l'est la poste ;

« 3° L'établissement d'un système monétaire national dans l'intérêt du producteur, au lieu de l'être dans celui du spéculateur et de l'usurier. Qu'une monnaie légale de papier soit émise en quantité nécessaire, et directement au peuple, sans l'intervention de banques. Que l'on prête aux citoyens, sur bonnes garanties, à un faible intérêt, pour les affranchir des extorsions des usuriers et les mettre à même de contrôler les émissions d'argent. Qu'on fasse des bureaux de la poste des banques d'épargne. Qu'on maintienne la monnaie d'argent avec celle d'or. Nous demandons le remboursement immédiat de la Dette publique et condamnons toute nouvelle émission d'obligations à intérêt, soit par le gouvernement national, soit par ceux des États et des municipalités. »

Suit une longue énumération de réformes secondaires.

Le programme du *Labor Party* a, en somme, des tendances collectivistes ; c'est pourquoi, bien que le trouvant trop modéré, les socialistes révolutionnaires, s'y rallièrent.

Cette adhesion gêna fort le jeune ambitieux, et il avisa au moyen de rejeter les éléments révolutionnaires, venus à lui malgré lui.

Laurence Gronlund, l'éminent écrivain socialiste révolutionnaire dont nous avons déjà parlé, publia, à son retour d'un voyage en France et en Angleterre, une vigoureuse et remarquable brochure dont le titre dit assez le but : *Insufficency of Henry George's Theory*(1)

(1) Gustave Rouanet : *Revue socialiste* du 15 septembre 1887.

Le président du *Labor Party* qui, dans le but de se rendre favorables les *Grangers* et les *Greenbackers*, voulait rompre avec les révolutionnaires, n'eut garde de laisser tomber l'attaque, et au congrès de Syracuse, les partisans de Gronlund, c'est-à-dire les socialistes révolutionnaires, teintés de marxisme, furent expulsés du *Labor Party* par un coup de majorité. Georges et Mac Glynn donnèrent, en cette circonstance, de toute leur éloquence et l'emportèrent, malgré la remarquable défense de Gronlund, de Wroman et de Schewitsch. Les expulsés se replièrent sur le *Socialist Labor Party* et fondèrent l'*United Labor Party*.

Ainsi prit fin la coalition qui, en 1887, avait été si profitable à Henry Georges (1).

Depuis le *Labor Party*, devenu l'*Union Labor Party*, a accentué son modérantisme. Henry Georges a même tenté de jeter son dévolu sur les *Chevaliers du Travail*, obligeant le grand maître Powderly, à une sorte de plébiscite autoritaire, qui lui a d'ailleurs peu réussi, puisque plus de quatre mille groupes se sont prononcés pour lui.

C'est un échec pour Henry Georges, et ce n'est pas le seul de ces derniers temps. Gâté par une série de succès sans précédents, l'auteur de *Progrès et Pauvreté* a voulu mener trop autoritairement sa clientèle catholico-irlandaise.

L'ondoyant Patrick Ford, devenu de plus en plus parnelliste, s'est retiré le premier, entrainant avec lui le public nombreux et remuant de l'*Irish World*; Mac Glynn n'a pas tardé à suivre. Le fougueux prêtre socialiste voulait qu'aux prochaines élections présidentielles, l'*Union Labor Party* et les *Chevaliers du Travail* présentassent un candidat ouvrier. Henry Georges, qui est en flirtage politique avec les Démocrates, a résolument combattu cette manière de voir. La querelle s'est envenimée et il y a eu rupture.

C'est une perte cruelle pour Henry Georges, qui n'en est pas découragé, l'*Union Labor Party* grossissant toujours, et dans de telles proportions, que tout fait prévoir que les georgistes auront bientôt des réussites électorales qui leur livreront des villes, peut-être même des États et qui leur permettront d'expérimenter le semi-collectivisme de l'auteur de *Progress and Poverty*.

Ce sera là, à quelque point de vue que l'on se place, un triomphe pour le socialisme et une grande poussée vers la société de solidarité pour laquelle travaille et combat l'élite de notre génération.

B. Malon.

---

(1) C'étaient les voix socialistes révolutionnaires qui avaient failli lui donner la mairie de New-York. On vit la différence peu de semaines après, Novembre 1887. Georges ayant brigué l'élection du secrétaire d'État, poste inférieur à la Mairie, et qu'il eût emporté avant la scission, il n'obtint que 19.000 voix ; c'était près de 50.000 de moins que lors de l'élection précédente.

CORRESPONDANCE

LE CULTE DE L'IDÉAL ET LA RELIGION DE L'HUMANITÉ, PROPOSÉS A LA PLACE DE L'IDÉE DE DIEU

Le journal, *la Paix Sociale*, avec une passion toute aggressive et peu en accord avec son titre, s'est donné pour mission de pousser au rétablissement dans les âmes de l'idée de Dieu. A ce sujet M. L. de Pompery a adressé à M. Franck de l'Institut, directeur de la *Paix Sociale*, une lettre importante, à laquelle il a été répondu fort incomplètement.

C'est pourquoi, et en raison de l'importance de la question, nous croyons devoir publier la lettre de M. Pompery, un des doyens les plus autorisés du Socialisme français.

Monsieur,

Votre manifeste accuse l'état de désordre et de confusion des esprits à notre époque. Impossible de le nier. C'est l'évidence.

Pour remédier à cette fâcheuse situation, vous nous conviez à concourir avec vous au relèvement dans les âmes de l'idée de Dieu comme base fondamentale de toute vérité, de toute justice, aussi bien dans les arts que dans la société.

D'autre part, vous dites que vous n'êtes ni une école, ni une église, que vous voulez éviter les dissertations métaphysiques autant que lés controverses théologiques.

Vous entendez demeurer essentiellement pratiques. Votre seul intérêt est l'intérêt de la société en général et spécialement de la société française.

Sur ces derniers points, je suis en parfait accord avec vous. Point de métaphysique, point de théologie, tout pour l'intérêt de la société en péril. Mais il faudrait demeurer sur le terrain si bien déterminé.

Or, il me parait que vous l'abandonnez, en posant comme moyen unique, efficace, le relèvement dans les âmes de l'idée de Dieu.

En effet, rien n'est plus vague, plus indéterminé et plus indéterminable que l'idée de Dieu. C'est pourquoi elle a été la source de tant de discussions, de controverses, de conflits, de guerres entre les nations. On peut dire que si l'idée de Dieu a consolé et soutenu les hommes en leur donnant des espérances infinies, elle a également couvert la terre de ruines, fait verser des fleuves de sang, accablé les hommes de calamités. Il suffit de rappeler les noms de la superstition et du fanatisme.

La raison, la logique, la prudence conseillent donc d'écouter cette idée, ainsi présentée dans son vague redoutable.

Plus loin, vous affirmez que sans l'idée de Dieu vous ne pouvez croire ni à la vérité, ni à la justice, ni au devoir, ni au droit, ni à la beauté dans les œuvres de la nature et de l'art. Toutes ces choses, dites-vous, ne sont que de vains noms, si elles peuvent changer selon les temps et les lieux, suivant les fantaisies des hommes.

S'il est incontestable que l'idée de Dieu a produit tous les maux et tous les biens que nous avons indiqués, il n'est pas moins certain que ces idées de vérité, justice, droit et devoir, ordre et beauté viennent directement, exclusivement de nous, sous l'empire de nos sentiments, de notre raison et d'une force d'aspiration, qui ne nous abandonne jamais et que nous nommons *l'Idéal*.

J'admets avec vous que le fonds de ces idées est nécessaire, éternel, universel : mais loin d'être immuables, ces idées changent et se développent, à mesure des progrès de l'espece humaine.

Seules, les vérités acquises scientifiquement sont immuables. Deux et deux font quatre, le tout est plus grand que sa partie, sur un plan le plus court chemin est la ligne droite. Ces vérités sont les mêmes aujourd'hui qu'aux temps de Pythagore et d'Aristote.

Mais les idées de justice, de droit ont un caractère différent. Ces grands esprits (et combien d'autres après eux !) ont cru à la légitimité de l'esclavage, à l'abaissement servile des femmes, au droit de vie et de mort des pères sur leurs enfants. Inutile de pousser plus loin l'énumération de ce qui a été jadis un droit et qui est un crime à nos yeux. Ces affirmations sont donc absolument inexactes.

Les vérités grandissent et se complètent chaque jour ; la justice et le droit se modifient avec les siècles, apportant aux hommes de meilleures conditions d'existence. Et ces progrès s'accomplissent grâce aux sentiments qui sont en nous, à la faculté qui les couronne et qui nous distingue nettement des bêtes : l'*Idéal*.

Telle est notre véritable situation mentale en face de l'incognoscible où nous sommes plongés, et j'en tire cette conclusion d'une logique rigoureuse :

Au lieu de nous tourner vers l'idée de Dieu, idée vague et d'une détermination impossible, il faut nous prendre aux réalités, à ce qui est en nous et à notre idéal. Il faut placer notre objectif non dans l'absolu, mais dans le relatif qui nous environne et nous est accessible.

En nous donnant pour but la recherche du Bien, du Vrai et du Juste dans ce qui est relatif à nous et à nos semblables, au milieu qui nous entoure, nous sommes dans le bon chemin et naturellement nous devons obtenir de meilleurs résultats.

Je crains qu'avec les intentions les plus louables, intentions que je partage, vous ne vous fourvoyiez complètement et n'aboutissiez à rien d'utile et d'efficace. Ce n'est pas de ce côté qu'il faut frapper.

L'idéal ne peut périr non plus que les sentiments qui constituent l'essence même de la nature humaine, ni la souveraine clarté de la raison avec son caractère impersonnel. Voilà des points d'appui positifs, certains. D'eux seuls peut venir le salut.

Ma franchise vous paraîtra peut être mal séante et peut-être allez-vous me prendre pour un ennemi. Je ne le suis point. Autant que vous je déplore l'état de trouble et je dirai l'état d'abaissement des esprits à notre époque. Autant que vous je voudrais y porter remède, et c'est pour cela que je redoute de vous voir courir à un avortement. Autant qu'un autre j'ai été et je suis partisan des doctrines idéalistes,c'est-à-dire que je suis pour l'ennoblissement et l'élévation de la vie humaine. Je déteste tout ce qui la dégrade et la ravale.

Pourtant je ne suis point spiritualiste car cette philosophie est également dépourvue de base scientifique, L'idéal, tel que je le conçois n'en manque point. On a longtemps pensé qu'on ne pouvait être idéaliste sans quitter la terre du pied et se lancer à corps perdu dans l'infini. C'est là une erreur grave, à ranger avec celle d'Empédocle, qui se précipita dans l'Etna pour connaître le mot de l'énigme et connaître le fond des choses ; le fond insondable, échappe à la prise de notre entendemeut.

Le puceron qui sert de vache à lait aux fourmis est loin de pouvoir comprendre l'homme et sa destinée, ainsi que l'immensité du globe qui le porte, mais il y a encore plus loin de l'homme en principe à l'auteur de son être. Il faut donc borner notre idéal pour ne pas lui assigner des limites en rapport avec nos facultés.

Les sciences chaque jour grandissantes, la vue de l'histoire, le souci et l'amour de l'humanité, la contemplation des harmonies de la nature, la grandeur du cosmos, notre imagination toujours en éveil, notre désir constant du bonheur, voila des éléments positifs pour nourrir notre Idéal et lui fournir de quoi l'alimenter indéfiniment. Ne craignez pas que le flambeau s'éteigne.

Renoncez à guerroyer contre l'Athéisme et le Matérialisme. On vous rendrait coup pour coup, et cela sans résultat, puisque de part et d'autre vous combattriez dans le vide et la nuit. L'expérience est faite.

Renoncez à parler au nom d'une Justice divine, puisque personne ne peut parler au nom de Dieu, sinon dans les légendes qui entourent le berceau des sociétés humaines : lotus de Brahma, buisson ardent du désert, pigeon de Mahomet, etc.

Renoncez à foudroyer la morale de l'intérêt bien entendu, au nom de la morale du devoir. La première représentant ce qui touche

l'individu est légitime et naturelle. Elle n'est condamnable que si l'on nuit à autrui pour se satisfaire. Pour la morale du devoir, il importe ici de faire la lumière et de sortir du vague.

Faire son devoir c'est bien agir, cela se dit couramment, cela est compris et senti de tout le monde. Qu'est-ce que bien agir ? N'est-ce pas accomplir des actions utiles aux autres et à soi-même ? Si nous le faisons à notre péril et en nous sacrifiant,on dit que nous sommes vertueux, héroïques et l'on a raison. Mais en agissant ainsi nous ne sommes pas en dehors et au dessus de la nature humaine. Le héros qui se dévoue, la mère qui tous les jours se sacrifie à son enfant agissent sous l'empire des mobiles essentiels à notre nature.

L'amour du Bien et du Juste, l'amour des hommes, voilà les racines du devoir. Il n'y en a point d'autres ; et ce qu'on appelle devoir ne saurait recevoir une autre simplification claire, précise, conforme à la raison. La morale du devoir n'est donc pas opposée à la morale de l'intérêt, ces deux morales se complètent et correspondent au double aspect de l'homme, qui est individu et espèce.

De même qu'il est évident que l'individu et la société ne forment pas deux contraires, qu'ils sont faits l'un pour l'autre, ainsi encore la morale du devoir et celle de l'intérêt sont compléments l'un de l'autre, loin de constituer une antinomie irréductible

Nous ne nous sommes pas faits nous-mêmes et rien de ce que nous connaissons n'est sa cause. Il y a un principe de la vie qui nous est inconnu. Qu'on appelle ce principe Dieu, je le veux bien, pourvu qu'on se borne à cette simple affirmation, équivalente à la reconnaissance d'une loi vivante.

En nous et dans l'univers il apparait un certain ordre, autrement le chaos serait seul possible, car il n'y a pas de hasards, c'est l'ignorance des causes, comme l'a dit Leibnitz.

Affirmer le néant et nier Dieu est doublement absurde : prétendre définir Dieu et le connaître ne l'est pas moins.

Essayer d'enlever aux hommes leurs espérances, leurs consolations, leurs illusions est une barbare et vaine entreprise. Tant que les hommes seront ignorants et malheureux, il leur faudra des Dieux, qu'ils se figureront plus ou moins bons ou méchants. Le merveilleux sous toutes ses formes est le fait des peuples enfants. Lorsque l'homme est en proie à la misère et vit dans les ténèbres de l'esprit, ses espérances et ses illusions diffèrent de celles qui le hantent, quand il y a quelque bien être et quelque savoir.

Si j'estime que votre campagne pour le rétablissement dans les âmes de l'idée de Dieu ne peut produire de résultats bien utiles, ce n'est pas à dire que je sois anti-religieux. Seulement je pense qu'il faut changer d'objectif, abandonner la recherche du Bien, du Vrai et du Juste dans l'absolu, pour la poursuivre dans le relatif. Il faut

préparer, préconiser, prêcher, vulgariser la *Religion de l'humanité;* sur ce terrain on peut s'entendre et raisonner, les éléments sont à notre portée et sous nos yeux. Il ne s'agit pas de restaurer le culte de la raison, représentée par une belle femme, cela ne ferait que rappeler le souvenir de paganisme et de la ridicule tentative d'Hébert et de Chaumette. Les hommes n'ont que trop de pente à se laisser aller à un anthropomorphisme naïf, tout à fait contraire à la raison. Ils ont fait des Dieux de ceux qui les ont dominés par la force et la race, ou qui leur ont rendu de grands services, c'était beaucoup trop et par là on se jetait encore dans l'abime de l'absolu.

Mais ce n'est pas trop d'honorer et de glorifier ceux qui ont servi l'humanité, l'ont tirée de la forêt primitive, ont changé en habits ses peaux de bêtes et ont ouvert à ses yeux l'infini sidéral, où nous occupons une si petite place.

Nous devons regarder ces hommes comme des saints, non pour le ciel que nous ne connaissons pas, mais pour la terre, que nous habitons. Et il est bon que nous leur rendions un culte, à la fois par reconnaissance et pour édifier les uns les autres. Ainsi faisant, nous accroîtrons et nous vivifierons en nous notre amour du Bien et du Vrai, notre amour des hommes, ce culte a commencé; il importe de l'étendre pour la plus grande amélioration de nos âmes.

En tout, nous voyons que l'homme dépasse tout. C'est sa façon de procéder. Ainsi il a fait consister la vertu dans la modération, la mortification, le renoncement, la prière extatique jusqu'à l'hallucination, l'humilité jusqu'à la dégradation et même la mutilation.

De même, il a cru devoir être agréable à la divinité en lui offrant en oblation le sang des victimes innocentes et son propre sang, la croix atteste le salut par le sang, a dit de Maistre. Tout cela est puéril et fou. Loin d'élever les âmes, de tels cultes ne peuvent exercer sur elles qu'une funeste influence.

Les hommages rendus aux hommes utiles et à leur mémoire éternelle ont des effets tout contraires. L'éducation de nos sentiments, la culture de nos âmes, l'élévation de nos cœurs ne peuvent que gagner au spectacle de l'existence d'hommes supérieurs par leur génie, par leur dévouement, au souvenir des maux qu'ils ont endurés en accomplissant leur mission, souvent au péril de leur vie.

Je tiens pour la *Religion de l'humanité* la seule rationnelle, la seule qui puisse, si nous en éprouvons le besoin, élever nos espérances jusqu'au principe de la vie èt nous rapprocher, sans nous faire perdre la tête, de cet inconnu que nous appelons Dieu.

J'arrête ici cette lettre trop longue, mon excuse est dans l'importance de la question. Veuillez, monsieur, en recevant ma souscription, agréer l'expression de mes sentiments de haute estime.

E. de POMPERY.

ANTHOLOGIE SOCIALISTE



Remontrances et appel a la bourgeoisie

Qu'avez-vous fait, qu'avez-vous préparé, qu'avez-vous seulement pensé pour le peuple, pendant vos dix-huit ans de règne, de petites querelles entre vous, dans votre misérable sphère électorale et parlementaire? Rien, rien, rien! On vous dénonçait les misères des travailleurs, vous n'écoutiez pas! On vous dénonçait les vices de la société, vous fermiez les oreilles! On vous montrait les plaies saignantes de l'industrie, de l'agriculture, du travail, de la propriété elle-même, rien ne vous détournait de votre bavardage et de vos intrigues.

Entre temps, le peuple faisait ce que vous ne vouliez plus faire : il pensait, il lisait, il étudiait, il discutait les problèmes sérieux, il mettait en question votre société comme vos pères avaient mis en question la société des nobles. Et le socialisme grossissait comme la marée monte. Puisse ce que j'écris pour vous, vous faire comprendre qu'il monte encore, qu'il monte toujours! Votre salut est à ce prix. Si vous voulez résister, vous êtes perdus, vous serez pilés comme du verre, broyés... comme vous avez broyé les autres! Rappelez-vous 89, 90, 91, 92 et 93. Il n'y avait guère alors qu'une forme et des droits politiques en jeu. C'était peu de chose. Aujourd'hui, c'est la Propriété et la Société qui sont l'objet du différend. L'affaire me parait autrement sérieuse.

Cependant, à toutes ces époques, les signes des temps étaient fort visibles. Quand le ciel est noir et que le tonnerre gronde, il semblerait qu'il n'est pas difficile de prévoir l'orage.

Je vous l'ai déjà dit et vous le savez bien vous-mêmes : Les Idées qui montent sont les forces vives des nations, comme la sève au printemps est la force vive de la nature. Rien n'y résiste.

Au xviii[e] siècle, en France, la force vive, c'était la Philosophie.

La Philosophie du xix[e] siècle, c'est le Socialisme.

Or, avant 89, la Noblesse connaissait beaucoup mieux la littérature, les idées et les œuvres de la Philosophie du xviii[e] siècle, que la Bourgeoisie ne connaît depuis quinze ou vingt ans celles du Socialisme.

Cette noblesse ne comprit pourtant pas que la Philosophie était la force du temps et qu'une transformation politique et sociale en était la conclusion irrévocable. La notion de la toute-puissance politique et sociale des Idées philosophiques et de leur incarnation dans la Bourgeoisie et dans le Peuple, n'entrait pas dans l'intelligence de la Cour, du Clergé supérieur et de la Noblesse.

Réfléchissez maintenant à ce qui se passe depuis dix-huit ans.

Depuis dix-huit ans, sous toutes ses formes diverses, le Socialisme travaille. L'activité philosophique, qui était dans la Bourgeoisie avant 89, dont la Bourgeoisie tenait encore, en phase descendante, le dé sous la Restauration, elle l'a tout à coup abdiqué en 1830.

Qu'a fait depuis 1830 la Bourgeoisie officielle, l'Oligarchie influente ? Victorieuse, maitresse du terrain, elle a cessé de penser. Elle s'est engraissée, elle s'est endormie. Elle a abdiqué l'idée pour développer un intérêt, pas autre chose. En fait de philosophie, elle s'etait fait ce pâle éclectisme dont elle ne s'est seulement plus occupée depuis 1830, que pour en faire débiter à la jeunesse les pilules opiacées, par la vertu des traitements universitaires et du programme exigé des bacheliers. Quant à la politique, à l'intérieur, elle n'a eu qu'une formule passive, la résistance, et à l'extérieur une formule non moins passive, le renoncement systématique et l'abaissement continu.

Comment s'appellent cette Philosophie et cette Politique ? L'abandon absolu de toute activité, de toute initiative, pas autre chose ; la négation de l'action, rien de plus. Pour parachever la description symptômatique de la Bourgeoisie parlementaire de 1830, ajoutez que l'opposition n'y faisait elle-même que du vent et des intrigues.

Entre temps, le Socialisme travaillait. Il produisait, il formulait avec l'invincible activité de l'Idée dont l'heure a sonné, tous les elements, bons ou mauvais, mais historiquement logiques, du dogme démocratique et social du XIXe siècle.

De même qu'une partie intelligente, généreuse, initiatrice de la Noblesse, avait compris les philosophes du XVIIIe siècle et s'était fait philosophe elle-même ; de même — et dans des proportions beaucoup plus considérables, le cercle étant beaucoup plus grand, — une partie généreuse, intelligente, initiatrice de la Bourgeoisie comprenait le Socialisme et se faisait Socialiste. Quant au Peuple, lui, par sa position, il etait fatalement destiné à comprendre.

Le foyer d'activité de la pensée et de la force nationale s'était donc deplacé ; et, chose incroyable ! la Bourgeoisie officielle, électorale et parlementaire, l'oligarchie des satisfaits ou de ceux à qui il ne manquait que des portefeuilles pour l'être, c'est-à-dire la Droite et la Gauche comme le Centre, s'obstinaient tous trois à rester, de

tout ce mouvement des idées au-dessous d'eux, dans une fabuleuse ignorance...

Que de fois nous vous avons avertis! que de fois,pendant ces dix-huit années, nous vous avons crié : « Mais occupez-vous donc des « choses sérieuses, du mouvement des esprits, du travail qui s'ac- « complit dans les idées, des problèmes à résoudre, des solutions « qu'on en propose, des solutions qu'il leur faut trouver si celles « que l'on propose sont insuffisantes. »

Que de fois nous vous avons répété : « Malheureux, songez-y « donc, vous gouvernez! vous avez charge des corps et des âmes, « et vous abandonnez les corps à la misère, et vous ne vous souciez « pas même de connaitre ce qui se passe dans les âmes! »

Que de fois, précisant davantage, vous rappelant que la noblesse avait méconnu les besoins, les idées, les droits de leurs pères, comme vous méconnaissiez les idées, les droits et les besoins du peuple, et que vous aviez payé cher, nous vous dépeignions cette fatale analogie de position, vous disant : « Le peuple, aujourd'hui « dévore des masses de publications socialistes. Il existe toute une « littérature, immense, que vous ne connaissez pas et qui grandit « chaque jour! Il se fait un énorme mouvement de presse, de « librairie, de prose et de poésies populaires, de petits livres à deux « sous, à cinq sous, à dix sous, et d'ouvrages plus considérables, « de journaux, de pamphlets, de *canards*, de *factums* de tous « genres, dont vous ne soupçonnez pas même l'existence! et tout « cela forme au-dessous de votre somnolence et des misérables dis- « cussions de votre sphère parlementaire, un courant formidable « que vous devriez au moins connaitre! La Noblesse du « temps passé lisait du moins les philosophes, connaissait leurs « écrits. Vous, vous dédaignez tellement les choses du Peuple, que « non seulement vous ne savez pas ce qu'il lit et ce qu'il pense, « mais encore vous ne voulez pas croire qu'il pense et qu'il lise! »

J'ai vu, moi, des députés d'alors, bonnes gens du reste, mis en contact fortuit avec des ouvriers socialistes, tomber des nues et rester les bras cassés de tout ce qu'ils avaient entendu. L'un d'eux, à un déjeuner chez lui, racontait à ses collègues un étonnement de ce genre. Il confessait qu'il n'y avait pas, à la Chambre, un seul homme en état de raisonner comme ces ouvriers qu'il avait entre-tenus, sur de très graves problèmes inconnus à la Chambre...

Vous n'avez encore rien compris, vous ne comprenez rien encore à votre temps, à la société moderne actuelle, à ses besoins, à ses nécessités, à ses passions, aux idées qui se développent en elle. On dit que deux ou trois jours avant le 24 février, Louis Philippe engagea gaiment un Anglais à différer son départ, afin de voir « comment

se menait une émeute à Paris ». Croyez-vous que le roi-citoyen connaissait bien, le 22 février, l'esprit de son peuple ?

M. Guizot se prenait pour un grand politique et il était placé pour avoir des renseignements sur l'état du pays. Pensez-vous qu'il en connût bien les dispositions véritables ?

Croyez-vous que la cour de Marie-Antoinette et la Noblesse avaient une notion bien claire de l'état des âmes dans le royaume et dans la bonne ville de Paris, quand l'on dansait si joyeusement à Versailles, la veille de la prise de la Bastille ?

Et Charles X et les siens, et tant d'autres ? et le roi de Prusse, qui fait, aujourd'hui même, du *veto* sur le droit de chasse, et reproduit si textuellement Louis XIV ?

Si nous nous y engageons trop mal, je vous le dis, la civilisation européenne frise la mort. Il y a une chance pour que l'Europe soit décomposée, pillée, ravagée, incendiée et cosaquée en quelques années.

La Noblesse a eu le gouvernement de la société quand elle était active, conquérante, organisatrice ;

L'Église l'a eu ;

La Royauté l'a eu ;

Vous l'avez pris vous-mêmes au nom de tous, au nom des droits et des intérêts de tous, par la force des idées.

Or, vous avez délaissé les droits et les intérêts qui n'étaient pas les vôtres et cessé de suivre les idées. — C'est donc maintenant votre décadence et le tour du Peuple...

J'ai essayé de vous démontrer que le Socialisme était l'irrésistible force historique du temps, l'idée même de l'époque ; qu'il fallait le prendre corps à corps et résoudre ses problèmes ou périr. Nous n'avons plus de roi, plus de bouc émissaire à charger, avec les siens, des péchés d'Israël, et à renvoyer, par la voie de Cherbourg ou du Havre à Holly-Rood ou à Claremont. Une nouvelle Révolution serait le signal d'une guerre civile épouvantable. Il faut à tout prix l'éviter. Or, pour l'éviter, il n'y a qu'un moyen : c'est que vous Gouvernement, vous Bourgeoisie, vous Influence, vous consentiez à étudier le Socialisme, à l'entendre à fond et à vous faire socialistes vous-mêmes, afin de le contenir, de le diriger, de prendre, dans la pratique sociale, l'initiative du Progrès dont il renferme les germes, et qu'il vous appartiendrait de féconder et de faire mûrir. C'est le seul moyen d'écarter les dangers.

Je vous donne de bons conseils ; suivez-les. Je n'ai pas plus de goût que vous pour les discordes civiles. Je déteste plus que vous les révolutions et les guerres. Je vais même si loin à cet endroit, qu'à vos yeux j'en suis utopiste. Eh ! bon Dieu ! croyez-vous donc que je ne sache pas qu'en fait de question organique, de travail, de

crédit, d'association volontaire, d'harmonie et de Phalanstère (toutes mes marottes) les coups de fusil, le sang et les déchirements intestins sont des procédés qui ajournent ou brisent les solutions au lieu de les installer? Le Socialisme, chauffé révolutionnairement au rouge et voulant triturer la société à la guise des idées fausses et violentes qui prendraient nécessairement le dessus pendant la tourmente d'une Révolution de la Misère, d'une guerre sociale de la Pauvreté contre la Richesse, amènerait infailliblement une nouvelle Terreur. Or, nous connaissons l'histoire et nous savons, nous autres socialistes de pacification, d'organisation et de science, que les plus emportés verraient bien vite en nous des modérés, des girondins et des traîtres, et que, en attendant leur tour, notre affaire serait bientôt faite. Nos idées resteraient sans doute. Leur avénement étant *absolument nécessaire*, dans un délai prochain, à l'existence de la société, la société, qui a l'instinct de la vie, les ferait certainement triompher ; mais il est fort probable que nous laisserions nos peaux dans la bagarre. S'il le faut, soit! Cependant, nous aimerions autant les conserver, et, pour nous, pour vous, et pour tous, éviter la débâcle.

La conversion de la Bourgeoisie dirigeante au socialisme, telle est donc la chose désirable et urgente.

(VICTOR CONSIDÉRANT : *Le Socialisme devant le vieux monde ou le vivant devant les morts* (*1849*).

II

UNE PRÉDICTION DE FOURIER FAITE EN 1826

« Quant à la troisième phase de la civilisation où nous sommes,
« (Esprit mercantile, concurrence anarchique), — elle est une im-
« passe sociale, d'où l'esprit humain ne peut sortir. Il s'y escrime
« en systèmes qui n'aboutissent qu'à empirer tous les fléaux. Elle
« a pour emblême Sisyphe, gravissant la montagne avec son rocher
« et retombant sans jamais atteindre le but, et pour conséquences :

« Centralisation politique. Les capitales transformées en gouffres,
« qui absorbent toutes les ressources, attirent tous les riches à l'agio-
« tage et font dédaigner de plus en plus l'agriculture.

« Progrès de la fiscalité, énormité des emprunts, gonflement indé-
« fini des budgets.

« Spoliation des communes, vilainement compensée par l'extension
« des droits d'octroi, ruineux pour le pauvre.

« Chute des corps intermédiaires, états provinciaux, parlements
« et corporations, qui opposaient des barrières au pouvoir. C'est grâce
« à cette chûte que l'on est entré dans la voie d'une fiscalité sans
« limite.

« Instabilité des institutions, et leur impuissance par suite même « de cette instabilité.

« Scandales industriels, progrès des falsifications.

« Tactique militaire destructive et accélératrice, qui double les « ravages de la guerre, fait renaître les coutumes barbares.

« Tendance au Tartarisme, par les conscriptions et les mobilisa- « tions déjà organisées en Prusse... et qui, établies en quelques « empires, obligeront les autres à les adopter par mesure de sûreté.

« Mœurs du siècle de Tibère ; espionnages, délations secrètes, « progrès visibles de l'hypocrisie, de la bassesse et des vices inhé- « rents à l'esprit de parti.

« Dépravation matérielle des sciences, par l'emploi vicieux de la « chimie qui ne travaille qu'à vexer le pauvre en fournissant au « commerce des moyens de dénaturer et de falsifier toutes les den- « rées communes dont se nourrit le peuple, et à limiter au seul « riche la faculté de trouver des comestibles et des liquides naturels.

« Enfin, guerre intestine, divisions infinies des partis se déchi- « rant les uns les autres, par ignorance de la politique sociale, « ignorance qui fait qu'on ne sait inventer aucune voie de concilia- « tion... »

III

GUERRE A LA HAINE

C'est là, soyez-en-sûr, le plus grand mal du monde. Nous nous haïssons, nous nous méprisons, c'est-à-dire nous nous ignorons.

Les remèdes partiels qu'on pourra appliquer, sont bons, sans doute, mais le remède essentiel, est un remède général. Il faudrait guérir l'âme.

Le pauvre suppose qu'en liant le riche par telle loi tout est fini, que le monde ira bien. Le riche croit qu'en ramenant le pauvre à telle forme religieuse, morte depuis deux siècles, il raffermit la société... Beaux topiques ! Ils imaginent apparemment que ces formules, politiques ou religieuses, ont une certaine force cabalistique pour lier le monde, comme si leur puissance n'était pas dans l'accord qu'elles trouvent ou ne trouvent pas dans le cœur !

Le mal est dans le cœur. Que le remède soit aussi dans le cœur ! Laissez là vos vieilles recettes. Il faut que le cœur s'ouvre, et les bras... Eh ! ce sont vos frères, après tout. L'avez-vous oublié ?..

Je ne dis pas que telle ou telle forme d'association ne puisse être excellente. Mais il s'agit bien moins d'abord de formes que de fonds. Les formes les plus ingénieuses ne vous serviront guère si vous êtes insociables....

(MICHELET : *Le Peuple*.— 1840.)



THÉATRES

Odéon. — **Crime et Châtiment**, drame en sept tableaux, tiré du roman de Dostoïevsky, par MM. Paul Ginisty et Hugues Le Roux.

Le vieil Odéon vient d'ouvrir l'année théâtrale par un acte de hardiesse dont on ne saurait trop féliciter son directeur, M. Porel, — disons-le vite avant que les trois coups de timbre remplaçant les trois coups de bâton traditionnels, n'aient donné le signal du lever du rideau sur l'œuvre dramatisée du grand romancier qui a si puissamment personnifié le génie révolutionnaire de la Russie.

Sans nous arrêter à rechercher si MM. Paul Ginisty et Hugues Le Roux ont eu raison, de transporter sur la scène, la palpitante étude de Dostoïevsky, le proscrit démocrate de 1849 et le grand romancier socialiste, reconnaissons qu'il est difficile sinon impossible de juger librement un drame tiré d'un roman, l'obsession du livre pourvoyant infailliblement aux lacunes qui ne peuvent manquer de se rencontrer dans la pièce.

Quoi qu'il en soit, le drame de MM Hugues Le Roux et Ginisty est intéressant et il a certainement ému autant qu'étonné un public nombreux que l'attrait de l'inédit avait attiré.

Essayons d'oublier le roman pour ne penser qu'au drame.

Rodion Romanovitch Raskolnikoff, est un étudiant pauvre, instruit, doué de facultés puissantes ; c'est en même temps un rêveur, absorbé dans une idée fixe : « l'injuste répartition de la richesse ». Étendu sur un lit de repos, pendant des jours et des jours,il médite ce problème, et, de déduction en déduction,il arrive à se convaincre du « droit au crime » qui redresserait les erreurs du sort.Un article signé de sa main a paru sur cette matière dans la Revue « La Parole hebdomadaire ».

Le rideau se lève sur un traktir,cabaret populaire de Pétersbourg. Il fait sombre, là dedans. Faces de Bohémiens ou faces d'étudiants suent la misère également. Trois personnages pourtant ressortent dans ce noir milieu : Marmeladoff, le conseiller titulaire, ivrogne d'une espèce particulière, faisant tout à la fois montre de candeur et de cynisme.Il conte son histoire,celle de sa fille Sonia,issue d'un premier mariage et réduite à se faire inscrire à la police pour procurer du pain aux petits enfants de sa marâtre. La pauvre âme est

sublime jusque dans l'abjection. — Razomikine, l'ami de Rodion et le fiancé de sa sœur et enfin Porphyre Petrovitch, dilettante en l'art difficile de dépister les criminels et dont tous les actes, les moindres gestes ont un mobile secret se rattachant à sa profession. Porphyre Petrovitch a lu l'article de Rodion et, quand le jeune homme paraît, pâle, émacié, la préoccupation de l'idée fixe dans chaque pli du front, le policier est le plus ardent à le féliciter. Imprudemment, Rodion, que la louange rend expansif, dévoile le sombre abîme de sa pensée : — Un homme qui aurait une mère, une sœur à soutenir, ne sera pas coupable, s'il tue pour se procurer les moyens de les faire vivre ; légitime encore, par exemple, serait le meurtre de la vieille usurière Aléna Ivanowna, qui ne fait que du mal, tandis qu'un autre utiliserait au profit de tous les richesses qu'elle enterre. A Porphyre Pétrovitch qui lui demande : — « Mais vous-même, la tueriez-vous, cette vieille ? » il répond : « Non, par faiblesse, sans doute. »

Aléna elle-même paraît et Rodion, aussitôt, lui demande trois roubles de sa montre ; mais la vieille ne consent qu'à lui donner un rouble et demi. Alors, Rodion la questionne : « Etes-vous là, toujours, le soir, chez vous ? »

C'est que déjà, il est résolu à aller étudier sur place les habitudes de l'usurière. Le crime n'est pas loin, on le voit.

En effet, il se présente au second tableau (j'allais dire acte) d'une façon tout à fait pittoresque, « de dos », ainsi qu'a dit M. Sarcey.

La scène représente un palier de l'escalier qui conduit à la mansarde d'Aléna. Des ouvriers occupés dans la maison ont laissé leurs outils sur ce palier, parmi lesquels une hachette que Rodion heurte en passant et qu'il ramasse. Le crime s'offre à lui, semble-t-il. Pourtant, il n'est pas venu, ce soir-là pour tuer, il est venu pour « voir ». Il hésite donc encore, quand Sonia, qu'il connaît et dont il sait la vie double de dévouement et de perdition, sort en pleurant de chez l'usurière à qui, sans s'en douter, elle vient d'offrir des bijoux faux et qui, pour consoler la jeune fille, lui dit que, « jolie comme elle est, elle ferait mieux, au lieu de descendre à la rue, d'avoir son traîneau à elle, comme les actrices françaises. »

Ces larmes de Sonia, définitivement, arment le bras de Rodion. Il entre chez l'usurière d'où il ressort, quelques instants plus tard, le prix du meurtre dans les bras

Les deux premières phases du drame, « l'avant » et « le pendant le crime », ici, sont écoulées. Rodion n'a pas reculé devant l'application de sa théorie, il est allé au crime comme tant d'autres sont allés au supplice, apôtres pour devenir martyrs ensuite de l'idée. Reste la troisième et dernière phase « l'après » le crime au cours de

laquelle l'inconséquence que le lecteur, facilement, a pu relever dans le roman, va se retrouver plus manifeste dans le drame.

Criminel selon la loi commune, mais non selon la loi d'exception qu'il invoquait « avant », Rodion profitera-t-il de son crime ? Demeurera-t-il « après » ce qu'il était « avant », fort, audacieux, supérieur à cette société qu'il arde de dominer matériellement parlant, comme il la dominait à d'autres points de vue ?

Non. Rodion ne se possède plus : il a peur du sang qu'il a versé, il ne profite pas de son crime, il vient piteusement enfouir sous une pierre le produit de son vol, il malmène sa sœur venue tout exprès à Pétersbourg pour voir son frère, il repousse l'ami qui veut soigner la fièvre qui le dévore, il se sent, en un mot, « séparé par son acte du reste de l'humanité, il se fait horreur d'embrasser sa mère ».

Nous sommes loin déjà du Rodion qui, parlant, écrivant ou agissant, soutient « le Droit au meurtre. »

Mais, ce n'est pas tout.

Le duel moral, avec cette troisième phase, a commencé entre le policier et l'assassin ; et la lutte entre les deux hommes, commencée dans la chambre même de Rodion, se poursuit dans le bureau de police où un ouvrier maçon, un fou, vient s'accuser du meurtre de l'usurière, et jusque dans la mansarde d'Aléna, où Rodion qui n'a pu se défendre d'y retourner, rencontre Porphyre Petrovitch. Ce dernier annonce à l'étudiant que l'ouvrier qui s'est accusé, a été condamné à être pendu.

Rodion, déjà bien ébranlé, n'y tient plus, cette fois. Nouvel Hamlet, il croit voir le spectre de la vieille Aléna se dresser devant lui et lui crier : « Avoue. »

Il avouera, en effet. Et, c'est alors qu'une égale misère morale, une égale pitié pour ce qui souffre, un égal besoin d'épanchement et de relèvement rapprochent dans une commune confession la fille et l'homme que la « pitié » a également perdus.

Cependant, le Rodion d'« avant le crime », un instant, se réveille. S'agenouillant devant Sonia : « Ce n'est pas devant la femme que je me prosterne, fait-il, mais devant toute la souffrance humaine. »

Mais, Sonia, dans sa pieuse ingénuité, bien vite, le ramène au présent :

« Si tu veux la paix, Rodion, dis tout haut, devant tout le monde, j'ai tué. Là est le salut. »

Et Rodion suit le conseil de la jeune femme. Il donne rendez-vous à Porphyre Petrovitch, à sa sœur Dormia, à Razomikine son ami, sur les bords de la Néva, au lieu même où il a enfoui le produit de son vol. Il reconnaît son crime, il prouve la vérité de ce qu'il avance en remettant aux mains du policier tous les objets volés, il renonce à son projet de se jeter dans la Néva, il est condamné aux mines

de la Sibérie. Sonia le suivra. L'expiation sera pour eux la Rédemption.

Et ainsi le révolutionnaire Rodion devient un passif et un résigné. Lui, le promoteur de la loi d'exception venant à l'appui de la grande loi naturelle, finit selon la loi chrétienne.

Faut-il appeler du nom de remords ce qui l'a conduit là ? Mais pas une seule fois on ne l'entend déplorer le meurtre de l'usurière. Serait-ce plutôt la conscience de son incapacité à pouvoir profiter de son crime ? Rien ne le fait supposer. Serait-ce enfin que son « idée », tout à coup, lui serait apparue sous la forme inverse de celle qu'il s'est plu pendant des jours et des jours à caresser ? On ne peut davantage le définir.

Tout ce qu'il est permis de constater, c'est que des hauteurs ou des profondeurs de son crime — c'est selon — Rodion en est arrivé à n'être rien de plus qu'un vulgaire assassin :—là gît la formidable inconséquence du roman devant laquelle les dramaturges ne pouvaient que s'incliner. C'est ce qu'ils ont fait.

Ajoutons qu'ils ont admirablement réussi à rendre saisissante cette sombre psychologie si peu faite, semblait-il, pour la scène et pour une scène française surtout.

M. Paul Mounet a joué le rôle de Rodion avec un art inoubliable. Cette création marquera, certainement, dans sa carrière d'artiste. Mlle Panot, dans le rôle de Sonia, est fort touchante. Colombey est fin, très fin, en officier de police et Mme Crosnier a stéréotypé l'usurière Aléna. Enfin Vaudence et Montbars nous ont tous fait rire, le premier dans une caricature de juge pleinement réussie, le second sous les traits d'un vieux pochard élégiaque

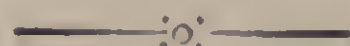
La mise en scène est fort soignée. Au dernier tableau : « sur les bords de la Néva », les bateliers, au loin, font entendre l'appel mélancolique des haleurs du Volga. On n'est plus à Paris, on est à Pétersbourg.

Parisine.

Septembre 1888.

LE MOUVEMENT SOCIAL

EN FRANCE ET A L'ÉTRANGER



Sommaire.— France : Amilcare Cipriani.— *La Société républicaine d'Economie sociale.* Italie : Le Congrès ouvrier de Bologne.— Faits de misère.— Une émeute industrielle. Roumanie : Un nouveau journal socialiste. Allemagne : Le Congrès catholique de Fribourg.— Un discours socialiste au Conseil municipal de Berlin. Angleterre : 21e Congrès des Trade's-Unions. Autriche : Mesures réactionnaires. Pologne : La situation dans la Pologne prussienne. Amérique du Nord : Un Congrès fédéraliste.

FRANCE

Amilcare Cipriani.— Chômage politique, après le surchauffage boulangiste du mois d'août. L'ère des grèves a continué par les *cheminots* corréziens et les mineurs de St-Étienne. Là n'est pas le salut, en les circonstances présentes.

Le bon et héroïque révolutionnaire Amilcare Cipriani est arrivé à Paris, où il a l'intention de se fixer. Nous avons eu la joie de voir cet irréprochable soldat de l'émancipation humaine qui depuis l'âge de 15 ans,combat pour la République et le Socialisme. Dix-huit ans de bagne en France et en Italie n'ont pu entamer ni son noble dévouement à l'humanité, ni son indéprimable énergie, ni sa volonté de fer, ni sa force d'action. Le corps même a résisté à tant de fatigues, à tant d'épreuves.

Ce vaillant représentant des époques héroïques de la République sociale militante, a maintenant assumé la noble tâche de réconcilier les démocraties française et italienne. Tous les progressistes français l'applaudiront et l'aideront à mener à bien une si louable mission de paix sociale et de fraternité latine. Devant présenter Cipriani à nos lecteurs, reproduisons l'aperçu biographique suivant, que le *Cri du Peuple* a consacré à ce chevalier sans peur et sans reproche de la démocratie sociale latine :

Haut de taille, le visage encadré d'une épaisse barbe noire, Cipriani semble être le vrai type du combattant.

Il est né à Rimini en 1844, de parents relativement aisés. En 1859, à l'âge de quinze ans, il s'engagea dans l'armée régulière et prit part aux batailles de Solférino et de Palestrina. Il déserta, en 1860, pour rejoindre Garibaldi. En Sicile, il combat à Milazzo et à Madalloni. En 1861, après la prise de Naples

par Garibaldi, il bénéficie de l'amnistie générale. Il rentre au 37e régiment de ligne et concourt à la repression du brigandage dans les Abruzzes.

En 1862, son régiment se trouve à Palerme. Le 3 août, il le déserte encore une fois pour rejoindre Garibaldi qui marche sur Aspromonte. Garibaldi étant blessé et battu, ses amis sont pourchassés. Cipriani est forcé d'émigrer. Il se rend en Grèce, s'engage comme volontaire et nous le retrouvons derrière la barricade de la rue Eolo, à Athènes, prenant part à la lutte suprême contre le roi Othon.

Le roi renversé, un gouvernement provisoire est nommé. Au lieu de le récompenser du concours qu'il a apporté à sa formation, celui-ci l'expulsa du territoire hellénique.

En Égypte, où il se rend, il entreprend un voyage d'exploration aux sources du Nil, et forme à Alexandrie une société secrète ayant pour but le renversement du gouvernement égyptien et la prise de possession de l'Égypte par l'Italie.

En 1866, éclate la guerre austro-italienne. Cipriani arme, avec les fonds de la société, un bataillon franc, qui prend le nom de Légion égyptienne.

Il gagne ensuite la Crète ; il y fait la connaissance de Flourens et Bourgoin.

En 1867, il retourne à Alexandrie, où il est victime d'une tentative d'assassinat qui jouera un grand rôle dans son existence. Une douzaine d'affiliés à la société secrète, qu'il a fait chasser pour cause d'indignité, veulent se venger de lui. Ils le guettent, un soir, dans la rue, et se précipitent sur lui. Blessé de trois coups de couteau et se trouvant en état de légitime défense, Cipriani sort à son tour de sa poche un petit canif et il tue un de ses agresseurs, nommé Santini.

Il part en Angleterre, où il se lie avec Mazzini ; en janvier 1870, il retourne en Italie, pour coopérer au mouvement socialiste qui a éclaté en Toscane.

Puis il rentre en Angleterre. A son passage en France, le policier Lagrange l'arrête et essaye de l'impliquer en vain dans le fameux procès de Blois ; on le relâche quelques jours après.

Le 5 septembre 1870, la République étant proclamée, il vint s'engager avec Flourens au 1er bataillon des tirailleurs de la garde nationale. Le 31 octobre, il est de ceux qui s'emparent de l'Hôtel-de-Ville.

Le 22 janvier, il fait le coup de feu et le commandant Sapia est tué à ses côtés. Puis il prend part aux diverses sorties sous Paris, notamment à Avron, aux deux journées de Champigny, à Montretout, où, lorsque le colonel Rochebrune tombe mortellement frappé, il prend le commandement du 140e bataillon et maintient le feu jusqu'à dix heures du soir.

La Commune arrive, Cipriani est nommé major de la place, puis chef d'état-major de Flourens, il le suit le 3 avril dans sa sortie sur Versailles.

Pendant que Flourens est tué, lui, gravement blessé, est fait prisonnier.

Le lendemain, 4 avril, Cipriani passe devant la cour martiale, qui le condamne, et le 6 au matin, il est reconduit avec quatre autres citoyens au plateau de Satory pour être fusillé. Sa blessure à la jambe le faisait souffrir, il marchait difficilement, ce qui le fit rester bien en arrière de ses compagnons d'infortune. Cette circonstance lui sauva la vie.

Un ordre de Thiers arrive : il est transferé à Belle-Isle-en-mer. Le 21 janvier 1872, il comparaît devant le 19e conseil de guerre siégeant à Versailles, qui le condamne à la déportation à perpétuité dans une enceinte fortifiée.

Embarqué pour la Nouvelle-Calédonie sur le *Dakar*, commandé par Rieu de Kerpigeant, il eut à subir, de la part de cet officier réactionnaire, les plus odieux traitements, et resta soixante-douze jours aux fers, à fond de cale, sans qu'il sût pourquoi.

A la presqu'île Ducos, il eut à supporter les mêmes rigueurs de l'administration et il resta en prison environ la moitié du temps qu'il passa en Calédonie. Son admirable énergie ne se démentit pas un seul instant.

L'amnistie votée, il revient à Paris, mais au mois d'octobre 1880, le jour de l'arrivée de Louise Michel, à la gare Saint-Lazare, il est arrêté en voulant protéger une femme brutalisée par des agents. Il était condamné à un mois de prison, 200 fr. d'amende et un arrêté d'expulsion était pris contre lui, le 1er janvier 1881.

Il se rend à Genève, puis à Lugano, puis à Milan. Là, il reçoit plusieurs mandats pour représenter certains groupes de ses compatriotes au congrès socialiste de Rome. Il va d'abord à Rimini pour embrasser son père mourant.

Mais arrivé sur le quai, avant d'avoir vu son père, il est conduit à Milan, sous prétexte de conspiration contre la sûreté de l'État. Il est mis au secret jusqu'au jour où une amnistie devait lui ouvrir les portes de la prison. Mais, au lieu de l'élargir, on rappelle l'affaire d'Alexandrie, et Cipriani, jugé à Ancône le 28 février 1881, est condamné à 25 ans de bagne, changés en 20 années par la cour de cassation.

C'est alors que les électeurs de Forli et de Ravenne l'élisent neuf fois député, cinq fois à Ravenne et quatre à Forli.

Pendant ce temps, ligoté sur son lit, la plupart du temps, une double chaîne autour du corps, Cipriani désespère au bagne de Portolongone, dont la porte ne lui est ouverte, sous la pression de l'opinion publique, que le 28 juillet 1888.

Voilà le militant. Le socialisme seul peut produire des hommes de cette valeur morale et de ce dévouement au bien public. Quant aux opinions d'Amilcare Cipriani, elles sont nettement socialistes, révolutionnaires, et l'amnistié de la Nouvelle-Calédonie est de ceux qui vivent et meurent sans compromissions et sans défaillance pour l'idée émancipatrice à laquelle ils se sont voués une fois pour toutes, comme ces grands amants de l'histoire qui n'ont aimé qu'une fois, ils se sont sacrifiés sans esprit de retour. Cipriani, champion populaire et socialiste, est de l'héroïque famille des Buonarotti, des Garibaldi, des Blanqui, des Mazzini, des Barbès, des Gustave Flourens, des O'Donovan Rossa ; il ne le cède à aucun d'eux pour la magnanimité de cœur, la pureté de vie, le sacrifice au devoir social et la vaillance de pensée et d'action.

Après tant de fatigues, tant de dangers, tant d'épreuves, Cipriani aurait pu penser à se reposer. Mais la liberté et la civilisation sont en péril du fait des chancelleries monarchiques et le vaillant et magnanime révolutionnaire italien, vient de lancer l'appel suivant, qui nous console de la fratricide politique de M. Crispi et pourra, à un moment donné, produire son effet :

Citoyen,

La France, ce grand foyer de la Révolution et de la liberté, ce centre intellectuel du monde, est mise en joue par les rois ; elle est menacée d'être envahie, foulée aux pieds, démembrée. Les Bismarck, les Crispi, les Kalnoky s'efforcent de la provoquer chaque jour au nom de leurs maîtres ; ils voudraient que le centenaire de la grande Révolution qui inaugura les droits de l'homme fût le dernier jour de sa liberté, que le tocsin de la Révolution qui mit en

fuite les têtes couronnées fût le glas des peuples, que la *Marseillaise*, cet hymne sublime qui appela les opprimés à la révolte contre leurs oppresseurs, fût le chant funèbre de la France et de l'Europe révolutionnaire.

Le *finis Poloniæ* est là pour nous apprendre de quel crime sont capables les rois. N'attendons donc pas qu'un second crime soit consommé. N'attendons pas qu'à côté du cercueil de la malheureuse Pologne gise celui de la grande France. Le *finis Franciæ* serait le deuil du monde, serait la fin de la liberté, de la fraternité, des espérances de tous les peuples.

Le gouvernement italien, issu de la révolution, a assumé le rôle infâme d'agent provocateur ; il s'est fait l'instrument servile du chancelier allemand ; il s'est mis à l'avant-garde de l'armée de Guillaume pour combattre un peuple frère.

La servitude du peuple français, c'est l'esclavage du peuple italien et de tous leurs frères de race latine. Il appartient donc à ces peuples, à tous ceux qui ont gardé vivant, dans leur cœur, le souvenir de la Révolution, à tous les amis de la justice et de la liberté, de s'unir pour empêcher que la conspiration des rois ne soit consommée, que des peuples frères n'aient lutté d'héroïsme sur les champs de bataille que pour aboutir à cimenter les trônes de leurs plus terribles ennemis.

Non, cela ne peut pas être, cela ne sera pas. Le sang versé à Magenta, Palestro et Solférino, à Dijon, Nuits et Talant, a créé entre ces peuples un lien qui ne sera jamais brisé, et il nous impose à nous le devoir d'unir tous nos efforts pour écarter un conflit menaçant.

A cet effet, un comité central de l'union latine se constitue à Paris. Son but est de combattre, par tous les moyens possibles, les manœuvres loyolesques de nos communs ennemis, de dissiper les malentendus que ces manœuvres ont déjà créés, de maintenir enfin l'indissoluble union des peuples de race latine, par une propagande incessante et, au besoin, par une action énergique, résolue à faire face à toutes les éventualités, même les plus extrêmes.

Le danger est imminent, les armes sont prêtes, la mèche est allumée. N'attendons pas que le commandement de *feu* soit donné. Organisons-nous, serrons les rangs, armons-nous et soyons prêts à combattre, si nous ne voulons être la proie des rois. Que les Italiens n'attendent pas que leur gouvernement les ait déshonorés, en les traînant à une guerre qui salirait leur grande histoire, leurs gestes héroïques, leur avenir.

Unissons-nous et à la conspiration des rois opposons l'union des peuples opprimés ; avant tout, l'union des peuples de race latine !

AMILCARE CIPRIANI.

Puisse ce généreux appel être entendu du peuple italien, de tous les peuples amis de la liberté et nous assisterons au triomphe définitif de la paix, de la liberté et du progrès social en Europe !

LE CONGRÈS DE LA SOCIÉTÉ RÉPUBLICAINE D'ÉCONOMIE SOCIALE — La *Société républicaine d'Économie sociale* a décidé d'organiser, à l'occasion du centenaire de 1789, un congrès international d'économie sociale, où les socialistes de tous les pays et de toutes les écoles seront conviés.

Le programme de ce congrès a été définitivement arrêté ainsi qu'il suit :

1° Situation morale et sociale du prolétariat contemporain ;
2° Inventaire des idées socialistes depuis la Révolution ;

3° Inventaire des tentatives de réforme sociale (colonies sociétaires et communistes, groupements coopératifs, coopération, intervention de l'État, etc.) ;
4° Phénomènes et tendances de la société actuelle ;
5° Mesures immédiatement applicables, pouvant adoucir les conditions du travail dans chaque pays ;
6° Émancipation de la femme et affirmation des droits de l'enfant ;
7° Rapports internationaux des travailleurs ;
8° Moyens d'arriver à la transformation complète de la société.

Dans ce programme, fort vaste, toutes les questions dont se préoccupe le socialisme sont contenues.

La *Société républicaine d'économie sociale* se croit en droit de compter sur le dévouement de tous les socialistes. Elle espère que tous se feront un devoir de lui apporter le secours de leurs lumières et de leur expérience, et de faire au profit de son œuvre autant de propagande qu'il sera en leur pouvoir, soit par la voie de la presse, soit en faisant adhérer au congrès les sociétés, chambres syndicales, groupes, cercles, etc., auxquels ils appartiennent.

Les adhérents (groupes ou citoyens) qui désireraient voir figurer une nouvelle question à la suite d'un des huit paragraphes, sont priés d'en avertir soit le secrétaire Henri Neveu, soit l'administrateur Élie May, au siège social, 17, rue Béranger, à Paris.

ITALIE

Congrès ouvrier de Bologne. — Le jeune et vigoureux parti ouvrier italien vient de tenir à Bologne, avec une imposante solennité, son quatrième Congrès national ; de nombreux délégués de la Lombardie, des Romagnes, du Piémont, de la Ligurie, de l'Émilie, et de la Vénitie étaient présents. Le Congrès a eu lieu dans la vaste salle de la *Société ouvrière* de Bologne ; il a été très suivi par une foule nombreuse et sympathique : les discussions ont été dignes du grand but poursuivi par les travailleurs. Nous ne nous étendrons pas sur les diverses résolutions prises ayant trait à l'organisation et au développement du Parti. Mais nous nous faisons un devoir de traduire pour nos lecteurs le programme administratif communal dont le congrès de Bologne vient de doter le parti ouvrier italien. Ce sont évidemment les succès des socialistes français dans les dernières élections communales qui ont attiré sur ce point l'attention de nos coreligionnaires de l'autre côté des Alpes. Quoiqu'il en soit, voici intégralement le programme communal qu'ils se proposent de soutenir aux élections municipales prochaines :

Considérant que la Commune représente l'agrégation naturelle des intérêts de tous les habitants d'une circonscription territoriale donnée, que l'administration communale doit avoir pour but le développement du bien-être, de l'instruction et de la civilisation pour toute la population par une bonne organisation des services publics ;

Le Parti ouvrier italien, aux termes de son programme qui porte de prendre part aux luttes de la vie publique en s'inspirant des intérêts de la classe opprimée qui veut s'émanciper,

Reconnaissant qu'il n'est pas possible d'établir un programme unique applicable à toutes les localités où l'on jugera opportun de soutenir la lutte communale administrative, vu la différence des besoins des populations travailleuses, selon qu'elles se trouvent dans des communes industrielles ou agricoles ou commerciales, de grandes ou de petites propriétés, etc.,

Déclare qu'il est utile d'établir les points principaux suivants, comme base d'une action concordante pour que les communes se préparent à devenir de véritables administrations des services publics de la population :

1° Oter aux communes tout caractère politique les réduisant à être de simples organes administratifs, économiques et moraux.

2° La commune ne doit avoir aucune préférence pour aucun culte ni pour aucun parti politique; ils les respectent tous avec la liberté.

3° Des indemnités seront attribuées aux conseillers communaux pour les séances auxquelles ils assisteront.

4° L'administration communale ne fera aucune dépense de luxe comme réceptions, banquets, parade (funzioni) civile ou militaire; comme subvention pour des monuments, théâtres, académies, etc., ce genre de dépenses étant laissé à ceux qui en retirent plaisirs ou profits.

5° Abolition des octrois et leur remplacement par l'impôt direct sans organisation militaire.

6° La municipalité devra prendre en considération les propositions provenant de l'initiative des citoyens en se conformant à des règlements à établir.

7° Obligation du plébiscite populaire pour toute proposition tendant à aggraver notablement le budget communal.

8° Publicité des séances et distribution gratuite d'un bulletin officiel.

9° La Commune nomme les conseils d'administration de *tous* les établissements de bienfaisance (*Opere Pie*).

Les établissements de bienfaisance, d'hygiène, d'instruction, devront être contrôlés par des représentants des classes ouvrières particulièrement intéressées à leur bon fonctionnement.

10° La Commune maîtresse de sa police l'organisera par un système de volontariat et sans militarisme.

11° Construction de locaux pour faciliter l'exercice du droit de réunion et pour être mis gratuitement et sans exception à la disposition des citoyens.

12° Interdiction du cumul. Fixation d'un *minimum* et d'un *maximum* des traitements.

13° Les services publics confiés de préférence à des sociétés coopératives d'ouvriers et d'employés.

14° Pour ce qui regarde l'instruction, voix consultative est attribuée aux associations magistrales (1) et aux parents constitués en association à cet effet.

15° L'instruction doit être laïque, l'instruction religieuse n'étant pas de la compétence des Communes mais des Églises.

Institutions agricoles et professionnelles gratuites.

16° Pour l'hygiène et les services sanitaires, voix consultative du personnel médical et sanitaire convoqué à cet effet.

17° Construction de maisons municipales pour être louées aux particuliers aux conditions ordinaires et accroître les ressources municipales.

18° Les hommes et les femmes employés par la Commune recevront le même salaire à égalité de fonction.

19° La Commune se fondant sur le principe que les vieillards et les impo-

tents ont le droit de vivre, réforme les maisons de refuge (case di ricovero) de manière à ce que les hôtes de ces maisons y trouvent une vie aisée et le respect de leur liberté et personnalité.

20° La Commune aide à la formation des associations professionnelles ; si, appelée, elle intervient dans les questions ouvrières, pour régler les heures de travail, le travail des enfants et l'hygiène des ateliers (1). Fait la statistique des conditions du travail et institue des bureaux de placement gratuits (2).

21° La Commune défend les intérêts des consommateurs ; par conséquent elle favorise les Sociétés coopératives de consommation, surveille rigoureusement le commerce des denrées alimentaires, établit des cabinets d'analyse gratuits (3).

22° Les Communes recourent le plus souvent possible au groupement, à la fédération des Communes pour les initiatives et les œuvres qui réclament le concours de plusieurs Communes.

Tel est le programme municipal du parti ouvrier italien ; on n'en saurait contester la parfaite modération.

Faits de misère en Italie.— Ils ont raison les militants du parti ouvrier italien, de travailler à l'amélioration des conditions ouvrières, car en Italie plus qu'ailleurs, la propagande socialiste est une œuvre de salut public. A la misère générale croissante par le fait de la rapide industrialisation du pays, s'ajoute la crise intense dûe à la rupture des relations commerciales avec la France, rupture dont la responsabilité incombe aux Mancini, aux Robilant, aux Crispi, aux Ellena, à tous ceux qui, pour faire de l'Italie l'humble servante des empereurs allemands et de la réaction militariste européenne, ont voulu, par tous les moyens, la séparer de son alliée de 1859. Tous les mensonges officiels des auteurs de la rupture n'empêcheront pas la vérité d'éclater. Heureux les deux peuples, si l'opinion publique italienne impose aux gouvernants de Rome la reprise des rapports commerciaux et des bonnes relations avec la France républicaine, toujours prête à bien accueillir sa sœur latine.

En attendant, la détresse augmente sans cesse et prend dans certaines provinces de la Sicile, du Napolitain, du Piémont, des proportions effroyables ; les salaires déjà si bas, sont tombés à des taux de famine. Le *Messagero* rapporte cette régression effrayante du salaire, tombé de 1 fr. 50, à 0,80 c. et 60 centimes par jour. Ce n'est qu'un peu de *polenta* et pas même le prix du pain.

---

(1) Tout cela nous semble du ressort de l'Etat, ne pouvant être réglé que d'une façon uniforme dans toute la Nation et dès que les progrès moraux le permettront dans tout le monde civilisé.

(2) Nos municipalités socialistes françaises ont réalisé cette réforme avec l'institution des *Bourses du travail*, qu'il ne faut pas juger sur leurs premiers errements.

(3) Paris a réalisé cette réforme par son *Laboratoire municipal*, dont les attributions ne sont pas assez étendues.

Et encore ce salaire de famine n'est-il pas assuré à tous, le chômage étendant sa main décharnée meurtrière sur presque tous les centres industriels. Comment s'étonner, dans ces conditions, que l'émigration prenne des proportions épouvantables.

En 1877, les statistiques officielles enregistraient un total de 18,000 émigrants pour l'année. Il ne s'agit ici, bien entendu, que des émigrants partis pour un temps indéterminé et sans espoir de retour, et non de ceux qui vont tous les ans, en grand nombre, chercher du travail dans les pays limitrophes, pour revenir périodiquement en consommer le produit chez eux.

De 18.000, ce chiffre s'est élevé à 40.000 l'année suivante ; à 60.000 en 1882 ; à 77.000 en 1885 ; à 80.000 en 1886 ; à 150.000 l'année dernière. Encore ces chiffres sont-ils considérés par tous les économistes italiens comme inférieurs à la réalité.

Dans certaines provinces du royaume, dit la *Société Nouvelle*, cet exode de la population atteint des proportions formidables. C'est ainsi qu'au sud de la Péninsule, dans une région où l'agriculture est encore très reculée — dans la Basilicate — on a compté, l'année dernière, 12.128 émigrants pour 500.000 habitants ; c'est une proportion de 23 pour 1.000, supérieure à celle de l'émigration irlandaise, qui a atteint dans cette décade une moyenne annuelle de 17 pour 1.000. Que les choses continuent un quart de siècle sur ce pied, dit un de nos confrères, et la Basilicate sera redevenue un désert.

La désertion en masse des campagnes contribue à son tour à accroître encore la concentration de la propriété terrienne entre les mains de quelques grands propriétaires ; les *latifundia* se reconstituent tous les jours ; ils s'accroissent de ces innombrables lopins de terre que l'émigrant abandonne parce qu'il n'y trouve même plus la subsistance. On a calculé qu'à cette heure les trois cinquièmes du terrain productif de l'Italie étaient aux mains des grands propriétaires. Rien ne peut, dans la situation actuelle, arrêter cet accaparement progressif de la propriété agricole par un groupe d'individus de plus en plus réduit. Mais à quelque chose malheur est bon : cette reconstitution de la grande propriété terrienne posera naturellement la question de la nationalisation du sol et facilitera singulièrement le retour de la terre à la propriété collective.

Ce ne sont pas là les seuls points noirs ; les mécontentements vont parfois jusqu'à l'émeute.

Une Émeute industrielle.— A Mariano Commense, 500 ouvrières de la filature de soie se sont mises en grève. Les carabiniers ayant opéré plusieurs arrestations, le peuple a désarmé les gardes et délivré les prisonniers.

Un bataillon d'infanterie, appelé par télégraphe de Milan a dû

intervenir. Ce n'est qu'après une véritable bataille qu'on a pu réprimer les désordres. Sept soldats ont été grièvement blessés. On a arrêté plus de cinquante personnes.

BELGIQUE

Le Congrès des Libres-Penseurs. — Les 17 et 18 septembre a eu lieu à Liège un congrès de la libre-pensée.

Les résolutions n'ont rien eu de remarquable et se sont tenues dans les traditions ordinaires de la Libre-Pensée et du Rationalisme belges. Nous relevons seulement, en y applaudissant, un vote en faveur de la crémation.

ROUMANIE

Un nouveau journal socialiste.— Le journal socialiste quotidien *Drepturi le omului* (*Les Droits de l'homme*) vient de reparaître à Bukarest sous la direction de notre ami et collaborateur Constant Millé.

Nous souhaitons courage et longue vie à notre excellent confrère de Roumanie, qui soutient, lui aussi, l'organisation internationale des forces ouvrières en face de la coalition monarchique et capitaliste.

ALLEMAGNE

Le Congrès Catholique de Fribourg en Brisgau.— Les catholiques allemands ont tenu les premiers jours de septembre leur trente-cinquième congrès. Le socialisme y a fait son apparition en la personne de M. de Curtins,le vaillant député catholique socialiste des Grisons qui s'est fait en Suisse, avec M. Favon, député radical de Genève, le champion de la législation internationale du travail. Poursuivant son but favori, M. de Curtins a proposé aux congressistes catholiques allemands de voter les résolutions suivantes :

« La nécessité s'impose d'une législation internationale pour la protection des travailleurs, qui se propose : 1° la limitation et la réglementation du travail des enfants, 2° la limitation et la réglementation du travail des femmes; 3° l'institution universelle du repos du dimanche. 4° La fixation de la journée de travail.

Mais bien que le jeune député suisse ait pu citer à l'appui de son projet de résolution la haute approbation du grand évêque de Mayence, Mgr de Ketteler, qui n'avait pas reculé même devant le socialisme d'un Lassalle, bien qu'il ait pu invoquer l'initiative prise déjà plusieurs fois en ce sens par les associations catholiques allemandes,il n'a pas eu le bonheur d'obtenir un vote ferme du congrès.

Le rapporteur de la commission des questions sociales, le comte et docteur Matuschka a déclaré qu'on était bien d'accord en principe, mais que l'on croyait ne pouvoir viser à l'adoption d'une législation internationale que lorsque les États particuliers seraient

respectivement entrés dans cette voie. C'est là, dit le *Temps*, une fin de non-recevoir qui semble indiquer que le centre a de grands doutes sur la possibilité de rivaliser sur le terrain du socialisme, soit avec le parti démocrate-socialiste, soit avec le socialisme d'État du prince de Bismarck.

C'est là aussi la preuve, ajouterons-nous, que les catholiques allemands ne parlent de socialisme que par tactique électorale. Dès qu'on les met en demeure de voter la plus légitime, la plus incontestée des réformes, puisqu'elle est acceptée en France par M. de Mun et par ses collaborateurs de l'*Association catholique*, ils se dérobent et votent le rétablissement du pouvoir temporel du pape, ce qui n'est pas du tout la même chose.

ANGLETERRE

21e Congrès des Trade's-Unions.— Dans notre dernier numéro, nous avons reproduit la principale résolution du congrès de la *Démocratic Fédération*, principale organisation collectiviste anglaise. Nous avons aujourd'hui à relater le 21e congrès des Trade's-Unions, qui a eu lieu à Bradford dans les premiers jours de septembre et a eu une importance considérable. 816,944 ouvriers de 70 métiers différents y étaient représentés par 165 délégués. Les discussions n'ont rien eu de particulièrement remarquable, si ce n'est que l'idée de transformer l'organisation coopérative unioniste en un parti de classe, distinct de tous les partis bourgeois, s'est fait jour pour la première fois dans les assises unionistes. Les auteurs de cette proposition, explique un de nos confrères, réclament la formation d'un parti ouvrier proprement dit qui se tienne libre de tout engagement envers les libéraux comme envers les conservateurs, qui soit à égale distance de M. Gladstone et de lord Salisbury et qui, au lieu de faire les affaires de tel ou tel groupe, se préoccupe uniquement de conclure des marchés et d'obtenir des avantages législatifs en échange de l'appoint de ses voix. L'exemple de M. Parnell, qui a longtemps joué ce rôle, ou qui, pour nous servir d'un idiotisme pittoresque des politiciens américains, est longtemps *resté assis sur la haie*, et qui a réussi, par ses brusques coups de bascule à droite et à gauche, à mettre son concours aux enchères et finalement à gagner en masse et définitivement l'appui du parti libéral gladstonien, cet exemple séduit nombre d'esprits dans les *Trade's Unions*.

D'autres inclinent visiblement vers une entente avec le parti néo-tory dont lord Randolph Churchill est, ou voudrait être le fondateur. On assure que le député Paddington a beaucoup travaillé dans ces derniers temps les masses ouvrières pour réaliser son rêve d'un grand parti démocrate conservateur, ou son ami, M. Chamber-

lain, pourrait peut-être trouver place avec lui. On a cru voir l'effet de ces intrigues, dans le discours que le vice-président Shipton, appelé à inaugurer les travaux du congrès, a prononcé, au milieu de vives protestations, en faveur de la convention des sucres et de l'activité du baron Henry de Worms et de lord Salisbury sur ce terrain. Il y a là bien des éléments de querelle.

En outre, les chefs des *Trade's Unions* ne peuvent pas se dissimuler qu'ils ne sont plus à l'avant-garde du mouvement ouvrier. Le parti socialiste a fait son avénement, il a sa ligue, ses organes, ses clubs ; il attire à lui bien des éléments jeunes et vivaces qui, autrefois, se seraient fondus dans l'ancienne organisation et qui vont, une partie à *Démocratic Fédération* et une partie à la *Socialist League*.

Les *Trade's Unions* ont toujours été une sorte d'aristocratie des classes laborieuses. Elles se recrutaient principalement parmi les *skilled workmen*, ou artisans supérieurs, qui diffèrent beaucoup moins, en fait, de la petite bourgeoisie que de ce que M. Bright appelait brutalement un jour « le résidu social ». Or, il est impossible de se dissimuler que les conditions de plus en plus générales de la grande industrie moderne, la substitution presque universelle de la machine à l'homme, tendent à grossir sans cesse le nombre des simples manœuvres et à réduire proportionnellement celui des artisans supérieurs.

C'est là une cause de faiblesse pour les *Trade's Unions* qui paraissent condamnées à devenir, de plus en plus, une simple élite ou à transformer leurs cadres, leur terrain de recrutement, leur programme, tout leur esprit, pour se mettre au niveau de la masse ouvrière proprement dite. L'intervention décisive du conseil central des métiers de Londres dans la grève récente des ouvrières de la fabrique d'allumettes Brayant et May, c'est-à-dire d'une classe qui est aussi éloignée qu'il est possible de celle des *skilled workmen*, aux intérêts de laquelle les *Trade's Unions* bornaient jadis leurs efforts, semble démontrer que les chefs du mouvement ne sont pas hostiles à la pensée d'élargir leur action.

Ajoutons que le congrès international ouvrier qui doit avoir lieu à Londres le 6 novembre prochain, et le bon accueil que les congressistes de Bradford ont fait aux délégués français de retour de l'Exposition de Glascow, marque suffisamment que l'Unionisme anglais, après une longue résistance, est entré dans les voies de l'internationalisme.

AUTRICHE

MESURES RÉACTIONNAIRES.—Notre éminent collaborateur De Paepe donne, dans la *Société nouvelle*, les renseignements suivants sur la réaction anti-socialiste toujours sévissante en Autriche :

« La *Gazette officielle* a publié une ordonnance, en date du 1er août, concernant la suppression du jury pendant un an pour les causes criminelles entachées d'anarchisme. Une ordonnance semblable avait été publiée, il y a huit ans, pour Vienne et deux autres villes des environs, à la suite des faits accompagnés de meurtres commis par les anarchistes Peuckert, Kammerer et Stellmacher.

« Cette ordonnance a été, depuis, prolongée tous les ans par le Parlement ; mais, cette année, le parti libéral a fait une violente opposition à cette mesure, et le ministère, voyant qu'il n'obtiendrait pas la majorité des deux tiers prescrite par la loi, a préféré retirer sa motion.

« La nouvelle ordonnance, qui s'applique à plusieurs districts de la Haute-Autriche, de la Bohême, de la Moravie, de la Styrie et de la Carynthie, a été prise sous prétexte que les grèves récentes des ouvriers de Brünn et d'autres villes manufacturières auraient éclaté à l'instigation d'un comité anarchiste, qu'on soupçonne, dit une dépêche de Vienne, n'être pas étranger à la grève des terrassiers de Paris ! Est-ce assez absurde ? Quiconque est un peu au courant du mouvement social européen, sait fort bien que les groupes anarnarchistes sont absolument sans influence sur les organisations ouvrieres et les Chambres syndicales d'où émanent la plupart des greves organisées avec quelque tactique, tandis que, d'autre part, les grèves tumultueuses et sans organisation n'ont d'autres fauteurs que la misère et les conditions de plus en plus dures faites aux travailleurs. C'est une sottise que de voir là-dessous les agissements d'un comité occulte anarchiste et de faire ainsi un salmigondis des greves des ouvriers manufacturiers de Brünn et des terrassiers parisiens. »

POLOGNE

La situation dans la Pologne prussienne.— L'héroïque résistance de 1794, et les vaillantes insurrections de 1831 et de 1863 ont tellement attiré l'attention du monde sur la Pologne russe, que celle-ci a été depuis considérée comme la Pologne même ; on n'a vu dans la Galicie qu'une province autrichienne, et l'on n'a vu que des Prussiens résignés dans les trois millions de Polonais répandus dons le grand Duché de Posen, la Silésie et la Prussé occidentales.

Pourtant ces derniers sont loin d'avoir abdiqué leur nationalité et nous en avons une preuve dans la recrudescence de germanisation qui les frappe comme un fléau.

Les paysans expropriés sont réduits à une misère profonde La haine de l'Allemand est prononcée parmi eux, tandis qu'en souvenir de l'émancipation de 1863, ils tournent volontiers leurs regards vers la Russie. Mais c'est surtout pour la France que sont leurs sympa-

thies. Que de fois dans les réunions du soir, la guerre de 1870 fait le sujet des conversations ! que de regrets exprimés ! « Ah ! si nous avions su ! si on avait ceci ou cela ! » Rappelons que pendant cette guerre le gouvernement allemand crut devoir détacher un corps de 40,000 hommes pour garder la Posnanie, où cependant aucun mouvement n'avait été préparé. Le soulèvement de cette province est l'objet des constantes préoccupations de M. de Bismarck.

Notre confrère de la *Justice* auquel nous empruntons ce détail, nous apprend en outre que le drapeau du patriotisme tombé des mains défaillantes de l'ancienne noblesse vient d'être relevé par un jeune parti qui tout en n'acceptant pas ce titre de patriote, représente le véritable sentiment de protestation contre la tyrannie qui pèse sur la Pologne, tyrannie de deux espèces — économique et politique.

« Ce jeune parti, qui s'inspire des idées socialistes de Marx et de Lassalle, ne diffère pas sensiblement, au point de vue théorique, du parti social démocrate allemand ; il s'en distingue essentiellement à d'autres points de vue.

« Déjà célèbre par les procès retentissants qu'il a encourus, le parti socialiste polonais résiste à toutes les persécutions. Nous avons en nos mains des preuves que l'activité de sa propagande ne se ralentit pas. Au commencement de ce mois, il a fait distribuer, pendant plusieurs jours, des proclamations socialistes, ainsi qu'un pamphlet. Ce dernier est intitulé l'*Inondation*. C'est une petite brochure in-18 d'une impression très élégante et d'un style très soigné. Faisant allusion aux inondations qui ont désolé la contrée depuis le printemps et qui maintenant ont recommencé dans certaines parties de la Silésie, l'auteur se sert de cette image saisissante pour faire comprendre aux populations l'étendue du désastre causé par le gouvernement dans l'ordre politique et moral.

« Sur la couverture on lit : édition de la *Walka Klas* (lutte des classes. C'est le nom d'une revue en langue polonaise qui se publie à Genève et s'introduit clandestinement en Pologne.

« Ce pamphlet et les proclamations ont été répandus en grande quantité, non seulement dans la ville de Posen, mais dans les campagnes dn grand-duché. La presse autorisée est unanime à estimer ces écrits très dangereux et exerçant sur le peuple une influence considérable. La distribution en a été faite avec beaucoup d'habileté et la police n'a pu mettre la main sur personne. Les révolutionnaires polonais sont d'ailleurs passés maîtres dans le genre. Je pourrais citer de curieux exemples à l'appui.

« Le mois dernier, à Varsovie, des proclamations analogues ont été collées en plein jour sur le palais même du général-gouverneur, et — ce qui paraîtra absolument incroyable — sur le dos des

gendarmes tenus en respect par le révolver dont les afficheurs étaient armés.

« On voit que les mots : *Finis Poloniæ*, ne sont pas encore une vérité démontrée, pas plus en Allemagne qu'en Russie.

Des ruines des vieux partis, on voit que des éléments nouveaux ont surgi. L'héroïsme n'a fait que changer de mains. Au milieu des défections d'une noblesse corrompue et d'un clergé avili, au milieu des trahisons et des pactes honteux dont les classes dirigeantes donnent chaque jour l'humiliant spectacle, c'est le parti socialiste qui a pris charge d'entretenir, intacts et impérissables, le feu sacré de la liberté et l'instinct de révolte contre l'oppresseur. Au jour de l'explosion, le mouvement aura à sa tête des noms moins illustres, il aura chance d'être mieux compris des masses. Ce ne sera pas un brillant tournoi de cavalerie auquel nous assisterons ; ce sera le soulèvement de tout un peuple. avide non point de changer le joug, mais de conquérir la vraie liberté sans laquelle la patrie n'est qu'un vain mot. »

AMÉRIQUE DU SUD

UN CONGRÈS FÉDÉRALISTE.— L'Amérique du Sud vient de donner un bon exemple : A la suite d'un congrès d'union, tenu à Montevideo par les délégués de l'Uruguay, du Paraguay, du Chili, du Pérou et de la Bolivie, on a décidé l'unification des codes de ces divers pays. Une commission chargée de ce travail est réunie à Montevideo.

En Europe, la prépotence impériale allemande nous impose d'autres soucis. Au lieu de parler d'union et de progrès, il faut se préparer à des guerres d'extermination, tant il est vrai que le monarchisme est incompatible avec le développement pacifique des nations modernes.

B. M.



REVUE DES LIVRES

Petite bibliothèque économique : *David Hume*, par Léon Say ; *Adam Smith* par Courcelle-Seneuil ; *J.-B. Say*, par Baudrillart. — 3 volumes, Guillaumin, Paris. Prix : 1 fr. 50 le volume.

Nous avons déjà signalé à nos lecteurs l'intelligente initiative des éditeurs de cette sorte d'anthologie qui, nous assure-t-on, comprendra tous les écrivains ayant traité les questions d'économie politique et sociale. Et non seulement les auteurs classiques, tels qu'Adam Smith, J.-B. Say et autres, mais même des écrivains socialistes, tels que Fourier, Louis Blanc, etc.

Nous avons reçu ces temps derniers *D. Hume*, *Adam Smith* et *J.-B. Say*.

Hume, traduit par M. Formentin, est précédé d'une intéressante notice sur l'œuvre et la vie du célèbre philosophe anglais, par M. Léon Say. — Depuis qu'il est de l'Académie française, il semble que M. Léon Say tienne à justifier sa qualité d'académicien. A ma connaissance,tout son bagage littéraire,lors de sa réception, consistait en quelques discours sur le déficit budgétaire (qu'il connait mieux que personne, puisque c'est lui qui l'a créé) et un maigre livre sur les Impôts, paru depuis peu, alors, ou sur le point de paraitre — je ne me rappelle pas au juste. Depuis, l'honorable académicien a publié *Turgot*, dans la petite collection Hachette des grands écrivains français, et voilà qu'il nous donne *D. Hume*, dans la petite collection Guillaumin. Encore un peu, et M. Léon Say aura un bagage littéraire suffisant pour briguer les suffrages de la société des gens de lettres avec autant de succès qu'il a brigué ceux de l'Académie.

Le présent volume de Hume contient son *Autobiographie*, ses courts mais substantiels écrits sur le Commerce, la Circulation monétaire, l'Intérêt, sur le Bilan du Commerce, les Taxes et les Crédits publics. Le volume se termine par la correspondance échangée entre Hume et Turgot au sujet de l'incident Rousseau.On sait que Hume avait offert à Jean-Jacques l'hospitalité en Angleterre et que celui-ci, atteint tout-à-coup d'une de ces lubies auxquelles il était sujet, s'enfuit de l'asile que le philosophe anglais lui avait préparé,accusant Hume d'avoir voulu le ridiculiser et tenté de le déshonorer en lui faisant accepter une pension du roi d'Angleterre. La correspondance de Hume et de Turgot présente à cet égard un vif intérêt et l'opinion de Turgot, que Rousseau est plus à plaindre qu'à blâmer, nous parait donner la mesure juste du jugement qu'il convient de porter sur les incartades bizarres du malheureux fou de génie qu'était l'auteur du *Contrat social*.

J'ai dit que la préface de M. Léon Say était intéressante. Elle l'est, en effet, agréable à lire et semée çà et là d'anecdotes curieuses. Par exemple, si vous voulez connaitre dans ses grandes lignes la pensée générale de Hume, elle ne vous apprendra pas grand'chose. Hume, historien, philosophe et économiste, a été réduit à sa plus simple expression par l'Introduction à son œuvre économique. Mais comme c'est surtout l'économiste que la collection Guillaumin tient à mettre en relief, ces lacunes sont sans importance.

Adam Smith est précédé d'une préface de M. Courcelle-Seneuil. Dans cette préface,le père de l'Économie politique est tancé vertement pour avoir « énoncé

» une proposition chère aux socialistes, lorsqu'il a dit que le travail consti-
» tuait la valeur réelle de toutes les marchandises. »

Si, en effet, on admet la proposition de Smith ainsi formulée, les ouvriers seraient les propriétaires légitimes de toutes les marchandises, puisque c'est leur travail qui les a créées. Au reste, comme le fait très judicieusement, et non sans une profonde amertume, remarquer M. Courcelle-Seneuil, Adam Smith a formulé plus d'une proposition sentant le fagot de l'hérésie économique. « Dans le chapitre relatif aux salaires, Smith a constaté qu'à l'origine, » l'ouvrier avait la totalité du produit ; que plus tard, il avait dû payer un » loyer, un fermage, un profit et que la part du prix du produit qui leur » restait était chaque jour moindre. » — « Dire que la part de l'ouvrier dans » le prix des produits diminue à mesure que l'industrie fait des progrès, n'est- » ce pas suggérer que l'ouvrier est dépouillé ? » s'écrie M. Courcelle-Seneuil scandalisé. « On sait combien de fois et en quels termes violents les socialistes, » s'autorisant de l'exposé de l'auteur des *Recherches*, ont affirmé depuis » soixante ans que l'ouvrier était dépouillé de ce qui lui appartenait. »

Les propositions d'Adam Smith sur la rente, le fermage — et en général la puissance économique du capital — ne sont pas moins dangereuses. Aussi le préfacier s'ingénie-t-il à réfuter par avance les conclusions socialistes que les nouveaux lecteurs d'*Adam Smith* pourraient tirer du livre qu'il est chargé de leur présenter. Comme M. Courcelle-Seneuil, Conseiller d'état, membre de l'Académie des Sciences morales et politiques, est un des écrivains contemporains qui reflètent avec le plus de fidélité les tendances de l'école économique actuelle, il est intéressant de connaître la façon dont il envisage la quotité des salaires à laquelle l'ouvrier a légitimement droit de prétendre. La voici : « Qu'importe cette quotité, fût-elle minime, si elle fait à l'ouvrier une condition supérieure à celle qu'il avait lorsqu'il gardait la totalité du produit ? » — Ainsi, pour l'économie politique actuelle, la mesure minima, au dessous de laquelle le salaire ouvrier ne saurait descendre, est constituée par la somme de jouissances qu'un Tasmanien peut se procurer par le seul effort de ses bras. « Si les ouvriers, aidés de machines et bien conduits, produisent » 1.000 et reçoivent 200, leur condition est meilleure que si, travaillant sans » direction et sans machines, ils produisaient et gardaient 100. » M. Courcelle-Seneuil insiste sur cette mesure de salaire absolue. Il reproche à Adam Smith d'avoir « considéré le salarié comme un être immortel (??) ; non d'après sa » condition réelle, mais seulement quant à la quotité qu'il prend dans le prix » du produit. » En d'autres termes, et dans une langue plus intelligible, Adam Smith a le tort d'évaluer le salaire ouvrier par rapport au temps et au milieu d'une époque donnée, en prenant pour bases de comparaison la quantité des produits et la somme de jouissances de cette époque. S'il comparait le salaire de notre temps ou de notre milieu occidental au salaire d'un Fuégien ou d'un serviteur égyptien, nul doute qu'il ne conclût à la supériorité du salaire européen. On voit qu'il y a de la marge et que les salaires peuvent encore baisser, avant d'avoir atteint le niveau minimum que M. Courcelle-Seneuil leur assigne.

Ces réserves faites sur les rectifications étranges que M. Courcelle-Seneuil a cru devoir faire à Ad. Smith, il faut lui savoir gré de ne pas avoir trop dénaturé son livre et de nous avoir donné, en somme, la quintessence, si je puis m'exprimer ainsi, des *Recherches sur la nature et les causes de la richesse des nations*. Les fragments contenus dans ce volume renferment, en effet, les propositions capitales de Smith et sa lecture suppléera pleinement à celle de l'édition in-extenso.

J.-B Say nous est présenté par M. Baudrillart, autre membre de l'Institut et d'une nuance économique différente de celle de M. Courcelle-Seneuil. L'auteur des *Rapports de la morale et de l'Economie politique* est sur l'extrême lisière de cet

économisme onctueux qui confine à l'interventionnisme social de l'Etat. Un interventionnisme très doux, très modéré, respectueux au possible de tous les droits acquis, ne proclamant le principe de la solidarité collective des individus qu'avec toutes sortes de considérations restrictives, déplorant sans cesse les mauvaises habitudes qu'engendre la protection des faibles dans les classes protégées. Il est bien difficile de le saisir ; de savoir avec lui où commence la protection, où finit la libre concurrence, tant il est vague et indéterminé. Sous des dehors très séduisants, moraux même, il cache une sécheresse profonde et une indifférence implacable pour tout ce qui souffre. C'est l'économisme anglais orthodoxe de Smith, Malthus et Ricardo, accommodé au tempérament français

Car jamais l'économie politique ne se serait acclimatée en France, si ses tenants l'eussent présentée avec la rigidité de formes anglaise. Les physiocrates eux-mêmes étaient des humanitaires qui ne voulaient pas voir les conséquences sociales désastreuses de leur *laissez-faire* et *laissez-passer*. La preuve, c'est que Turgot au pouvoir désavoua ses propres conceptions libérales pour soulager par l'entremise de l'Etat la misère publique et que Dupont de Nemours, gardien plus fidèle de l'orthodoxie libérale des physiocrates, au soir de sa vie, désavoua la sécheresse économique de J.-B. Say, qu'il lui reprochait d'avoir empruntée aux Anglais. Chez les Anglais, en effet, les théories économiques ont été formulées avec un dédain imperturbable de toute préoccupation sociale. Malthus expose sa loi de la population sans craindre un seul instant de soulever la réprobation publique contre les conclusions auxquelles sa théorie l'entraine et qu'il poursuit jusqu'au bout sans sourciller. Ricardo, sur les axiomes duquel le socialisme allemand a basé sa critique, fait de même. Partant du principe apriorique que ce qui est doit être, que la forme de répartition des richesses est tout à la fois légitime et excellente, ils observent ce qui est, cette forme de répartition, sans aucune arrière pensée d'atténuer, d'embellir le tableau. En France, je le répète, cette rigueur de déductions eût été accueillie au XVIII[e] siècle avec des protestations humanitaires indignées. Déjà, on reprochait tant aux physiocrates, selon le mot de Graslin, de confondre l'économie de la main d'œuvre humaine avec la nourriture d'un cheval, dans les frais de production (V. Graslin) ! Pour que l'économie politique se développât chez nous, il fallut donc adoucir les angles, atténuer la dureté de certaines propositions. Ce fut l'œuvre de J.-B. Say. Il traduisit en français le Traité d'Adam Smith. Il mit de l'ordre et de la logique dans ces matières, souvent diffuses, mal ordonnées chez Smith. Il régularisa les dispositions, jetant çà et là quelque description marquée au coin de l'humanisme français.

A ce titre, il mérite le nom qu'on lui a donné de « Père de l'économie politique française. » Cependant Dupont de Nemours ne s'y trompa pas : « Notre science », lui écrivait-il, « a beaucoup d'étendue ; elle embrasse un grand nombre d'objets. « Pourquoi la restreindriez-vous à celle des richesses ? Sortez du comptoir, « promenez-vous dans les campagnes. C'est de toutes les volontés du créateur « relativement à notre espèce, qu'il s'agit. Votre génie est vaste, ne l'emprisonnez pas dans les idées et la langue des anglais, peuple sordide qui croit « qu'un homme ne *vaut* que par l'argent dont il dispose, qui désigne la chose « publique par le mot *Commune richesse* (*Common Wealth*), comme s'il n'y avait « rien de tel que la morale, la justice, le droit des gens (dont le nom n'est pas « encore entré dans leur langue). Ils parlent de leurs plaines, de leurs montagnes, de leurs rivières, de leurs ports, de leurs côtes, de leur contrée (*Country*) ; ils n'ont pas encore dit qu'ils eussent une *patrie*. Notre tâche est plus « belle... »

J.-B. Say répondit à ces nobles protestations en invoquant la sensibilité de son cœur et les nécessités de la méthode. En réalité, Dupont de Nemours avait raison.

J.-B. Say est donc le fondateur de l'économie politique française, à la fois onctueuse de forme et implacable de fond, d'une sécheresse de cœur qui n'a rien à envier à la sécheresse anglaise dont elle a procédé. Tous les économistes proprement dits qui se sont succédé après lui jusqu'à ces derniers temps ont répété la même note. Et néanmoins, l'opinion publique ne s'est pas laissée prendre au change. Elle a refusé le titre de « Français » à ces théoriciens. Say, Rossi, etc, sont confondus avec l'école anglaise. De 1820 à 1848, on donna le nom « d'École française » à ceux qui, rompant nettement avec l'économie politique, proclamèrent sa dépendance étroite avec la morale et se montrèrent interventionistes résolus. Tels Sismonde de Sismondi, qui dans la première partie de sa vie, professa le rigorisme économique anglais des Ricardo, Say, etc, pour se rallier ensuite éloquemment au principe de la solidarité sociale et de l'intervention de l'État ; Droz, qui, également, sur le soir de sa vie, désolé par le spectacle des misères que l'industrialisme déchaînait, poussa un cri d'alarme et formula sa protestation dans un aphorisme, qui préservera sa mémoire de l'oubli, car l'histoire l'inscrira en lettres d'or au frontispice des siècles futurs avec le nom de son auteur : « Les produits sont faits pour les hommes, non les hommes pour les produits ! » — Eugène Burette, encore, Villermé, qui sondèrent les abîmes de douleurs matérielles et morales de l'enfer social industriel. C'est à ceux-là, que la France décerna le titre « d'École française ». Quant à Jean-Baptiste Say et ses épigones, la masse n'a vu en eux que des commentateurs anglais écrivant en français, et elle a eu raison.

M. Baudrillart, qui nous présente l'édition des œuvres de Say dans la petite collection Guillaumin, est un tantinet, lui, comme je l'ai dit au début, interventioniste. Mais si peu, qu'il peut tout louer dans Say presque sans restrictions. Mais le mieux, c'est qu'il a très intelligemment coupé dans l'œuvre volumineuse du célèbre économiste les propositions importantes sur tous les sujets par lui abordés, de sorte que cette petite édition est un abrégé très fidèle et très complet, qu'on peut consulter avec autant de fruit et peut-être aussi commodément que l'œuvre originale.

Gustave ROUANET.

Mon Journal, par Michelet. — 1 vol. in-18. Paris, Marpon et Flammarion. Prix 3 fr. 50.

On porte toujours un intérêt sympathique aux menus détails de la vie des hommes dont le passage a laissé un lumineux sillon dans le champ des générations qu'ils ont traversées. On aime savoir ce qu'ils ont fait, ce qu'ils ont dit, dans telle circonstance dont leur œuvre ne porte pas toujours l'empreinte ou le souvenir ; on s'intéresse au milieu intime dans lequel leur pensée est éclose et a pris ses grandes envolées. Il y a longtemps qu'on l'a dit : les livres sont des amis ; — des amis sûrs, fidèles, dont le souvenir n'est jamais amer, même lorsque le cœur les a quittés. Que d'auteurs jadis favoris, que notre pensée a délaissés ! ce sont comme des affections d'antan ; on ne les fréquente plus ; mais leur souvenir est exempt des amertumes que réveille toujours au cœur le rappel d'une amitié brisée. C'est peut-être pourquoi, notre siècle affiné aime tant à ressusciter les illustres disparus ; à reconstituer leur vie, le milieu particulier où ils se mouvaient. Je ne sais plus qui a dit : le XIX siècle sera le siècle des *Mémoires*. Le fait est que, depuis la Restauration, époque où leur vogue commence, les mémoires se sont accumulés avec une fécondité prodigieuse. Mais à cette heure, ce sont moins les mémoires que les autobiographies impersonnelles, sincères, que le public accueille avec faveur. Au commencement, en effet, on attendait de la publication des souvenirs politiques qu'ils éclairassent et complétassent même l'histoire sur certains points

restés obscurs. On n'a pas tardé à s'apercevoir que les mémoires, loin d'apporter aucun secours à l'historien en quête de documents et de détails précis, étaient souvent un piège tendu à sa bonne foi, une source d'erreurs au milieu desquelles sa perspicacité avait fort à faire pour débrouiller les fils de la vérité, embrouillée à dessein par le narrateur, peu scrupuleux des moyens de justification *pro domo suâ*. On est donc revenu, sinon des mémoires, au moins de la faveur historique qu'on leur accordait, et ce que le gros du public recherche surtout, aujourd'hui, dans les souvenirs, c'est le détail curieux, l'anecdote intéressante — le document, comme dit l'école naturaliste — qui peint l'homme, permet de saisir sa caractéristique psychologique, sa nature propre. Malheureusement, là encore, plus d'une supercherie est mise en œuvre; le mémorialiste s'affuble souvent d'atours brillants qui le déguisent. Mais il est rare que ce déguisement se poursuive jusqu'au bout; que çà et là les traits véritables ne perçent pas sous le masque. L'auteur de souvenirs est plus sincère, quand il parle d'autrui. Et c'est là surtout que réside l'intérêt; c'est par là souvent que perce la sincérité. Dis-moi qui tu hantes, je te dirai qui tu es; dis-moi qui tu aimes...

Le *Journal* qu'a publié Madame Michelet a sur les mémoires ordinaires cette supériorité inappréciable : qu'il exhale un parfum de sincérité exquis. Il n'intéresse pas par les jugements qu'on pourrait s'attendre à y trouver sur tel et tel; mais par l'analyse psychologique, vraie, sincère, de Michelet à vingt ans. C'est, en effet, un journal, dans la stricte acception du mot; un cahier de notes intimes, écrites par le grand historien de 1820 à 1823, pour lui — ou ce qui revient au même, pour un autre lui, un ami cher, confident de sa pensée, un frère de cœur, sur qui l'âme inquiète de Michelet avait concentré sa tendrese ardente, un peu maladive. Et c'est dans le commerce de cette amitié, de cette sorte d'amour platonique, que le journal nous fait assister à l'éclosion de la pensée de celui qui devait être le grand poète historien que l'on sait.

A l'âge où la sève déborde, à vingt ans, Michelet comprimait son cœur et ses sens, fuyait la femme, pour ne rien perdre de ses forces, disait-il, et opposait l'amitié à l'amour. D'un tempérament chétif, ruiné encore par un travail acharné et les privations de la pauvreté, Michelet nous apparaît, à cette aurore de sa vie intellectuelle, avec le sentiment de la haute destinée qui l'attend, à laquelle il ne veut point faillir, qu'il veut atteindre, au contraire, à force de persévérance et de labeur obstinés. Il avait rencontré et aimé un jeune homme, comme lui animé de la même ambition généreuse, et entre eux, une liaison étroite, quasi amoureuse, s'était établie, que la mort seule pouvait rompre. L'ami de Michelet s'appelait Poinsot; il étudiait la médecine, tandis que Michelet, professeur, courant les pensions et les cachets, continuait la préparation de ses examens aux grades universitaires. Résolus tous deux à se cloitrer de la vie pour mieux se consacrer au travail, chacun d'eux tenait un journal qu'ils se communiquaient, où leurs rêves et leurs espérances étaient notés au jour le jour. C'est ce journal que Mme Michelet a publié. Il va de mai 1820 à novembre 1823. Son cher ami Poinsot mourut le 14 février 1821 et la douleur de Michelet fut immense. Il continua le journal jusqu'à cette date de 1823 (novembre). A la suite, est un recueil de notes, intitulé : *Journal de mes idées*, qui va de 1818 à 1829. Ce sont des notes hâtives sur des lectures, des projets d'ouvrages, des réflexions, etc.

On comprend quel intérêt présentent, à distance, ces pages secrètes. C'est Michelet cherchant sa voie, s'interrogeant, anxieux, qui ressuscite pour nous dans ces feuillets de sa jeunesse; et ce Michelet est vrai, point fardé, il vit, palpite entre les lignes, soit qu'en revenant du cimetière, où il a été donner

un souvenir à son ami Poinsot, il nous raconte sa montée au Père Lachaise, soit qu'il nous rapporte sa visite chez Cousin ou Villemain.

J'ai dit que le futur grand historien apparaît déjà. En effet, Michelet, dans ses projets d'ouvrage, va d'un sujet à l'autre, de la philosophie à l'histoire, mais c'est à cette dernière qu'il revient toujours; c'est lorsqu'il réfléchit sur l'histoire, que sa pensée s'élargit, s'affirme avec le plus d'audace. Ainsi, voici quelques notes de 1821 : « Grande amertume, mais l'immensité de la science m'appa- « raît. Poinsot meurt, mon isolement me rejette cruellement du côté des idées. « Jamais encore, je n'avais senti un tel besoin de produire. Quoi ? Je ne sais. » Il rêve d'écrire une *Histoire des mœurs des peuples, trouvée dans leur vocabulaire.* « Il y aurait dans ce livre ce qu'on pourrait appeler la *Logique de l'Histoire.* « Elle consisterait à séparer, autant que possible, le *régulier* de l'*accidentel*; à « noter ce que la marche de l'espèce amène de faits isolés qui accélèrent « cette marche ou lui font obstacle, car la liberté souvent capricieuse de « l'homme, doit produire de fréquentes anomalies. — Cette science nouvelle « est, je le sais, plus difficile qu'aucune autre science philosophique, mais « cela est fait pour tenter. Il ne s'agirait, d'ailleurs, que d'approcher le plus « possible des probabilités. Le régulier une fois trouvé, on en chercherait « les règles. C'est alors que la science commencerait à se former. Lorsque « plusieurs générations l'auraient cultivée, elle deviendrait capable d'ajouter « infiniment à la certitude et à l'étendue de la prévoyance humaine. Peut-être « même arriverait-on à trouver le régulier bien plus sûrement qu'on ne le « croit d'abord au premier regard... »

Ce programme historique est de 1821. Ne dirait-on pas qu'il est tracé d'aujourd'hui ? Il répond à toutes les exigences de la science contemporaine et, malheureusement, il n'est pas près d'être rempli. Michelet lui-même, qui, à cette époque, avait une si haute idée de la philosophie de l'histoire, est loin d'avoir rempli le magnifique cadre qu'il trace ici. Cependant, ces notes expliquent bien des passages de son histoire, sur lesquels l'attention des contemporains s'est peu arrêtée, sinon pour en faire une critique souvent hostile : je veux parler des nombreux cas où Michelet, dans quelques phrases incidentes, concises mais substantielles, interrompt tout à coup un récit de négociations ou de batailles, pour résumer l'état économique d'un pays, d'une province ; certaines particularités physiques qu'il rattache, entre parenthèse, et sans qu'il y paraisse trop parfois, au tissu de sa narration, donnant à ces faits une valeur considérable. Tel est, par exemple, dans le récit de la guerre de Cent ans, une page rapide où il parle brusquement des relations commerciales entre la Flandre et l'Angleterre, leur attribuant une influence décisive sur le sort des armées anglaises. Les contemporains n'ont pas pris garde à l'importance de ces remarques, et de nos jours on attribue à une sorte d'intuition géniale inconsciente ce rapport souvent établi par lui des faits économiques et des faits historiques généraux. Les notes que nous avons sous les yeux nous apprennent que Michelet avait une compréhension très scientifique de ces relations et que dès 1826, il était fortement frappé de l'influence considérable exercée par les conditions matérielles d'un pays sur son développement général : « La géographie m'a toujours tenté, lisons-nous dans une note datée « du 15 mars 1826. L'histoire ne peut s'en passer. Je voudrais faire une géo- « graphie, à la fois physique et politique, pour un âge plus avancé que celui « auquel s'adresse celle de M. Letronne. Ce serait un *Manuel historique, par* « *ordre géographique.* On y ferait le matérialisme de l'histoire, en avertissant « que cette vue est très incomplète. On insisterait sur les circonstances phy- « siologiques, botaniques, zoologiques, minéralogiques, qui peuvent expliquer « l'histoire. L'intérêt de l'une et l'autre de ces sciences se trouverait ainsi « double. »

Ces conceptions, d'une si belle ampleur scientifique sont malheureusement restées en partie à l'état de projet. En Michelet, le poète a trop souvent affaibli le savant, bien que, cependant, une lecture un peu attentive permette de trouver dans ses livres, à chaque page, des trésors d'observations et d'idées fécondes, enfouis sous les ciselures irrégulières de son style incomparable.

Quoiqu'il en soit, on le comprend un peu mieux, en assistant par la lecture des papiers de jeunesse que Madame Michelet publie, à l'éclosion progressive de sa pensée. *Mon Journal* est le second de la collection. Le premier volume, fait de souvenirs écrits à peu près à la même date, 1820-1823, est intitulé : *Ma Jeunesse*. Le suivant, l'*École normale* (1827-1837), fait suite à *mon Journal* et le public lui fait le même accueil qu'à ses aînés. GUSTAVE ROUANET.

Les Religions actuelles, *leurs doctrines, leur évolution, leur histoire*, par Julien Vinson, 1 fort volume de la *Bibliotheque anthropologique*.— Paris, A Delahaye et Lecrosnier, éditeurs.

Il en est, généralement, d'un livre à titres multiples, comme d'une lettre à post-scriptum. C'est le P.-S. traditionnel qui éclaire la lettre ; les sous-titres expliquent le livre. — Les doctrines religieuses, leur évolution, leur histoire générale, en un mot, voilà, certes, un sujet alléchant ! Nous avons ouvert le volume avec curiosité ; nous l'avons refermé avec déception. Vainement, depuis la première page jusqu'à la dernière, avons-nous recherché ce que l'auteur nous promettait au début, nous l'avons suivi à travers ses énumérations innombrables de sectes religieuses, ses descriptions précises, détaillées, de systèmes, schismes, rites, cérémonies, fêtes, etc— nous sommes arrivés à la fin aussi avancés qu'au commencement. L'auteur est assurément un très grand savant. Il n'a oublié qu'un point, mais le plus important, à notre avis : il n'a pas éclairé sa lanterne. De sorte que dans cet amas de faits religieux nous ne voyons goutte.

On m'assure que c'est là une méthode descriptive nouvelle que certains savants préconisent pour la constatation des faits sociaux — ou anthropologiques, comme on dit sur la couverture du livre de M. Vinson. Décrire, d'une façon précise, détaillée, sans se risquer dans aucune explication, parce que toute tentative de ce genre expose à des erreurs considérables, tel est le procédé. Fort bien! mais alors, dites que vous avez réuni une certaine quantité de matériaux pour servir à l'histoire générale des religions actuelles, et biffez ce sous-titre injustifié : *leurs doctrines, leur évolution, leur histoire* — laissant à d'autres la responsabilité de tenter ce que vous n'avez pas voulu faire : nous montrer quelle influence intellectuelle, sociale, la religion a eu sur le développement humain ; l'influence réciproque que les religions ont eue les unes sur les autres; leur évolution dans le temps et le milieu, avec les faits sociaux qu'elles ont déterminés ou subis, etc., etc. Tant que vous nous exposerez un système religieux comme on expose une pièce anatomique, un bras ou une jambe, sans nous dire la place que ce membre occupe dans l'organisme, ce qui le relie au corps dont il fait partie, sa fonction, comment il remplit cette fonction, les causes qui ont déterminé les modifications successives à la suite desquelles il a revêtu la forme que je lui vois, votre description est parfaitement inutile.

M. Vinson, je le répète, ne nous dit rien de tout cela et c'est ce qui rend la lecture de son livre si fastidieuse. Sans doute, il est plein de faits intéressants qu'on est bien aise d'avoir quelquefois sous la main; encore à ce propos, a-t-il un grave défaut. Il ne cite pas ses sources; de sorte que même comme manuel, il sera difficile de l'utiliser. GUSTAVE ROUANET.

Les Principes du Droit, par Émile Beaussire, de l'Institut. Paris, Félix Alcan.— prix : 7 fr. 50.

M. Beaussire ouvre ainsi son livre de recherches sur les *Principes du Droit* : « L'hypothèse de l'état de nature antérieur à l'etat social a longtemps servi « de point de départ, à la science du droit naturel !... » — droit naturel, etat de nature ! il faudrait d'abord préciser ces termes, dont la critique contemporaine a singulièrement dénaturé le sens.— « Cette hypothèse, conti- « nue-t-il, est justement décriée aujourd'hui. Non seulement elle ne repose « sur aucun fondement historique ou philosophique, mais elle est entièrement « vide. Elle ne presente à l'esprit que l'idée toute négative d'un état d'anar- « chie, sans lois, sans chefs, sans une organisation quelconque.»

Après ce tableau peu flatté — et quelque peu inexact, car l'anarchie elle-même est un ideal de nature et d'absence de tout gouvernement, qu'on ne rencontre nulle part, aux derniers échelons de la vie sociale humaine, pas même dans les sociétés primitives de la préhistoire — après ce tableau, dis-je, il était à croire que M Beaussire, rejetant toute obligation non fondée sur les nécessités d'une époque et d'un milieu social donnés, établirait sur la forte assise du développement social et des conséquences morales qu'il a entraînées avec lui, les principes du Droit.

Pas du tout, car il dit aussitôt : « Tout cependant n'est pas chimère, ni « même pure hypothèse dans la conception de l'état de nature. Un tel état en- « tendu dans son vrai sens, a sa place réelle et manifeste dans le présent « comme dans le passé, chez toutes les races humaines et à tous les degrès « de la civilisation. On ne s'est trompé qu'en le séparant de l'état social. Il n'y « a pas entre ces deux états succession historique ; ils apparaissent comme « coexistants et se pénetrant mutuellement, alors même qu'ils sont opposés et « en lutte.» — Suit, à l'appui, une citation de Royer-Collard, qu'on ne s'atten- dait guère à voir citer dans un volume sur la philosophie du droit publié en 1888.

Nous nous arrêtons sur cette affirmation d'une coexistence du droit naturel et du droit social, parce qu'elle est la base même sur laquelle M. Beaussire asseoit sa construction juridique. Malheureusement pour saisir la pensée de notre philosophe, nous sommes arrêtés sans cesse par la signification exacte qu'il entend donner à ce mot *nature*. On a vu plus haut qu'à l'etat de nature, il n'y a rien. Comment donc définir le droit naturel, en quoi consiste-t-il, quelles sont les obligations qu'il impose à ceux qui le reconnaissent ? M. Beaussire donne comme exemple pratique des circonstances dans lesquelles le Droit naturel survit à notre époque, des voyageurs pénétrant chez des peuples inconnus. « Entre eux, dit-il, et ceux dont ils se sont faits ou sont devenus les « hôtes, ils ne reconnaissent aucun lien légal, mais un état de paix ou de « guerre, en un mot l'état de nature. » Pardon, il n'y a ni état de guerre, ni état de paix. Ces mots « paix », « guerre », représentent des modes d'être relatifs, variant dans le temps et l'espace selon la valeur conventionnelle qu'on leur attribue à une époque donnée. Il y a si peu un droit quelconque dans l'etat de nature au sens anarchique du mot, que les voyageurs, dans l'apologue de M Beaussire, determineront leur droit en adaptant aux circonstances dans lesquelles ils se trouvent les conceptions juridiques plus ou moins élevées qu'ils auront puisées dans leur état social antérieur,

« L'État de nature, nous dit encore M. Beaussire, trouve sa place dans les « relations ordinaires entre des hommes de même civilisation. Tout, dans ces « relations, n'est pas reglé par les lois ou par les traités. » — Sans doute, mais pour les cas que ne règle aucun texte de loi ou de traite precis, on cons-

trait une règle juridique établie sur les principes généraux d'où découle le droit écrit lui-même. La règle de droit est donc identique au fond. Pour la trouver, on ne remonte pas à l'état de nature, on s'inspire des données ou des conceptions juridiques existantes. Ce que M. Beaussire appelle « droit naturel » n'est donc que l'expression d'un besoin juridique reconnu. Les besoins juridiques d'une époque peuvent être divers, et aussi la construction de notre auteur est-elle singulièrement fragile, malgré les fortes assises qu'il a cru donner à certains principes de droit fort contestés aujourd'hui.

On vient de voir, en effet, qu'il y a des cas où la loi est muette : « souvent « on ne peut invoquer que la conscience, l'honneur, les sentiments de sociabilité « ou d'humanité..., » dit M. Beaussire. Mais les sentiments d'humanité, d'honneur, de sociabilité sont des choses très relatives, selon l'époque et le milieu.

Quelquefois les sentiments de sociabilité, d'humanité etc., ne se manifestent pas seulement dans les cas où la loi est muette, mais encore lorsque la loi est précise et formelle. *Summum jus, summa injuria*, dit un adage de droit. La conscience publique, la sociabilité peuvent se trouver en contradiction flagrante avec certains principes de droit formels. Quelle règle suivra-t-on ? celle que dicte la conscience publique, le progrès de la sociabilité, ou celle du droit strict? L'histoire nous enseigne que lorsqu'il y a antagonisme entre le droit écrit et la conscience sociale d'une époque, le droit existant est condamné à céder la place à un droit nouveau, plus conforme à la conscience publique. Si c'était là ce que M. Beaussire appelle « droit naturel », nous n'y contredirions pas. Malheureusement, il est fort difficile de saisir sa pensée, puisqu'on vient de le voir, le droit naturel est pour lui à la fois l'expression d'un besoin juridique, créé par l'absence d'un texte précis — l'expression de la conscience d'une époque — et dans certaines circonstances mal déterminées, l'absence de tout droit, le retour à une anarchie idéale.

On croirait que M. Beaussire, sans s'en rendre bien compte, peut-être, a craint d'être trahi par certaines de ses prémisses et qu'il les a formulées vagues et imprécises pour poursuivre plus aisément les conclusions qu'il avait en vue.

Ces conclusions sont banales et conformes à ce que la science juridique officielle ressasse depuis cinquante ans. La famille et la propriété sont les assises naturelles du Droit, les bases indispensables sans lesquelles il n'y a ni société ni ordre possibles. Et non pas la propriété et la famille au sens historique du mot, c'est-à-dire évoluant dans le temps et dans l'espace, se modifiant toutes deux à travers les nécessités de milieu qui leur donnent la forme propre à chaque âge et à chaque peuple, mais la famille et la propriété actuelles ; que dis-je — la famille et la propriété françaises, telles qu'elles sont sorties du code civil !

Entasser près de 500 pages in 8° pour aboutir à cette découverte, était-ce bien utile ? Je laisse le lecteur de la *Revue* qui lira le livre de M. Beaussire, juge de ce qu'il doit penser à cet égard. Pour moi, j'admire la force d'âme de gens qui, comme M. Beaussire, académiciens, honorés, jouissant de l'estime et de la considération publiques, mieux encore, entourés de *l'aurea mediocritas* du poète et du philosophe, pourraient laisser couler le cours de leur existence limpide sur les rives fleuries des jouissances intellectuelles raffinées, se délecter à la lecture des poètes, donner l'envolée à leur pensée en suivant de près les mille problèmes dont la solution agite les penseurs et les savants ; — ces gens, dis-je, qui pourraient tout cela et bien d'autres choses encore, et qui se condamnent à écrire des livres où ils élèvent péniblement, sur une pointe d'aiguille, des constructions fragiles, qu'un souffle peut emporter !...

GUSTAVE ROUANET

Plaies d'Egypte, par Eugène Chesnel.— Paris, Marpon et Flammarion, 1 vol. in-18, 3 fr. 50.

Un livre que nous avons lu avec un sentiment de tristesse poignante. Dans une langue acérée comme une pointe d'épée, avec une humeur française où perce çà et là la note d'une pitié émue et discrète, l'auteur nous raconte ce que les Anglais sont en train de faire de l'Egypte : un désert. Il nous conduit, du debarcadaire d'Alexandrie aux grandes cataractes et chemin faisant, le cœur se serre devant l'œuvre de dévastation systématique poursuivie partout à travers cet admirable pays, avec une perversité réfléchie effroyable, par ces terrible Phéniciens des temps modernes, ces bourgeois de la Cité, abattus sur le pays des Pharaons, pour y renouveler les atroces châtiments inventés par l'imagination cruelle des mythologues hébreux. On dit qu'un Anglais vaut trois juifs. Les juifs de Moïse, s'ils revenaient, seraient émerveillés des raffinements de cruauté avec lesquels les Anglais ravagent l'Egypte.

Une analyse, même étendue, ne donnerait qu'une imparfaite idée de ce livre, aussi habilement composé que bien écrit, où l'auteur, sous la forme de notes de voyage, a su grouper une multitude de faits ; nous nous bornons donc à le signaler à nos lecteurs.

Outre les renseignements précieux sur le mode d'administration anglaise — un système de vols et de pilleries ouverts auprès duquel nos bureaux arabes furent un modèle d'administration douce et régulière — ce livre contient deux éclaircissements historiques importants : la réhabilitation d'Arabi Pacha et le récit du bombardement d'Alexandrie, dégagé des mensonges dont la diplomatie anglaise s'est plue à entourer les circonstances qui présidèrent à cet acte de barbarie inouï.

L'auteur est convaincu de l'héroïsme d'Arabi et les documents inédits qu'il place sous les yeux du lecteur, l'interprétation qu'il donne des faits obscurcis après la défaite de Tell-El-Kebir, nous semblent, jusqu'à plus ample information, mériter d'être pris en sérieuse considération.

Le tableau des circonstances dans lesquelles les Anglais saccagèrent Alexandrie sans défense ; la duplicité cruelle des diplomates britanniques, la faiblesse du gouvernement français, complice passif et imbécile de cette sauvagerie, tout cela est présenté avec une clarté saisissante — sauf un détail qui méritait, croyons-nous, d'être précisé : le rôle de M. de Lesseps dans cette affaire. Des faits exposés par M. Chesnel, il résulte que M. de Lesseps, qu'il persiste à appeler le « Grand Français », joua un rôle misérable en cette occurrence. Il trompa indignement Arabi en le persuadant de ne pas combler le canal, l'assurant sur son honneur qu'il répondait de la neutralité. Arabi eut tort de se fier à la parole de M. de Lesseps : il barrait la vallée qui conduit d'Ismaïliah au Caire; s'il eût comblé une partie du canal, il eût pu reculer indéfiniment l'invasion anglaise, établir l'ordre dans le pays, discipliner l'armée et écarter au moins pour longtemps la trahison vénale qui le guettait dans son propre camp : « Si Arabi, comme il l'avait arrêté, avait intercepté le canal, a dit le général Wolseley devant le comité du tunnel sous la Manche, nous serions encore à bloquer l'Égypte et à battre la mer. » Arabi Pacha eut confiance dans M. de Lesseps — on sait ce qu'il advint. Quelque lourde qu'ait été la faute d'Arabi, la responsabilité de M. de Lesseps n'en est pas moins grande, au contraire !

Mais je m'aperçois que j'entre dans des détails pour lesquels l'espace me fait défaut. Je me borne donc à signaler ce volume comme d'une lecture aussi intéressante qu'agréable et à y renvoyer le lecteur désireux de plus amples renseignements.

Gustave Rouanet

Adel *ou la Révolte future*, poème par Jean Lombard. Paris, Léon Vannier, 19, quai St-Michel ; prix 1 fr.

Jean Lombard qui fut un prolétaire et un socialiste militant, avant de devenir un écrivain de talent, va publier un poème révolutionnaire qui fait voler en éclat les bonnes règles de la vieille prosodie française et reflète une facture étrange, tourmentée et forte. *Adel* est précédé d'une *Préface-critique* de Théodore Jean, écrite dans le style rébellionné et décadique du poète.

Nous en donnons la partie principale :

...Jean Lombard fut, en sa prime jeunesse, un salarié, un instrument, un outil du seigneur-patron, un de ces rouages à charnières de chair, lié au pivot de l'Atelier, et rétribué par l'aumône patronale.

Il en a enduré, des années durant, la compression et le servage ; et, sans doute, les yeux dans les yeux fauves de l'or, blêmes de l'argent, glauques des plombs, des platines, des fers, des métaux qu'il limait, burinait d'efforts quotidiens, pris de la nostalgie libertaire, il a conçu le Poème de la Ville du Fer, la révolte d'Adel.

Et il l'a enfantée de son cœur et de son cerveau, de ses souffrances, de ses haines, comme de ses méditations. Il a fondu en un Verbe nouveau la Protestation prolétarienne, sortie de sa poitrine et de ses entrailles.

L'ouverture du Poème se déroule en vers larges, au motif puissant ; les strophes débordent comme d'une source fluviale, où sonne l'impulsion originelle, reflétant en leurs flots lumineux l'ambiante Nature.

La langue du Poète procède, pour la technique et la terminologie, de celles de Léon Cladel, un maître dont « Paris en Travail » donnera à nouveau l'amplitude, et de Xavier de Ricard, un méconnu, qui n'a pas dit son dernier mot, y ajoutant toutefois, son allure et sa nervosité personnelles.

D'une maîtrise, à lui, il dépeint le Monstre-Industrie dévorant la Nature et l'Homme...

Les trois tableaux : la Nature primitive, la Nature civilisée et la Ville du Fer sont essentiellement véridiques, réalistes — non point en le sens photographique, antiartistique du mot, — mais en ce qu'ils sont extraits de la réalité même, nullement de l'imagination pure, et transmutés en des vers idéalisateurs, où s'irradie la pensée de feu de l'artiste.

Puis le Poème symphonique, qui tout à l'heure exaltait, glorifiait la primitive beauté de la Nature antique et le bonheur de la primitive liberté humaine, maintenant se lamente en bémols déchirés devant les laideurs de la Civilisation corruptrice, et par la voix d'Adel, idéalisé, herculéennisé, incarnation de l'humanité asservie, se déchaîne en sombres dièzes toute la clameur des révoltés, des haines contre la Corruption faite Reine, contre la Souveraineté du Métal trônant sur le monde, et debout, grandi, Adel, image de la Révolution future, Spartacus de l'Avenir, appelant à lui pour le combat justicier, l'armée, l'innumérable armée des misérables, met le feu, dieu vengeur, à ce qui fut de nouveau Sodome et Gomorrhe, à ce qui fut tyrannie, Décadence, Monstruosité, Ignominie, Attentat parricide contre l'Homme et la Nature.

Et sur le cadavre en poussière de la Bête disparue, Adel visionne les cités et les terres nouvelles, l'Homme libre dans la Nature libre, l'ultime Progrès réalisé dans un terminal Triomphe : Travail, Paix, Liberté, Égalité, Fraternité régissant le monde !

Jean Théodore.

Le Directeur-Gérant : Benoit Malon.

Guise. — Imp. Baré.

LE MINISTÈRE DU TRAVAIL

En février 1848, le dernier coup de feu n'était pas encore tiré, les insurgés tiraillaient encore derrière les barricades les plus éloignées, que la Révolution, — surprise fortuite amenée par des événements imprévus, comme toutes les surprises auxquelles on donne improprement ce nom — avait déjà son mot de ralliement, sa formule, qui devait lui assurer désormais sa signification historique devant les générations futures.

Sur la place de l'Hôtel-de-ville, quand les insurgés victorieux défilaient avec leurs drapeaux, noirs de la fumée du combat, tous ces drapeaux portaient une même devise : *Organisation du Travail, Ministère du Travail.*

Cette formule, en concrétant avec une grande concision la pensée révolutionnaire de ce temps, témoigne de l'admirable sens socialiste des masses d'alors et restera pour l'histoire la revendication pratique la plus haute que le socialisme ait jamais conçue dans l'ordre des faits économiques.

Car, organiser le travail — ou, si l'on préfère, régulariser la production, tel est bien le but économique du socialisme, et nous ne comprenons pas que nos coreligionnaires contemporains aient pu faire si bon marché de la formule de 1848.

Au fond, ainsi que nous avons eu l'occasion de le montrer dans notre analyse comparative du socialisme allemand et du socialisme français, la critique de la société capitaliste était la même hier qu'aujourd'hui, abstraction faite des raisons de droit et de justice invoquées par la génération de 1848 et dont les théoriciens actuels se gaussent. Alors comme aujourd'hui, le régime capitaliste et de la concurrence apparaissait pleinement ce qu'il est : un régime vicieux, doublement meurtrier pour la classe ouvrière, à raison de l'exploitation qu'il lui fait subir et des désordres de toute nature qu'il déchaîne dans la vie économique.

D'une part, en effet, en régime capitaliste, le prolétaire, dénué des instruments de travail indispensables à la production, est réduit à s'offrir au détenteur de ces instruments (argent, sol ou machines), dont il devient l'annexe ; et ce, à des conditions de rémunération qui lui permettent à peine de vivre d'une vie rudimentaire et végétative.

De l'autre, cet état d'infériorité, en contradiction si flagrante avec l'égalité de droits proclamée théoriquement dans l'ordre politique et juridique, s'aggrave encore pour la classe ouvrière et la classe intermédiaire des petits producteurs, dont le sort est lié au sien, du fait des perturbations incessantes qu'engendre l'absence de tout rapport fixe entre la production et la consommation.

La production contemporaine crée des valeurs d'échange, non d'utilité. Elle vise le profit individuel, jamais les besoins de la consommation. A cet effet, elle fabrique en quantités illimitées, sans règle ni mesure, des produits dont l'abondance ou la rareté perturbent le marché et provoquent des crises tantôt locales, tantôt mondiales, qui frappent durement le travailleur, convulsent le commerce et la petite industrie, livrés sans aucune défense possible aux alternances du flux et reflux d'une marée économique, imprévisible pour ceux sur qui ses conséquences désastreuses retombent toujours.

Un jour, telle industrie, dans telle région, est inondée de produits dont l'affluence déchaîne un chômage décimateur plus redoutable pour le foyer ouvrier qu'une guerre ou une épidémie, et ruine les petits ateliers. Le lendemain, ce produit, par le jeu des courants de la spéculation, se raréfie là où il abondait la veille. Et avant que l'ouvrier ait pu atteindre le niveau des salaires antérieurs, déjà à bout de ressources, il doit encore subir la cherté survenue dans les marchandises qu'il consomme. Car l'ouvrier est tout à la fois salarié et consommateur, et le régime actuel le frappe dans cette double fonction économique : tantôt il diminue ses salaires, tantôt il accroît ses frais d'entretien. Dans les deux cas, le résultat est le même.

Enfin, périodiquement, avec une régularité dont nous avons ici même expliqué le mécanisme (1), un moment vient où les ateliers se ferment sur toute la surface d'un pays, quelquefois dans tous les pays de grande production; les faillites se multiplient, les industriels moyens et petits se ruinent et le travailleur, sans travail et sans pain, se meurt de faim au sein de l'abondance. Car les stocks des grandes entreprises sont pleins de produits qu'on ne peut écouler, parce que l'ouvrier ne peut les acheter, faute de salaires. Sans doute, il devrait pouvoir consommer, puisque grâce à son travail il pourrait fabriquer à mesure et même au-delà les produits qu'il consommerait. Mais telle est la loi : c'est dans l'état de pléthore que la société exsangue se meurt d'anémie.

La contradiction lamentable qu'un tel système révèle est proclamée insoluble par les économistes et en général par ceux qui

---

(1) *Revue socialiste* de janvier 1885 (nº 1). V. notre article sur la *Crise économique*, où nous avons déterminé les phases de production normale, de surproduction et de crise par lesquelles passe régulièrement l'organisme économique.

trouvent que tout est bien dans le monde où ils ont été exempts jusqu'ici des fatalités si dures aux masses déshéritées ; — sans compter, hélas ! ceux-là sont les plus nombreux, les moutons de Panurge, qui ressassent les optimistes affirmations de l'école, sur les beautés de la propriété et les miracles de la concurrence. Mais les affirmations les plus rassurantes ne résolvent pas la contradiction et c'est dans le phénomène insolite exposé ci-dessus, que gît le redoutable problème que le XIXe siècle a la mission de résoudre.

Cette solution, elle ressort, aveuglante, pour quiconque a observé les faits sans parti-pris ni opinion préjugée, de la contradiction même, et le socialisme l'a criée sur les toits depuis longtemps.

C'est la subordination du travailleur au capitaliste détenteur des instruments de travail, qui crée la condition économique inférieure du premier ; et la direction anarchique imprimée à la production, en vue du profit individuel du capitaliste, qui déchaîne les crises et provoque les perturbations. En d'autres termes, le régime de propriété, emportant l'organisation présente du travail — ou plutôt son anarchie, voilà le vice du système, la cause de la contradiction. — Donc, organisation sociale du travail en vue d'établir un équilibre stable, un rapport fixe entre la production et la consommation, tel est le but final qu'on doit poursuivre, pour affranchir les travailleurs et prévenir sans retour les crises douloureuses qui font tant de victimes à tous les degrés de l'échelle économique.

Mais cette transformation de notre mode de production, que le socialisme français de 1848 et le socialisme allemand contemporain ont tous deux appelé : *la socialisation des instruments de travail*(1), est une transformation radicale et complète de tous nos rapports sociaux existants. Or, quelque inexorable que nous apparaisse la nécessité qui pousse les sociétés de notre temps à l'adoption de cette organisation sociale, imposée par l'évolution économique, nous ne saurions nous dissimuler combien peu à l'heure actuelle elle est comprise par l'opinion. Les masses souffrent et se débattent, impuissantes à voir la cause de leurs souffrances et à trouver le remède à leur misère. Elles demandent des réformes. Lesquelles ?

---

(1) « Nous voulons substituer la propriété collective, la *socialisation* du sol et des autres instruments de travail à la propriété particulière de ces instruments. Et tout cela nous le voulons et le propageons, non pas d'hier, mais depuis 10, 15 ou 20 ans » — C. Pecqueur, *Le Salut public*, revue mensuelle, n° du 10 décembre 1849. — Si nous rappelons que Pecqueur était avec Vidal un des membres les plus influents de la Commission du Luxembourg, on comprendra aisément que nous fassions honneur au socialisme français de cette conception, adoptée depuis par Marx et ses disciples, mais dont la paternité lui revient incontestablement.

Elles ne savent pas. Les politiciens qui aiguisent et exaspèrent le mécontentement public ne le savent pas plus qu'elles. Cependant, il est indéniable que la crise politique que nous traversons a pour cause principale l'aggravation de notre état de choses économique. La grande crise de 1883, qui fit tant de ruines, dure encore. C'est à elle qu'il faut faire remonter la source de l'agitation malsaine présente. Mais la majeure partie de nos hommes d'État n'a même pas la pensée de tourner l'attention publique vers la solution du problème qui est au fond de toutes les difficultés de notre temps.

C'est là la marque d'un désordre intellectuel, non moins grand que le désordre moral et politique que tant d'incidents nous révèlent. Dans cet état, celui qui veut être utile n'a qu'une chose à faire : tâcher de fournir des solutions partielles, dans l'espoir que ce qu'il y a encore de gouvernants de bonne volonté s'y rallieront. C'est une tâche ingrate, sans doute, mais nous la croyons bonne. Les défaillances qui se manifestent un peu partout, seront passagères, il faut l'espérer. La confusion qui règne dans les esprits se dissipera, et l'on finira par comprendre que le salut est dans le travail d'ordre et d'organisation dont l'absence a tout déséquilibré.

C'est dans ce but que nous préconisons ci-dessous la création d'un Ministère du travail, en indiquant sommairement les nombreux services qu'il pourrait rendre, pour rétablir progressivement un ordre relatif dans les faits sociaux, et par là dans les cœurs et dans les esprits désorientés.

I

La cause initiale des contradictions sous lesquelles se débat notre société, nous l'avons indiquée au début : c'est, d'une part, la condition inférieure du travailleur, assujetti à la toute puissance capitaliste, d'où découle l'anarchie de direction qui préside à la production contemporaine.

Pour améliorer, donc, la situation présente, il convient d'envisager systématiquement ces deux faits généraux : s'efforcer de protéger le travailleur isolé et impuissant contre l'omnipotence de son employeur et introduire la plus grande somme de régularité possible dans la production, en atténuant les effets désastreux des crises dont les conséquences ultimes sont supportées par la classe ouvrière.

C'est le premier point de vue qui a inspiré les projets de législation protectrice du travailleur : fixation légale de la journée de travail réduite à une durée plus conforme aux exigences modernes de la vie sociale ; hygiène des ateliers ; garanties fournies à l'existence ouvrière, assurée contre les accidents de toute nature qui la mettent en péril ; protection de la femme et de l'enfant, catégorie spéciale de

travailleurs, particulièrement inaptes à se défendre contre la rapacité patronale, etc., etc. Ces divers projets tendent principalement à établir de nouveaux rapports juridiques — qui ne pourront être que purement transitoires — entre employeurs et employés, personnes sociales différentes, en dépit des affirmations contraires du code et des théories politiques régnantes.

Mais ces rapports ne pourront s'établir qu'à la condition qu'on réglementera aussi les choses. Car telle est la caractéristique de notre organisation sociale : que l'ouvrier est moins soumis à son employeur qu'à l'instrument de travail que son employeur détient. L'employeur n'est que l'intermédiaire impitoyable entre le travail et le capital, d'où, selon la remarque géniale de Lassalle, l'absence de tout rapport humain entre capitaliste et travailleur. Dans cette étude, nous nous plaçons sur un terrain très restreint ; nous n'envisageons pas, ainsi que nous l'avons dit, l'hypothèse de la transformation radicale du capital, dépouillé de sa suprématie économique, mais du capital réglementé dans sa reproduction. A côté donc, de la réglementation juridique et parallèlement à celle-ci, on doit poursuivre la réglementation de la production, dans ce qu'elle a de compatible avec l'ordre de choses capitaliste.

Or cette double réglementation ne peut être entreprise que par une action sociale sagement conduite, par une pratique gouvernementale scientifiquement dirigée. Car il s'agit de phénomènes sociaux constitués par un ensemble de faits sur lesquels on se propose d'influer et on ne saurait pour cela s'entourer de trop de prudence. En politique sociale comme en toutes choses, pour agir sur des phénomènes, il faut connaître les conditions dans lesquelles ils se manifestent, les formes diverses qu'ils revêtent, leur connexion, etc., etc.; calculer sûrement les effets qu'on veut produire, suivre attentivement la marche de ces effets, et être toujours prêt à rectifier les erreurs possibles.

A cette fin, il est indispensable d'avoir un organe politique spécial, dont la fonction, éclairée, prévoyante, sera de recueillir avec soin tous les faits propres à guider l'action sociale ; à noter les résultats obtenus par cette action, les rectifications nécessaires, etc.

C'est cet organe nouveau, que nous désignons sous le nom de Ministère du Travail.

A toute fonction nouvelle, il faut adapter un organe de fonctionnement. Jusqu'ici, l'État se désintéressait du problème social, laissait faire et laissait passer — au moins théoriquement, car en pratique, nous verrons qu'il n'en était rien. Si on l'investit d'obligations nouvelles, il faut lui donner les moyens de les remplir.

Ces moyens, il ne les a pas aujourd'hui. L'anarchie la plus complète règne dans l'administration gouvernementale pour tout ce qui

touche à la vie économique. On crie sur les toits que la politique est une science, et la politique économique ne s'appuie aujourd'hui sur aucun ensemble de faits précis. On le voit bien dans les discussions parlementaires, où les contradictions les plus étranges se heurtent, les assertions les plus contraires sont émises et tour à tour prouvées et démenties par les mêmes documents officiels, où les opinions sont toujours préjugées et arbitraires. Qu'on relise la discussion sur les accidents : on est frappé de l'absence de toute donnée scientifique de nature à éclairer ce débat. Pas un orateur qui ait pu venir dire à la tribune, sans phrases, simplement : — «Voilà les faits. En France la proportion des accidents est de tant par industrie » Quand on discutait les bases de la caisse d'assurances, on fut réduit à consulter les statistiques dressées en Allemagne, pour calculer approximativement le nombre d'accidents auxquels cette caisse aurait à faire face. Une telle lacune n'est-elle pas monstrueuse ? Mais personne n'a songé à se demander comment elle pouvait bien exister. On trouve cela naturel ! En 1883 ou 1884, M. Raynal étant ministre des Travaux publics, la société de statistique de Paris (société libre, quoique composée en majeure partie de fonctionnaires), le pria de bien vouloir mettre à la disposition de son bureau la statistique annuelle des accidents survenus dans les mines. M. Raynal répondit que son ministère, considérant cette statistique comme dénuée de tout intérêt, on ne relevait pas les accidents !

Voilà tantôt trente ans que Bertillon père demandait qu'on tint compte dans les actes de décès de la profession des décédés, de façon qu'on pût étudier la mortalité comparée par professions et classes sociales. Cette modification n'a pu être encore obtenue, même à Paris, bien qu'aujourd'hui M. Bertillon fils soit à la tête de la statistique parisienne.

Les services statistiques, mal agencés, embrouillés, sont dispersés en quatre ou cinq ministères, sans aucune unité de vues, de direction, ni de procédés de calculs. Ils sont considérés dans ces ministères comme des services accessoires et superflus, de pure formalité. Cela se conçoit : disséminés dans les bureaux, sans aucun lien entre eux, en relations de détail administratives avec des services voisins qui n'ont aucune idée de l'importance de leurs travaux, ils sont isolés et, par dessus tout, livrés à des chefs qui méconnaissent eux-mêmes la nature de leurs fonctions : MM. Foville, Cheysson, etc., économistes doctrinaires qui font servir les constatations à leur usage personnel, avant de les livrer au public.

Il faut apporter l'ordre dans ce chaos, la règle dans ce fouillis, percer des chemins dans ce labyrinthe, créer un Ministère qui régularisera et centralisera le tout, étendra le champ de l'observation sociale, notera au jour le jour tous les faits économiques, la

marche des salaires, des chômages, l'activité ou le ralentissement de la production, les résultats obtenus par les lois de protection sociale, leurs côtés défectueux, impratiques ou incomplets, les grèves, les accidents, etc.

A l'heure qu'il est, l'hygiène des ateliers, le travail des femmes et des enfants ressortissent d'un ministère ; les grèves d'un autre, l'assistance sociale d'un service spécial. Impossible de connaître la connexité d'une foule de faits qui se révèlerait au sociologue attentif, si ces services correspondaient, centralisés.

Il ne suffit pas d'édicter une loi sociale ; il faut la suivre dans son application, dans ses résultats, si l'on veut faire œuvre utile. Voilà 15 ans que la loi protectrice du travail des femmes et des enfants a été promulguée. Quels effets a-t-elle produit ? on l'ignore. Les fonctionnaires chargés de l'appliquer étaient sans autorité et exempts de tout contrôle directeur. Une commission supérieure, composée en majeure partie de députés et de sénateurs, fut instituée au ministère du commerce pour en suivre l'application. Elle ne se réunit pas dix fois par an et les rapports qu'elle publie ne présentent aucun intérêt. Tous les ans, à *l'Officiel*, paraît un factum, divisé en autant de chapitres que la loi contient de titres. Chaque chapitre énumère les prescriptions de la loi, suivies d'un petit commentaire aride, et c'est tout. Qu'on compare ce document sans valeur, insipide, que personne n'ira déterrer à *l'Officiel*, aux rapports des inspecteurs anglais, les Léonard Horner, les Redgraves, les Baker, si mouvementés, pleins de faits, de documents, d'une si vigoureuse indignation contre les abus capitalistes qu'ils étaient chargés de refréner. On comprendra alors pourquoi l'Angleterre, malgré le développement capitaliste de sa production, en avance sur le nôtre, a pu préserver sa classe ouvrière de l'esclavage économique complet auquel tend tout développement capitaliste non comprimé dans son omnipotence abusive.

Mais le Ministère du Travail ne bornerait pas à ces fonctions de contrôle dans l'application des lois sociales et à une œuvre de pure investigation des faits économiques, son fonctionnement. Il devrait et pourrait être plus que cela.

La protection de la classe ouvrière, avons-nous dit, doit porter sur deux points qui se tiennent dans la vie économique : protection légale de l'ouvrier contre son employeur, d'une part ; de l'autre, atténuation des à-coups douloureux qui surgissent à chaque instant dans la bataille économique que les capitalistes se livrent sur le dos des travailleurs.

Cette dernière protection, la plus difficile à établir, est aussi la plus importante, car de son efficacité dépend l'efficacité de la protection

légale. Un exemple va faire ressortir la fragilité de cette dernière, si elle ne s'étaye pas sur un ensemble de mesures qui l'appuient et la complètent.

On attend beaucoup de la réduction des heures de travail, parce que, croit-on, la masse ouvrière aura là un surcroit de labeur, partant de salaires considérables. Mais ce surcroit ne sera que momentané. Car la diminution de la journée de travail n'emportera pas, comme en ont peur les industriels qui la combattent, comme l'espèrent certains socialistes qui la défendent, une réduction dans la productivité fournie au cours d'une journée de travail. L'expérience démontre, au contraire, que dans une certaine limite, qui, aujourd'hui, peut être fixée approximativement à 7 ou 8 heures, la productivité de l'ouvrier est en raison inverse de la durée de la journée. Une durée de travail moindre aura donc pour conséquence d'accroitre, à bref délai, la somme totale de la production, comme cela se voit en Angleterre et en Amérique. Les salaires hausseront et un bien-être partiel en résultera (1). Mais les ouvriers n'en seront pas moins soumis aux crises locales et générales qui les déciment périodiquement ; à des chômages meurtriers, et à des baisses de salaire effroyables, comme on le voit également dans les pays anglo-saxons.

Pour remédier à ce dernier inconvénient, on a proposé la fixation d'un minimum de salaires.

Sur quelles bases ?

On peut établir aujourd'hui un minimum de salaires dans les industries relevant de l'État ou de la commune, dans les ateliers de travaux publics, exécutés ou non par l'État, parce que là la production y est organisée ; ses éléments divers sont connus, arrêtés d'avance,

---

(1) Nous avons résumé comme suit, après avoir fourni chiffres et faits à l'appui, dans la *Revue d'Histoire contemporaine*, les conséquences de la réduction des heures de travail :

« Si demain, sur tous les points du pays, on réduisait la journée de travail, il y aurait une baisse passagère rapide de productivité. Aussitôt, les bras inoccupés seraient employés. Et comme cette répartition de travail sur un plus grand nombre de bras accroîtrait les forces de consommation de la classe ouvrière, la production stimulée, non seulement reprendrait son niveau normal, mais elle le dépasserait, car des conditions plus favorables auraient été créées : d'une part, les ouvriers ne tarderaient pas, au bout de quelques jours, à produire la même somme d'efforts dans un laps de temps réduit ; de l'autre, le débouché des produits aurait été élargi.

« Mais là ne s'arrêterait pas la transformation. Un bien-être général serait déterminé, et alors, la productivité moyenne de chaque ouvrier s'élèverait, car selon la remarque de l'économiste-constructeur Brassey, les salaires à meilleur marché sont les salaires elevés. La productivité de l'ouvrier dépend, en effet, d'une part, du nombre d'heures durant lesquelles il est occupé, une tension trop grande épuisant ses forces sans profit, et du bien-être économique dont il jouit, l'ouvrier bien payé travaillant mieux, plus intelligemment que l'ouvrier

et on peut les imposer à l'entrepreneur, si l'État ne produit pas directement. On ne le pourrait pas dans l'industrie privée non socialisée. On ne le pourrait pas, à moins d'une réorganisation complète de la production, c'est-à-dire d'un bouleversement total de nos conditions sociales actuelles. La fixation légale des salaires sera l'une des dernières étapes de la transformation socialiste de la production.

Mais en admettant même sa possibilité, le minimum des salaires ne garantirait pas les ouvriers contre les effets les plus terribles des crises : le chômage. L'engorgement de la circulation, entraînant la raréfaction du travail, voilà surtout ce que l'État prévoyant doit s'efforcer d'atténuer.

Cette prévoyance est-elle possible, réalisable, dans l'ordre de choses actuel ? Dans une mesure relative, oui. Oui, un Ministère du Travail, intelligemment constitué et dirigé, serait l'organe régulateur qui assurerait une circulation économique plus constante, moins sujette aux brusques dépressions et aux soudains renflements qui enfièvrent le corps social.

La démonstration n'est pas difficile à faire, et nous allons la tenter.

II

La production moderne, avons-nous dit, est dirigée par le mobile exclusif du profit, non par le mobile de l'utilité sociale, et elle s'opère sans tenir aucun compte des besoins de la consommation, avec laquelle elle devrait être en rapport constant.

L'opinion des économistes classiques ne diffère guère de celle des socialistes que sur le dernier point de cette proposition. Ils affirment, en effet, que la production est régie par la consommation, puisqu'elle obéit à la loi de l'offre et de la demande. Mais la loi de l'offre et de la demande obéit-elle aux besoins de la consommation ?

---

mal payé. Ce dernier point vient d'être étudié d'une façon bien intéressante, dans le rapport adressé par le consul Schœnhof à M. Bayard, ministre des États-Unis à Washington.

« Dans ce rapport, publié par le *New-York Times* du 11 février, l'honorable consul prouve que sur des machines semblables, le travail de l'ouvrier bien payé est plus rémunérateur pour le patron, que le travail de l'ouvrier payé à un salaire inférieur. L'étude comparative de M. Schœnhof s'applique à l'Amérique, l'Angleterre, la Suisse, l'Allemagne, la France et l'Inde. Partout se vérifie la loi de Brassey.

« Mais il y a mieux : même l'étude comparative des prix de main-d'œuvre à la pièce est favorable aux salaires élevés, dans ce rapport officiel, et voici la conclusion à laquelle aboutit l'enquêteur : « L'économie dans la production n'est pas mesurée par le salaire des producteurs. » Je livre cette conclusion à la méditation de ceux qui voient dans la réglementation du travail diminuant les heures de la journée sans diminuer les salaires, la ruine prochaine de notre industrie. »

Si la consommation ne la détermine pas, elle fonctionne mal et il faut la régulariser.

Il semble que les socialistes n'aient pas vu jusqu'ici cette possibilité relative, et qu'ils ne soient pas éloignés de croire, à l'instar des économistes, qu'en dehors de la socialisation complète du travail, l'intervention de l'État ne saurait être efficace.

Ferdinand Lassalle, par exemple, qui a fait une critique admirable du mécanisme désordonné de la production, affirme que toute prévision économique est impossible au capitaliste spéculateur, et il ne s'est pas préoccupé de rechercher si l'État ne pourrait pas réunir une somme de prévisions économiques suffisantes pour lui permettre d'intervenir, en calculant exactement les effets de son intervention : « La somme des circonstances inconnaissables, dit-il, l'emporte de tout temps sur la somme des circonstances connaissables... Plus le calcul réfléchi du spéculateur est adapté justement, clairement et exactement aux circonstances connues de lui, plus il a les probabilités contre lui. » Nous verrons tout à l'heure combien ces assertions, d'une exagération évidente, sont en certains cas totalement erronées.

Marx, naturellement, posant en principe que l'État bourgeois ne saurait se prêter à aucune mesure de nature à protéger la classe ouvrière contre le mode de production capitaliste, ne pouvait pas se préoccuper d'un tel ordre de recherches.

Les socialistes de 1848, Louis Blanc, Pecqueur, Vidal, Villegardelle, etc., qui ont remué avant les socialistes allemands toutes les idées que la critique de ces derniers a confirmées depuis, sont restés dans un certain vague touchant les conditions précises de l'intervention gouvernementale dans la production. Le ministère du travail, dans la pensée des hommes de 1848, devait procéder à la liquidation sociale et poser les bases de la reprise graduelle des instruments de travail par la collectivité. Dans cette étude, nous n'allons pas si loin, puisque nous nous plaçons sur le terrain d'une réalisation partielle immédiate, qui ne bouleverserait pas les rapports sociaux existants.

Voyons d'abord ce que sont les crises redoutables qui perturbent la vie économique ; nous pourrons mieux déterminer ensuite dans quelles circonstances l'intervention gouvernementale serait utile.

Les crises peuvent se ramener à deux sortes : les crises locales ou partielles, et les crises générales ou mondiales.

Les crises locales ou partielles à une industrie donnée se produisent en suite d'une foule de circonstances que nous ne saurions énumérer ici sous peine d'allonger indéfiniment cet article. Le plus souvent, elles sont dues à des perfectionnements apportés dans l'outillage,à une combinaison plus savante de la division du travail,

à des circonstances économiques diverses, telles que création de voies de transport nouvelles qui ruinent un pays en déplaçant les centres de production ; à l'afflux de capitaux venant ralentir ou suractiver une branche de la production ; enfin à un facteur considérable dont les socialistes allemands, ne considérant guère la production que dans le rapport d'employeur à employé, n'ont pas suffisamment tenu compte : la spéculation financiere qui, par la masse de capitaux énormes qu'elle peut faire mouvoir, décuple ou tarit à volonté la production, là où son action se porte.

Dans nombre de crises locales ou partielles, l'observation de Lassalle sur l'imprévisibilité à laquelle le capitaliste est condamné se vérifie. Une decouverte faite à trois mille lieues de l'endroit où est situee telle usine, une mauvaise récolte de coton en Amérique, mille incidents journaliers, difficiles à prévoir à la fois et avec exactitude, peuvent perturber une branche d'industrie et accumuler à trois mille lieues de là désastres sur cataclysmes.

Mais la concentration capitaliste de la société anonyme a développe aussi des puissances économiques formidables auxquelles les phenomènes obeissent, dont les prévisions sont exactes, et qui peuvent manœuvrer méthodiquement, avec certitude de succés, sur le grand échiquier de la production. Quand, par exemple, M. de Rothschild veut provoquer une hausse énorme sur les cuivres, il fait un consortium, et à l'heure fixée par lui, la progression des prix commence pour ne s'arrêter que là où le tout puissant banquier lui commande de ne pas aller plus loin. Ces puissances économiques sont internationales. Leur action est si grande, parce que, non seulement elles sont à la tête d'un grand mouvement industriel, mais encore elles detiennent les petits capitaux qui viennent leur demander aide et protection. S'il plaisait demain à M. de Rothschild d'arrêter le trafic des chemins de fer sur n'importe quelle ligne, rien ne lui serait plus facile. Dans les batailles économiques que livrent les milliardaires, contrairement à ce qu'affirme Lassalle, le succès peut donc être escompte à l'avance. Cependant, les perturbations locales partielles provoquées par eux sont moins fréquentes que ce qu'on pourrait croire. Car ils ont un intérêt direct à abandonner la production à sa propre anarchie, pour n'executer leurs prélibations que par grandes masses, aux jours de crise générale.

Les crises générales, elles sont périodiques, normales, inhérentes à la vie économique actuelle. Depuis 1807, époque à laquelle Fourier les a signalées en les appelant du nom caracteristique qui leur est resté : *Crises pléthoriques*, elles se produisent avec une régularité constante, sinon dans la periodicité de leur fréquence, au moins dans les manifestations de leurs phénomènes essentiels. De nos jours,

en effet, leur évolution s'étend d'une façon inquiétante ; à preuve celle de 1883, non encore terminée à l'heure où nous écrivons.

Nous avons décrit ici (1) les phases diverses suivies par la production dans le cycle qui part de l'activité normale pour aboutir à la crise, en passant par une période de surproduction dont l'apogée révèle les signes avant-coureurs de la débâcle prochaine. Bornons-nous à en rappeler les signes : Plus-values dans le rendement des impôts, élévation des fonds publics et des fonds de bourse; hausse des salaires, baisse de l'intérêt ; hausse du prix du blé, ascension croissante des escomptes qui, au bilan de la Banque de France s'accroissent d'année en année avec une rapidité vertigineuse (de 1876 à 1882, la progression des escomptes de la Banque de France, a été de 4 milliards, exactement ; ils sont passés de 7.362.002.400 en 1876, à 11.322 183.200 en 1882) : Tels sont les symptômes avant-coureurs. Alors, la débâcle est proche. Elle s'annonce par un krack financier, une panique de bourse. Les Rothschild commencent leur réalisation : les prix fléchissent, l'intérêt de l'argent s'élève, les escomptes diminuent, les fonds publics s'affaissent, les fonds de bourse majorés s'effondrent, les faillites se multiplient — puis les ateliers se ferment et la crise s'étend avec une rapidité foudroyante et irrésistible.

Ce qui distingue donc les crises générales des crises locales ou partielles, c'est que ces dernières éclatent brusquement, sans préparation ni symptômes préalables. Celles-ci sont d'autant plus difficiles à observer, que leur action ne s'étendant qu'à une branche de la production et se limitant à la surface d'une région donnée, elles peuvent passer presque inaperçues, dans le tourbillon de la vie économique. Les crises générales, au contraire, intenses et profondes, pèsent d'un poids meurtrier sur tout un pays, s'étendent à tout et à tous (excepté, bien entendu, à la haute Banque, qui a mis ses réalisations à couvert), et elles peuvent être prévues, grâce à la manifestation des symptômes décrits plus haut. La crise de 1883, par exemple, avait été prévue dix-huit mois à l'avance par M. Clément Juglar, un spécialiste qui a fait une étude approfondie des crises et des phénomènes par lesquels elles se manifestent.

Voyons, maintenant, quel pourrait être le rôle de l'État, en face de ces fléaux redoutables.

III

Ici, les économistes nous opposent la question préalable. Ils affirment que le rôle de l'État est de pure neutralité, d'abstention et d'indifférence, dans le fonctionnement économique normal des

---

(1) Voir notre article sur la crise économique (N° 1).

sociétés. Depuis 25 ans, ils ont si bien crié la chose que, malheureusement, elle est passée dans les habitudes de penser de nos hommes politiques. Des gens qui ont toujours à la bouche le mot de « politique scientifique », vous disent gravement : L'État ne peut rien contre les catastrophes qui se déchaînent dans le monde de la production. Que de fois, dans les journaux républicains, à la tribune de la Chambre, nous avons lu ou entendu répéter cette phrase, en réponse aux attaques des partis monarchistes : « Est-ce que la République peut être rendue responsable de la crise économique qui sévit sur le monde entier ? » — Les crises, en effet, frappent aussi bien les pays monarchiques que les pays libres. Mais si la République est impuissante à arrêter la marche des fléaux sociaux ou à en atténuer les effets, en quoi réside donc sa supériorité sur la Monarchie ?

La vérité est que, il est facile de s'en convaincre en parcourant le sommaire des discussions du parlement, tous les jours l'État intervient législativement ou administrativement, dans la vie économique. D'une façon désordonnée, confuse, sans ordre ni méthode, mais il intervient. Un jour, il établit un droit protecteur sur les blés pour faire hausser le prix de ce produit ; le lendemain, il subventionne la marine marchande qui, en abaissant ses tarifs, diminue le prix de transport du blé et tend à le faire baisser. C'est contradictoire, ce n'en est pas moins. On peut dire que jusqu'à ce jour, l'État a été le champ de bataille gouvernemental sur lequel les capitalistes se sont disputé les lambeaux de la faveur administrative ou législative — l'un tirant à « hue », l'autre à « dia », tous emportant quelque chose. Le partage de ces dépouilles n'empêchait pas d'ailleurs les interventionnistes *pro domo suâ* de s'élever avec une pitié dédaigneuse contre les « utopistes » qui rêvent de faire contribuer l'État à l'amélioration du sort des malheureux.

Les économistes, plus logiques, repoussent, eux, toute intervention, aussi bien au profit de la classe dirigeante que des non-possédants. Mais ils devraient admettre au moins une intervention réparatrice, car depuis des siècles l'intervention gouvernementale a protégé une classe aux dépens de l'autre, et demander que maintenant l'État se désintéresse, c'est accorder, *ipso facto*, l'impunité aux privilèges, aux spoliations qui se sont commises à travers les siècles écoulés. Point ! disent-ils, l'État doit se croiser les bras, rester neutre, laisser faire, laisser passer.

Mais l'État peut-il seulement observer cette stricte neutralité ? Non, car il est à la fois producteur et consommateur. Comme tel, il a, quoiqu'il fasse, sa part d'influence sur le marché, à raison des quantités de produits qu'il fabrique ou qu'il consomme. Dès lors, il a le devoir d'exercer cette influence dans l'intérêt du plus grand

nombre. Les économistes ont abusé d'un mot que nous reprendrons volontiers : L'État, disent-ils, n'est que producteur « d'utilité ». Précisément, à ce titre, il doit affecter le marché *utilement*.

Il semble que l'économie politique ait pressenti les conséquences qu'on finirait par tirer un jour ou l'autre des fonctions économiques auxquelles l'État ne peut se soustraire. Aussi, a-t-elle cherché à les restreindre le plus possible. Rien par l'État, tout par l'industrie privée — tel est le mot d'ordre théorique que les générations d'économistes se transmettent depuis un siecle. A force de répéter cet axiome, ils ont fini par l'accréditer. Dans les sphères administratives, on est tellement convaincu de l'inaptitude de l'État à toute fonction économique, que les fonctionnaires, professant tous le liberalisme le plus orthodoxe, lorsqu'ils ont à exécuter pour son compte des travaux d'utilité publique échappés aux convoitises capitalistes, ne manquent jamais de surcharger les frais de production de gaspillages onéreux, qui font épanouir le sourire aux lèvres des économistes triomphants.

Mais que l'État soit producteur direct ou indirect, du seul fait qu'il a besoin de fabriquer ou faire fabriquer par grandes masses certains produits, il affecte le marché ; et son action à cet égard, selon le lieu, l'heure et les conditions dans lesquelles elle se manifeste, peut être nuisible ou bienfaisante.

Un exemple fera saisir l'importante observation que nous présentons ici :

Il y a quelques années, l'État, pour la confection des cartouches, substituait le cuivre au carton pâte qui servait auparavant à l'étui. Cette transformation, il importe peu pour le point qui nous occupe, qu'elle se soit opérée au compte direct de l'État ou par l'entremise des intermédiaires, la société Secrétan, Gévelot, Rothschild et compagnie. Dans un cas comme dans l'autre, la décision gouvernementale a nécessité une plus grande production de cuivre, partant déterminé une pression considérable sur le marché de ce métal, sur les salaires qui paient le prix de l'extraction — et en général, sur toutes les branches d'industrie, de commerce ou de travail, (fonderies, commerce de bronze, courtage du cuivre, etc.), affectées par le prix de cette marchandise. Croit-on qu'il eût été indifférent que la transformation s'opérât à telle époque ou à telle autre, en période de crise ou de surproduction ? Qui ne voit qu'en période de chômage, les achats du gouvernement eussent provoqué tout de suite une reprise des travaux ?

Dire que l'État doit rester neutre en matière de production, c'est exprimer un non sens — appelons la chose par son nom : c'est proférer une bêtise. L'État ne peut pas ordonnancer la moindre

petite dépense de quelques millions sans causer une repercussion économique utile ou malfaisante.

Aujourd'hui, les répercussions se produisent aveuglément, sans indication possible d'aucune sorte, faute de l'organe enregistreur chargé de signaler l'état de la circulation. Le premier négociant venu choisit son heure pour vendre ou acheter; l'industriel pour produire. Seul, l'État, le mieux placé pour connaitre exactement la situation, achète et vend, produit et consomme les yeux bandés. Aussi, il n'est pas rare, quand on étudie une crise locale ou partielle, quand on recherche les causes premières d'une grève, d'un conflit survenu tout-à coup, de trouver dans la catastrophe la main de l'État, qui l'a déchaînée par une mesure malencontreuse prise sans informations suffisantes sur ses résultats probables.

Après ce que nous venons de dire, on comprendra que malgré la difficulté grande qu'il y a, de prévenir ou d'atténuer les crises locales, un champ d'action très vaste serait encore laissé à l'État, le jour où il fonctionnerait methodiquement. Car, grâce à l'importance de ses ressources, il peut traiter de pair à compagnon avec n'importe qui, il peut calculer les effets de son action autant que les milliardaires et proceder comme eux sûrement. Mais pour qu'il puisse introduire la méthode scientifique dans son fonctionnement, un organe régulateur lui est indispensable, un Ministère du Travail est de toute nécessité. Sans ce contrôleur, l'œil et l'oreille attentifs aux rouages de la mécanique sociale, en épiant les moindres frottements anormaux, les plus légers grincements, l'action économique de l'Etat continuera de s'exercer avec la violence brutale d'aujourd'hui. Ce sera toujours une force aveugle s'ajoutant à tant d'autres qui se buttent et se heurtent en des chocs énormes et en pleine nuit, écrasant sous leur pieds de malheureux êtres vivants dont elles n'entendent même pas les râles étouffés.

Dans notre article sur le travail des prisons, nous avons cité des faits topiques, pris en France et en Amérique, de ruines inconsciemment accumulées par l'État.— Il y a en France 5.000 ouvriers vanniers environ, dont 3.000 résident dans le département de l'Aisne. Les entrepreneurs auxquels l'État loue les prisonniers moyennant un prix à forfait convenu, ont employé 1.600 de ceux-ci aux travaux de vannerie. Une crise effroyable s'en est suivie dans la profession. Les salaires de ces ouvriers sont tombés à un franc, encore ne travaillent-ils qu'une partie de l'année. Un état scientifiquement organisé n'eût jamais provoqué ce cataclysme; il eût pu le prévenir, avec un Ministère du Travail fonctionnant comme nous le comprenons.

L'organisme économique est d'une telle sensibilité, qu'il suffit d'une pression très légère pour le détraquer. Dans le même ordre

d'idées, voici un autre fait. Il s'agit encore du travail exécuté dans les prisons — aux États-Unis cette fois, et pour la fabrication de boites et tonneaux de conserves. Bien qu'à Chicago, la concurrence exercée par le travail des détenus dans cette profession ne soit que d'un seizième du total de la main-d'œuvre, elle a déterminé la fermeture d'une partie des ateliers, l'élimination d'un quart des ouvriers travaillant dans cette industrie, et une baisse de 30 % sur le salaire des ouvriers restants. Les faits ont été observés et mis en lumière par M. Carrol D. Wright, ministre du travail — et grâce à ces constatations, l'Amérique va procéder à une transformation de son régime pénitentiaire du travail.

Nous pourrions multiplier à l'infini les faits de même nature, démontrant tous combien est pressante la création d'un ministère qui régularise les impulsions économiques aujourd'hui désordonnées de l'État. Nous avons hâte de passer à l'examen des grandes crises où son action est encore plus pressante, parce que là, elle s'exercerait sur des phénomènes généraux plus importants.

Les grandes crises, avons nous dit, sont périodiques et constantes dans leur manifestation symptômatique. L'État a donc le devoir de diriger son immense production, sans jamais perdre de vue l'échéance de ces moments difficiles.

Quand, après une longue période de difficultés comme celle que nous traversons depuis 1883, le travail reprend dans les chantiers restés longtemps fermés ou peu occupés ; quand l'argent, dont l'intérêt avait haussé, baisse de prix ; quand les fonds publics se relèvent ; quand les moins-values fiscales s'atténuent, — la production déprimée tend à reprendre son niveau normal, qu'elle gardera un certain temps, avant de s'accélérer, pour dégénérer en surproduction fiévreuse, prodrôme de la crise future. Il est évident qu'alors, la prudence commande à l'État de ralentir progressivement ses travaux. Ces travaux sont toujours considérables ; ils se montent annuellement à des centaines de millions Lorsque la crise éclate, quand les ateliers se ferment, alors seulement l'État doit ouvrir les siens tout grands. Si, durant la période de surproduction et même de production normale, il a eu la prévision de borner ses dépenses au strict nécessaire, de n'exécuter que les travaux d'entretien les plus indispensables, il aura devant lui une masse énorme de production qui atténuera l'intensité de la crise. Car les industries sont solidaires entre elles. La production de l'État n'embrasse pas toutes les branches, mais elle en embrasse un grand nombre : ses lignes de chemins de fer, ses bâtiments, ses fournitures donneront le branle à une foule d'industries voisines. Les centaines de millions de salaires répandus à la surface du pays, y provoqueront une circulation qui se grossira en route à tous les affluents des canaux de l'échange,

si bien que toutes les parties de l'organisme social desséché en recevront quelques gouttes bienfaisantes.

Telle est, rapidement esquissée, la politique économique que nos gouvernants doivent suivre en temps de crise, s'ils veulent véritablement gouverner — car gouverner c'est prévoir.

A cet égard, les crises de 1873 et 1883 nous fournissent des indications précieuses en même temps qu'un enseignement douloureux.

En 1873, les pays de grande industrie ont traversé une crise analogue à celle de 1883. Elle éclata à Vienne, où elle se manifesta par un Krach resté fameux dans les annales de la Bourse. De Vienne, elle se répercuta rapidement à Londres et à New-York. Elle sévit quelque peu en Allemagne, un peu plus tard, mais moins intense que dans les pays précités.

La France, saignée par les événements de 1870-1871, travaillait alors fiévreusement à réparer les désastres de l'invasion. Une année entière, de juillet 1870 à juin 1871, ses ateliers avaient été fermés et ses ouvriers décimés sur les champs de bataille, par le froid ou les balles de l'ennemi. La grande crise qui ravageait l'Amérique et le reste de l'Europe ne l'atteignit pas ! Les prix des marchandises éprouvèrent une certaine dépression, contre-coup forcé des dépressions de Londres, de Vienne et de New-York, mais les grands travaux nécessités par la réfection de son matériel de guerre assurèrent la circulation, mirent les ouvriers à l'abri du chômage et nous sortîmes indemnes des calamités que durent subir l'Angleterre, l'Autriche et les États-Unis.

La production, en 1873-74, suivit donc son cours normal. Bientôt, en 1877, 1878, fouetté par l'Exposition universelle, elle ne tarda pas à prendre un élan qui eût dû inquiéter l'observateur éclairé et attentif.

A cette époque, la France avait terminé ses travaux de réfection militaire. Mais le pays avait besoin d'exécuter une foule de travaux ajournés jusque-là ; notamment la réfection de notre marine, négligée au profit de la défense de terre ; les creusements et les réparations de nos ports, la construction de nouvelles lignes de chemins de fer, d'écoles. A la même époque, le conseil municipal de Paris établissait les devis de travaux importants qui devaient se monter à plusieurs centaines de millions. Les travaux de Paris, à raison de l'action économique exercée sur la province par la capitale, ont toujours une influence grande sur la vie économique de la nation. C'est à Paris que bat le cœur du commerce et de l'industrie français. C'est là que les crises éclatent, que les canaux de l'échange s'obstruent tout d'abord. Le chiffre des échanges de Paris est énorme, aussi considérable que celui du reste de la France. Raison majeure pour surveiller son pouls et ne rien livrer à l'inconnu.

En 1877-1878, un gouvernement prévoyant, muni d'un appareil avertisseur constatant l'activité prodigieuse qui régnait partout, se fût dit : le manomètre économique marque un maximum de pression, la roue tourne à toute vitesse, c'est l'instant de ne pas surchauffer la machine, sinon elle éclatera.

Mais jusqu'ici, les gouvernants ont régné sans gouverner au sens propre du mot, sans prévoir : les plus-values affluaient au trésor, les fonds publics suivaient une progression continue, la confiance était partout. En avant les projets grandioses !

Paris perça ses rues, construisit de superbes avenues, sur lesquelles s'élevèrent comme par enchantement de magnifiques maisons à six étages — ces folies de notre génération. Pour se faire une idée de l'élan imprimé à la production par les centaines de millions que Paris dépensa de 1878 à 1882, il suffit de rappeler ce fait, constaté par M. Alphand : que les travaux de voierie provoquent toujours l'exécution de travaux privés trois fois plus importants que ceux de l'édilité. Quand une ville dépense 30 millions à percer une voie, elle provoque pour 90 ou 100 millions de travaux privés.

De son côté, l'Etat procédait à l'achèvement du réseau de nos chemins de fer et construisait des milliers de kilomètres. C'était le temps où M. de Freycinet présentait son fameux plan.

Les grandes villes de province suivaient l'élan ; on démolissait et construisait partout. C'était à qui précipiterait la catastrophe...

Elle éclata en 1882. D'abord la dégringolade de l'Union générale et la panique de Bourse qui fit effondrer les valeurs. Les faillites financières précèdent toujours les faillites industrielles. Les premières remplirent les premiers mois de 1882. Après quoi, les secondes se multiplièrent et .. la crise se déchaîna, intense, rapide, foudroyante.

Les gouvernants stupéfaits écoutaient ahuris les lamentations et les clameurs qui s'élevaient de partout, ne comprenant rien à la convulsion économique qui faisait tout trembler autour d'eux. Les impôts rentraient mal, vite on ferma les chantiers. La ville de Paris suspendit brusquement ses travaux. Ce fut une contraction générale qui fit refluer les masses ouvrières des ateliers dans la rue...

Mais nous n'écrivons pas ceci pour récriminer. Nous dénonçons les fautes du passé pour éclairer l'avenir, pour l'assurer contre le retour des mêmes errements si funestes. Le voudra-t-on ?

Après ce que nous venons de dire, il nous semble que l'importance d'un Ministère du Travail, la nature de l'action qu'il devrait exercer et la nécessité de le constituer au plus vite, sont démontrées, pour quiconque aura bien voulu nous suivre jusqu'ici.

IV

A mesure que le progrès modifiait les éléments de la vie sociale.

de nouveaux rouages ont dû s'adapter à la machine gouvernementale : cette adaptation a mis du temps à se faire, parce que jusqu'à ces dernières années, la pratique politique procédait par empirisme. Aujourd'hui que la notion d'une méthode politique scientifique apparaît clairement à tous les esprits, il faut substituer cette méthode aux procédés empiriques et routiniers.

C'est une chose attristante à constater pour notre amour-propre national, mais l'institution que nous préconisons ici, d'origine bien française, puisqu'en 1848, le socialisme demandait son établissement, a été réalisée déjà par l'Amérique.

Le 13 juin 1888, un décret présidentiel, conforme à la délibération prise par le Parlement des États-Unis, a institué un Ministère du Travail. Ce ministère, aux termes de la délibération, est chargé « de « rechercher, à des dates aussi rapprochées que possible, le coût de « la production des objets fabriqués aux Etats-Unis, ainsi que dans « les autres pays. Il divisera les productions diverses par grandes « unités qu'il classera ensuite en analysant les divers éléments du « prix : salaires payés dans les industries observées, par jour, par « semaine, par mois, par an, ou aux pièces ; la durée de la journée « de travail ; les profits réalisés par les entrepreneurs, le coût de la « vie, le genre de vie. Le ministre du Travail devra aussi rechercher « quelles sont les pratiques et coutumes en usage aux États-Unis, « dans l'industrie agricole ; étudier la production dans les associations « de toute nature, toutes les combinaisons entre le capital et le tra- « vail, les effets qu'elles ont sur la production et les prix. Il devra « établir un système de rapports publiés à des intervalles qui ne « pourront dépasser deux ans, rendant compte des conditions géné- « rales de la production dans le pays. Le ministre du Travail est « particulièrement chargé de suivre tous les faits relatifs aux conflits « survenus entre employeurs et employés, d'en rechercher les cau- « ses et d'en adresser un rapport, au moins bi annuel, au Congrès. Il « devra en outre s'efforcer de recueillir la plus grande somme pos- « sible de faits de même nature à l'étranger. — Le ministre doit « adresser annuellement un autre rapport au président et au congrès, « contenant les faits recueillis par lui durant l'année et proposer « telles mesures ou recommandations qui lui paraîtront propres à « assurer l'efficacité de l'œuvre ministérielle. Il devra également « adresser un rapport sur tous les sujets qui pourront lui être indi- « qués par les chambres ou le président. (1) »

Telles sont les fonctions du ministère du Travail aux États-Unis.

(1) Article 7 de la Loi adoptée par le congrès des États-Unis, instituant le Ministère du Travail.

29 bureaux du travail sont répandus dans les divers États et reliés au ministère de Washington.

Jusqu'à 1885, ces bureaux, créés sur l'initiative des États, étaient restés indépendants. Tous les ans seulement, les chefs de bureau tenaient un Congrès où ils se communiquaient leurs vues mutuelles sur les meilleurs procédés d'investigation à suivre. En 1885, un bureau central fut créé à Washington et Carrol D. Wright, chef du bureau des Massachusets, placé à la tête de cet important service. On connait les mœurs politiques américaines. Les fonctionnaires subissent toujours la défaite du parti politique auquel ils appartiennent. Le parti républicain succède-t-il au parti démocratique, l'administration est changée, depuis le ministre jusqu'au plus humble cantonnier. Dans l'espace de huit jours, le parti vainqueur fait table rase. C'est peut-être la premièré fois qu'une exception a été faite au sujet de M. Carrol D. Wright. Bien qu'il appartienne au parti républicain il a été maintenu par Cleveland dans ses fonctions. Il faut ajouter qu'une démarche collective fut faite par tous les chefs de bureaux d'État, sans distinction de parti. Cette exception montre quelle importance on attache en Amérique à ce service et à quel prix on estime son fonctionnement. Les rapports publiés, en effet, par le bureau central du Travail depuis 1886, ne ressemblent guère à nos rapports officiels français, publiés en in-folios énormes sur papier à grandes marges et en gros caractères, que personne ne lit. Depuis 1886, il a paru trois rapports : le premier sur la crise industrielle, le second sur le travail des prisons, le troisième qui vient de paraitre, sur les grèves. Ils sont tirés en in-8°, composés en petits caracteres et compacts. Le rapport sur les grèves a 1.200 pages et contient la matière de dix in-folios français. Ce sont des mines de renseignements et d'enseignement.

Enfin, cette année, le bureau central, dépendant jusque-là du ministère de l'Intérieur, a été érigé en département ministériel distinct.

M. Carrol D. Wright remplit ces hautes fonctions avec un zèle et une intelligence auxquels on ne saurait trop rendre hommage et met beaucoup d'empressement à répondre à toutes les demandes de renseignements qui lui sont adressées. Dans une de ses dernières lettres, datée du 25 juillet, il nous écrivait : « J'espère que le Parlement français établira prochainement un ministère semblable au nôtre, de sorte que nous pourrons alors faire une étude très intéressante des résultats comparés obtenus dans les deux pays. » Il faisait allusion ici à divers passages de la *Revue socialiste*, dans lesquels nous avions exprimé l'espoir que les auteurs du Plan de travail parlementaire élaboré au mois d'avril, demanderaient l'urgence pour le projet de résolution de M. Raspail. Voici cette résolution :

La Chambre invite le Gouvernement à créer un nouveau ministère qui prendra le titre de : *Ministère du Travail* et qui aura pour attributions :

1° La législation du travail ;

2° L'organisation du travail ;

3° La colonisation de l'Algérie et de la Tunisie ;

4° Enfin, toutes les questions se rattachant au travail des villes et des campagnes :

Syndicats,— associations ouvrières, conseils de prud'hommes, — caisses de retraites pour la vieillesse,— de secours mutuels,— des invalides du travail.

C'est un peu vague, mais si le projet était adopté et le ministère institué, le fonctionnement du nouveau cabinet se préciserait, l'importance de son œuvre à accomplir apparaîtrait et le gouvernement français entrerait enfin dans les voies d'une politique méthodique et féconde.

L'espoir manifesté par M. Carrol D. Wright à cet égard se réalisera-t-il ? Les Chambres, lasses du travail parlementaire de Pénélope qui est l'œuvre la plus claire de leurs sessions, se décideront-elles à faire enfin quelque chose de sérieux et de durable ? Nous sommes convaincu que l'institution d'un Ministère du Travail serait favorablement accueillie par l'opinion publique. Les politiciens aux abois s'ingénient à trouver une réforme qui frappe l'esprit des masses. En voilà une qui sûrement ferait impression — et contrairement aux autres expédients vainement recherchés pour dévier l'opinion mécontente du courant dangereux qu'elle suit, celui-là serait utile. Nous ne saurions trop engager nos amis de la Chambre à en demander l'adoption.

Déjà, la *Société des Droits de l'Homme*, sur l'initiative de notre ami Fournière, qui a présenté à la dernière assemblée générale de la société un remarquable rapport à ce sujet, a adopté l'idée du Ministère du Travail dont nous venons de faire ressortir les avantages.

Ce serait à désespérer de la République, si nos gouvernants actuels repoussaient cette institution de prévoyance quand elle sera posée devant la Chambre — si toutefois il y a des députés pour prendre l'initiative de la poser ?

Gustave Rouanet.

CHARLES PISACANE

CONJURÉ ITALIEN ET THÉORICIEN, AVANT 1857, DU COLLECTIVISME MATÉRIALISTE FÉDÉRALISTE ET RÉVOLUTIONNAIRE.



Charles Pisacane est le chef oublié de cette héroïque et tragique expédition de Sapri qui, en 1857, ébranla le royaume de Naples et contraignit le roi Bomba, terrifié par l'approche de cent hommes résolus, à se réfugier à Gaëte. L'audacieux et impavide révolutionnaire qui tomba sur le champ de bataille est, chose étrange, complètement mis de côté, dans les témoignages de reconnaissance que l'Italie prodigue à ses libérateurs.

Pourtant quel chef révolutionnaire prêta jamais plus que lui à l'auréolement de la renommée? Tout le désignait à l'attention publique. D'origine aristocratique, il était venu au peuple, à la révolution par libre choix ; sa martiale beauté, son audace incroyable produisaient une impression durable, tandis que sa pensée vaste, sa volonté forte faisaient de lui un chef écouté et redouté.

Avec cela d'incontestables capacités militaires, un talent d'écrivain inégal, mais plein d'éclairs, qu'anime souvent une inspiration fougueuse et une compréhension large des nécessités politiques et sociales nouvelles ; ajoutez une vie romanesque, et le tout couronné par une fin tragique et glorieuse.

Que lui manqua-t-il donc, à ce brillant révolté, pour entrer dans le rayonnement des célébrités patriotiques italiennes ?

Il ne lui manqua rien ; il eut en trop.

Au moment où Mazzini, en plein sous l'influence spiritualiste de la première moitié du XIXe siècle, préconisait le déisme et l'autorité démocratisée, Pisacane se révéla matérialiste et collectiviste-révolutionnaire ; cela lui valut l'antipathie du grand conspirateur et la haine des futurs renégats, que cette ancienne amitié compromettait. C'était suffisant pour que le silence se soit fait autour d'une grande et noble mémoire ; pour que fût étouffée l'œuvre théorique du plus éminent des socialistes italiens.

Protestant contre ce déni de justice dont un fier martyr de la Révolution est victime et contre cette confiscation (véritable assassinat moral) d'une originale et puissante pensée socialiste, nous consacrerons quelques pages à Charles Pisacane, à ses *Saggi*, dont

un exemplaire, pour le moins, a échappé à une systématique et vandalique destruction.

I

Charles Pisacane de Gennaro, duc de San Giovanni, naquit à Naples, en 1818, d'une famille de la haute noblesse napolitaine. Il perdit son père de bonne heure et fut envoyé, en 1831, au collège militaire de Nunciatella, où il fit des études brillantes. Il fut, pendant quatre années, page à la cour royale — ainsi Kropotkine à la cour impériale de Russie, ainsi Vollmar à la cour royale de Bavière. — Le socialisme va chercher ses écrivains et ses combattants jusque dans le palais des rois.

L'homme le mieux doué de volonté a toujours été plus ou moins le jouet de circonstances qui ont incliné sa vie de tel ou tel côté. Ainsi la destinée de l'homme de fer que fut Pisacane a été déterminée par un roman d'enfance.

Vers l'âge de douze ans, le futur révolutionnaire ayant rencontré une jeune fille de son âge, en devint éperdument amoureux. Il y avait eu réciprocité et ces enfants avaient échangé des serments d'amour et de mariage. La vie les sépara, mais neuf ans plus tard Pisacane s'en fut à la recherche de la fiancée des jours d'enfance. Il la retrouva mariée. Son désespoir fut dominé par une résolution hardie et bien conforme à un tel caractère.

De la pensée il passa vite à l'action ; en février 1847, il enleva la jeune femme et partit avec elle à Londres. De là il se rendit à Paris, où n'ayant pu trouver d'emploi, il se dirigea vers Marseille, s'enrôla, comme sous-lieutenant dans la légion étrangère, au service de la France et partit pour l'Algérie. Sur l'entrefaite, éclata la Révolution de 1848, immédiatement suivie des insurrections patriotiques italiennes. Pisacane revint naturellement combattre pour l'indépendance et la liberté de sa patrie.

Pendant les dix-huit mois de lutte héroïque que soutinrent les patriotes dans la Péninsule, il se distingua, tant par son courage que par ses capacités militaires. Après la défaite, il prit le chemin de l'exil, où il écrivit d'abord : *Guerra combattuta in Italia, negli anni 1848-1849*, et bientôt après les *Saggi*, dont nous parlerons.

Mais la vie de la pensée ne suffisait pas à Pisacane. Le 25 juin 1857, à la suite d'une nouvelle conjuration, il s'embarqua, suivi d'une centaine de compagnons courageux, sur le *Cagliari* qui, de Gênes, devait faire voile pour Tunis, en touchant la Sardaigne.

Dès qu'ils furent en pleine mer, les hardis révolutionnaires contraignirent le capitaine et l'équipage à mettre le cap sur l'île de Ponza, où était un bagne bourbonien, renfermant beaucoup de condamnés politiques. Arrivés là et étant audacieusement débarqués,

ils délivrèrent les détenus, au nombre de quatre cents et, à leur tête, reprirent la mer et abordèrent à Sapri. Pendant vingt-deux jours, ils combattirent vaillamment les troupes bourboniennes et les paysans armés à la hâte, qu'on avait aussi lancés contre eux. Ils furent écrasés par le nombre à Sala et à Audula. Avec de tels hommes, la défaite ne pouvait être qu'un massacre ; plus de la moitié des insurgés, et parmi eux Pisacane, restèrent sur le champ de bataille ou furent fusillés séance tenante (le 23 juillet 1857). Ceux qui survécurent furent envoyés au bagne, d'où Garibaldi et ses Mille les retirèrent, en 1860.

Dans cette brève campagne, Pisacane s'était montré chef audacieux et plein de ressources ; mais la partie était trop inégale et il ne pouvait vaincre. Au moins la défaite fut glorieuse ; les aventureux martyrs de l'indépendance italienne excitèrent dans toute l'Europe une explosion de sympathies ; Pisacane devint le héros du jour. Cela dura peu.

Tant que la presse libérale crut n'avoir à faire qu'à un audacieux patriote, mort héroïquement en combattant, la louange fut sans réserve et bruyante. Il en alla autrement, lorsque la police génoise eut découvert et publié le *Testament politique* du grand insurgé de Sapri. Charles Pisacane s'y montrait un adepte très violent de ce même socialisme dont la réaction européenne croyait avoir eu raison pour jamais par des massacres de prolétaires, .par des calomnies sans nom et par l'étouffement de toutes les libertés politiques.

Grande fut la déconvenue.

Quoi ! le socialisme était à ce point vivant, que la fraction la plus énergique des révolutionnaires italiens se recommandait de lui, sans se soucier des récents anathèmes de Mazzini (1).

---

(1) Il est ici fait allusion au fameux manifeste que lança Mazzini, en février 1852, et qui commençait par ces lignes :

« Les discoureurs ont perdu la France ; ils perdront l'Europe, si une saine réaction ne s'opère pas contre eux dans le sein du parti. Grâce à eux, nous en sommes aujourd'hui au Bas-Empire. A force de disputer sur l'avenir, nous avons abandonné le présent au premier venu. A force de substituer chacun sa petite secte, son petit système, sa petite organisation de l'humanité à la grande religion de la démocratie, à la foi commune, à l'association des forces pour conquérir le terrain, nous avons jeté la désorganisation dans nos rangs. La phalange sacrée, qui doit avancer toujours comme un seul homme, se resserrant à chaque mort de martyr, est devenue un assemblage de corps francs, véritable camp de Wallenstein, moins le génie du maître. »

Mazzini continue sur ce ton en de longues et éloquentes pages, accusant formellement et injustement le socialisme français d'avoir amené la réaction en épouvantant les progressistes modérés et en divisant les forces démocratiques. Plusieurs de ses critiques étaient certes fondées ; mais était-ce bien le moment de les formuler. Un tel manque de tact indiquait un orgueil immense et bien

La bourgeoisie libérale sut donc mauvais gré à Pisacane de cette révélation et le silence se fit autour de lui et autour du fameux *Testament*, que nous reproduisons dans ses parties principales :

« Au moment d'entreprendre une expédition périlleuse, je viens faire connaître mes opinions, afin de répondre d'avance aux critiques du vulgaire, toujours prêt à applaudir les vainqueurs et à flétrir les vaincus.

« Mes principes politiques sont assez connus.

« Je crois au socialisme, mais au socialisme différent des systèmes français, tous fondés sur l'idée monarchique et despotique qui prévaut dans la nation (!) : je crois au socialisme qui renferme l'avenir inévitable et prochain de l'Italie et peut-être de l'Europe. Le socialisme dont je parle peut se résumer en la formule : *Liberté et Association*.

« Cette idée, je l'ai exprimée dans deux volumes, fruit d'environ six années d'études, auxquels le manque de temps m'a empêché de donner une forme présentable ; mais si quelque ami voulait les revoir et les publier, je lui en serais très reconnaissant.

« Je suis convaincu que les chemins de fer, les télégraphes électriques, les machines, les améliorations de l'industrie, enfin tout ce qui développe et facilite le commerce est destiné, par une loi fatale, à appauvrir les masses. Tous ces moyens augmentent les produits, mais ils les accumulent dans un petit nombre de mains, ce qui fait que ce progrès tant vanté n'est en définitive que la décadence ; si l'on considère ces prétendues améliorations comme un progrès, ce sera dans le sens qu'en augmentant la misère du peuple elles le pousseront infailliblement à une terrible révolution, laquelle

---

peu de générosité. La lettre de Mazzini ne resta pas d'ailleurs sans réponse. Proudhon répondit de sa meilleure encre, sa lettre commençait ainsi :

« C'est donc chez vous une idée fixe de féruler le socialisme ! ce n'est pas assez de la clameur qui depuis quatre mois, en France et par toute l'Europe, appelle l'extermination contre les révolutionnaires du siècle, il faut que vous y joigniez vos instructions pastorales et vos monitoires. Homme d'ordre, homme de gouvernement, ex-dictateur, aspirant pontife, vous tenez à bien constater à la face du monde toute votre horreur pour les misérables qui ont osé tirer la conclusion dernière du mouvement philosophique et social commencé depuis les croisades. C'est sur les ruines du socialisme que vous posez la première pierre de votre restauration. Et vous choisissez le moment où, de l'aveu de tout le monde, le socialisme est devenu le dernier mot de la Révolution, où des milliers de citoyens qualifiés, à tort ou à raison, de socialistes, sont arrêtés, expulsés, internés, déportés à Cayenne et à Lambessa... »

Toute la lettre de Proudhon est dans ce magnifique style. Georges Sand, amie de Mazzini, lui adressa de son côté d'amicales admonestations et lui reprocha d'être atteint du *mal sacré* : l'orgueil pontifical. Le fondateur de la *Jeune Italie* ne répondit pas et s'amenda, dans une certaine mesure, puisqu'en 1857 il conspira avec Pisacane, socialiste avéré.

laquelle, en changeant l'ordre social, mettra à la disposition de tous le progrès qui s'opère aujourd'hui au profit de quelques-uns. »

Pisacane dit ensuite que l'Italie, pour être libre, ne doit pas s'arrêter au constitutionnalisme ; que, quant à lui, il ne ferait pas un pas pour changer un ministère ni même pour chasser les Autrichiens de la Lombardie au profit du Piémont, le but étant la République sociale. Il parle ensuite du devoir révolutionnaire que chacun devra remplir dans la mesure de ses forces, glorifie les conjurations, justifie sa propre expédition, en citant divers exemples historiques, et il termine par ces paroles hautaines :

« Je méprise profondément l'ignoble vulgaire qui me condamnera si j'échoue et j'apprécie peu ses applaudissements si je réussis. Toute mon ambition, toute ma récompense, je la trouve dans ma conscience et dans le cœur des généreux amis qui ont partagé mes angoisses (palpiti) et mes espérances ; et si notre sacrifice ne produisait rien pour l'Italie, elle n'en serait pas moins glorieuse d'avoir trouvé des gens qui s'immolent valeureusement pour son avenir. »

Ce testament nous montre surtout l'homme : un immense orgueil héroïsé par le sacrifice et tempéré par un sentiment très net de la liberté et de la justice.

Les *Saggi* vont nous révéler le socialiste révolutionnaire ; les *Saggi*, car l'appel de Pisacane fut entendu. Des amis dévoués recueillirent ses manuscrits qui furent publiés sous ce titre modeste de *Saggi* (*Essais*), à Gênes, en 1860 (1). Seulement, ici se place un de ces crimes d'intolérance contre la pensée libre, dont les partis politiques ne sont que trop coutumiers. L'édition fut enlevée et détruite en quelques jours, non par un gouvernement, mais (c'est l'opinion générale) par un parti politique militant.

Quoi qu'il en soit, les idées de Pisacane furent inconnues des socialistes italiens de l'effervescente époque bakouninienne, qui va de 1868 à 1873. Et pourtant, que de ressemblance entre le collectivisme anarchiste italien de ces vivantes années et le socialisme révolutionnaire de Pisacane ! Notons entre autres concordances, le *communalisme économique*, comme but, et la *propagande par le fait* comme moyen. (2)

On a remarqué dans le *Testament* une violente autant qu'injuste critique de la France et de tout ce qui en vient. Pisacane était, en effet, atteint du mal gibelin : la haine de la France. Ce mal, le génial mais

---

(1) *Saggi storici, politici e militari sull Italia.* Vol. quatro, Genova, 1860.

(2) Cette ignorance complète du socialisme de Pisacane par Bakounine est d'ailleurs assez étrange ; Guiseppe Fanelli le plus dévoûé disciple de Bakounine, avait été compagnon du héros de Sapri. Je crois qu'il en était de même de Friscia, autre bakouniste de marque.

haineux et haïssable auteur de la *Divine Comédie*, dans son fanatisme aveugle pour le césarisme germanique et dans son exécration de la démocratie guelfe, l'a inoculé à l'aristocratie et à la littérature italiennes, qui ne s'en sont jamais bien guéries.

Les folles et funestes campagnes des Valois ne purent d'ailleurs que fortifier la sombre haine dantesque. Toutefois, cette haine, qui jamais ne pénétra le peuple italien, avait fondu au souffle de la Révolution française ; mais Bonaparte la raviva.

Insistons sur ce point :

« Les Italiens rançonnés, quoiqu'alliés, les villes italiennes dépouillées de leurs gloires artistiques, Gênes indignement trompée et spoliée, le pape sauvé à Tolentino, les biens ecclésiastiques, dont la nation italienne voulait avec raison s'emparer, sauvegardés ; Venise livrée à l'Autriche, à Léoben et à Campo-Formio ; tels sont les principaux crimes par lesquels Bonaparte rendit la France révolutionnaire un objet d'horreur en Italie.

« Où Hoche, Kléber, Marceau, Desaix, Championnet, Joubert auraient fait surgir une puissante république italienne, l'alliée contre les rois de la république française, le Corse avide n'avait su que piller, tromper, comprimer, soulevant les haines tenaces.

« Aussi est-ce contre les Français que furent d'abord fondées, dans les Abbruzes, la *Charbonnerie*, et dans les Romagnes les *Rayons*. (Voir *Histoire du Socialisme*, T. III p 1345 — ; voir aussi *Histoire de la Révolution italienne* par Guiseppe Ricciardi.)

Alfiéri, Monti, Ugo Foscolo, et plus tard Léopardi, soufflèrent sur le feu ; l'aversion de la France redevint la grande vertu gibeline. Mazzini, Guerrazi, que leur haine du *Tedesco* oppresseur aurait du préserver du plat germanisme du Dante, continuèrent la tradition que suivit Pisacane, mais que ne suivirent ni Garibaldi, ni Daniel Manin, ni Montanelli, ni Joseph Ferrari, ni Federici, ni Riciardi, ni Cairoli, ni Cipriani, ni toute une pléiade de grands esprits et de magnanimes cœurs.

A vrai dire, Pisacane fut plutôt un *italianissime* qu'un anti-français. Son patriotisme surexcité lui faisait voir dans l'Italie la seule grande nation. Tous les non-Italiens étaient pour lui des Barbares. Pourtant, quoi qu'il en eût et quoiqu'il ne reconnût que des Italiens pour ancêtres intellectuels, il était au fond un disciple des plus hardis explorateurs philosophiques de notre incomparable et à jamais glorieux Dix-huitième siècle français, dont il n'a pas d'ailleurs compris la haute portée philosophique, ne prenant que le matérialisme simpliste de l'école de Lamettrie.

Quant au socialisme de Pisacane, il est si peu en contradiction avec le socialisme français, qu'il est fondé tout entier sur cette pensée visiblement empruntée à Fourier :

« Les vertus des individus ne sont que des passions ; l'ordre poli-
« tique peut seul faire de ces passions des vertus. La nature ne
« donne que l'énergie d'agir et l'énergie de résister qui peuvent pro-
« duire les plus grandes vertus et les plus grands vices, selon que
« le but vers lequel elles sont dirigées est utile ou nuisible à la
« société. »

Nous dirons mieux. Faites une synchrèse de la philosophie diderodienne, du matérialisme économique de Marx, du garantisme de Fourier, du collectivisme initial de Pecqueur, de la critique sociale de Louis Blanc, du fédéralisme de Proudhon, des procédés insurrectionnels des Babouvistes ; passez tout cela au rouge très violent et vous aurez tout le socialisme des *Saggi*.

Nous ne sommes pas moins en présence d'une œuvre fort remarquable, surtout étant donnée la date de l'élaboration.

En effet, au moment (1854-1856) où Pisacane écrivait les *Saggi*, la synthèse collectiviste moderne n'avait pas encore été nettement formulée, et la situation de la propagande sociale aurait pu être fidèlement définie par cette adaptation d'un vers célèbre :

Et le socialisme est en proie à Proudhon.

à Proudhon qui, en haine du communisme, le mutilait, pour sauver la propriété romaine et la famille bourgeoise.

S'il en était ainsi en France, que dire de l'Italie, sinon que l'avoir du socialisme y était pour ainsi dire nul. L'illustre patriote pisan, Montanelli, avait quelque peu propagé le saint-simonisme dans sa patrie (1). D'autre part, le fouriérisme comptait quelques adeptes à

---

(1) Dans un livre généreux et qui mériterait d'être plus connu, un ancien disciple de Montanelli parle en ces termes de l'école saint-simonienne de Pise :

« Malgré les défenses d'une censure soupçonneuse, Montanelli se procura les livres du maître et les nombreuses publications saint-simoniennes qui alors venaient à la lumière à Paris. Son tempérament affectueux et passionné le poussa à l'adoption de la doctrine nouvelle et il reunit autour de lui un groupe de jeunes gens et d'étudiants de Pise, auxquels il inspira les mêmes sentiments.

« On découvrit dans Montanelli une certaine affinité avec Enfantin. Chez tous deux se trouvait un mélange de positivisme et de tendances poétiques, de mysticisme ardent, presque ascétique, qu'accompagnait un sens vif de la réalité. Libres, indépendants dans leurs tendances, sans être moins dogmatiques et disciplinés, ils avaient un même enthousiasme pour les belles-lettres et l'étude des sciences philosophiques ; chez tous deux le sentiment moral et religieux, le dévouement à la patrie et à l'humanité étaient très développés et très élevés.

Après la chûte du Saint-Simonisme en France, la petite école de Pise continua ses lectures et sa propagande ; mais la police du grand-duc ne tarda pas à la dissoudre violemment (Davide Levi, deputato al Parlamento italiano : *Vita di Pensiero*.)

Gênes. C'était tout, comme infiltration étrangère (1).

Le socialisme théorique italien n'était guère représenté que par le Lombard francisé Joseph Ferrari, professeur éminent, philosophe profond, mais socialiste très modéré et qui d'ailleurs vivait en France et écrivit généralement en français.

Lorsqu'il était encore professeur de philosophie à Strasbourg, Ferrari fut accusé de prêcher la communauté des biens et des femmes, c'est-à-dire que ses charitables ennemis lui attribuèrent des passages de la *République* de Platon qu'il avait trop favorablement commentés. A vrai dire, le philosophe lombard n'était nullement communiste, il était purement et simplement démocrate-socialiste, cherchant l'alliance de la propriété individuelle et de l'égalité sociale dont il prédisait l'avénement. Son originalité est toute dans ses théories politiques.

Après avoir jeté, chose rare en 1848, la religion chrétienne hors de toute société progressive (2), il conclut à la fédération républicaine de l'Europe, sous l'hégémonie française et avec les pratiques de la révolution et de la raison d'état, comme moyen d'établissement. Il élabora bientôt sa théorie du progrès, appelée par lui l'*Arithmétique dans l'histoire* et qui est au moins originale.

Cette méthode soumet toutes les histoires à l'unité de mesure d'une période de cent vingt-cinq ans, divisée en quatre temps d'à peu près trente et un ans ou d'une génération. D'après Ferrari, une idée destinée à influer sur la marche des sociétés a donc une période d'évolution de cent vingt-cinq années divisées en quatre phases, qui sont : la préparation, l'explosion, la réaction et la solution.

Il y a des générations de *précurseurs*, des générations de *révolutionnaires*, des générations de *réactionnaires*, des générations de *solutionnistes*.

Supposons, en effet, que la révolution française ait eu trente et un ans de *préparation* avec Voltaire et les encyclopédistes, que son *explosion* de 1789 soit close en 1815 et sa *réaction* épuisée en 1848.

---

(1) C'est ici le lieu de rappeler un fait peu connu. Lorsqu'en 1833 les Saint-Simoniens allèrent en Égypte à la recherche de la femme Messie, c'est Garibaldi, alors capitaine d'un petit navire marchand, qui les transporta. Ces aventureux devaient s'entendre. Avec son eloquence habituelle, Emile Barrault enseigna la doctrine nouvelle au futur heros populaire. Garibaldi, très frappé, accepta le Saint-Simonisme dans ses lignes generales. Trente ans plus tard il disait encore : « *Avant d'avoir connu Barrault, j'aimais ma Patrie, depuis que je l'ai entendu, j'aime l'Humanité.* »

(2) « Le christianisme est inutile, malfaisant, impossible. N'oubliez pas que votre ennemi capital c'est le pape : il est l'ennemi du genre humain. »

Ferrari ne traite pas mieux les conservateurs :

« Les conservateurs sont *innocents* dans les préparations, *bêtes* dans les explosions, *feroces* dans les reactions, *endormis* dans les solutions. »

La *solution* aurait encore trois ou quatre ans de vie, l'évolution de 1789 serait définitivement accomplie, et le monde, qui ne s'arrête pas, poursuivrait sa marche sous l'influence d'une nouvelle idée et tendrait à une nouvelle révolution.

Telle était justement l'opinion de Ferrari : 1789 sera épuisé, disait-il, dans quelques années. Alors le socialisme entrera dans sa période de préparation décisive et vers 1904 aura lieu la grande *Révolution sociale* qui transformera l'Europe et l'Amérique.

« Ces calculs sont toujours relatifs, ajoutait notre philosophe, car il y a des *accélérations* et des *prolongements* pathologiques. »

Les principaux ouvrages de ce penseur éminent et sympathique que l'Italie et l'Europe ont perdu en 1876, sont : La *Philosophie de la Révolution*, *La Fédération républicaine*, *La Théorie des périodes politiques* (1).

En dehors de Joseph Ferrari, rien à chercher dans les écrivains politiques italiens du temps. Qu'ils fussent modérés ou radicaux, qu'ils s'appelassent Gioberti, Rosmini, Mamiani, Tomaseo ou Guerrazzi et Cataneo, ils se livraient entièrement à leurs préoccupations patriotiques et à leur foi dans l'avènement prochain d'un troisième *Primato italiano*.

Seul, Mazzini, dans ses *Lettere agli operaj* (lettres aux ouvriers), et dans ses *Doveri dell Uomo* (Devoirs de l'homme), petites brochures d'une émotionnante éloquence, avait prêché un semi-socialisme démocratique coopératif et religieux. D'autre part, Ausonio Franchi, l'auteur de *Religioni del Secolo XIX*° était allé jusqu'à dire :

« Le fondement de la liberté est dans l'égalité progressive, pacifique, équitable, proportionnelle du socialisme ; égalité qui doit être le fruit des réformes de lois aptes à réparer les injustices et les iniquités du droit catholique féodal... il ne s'agit pas d'appauvrir les riches, mais d'enrichir les pauvres. »

Ces quelques aspirations ne pouvaient usurper le nom de socialisme ; Pisacane fut donc le premier théoricien socialiste italien, et si sûre fut sa conception des nécessités historiques et économiques modernes, que si sa pensée n'avait pas été coupablement étouffée,

---

(1) Joseph Ferrari s'honora en prenant seul dans le Parlement italien, en 1874, la défense des Internationalistes italiens arrêtés en masse au nombre de plus de 300 et atrocement calomniés par la presse officieuse, pendant que les nouvelles lois répressives qualifiaient l'*Internationale* d'*Association de malfaiteurs*.

« Ces hommes que vous osez qualifier de *malfaiteurs*, s'écria en substance Ferrari, sont les précurseurs de l'ordre socialiste plus juste qui succédera, peu après la fin du siècle, à votre ordre bourgeois, qui mourra de ses étroitesses, et de ses iniquités ! »

il aurait de suite pris place parmi les plus notables socialistes de son temps.

Nous tâcherons de donner une réduction fidèle du monument socialiste qu'il avait élevé et qu'on n'a pas réussi à détruire entièrement.

II

Pisacane s'efforce tout d'abord d'établir l'impuissance de l'idée dans le développement des sociétés ; ce sont les idées qui s'adaptent aux faits et non pas les faits qui procèdent de l'idée, dit-il avec une précision qui fait penser aux hégéliens d'extrême-gauche — c'est-à-dire ceux qui prennent le contre-pied de la pensée du maître, — mais qui dépassent évidemment le but.

La Société, dit-il encore avec une grande exagération, la Société admire les abstractions de la pensée, mais elle n'apprend rien d'elles qui puisse améliorer ses conditions ; de même que personne n'apprend à marcher, en observant les prodiges d'équilibre des acrobates. Abstractions philosophiques et acrobatisme ne sont que des passe-temps.

Et il continue en ces termes (1) :

« Qui a créé le monde ? Je ne le sais pas. De toutes ces hypothèses, la plus absurde est celle qui suppose l'existence d'un Dieu qui crée l'homme à son image. Le monde existe ; c'est un fait. En lui je trouve partout le mouvement, la même cause vitale qui se manifeste de mille manières, latente dans les minéraux, végétale dans les végétaux, plus complexe dans les animaux et qui raisonne dans l'homme. Le corps et l'âme sont également immortels ; il n'y a pas dans l'univers un grain de sable qui se perd, le corps réduit en poussière rentre dans le sein de la mère nature. L'âme ou le fluide animateur sort de la prison qui lui donnait sa forme, abandonne le corps qui se détruit et ne se prête plus au mouvement, pour se confondre avec la masse fluidique qui erre dans l'espace. La mort n'est que la destruction des formes de *l'individualité*. De ce mouvement incessant résultent les rapports de l'homme avec le monde extérieur et des hommes entre eux. Il n'y a pas à rechercher la cause du mouvement universel, mais la loi de ce mouvement. »

Descendant des questions d'origine sur le terre-plein de l'histoire, Pisacane s'efforce d'établir que toutes les iniquités, toutes les misères du passé et du présent proviennent du droit de propriété. En cela aussi il procède avec sa violence habituelle de pensée et de style :

« D'où vient que chez les Grands-Grecs et chez les Romains les richesses, en s'accroissant, se sont toujours concentrées dans un

(1) J'ai le plus souvent traduit en résumant, pour donner, en peu de pages, la pensée dans toute son énergie.

petit nombre de mains et que la misère du peuple s'est toujours accrue en raison de l'augmentation de la richesse sociale ?

« La réponse est facile.

« *Tout le mal vient du droit de propriété !* Du droit qui donne la faculté à quelques-uns de s'enrichir aux dépens du plus grand nombre...

« Aussi sophistes que vous soyez, apologistes de la propriété individuelle, oseriez-vous nier quarante siècles d'histoire ? Oseriez-vous prétendre que la misère de la plèbe et l'opulence du petit nombre n'ont pas été les sources de tous les vices qui détruisirent les nations, et que cette misère de la plèbe et cette accumulation de la richesse sociale dans un petit nombre de mains ne sont pas la résultante de la propriété individuelle.

« Consultons l'histoire et nous verrons quel fut le sort des peuples dont les richesses s'accumulérent dans un petit nombre de mains. Nous voyons toujours ces peuples passer par les tumultes, le despotisme militaire et s'éteindre dans la corruption.

« Les plébéiens romains ne cessèrent de revendiquer leurs droits contre les usurpations des riches, mais ils n'avaient pas compris que la cause du mal était dans le droit de propriété, et ils furent vaincus ; seulement les patriciens aussi expièrent leurs crimes quand, par leur faute, Rome dégénérée devint la proie des Césars. Le moyen âge, pour être tombé dans la même erreur, fut rempli par des crimes et des souffrances sans nom. »

Pisacane ne se flatte pas d'ailleurs de convertir les riches ; il ne croit pas à la propagande morale, ni au bon vouloir des privilégiés. Pour lui la guerre des classes qui domine l'histoire ne peut se dénouer que dans une effroyable et gigantesque guerre civile.

Sombre et violente est la conclusion :

« Banquiers et monopolistes, tâchez de jouir dans le présent : car l'avenir ne vous appartient pas. Le peuple ne peut triompher qu'en abattant tout l'édifice social, et vous périrez sous les ruines. Si au contraire le peuple est vaincu, le despotisme militaire vous attend, votre mort sera plus lente, vous verrez peu à peu la ruine s'acharner sur vous et vous mourrez de consomption ; il n'y a pas d'autre alternative... Quand le pauvre n'aura plus rien à manger, il mangera le *riche*, a dit Rousseau, définissant ainsi la Révolution. »

L'écrivain italien, en proie à une sorte d'obsession révolutionnaire qui marque bien son impatience de passer aux actes, insiste à dix reprises sur la fatalité historique d'une prochaine mêlée sociale, sur les sanglantes batailles entre pauvres et riches.

« La Révolution est inévitable, répète-t-il. Elle s'avance avec des caractères bien distincts : elle procède indépendamment des discussions des savants et l'avenir est déjà fixé, il tient dans ce dilemme : « *Association libre* ou *despotisme militaire*.

« Lequel triomphera ? la question est douteuse ».

Quelles devraient être, en cas de triomphe populaire, les conditions du nouvel ordre social ? Voici ce que nous dit en substance Pisacane :

« La nature ayant concédé à tous les hommes les mêmes organes, les mêmes sensations, les mêmes besoins les a déclarés, *égaux*, elle leur a de la sorte concédé un droit égal à la jouissance des biens qu'elle produit. De même ayant fait chaque homme capable de pourvoir à son existence, elle l'a déclaré *indépendant et libre*.

« Les besoins sont les seules limites naturelles de la liberté et de l'indépendance, en conséquence, si on facilite à l'homme les moyens de satisfaire ses besoins, son indépendance est plus complète.

« L'homme s'associe pour satisfaire plus facilement ses besoins, ou en d'autres termes agrandir la sphere dans laquelle ses facultés s'exercent et pour conquérir une liberté et une indépendance plus grandes. Tout régime qui a voulu mutiler ces deux attributs de l'homme n'a pu étant contre nature avoir d'autre origine que la force.

« De ces lois éternelles et incontestables qui doivent être la base du pacte social émergent les principes suivants qui renferment toute la révolution économique.

1° Chaque individu a le droit de jouir de tous les moyens matériels dont dispose la société, afin de donner un plein développement à ses facultés physiques et morales ;

2° Le pacte social a pour objet principal de garantir à chacun la liberté absolue ;

3° Indépendance absolue de la vie ou propriété complète de son être propre d'où dérivent :

A. Abolition de l'exploitation de l'homme par l'homme.

B. Abolition de tout contrat qui ne maintient pas le plein consentement des deux parties.

C. Jouissance (nous disons, nous, propriété collective, mais l'idée est la même) jouissance des moyens matériels indispensables au travail avec lequel il doit pourvoir à sa propre existence.

D Le fruit du travail personnel inviolable est sacré, ;

« La seule propriété reconnue est celle qui est le fruit du travail personnel, toute autre prétention à la propriété sera fulminée par les lois. »

Pisacane est, en somme, un collectiviste à tendances égalitaires, mais plus dominé par l'idée de liberté que par l'idée communiste.

Voulons-nous plus de précision, nous n'avons qu'à consulter son projet d'organisation révolutionnaire, de l'Italie supposée soulevée contre ses tyrans. (1)

(1) *Soulevée contre ses tyrans* !... Helas que l'Italie en est loin en ces tristes temps où un Crispi, la pousse au dépeçage de la France de Magenta et de Solferino, pour obéir au *Tedesco* abhorre et aujourd'hui glorifié dans ses œuvres sanglantes.

En prévision de cette éventualité, Pisacane légifera comme suit :

1° Les lois, les décrets, les obligations, en un mot toutes les institutions présentes sont immédiatement abolies.

A. Tout contrat qui n'a plus le consentement des deux parties est aboli.

B. Les impôts et toute espèce de charges imposées par le gouvernement passé sont abolis. Il n'y aura plus qu'un impôt unique sur la richesse réparti sur les communes par un congrès italien et réparti entre les citoyens par les communes.

Tous les citoyens quels que soient leur sexe et leur âge se mettent eux-mêmes et mettent leur bien à la disposition de la patrie jusqu'à ce qu'on ait obtenu la première victoire sur les ennemis ;

2° Chaque commune sera administrée par un *conseil communal* élu au suffrage universel et toujours révocable ;

3° La puissance politique et judiciaire réside dans le peuple de la commune qui pourra déléguer temporairement des citoyens pour rendre la justice, les condamnés ayant toujours le droit d'appel a la commune ;

4° Le *conseil communal* a pour attribution spéciale de recueillir et de tenir en disponibilité toutes les ressources matérielles demandées par le congrès national.

Le *Congrès national* est le grand pouvoir élu au suffrage universel. Il aura mission de représenter l'Italie devant les puissances étrangères ; mais il n'aura sur la commune d'autre autorité que celle de déterminer la quantité de la contribution due à l'Etat, et le nombre d'hommes que la commune devra fournir pour l'indépendance et la défense de la patrie. La commune récalcitrante pourra être accusée devant la nation par le *Congrès national*.

L'armée élit ses chefs et est l'exécuteur suprême des ordres de la nation.

Pendant la guerre, le *Congrès national* s'occupera de résoudre la question sociale ; il tiendra aux fermiers et métayers le discours suivant :

« La suspension du payement des rentes vous a substitués aux « propriétaires, chose très avantageuse pour vous et pour la société. « Vous, producteurs par excellence, vous recevez et gardez justement le fruit de votre travail et la société s'est déchargée du poids « de ces oisifs digéreurs (*digeritori*), qui pour soutenir leur luxe, « faisaient renchérir les vivres. Chaque citoyen souffrait à cause « d'eux. Maintenant ces fainéants ont été contraints de travailler. Il « faut que vous jouissiez de leur abondance d'autrefois. Mais comment ? L'expérience a démontré qu'un partage de terre ne peut « sauver l'égalité et qu'il en résulterait plus tard, par la force des « choses, une nouvelle classe de propriétaires comme celle que vous

« avez anéantie. D'autre part, le droit que vous avez sur la terre, « tout le monde l'a ; de la même injustice dont vous souffriez souffrent « vos journaliers, vous leur retenez une part du fruit de leur travail ; « et il ne faut pas que cela soit ; une réforme est donc nécessaire « pour éviter le retour des maux que nous avons vaincus. Pour cela, « il faut abattre le droit de propriété, il faut changer de principe... « Empêcher que les propriétaires renaissent, tel est le problème qui, « uni aux autres problèmes concernant l'industrie et le commerce, « formera l'objet de tous nos soins »

Tel est le programme de bataille, d'une violence qu'atteignent rarement les partis révolutionnaires extrêmes et dont ne se rapprochent pas les partis ouvriers socialistes contemporains.

Mais le peuple est victorieux, il faut fonder l'ordre nouveau ; selon Pisacane, la question agraire est toujours la première, la plus importante, et les mesures suivantes doivent venir en première ligne :

« Les haies et toutes les clôtures quelconques seront abattues, et le sol italien sera reparti entre les diverses espèces de culture auxquelles il se prête le mieux.

« Une portion de terre proportionnée à la population sera assignée à chaque commune et cultivée par ceux qui se dédient à l'agriculture, lesquels formeront une société qui établira elle-même sa constitution si elle ne veut pas accepter celle que proposera la Constituante...

« Toutefois cette constitution devra être conforme aux principes généraux suivants : Administrateur et directeur élus, contrôlés par un conseil administratif et un conseil de technologie dirigeante. Toutes les autres charges réparties selon les inclinations et les aptitudes de chacun. Le bénéfice net divisé également entre tous. Ainsi la propriete fonciere resterait heureusement detruite... »

Cependant le collectivisme préconisé par Pisacane n'est pas seulement agraire. Dans l'ordre industriel aussi, la propriété individuelle doit être restreinte aux produits du travail.

« Le capital etant propriété collective ne peut pas appartenir à un homme, s'en emparer serait commettre une usurpation, les capitaux industriels de toutes les branches seront donc collectifs comme la terre et les prolétaires industriels de toutes les branches de l'activité humaine se réuniront en société productive comme les agriculteurs.

« Tous les édifices et tous les bâtiments seront également propriété collective et tout le monde sera convenablement logé.

« Le droit d'héritage séra aboli.

« L'entrée dans une société productive quelconque est un droit.

« Tous les magistrats et fonctionnaires publics sont élus et contrôlés par le peuple. Ils sont toujours révocables.

« L'impôt unique et progressif sur la rente nette des associations sera mis en vigueur...

« L'instruction et l'éducation sont données aux enfants par la société (commune et nation) depuis l'âge de 7 ans jusqu'à 18 ; mais tous les élèves seront externes pour que la vie en commun ne forme pas de sectes et ne diminue pas les individualités.

« Les femmes auront également droit à l'instruction et à l'entrée dans les sociétés productives laissées à leur sexe, elles seront donc indépendantes : mais ne pouvant ni ne devant être militaires, elles n'auront pas le droit de vote politique. »

L'autoritaire se révèle ici. En revanche l'homme dont la vie fut remplie par un grand et unique amour se manifeste par ces sages paroles qui rappellent exactement la théorie de Saint Just sur l'amour et le mariage.

« La communauté des femmes n'est pas naturelle, l'amour est exclusif... les différents couples se formeront librement et l'union durera autant que l'amour, celui-ci cessant l'union cesse, car l'amour dans notre pacte social est la seule condition demandée pour légitimation des unions des deux sexes.

« L'homme doit pourvoir à la subsistance de la femme pendant que ses devoirs de mère l'empêchent de travailler.

« Les enfants resteront avec la mère à qui ils appartiennent par la loi de nature. Jusqu'à ce qu'ils aient l'âge de sept ans elle pourvoira à leurs besoins avec l'aide du père. De dix sept à dix huit ans la société en assume la tutelle et l'éducation. A dix-huit ans ils sont libres entièrement et pourvoient à leur besoin par le travail, armés de tous les avantages sociaux énumérés plus haut.

« Mon but, dit Pisacane en terminant, a été de prouver que tous les remèdes sociaux seront vains si la propriété individuelle de la terre et des moyens de production n'est pas abolie. Je n'ai indiqué quelques points principaux de la constitution de l'avenir que pour réfuter ceux qui prétendent qu'on ne peut pas vivre autrement que maintenant. »

Son but a été aussi de bien établir que la solution ne peut provenir que des conflits, ce qu'il répète encore dans cette phrase finale contre les oisifs :

« Je conclus en répétant avec les économistes : On n'arrive pas sans pertes sur la brèche ; nous ne pouvons pas tenir compte des victimes que le char du progrès écrase dans sa course. Et employant le langage de Malthus nous dirons :

« La nature a prescrit à l'homme de travailler pour vivre, l'oisif n'a pas de place au banquet de la vie, la nature lui commande de s'en aller, elle ne tardera pas à faire elle-même exécuter sa sentence. »

Tel est dans ses lignes générales, le socialisme révolutionnaire

de Pisacane, que les politiciens peu scrupuleux ou des amis timorés ont tenté d'étouffer.

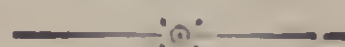
Nous en avons donné un résumé fidèle, non parce que nous approuvons tout — puisque nous croyons aux contingents moraux dans l'humanité et que nous admettons la transformation graduelle des institutions, sans admettre les représailles contre les représentants du passé — mais pour donner sa part de champs et de soleil à une pensée originale et forte ; sa part de souvenir dans la mémoire des hommes à un révolutionnaire éminent et trop oublié qui mourut fièrement, librement, les armes à la main, pour l'instauration de la liberté et de la justice dans le monde.

B. Malon



L'INTÉGRAL

DRAME SOCIAL



ACTE QUATRIÈME

SCÈNE PREMIÈRE

Les Couloirs de l'Hôtel-de-ville

L'Intégral, Turbule, Placide, un Délégué, un Citoyen, autre Citoyen, Délégués, la foule au dehors.

UN DÉLÉGUÉ.— La foule, ameutée par les anarchistes, se dirige en tumulte vers l'Hôtel-de-ville. De ses clameurs confuses on ne peut rien démêler.

L'INTÉGRAL. — Des multiples intrigues qui la meuvent on peut démêler ceci : Elle veut rendre le pouvoir vacant pour que la réaction s'en empare.

TURBULE, (*à l'Intégral*).— Tu te sens donc bien peu sûr de ta conscience, pour avoir une telle frayeur du peuple.

L'INTÉGRAL.— Ce n'est pas le peuple que je crains, mais ceux qui l'égarent. Toi-même, ne crains-tu pas ?...

TURBULE.— Je ne crains rien, car je suis un fidèle serviteur du peuple. Il me dicte ses volontés et je les exécute.

L'INTÉGRAL. – Et si le peuple se trompe, s'il te donne des ordres contraires à ses intérêts ?

TURBULE.— Le peuple ne se trompe jamais. Et se trompât-il, je préférerais me tromper avec lui que de remonter sottement les courants populaires.

LES VIOLENTS.— Il a raison. Le peuple a tous les droits, même celui de se tromper.

L'INTÉGRAL.— Oui, mais vous avez un devoir : celui de l'avertir. S'il court à l'abîme, vous devez le retenir, dût-il vous passer sur le corps pour aller à sa perte. Et quand sa perte est consommée, c'est qu'il n'est pas resté un seul de ses serviteurs pour l'arracher à la mort, c'est qu'ils ont tous succombé à la tâche. Agir autrement, c'est faire cause commune avec les scélérats qui le trompent et les insensés qui l'affolent. Vous faire les complices des égarements de la foule, c'est trahir votre mandat ; c'est abandonner votre poste d'avant-garde. Au lieu d'éclairer votre maître, en portant des flam-

beaux, vous suivez en titubant ses pas égarés. Vous ses serviteurs, non pas ! Vous êtes ses valets.

Placide.— Bien dit, et pour cette fois, je pense comme toi.

Turbule, (*à l'Intégral*).— De quel droit te permets-tu de faire la leçon au peuple, dont tu sors, de qui tu tiens tes pouvoirs ? Tu te crois encore au temps où le monde était partagé en gouvernants et gouvernés. Faire la leçon au peuple ! Vrai, ton outrecuidance est tellement risible que je ne prendrai pas la peine de répondre à tes injures par d'autres injures.

Un Délégué, (*près d'une fenêtre*) — Vous discutez et voici que le peuple inonde la place. L'entendez-vous ?

La Foule, (*au dehors*).— Démission ! Élections !

Turbule.— Voici qui est clair.

La Foule.— A mort les traitres.

Turbule, (*à l'Intégral*).— Ceci est pour toi.

L'Intégral.— Laisse-la faire, et ton tour viendra vite. Tes bassesses ne te sauveront pas ; elles hâteront plutôt ta perte, en enhardissant ceux que tu auras livrés à toutes les impulsions mauvaises.

Turbule.— Tu regretteras de n'avoir pas suivi mes avis. Le peuple a été calmé trop vite : Il fallait le soûler de massacres jusqu'à ce qu'il en fût dégoûté. Une Révolution sans terreur est une Révolution avortée. Le peuple veut sa terreur ; il l'aura.

L'Integral.— Le tigre peut se rassasier de sang, l'homme jamais. L'ivresse du meurtre est semblable à l'ivresse du vin. Malheur à qui trempe ses lèvres à la coupe sanglante. Il finit par boire son propre sang.

Un Citoyen, (*entre effaré*).— Quel spectacle affreux je viens de voir... (*à l'Intégral*), Gabriel, votre ami, votre disciple chéri... Ils l'ont tué.

L'Intégral.— Que dis-tu ?

L'Homme.— La vérité. C'est pour avoir pris la défense de la délégation nationale qu'une bande de furieux s'est jetée sur lui. (*Allant à la fenêtre*). Voyez, ils promènent sa tête au bout d'une pique.

(*Les Délégués s'approchent de la fenêtre et reculent terrifiés*).

L'Intégral, (*après un douloureux silence*). - Non, je ne te pleurerai pas, noble et pure victime qui viens de donner ta vie pour tes meurtriers... (*Il pleure*). Non, ce n'est pas sur toi que je pleure, mais sur les malheurs que ta mort présage pour la sainte cause de la justice sociale. Et s'il peut m'être une consolation à l'irréparable perte d'un ami cher à mon cœur, c'est que sa mort va vous éclairer, citoyens, et vous dicter votre devoir... C'est pour défendre l'ordre établi par vous qu'il est tombé. Je ne vous demande pas vengeance, mais justice. Les assassins vont venir : Chassez-les honteusement de la maison nationale.

Placide.— Renvoyons-les aux comités, s'ils en font partie. On saura de la sorte s'ils ont le droit de parler aussi haut.

Un Citoyen, (*entrant*).— Les comités s'arment pour venir protéger la délégation nationale.

Autre Citoyen.— Oui, à peine un millier d'hommes ; que feront-ils contre cette foule ?

Placide.— Les citoyens sont demeurés trop longtemps dans l'opposition, sous l'ancien régime. Comment veut-on qu'ils prennent la défense du gouvernement!

Un Délégué, (*à la fenêtre*).— Les membres des comités fraternisent avec la foule et se mêlent à elle, sauf un petit groupe resté fidèle.

L'Intégral.— Opposons notre droit à leur force.— Citoyens, allons siéger.

(*Les Délégués se dirigent vers la salle des délibérations*).

SCÈNE II

La Salle des séances et la Place de l'Hôtel de Ville.

Les mêmes, le Président, Simplice, Polydox, un Citoyen des Comités, la Foule.

(*Dans la Salle*)

Le Président.— Citoyens, l'émeute gagne du terrain. Les prisons ont été forcées, puis incendiées. Ceux qui s'en sont échappés se livrent au pillage sous couleur de chercher des armes... Les assistés ont incendié leurs refuges et sont venus renforcer l'émeute qui assiège la porte.

Un Citoyen des Comités.— Citoyen président, nous sommes, réunis dans la cour de l'Hôtel-de-ville, cinq cents hommes résolus et bien armés. Que la délégation nationale nous ordonne de rétablir l'ordre, et pas un de nous ne refusera ce pénible devoir.

Les Délégués.— Oui ! Non ! Oui ! Non !

Le Président.— Je vais mettre cette motion aux voix.

L'Intégral.— Je demande qu'on la discute au préalable.

Turbule.— Je demande qu'on la repousse sans discussion.

Placide.— Et moi, qu'on l'adopte sans discussion.

L'Intégral.— Essayons de faire entendre raison aux égarés.

Plusieurs Délégués.— Oui, qu'un de nous parlemente avec eux.

Turbule, (*ricanant*).— C'est cela, que le plus éloquent tâche de les endormir.

La Foule, (*sur la place*).— Démission ! Élections !

(*La porte de bronze résonne sous le coup d'une pièce de bois maniée en bélier par cinquante bras*).

Turbule.— Le temps presse... Que décidez vous ? Voulez-vous

que je leur annonce que nous nous inclinons devant la volonte populaire ? (*Il s'avance vers la fenêtre*).

PLUSIEURS DÉLÉGUÉS, (*l'arrêtant*).— Tu ne commettras pas cette trahison !

TURBULE, (*haussant les épaules*).— Soit, alors ; tirez-vous-en comme vous pourrez.

AUTRES DÉLÉGUÉS, (*à l'Intégral*).— Il est impossible que le peuple ait si vite oublié tes services. Indique-lui son devoir, toi qui lui a tant de fois indiqué son droit.

L'INTÉGRAL.— Soit.

(*Il ouvre la fenêtre et paraît au balcon. Une clameur s'élève, où se mêlent les cris de haine et les acclamations*).

(*Sur la Place*)

VOIX DANS LA FOULE.— Écoutons-le! Sûrement il nous donnera raison.

AUTRES VOIX.— S'il parle, l'affaire est manquée. Il faut étouffer sa voix.

POLYDOX, (*criant*).— N'écoutons pas ce traître! Il aspire à la dictature! C'est pour cela qu'il refuse de se soumettre à la volonté populaire.

AUTRES.— Laissez-le donc parler ! Vous savez bien qu'il a toujours été pour le peuple.

L'INTÉGRAL.— Vous avez pris pour une trahison, citoyens, une mesure de précaution imposée par les événements. S'il y a des traitres, ce n'est pas ici qu'il faut venir les chercher. Oui, il y a des traitres, oui,il y a des réfractaires à l'œuvre sociale que nous édifions, réfractaires par ignorance ou par intérêt, esclaves qui regrettent leur chaine, et dirigeants qui regrettent le pouvoir. Sont-ils parmi les vieux serviteurs du peuple réunis ici,ou parmi les criminels qui, avec l'or arraché au travail des générations disparues, corrompent?...

POLYDOX, (*faisant un signe à un groupe d'individus*).— Assez de verbiage. Ne laissons pas plus longtemps insulter le peuple.

L'INTÉGRAL.— Les bandits que je démasque ne sont pas plus du peuple que l'ancien député Polydox, que je vois aujourd'hui dans vos rangs.

VOIX DANS LA FOULE.— N'insulte pas Polydox. C'est un bon citoyen. Il fait toujours les propositions les plus avancées.

POLYDOX.— Le peuple connait mon dévouement.

VOIX NOMBREUSES.— Oui, oui !

POLYDOX.— Il sait que j'ai refusé de siéger à vos côtés, que j'ai refusé de me faire le complice de vos manœuvres rétrogrades.

LA FOULE.— Oui ! Oui ! Vive Polydox !

L'INTÉGRAL, (*à demi-voix*).— O parfait démagogue. Viens, Turbule, viens prendre une leçon. (*Haut*). Eh bien, soit ! vous avez raison ! Nous avons mal géré la chose publique et nous vous en

devons compte ! Mauvais serviteurs, nous méritons d'être chassés. Mais est-ce ici, sur la place publique, sans examen, sans garanties, que vous pouvez prendre cette responsabilité de tout changer. N'avez-vous pas des comités ? Ne sont-ils pas les intermédiaires naturels entre la nation et ses délégués. Vous avez cent mille fois raison de vouloir nous remplacer. Votre cause est tellement juste qu'elle ne doit pas craindre d'être discutée. Allez donc la soumettre aux comités qui ne pourront manquer de vous approuver. Les comités ne doivent pas vous être suspects, puisque c'est vous qui les composez...

Simplice, *qui a escaladé une balustrade, interrompt violemment l'Intégral.*— Camarades, n'écoutez pas davantage ! Ne donnez pas dans le piège qu'on vous tend... On veut vous disperser pour vous écraser en détail. Les espions de la Délégation nous suivront et demain, au réveil, vous serez jetés en prison. Et les comités ne pourront pas vous délivrer, car on les abusera, comme on tente de vous abuser en ce moment.

La Foule. — Finissons notre œuvre aujourd'hui. Élections ! Élections !

Simplice.— Ne parlons pas aujourd'hui d'élections. Obtenons d'abord la démission des traitres et des incapables. Ensuite, nous verrons s'il y a lieu de les remplacer ou bien de...

Polydox, (*bas à Simplice*).— Ne parle pas d'abolir le pouvoir : tu vas tout gâter. Ces gens-là veulent encore être gouvernés.

L'Intégral, (*à Simplice*).— Achève donc ta pensée. (*Au peuple*). On a parlé de piège. Ne voyez-vous donc pas celui qui vous est tendu en ce moment ? Nous sommes prêts à rendre notre mandat à ceux qui nous l'ont confié. Mais vous n'êtes pas tout le peuple, ici. De quel droit stipulez-vous au nom des absents ?

Polydox.— Du droit du plus fort.

(*Rires approbateurs dans la foule*).

Voix nombreuses.— Ce que nous avons fait, nous pouvons le défaire.

L'Intégral.— Ce n'est pas sur la place publique que nous avons été investis.

Simplice.— Mais c'est par elle que le nouveau régime a été fait et proclamé. Ce qu'une insurrection a fait, une autre peut le défaire.

L'Intégral. — Soit. Nous avons détruit le vieux monde et ses injustices. Nous travaillons à l'établissement du droit nouveau. La liberté et le pain de chacun sont garantis par les lois. Quel droit supérieur prétendez-vous instaurer ? Est-ce la formule anarchiste que vous voulez appliquer, et ne voulez-vous plus de loi ?

La Foule.— Non ! Non !

L'Intégral — Voulez-vous l'égalité absolue dans le communisme : tout à tous, rien à personne ?

La Foule.— Non ! non !

Polydox, (à *Simplice*).— Ça tourne mal pour nous.

L'Intégral.— S'il est ici un opprimé ou un offensé, qu'il parle. Justice lui sera rendue.

Polydox.— Nous voulons participer au pouvoir, en élisant les administrateurs de la chose publique.

La Foule.— Oui ! Oui ! Élections.

L'Intégral.— Eh bien, allez vous faire inscrire aux comités. Ils sont ouverts à tous les citoyens. *Polydox et ses acolytes parcourent la foule et lui donnent le mot d'ordre.*

La Foule.— Plus d'intermédiaires entre le peuple et le pouvoir. Dissolution des comités ! Élections au suffrage universel !

L'Intégral.— En ce moment, ce serait une trahison.

La Foule.— C'est toi qui trahis en résistant à la volonté populaire. A bas les délégués ! A mort ! A mort !

L'Intégral veut parler. Les clameurs dominent sa voix.

Quelques Délégués. (*sur le balcon*).— Tais-toi, tu vas te faire massacrer.

Le tumulte grandit. On ébranle de nouveau la porte à coups de bélier. Des coups de feu retentissent. Des balles sifflent aux oreilles de l'Intégral, qui demeure impassible.

Quelques Délégués, (*entraînant l'Intégral*).— Rentre. Évite-leur un second crime.

L'Intégral.— Oh !... Je mourrais avec joie.

(*Dans la Salle*)

Les Délégués.— Nous sommes assiégés... Que faire ?

Placide.— Nous manquons d'énergie. Nos amis sont assez nombreux pour balayer la place.

Turbule — Non, ouvrons toutes grandes les portes. Tant pis pour ceux que le peuple a désappris d'aimer et d'écouter.

L'Intégral.— Les comités sont nos électeurs et nos juges naturels. Envoyons-leur une circulaire leur annonçant que nous nous soumettons à la réélection.

Placide.— C'est une capitulation.

Explosion de dynamite. La grande porte de bronze vole en éclats. Cris de joie dans la foule.

Turbule.— Et voici qui t'en ôte tout le mérite.

La foule envahit la salle des séances, entoure les délégués, fraternise avec les uns et menace les autres. Turbule est poussé à la tribune par un groupe d'émeutiers.

Turbule.— Je propose que la Delégation nationale décrete les élections générales au suffrage universel, dans le délai de huit jours.

Tous les délégués lèvent la main, sauf Placide et l'Intégral. La foule applaudit et se disperse calmée.

PLACIDE, (*à l'Intégral*).— Tu as voulu mâter la force par la raison. Vois ce qui en est résulté. Le droit sans la force n'est qu'une vanité, moins que rien. Tes hésitations ont perdu la République.

L'INTÉGRAL.— Eh ! la violence la perdrait aussi sûrement.

PLACIDE.— Va ! tu n'es propre qu'à gouverner les hommes de l'avenir.

L'INTÉGRAL.— Et toi, ceux du passé.

SCÈNE III

Devant une section de vote.

Polydox, Simplice, deux Conservateurs, deux Électeurs, deux Révolutionnaires, un Électeur illettré, Peuple.

POLYDOX, (*à Simplice*).— C'était bien la peine de monter, l'autre jour, ce coup hardi et qui a si bien réussi, pour en venir bêtement au scrutin. Nous avions rendu au peuple sa souveraineté.

SIMPLICE.— Et voici qu'il l'aliène en votant aujourd'hui pour des gens qu'il ne connait pas et qui, d'ailleurs, ne le connaissent pas davantage.

UN CONSERVATEUR.— Le suffrage universel, quelle bonne farce ! C'est l'électeur universel, à la fois laboureur, marchand, industriel, financier, jurisconsulte et soldat, nommant un élu qui, lui aussi, est tout cela.

AUTRE CONSERVATEUR.— Souvent même l'électeur universel ne sait pas lire, ni son élu non plus.

LE CONSERVATEUR.— Compter les suffrages par tête, comme les moutons... Pourquoi pas au poids ! Le citoyen un tel est élu par cent mille kilos de bétail votant, contre cinquante mille à son concurrent. Ah ! la bonne plaisanterie.

Les deux conservateurs s'éloignent, en riant aux éclats.

SIMPLICE.— J'en rougis de honte. . Dire que c'est pour en arriver là que nous venons de renverser un gouvernement. Est-ce bête !

POLYDOX.— Ce qui est bête, c'est de croire que tu vas entrer tout de go dans ton paradis anarchiste. Patience donc ! Nous avons pris le plus long, mais nous sommes dans le bon chemin.

UN ÉLECTEUR, (*à un autre*).— Moi j'ai voté contre ceux qui sont du gouvernement.

L'AUTRE.— Tu avais donc à te plaindre d'eux ?

L'ÉLECTEUR.— Non, mais depuis qu'ils y sont, ils ont eu le temps de s'enrichir. Qu'ils laissent la place à d'autres. Il faut que tout le monde vive. Ah ! si j'étais du gouvernement. C'est moi qui emplirais mes poches. Et ceux qui ne le font pas sont des imbéciles.

UN RÉVOLUTIONNAIRE.— J'ai voté contre mes amis. Je les aime trop pour vouloir qu'ils demeurent plus longtemps dans l'atmosphère malsaine du pouvoir.

AUTRE RÉVOLUTIONNAIRE.— Alors, pour qui donc as-tu voté ?

LE RÉVOLUTIONNAIRE.— Rassure-toi. Je n'ai inscrit que des noms de bons citoyens sur mon bulletin. Mais, par amour de l'égalité, j'ai choisi les moins capables et les plus ignorants.

La foule s'est amassée petit à petit et attend la proclamation du scrutin.

UN ILLETTRÉ, (*riant*).— Ma foi, on m'a donné trente-six bulletins différents ; je ne sais pas pour qui j'ai voté... Au petit bonheur, quoi ! Dire que c'est peut-être mon vote qui changera le gouvernement.

Tumulte dans la salle de vote. Plusieurs citoyens en sortent consternés.

LES CITOYENS — Les conservateurs ont la majorité.

LA FOULE.— Trahison ! Brûlons les urnes.

La foule envahit la salle de scrutin.

D'AUTRES CITOYENS — Aux armes. La province a élu des députés réactionnaires. Il ne faut pas qu'ils entrent dans Paris.

LE PEUPLE — Non ! Non ! Aux armes !

SCÈNE IV

Le Préau d'une prison

L'Intégral, Rubicond, le Duc, Turbule, Simplice, un geôlier, prisonniers.

LES PRISONNIERS — Nos oreilles résonnent encore du sinistre bruit des pelotons d'exécution.. Comment avons-nous jusqu'à cette heure échappé aux massacres !... Quel ami secret nous protège ou quel ennemi distrait nous épargne ?... Vivons donc encore ce jour qui nous est accordé... Jouissons-en comme d'un présent inespéré et, puisque notre malheur est fait des malheurs de la patrie, informons-nous et sachons ce qu'hier a vu naître de crimes, devinons et prévoyons ce que demain fera pour achever de combler la mesure d'iniquité.

UN PRISONNIER, (*monté sur un banc, un journal à la main*).— Écoutez la proclamation des comités anarchistes dont l'insurrection d'hier a renversé la Commune révolutionnaire.

TURBULE.— Écoutons ; pour ma part, je suis curieux de savoir comment s'en tireront mes successeurs.

UN PRISONNIER, (*à Turbule*).— Ils ne te laisseront sans doute pas le temps de satisfaire ta curiosité.

TURBULE.— Si j'avais été vainqueur, je leur eusse laissé moins de temps encore.

TOUS.— Lisez ! Lisez !

Le Prisonnier, (*lisant*).— « Peuple ! Ta force vient de te rendre la plénitude de ton droit. Tu es le maître de tes destinées ; ne les confie à personne ; que chacun soit son propre gouvernement dans l'anarchie enfin réalisée. Pour rendre ta victoire durable, détruis tous les vestiges du passé, hommes et choses. Supprime toute autorité, que le pouvoir ne soit à personne, et la liberté sera. Abolis toute propriété, que tout soit à tous, et l'égalité sera. Extermine sans pitié tous les adversaires de la liberté et de l'égalité, et la fraternité sera. Vive l'anarchie ! »

Turbule.— Entre les mains de tels fous, le pays est perdu.

Le Duc — Qui donc les a déchainés, ces fous, si ce n'est toi !

Rubicond.— Oui, c'est ton œuvre. Tes lâches concessions à la populace l'ont enhardie. Le peuple s'est petit à petit retiré pour faire place à la tourbe des parasites d'en bas, barbares campés dans notre civilisation. Tu leur as donné droit de cité. A présent la cité c'est eux. Ah ! vous regretterez les parasites aristocrates de mon temps. Ils n'administraient pas, ils exploitaient : C'est vrai. Mais ceux-ci n'administrent pas davantage. Et plût au ciel qu'ils voulussent bien exploiter le fonds social, dût une quintuple dîme leur rester aux mains !... Ils n'exploitent pas, les misérables ignorants, cruels et destructeurs par prescience du peu de durée de leur triomphe inouï. Ils pillent, ils dévastent, ils ruinent.

L'Intégral, (*à Rubicond*) — Le premier coupable, c'est toi et les tiens.

Rubicond.— Oses-tu parler, toi qui déchainas l'émeute et, par tes détestables sophismes philosophiques, la rendis plausible aux esprits par toi faussés!

L'Intégral.— J'ose parler, pour t'accuser, pour accuser la bourgeoisie française tout entière. Si, las de votre onéreuse domination qui ne lui garantissait pas même le pain moyennant travail, le peuple, vous ayant jetés à bas, n'a pas eu en soi les éléments de ses organes directeurs politiques et sociaux, n'est-ce pas votre faute, à vous qui l'avez systématiquement écarté des sources où s'alimentait et se fortifiait votre intelligence ? Vous ne lui donniez, en fait d'instruction. que ce qui pouvait faire de lui un outil plus productif pour votre exploitation industrielle ; ceux de ses enfants que leur intelligence faisait sortir des rangs, vous les incorporiez à votre classe, vous leur inoculiez votre égoïsme et votre mépris des humbles. Vous avez laissé des barbares dans notre civilisation ; leur barbarie, vous l'avez entretenue, car l'ignorance dont elle était faite assurait votre pouvoir et protégeait vos richesses.

Rubicond — Après tout, nous étions logiques. Qu'avait la plèbe ouvrière et paysanne à espérer de nous ? Qu'avions-nous de commun avec elle, nous bourgeois affinés par une éducation supérieure?

Notre faute c'est d'avoir trop cédé à la foule, c'est de l'avoir instruite, c'est de lui avoir donné sa part de pouvoir politique. Vois ce qu'il en advient, à cette heure.

TURBULE.— Erreur ! Cette part si précaire, elle la conquit jadis, le fusil au poing.

L'INTÉGRAL.— Et, lorsque, résignée à partager le pouvoir politique avec le peuple, la bourgeoisie a voulu mettre en application les principes démocratiques, qu'est-il résulté ? Ceci : qu'en conséquence de la division sociale en riches et pauvres, toutes les lois populaires se sont retournées contre ceux en faveur desquels elles étaient faites. Les juges élus, privés de la garantie d'inamovibilité, ont vendu leurs sentences aux riches individus et aux factions influentes. L'application à tous de la liberté économique a parachevé le triomphe de la grande industrie et la subordination des travailleurs : la liberté donnée aux loups de dévorer les moutons ; et ainsi du reste. Et pour étayer tout cela, quoi ? Une morale de résignation prêchée aux déshérités, une promesse d'enrichissement faite aux plus égoïstes, une prime à la rapacité naturelle des plus forts. Vingt fois nous vous avons avertis, suppliés de tempérer cet odieux régime du chacun pour soi, en y introduisant des clauses en faveur des faibles : Au nom de la liberté individuelle, possible seulement à qui en possédait les sanctions monnayées, au nom de l'épargne drainée habilement par une minorité avide, au nom du progrès dont bénéficiaient seuls ceux qui en pouvaient payer les jouissances,— vous avez replongé le peuple dans son enfer.

RUBICOND — Un moment, nous avons tenté de l'en sortir. Nous avons voulu faire des lois qui garantissent le repos aux vieillards et le travail aux valides. Nous avons mécontenté les riches, sans assouvir les pauvres. Il nous fallut y renoncer.

TURBULE.— Et sauter finalement pour avoir trop comprimé les irréductibles aspirations populaires.

UN PRISONNIER.— Graves nouvelles. Les anarchistes se battent entre eux. Polydox, chef d'une importante faction, a vaincu Simplice, qui vient d'être amené ici.

(*Simplice paraît. Tous se précipitent vers lui et l'injurient*).

RUBICOND,— Bandit ! Tes crimes reçoivent enfin leur châtiment. Tu as déchaîné la populace ; je suis heureux que sa folie ne t'ait pas épargné.

TURBULE.— Tu savais pourtant que Polydox était un renégat de toutes les causes. Pourquoi l'as tu placé à la tête de l'émeute ?

SIMPLICE.— Autant que toi je méprisais Polydox, mais c'était un merveilleux agent de destruction sociale.

LE DUC — Scélérat ! quel était donc ton but ?

SIMPLICE.— L'humanité est mauvaise, impuissante à se conduire

dans les voies de la justice et de la fraternité. Mon rêve est de le voir s'abimer sous les décombres de sa civilisation pourrie. Si Polydox y parvient, je l'envierai et je l'applaudirai (*Allant à l'Intégral*). Et toi, tu ne m'injuries pas ?

L'Intégral.— Pourquoi t'injurier ? Tu as aimé l'humanité au point de la vouloir morte plutôt que souffrante. Tu as tenté de vivre ton rêve ; la réalité ne t'a-t-elle pas assez cruellement châtié ? Je te plains.

Simplice.— Oh ! pour cette larme tombée sur le brasier où ma pensée agonise, merci !

Un Prisonnier. — Les départements ont levé une armée qui marche sur Paris. Ils ont des intelligences ici, et une partie de la population s'arme pour les aider. Des patrouilles s'organisent contre les pillards. Ceux-ci exaspérés, font sauter des quartiers entiers.

Rubicond.— L'anarchie, alors, est vaincue.

Turbule.— La Révolution aussi. Quel épouvantable recul !

Autre Prisonnier.— Non. Pour gagner la démocratie, ils promettent de laisser intactes les conquêtes essentielles de la Révolution. L'État conserve les banques, mines, chemins de fer et entrepôts. De plus, la nouvelle constitution limite la journée de travail, promet que les enfants seront élevés et instruits à frais communs, organise la caisse nationale de secours aux invalides et de retraite aux vieillards.

Autre.— Mais, contradiction ! ils sont implacables pour les artisans du régime dont ils sont contraints d'accepter la succession.

Le Duc.— Les insensés, qui tuent les hommes et adoptent leurs idées !

Quelques Prisonniers, (*à l'Intégral*).— Oublions, dans tes enseignements, les horreurs de l'heure présente. Donne-nous ta leçon, comme à l'ordinaire.

(*Ils se groupent autour de l'Intégral*).

Un Prisonnier.— C'est bien le moment, en vérité, de philosopher !... Les anarchistes ont envahi la prison. Ils compulsent en ce moment les registres d'écrou. Un peloton d'exécution est dans le chemin de ronde. Il va commencer sa lugubre besogne (*On entend le bruit d'une fusillade*). Écoutez.

Rubicond.— Quoi ! des exécutions ! sans jugement !

Simplice.— Y songes-tu ? Infliger à des ennemis qu'on croit nécessaire de supprimer, la honte d'un simulacre judiciaire ! Je les approuve de n'avoir pas cette écœurante hypocrisie.

L'Intégral, (*à ses amis*).— Commençons : En vain les lois devancent les mœurs ou s'en laissent distancer. Si l'écart devient trop grand, la contraction se produit par la force. Le peuple est aussi éloigné du régime capitaliste qu'il a répudié, que de l'anarchie

qu'on lui impose. Car les révolutions ne font jamais que sanctionner un ordre né dans les faits ou dans le cerveau collectif. Une Révolution ne modifie pas les faits ; elle y adapte les hommes.

(*Les exécuteurs emmènent Rubicond, le Duc et quelques prisonniers*).

L'Intégral.— Il est bon, il est nécessaire que le rêve se place à côté de la réalité. Il faut qu'on aspire au bonheur absolu, puisque c'est le seul moyen d'augmenter l'acquis intellectuel et matériel. Le rêve n'est dangereux qu'aux ignorants.. Apprenez les réalités, et vous pourrez sans crainte rêver les utopies les plus magnifiques.

(*Sortent Simplice et quelques prisonniers*).

L'Intégral.— Le primitif borne son être à son faible entendement ; le civilisé étend son être aux extrêmes limites de sa science des hommes et des choses. Le premier vit en soi et pour soi, et subit avec étonnement les sanctions extérieures de ses actes ; le second vit en autrui et pour autrui, et trouve en soi sa récompense ou son châtiment.

(*Turbule et quelques prisonniers sont emmenés. L'Intégral et ses disciples demeurent seuls.*)

Un Geôlier.— Allons, assez de paroles. Le peloton vous attend.

L'Intégral.— Encore quelques mots :— O vous qui allez mourir, mourez en joie. L'épreuve que voici, est la dernière. Il faut à l'effort social déchaîné et déréglé la contrainte passagère qui permette le recueillement. Du monument élevé par nous, les réacteurs n'ont détruit que le faîte, trop hâtivement édifié. Notre sang en va cimenter à jamais les bases, et nos fils poursuivront notre œuvre, sans jamais atteindre leur idéal, car de nouvelles souffrances les attendent. Mais ils cloront l'ère de sang ; et les douleurs des générations futures, sans être moins fécondes que celles des générations disparues, seront plus élevées. Mourons en joie, notre tâche est faite.

Fin du quatrième et dernier acte.

Eugène Fournière.

Novembre 1887 - Octobre 1888.

SITUATION ÉCONOMIQUE
DES PAYSANS ROUMAINS

Les tragiques et trop justifiés soulèvements agraires qui se succèdent en Roumanie depuis plusieurs mois, donnent de l'actualité à une étude sur la condition des paysans roumains. Nous croyons donc être agréables à nos lecteurs, en donnant ici un fragment d'un ouvrage que notre ami et nouveau collaborateur, le citoyen Argyriadès, ancien directeur de la *Question sociale*, a écrit sur la Roumanie et nous a communiqué pour l'insertion.

La société roumaine se divise, sinon légalement, du moins de fait en trois classes : les boyards ou grands propriétaires fonciers, les paysans et les bourgeois. Mais les deux premières classes dominent, car presque tout le commerce de la Roumanie dépend de l'agriculture, l'industrie y est presque nulle. Avant la célèbre loi agraire de 1864, toute la terre appartenait aux boyards et aux couvents. Il y avait bien dans quelques villages, par ci, par là, des paysans appelés *mochneni* qui possédaient quelques lopins de terre, mais leur nombre était insignifiant. Chaque boyard, propriétaire de terres immenses, avait dans ces terres un ou plusieurs villages dont les habitants étaient des emphytéotes (clacachi) comme les colons du Bas-Empire qui, tout en labourant la terre située sur les possessions du boyard pour leur propre compte, étaient obligés par là même de labourer les autres terres du boyard, pour le compte de celui-ci.

En Roumanie, chaque propriété comprenant un ou plusieurs villages, s'appelle *mosia* (ferme). On voit que la ferme roumaine, par son étendue, diffère de la ferme française.

Parmi les agriculteurs on distingue deux classes : les tenanciers : *arendasiî* (de *arendae dator*) qui louent les grandes propriétés ou fermes des boyards, et les paysans qui sont aujourd'hui petits propriétaires.

De ces derniers l'origine est toute récente, puisqu'elle ne remonte pas au-delà de vingt-quatre ans.

La loi rurale du 30 août 1864, expropria les grands propriétaires d'une partie de leurs terres et accorda à chaque paysan possédant quatre bœufs et une vache, onze *pogone* de terre (5 hectares à peu près) et huit *pogone* à ceux qui n'avaient qu'une paire de bœufs et une vache. Ceux qui n'avaient pas de bœuf ni vache n'eurent que

la terre suffisante pour leur maison. Tous furent déclarés dans l'obligation de payer cette terre par annuités dans l'espace de 15 ans. Ces quelques hectares de terre devaient, en théorie, suffire à tous les besoins du paysan ; mais la pratique a montré le contraire ; c'est à peine si leur *commune* peut suffire pour le pâturage de leur bétail. Ils sont donc obligés pour trouver de la terre à labourer de recourir aux boyards, qui possèdent à eux seuls trois ou quatre fois plus de terre que tous les paysans réunis.

La loi de 1864, en abolissant de droit la dime et la corvée les a laissées subsister de fait, car le boyard, sachant que les paysans ne peuvent guère se passer de lui, est implacable et leur impose les conditions les plus dures. Aussi les paysans travaillent ils aujourd'hui pour le boyard, beaucoup plus qu'avant la loi de 1864.

En résumé, la corvée et la dîme volontaires ont remplacé, avantageusement *pour le propriétaire* l'ancienne corvée et dime légales.

Pour donner une idée exacte de ce fait voici la situation du paysan avant la loi de 1864 et sa situation actuelle : Lors de la corvée legale, il était forcé de travailler pour le boyard : 1° 22 jours par an, lui ou ses enfants ; 2° un *pogon* de terre, c'est-à-dire y faire tous les travaux annuels jusque et y compris la moisson ; 3° et donner la dime de tous les produits qui se récoltent sur sa terre. En revanche le propriétaire donnait provisoirement au paysan toute la terre dont il avait besoin.

Depuis la loi de 1864, les paysans sont libres car ils peuvent ne rien convenir de faire pour le boyard, sans être chassés de leur maison comme auparavant — c'est déjà un progrès — mais en fait, ils sont littéralement forcés de s'adresser au boyard et conclure des *invoieli* (conventions) par lesquelles ils se soumettent à la corvée volontaire.

Ces *invoieli* ou contrats ne sont pas toutes semblables, elles diffèrent selon les circonstances et la situation de la ferme et de la *commune*.

Voici en quelque sorte la convention type :

« Par les présentes, M. X. . propriétaire ou tenancier s'engage « à donner au paysan X... la terre dont il aura besoin, terre « labourable et prairies.

« De son côte, M X... paysan s'engage :

« 1° A cultiver pour le boyard trois *pogone, deux de froment et « un de maïs (ce qui fait bien deux pogone de plus que sous l'ancien régime*)

« 2° Six jours de travail par an à faire pour le boyard ;

« 3° A transporter un ou deux chargements de céréales au port « le plus voisin ;

« 4° A donner, comme dîme de la récolte faite sur la terre du pro« priétaire, un tas sur sept (*un tiers de plus qu'autrefois*), etc. »

Ces conditions sont tellement onéreuses qu'il y a des paysans qui préfèrent donner moitié de leur récolte que de les accepter.

C'est pourquoi nous croyons qu'il est grandement temps d'en finir avec cette corvée volontaire et cette dîme de fait, en expropriant les boyards d'une partie de leurs terres pour cause d'utilité publique et pour accroître d'autant la *communa* des paysans.

Les boyards étant généralement très riches (il y en a qui possèdent 50.000 hectares de terre), ils donnent ou louent leurs terres à des tenanciers *arendasii* qui à leur tour exploitent les paysans dans de vastes proportions, les fermes roumaines étant immenses. Comme superficie, elles varient entre 1.500 et 4.000 hectares, mais il y a des domaines qui atteignent jusqu'à 20.000 hectares peu nombreuses sont celles qui n'ont que 300 hectares.

La loi de 1864 ayant donné à l'agriculture une impulsion remarquable, les fermes, quoique diminuées de ce qu'on a pris pour donner aux paysans, au lieu d'abaisser leur prix de bail, l'ont au contraire considérablement augmenté ; ainsi, par exemple, le domaine de *Giurgevo* (propriété à l'État) comprenant cinq villages, qui se louait avant 1864 pour 177.777 fr., atteignait, cinq années après, le prix de 260.000 fr. par an ! Partout on a observé la même proportion dans l'élévation des fermages.

Depuis la sécularisation des couvents, l'État possède d'immenses domaines. Ces domaines, on les loue aujourd'hui à des tenanciers le plus souvent. Quelquefois pourtant l'État exploite directement ; mais il ne se prive pas de manger son blé en herbe et d'aliéner des parties importantes du domaine national. Quelquefois même pour des motifs peu avouables. Ainsi dernièrement, M. Bratiano en a fait faire une donation au prince Charles, roi de Roumanie, pour une valeur de 12 millions.

Quel vil courtisan !

Un mouvement socialiste assez accentué et en faveur des paysans se produit depuis quelque temps en Roumanie, et la courageuse attitude du député Mortzoun et de nos amis de la presse socialiste roumaine a été telle qu'en ce moment le gouvernement lui-même fait semblant de vouloir s'occuper de la situation intolérable des paysans et que d'importantes réformes vont peut-être être réalisées.

P. Argyriadès.



CRITIQUE SOCIALISTE DES PRINCIPES DE 89



Le Destin pousse les peuples, l'épée dans les reins, au socialisme comme au suprême refuge. Les haines internationales, attisées par les princes, agitent sur le monde les épouvantes d'une guerre d'extermination ; le socialisme qui propage la solidarité des hommes, sans distinction de nationalité, leur arrache leur fer des mains et les sauve de leurs fratricides fureurs.— L'antagonisme insoluble du capital et du travail, l'appétit des jouissances et l'intraitable orgueil qui rongent les privilégiés, les prédications et l'enseignement du clergé partagent de plus en plus le pays en deux classes ennemies entre lesquelles gronde la guerre sociale ; le socialisme en répartissant avec justice les obligations et les profits de la collaboration commune, pacifie la nation en identifiant les intérêts.— L'État, auquel s'imposent tous les jours des charges nouvelles, par les nécessités de la défense et les exigences insatiables des forbans d'État, ploie sous le faix de la Dette publique, incapable d'échapper tôt ou tard soit à la banqueroute, soit à l'insurrection des populations exaspérées ; le socialisme, parce qu'il conçoit l'État comme l'association des associations, le fait riche et nous exonère de tout impôt. — Les croyances religieuses sont aujourd'hui bien perdues ; mais elles donnaient satisfaction à des esprits incultes, elles jouaient un rôle utile dans une société sans droits. Le Scepticisme, qui en a pris la place, démoralise les hommes en haut et en bas ; il secoue la société jusque dans ses bases et disloque à tout instant quelque pièce du mécanisme social ; il frappe en quelque sorte la République d'interdit ; le socialisme communique l'éducation intégrale à toutes les intelligences ; il leur offre l'aliment d'une foi nouvelle, en même temps qu'il ferme la porte aux convoitises malsaines, en supprimant l'objet ; parce qu'il élève les hommes au niveau de leurs conditions d'existence politique supérieure, il assure le libre fonctionnement des institutions d'un État rationnellement constitué.

Puisqu'aujourd'hui nos gouvernants, sous la pression d'un grand mouvement d'opinion, se sont décidés à envisager en face la grande question de la constitution à reviser, peut-être convient-il que le parti

socialiste qui incarne en lui le droit, tout le droit, sans restrictions pharisaïques, qui seul a conscience des liens qui rattachent le présent à l'avenir, s'exprime avec netteté, à cette occasion, sur la doctrine qu'il professe.

La *Déclaration des droits de l'homme*, proclamée en 1789, reste l'impérissable honneur du génie de la France. Mais les principes qu'elle affirme furent l'expression d'une époque, et, comme depuis, les conditions de la vie publique et privée se sont profondément transformées, il s'ensuit qu'ils ont décidément perdu leur rôle de principes régulateurs.

La grande industrie qui s'est créée depuis un demi-siècle, grâce à la puissance énorme des machines et des capitaux accumulés, groupe autour de chaque centre de fabrication des légions de travailleurs. Sa capacité de production est énorme ; mais en revanche, et par faute d'être régularisée par l'organisation, elle dégrade notre espèce. En même temps qu'elle édifie en un tour de main, l'agiotage aidant, de colossales fortunes, elle fait pulluler des multitudes d'êtres humains dans la plus navrante misère physiologique et morale. Elle reconstitue une féodalité où le servage restauré s'appelle le *Salariat*. Or, ces énormités, les principes de 89 les ont permises et ils s'en accommodent.

Il est donc urgent d'exprimer le droit en des formules nouvelles. Notre ciel est sombre et menaçant. Des esprits avisés et pratiques signalent les mesures immédiates qui peuvent parer aux périls du moment. Mais comme il est visible que l'issue de la tourmente formidable dont les premières rafales nous soufflent au visage, sera une refonte profonde de la politique extérieure et intérieure de toute l'Europe, on n'a pas moins besoin d'une orientation générale Avant qu'il y soit pourvu par un manifeste (1) arrêté en un congrès international, il est à propos de commencer par examiner de près la Déclaration de principes par laquelle s'ouvrit autrefois la Révolution française, afin de ramener cette conception mémorable à des vues de philosophie sociale plus exactes. C'est ce que nous allons tenter de faire.

I. LIBERTÉ ET ÉGALITÉ.

« LES HOMMES NAISSENT ET DEMEURENT LIBRES ET ÉGAUX EN DROITS »

Critique.— I. Deux affirmations pareillement équivoques et foncièrement erronées.

« Les hommes naissent et demeurent libres. » — Libres, oui, si l'on veut dire qu'en droit les hommes ne sont pas la propriété d'un

---

(1) Nous en donnons une esquisse dans notre brochure : *Déclaration des droits de l'homme au congrès des peuples.*

autre homme, que l'esclavage est une institution réprouvée par la conscience universelle ; — non, si l'on entend que socialement chacune des individualités se meut dans une entière indépendance vis-à-vis des autres et qu'elle est sans attaches avec elles. Dès en naissant, chaque existence individuelle est corrélative, par de nombreux liens d'inhérence, à toutes les autres existences ; elle n'en est pas indépendante, elle n'est pas libre.

Il faut distinguer la liberté, principe de revendication en des temps où subsiste l'esclavage, et la liberté, agrandissement et perfection de l'activité humaine émancipée de ses servitudes natives. L'une est antérieure à toute idée de réorganisation sociale, elle ne fait qu'en préparer l'emplacement ; l'autre est la raison d'être, le sens et la fin de tout l'effort social. — Les hommes ne sont pas libres, ils le deviennent.

II. « Les hommes naissent et demeurent égaux en droits. » — Si l'on veut dire que virtuellement tous les hommes possèdent les mêmes droits parce qu'ils ont également la dignité de personnes, c'est vrai ; mais la proposition est dérisoire, si l'on soutient que dans la société l'aptitude à exercer les mêmes droits est dévolue à tous les hommes.

On ne s'est pas aperçu, au siècle passé, que l'usage des droits n'est praticable au citoyen que sous la condition d'un rang social. Que parlez-vous du droit à l'instruction, du droit à la propriété, du droit de penser et de publier sa pensée, du droit à l'impartialité de la justice, du droit d'éligibilité, du droit de disposer de soi et de ses forces, du droit de discuter le prix de son travail, du droit au repos des vieux jours, à la lamentable armée des prolétaires, autour de laquelle rôde la famine pour saisir quiconque d'entre eux voudrait faire acte d'indépendance ?

Les hommes, il est vrai, sont égaux de par la nature ; mais socialement d'effroyables inégalités les séparent en classes distinctes et font déchoir de tous leurs droits des déshérités du sort.

L'égalité existe au début ; mais parce qu'alors l'homme est tout à faire, ce n'est que l'égalité en puissance ; quant à l'égalité en acte, à l'égalité en dispute réelle, elle est une construction à effectuer, tâche incombant au législateur. L'État qui s'organise doit premièrement poser en principe que les hommes sont égaux ; s'il n'admet ce point de départ, il travaille pour la tyrannie. Mais il faut en outre qu'il conçoive et agence les institutions économiques qui forment la vitalité, de manière que leur fonctionnement de lui-même fasse des égaux. L'égalité est à la fois principe du droit et fin de l'État. Une société qui, comme celles d'aujourd'hui, prend les hommes égaux et travaille délibérément à les faire inégaux, en disant que chacun est traité selon son droit, est une société vouée à l'exécration.

En dehors de l'égalité,la dignité humaine périt,la liberté s'éclipse et la justice n'est plus qu'un vain mot.

La nature, dit-on, n'a pas également doué tous les hommes.Soit; eh bien! que la société détruise les inégalités artificielles,en laissant agir la nature; qu'elle soumette les hommes à une éducation identique et la place dans des conditions économiques pareilles; elle réussit par ce moyen à mettre en lumière les inégalités naturelles, les infirmes auxquels il faut ouvrir un asile, les monstres contre lesquels il y a lieu de se prémunir, l'immense multitude des égaux, fond solide des sociétés,puis les hommes de génie et de vérité appelés à nous être des guides ou des modèles.

II. DROITS NATURELS ET IMPRESCRIPTIBLES. BUT DE L'ÉTAT.

« Le but de toute association politique est la conservation des droits naturels et imprescriptibles de l'homme. Ces droits sont la liberté, la propriété, la sureté et la résistance a l'oppression.»

Critique.— 1. L'art. 2 se méprend sur nos droits et sur le but de l'État.

Il est des droits intéressés à la nature de l'homme, droits *naturels* qui devancent toute organisation politique, la liberté et la propriété entre autres. Mais lorsque l'État existe, avec ses complications et la solidarité de ses membres, les droits naturels se transforment et se restreignent nécessairement pour devenir des droits *positifs*.

Il ne s'agit pas simplement, — la société étant prise à un certain moment de son évolution, lorsque les situations faites sont l'œuvre du hasard,des violences et des iniquités séculaires, — de proclamer droits inviolables et imprescriptibles les faits bruts de l'époque primitive, puis de laisser se dérouler fatidiquement les conséquences de ces faits : ce serait consacrer les droits de la force au lieu d'instituer les droits du droit.— Il est nécessaire de définir d'abord les fins de l'État, à l'aide de toutes les données de la science sociale.Ces préliminaires accomplis,il convient alors de dériver de l'exacte notion de l'État des droits positifs,circonscrits et réglementés,des droits d'une pratique exécutable.

Or, l'État rationnellement conçu est une association fraternelle d'égaux où l'on se propose de procurer, à l'aide d'une culture prolongée, l'entière expansion des énergies humaines, de les organiser en une collaboration solidaire qui, après avoir pourvu à la satisfaction des besoins physiques, émancipe à son faîte, les activités individuelles.

Si telle est la nature de l'État, et nous ne pensons pas qu'on nous oppose une définition qui la creuse plus avant, les droits que l'État

doit garantir à chacun de ses membres sont : le droit à l'éducation intégrale, — place pour chacun dans l'atelier du travail national, — participation, selon l'équité, aux bénéfices matériels et moraux de l'association, — et, comme suprêmes conséquences, l'égalité, non plus nominale mais effective des associés, garantissant à chacun sa dignité d'homme et de citoyen, puis enfin, grâce à ce ferment de justice jeté au sein de l'humanité, la création de races nobles et fières d'hommes libres.

La liberté et la propriété sont des droits, nul ne le conteste, mais des droits dont il ne faut pas intervertir les rôles et qu'il importe de maintenir à leur place ; le droit de propriété n'a rien que de subalterne ; il faut qu'il fléchisse de manière à s'adapter à l'exercice de droits supérieurs.

II. En face de l'usurpation, l'insurrection est incontestablement un droit et un devoir ; mais hâtons-nous d'ajouter qu'en régime de Justice sociale, le pays est à l'abri.

III. SOUVERAINETÉ DU PEUPLE ; ÉLECTIVITÉ DES CHARGES.

« Le principe de toute souveraineté réside essentiellement dans la nation ; nul corps, nul individu ne peut exercer d'autorité qui n'en émane expressément. »

Critique.— Cet excellent principe inaugure la politique moderne. Il compte toutefois plusieurs observations. Dans un État démocratique, où s'harmonisent les facultés, les besoins et les droits, il n'y a plus de place pour une volonté souveraine, quelle qu'elle soit. Désormais l'expression de *souverain* appartient à l'histoire et ne doit plus avoir cours dans la langue politique nouvelle.

Selon le *Contrat social* de J. J. R., le peuple, souverain dans ses comices, lorsqu'il élabore les lois, redevient sujet dans chacun des citoyens pris isolément. Le chef de l'État et les fonctionnaires de tout ordre, investis par le souverain, ne sont que les délégués du peuple.

En théorie, notre république est à peu près faite sur ce type. Mais, en réalité, tout chef d'État incline au pouvoir personnel, nous en avons fait l'expérience ; tout fonctionnaire joue au despote et se fait un jeu de molester ceux qui recourent à son ministère. Ils demeurent toujours persuadés les uns et les autres, que leurs attributions leur viennent d'en haut. Et, par le fait, les coteries, la faveur, le népotisme, les combinaisons des ambitieux disposent arbitrairement des charges : C'est le ciel d'où descendent les investitures. Jusqu'à ce que se soit opéré pour l'organisme social le passage de l'État de nature, d'où notre société se dégage si lentement, à l'exacte rationalité, les meilleurs principes avorteront nécessairement.

IV. NOTION DE LA LIBERTÉ

La liberté consiste a faire tout ce qui ne nuit pas a autrui ; ainsi l'exercice des droits naturels de chaque homme n'a de bornes que celles qui assurent aux autres membres de la société la jouissance de ces mêmes droits...

Critique.— Cette définition de la liberté est bien superficielle. C'est d'abord, par le côté positif, la faculté de tout faire jusqu'à concurrence du préjudice d'autrui On n'est pas plus libéral, semble-t-il ; mais que voulez-vous que fasse de cette liberté le famélique dont la machine vivante va s'éteindre faute de combustible ? Il n'aura rien de plus pressé que d'aller la vendre pour la plus maigre pitance.

C'est ensuite par le côté prohibitif, l'interdiction d'empiéter sur le bien des autres Nous voilà vraiment bien garantis ! Quiconque possède les éléments de la politique sait jusqu'à quel point se tissent entre elles les relations économiques et morales de l'individu dans la trame de l'État. Il suffit que les intérêts, au lieu d'être coordonnés dans la règle, se mêlent en une masse inorganique, pour qu'ils fassent naître des fortunes anormales, et pour que chacun des actes de tout individu pourvu de privilèges aille, par des voies souterraines et inaperçues, blesser injustement les intérêts d'une foule d'autres. Chacun des mouvements de la Collectivité, en régime inharmonique, est un écrasement de droits, la perpétration d'une multitude d'iniquités.

La liberté réside essentiellement dans l'expansion normale et pleine de nos aptitudes naturelles, moyennant l'éducation intégrale et la coordination des intérêts économiques.— Quel est le pays le plus libre ? Manieurs d'argent et penseurs en ce point ne tombent pas d'accord. Pour les premiers, le pays le plus libre est celui où l'État contemple impassible les tortures des pauvres gens dans les étreintes de la misère, du vice forcé et du deuil, et protège par sa police le libre jeu des extorsions qui le pressaient. Pour les seconds, le pays le plus libre, non sauvagement et animalement libre. comme aux forêts, mais humainement libre, comme aux cités, est celui où les hommes, pris en masse, sont le plus affranchis des servitudes qui pèsent sur nous : ignorance, superstition, misères, autorités arbitraires et personnelles, et où les initiatives individuelles, une fois payée à la société la dette sacrée du travail. voient s'ouvrir devant elles un champ immense qui n'a de limites que celles des ressources de l'État et de la puissance de l'homme.

La liberté, vertu de l'État politique, est une conquête qui nécessite de longs efforts ; elle n'a pas de place à la base, mais au sommet de l'édifice social.

V. LIMITES DE L'INGÉRENCE DE L'ÉTAT

« LA LOI N'A LE DROIT DE DÉFENDRE QUE LES ACTIONS NUISIBLES A LA SOCIÉTÉ... »

CRITIQUE.— Cet article qui ne fait que développer le précédent, impose des limites à l'action du gouvernement de nous satisfaire. Il procède de l'esprit individualiste qui domine dans toute la *Déclaration*, et retient en deçà des justes bornes l'action législatrice de l'Etat. L'Etat en effet, ne réglemente pas seulement du dehors, il organise la notion en s'identifiant à elle ; et parce qu'il enveloppe tout l'homme, il est admis à contraindre les volontés à se coordonner entre elles, de façon à réaliser l'ordre politique normal que conçoit la raison.

La loi, dit-on, réprimera les actions nuisibles à la société : principe équivoque et louche, car, encore une fois, il ne va pas au-delà des apparences, et les apparences sont trompeuses. Pour les atteindre, ces actions nuisibles qui se dissimulent, pour les poursuivre dans la plus intime substance du corps social,il est indispensable d'avoir défini les fins de l'Etat ; mais en 1789, cette conception attendait encore son heure.

VI. CONSTITUTION ; AUTORITÉ DE LA VOLONTÉ GÉNÉRALE

« LA LOI EST L'EXPRESSION DE LA VOLONTÉ GÉNÉRALE... TOUS LES CITOYENS ÉTANT ÉGAUX A SES YEUX, SONT ÉGALEMENT ADMISSIBLES A TOUTES DIGNITÉS... SANS AUTRE DISTINCTION QUE CELLE DE LEURS VERTUS ET DE LEURS TALENTS.»

CRITIQUE.— 1. « La loi est l'expression de la volonté générale. » C'est le dogme des démocraties, et pourtant il n'est admissible que sans restrictions.— Nous ne sommes pas d'avis que la société repose sur un *contrat*, par la raison que,de ce point de vue,les institutions n'ont rien que de convenu, d'arbitraire et d'instable. La Société à nos yeux, est une construction de la science, c'est-à-dire quelque chose de nettement déterminé et d'absolu. On ne met pas aux voix des théorèmes de géométrie ; il n'est pas plus judicieux de soumettre à la rectification du suffrage universel un problème moral A la question, République ou empire ? que pose, du milieu des cadavres amoncelés et des ruines fumantes, un César d'aventure, le peuple, qui a conscience de lui-même,ne répond pas. Quelle que fut l'option en effet, elle serait de nulle valeur.

Etre ou n'être pas n'est pas du ressort d'un plebiscite ; la république est au-dessus des décisions du suffrage populaire. Ce qui appartient à la nation ce n'est pas de se suicider politiquement, c'est

d'élire des représentants et des magistrats ; de prendre des résolutions en des crises où peuvent être engagés la fortune publique et le sang des citoyens.

II.— Quand à l'accessibilité pour tous des dignités et des emplois publics, mirage décevant et raillerie amère, sous la présente République, aussi bien que sous tous régimes.— Certes, il importe à la République que les meilleurs exercent sur la marche des affaires leur bienfaisant ascendant. L'antagonisme anarchique des sociétés actuelles fait prévaloir communément les fourbes et les rapaces ; l'organisation rationnelle portera l'élite aux premiers rangs, car la démocratie elle-même fait une place à l'aristocratie ; cela suivra du seul fonctionnement des institutions. Que faut-il pour obtenir que *les meilleurs*, c'est-à-dire les plus intelligents et tout à la fois les plus désintéressés et les plus humains, émargent de la masse ? Il suffit que l'éducation soit également distribuée à tous, que tous participent à la collaboration commune, que tous soient socialement et réellement égaux, et que les charges soient déclinées par le libre vote du peuple.

Qu'on ne s'effarouche pas ; des élections auront toujours forcément la vertu de créer une élite ; mais si un vote fait saillir de certains noms, le vote subséquent peut les replonger dans l'ombre.

VII. INVIOLABILITÉ DE LA PERSONNE HUMAINE

« Un homme ne peut être accusé, arrêté, ni détenu, que dans les cas déterminés par la loi et selon les formes qu'elle a prescrites. »

Critique.— L'inviolabilité de la personne est une des plus précieuses conquêtes que la Révolution ait faite sur le régime du bon plaisir.— Malheureusement, il est trop avéré que l'énonciation de ce droit est imparfaitement protectrice, en un état de choses qui ne réussit pas à rendre l'égalité effective et qui fait de la liberté un mot sonore et vide.

Ne voyons-nous pas fréquemment des hommes de police, sans être munis d'un mandat,envahir de force le domicile des gens contre lesquels ils se sont mis en tête d'instrumenter,surtout s'ils ont à persécuter l'homme politique ?

VIII.RÉDUCTION DES PEINES. STRICTE LÉGALITÉ DE LA RÉPRESSION

« La loi ne doit établir que des peines strictement nécessaires, et nul ne peut être puni qu'en vertu d'une loi établie... »

Critique.— Cet article vise les temps de pénalité barbare où la justice joignait à l'atrocité la fantaisie la plus arbitraire. Sans doute,

les chevalets et les brodequins de fer ne sont plus à redouter ; mais la justice de nos jours pourrait-elle se rendre ce témoignage que la somme de souffrances qu'elle inflige à ceux qui, à tort ou à raison, ont des démêlés avec elle, ne dépasse pas la stricte mesure ?

Que dire de la prison préventive indéfiniment prolongée, de la mise en scène non moins odieuse que théâtrale qu'édifient nos juges d'instructions, des provocations de la police, des outrages et des sarcasmes familiers aux magistrats, de la promiscuité des maisons d'arrêt, des sentences qui frappent des innocents et sur lesquelles notre justice impeccable refuse de revenir, etc . Toutes ces façons de faire procèdent de l'idée perverse de vengeance et de l'idée inepte d'expiation, mais demeurent étrangères à l'idée de saine justice et d'intelligente protection sociale.

De nos jours on scrute les fondements du droit de punir. Les notions de *punitions* et de *récompenses* ont perdu leur crédit auprès de tous ceux que la métaphysique ou la religion n'a pas fanatisés, et qui savent quelle part prend la fatalité sur les déterminations humaines. Les criminels, en dépit de leurs ignominies et de leurs attentats, sont à plaindre sinon à ménager. Qu'on les mette hors d'état de nuire, mais qu'on se respecte soi-même dans les mesures de coercition qu'on leur applique. Tous les coupables sans exception portent la peine des influences qui ont pesé sur eux : ils doivent leurs vices à l'hérédité, à l'inculture, au milieu démoralisant dans lequel ils ont vécu, à leur constitution cérébrale, à leur misère, à vos détestables exemples, hommes du pouvoir. Tout n'est pas dit, lorsque le médecin légiste a déclaré que le prévenu possède sa raison ; il est d'autres fatalités que la démence.— Que la Société s'examine elle-même et qu'elle se demande si, lorsqu'elle se montre si incurieuse de ses plus sacrés devoirs, elle a bien le droit de fulminer de ce front sourcilleux contre ceux qu'on traine à sa barre.

Lorsque l'éducation, jointe à la bonne influence d'un milieu politique et moral plus salubre, aura amélioré les hommes, tout l'effrayant appareil de la répression aura disparu.

Les délits d'opinion se mettent à part. S'il est quelque chose de haïssable au monde, c'est de voir la police et la geôle, par frénésie de parti, affecter de les confondre avec les crimes de droit commun, et ménager aux vaincus de la politique tous les raffinements de tortures morales qu'ils peuvent inventer.

Parmi ces vaincus il faut encore distinguer les défenseurs de la cause populaire et les champions des princes ou des conspirations rétrogrades ; c'est contre ceux-là que sévissent les pénalités implacables ; les autres sont entourés d'une mansuétude sans bornes.

IX. CONTRE LES BRUTALITÉS DE LA POLICE.

Tout homme étant présumé innocent jusqu'à ce qu'il ait été déclaré coupable... toute rigueur qui ne serait pas nécessaire pour s'assurer de sa personne doit être sévèrement réprimée par la loi. »

Critique.— C'est assurément le plus méconnu des principes de 89. Les violences ne s'arrêtent pas aux personnes ; la demeure des accusés et celle de leurs amis sont mises sens dessus dessous ; on s'empare de leurs papiers ; rien n'est respecté.— En audience, bien loin que le prévenu soit *présumé innocent* jusqu'à ce qu'il ait été déclaré coupable, il est d'abord insulté, vilipendé et calomnié avant d'être jugé. D'où vient cela ? Zele de métier, mépris habituel de l'homme en pays oligarchique, persuasion où est la police, en un régime qui admet des classes, qu'il y a deux catégories d'hommes, les policiers et les autres, qu'elle présume être des coquins avant plus ample information.

X. TOLÉRANCE RELIGIEUSE

« Nul ne doit être inquiété pour ses opinions, mêmes religieuses, pourvu que leur manifestation ne trouble pas l'ordre public établi par la loi. »

Critique.— La libre pensée, en 1789, accorde généreusement, au moment de son triomphe, ce qu'on lui avait refusé avec obstination, la tolérance. Cependant nous apercevons mieux aujourd'hui le péril d'une tolérance illimitée qu'on ne pouvait le faire autrefois .Le catholicisme s'est montré, ce qu'on ne faisait qu'entrevoir, un parti politique, un parti d'une organisation formidable, visant à réduire l'univers entier sous sa domination. Or, exiger simplement d'une secte aussi puissamment armée qu'elle ne trouble pas l'ordre public par ses manifestations, c'est trop d'ingénuité, c'est ne pas vouloir voir le travail souterrain qui s'accomplit.

L'esprit d'envahissement qui caractérise l'Eglise impose aux gouvernants des précautions plus clairvoyantes. D'abord l'Etat ne peut, ni par subventions, ni par allocations budgétaires, ni par libertés privilégiées à elle octroyées, ni autrement, favoriser la propagation d'idées fausses autant que dangereuses pour la sûreté des institutions.Ensuite, l'enseignement, sous quelque forme que ce soit, lui doit être formellement interdit. Mais surtout il est urgent d'activer plus qu'on ne fait l'éducation scientifique, qui aura pour effet d'affranchir la raison publique de l'obsession de ces superstitions séculaires. C'est le seul moyen de rompre le réseau aux mailles serrées dans lequel le papisme enveloppe les générations successives.

Il est urgent qu'on reporte à l'instruction du peuple les sommes que l'on dépense à l'entretien d'un culte qui fomente d'éternelles conspirations.

La République ne persécute pas, mais n'aide pas non plus, elle se défend

XI. LIBERTÉ DE LA PRESSE ET DE LA PAROLE.

« La libre communication des pensées et des opinions est un des droits les plus précieux de l'homme ; tout citoyen peut donc parler, écrire, imprimer librement... »

Critique. — Pour n'être pas mise au rang des libertés liberticides, la liberté de la parole et de la presse doit être entourée de précautions.— Les époques en gestation de réformes, c'est élémentaire, ne peuvent toujours accepter l'application des principes. Un gouvernement qui travaille à se fonder se suscite à lui-même des embarras sans cesse renaissants, s'il déchaîne le mensonge et le fanatisme en des temps où les partis hostiles ont à leur tête des chefs redoutables, à la fois par leur nom et par une fortune immense, lorsque d'ailleurs ils comptent des affiliés dans toutes les régions sociales, traîtres tout prêts à leur livrer la place ; il se trahit lui-même ne veut vivre que par des tours de force.

Ici encore, liberté signifie scepticisme. Les républicains qui la réclament si chevaleresquement pour les partisans de l'absolutionisme ont l'air de dire : « Notre opinion et la leur sont deux opinions probables : qui sait même ? il se trouvera peut-être que celle des absolutistes était la bonne. » D'honneur ! c'est énervant. Depuis assez longtemps on sophistique sur cette idée de liberté caractérisant le régime républicain. C'est précisément parce qu'elle apporte la liberté aux peuples, en venant affranchir les intelligences et les corps, que la République ne peut, sous peine de forfaire à ses engagements, laisser la parole aux abjects qui rêvent tout haut de replacer la France sous le joug d'un maître.

Si toutes les opinions sont respectables et ont le droit même à se produire, c'est assez de rhétorique, jouons la République à pile ou face.

XII. FORCE PUBLIQUE

La garantie des droits de l'homme et du citoyen nécessite une force publique. »

Critique. — L'utilité de la force est en raison directe de l'antagonisme qui divise les classes de la société. Que les institutions résolvent l'Antinomie du capital et du travail, du même coup, elles permettront de réduire le vaste appareil des moyens que la police met en œuvre.

L'institution des armées permanentes, dont l'idée du reste ne vint pas aux législateurs de 1789, contient bien des contradictions sous un gouvernement républicain... Mais il est des moments où c'est un devoir civique de refouler sa pensée en soi-même.

Après tout, les armées permanentes sont l'embryon des légions ouvrières de l'avenir. Qu'elles subsistent, tant mieux ? Nous avons l'espoir qu'elles se métamorphoseront en un signe de la Société future.

XIII. IMPOT

« POUR L'ENTRETIEN DE LA FORCE PUBLIQUE ET POUR LES DÉPENSES D'ADMINISTRATION, UNE CONTRIBUTION COMMUNE EST INDISPENSABLE ; ELLE DOIT ÊTRE ÉGALEMENT RÉPARTIE ENTRE TOUS LES CITOYENS, EN RAISON DE LEURS FACULTÉS. »

CRITIQUE. — A première vue, on ne trouve rien à reprendre à ce principe, et partout il est un foyer de vexations et d'injustices.

Il réclame impérieusement ce correctif : « Quiconque ne subvient qu'à peine aux premiers besoins, n'a pas la *faculté contributive*, attendu que l'État ne peut lui restituer en échange rien qui vaille autant pour lui que de manger son soûl. » Y prend-on garde ? Il s'en faut bien, puisqu'au contraire il est notoire que l'impôt, tel qu'il est assis aujourd'hui, est en raison directe du dénûment.

Le principe du *proportionnellement aux facultés* qui serait d'une application si délicate pour des législateurs de bonne volonté, ne vous abusez pas jusqu'à croire qu'on songe à l'appliquer. Tous les objets de consommation de première nécessité sont frappés d'impositions ; le pauvre paye d'après les mêmes tarifs que le riche ; il n'avale pas une bouchée, il ne jette pas un morceau de toile sur ses membres hâlés qu'il n'ait eut auparavant affaire au fisc. Que devient alors le principe ? C'est, vous dira Thiers le peu scrupuleux, la collecte de revenus la plus abondante et la plus facile à percevoir. Soit, mais quel rapport y a-t-il, je vous prie, entre commodité et équité ? Avouez donc qu'il ne vous est pas désagréable de laisser le frein de la gêne à la bouche de la *vile multitude*.

L'impôt qui pouvait servir à enrayer quelque peu l'énormité croissante des inégalités sociales, les élargit encore.

Si les conditions étaient égales, fort bien ; le principe de contribuer aux charges de l'État serait clair et praticable ; mais il n'en peut être ainsi dans la société présente. — Bien plus, il n'y a pas de remède au mal, car si d'aventure nos législateurs, touchés d'un bon mouvement exemptaient les prolétaires de toute espèce d'impôts, immédiatement le salaire que leur distribue le capital s'abaisserait dans la même proportion, puisque, par ce progrès du machinisme et l'effet du travail intensif qui est de règle, le travail étant toujours

plus offert que demandé, le chef d'industrie serait assuré de trouver autant de bras qu'il lui en faut, au prix des plus bas salaires, c'est-à dire de ce qui est strictement nécessaire pour que l'ouvrier ne périsse pas d'inanition. N'est-ce pas précisément ce qu'il y a d'irrémédiable dans la situation qui a fourni leur meilleur argument aux économistes du *Rien à faire* ? Ils ont montré que les malheureux ne gagneraient rien au changement, et leur raisonnement n'était que trop fondé.

La conclusion à déduire de ces faits, c'est que, puisqu'on ne peut parer aux injustices de l'impôt, il est indispensable de le remplacer par une autre forme de revenus publics. Bien qu'on ait honte de l'avouer, l'État est entrepreneur de travaux : Instruction, Postes et Télégraphes, Défense du pays, Fabrication d'armes, Poudrières, Chantiers de construction, Canaux et Routes, Administration des Eaux et Forêts, Prélèvement des Contributions, Manufacture des tabacs, Chemins de fer, etc. ; que cette sphère des travaux de l'État s'agrandisse, tout en laissant une large place à l'industrie privée, qu'on y fasse rentrer tout genre de production ou de services qui est d'un intérêt primordial et universel et qui comporte agglomération et organisation de travailleurs, et l'État, capitalisant, au lieu et place des entrepreneurs particuliers, sera en état de nous faire remise des charges si lourdes de l'impôt.

XIV. ASSEMBLÉE DE CONTROLE

« Chaque citoyen a le droit de controler par lui-même ou par des représentants la nécessité de la contribution publique. »

critique. — En régime rationnel, le parlementarisme est fini, et ce qu'on appelle les trois pouvoirs, le Législatif, l'Exécutif, le Judiciaire, perdent considérablement de leur importance. Pourquoi légiférer indéfiniment, lorsque l'État est définitivement pourvu de tous ses organes ? — Pourquoi le luxe d'un gouvernement, lorsque toute la vie sociale se concentre dans l'École et l'Atelier ? Des tribunaux, soit, mais sans appareil et restreint au nombre désormais très limité des crimes et des délits.

Il n'y a plus d'impôts, mais il reste toujours à contrôler l'usage des revenus publics et à surveiller la bonne gestion des affaires d'intérêt commun : c'est à cela que se réduira le mandat des délégués de la nation.

XV. RESPONSABILITÉ DES AGENTS DE L'AUTORITÉ

« La société a le droit de demander compte a tout agent public de son administration.

critique. — Excellent principe, sous cette réserve, que dans notre société oligarchique, il n'a jamais été appliqué et n'est qu'une lettre morte. Pourquoi ? Parce que, même sous un gouvernement de forme démocratique, s'il maintient les inégalités de classes, les *agents publics* convaincus de prévarication trouveront dans les degrés hiérarchiques auxquels ils appartiennent des défenseurs naturels.

Sous prétexte qu'on entretiendrait une agitation funeste dans le public, mais en réalité parce que les loups ne se mangent pas entre eux, une forte majorité s'est toujours trouvée pour repousser l'idée de mettre en accusation des ministres coupables de dilapidation ou de forfaiture. Il est vrai qu'en revanche, à l'égard des humbles ouvriers grévistes mis à bout, manifestants inoffensifs, ou même simples curieux se rebiffant contre les assommades gratuites des agents, la Justice se montre impitoyable,

XVI. ORGANISATION NORMALE DE LA SOCIÉTÉ.

« Toute société dans laquelle la garantie des droits n'est pas assurée, ni la séparation des pouvoirs déterminée, n'a point de constitution. »

critique. — C'est un arrêt qui exclut des sociétés de droit la monarchie telle qu'elle fleurit dans notre histoire. Cependant le principe énoncé ne suffit pas à nous restituer nos titres.

Dans un État non entièrement dégagé des liens de la nature, les lois elles-mêmes protègent imparfaitement les droits, pour cette raison qu'on y compte deux classes d'hommes, les puissants et les faibles, et que les lois ne sont un pouvoir répressif que contre les faibles.

D'abord, quels sont ces droits qu'il s'agit de garantir ? La métaphysique de la Révolution répond : la liberté individuelle, la liberté de conscience, la liberté de la presse, la responsabilité des fonctionnaires, le droit de propriété, la liberté du travail ; droits dérisoires pour les masses. — Dans une théorie de droit, sans métaphysique et qui explore toutes les sources du droit, les droits de l'homme sont tous les avantages qu'il attend de l'organisation sociale correcte, c'est-à-dire pour les énumérer, l'avantage de l'éducation intégrale, l'avantage de l'égale dignité acquise à tous, l'avantage de ne prendre que sa part du labeur qui s'impose à tout membre de l'association politique et de recevoir toute sa part des bénéfices de la

collaboration commune. Ce sont des droits, car toute personne morale est admise à exiger, au nom de la raison, que politiquement on soit raisonnable à son égard. Or, bien évidemment la meilleure garantie dont on puisse entourer ces droits, c'est que l'État soit organisé en vue de ses fins : éducation et coordination des intérêts économiques.

Quant à la séparation des pouvoirs et au régime parlementaire, c'est une courte phase qu'il fallait traverser.

XVII. PROPRIÉTÉ

« La propriété étant un droit inviolable et sacré, nul ne peut en être privé, si ce n'est lorsque la nécessité publique .... l'exige évidemment, et sous la condition d'une juste indemnité.

Critique. — « La propriété inviolable et sacrée » ! Voyons cela. D'abord d'où vient que ces grands mots sont réservés pour la propriété ? Est-ce qu'il y a autre chose de sacré que la dignité de l'être humain, non seulement dans la personne des propriétaires, mais encore dans celle des misérables qui sont exclus de la faculté de posséder ? Et qu'est-ce que notre société, au crâne de laquelle pousse si soudainement la protubérance de la *Vénérativité*, lorsqu'il s'agit de titres de rentes ou d'écus bien sonnants, qu'est-ce que notre société sait faire de la chose sacrée par excellence, nous voulons dire la personne humaine ? Elle la laisse se débattre douloureusement dans son abrutissement et ses misères, et si quelqu'un, par pitié, lui tend une main secourable, elle vocifère en se tordant les bras, comme si elle assistait à un forfait contre les lois divines et humaines.

« La propriété inviolable et sacrée ! » Pour adhérer à ce jugement, il ne faudrait pas voir ce qu'on voit dans l'état de quasi-nature où nous vivons ; il faudrait ne pas savoir que la transmission des spoliations opérées par la conquête barbare et devenues des fiefs, que le savoir-faire sans scrupules, que les heureux hasards nés de l'imbroglio des faits économiques, que l'exploitation presque fatale des deshérités du sort y ont infiniment plus de part que le travail.—

« Inviolable et sacrée ! » Le droit positif de propriété naît de la société, et c'est à celle ci d'en déterminer l'usage. Il suit de là que, tant vaut l'ordre social établi, tant vaut le droit qui en émane, que le droit de propriété n'est ce qu'il doit être que dans la société correctement rationnelle : que dans une société qui ne se débrouille qu'à peine des fatalités naturelles, il est injuste et exerce autour de lui une action oppressive.

Nous comprenons fort bien qu'on veuille, en mettant hors de

discussion les propriétés actuelles, prévenir des perturbations graves ; mais on ne peut empêcher que la sauvegarde de la dignité humaine ne prime tout. Il est inadmissible que, par amour de l'ordre, on se refuse à l'ordre ; que, par passion du droit, on fasse perpétuellement échec au droit ; ou en d'autres termes, qu'on interdise, au nom de la justice, de substituer à un état de choses odieusement inique une organisation sociale plus exactement juste.

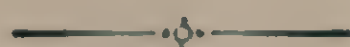
La propriété peut, un jour, s'imposer à notre respect et nous devenir sacrée, mais à ces conditions : que l'État possède la terre et qu'il exécute tous les grands travaux d'intérêt public qui comportent les vastes installations, qu'il soit le seul grand capitaliste de la nation, qu'une égalité effective rapproche les individus dans les mêmes sentiments de dignité et de sympathie. Il n'y a plus alors de fortunes disproportionnées, plus d'exploitation de l'homme, et toute propriété incontestablement issue du travail et du talent personnels n'inspire plus que du respect. Que si, au contraire, la Société se refuse à la réorganisation qui en rationaliserait les fonctions vitales, elle n'est qu'une arène, où, sous l'œil paternel de l'État, luttent et se déchirent, dans des conditions inégales de combat, tous les appétits déchainés. C'est dire que l'industrialisme capitaliste, qui réduit au rôle de forces-chevaux des créatures humaines, est quelque chose d'exécrable, et que la propriété qui en dérive est un opprobre.

II. La *Déclaration des droits* consacre, au profit de l'État, le droit d'expropriation, sous la condition d'une indemnité ; c'est, par une voie détournée, revenir à notre point de vue, et accorder, en principe, que la société est autorisée par un droit naturel qui domine tous les autres, à se refondre de fond en comble, pour effectuer d'une manière définitive son passage de l'état de nature, ère de désordres et d'oppression, à la rationalité politique, avènement de l'exacte justice.

Jean Lardennois.



LE CONFLIT FRANCO-ITALIEN



En 1831, l'auteur de la *Némésis*, dans une pièce d'un grand souffle, *A l'Italie* ! reprochait âprement à la France de ne pas encore avoir affranchi l'Italie. Après avoir fait de la « Mère des Empires » et de son peuple un éloge qui satisferait le plus italianissime des poètes de la Péninsule, il s'écriait :

Quelle main, balayant les moines et l'Autriche
Fécondera ce sol où la gloire est en friche ?
Quel vengeur, à Milan, tombé comme l'éclair,
Posera sur son front la couronne de fer ?
Ils te seront rendus ainsi que tu l'espères,
Ces jours de liberté qu'ont entrevus tes pères,
Terre de notre amour....

Et toute la France démocratique applaudissait.

Depuis, le vœu de Barthélémy a été rempli ; une armée française victorieuse à Montebello, à Palestro, à Magenta et se préparant à vaincre à Mélégnano, à Solférino, est tombée à Milan « comme l'éclair » a chassé le *Tedesco*, l'Allemand, a pris « la couronne de fer » pour en ceindre le front des anciens ducs de Savoie devenus, grâce à elle, rois d'Italie.

La sympathie s'était traduite en actes ; la France pouvait dès lors s'appliquer, en les adressant à l'Italie, ces deux vers de l'Arioste :

Se per amar l'uom' debbe esser amato
Merito il vostro amor che v'ho amato anch'io

Quelles ont été pourtant les suites de cette résurrection ? Les gouvernements italiens ont tenu à suivre le précepte de Gioberti : *Vo dove si vince*, va où l'on est vainqueur.

Le *Tedesco* est plus fort que jamais en Italie. Les voyages triomphants de Guillaume II, le débordement d'enthousiasme gibelin que le césar germanique a fait éclater à Rome et à Naples ; la revue d'apparat de Centocelle, l'exhibition maritime de Castellamare, les toasts échangés entre empereurs et rois, les dépêches congratulantes entre chanceliers monarchiques, les dithyrambiques comptes-rendus et les notes comminatoires de la presse reptilienne d'Allemagne, d'Italie, d'Autriche ; toute cette mise en scène militaire

ressemblant à une veillée des armes ouvertement dirigée contre la France républicaine, ne l'attestent que trop.

Une médaille commémorative du voyage de Guillaume II en Italie a été frappée à Rome : On y représente l'aigle de Prusse étendant son aile pour protéger l'aigle de Savoie (Voir le *fac simile* publié par *le Secolo* de Milan).

C'est trop de modestie. L'Allemagne ne protège pas l'Italie dont personne ne menace l'indépendance ; c'est plutôt l'Italie qui protège l'hégémonie allemande et permet au jeune écervelé qui règne à Berlin de rêver un nouveau dépeçage de la France et l'asservissement de l'Europe.

Que les ironies de l'histoire sont amères ! Dans les premiers mois de 1856, M. de Cavour adressa au gouvernement anglais (qui d'ailleurs moins donquichottien que le gouvernement français, fit la sourde oreille) un *Memorandum* qui fut applaudi par toute la presse libérale et dans lequel il était dit ; parlant de la domination autrichienne dans la Lombardie-Vénétie : « Une telle condition n'est pas contraire aux Traités, mais elle est contraire aux grands principes d'équité et de justice sur lesquels repose l'ordre social ; elle est en opposition avec le précepte que la civilisation moderne proclame, qu'il n'y a de gouvernement légitime que celui que les peuples acceptent, sinon avec reconnaissance, du moins avec résignation. »

Ces paroles s'appliquent mot pour mot à l'Alsace-Lorraine. Qu'aurait donc dit le grand ministre piémontais de 1859, s'il pouvait voir ses indignes successeurs, les Mancini, les Robilant, les Crispi épuiser l'Italie dans le but cyniquement avoué de se mettre à la remorque de l'Allemagne et de l'aider à maintenir en servitude les Alsaciens-Lorrains de 1888, qui ne sont pas plus « résignés » au joug du *Tedesco* que ne l'étaient les Lombards-Vénitiens de 1859 ?

Outre ce qu'un tel rapprochement a de monstrueux, les gouvernements italiens devraient considérer que les flatteries et promesses allemandes sont souvent des pièges.

Voici comment s'exprimait l'empereur d'Autriche, en 1809, par la bouche de l'archiduc Jean : « Italiens ! écoutez la voix de la vérité « et de la raison. La conscription, les impôts, la nullité de votre « existence politique, tout vous opprime. Vous ne pouvez être ni « respectés, ni tranquilles, ni italiens ! — Voulez-vous l'être enfin ? » En 1813, le gouvernement autrichien était plus libéral encore dans son langage : « Italiens, s'écriait le général comte de Nugent, « dans sa proclamation, soyez-en convaincus par le serment impérial, « vous allez tous ensemble former une nation indépendante. »

On sait comment ces promesses furent tenues après l'écrasement de la France. On connaît les suites de la victoire consacrée par les traités de 1814 et 1815 ; une fois encore la France a ressuscité l'Italie

à la vie nationale ; une fois encore le césar allemand, l'oppresseur d'hier la convie au démembrement de la France pour ensuite anéantir la liberté des peuples, celle des Italiens par conséquent, dans l'effondrement de la nation révolutionnaire et républicaine. L'Italie voudra-t-elle servir d'instrument de servitude entre les mains du nouveau Charles XII qui menace de ravager l'Europe et de noyer l'indépendance des peuples dans des fleuves de sang ?

En attendant la voilà enrégimentée dans la nouvelle Sainte-Alliance monarchique et rétrograde constituée en vue de l'écrasement de la France, coupable aux yeux des rois, de son action émancipatrice, de ses principes révolutionnaires, de son étiquette républicaine.

Nous insisterons là-dessus. De toutes les douleurs politiques du présent, la plus tragique et la plus menaçante est cette hostilité entre les deux grandes nations méditerranéennes, qui peut avoir pour conséquences médiates l'écrasement de la liberté des peuples, si la République française succombe, et une halte, dans le sang, de la civilisation occidentale.

Que différentes et que plus belles seraient les perspectives, si la France et l'Italie, comprenant toutes deux leur haute mission de liberté politique, de progrès moral et d'amélioration sociale, s'étaient fraternellement unies. Ayant la Russie pour formidable réserve, l'Espagne, la Grèce, le Danemark, pour alliés éventuels, les deux peuples fédérés seraient les arbitres de l'Europe libérale et réformatrice et ils pourraient jeter les fondements d'un nouvel ordre de paix entre les peuples, et de justice entre les hommes.

Mais loin sont de nous ces horizons dorés ! Moins heureux que le prophète hébreu, qui du moins, des cimes du mont Nébo, put apercevoir la terre promise où son peuple allait entrer, nous errons dans la nuit noire du militarisme, des haines chauviniques, des impôts écrasants, de l'intense et grandissante exploitation capitaliste, de la misère croissante, des égoïsmes surexcités, de l'anarchie morale, de l'insécurité des peuples et des individus, sous la menace d'une guerre d'extermination qui armera dix millions d'hommes, déchaînera sur l'Europe des ouragans de ruine et de mort d'une telle horreur, que la vieille Europe pourra en être mortellement frappée dans ses progrès, dans ses libertés, dans ses arts.

Tels sont les fruits amers de l'hégémonie allemande, tels les buts élevés de l'alliance germano-italienne. On a beaucoup écrit sur l'ingratitude des dirigeants italiens et l'on a eu raison ; mais nos diplomates ont bien aussi commis quelques méfaits, dont lourdes et mortifères sont les conséquences. Nous nous proposons, dans les lignes suivantes, de faire la part de chacun avec impartialité sans

autre mobile que nos angoisses patriotiques et humanitaires de Français et de républicain socialiste.

I

Lorsque frappé en pleine virilité par la *mall'aria* romaine, Victor Emmanuel se vit étendu sans espérance sur son lit de mort, il fit retirer tout le monde, ne gardant que son fils qui allait lui succéder, pour lui transmettre comme un secret d'État, une dernière pensée de règne.

On dit alors dans le parti progressiste italien que la suprême recommandation de Victor Emmanuel aurait été que son fils inclinât à l'avenir le gouvernement à gauche et allât jusqu'à un ministère Cairoli.

Le roi Humbert, peu ouvert, peu sympathique, mais très loyalement constitutionnel, obéit à la volonté paternelle et au désir de son peuple; l'Italie eut, en 1881, le ministère Cairoli.

Benedetto Cairoli, le dernier survivant d'une héroïque famille qui sema tous ses membres sur les champs de bataille de la liberté italienne, était digne d'un tel honneur. Républicain de principes, n'acceptant le pouvoir que comme un devoir à remplir, aussi honnête dans le maniement des affaires politiques qu'il avait été brave aux côtés de Garibaldi, sur les champs de bataille de la guerre rédemptrice, il put rêver légitimement de faire de l'Italie une tête de colonne du progrès européen. Pour action première,il travailla à détruire l'œuvre coupable et rétrograde du renégat Mancini qui avait tressé en 1878 les premières mailles de l'alliance allemande, et il faisait évoluer le gouvernement de son pays vers l'alliance française. Magnifique occasion pour notre gouvernement de rendre l'Allemagne impuissante, de lui faire rentrer dans la gorge sa perpétuelle et insolente menace, et de mettre ainsi la paix sous les auspices de la liberté et de la fraternité celto-latines.

Léon Gambetta, mi-italien pourtant, ne le comprit pas. Tout à son rêve, acceptable mais obscur, de la réconciliation avec l'Allemagne, il avait du haut de son directorat occulte, accepté les avances perfides de M. de Bismarck qui avait prononcé au congrès de Berlin le fameux : *Prenez Tunis* ! En 1881, ayant Jules Ferry pour exécuteur responsable, Gambetta, sans souci du *Timeo danaos* qui est l' *a*, *b*, *c*, *d*, de la prudence politique, se décida à accepter les présents d'Artaxercès, et l'on prit Tunis.

Jamais faute ne fut plus lourde. Si l'on voulait absolument la clef de l'Afrique septentrionale, on pouvait se contenter de Bizerte qui, de son port bien armé, commanderait toute cette partie de la Méditerranée.On aurait laissé Tunis à l'Italie qui, satisfaite, serait devenue

notre alliée peut-être, et en tout cas n'aurait pu devenir notre ennemie. Elle aurait d'ailleurs voulu tâter de Tripoli et son empire colonial africain lui aurait donné assez à faire pour l'empêcher d'écouter la sirène moustachue et chauve de Friedrichsrhue.

Mais les vues politiques de Gambetta et de Ferry, mais les bas intérêts financiers de quelques-uns de leurs plus méprisables clients firent décider le *Protectorat*. Comme au César Biroteau de Balzac, les mystères qui président à la naissance des hommes avaient refusé aux chefs du gouvernement français d'alors « la faculté de juger l'ensemble de la politique et de la vie et de s'élever au-dessus du niveau social sous lequel vit la classe moyenne ».

Pour une gloriole passagère, les dirigeants opportunistes compromirent irrémissiblement l'avenir de la France.

Mais revenons à la main mise sur Tunis.

On sait ce qu'il advint de cette victoire ferryste. L'honnête Cairoli, qu'on avait berné, fut renversé, l'opinion italienne excitée contre la France, et M. de Bismarck eut enfin en expectative une alliée de plus pour son œuvre de sang et de ténèbres contre nous.

Alors se mirent en campagne les dirigeants italiens, tous plus ou moins de l'école de Gioberti dont la Théorie peutêtre ainsi résumée : « *La Suprématie est le dogme de l'Italianité* (1), la France est la » cause de tous les maux italiens, elle est le grand obstacle au pri- » mato qu'elle rêve ; il faut la combattre, c'est à l'Italie qu'il appartient » de dominer moralement la France et non à la France de comman- » der à l'Italie » (2).

Toutefois, il était difficile de tourner le peuple italien contre la France de Montebello, de Palestro, de Magenta, de Solférino, qui, non contente d'avoir fait l'Italie politique par ses armes, avait fait et faisait encore l'Italie économique par ses capitaux.

Ce sont, en effet, les capitaux français qui, après les campagnes victorieuses de 1859-1860, donnèrent l'impulsion à la vie économique de l'Italie ; et la France est encore la grande créancière de la nation italienne. Qu'on en juge par ce simple fait.

En juillet 1887, les coupons du 5 0/0 italien, payés à l'étranger, se subdivisaient ainsi :

Paris	57.190.000	francs.
Londres	3.500.000	—
Berlin.	77.000	—

(1) Traduction littérale, le texte porte : *Il Primato e il dogma dell' italianita*. Les œuvres choisies de Gioberti sont réunies en manuels d'école et sont ainsi familières à toute la jeunesse italienne.

(2) Tout cela se trouve dans le *Rinnovamento* de Gioberti, édition scolaire; cité par A. Bruchet : *l'Italie qu'on voit, et l'Italie qu'on ne voit pas.*

Ce qui veut dire qu'il existe en France un capital de *deux milliards* 300 millions de rente italienne, pendant que l'Anglais, plus pratique, n'en a que pour 110 millions, et que l'Allemand, peu prêteur, s'est contenté, pour la forme, d'un petit million seulement.

Ainsi, il y a huit mois, la France était créancière de l'Italie pour la somme de deux milliards et demi.

Cette écrasante proportion n'a fait que croître. Les statistiques financières nous apprennent, en effet, qu'au 1er janvier, la France détenait de la rente italienne pour un capital de 3 milliards 450 millions de francs sans compter les actions des Méridionaux italiens, les obligations Sardes, le Romain 5 0/0, etc., etc.

Les capitaux français n'ont pas fait moins au point de vue industriel ; leur contribution fut décisive dans la construction des premiers chemins de fer. Ce sont les Schneider du Creusot qui ont fondé l'immense usine de Terni et ont introduit l'industrie métallurgique en Italie ; ce sont des capitalistes lyonnais qui ont monté le plus grand nombre de fabriques de soie du Milanais.

Au point de vue commercial, la prépondérance des transactions françaises n'est pas moins considérable.

En 1886, le chiffre de ces transactions dépassait 500 millions et, dans ce chiffre, la balance du commerce se solde par une somme de plus de 100 millions en faveur de l'Italie.

Dans l'exportation italienne en France, avant la rupture du traité, notons particulièrement les vins pour une somme de 90 millions ; les soies grèges et moulinées, 63 millions et demi ; les bourres et frisons de soie en masse cardée, peignée ou filée, 10 millions ; les huiles, 20 millions ; les fruits de table, 7 millions ; le soufre de toute sorte, 6 millions ; le chanvre peigné et étoupe, 6 millions ; les poteries, verres et cristaux, 5 millions ; les tissus, passementerie, rubans, 2 millions ; nattes et tresses de paille, 2 millions ; beurre, 4 millions ; produits chimiques, 3 millions ; sumac et fustel, 2 millions et demi ; fil de toute sorte, 1 million ; riz en grains, 6 millions ; et ainsi de suite.

En 1887, l'exportation italienne s'éleva encore de plus de 50 millions. En cette année-là, en effet, la consommation française des produits agricoles et vinicoles italiens atteignit 140 millions et celle des soies de toutes sortes et cocons, à près de 200 millions. Ajoutons que la France est le seul pays avec lequel les transactions de l'Italie se soldent par un excédent d'importation. Vis-à-vis de tous les autres pays, et notamment en regard de l'Autriche, de l'Angleterre et de l'Allemagne, la Balance du commerce est défavorable aux Italiens.

Autre fait qu'il est bon de rappeler ici. Aussi rapide qu'ait été le mouvement écononomique de l'Italie, il ne l'a pas été au point que

la demande de travail ait pu suffire à l'offre, et l'émigration ouvrière italienne en France est presque quatre fois plus considérable que l'emigration allemande (1) et presque aussi considérable que l'émigration belge : C'est un fait connu de tout le monde que près de 300.000 familles italiennes et près de 100.000 ouvriers ambulants de la même nation viennent chercher du travail en France et en trouvent.

Il semble que dans ces conditions, le gouvernement italien aurait dû avoir à cœur d'entretenir de bons rapports commerciaux avec la France ; il semble surtout que le traité de 1881 qui, tout en n'étant pas désavantageux à la France, était si avantageux pour l'Italie, aurait dû être renouvelé sans contestation.

Les choses se seraient ainsi passées, si la solidarité économique avec la France que le traité consacrait n'eut gêné la politique prussophile du roi Humbert et de sa camarilla gibeline, toute acquise au césarisme germanique

En effet, si on avait pu, avec la complicité du renégat Mancini et de l'austromane de Robilant, mettre l'Italie militaire à la discrétion de M. de Bismarck, on ne pouvait espérer entrainer le peuple italien dans l'orbite de la triple alliance, tant que la France resterait son principal débouché. Il fallait donc choisir entre les intérêts dynastiques de la maison de Savoie et les intérêts de l'Italie laborieuse. Le fils de Victor Emmanuel n'hésita pas un instant, et en signe d'hostilité à la République française,il fit,d'une part, dénoncer le traité de 1881 avec la France et conclure un traité aussi onéreux qu'inattendu avec l'Autriche-Hongrie.

Pour avoir trempé dans cette belle politique agrémentée par dessus le marché de l'inglorieuse aventure de Massaouah, Mancini et Robilant furent renversés par un puissant courant d'opinion populaire. On ne pouvait se tromper sur les véritables sentiments du peuple italien ; le Parlement français parut le comprendre et prorogea de six mois le traité dénoncé. Mais dans l'intervalle, le vieux Depretis étant mort, Crispi avait pris le pouvoir et avait débuté par un acte inouï de vasselage bismarckien : une visite à Friedrichsrhue ; on ne fut donc pas étonné de le voir manifester sa mauvaise volonté, son hostilité même, pour le traité de 1881, en induisant son Parlement à voter seulement une prorogation de deux mois.

Cela fait, en ministre habile, il comprit que la rupture des rela-

(1) Les statistiques portent 100.000 émigrés allemands,264.000 italiens. Pour ces derniers, les chiffres officiels sont très au-dessous de la vérité, puisqu'ils ne comprennent pas les ouvriers italiens qui, chaque année, viennent faire une campagne. Nous pouvons donc dire 300,000, et avec l'immigration algérienne, les nomades, près de 400,000.

tions commerciales avec la France, devant avoir des conséquences désastreuses pour l'industrie et le commerce italien, il lui serait impossible de rester ministre, s'il pouvait être rendu responsable de cette rupture.

Son plan fut dès lors celui-ci : faire des propositions inacceptables, mais les faire avec une courtoise persévérance, de façon à mettre toutes les apparences contre le gouvernement français. Comme mesure préliminaire et pour bien exciter les susceptibilités françaises, on fit surgir l'incident de Florence. Notre incohérente presse tomba dans le piège, se déchaîna contre Crispi et blessa vivement l'amour-propre des Italiens,en confondant quelquefois le peuple avec le gouvernement qu'il subit, et en reprochant aux deux la même ingratitude.

Le fin ministre, qui a une presse officieuse admirablement disciplinée, donna de suite pour mot d'ordre à sa *Riforma* et à tous les journaux ministériels, de relever et de commenter venimeusement toutes les intempérances de la presse française.Le *Secolo* de Milan, dont on ne saurait trop louer l'attitude en toute cette campagne, dénonça le piège. Mais la presse française était bien trop embourbée dans les querelles ministérielles et boulangistes pour y prendre garde.

A ce moment, survint l'équipée de M. Flourens, tout flambant d'un heureux début.

L'affaire Schenaebelé lui avait fourni l'occasion d'appliquer ses connaissances en droit international et de clore d'une manière satisfaisante pour la France, un incident qui aurait pu mettre le feu à l'Europe. M. Flourens avait également donné des preuves de sang-froid lors de l'incident non moins grave et plus douloureux de Raon-sur-Plaine. En ce temps de médiocrités politiciennes, il n'en fallait pas plus pour mettre le jeune ministre hors pair. On le loua trop et trop tôt ; il perdit la tête au point de vouloir entrer dans la politique des partis. C'est ainsi qu'il rechercha la candidature dans les Hautes-Alpes et qu'il entreprit l'inénarrable campagne que l'on sait. On se souvient notamment de l'entrée belliqueuse à Briançon, où il avait semblé prendre plaisir à exciter les susceptibilités italiennes. La presse de Crispi ne manqua pas de grossir les faits et de faire insinuer par sa presse reptilienne que la France devenait de plus en plus aggressive.

Cependant, nos plénipotentiaires commerciaux étaient à Rome, ayant pour mission d'élaborer un nouveau traité avec MM, Luzzati, Elena et Branca, connus tous trois par leur sympathie germanique et les deux derniers par leurs tendances protectionnistes. Les négociations italiennes furent, selon le programme, d'une courtoisie et d'une patience à toute épreuve ; ils renouvelèrent et développèrent

le plus amicalement du monde leurs propositions inacceptables (1).

Il eut fallu jouer serré et obliger Crispi, ou à souscrire à un traité acceptable, ou à assumer la responsabilité de la rupture. Mais le ministère Tirard allait à la dérive, se débattant au jour le jour dans les intrigues de couloir. Quant à notre Parlement, ce serait trop lui demander que d'exiger de lui quelques connaissances et quelques idées économiques. Les protectionnistes de la Chambre et du Sénat profitèrent de la circonstance pour prendre l'initiative des tarifs défensifs et faire entendre quelques paroles malsonnantes peu patriotiques en la circonstance, qui firent la délectation des reptiles germanico-italiens et nous aliénèrent bien des sympathies de l'autre côté des Alpes.

Tant d'incohérence, d'étroitesse et de maladresse comblèrent de joie M. Crispi.

Conformément aux désirs du Quirinal, la rupture commerciale avec la France était consommée et l'on pouvait faire croire au peuple italien que la responsabilité de cet acte incombait au gouvernement français. Il en devait résulter naturellement un sentiment d'éloignement entre les deux peuples et une poussée d'opinion vers la politique de la Triple alliance. C'était bien là tout ce qu'on avait voulu et l'affaire avait été bien menée.

Du coup, Crispi eut un triomphe à Montecitorio en déclarant que les concessions vainement faites à la France étaient allées aux extrêmes limites des intérêts et de l'honneur italien.

La France aurait dû répondre par un historique rectifié des faits; mais notre Parlement fut muet, nos envoyés ne firent pas de rapport, et c'est à peine si quelques rares journaux français comme le *Temps* et le *Journal des Débats* condescendirent à rappeler que l'initiative de la rupture du traité de 1881 avait été prise par le gouvernement italien et que les propositions de MM. Branca, Elena et Luzzati étaient véritablement inacceptables (2).

Personne en France ne répliqua.

---

(1) Un des négociateurs français M. Tesserenc de Bort a spirituellement décrit l'attitude des négociateurs italiens :

« J'ai un traité, dit-il, avec mon boucher. Il doit me fournir de la viande à raison de 16 sous la livre. Un jour il me dit : « Je ne vous livrerai plus ma viande qu'à vingt-huit sous. » Je lui demande s'il devient fou, et je déclare que je n'accepte pas ces conditions nouvelles. « Alors je vais vous faire une concession, me répond-il. Je vous la donnerai à vingt-quatre sous. »

« C'est exactement ce qu'ont fait les Italiens vis-à-vis de nous. »

(2) Ceci était écrit, lorsque de mon hermitage du Cannet, j'ai appris que le gouvernement français vient enfin de faire distribuer le livre jaune contenant le récit des négociations. Cette distribution aurait dû avoir lieu dans le courant de mars. C'est six mois de perdus que notre implacable ennemi n'a que trop su mettre à profit.

Pour nos politiciens et pour nos grands journalistes, la rupture commerciale entre la France et l'Italie et le grave dissentiment survenu entre les deux peuples était un fait sans importance.

Nous ne sommes pas de cet avis.

II

L'alliance germano-austro-italienne, œuvre de réaction monarchique et militaire, ourdie contre les intérêts démocratiques et contre la liberté des peuples en général, est avant tout dirigée contre la France républicaine. Mais elle n'est pas si solidement soudée qu'elle ne soit facilement détraquable et justement son point faible est dans la non acceptation du peuple italien. Nos voisins de l'autre côté des Alpes savent très bien peser le pour et le contre ; on le vit, en 1870, lorsque par la manifestation populaire de Florence, l'opinion contraignit Victor-Emmanuel à renier ses sympathies napoléoniennes et à observer la neutralité. Il pourrait donc se faire qu'à un moment décisif l'opinion italienne se prononçant contre la politique du roi Humbert et de son Crispi, la triple alliance manquât d'une partie de son contingent militaire. On sait très bien cela au Quirinal et au palais Braschi et c'est pourquoi, par tous les moyens possibles, on pousse à la haine contre la France. Voilà aussi ce que l'on devrait savoir en France et ce devrait être une raison pour éviter soigneusement tout malentendu entre les deux peuples ; or c'est justement ce que l'on n'a pas fait. Cependant, malgré les efforts du roi et du ministere, les Italiens, qui sont au fond tres avisés et très pratiques, ne se sont pas laissés emballer. A travers tout l'étalage des discours de Crispi et des articles de sa presse officieuse, ils n'ont pas perdu de vue que la dénonciation du traité était partie du palais Braschi. Ils ont alors considéré froidement les conséquences du nouvel état de choses. Elles ne se firent pas attendre.

Les producteurs piémontais, lombards, siciliens, furent frappés immédiatement ; à Verceil, à Catane, à Livourne, à Milan, à Turin, à Messine, dans de nombreuses fabriques, on dut licencier immédiatement tous les ouvriers. A Rome, la crise du bâtiment prit subitement des proportions tragiques : 4.000 ouvriers sans travail se réunirent place Victor-Emmanuel et de là se jetèrent dans les rues adjacentes, mettant les boulangeries au pillage ; non pas d'après un plan préconçu, mais parce que l'on avait faim. Ce n'étaient pas, en effet, des groupes d'insurgés qui, dans la mémorable journée du 2 mars, se dirigeaient vers le Capitole, c'étaient des familles entières, père, mère, enfants, qui marchaient pâles et courbés sous l'aiguillon de la faim. Ils ne criaient pas : Vive tel homme, à bas tel autre ; mais : *Abbiamo fame ! dateci del pane* !— Nous avons faim, donnez-nous

du pain ! — Au lieu de pain, l'ancien révolutionnaire Crispi leur fit libéralement distribuer des coups de baïonnette. Il y eut de nombreux blessés et plus de trois cents emprisonnés : une véritable émeute de la faim, sauvagement réprimée.

Le lendemain, Crispi, interrogé au Parlement par Cavallotti, Ferrari et Pentana, au nom de leurs amis radicaux, se glorifia de la répression et déclara que dans la poche des manifestants on avait trouvé de l'argent étranger. Cette misérable et calomnieuse insinuation contre le gouvernement français, que ce dernier eut le tort de ne pas relever, ne donna pas le change aux démocrates italiens.

Ils surent parfaitement reconnaître que le malaise avait pour cause principale l'absurde expédition de la Mer Rouge et les armements insensés dans lesquels se lance l'Italie pour plaire à M. de Bismarck. Le tout aggravé de la guerre douanière, désormais déclarée à la France. Guerre douanière est bien le mot, Il est impossible de qualifier autrement le tarif spécial qui fut promulgué par le décret italien du 29 février, pour être mis en vigueur immédiatement. Les chiffres sont ici d'une éloquence qui dépasse tout commentaire. Nous donnons donc les principales dispositions du tarif italien contre les produits français :

Spiritueux, boissons et huiles.— Vins en bouteilles : 200 fr. les 100 bouteilles. Spiritueux de toutes sortes : en futailles, 90 fr. l'hectolitre ; en bouteilles de 1/2 litre à 1 litre : 90 fr. les 100 bouteilles ; en bouteilles de 1/2 litre et moins de 1/2 litre : 60 fr. les 100 bouteilles.

Huiles fixes non dénommées : 20 fr. les 100 kilog.

Huiles minérales et de résine : 60 fr. les 100 kilog.

Produits coloniaux. — Café brut : 210 fr. les 100 kilog.; café torréfié : 300 fr les 100 kilog. Sucre de 1re classe : 108 fr. les 100 kilog.; sucre de 2e classe : 94 fr. 75 les 100 kilog.; cacao en grains : 120 fr. les 100 kilog ; chocolat : 170 fr. les 100 kilog.

Soie. — Pour les articles de cette catégorie, à l'exception des semences de vers à soie, cocons, soie simple moulinée ou torse et déchets de soie grèges, les droits du tarif général sont augmentés de 50 0/0.

Pour la soie simple, moulinée ou torse, teinte, le droit est porté de 0 fr. 50 à 1 franc.

Dans la catégorie frappée de la surtaxe de 50 0/0 se trouvent tous les articles en soie : fils, tissus, velours, peluches, dentelles, articles confectionnés.

Laine, crin et poil.— Pour les articles de cette catégorie, à l'exception de la laine en suint ou lavée, déchets de lin, des crins et poils bruts, les droits du tarif général sont augmentés de 50 0/0.

Par suite, tous les articles en laine, crin ou poils, fils, tissus, feutres, tapis, couvertures, etc., voient leur tarif majoré de 50 0/0.

Coton. — A l'exception du coton en laine ou du coton en masse, tous les produits en coton, fils, chaînes, tissus, passementerie, etc., sont surtaxés de 50 0/0.

Objets en bois ou en paille.— Les meubles non rembourrés, en bois commun, paieront 30 fr. les 100 kilogr., les meubles de luxe seront taxés 100 fr. les 100 kilogr. Les droits seront de 60 fr. pour les meubles rembourrés, en bois commun, et de 100 fr. pour les meubles rembourrés de luxe.

Papier et livres.— Le papier blanc ou teint en partie est taxé de 20 fr. les 100 kilog.

Peaux.— Tous les produits en peaux, sauf les peaux brutes, sont surtaxés de 50 0/0.

Pour la plupart des articles, c'est de la prohibition pure et simple.

Cette élévation excessive des droits de douane, en montrant la pensée secrète du gouvernement, acheva d'éclairer l'opinion et les protestations commencèrent contre la politique internationale et économique de Crispi et notamment contre les tendances anti-françaises. Le *Secolo* reprit sa belle campagne suivie à plusieurs reprises par la *Capitale*, le *Messagero*, la *Lombardia*, etc. Et ce fut avec un tel succès, que Crispi dut déclarer à plusieurs reprises qu'il n'avait aucune vue hostile contre la France.

Paroles vaines que démentaient les faits et qui n'empêcherent pas le malaise économique, la détresse et des producteurs italiens de s'accroître.

En dépit des mensonges de la presse domestiquée, le concert des plaintes fut si intense et si général, que devant tant de souffrances et tant de protestations, Crispi dût faire mine de reprendre les négociations, mais comme la première fois, on a présenté la bouche en cœur des propositions dérisoires, refusant toujours de prendre l'ancien traité pour base de discussion. Après quoi les Crispi, les Grimaldi, les Elena, les Luzzatti, les Branca, de déclarer qu'on avait « bu le calice jusqu'à la lie », qu'on ne pouvait pas aller plus loin, que la France ne voulait pas traiter, et en avant les incidents de Massaouah et des écoles de Tunis, en avant la presse reptilienne criant de ses cent bouches : *Abasso la Francia scelerata et nera !*

Le gouvernement français se prêta de naïve bonne grâce à la feinte reprise : il aurait dû conduire les négociations de façon à bien mettre en évidence le double jeu de M. Crispi. Il n'en fit rien ; gêné qu'il était dans ses entournures par un Parlement étranger aux grandes préoccupations politiques ou économiques de la patrie et par ce parti de bourgeois égoïstes et rétrogrades qui, sous le pavillon protectionniste, abritent les menus intérêts de quelques propriétaires monarchistes et de quelques industriels orléanistes ou centre-gauchers. Hommes funestes,que l'aveuglement des électeurs a envoyés à la Chambre et au Sénat. Cette camarilla d'intérêts égoïstes et bourgeois, agissant dans les deux Chambres, a eu dans tout ceci une attitude déplorable et coupable au point de vue patriotique. Elle a certainement empêché les négociateurs français de mettre au pied du mur les négociateurs italiens et de faire éclater à tous les yeux le double jeu de M. Crispi.

Toutefois, l'habileté de ce dernier n'a pu faire dévier entièrement l'opinion. La publication tardive du *Livre jaune* français a contraint

la presse officieuse italienne à plaider les circonstances atténuantes et les souffrances résultant de la rupture s'accroissant toujours, l'opinion s'est à nouveau prononcée pour la reprise des négociations avec l'appui cette fois de presque toutes les Chambres de commerce italiennes. En cette occurrence, la France doit aller jusqu'au bout des concessions. Au point de vue économique, un traité même défectueux vaut mieux en tous cas que des tarifs de guerre. Au point de vue politique c'est bien autre chose. Que les gouvernants italiens le veuillent ou non, les deux peuples et même la cause du progrès général ont tout à gagner à la détente qui ne manquerait pas de se produire après la reprise des transactions.

En l'État actuel, la France n'a en effet que le choix entre trois politiques.

1° S'inspirer hautement des grands principes de la Révolution. Condamner la guerre, déclarer qu'on renonce à la guerre de revanche, que la France républicaine et démocratique, protestant contre toute annexion de peuples par la force des armes ou par les tromperies diplomatiques, attend la libération de l'Alsace-Lorraine du progrès des idées de liberté et de justice en Europe.

Cela dit, il eût fallu, au lieu d'aller à Tunis et au Tonkin, se mettre d'une pensée haute, d'un cœur viril, aux réformes sociales qui, de plus en plus, s'imposent et dont le retard générera la Révolution sociale violente, si on les ajourne toujours.

Une telle politique eût coupé court au machiavélisme bismarckien qui nous présente toujours comme les boute-feu de l'Europe,comme des gens qu'on ne peut faire tenir tranquilles que par la crainte et en faisant ployer les nations sous le poids des armes. Elle aurait eu pour second et troisième résultats de nous assurer la sympathie des peuples et d'accroître les forces morales et effectives de la France.

Il ne faut pas espérer tant de prévoyance de nos dirigeants. Avec eux, la France en est donc réduite à choisir entre l'une des deux politiques que voici :

2° Réconciliation avec l'Allemagne, et comme dérivatif, aventures coloniales.

3° Réserve vis-à-vis de l'Allemagne, et politique amicale non seulement vis-à-vis de la Russie, mais encore et surtout vis-à-vis des deux autres grandes nations latines, les laissant aller l'une à Tripoli, l'autre au Maroc, renoncer pour soi-même aux annexions africaines pouvant porter ombrage à l'une ou à l'autre, et doubler pourtant sa force coloniale, en incorporant efficacement par la reconnaissance des droits civiques, les millions d'indigènes algériens que nous gouvernons si mal.

La politique de la réconciliation avec l'Allemagne a été conçue par Gambetta, elle fut continuée par Jules Ferry ; la politique que j'appel-

lerai méditerranéenne a été préconisée sans succès par les radicaux, et il est arrivé ceci : la politique de Jules Ferry a été abandonnée en ce qui concerne l'Allemagne, mais il n'est pas venu à l'idée de ses successeurs que l'abandon de cette politique d'apaisement vis-à-vis de l'Allemagne devait immédiatement être suivi et de l'abandon du Tonkin et d'une réconciliation coûte que coûte avec l'Italie, même en lui cédant la ville de Tunis pour garder et fortifier Bizerte.

Rien n'a été tenté en ce sens et nous voilà isolés en Europe sous les canons de la triple alliance.

Les gouvernants ayant été en France au-dessous de leur mission et en Italie s'étant attachés à une politique néfaste, les deux peuples ont le droit et le devoir d'aviser. Grand et urgent est surtout le devoir progressiste du peuple italien

Il ne paraît pas devoir y manquer.

III

Oui cette terre qui suscita tant de dévouements, tant d'héroïsmes en ce siècle, la terre des Silvio Pellico, des Garibaldi, des Mazzini, des Manin, des Montanelli, des Bandiera, des Pisacane, des Canzio, des Cairoli, des Cipriani, des Missori, des Imbriani, des Bizzoni, des Ceretti est encore mère féconde de combattants pour la liberté. Il n'y a pas si longtemps qu'à la suite de son glorieux *duce* l'élite militante italienne vint héroïquement combattre dans les plaines de Bourgogne pour la France républicaine en péril. Ce sont des faits que nous ne devons jamais oublier. Chaque fois que nous parlons de l'Italie nous devons avoir en mémoire qu'il y a toujours dans cette noble nation cinquante mille ou cent mille cœurs vaillants toujours prêts aux combats de la liberté pour tout peuple luttant pour la conservation ou l'acquisition de la République, cette robe virile des nations majeures. Nous le vîmes après le Quatre Septembre, nous le verrons peut-être encore.

Crispi qui n'est pas l'halluciné qu'on se figure trop naïvement en France, mais qui est un ennemi que son passé de conspirateur révolutionnaire et son audace jacobine rendent particulièrement redoutable, a bouleversé la démocratie italienne. Ayant carte blanche du loyalisme constitutionnel d'Humbert, il a démocratisé la monarchie et pris du parti républicain tout ce qui était fatigué de bouderie ou de sacrifice. Les chefs affaiblis par l'âge ont été pour le moins neutralisés et rien n'a été épargné pour cela. Pour pouvoir embrigader le grand poète Josué Carducci, auteur des *Póemi barbari*, on l'a pris dans l'enguirlandage doré des flatteries de la reine. Quand il s'est agi d'amadouer le Nestor des insurrections mazziniennes, le *venerando* Aurelio Saffi, le dernier triumvir survivant de la Répu-

blique romaine, Crispi a employé des arguments encore plus délicats, on a fait croire au glorieux démocrate, qu'en sa qualité de chef du parti républicain, il devait au roi Humbert la *courtoisie* de ne pas le mal recevoir dans les Romagnes. Saffi se laissa surprendre et écrivit aux républicains romagnols la fameuse lettre qui n'empêcha pas Humbert d'être sifflé et d'être accueilli par les cris significatifs de *Vive la République ! Vive la France ! A bas la triple alliance*!

C'est qu'il y a dans ce peuple d'incompressibles forces héroïques dont l'audace et l'habileté de Crispi ne pourront avoir raison. Jamais ce défectionnaire de la Révolution n'aura prise sur les Giovanni Bovio, les Félice Cavallotti, les Napoléon Colajanni, les Gabriele Rosa, les Cipriani, les Andrea Costa, les Canzio, les Moneta, les Sonzogno, les Félice Albani, les Gnocchi-Viani, les Mazzoleni, les Morcora, les Ambrogio Freida, les Celso Ceretti, les Pianciani, les Rizzoni, les Lazzari, ni sur cent autres qui mériteraient d'être cités et qui composent cette élite intellectuelle et militante, honneur de l'Italie. Il y a plus. Ce ne sont pas seulement les personnalités recommandables qui refusent de suivre le gouvernement italien dans la voie sanglante et régressive où l'attire M. de Bismarck ; le prolétariat organisé est lui aussi resté fidèle aux grands intérêts populaires. Le Parti ouvrier italien affirma ses sentiments d'union latine et de solidarité révolutionnaire dans le grand et récent meeting franco-italien de Marseille. Quant aux associations ouvrières mazziniennes, elles ont eu, en toutes ces circonstances une attitude admirable. Dans leur congrès de 1887 où plus de 600 sociétés ouvrières étaient représentées, elles votèrent un ordre du jour de sympathies à la République française et au peuple français (1). Dès que le crime de

---

(1) Voici cet ordre du jour qui fut voté à l'unanimité dans la séance du 17 Juillet 1887.

« Le Congrès des représentants des Sociétés ouvrières d'Italie.

« Attendu que la politique intérieure financière choisie par le gouvernement « constitue une offense permanente aux principes de liberté et de justice « sociale ;

« Que les alliances avec certaines nations, la réconciliation avec le Vatican « et le refus de participer à l'exposition de Paris, ont pour but de substituer aux « alliances naturelles des peuples les coalitions purement dynastiques ;

« Que l'aventure africaine est la conséquence de la force brutale et la néga- « tion des luttes fécondes de la civilisation et du travail ;

« Nous faisant l'echo de tous les comités ouvriers italiens, et nous élevant « en face du privilège économique et politique ;

« Le congrès *condamne* les privilégiés comme étant la cause de la décadence « morale et de la misère où se trouve la nation ; *réclame* le retrait immédiat « des soldats italiens lancés dans une entreprise coupable ; *envoie son salut au « Peuple français devenu depuis quelque temps le point de mire particulièrement visé « par la reaction européenne* ; et *méprisant* désormais les protestations stériles, « le congrès *invite* les Italiens à des actes virils, leur indiquant comme unique « remède la revendication effective de la souveraineté populaire, autant dans « les rapports politiques que dans les rapports sociaux. »

la rupture commerciale préparé par Mancini et Robilant,consommé par Crispi, fut un fait accompli le prolétariat républicain protesta noblement. Le 5 mars,en effet, la Commission centrale de la fédération des sociétés ouvrières italiennes qui compte plus de 800 groupes, lançait de Rome un manifeste où il était dit :

Il est temps que la classe populaire italienne affirme son sentiment et sa volonte, en présence des douloureuses conditions du pays et des horribles calamités qui le menacent. Par conséquent, le comité central des Associations confédérées, convaincu d'interpréter les vœux de toutes les Sociétés populaires italiennes et de tous les patriotes qui ont la conscience de la responsabilite qui pèse sur chaque citoyen, affirme hautement que l'Italie du peuple proteste de toutes ses forces contre l'éventualité d'une telle guerre, qui constituerait la page la plus coupable et la plus monstrueuse qu'une nation ait jamais pu inscrire dans son histoire.

On allègue la froideur de l'opinion publique française à l'égard de l'Italie ; mais outre la grave signification de l'alliance conclue avec l'Allemagne, a-t-on oublié que le refus inconvenant et illibéral de la part du royaume d'Italie de participer à l'Exposition de 1889, ne date que d'hier ?

On cite le cas de Tunis, et on ne pense point que l'origine de ces événements remonte au congrés de Berlin, où le prince de Bismarck se fit un jeu de la France et de l'Italie, afin de consolider l'hégémonie teutonique en Europe.

On veut envenimer les haines en renouvelant le souvenir des incidents de Marseille, ainsi que des froissements inévitables dans certaines circonstances, mais on passe sous silence que depuis plus de vingt ans, plus de trois cent mille familles d'ouvriers italiens, à qui le royaume d'Italie n'offrait que la mort ou l'émigration, trouvent en France du travail et du pain.

La conscience populaire doit s'insurger contre les artisans de cette funeste politique.

D'autres groupements Républicains ont suivi.

A Florence les deux associations *Garibaldi* et *Pensiero e Azione*, l'une Garibaldienne, l'autre Mazzinienne,et qui jusque-là avaient été souvent divisées,votèrent à l'unanimité leur fusion en une seule société sous le nom de *Mazzini e Garibaldi*. Dans le but, dit le texte de la résolution, de travailler plus efficacement pour la liberté, pour les intérêts démocratiques et dans le but aussi de promouvoir une agitation favorable à la France dans les limites de la justice pour les deux nations. Ceci se passait le 10 mars. Le 11, dans le local de la nouvelle Société,étaient réunis,outre la société elle-même les sociétés *Amicizia e Dovere*,*Michel de Lando*, l'Association des corroyeurs, et les loges maçonniques *Scienzia e lavoro*,*Michelangelo* et *Concordia*. On se prononça également pour la même politique, après avoir adhéré à l'Union lombarde pour la paix et l'arbitrage.

Un grand nombre de sociétés votèrent des adresses analogues. Diverses colonies italiennes de France suivirent cet exemple. Les journaux de Nice, du 6 mars, publièrent la résolution suivante :

Les anciens Garibaldiens français et italiens se sont réunis hier soir et ont voté l'ordre du jour suivant :

« Considérant comme fratricide une lutte franco-italienne, qui aurait pour

conséquence d'entraver la marche de l'humanité dans la voie de la liberté et du progrès, les soussignés, Français et Italiens, décident, d'un accord unanime, de faire tous leurs efforts pour prévenir et dissiper, par tous les moyens possibles, tous les malentendus qui pourraient se produire et qui seraient nuisibles à l'entente cordiale de deux nations-sœurs et de l'humanité tout entière. »

Les socialistes de Livourne ne furent pas moins explicites, comme l'atteste cet ordre du jour qui porte également la date de mars 1888.

Les Sociétés livournaises soussignées, représentant plusieurs milliers de citoyens, se sont émues de l'attitude de la presse quotidienne livournaise, systématiquement et odieusement agressive contre la nation française, attitude qui ne peut produire aucun effet dans une région où la versatilité de cette presse est proverbiale, mais qui pourrait être autrement apprécié au dehors.

Elles déplorent que le journalisme d'une des cités les plus patriotiques de la péninsule se souille dans la fange gouvernementale et se fasse, lui aussi, l'instrument de prétentions insolentes des empires étrangers, d'imprudentes velléités, de communs malheurs, de larmes certaines, de sang et de deuil inévitable.

Elles protestent hautement et déclarent que les sentiments du journalisme quotidien de Livourne ne sont pas ceux du peuple livournais.

Les journaux de cette espèce peuvent être l'écho de quelques hommes qui ont le pouvoir en main ; ils ne représentent pas les sentiments des Italiens, qui ne voient pas la raison de partir en guerre contre la France, l'initiatrice glorieuse de ces œuvres viriles qui, en 1789, changèrent la face de l'Europe opprimée par ses tyrans.

Le peuple s'en tient au mot de Machiavel: « La pire des républiques est préférable à la meilleure des monarchies», et voit que la République française frappe inexorablement l'immoralité, même si elle réside dans les plus hautes charges de l'État, tandis qu'en Italie, l'immoralité qui inonde tous les offices publics, trouve intelligence et protection en haut lieu.

Le Cercle républicain intransigeant de Cannes prit également une résolution que nous croyons devoir reproduire en partie :

Considérant, disent les prolétaires italiens qui composent ce cercle, qu'il n'est pas vrai que la France républicaine ait provoqué l'Italie monarchique ;

Qu'il est déraisonnable et perfide d'accuser la France d'intentions agressives, quand il est notoire que l'Italie monarchique a depuis plusieurs années fait alliance avec la Prusse ;

Que l'on veut provoquer la haine des deux peuples en rappelant et en exagérant les anciens incidents de Marseille, tandis que l'on se garde bien de dire que depuis une vingtaine d'années, plus de trois cent mille familles italiennes trouvent en France le travail et le pain que l'Italie monarchique leur refuse, etc :

Le cercle proteste contre la politique anti-française du Quirinal et les citoyens soussignés proclament hautement que sous la bienfaisante tutelle du gouvernement républicain français, ils sont bien accueillis et respectés et par conséquent ils déclarent mensongères les insinuations des journaux royaux et ministériels italiens (1).

---

(1) Signé, pour le Circolo repubblicano intransigente : A. Renai, A. Canepa, triumviri ; A. Salvagni, segr. ; A. Bellinzona, v.-segr., Barberis, cassie.; Lanteri, Amedeo, Morano, K. Maiolino, G. Maiolino, Scaramelli, Bonagi Marra, Mornirolı, Agnesone, Bieneotti, Isnardi, Balthazar e Pastore soci.

Résolution publiée par le *Dovere del popolo* date de Cannes-Nice, 1er mars 1888.

La colonie italienne de Toulon ne fut pas moins explicite dans une adresse qui fut insérée dans le *Petit Var* :

L'Union lombarde pour la paix et l'arbitrage qui, sous l'impulsion de notre éminent ami Moneta directeur du *Secolo*, a pris un si grand développement en Italie, a protesté également contre la politique austro-prussienne de Crispi. Ainsi, précisément le 12 mars, avait lieu à Milan, la conférence inaugurale de l'*Union lombarde* dont le *Devoir* de Guise rendit compte dans les termes suivants :

Cette conférence eut lieu devant un public choisi de plus de 1200 personnes, sous la présidence de M. Ang. Mazzoleni. Le conférencier, M. Sinigaglia, fit un exposé magistral de l'évolution historique, montrant comment la paix universelle est au bout de cette évolution, est son aboutissant naturel, preparé dans la période moderne par la génération des penseurs qui se succèdent de Dante à Victor Hugo.

Une partie de cette magnifique leçon nous a principalement ému : C'est celle où le conférencier, dans un langage d'une élévation de pensée remarquable, a fait voir les destinées de l'Italie et de la France indissolublement liées pour l'œuvre de paix et de civilisation universelle, du jour où le sang et la langue gallo-romains se sont mêlés.

« Au delà des Alpes, lisons-nous, est une terre bénie à laquelle la nature a prodigué ses sourires ; qu'habitent des hommes pleins d'ardeur pour le progrès, à l'intelligence large, à la flamme généreuse, au cœur impétueux ..

« Quand les fortes légions de Rome occupèrent la Provence et la Gaule, le sang italique et la langue latine se mêlèrent à la langue et au sang de ces Provençaux et de ces Français .. Plus tard, l'Europe était plongée dans les ténèbres épaisses de la barbarie et de l'ignorance. De la cour française de Charlemagne, sortit, florissante d'une nouvelle jeunesse, la culture latine, apportant au monde un écho de la civilisation perdue depuis six siècles avec les vieilles écoles de la science antique...

«C'est ensuite Abélard et Arnaud de Brescia, l'un en France l'autre en Italie, qui secouent le joug de la tyrannie théocratique, au profit de la pensée. Et à la Renaissance ? C'est la France et l'Italie, qui, nations sœurs, font surgir de la poussière des siècles la civilisation gréco-latine, sa pensée et son génie. Enfin la Révolution française proclame l'égalité des individus, la liberté des peuples et pour cette dernière, le sang français se mêle à nouveau au sang italien sur les champs de bataille de Solférino et Magenta.

« Et à cette heure, s'écrie l'éloquent orateur, on voudrait susciter la guerre entre ces deux peuples ! Mais pour Dieu ! poussons donc un cri de paix, qui couvre les cris de guerre et les deux grands frères marcheront unis, dans la voie de l'amour, qui est celle de la civilisation. »

Les applaudissements enthousiastes qui accueillirent ces paroles, la nombreuse assistance qui acclama l'orateur nous sont un sûr garant des sentiments de fraternité du peuple italien et de la résistance à laquelle se heurterait à Milan son gouvernement, si, persistant dans sa politique fratricide, il voulait passer aux actes. A noter également les manifestations francophiles de Brescia, lors de l'inauguration du monument à la mémoire des combattants de 1848-49 et l'accueil enthousiaste qui fut fait aux délégués français pour les fêtes universitaires de Bologne.

Nous pourrions multiplier ces exemples, car les manifestations

populaires sympathiques à la France n'ont pas cessé en Italie. C'est en vain que pour éviter des surprises désagréables à son hôte impérial, Crispi a fait procéder au mépris de toute loi et de toute liberté à des arrestations en masse à Rome et à Naples, les cris de *Vive la France*, ont retenti, nombreux et nourris, aux oreilles du césar germanique et du roi italien, oublieux des traditions de son peuple.

Enfin nous assistons à l'enfantement d'une grande œuvre. Les sympathies italiennes pour la France dispersées dans la Péninsule, ne pourraient avoir en l'état actuel que peu d'action effective ; les ligues franco-italiennes existantes à Paris, à Marseille, dans les Alpes Maritimes, manquent également de cohésion et d'organisation. Fortifier et fédérer tous ces groupements, établir entre les démocraties de la France et d'Italie des liens étroits et centupler ainsi leur puissance pour le jour où elles auront à empêcher le grand crime de l'agression de la France républicaine par l'Italie monarchique, instrument de l'Allemagne prussifiée et césarisée, telle est la tâche républicaine et révolutionnaire urgente.

Cette tâche, l'un des plus éminents et des plus sympathiques survivants des légionnaires garibaldiens, Amilcare Cipriani, l'a entreprise et la mènera à bonne fin.

Républicains, socialistes, celto-latins d'Italie, de France et d'Espagne, notre devoir est de répondre à l'appel de l'homme aux dévouements infatiguables que ni la déportation versaillaise, ni le bagne monarchique italien n'ont pu lasser ni abattre. Les monarques coalisés sont bien forts ; mais ils le sont moins que les peuples unis et décidés à tout pour empêcher la guerre fratricide dont on les menace et faire sortir des conflits, la République celto-latine, d'abord, puis la République fédérale européenne pacificatrice et émancipatrice.

Nous sommes revenus à la triste période de réaction monarchique européenne que Mazzini stigmatisait en ces termes :

« La cause des peuples est traînée aujourd'hui à défaut de sang
« dans la boue royale, par des hommes qui se disent bravement patrio-
« tes. Les autres se taisent ; et à vrai dire ils n'ont rien de mieux à
« faire. Après la prostitution qu'on a fait subir à la parole, je ne
« connais plus pour ma part qu'une seule protestation convenable :
« l'action Quand l'action est impossible, il n'y a qu'à se couvrir les
« yeux et la tête de son manteau pour ne pas voir. »

Grâce au socialisme puissant chez tous les peuples, à la République française debout, l'action n'est pas impossible.

A l'action donc, amis de la paix et de la liberté. Empêchons l'entre-égorgement de deux grandes nations dignes de marcher ensemble à la conquête d'une civilisation supérieure qui doit nous donner la paix internationale, la liberté politique et la justice économique !

B. MALON.

LE MOUVEMENT SOCIAL

EN FRANCE ET A L'ÉTRANGER

Sommaire.— France : L'union des peuples latins.— Explication de Cipriani.— Appel aux femmes françaises.— Pour l'arbitrage international. — Le socialisme au conseil municipal. — Le congrès ouvrier syndical de Bordeaux. Allemagne : Les progrès du socialisme. Italie : Tentative irrédentiste. Suisse : Le congrès de la Paix et de la Liberté. Angleterre : Michel Davitt contre Parnell. Roumanie : Victoires socialistes. Russie : Une lettre de Pierre Lavroff. Extrême Orient : Un parti révolutionnaire au Japon.

FRANCE

L'Union des Peuples Latins. — Le généreux appel de notre ami Cipriani a été entendu. Un comité d'union des peuples latins s'est constitué, 8, rue des Martyrs, qui va lancer un manifeste inaugural et se mettre en rapport avec les organisations républicaines et socialistes italiennes, en même temps qu'avec tous les groupements franco-italiens existant en France, notamment à Paris, Lyon, Marseille, Toulon, Cannes, Nice, etc.

L'action ne fait que commencer et va se poursuivre activement. La Commission d'initiative a envoyé à la presse la communication suivante que nous insérons avec empressement.

L'Appel d'Amilcare CIPRIANI, en vue de prévenir la guerre fratricide que la nouvelle Sainte-Alliance se prépare à déchainer entre la France et l'Italie, ne pouvait rester sans échos.

Les adhésions nombreuses et importantes qui lui sont parvenues, ont permis de constituer aussitôt la Ligue de l'*Union des Peuples Latins.*

En affirmant, par cette circulaire, l'existence de la Ligue, la Commission provisoire vous prie de participer à cette œuvre de paix, et d'envoyer votre adhésion, sans retard, au citoyen Amilcare CIPRIANI, 8, rue des Martyrs, (bureaux de la *Revue socialiste*).

Une assemblée générale des membres adhérents aura lieu très prochainement, dans laquelle les termes d'un programme manifeste seront arrêtés, des statuts établis et la Commission exécutive définitivement nommée.

Les délégués de la Commission provisoire :

Amilcare Cipriani, publiciste, fondateur de la Ligue ;

Benoît Malon, publiciste ; Achille Caimi, publiciste ; Xavier de Carvalho, publiciste ; A. F. Parmentier, vénérable de la loge *Le Lien des Peuples* ; Millerand, député ; Antide Boyer, député ; Camélinat, député ; Ferroul, député ; Darlot, président du Conseil Municipal de Paris ; Daumas, conseiller municipal.

Explications de Cipriani. — Pour répondre à des critiques non fondées, Cipriani a communiqué à la presse un article dans lequel il explique d'une façon lumineuse le but à la fois élevé et pratique de l'*Union des peuples latins*.

Voici cette pièce :

ENTENDONS-NOUS !

Quelques amis ont critiqué l'*Union des peuples latins*, parce que, révolutionnaire cosmopolite, au lieu de faire appel à tous les peuples du monde, je me suis borné aux Latins.

Je n'ai pas fait directement appel à tous les peuples, parce que le danger étant imminent, il fallait, selon nous, courir au plus pressé, organiser quelque chose d'immédiatement réalisable pour empêcher, *par tous les moyens possibles*, l'exécution des projets liberticides des rois contre les peuples.

Je n'ai pas été trompé dans mes espérances, et si j'ai le chagrin d'être désapprouvé par quelques-uns de mes compagnons, j'ai la consolation de voir la Ligue déjà formée, non seulement à Paris, mais dans les départements et à l'étranger, tandis que, restant rigoureusement attaché à la théorie, je me serais vainement débattu dans un vaste cercle, sans aboutir à aucun résultat sérieux et positif.

Dans ces grandes questions, d'où dépendent la vie et la liberté d'un peuple, il doit être permis de limiter l'application des doctrines, sans, pour cela, faire un pas en arrière, manquer à sa foi et porter atteinte aux doctrines sacrées de l'Internationale, auxquelles je resterai fidèlement attaché jusqu'au dernier jour de ma vie.

Je n'ai voulu ni créer une suprématie de peuple, ni opposer le panlatinisme au pangermanisme et au panslavisme, et encore moins *fomenter une guerre de race*.

Cela, je l'ai dit dans plusieurs de mes lettres à mon ami Andréa Costa, en réponse au télégramme qu'il a bien voulu publier dans la *Rivendicazione*, publication qu'il eût été peut-être plus juste de faire suivre de certains passages de mes lettres.

Dans mon appel à l'union des peuples latins j'ai dit *tout ce que je pouvais dire* pour atteindre un but immédiat.

Dans cet appel, il est clairement et nettement déclaré « que le tocsin de la Révolution, qui mit en fuite les têtes couronnées, fût le glas des peuples, que la *Marseillaise*, cet hymne sublime qui appela les opprimés à la révolte contre leurs oppresseurs, fût le chant funèbre de la France et de l'Europe révolutionnaire. »

Cela ne veut pas dire du tout guerre de race, cela n'exclut nullement les autres peuples, car, tout le monde sait que, pour moi, et pour tous ceux qui composent la Ligue, les Allemands, les Russes, les Tartares et les Canaques nous sont aussi chers que les Français et les Italiens.

Plus bas, dans le même appel, il est dit :

« Son but est de combattre, par tous les moyens possibles, les manœuvres loyolesques de nos communs ennemis, de dissiper les malentendus que ces manœuvres ont déjà créés, de maintenir enfin l'indissoluble union des peuples de race latine, par une propagande incessante et, au besoin, par une action énergique, résolue à faire face à toutes les éventualités, même les plus extrêmes. »

Et, pour éviter des équivoques, dans le dernier paragraphe, qui n'a été médité par aucun de ceux qui me contredisent avec tant de courtoisie, pas même par mon excellent ami Germanico Piselli, directeur du journal la

Rivendicazione, je concluais en disant : « Unissons-nous, et, à la conspiration des rois, opposons l'union des peuples opprimés, etc »

Enfin, en groupant ensemble les peuples de race latine, je n'ai pas eu la sotte prétention d'exclure ceux des autres races, car c'est le sentiment de tous ceux qui forment cette ligue, qu'elle n'est que *le premier pas vers la fédération des peuples.*

Le jour où ces groupes constitués fonctionneront régulièrement, travaillant pour la même cause et contre les mêmes ennemis, la besogne ira bien plus vite, et nous cesserons de nous appeler *Union des peuples latins* pour nous fondre en une *grande et forte fédération de tous les peuples.*

En attendant, comme j'ai surtout l'habitude d'agir, aidé du concours dévoué et assidu de quelques amis, j'emploierai tout mon temps, toutes mes facultés à l'extension de la Ligue que j'ai fondée, persuadé qu'elle sera bientôt un obstacle aux menées liberticides des ennemis des peuples.

Il est cependant nécessaire que l'on sache, une fois pour toutes, que le but de cette Ligue est d'éviter la guerre qui se prépare contre la France révolutionnaire, parce que nous sommes tous fermement convaincus que cette guerre arrêterait toute propagande socialiste.

J'ajouterai que le but de l'*Union latine* est si peu limité, au point de vue des principes et des races, qu'elle a nommé une commission qui se tient en rapport avec tous les autres peuples.

Selon nous donc, l'union intime et complète de toutes les races s'impose ; mais nous avons dû commencer par créer l'union des peuples de la race qui est le plus immédiatement et le plus directement menacée par la coalition des rois.

AMILCARE CIPRIANI.

Paris, 31 octobre 1888.

Ces loyales explications mettront fin, nous voulons l'espérer, aux hésitations inattendues que ne permet guère la gravité des circonstances. Nous en avons une promesse dans le fait important que l'œuvre d'Amilcare Cipriani a gagné l'adhésion de femmes éminentes dans les luttes de la démocratie militante et dans l'activité philanthropique contre la misère et les préjugés. Sur l'initiative de notre éminente amie, Mme Émilie de Morsier, qu'on trouve toujours là où il y a une bonne action à faire, l'appel suivant a été lancé, auquel il sera répondu, nous en sommes certains.

En voici le texte que nous reproduisons du journal la *Citoyenne*:

FEMMES FRANÇAISES !

Et vous, femmes de toutes les nations qui constituent la grande famille humaine.

Un fait important vient de se produire, auquel vous ne pouvez pas rester indifférentes.

Une voix s'est élevée, celle d'un patriote italien qui aime la France, mais dont le cœur bat pour l'humanité entière.

Il est venu nous avertir du danger qui nous menace, une fois de plus, et nous montrer comment les peuples risquent d'être poussés à la guerre contre leur volonté.

Cet appel a été entendu.

Un groupe d'hommes, sans distinction de parti, vient de se constituer à

Paris pour tenter d'empêcher cette guerre qui mettrait en jeu la liberté, le progrès matériel et moral et toutes les espérances de l'humanité. De quel côté pencherait la balance ?

Qui oserait le dire ?

En face d'une éventualité aussi terrible, les femmes resteront-elles silencieuses ?

L'appel dont nous parlons a été adressé spécialement aux peuples de race latine.

Nous, femmes, nous voulons parler à nos sœurs du monde entier.

Il ne peut pas y avoir de différences de race pour le cœur des mères.

Que toutes celles qui ont compris que la guerre est la ruine morale aussi bien que matérielle de leurs familles, parce qu'elle renverse toutes les notions de justice en élevant le fratricide à la hauteur d'une vertu ; parce qu'elle développe forcément les instincts violents de la nature au préjudice de ses aspirations les plus élevées ; que toutes les mères qui veulent faire de leurs fils des citoyens plutôt que des soldats, s'unissent à nous.

Et vous toutes qui, en dehors de la maternité physique, remplissez dans l'humanité votre mission féminine qui est d'inspirer aux hommes l'amour de tout ce qui est grand, beau et juste, vous me répondrez aussi. Vous direz :

Nous ne voulons pas la guerre et nous seconderons de toutes nos forces ceux qui cherchent à l'empêcher.

Ne craignez pas, en répondant à cet appel, de vous lier d'une manière ou de l'autre.

Nous ne vous demandons pas autre chose que votre adhésion sur ce seul point ; travailler pour la paix et pour l'union des peuples. Il ne s'agit pas de savoir quelle étiquette portent celles qui se joindront à ce mouvement, il suffit qu'elles tendent au même but que nous.

Toutes les notions d'ordre social et politique sont renversées aujourd'hui.

D'où viennent les menaces de guerre ?

Qui prépare l'effusion du sang et les boucheries humaines ? Ce sont des gouvernements qui se disent les gardiens de la société. D'où part, au contraire, ce cri qui retentit à travers le monde : la paix ! la paix ! le travail ! l'union ? Du peuple, que l'on se plaît à représenter dans tous les pays comme le perturbateur de l'ordre public.

Notre devoir à nous, femmes, en dehors de tout intérêt et de tout parti politique, est donc de mettre le poids de notre influence du côté où se trouve la justice, la paix et l'amour de l'humanité.

Maria Martin, directrice de la *Citoyenne*. Emilie de Morsier.

La comtesse Batowska. Henriette Wild. Mlle de Broen. Isabelle Bogelot. Bertha Formstocher. Eugénie Potonié-Pierre. Maria Deraismes, Présidente de la Société pour l'amélioration du sort de la femme et la revendication de ses droits. Mme David, Vice-Présidente de la même Société. Mme Griess-Graut, Vice-Présidente de la même Société et Vice-Présidente internationale de la Paix et de l'Arbitrage (Comité de Paris). Mme Féresse-Deraismes, Trésorière de la Société pour l'amélioration du sort de la femme. Mme Marchal.

Les mères, les sœurs, les épouses, les amantes qui ont à cœur de ne pas voir ceux qui leurs sont chers devenir de la chair à mitraille parce que cela peut plaire au mauvais jeune homme qui opprime l'Allemagne et comprime l'Europe, auront à cœur de

répondre à ce magnanime et éloquent appel et ainsi la paix et la liberté pourront être sauvées.

Pour l'Arbitrage International. — Pendant que des républicains et des socialistes éprouvés s'efforcent d'enrayer les sanglantes menées du renégat Crispi, de nombreux députés de France et d'Angleterre ont tenu à manifester également contre le recrudescent militarisme qui nous menace de tant de désastres. Dans ce but, a eu lieu, au Grand-Hôtel, une réunion des députés français qui ont soumis à la Chambre une proposition tendant à organiser l'arbitrage international, et des membres de la Chambre des communes d'Angleterre délégués par leurs collègues partisans du même arbitrage.

Les députés français présents étaient : MM. Frédéric Passy, Jules Siegfried, Lyonnais, Georges Perin, Gaillard (Vaucluse), Gaillard (Puy-de-Dôme), Wickersheimer, Jacquemart, Bourgeois (Jura), Fernand Faure, Barodet, Dethou, Yves Guyot, Camélinat, Antide Boyer, Montaut (Seine-et-Marne), Roret, Achard, Calvinhac, Daniel Lamazière, Brialou et Planteau.

Les membres de la Chambre des Communes étaient : sir Georges Campbell, représentant Kakelder ; Cremer, représentant Londres ; Schwann, représentant Manchester ; Mac-Larren, représentant Crewe ; Provand, représentant Glascow ; Burt et Fenwick, représentant Northumberland ; Cossham, représentant Bristol ; Gardner, représentant Cheltenham.

Les membres de la Chambre des communes représentent 233 de leurs collègues qui sont partisans de l'arbitrage international ; ils sont déjà allés aux Etats-Unis pour faire de la propagande auprès des pouvoirs publics de la République américaine en faveur de l'arbitrage.

En outre, trente-six membres de la Chambre des lords adhèrent à la proposition d'arbitrage.

Le bureau de la réunion était composé de M Frédéric Passy, président ; sir George Campbell et Cremer, vice-présidents ; Burt et Gaillard (Vaucluse), secrétaires.

M. Cremer a lu une lettre de M. Gladstone, qui déclare adhérer à l'œuvre de la réunion, mais s'excuse, en raison des obligations qui le retiennent en Angleterre, de n'y pouvoir assister,

La réunion a voté diverses résolutions. Entre autres, elle a décidé que l'année prochaine, les députés français iraient rendre visite à leurs collègues anglais, pour continuer l'action engagée.

En outre, elle a décidé d'organiser à Paris, l'année prochaine, à l'occasion de l'Exposition, un grand congrès de représentants français, anglais et américains, et des représentants des autres

puissances qui voudront s'associer à l'œuvre de l'établissement de l'arbitrage international.

Trois des membres précités sont députés ouvriers : MM. Burt, Cremer et Fenwick. M. Burt est particulièrement l'élu des mineurs. Sur les neuf membres, un seul est conservateur ; les autres sont libéraux.

Nos félicitations à ces fidèles mandataires du peuple, qui veut la paix et la justice.

LE SOCIALISME AU CONSEIL MUNICIPAL DE PARIS. — Les conseillers possibilistes ont déposé deux importantes propositions d'ordre socialiste. Les voici dans leur texte :

§ 1er Le conseil délibère :

« Article premier. — Une taxe de 3 0/0 établie sur la valeur vénale des terrains bâtis ou à bâtir et de tous les établissements particuliers, quelle qu'en soit la destination.

« Art. 2. — Les produits de cette taxe seront employés à la suppression ou à la réduction des taxes d'octroi frappant les aliments de première nécessité.

« Signé : Paul Brousse, Simon Soëns, Chabert, Dumay, Reties, Joffrin, Paulard, Lavy, Faillet. »

§ 2. Les soussignés demandent :

« 1° La création dans nos budgets d'un chapitre spécial dont le crédit sera destiné à l'organisation du travail ;

« 2° La conversion de la dette municipale pour aider à alimenter ce chapitre nouveau ;

« 3° Le crédit une fois ouvert, la Commission du travail étudiera et proposera au Conseil le système, ou les systèmes d'organisation du travail qui lui paraîtront préférables.

« Signé : Paul Brousse, Joffrin, Chabert, Simon Soëns, Reties, Faillet, Paulard, Lavy, Dumay. »

LE CONGRÈS SYNDICAL OUVRIER DE BORDEAUX. — Conformément à la décision du deuxième Congrès National des Chambres syndicales de groupes corporatifs ouvriers tenu à Montluçon en 1887, c'est dans la ville de Bordeaux, qu'a été tenu cette année le troisième Congrès National des Syndicats ouvriers de France. Il a eu lieu du 28 octobre au 4 novembre inclusivement.

Voici les mesures qui ont été arrêtées conjointement par le Conseil national de Montluçon et le comité organisateur de Bordeaux :

Tout syndicat ou groupe corporatif avait droit à deux délégués au plus, qu'il pouvait choisir soit dans son sein, soit parmi les membres des Chambres syndicales de Bordeaux ou d'ailleurs.

Tout délégué devait être porteur d'un mandat en règle, au timbre de son syndicat ou groupe.

Tout délégué pouvait représenter plusieurs syndicats ou groupes, mais il n'avait droit qu'à une voix dans les résolutions.

Voici l'ordre du jour de ce Congrès :

1re question : Modification des statuts de la Fédération.

2e question : Des bourses du travail ; (a) de leur utilité ; (b) de leur organisation ; (c) de leur généralisation ; (d) de leur Fédération.

3e question : Des grèves.

4e question : De l'utilité de l'action des Syndicats.

5e question : Des Congrès internationaux.

6e question : De la machine et de ses conséquences.

7e question : Du travail des femmes et des enfants.

8e question : De la marine marchande et des inscrits maritimes.

9e question : Des ouvriers étrangers.

10e question : Des moyens à employer pour assurer l'application des mesures votées dans les Congrès de la Fédération, et notamment de celles votées à Lyon et à Montluçon : minimum des salaires ;— journée de huit heures ;— interdiction du marchandage ; — responsabilité des patrons en matière d'accidents ; — mise à la charge de la société de l'enfance, de la vieillesse et des invalides du travail ; — suppression des bureaux de placement ; — abrogation de la loi sur l'*Internationale* ; — législation internationale du travail, etc.

P. S. Le congrès s'est ouvert le 29 octobre à Bordeaux ; mais à la suite d'une agression policière a dû se tenir au Bouscat. Il a été clos le 6 novembre. Dans notre prochain numéro, nous en publierons les résolutions.

ALLEMAGNE

LES PROGRÈS DU SOCIALISME — Les socialistes allemands ont tenu à célébrer le dixième anniversaire de la législation exceptionnelle à laquelle ils sont assujettis depuis 1878 et qui est connu sous le nom de *Lois d'octobre*. A cet effet ils ont publié un *Deutchsrift* ou écrit mémorial, dans lequel les mesures que le gouvernement allemand a prises en vertu de l'état de siège contre le parti socialiste, et les progrès immenses qu'il a faits, sont mis en parallèle.

Pour ne parler que de Berlin, l'écrit énumère les 285 réunions publiques qui y ont été interdites ou dissoutes, les 251 expulsions, les 300 visites domiciliaires, arrestations et poursuites, les 29 associations dissoutes, les 1.038 publications saisies pendant ces dix ans dans la capitale de l'empire.

Relativement à la loi sur le port des armes, le *Deutchsrift* contient quelques anecdotes amusantes.

Deux amants malheureux, qui avaient cherché à se suicider, ont été poursuivis pour l'avoir fait sans songer à se munir d'un permis de port d'arme.

Un jeune homme, qui revenait d'un bal masqué en portant un sabre au côté, a été arrêté.

Le grotesque, on le voit, se mêle toujours au tragique.

Quoi qu'il en soit, la publication du *Deutchsrift* ne peut que redonner du courage aux hésitants et aux timides ; aussi félicitons-nous vivement les socialistes allemands de cette excellente idée, sur laquelle nous reviendrons prochainement.

En attendant, en dépit de la répression plus sauvage que jamais, le parti socialiste grandit toujours. Tous nos vœux sont avec les vaillants d'Outre-Vosges qui combattent pour la paix et la justice dans l'humanité, en revendiquant courageusement leurs droits d'hommes et de travailleurs à la liberté politique et au produit de leur travail.

ITALIE

Tentative Irrédentiste. — Tout ce qui se fait en Italie contre la triple alliance et la guerre coupable que rêvent les monarques coalisés contre les peuples libres est œuvre socialiste, étant œuvre humanitaire. Nous reproduisons donc l'information suivante empruntée à plusieurs de nos confrères :

Pendant que le roi d'Italie et Crispi reçoivent l'empereur Guillaume et n'ont en tête que la triple alliance et la haine de la France, les patriotes italiens avaient résolu de protester énergiquement contre cette honte infligée à l'Italie.

Un comité irrédentiste, qui s'était formé à cet effet, avait réussi à grouper plusieurs centaines de citoyens résolus qui devaient pénétrer, armés, dans le Tyrol autrichien, en passant par la province de Brescia et chercher à provoquer une émeute parmi la population de cette province.

Ces braves citoyens comptaient produire ainsi, même en cas d'insuccès et d'arrestations en masse, une agitation sérieuse, dont le parti républicain et patriote n'aurait pas manqué de profiter pour tenter un soulèvement général.

L'on avait déjà expédié des fusils dans une des villes de la haute-Italie, lorsque le gouvernement, prévenu, réussit malheureusement à enrayer le mouvement.

Mais jugeant qu'un procès de cette sorte aurait trop de retentissement, le gouvernement dut se résigner à ne pas poursuivre cette affaire et à laisser en liberté tous les conspirateurs.

SUISSE

Le Congrès de la Paix et de la Liberté. — Le *Devoir*, de Guise publie de cette importante réunion démocratique un compte-rendu que nous lui empruntons :

Le Congrès a été ouvert le 9 septembre. Treize sociétés de la paix des deux mondes étaient représentées par délégation directe ou indirecte.

La Société de la Paix du Familistère, les Jeunes Amis de la Paix de Nimes, et beaucoup d'autres avaient envoyé leur adhésion, leurs bons souhaits et leurs regrets de n'avoir pu venir au Congres.

La séance a été ouverte par M. Comtesse, membre du gouvernement cantonal, qui a souhaité la bienvenue aux hôtes étrangers et fait un éloquent tableau de la situation actuelle de l'Europe.

Les *États-Unis d'Europe* ont publié en partie ce remarquable discours. Nous leur empruntons le passage suivant qui a vivement impressionné l'auditoire :

« Les hommes de guerre, les diplomates, les hommes d'État, tous ceux qui méditent sur cette situation, qui calculent les ressources limitées dont disposent les divers pays de l'Europe et les charges qu'ils doivent aujourd'hui supporter, envisagent que ces charges ont atteint une proportion qui ne peut être dépassée sans épuiser les forces productives de l'Europe, sans aboutir à un appauvrissement général, à des souffrances et à des misères intolérables qui provoqueront infailliblement un soulèvement social. Le feld-maréchal de Moltke et M. de Bismarck ont eux-mêmes reconnu, dans des discours que personne n'a oublié, l'impossibilité de continuer plus longtemps sans tuer la prospérité financière, industrielle, commerciale d'un pays, les dépenses que nécessitent le maintien des effectifs de guerre et les exigences croissantes des armements de la science militaire.

« Il faudra donc bien sortir de cette situation qui ne peut se prolonger sans danger et sans crime ; il faudra bien trouver une solution, et cette solution ne peut être cherchée que dans un état moins imparfait, moins précaire des relations internationales, cette solution ne peut être que celle que nous indiquons et que nous préparons, c'est-à-dire l'adoption d'un Code international posant les principes de l'arbitrage pour le règlement des conflits internationaux et déterminant les règles de la procédure à suivre, et, en second lieu, l'institution d'un tribunal arbitral. Cette solution est la seule qui puisse permettre aux divers États d'échapper à la ruine financière et à l'appauvrissement auxquels nous conduit tout droit le système actuel. »

En terminant, l'orateur a rendu hommage au dévouement et à la science de M. Lemonnier, fondateur de la Ligue.

Celui-ci a répondu à ces cordiales paroles. Il a démontré, par la citation de nombreux faits, que ce que plusieurs appellent utopie, est déjà passé en actes. Il a raconté le projet de genèse du premier traité d'arbitrage permanent entre la Suisse et les États-Unis, et

expose les démarches faites auprès du gouvernement français pour l'élaboration d'un traité d'arbitrage entre la France, l'Amérique et l'Angleterre. Cent députés, vingt sénateurs ont présenté aux Chambres françaises une pétition couverte de 2.000 signatures. L'objet de cette pétition viendra bientôt en discussion devant le Parlement.

Le même mouvement se produit dans les pays scandinaves ; l'œuvre marche et l'orateur ne doute pas que l'on n'arrive prochainement au but.

Certes, ajoute-t-il, ce ne sont point là des utopies : ce sont des faits acquis. La barrière entre l'État de guerre et l'État juridique est donc franchie, et ce premier pas, c'est à la Suisse, c'est à la Confédération helvétique que revient l'honneur de l'avoir fait !

Une véritable ovation a été faite à l'admirable vieillard qui a rendu à la cause de la paix, de si grands services, et garde, en dépit de ses quatre-vingt-deux ans, son intelligence verte, claire, lucide, sa parole pleine de charmes et d'attraits.

L'assemblée a constitué ensuite son bureau et appelé à la présidence M. Élie Ducommun, secrétaire général de la compagnie du chemin de fer de Jura-Berne-Lucerne.

Quatre questions étaient à l'ordre du jour :

1° Le droit de guerre et le problème de la paix ;

2° Le Congrès universel de la Paix, à Paris, pendant l'Exposition ;

3° La paix par l'éducation ;

4° L'œuvre de la presse dans la propagande pacifique.

Voici le texte de la résolution adoptée sur la première question :

« Considérant que tout acte de guerre est en soi une violation du respect dû à la personne humaine, et a pour objet et pour but une destruction de vie humaine et de travail humain ;

« Considérant que tout droit positif doit être une application de la Morale;

« Considérant qu'il n'y a pas deux Morales et que les mêmes principes qui doivent régler les relations des individus entre eux doivent régler les relations des nations entre elles ;

« Considérant que les œuvres de guerre vont directement à l'encontre des principes de Coopération, de Solidarité, d'Association, hors desquels il n'y a pas de Société humaine ;

« Considérant qu'il est de principe que, hors le cas de légitime défense, nul ne peut se faire justice à lui-même ;

« Que la seule raison qui puisse expliquer l'emploi du mot Droit de guerre et la pratique des coutumes barbares qui aujourd'hui encore sont décorées de ce nom, est l'impossibilité où sont actuel-

lement les peuples de maintenir et de défendre leur Autonomie autrement qu'en recourant à ces procédés ;

« Considérant que les principes qui viennent d'être rappelés font à tous et à toutes le devoir de travailler à l'établissement progressif d'un système international qui assure pacifiquement cette autonomie à tous les peuples, petits ou grands, faibles ou forts.

« Pour ces motifs : l'Assemblée

« Affirme pleinement le principe de l'autonomie de la personne humaine et, par conséquent, de l'Autonomie des peuples ;

« Nie le Droit de guerre ;

« Condamne tout emploi des armes de guerre, hors le cas de légitime défense, et rappelle que ce principe a déjà été affirmé par la Ligue dans ses précédents Congrès, comme étant la base du droit pénal et du droit international public ;

« Signale de nouveau la fusion des principes de la fédération et de l'arbitrage, comme la voie la plus courte et la plus sûre pour passer par la conclusion de traités internationaux, de l'état de guerre à l'état juridique.

« Maintient à l'ordre du jour des Amis de la Paix et de la Liberté la recherche permanente des moyens par lesquels l'Autonomie de chaque peuple peut recevoir de la paix une garantie plus efficace que la garantie que la Diplomatie demande encore aux pratiques qu'entraine, sans les rendre légitimes en elles-mêmes, l'exercice de ce qu'en appelle le droit de guerre. »

La résolution se termine par des félicitations au gouvernement helvétique et aux sociétés de la paix qui ont pris l'initiative de propositions d'arbitrage.

Les débats et résolutions touchant la deuxième question ont fait connaitre qu'une place a été faite aux sociétés de la paix dans la Société d'économie sociale de l'Exposition universelle, et que toutes les sociétés de la paix du monde seront convoquées à un Congrès universel, en 1889, à Paris. Là seront discutées les questions d'arbitrage international, but poursuivi par la Ligue de la Paix.

La troisième question à l'ordre du jour : « La paix par l'éducation », a été élégamment exposée par M. Revoz, qui a conclu en émettant le vœu qu'un conseil permanent et international d'éducation fût constitué, de concert avec les Sociétés de la Paix des deux mondes, pour réformer l'éducation contemporaine dans le sens des idées de paix, de liberté, de justice.

Après une discussion animée, l'Assemblée, vu l'importance de la question, a décidé d'en ajourner la solution jusqu'au prochain congrès.

Enfin M. Umilta a présenté, au nom de l'Union lombarde, le rapport sur la quatrième question : « L'œuvre de la presse dans la

propagande pacifique. » Les conclusions de ce rapport, tendant à la formation d'une caisse centrale au service de la propagande par la presse des idées d'arbitrage et de paix, ont été adoptées.

Le Président, M. Ducommun, a clôturé le congrès par un remarquable discours dans lequel il a fait l'historique des féconds travaux de la Ligue.

ANGLETERRE

Michael Davitt contre Parnell. — Un fait de grave importance pour l'Irlande vient d'avoir lieu. Michaël Davitt le chef des collectivistes irlandais qui jusqu'ici avait laissé le champ libre à Parnell, vient de publier un manifeste contre le chef de l'*Union Nationale*, déclarée trop tiède à l'égard de la nouvelle campagne d'éviction ouverte en Irlande par les landlords sous la protection ouverte du ministère Salisbury et de ses complices les Chamberlain et consorts.

D'après Michaël Davitt, plus de 10.000 tenanciers, 50.000 personnes sont sous le coup de la sommation de vider les lieux que la législation de M. Balfour a singulièrement facilitée et dont les soldats de la reine surveillent si volontiers l'exécution. M Davitt se demande si les libéraux anglais ne pourraient pas arrêter cette ruine universelle en déployant un peu de l'énergie qu'ils ont si bien su déployer en 1876 et 1877, lorsqu'il s'agissait des massacres de la Bulgarie et de la politique étrangère de lord Beaconsfield.

En Irlande, la situation n'est pas aussi favorable. Le peuple qui a dû se soumettre à une discipline de fer pour résister à la tentation de répondre par des attentats agraires aux provocations d'un régime d'état de siège, le peuple s'est roidi quelque temps dans l'espoir de voir triompher sans retard M. Gladstone et sa politique. Les mois s'écoulent, on ne voit rien venir, rien que la reprise des évictions, non seulement de la police, mais encore de détachements de l'artillerie royale, commandés par le colonel Turner.

Paysans et fermiers irlandais sont tentés de murmurer : on désespère alors qu'on espère toujours ! Ils se demandent s'il faudra supporter les misères de la situation actuelle jusqu'à des élections générales qui peuvent n'avoir lieu que dans cinq ans. Ils se demandent si, à cette date, M. Gladstone sera encore là pour les conduire à une victoire, à la préparation de laquelle on leur recommande de tout subordonner, de tout sacrifier.

Ce qui fait la gravité de cet état d'esprit, c'est que M. Parnell avait réussi, à grand'peine, à enlever aux fractions révolutionnaires les éléments du parti qu'il avait constitué sur le terrain légal. Ces recrues vont-elles lui échapper? Les masses rurales de l'Irlande vont elles encore une fois se détourner de la voie parlementaire

pour rentrer dans l'impasse des complots et des attentats? C'est la question que pose avec franchise M. Michael Davitt, ou plutôt qui ressort de toute la crise actuelle.

Aussi admissible que puisse être l'impatience de Davitt nous souhaitons qu'elle n'affaiblisse ni Gladstone ni Parnell, dont le prochain triomphe sera un triomphe de la démocratie sociale.

ROUMANIE

Victoires Socialistes.— On lit dans le *Cri du Peuple* :

Des élections pour le troisième collège, viennent d'avoir lieu dans tout le pays. Je dois vous dire que ce collège se compose de tous les électeurs payant moins de 5 francs d'impôt à l'État ; il est exclusivement composé de paysans votant par deux degrés (un délégué est nommé par 50 électeurs).

Les socialistes présentaient une douzaine de candidats. Les résultats constituent un grand triomphe pour leurs idées. Le député sortant, Mortzun, a été réélu à l'unanimité des suffrages dans le département de Roman. Ce fait est sans exemple et cause un profond enthousiasme.

Nadejde, qui fut professeur à l'Université de Jassy, et l'un des plus fermes propagandistes du parti socialiste est élu à une majorité écrasante dans la capitale de la Moldavie.

On ne connait pas encore les résultats définitifs dans les autres départements ; mais tout fait supposer que plusieurs autres candidats socialistes triomphent ; à Galatz et à Suceava notamment.

La joie dans le peuple est générale. Les paysans sont partout gagnés au parti socialiste et les partis bourgeois oublient en ce moment leurs luttes intestines pour s'alarmer des suites qu'auront les élections. Seuls les radicaux, par l'organe de *Lupta*, saluent dans un remarquable article intitulé « Soleil levant », le triomphe des socialistes, ils le considèrent comme une ère nouvelle dans la politique roumaine.

Le socialisme roumain a eu d'autres triomphes.

Aux élections communales de la commune rurale de Cucnteni, située à quelques kilomètres de Jassy, dans cette localité, les candidats socialistes sont sortis de l'urne avec une majorité écrasante. Ainsi chaque conseiller communal socialiste a obtenu 275 voix, tandis que les candidats des propriétaires n'ont obtenu que 74 voix chacun. C'est là, sans aucun doute, une excellente journée pour le socialisme, si jeune encore en Roumanie.

La propagande continue d'ailleurs active, incompressible.

Un lieutenant nommé Chiueru, du Norohoï, département proche

de Jassy, vient d'être frappé d'une condamnation à un an de prison, pour propagande socialiste faite parmi les paysans et les soldats.



La grève des ouvriers des chemins de fer vient de se terminer. Les grévistes, pressés par la faim, après une résistance d'un mois environ, ont été forcés de céder.

Quatre-vingt-dix d'entre eux, considérés comme les chefs de la grève, n'ont pas été réintégrés par la direction. Voilà un joli prétexte : Une grève et quatre-vingt-dix chefs !

Les grévistes de Galatzi n'ont pas repris le travail. La presque totalité a trouvé à s'occuper chez des particuliers ; les autres se sont associés et ont fondé un atelier coopératif de mécanique.

Nous leur souhaitons un bon succès, bien que nous sachions que les sociétés coopératives de production aient peu de chance de résister à la concurrence patronale.

Ces jours derniers a paru le premier numero du journal socialiste quotidien : *Drepturile Omului* (les Droits de l'homme). Le rédacteur en chef est le citoyen C. Mille, un militant bien connu et dont l'étude sur les paysans roumains a été remarquée par les lecteurs de la *Revue socialiste*. Dans l'article programme, après avoir fait un chaleureux appel au prolétariat, le citoyen Millé dit : « Notre drapeau sera le drapeau de la démocratie socialiste. »

Le socialisme possède donc aujourd'hui en Roumanie, comme moyens de propagande écrite, un journal quotidien, une revue mensuelle et deux feuilles hebdomadaires.

RUSSIE

Une lettre de Pierre Lavroff. — Nous avons, dans notre numéro du mois dernier, donné quelques détails sur la défection de l'un des plus notables révolutionnaires. A ce sujet, quelques journaux ont cru devoir attaquer calomnieusement l'honorabilité politique de l'éminent et estimé socialiste russe Pierre Lavroff.

Celui-ci a répondu par la lettre suivante que nous empruntons à la *Justice* :

31 octobre 1888.

« Cher Monsieur Clemenceau,

Ne pourriez-vous trouver une petite place dans le journal que vous dirigez si vaillamment pour ces quelques lignes :

« On vient de m'apporter un article de la *Liberté* du 28 octobre, où l'on parle de Tichomiroff, de moi et de quelques autres personnes encore. Que Tichomiroff ait *renié* son passé révolutionnaire, c'est exact ; mais c'est tout ce qu'il y a de vrai dans cet article.

« Ceux qui me connaissent et surtout ceux qui ont lu la lettre aux

camarades de Russie, que j'ai publiée (en russe) à propos de la brochure de Tichomiroff, ne croiront jamais que j'aie pu adresser une supplique à l'empereur. Mais comme il y a peu de personnes qui me connaissent, moi et les autres personnes nommées dans l'article, les amis qui me l'ont communiquée, m'ont persuadé que je devais protester publiquement. J'ai songé à le faire dans la *Justice*, où a collaboré jadis mon amie regrettée, Mme B. Gendre.

«Je proteste donc en mon nom et en celui de mes autres camarades, dont pas un seul n'a suivi l'exemple de Tichomiroff.

«Il est bien regrettable qu'un journal parisien choisisse si mal ses collaborateurs — devrai-je dire : ses rédacteurs ? — pour publier des nouvelles si évidemment fausses.

« Agréez, cher Monsieur Clémenceau, l'expression de la haute estime que vous porte

« Pierre Lavroff. »

Nous n'avions pas besoin, quant à nous, de cette protestation du chef vénéré de la proscription russe, qu'entoure si justement l'estime générale. Il était bon pourtant que cette protestation se produisît et elle est décisive.

JAPON

Un parti révolutionnaire au japon.— On écrit de Yokohama au *Novoë Vremia* :

L'année dernière, il s'est formé chez nous un nouveau parti politique qui présente une certaine analogie avec les partis révolutionnaires de l'Europe occidentale.

Il se compose d'étudiants, de mandarins et de hauts fonctionnaires qui demandent la révision des traités conclus entre le Japon et les puissances européennes, la diminution des impôts, l'entière liberté de la presse, etc.

Il vient de se produire un fait qui a provoqué des mesures de rigueur de la part du gouvernement : le *Konniaku-ban* ayant publié un article intitulé : « Mort aux dilapidateurs des deniers publics », tous les numéros furent saisis et les vendeurs arrêtés : la population n'ayant pas caché son mécontentement, le gouvernement rendit un décret, expulsant de Tokio 500 membres du parti.

Le bruit court que, comme représailles, les révolutionnaires ont l'intention d'incendier Tokio.

Nombre d'étudiants ont aussi été expulsés de l'Institut impérial.

Si l'extrême Orient s'en mêle !...

M. Favergeon.



REVUE DES LIVRES

Die Idee der Entwickelung Eine sozial-philosophiche Darstellung. (*L'Idée de l'Évolution*), par Léopold Jacoby. Zurich 1887, 2 volumes in 8°-

Les trois lois qui,d'après M.Jacoby,président à l'Évolution sont les suivantes:

1° Le choc en retour de la nature contre l'erreur.

2° Le redressement de l'erreur par l'être arrivé à la conscience de lui-même.

3° La création du beau dans la société humaine.

L'auteur tente une sorte de vulgarisation de la doctrine évolutionniste dans un style qui, à mon avis, a le tort d'affecter une rigueur géométrique inapplicable, dans l'état actuel de la science, aux idées encore très vagues et très incomplètes que nous possédons sur ce sujet. Le grand inconvénient de cette méthode est de mettre immédiatement le lecteur sérieux en garde contre des prémisses trop facilement acceptées, par exemple lorsque M. Jacoby, pour donner une idée du choc en retour de la nature contre l'erreur, cite la sensation désagréable qu'on éprouve en frappant à plat avec la main une certaine masse d'eau. Il n'y a pas là choc en retour, l'eau étant inerte et n'agissant que par sa masse et non par son élasticité.

Cette réserve faite, il faut reconnaitre que M. Jacoby se meut avec une aisance remarquable dans le domaine du raisonnement et possède à fond l'art des transitions. On passe d'une idée à l'autre, porté par le flot du discours,et ce sont sans cesse de nouveaux horizons et des perspectives reculées.C'est un livre suggessif

Ce qui intéressera surtout les lecteurs de la *Revue*,c'est la première partie de l'ouvrage où l'auteur, après avoir parlé du choc en retour, expose la deuxième loi de l'Évolution qui est : le redressement de l'erreur ou de l'injustice par l'être conscient.

Le droit, c'est tout ce qui est conforme à la raison. La raison estcette faculté dont l'elaboration finale aboutit a l'identité du beau, du bien et du vrai.

C'est armé de cette definition du droit que M. Jacoby dissèque alors un certain nombre d'opinions reçues qui ne sont, vues à ce critérium, que le contrepied de la réalite.Ainsi l'humanité s'était imaginé jusqu'ici descendre ou émaner des dieux, tout en se ravalant dans la réalité à un état bestial suite de l'esclavage, de la misère et du capitalisme. Au contraire, l'homme est une émanation de la bête,appelée à s'élever jusqu'aux dieux.De même les rapports du travail et du capital ont été défigurés par la langue meme. Il faut pour comprendre ceci se rappeler qu'en allemand l'ouvrier dans ses rapports avec le patron est appelé *Arbeitnehmer*,« preneur de travail » et le patron *Arbeitgeber*, « donneur de travail ». Or c'est le contraire qui est la vérité. C'est le patron qui *prend* à l'ouvrier le travail que celui-ci lui *donne*.

Le travail lui-même, qu'est-il ? C'est, dit M. Jacoby *tout mouvement du corps humain exercé dans un but d'utilité sociale*. Ce travail est *médiat* ou *immédiat*. Le travail exécuté dans le cerveau, sans concours apparent, d'un organe, ou Travail *idéal* est un travail *immédiat*.

Le Travail *médiat* ou *mécanique* est celui qui s'exécute à l'aide d'un mécanisme perceptible du corps humain.

Le Travail *idéal* est productif, le Travail *mécanique* reproductif. Les deux se combinent chez le penseur devenu *écrivain, artiste, mécanicien, ingénieur*. Un travail purement idéal ne serait d'aucune valeur pour l'humanité. Un travail purement mécanique serait nuisible à l'homme qu'il absorberait tout entier et abrutirait. De là l'utilité des machines. Seulement dans l'état actuel des choses la machine au lieu d'être l'esclave de l'homme, fait de l'homme son esclave.

A ce sujet Jacoby expose les trois stades de l'humanité.

1e Stade : Période de l'esclavage. L'homme se sert comme d'un outil de l'homme, ne lui laissant rien de lui-même.

2e Stade : Période du servage féodal. L'homme se sert de l'homme, mais d'une manière mitigée. De là développement de la petite industrie, des corporations, du commerce de détail.

3e Stade : Période du servage capitaliste. L'homme a repris possession de lui-même, mais il est devenu l'esclave de la machine et du capital.

Or c'est ici encore qu'il faut appliquer la loi du redressement de l'erreur. Le vrai maître de la machine ce ne doit pas être *un* homme, mais *l'ensemble* des hommes qui par leur concours font produire à la machine un travail utile, c'est-à-dire, la Commune et l'État.

L'auteur expose ensuite la 3e loi : la création du beau dans la Société. Elle ne peut se réaliser que par l'union de l'homme et de la femme, constituant dans leur dualité indivisible, l'être humain complet. Dans cette union, la part de l'homme c'est la qualité créatrice, la confirmation par le fait de la pensée consciente d'elle-même, la part de la femme, ce sont les facultés de sentiment et le sens de l'ordre.

Jacoby reprend alors la définition de l'homme d'Aristote, qu'il complète par celle de Franklin fabricant de machines, et il arrive en le rendant sociable par l'intervention de la femme à cette conclusion . L'homme complet c'est-à-dire la dualité humaine est « un animal politique, » fabricant de machines et sociable.

La 2e partie de l'ouvrage sort du cadre de la *Revue*. Aussi je me contenterai de l'indiquer. L'auteur y applique son procédé d'analyse aux idées de dieu, d'espace, d'infini, de but, de terme et c'est là je crois que je pourrais reprendre mon reproche initial de subtilité et de manque de certitude objective.

Je préfère conseiller aux lecteurs de la *Revue* la lecture de l'*Idée de l'Évolution*. Dut l'auteur soulever beaucoup de contradictions, c'est un honneur qui n'est réservé pour me servir de l'expression de M. Jacoby, qu'à la pensée consciente d'elle-même, phénomène toujours rare et digne d'attention sérieuse.

K. Kastner.

Le Rêve, par Emile Zola. Charpentier éditeur, 3 fr. 50.

Appliquant ses procédés de fixation physiologique à des études tantôt âpres, tantôt sereines, Émile Zola semble se complaire à ces alternances qui firent *Une page d'amour* succéder à *l'Assommoir*, *Au bonheur des Dames*, à *Pot-Bouille*, et *l'Œuvre*, enfin, si violente encore, certes, mais néanmoins si calme, si reposante, après la sombre et tragiloquente épopée de *Germinal*. Aujourd'hui, après cette autre épopée de *La Terre*, autour de laquelle grondèrent si longtemps les colères et les haines, Zola nous donne un livre tout en rêve, tout bâti d'idéal, ossianique et mystique, un missel dont de saintes images devront être les signets, dont un lys devra découper les pages — trois cents pages de rêve où le romancier de Médan guide la vertu de son héroïne pour nous

ménager la surprise de la voir mourir épouse et vierge dans le petit souffle d'un baiser.

C'est Barbey d'Aurevilly qui a dit : « Quand on prend l'histoire d'une certaine hauteur, on ne l'écrit que pour ceux qui la savent ». Nous pensons qu'on peut aussi n'écrire la critique d'un livre que pour ceux qui l'ont lu. Pourtant donnerons-nous brièvement le scénario du *Rêve*, qui est la très simple histoire d'une enfant trouvée, fille naturelle de la peu intéressante Sidonie — la Sidonie de la *Curée*, un des types accessoires les plus curieusement esquissés de l'œuvre d'Émile Zola. Elle s'appelle Angélique, cette enfant, elle est recueillie par les Hubert, des chasubliers dont l'habitation est quasi blottie sous l'aile d'une cathédrale. Elle grandit ; devient une brodeuse habile, et dans ce milieu mystique au possible, où les brocards de saints et les chamarrures d'autels mettent une perpétuelle langueur d'église, l'hérédité du Rougon l'incite à une religiosité brumeuse, à travers laquelle un jésus lui sourit, un jésus riche et beau qui, quelque jour la viendra prendre et la possédera tout entière. C'est là son rêve, et voici qu'il se réalise, car Félicien lui apparaît, beau et riche, que bientôt elle aime et dont elle est aimée. Ce Félicien n'est pas seulement un Prince Charmant, il est bel et bien un vrai prince, Félicien VII de Hautecœur, s'il vous plaît, et avec cela fils de Monseigneur l'Archevêque. M. de Hautecœur eut jadis une épouse adorée qui mourut en lui donnant cet enfant, et tant fut grande sa douleur qu'il se jeta dans les ordres pour y chercher l'oubli. Mais l'épiscopat n'a point su dépouiller en lui le vieil homme, le Hautecœur dont les armoiries sont d'azur à la forteresse d'or, avec un écusson de sable au cœur d'argent. A Félicien qui lui parle d'épouser Angélique, il répond par un refus implacable. Or, Angélique est mourante, l'archevêque vient en personne lui donner l'extrême-onction, et devant la couchette blanche où la jolie petite brodeuse est étendue, pâle et frêle, il s'attendrit, profère alors ces mots qui furent sa devise nobiliaire : « Si Dieu le veut, je le veux ». Qu'un miracle rappelle cette jeune fille à la vie, et il laissera Félicien l'épouser. « Si Dieu le veut, je le veux ». Et soudainement, Angélique se lève, toute souriante, sauvée par l'amour. Elle réalise son rêve, elle épouse Félicien VII de Hautecœur. Puis meurt dans le premier baiser de son époux, en sortant de l'Église où elle vient de recevoir la bénédiction nuptiale...

C'est la première fois que le puissant créateur des Rougon-Macquart s'avise de présenter un roman dont le sujet affecte une allure si tranquille. Nous en parlions ensemble il y a quelques jours et il nous disait combien peu son but avait été compris. Supposer que le *Rêve* soit une concession faite à ceux qui traînèrent la *Terre* aux gémonies, serait étrangement méconnaître cette histoire naturelle et sociale que vingt volumes doivent remplir. Le *Rêve* avait sa place toute indiquée dans cette eikossologie dont la variété n'est pas le moindre mérite. La fiction n'en est qu'apparente, d'ailleurs. Pour analyser cet au-delà qu'est le rêve, Zola choisit un milieu très peu préparé, un intérieur de chasubliers dans une petite ville de province. Cinq personnages, pas plus. Angélique, Félicien, l'archevêque et les Hubert. L'archevêque a été marié et a un fils, et ce fils est cinquante fois millionnaire, c'est plus qu'il n'en faut pour qu'on s'empresse de jeter le mot « fiction » à la tête de l'écrivain naturaliste. Cependant la fiction n'est que dans le cerveau d'Angélique, elle n'existe que par le fait du rêve lui-même, et c'est le sentiment du rêve qui fait Zola nous édifier une cathédrale si lumineusement belle, un ménage de chasubliers si moyenâgeux, dont les rares coins de modernité sont encore noyés dans le rêve, et jusqu'à la conclusion, cette mort, ce réveil logique du rêve sous la réalité d'un baiser. Point de fiction — rien que du rêve. Ce roman n'est-il pas en

quelque sorte une monographie ? Tout y est rêve, parce que tout y est vu par les yeux d'Angélique, et si l'auteur avait commis la grande faute de voir par ses propres yeux ce banal milieu de province et de fabricant de chasubles, cette dormeuse éveillée d'Angélique eût semblé aussi peu à sa place qu'un oiseau des îles dans un poulailler. Zola exprime et peint ce que voit et sent sa jeune héroïne. Croyez bien que si la vieille Sidonie Rougon, la matrone de la *Curée*, remplaçait sa fille Angélique chez les Hubert, le porche de St-Agnès n'apparaîtrait point si splendide, le ménage des chasubliers si paisiblement honnête, et que les défroques de chasubles, les camails et les étoiles, n'évoqueraient plus qu'un fade aspect de bric-à-brac.

C'est ce que n'ont pas su comprendre MM. Anatole France et Jules Lemaître, qui, tout en ayant l'esprit plus judicieux que l'obstiné chantavoine, s'entêtent à ne voir dans le *Rêve* qu'un conte bleu, et considèrent cette œuvre comme une défection des théories si longtemps appliquées par Zola. Et néanmoins ils jetteront les hauts cris parce que le romancier est allé choisir pour héroïne de cette idylle, la fille naturelle d'une vile entremetteuse. Voilà bien nos critiques ! Ce qui servirait seul à justifier la sincérité du maître-écrivain, est présenté par eux, comme une faute insigne, dont ils arguent pour établir son immortalité. Leur inconséquence est telle qu'après avoir parlé de fiction, de conte bleu, de défection naturaliste, ils reprochent à l'auteur de semer ci et là, dans cette œuvre virginale, des détails physiologiques. Écoutez ceci : « Plusieurs fois Hubertine l'avait surprise (Angélique) à se baiser les mains »... « Un soir qu'elle se baisait les mains, ainsi qu'elle en prenait parfois encore le plaisir, elle devint brusquement très rouge et se tourna, confuse, bien qu'elle fût seule ». Une nuit, brûlée par un feu intense, elle sauta de son lit sur le carreau de sa chambre, inquiète et effarée. Ne sont-ce point là des constatations expérimentales, et n'en devrait-on pas précisément déduire que Zola continue scrupuleusement d'appliquer les principes d'expérimentation posés par lui ? Mais alors nos critiques reportent que l'on s'attendait à un livre absolument chaste, à un roman de jeune fille, et que le romancier de *Germinal* s'abuse grandement s'il croit avoir réussi. Oui, c'est vrai, Zola voulait qu'enfin les petites mignonnes que la nature travaille et porte à la rêverie, pussent rêver sur un de ses livres, et il écrivit le *Rêve* pour Mademoiselle Georgette Charpentier. Qu'il ait atteint son but, nous n'irons pas jusqu'à le dire, mais nous le félicitons de n'être point descendu à des complaisances mesquines, d'avoir oublié que des fillettes attendaient son œuvre, pour analyser les phénomènes naturels déterminant le caractère d'Angélique. Peut-être n'avait-il point prévu ces détails, car un ouvrage basé sur l'expérimentation n'est jamais construit d'avance dans l'imagination de l'auteur. Il s'était dit : « Je vais prendre Angélique, une Rougon, et de la pire race des Rougon, puisqu'elle est le triste fruit de cette Sidonie dont l'existence est des plus louches. La voici, je la tiens, et cette pauvre enfant qui deviendrait sans doute une Nana si je la laissais à sa mère, je vais la transplanter dans un milieu paisible, religieux, infiniment peu charnel. C'est une expérience et je vais voir ». Et le résultat normal a donné une vie de rêve, d'extase, une vie blanche que la réalité n'effleure qu'à peine, et cela sans que le tempérament des Rougon soit pourtant mâté. Ainsi, les arguments de MM. Anatole France et Jules Lemaître se retournent contre eux-mêmes, puisqu'ils deviennent une mystification.

Ce que tout le monde n'a pas su voir dans ce *Rêve*, c'est l'ironie dissimulée sous chaque page, ironie de l'impuissance de la grâce, ironie parfois très-visible, cependant, comme dans la scène de l'extrême-onction où l'inutile effet du sacrement est trop vite suivi du miracle de l'amour pour qu'un sourire d'augures ne vienne pas à toutes les lèvres. A coup sûr, ce roman est loin de

nous sembler le meilleur d'entre les Rougon-Macquart ; mais entre une déception et un accueil enthousiaste il y a la place d'une franche estime, à laquelle nous joignons une constatation rassurante : à savoir que le talent d'Émile Zola ne déchoit nullement. Le *Rêve* est écrit dans cette langue simple et solide, du classique, la belle limpidité du romantisme, la noble amplitude, et qui est bien la propriété de ce robuste écrivain. Mais pour que se déploient tous ses moyens, il lui faut des vastitudes que ne comportait point une œuvre comme celle qui nous occupe, et nous attendrons son prochain livre, dont le côté social sera plus large, un grand roman sur les chemins de fer où sa puissance de mise en scène et son intensité de vie sauront pleinement se manifester. « Cette fois, nous disait-il, je veux quelque chose de très ample, traversé par un drame passionnel, oh ! mais là, un drame terrible, à faire frémir tout Paris. » La superbe et tragique Thérèse Raquin lui sourit et le hante, et nous pourrions la revoir, la brune Thérèse, autour de quelque administrateur de grande compagnie, transportée dans ce terrible drame où elle apportera son énergie mâle et ses fauves passions. Adolphe Tabarant

La Complainte de l'Être, *Notes d'un pessimiste*, par Edmond Thiaudière, avec préface par Auguste Dietrich. Paris, Louis Westhausser éditeur, 10 rue de l'Abbaye ; prix 2 fr. 50.

Nous avons lu avec intérêt ces nouvelles pages du bon pessimiste Thiaudière, que tourmentent les sombres drames et les noirs inconnus de la nature des choses. Le pessimisme de l'auteur de la *Complainte de l'Être* n'est pas le pessimisme sec de Schopenhauer, ni le pessimisme hypocondriaque et égoïste de Leopardi ; c'est la profonde et tendre philosophie de ceux qui, en ce temps de surexcitation des égoïsmes, portent au cœur la blessure de la pitié et souffrent du grand mal de la douleur universelle.

Nous ne déflorerons pas ce coquet petit livre, que liront avec émotion tous ceux pour qui l'altruisme est le grand ressort moral ; mais nous tenons à faire connaître l'auteur, et pour cela nous ne saurions mieux faire que de reproduire la préface d'Auguste Dietrich.

Le traducteur estimé de l'œuvre magistrale de Max Nordau : *Les Mensonges conventionnels*, apprécie comme suit la *Complainte de l'Être* :

« Le livre que je préfère, c'est celui qui sent peu ou point l'auteur ; celui qui sort moins du cerveau que du cœur, qui est moins écrit avec de l'encre qu'avec du sang, qui émane moins d'un artisan en beau langage que d'un homme. Ce sont les pages où viennent se cristalliser lentement, au jour le jour, sans autre ordre que celui déterminé par l'impression de la minute présente, les élans et affaissements, les joies et souffrances d'une âme tendre ou forte, passionnée ou calme. Ce sont, pour citer d'illustres exemples, les *Essais* de Montaigne, les *Pensées* de Pascal, les *Maximes* de La Rochefoucauld, quelques fragments de Vauvenargues, les plus heureux morceaux de Diderot, le *Journal* d'Eugénie de Guérin, celui d'Amiel.

« *La Complainte de l'Être* est, à son rang, une œuvre du même genre.

« Romancier ingénieux et fin, poète ému et sincère (*Sauvagerie* (1866); publiciste à idées originales (*La Confédération française* (1872) ; satirique acéré (*Voyages de lord Humour* (1873-76), à la façon de Swift ou de Voltaire, auquel il a l'insigne honneur d'être allié par sa famille, M. Edmond Thiaudière a creusé, en plus d'un sens, son sillon littéraire.

« Dans ces derniers temps, le penseur éminemment sensitif qu'il y a en lui a pris le dessus sur l'écrivain de profession ; il nous a livré ce que nous appellerons, avec Gœthe, les « confessions d'une belle âme ». Cette nouvelle phase de son développement intellectuel vaut qu'on s'y arrête un instant.

« Depuis qu'il y a des hommes et qui pensent, — suivant le mot célèbre de La Bruyère, — la vie humaine est apparue aux uns bonne, aux autres mauvaise : d'où la double doctrine de l'optimisme et du pessimisme.

« Aux mieux équilibrés elle est apparue à la fois bonne et mauvaise, ce qu'elle est théoriquement,selon la manière de l'envisager,et, dans la pratique, à tour de rôle. Les deux aspects se reflètent à un degré à peu près égal chez les Grecs, ces impeccables pondérateurs de toute vérité. Cependant l'image sinon la plus durable, du moins la plus vive, est encore chez eux celles de la misère humaine. Hésiode, dans les mythes de Prométhée et de Pandore,représente les hommes comme des vaincus. Homère, dans son allégorie des deux tonneaux enchassée au discours par lequel Achille cherche à consoler Priam de la mort d'Hector, arrive à cette conclusion, que l'homme le mieux favorisé a toujours une part d'infortune et que « les Dieux ont destiné les misérables mortels à vivre plein de tristesse. »

« Et cette philosophie déjà si désenchantée, on la retrouve en traits plus accusés encore chez la plupart des poëtes de l'âge lumineux et héroïque de la Grèce, qu'ils soient élégiaques comme Théognis et Mimnerme, ou tragiques comme Eschyle, Sophocle ou Euripide.

« C'est à elle que se range l'auteur des pensées qu'on va lire. Mais il a un pessimisme qui lui est propre et que nous voulons essayer de définir.

« Tandis que sa froide raison proclame l'infélicité universelle, son cœur débordant d'idéal poétique s'émeut à tous les chocs de l'implacable Destin,et, comme une cloche au pur métal, il vibre, et couvrant de sa voix plus retentissante l'autre voix importune, il sonne je ne sais quel paradoxal angélus. Matérialiste de fait, M. Thiaudière est ardemment spiritualiste de tendance.

« Hélas ! s'écrie-t-il, se voir corps sans âme, quand on se voudrait tant âme sans corps ! » L'hyperplatonicien Plotin ne se fût pas exprimé autrement. Si celui qui manifeste un tel regret est athée, il l'est en tout cas d'une manière plus haute que la plupart des croyants ne sont religieux.Par un sort étrange, l'incrédulité soutient chez lui une lutte constante avec le mysticisme.

« C'est dans ce conflit intérieur qu'il faut chercher la cause principale de son pessimisme. Eloigné de la Foi, il en garde l'incurable nostalgie, et, comme la veuve d'Hector remariée à Hélénus s'était, dans Buthrote, fait un petit Ilion sur le modèle de la grande Pergame, avec reproduction du Xanthe et de la Porte Scée, M. Thiaudière se ferait volontiers une foi factice pour se consoler de ne plus posséder la primitive.

« Une autre cause en connexité avec la première est la pitié quasi-maladive qu'il ressent pour tous les êtres qui souffrent, par cela seul qu'ils existent, animaux, végétaux mêmes. Or, comment attendrait-il pour eux ce qu'il n'attend pas pour lui, une réparation à venir ?... Et c'est là sa torture !

« Sur cette double cause viennent s'en greffer d'autres : l'incertitude des jugements de l'homme en toutes choses,surtout en morale ; l'entre-destruction nécessitée et d'autant plus épouvantable des êtres ; les conditions dénaturantes de la civilisation ; enfin l'impossibilité d'assouvir la passion sublime que l'abbé de Saint-Pierre éprouvait si fortement, même avant de lui avoir trouvé son nom : la bienfaisance, et qui hante à son tour avec non moins d'obstination le cœur exquisément sensible de notre penseur. Il n'en veut pour témoin que cette maxime aussi heureuse de forme que haute de sentiment : « La plus digne et la plus rare des amertumes,c'est celle qu'on a de ne pouvoir faire à pleines mains le bien qu'on souhaite à pleine âme. »

« Au sujet de l'amour, il déplore que la société ait fait une dépravation de ce qui était d'abord un besoin de nature ; il le compare à l'éclair d'un beau rêve traversant une malpropreté ; il lui reproche de n'être bon que sur le moment, qu'il proclame d'ailleurs divin.

« Ainsi, ce petit livre se prend aux problèmes qui sont le sang et la vie même de l'homme.

« Un point sur lequel il nous faut revenir et insister, c'est la tendresse de M. Thiaudière pour les animaux. Michelet voyait en eux « nos frères inférieurs » ; pour notre pessimiste ils sont mieux que cela, des âmes qui furent ou seront des êtres humains. Il a pour eux une tendresse de bouddhiste. Comme le héros du *Mahabharata*, il refuserait d'entrer au paradis sans son chien. Cela nous rappelle qu'il a dédié, dans une épître charmante et pleine de sentiments attendris, ses premières notes pessimistes, *La Proie du Néant*, à ses « chères petites bêtes », sa chienne Léa et son chien Moses. Ici il revient à son thème favori en paroles souvent empreintes d'une éloquence tragique. Telle la pensée où, devant le cheval échappant subitement par la mort aux sévices d'un brutal conducteur, il trouve que le dieu des chrétiens eût été bien mieux inspiré de se faire cheval qu'homme.

« Un des trop rares critiques qui nous restaient encore et que la mort vient de nous enlever, M. Maxime Gaucher, le spirituel et mordant causeur de la *Revue Bleue*, a jugé ainsi M. Thiaudière à l'occasion de son précédent volume : « J'apprécie la délicatesse de son art et la distinction de son talent... Il est un moraliste pénétrant, et beaucoup de ses pensées sur la vie et sur la société méritent qu'on s'y arrête et qu'on les creuse. »

« Pour le fond de l'inspiration, *La Proie du Néant* et *La Complainte de l'Être* sont identiques. Leur auteur est atteint de la maladie des âmes élevées. C'est le mal qui consumait Job sur son fumier, Salomon sur son trône, qui arrachait à Lucrèce ses plaintes immortelles, qui opprimait anxieusement la pensée d'Alfred de Musset en face de l'infini, qui récemment inspirait à Mme Ackermann ses méditations poétiques empreintes d'une résignation si douloureuse et si haute, qui, hier encore, poussait le noble poète Sully Prudhomme à rechercher, en une épopée suave et grandiose, l'essence du bonheur. Sans doute, si sincère que soit le pessimisme de M. Thiaudière, il n'a pas la *navrance* (mot créé par lui-même), de celui des Pascal et des Leopardi, qui pulvérisent si impitoyablement entre leurs doigts la pauvre argile humaine. Il n'en est, à mon sens, que plus sympathique. Dans les interstices des pierres funéraires qui marquent les étapes de la pensée de notre moraliste, çà et là du moins perce une fleur, le plus souvent pâle, décolorée, languissante, je l'accorde ; mais c'est encore une fleur.

« Sans prendre parti ici pour ou contre la conception de la vie propre à l'auteur de *La Complainte de l'Être*, nous dirons que son petit livre est à lire. C'est un spectacle toujours intéressant de voir un noble et subtil esprit aux prises avec les « pourquoi » ténébreux d'ici bas, et qui vit sur sa propre substance jusqu'à finir par l'épuiser. »

L'Organisation de la République, par Leverdays, auteur des *Assemblées parlantes*. Chez Armand Collot libraire, 58, Faubourg St-Denis ; prix 50 centimes.

L'organisation républicaine proposée par Leverdays n'est que la déduction naturelle de la conception mutualiste ou contractuelle, son application à l'ensemble des faits qui constituent le fonctionnement politique.

L'essentielle originalité de l'ouvrage dont nous parlons, qui nous engage à le signaler, est de rompre comme il le fait, résolument avec les traditions qui ont existé jusqu'à ce jour dans cet ordre d'idées, avec les abstractions juridiques et spéculatives. La volonté du Peuple n'est pas aux yeux de l'auteur une souveraineté intellectuelle dont les oracles soient à invoquer. Le peuple

n'est, selon son expression qu'un corps vivant. Il n'est question d'interroger ni sa pensée et sa liberté — *plebiscitum* — qui ne sont rien. Piperie grotesque, à laquelle il n'est personne qui croie, qui puisse croire. Il ne s'agit que d'ordonner ses activités fonctionnelles.

Une loi domine toute la nature organique, la *sélection*. C'est cette même loi qui doit de même régir la Société, achèvement de la nature.

L'ordre dans lequel rentre le jeu de la société n'est point l'ordre idéologique ; il n'appartient à d'autres lois qu'à celles de la physiologie.

Par où la solution se réduit à obtenir la concentration graduelle des forces sociales qui sont aptes à diriger, dans toutes les fonctions de son existence, la masse du pays. Cette concentration vitale sera réalisée par la superposition méthodique de Délégations fonctionnelles, sorties les unes des autres, mobiles et renouvelables à perpétuité d'une session à la suivante, qui sont appelées par l'auteur les DÉLÉGATIONS ÉCHELONNÉES : communales, cantonales, d'arrondissements, départementales, provinciales ou régionales, finalement nationale pour former, au sommet de la structure politique, la délégation suprême des délégations, le *Congrès national*, dont les résolutions seront devant le pays et devant le monde entier la parole authentique de la France, son expression suprême, son verbe.

Quant à l'autorité exécutive, elle ne serait plus, de la base au faite, que dans des commissions exécutives, nommées dans leur sein par les délégations correspondantes. Le gouvernement serait partout.

Il y aurait, du reste, auprès de chaque délégation inférieure, un représentant, un ayant-cause des intérêts plus extensivement groupés, avec pouvoir de *veto* suspensif et obligation de référence à qui de droit.

Nous aurions ainsi la Nation rendue à elle-même, qui ne vivrait que pour elle-même, au lieu de n'être qu'un champ d'exploitation pour les prélibateurs qui se gorgent sur elle. Nous aurions à tous les degrés, le suffrage valable, parce qu'il serait partout compétent. Au lieu de la centralisation, au lieu de son unification artificielle, qui réduit le pays à l'automatisme, nous aurions la concentration organique avec son unité vivante. En un mot, le gouvernement de la Nation par la Nation, l'activité librement fonctionnelle du pays, son *autodynamisme*, exclusion de la licence, comme de l'arbitraire, synthèse de la liberté et de l'ordre.

Le mensonge représentatif n'existerait plus. L'instabilité, le chaos du parlementarisme auraient été remplacés par une création ordonnée. Il n'y a plus d'État, il n'y a plus de pouvoirs.

C'est comme dirait la science, la *méthode naturelle* à la place du *système*.

Cette organisation du type contractuel ou mutualiste sera le milieu approprié pour obtenir dans le développement libre des associations productives celui de l'aisance publique. L'union est la force des faibles, et l'intérêt de toute la nation, ainsi que des collectivités partielles dont elle est formée, est évidemment de les favoriser contre les prétentions des exploiteurs. Il y a là une porte ouverte à l'intervention, dans sa mesure légitime, de la conception collectiviste.

C'est ainsi que la révolution politique et la révolution économique sont liées étroitement l'une à l'autre pour nous refaire la société, pour créer enfin l'ordre.

On voit que nous avions raison de le dire : cette manière de concevoir la réalité politique a sans doute peu de rapport avec ce qui est admis jusqu'à ce jour.

Quant à l'accomplissement de son rêve organisateur, l'écrivain dont nous analysons le travail poursuit, peu enthousiaste, par une observation qui peut d'ailleurs paraître assez acceptable.

Il fait observer que cette réfection complète ne serait pas un fait plus difficile à opérer, ne se montrerait pas plus perturbatrice que ne le seraient les réformes de détail les plus précaires. Tout s'élèverait graduellement des profondeurs du pays au lieu de tomber en cascade, pour étouffer toutes les initiatives, des sommets du pouvoir. L'interversion serait entière, les rapports ne seraient pas changés ; c'est tout ce qui importe au point de vue de la réalisation. La pyramide est sur sa pointe ; il ne s'agit que de la reprendre d'un bloc pour la remettre sur sa base. On pourrait presque dire que ce serait la même chose, parce que c'est tout le contraire.

La masse du pays ne s'apercevrait du changement que par les avantages qu'elle ne tarderait pas à en retirer.

L'auteur constate encore que la transformation qu'il prévoit est réellement dans la tendance des faits ; par où il s'attache à faire d'autant plus ressortir sa facilité relative. Est-ce une invite qu'il entend adresser aux pouvoirs qui seront demain ? Il ne compte guère sur les vigueurs personnelles ; on voit que la seule force dans laquelle il ait foi est ce qu'il appelle dans son style irrévérencieux, le dévidement de l'histoire ; le tourne-broche évolutif. Une réforme, la France pourra l'essayer encore, si elle ne trouve en avoir assez de tous ces replâtrages de gouvernements qui ne seront les uns comme les autres, en attendant que l'organisation arrive à se faire jour, que des syndicats de faillite. La décomposition est partout, dans tous les camps, dans tous les groupes. Les partis sont comme des blessés à l'ambulance le soir d'une bataille ; ils se sont fait assez de mal pour qu'il ne leur soit plus possible de s'en faire ; ils ne peuvent plus que s'injurier. Ainsi en venons-nous pour finir à la liquidation sociale, dont on parlait, oratoirement, dans les dernières années de l'empire. Elle est en train de s'opérer comme elle pouvait s'opérer ; ces choses-là ne se font pas du jour au lendemain, par voie d'exécution sommaire.

Il n'y a plus à craindre des hommes, il n'y a plus à espérer d'eux des efforts dont ils ne sont plus capables aujourd'hui. Les temps héroïques sont passés. De même que nous sommes tombés dans la République nominale sans que nos mérites y aient été pour rien, de même l'organisation prendra forme négativement par voie de supplément, par voie de suppléance, comme contre-partie, par usure lente, par le fait de désagrégation universelle, à mesure que les faussetés gouvernementales achèveront de s'en aller en décrépitude...

Le grand danger est la menace extérieure, nous pouvons être pris en pleine formation politique par des sociétés moins avancées ; qu'arriverait-il, si à la suite d'une nouvelle invasion germanique meurtrière, cette fois la civilisation européenne se décapitait de la France ?...

Le sort joue en ce moment notre avenir, l'avenir du monde civilisé à pile ou face.

CATHELINAT.

La Marine en Danger, par Pene-Siefert. Savine éditeur, 18, rue Drouot, Paris, un vol. 3 fr. 50.

Ce volume de haut intérêt et que traverse, comme un souffle, un patriotisme ardent et inquiet, comprend l'historique de la marine française, depuis la guerre de 1870-71 jusqu'à nos jours. Il renferme, en outre, une étude de la prochaine guerre qui menace l'Europe, du rôle particulier que notre flotte est appelée à y jouer, et enfin des éléments positifs dont elle dispose.

Nous reviendrons dans une étude spéciale sur cette œuvre consciencieuse et qui n'est que de trop palpitante actualité, en attendant nous la recommandons vivement à tous ceux que préoccupent les grands périls de la Patrie et de la République, à l'heure présente.

La Fin d'un Monde, par Édouard Drumont, Paris. Savine éditeur, 18, rue Drouot ; prix 3 fr. 50.

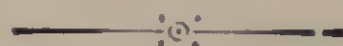
Ce livre, si impatiemment attendu, est une peinture sincère de l'époque chaotique que nous traversons, de cette fin de siècle où tout s'écroule devant nos yeux, où le gouvernement, le régime parlementaire, la magistrature, la société elle-même, s'effondrent devant nous dans des scandales sans nom. L'œuvre nouvelle de l'auteur de la *France juive* pourra exciter de violentes polémiques ou de sourdes colères, mais elle ira au cœur de tous les vrais Français. A l'heure de crise où nous sommes, quand la France semble menacée de périr, tous les êtres droits sauront gré au courageux écrivain d'avoir abordé hardiment les problèmes contemporains, d'avoir parlé des hommes et des choses de son temps sans vouloir obéir à aucune consigne de parti, mais avec la loyauté d'un citoyen et la hardiesse d'un censeur décidé à ne ménager personne.

Nous reviendrons sur ce livre qui touche à tant de problèmes et, s'il contient plus d'une page injuste, est traversé, en dépit de la foi chrétienne de l'auteur, d'un souffle vigoureux et assainissant de socialisme et de révolution.

G. R.

Annuaire de l'Économie politique et de la Statistique, fondé en 1844 par M. Guillaumin, continué par MM. Joseph Garnier et Maurice Block. Librairie Guillaumin, 14, rue Richelieu, Paris.

La 45e année (année 1888) vient de paraître sous la direction de M. Maurice Block, membre de l'Institut. Chaque année, cette encyclopédie devient plus étendue et s'enrichit de matériaux plus variés. *La France, la Ville de Paris, l'Algérie et les autres colonies françaises, les Pays étrangers,* forment les grandes divisions de l'ouvrage qui est complété par des variétés bibliographiques, le résumé analytique des travaux de l'Académie des sciences morales et politiques et de la Société d'Économie politique.— Une Revue financière.



Le Directeur-Gérant : Benoit Malon.

Guise. — Imp. Baré.

FIN D'ANNÉE

Le voyageur qui péniblement, sous le poids du jour, par les trouées hérissées de rocs, bordées de ronces et d'épines, est parti pour gravir l'âpre et haute montagne aux sommets lumineux, aime parfois à se retourner, désireux de voir le chemin parcouru. Il s'étonne alors d'avoir si peu avancé au prix de tant de fatigues et de tant d'efforts. Puis voyant, au-dessus de lui, quels obstacles et quels immenses espaces il lui reste à franchir, il se remet en marche avec moins d'illusion peut-être, mais avec une résolution accrue et une espérance égale.

C'est avec ce sentiment qu'après quatre années de pénible labeur, au milieu de difficultés de tous genres, nous jetons un coup d'œil sur le chemin parcouru par la *Revue Socialiste*.

Au moins ses fondateurs peuvent-ils se rendre le témoignage d'avoir marché fidèlement dans la voie qu'ils s'étaient tracée :

« Appeler tous ceux qui, sur le terrain de la liberté et de l'égalité « républicaines, travaillent à l'avènement d'une société délivrée de « l'ignorance et de la misère, des dernières formes du servage ; à la « suppression de l'antagonisme des classes, par l'organisation « sociale de la production et de la distribution des richesses. »

On ne saurait nous contester d'en avoir agi ainsi, nous avons pu avoir nos prédilections théoriques ; mais la *Revue Socialiste* est restée accessible à tous les concours.

Conformément à son programme inaugural, elle est restée étrangère aux étroitesses sectaires, aux haines personnelles qui divisent si malheureusement le prolétariat militant et le socialisme français. De même, dans son inventaire des faits et des idées socialistes elle est toujours restée impartiale et bienveillante, mettant les grands intérêts du socialisme au-dessus des compétitions de personnes ou de groupes.

Ainsi avons-nous fait, ainsi persévérerons nous.

Notre satisfaction serait moins justifiée, si nous comparions l'œuvre faite au programme de travail qui avait été tracé dans l'article inaugural du 15 janvier 1885.

« Nous apporterons d'une part au socialisme notre tribut de « recherches et d'idées puisées dans toutes les directions de la pensée

« et dans l'observation des phénomènes sociaux de tout ordre
« D'autre part, nous nous attacherons à écarter les intolérances
« doctrinaires, les préventions personnelles, qui comme une fumée
« de bataille obscurcissent l'horizon de la démocratie sociale. Nous
« ferons ainsi, surtout en montrant combien est déjà grande la
« somme d'idées sociales communes immédiatement réalisables, et
« combien il importe de travailler en commun au lieu de s'entre-
« dévorer...

« Vaste est le champ d'action ainsi délimité :

« Il y a d'abord à continuer le travail non terminé des investiga-
« tions de la critique socialiste, en l'étendant à tous les confluents
« de la science sociale : philosophie, morale, histoire, esthétique,
« éducation, politique, économie,etc. Il y a ensuite à procéder par
« voie de propositions positives, toutes les fois que l'observation
« rigoureuse d'un fait social permettra l'emploi de la méthode expe-
« rimentale. Il y a enfin à accumuler, à dégrossir, à classer les
« matériaux de reconstruction, si accrus par le déploiement des forces
« économiques modernes et, notamment, par les nouveaux modes
« de la production et de l'échange, modes qui vont se généralisant,
« au prix de tant de bouleversements économiques, de tant de
« troubles politiques et de tant de douleurs sociales..»

Nous nous sommes mis au travail ; mais combien peu nous avons pu faire encore, combien immense est la tâche à remplir et combien urgente ! Le socialisme en est encore aux écoles rivales, aux sous-groupes ennemis, tandis que les temps sont proches où il devra faire ses preuves de réparateur et de rénovateur.

Les antagonismes économiques s'enveniment, le paupérisme industriel s'intensifie et s'étend, l'exploitation capitaliste devient de plus en plus malfaisante, de plus en plus intolérable, les progrès industriels se tournent contre les prolétaires, font que l'offre des bras (chassés de l'atelier par les machines) encombre sinistrement les marchés du travail et que sur des millions et des millions de familles ouvrières en détresse, le chômage et l'insécurité étendent leur voile funèbre de misère et de mort.

Pour compliquer tragiquement toutes choses, le vieux monde monarchique et militaire avide de dévastations et de massacres, semble ressusciter de la tombe de Barberousse.

Armé de tout ce que la science moderne, criminellement tournée vers les œuvres de destruction, a pu lui fournir d'engins meurtriers, il soulève les unes contre les autres les nations, comme fait la tempête des vagues de la mer et va peut-être, en haine de la République française et de la liberté des peuples, plonger l'Europe dans les abîmes d'une conflagration qui dépassera en horreurs les funèbres dévastations du cinquième siècle et attestera, comme il fut fait aux

jours sombres de l'empire romain croulant, que nulle Barbarie n'égale en atrocités une Civilisation déclinante.

« O mortels, comment avez-vous fait pour vous rendre aussi mal-« heureux que vous l'êtes ! Que je vous plains et que je vous aime ! » s'écriait notre grand, notre bon Diderot. Ces paroles sont de saison dans la tourmente grandissante des conflits, des douleurs et des angoisses de l'heure présente. Mais nous ne devons pas nous contenter de plaindre ou de déplorer, il faut agir. Ne nous lassons pas de faire entendre la parole de paix et de justice, et ceignons nos reins pour être prêts aux résolutions viriles, car l'apostolat pacifique n'est pas, en ces tristes années chargées d'éclairs et de tonnerres, le seul devoir des socialistes. « Tout homme qui au XIX[e] siècle ne « s'attend pas à mourir de mort violente ne comprend pas du tout « l'ère de civilisation dans laquelle le sort a bien voulu le faire naître », disait Henri Heine, croyant forger un paradoxe.

Le paradoxe est devenu une vérité de fait. Luttes de classes, guerres de races, convoitises chauviniques et spoliations capitalistes, tous les éléments de conflits s'amassent et grandissent, sanglantes et noires nuées de menaçant orage, à l'horizon politique.

La situation actuelle a un nom : *Fin de cycle*, au delà de la crise cataclysmique sachons voir la transformation qui s'annonce et dont les éléments fermentent au-dessus de toute cette décomposition sociale.

Un grand destin s'achève, un grand destin commence.

Dirons-nous adaptant un magnifique vers de Corneille.

Pendant que tout s'effondre religions, empires, traditions, formes sociales vieillies.... le socialisme s'affirme et grandit :

La civilisation chrétienne n'est plus qu'un souvenir, elle rejoint dans la fosse commune de l'histoire la civilisation gréco-romaine qu'elle avait remplacée ; la civilisation bourgeoise qui n'est que la codification de l'égoïsme et le champ clos des rapacités individuelles est visiblement mort-née. Surgie d'hier dans la magnifique aurore de la Révolution française elle devrait être à son âge d'or ; elle est déjà maudite et décadente, semblable à ces perversités précoces d'enfants vicieux qui ne peuvent pas même arriver à l'adolescence. Méditez là-dessus, ô grands docteurs de l'Évangile bourgeois selon Smith, Say, Malthus et Ricardo. On ne fonde rien sur le principe anti-social de la guerre de tous contre tous, même poétisée sous le nom de *concurrence universelle*. Voyez-vous, pour jeter dans le moule de l'histoire une civilisation nouvelle, capable de fournir comme les civilisations payenne et chrétienne sa carrière cyclique de quinze siècles, il faut une conception du monde et une règle sociale de conduite.

Vous n'avez apporté ni l'une ni l'autre. Dans ces conditions

votre ordre économique devait s'écrouler et s'écroule prématurément, si prématurément que n'ayant pas pu tenir assez longtemps sa place, le socialisme qui doit lui succéder se trouvant pris au dépourvu en pleine formation et n'étant pas encore en âge de tenter les grandes entreprises, le militarisme insolitement se relève de la fosse que lui creusaient les progrès industriels pour remplir je ne sais quel sanglant interrègne, en attendant que le socialisme vienne pacifier la terre.

Et il viendra.

Quelque chose de nouveau, de grand, de bon et de juste se forme malgré tout, de cette mêlée obscure et grosse encore de tant d'inconnus sinistres ; les masses profondes du prolétariat dressent l'oreille aux grondements lointains de justices nouvelles ; les plus généreux et les meilleurs de la classe déclinante, des vieilles religions, des vieilles philosophies, pressentent et saluent l'avenir qui s'annonce au loin dans le rayonnement des promesses socialistes.

C'est le moment de croire et de combattre, non le moment de désespérer : ceci, encore une fois, est une crise cyclique non une agonie. Regardons courageusement l'avenir. Si la pensée ne peut qu'être pessimiste, tant est cruelle et douloureuse dans ses profondeurs la nature des choses, l'action doit être optimiste, car elle est puissante pour le bien, car l'optimisme est pour elle un gage de victoire. L'optimisme fut la grande force de la Révolution française. Jeanne Darc, en quittant son troupeau et son village pour aller délivrer la France de l'invasion anglaise, disait : « C'est pour cela que je suis née. » Nous sommes tous nés pour un devoir social, car la solidarité est la grande loi du monde et le vivre pour autrui le grand principe de la morale humaine.

C'est en nous inspirant de tels principes, c'est en caressant les viriles espérances de ceux qui savent que la vie est un champ de travail et un devoir que nous poursuivrons, en ce recueil, qui nous a permis de grouper tant de précieux concours et qui nous a valu, ce plus grand des biens, d'inappréciables amitiés, l'œuvre de propagande, d'élaboration et de préparation socialiste, commencée il y a quatre années et poursuivie sans défaillance, comme sans relâche.

B. MALON.

ESSAI SUR LE SOCIALISME SCIENTIFIQUE

La question la plus importante de toutes celles qui agitent la fin de notre siècle est sans contredit la question économique.

Le problème social se dresse menaçant devant nous.

De toutes les solutions proposées par les penseurs célèbres de notre temps, le Collectivisme est celle à laquelle se sont définitivement fixés les esprits éminents qui les ont étudiées, ainsi que les intéressés à la transformation du régime actuel.

Déjà en France, en Allemagne, en Angleterre, en Belgique, en Hollande, en Suède, aux États-Unis, etc., les partis socialistes les plus sérieux ainsi que la masse des prolétaires ont adopté le programme collectiviste et, comme but définitif, le communisme.

Le communisme n'est plus une spéculation philosophique, il entre dans la voie des faits. Il n'est resté, pendant des siècles dans le domaine de la spéculation, que parce que la production était individuelle et non collective comme aujourd'hui.

On a précisément reproché à l'idée socialiste moderne d'avoir pour fondement la communauté des biens préconisée déjà par des philosophes plus ou moins anciens ; on lui a reproché, en un mot, son origine antique. Pur sophisme. L'idée, en elle-même, a pu être en germe chez les penseurs célèbres du passé, chez Platon, Thomas Morus, Campanella, Morelly, Mably, etc., etc. Mais qu'on examine les raisons de ces auteurs et celles que nous donnons aujourd'hui en faveur du communisme, et l'on verra quelle différence il y a entre la doctrine actuelle et celle du passé.

Et d'ailleurs, fera-t-on un reproche à Darwin de ce que son système avait été prédit par Épicure et Lucrèce dans l'antiquité, de ce que la doctrine de l'Évolution a été enseignée dans les écoles de la civilisation arabe et démontrée en partie au commencement de ce siècle par Lamarck ? Lui reprochera-t-on d'avoir, par ses recherches et les moyens d'investigation que son époque mettait à sa disposition, démontré que la théorie de l'Evolution était la vérité scientifique par excellence ?

Ce serait absurde ; ce l'est également de reprocher aux socialistes actuels leurs tendances communistes puisqu'ils prouvent, en s'ap-

puyant sur la marche naturelle des choses, qu'il n'y a pas de solution de la Question Sociale en dehors du collectivisme ou communisme ?

Le socialisme scientifique, sans indiquer les raisons à priori et sentimentales sur lesquelles se basaient les socialistes d'antan, démontre, je le répète, par des preuves tirées de l'observation des faits historiques (lutte des classes, révolutions économiques) et de la marche de la production moderne qui rend partout le travail collectif, que nous marchons à grands pas vers le communisme.

Mais à côté de ces deux bases, le socialisme moderne invoque en sa faveur d'autres phénomènes de la production actuelle qui rendront bientôt complètement impossible le maintien du régime capitaliste.

Tels sont :

Le désordre que cause la production anarchique de notre société par les crises désolantes qui tendent à se perpétuer ;

L'essor que donnera à la production la nationalisation du sol et des instruments du travail aujourd'hui enfermés dans le cercle étroit du régime capitaliste ;

Enfin, la division du travail qui ne donnera tous ses merveilleux résultats que lorsque, sans nuire à l'intérêt de l'individu, on pourra l'étendre à l'infini.

Laissant de côté, pour le moment, la lutte des classes, examinons attentivement les autres raisons du socialisme moderne.

Le travail, depuis le développement du machinisme et la centralisation des capitaux, se fait de plus en plus collectivement, c'est-à-dire en commun dans toutes les usines et fabriques, dans les mines, les chemins de fer, dans la grande agriculture, etc., etc.

On a remarqué, dit Edouard Vaillant, que le mode de production détermine toutes les conditions sociales en général, et que le mode de répartition des produits du travail est une de ses conséquences nécessaires.

Il est évident que le mode de production étant aujourd'hui collectif et le devenant de plus en plus, le mode de la répartition des produits le deviendra inévitablement aussi. Et nous pouvons conclure à l'inévitable avènement du Communisme.

La formule du positivisme, si vraie en elle-même « La richesse est « sociale dans sa source et doit l'être dans sa destination » ne peut recevoir elle-même son application que dans le Communisme, ce que nous allons tacher d'établir.

I.— L'Anarchie de la Production actuelle et les Crises.

Nous avons parlé des terribles crises périodiques causées par la production anarchique de notre société ; ce phénomène serait à lui seul plus que suffisant pour justifier le communisme.

En effet, le machinisme aidant, on produit actuellement à l'aveugle dans toutes les branches de l'industrie. On ignore les besoins éventuels de la société, mais on produit quand même ; on produit toujours jusqu'à ce qu'il y ait *surproduction*, c'est-à-dire production double, triple ou quintuple aux besoins des consommateurs. Ces produits fabriqués sont entassés dans des magasins et dépôts, et y pourrissent, pendant que les producteurs décimés par les chômages manquent de tout.

C'est alors qu'une crise noire commerciale et industrielle sévit sur tout le monde civilisé.

« La société se trouve dans un état de barbarie momentanée, on « dirait qu'une famine, qu'une guerre d'extermination lui enlève « tous ses moyens de vie. » Et cela dure jusqu'à ce que les produits accumulés aient fait place à d'autres.

Pendant ces crises, quels sont ceux qui souffrent le *plus* ? Ce sont justement ceux qui ont travaillé pour produire ces richesses parce que les industriels et capitalistes les congédient alors faute de travail.

Voilà donc des milliers de travailleurs sur le pavé, dépourvus de toute ressource pour se soutenir ainsi que les leurs, ce qui montre la véracité du paradoxe suivant : Plus les ouvriers travaillent et plus ils rendent leur situation misérable.

« La misère du chasseur sauvage, qui périt si souvent de faim, « disait déjà en 1819 de Sismondi, n'égale point celle des milliers « de familles que renvoie quelquefois une manufacture. »

Pourquoi cet étrange phénomène ? Pourquoi ce paradoxe ? Pourquoi pendant que la richesse publique augmente, le paupérisme s'étend-il ? Parce que cette immense richesse, ces produits fabriqués par l'exténuation des prolétaires, ce machinisme merveilleux, œuvre toujours de ceux qui souffrent, se trouvent entre les mains d'une minorité de chefs industriels et de riches oisifs. La cause, en un mot, en est *à* la propriété individuelle et anarchique de nos jours.

« Le paupérisme, dit M. Sémérie, n'est pas la pauvreté antique ; « c'est la misère moderne, développée dans nos grands centres par « l'industrie sans règle, et systématisée par la fausse science. Il ne « tient pas à la pauvreté réelle du milieu ; il se développe en pleine « richesse, comme la glace dans un creuset chauffé à blanc. Il n'a « pour cause ni la maladie ni l'inconduite, mais seulement l'injuste « répartition de la fortune produite, de sorte que les travailleurs « entraînés dans le tourbillon croissant de «l'industrialisme», comme « dans un engrenage implacable qui ne tient compte ni de leurs « souffrances, ni de leur volonté, ni de leur vie, sont réduits à « tourner, sans relâche et sans espoir, pour des consommateurs « dont les coûteux caprices font hausser les prix de toutes choses,

« en regrettant de ne pouvoir revenir à l'heureuse pauvreté des « pays sans industrie, où la vie est plus gaie et plus libre, les « besoins moins nombreux, et le taux du salaire dans un rapport « plus exact avec les besoins. »

Que faut-il pour mettre fin à cet état intolérable des prolétaires dont le nombre augmente au fur et à mesure que le grand commerce et la grande industrie exproprient les petits commerçants et les petits industriels ?

Il n'existe pas d'autre moyen que la suppression de la propriété individuelle. et son remplacement par la propriété collective.

Grâce à elle, le lendemain de chacun sera assuré, ainsi que ce qui est nécessaire, non seulement à la subsistance, mais à son bien-être et à toutes les satisfactions que peut se donner un homme aisé de nos jours.

II.— La production capitaliste obstacle au progrès.

Tout en produisant à l'aveugle et en occasionnant par là une surproduction néfaste, le régime capitaliste enferme la production dans un cercle étroit que la nationalisation des instruments du travail est appelée à briser et à élargir.

Ceci demande explication.

Aujourd'hui, la production et le développement du machinisme ayant comme raison déterminante l'enrichissement de quelques industriels et capitalistes, se trouvent limités par les intérêts personnels de cette infime minorité de citoyens.

Au contraire, lorsque la collectivisation des moyens de production s'accomplira, le travail devenant national, deviendra par là même plus étendu dans toutes les branches de l'industrie. Il se centralisera et s'harmonisera beaucoup mieux qu'aujourd'hui aux besoins des membres de la société.

Grâce aux commissions de statistique, les besoins de tous les citoyens seront déterminés, on pourvoira à leur bien-être, au lieu de laisser, comme aujourd'hui, la plupart d'entre eux déchaussés et déguenillés pour envoyer les vêtements et les chaussures aux Tonkinois et autres Malgaches, qui n'en veulent nullement.

Que remarquons-nous dans la production bourgeoise pour démontrer qu'elle est un obstacle au progrès ?

Chaque branche de l'industrie a son époque ascensionnelle et progressive. C'est, en même temps, l'époque *concurrencielle*, si l'on peut s'exprimer ainsi.

En effet, il s'établit, entre différents producteurs du même produit une concurrence pendant laquelle il y a perfectionnement dans le machinisme et un certain avantage apparent pour le consommateur qui achète à bon marché.

Mais la lutte entre concurrents ne dure pas éternellement ; le mieux doué, le plus apte à la lutte, celui qui, en un mot, a le plus de capitaux, finit par triompher au détriment des autres qui se ruinent.

C'est alors que la marche ascensionnelle et progressive s'arrête, c'est alors que ce capitaliste triomphant, restant seul sur la place, impose ses produits à des prix exorbitants. Si un procédé nouveau, une invention nouvelle surgit, qui peut anéantir l'industrie de cet heureux bourgeois, il fait intervenir ses capitaux, et, avec l'aide des actionnaires influents qu'il a eu soin d'intéresser, il empêche l'introduction de ces nouveaux procédés et de ces nouveaux moyens qui, admis, nuiraient à ses intérêts.

Un exemple fera ressortir ce que nous avançons :

Il y a plusieurs années, il existait à Paris trois ou quatre Compagnies du gaz qui se faisaient une concurrence acharnée. L'une d'entre elles, grâce à ses capitaux, engloba les autres, les fit complètement disparaître, et aujourd'hui elle a établi son omnipotence à Paris, vendant à 30 centimes le mètre cube de gaz, tandis qu'à Londres le prix en est de 13 centimes et de 8 à Bruxelles. De plus, cette Compagnie est le seul obstacle à l'éclairage de Paris par la lumière électrique parce qu'elle compte parmi ses actionnaires des ministres, des sénateurs et des députés, et est, en quelque sorte, un État dans l'État, comme toutes les grandes Sociétés financières de notre temps.

Elle fait tout ce qu'elle veut pour maintenir ses privilèges et son exploitation abusive.

C'est grâce à elle qu'a eu lieu l'affreuse hécatombe de vies humaines, lors de l'incendie de l'Opéra-Comique, car, pour lui être agréable, on n'avait pas encore introduit la lumière électrique dans les théâtres de Paris.

Puisque je parle de la lumière électrique, je la prends pour exemple pour expliquer comment la nationalisation des moyens donnera un nouvel essor à la production.

On sait que pour produire la lumière électrique le grand moyen est la force motrice. Grâce aux machines Grame, cette force peut être transmise à une grande distance.

En employant de la sorte dans un but social, les forces que la nature met à notre disposition et que les particuliers sont dans l'impossibilité d'employer, — leurs entreprises, quelles qu'elles soient, n'étant pas assez considérables, — on obtiendrait de même des résultats merveilleux.

Par exemple, en se servant de la force motrice du courant du Rhône,on pourrait facilement obtenir l'électricité nécessaire à l'éclairage d'une région de la France. Ce que je dis de l'électricité peut,

tout aussi bien être appliqué à l'industrie et à l'agriculture collectivisés, en employant les courants des fleuves, des marées, etc., etc.

Une des choses qui m'ont le plus frappé à la dernière Exposition universelle de Paris, est le moteur qui mettait en mouvement toutes les machines occupant un parcours de plus d'un kilomètre. Voilà en petit, me disais-je, ce que sera la production collectiviste dans chaque genre d'industrie.

III.— Collectivisation du travail et féodalité capitaliste.

Nous avons dit que le mode de la production déterminait le mode de la répartition des produits du travail. Ceci demande explication.

L'homme dans son état primitif, se suffisait à lui-même, il produisait tout ce qui lui était nécessaire ainsi qu'à sa famille. Tel est encore à peu prés l'état du paysan dans certains pays où l'industrie n'a pas encore pénétré.

Ainsi, par exemple, le paysan roumain a sa terre et sa maison et produit du blé ou du maïs ; ses moutons lui fournissent le lait et le fromage nécessaires à sa nourriture ainsi que la laine et les peaux dont il a besoin pour ses vêtements qui sont tissés dans sa famille. Il fabrique lui-même ses instruments aratoires, son chariot, en un mot tout ce qui est nécessaire, jusqu'aux sandales qui lui servent de chaussures et qu'il fait avec de la peau de bœuf. En ce cas la production est dans un état rudimentaire ; elle ne peut, par conséquent, avoir une destination sociale.

Il est donc impossible d'arriver à la collectivisation des instruments du travail et à la répartition collective des richesses dans les pays où la production n'est pas plus avancée.

Mais dans ceux où l'industrie est arrivée à son maximum de développement, comme aux États-Unis, en France, en Angleterre, et où presque tout le travail se fait en commun, les instruments et la répartition des richesses ne tarderont pas à devenir sociaux.

Au Creusot, par exemple, où le travail est infiniment divisé, un ouvrier ne peut reconnaitre son propre travail parmi les objets fabriqués. La production est donc sociale, puisque chacun des 20.000 ouvriers y a contribué ; par conséquent la répartition des richesses ne tardera pas à le devenir par la force des choses.

A ce point de vue, les abeilles sont plus intelligentes et plus avancées que nous, car elles produisent en commun et mangent aussi en commun leur produit.

Il est vrai qu'elles ont aussi leurs parasites, les frelons, qui consomment sans produire et peuvent, par là même, être comparés aux patrons et aux actionnaires, mais loin de les considérer et de les respecter comme le sont aujourd'hui ces derniers, elles les tuent lorsqu'elles les rencontrent.

Ce n'est certes pas le fils de Schneider qui a contribué à produire les immenses forges du Creusot où un machinisme colossal et merveilleux est continuellement en mouvement, et cependant c'est lui qui absorbe et consomme la plus grande partie des bénéfices que rapporte cette usine.

Mais, nous dira-t-on, les patrons et les actionnaires exposent leurs capitaux dans de semblables entreprises.

Et d'abord d'où viennent les capitaux de ces actionnaires ou de ces patrons ? Ce sont toujours ceux qui travaillent qui les ont produits et pour ainsi dire les capitalistes exposent un bien qui ne leur appartient pas.

Mais à supposer qu'il leur appartienne, le collectivisme sera salutaire, non-seulement aux ouvriers qui sont tous les jours dépouillés du produit de leur travail, mais aussi à ceux qui risquent leur fortune dans des entreprises hasardeuses.

Dans une société collectiviste on pourra entreprendre tous les travaux qui sembleront offrir des avantages à la société ; si ces entreprises ne réussissent pas, les pertes se répartissant sur la « généralité » des citoyens seront insignifiantes pour chacun d'eux et il n'y aura pas de ruines partielles comme de nos jours.

Nous lisions, il y a déjà longtemps, dans la *République Française*,qu'il fallait lorsque l'on proposait une réforme, démontrer à la bourgeoisie que cette réforme lui serait profitable afin qu'elle se décide à l'adopter.

Eh bien, nous croyons pouvoir démontrer que, non-seulement les pauvres mais tous les citoyens en général seront plus heureux dans une société collectiviste que dans la société actuelle.

Aujourd'hui, si nous examinons la vie de ceux qui ont pour objectif de s'enrichir,nous les voyons malheureux sans un moment de répit, se torturant l'esprit pour imaginer un moyen loyal ou non, d'augmenter leur fortune ou de la préserver de la mauvaise chance, et se préoccupant sans cesse des *échéances* qui sont comme autant d'épées de Damoclès suspendues au-dessus de leurs têtes et prêtes à les déshonorer par la faillite.

Quelques-uns, et c'est l'exception, arrivent à leur but après 40 ou 50 années de lutte.

En profitent ils ? Point. Ce sont leurs héritiers qui se disputent comme des bêtes fauves leurs héritages. Ainsi ils ont passé leur jeunesse au milieu des tracas dans l'unique but d'amasser une fortune dont ils ne profitent pas.

Si ce sont des millionnaires qui laissent leur bien à leurs enfants, ce bien devient entre leurs mains un élément de corruption et de dégradation morale, nous remarquons, en effet, que tous les fils des gros richards se dépravent en se vautrant dans les mauvais lieux

à la mode et se dégradent jusqu'à l'abjection par des actes infâmes (scandales de Londres, etc.) Tandis que si tous ces jeunes gens étaient élevés par les soins d'une société collectiviste qui les soumettrait à un travail de 2 ou 3 heures par jour, ils deviendraient peut-être les meilleurs des citoyens.

Ainsi donc les riches eux-mêmes, dans la Société actuelle ne sont ni heureux ni certains du lendemain. Nous pouvons prendre comme exemples les 27 banquiers qui se sont suicidés après le krack de l'*Union générale,* de MM. Bontoux et Feder, et le malheureux Boulan qui, il y a quelques mois, s'est jeté dans la Seine, du désespoir de ne pouvoir faire face à une échéance d'un million.

Combien d'autres, finissent de la même façon, laissant leurs familles riches hier dans la plus noire misère ?

Tous ces revers de fortune disparaîtront dans une société collectiviste parce qu'elle en tarira la source qui est l'intérêt individuel.

Les bourgeois qui aujourd'hui sont à la tête d'une industrie ou d'une organisation quelconque trouveront mieux leur avantage pendant une génération dans la société nouvelle que les prolétaires, car étant plus instruits que ces derniers ils seront tout d'abord choisis par eux pour la direction des travaux et en quelque sorte aussi avantagés au point de vue moral qu'ils le sont aujourd'hui.

Ils seront seulement privés du droit d'exploiter leurs semblables et de celui *d'abuser* des biens et des richesses, droit que la loi leur donne aujourd'hui (1).

Ce droit *d'abuser* des richesses s'est développé à un tel degré de nos jours qu'on se demande si les hommes ne sont pas complètement abêtis pour laisser subsister un pareil état de choses ; un état de choses dans lequel un Rotschild quelconque, *abusant* de ses capitaux, fait la hausse ou la baisse à la Bourse, et ruine du même coup des milliers de citoyens.

Il y a entre un capitaliste et une bête fauve cette différence, qu'une fois que cette dernière est rassasiée elle ne fait plus de victimes, tandis que le capitaliste ne se rassasie jamais. Plus il s'enrichit, plus son avidité de l'or se développe, et il ne choisit pas ses victimes parmi ceux qui possèdent, mais au contraire, parmi les pauvres, les malheureux.

A un reproche que l'on nous faisait dernièrement d'attaquer les capitalistes et de défendre les brigands de la Grèce qui captivent et rançonnent les richards de ce pays, nous répondions justement que les brigands ne s'attaquent qu'aux riches et sont en quelque sorte

(1) D'après le droit romain et le droit français actuel, la propriété comporte le droit d'user et d'**abuser** de la chose dont on est propriétaire : *jus utendi et abutendi.*

les amis des pauvres, tandis que les capitalistes n'ont pas de ces scrupules et choisissent leurs victimes parmi les plus humbles.

Le capitalisme ne justifie ses conquêtes par aucune idée humanitaire, au contraire son seul but est de faire des ruines.

C'est sur ces ruines qu'il fonde la féodalité industrielle ou financière qui n'a aucune des qualités qui distinguaient la féodalité nobiliaire ; celle-ci, au moins, s'exposait pour la défense du sol et elle revendiquait cet *honneur* en toute occasion. Elle honorait par dessus tout la vaillance et la protection dûe à l'opprimé, au faible, était une de ses prétentions. Le chevalier pour être admis dans l'ordre devait jurer de protéger et de défendre la femme et l'orphelin. Mais nous nous demandons à quoi sont tenus de par leur origine ces hauts barons de la finance qui descendent d'une faillite ou d'une adjudication de fournitures, pour l'armée, illustrée de pots-de-vin.

« La féodalité industrielle ou financière ou commerciale, dit « Toussenel, ne repose ni sur l'honneur, ni sur les honneurs, « comme la république et la monarchie de Montesquieu. Elle a pour « base le monopole commercial, oppresseur et anarchique. Son « caractère, c'est la cupidité, cupidité insatiable, mère de l'astuce, « de la mauvaise foi et des coalitions.

« Toutes ces institutions portent le cachet de l'accaparement, du « mensonge et de l'iniquité.

« Si le despotisme monarchique n'abat que les superbes et res-« pecte les humbles, il n'en est pas ainsi du despotisme du coffre-« fort. Celui-ci envahit la chaumière du pauvre comme le palais des « princes. Tout aliment convient à sa voracité. Comme le mercure « subtil qui s'insinue par sa pesanteur et sa fluidité à travers tous « les pores de la gangue, pour s'emparer des plus minimes parcelles « du métal précieux qu'elle renferme, comme le hideux ténia, « dont les anneaux parasites suivent dans leurs circonvolutions « toutes les viscères du corps humain ; ainsi le vampire mercantile « fait courir ses suçoires jusqu'aux ramifications extrêmes de l'or-« ganisme social, pour en pomper toute la substance et en soutirer « tous les sucs.

« Le ton, sous le régime de la féodalité d'argent, c'est l'égoïsme « qui cherche vainement à se dissimuler sous le masque d'une « philanthropie hypocrite. Sa devise est : *chacun pour soi*. »

IV.— Utilité du Socialisme

Dans la société collectiviste, chacun aura le droit d'user des biens communs, mais nul n'aura le droit d'en abuser. User pour ses propres besoins, bien ; mais thésauriser en dépouillant les autres, point.

Mais, nous dira-t-on, ceux qui sont plus intelligents que les autres, ne seront-ils pas mieux rétribués ?

Oui, moralement, car leurs concitoyens les honoreront en les chargeant des missions les plus difficiles et les plus délicates, mais non matériellement.

Ce n'est pas parce que tel sera intelligent qu'il aura le droit de s'emparer des richesses communes, et qu'il devra faire des dîners plus somptueux et plus exquis que ses concitoyens ; et ce n'est pas parce que tel autre sera faible d'esprit mais qu'il contribuera selon ses moyens au travail social, qu'il faudra le laisser mourir de faim. La société sera tout simplement comme une famille de nos jours où les enfants les plus intelligents comme les moins bien doués mangent à la même table et sont également traités par rapport à leurs besoins matériels.

D'ailleurs, lorsque le niveau égalitaire passera sur les têtes, et qu'il n'y aura ni riches ni pauvres, les intelligences elles-mêmes ne seront pas aussi disproportionnées qu'elles paraissent l'être aujourd'hui car tous les citoyens recevront une instruction suffisante pour être au courant de toutes les connaissances humaines.

Quant aux aptitudes toutes particulières de quelques-uns, à leur talent, il sera suffisamment récompensé par l'admiration des autres.

Aujourd'hui, préoccupé avant tout du gain, on ne comprend pas ce stimulant qui vient de l'amour-propre, du désir de plaire et de se distinguer parmi ses concitoyens et qui est cependant plus efficace que celui qui résulte de l'appât du gain.

On nous dit et répète sans cesse que si on n'était pas guidé par l'idée d'une récompense pécuniaire, on ne produirait pas de chef-d'œuvre.

Ceci est une profonde erreur. Prenons l'humanité dans son développement le plus sublime, dans sa quintessence en quelque sorte, prenons l'époque athénienne, l'époque de la civilisation grecque qui, à travers l'histoire, à travers les siècles de carnage, de ruines et d'abrutissement par lesquels l'humanité a passé, apparaît comme une oasis réparatrice et bienfaisante.

Voyons si les philosophes, les écrivains, les hommes d'État, les guerriers, les orateurs et les artistes de cette époque, dont les œuvres n'ont pas encore été surpassées, étaient guidés par l'idée d'une récompense pécuniaire.

Il serait puéril de prétendre, par exemple, que nous devons les chefs-d'œuvre des Eschyle, des Euripide, des Sophocle, des Aristophane à l'esprit de lucre, puisque les droits d'auteur étaient inconnus à leur époque.

Qui nous fera croire aussi que les recherches des Démocrite, des Epicure et de tant d'autres sur les mystères de la création, les découvertes d'Archimède, les enseignements des Socrate, les écrits des Platon, des Aristote sur le beau et le juste ont été faits en vue

d'un profit quelconque? Qui dira qu'Aristote avait en vue une récompense pécuniaire lorsqu'il dépensait plus de quatre millions de drachmes pour recueillir les documents nécessaires à son histoire naturelle?

Tout le monde sait que la seule récompense accordée dans les concours littéraires ou artistiques des Jeux Olympiques était une branche d'olivier.

Ainsi ceux qui, selon l'expression de Gœthe, *ont le plus noblement rêvé le rêve de la vie*, les Grecs de la grande époque, n'accordaient comme récompense à leurs grands hommes qu'une branche d'olivier.

Qui ne se souvient aussi du mot de Thémistocle disant que les lauriers de Miltiade l'empêchaient de dormir.

Pour rendre notre idée plus saisissable, nous citerons un fait récent que nous lisions il y a quelque temps dans un journal :

« Un des fils de la reine Victoria, frère du prince de Galles et qui a plus de 500.000 francs de rentes, s'est engagé en *amateur* dans un orchestre qui donne de grands concerts classiques, et fait tout son possible pour se distinguer comme violoniste. ».

Dans la société collectiviste, tous les citoyens ayant leur lendemain assuré, comme le prince anglais aujourd'hui, seront attirés comme lui vers l'art et la science par l'attraction passionnelle.

Le gain, disent les économistes bourgeois, est le grand stimulant du progrès.

Pas toujours ; si l'esprit de gain pousse à faire des inventions de peu d'importance, il paralyse au contraire le génie inventif chez l'homme.Celui-ci lorsqu'il travaille en vue d'un profit ne produit pas de chefs-d'œuvre.

Nous remarquons, au contraire, que ceux qui ont fait les plus grandes découvertes, ceux qui ont laissé des œuvres dignes de notre admiration, ont été moins tentés par l'idée de lucre que par le goût des investigations scientifiques. Attribuera-t-on les découvertes d'un Darwin ou d'un Claude Bernard à l'idée d'une récompense matérielle ? D'un autre côté quelle impulsion au progrès et quelle découverte attendrait-on actuellement de la part de centaines de milliers de mineurs et autres prolétaires ?

Combien de génies inventifs sortis de leur sein, atrophiés dès leur éclosion et perdus à jamais pour l'humanité, anéantis par l'impitoyable situation qui leur est faite, et qui les oblige à ne penser à autre chose qu'à garantir de la faim, eux et les leurs, résultat auquel ils n'arrivent même pas, malgré un travail de forçat.

Dans une société communiste, l'homme, n'étant plus isolément aux prises avec les nécessités de l'existence, pourra, après avoir fourni ses deux ou trois heures de travail social par jour, s'adonner

aux sciences, aux arts, ainsi qu'aux multiples aspirations qui se trouvent innées chez lui.

Des économistes ont encore prétendu que le socialisme laissait à désirer au point de vue utilitaire.

Entre autres, M. Paul Leroy-Beaulieu, avance que l'*idée d'utilité ne sera pas satisfaite* dans la société collectiviste, et il ajoute : « l'homme ne vit pas seulement de justice, il vit aussi de pain et de jouissances ».

C'est justement parce que la plupart de ceux qui travaillent aujourd'hui, manquent souvent de pain et presque toujours de jouissances, que le socialisme existe.

C'est pour que tous aient ce pain et ces jouissances aussi étendues que possible — ce qui ne pourra se réaliser qu'avec le communisme — que les socialistes font appel à la science et à la justice.

M. Leroy-Beaulieu argumente comme suit :

« Si, en diminuant le ressort individuel, un régime nouveau, tout « en éliminant de la répartition des produits certaines iniquités, allait « restreindre considérablement la production ou en ralentir la force « d'accroissement, l'humanité n'aurait rien gagné, elle aurait perdu ».

Autant de mots, autant de sophismes. Et d'abord, tous ou presque tous les producteurs étant aujourd'hui des salariés, travaillent pour autrui. Par conséquent, le ressort individuel que M. Leroy-Beaulieu craint tant de voir diminuer avec l'état socialiste, n'existe pas, par le fait ou très peu aujourd'hui.

Et d'ailleurs comment admettre que le ressort individuel diminuerait dans la société future, lorsque chacun saura qu'il travaille, non pas comme aujourd'hui pour enrichir les autres, mais pour son propre bien-être et pour le bien social.

Le travail humain augmentera d'autant plus que les parasites de la société actuelle — les riches et leur valetaille, les intermédiaires dans le commerce qui font un travail inutile, les armées permanentes qui protègent la digestion des capitalistes, etc.,— deviendront des producteurs. Mais ce n'est pas là seulement l'avantage que présente la société nouvelle.

La centralisation de l'industrie se développant à son maximum permettra de centupler la production par la division du travail.

D'un autre côté, l'agrandissement, le développement et le perfectionnement du machinisme, ainsi que la domination de toutes les forces de la nature mises au service des besoins sociaux, pourront faire produire à l'infini des produits naturels et industriels.

La production et le développement du machinisme ayant aujourd'hui pour raison déterminante l'enrichissement de quelques industriels ou capitalistes se trouvent limités par les intérêts personnels de ces individus.

Les entreprises privées, quelle que soit leur importance, ne peuvent être aussi considérables que celles qui pourraient être faites par la généralité des citoyens associés et agissant dans l'intérêt commun, ou, ce qui revient au même, par un grand état communiste ou collectiviste.

Déjà, dans la société actuelle, pour entreprendre des travaux tels que le percement des isthmes de Suez et de Panama il a fallu recourir à l'idée collectiviste.

Ces immenses entreprises, en effet, ne sont que du collectivisme en germe, et même du collectivisme international, et par elles on peut déjà se faire une faible idée de ce qu'accomplirait une société organisée ainsi que le demandent les socialistes.

Le plus richissime des capitalistes aurait été dans l'impossibilité d'entreprendre et de mener à bonne fin une de ces entreprises. Mais grâce à l'association ou collectivisation des forces ou capitaux, on arrive à tout.

Aussi la Nation qui, la première, comprendra cette vérité et adoptera le régime collectiviste sera la plus avantagée dans la lutte commerciale et industrielle avec les autres nations, la plus riche et celle qui jouira du plus grand crédit dans les échanges internationaux.

En effet, l'État qui, le premier, admettra le collectivisme des biens, n'aura à lutter sur le marché mondial qu'avec des particuliers.

Or, réunissant lui-même toutes les forces de la nation, et produisant en grand pour chaque genre d'industrie, cet État aura toujours raison de ses adversaires, car plus la division du travail est développée, plus la fabrication des produits revient bon marché.

De plus, le nombre considérable de capitaux qu'aura à sa disposition l'État collectiviste fera qu'aucun particulier ne pourra lui résister, ce qui militera en faveur de l'adoption du collectivisme par les autres nations.

Le socialisme ou collectivisme est donc par dessus tout utilitaire puisque sans effort et sans inconvénient pour personne, il permettra de produire non-seulement le double, mais le quintuple, si cela est nécessaire, de ce qu'on produit aujourd'hui.

V.— Division du travail et centralisation des services

La centralisation de l'industrie et du machinisme ainsi que les agglomérations humaines dans les grandes villes développent la *division du travail.*

On appelle division du travail dans l'industrie la répartition entre plusieurs personnes des fonctions nécessaires à la fabrication d'un objet ou produit industriel quelconque.

La division du travail est en elle-même, un des plus grands bienfaits de la production et de la perfectibilité scientifique.

Tel ouvrier qui ne fera de sa vie qu'une partie de tel objet l'exécutera bien et promptement et s'efforcera de trouver les moyens d'alléger sa tâche.

Tel médecin qui ne s'occupera que des maladies de la gorge ou des maladies des yeux par exemple, sera mille fois plus fort dans sa spécialité que le médecin qui s'occupe de toutes les maladies du corps à la fois.

Les anciens, avec la perspicacité qui les distingue, ont prévu, avant Adam Smith, les avantages de la division du travail ; Xenophon nous dit en effet dans ses *Économiques* : « Un homme dont le travail est borné à une seule espèce d'ouvrage y excellera » et Aristote dans sa *Politique* : « L'individu qui n'a qu'une fonction à remplir fait mieux et plus vite. »

Quelques exemples feront comprendre le grand avantage de la division du travail :

Une carte à jouer subit soixante dix opérations.

Trente ouvriers, en un seul jour, ne faisant chacun que deux ou trois opérations produisent quinze mille cinq cents cartes ; soit *plus de cinq cents* par ouvrier. Or, un seul employé à cette fabrication ne pourrait en produire plus de *deux* par jour.

Dix ouvriers se livrent à dix-huit opérations, fabriquent quarante-huit mille épingles en un jour, c'est-à-dire près de cinq mille chacun. Un seul n'en produirait pas vingt.

La fabrication d'une montre se divise en *cent deux* branches distinctes, dont chacune forme un art complet ; or, l'homme qui seul voudrait produire *une montre* y consacrerait un an, tandis que cent deux personnes y travaillant conjointement, en fabriquent chacune *cent* dans une année.

Le développement de la division du travail est parallèle à celui de la production ; or celle-ci étant, comme nous l'avons déjà démontré, enfermée dans un cercle étroit par le régime capitaliste et individualiste, la division du travail l'est également dans la même proportion.

C'est seulement sous le régime collectiviste ou communiste que la division du travail pourra être étendue à l'infini et c'est alors aussi qu'elle donnera tous ses merveilleux résultats dont nous sommes privés aujourd'hui.

Les meilleures choses, celles qui, sous un régime communiste seront des grands bienfaits pour l'humanité et soulageront tous les membres de la société, se transformeront en fléaux pour la majorité des citoyens sous le régime individualiste et capitaliste.

Exemple : la surproduction, le machinisme et la division du travail.

Nous avons déjà démontré les effets néfastes de la surproduction dans la société actuelle.

Ceux du machinisme sont faciles à comprendre lorsqu'on réfléchit que chaque nouvelle machine fait chasser des manufactures et prive de leur gagne pain autant d'ouvriers qu'elle en a remplacé par son travail.

De même pour la division du travail, elle est avantageuse aujourd'hui pour les capitalistes mais elle est désastreuse pour la majorité des ouvriers qui, grâce à elle ne connaissent pas un métier complet qui puisse leur assurer l'existence partout où ils vont chercher de l'ouvrage. Ils sont obligés, ne sachant faire qu'une partie d'un objet quelconque : une tête d'épingle par exemple, de rester attachés à la fabrique où ils sont occupés comme étaient attachés autrefois les paysans à la glèbe. Nous voudrions, à cette occasion, demander à l'économiste Leroy-Beaulieu que devient ici la liberté du choix de domicile pour l'ouvrier, liberté tant prônée par lui dans ses ouvrages? Mais passons.

Ce qui est plus désastreux encore pour l'ouvrier qui travaille aujourd'hui douze heures par jour dans une usine ou bagne capitaliste, c'est que par la division du travail, il n'est plus, pour ainsi dire qu'une manivelle. Il s'abrutit en ne faisant toute la journée que la vingtième ou la centième partie d'un produit.

Dans la société collectiviste, la division du travail sera étendue, développée à l'infini car elle présentera ainsi à la collectivité tous les merveilleux avantages dont nous avons parlé, et cependant les citoyens ne seront nullement lésés par là comme aujourd'hui dans leur intelligence, puisqu'ils n'auront à fournir à la société que deux ou trois heures par jour et que tout le reste du temps ils pourront s'occuper des aspirations qui leur sont chères et développer ainsi leur intelligence.

La division du travail et la centralisation des services, voilà deux agents qui pourront procurer des profits incalculables à une société communiste, et dont les avantages sont aujourd'hui perdus pour l'humanité.

Nous entendons par centralisation des services, la réunion de chaque genre d'état de métier ou d'industrie, — aujourd'hui divisé — en une organisation d'ensemble qu'on pourrait appeler aussi *service public*.

La centralisation des services ne se fera logiquement et d'une manière profitable à tous, qu'apres le triomphe des idées collectivistes ; car, si on voulait rendre sous le régime capitaliste, certains

services publics complètement communistes, c'est-à-dire gratuits, les pauvres n'en profiteraient pas.

Si, par exemple, on supprimait les timbres-poste et que tous les citoyens aient droit à la franchise postale, il n'y aurait que les riches, les industriels et les commerçants qui en profiteraient ; parce que ce sont eux qui, journellement, ont une volumineuse correspondance et des paquets à expédier pour leurs affaires, tandis que les prolétaires n'ont pas de correspondance régulière.

Par la centralisation des services, on développera la division du travail qui, comme nous l'avons démontré par des exemples, centuplera la production d'aujourd'hui dans chaque genre de produit, ce qui permettra de diminuer d'autant les heures de travail de chacun.

De même par la centralisation des services, on fera disparaître les petits ateliers où travaillent péniblement trois ou quatre ouvriers ne produisant que la centième partie de ce qu'ils pourraient produire dans une grande usine sociale en travaillant avec d'autres.

L'économie ici, se fera sentir de toutes les façons : pour le combustible, pour la suppression de mille foyers différents, pour les machines et outils qui ne resteront pas inoccupés dans les grands centres de travail, tout en étant plus restreints dans leur nombre, et pour tous les autres inconvénients (conduits d'eau, de gaz, etc) que présentent les multiples ateliers à côté des grands centres industriels.

A l'avènement du régime communiste disparaitront aussi ces misérables petites cuisines de chaque ménage, où la plupart du temps il n'y a rien à cuisiner, elles feront place à de grandes cuisines communistes, où la propreté et le confortable le disputeront à l'abondance et à l'excellence des plats.

Celui qui ne peut pas comprendre la réalisation de cette transformation, se convaincra, en visitant à Paris, dans les magasins du Bon Marché, les immenses cuisines et salles à manger servant aux 3 000 employés de cette maison de commerce.

Avec la centralisation des services et la collectivisation du sol, on pourra classer les différentes régions de terre et les consacrer au genre de produits que par leurs compositions chimiques elles sont plus propices à donner.

Ainsi, par exemple, on ne plantera pas des vignes sur des terres qui ne peuvent produire que du bon blé ou de la betterave, et réciproquement on ne sémera pas du blé sur un terrain qui n'est propice qu'à la vigne.

Aujourd'hui l'intérêt individuel s'oppose à la réalisation de toutes ces transformations logiques et scientifiques, c'est pourquoi, lorsque le socialisme sera compris par une minorité consciente, assez forte

pour faire la révolution, la société bourgeoise et individualiste ne durera pas un seul jour.

Ayant donné jusqu'ici assez de preuves que la société collectiviste sera à l'avantage de l'intérêt privé de chacun, et au grand avantage de tous, qu'on nous permette ici la citation d'un économiste bourgeois, M. Schäffle, ancien ministre des finances de l'Autriche, ami et inspirateur actuel de Bismarck.

« Si le socialisme parvient à lier son principe incontestablement « plus unitaire, consciemment social, et son extirpation radicale de « l'usure et des monopoles particuliers, avec les intérêts généraux « de l'intérêt privé et du contrôle général libre dans l'accomplissement des fonctions sociales, et par conséquent à conserver tout le « bon côté de l'ordre existant, il triomphera sûrement, bien que dans « un temps ultérieur.

« Alors toutes les acquisitions de la civilisation, la centralisation « dans l'État, la nature des rapports modernes qui tendent à la plus « complète centralisation, la tendance générale à la production en « gros et à la concentration des forces mécaniques, l'union des travailleurs dans la grande industrie et leur indiscipline croissante « vis-à-vis des entrepreneurs capitalistes, seraient pour lui de « puissantes voies préparatoires. Mais c'est alors précisément qu'il « devrait se défaire de tout ce qui le rend si effrayant aujourd'hui. « Alors il se présenterait en effet comme une phase du développement qui ne veut rien détruire, mais qui accepte tous les fruits « mûrs de la civilisation pour une fécondation ultérieure plus « élevée.

« Pour en arriver là, il faut parcourir une voie bien longue, mais « il n'y a aucune raison pour déclarer que cet affinage soit impossible. « S'en occuper sérieusement est au contraire une de ces tâches les « plus grandes et les plus conservatrices et il n'y en a pas de plus « décisives pour les destinées futures de l'humanité. »

Quoique nous ne soyons pas tout à fait d'accord avec des économistes tels que Schäffle, nous préférons toujours appuyer nos dires par des citations dues à des hommes qu'on n'accusera pas d'être des utopistes.

(La fin au prochain numéro)

P. Argyriadès

SVETOSAR MARKOWITCH

ET LE SOCIALISME SERBE



Ceux qui, s'inspirant d'un matérialisme historique outré, soutiennent encore, au moment où des questions de race et de politique pure menacent de mettre le feu à l'Europe,que le développement des nations et des sociétés est exclusivement déterminé, exclusivement dominé par des facteurs économiques, auraient quelque peine à faire concorder à propos de la Serbie leur théorie avec les faits.

Par ses traditions de collectivisme communal, perpétuées dans les *Zadrugas*—admirables organisations communautaires,qu'à célébrées Émile de Laveleye — par son passé révolutionnaire (1), par son sentiment très vif de la solidarité,de la justice,le peuple serbe paraissait devoir être l'un des premiers à entrer dans les grandes réalisations socialistes. Il n'en a rien été cependant, mais par des considérations purement politiques, ainsi que nous le verrons dans la suite de cette étude destinée à faire connaître au public occidental la brillante époque socialiste serbe qui s'est déroulée notamment de 1876 à 1883.

I

Avant d'arriver à l'époque du socialisme serbe que nous n'hésitons pas à qualifier d'héroïque, nous avons à signaler la donnée théorique originale d'un écrivain socialiste serbe. C'est de toute justice, car par Stéphan Draguica, la Serbie démocratique a apporté

(1) Quelques dates et quelques faits de ce passé révolutionnaire, sans remonter au delà du XIXe siècle.

Insurrection de Kara-Georges (1804-1813) contre les Turcs;

Insurrection triomphante de Milosch Obrénowich (1813)

Insurrection, victorieuse encore, de 1833 contre les Turcs ; puis les insurrections, toujours victorieuses.contre les tyrans Milosch et Michel Obrenowicth, en 1837 et en 1842.

A cette époque,, le pouvoir fut donné à Alexandre Karageorgiewitch, fils du libérateur ; mais il voulut, lui aussi, opprimer son peuple, et une révolution populaire le renversa en 1858.

On crut, un moment, au libéralisme d'un rejeton des Obrenowicth : le prince Michel fut proclamé. Il expia sa tyrannie, en 1868, à Toptchider, sous les coups de conjurés populaires.

sa contribution à l'élaboration socialiste contemporaine, et le fait mérite d'autant mieux d'être rappelé que le *communisme individualiste* de Stéphan Draguica, publié en français à Genève en 1870, ne manque ni d'originalité ni de mérite.

La question sociale y est d'abord posée avec une grande hauteur de vue.

Notre *organisation sociale*, dit en substance Draguica, est beaucoup au-dessous de notre *capacité sociale* et une grande disproportion existe entre la société politique actuelle et les exigences de notre civilisation. Flagrant par exemple est le désaccord entre la science et l'État.

Quoique maniant l'électricité et la vapeur, l'homme est encore gouverné dans sa conscience par le droit ecclésiastique ; dans sa liberté par le droit césarien ; dans son travail par les lois romaines, institutions empruntées à une société morte il y a deux mille ans.

Nous voulons élever l'organisme social au niveau des sciences actuelles, nous voulons introduire la proportionnalité entre la vie sociale et la civilisation présente et établir dans la société l'ordre de justice que lui a trop longtemps refusé la force brutale.

Pour cela deux facteurs sont nécessaires : la complète liberté d'opinion et l'universalisation de la propriété.

L'individu doit être propriétaire du produit intégral de son travail; mais il ne peut sans léser autrui être propriétaire exclusif d'une partie du sol. Le domaine éminent de la terre doit donc revenir à la société, ce qui pourra avoir lieu par l'abolition de l'héritage.

Les collectivistes modernes acceptent le droit d'héritage pour les richesses de consommation, l'appropriation sociale du sol et des capitaux fixes restant garantis ; Draguica ne fait pas cette distinction, il reprend dans son entier la théorie Saint-simonienne de l'abolition de l'héritage. Il la développe dans toutes ses conséquences et n'admet pas que de l'abolition de l'héritage la famille dût souffrir.

« Vous direz qu'abolir l'hérédité, c'est détruire la famille. Alors chez vous la famille c'est l'argent. Non pas chez nous. Pour nous, la famille c'est l'amour, c'est le bonheur où l'amour du sexe coudoie l'amour filial, ou la fraternité grandit sous l'ombre de la paternité ou de la maternité. Voilà notre famille. Elle est fondée sur tout un splendide tissu d'amour et de sympathie, et il n'y a pas de gros sous là-dedans ! Comment donc ! Est-ce que le pauvre, qui n'a pas d'héritage à laisser à ses bien-aimés et qui n'a pas l'espoir d'en avoir jamais, n'est pas un père de famille, n'aime pas sa famille? Est ce que son enfant, parce qu'il n'est pas intéressé à la mort de son auteur, ne l'en aime pas davantage, comme l'a dit un grand penseur avant nous ? »

Le socialiste serbe répond ensuite à ceux qui prétendent que le

droit d'héritage est le grand incitateur au travail, en démontrant qu'il est d'autres mobiles plus nobles ; après quoi il argumente comme suit :

« Sous l'empire des lois monarchiques qui régissent aujourd'hui le monde économique, il est facile de comprendre que le père fasse tout son possible pour laisser de la fortune à ses enfants, car celui qui n'hérite pas est aujourd'hui presque sûr de mourir de faim sur le pavé. Mais ce n'est pas comme cela dans notre société. Chez nous l'enfant a l'existence assurée. Il a reçu une bonne et complete éducation, il reçoit de quoi commencer son travail, et, avec un peu de bon sens et d'honnêteté, il fera son chemin.

« Et le père qui a gagné sa fortune à force de travail, qui sait que sans ce travail, il aurait passé sa jeunesse dans la paresse, d'où naissent tous les vices, et aurait été perdu, ce père peut-il être assez insensé, assez ennemi de son enfant pour lui désirer et procurer la possibilité de la fainéantise, la dépravation en perspective et à lui-même la malédiction finale. Non du moment où il saura l'avenir de son enfant assuré, et *garanti* par une force autrement riche que lui, par la société, il laissera ses enfants se retremper dans le travail pour pouvoir vivre et finir en homme.

Et le père, le pauvre vieux, au lieu de se priver pour le bonheur des coquins qui, presque toujours, dissipent lâchement ce qu'il a ramassé péniblement, jouira en paix, dans sa vieillesse, du fruit de son travail. »

Draguica compte beaucoup sur l'éducation pour aider à la réalisation de l'ordre nouveau ; il est bien persuadé, lui aussi, que le problème est à la fois moral et social et non pas seulement politique et économique.

« Par l'éducation fraternelle qu'ils recevront tous, les citoyens socialistes seront associés dans leurs mœurs et leurs sentiments, cette éducation leur donnera une saine intelligence de leurs intérêts qui les associera à la coopération dans leurs immenses et joyeux ateliers, et si l'association est une vérité, elle prendra racine de plus en plus et enlacera toute l'existence de l'homme dans sa douce accolade.

« Associés par intérêt dans leur travail, les hommes s'associeront par économie dans leurs ménages, et par l'amour et l'amitié dans leurs jouissances. Au lieu de s'isoler tristement comme ils le font aujourd'hui, ils habiteront ensemble de grands carrés, de splendides et immenses bâtiments, entourés de grands jardins touffus, où l'on entendra le chant, la musique et la joie, et où l'on sentira l'union, l'amour et le bonheur. Le socialisme sera dans sa plénitude, et le socialisme complet c'est le *Communisme*. »

Bien entendu, il ne s'agit pas ici du communisme absolu qui n'a

guère plus de représentants, mais du *communisme individualiste* de l'auteur, « celui dans lequel l'homme ne s'associe pas à l'homme pour être englouti et anéanti, sinon exploité par la collectivité, mais pour être plus libre, plus fort et plus heureux par la liberté, la force et le bonheur de tous, sans rien perdre de sa personnalité. »

On voit par cet exposé sommaire que Stéphan Draguica fut un des bons théoriciens du collectivisme, à un moment où cette doctrine se cherchait encore.

II

Il ne paraît pas cependant que Draguica ait eu une grande action sur le mouvement démocratique de son pays. Pendant, en effet, que ce penseur solitaire, cherchait à sa manière les conditions d'un meilleur avenir social, un jeune homme de grande force et d'un inlassable dévouement entreprenait de fonder en Serbie un parti socialiste militant, voici en quelles circonstances :

Un étudiant nommé Jougowitch et quelques autres jeunes serbes venaient de terminer leurs études à Pétersbourg.

Dans les premières années de leur séjour dans la capitale russe, ils avaient entendu ou lu les brillants précurseurs socialistes qui alors tiraient de leur cerveau et de leur cœur l'âme de la jeune Russie et qui ont nom Tchernichewsky, Dobroliouboff, Nékrassoff, Michaïloff, Pissareff. Ces jeunes Serbes en avaient gardé un ineffaçable souvenir.

Après le retour dans la patrie, ils se donnèrent comme devoir d'initier leurs compatriotes à l'implacable critique russe et aux théories socialistes en découlant.

« Ils formèrent dans ce but de petits cercles d'études, mais véritablement d'études, dans lesquelles on se nourrissait des œuvres des écrivains socialistes russes.

« On y ajouta la lecture de Lewis, Buckle, Lyell, Darwin, Buchner, Moleschott, Lange, etc., et ainsi se forma à Belgrade, sous le monitorat éclairé de Jougowitch et de Koritch, un groupe socialiste à la fois instruit et dévoué. Riche en talents, cette jeunesse socialiste fit irruption dans la presse, surtout par Jougowitch qui collabora à la *Serbie*, au *Jahrbuch* et au *Clasnick*. Bientôt la littérature serbe sentit l'influence des idées à la fois critiques, réalistes et socialistes que les jeunes propagandistes avaient emporté de Pétersbourg » (1).

Orateur en même temps qu'écrivain, Jougowitch, convia à des discussions contradictoires les savants officiels de son pays et les vainquit dans des tournois célèbres.

---

(1) Histoire du socialisme, tome IV, p. 1546.

Mais la mort guettait ce généreux, il mourut presque subitement à Belgrade, en 1870, à peine âgé de trente ans. Cette perte aurait été mortelle pour le naissant parti socialiste serbe,si au précurseur, tombé en pleine bataille dans les plis de son drapeau,n'avait succédé immédiatement Svetosar Markowitch,un de ces conquerants de l'idée qui comme Ferdinand Lassalle projettent en lueurs fulgurantes les rayons de la penséenouvelle et disparaissent ensuite dans la transfiguration d'une mort tragique qui les fait vivre plus intensivement dans l'imagination de leur peuple et élargit grandement la trouée lumineuse qu'ils ont ouverte sur l'avenir, en faisant éclater des amoncellements de préjugés qui voilaient l'horizon.

Tel fut en effet Svetosar Markowitch,tombé comme Lassalle apres moins de trois ans d'apostolat socialiste et laissant comme lui, sur un terrain plus restreint, une action impérissable et une mémoire immortelle.

Grâce à lui, grâce à son frère Ephrem, grâce à leurs vaillants amis, Theodorowitch, Militchewitch, Glistich, Tajsitich, Milowanowitch, Augjelkowitch,Welimirowitch,Milosowitch, Paja,Mikaïlowitch, Tousonowitch et une centaine d'autres, le parti socialiste serbe se développa dans la persécution, dans le travail et la souffrance par des prodiges de dévouement et en arriva, jonchant la route des siens, morts ou emprisonnés, à s'emparer de l'âme populaire et à conquérir la majorité parlementaire, conformément au programme des partis ouvriers contemporains.

Mais prenons à ses débuts cette épopée socialiste. Lorsque Markowitch, peu après la mort de Jougowitch, rallia le drapeau socialiste, à la tête de la fraction la plus énergique de l'*Omladina* (1), il n'était pas un inconnu en Serbie.

Le jeune et brillant apôtre du socialisme s'était déjà fait connaître à partir de 1867, par des articles critiques très remarqués, écrits de Zurich où il était encore étudiant. Les principaux portaient pour titres : *Notre éducation*, le *Chant de la pensée*, le *Réalisme* et la *Science*, le *Mouvement politique en Europe*, l'*Émancipation des femmes*, *Nos illusions*. etc.

Les journaux libéraux serbes la *Zastava*,le *Motitzo*,le *Poncsewac* etc., les accueillirent avec empressement et leur valurent une publi-

(1) *Omladina* signifie jeunesse en Serbe. C'est le nom de l'association libérale formée en 1865 et qui eut une si grande influence sur le développement politique de la Serbie. Elle créa avec Ristich le *Parti national libéral*. Jusqu'en 1871, elle eut une gauche avancée. Mais à cette époque la scission eut lieu à propos d'un programme socialiste que repoussa la majorité et aussi à propos de la Commune de Paris,que Markowitch et ses amis célébrèrent comme un glorieux combat livré par le prolétariat français avant-garde révolutionnaire de l'armée en formation de l'émancipation humaine.

cité considérable. Le retentissement fut tel que pour désarmer le jeune novateur, le gouvernement serbe supprima la bourse nationale que Markowitch avait obtenu ponr continuer ses études au Politechnicum de Zurich.

En reponse à cette mesquine vengeance, Markowitch vint porter la lutte en Serbie même ; il entraina vers le socialisme les éléments vivaces de l'*Omladina* et fonda le *Radnik* (le *Travailleur*), premier journal socialiste serbe.

Ce fut immédiatement la lutte ardente sur un champ de bataille embrasé.

Le *Radnik*, rédigé surtout par Svetosar Markowitch et G. Sjotchitch, se créa de suite, par le coloris de ses exposés et la vigueur de ses polémiques, un ardent et nombreux public socialiste. Le gouvernement donna un premier avertissement. Nul compte n'en fut tenu, et le *Radnik* devint assez influent pour que le ministère le dénonçat à la *Skouptchina* dans un langage plein de menace. Le député prètre Nika s'écria à cette occasion : « Vous pouvez tuer le *Radnik*, mais non pas les idées qu'il représente ; elles sont désormais au-dessus de vos persécutions

En effet, sous l'énergique direction de Markowitch, le socialisme serbe s'était étonnamment développé, les cercles d'études, les groupes corporatifs, les sociétés coopératives étaient pour ainsi dire sorties de terre, aux quatre coins de la Serbie.

La réaction ne pouvait tarder. Elle vint lourde et haineuse. Le *Radnik* fut tué par les amendes et Markowitch condamné à quatre années de prison.

Au moins le jeune agitateur avait pu s'échapper, il se réfugia d'abord à Neusatz, dans la Serbie autrichienne ; puis parcourut, en apôtre du slavisme et du socialisme, la Bosnie, l'Herzégovine, le Montenegro, la Bulgarie. Markowitch parla à ces peuples de leurs anciens soulèvements révolutionnaires, de leurs guerres glorieuses contre les Turcs, de la supériorité de leurs *Zadrugas* (communes collectivistes) véritables embryons de la réorganisation sociale future et qu'il fallait, ne pas laisser détruire, mais au contraire développer et perfectionner dans le sens de l'égalité. Partout sa parole éloquente enflammait les foules, préparant les révoltes futures.

On était à la fin de 1873, l'atmosphère politique se chargeait de menaces : tout le monde prévoyait la prochaine guerre contre les Turcs. Dans cette occurrence, les libéraux, voyant combien pouvait leur être utile l'apostolat patriotique et révolutionnaire de Markowitch, combien efficace le concours du parti socialiste, firent des avances sérieuses aux socialistes : il y eut d'abord amnistie générale.

Sans prendre aucun engagement, Markowitch rentra en Serbie, et se reprit avec une fougue et une éloquence toute lassalliennes à

l'organisation un moment interrompue d'un puissant parti socialiste serbe.

Cette fois, le centre du mouvement fut non plus Belgrade, la capitale officielle, un peu rebelle au socialisme, mais Kragujewatz, la capitale historique, la ville centrale de la Serbie, le siege du Parlement et de l'Ecole normale. Là se forma la section centrale de propagande sous l'impulsion directe de Markowitch ; là fut publié le nouveau journal du parti : la *Jawnost* (la *Publicité*), digne successeur du *Radnik* !

Jusqu'à ce moment on s'était borné à la simple propagande des idées, les temps étaient venus de passer à l'organisation ; la section centrale d'initiative élabora un programme pratique dont voici les points principaux :

« 1° Abolition du système gouvernemental actuel par décision de l'Assemblée nationale ;

« 2° L'administration centrale échoit d'abord à un comité provisoire pris dans l'Assemblée nationale ; ce comité est plus tard remplacé par un comité des délégués départementaux ;

« 3° Des comités analogues seront élus dans les départements ,

« 4° Le comité central exécute les décisions de l'Assemblée nationale et les comités départementaux celles des assemblées départementales ,

« 5° La police est laissée aux communes ;

« 6° Le système de justice actuel est remplacé par un systeme d'arbitrage ;

« 7° La direction financière est assumée par la banque centrale ayant des succursales dans tous les districts.

« 8° Abolition des dettes foncières. Plusieurs moyens pourront être employés dans ce but. On pourra, proclamer purement et simplement l'abolition des dettes privées,soit mettre ces dettes rectifiées à la charge des communes. Dans les deux cas, l'usure sera abolie, et le crédit organisé par la Commune ou par l'État.

« 9° Ne pourra devenir propriétaire que celui qui cultive lui-même sa terre.Toute terre possédée par des gens qui ne la cultivent pas fera retour à la Commune.

« 10° Le but à atteindre est l'appropriation communale de toutes les terres. »

Ce programme s'adressant à un peuple agricole à peine effleuré par l'évolution industrielle et capitaliste moderne, ne pouvait contenir toutes les généralisations du collectivisme occidental ; ce qui valait mieux, il répondait aux besoins ressentis et aux aspirations de ceux auxquels il s'adressait, aussi le succès fut-il immense. Autour du programme de 1873 et de la *Jawnost* se forma de suite un

parti socialiste puissant dont Markowitch, toujours plus populaire, était le théoricien et le tribun.

Le nouveau parti très sagement prenait ses adhérents dans toutes les classes : par exemple, un grand nombre d'officiers, et parmi eux Sava Grujitch, le directeur de la fabrique d'armes de Kragujswatz, étaient parmi les plus zélés socialistes.

Cela ne pouvait durer. Rystich, chef du ministère libéral, jugea qu'il était urgent de pourvoir au « salut public » comme l'entendent les conservateurs.

Grujitch fut destitué ; on interdit aux officiers, sous des peines sévères, de s'affilier aux cercles socialistes. D'écrasantes amendes eurent raison de la *Jawnost*, et Markowitch, arrêté cette fois, fut condamné à un an d'emprisonnement, qu'il dut subir dans les sombres prisons de Poserewatz.

On pensait ainsi désorganiser le jeune parti ; on ne fit que lui donner une impulsion nouvelle et envenimer le conflit.

Pendant que la *Jawnost* sombrait à Kragujewatz,Théodorowitch, jeune socialiste de savoir, de talent et de dévouement, dont le nom devait glorieusement retentir quelques années après, fondait, à Belgrade, sous le titre de *Rad* (le Travail),un nouvel organe socialiste. A Kragujewatz même était lancée par les amis de Markowitch la *Glas Jawnosti* (la Voix de la publicité).

L'action combinée des deux nouveaux journaux socialistes fut si efficace, et d'autre part si active fut la propagande, malgré de sauvages persécutions et d'incessantes arrestations, qu'aux élections de 1874 les socialistes serbes firent passer quatre des leurs : Adam Bawljinitch, Miloch Glischitch,Ranka Tajsitch et Milija Milewanowitch. Les socialistes eurent en outre leur part de triomphe dans l'élection de quinze démocrates qui avaient accepté leur programme pratique. C'était la première fois que le socialisme serbe né d'hier et inexorablement combattu, entrait,drapeau déployé, dans la *Skouptchina*.

Mais la joie du triomphe allait être troublée par une perte irréparable qui prit les proportions d'un désastre de parti et d'un deuil national. Le destin de Jougovitch attendait son généreux successeur.

Presque toujours, dit le poète antique, les mains avares de la mort frappent ce qu'il y a de meilleur sur la terre ; et les plus mauvaises choses accomplissent leur destinée.

Markowitch sortit de prison aussi indomptable, aussi dévoué qu'il y était entré. Mais si l'âme était restée sur les hauteurs du devoir accepté et de l'héroïque et altruiste sacrifice de soi, le corps avait faibli. Quatre années de propagande slaviste, et trois années de pro-

pagande socialiste, en tout sept années d'une activité prodigieuse, de privations incessantes, auxquelles il fallait ajouter les longs mois de captivité dans une prison meurtrière, avaient eu raison de sa puissante organisation. Le jeune chef populaire sortit déjà en proie au mal implacable de la phtisie. On lui conseilla le repos et le Midi. — « Est-ce que j'ai le temps ? » répondit-il. — Et il retourna à Kragujewatz, où il fonda, en remplacement de la *Glas Jawnosti*, qui venait de tomber sous les condamnations, son troisième journal, l'*Oslobodjenje* (l'Émancipation)

Le ministère, exaspéré par les succès foudroyants de la propagande socialiste, frappa, de plus belle, à coup d'amendes ruineuses sur le nouveau journal ; Markowitch résistait à tout ; mais ce que n'avaient pu faire les vexations policières, la maladie le fit. Le noble agitateur dût s'avouer vaincu Il consentit alors à la cure dans le Midi ; c'était trop tard ; le jeune et intrépide apôtre de la moderne bonne nouvelle mourut en chemin, à l'hôpital de Trieste, en regrettant amèrement de ne pas avoir attendu la mort dans sa bien-aimée patrie serbe.

III

Bien qu'attendue, la funèbre nouvelle atterra le parti socialiste serbe, il y eut des explosions publiques de douleur, et telle était l'estime dans laquelle était tenu Markowitch que la triste annonce de sa mort prit dans la Serbie tout entière la proportion d'un deuil national.

La presse de toute nuance, faisant trêve aux misérables querelles de parti, célébra le dévouement, la grandeur morale, le talent du penseur et du combattant qui avait trouvé la mort à la fleur de l'âge (il n'avait pas trente ans) dans une bataille de sept années pour la grande patrie slave, pour le peuple serbe et pour l'émancipation humaine.

Markowitch avait désiré que son corps pût au moins reposer sur le sol de la patrie. On le ramena en grande pompe pour être déposé dans le cimetière de Iagodine, son pays natal.

« Pendant tout le parcours du funèbre convoi, un peuple immense venu de tous les points de la principauté, se massait sur le passage pour rendre un dernier hommage aux restes du vaillant défenseur du peuple. Depuis le transfert du corps de Lassalle par les villes rhénanes, on n'avait rien vu de semblable.

« Et autant que Lassalle, certes le jeune Serbe mérita une pareille apothéose.

« Svetosar Markowitch fut en effet un de ces hommes qui honorent et font aimer l'humanité. L'amer criticisme qu'il avait puisé dans la littérature révolutionnaire russe — littérature faite de désespoir et

d'une négation si farouche qu'adoucit toutefois la grande plainte humaine d'un pessimisme humain et profond — était atténuée chez lui par une bonté très grande, par un dévouement sans bornes et par une tolérance qui était le couronnement de sa vie irréprochable. Avec cela une science de bon aloi et un véritable talent comme écrivain, comme orateur et comme organisateur.

« C'était bien un chef tel qu'il en faut aux partis de rénovation sociale dans ces jeunes nations où les palinodies des hommes politiques et les mille et un dessous, les intrigues de la politique courante n'ont pas encore tué tout enthousiasme, toute confiance (1). »

Me sera-t-il permis de mêler une page d'amour à ces âpres récits du tragique combat socialiste, dans nos troubles et finissantes civilisations ?

Dans ses voyages de propagande dans la Serbie hongroise, Markowitch avait fait la connaissance d'une jeune fille digne de lui, alors âgée de quinze ans à peine.

Militza Ninkowitch était une charmante brune, svelte et petite, aux abondants cheveux noirs, aux yeux brillants d'intelligence et de bonté. Étudiante en médecine, elle était la première de son cours ; elle parlait et écrivait sept langues ; puis ce qui ne gâtait rien, un cœur d'enfant, cette bonne simplicité de jeune fille dévouée, naïve, confiante et douce qui la faisait aimer de tous ceux qui l'approchaient.

Les jeunes gens s'étaient aimés la première fois qu'ils s'étaient rencontrés, et comme ils croyaient disposer de l'avenir, ils échangèrent des serments et, cela fait, tout au devoir, ils s'en allèrent, chacun de son côté, au travail socialiste, en attendant de pouvoir consacrer leur amour.

Ils ne devaient plus se revoir! .

En l'absence, ils échangèrent des lettres débordantes de foi en l'avenir et d'amour de l'humanité, telles en un mot qu'après la mort de Markowitch la correspondance des deux fiancés fut publiée pour être un *sursum corda* à la jeunesse militante appelée aux meurtriers combats de la justice contre le vieux monde. La douce Militza vivait au milieu de cette jeunesse, dans l'éclat assombri de ses dix-huit ans, vénérée comme une sainte. Sur un ordre du parti et pour lui éviter les tracas de police que lui attirait sa qualité d'étrangère Théodorowitch l'épousa. Immédiatement après ce mariage *apparent* qui conférait à Militza Ninkowitch la nationalité serbe, les deux jeunes gens se quittèrent ; Militza vint continuer ses études à Zurich et à Paris. La douleur la minait visiblement ; elle partit de Paris

(1) Histoire du Socialisme, t. IV.

mortellement atteinte et mourut à son arrivée en Serbie, en 1881, à l'âge de vingt-deux ans Son corps fut pieusement déposé à côté de celui du brillant tribun populaire, qu'au sortir de l'enfance elle avait entrevu dans un éblouissement d'amour et de gloire, supérieur à l'idéal que fillette elle avait pu se faire du « Prince charmant » qui devait ensoleiller sa vie.

Cet idéal fait homme l'aima. Elle l'aima aussi de toute la force, de tout l'enivrement de sa juvénile tendresse. Mais une fée sombre avait coupé le fil d'or de leur angélique amour. Militza ne put aimer Svetosar que dans l'absence et dans les larmes ; elle ne devait être réunie à lui, après les injures de la vie, que par la mort.

Si la vie brève et tragique les sépara, du moins sont-ils unis dans le cœur pieux et tendre de ceux qui les ont connus, aimés et vénérés et qui s'inspirent encore d'eux. Ces nobles enfants, dont le devoir dévora l'amour, méritent de prendre place parmi les grands et purs amants dont l'histoire garde le souvenir ; leur tombe deviendra un lieu de pieux pélerinage que les siècles orneront de leurs légendes dorées.

La mort de Markowitch n'interrompit pas pour longtemps les persécutions, elles reprirent plus acharnées que jamais, le *Rad* et l'*Oslobodjenje* furent supprimés ; la *Staro Oslobodjenje* (la Vieille Émancipation) fondée immédiatement après par Théodorowitch, devenu le chef accepté du parti, eût le même sort. Les arrestations se multiplièrent. Les socialistes répondirent par le dépôt sur le bureau de la Skouptchina d'une proposition demandant en substance toutes les libertés politiques, la réforme judiciaire, l'universalisation de l'instruction, l'abolition de la police d'État, la limitation des gros traitements et le concours de la Serbie en faveur des insurgés de Bosnie et d'Herzégovine.

L'opinion se prononça énergiquemant pour les socialistes et le gouvernement dût faire des concessions libérales.

Aux élections communales de 1876 les socialistes triomphèrent dans trois cents communes. Cette fois le gouvernement prit d'autres mesures ; aux persécutions implacables, il ajouta la décapitalisation de Kragujewatz, devenue la ville forte des socialistes. La Skouptchina dût désormais siéger à Belgrade.

Mais pendant qu'on méditait de nouvelles mesures liberticides éclate la guerre de 1877. Les socialistes, tous patriotes slavistes, s'enrôlent. Parmi eux se distingue le frère de Svetosar, Jephrem Markowitch, qui est fait colonel sur le champ de bataille. Ce vaillant socialiste donna à la Serbie la seule victoire qu'elle put revendiquer dans cette guerre, en gagnant contre les Turcs la bataille d'Ak-Palanka.

Pour récompense le roi Milan le fit, dit on, assassiner. (1)

La belle conduite des socialistes pendant les deux guerres ne put désarmer la renaissante réaction serbe. Tous les journaux socialistes furent encore une fois supprimés, les meneurs condamnés à des peines variant de deux à cinq ans de prison ; toutes les libertés furent violées : le résultat fut le triomphe électoral des socialistes en 1883. Ayant la majorité à la Skouptchina, les socialistes réclamèrent une nouvelle constitution, conforme aux vœux et aux besoins de la démocratie sociale.

Le tyranneau serbe parut céder, prit un ministère progressiste et fit des avances à Pierre Théodorowitch, le chef reconnu du parti. Ce n'était que pour gagner du temps et s'assurer en cas de défaite l'intervention armée des impériaux de Berlin et de Vienne. Un tel concours ne pouvait faire défaut au roitelet rétrograde ; il procéda donc à un véritable coup d'État contre la représentation nationale. La Skouptchina fut dissoute et tout le pays soumis à l'état de siège. Les socialistes ne pouvaient lutter contre toutes les forces militaires du pays, ils furent : Angielkowitch, Stretenowitch, Paja, Michaëlnowitch, Tousanowitch, Popowitch, Wélimirowitch et de nombreux militants de dévouement et de valeur, condamnés à des peines variant de trois ans de prison à vingt ans de fer. D'autres, comme Diditch, Giousitch, Morenko Zokowitch et Proucowitch furent fusillés Théodorowitch, enfermé dans la forteresse de Belgrade, fut relâché parce que mourant, et, circonstance inespérée, se reprit à la vie après avoir subi à l'étranger une douloureuse opération. En lui le socialisme serbe a gardé le plus éminent de ses représentants actuels

Depuis douze ans, Pierre Théodorowitch était sur la brèche ; il était entré dans la lutte en 1872 avec Markowitch, avec cette brillante génération qui reprit et développa l'œuvre de Jougowitch. Nous avons vu son action prépondérante de 1874 à 1878. Obligé de fuir à cette époque, il se réfugia à Neusatz (Serbie autrichienne), patrie de Militza Ninkowitch, et y fonda une revue socialiste et littéraire qui procédait des grands socialistes Tchernichewsky, Nékrassoff, Herzen, Ogareff, Dobroliouboff, Mikaïloff Pissareff, Bakounine.

Mais le gouvernement autrichien prit ombrage de ce recueil ; Théodorowitch fut expulsé en 1879. Il se réfugia à Paris, où il tra-

(1) Ceci à la lettre si mes renseignements sont exacts et tout porte à croire qu'ils le sont. « Le jeune colonel venait d'être publiquement loué dans le *Journal officiel* pour sa victoire d'Ak-Palanka, il fut mandé à Belgrade, mis en état d'arrestation, envoyé à Arangjelowatz, et là fusillé sans jugement au coin d'un bois. Tels furent les procédés de la réaction serbe. » (*Histoire du socialisme t. IV*)

duisit librement, en lui donnant un sens socialiste, l'*Histoire d'un paysan* d'Erckmann-Chatrian. Vers la même époque, il collabora au *Jahrbuch für sozial Wissenschaft und Sozial politik*, du parti socialiste allemand, et à la *Revue socialiste* de 1880. Le premier, il fit, dans les deux recueils, connaître aux Occidentaux le socialisme serbe et les conditions économiques de son pays.

Outre ces diverses publications, on lui devait encore à cette époque, une traduction très estimée du *Que faire?* de Tchernichewsky, ainsi que le classement et la publication des œuvres inachevées de Svetosar Markowitch. En 1883, il donna aussi une traduction des *Terres vierges* de Tourgueneff, précédée d'une remarquable et savante introduction, dans laquelle, après avoir reproché à Tourgueneff de ne pas avoir suffisamment compris ses héros, il donne du parti nihiliste une monographie très exacte et très admirée. Pendant ce temps, il prenait la rédaction du *Somoouprava* (l'Autonomie communale), journal officiel du parti socialiste serbe. Mais il fut arraché à son poste de combat par les argousins du coup d'État. On sait le reste.

« Rappelons seulement ici que la capacité de Théodorowitch était si universellement reconnue que, au mois d'août de 1882, pendant la minute où Milan se demanda s'il ne devait pas gouverner d'apres les vœux du peuple serbe, il pensa à Théodorowitch pour le portefeuille des finances, dans le ministère progressiste Pirotchanatz-Garachanine. Le rédacteur du *Somoouprava*, appelé au palais, répondit loyalement à l'Obrénowitch que, républicain en même temps que socialiste, il n'accepterait jamais de faire partie d'un cabinet monarchiste. Tels sont les hommes que produit le socialisme serbe. Combien fut tragique leur destinée !

Presque tous les ardents emprisonnés ou proscrits, et traités avec une barbarie qui ne le cède pas à la barbarie répressive du gouvernement russe.

J'avais, à la fin de 1883, dans l'*Intransigeant* et dans l'*Histoire du Socialisme*, dressé ce funèbre martyrologe :

« Jougowitch mort à vingt-sept ans, d'épuisement et d'excès de travail pour le propagande socialiste.

« Svetosar Markowitch, mort à vingt-huit ans, d'une phtisie contractée en prison ;

« Jephrem Markowitch, assassiné à Arangjelowatz, parce que la victoire par lui remportée sur les Turcs à Ak-Palanka le rendait dangereux, en le constituant le chef militaire du socialisme ;

« Adam Bogoseliewith empoisonné en prison ;

« Militza Ninkowitch, morte à vingt-deux ans de maladies contractées dans les privations de l'exil ;

« Koïtch, mort d'une phtisie contractée dans les cachots ;

« Hélène Markowitch (1) et C. Knitchanine étranglés en prison ;
« Diditch, Giousitch, Marenko Zokovitch et Proucowitch fusillés. »
Combien ont succombé depuis 1883 ?

Le socialisme aussi a été momentanément vaincu par une politique scélérate et néfaste dont les résultats pour la Serbie ont été désastreux, mortifères. La guerre civile désole le jeune royaume, la mesure est comble Milan serait déjà renversé s'il n'était maintenu par la coalition rétrograde austro-italo-allemande. Le roi serbe sent pourtant la fragilité de cet appui ; après son divorce retentissant, il s'est décidé de nouveau à faire appel aux réformateurs. Sera-t-il plus sincère qu'en 1882 ? Nous le souhaitons. En attendant, pour personne, il ne fait doute que si la Serbie, au lieu d'être déprimée par de trop puissants voisins, était libre de ses actes, elle inaugurerait, première en Europe, la République sociale.

Puisse-t-elle en attendant réaliser chez elle une plus grande somme de liberté politique et de justice économique !

B. Malon

---

(1) Hélène Baïtch, jeune fille de la haute noblesse serbo-autrichienne, s'éprit du socialisme et aima l'un de ses plus brillants représentants, Jephrem Markowitch, le vaillant et digne frère du glorieux Svetosar Markowitch. Devenue l'épouse de Jephrem, Hélène Markowitch fut parmi les plus zélées et intelligentes propagandistes et organisatrices. Elle adorait son mari et jura de tirer vengeance de l'assassinat d'Arangjelowatz ; elle tenta de tuer Milan. Arrêtée pour ce fait, elle professa magnanimement ses convictions socialistes. On ne pouvait conduire au supplice sans soulever l'opinion, cette héroïne, si belle et si grande, de la religion nouvelle. On l'étrangla dans sa prison pour faire croire à un suicide. Mais l'opinion publique ne prit pas le change et chargea Milan de ce nouveau crime. Hélène Markowitch avait vingt-neuf ans quand prit fin sa noble vie de travail et de combat pour la cause de l'émancipation humaine.

LA POLITIQUE POSITIVE D'AUGUSTE COMTE

STATIQUE SOCIALE

(Suite)

Toute synthèse doit être subjective, quoiqu'elle ne comporte de réalité que d'après une base objective ; l'élaboration de celle-ci dura longtemps. L'homme ne pouvant se passer d'une synthèse, et d'autre part ne sachant rien, a dû créer d'abord une synthèse chimérique. Nous avons une tendance naturelle à l'absolu, à la déduction, sans induction préalable. On devine plus vite sinon plus sûrement qu'on n'apprend. De là, la recherche des causes, l'explication du monde d'après l'homme, l'assimilation de la nature morte à la nature vivante. Les *volontés* tiennent lieu de *lois*. Nous retombons toujours dans les mêmes errements, quand nous voulons agir systématiquement sur des phénomènes dont nous ignorons la loi. « Il faut bien, en effet, que faute de notions extérieures, notre sagesse suive des impulsions intérieures, plutôt morales que mentales, à moins qu'elle ne s'abstienne totalement, ce qui devient souvent impossible. »

Le premier état de notre intelligence ne permet donc aucune harmonie durable entre la raison pratique et la raison théorique. Tandis que l'une exclusivement objective, n'offre que des faits isolés, l'autre, purement subjective, ne présente que des généralités incapables de lier les notions particulières. » Celle-ci voudrait s'efforcer de prévoir, alors que la science est insuffisante ; celle-là découvre, par la pratique, quelques lois empiriques que commencent à systématiser les premières notions positives. L'état de la connaissance humaine dans ces temps primitifs, peut se résumer ainsi : on sait beaucoup de faits qu'on attribue le plus souvent à des causes, et qu'on rattache quelquefois à des lois. Il se constitue ainsi une synthèse provisoire entièrement subjective, malgré ses prétentions objectives, tout à fait illusoires. Comme la synthèse finale, cette synthèse provisoire se rapporte à l'homme, avec cette différence capitale que la première a trait à la collectivité humaine, et la

seconde à l'homme individuel. L'une est relative, l'autre est absolue. Les hypothèses de la première sont vérifiables, celles de la seconde ne le sont jamais. D'après l'ensemble de ces oppositions, les deux synthèses tendent à devenir inconciliables », à mesure que la première développe ses vrais caractères.

« L'appréciation sociale manifeste encore mieux l'impossibilité initiale de la véritable unité et le besoin d'un régime préparatoire. Outre que le Grand-Être ne serait point apprécié alors, il n'y est pas même assez formé. Son essor décisif suppose une longue évolution à laquelle doivent présider des fictions spontanées. L'amour, à peine suffisant aujourd'hui, reste d'abord tellement restreint, que la haine domine envers la presque totalité de notre espèce. Toute l'activité collective émane alors des instincts inférieurs. Ne pouvant entreprendre la conquête d'un monde qui semble aussi invincible qu'inexplicable, chaque association partielle s'efforce surtout de soumettre les autres. Mais cette tendance, d'abord aveuglément destructive, se régularise en se développant. Elle institue spontanément la sociabilité préliminaire, en cimentant l'union intérieure, et poussant à l'incorporation extérieure. La Patrie prépare l'Humanité, et l'égoïsme national dispose à l'amour universel. »

« Ce régime guerrier, comme le dogme fictif, demeure toujours incomplet, par suite de leur commune opposition aux exigences pratiques. L'activité individuelle surgit sous l'un, de même que l'esprit sous l'autre. Ainsi se développent les éléments définitifs pendant l'imparfaite domination des éléments primitifs, jusqu'à ce que l'accroissement de ceux-là et le décroissement de ceux-ci amènent des luttes qui accélèrent l'avènement nécessaire de la véritable unité. »

« Les deux puissances provisoires tendent chacune à dominer sans partage. Néanmoins leur rivalité naturelle peut être contenue par une affinité spontanée, qui leur permet longtemps de se combiner. L'esprit absolu du dogme fictif et le caractère égoïste du régime guerrier sont trop analogues pour rester toujours inconciliables. En se combinant, l'un étend sa prépondérance et l'autre augmente sa consistance. Alors les opinions non démontrables et les autorités non discutables s'appuient mutuellement De leur connexité résulte d'abord la consolidation du régime initial, mais aussi sa tendance à dominer au-delà de sa destination normale

Toutefois, son élément temporel reste davantage compatible que son élément spirituel avec l'essor de la synthèse finale. Il n'est point destiné comme celui-ci à une entière extinction, car il peut cesser de prévaloir sans perdre toute efficacité. L'activité militaire conservera toujours un office subalterne envers les existences humaines et les organisations animales qui violent ou repoussent l'harmonie univer-

selle sans pouvoir y être ramenées. Mais la foi surnaturelle a déjà perdu toute véritable utilité chez la population d'élite ; elle doit enfin s'éteindre partout, puisque son autorité ne peut jamais accepter la subalternité. »

« Le dogme fictif consiste toujours à expliquer le monde par l'homme, en attribuant tout à des volontés analogues aux nôtres, Cette philosophie primitive comporte deux modes très différents, l'un direct, l'autre indirect, suivant que ces volontés souveraines résident dans les corps eux-mêmes, ou seulement dans des êtres surnaturels. C'est ce qui distingue les divers états successifs de la religion absolue, d'abord le pur fétichisme, ensuite le théologisme proprement dit Tous deux interprètent la nature morte d'après la nature vivante, et suppléent aux lois physiques par l'ébauche des lois morales. Mais ils diffèrent profondément quant à la conception de la matière, que le premier suppose vivante, et le second inerte. Le passage de l'un à l'autre mode constitue la plus grande transformation propre à la synthèse provisoire. Néanmoins, ce passage s'accomplit naturellement à mesure que l'observation concrète développe l'observation abstraite. L'esprit humain étend alors aux propriétés l'explication qu'il bornait d'abord aux substances. Or, ces conceptions moins particulières ne peuvent prévaloir sans rapporter les volontés dominantes à des êtres distincts des corps eux-mêmes. Chacun de ces êtres personnifie la propriété commune indépendamment des diverses substances qui en ont d'abord suggéré la notion comparatoire. Dès lors, chaque corps devient essentiellement passif, et doit toute son existence au dieu qui le dirige sans y résister. »

« En examinant les enfants et même les animaux, on reconnait aisément que le dogme fétichique constitue seul le début spontané de cette religion absolue qui devait précéder et préparer la religion relative. Il n'offre d'autre vice philosophique que la confusion, d'abord inévitable, entre le monde inorganique et la nature vivante, dont la vraie distinction reste encore si méconnue aujourd'hui. Au fond, le penseur fétichiste, qui ne sait pas distinguer l'activité de la vie se trouve moins éloigné de la vérité scientifique que le rêveur théologiste qui, malgré l'évidence, regardela matière comme passive. L'un observe, sans doute d'une manière trop peu approfondie ; mais l'autre accorde à l'imagination une influence exorbitante. Dans la religion spontanée, le sentiment se borne à suppléer le raisonnement, qui ne peut s'exercer faute de matériaux appréciables. Mais dans la religion révélée, l'imagination et le sentiment tendent à prévaloir constamment, même à l'encontre du raisonnement. C'est au fétichisme que nous revenons et non au théologisme, quand une forte passion ramène passagèrement les meilleurs esprits à la recherche des causes. Ainsi, la substitution de l'un à l'autre suffirait pour

confirmer la destinée provisoire de la religion absolue qui n'a pu nulle part maintenir le mode le mieux adapté à sa nature. Le théologisme concourut intellectuellement, surtout dans l'âge polythéique, à préparer le positivisme, ne fut-ce qu'en refusant la vie à la matière. Mais cette aptitude, quoique indispensable pour l'évolution originale, n'aurait pas à beaucoup près, le même prix pour une évolution communiquée ou dirigée. Alors, il serait possible d'accomplir directement le passage du fétichisme au positivisme, en évitant tout mode théologique. Il suffirait, en effet, d'y faire apprécier la distinction entre l'activité et la vie. »

Il suit de là « que l'importance historique du théologisme concerne davantage la sociabilité que l'intelligence. Sa principale efficacité doit plutôt être regardée comme politique que comme morale, car, sous ce dernier aspect le fétichisme ne le cède point au polythéisme. Mais cette supériorité morale se borne à l'existence privée. La vie publique ne pouvait réellement surgir que sous le théologisme. »

« En effet le culte fétichique est trop particulier pour susciter une doctrine commune. Il ne comporte du moins cette aptitude que pendant sa dernière phase, lorsqu'il parvient à l'état astrolâtrique, d'où il passe bientôt au mode polythéique. De plus, le dogme absolu reste fort incomplet, tant qu'il n'excède point son début spontané, car il y demeure essentiellement borné au monde extérieur, sans embrasser le domaine humain, où il puise au contraire ses explications physiques. Mais quand le polythéisme retire toute activité à la matière, et transporte les volontés dominantes à des êtres imaginaires qui n'ont aucun siège exclusif, alors leur empire s'étend jusqu'aux phénomènes de l'homme et de la société, bientôt devenus leur principale attribution. C'est ainsi que l'ébauche naturelle des spéculations morales acquiert déjà un caractère moins empirique, comme le fit d'abord le fétichisme envers les lois matérielles. »

« La notion générale de celles-ci éprouve même une heureuse réaction, d'après cette grande révolution théorique. De là résulte, en effet, la première conception de l'ordre matériel naïvement assimilé à l'ordre social. Car les deux acceptions si différentes que nous offre le mot *ordre* coïncidaient essentiellement chez les penseurs primitifs, aux yeux desquels tout arrangement supposait un commandement. Les suprêmes volontés qui, partout, suppléent d'abord aux lois, produisent à la fois des *causes* en philosophie et des *droits* en politique. Sans jamais abdiquer la surintendance du monde matériel, les dieux, habituellement préoccupés du monde moral et social, abandonnaient le cours ordinaire des phénomènes physiques aux usages qu'ils y avaient établis autant pour leur propre convenance que pour l utilité de l'homme. »

« Enfin ce premier essor théologique de nos plus hautes concep-

tions comporte aussi une profonde efficacité politique en consolidant tous les pouvoirs spontanés par une consécration surhumaine d'abord ébauchée dans l'idolâtrie. Néanmoins, pour que cette réaction se développe, il faut que l'activité collective ait déjà surgi, d'après une tendance habituelle vers la conquête. Or, cela suppose l'existence agricole, ou du moins pastorale, et surtout l'établissement de l'esclavage remplaçant enfin les massacres primitifs.»

Les dieux étaient doués par nous de nos passions, nous leur étions attachés et cet attachement pour des êtres sans réalité, mais que nous croyions exister, développait nos sentiments affectueux. Depuis la transformation du fétichisme en astrolâtrie, le théologisme ne marche plus sans un clergé. Les dieux étant plus loin de nous que dans le fétichisme, il faut des intermédiaires pour recourir à eux, pour recueillir leurs volontés. Ainsi naquit une classe spéculative, tenant pour longtemps le progrès en ses mains, et formant le principal organe de toutes les institutions théologiques qui suivirent.

Le polythéisme, qui succède immédiatement au fétichisme, constitue le principal état de théologisme proprement dit. L'imagination s'y donne libre carrière. Les dieux étaient partout, intervenaient dans toutes les affaires terrestres, contractaient même des alliances avec des mortels. Jamais l'illusion développée par des conceptions subjectives ne fut poussée aussi loin. Cette grande période religieuse montre qu'il est possible de régler nos actes et nos pensées d'après des impulsions intérieures, surtout si on leur prête l'appui d'un dogme objectif ainsi que le fait la religion de l'Humanité.

Toutefois, il faut remarquer que l'essor subjectif du polythéisme fut suivi par l'essor parallèle de la méthode objective. En effet, si, au début sous le fétichisme, nous expliquions le monde par l'homme, la marche devient inverse, et on commence à former sur le monde des hypothèses qu'on s'efforce ensuite d'étendre jusqu'à l'humanité.

Le caractère social est fortement empreint dans deux institutions capitales : la confusion des deux pouvoirs, spirituel et temporel, et l'esclavage des producteurs matériels. Toute famille puissante s'attribuait une origine divine, de sorte que leurs chefs concentraient en leurs mains le pouvoir politique et la puissance sacerdotale. Pour l'esclavage il devait forcément naître dans un état social où les citoyens n'avaient d'autre métier que la guerre. Inhabiles à conserver par le travail et la culture, industrielle ou agricole, les conquêtes territoriales ou autres, qu'ils avaient faites, ils en délaissaient le soin aux vaincus tombés en leur pouvoir. Cette institution fut d'ailleurs, comme nous l'avons déjà dit, un progrès réel de la civilisation,

en ce sens qu'elle fit disparaître la coutume barbare qui prescrivait le massacre des prisonniers de guerre.

Suivant que prévalut l'influence sacerdotale ou l'influence militaire le polythéisme eut un caractère profondément distinct.

Au début, la première prévaut toujours : la théocratie est partout le premier gouvernement. Le type de cet état primitif se retrouve dans toutes les civilisations, assyrienne, égyptienne, hindoue etc, qui précédèrent les établissements grec et romain. Mais le développement croissant de l'activité guerrière finit à la longue par reléguer au second rang une caste sacerdotale hostile, par sa nature, à tout progrès, à tout changement. Dès lors les hautes intelligences, pleinement affranchies, virent s'ouvrir devant elles les vastes champs de la Poésie, de la Science, de la Philosophie. L'esprit poétique favorisé par les conceptions élastiques d'une religion se prêtant à toutes les imaginations, épanouit ses plus brillantes fleurs. De leur côté les notions objectives fournies par l'observation, surtout astronomique, font naître l'esprit scientifique. Certains phénomènes sont dévoilés, par suite certaines croyances sont ébranlées, et immédiatement de nouvelles conceptions, non plus imaginaires dans leur source, mais non moins chimériques dans leur ensemble, s'élèvent pour remplacer la construction religieuse, jugée, sur certains points objectifs, en contradiction avec la réalité. L'esprit, niant à bon droit certaines portions du dogme polythéique, tend à douter de toutes les autres. Mais ne pouvant se fortifier du secours de la science encore incomplète, il en fournit de nouvelles explications. Cette période est marquée par le développement de la métaphysique, qui caractérise spécialement la civilisation grecque.

L'activité militaire, en Grèce, ne comptait guère d'extension par conquête, vu la situation géographique du pays. Quand elle se fut épuisée dans les expéditions extérieures, en Perse notamment, elle dut demeurer simplement défensive, et ne se manifesta plus que par des luttes intestines. Ces causes générales d'affaiblissement permirent aux philosophes, aux rhéteurs, de prendre l'ascendant sur les chefs militaires. De là l'institution du régime démocratique attribuant à la foule la suprême compétence sur toutes les questions poétiques, scientifiques et politiques. Les discoureurs de l'Agora devinrent les véritables tyrans, et le sort de l'État fut par suite livré au hasard de leurs improvisations. En un mot, l'expression finit par dominer la conception et aboutir à un régime de phrases ; le côté intellectuel, développé trop exclusivement, tua vite la pensée et bientôt après la nation qui fut ainsi sacrifiée, à son insu, au développement de l'Humanité, ce qui est du reste, le sort de tous ses organes, individuels et collectifs.

Chez les Romains, au contraire, l'activité militaire se déploya à

outrance. Rome comprima les autres nations. Une grande nation prend naissance, dominatrice de beaucoup d'autres, dominée elle-même par une oligarchie au caractère inflexible. D'abord soustraite aux influences grecques, entourée de toutes parts de peuples ennemis, admirablement située au point de vue géographique, la population romaine, développant dans un exercice guerrier continuel les plus hautes vertus pratiques, imposa en quelques siècles, ses armes et son génie à la plus grande partie du monde connu. Assujettissant sous un joug uniforme les divers peuples barbares, elle les pacifiait, favorisant ainsi l'essor des arts industriels, seuls permis à l'activité des vaincus. Une telle mission ne s'accomplissait pas d'ailleurs sans une discipline, une union constantes, et de plus en plus senties entre tous les membres de la ville souveraine. En effet, si une activité guerrière si intense développait à un haut degré, envers les étrangers (*hostes*) les instincts personnels, par contre, elle exaltait, entre les citoyens romains, les aptitudes altruistes par l'évidente nécessité d'une étroite solidarité. La Patrie était un être réel, et chaque individu n'en était qu'un des organes. La vie privée se confondait avec la vie publique. De la puberté à la virilité, la vie du jeune romain était un apprentissage à l'existence civique. Jamais la qualité de citoyen ne fut aussi profondément sentie, aussi jalousement défendue. Et jamais l'histoire n'enregistra de plus admirables exemples de dévouement et d'héroïsme patriotiques.

Enfin Rome, maîtresse absolue et arbitre des destinées du monde, put se reposer dans sa gloire. La civilisation grecque qu'elle avait d'abord affecté de mépriser, s'infiltra par degrés dans ses mœurs, et y donna le goût des spéculations intellectuelles.

C'est en examinant la condition sociale des femmes sous les trois régimes polythéiques, que l'on se rend le mieux compte de la moralité du régime initial au régime précurseur du christianisme.

« La théocratie se bornait à consacrer l'institution fondamentale du mariage, dans le mode le plus imparfait. Les vices naturels dans la polygamie sont trop faciles à sentir pour que la sagesse sacerdotale l'eût systématiquement sanctionnée sans une nécessité supérieure qui l'imposait alors, outre l'entraînement spontané de la brutalité masculine, toujours si difficile à contenir chez les grands. En effet, il fallait, avant tout, garantir sous une forme quelconque, l'institution conjugale, en obligeant l'homme à honorer la femme. Or, les fortunes étaient alors tellement concentrées que la théocratie ne pouvait consolider cette première condition, sans autoriser, et même encourager la polygamie. Mais quand l'activité guerrière eût prévalu, une nouvelle nécessité prescrivit la monogamie, seule assez conforme à une telle existence ; ici, d'ailleurs, l'esclavage fournissait à l'instinct sexuel des compensations naturelles de ses

entraves légales. Ce second état du mariage reste néanmoins aussi imparfait que possible chez les Grecs, sauf le perfectionnement des règles propices aux incestes. Leur inertie militaire les dispensait de se confier aux femmes, et leurs goûts intellectuels les détournaient de la société féminine. Ainsi, le plein développement de la monogamie antique échut au polythéisme romain, qui éleva naturellement la dignité des épouses et des mères. La vie privée devint alors la consolation habituelle des fatigues militaires et des luttes politiques. Investies enfin d'une confiance indispensable à des époux souvent absents, les femmes furent appelées à diriger l'éducation morale, à laquelle se subordonne tout office pédagogique. L'impulsion continue d'une noble activité publique, imprima, d'ailleurs, aux deux sexes un caractère de sévérité qui leur fit mieux apprécier la pureté.»

« Sous l'impulsion grecque les penseurs romains s'affranchirent bientôt des croyances polythéiques, et même ils parvinrent souvent à une entière émancipation. L'influence pratique les disposait, d'ailleurs, à sentir assez l'inanité des doctrines métaphysiques. Ils tendaient directement vers le dogme positif, fondé sur l'existence naturelle de l'ordre universel,formulée depuis longtemps,autant que le permettait l'état scientifique, par le plus grand des philosophes (Aristote). Envers la sociabilité, les impulsions rénovatrices étaient encore moins équivoques, parce qu'elles ressortaient mieux de la situation fondamentale. L'existence militaire, finalement réduite à un office purement défensif, protégeait l'essor industriel qui, déjà, tendait à prévaloir. Toutes les nobles âmes commencaient à pressentir, et même à poursuivre la transformation de la théorie en une pure sociocratie qui vouerait chaque force particulière au service continu de l'humanité. Cet état normal fut même regardé d'abord par les grands esprits comme beaucoup plus prochain qu'il ne pouvait l'être. Ils se trouvèrent ainsi entraînés à repousser longtemps la transition finale qui devait seule y conduire, ne la jugeant propre qu'à la retarder.

Henri Aimel.



LES PAMPHLETS SOCIALISTES DE LASSALLE (1)

AUX OUVRIERS DE BERLIN



Lettre adressée par F. Lassalle au nom de l'Association générale ouvrière allemande (2)

Ouvriers de Berlin !

Au retour de mon voyage de propagande dans les provinces rhénanes, je considère comme mon devoir le plus pressant de vous ouvrir les yeux sur les mensonges qu'ont répandus parmi vous les deux feuilles libérales de Berlin qui s'occupent plus particulièrement des questions ouvrières : la *Gazette du peuple*, et la *Réforme*. (3)

Pour mieux égarer votre jugement, ces deux journaux ont, dans leur compte-rendu de la grande réunion ouvrière de Solingen, dépassé encore la mesure de leur impudence habituelle.

Dix mille ouvriers acclamaient à Solingen les principes de l'Association générale (4); ils me préparaient,en qualité de président de cette Association,un triomphe sans précédent dans ces provinces, et j'avais toutes les peines du monde à empêcher le peuple de maltraiter les gendarmes qui m'accompagnaient parcequ'il les croyait venus là pour m'arrêter. Telle est la vérité. Eh bien ! ces deux journaux se sont contentés de reproduire les mensonges de quelques feuilles rhénanes qui, par un renversement audacieux de la vérité, ont prétendu que les gendarmes avaient dû m'accompagner pour me protéger contre la fureur populaire.

Et ce qu'il y a de plus fort, c'est que ce sont ces mensonges seuls qu'ont reproduits les feuilles en question. Elles se sont refusées, la *Réforme* aussi bien que la *Gazette* à insérer, sauf un seul mot, le compte-rendu véridique émanant du Secrétariat de l'Association générale. Seuls dans toute la presse allemande, ces deux journaux qui n'avaient envoyé personne sur les lieux, qui par conséquent ne pouvaient savoir de quel côté était la vérité, seuls,

(1) Voir la *Revue socialiste* du 15 juillet 1888.

(2) Volkszeitùng — Berliner Reform.

(3) Allgemeiner deustcher Arbeiterverein.

(4) Nous l'appellerons ainsi pour abréger.

dis-je, ils ont passé sous silence ce compte-rendu, et cela afin que l'exposé véridique des faits ne pût tomber sous vos yeux, pour vous mettre dans l'impossibilité de juger quelle opinion méritait créance. En agissant ainsi, la *Gazette*, qui par-dessus le marché, a la prétention d'être plus que toute autre un organe des intérêts ouvriers, a poussé l'impudence jusqu'à un degré inconnu jusqu'alors.

Il est malheureusement vrai que dans les querelles de parti, la vérité est trop souvent reléguée à l'arrière-plan pour faire place à de bas et pitoyables mensonges.

Mais a-t-on jamais vu, par exemple dans les luttes de classes qui se sont produites en Angleterre et en France, a-t-on vu jusqu'ici une manifestation imposante, soit des chartistes anglais, soit des ouvriers révolutionnaires français, transformée en sa contre partie par les feuilles libérales de ces deux pays.

Non, ces feuilles-là se contentaient de déplorer le soi-disant aveuglement de ces masses populaires ; mais mentir en plein visage à ce peuple même, lui mettre dans la bouche le cri de à bas ! quand de ces milliers de poitrines sont sortis pendant un quart d'heure, sans une minute d'interruption, des vivats continuels, — le mérite de cette invention revient tout entier à la presse libérale allemande, elle caractérise l'attitude de cette presse vis à vis du peuple.

Oui, ouvriers, l'honneur de cette invention revient à la presse libérale allemande. Pareil mensonge ne s'est jamais vu depuis que le monde existe. Et à ce point de vue la *Gazette* et la *Réforme* ont dépassé tous les autres organes de la presse.

Oui, même la *Gazette* de Cologne, l'organe libéral le plus important des provinces rhénanes, feuille qui m'est foncièrement hostile, n'a reproduit in-extenso que le compte-rendu émané de l'Association générale. Quant aux mensonges de la *Gazette* d'Elberfeld, elle n'en a cité qu'une partie, et encore elle a eu soin de laisser de côté les plus énormes, et surtout, celui qui me montrait exposé aux malédictions du peuple et protégé contre lui par les gendarmes.— Et pourquoi la *Gazette* de Cologne a-t-elle agi ainsi ? — Parce qu'autant le compte-rendu portait en lui-même un caractère de véracité, autant les correspondances des *Gazettes* d'Elberfeld et de Barmen attestaient le mensonge par les contradictions mêmes qui en faisaient le fond. La *Gazette* de Cologne, en sa qualité de journal important, ne trouvait pas bon de se compromettre en accueillant des affirmations dont 10.000 témoins pouvaient attester la fausseté.

Les autres journaux, même aussi malveillants et hostiles que la «*Gazette rhénane*» (1) avaient au moins la pudeur de présenter en

(1) Rheinische Zeitung.

regard des inventions de la *Gazette* d'Elberfeld et dans les mêmes conditions de clarté, le compte-rendu de l'Association générale, laissant ainsi à leurs lecteurs le soin de se faire une opinion.

Il n'est pas jusqu'à la « *Gazette nationale* » (1) de Berlin, feuille hostile entre toutes qui n'ait publié la plus grande partie du compte-rendu de l'Association générale Elle se disait sans doute que ses lecteurs, appartenant à la classe aisée, lisaient aussi d'autres journaux que ceux de Berlin et qu'il ne fallait pas avoir l'air de passer intentionnellement sous silence ce qu'ils pouvaient apprendre d'une autre source.

Et ce sont précisément les journaux *ouvriers* de Berlin : la *Réforme* et la *Gazette* populaire qui seules ont poussé le manque de pudeur jusqu'à ne vous faire part que des mensonges, et à vous dissimuler le compte-rendu de l'Association générale, la *Réforme* entièrement, la *Gazette* à un seul mot pres qu'elle a cité ironiquement.

Et pourquoi donc sont-ce précisément ces feuilles-là qui ont agi ainsi ?

Parce qu'elles savent, et c'est-là leur unique motif, que c'est surtout vous, ouvriers, qui êtes leurs lecteurs.

Parce qu'elles ont reconnu, elles aussi, la vérité du compte-rendu de l'Association générale. Parce qu'elles se rendaient compte que vous aussi vous la reconnaitriez, dès que ce compte-rendu vous tomberait sous les yeux.

Parce qu'elles craignaient que l'enthousiasme des ouvriers rhénans, dès qu'il vous serait connu, ne vous saisit et ne se propageât parmi vous. Car l'enthousiasme, cette flamme purifiante de l'esprit, est heureusement bien plus contagieux dans le peuple, que n'importe quelle maladie du corps. Sans doute j'ai su confondre ces misérables mensonges et faire resplendir la vérité triomphante. J'ai immédiatement publié dans les journaux, une « Sommation publique » dans laquelle je chargeais le délégué de l'Association générale à Solingen de recueillir 500 signatures de citoyens de toute condition y résidant pour affirmer la vérité de mes déclarations.

Cette « Sommation publique » publiée sous mon nom, la *Gazette populaire* a été forcée de l'insérer. Elle savait qu'offensé par elle publiquement, j'avais le droit légal de la forcer à l'insérer et que je pouvais d'ailleurs, en tout état de cause, la faire publier dans ses colonnes comme insertion payée. Mais la publication seule de cette « Sommation publique » suffisait à démontrer péremptoirement la vérité de mon compte-rendu. Comment aurais-je pu la produire devant mes partisans, devant tant de milliers d'ouvriers qui avaient assisté à la réunion, si elle n'avait été qu'un mensonge.

---

(1) National-Zeitung.

Je me serais perdu, je n'aurais plus été que le plus méprisable menteur aux yeux de mes partisans, aux yeux de ces milliers d'ouvriers qui forment et qui doivent former mon parti. Or aucun chef de parti n'agit de cette façon, lors même qu'il serait assez dépourvu de scrupules pour cela. Le plus simple bon sens lui défend de le faire, lorsqu'il entre en scène pour son propre compte.

Et comment aurais-je pu me risquer à réclamer un minimum de 500 signatures ? comment aurais-je osé publier d'avance cette démarche, si la déclaration dont je demandais confirmation n'eût pas été véridique ? N'avais-je pas forcément à craindre, dans ce dernier cas, qu'il fût impossible de recueillir ces signatures et mon mensonge n'aurait-t-il pas été dévoilé et confondu devant l'Allemagne tout entière ?

Enfin ces 500 signatures, elles sont là, tandis que j'écris ces lignes ; elles sont là, reproduites lithographiquement ; elles ont été envoyées aux journaux qui ont déjà du m'en accuser réception. C'est en moins de six jours — apprenez par là à connaitre l'organisation sérieuse, la discipline énergique de notre Association, l'activité sans trêve, le dévouement des vrais ouvriers — c'est en moins de six jours, dis-je, que notre délégué de Solingen, l'armurier Villms les a recueillies.

Jugez par ce seul exemple de toute la mauvaise foi de la presse libérale et avant tout de la Gazette populaire. Affranchissez vous enfin, ouvriers de Berlin, de l'influence antilibérale que cette misérable feuille exerce encore sur trop d'entre vous.

L'étonnement, l'indignation saisissent le cœur de tout démocrate en voyant qu'il y en a tant encore parmi vous qui subissent le joug de cette feuille.

Comment, ouvriers de Berlin, votre mémoire est donc si courte ! Vous avez donc oublié que c'est la *Gazette populaire* qui, la première, en 1858, reniait le nom de la Démocratie et déclarait que la démocratie devait se fondre dans le parti constitutionnel.

Vous avez oublié que c'est la *Gazette populaire* qui la première en 1859 donna comme mot d'ordre de renoncer au suffrage universel, drapeau nécessaire de votre parti, ou tout au moins de maintenir pour un temps indéfini ce suffrage des trois classes offensant pour votre droit, rabaissant pour votre classe.

Vous avez oublié que c'est la *Gazette populaire* qui, en 1858, inventa le mot trompeur d' «ère nouvelle» , donnant par cette lâche duperie le coup de mort à l'ancien parti démocratique.

Vous avez oublié qu'en 1859, alors que la *Gazette nationale* elle-même s'opposait énergiquement aux votes des crédits provisoires pour l'armée, affirmant avec justesse que cette réorganisation provisoire deviendrait fatalement définitive, vous avez oublié que ce

fût la *Gazette populaire* qui, avec la même opiniâtreté, dans de longs articles de fond avec le titre en gros caractères : *Hommes d'honneur* — prouva qu'on ne pouvait pas refuser ce qu'ils demandaient à des hommes d'honneur comme Schwerin et Patow. (1) C'est elle dont l'influence détermina la Chambre à accorder ces millions au gouvernement, c'est elle par conséquent qui est responsable de tout l'état de choses actuel.

Je pourrais étendre à l'infini cet acte d'accusation, si cette énumération de péchés mortels contre les libertés politiques du pays et les principes démocratiques ne suffisait pas et si je n'avais hâte de revenir à l'objet immédiat des paroles que je vous adresse.

On a essayé d'une autre manière encore d'abuser, d'égarer votre jugement sur les faits qui se sont passés là-bas. Dans une réunion ouvrière d'ici on a essayé de faire retomber sur moi la responsabilité des coups de couteau échangés à Solingen, on a essayé d'allumer dans vos cœurs je ne sais quelle indignation contre les ouvriers rhénans.

M'imputer à moi ces coups de couteau, donnés à l'extrémité d'une longue salle,contenant 5000 personnes,tandis que je parlais à l'autre extrémité — ces coups de couteau dont je n'entendis parler que lorsque le gendarme en profita pour déclarer la réunion dissoute, et que je prenais même à ce moment-là pour une intervention de la police. — m'en imputer à moi la responsabilité, c'est vraiment le comble du ridicule où peut pousser la haine de parti.

Mais il ne faudrait pas davantage, ouvriers de Berlin, vous laisser entraîner par ce déchaînement de clameurs à propos de ces coups de couteau à un jugement partial et incomplet sur les ouvriers rhénans.

Ces coups de couteau, je les regrette et je les déplore autant que n'importe qui. Je les déplore comme excédant les bornes d'une défense légitime.

Mais comment les choses se sont-elles passées et à qui la faute première et réelle de ces coups de couteau ?

A Barmen comme à Solingen, ce n'étaient pas des réunions publiques qu'on avait annoncées, mais des réunions de l'Association générale ouvrière. Or, à Barmen, s'introduisirent parmi les ouvriers environ 250 fabricants progressistes, quelques-uns munis de sifflets qu'ils tenaient cachés. Ils essayèrent à plusieurs reprises, soit en faisant du bruit, soit à coups de sifflets, soit enfin en acclamant M. Schulze-Delitzsch, de troubler une réunion composée d'ouvriers

---

(1) Membres du Ministère Hohenzollern (1858) qui inaugura ce qu'on appela « die neüe Aera » l'ère nouvelle, par opposition à l'ère de réaction qui avait précédé.

passionnément dévoués aux principes de l'Association générale. Ceux-ci finirent par se jeter sur les interrupteurs et les mirent à la porte en moins d'une minute, non sans recourir à la force, mais toutefois sans en blesser aucun, et ma conférence put s'achever tranquillement.

A Solingen, (1) dans le grand hall de la société de tir, au milieu de 5000 ouvriers qui le remplissaient, tandis que d'autres en nombre égal se pressaient à la porte, il y avait environ 100 fabricants progressistes. Même tentative de leur part dès le début pour troubler la réunion par leurs cris et leur bruit. Aussitôt et avec la rapidité de l'éclair les ouvriers les jettent dehors, sans autre violence toutefois. Mais on ne pouvait fermer les portes de la salle à cause des masses de peuple qui s'y trouvaient et qui cherchaient à saisir au passage tout ce qu'ils pouvaient de mes paroles. Mettant cette circonstance à profit,les fabricants essayèrent 3/4,d'heure plus tard, d'interrompre mon discours par les cris de vive Schulze-Delitzsch ! poussés devant les portes.

En présence de provocations ainsi préméditées et aussi persistantes, les assistants les plus rapprochés d'eux ne furent plus maîtres de leur colère. Ils se précipitent sur les fabricants, les accablent de mauvais traitements; et c'est alors que plusieurs d'entre eux reçurent des coups de couteau qui provoquèrent,de la part de la police, la dissolution illégale de la réunion.

Quel est donc l'état de la question, ouvriers de Berlin ?

D'abord : qu'ont à faire les progressistes aux réunions de l'Association générale ? Évidemment aussi peu que j'aurais moi-même à faire dans leurs réunions. Le temps des discussions entre eux et nous est passé. Avant que l'Association générale fût constituée, j'allai — sur l'invitation expresse des progressistes eux-mêmes — à Francfort s/M à une de leurs réunions et je les battis avec l'armée qu'ils voulaient m'opposer. Depuis lors, l'Association générale a été constituée, et à partir de ce moment nous n'eûmes plus rien à faire avec les progressistes. Eux et nous sommes des partis indépendants et ennemis. Nos voies sont différentes, nos routes sont marquées. L'Association générale n'a pas été fondée pour perdre son temps à discuter avec les progressistes, encore bien moins pour voir ses réunions troublées par eux ou pour troubler les leurs.

Que diraient les progressistes si j'envoyais à leurs réunions une poignée d'ouvriers pour les interrompre par des vivats à mon adresse ?

Et comment un infime ramassis d'hommes a-t-il été assez osé

(1) La réunion eut lieu le 27 septembre 1863.

pour venir au milieu de milliers d'autres, rassemblés par un même sentiment dans un enthousiasme commun, et pour vouloir empêcher, par le bruit et le désordre, leur réunion d'atteindre son but ?

Enfin, où cette poignée d'hommes a-t-elle pris l'audace d'affecter cette attitude blessante et provocante envers ces milliers d'ouvriers qui l'entouraient ?

A cette question il n'y a qu'une réponse : ils ont cru pouvoir se permettre impunément toute espèce d'inconvenances envers ces milliers d'hommes, tout simplement parce que ces milliers d'hommes étaient des ouvriers et qu'eux étaient les patrons, les hommes dont *dépendaient* ces ouvriers.

Oui, c'est sur cette dépendance des ouvriers qu'ils tablaient; c'est par la menace de les affamer qu'ils comptaient les tenir.

Oui, ouvriers ! si en 1848 les capitalistes se sont plaints d'être terrorisés par les ouvriers, à présent les choses sont renversées, c'est l'habit qui veut terroriser la blouse. Une poignée de fabricants voulait, par le tumulte et le désordre, empêcher des milliers d'ouvriers de manifester librement leurs sentiments politiques. Et ils croyaient pouvoir le faire impudemment et impunément, car cette opinion politique qui leur déplaisait, c'étaient leurs ouvriers *à eux* qui osaient la manifester.

Mais les ouvriers rhénans ne sont pas hommes à se laisser dicter par leurs patrons leurs opinions politiques, à se laisser terroriser par eux. C'est précisément la conscience qu'ils avaient de l'offense et de la contrainte qu'on voulait leur faire subir, de la spéculation que faisaient les progressistes sur leur condition dépendante qui ont enflammé les ouvriers rhénans de colère.

Si leur exaltation les a, comme il était facile à prévoir, entraînés à quelques excès, qui donc doit en porter la faute, si ce n'est ceux qui les ont provoqués de parti pris avec tant d'insistance et d'une manière si blessante ?

Et d'ailleurs, ouvriers de Berlin, ne voyez-vous pas ce qu'il y a dans cet emportement de passion même de bon en même temps que de mauvais, comme il arrive si souvent dans la vie ? Sans passion on ne remuerait pas une pierre du monument de l'histoire. Sans passion il n'y aurait pas un seul de ces mouvements libérateurs dont la suite forme l'histoire universelle.

C'est précisément à l'absence de passion dans les cœurs populaires, à la stagnation, à l'abattement qui depuis 1849 nous ont envahis qu'est due notre décadence depuis ces 14 années. Les progressistes ont fondé depuis 1858 le *Nationalverein* (1) et ce qu'ils appellent les cercles ouvriers. En un espace de cinq ans ces associations n'ont

(1) Association nationale.

pas réussi à infuser dans le peuple une vie politique plus intense, à faire battre plus vivement le cœur politique de la nation. Il y a quatre mois à peine que l'Association générale est constituée et déjà la passion envahit les cœurs populaires.

Saluez avec moi, ouvriers de Berlin, dans cette passion même (eh qu'importe qu'elle soit allée trop loin et qu'elle ait frappé trop fort), saluez avec moi l'heureux indice du réveil de l'agitation politique et par conséquent de la vie politique de la nation, le présage de son acheminement vers ses hautes destinées.

Ouvriers de Berlin, voulez-vous entendre de la bouche même de vos adversaires, les progressistes, ce que je viens de vous dire ? Voulez-vous voir comment, lorsqu'ils parlent ou s'écrivent entre eux, ils avouent la vérité de mes paroles et nient prudemment cette même vérité lorsqu'ils parlent ou écrivent pour les ouvriers ? Eh bien ! je vais vous en donner la preuve.

La « *Gazette de l'Allemagne du Sud* » (1) qui paraît à Francfort s/M est un des organes les plus ardents du parti progressiste, un des plus chauds amis de M. Schulze-Delitzsch. Elle a donc été dès l'origine un de mes plus ardents adversaires. Et néanmoins cette feuille qui n'est pour ainsi dire pas lue par les ouvriers et dans laquelle par conséquent nos adversaires peuvent à l'occasion avouer la vérité, — cette feuille a publié aussitôt après la réunion ouvrière que j'avais convoquée à Barmen (nº du 25 septembre 1863, nº 486) l'article de fond suivant que je reproduis mot pour mot :

« L'Agitation ouvrière dans les provinces rhénanes,

« On nous écrit du Rhin inférieur — 23 septembre : Parmi tous « les phénomènes de la crise de plus en plus accentuée de notre vie « politique, le mouvement ouvrier est jusqu'ici celui auquel on « prête le moins d'attention et cependant à un degré où, peu s'en « doutent, il est le plus important et le plus dangereux. Les deux puis- « sants partis, celui qui moins nombreux combat sous l'enseigne de « la monarchie, sans faire attention à sa fragilité, et le grand parti « qui dans le sentiment d'une sécurité solide s'appuie sur le vaste « dos de la bourgeoisie et attend que le flot de la réaction ait passé, « les deux ont commis par leur attitude à l'égard du mouvement « ouvrier, la plus grave de leurs fautes.

« On est en droit d'affirmer qu'on n'a jamais encore vu, derrière les « coulisses d'une scène politique, un assemblage d'êtres plus bornés « que nos ultra-féodaux actuels. Il n'y a qu'un seul cas où l'on « pourrait respecter tant soit peu leur attitude présente, c'est s'ils « considéraient leur cause comme perdue et dans un élan de cœur « chevaleresque voulaient faire sauter leur forteresse et l'ennemi

(1) Suddeutsche Zeitung.

« tout ensemble. Mais nous sommes loin de compte. Ces messieurs « espèrent s'entretenir longtemps encore joyeusement et commo- « dément dans la maison de la rue de Leipzig (1), cultiver chez eux « des betteraves (2) et gouverner leur valetaille. Ils ne songent pas à « la retraite. Ils se figurent qu'ils peuvent impunément et en toute « sûreté, exciter un peu les basses classes de la population contre « la riche bourgeoisie et contre la classe moyenne trop arrogante et « se débarrasser ainsi de ce « *progrès* » qu'ils détestent.

« Mais si l'alliance avec Panse pouvait déjà être appelée une « bêtise, la faveur secrète ou déclarée qu'ils accordent aux tentatives « révolutionnaires de Lassalle ne peut se comparer qu'à l'acte de « l'imbécile sciant la branche sur laquelle il est assis. Ou bien est- « ce une pétition de principe que nous commettons en parlant des « tentatives révolutionnaires de Lassalle ? Est-il nécessaire de « réfuter d'abord la sotte assertion que cet homme soit un instru- « ment, même aveugle de la réaction ? Nous ne pouvons pas forcer « à voir celui qui ne veut pas ouvrir les yeux. Mais un mot ne sera « peut-être pas déplacé à l'adresse de ceux qui se tranquillisent sur « Lassalle en disant que ses rêves creux « depuis longtemps démen- « tis par l'expérience » ne trouveront aucun écho chez la grande « majorité des ouvriers. Il y a longtemps qu'on a dit cela, on le « répète toujours, et pendant ce temps le nombre des adhérents de « Lassalle est en progression constante. Encore plus digne d'atten- « tion que leur nombre est leur fanatisme. Celui qui observe les « faits et gestes de ses disciples, trouve en eux quelque chose de « tout différent de l'attachement paisible et naïf des membres des « sociétés coopératives pour Schulze-Delitzsch.

« Ces chopes de bière qui ont été lancées dimanche dernier à Barmen « sur les progressistes en train de se retirer, ne sont pas les armes « ordinaires d'hommes grossiers, et quand Lassalle parle de la « *revue* » qu'il a passée il ne faut pas considérer ce mot comme une « gasconnade. On nous informe de Solingen que dans cette ville, « dont la population ouvrière s'est toujours distinguée par son « tempérament bouillant, on peut se tenir prêt à des scènes « pareilles, si ce n'est pires, pour dimanche prochain. Nous pourrions « communiquer à nos lecteurs des déclarations émanant d'ouvriers, « autrement significatives que celles où le Philister (3) muni de

(1) Le Palais du Parlement prussien à Berlin (Landstag et Herrenhaus) se trouve dans la rue de Leipzig (Leipzigerstrasse).

(2) Un grand nombre de propriétaires fonciers, membres du Junkerthum prussien sont distillateurs (empoisonneurs) d'eau-de-vie de betteraves.

(3) Philister, terme de mépris par lequel on désigne en Allemagne le bourgeois encrassé, ignorant, étroit et sot. — l'analogue d'*épicier* en français.

« rentes parle dans un banquet *ad hoc* de donner son argent et son « sang pour la cause commune.

« Les sociétés de consommation dont le nombre s'accroît de jour « en jour, n'offrent pas une digue suffisante contre ce travail des « esprits. Très fréquemment même on trouve parmi leurs fonda- « teurs, parmi ceux du moins qui appartiennent à la classe ouvrière « l'opinion qu'elles ne sont qu'un pis aller provisoire. Par considéra- « tion pour les hommes cultivés qui sont le plus souvent à la tête « de ces sociétés les ouvriers s'abstiennent d'aller plus loin ; mais ce « serait une erreur de croire que ces sociétés peuvent former un « noyau solide pour la constitution d'un parti antilassallien. Schulze- « Delitzsch a des partisans nombreux et dévoués dans les ouvriers « de métiers. Et même depuis qu'il est en opposition ouverte avec « Lassalle, les marchands et les fabricants qui, il y a quelques « années ne voulaient pas entendre parler de lui, le respectent. Mais « c'est précisément pour cela que les ouvriers de fabriques et les « journaliers entendent presque toujours son nom avec méfiance, « parce qu'on leur rabâche constamment ce nom et qu'ils voient que « les ouvriers de métiers et les marchands font grand cas de lui.

« Or les conservateurs s'empressent d'attiser ce feu. Et l'on a « peine à cacher la pitié qu'on éprouve,lorsqu'on voit des ecclésias- « tiques à l'esprit borné, des fonctionnaires ambitieux et des « intrigants perfides, flatter sur l'ordre des autorités centrales de « l'Etat féodal, les ouvriers afin de récolter quelques pauvres voix. « De sages articles de journaux essaient de persuader à Lassalle « que les quelques voix d'ouvriers dont il dispose ne pourront « jamais amener au pouvoir une chambre qui fasse de la question « ouvrière la question capitale. Qu'on n'essaie donc pas de faire « prendre des vessies pour des lanternes ! Ce qui donne au parti « ouvrier son importance politique, ce sont les poings robustes, les « ventres affamés, la mobilité, l'énergie. Nous ne savons si nous « verrons jamais une armée de gymnastes et de tireurs se mettre en « campagne pour défendre la constitution, mais ce que nous savons, « c'est qu'une armée d'ouvriers lassalliens, en admettant qu'on « laisse aller les choses aussi loin, ne laisserait pas entier un seul « morceau de la constitution actuelle de l'Allemagne et surtout pas « le sceptre, la couronne, les décorations et autres joujoux. La « Théorie des droits acquis » de Lassalle (qui soit dit en passant « est d'après moi une des productions les plus considérables de « la philosophie du Droit) contient un exposé très clair pour celui « qui sait y voir tous les éléments d'une « Suppression pratique « des droits ». Lassalle n'a pas encore conquis autant de terrain à « Berlin que dans les provinces rhénanes. Mais la réaction travaille « à défricher le sol où la révolution moissonnera. Elle travaille

« pour Lassalle et non Lassalle pour elle. Grâce à la folie de notre « gouvernement et à l'imbécile faiblesse qui se manifeste trop « souvent dans la direction du parti libéral, nous sommes à la « veille d'un grand bouleversement social. Il y a longtemps, nous le « croyons, que les écrivains soudoyés de la presse féodale et « officieuse savent tout cela aussi bien que nous, mais avec une « satisfaction méchante ils jouent vis à vis de leurs patrons le rôle « de Méphisto.

« Il est facile de déterminer avec une complète précision que le « danger sera proche. Malgré les six nouveaux articles de son « programme le parti progressiste, grâce à sa manie de se séparer « sans rien conclure après la clôture du Landstag, grâce à l'inaction « de ses chefs pendant « l'interrègne », grâce à la faiblesse sans « exemple des productions de l'Union de la presse progressiste a « pris une attitude équivoque. On a peur de la lutte avec la couronne, « qui est cependant le point capital du conflit. Mais cette attitude « doit amener, plus ou moins rapidement sur le terrain politique, « de nouvelles tentatives et des formations nouvelles de partis. « Peut-on se représenter en effet la résistance passive des derniers « mois prolongée pendant des années et s'imagine-t-on quelles en « seraient les suites ? La Prusse n'est pas la Hesse électorale et le vote « seul n'a jamais suffi à rendre un peuple libre. Mais alors on pose cette « question : l'esprit de décision et d'action qui existe dans une cer- « taine fraction du parti progressiste trouvera-t-il un point d'appui « à la Chambre près des chefs connus de ce parti ? Le parti « progressiste continuera-t-il à se renfermer dans cette réserve si « vantée où les meilleurs éléments se neutralisent réciproquement? « Rentrera-t-on chez soi après six semaines de discours pour se « croiser les bras ou tout au plus pour célébrer une fête ? L'Union « de la Presse nous servira-t-elle sur de nouveaux airs ses vieilles « rengaînes ? Si tel était le cas, il est très vraisemblable que le « véritable « progrès » séparera sa cause de celle des progressistes « et se jettera dans les bras du parti ouvrier allemand. Tout est « prêt pour cela. »

Et l'auteur de cet article déclare alors que le seul remède à cet état de choses est dans une action énergique du parti progressiste. Vous le voyez, ouvriers. Tout est avoué crûment dans ces lignes, le grand nombre des adhérents de l'Association générale, leur enthousiasme, la progression constante de leur chiffre, la répugnance que les fabricants et les marchands éprouvent pour M. Schulze-Delitzsch qu'ils soutiennent seulement depuis qu'ils voient en lui un contre-poison à mon action sur vous, un moyen de vous éloigner de la poursuite énergique de vos intérêts, de moi et de l'Association générale.

Oui, vous le voyez, dans cette feuille que les ouvriers ne lisent pas — ils le savent — où ils croient parler entre eux et non devant vous, vos adversaires eux-mêmes avouent sans détours combien il est ridicule d'avancer que je sers la réaction, combien il est à craindre au contraire que l'Association générale ne scie la branche sur laquelle progressistes et réactionnaires sont perchés ensemble ; ils avouent tout cela et bien d'autres choses encore et aussi le véritable caractère des réunions rhénanes. Oui, l'auteur de cet article qui appartient évidemment à la fraction la plus avancée du parti progressiste, finit par avouer qu'il ne restera bientôt plus à cet élément avancé qu'à se joindre au parti ouvrier.

Et la rédaction de la « *Suddeutsche Zeitùng* » fait précéder cet article de son correspondant des remarques suivantes :

« L'exposé qui suit ne nous paraît pas mériter le reproche de généra-
« liser à tort des phénomènes locaux ; toutefois ces derniers mêmes
« ont toujours trouvé dans notre correspondant un observateur
« attentif et impartial, de sorte que nous ne voyons aucun inconvé-
« nient à reproduire, en tout état de cause, cette fois-ci encore
« intégralement sa communication. »

L'auteur de cet article est donc un correspondant déjà ancien et éprouvé de la « *Gazette de l'Allemagne du Sud* ».

Et tandis que le trouble et l'effarement règnent dans les rangs de nos ennemis, vous seriez encore hésitants, ouvriers de Berlin, vous resteriez indécis, ne sachant quel parti prendre !

N'avez-vous donc pas entendu daus ces derniers temps la « *Gazette du peuple* » et la « *Réforme* » répéter avec plus d'ardeur que je servais la réaction ; cette grossière et misérable calomnie ne vous suffit-elle pas déjà pour juger jusqu'à quel point on vous mentait ?

Comment, ouvriers de Berlin ! croyez-vous donc que les ouvriers rhénans, qui, au point de vue intellectuel aussi bien qu'au point de vue matériel, sont de beaucoup les plus avancés des ouvriers allemands, — au point de vue matériel parce que c'est la région de la grande industrie, au point de vue politique et intellectuel, comme conséquence nécessaire de ce développement matériel et par le contact constant des éléments anglais et français – croyez-vous que les ouvriers rhénans, cette fraction la plus radicale de la classe ouvrière allemande, iraient acclamer un réactionnaire ? Rien n'a plus contribué à répandre l'amertume et la colère chez les ouvriers rhénans et à y augmenter les adhérents de l'Association générale que cette calomnie constamment répétée des progresssistes, que je servais la réaction.

Car les ouvriers rhénans me connaissent à fond. Dix ans durant

j'ai vécu avec eux, chez eux. Avec eux j'ai vécu les temps de la révolution et de la réaction.

A peine les progressistes avaient-ils donné ce mot d'ordre contre moi : serviteur de la réaction, que les ouvriers rhénans ont vu par cela seul combien grossièrement on voulait tromper le peuple, et des éléments indécis jusqu'alors se rallièrent à notre mouvement.

Eh bien! ce mensonge, je vais vous en dévoiler la cause, ouvriers de Berlin!

Je vais vous répéter ce que je vous ai déjà dit dans mon discours de Francfort : « *le manuel de l'ouvrier* ».

La bourgeoisie progressiste m'exècre et me traite en ennemi, non parce qu'elle craint en moi la réaction, bien loin de là, parce qu'elle craint en moi la révolution ; non parce que je lui parais un réactionnaire, mais parce qu'ils voient en moi un révolutionnaire. Et le bien fondé de ce reproche, je l'ai fait voir cent fois — dans le fond même de mon être, chaque fois qu'on me l'a fait, devant le public—, dans mes œuvres, dans mes discours, plusieurs fois même devant les tribunaux.

J'en ai attesté la justesse, en 1849, il y a 14 ans, dans le discours que j'ai prononcé lors du procès de haute trahison qui me fut intenté, aux assises devant les jurés rhénans, alors qu'il s'agissait de mon existence entière — au mois de janvier de cette année-ci devant le tribunal criminel de Berlin dans mon discours : « *la Science et les travailleurs*, — il y a deux jours à peine devant la Cour d'appel, à un procès où il y allait de ma liberté. D'ailleurs jusqu'à ma « *Lettre ouverte* » les progressistes eux-mêmes m'ont toujours considéré comme un ultra-révolutionnaire ; ils n'ont jamais caché l'horreur qu'ils éprouvaient pour moi, précisément à cause de cela. Ce n'est que depuis ma « *Lettre ouverte* » qu'ils se sont donné le mot de m'appeler serviteur de la réaction. Et quel motif leur a fourni la « *Lettre ouverte* ». Y donnais-je aux ouvriers le conseil de ne pas s'occuper de politique, de s'en tenir à l'écart?

Au contraire, à la page 4 je dis ceci : C'est un point de vue absolument étroit de croire que l'agitation et le progrès politiques ne doivent pas préoccuper les ouvriers. Tout au contraire, c'est de la liberté politique seulement que l'ouvrier peut attendre la satisfaction de ses légitimes intérêts. Ai-je attaqué le parti progressiste parce qu'il allait trop loin dans ses attaques contre le gouvernement? Au contraire (v. p. 4 à 7) je l'attaque et cela de la manière la plus vive, parce qu'il ne va pas assez loin, parce qu'il est d'une faiblesse et d'un manque d'énergie sans égal, parce qu'il ne réussira jamais avec sa pitoyable mollesse à faire triompher les intérêts de la liberté contre un gouvernement énergique. Ai-je déclaré qu'il fallait soutenir le gouvernement contre les progressistes? Au contraire, j'ai dit (p.7)

qu'il fallait appuyer les progressistes contre le gouvernement, sur tous les points où nous avions un intérêt commun, qu'il fallait les appuyer et les forcer « à marcher en avant et à dépasser le niveau du parti » ; dans mon dernier discours rhénan (p. 27) j'ai recommandé encore, en partant des mêmes motifs, de voter aux prochaines élections pour les progressistes contre les candidats du gouvernement.

Pourquoi donc, encore une fois, les progressistes n'avouent ils pas simplement la vérité ? C'est qu ils me haïssent et me combattent comme révolutionnaire, par amour pour leur théorie constitutionnelle. Pourquoi au contraire répandent-ils parmi vous cette calomnie que je sers la réaction ?

La raison en est bien simple ; aussi simple que peu honnête, révoltante même.

C'est que devant vous les progressistes ne peuvent pas me faire un reproche d'être révolutionnaire. Ils savent bien qu'à vos yeux ce reproche (où se cache le vrai motif de leur fureur contre moi) aurait au contraire pour effet de faire de vous tous mes adhérents.

Et c'est pour cela, parce qu'ils haïssent en moi le révolutionnaire, c'est pour cela que ces hypocrites retournent la pointe de l'arme et m'accusent de servir la réaction.

Ouvriers de Berlin, voulez-vous savoir si je suis un réactionnaire ? Lisez mon discours rhénan (1), lisez mon discours : *La science et les ouvriers*, lisez tous mes discours et mes conférences et vous verrez que tous les progressistes réunis n'auront même plus le courage d'ouvrir la bouche.

Rappelez-vous, ouvriers de Berlin, la manière dont la « *Gazette de l'Allemagne du Sud* » se moque de la « sotte assertion » que je sers la réaction.

Mais vous, ouvriers de Berlin, les progressistes vous regardent encore comme assez bêtes pour vous servir cette « stupide assertion » dont ils se moquent eux-mêmes.

Suivez donc l'exemple des ouvriers rhénans ! Reconnaissez à ce seul exemple quel pitoyable et grossier mensonge vous ont servi la presse progressiste, la *Gazette populaire* et les progressistes.

Qu'est-ce qui pourrait donc vous faire hésiter, ouvriers de Berlin, à entrer dans les rangs de l'Association générale ? Notre drapeau, c'est d'abord le suffrage universel et direct, et ce drapeau est forcément le drapeau de tous les membres de votre classe.

Ceux mêmes d'entre vous qui seraient assez fous pour ne pas vouloir une amélioration de votre condition sociale, sont forcés

---

(1) « La Fete, la Presse et le congrès des deputes à Francfort, trois symptômes de l'etat des esprits ».

comme tous ceux qui, à quelque classe qu'ils appartiennent, veulent sincèrement le suffrage universel et direct, ils sont forcés, dis-je, d'entrer dans nos rangs.

Car lors même que ce suffrage serait obtenu, les principes de l'Association générale, n'auraient pas encore d'application pratique, tant que la majorité du corps législatif issu du suffrage universel et direct ne les partagerait pas.

Et inversement : s'ils avaient une majorité pour eux, eh bien ! alors tous ceux qui veulent sincèrement le suffrage universel et direct, devraient se résigner aux changements sociaux que pourrait introduire ce suffrage par les résolutions des représentants du peuple.

Donc, tout partisan sincère du suffrage universel est, s'il ne veut se tromper ou vous tromper, forcé d'entrer dans les rangs de notre grande Association qui fait de cette revendication politique son but le plus prochain ; il est contraint par son adhésion de renforcer notre propagande.

Au contraire, qu'avez-vous à faire avec les progressistes, qu'est-ce qui pourrait vous attacher à eux ?

Tandis que nous faisons de l'agitation pour le suffrage universel et direct, les progressistes, eux, s'agitent pour le maintien de la constitution prussienne. Mais la constitution prussienne n'a, comme je vous l'ai montré explicitement dans mon discours rhénan, pas encore eu un seul jour d'existence légale. La constitution prussienne n'est, comme je vous l'ai montré là, que le produit et le résultat d'un parjure commis envers le peuple, lorsqu'on lui enleva illégalement le droit du suffrage universel établi par la loi du 8 Avril 1848.

La constitution prussienne n'est qu'un compromis passé entre la bourgeoisie et le gouvernement, par lequel celle-ci a vendu pour la conservation de ses seuls intérêts les droits du peuple consacrés par la loi.

La constitution prussienne consacre le vote par classes qui en forme une des parties essentielles et dont l'esprit en pénètre toutes les autres.

La constitution prussienne exclut le suffrage universel qui ne pourra pas être introduit, tant que cette constitution ne sera pas mise de côté.

Il faut donc regarder comme des ennemis du parti du peuple tous ceux qui feront de la propagande pour le maintien de la constitution, car il faut que le parti du peuple fasse de l'agitation en faveur du suffrage universel.

Comment pourriez-vous donc, ouvriers de Berlin, vous mettre à la remorque des progressistes, au lieu de vous grouper autour de votre drapeau, du drapeau de la démocratie tout entière, le suffrage universel et direct.

Voulez-vous un témoignage de plus de la complète incapacité de ces gens-là ?

Je vais vous en donner une preuve toute fraîche, tirée de leur attitude dans la question la plus importante qui agite l'Allemagne, la grande question nationale et l' « *acte de réforme* » des princes allemands, une preuve devant laquelle on a de la peine à s'empêcher de rire.

Au congrès des députés à Francfort, le 21 Août de cette année, MM. Schulze-Delitzsch et von Unruh firent adopter par la commission nommée *ad hoc* le principe : « qu'il ne fallait pas rejeter absolument l'acte de réforme des princes allemands » et ensuite « que la question de savoir si le Congrès pouvait voir dans cet acte la garantie que le droit légitime du peuple allemand à une constitution digne de lui recevrait enfin satisfaction après tant de promesses infructueuses, dépendrait du bon vouloir ultérieur des peuples et des gouvernements ».

M. Welker avait en effet proposé au Congrès de déclarer en réponse à l'« *acte de réforme* » des princes, qu'il fallait se maintenir sur le terrain de la constitution unitaire de 1849, droit toujours existant de la nation.

MM. Schulze-Delitzsch et von Unruh obtinrent par leur influence sur le congrès le retrait de cette proposition. Ils se déclarèrent tous deux de la manière la plus énergique en faveur de la résolution de la commission qui avait été votée à l'unanimité. M. Schulze-Delitzsch se plaça à ce point de vue qu'il serait très maladroit de rejeter complètement l' « *acte de réforme* » que les princes allemands s'étaient pris d'eux-mêmes au piège, et qu'il fallait les y tenir.

Ceci se passait en août. Je ne laissai pas échapper l'occasion et dans mon discours rhénan je prouvai aux progressistes qu'en adoptant cette résolution, ils avaient trahi leurs propres principes, que d'après ces principes il ne leur était pas permis de s'attacher à autre chose qu'à la constitution pure et simple de 1849 — constitution qui, ainsi que je le démontrai ensuite, était impossible à appliquer à l'Allemagne entière, mais qui malgré cela, ou mieux à cause de cela même, s'imposait aux progressistes.

Ai-je réellement réussi à convaincre les progressistes ou ont-ils, par une autre voie, découvert qu'ils avaient fait confusion à Francfort et qu'ils avaient pris pour habileté voulue ce qui n'était que sottise naturelle ? Bref, il y a deux jours, le 12 octobre, MM. Schulze-Delitzsch et von Unruh ont tenu ici même, dans la salle Arnim, une réunion du *Nationalverein*, dans laquelle contrairement à leur résolution de Francfort, ils rejettent l' « *acte de réforme* » le mettent en pièces d'un bout à l'autre, le traitent comme une chose sur laquelle

on ne peut se baser d'aucune façon et font voter la résolution : « qu'il faut en regard de l'*acte de réforme* » des princes, se tenir constamment attaché au principe de la constitution de 1849.

Oui M. Schulze-Delitzsch déclare même textuellement ceci dans son discours (1) : « Qu'y a-t-il pour le peuple allemand dans l'acte de réforme ? Il n'y gagne rien en force extérieure, rien en droits politiques; il abdiquerait au contraire en l'acceptant le droit d'exiger jamais davantage et mériterait de ne plus rien obtenir désormais. »

Ainsi voilà ce que disent aujourd'hui de cet acte MM. Schulze-Delitzsch et von Unruh ; oui, ils vont jusqu'à affirmer que la nation mériterait de ne plus rien obtenir si elle acceptait cet « acte de réforme » alors qu'au mois d'août, à Francfort, ils avaient fait adhésion à cet acte,

Ouvriers ! Vous dont le oui signifie oui et le non non, que voulez-vous faire avec de pareilles girouettes ? Que voulez-vous faire avec des hommes qui, à Francfort, où l'on est du parti de la Grande Allemagne, sont pour l'acte de réforme, et à Berlin où l'on est prussien, se déclarent contre ? Avec des sauteurs qui en août s'affublent de noir et jaune et en octobre de blanc et noir (2) ? Avec des hommes pires que les girouettes, car ils tournent même sans que le vent souffle ; car depuis le mois d'août il n'y a rien eu de changé dans la situation de l'Allemagne du côté des princes, car il ne s'est pas présenté même le plus mince incident qui pût tant soit peu servir de prétexte à ce changement de direction.

Que voulez-vous faire avec des hommes qui, dans la question nationale la plus importante, ne savent pas eux-mêmes ce qu'ils veulent et peuvent à plus forte raison bien moins encore vous dire ce que vous devez vouloir ? Que voulez-vous faire avec des hommes qui n'ont pas même un principe dans une question qui intéresse toute notre existence comme nation ? Que voulez-vous faire avec des enfants au point de vue politique, qui, de même que les enfants singent volontiers les grands, qui confondent la politique du peuple et la diplomatie des princes, veulent s'essayer à la finesse diplomatique et ont naturellement le malheur d'être obligés de reconnaitre au mois d'octobre, que ce qu'ils regardaient comme profondément adroit au mois d'août était absolument sot, au risque de s'apercevoir au mois de janvier que l'habileté du mois d'octobre ne le cédait en rien à la sottise du mois d'août. Comment pourriez-vous espérer jamais, ouvriers, de lutter victorieusement pour les grands intérêts de la liberté, avec des hommes si bornés, si dépourvus de principes,

---

(1) V. National Zeitùng 14 octobre 1863, édition du soir.

(2) Noir et jaune — couleurs autrichiennes (le parti de la grande Allemagne s'appuyait sur les Allemands d'Autriche) Blanc et noir — couleurs prussiennes.

alors que les obstacles qu'il faut vaincre ne cèdent précisément qu'aux principes ?

Ainsi donc, qu'est-ce qui pourrait vous empêcher d'entrer dans nos rangs ?

N'y êtes vous pas forcés déjà par notre programme social : l'amélioration de votre situation sociale ?

Qui de vous, ouvriers, pourrait être assez borné et assez aveugle à l'egard de ses propres intérêts pour ne pas ressentir la profonde iniquite sociale dont votre classe est victime et la nécessité d'améliorer votre situation ?

Ou bien est-ce le mot « self-help »(1) ce mot trompeur et hypocrite qu'on oppose à l'assistance par la loi que j'ai proposée, est-ce ce mot qui vous retient peut-être ?

Pauvre peuple trompé qu'on amorce avec un mot !

Où y a-t-il un *self-help social* plus grandiose que celui de transformer l'État et changer par là même les conditions des classes ?

Dans la vie privée chacun s'aide de son mieux avec ses propres forces.

Les peuples et les classes sociales ne s'aident et ne sont jamais aidés que par la législation.

Le self-help des peuples et des classes, c'est la transformation des lois, l'introduction de ces grandes institutions communes à tous qui conditionnent l'ensemble de la vie sociale.

Vous ai-je proposé l'assistance de l'État telle qu'on l'a réclamée dernierement à Bruxelles et consistant à faire pensionner tous les ouvriers de l'État ?

Je rejette loin de moi cette idée dont la mise en pratique aboutirait à une aumône qu'on vous ferait et serait également dangereuse pour votre autonomie et votre indépendance.

J'ai demandé ceci, ni plus ni moins : que l'état futur, l'état démocratique ressuscité par le suffrage universel et direct vous procure, par une opération de crédit très facile pour lui, les capitaux nécessaires aux ouvriers pour fonder des sociétés de production.

Cette assistance de l'État n'est point l'opposé du self-help. Au contraire elle ne fait que vous rendre possible l'effort personnel. Elle vous permet simplement d'améliorer votre situation par cet effet personnel, de vous aider vous-mêmes par vos entreprises, de récolter pour vous-mêmes les fruits de votre travail. Est-ce donc vous priver du self-help que de vous permettre actuellement d'y recourir ?

---

(1) J'ai employé le mot consacré ; mais le mot : « effort personnel » me paraissait tout aussi juste et aurait le mérite d'être français -- Le Traducteur.

Le bénéfice que vous retirerez de vos entreprises ne sera-t-il pas le résultat de votre activité et de votre labeur — avec cette différence que les fruits en seront pour vous, tandis qu'actuellement ils vont entièrement dans la poche des entrepreneurs qui vous jettent, sous la forme de salaire, ce qu'il faut pour ne pas mourir de faim.

Le salaire même que vous gagnez dans les ateliers des patrons, en vous servant de leurs machines et de leurs instruments de travail — ces capitaux matérialisés — est-il moins le produit de votre effort personnel parce que vous le gagnez grâce à des machines et à des instruments de travail — par conséquent à des capitaux — qui ne vous appartiennent pas ?

Le compositeur dans un atelier ne travaille-t-il pas avec les lettres du patron ?

Le tisserand, soit à l'atelier soit chez lui ne travaille-t-il pas une matière brute qui lui est fournie, et ainsi de suite ? Le salaire qu'ils en retirent n'est-il pas le résultat de leur effort personnel, parce que les instruments de travail ou la matière brute ne leur appartiennent pas ?

Ou bien le produit du travail n'est il le produit de l'effort personnel que lorsqu'on le restreint au salaire ? C'est-à-dire à ce minimum indispensable à l'existence, dont le taux est déterminé par la concurrence que les ouvriers sont obligés de se faire aujourd'hui.

L'excédent doit-il, sous forme de bénéfice, tomber dans la poche du patron ? Et ce salaire ne sera-t-il plus le produit de l'effort personnel, lorsqu'il s'élèvera jusqu'à comprendre le produit intégral du travail, et par conséquent le bénéfice ?

Ouvriers de Berlin, n'apercevez-vous pas la grossière et maladroite fantasmagorie par laquelle on essaie de vous abuser ?

Il y aurait de quoi rire de vous et devenir froid et indifférent à votre cause, s'en désintéresser, si précisément l'impudence avec laquelle on abuse votre honnêteté n'éveillait d'autant plus dans un cœur chaud la compassion et l'indignation.

Et M. Schulze-Delitzsch lui-même n'a-t-il pas été forcé d'avouer cette duperie, lorsque, dans la séance du 21 juin courant de l'*Arbeiterverein* (v. *la Gazette du peuple* du 23 juin) il vous annonçait qu'il avait recueilli par des souscriptions de gens riches 100.000 thalers pour procurer aux sociétés de production qu'il voulait fonder les avances nécessaires.

Il en est donc venu lui-même à la suite de l'agitation que j'ai faite et sous la pression de celle-ci, non seulement à fonder les sociétés de production que je vous recommande dans ma « *Lettre ouverte* » mais à reconnaître lui-même que les avances de capitaux nécessaires à la production, lorsqu'il s'agira parmi vous de sociétés de production, devront être fournis par *d'autres* ; qu'elles *devront*

l'être, parce que ces capitaux vous ne les avez pas en poche et que d'autre part sans eux vous ne pouvez pas produire.

Il a donc reconnu ainsi que l'effort personnel n'a nullement disparu parce que les avances de capitaux ou les crédits nécessaires à la production vous viennent du dehors.

Et n'est-ce pas alors la même chose qu'ils vous soient fournis par des particuliers riches ou bien par le peuple entier personnifié en tant qu'État et à la suite d'un vote du corps législatif ?

Mais je dis plus : fournis par quelques riches, ces capitaux sont toujours une aumône qui vous humilie, une aumône qui vous fait constamment dépendre du bon vouloir de ces quelques hommes.

Au contraire venant de la nation personnifiée par l'État, vous ne réclamez que votre dû en les réclamant, vous ne vous mettez sous la dépendance de personne et vous ne devez de remerciements à personne.

La même différence qui se trouve dans le caractère de cette assistance se retrouve aussi dans son extension. Avancés par des particuliers, ces capitaux peuvent s'élever à cent mille ou tout au plus à quelques centaines de mille thalers, c'est-à-dire à des sommes si petites qu'en calculant au mieux elles peuvent tout au plus aider une poignée d'entre vous à s'élever au dessus de leur classe. Mais elever quelques-uns d'entre vous au dessus de leur classe, ce n'est point l'intérêt de votre classe, bien au contraire. Pour affranchir votre classe, non pas quelques travailleurs seulement mais le *travail* lui-même, il faut des millions et des millions de thalers, et seuls l'État et la loi peuvent vous les donner.

Donc, encore une fois, ouvriers, ces avances de crédits que vous ferait l'État, bien loin de faire disparaitre l'effort personnel vous procureraient seulement le vrai moyen d'user de ce dernier.

Ne savez-vous pas que des centaines de bourgeois auraient été forcés de fermer boutique s'il n'avaient pas reçu de pareilles avances des banques d'État, sous forme de papier escompté ? Et avez-vous entendu dire qu'ils soient pour cela sous sa dépendance et qu'ils vivent des secours de l'État ?

Ouvriers de Berlin, dans quelles ténèbres seriez-vous plongés, si vous n'étiez pas capables d'apercevoir le motif intéressé de cette opposition mensongère et perfide qu'on essaie de mettre entre le self help et ces avances de crédits demandées par moi. Sans ces avances précisément vous n'arriverez jamais aux sociétés de production, au self-help. Celui-ci resterait pour vous un mot trompeur et vide de sens, par lequel on vous illusionnera toujours. Et c'est justement dans ces avances de crédits aux sociétés ouvrières que vous trouverez la possibilité de l'effort personnel.

Or précisément donner à chacun, par l'ensemble des institutions

de l'État, *la possibilité réelle de l'effort et du développement personnels* de la manière la mieux appropriée aux besoins de chaque instant, voilà l'essence de la liberté, l'essence de tout ordre social ; c'est là la fin dernière de l'État et non pas seulement d'être une institution de police, pour empêcher les crimes ; — et l'État n'appartient en propre ni au roi ni aux ministres, il existe par tous et pour tous. C'est là la véritable raison d'être des États, celle d'empêcher que les hommes errent à l'aventure sans aucun lien social et réduits à leurs propres forces, comme les animaux.

Enfin, ouvriers de Berlin, vous ai-je renvoyés à l'État actuel, *l'État policier* ? Non, je vous ai renvoyés à *l'État futur, l'État fondé sur le suffrage universel et direct*, à l'État qui sera la plus haute expression de la liberté et qui sera soumis à la souveraineté du peuple entier.

C'est pour vous éclairer sur toute cette série de mensonges, ouvriers de Berlin, que l'Association générale m'a donné mission de vous adresser mon discours et d'en répandre gratuitement parmi vous 10.000 exemplaires.

Ouvriers de Berlin, celui qui vous parle ne défend pas sa propre cause, mais la vôtre. Celui qui vous parle n'est pas un individu sans mandat. C'est le représentant de milliers d'ouvriers, il a droit près de vous à la considération à laquelle ont droit les milliers de vos compagnons qu'il personnifie.

Vos frères du Rhin et du Mein, de l'Elbe et de la région de la mer du Nord, vous parlent par ma bouche. Ils vous tendent leurs mains durcies par les calus du travail et vous demandent d'y placer vos mains fraternelles.

Ils vous crient : réveillez-vous, secouez votre torpeur et entrez dans notre union fraternelle !

Ils vous crient : comment pourriez-vous continuer à vous trainer à la remorque des progressistes ou stagner dans votre indifférentisme, lorsqu'il s'agit de la liberté politique, du relèvement de la démocratie, des intérêts matériels de votre classe, de l'affranchissement du travail du tribut payé au capital.

Ils vous crient : Souvenez-vous des grands morts de mars 1848 ! Vous, les fils et les frères de ceux qui étaient à la tête du mouvement d'alors, voulez-vous être les derniers dans le mouvement d'aujourd'hui ?

Et alors il ne s'agissait que de la liberté politique. Il s'agit aujourd'hui, non seulement de la liberté politique, mais des intérêts du travail.

Alors il fallait élever des barricades, aujourd'hui et pour le moment il ne s'agit que d'une adhésion — parfaitement légale — à notre Association, d'une manifestation imposante de notre nombre

et de notre union qui nous permettra d'exercer une immense pression sur le gouvernement et sur les progressistes et qui amènera une nouvelle évolution de notre vie publique.

Debout donc ! ouvriers de Berlin ! inscrivez-vous sur les listes de l'Association générale.

A la fin de cette lettre vous trouverez les noms et les adresses des hommes autorisés à recevoir les adhésions et à vous donner les cartes personnelles et les statuts de l'Association.

Réfléchissez à ce que je disais dans mon discours rhénan : un ouvrier n'est pas un ouvrier dans le sens complet du mot, s'il n'entre pas dans l'Association générale des ouvriers. Ou il n'a pas la connaissance véritable des intérêts vitaux de sa classe, ou il n'a pas la virilité nécessaire pour agir en faveur de ces intérêts.

Pensez à la responsabilité que vous assumeriez devant vos frères, devant vous-mêmes, devant l'histoire en continuant à hésiter.

Les centres les plus importants de l'Allemagne sont gagnés à notre cause, Leipzig et les districts ouvriers de la Saal sont pour nous, Hambourg et Francfort s/M. marchent sous nos drapeaux.

La Prusse rhénane marche unanime à l'assaut.

Si Berlin donne son concours, le mouvement sera irrésistible.

Voulez-vous, ouvriers de Berlin, assumer la responsabilité d'avoir par votre attitude, fait avorter ce grand mouvement allemand et retardé le triomphe de la cause commune ?

Voulez-vous, vous ouvriers de la capitale, qui devriez toujours être au premier rang, voulez-vous qu'on puisse vous reprocher d'être les derniers à vous joindre au mouvement ?

Songez aux suites fatales qui résulteraient pour votre classe d'une attitude hostile ou indifférente de votre part vis à vis d'un mouvement qui a transporté d'enthousiasme la classe ouvrière dans tant de villes et de provinces allemandes.

La desunion des princes et des peuples en Allemagne, ce trait tristement caractéristique de notre histoire jusqu'ici, se retrouvera t-il jusqu'au sein de la classe ouvrière allemande pour mettre encore obstacle à notre évolution nationale ?

Loin de vous, cette pensée ! loin de moi l'idée qu'une pareille chose soit possible !

Réveillez-vous donc, ouvriers de Berlin, et les meilleurs d'entre vous à votre tête, inscrivez-vous sur les listes de notre Association.

Au nom de l'Association genérale ouvrière allemande,

Berlin le 14 octobre 1863.

Le Président, F. Lassalle.

Paris, 20 octobre 1888

traduction de H. Kastner.

A PROPOS DU PROJET DE LOI

SUR LA RÉGLEMENTATION DU TRAVAIL

Je suppose un voyageur s'en allant dans quelque pays barbare, au fond de l'Asie ou au centre le plus mystérieux de l'Afrique. Il réunit les chefs de la tribu, et il leur fait cette proposition :

« J'ai envie d'établir chez vous une grande exploitation industrielle. Il me faut pour cela un immense personnel, parce que le travail dont il s'agit est très pénible et très compliqué. Il me faut tous vos jeunes gens valides, toutes vos femmes, tous vos enfants. J'aurai le droit de les faire travailler comme bon me semblera ; à les exténuer, à les crever, si je le juge utile à mes intérêts. C'est ainsi que j'imposerai aux hommes une journée de labeur de 14, 16, 18 heures, et même plus, selon mes besoins ou ma fantaisie ; aux femmes, aux enfants, que j'entasserai dans mes ateliers, pêle-mêle, comme un troupeau de bêtes, je ferai donner tout l'effort dont ces êtres faibles seront capables, — jusqu'à extinction de chaleur naturelle, comme on dit dans mon pays.

« En retour, je paierai ces hommes, ces femmes et ces enfants à raison d'un salaire dans la fixation duquel vous n'aurez rien à voir. Il va sans dire qu'il sera le plus bas possible ; parce que, en somme, il m'importe peu que ces hommes, ces femmes, ces enfants puissent vivre suffisamment avec le prix de leur travail. Ils dureront toujours bien assez pour me donner bénéfice ; et, ceux-là usés, j'en trouverai d'autres, jusqu'à épuisement complet de la race. Alors, j'irai dans une autre tribu, et je recommencerai les mêmes opérations.»

Les chefs et sages, assis en rond, selon la coutume, écoutaient, la tête baissée, silencieux, et se passant gravement le calumet.

Quand l'étranger eut fini, ils gardèrent encore longtemps le silence. Enfin, l'un d'eux, le plus vieux, leva la tête et dit :

— Mais si tu prends ainsi pour l'usage de ton industrie nos jeunes hommes, et que tu uses de leurs forces, de leur santé, sans ménagement, comme tu ferais d'instruments grossiers, de cette hache, de cette fronde, de ce marteau, que deviendra notre tribu ? Quels enfants pourront procréer des mâles énervés, desséchés, atrophiés par un labeur accablant et sans mesure ?

— Ça, répondit en riant l'étranger, je m'en fiche, je ne suis pas

d'ici, et je repartirai demain pour toujours. Comme on dit chez moi, le capital n'a pas de patrie et s'intéresse fort peu à la question de l'amélioration de la race humaine.

Le vieux chef reprit :

— Et nos femmes, si tu les prends pour les parquer en tas dans tes ateliers ; si à ces êtres délicats et maladifs tu imposes une besogne peut-être malsaine, peut-être répugnante, en tout cas excessive, que deviendront nos foyers ? Le père, tout le jour et une partie de la nuit, attaché à son service d'esclave de tes machines ; la mère, du matin au soir dans tes ateliers ; que devient l'enfant ?

— Ne t'ai-je pas dit déjà que je le prenais aussi ?

— Plus d'association, plus ou presque plus de cohabitation, plus de ménage, le foyer mort, la maison déserte ; à peine, aux heures les plus noires de la nuit, le père, la mère, l'enfant, chacun de leur côté, arrivent, se glissent dans le logis comme des fauves en leur antre, et muets, écrasés, sans un sourire, sans une caresse, se laissent tomber sur le misérable grabat. Est-ce cela que tu veux ?

— Pardon, vénérable chef ; je te ferai remarquer que je ne veux rien. Je ne suis pas un pere de famille. La philosophie, la morale, l'humanite, ce sont de jolis mots. Il y a des professeurs et des prêtres pour les expliquer. Moi, ce n'est pas mon affaire. Je suis capitaliste. Ma fonction est de soigner, d'augmenter mon capital. Or, un capital n'a ni esprit, ni cœur, ni yeux, ni entrailles. Qu'est-ce que cela peut lui faire que les hommes crèvent, que les femmes languissent, que les enfants s'étiolent à son service ? Ce sont pour lui des forces mécaniques, au même titre que celles qui sont produites par la vapeur et l'électricité ; avec cette différence que la la machine coûtant cher et l'être humain coûtant peu, le capital réserve pour la machine toute sa sollicitude, tous ses soins, tout ce qu'un capital peut comporter de tendresse. Comprends-tu ?

— Non — fit le vieux cacique. Tu me parles là une langue dont les mots ne correspondent à aucune de nos idées.

Je ne comprends qu'une chose. Tu nous demandes de te permettre d'embaucher toute notre population valide, hommes, femmes, enfants, pour l'exploiter sans merci ; tu nous demandes de te permettre de tarir notre race dans sa source et de la flétrir dans sa fleur, en faisant du père un procréateur impuissant, de la mère une femelle épuisée, de l'enfant un avorton souffreteux. Le tout pour te faciliter les moyens de faire une grosse fortune

— Au diable ! ce sont là des considérations de haute littérature sentimentale, appréciées peut-être dans les pays sauvages comme le tien, mais depuis longtemps démodées chez les peuples que le culte du capital a civilisés. En somme, j'offre à tes *frères* et *sœurs* de louer leurs bras moyennant tel salaire. Ils acceptent ou ils

refusent. C'est ce que, chez nous, on appelle *la loi de l'offre et de la demande*. Il me semble que la Tribu n'a rien à voir là-dedans.

— Quoi! quand tu auras, à ton profit, absorbé en tes mains toutes les forces du pays ; quand, par de séduisants appâts de salaire tu auras assujetti à ton pouvoir des milliers de gens ; quand tu te seras rendu maître de tous les moyens de production et d'existence, à ce point qu'en dehors de toi, tout travailleur isolé sera destiné à périr ;— c'est alors que tu proclameras que le travail est libre, et qu'entre l'esclave et toi il y a égalité de droits et de situation; toi dont les machines, dont le capital peuvent attendre des mois et des mois, puisqu'ils ne mangent pas ; lui qu'un chômage de vingt-quatre heures suffit à affamer, lui, pauvre machine vivante, souffrante et saignante, en face de tes machines d'acier, aveugles, froides, dures, éternelles !

— L'offre et la demande, je ne connais que ça ; si, d'ailleurs, tu savais lire dans nos livres, tu verrais, déplorable ignorant, que tous les savants économistes sont d'accord là-dessus.

— Et, dis-moi, tes savants économistes, est-ce qu'ils travaillent, eux ; est-ce qu'ils sont obligés de vivre de cette infernale vie de l'usine, de l'atelier ?

— Oh ! non, par exemple. Tu es ridicule avec tes questions. Nos savants sont des professeurs qui gagnent de beaux honoraires à débiter une leçon une fois ou deux par semaine, pendant une heure, confortablement assis dans un large fauteuil, dans une salle bien aérée l'été, bien chauffée l'hiver.

— Pendant que le voyageur parlait, le vieux chef échangeait avec ses collègues des regards de plus en plus indignés.

Quand il eut fini, le vieux chef se leva et dit :

« Face pâle, si tu es venu chez nous pour nous outrager par tes sots discours, tu mériterais un châtiment exemplaire.

« Si tu es venu pour nous corrompre et nous avilir, tu mériterais la mort. Nous te ferons grâce de l'un et de l'autre. Mais pars, retourne dans ton pays civilisé Et ne t'avise jamais de remettre le pied sur ce territoire, ou sinon... »

Il fit alors une grimace significative en ouvrant et refermant vivement la mâchoire et en faisant claquer ses dents.

La face pâle comprit et s'esquiva en murmurant :

— Tas de brutes ! Ces sauvages-là ne seront jamais dignes de jouir des beautés et des avantages de nos pays. Ils mourront comme des bêtes, sans savoir ce que c'est que le capital, et ignorant la loi sainte, la loi sacrée de l'offre et de la demande !...

Henri Aimel.

LA RÉVISION CADASTRALE

(OU 80 MILLIONS AU MINIMUM A RECOUVRER)



La révision cadastrale coûterait 250 millions, affirment les partisans de la répartition actuelle de l'impôt foncier. Nouveau plan cadastral. Mais il ne s'agit actuellement que de le mettre d'accord avec les modifications survenues dans la propriété depuis 80 ans. Quelques millions que le Trésor retrouverait dans les plus values — 78 millions au minimum, — de l'impôt foncier, suffisent pour mener à bien cette réforme.

Elle s'impose au point de vue de l'intérêt privé, de la possession tranquille du sol.

Il n'existe pas en France de délimitation officielle et indéniable.

Il en résulte de fréquents et coûteux procès. L'argent des partis, au lieu de passer en amendements, en achats de bestiaux, de machines agricoles, sert à amonceler des dossiers, à entretenir des avocats, des avoués, à obtenir des jugements.

L'argent a été depensé en pure perte : au lieu de renouveler l'année suivante telle partie du matériel agricole, on recommence un nouveau procès. Une vente ou une succession a amené de nouvelles divisions : il faut établir une délimitation nouvelle avec des amas de papier timbré.

Tel cultivateur avec quelques milliers de francs améliorerait sa ferme, retirerait quelques bénéfices de son travail : il est dans l'impossibilité de les emprunter. A toutes les causes du marasme dans lequel se trouve l'exploitation agricole, s'ajoute pour une part, l'incertitude de la délimitation territoriale.

Le sol répond de la créance ; l'hypotheque existe; mais il y a aussi les frais qui peuvent résulter des suites d'une contestation au bornage.

L'absence du cadastre déprécie la valeur de la propriété. Le crédit foncier lui-même tient compte des risques que fait courir au prêteur cette incertitude des limites de la propriété.

L'intérêt de l'agriculture exige la révision cadastrale; la juste répartition de l'impôt foncier l'impose au gouvernement.

En effet de nombreux proprietaires sont imposés comme pos-

sesseurs « de terrains incultes là où, à l'heure présente, poussent le blé et la vigne.» Ils continuent, grâce à la connivence des Chambres, à se soustraire aux charges fiscales au détriment du Trésor public, c'est-à-dire au détriment de la nation.

S'il est juste de répartir les charges entre les propriétaires, il serait équitable de les répartir également entre les Communes.

L'égale répartition des charges n'est-elle point conforme à un régime républicain? Pourquoi tolérer « ce fait monstrueux, demandait M. Planteau le 22 mars 1888 dans son projet de loi sur la réforme des comptes, d'un écart dans l'impôt à payer pour un même revenu foncier entre les limites extrêmes de 0 fr. 95 0/0 à 40 0/0, si on néglige les comptes, entre 2 et 30 0/0 ?»

Le gouvernement ne peut se désintéresser des plus values que donnerait le nouveau classement des parcelles cadastrales, plus-values certaines et proportionnelles à l'étendue des conquêtes de l'agriculture sur les landes et les marais depuis 80 ans,

« Le chiffre de l'impôt foncier a été fixé, s'écrient les adversaires « de la réforme cadastrale ; on ne doit pas l'augmenter, sous peine de « charger l'agriculture. On ne peut pas le diminuer sans faire des « largesses aux détenteurs actuels du sol. L'impôt foncier a été payé « par les anciens propriétaires. Aujourd'hui, on achète la terre en « déduisant du revenu la part du fisc. »

Nous ne demandons point que l'on augmente les charges du propriétaire. Personne n'oblige l'État à gaspiller en largesses inutiles les 78 millions que lui procurera la révision cadastrale. Il est inadmissible qu'un propriétaire puisse être à jamais exempt de l'impôt foncier, parce qu'il est resté cinquante ans sans le payer. Pas vu, pas pris, soit; mais invoquer la prescription pour continuer à frauder nous paraît excessif.

La Révision du Cadastre obérerait le trésor, insinuent finement les avocats de ceux qui ne paient pas ce qu'ils doivent à l'impôt foncier.

L'entretien du cadastre coûte en Belgique 670.800 francs. Il nécessite un personnel de 230 géomètres auxquels incombent les travaux d'art.

Nous possédons une administration des contributions directes parfaitement organisée. Tout le monde aujourd'hui veut être fonctionnaire. On peut donc, sans spéculer sur la misère qui livre à vil prix le travail de l'homme, porter à 2000 francs le traitement moyen des géomètres. Une allocation de huit millions 280.000 francs permettrait à l'administration des contributions directes de s'adjoindre 410 géomètres pour assurer le service des travaux d'art relatifs aux modifications du cadastre.

La Belgique retire un revenu annuel de 50.000 francs des extraits du plan cadastral, délivrés aux particuliers sur leur demande. Ce revenu pourrait s'élever pour la France à 900.000 francs, toute proportion gardée. L'entretien du cadastre se réduirait donc à une dépense annuelle de 7.380.000 fr.

La Belgique est notre meilleur point de repère pour juger de l'efficacité des réformes que nous voulons opérer.

Les mêmes lois ont longtemps régi les deux pays. Le cadastre belge a été établi en vertu de la même loi qui le prescrivait chez nous en 1807. Les améliorations opérées chez nos voisins ne sont pour la plupart que les conséquences des modifications apportées aux lois qui nous régissent actuellement. Ils ont tenu au courant les modifications territoriales. Nous avons négligé ce « détail. »

L'administration « cadastrale » une fois organisée, il suffit de lui allouer une somme qui lui permette de s'adjoindre *momentanément* des agents auxiliaires, pour donner ce qu'en termes administratifs on appelle « un coup de collier » et mettre à jour, le cadastre de 1807. Ce travail n'est pas aussi difficile qu'on le prétend.

La commission parlementaire elle-même nous affirme qu' « *un très grand nombre de communes n'en sont plus au cadastre primitif, une ou même deux révisions l'ont remanié sur bien des points.* »

Voilà donc « un très grand nombre » de communes dont la mise à jour du cadastre serait effectuée rapidement, ce qui diminuerait en même temps « d'un très grand nombre » de millions la somme de 250 millions que l'on dit nécessaire pour assurer la juste répartition de l'impôt foncier.

Le travail du classement des parcelles cadastrales pour l'évaluation du revenu n'occasionne aucun frais, puisqu'il est fait gratuitement par les commissions désignées à cet effet.

On pourrait simplifier le travail des agents chargés de la mise à jour du cadastre, en obligeant tous les propriétaires à un bornage collectif. On peut les indemniser de cette contrainte en autorisant la formation de Chambres spéciales, chargées de juger rapidement et à peu de frais toutes les contestations de bornage. Cette délimitation préalable simplifierait le travail des géomètres. Opérée de cette manière, la révision cadastrale n'occasionnerait qu'une dépense de quelques millions, dépense compensée largement par les plus-values et l'avantage d'une répartition équitable de l'impôt foncier entre les départements comme entre les communes et entre les propriétaires.

Du reste, cette dépense pourrait encore être réduite en faisant appel dans certaines localités aux agents des ministères de l'Instruction et des Travaux publics. Ces fonctionnaires généralement

peu rémunérés s'estimeraient heureux d'utiliser leurs loisirs à quelques travaux rémunérateurs.

Si les adversaires de la révision du Cadastre prétextent encore du mauvais état de nos finances pour s'opposer à cette réforme, il est aisé de démasquer leurs secrets mobiles en citant ces lignes empruntées au rapport de M. Planteau : « En 1874, M. Feray et plu-
« sieurs autres membres de la Chambre exposaient qu'il y avait *six*
« *millions d'hectares* de terre figurant au cadastre comme friches...
« qui devaient être classées en première ou deuxième classe, soit
« donc soixante-dix millions de francs que perdait le fisc et dont
« bénéficiaient les possesseurs de ces terrains. »

L'impôt foncier est inégalement réparti. De nombreux propriétaires ne l'acquittent point. La délimitation de la propriété est incertaine. La Chambre parodiera-t-elle la réponse d'un ministre de la marine qui grevait en 1886 le budget pour rajeunir un personnel des bureaux et répondra-t-elle à ceux qui demandent la révision cadastrale : « J'use, en tolérant l'état de choses actuel, d'un droit que m'ont transmis les législatures précédentes en tolérant elles-mêmes cet état de choses contre lequel vous protestez. » C'est aussi simple que peu concluant, et pour notre part ne pouvant nous contenter de tels arguments nous persistons à demander cette réforme transitoire, en attendant les grandes réformes sociales de plus considérable efficacité que la réfection du cadastre, mais de moins facile application.

de Roz Maria.

LE DÉISME BATAILLEUR

AU DIRECTEUR DE LA REVUE SOCIALISTE

Permettez-moi de dire un mot à vos lecteurs de la publication qui a pour titre la *Paix sociale*. Cet organe dirigé par M. Ad. Franck, qui fut autrefois un des plus venimeux calomniateurs anti-socialistes de la rue de Poitiers de honteuse mémoire, et que ce métier a conduit à l'Institut, a pour principal collaborateur M. Jules Simon, également de l'Institut. Avec de tels directeurs le nouveau journal est, comme bien l'on pense, destiné à combattre toutes les idées scientifiques modernes, dans le domaine de la philosophie ou dans celui de la science sociale. Dans ce petit journal hebdomadaire, les socialistes sont traités de brigands et d'assassins et, à défaut d'arguments, les injures suffisent à ses rédacteurs. Nous n'aurions pas eu l'honneur d'informer nos lecteurs de l'existence de cette feuille,— où d'ailleurs on s'en tient à la philosophie de M. Victor Cousin et aux théories économistes orthodoxes — s'il ne nous était tombé sous les yeux, un remarquable article du *National* qui fustige le plus agréablement du monde nos bons spiritualistes Jules-Simoniens.

En voici quelques extraits :

CES BONS PHILOSOPHES !

« Il existe quelque part, ce doit être dans les environs de la place Saint-Sulpice, une ligue qui s'est fondée il y a quelques années, pour combattre les progrès de l'athéisme.

« Jusqu'ici, l'on pourrait dire de cette ligue ce que Voltaire a dit si joliment de l'Académie de Caen : qu'elle était honnête fille, en ce sens qu'elle ne faisait point parler d'elle...

« Mais voici que cette longue vertu lui pèse. La Ligue contre l'athéisme prétend mener un certain bruit dans le monde. Elle vient de s'adjoindre un organe spécial, chargé de porter aux incrédules la bonne parole philosophique.

« Ce journal n'a point les allures modestes ni la belle sérénité qui conviendrait à ce genre d'apostolat. Il est né batailleur ; de plus il est moderne ; il ne redoute ni les clameurs de la rue ni l'opprobre des exhibitions publiques. Il a ses crieurs qui le vendent aux carrefours et menacent de faire une concurrence sérieuse aux vilaines

petites dames de l'Armée du Salut ; « Achetez la *Paix sociale*, organe de la ligue contre l'athéisme ! Lire l'intéressant article de M. Ad-Franck, de l'Institut ! »

« Car M. Ad. Franck en est, et M. Jules Simon aussi ; et M. Rousse, de l'Académie française, et M. Waddington, et M. Ch. Levêque et M. Francisque Soullier. Tout l'Institut ! Tout le gratin de la vieille école spiritualiste, tout ce qui survit de l'irrémédiable débâcle de la philosophie cousinienne.

« Et tous ces vieux débris se sont ligués ensemble ; ils ont rassemblé leurs forces épuisées, leurs rhumatismes, leurs gouttes et leurs catarrhes et d'un pied boiteux, qu'ils s'efforcent vainement de rendre gaillard, les voici qui s'en vont en guerre contre l'esprit moderne et l'incrédulité du siècle, les colonnes brisées se flattent, paraît-il, de reconstituer un Temple. Et au fond de ce temple, assis sans doute à la face du Jupiter olympien, ils prétendent installer leur Dieu. — Quel Dieu ?

« Celui de M. Franck ou celui de M. Jules Simon ? Celui de M. Levêque ou celui de M. Waddington ? il faudrait s'entendre ; car chacun de ces messieurs a le sien, qu'il a fait à son image et taillé, dans le silence des méditations, à la mesure de son esprit. Rien n'est plus variable, rien n'est plus ondoyant que le Dieu des philosophes. Deux métaphysiciens de la même école n'ont jamais pu parvenir à se mettre d'accord sur les attributs de la divinité. L'école éclectique, qui ne s'est distinguée dans l'histoire de la philosophie, que par l'incertitude de ses doctrines, a su moins que toute autre donner un corps à ses conceptions indécises.

« Puis elle nous exhorte à croire : puisqu'après Bossuet et Fénelon, elle veut bien refaire pour nous les preuves de l'immortalité de l'âme et celles de l'existence de Dieu, qu'elle prenne la peine de nous fixer tout de suite sur la nature de son Dieu et nous dire ce qu'au cours de ses voyages spéculatifs elle peut en avoir appris.

« Notre hésitation devient, en effet, d'autant plus grande que dans le comité de direction de la ligue contre l'athéisme, nous voyons figurer, à côté de catholiques robustes comme M. Georges Berry, des protestants comme MM. Monod et de Pressensé, des Juifs comme MM. de Rothschild et Sadoc-Kahn. J'y distingue même le général Tcheng-Ki-Tong, qui appartient notoirement à la religion de Confucius et qu'on est surpris de trouver en si singulière compagnie.

« Entre toutes ces croyances, quelle sera la bonne ? Et de l'amalgame de ces religions diverses et de ces multiples philosophies, quel monstre divin verrons-nous sortir, pour la gloire de la théosophie et la confusion de l'incrédulité !

« Voilà bien une des plus plaisantes tentatives qui se soient produites

depuis longtemps. Et nous avons plaisir à voir ce qui reste de la philosophie cousinienne prendre la tête de ce mouvement ridicule ! Nous la savions bien vieille et bien malade, mais nous ne la croyions pas encore tombée en enfance !...»

Après avoir ainsi très spirituellement montré le côté grotesque de l'entreprise, l'auteur, M. Serizier, promet à la *Paix sociale* le succès qu'elle mérite. Croit-elle donc que le mouvement puissant qui a emporté tout ce fatras idéaliste, toutes les conceptions bâtardes et les théories mal venues de la philosophie éclectique, s'arrêtera pour si peu ? Croit-elle que votre raison révoltée va retourner à son vomissement ? « Nulle époque plus que la nôtre n'eut le mépris de la métaphysique et des métaphysiciens... Toute philosophie qui ne s'appuie pas sur la science et qui ne s'affirme point par quelque conquête nouvelle dans le domaine de l'esprit humain, n'est considérée à bon droit que comme une duperie et une futilité.» Et le rédacteur du *National* ajoute,avec infiniment de sens :

« S'il était encore possible de réagir contre cet entraînement salutaire et de remonter, comme ils disent en leur style, le courant de l'incrédulité, ce n'est point aux philosophes spiritualistes mais aux prêtres qu'il appartiendrait de le faire. La religion a en effet sur toutes les philosophies purement spéculatives cette énorme supériorité d'être elle-même une sorte de philosophie positive. Elle ne laisse aucune prise à l'examen et à la discussion. Elle a des dogmes immuables, des mystères que non-seulement elle n'explique pas mais qu'elle défend d'approfondir et qui peuvent donner aux foules l'illusion de vérités éternelles. »

Là où l'Église, cette puissante machine, devient impuissante, ce n'est pas une demi-douzaine de philosophes sans théorie précise et sans idée fixe sur le Dieu de leur rêve, qui parviendra à faire reculer l'esprit scientifique sur la route où il s'avance glorieusement pour bouleverser avec les vieilles philosophies la vieille société apportant à l'humanité un surcroît de vérité, d'amélioration morale et de justice.

Aussi bien, ce n'est pas nous qui viendrons à l'avenir troubler la...*Paix sociale*.

Cordialement votre

EUGÈNE RAIGA.



ANTHOLOGIE SOCIALISTE

I

A L'ASSEMBLÉE NATIONALE.

Paris, le 8 Juillet 1848

Nous sommes arrivés à l'une de ces époques critiques, révolutionnaires, où les forces de dissolution sont plus actives et plus apparentes que les forces de recomposition. Justement affligés, alarmés de maux sans nombre que cause le renversement de l'ordre ancien, la plupart des hommes politiques de nos jours pensent que ces forces exaspérées, dont nous voyons les effets désastreux, sont incapables d'organisation, et qu'il y aurait démence à tenter de les faire coopérer à un ordre quelconque. Selon ces hommes, des mieux intentionnés, je le veux croire, mais des plus aveugles, il faut à tout prix, pour sauver la société en péril, refouler, réprimer, anéantir s'il se peut, l'activité désorganisatrice d'une énergie funeste.

On a comparé quelquefois l'état actuel de la société à ce moment où l'empire romain, aux prises avec les barbares, luttait, se débattait, se transformait enfin, mais avec des souffrances inouïes, sous l'influence de l'idée chrétienne. Toute analogie est superficielle, cependant aujourd'hui aussi, trois éléments, trois principes hostiles se disputent le monde. La société constituée, fière encore de ses mœurs élégantes et délicates, souriant dédaigneusement et se parant comme une belle femme, épuisée par le plaisir, qui voudrait tromper la mort, nous représente assez bien cette Rome altière dont la vie chancelante s'exhalait en vains mépris, en impuissantes invectives, contre les barbares à ses portes, contre les chrétiens dans ses catacombes ...

Représentants du peuple, fondateurs de la République, législateurs de la première entre les nations, c'est à vous que la France a commis le soin de résoudre ce terrible problème. Investis de la plus haute mission qui fut jamais donnée à des hommes, l'avenir de la patrie et du monde peut-être est entre vos mains. La plus belle des civilisations ou la barbarie la plus épouvantable sortiront des institutions que vous allez fonder. « Ulysse, sage Ulysse, prends garde à toi ; les outres que tu fermais avec tant de soin sont ouvertes ; les vents sont déjà déchainés. »

Les conditions dans lesquelles le peuple a vécu jusqu'ici, il ne les veut plus accepter. C'est un crime irrémissible selon les uns ; c'est un malheur suivant les autres ; c'est un droit et un devoir aux

yeux de plusieurs. Parlons en esprits pratiques, en fatalistes, si vous voulez, et disons : C'est *un fait* dont il est facile de s'entr'accuser, mais que personne n'a plus la puissance de changer aujourd'hui Il faut en prendre son parti DANIEL STERN.

II

ORGANISATION SOCIALISTE

Jusqu'ici tous les pouvoirs se sont appelés la *résistance* ; désormais tout pouvoir devra s'appeler le *mouvement*... ou n'être pas. Car le monde est invinciblement poussé dans des routes nouvelles : aveugle qui l'ignore ! insensé qui le nie !

C'est pourquoi la logique même de l'histoire commande la création d'un *ministère du progrès*, ayant pour mission spéciale de mettre la Révolution en mouvement et d'ouvrir la voie qui mène aux horizons lumineux.

Supposons que ce ministère soit créé, et qu'on lui constitue un budget :

En remplaçant la Banque de France par une banque nationale, et en mettant les bénéfices qui, aujourd'hui, ne font que grossir la fortune de quelques opulents actionnaires, au service du prolétariat à affranchir ;

En faisant rentrer dans le domaine de l'Etat les chemins de fer et les mines ;

En centralisant les assurances ;

En ouvrant des bazars et entrepôts au nom de l'État ;

En appelant, pour tout dire, à l'œuvre de la Révolution, les puissances réunies du crédit, de l'industrie et du commerce,

On se trouverait en quelque sorte sacré et armé contre la Révolution.

Et voici alors ce qu'il aurait à faire :

Le budget du travail, formé comme il vient d'être dit, serait affecté, en ce qui concerne le travail des villes, à l'établissement d'ateliers sociaux dans les branches les plus importantes de l'industrie.

Cette opération exigeant une mise de fonds considérable, le nombre des ateliers sociaux originaires serait rigoureusement circonscrit ; mais en vertu de leur organisation, ils seraient doués d'une force d'expansion immense.

L'Etat se servirait de l'arme de la concurrence, non pas pour renverser violemment l'industrie particulière, ce qu'il serait intéressé par-dessus tout à éviter, mais pour l'amener insensiblement à composition. Bientôt, en effet, dans toute la sphère d'industrie où un atelier social aurait été établi, on verrait accourir vers cet atelier, à cause des avantages qu'il présenterait aux sociétaires, travailleurs et capitalistes Au bout d'un certain temps, on verrait se produire,

sans usurpation, sans injustice, sans désastres irréparables et au profit du principe de l'association, le phénomène qui, aujourd'hui, se produit si déplorablement, et à force de tyrannie, au profit de l'égoïsme individuel. Un industriel très riche aujourd'hui peut, en frappant un grand coup sur ses rivaux, les laisser morts sur la place et monopoliser toute une branche d'industrie. Dans notre système, l'État se rendrait maître de l'industrie peu à peu, et, au lieu du monopole, nous aurions pour résultat du succès, la défaite de la concurrence : l'*Association*.

(Louis Blanc : *l'Organisation du Travail*, 1846).

III

LE CHANT DU TRAVAILLEUR ANGLAIS

Par Thomas Hood (Traduction littérale)

Une bêche ! un râteau ! une houe ! une pioche ou une serpe ! une faucille pour moissonner ou un fléau, ou ce que vous voudrez, — et voici une main prête à manier l'outil indispensable, instruite qu'elle est, par de rudes leçons à l'âpre école du labeur

Voici une main prête à enclore une haie, à creuser un fossé, à ébrancher ou à abattre un arbre, à donner le coup de faulx dans le champ brûlant, à labourer la terre opiniâtre ; à lier les gerbes de la moisson, à couvrir les meules de blé, et ne craignez jamais de trouver en mon sac l'amadou ou l'allumette !

Jamais ma pensée ne m'entraine à rêver d'une grange, d'une ferme qui flambent. Le feu que je m'inquiete d'allumer, d'attiser, c'est celui du foyer domestique, autour duquel les enfants se pressent,se blottissent pendant les longs et sombres jours d'hiver,autour duquel les enfants affamés se blottissent, s'entassent, pour contempler ses joyeuses flammes : c'est celui qui éclaire leurs joues amaigries, et non le feu d'un sauvage incendie !

A lui qui envoie la sécheresse brûler les champs désolés, les torrents de pluie inonder les prairies, la nielle flétrir les blés, à lui je laisse à conduire la foudre en son chemin tortueux pour frapper la récolte de l'avare,et à illuminer de ses vengeances les pieux sanglants.

— Une bêche ! un râteau ! une houe ! une pioche ou une serpe ! une faucille pour moissonner, ou une faulx pour faucher, un fléau, ou ce que vous voudrez, — le blé à battre ou la haie à façonner, la voiture à conduire au marché, ou les palissades à réparer, et je laisserai vivre le gibier !

Ah ! rien que du travail, et alors vous n'aurez pas à craindre que je prenne au collet les lièvres de sa *Seigneurie*, que je tue les daims *de sa grâce*, que j'escalade la demeure du lord pour voler sa riche

argenterie ; ou que je laisse le fermier dépouillé de sa bourse se noyer dans un fossé.

Partout ou la nature le réclamera, partout où le travail m'appellera ; jamais je ne refuserai ma tâche du plus rude labeur, afin d'échapper aux murs du *workhouse* ; là ou des lois barbares mesurent l'air à l'enfant du pauvre, et condamnent au veuvage l'épouse avant la mort de son époux !

Ce que je réclame au prix d'un travail opiniâtre et rude, c'est, quand viendra mon heure, de gagner ma vie entre le lever et le coucher du soleil, de gagner mon pain de chaque jour, mon lard et mon verre de bière, et de quoi payer mon lit de chaque nuit, mais tout de la main de l'entrepreneur d'industrie, et rien de celle de l'administrateur des pauvres.

Je repousse l'argent, le pain de la paroisse, le droit de l'assistance ; fils de la terre, par le droit au travail j'ai le droit au salaire ; plus d'aumônes, assignez-moi ma tâche ; voici les bras, les jambes, les muscles d'un homme qui demande à travailler et non à mendier !

Je suis toujours un des héritiers d'Adam, quoique contraint par le hasard de la naissance à me couvrir de haillons, à me nourrir misérablement, au lieu de participer à l'abondance de la terre ; quoique contraint à me contenter du maigre repas que peut donner un travail loyal, un os, une croûte de pain. Merci à Dieu et peu de reconnaissance pour les hommes !

Une bêche ! un râteau ! une houe ! une pioche ou une serpe ! une faucille pour moissonner ou une faulx pour faucher, un fléau, ou ce que vous voudrez : — quel que soit l'outil à employer, voici un travailleur de bonne volonté, avec bras et jambes, et malheur à celui qui rogne son salaire !

Malheur à celui qui, sur la paie de chaque semaine, détourne une part du fruit du travail ; à celui qui donne aux pauvres à la porte du temple, mais qui les vole au jour qui suit.

Le schelling que je comptais épargner, alors que la santé et le courage me manqueront, viendra me retrouver dans une nouvelle Bastille, l'hôpital ou la prison !!!

IV. CHANT DU TRAVAILLEUR ITALIEN

par Filippo Turatti.

La traduction française que nous donnons n'est qu'un décalque affaibli de cette poésie pleine de souffle et d'élan ; mais elle en donnera une idée.

Allons frères, allons compagnes, marchons en épais bataillons ! Sur la libre bannière resplendit le soleil de l'avenir.

Dans la souffrance, sous l'insulte, nous concluons le pacte mutuel. Personne de nous ne voudra trahir la grande cause de la rédemption humaine.

Refrain : La délivrance du travail sera l'œuvre des travailleurs. Nous vivrons en travaillant ou nous mourrons en combattant.

Les rivières, les mines, l'usine, nous ont brisé de fatigue. Comme les bêtes d'un troupeau, nous sommes exploités par le maître.

Les maîtres pour lesquels nous travaillons nous ont volé notre pain ; ils nous ont promis un lendemain, un lendemain que nous attendons encore.

La délivrance du travail, etc.

Le capitalisme exécré, nous broie sous la machine. Nous sommes condamnés à féconder le sol d'autrui.

Que l'instrument de travail soit mis aux mains des émancipés, la haine entre les peuples sera éteinte et le droit triomphera.

La délivrance du travail, etc.

Divisés, nous sommes la populace, mais unis, nous sommes forts, car ils sont les forts ceux qui ont des bras et du cœur.

Toute chose provient de nos efforts, nous pouvons défaire et refaire. Que notre cri soit : Levons-nous ! Trop longue fut la douleur.

La délivrance du travail, etc.

Qu'ils soient maudits ceux qui se vautrent dans l'ivresse et dans les festins, tandis que d'autres traînent les jours sans pain et sans amour !

Qu'il soit maudit celui qui ne gémit pas du malheur de ses frères et qui parle de paix sous les pieds de l'oppresseur !

La délivrance du travail, etc.

Nous effacerons de la terre, les frontières scélérates. Les ennemis, les étrangers, ne sont pas au loin, ils sont ici.

Guerre au régime de la guerre ! mort au régime de la mort ! Contre le droit du plus fort, levons-nous amis, le jour est venu.

La délivrance du travail, etc.

O sœurs de travail et de fatigues ! O nos égales dans la souffrance, qui donnez aux négriers, aux tyrans votre sang et votre beauté !

Que jamais plus pour les hommes sans courage, pour ceux qui nous asservissent, ne brille votre sourire, car une armée divisée ne va pas à la victoire.

La délivrance du travail, etc.

Si l'égalité n'est pas un leurre, la fraternité une ironie, si combattre pour la sainte liberté n'est pas une folie,

En avant frères, en avant sœurs ! tous les pauvres sont esclaves, et c'est une lâcheté que de transiger avec l'oppression et la spoliation.

La délivrance du travail, sera l'œuvre du travailleur.

Nous vivons en travaillant, ou nous mourrons en combattant.



LE MOUVEMENT SOCIAL

EN FRANCE ET A L'ÉTRANGER

SOMMAIRE.— FRANCE : L'union des peuples latins.— La Ligue franco-italienne. — Une manifestation belge à Paris et la loi de naturalisation.— Résolution du Congrès ouvrier syndical de Bordeaux.— Le Ministère du Travail a la *Société des Droits de l'homme*. ANGLETERRE : Le Congrès international des *Trade's-Unions*.— Progrès du socialisme en Angleterre. ITALIE : Pour la paix. Une lettre de Moneta. ALLEMAGNE : Un discours de Liebknecht. ESPAGNE : Une Ligue ibero-gallo-italienne. AUTRICHE : La limitation des heures de travail. — Un Congrès socialiste révolutionnaire. BELGIQUE : Meetings et conflits. HOLLANDE : Une manifestation socialiste.

FRANCE

L'UNION LATINE.— *L'Union latine*, dont Amilcare Cipriani a pris l'initiative, continue à s'organiser solidement.

Le titre de la nouvelle société avait soulevé quelques objections ; on croyait y voir l'indice d'un particularisme de race opposé à l'internationalisme de la démocratie sociale contemporaine. Il n'en est rien : les Unionistes latins n'abandonnent rien de leur cosmopolitisme socialiste ; mais considérant que le danger le plus imminent de la situation actuelle est dans l'attitude germanophile et agressive du gouvernement monarchique italien vis à vis de la France républicaine et dans le conflit qui pourrait en résulter entre les deux Nations sœurs, ils ont résolu de travailler au rapprochement de la démocratie sociale des deux pays, sans négliger de s'organiser en vue des graves éventualités qui pourraient se produire.

Pour mettre fin d'ailleurs à toute espèce de malentendu, l'Union vient de changer son titre ; elle s'appellera désormais : *Section latine* de la *Fédération universelle des peuples*. Ajoutons que les loyales explications de Cipriani (*Entendons-nous*) que nous avons publiées dans notre précédent numéro ont produit le meilleur effet. C'est ainsi que la *Loire socialiste* le fait suivre d'une chaleureuse adhésion qui se termine par ces lignes :

Socialistes, travailleurs de tous les pays, il ne faut pas nous le dissimuler davantage, il ne faut pas nous fier sur un passé trompeur, il ne faut plus d'indifférence stupide, plus de confiance aveugle, plus d'insouciance lâche ; le massacre des peuples, fomenté en haut lieu, ourdi, tramé par tous les rois, par tous les tyrans du monde, sera, *si nous ne réagissons pas immédiatement et*

révolutionnairement, le dernier degré, la fin de l'évolution intellectuelle morale et sociale de l'humanité, ou tout au moins un recul de plusieurs siècles pour notre civilisation.

Les rois, menacés dans leur omnipotence presque divine, dans leur pouvoir absolu, dans leurs privilèges, par les grandes idées révolutionnaires de notre siècle, ne conçoivent qu'un moyen pour écraser le danger auquel ils sont exposés. C'est celui de jeter les uns sur les autres une fois de plus, dans une monstrueuse guerre fratricide, les travailleurs de tous les pays, parce qu'ils savent parfaitement que si ce moyen leur réussit encore, c'en est fait des forces émancipatrices des peuples. L'humanité sera saignée à un tel point qu'elle pourra rester anémique pendant des siècles, ce qui revient à dire que pendant des siècles tous les rois et tous les autocrates du monde pourront exercer leur barbare tyrannie ; que pendant des siècles l'humanite sera encore sous les lois les plus horribles de la sujetion ; que pendant des siècles il y aura une minorité toute puissante qui gouvernera, qui jouira et qui tyrannisera la majorité.

Travailleurs, si vous réfléchissez aux terribles engins dont disposent les armées actuellement, vous trouveriez vrai le langage que nous vous tenons et, saisis d'horreur, saisis d'épouvante, dans un élan révolutionnaire spontané vous étoufferez dans vos bras les despotes qui vous préparent dans leur conspiration les lois d'un esclavage plus barbare, plus sauvage que celui dans lequel étaient plongés nos pères et que trois révolutions n'ont pas encore fait disparaitre entièrement.

Révolutionnaires de tous les pays, debout ! oublions nos rancunes, oublions nos personnalités, faisons l'union et dans un vigoureux effort, entraînons les peuples à la conquète de leurs libertes, à la conquête de leurs droits, à la conquête de leur émancipation pleine et entière. Effaçons les frontières et offrons en holocauste à l'humanité future tous les tyrans humains, anéantissons tous les privilèges, toutes les inégalités, et cherchons sur les sentiments de liberté, d'égalité, de justice, de fraternité et d'amour qui nous animent à jeter les bases d'une société où les hommes seront libres, égaux et heureux.

Joannès Sagnol.

La Ligue franco italienne.— De son côté, la *Ligue franco-italienne* dont le but, quoique moins immédiat que celui de l'*Union latine* est pourtant identique vient également de voter ses statuts dont nous donnons le texte d'après le *Devoir* :

Article premier.— La Ligue franco-italienne a pour objet :

1° De resserrer les liens d'amitié qui doivent fraternellement exister entre la France et l'Italie qui ont communauté d'origine, de civilisation, de mœurs, d'intérêts et d'aspirations.

2° De travailler à dissiper les préjugés et malentendus entre deux grands peuples frères et égaux.

3° De provoquer à cet effet de l'un et l'autre côté des Alpes des conférences populaires, d'encourager et répandre les publications, journaux, livres et brochures visant au même but.

4° De commémorer les principaux anniversaires des glorieuses journées où tant en France qu'en Italie, Français et Italiens ont ensemble héroïquement versé leur sang pour la cause sacrée de leur respective liberté, indépendance et intégrité nationale.

5° De réagir par une propagande active contre les fauteurs de discorde entre deux nations sœurs qui s'aiment et qui s'estiment.

Art. 2.— Pour devenir membre de la *Ligue*, il faut adhérer aux statuts et adresser une demande au comité de direction. L'admission aura lieu à la majorité des membres du comité.

Art. 3 — Tout adhérent reconnu indigne sera rayé des listes de la ligue à la majorité des deux tiers des membres du comité.

Art. 4.— Les membres honoraires sont choisis parmi les personnes ayant travaillé utilement à l'œuvre de l'union franco-italienne.

Art. 5.— Les membres titulaires paient une cotisation annuelle minimum de six francs.

Art. 6.— Les membres adhérents paient une cotisation mensuelle facultative.

Art. 7.— Le versement d'une somme au moins de vingt francs, en outre d'une cotisation annuelle minimum de dix francs, donne droit au titre de membre fondateur.

Art. 8.— Les associations pourront faire partie de la *Ligue*, soit comme titulaires, soit comme adhérents, moyennant une cotisation de six francs.

Art. 9.— Les membres recevront toutes les publications de la *Ligue*.

Art. 10.— La *Ligue* a pour base le respect absolu de l'autonomie nationale de tous les peuples, et par conséquent de la forme du gouvernement de chacun des deux pays. Elle ne s'occupera que des intérêts moraux et matériels des deux nations.

Art. 11 — La *Ligue* est dirigée par un comité central siégeant, à Paris. Ce comité central correspond avec les comités régionaux de France et d'Italie.

Art. 12.— Le nombre des membres du comité est fixé à 20. Ce chiffre pourra être augmenté si les besoins et les intérêts de la *Ligue* l'exigent.

Art. 13.— Le comité central sera nommé par le vote universel des membres de la *Ligue*.

Art. 14.— Le comité convoque au moins une fois par an l'assemblée générale des adhérents, pour leur rendre compte de la situation morale et matérielle de la *Ligue*.

Art. 15.— Le siège de la *Ligue* est fixé provisoirement 5, rue Provence.

Une Manifestation belge a Paris.—C'est un reconfort moral pour les amis de la liberté et du socialisme de voir que si la République française est « mise en joue par les rois », selon l'expression de Cipriani, de précieuses sympathies populaires lui viennent. L'attitude de la démocratie sociale italienne est en ce moment digne de tout éloge, elle se prononce ouvertement contre la politique crispienne de l'agression monarchique. Les républicains et les libéraux espagnols sont également unanimes pour flétrir les provocations de la triple alliance ; enfin le peuple belge s'est prononcé à plusieurs reprises contre le Césarisme germanique et pour la République Française. Mais ce qui est particulièrement significatif, c'est la manifestation au Tivoli Waux-Hall des Belges habitant Paris. Plus de trois mille citoyens belges assistaient à la réunion. Plusieurs de nos confrères en ont rendu compte en ces termes :

Après un discours très applaudi de M. Faillet, conseiller municipal, discours où l'orateur a relaté les liens intimes et séculaires qui relient la Belgique et la France, et rendu un juste hommage de gratitude à l'hospitalité belge lors des événements de 1870-71, l'assemblée procède immédiatement au vote de l'ordre du jour, et l'adresse suivante est votée à l'unanimité, au milieu des

acclamations répétées et des cris de « Vive la France! » et « Vive la République! » poussés par trois mille assistants :

A Monsieur le Président du conseil des Ministres.

« Les Belges habitant la France, assemblés en réunion publique à Paris, le 11 novembre, remercient la France de l'hospitalité si fraternelle et si large qu'elle leur a toujours accordée.

« Les Belges, interprètes des sentiments de la majorité de leurs compatriotes, n'oublient pas que la France les a aidés par les armes, à conquérir leur indépendance, qu'elle marche à la tête des nations vers la science et vers la liberté, qu'elle est la patrie intellectuelle de tout homme de progrès.

« Ils considèrent comme un devoir de lui témoigner hautement toute leur sympathie.»

Après le vote de cette adresse, on donne lecture d'une pétition au garde des sceaux pour lui demander la naturalisation gratuite. Cette pétition renferme ces deux idées : « Convaincus que tout homme qui fixe sa résidence définitive dans un pays où il trouve travail, aide et protection, doit revendiquer le partage des charges et des devoirs incombant aux citoyens de ce pays, de même que l'honneur de pouvoir concourir à sa défense, rappelant que beaucoup d'entre eux ont servi sous les drapeaux en 1870, les soussignés ont l'honneur de solliciter des pouvoirs publics de France la faveur de la naturalisation. »

Plus loin :

« En obtenant la faveur d'être français, ils rendront à la patrie française des enfants qu'elle a instruits et guidés, qui seront pour elle des fils reconnaissants, » etc., etc.

M. Puech, avocat à la cour d'appel, donne ensuite quelques conseils pratiques sur les formalités à remplir ; il annonce que plus de deux mille Belges ont déjà donné leur adhésion, et qu'un registre a été déposé au fond de la salle pour recevoir les nouvelles signatures.

Après avoir offert ses remerciements à la presse tout entière, le citoyen Huet, président, lève la séance en annonçant que le reliquat des sommes versées à l'entrée par les assistants sera envoyé aux victimes de la catastrophe de Cransac, pour être distribué aux familles de ces malheureux.

A ce moment, un cri de : « Vive la France ! » est encore une fois poussé par tous les assistants, et la foule s'écoule lentement et dans l'ordre le plus parfait, en chantant la *Marseillaise*.

Voilà qui console de bien des attaques de la presse reptilienne de la triple alliance.

Mais la pétition des Belges appelle l'attention sur les formalités et les frais de la naturalisation en France, chinoiseries administratives bien faites pour décourager toutes les bonnes volontés :

Il n'est pas douteux, dit sagement M. Léon Millot, dans la *Justice*, il n'est pas douteux que les frais de naturalisation sont excessifs. Les droits de chancellerie dépassent trois cent cinquante francs, ce qui équivaut à enlever à l'ouvrier étranger la faculté de devenir français. Il est bien peu de travailleurs qui puissent prélever sur leur maigre salaire, une pareille somme, et ceux-là mêmes qui y parviennent la réservent pour les jours difficiles, la gardent pour le chômage ou la maladie. C'est là une inégalité flagrante établie au détriment des prolétaires.

Le nombre des naturalisations qui a toujours été en augmentant, suivant une progression frappante — de 15,303 en 1872, il est monté à 34,510 en 1876,

à 77,046 en 1881, et à 103,886 en 1886,— montre assez dans quelles proportions il s'accroîtrait sans les entraves apportées par nos lois à l'acquisition du titre de citoyen français.

La Constitution du 24 juin 1793, votée pourtant en pleine invasion, était plus libérale. Elle décidait que « tout étranger âgé de vingt-et-un ans accomplis qui, domicilié en France depuis une année, y vit de son travail ou acquiert une propriété, ou épouse une Française, ou adopte un enfant, ou nourrit un vieillard ; tout ouvrier enfin qui sera jugé par le Corps législatif avoir bien mérité de l'humanité, est admis à l'exercice des droits de citoyen français. »

En réalité, la cherté des frais de chancellerie et la lenteur des délais légaux empêchent un grand nombre d'étrangers de recourir à la naturalisation. Il n'est pas difficile de démontrer que c'est la France qui y perd le plus et qu'elle a tout intérêt à supprimer les entraves apportées par les législations antérieures. Les étrangers qui vivent sur notre sol, qui bénéficient de notre hospitalité et de notre civilisation sans avoir à supporter les charges imposées à nos nationaux, qui ne paient pas l'impôt du sang, deviennent au contraire une force vive pour le pays qui les adopte et leur donne le titre de citoyens. Ils lui apportent sans espoir de retour leur activité et leur fortune, et en même temps, au lieu d'être parfois un embarras ou un péril en cas de guerre, ils entrent dans les rangs de la nation armée et participent à la défense de la patrie.

Il y aurait donc tout avantage à réduire, comme en 1793, à une année, le délai nécessaire à la naturalisation. Quant au danger, il n'existe pas. Le citoyen belge, allemand ou italien, auquel on confère la nationalité française, est soumis aux lois du pays, et s'il commet un délit ou un crime il tombe sous le coup du code pénal. On a constaté l'année dernière qu'un nombre considérable d'Allemands étaient secourus à Paris par l'Assistance publique.

Est-ce que cette hospitalité poussée jusqu'à l'exagération n'appelle pas une mesure beaucoup plus naturelle et plus légitime, le droit pour tous ceux qui désirent devenir Français d'acquérir ce titre sans déploiement de formalités inutiles, sans délais décourageants ? Ce serait à la fois l'honneur et l'intérêt bien entendu de la République française de réaliser cette réforme, et nous espérons qu'elle le comprendra.

Il y aurait crime, en effet, à ne pas le comprendre en ce moment, à ne pas favoriser la francisation des généreux et des vaillants qui viennent à nous à une heure de grave péril.

LE TROISIÈME CONGRÈS NATIONAL DES SYNDICATS OUVRIERS. — Le 3me Congrès National des Syndicats et Groupes corporatifs ouvriers de France siégeant à Bordeaux-Le Bouscat du 28 octobre au 4 novembre 1888, a voté, entre autres de moindre importance, les résolutions suivantes :

1re Question. — **Des Bourses du Travail.**

1° Les Syndicats devront s'adresser aux Municipalités pour qu'elles érigent des Bourses du Travail, et aux Conseils généraux pour qu'ils aident pécuniairement les Municipalités dans cet objet.

2° L'administration des Bourses du Travail ne doit être confiée qu'aux syndicats *composés exclusivement d'ouvriers*, eux seuls connaissant les desiderata de la classe ouvrière. Tous groupes politiques et syndicats mixtes, c'est-à-dire

composés de patrons et d'ouvriers ne doivent jamais être admis à administrer les Bourses du Travail.

3° La Fédération des Bourses du Travail se fera d'elle-même par la correspondance qu'elles auront à entretenir entre elles.

4° Dans les communes qui n'ont pas le moyen d'ériger une Bourse du Travail, il sera déposé dans chaque mairie un registre d'offres et demandes d'emploi pour que l'ouvrier sans travail ou de passage puisse le consulter.

Des Grèves.

Considérant :

Que la monopolisation des instruments de travail et des capitaux entre les mains patronales donne aux patrons une puissance qui diminue d'autant celle que la grève partielle mettait entre les mains des ouvriers.

Que le capital n'est rien s'il n'est mis en mouvement.

Qu'alors en refusant le travail, les ouvriers anéantiraient d'un seul coup la puissance de leurs maîtres.

Considérant :

Que la grève partielle ne peut être qu'un moyen d'agitation et d'organisation.

Le Congrès déclare :

Que seule la grève générale, c'est-à-dire la cessation complète de tout travail, ou la Révolution,peut entraîner les travailleurs vers leur émancipation,

Considérant :

Que la surproduction qui amène la fréquence des chômages indique aux organisations ouvrières que la revendication sur laquelle la grève doit être basée c'est la réduction de durée de la journée de travail,

Il invite tous les travailleurs à se grouper autour de leurs syndicats afin de donner à ces derniers la puissance nécessaire pour faire aboutir à leurs justes revendications.

De l'utilité et de l'action des Syndicats.

Considérant :

Que l'organisation sociale et corporative s'impose aux travailleurs des diverses industries pour la défense de leurs salaires plus ou moins atteints ou menacés ;

Que,pour que l'action des Syndicats soit réellement efficace,il est de toute nécessité qu'ils embrassent, non pas une partie seulement, mais la totalité des ouvriers de chaque métier.

Considérant d'autre part :

Que, pour résister à l'entente nationale et internationale des patrons les syndicats ont besoin de sortir de leur isolement local en se fédérant nationalement et internationalement.

Le 3me Congrès National des Syndicats et Groupes corporatifs ouvriers de France siégeant à Bordeaux :

1° Invite les syndicats constitués ou en voie de se constituer à ne s'inféoder à aucun parti politique quel qu'il soit, seul moyen de rallier l'unanimité des corporations.

2° Engage les Syndicats ouvriers à adhérer à la *Fédération Nationale*.

3° Donne mandat aux conseils locaux, régionaux et national à l'effet de prendre toutes les mesures nécessaires pour faire abolir la loi de 1872, interdisant les fédérations internationales reconnues nécessaires.

4° Réclame pour les Unions et Fédérations de Syndicats la reconnaissance de la personnalité civile.

Des Congrès Internationaux.

Le Congrès décide :

1° Qu'un Congrès Ouvrier International soit convoqué l'année prochaine, à Paris.

2° Que le jour de son organisation soit laissé au Conseil National de la Fédération qui pourra choisir des collaborateurs dans le sein des diverses organisations ouvrières parisiennes.

3° Et adoptant la proposition formulée par le Conseil National de Montluçon par la Fédération Lyonnaise et par la délégation Marseillaise, d'envoyer un délégué pour représenter la Fédération Nationale au prochain Congrès de Londres.

Désigne à cet effet le citoyen GABRIEL FARJAT avec mandat de faire prévatoir les principes de la Fédération et de nouer des relations avec les délégués des diverses nations, en vue du Congrès International de 1889, à Paris.

Du Machinisme et de ses Conséquences.

Considérant :

Que contre les effets meurtriers du machinisme il n'existe et ne pourra jamais exister de remèdes tant que les machines et autres moyens de production resteront la propriété privée de quelques-uns.

Décide :

Que les machines et autres moyens de production soient repris à la classe capitaliste pour devenir propriété sociale et être mis en valeur socialement, seul moyen de transformer ces instruments de misère et de servitude pour le plus grand nombre, en précieux instruments de liberté et de bien-être pour tous...

Du travail des femmes et des enfants.

Considérant :

Que le travail des femmes et des enfants, dans les usines et manufactures, est une monstruosité engendrée par l'exploitation capitaliste qui doit disparaître avec elle; qu'il est en tout point contraire au rôle naturel de la femme dans une société bien organisée, nuisible au développement physique et intellectuel de l'enfant, et principalement cause de la dégradation morale de tous les deux.

Considérant d'autre part que la maternité étant une des plus importantes fonctions sociales, il est de toute nécessité d'en assurer l'exécution, dans les meilleures conditions possibles, au point de vue de la reproduction de l'espèce ; que la santé et la bonne constitution physique de l'enfant dépendant surtout de celles de la mère, il ne saurait être permis qu'elles puissent être compromises par elle ; il est donc de toute importance que cette dernière soit garantie et préservée.

Considérant en outre que le perfectionnement du machinisme et l'abondance des moyens de production doivent avoir pour conséquence de réduire de plus en plus le travail de chacun et que l'entretien d'un ménage doit être considéré comme un travail suffisant de la part de la femme; d'autre part, qu'il est reconnu, même par les économistes bourgeois, que le travail de l'ouvrier doit être suffisamment rémunéré pour subvenir aux besoins d'une famille.

Le Congrès conclut aux mesures suivantes :

1° Que tout article de loi établissant l'infériorité de l'ouvrier vis-à-vis du patron et de la femme vis-à-vis de l'homme doit être supprimé.

2° Égalité du salaire de la femme à celui de l'homme, basée sur le temps de travail.

3° Suppression du travail des femmes et des enfants au-dessous de seize ans, dans les usines et manufactures, comme étant contraire à leur nature et à leur constitution, partout enfin où il se substitue à celui de l'homme.

4° Suppression complète pour la mère de famille de tout travail en dehors de l'entretien de son ménage et des soins à donner à ses enfants.

5° Abrogation de la loi du 19 mai 1874 par laquelle la surveillance des ateliers est confiée à des ingénieurs et chefs d'ateliers et son remplacement par l'admission de commissions prises dans les chambres syndicales et nommées par elles.

6° Entière responsabilité des patrons en cas d'accident.

Des moyens à employer pour assurer l'application des mesures votées dans nos congrès.

Considérant :

Que depuis longtemps les organisations ouvrières ont réclamé, en toutes circonstances, les réformes suivantes :

« Limitation de la journée de travail à 8 heures,

« Minimum de salaire,

« Interdiction de marchandage,

« Responsabilité des patrons en matière d'accidents,

« Mise à la charge de la Société de l'enfance, de la vieillesse et des invalides du travail,

« Suppression des bureaux de placement,

« Abrogation de la loi sur l'Internationale,

« Législation internationale du travail,— etc. »

Considérant que jusqu'ici les pouvoirs publics ont toujours passé outre à nos réclamations isolées dont ils se moquent, et qu'il importe de faire cesser enfin cette situation en présentant nos revendications sous une nouvelle forme, sous la forme collective, générale, plus imposante.

Qu'afin de donner une plus grande force à ce mouvement d'ensemble il y a lieu de concentrer toute l'action des Syndicats sur un nombre restreint de revendications les plus générales et les plus importantes, sans pour cela renoncer aux autres.

Décide :

1° Le dimanche matin 10 février prochain, tous les Syndicats et Groupes corporatifs ouvriers de France devront envoyer, soit à la préfecture ou à la sous-préfecture, soit à la mairie de leur commune, une délégation chargée de réclamer les réformes suivantes :

1° Limitation à huit heures de la journée de travail.

2° Fixation d'un minimum de salaire, correspondant dans chaque localité au coût normal de la vie, au-dessous duquel aucun patron ne pourra faire travailler ses ouvriers.

4° Le dimanche 24 février, la même délégation retournera chercher la réponse, appuyée autant que possible par une manifestation de la population ouvrière.

4° Tous les délégués présents au Congrès s'engagent, dès leur retour, à s'occuper activement de préparer ce mouvement d'ensemble en vue de la date fixée.

Le Ministère du travail a la Société des Droits de l'Homme. — A l'Assemblée générale du vendredi 19 octobre le citoyen Fournière a présenté au nom du comité d'action un rapport tendant à la formation d'un ministère du travail et à la limitation légale des heures de travail des adultes.

Voici ce rapport, dont l'assemblée adopte les conclusions et dont elle décide la publication :

Les conflits politiques s'aggravent en ce moment de conflits économiques et sociaux qui éclatent à chaque instant sur les points les plus divers du territoire de la République. Ces conflits sont à la fois l'expression d'un réel malaise social et du désir formulé par nombre de travailleurs de voir s'améliorer la situation.

En effet, tandis qu'en conséquence des transformations industrielles opérées au cours des cinquante dernières années, la classe ouvrière voyait décroître son indépendance économique, cette même classe participait de plus en plus au pouvoir politique par le suffrage universel ; de là, pour les travailleurs, le désir légitime de faire servir leur souveraineté politique à l'amélioration de leur sort.

Or, la politique économique du *laissez faire, laissez passer*, ne peut rien pour assurer à la fois la paix sociale et l'œuvre d'émancipation des travailleurs. Cette politique dite jadis, à bon droit libérale, a porté en son temps tous ses fruits : elle a permis les progrès industriels et facilité la circulation des produits. Mais à l'industrie individualiste du commencement de ce siècle, qui ne demandait que la liberté, a succédé l'industrie capitaliste qui nécessite l'agglomération de grandes masses d'hommes et de capitaux. Aussi, en continuant de proclamer une égalité désormais chimérique entre ceux que la naissance ou le hasard arme dans le combat pour l'existence et ceux qui ne vivent qu'en vendant à mesure chaque heure de leur vie, cette politique anachronique ne fait plus que livrer les seconds sans défense à l'exploitation des premiers.

Étant données les inégalités profondes que le décret de liberté économique issu de la Révolution de 1789, en suractivant la transformation industrielle, a créées il est donc conforme à la justice démocratique que l'intervention des pouvoirs publics se produise en faveur des faibles et des dépossédés. Ce n'est qu'à cette condition que la liberté individuelle, base des libertés publiques, peut être sauvegardée.

Une vaste enquête sociale permanente sur la condition des travailleurs est donc nécessaire, afin de connaître leurs besoins et d'en assurer la satisfaction. Ainsi l'ont compris les nations, tant républicaines que monarchistes, qui sont à la tête de la civilisation : les États-Unis, par la création d'un ministère du travail ; l'Angleterre, par son Board of Trade ; la Belgique et la Suisse, par leurs commissions du travail. Ainsi le comprendront les législateurs français en s'associant à la proposition de création d'un ministère du travail, dont les attributions, très étendues, comprendront tout ce qui intéresse l'existence matérielle, morale et sociale des ouvriers.

Sans préjuger des résultats de cette enquête, et pour apporter un soulagement immédiat aux souffrances ouvrières, les pouvoirs publics peuvent et doivent assurer aux travailleurs des conditions moins pénibles et plus hygiéniques que celles dont ils se plaignent actuellement par la limitation légale de la journée de travail, non seulement pour les femmes et les mineurs des deux sexes, mais encore pour les ouvriers adultes, tout aussi impuissants à se protéger tant contre l'avidité de leurs employeurs que contre leur propre illusion qui les porte à croire que les longues stations de travail sont génératrices de salaires élevés.

Cette limitation, que l'expérience a démontrée avantageuse aux travailleurs sans être pour cela nuisible aux intérêts patronaux, aura pour effets immédiats d'épargner la force musculaire et conséquemment la santé des travailleurs, de leur permettre de consacrer plus de temps aux occupations intellectuelles, enfin, de relever les salaires par l'occupation du stock des bras

disponibles qui, par l'abondance de leur offre, sont actuellement une cause essentielle d'avilissement de ces salaires.

En conséquence de ces observations, la Société des Droits de de l'Homme et du Citoyen invite ceux de ses membres qui font partie des deux Chambres :

1° A appuyer la proposition de loi déposée par M. C. Raspail, tendant à la création d'un ministère du travail ;

2° A préparer un projet de loi limitant la journée de travail pour les adultes dans l'industrie.

Gustave Rouanet a amplement démontré dans la *Revue socialiste* du 15 novembre, le bien fondé de la proposition d'Eugène Fournière. Nos députés qui n'ont plus de fautes à commettre, entendront-ils ? comprendront-ils ?

ANGLETERRE

Le Congrès international des Trade's Unions que nous avions annoncé, s'est ouvert le 6 novembre, à Londres, et s'est terminé le 12.

Il se composait de 123 délégués,79 anglais représentaient 350.000 ouvriers, 18 français, 18.000, 13 délégués hollandais 7.000, 10 délégués belges 5.000, 2 délégués danois 20.000,1 délégué italien 20.000 soit de 4 à 500.000 ouvriers représentés. La langue officielle du Congrès était le français. Le président, M. Georges Shipton, a rappelé dans son discours d'ouverture que c'est la première fois qu'un Congrès de ce genre s'est réuni en Angleterre ; il a résumé ensuite l'histoire des associations ouvrières et exposé en d'excellents termes, la politique et les *desiderata* des *Trade's unions*.

« La politique des Trade's Unions telle que je la conçois, dit-il, « peut se résumer ainsi : Pas de changements autrement que par « la loi ; pas de changement dans la loi si ce n'est par la volonté de « la majorité du peuple. C'est là la démocratie éclairée ; car, si « nous n'obtenons la sanction de la majorité,nos réformes n'auront « pas la stabilité et si, étant en minorité nous les imposions par la « force matérielle, nous ferions du despotisme. »

Pour M. Shipton, « le droit du travail à une part équitable de « la richesse qu'il produit n'est pas contestable » ; et il exprime l'espoir que, dans l'avenir, « les trade's unionistes dirigeront leurs « efforts vers l'élévation de la valeur morale du travail et la réunion « du capitaliste et du travailleur dans un seul et même individu. « Cela peut se faire, et facilement, sans révolution, sans violence, « sans projets de spoliation.»

Ce langage légaliste n'a pas été approuvé par les délégués continentaux, de vives discussions s'en sont suivi. Nous n'avons ici à rapporter que les résolutions votées en réponse à l'ordre du jour ainsi conçu :

1° Les moyens les plus efficaces pour faire disparaître à l'étranger les obstacles qui entravent l'association libre des travailleurs ;

2° Les meilleurs moyens de combinaison entre les travailleurs de différents pays ;

3° Les moyens de restreindre la production excessive par la réduction des heures de travail ;

4° L'utilité, ou non, de la réduction des heures de travail par la législation prohibitive.

Après une longue discussion sur les deux premiers sujets à l'ordre du jour et le rejet d'une série d'amendements, la proposition suivante a été mise aux voix.

La majorité de la délégation française propose comme meilleur moyen d'organisation aux travailleurs des divers pays :

1° D'inviter tous les travailleurs à s'organiser en chambres syndicales et groupes divers ;

2° D'inviter les chambres syndicales et groupes corporatifs à organiser, avec ou sans l'appui des municipalités, des Bourses du travail qui s'uniront entre elles pour toutes les questions professionnelles et de statistique ;

3° Les travailleurs organisés se constitueront en parti de classe en face de tous les partis politiques, sur une base à la fois économique et politique, pour faciliter aux travailleurs la conquête du pouvoir public dans la commune, le département ou l'État ;

4° Chaque parti dans chacune des nations formera un comité national, et ces comités nationaux seront en rapports constants pour établir une entente entre les ouvriers de toutes les nations sur toutes les questions qui les intéressent ;

5° Un congrès international aura lieu, si c'est possible, tous les ans, dans une des nations adhérant à cette organisation ;

6° Dans le prochain congrès international seront discutés les détails de l'organisation internationale reliant les comités nationaux des divers pays.

Cette proposition a été adoptée par six pays contre un, l'Angleterre.

La proposition du délégué italien Lazzari est ensuite adoptée par l'unanimité du congrès. La voici :

« Le Congrès invite les associations des travailleurs de tous pays à abandonner les idées nationalistes et patriotiques qui portent la division entre les travailleurs. »

Les deux dernières journées ont été consacrées à la discussion de la question de limitation des heures de travail par l'intervention de l'État.

L'assemblée a passé outre, l'opposition des Anglais et finalement la proposition suivante est mise aux voix et adoptée par les continentaux contre l'Angleterre :

Intervention de l'État pour arriver à la réduction des journées de travail à 8 heures maximum ; mise en demeure adressée aux législateurs de mettre fin au désordre économique résultant des longues journées de travail imposées aux producteurs.

On ajourne la 3me question à un prochain congrès.

A partir de ce moment, les votes deviennent unanimes.

L'ordre du jour ci-dessous, proposé par Burt et Wilson (anglais), est voté par tous les délégués présents :

Considérant que les grands armements des gouvernements de l'Europe sont une menace permanente pour la paix du monde, et causent un grand préjudice a la classe ouvrière, le Congrès invite les démocraties des divers pays a donner mandat a leurs députés de substituer le principe de l'arbitrage a la guerre pour résoudre les différends entre les gouvernements.

De même pour l'ordre du jour suivant, proposé par miss Simcox et A. Reüffer, dont le principe avait déjà été voté :

Le Congrès regrette beaucoup l'absence des délégués des organisations ouvrières de l'Allemagne, de l'Autriche et de la Russie ; il exprime sa sympathie pour les ouvriers des pays qui luttent contre les lois d'exception et ses espérances pour leur affranchissement prochain. Le Congrès prendra ses dispositions pour que dans les Congrès internationaux futurs la vérification des mandats soit faite de façon que les délégués des pays où la combinaison des ouvriers est interdite puissent siéger sans que leurs noms ou leurs qualités soient publiés.

Le dernier vote est relatif au prochain Congrès.

Le projet de réglementation devra être définitivement adopté au Congrès international qui se tiendra à Paris en 1889, aux termes de la décision de la conférence internationale de Paris, en 1886.

Progrès du Socialisme en Angleterre. — Pendant que les Unionistes résistent à la poussée du socialisme continental, l'aristocratie anglaise se demande s'il ne serait pas temps de faire la part du feu.

Nous lisons en effet dans l'*Association catholique* du 15 novembre :

« La question de la situation sociale des ouvriers dans notre pays (Angleterre) attire l'attention de tous, à ce point qu'un Anglais qui aurait quitté son pays, il y a seulement sept ou huit ans, ne pourrait y croire. A cette époque, en effet, les journaux eux-mêmes ne s'occupaient aucunement de cette question. Nous avons vu une centaine de membres de la Chambre des communes se réunir dernièrement pour démontrer au Parlement qu'il ne s'intéressait pas assez aux questions sociales.

« Deux Législateurs héréditaires (c'est-à-dire deux membres de la Chambre des Lords ; *deux pairs d'Angleterre*) sont parvenus, au moyen de comités particuliers, choisis dans la Chambre haute, à présenter au public les plus graves problèmes de la question ouvrière. Le comité de lord Aberdeen, s'il n'obtient pas d'autres résultats, prouvera du moins que ce n'est pas faire preuve d'excentricité dangereuse que d'affirmer qu'offrir le *workhouse* aux ouvriers sans ouvrage ne constitue pas le mode d'agir le plns satisfaisant,

vis-à-vis d'eux, tandis qu'il demeure certain, jusqu'à l'évidence, qu'en dépit du comité de lord Dunraven, le progrès, durant l'ère de Victoria, aura, pour des milliers de citoyens, consisté uniquement dans la liberté de vivre avec des salaires de famine. »

On ne saurait mieux dire.

ITALIE

Pour la Paix.— Le mazzinien renégat qui gouverne et opprime l'Italie continue âprement sa politique de ruine et de misère à l'Intérieur, de provocation contre la France républicaine à l'Extérieur ; mais la démocratie sociale que n'ont pu désorganiser quelques défections de militants fatigués ou d'aspirants ministres comme M. Bacarini, se rebelle de plus en plus contre la politique néfaste. La politique généreuse que défendent en Italie le *Secolo*, le *Messagero*, l'*Emancipazione*, la *Capitale* et quelques autres journaux indépendants est de plus en plus suivie par les sociétés démocratiques et ouvrières, toujours restées fidèles à la foi républicaine et sociale de leurs éminents fondateurs mazziniens et garibaldiens.

C'est ainsi qu'un grand nombre de sociétés politiques ou corporatives se sont réunies à Milan le 20 novembre, sous la présidence de notre ami Moneta, directeur du *Secolo* pour protester contre la néfaste politique de Crispi.

Des députés, de nombreux hommes politiques avaient envoyé leur adhésion ; parmi eux se trouvent : MM. Cavallotti, Marcora, Mussy, Maffi, Mazzoeli, Sani, Pavesi, colonel Valzania, chef du parti démocratique dans la Romagne.

L'union a été complète pour condamner la politique anti-française et les armements qui en sont la conséquence.

Voici l'ordre du jour voté par l'Assemblée :

« Considérant que certains gouvernements oublieux de leur mission, au lieu d'assurer aux peuples les bienfaits de la paix, les menacent des horreurs de la guerre et, en attendant, les écrasent par des armements démesurés.

« Considérant que si nous ne résistons pas à temps, ils nous pousseront peu à peu sur une pente malheureuse au bout de laquelle se trouve un précipice ;

« Considérant que l'Italie a pour mission spéciale d'être un élément de paix et de ne pas fomenter des guerres odieuses, particulièrement contre la France à laquelle nous lient des liens indissolubles ;

« *Considérant que si l'Italie officielle veut frivolement la guerre, l'Italie qui souffre et travaille veut fermement la paix.*

« L'Assemblée invite toutes les sociétés à s'exprimer dans ce sens ; les exhorte à manifester hautement leur désir de la paix, afin que là où fera défaut l'œuvre du gouvernement et du Parlement, celle-ci soit remplacée par le bon sens et la volonté énergique de la nation.

« Dans cet ordre d'idées, les sociétés représentées se déclarent prêtes à prêter la main à quelque parti politique que ce soit, fût-il différent du leur, et à lui donner leur appui pour atteindre le but indiqué.

« Elles applaudissent à l'œuvre des sociétés de paix en Italie, en France, en Angleterre et en Allemagne, et leur demandent de poursuivre leur mission humanitaire et de populariser l'idée de l'arbitrage international.

D'autre part et comme confirmation à cette imposante manifestation, les délégués de 46 sociétés ouvrières milanaises et lombardes se sont réunis au siège fédéral et ont pris des résolutions semblables.

Ils ont protesté énergiquement contre la guerre en général et contre la Triple-Alliance ; ils ont déclaré que, en cas de guerre, ils ne suivraient pas le gouvernement italien Leur protestation sera envoyée aux sociétés ouvrières de toute l'Italie, afin de faire de la propagande pacifique par tous les moyens possibles. On espère réunir les signatures de plusieurs milliers d'ouvriers contre la politique du gouvernement.

Enfin le comité central de la « Ligue de la liberté et de la paix », vient de lancer un manifeste que reproduit le *Secolo*.

Dans ce manifeste, la Ligue proteste contre une guerre fratricide. L'Italie doit mettre d'accord la politique avec la morale et prévenir tout différend qui entraînerait une guerre avec la France, qui a aidé le peuple italien de ses encouragements et de son sang, alors qu'il était opprimé.

Tous les Italiens, jeunes gens, femmes et vieillards, philosophes, industriels et travailleurs, doivent s'unir pour la grande œuvre de la paix, afin de mettre un terme à des rivalités inexplicables et à des armements qui sont la vraie ruine de tous les peuples.

Les signataires de cet appel sont presque tous d'anciens soldats qui ont combattu pour l'indépendance italienne.

Le colonel Missori, président, est un des fidèles de Garibaldi.

D'autres, comme Antognini, le colonel Bruzzezi, le colonel Spangaro, Luzzatto, Grignolo, ont fait partie des Mille, ou bien ont fait, en 1870, la campagne de France avec les garibaldiens.

Ont encore signé quatre députés de Milan, MM. Cavallotti, Mussi, Marcora et Maffi, et le sénateur Annoni.

Partout d'ailleurs, le mouvement pacifique et démocratique s'accentue. Aux manifestations citées, il en faut joindre d'autres et de non moins importantes à Rome, à Livourne notamment. En un mot, les révolutionnaires avec Cipriani, les socialistes avec Andrea Costa, le grand parti républicain mazzinien avec Valsania et Félice Albani, les garibaldiens avec le colonel Missori, les démocrates avec Moneta, les conservateurs éclairés, même avec Ruggiero Bonghi, tout ce qui est vivant en Italie, se prononce contre la guerre. *Tutti Galli cisalpini,* comme dit M. Crispi, qui sera bien forcé de réfléchir devant ce déploiement de forces morales qui nous rappelle l'Italie progressiste et si vivante des temps héroïques.

Une Lettre de Moneta. — Puisque nous sommes sur ce sujet, citons encore une lettre-programme de Moneta adressée au congrès international de Neuchâtel.

« En ce moment plus que jamais, il s'agit de résister de toutes ses forces contre ces deux grands maux : la gallophobie d'une part, l'italophobie de l'autre, que suscitent ceux qui pratiquent la politique du : *divide et impera*.

« Je voudrais faire le possible et même l'impossible pour percer à jour les ruses misérables des hommes d'État sur lesquels pèsera la plus grande des responsabilités si la guerre éclate .. Je voudrais donner des conférences en ville, à la campagne, devant les étudiants, au milieu des ouvriers, et ne laisser sans réplique aucune des fourberies à ceux qui excitent ici la haine contre la France et de ceux qui, là bas, font appel aux mauvaises passions de la classe ouvrière contre les Italiens ; les uns et les autres font une œuvre anti-patriotique vraiment fratricide.

« En présence du danger d'une guerre prochaine préparée par les monarchies contre la France républicaine, on aurait dû saisir l'occasion du Congrès de la paix pour donner rendez-vous aux hommes les plus raisonnables et les plus autorisés du grand parti républicain français, faire appel aux démocrates italiens, à tous les amis de la France, très nombreux en Italie, bref, remuer l'opinion publique et opposer une barrière à la gallophobie italienne et à l'italophobie française. Ces sentiments de jalousie mal placée, de rivalités funestes que les ennemis de la liberté excitent à dessein sont indignes des deux nations-sœurs, destinées à marcher ensemble dans la voie de la vraie civilisation, qui est celle de la paix par la liberté, c'est-à-dire celle de la fraternité.

« Il faut donc que tous les hommes et toutes les femmes d'esprit et de cœur se mettent en campagne pour provoquer un mouvement irrésistible, qui seul peut arrêter les belliqueux. Les riches ne devraient pas se borner à donner le franc, mais des milliers de francs ; les autres devraient donner des conférences tous les jours et partout envoyer des conférenciers qui deviendront des apôtres en Italie, en France, pour dévoiler les intrigues des ministres, les complots des monarques et combattre les mauvaises passions qu'entretiennent les intrigants ambitieux ; écrire enfin et répandre des brochures pour rappeler aux deux peuples les services que l'Italie a rendus à la civilisation et la France à la liberté des peuples, pour faire connaître à tous les principes et les traditions de la démocratie européenne ; enfin, pour crier bien haut sur les toits que l'intégrité territoriale de la France, son indépendance et sa liberté sont nécessaires à l'équilibre européen au même titre que l'intégrité

territoriale et l'indépendance de l'Allemagne, de l'Italie, de l'Espagne, de la Suisse, de toutes les nations civilisées.

« Assez de discussions théoriques ; l'heure de l'action a sonné, et, bien que je sache que je ne suffirai pas à la tâche, je vais recommencer la campagne par la parole et par la presse. »

T. MONETA.

On ne saurait assez approuver ce viril et généreux langage ; que le conseil de Moneta soit suivi et les chancelleries scélérates ne pourront pas donner le signal des carnages mongoliques qu'ils méditent et préparent criminellement.

ALLEMAGNE

UN DISCOURS DE LIEBKNECHT.— Avant la clôture de la discussion du budget, au *Reichstag*, Liebknecht a prononcé, au nom du parti socialiste allemand, un remarquable discours dont nous donnerons un résumé.

Liebknecht s'est d'abord prononcé avec véhémence contre l'élévation des charges militaires, qui contraste avec le ton pacifique du discours du trône et qui fait le thème de commentaires alarmistes dans la presse officieuse. Ces charges s'accroissent constamment ; elles deviennent insupportables au peuple. La faute en est à ce que l'unité allemande, opérée par la force, doit être maintenue par la force des baïonnettes. On n'en serait pas venu là, si l'union s'était faite d'en bas. Il n'y aurait alors eu aucun besoin de jeter une partie de la nation allemande hors de l'Allemagne.

L'annexion de l'Alsace-Lorraine n'est pas seulement un crime contre la souveraineté nationale, mais une grave faute politique. Le développement tout entier du peuple allemand est entravé par la perspective d'une alliance franco-russe. En même temps, le gouvernement pratique à l'intérieur, envers ses adversaires politiques, un système de compression digne des États les plus despotiques. Les masses populaires sont persécutées et tenues pour ennemis publics.

Heureusement, l'étranger sait à quoi s'en tenir sur ce point. Il n'ignore pas que, si l'Allemagne était attaquée, les démocrates socialistes seraient les premiers à ne pas tolérer le morcellement de la patrie commune. Les vrais libéraux de l'Allemagne, en 1806. formaient l'élite de la nation sans partager les opinions socialistes. (Vive approbation). L'orateur lui-même, à son passage en France, n'y a laissé subsister aucun doute qu'une agression de ce pays contre l'Allemagne trouverait tout démocrate prêt à marcher avec enthousiasme. (Bravos ! à gauche.)

Toutes les flatteries n'ont servi de rien près de la Russie. Mais on s'en prend à des peuples qui marchent à la tête de la civilisation : ceux de France et d'Angleterre. La France ne songe pas à nous attaquer, car l'avenir de la République dépend du développement de ses institutions dans le sens démocratique, qui est incompatible avec l'état de guerre.

Néanmoins, l'attitude de la presse allemande a fait pénétrer en France la conviction que l'Allemagne médite une coalition pour anéantir la France répu-

blicaine. Ce résultat est dû à l'attitude servile de la presse allemande à l'égard du gouvernement : à l'exception des journaux progressistes et socialistes, il ne s'en trouve guère un qui n'émarge aux fonds des reptiles et ne se trouve, ainsi, dans une si complète et si manifeste dépendance du gouvernement qu'on rend ce dernier solidaire de son langage.

C'est la presse officieuse qui sème le vent pour récolter la tempête. Ainsi, de la *Gazette de l'Allemagne du Nord*, M. Pintder, son directeur, est une personnalité parfaitement négligeable pour la France. Mais nul ne sait où finit, dans ce journal, le rôle de M. Pintder et où commence celui d'un autre personnage. Il serait décent et sage de prendre enfin un autre ton à l'égard de la France.

L'empire allemand aurait bonne grâce à se montrer moins susceptible à l'extérieur. La prolongation d'un pareil système ne laisse ni repos ni sécurité aux masses.

Passant aux questions intérieures, l'orateur dit que les juges eux-mêmes répugnent à se faire les exécuteurs des arrêts qu'on leur demande. Le système coercitif ne peut rien contre le prolétariat. Celui-ci n'a, non plus, rien à attendre des réformes sociales entreprises, qui ne constituent qu'une assistance publique plus défectueuse que la précédente.

Le système de vexations est général; il vise à la fois les Juifs, les socialistes, les Anglais et, tout spécialement, les Anglaises. Les outrages faits par la presse gouvernementale à la mémoire de Frédéric III auraient valu à leurs auteurs des milliers d'années de prison, si elles s'étaient adressées à un autre empereur. (Très vrai ! à gauche).

L'orateur conclut par ces mots : « Un tel système ne mérite qu'on lui accorde ni un homme ni un sou. »

Ainsi partout le socialisme est la tête de colonne de l'Humanité, partout il revendique et combat pour la paix internationale, la liberté politique et l'égalité sociale.

ESPAGNE

Une ligue ibéro-gallo-italienne — L'idée de paix et de fédération républicaine des peuples latins fait son chemin même parmi les modérés. Une société ibéro-gallo-italienne, tel est le titre adopté, vient de se fonder à Madrid.

Un comité d'initiative s'est formé en dehors de toute idée de parti. Il a élu président, M. Castelar ; vice-présidents, MM Villa, ancien ministre de la justice à Rome, président du comité italien de l'Exposition de 1889, et Ernest Lavisse, professeur à la Sorbonne ; secrétaire général, M. Giacometti ; secrétaire-adjoint, M. Arthur Minghetti.

M. Castelar élabore un manifeste qui sera publié dans les trois langues neo-latines.

AUTRICHE

La limitation des heures de travail. — Sous la pression de l'opinion publique une ordonnance limitative des heures de travail avait été prise en Autriche. Mais les industriels en obtinrent l'ajournement pour deux ans. Ce laps de temps tirant à sa fin, les mêmes

industriels et notamment les filateurs mettent en mesure en quelque sorte le Ministre du Commerce de rapporter l'ordonnance protectrice. A ce sujet le *Vaterland* se livre à des réflexions, que nous croyons devoir communiquer à nos lecteurs :

« Un peuple peut aller à l'abime, périr moralement et corporellement, sa force défensive peut être anéantie, qu'importe ? si la rapacite des speculateurs est satisfaite, s'ils ont l'avantage dans la guerre de concurrence avec les autres nations soumises aux conditions d'existence les plus dissemblables. Nos ouvriers ont deja a lutter contre les sauvages de l'Inde, etrangers a tous les besoins de la civilisation ; bientôt, ils auront pour rivaux les coolies chinois, c'est-à-dire qu'il leur faudra s'accommoder de leur existence et etre plus misérables encore, attendu que nos climats leur imposent des exigences plus coûteuses pour la nourriture et l'habillement.

« La situation matérielle des ouvriers autrichiens dans les ateliers de tissage et de filature a été révélée, il y a quatre ans, par la retentissante enquête de la *Revue autrichienne*, et personne alors n'osa nier la nécessité d'une intervention législative. A côté de filatures qui, meme au point de vue de la journee de travail, traitaient leurs ouvriers avec humanité, il s'en trouvait d'autres où l'abus des forces humaines atteignait la limite du possible. Il y en avait qui arrivaient à 114 heures de travail par semaine! Les fabricants honnêtes devaient naturellement souffrir de la concurrence de pareils exploiteurs, et a ce point de vue seul, — abstraction faite du bien-être des ouvriers, — on jugea indispensable l'intervention de la loi pour sauver l'honneur de l'empire. Avec des efforts et après des luttes infinis on arriva à des lois de protection ouvrière ou plutôt à une ébauche de législation plus humaine. Et tout cela devrait être un labeur inutile! Ce serait véritablement se moquer des législateurs ; ce serait dire que, quand il s'agit des droits et de la dignité d'homme des ouvriers, la puissance législative devient illusoire devant l'influence des patrons et des capitalistes. Ce serait la proclamation du nihilisme!

« On aurait pu croire que les prétentions qui se manifestent dans la pétition des représentants de la filature et les doctrines capitalistes de l'école de Manchester au sujet de la journée de travail avaient été si radicalement convaincues de démence, qu'elles n'oseraient plus jamais se produire au grand jour ; il parait cependant que l'âpreté au gain, l'ardeur d'une concurrence qui méconnait toutes les lois morales ne sont plus susceptibles de pudeur.

Un congrès socialiste révolutionnaire. — Il est bien compréhensible que devant de tels procédés capitalistes, le socialisme révolutionnaire tente d'organiser les forces ouvrières, et à ce sujet une excellente initiative vient d'être prise par cinq directeurs de journaux socialistes.

Ces journaux publient un appel invitant les membres du parti révolutionnaire dans la monarchie à se réunir en congrès le 30 décembre. Le congrès durera trois jours. Le lieu de réunion et l'ordre du jour seront connus ultérieurement. Le but du congrès sera de constituer plus fortement le parti socialiste autrichien et de le mettre en mesure d'obtenir des résultats plus considérables que par le passé.

Les cinq journaux qui ont publié l'appel sont l'*Egalité*, de Vienne,

la *Voix des travailleurs*, l'*Ami du Peuple* et le *Rovnost*, de Brünn, le *Hlas Lidu* (Voix du Peuple), de Prossnitz.

BELGIQUE

Meetings et conflits.— Le parti ouvrier socialiste belge dont l'attitude est pourtant réformiste et qui a déjà, à Bruxelles comme à Gand, abouti à d'importantes réalisations coopératives et socialistes entre résolument, à Bruxelles notamment, dans la voie des manifestations populaires.

Le 25 novembre un premier meeting fut tenu en plein air sur la place communale d'Ixelles.

Le citoyen Verrycken, devant plusieurs milliers de citoyens, développa longuement le programme socialiste révolutionnaire :

Il parla de la loi sur l'instruction primaire, de la situation économique du pays, etc. Il déclara que la loi sur le travail des enfants, le service personnel sont autant de questions tenues en suspens par les censitaires, et, que dût-on employer la violence, il faut obtenir la révision de la constitution.

Ce discours produisit une vive émotion, l'orateur fut vivement acclamé par la foule qui criait : « Vivent les socialistes ! »

Les citoyens parcoururent la chaussée d'Ixelles chantant la *Marseillaise*, drapeau rouge en tête.

Jusque-là tout s'était passé avec calme ; une nouvelle réunion devait avoir lieu à 4 h. du soir. Cette fois grand déploiement de police et de gendarmes à cheval.

Dès que Verrycken voulut parler il fut arrêté et on lui dressa procès-verbal. La foule protesta, la police fut sifflée, les chants révolutionnaires se firent entendre. Enfin Verrycken fut relâché, un cortège immense se forma et parcourut la place du Gesse, la chaussée Ninive, drapeau rouge en tête. En passant devant l'Hôtel de Ville de Bruxelles on chanta la *Marseillaise*.

Sans autre incident, le cortège se dirigea vers la *Maison du Peuple* (grand établissement coopératif du parti ouvrier belge) et la réunion continua devant une salle comble. Mis en coup par cet essai de répression, le bourgmestre Buls, le germanophile flamingant, interdit contrairement au droit public belge tout nouveau meeting en plein air. Les socialistes bruxellois passèrent outre. Le lendemain 26 novembre, lisons-nous dans le *Cri du Peuple*, plus de six mille citoyens étaient réunis place de la Chapelle attendant Volders le vaillant tribun socialiste qui, avec nos amis le Dr de Paepe, Louis Bertrand, le citoyen Defnet et quelques autres, rédige le journal ouvrier *Le Peuple*.

Volders ne se fit pas attendre, mais dès qu'il voulut parler l'énorme

masse policière de Buls s'ébranla. Les agents surexcités chargèrent la foule et arrêtèrent Volders ; des bagarres se produisirent, la foule hua les agents et les nombreux gendarmes en bourgeois qui étaient prêts à les seconder.

L'orateur fut conduit au commissariat de police de la deuxième division, rue Poinçon, mais le procureur du roi refusa de dresser procès-verbal, malgré les exhortations de Volders.

Pendant ce temps un cortège de deux mille citoyens se rendait à la *Maison du Peuple*, puis parcourait les principales rues de la ville constamment précédé d'un grand drapeau rouge. L'effervescence était très grande, et, bien qu'il y ait eu un peu d'accalmie ensuite, tout fait penser que l'agitation socialiste et révisionniste, accrue encore par les grèves menaçantes du pays Wallon, ira se développant vu l'aveuglement des dirigeants qui se refusent, en présence d'une meurtrière exploitation capitaliste et une misère croissante, même aux plus urgentes et plus anodines réformes.

HOLLANDE

Une manifestation socialiste. — Partout les mêmes symptômes, la crise industrielle sévissant très durement en Hollande également, une très importante manifestation a eu lieu le 21 novembre devant l'Hôtel de ville d'Amsterdam. Un millier d'ouvriers sans travail étaient réunis sur la place et demandaient du travail.

La police intervint alors avec une brutalité inouïe ; une échauffourée se produisit, un agent de la police reçut plusieurs blessures et dut être transporté à l'hôpital.

Parmi les socialistes, il y a eu également de nombreux blessés.

Partout la misère, partout des mesures répressives au lieu de mesures réparatrices ; partout aussi la situation s'aggrave et devient plus révolutionnaire

M Favergeon.



REVUE DES LIVRES

La Fin d'un Monde, par Édouard Drumont. 1 fort vol. in-18. Savine éditeur, prix 3 fr. 50.

Ce livre était impatiemment attendu de ceux qui suivent avec intérêt la campagne anti-juive et anti-financière menée par M. Drumont. Et au sujet de cette campagne même, nous devons quelques mots d'explication à ceux qui s'étonneraient de nous voir, dans les circonstances troublées que nous traversons, juger, sinon partialement, du moins avec une sympathie personnelle sincère, l'œuvre de M. Drumont.

Cette œuvre, telle que nous la voyons ou nous la comprenons, est multiple. Elle reflète l'homme double et même triple (au sens propre,non figuré du mot) qu'il y a en son auteur.

M. Drumont est un catholique fervent, passionné. Comme tel, il est l'adversaire irrémissible de l'ordre social contemporain et en général de tout ce qui est issu de la Révolution. Pour lui, la Révolution fut satanique ; elle détruisait l'ordre de choses divin établi. A ce titre, il se rattache aux partis rétrogrades qui ont la prétention inavouée de restaurer l'édifice social écroulé sous la poussée formidable et bienfaisante de 1789. Nous savons donc à qui nous avons à faire : c'est un ennemi. Sa haine contre tout ce qui, de près ou de loin, s'éloigne de son idéal religieux, haine qu'il ne prend pas soin de déguiser sous les dehors toujours menteurs d'une impartialité hypocrite, nous met donc en garde contre ses généralisations hâtives et de parti-pris. La passion qu'il porte dans ses jugements prévient le lecteur qu'il ne doit pas prendre au pied de la lettre ses imprécations furibondes, souvent éloquentes. Celles-ci peuvent être sincères, elles sont irrecevables, à raison de la partialité qu'un ennemi apporte toujours dans son appréciation des hommes et des choses qu'il combat.

Est-ce à dire qu'on ne doive pas tenir compte de ses jugements ? Non certes. Il y a toujours, pour l'esprit impartial qui juge de haut, des enseignements précieux à recueillir dans les critiques d'un adversaire. Et à ce seul titre, les ouvrages de M. Drumont renferment une si grande quantité de faits, qu'il serait à la fois injuste et imprudent de les repousser en bloc, sous prétexte que la façon dont ils sont présentés révèle chez son auteur une passion ardente qui l'égare quelquefois. Les journaux républicains qui ont fait le vide et le silence autour de la *Fin d'un Monde* sont restés fidèles au misérable esprit de parti qui ne leur permet pas d'être justes envers un adversaire.

Mais dans ce nouveau livre, il y a plus que des attaques contre les institutions et les hommes de la République. Ainsi que je l'ai dit, M. Drumont est un homme multiple. Chez ce catholique fervent, passionné pour le passé religieux et royaliste de la France, il y a un utopiste et un cœur généreux. M. Drumont est anti-juif et anti-financier. Il prêche la croisade contre le peuple juif qu'il accuse de monnayer le monde, et il convie la masse des déshérités que le système juif paupérise graduellement tous les jours, à jeter bas ce système, quelle que puisse être la reconstruction future de l'édifice économique, une fois celui que nous subissons rasé.

Un mot sur cette expression « anti-juif », autour de laquelle on a cherché à

créer une équivoque. M. Drumont est catholique et dans sa guerre aux Juifs, à côté des mobiles sociaux par lui invoqués pour combattre cette race, il en invoque d'autres d'origine purement religieuse. C'est un croyant : il considère la race juive comme courbée encore sous la malédiction rapportée par la légende évangélique. Le Juif est le meurtrier de son Dieu. Rien ne saurait lever la sentence prononcée par la vengeance divine contre ceux qui crucifièrent le Fils de l'Homme. Ceci n'est pas une opinion, mais une croyance, un article de foi et si l'on peut trouver étrange que M. Drumont le professe, on ne saurait le discuter. Mais, je l'ai dit, il ne fait pas la guerre aux Juifs seulement pour ce mobile d'ordre exclusivement catholique : il invoque surtout, à l'appui de sa croisade la guerre implacable que la race juive fait à la race aryenne ; la supériorité civilisatrice des Aryens sur les Sémites et il déplore que les premiers se laissent dépouiller par les seconds.

Les défenseurs des Juifs, car s'il y a des anti-sémites il existe aussi des apologistes à outrance des Juifs — à commencer par eux-mêmes et ils sont en situation de se défendre avec avantage — les défenseurs des Juifs,disons-nous, s'efforcent de mettre sur le compte du catholicisme de Drumont sa haine du judaïsme, et contre ses exhortations à la race aryenne,ils invoquent les grands principes de fraternité républicaine qui proclament l'égalité entre les hommes.

C'est très beau, la fraternité républicaine. A condition toutefois qu'elle soit réciproque de part et d'autre. La fraternité exprime simplement un idéal humain qu'on doit s'efforcer de réaliser,mais on ne saurait dire que les hommes sont frères et égaux, tant que les différences de races subsistent avec leurs antagonismes latents. Loin de moi la pensée de vouloir blesser personnellement les Juifs, mais si je les considère dans leur ensemble, ils m'apparaissent comme une race dont la persistance à se maintenir distincts parmi les autres peuples est la caractéristique ; et il faut bien convenir que s'il y a de très honorables exceptions chez les individus, la tendance dominante du peuple d'Israël est l'accaparement des valeurs d'échange. Qu'on justifie cette propension naturelle qui est la caractéristique de la race, par les conditions sociales faites à ce peuple pendant des siècles, je l'admets. Mais quelle que soit la cause du fait celui-ci n'en existe pas moins.

Les Juifs sont une poignée et ils monopolisent la richesse. De sorte que leur prépotence économique incontestable créant pour eux des conditions de vie et de développement social exceptionnelles qui viennent s'ajouter aux causes de différenciation naturelles existant déjà, l'antagonisme de race entre Juifs et Aryens se double de l'antagonisme économique entre capitalistes et prolétaires.

M. Drumont exagère peut-être les dangers, non pas du Capitalisme, mais de la Juiverie, dont il voit la main partout. Cependant, il est évident que l'influence grandissante des Juifs a des effets désastreux ; qu'elle aggrave les conséquences de l'accaparement économique.Le capitaliste juif pratique l'omnipotence sociale en conquérant dénué de toute pitié pour le vaincu, car il apporte dans ses relations avec ce dernier l'esprit d'hostilité et de revanche haineuse de sa race, enfin victorieuse après des siècles de lutte.

Sans doute, le capitaliste aryen n'est pas tendre pour le prolétaire son congénère. M. Drumont attribue sa dureté à l'influence malsaine exercée sur lui par le capitaliste sémite. Nous croyons, nous, que les rapports économiques sont la source première de l'inévitable dureté des relations de capitaliste à prolétaire. Mais il n'en est pas moins vrai que les juifs généralisent avec une rapidité effrayante le système, et que si cela dure encore quelques années, la civilisation tout entière sera dans leurs mains. Or les mœurs sociales que leur influence dominante au cours de ces dernières années a contribué à créer nous

est un triste présage de l'ordre social qu'ils nous assureraient, une fois devenus les maîtres incontestés partout.

M. Drumont fait donc la guerre — une guerre sans trêve ni repos, implacable à la juiverie capitaliste. Mais le capitalisme chrétien ?

Mieux encore que dans la *France juive*, où cependant il n'était déjà pas tendre pour les sectateurs de Baal qui partagent leur temps entre Moloch et Jésus-Christ, dans la *Fin d'un Monde*, ses attaques généreuses contre la féodalité financière et les classes dirigeantes sans distinction de parti qui s'y agrègent et font corps avec elle, prennent une tournure de plus en plus révolutionnaire— anarchiste même.

Anarchiste, M. Drumont ? Hélas oui ! Ce catholique utopiste, après avoir vainement demandé à ses coreligionnaires de pratiquer la fraternité évangélique, sent que sa voix ne réveille aucun écho dans le cœur des heureux possesseurs qui se prétendent les représentants traditionnels de la France. Au contraire, tous les jours ces dépositaires des traditions nobiliaires, qu'ils ont oubliées s'ils les ont jamais sues, s'acoquinent avec la juiverie capitaliste et trouvent naturel de vivre comme tout le monde des dépouilles du prolétaire exploité par eux comme par les juifs. Alors la désespérance est entrée dans le cœur compatissant de M. Drumont et c'est au peuple que ses vœux s'adressent. Il y aurait une analyse bien intéressante à faire du cas de M. Drumont, si nous avions le temps et l'espace nécessaires pour cela. Mais nous sommes bornés.

Contentons-nous d'une brève analyse :

Le livre s'ouvre par une introduction où l'auteur fait en raccourci un tableau saisissant de la situation présente, pleine d'inconnu.

Il montre ensuite les descendants de l'époque révolutionnaire confondus dans les partis : les fils des terroristes de 93 qui se sont emparés des biens nationaux, aujourd'hui défenseurs du trône, de l'autel, de la propriété, etc. Car la plupart des bouillants chevaliers de la royauté, les Carradec, les Lamazelle, les du Bodan, les Martin d'Auray, sont les petits fils des Brutus et des Scévola de la période terroriste. Tout cela pêle-mêle, avec la bourgeoisie victorieuse en 89 grâce au concours du peuple, défend l'ordre social actuel. Or cet ordre social repose sur l'accaparement de la richesse entre les mains de quelques-uns et l'exploitation du plus grand nombre, spolié du fruit de son travail.

Dans son chapitre les *Monopoles*, il trace à grands traits, peu flatteurs pour les uns comme pour les autres, républicains ou conservateurs, la puissance de cet accaparement qui s'exerce à ciel ouvert au moyen du pouvoir, devenu un instrument de prélibation économique entre les mains de la bourgeoisie en général et celles des juifs en particulier. Avec une verve jamais à court d'épithètes, il cingle gauchers et droitiers du parlement qui s'associent pour cette œuvre néfaste. Par exemple, lors de l'interpellation sur l'accaparement des cuivres « un député conservateur, raconte-t-il, M. de Kergariou, dit ce mot qui serait un mot de scélérat si ce n'était pas un mot de bêta : Est-ce que nous sommes ici pour nous occuper des variations dans les prix des métaux. » Je cite ce trait au courant de la plume, parce qu'il donnera au lecteur de la *Revue* qui n'a pas lu la *Fin d'un Monde*, une idée de l'indépendance courageuse de M. Drumont, même à l'égard de son parti.

Il étudie ensuite les divers partis politiques existants, en commençant par le socialisme. Dans le chapitre l'*Idée socialiste à travers le 19e siècle*, il trace comme l'indique le titre, un tableau des idées de réforme sociale qui ont surgi depuis 89. Le tableau est incomplet, mais très intéressant. On devine entre les lignes les sympathies ardentes de l'auteur pour les grands réformateurs socialistes et même pour les socialistes actuels. Il y a surtout quelques pages sur

Benoit Malon,qui sont empreintes d'un souffle de poesie religieuse charmant. Comme Malon ne verra pas les épreuves de ce compte-rendu que je donne à la dernière heure, je détache ce morceau touchant, qu'il ne pourra pas couper :

« Si à ce moment (quand Malon mourra) je n'ai pas encore été tué par les « juifs,je ferai dire certainement une messe et je réciterai plus d'un *Ave* pour le « socialiste Malon. Tous les *Ave* d'antan que le petit pâtre chrétien de jadis a « semés dans les prairies du Forez, à l'aube naissante ou au crépuscule, en « gardant ses brebiettes, comme on dit là-bas, répondront a ma prière et les « cloches des églises rustiques enverront à travers la campagne, en guise de « supplication, les notes claires de l'*Angelus* et la bonne vierge se laissera « fléchir et intercédera pour cette âme qui fut sans fiel et sans haine... » N'est-ce pas que le morceau est d'une émotion pénétrante et douce, qui va au cœur ?

M. Drumont est un catholique désesperé,c'est pourquoi,comme les optimistes déçus vont au pessimisme le plus noir, lui va surtout aux socialistes violents. Il dédaigne le réformisme possibiliste et s'étend complaisamment sur le courage des révolutionnaires — les anarchistes surtout ; leur intemperence de langage, leurs violences l'enchantent Il les donne en exemple aux conservateurs.Voilà des hommes, leur dit-il à chaque page.

Et les socialistes conservateurs — les socialistes chrétiens ? M. Drumont n'est pas tendre pour eux. En deux ou trois endroits, M. de Mun est cruellemsnt malmené. On peut même dire qu'en général, les plus maltraités dans ce livre sont les *classe-dirigeants*, les hommes du monde. Le chapitre qui le termine,intitulé les *Simulacres*, est un pur chef d'œuvre, un tableau tracé de main de maitre de la vie mondaine, avec ses hypocrisies de bon ton,ses tares et ses souillures bien portées. Est-il exact ? Je ne suis pas compétent en la matière, étant aussi ignorant que Boileau des usages du monde et de ses dessous. Mais on sent que M. Drumont a observé de près ce qu'on est convenu d'appeler la haute société — et il nous la dissèque dans des pages d'une cruauté exquise. Je cueille au hasard : « On peut dire des gens du monde ce que disait un dompteur de ses tigres : « Il y a vingt ans que je vis avec cet animal-là et il ne s'est pas encore habitué à moi. » Le véritable mondain sera aussi aimable pour vous la première fois qu'il vous recevra que s'il vous fréquentait depuis vingt ans et au bout de vingt ans,vous lui serez aussi indifférent que s'il vous voyait pour la première fois. » Tout ce chapitre est une analyse mordante, faite avec une grande délicatesse de touche et une férocité d'ironie dans laquelle perce à chaque ligne un mépris dédaigneux pour l'aristocratie ; mépris que celle-ci ne pardonnerait jamais à son auteur, si elle n'était tombée si bas, au dire de Drumont, qu'elle est aussi incapable de haïr que d'aimer.

En somme, malgré quelques violences inutiles, dont l'exagération saute aux yeux, la *Fin d'un Monde* est un livre, non pas un pamphlet, comme on l'a dit. Sans doute, dans les circonstances pénibles que nous traversons, les monarchistes s'en font une arme contre la République. Mais si les républicains avaient l'indépendance d'esprit nécessaire pour cela, ils reconnaitraient le bien fondé dans ses lignes générales, des critiques de M. Drumont ; et loin de faire le silence autour de son auteur, ou de l'anathématiser et de l'injurier, ils rendraient hommage à la courageuse indépendance de l'écrivain royaliste et catholique qui, n'écoutant que la pitié de son cœur, s'indigne aussi éloquemment contre les siens que contre ses adversaires. Ils opposeraient aux monarchistes qui ne prennent du livre de Drumont que ce qui est de nature à servir leurs misérables intérêts politiques, les pages implacables où l'auteur de la *Fin d'un Monde* nous montre l'aristocratie française aplatie anx pieds de la juiverie ;les conservateurs parlementaires défendent de concert avec les capitalistes toutes les mesures d'oppression et d'iniquité sociale que la République

eût souvent repoussées, sans l'intervention acharnée des députés de la droite

On eût ainsi dégagé la République des turpitudes dont l'organisation économique,qu'elle a pour mission d'améliorer, est seule responsable, turpitudes dont M. Drumont a tracé le tableau, qui, pour partial qu'il puisse être, n'en est pas moins exact.

GUSTAVE ROUANET.

L'Agonie, par Jean Lombard. *Savine*, Paris.

Les fins de monde et les fins d'année ont des aspects multicolores, et comme récapitulatifs de ce qui fut et se succéda. Les artistes et les penseurs aiment ce moment où les choses passées, furtivement réapparues, s'empreignent d'une mélancolie d'adieu. Mais, tandis que les premiers, plus sensitifs, pleurent harmonieusement sur les institutions déchues et sur les feuilles mortes, les seconds, éclairés par la science, saluent les nouvelles formes sociales qui se dégagent et bravent allègrement l'hiver au terme duquel ils savent trouver le printemps.

Nous sommes aujourd'hui au seuil d'un monde nouveau. Toutes les formes sociales sont remises en question par les faits nouveaux ; des principes nouveaux surgissent, qui font évidentes les contradictions présentées par la juxtaposition artificielle des faits, des mœurs, des lois et des aspirations, du chaos desquels se dégagera l'unité sociale et mentale. Tel le plan d'ensemble d'un palais magnifique dont le pouce capricieux d'un enfant aurait effacé des parties de manière à séparer le fronton des massives colonnes qui le supportent et à éventrer la façade de fenêtres monstrueusement informes.

Or, nos littérateurs, au lieu d'éclairer le public sur les causes de cette confusion temporaire, et de dégager les lignes de l'ordre futur qu'elle masque, préfèrent, ayant perdu la faculté de comprendre le monde où ils vivent, se perdre dans l'analyse infinitésimale des particularités fugitives qui distinguent les individus transitoires dont se compose le type moyen de l'humanité actuelle.

Et comme le monde littéraire est divisé en deux camps : ceux qui prétendent analyser l'individu sans une conception synthétique préalable du milieu dans lequel il se meut,et ceux qui prétendent expliquer les états d'âme des groupes humains sans une indispensable analyse préliminaire des individus qui constituent ces groupes ; il s'ensuit que ces deux camps, dont le premier manque de psychologie et le second de physiologie, sont aussi anti-philosophiques l'un que l'autre, partant inaptes à représenter l'homme et à expliquer scientifiquement les mobiles et les conséquences de ses actions. Ce n'est pas un des moindres indices de la transformation sociale actuelle,que ce manque d'unité dans le concept littéraire et artistique de nos contemporains.

Pour masquer l'indigence ou le désarroi de la pensée, pour relever la sécheresse de leurs patientes analyses ou donner un tour acceptable à des étrangetés imaginées, les littérateurs durent travailler leur style et enrichir leur vocabulaire. Petit à petit, ce souci devint dominant, et d'instituteurs, les gens de lettres devinrent artistes. D'aucuns poussèrent la chose si loin, qu'il leur fallut être à la fois peintres et musiciens ; c'est-à-dire que leurs phrases durent rendre l'impression de la couleur et du son. Le public, préférant le Louvre et l'Opéra, ne les suivit pas. Ils sont fiers de cet isolement, qui les aristocratise, pensent-ils. Franchement, c'est à regretter les romans humanitaires d'Eugène Sue et les tirades vertueuses de Ducray-Duminil.

Cependant, une lueur fugitive nous annonce une aurore prochaine. Les froids copistes du puissant pessimiste Zola et les naïfs décalcomanes de l'hystérique Baudelaire ont beau entasser des montagnes de romans chez les libraires, cette lueur pâlit déjà les sommets que demain elle réduira en fumée. Déjà des livres précurseurs surgissent.

L'*Agonie*, le livre que Jean Lombard vient de publier chez l'éditeur Savine, est de ceux-là. Avant d'entrer dans l'examen de ce livre, je dois déclarer qu'il a tous les défauts qui distinguent les écoles en lutte aujourd'hui. Aux naturalistes, il emprunte le souci du détail puéril et minutieux, qui ne sert en rien à développer l'action ou à expliquer les personnages, et qui, s'appliquant à un sujet antique, en rend la lecture fatigante. Ce souci en amène logiquement un autre : la recherche du mot rare, la création du néologisme, gallicisation d'un mot grec ou latin. Mais, les mots rares ne font pas bien, dans la phrase simple et construite selon les règles en vigueur : il faudra donc donner à cette phrase un tour nouveau. Et alors nous aurons l'alinéa suivant, par lequel s'ouvre le livre :

« Le navigium égratignait, de ses rames cadencées, la mer saphirée, vaporante, et sa voile rouge, à peine se gonflait sous l'ambiant calme qui planait sans qu'aucun bruit le troublât, ni les appels de l'équipage, ni le celeusma balancé des rameurs assis sur les transtras, au mouvement régulier du bâton du hortador, pendant que les passagers, accoudés sur les bords, rêvaient, indiciblement. »

N'allez pas croire que Jean Lombard soit incapable de rendre simplement, et avec autant, sinon plus de vérité les divers aspects des hommes et des choses. Entre mille, je trouve le rapide croquis que voici, d'un merveilleux réalisme de bon aloi :

« Au coin même du carrefour, un maître d'école, méchamment couvert d'une tunique de laine rapiécée, écrivait avec une craie sur une courte ardoise, au milieu d'une bande d'élèves, ânonnant une leçon de latin barbare. A ce moment, survenait une femme poussant un enfant qui pleurnichait ; elle le confiait au pédagogue, dont les yeux dignes s'arrêtaient un instant sur l'élève, et lui jetait quelques quinqun qu'il glissait rapidement dans la ceinture de sa tunique, qui faisait à cet endroit un boursouflement par-dessus la maigreur de son ventre qu'on sentait devoir être sec. »

Mais venons au livre, à sa substance même. Il a évidemment une origine et une destination philosophiques et sociales, qui le distinguent des productions courantes. Jean Lombard dans l'*Agonie*, a voulu peindre la décadence d'un monde vieilli et la genèse d'un monde à venir. Son moment est admirablement choisi : celui où les ensorcelantes influences orientales pénètrent la rudesse romaine et la dissolvent.

Elagabalus, que Lombard nous montre en d'ignobles et tour à tour magnifiques postures hiératiques, vient à Rome, précédé d'Attilius, son ministre et son ami. Le rêve d'Attilius est d'imposer à l'empire le culte voluptueux et savant dont Élagabalus sera le signe vivant. Et, prêchant d'exemple, le jeune empereur se prostitue à tous, en de splendides fêtes religieuses, tandis que son ministre, poursuivant on ne sait quel rêve morbide de création d'un être androgyne, s'acharne à le réaliser dans ses amours contre nature avec son affranchi Madeh. Rome proteste contre cet outrage à ses vieux cultes et à sa vieille morale, seconde une sédition militaire et remplace les doux et voluptueux orientaux par les cruels et austères Romains dont Alexandre Sévère sera l'empereur.

Ici s'arrête le livre. Mais on prévoit que ce triomphe de la vieille Rome sur l'exotisme corrupteur et dissolvant sera passager, et que d'autres adversaires surgiront pour achever sa ruine. Déjà ils emplissent le théâtre où se meuvent les personnages de l'*Agonie*. Ils ont même sur le dénoûment une action décisive. Quoique divisés, ils laissent leur empreinte sur les événements, et forcent le pouvoir à compter avec eux. De Rome, ils ne garderont que sa langue, devenue universelle, et son hégémonie tranformée à leur profit.

Les chrétiens, dans l'*Agonie*, ai-je besoin de le dire, ne sont point ceux que Châteaubriand nous montre dans son magnifique exercice de rhétorique apologétique. Ils sont à l'occasion martyrs, mais ils sont hommes avant tout. Ceux d'entre eux qui sont orientaux, acceptent que le Kreistos figure dans les temples à côté de la pierre noire, le divin phallus, les images de l'empereur-dieu. Les Occidentaux, plus formalistes, répudient ces alliances de mythes après tout semblables en leur origine, et c'est d'eux que viendra l'aide la plus puissante pour la constitution du dogme et la réalisation du Kreistos verbe et chair.

Et c'est précisément ce qui fait le grand mérite de ce livre : il ne s'attache pas seulement à nous peindre la décadence d'une civilisation ; il nous montre comment se forme celle qui lui succédera. Et cette humilité d'origine de ces chrétiens grossiers, parfois hypocrites, toujours imprégnés des vices du milieu social qui les a produits,mais toujours tendant à s'en dégager et à en dégager leur idéal, voilà ce qui rend la lecture de l'*Agonie* attachante et utile, voilà ce qui constitue l'œuvre sociale dans la pleine acception du mot.

E. Fournière

Ouvrages reçus dont nous rendrons compte :

Le Collectivisme, *Organisation du travail*, par Adolphe Bonthoux, ouvrier scieur. Imprimerie nouvelle lyonnaise, 52, rue Ferrandière, Lyon.

Un poète national, Auguste FOURÈS,par Louis-Xavier de Ricard.Paris Albert Savine libraire-éditeur, 18, rue Drouot.

Le Pentateuque selon Moïse et le Pentateuque selon Esra *avec vie, doctrine et gouvernement authentiques de Moïse.* Paris, ancienne librairie Germer, Baillière et Cie, Félix Alcan éditeur, 108, Boulevard St-Germain.

A NOS LECTEURS

Notre ancien Administrateur, M. Daumas, étant définitivement installé à Paris, reprend ses fonctions d'Administrateur-Délégué dont notre ami M. Borniol avait bien voulu se charger pendant l'absence de M. Daumas.

Pendant ces quatre dernières années la Revue Socialiste a été l'objet de grandes améliorations notamment au point de vue typographique et dans l'augmentation du nombre de ses pages sans pour cela que le prix de l'abonnement, prix *réduit*,de *propagande* ait été changé.

La venue de nouveaux collaborateurs rendant encore nécessaire une augmentation de pages, la Revue fait appel au concours de ses amis et de ses abonnés pour l'aider à réaliser cette amélioration et à continuer son œuvre désintéressée et toute de propagande.

Nota.— A partir du 1er Janvier le prix de l'abonnement sera
Pour la France de : 9f pour 6 mois — 18f pour un an
Pour l'Étranger de : 10f — 20f —

Le Directeur-Gérant : Benoit Malon.

TABLE DES MATIÈRES

DU TOME HUITIÈME



N° 43 — Juillet 1888

N° 44 — Août 1888

N° 45 — Septembre 1888

N° 46 — Octobre 1888.

N° 47 — Novembre 1888

N° 48 — Décembre 1888

Guise. — Imp. Baré.



